
عبده
جول كمبون والي
مملكة الجزاير
دام عزه





DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAIN

RÉUNIS ET RÉDIGÉS PAR ORDRE DE

Mr JULES CAMBON

Gouverneur général de l'Algérie.

PAR

H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE,
Directeur du Cabinet
au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

N. LACROIX,
Capitaine d'infanterie hors cadre,
Chef de bureau arabe
détaché au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algerie.



GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M DCCC XCVI

Au général Saussier

hommage de profond respect en son nom et au nom de son collaborateur

La Martinière

DOCUMENTS

pour servir à l'étude du

NORD OUEST AFRICAIN

Tome II.

LE SUD-OUEST ALGÉRIEN ET LES RÉGIONS LIMITROPHES.
FIGUIG. — L'OUED GUIR. — L'OUED SAOURA.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAIN

RÉUNIS ET RÉDIGÉS PAR ORDRE DE

Mr Jules CAMBON

Gouverneur général de l'Algérie,

PAR

H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE,
Directeur du Cabinet
au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

N. LACROIX,
Capitaine d'infanterie hors cadre,
Chef de bureau arabe
détaché au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.



GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M DCCC XCVI

AVERTISSEMENT

Le deuxième volume des Documents pour servir à l'Histoire du Nord-Ouest africain, *devait comprendre la description de la région frontière située au sud du Teniet es Sassi, entre l'Algérie et le Maroc, et l'étude géographique et politique des oasis sahariennes qui forment le Gourara, le Touat et le Tidikelt. L'importance et l'étendue des matières nous a obligé à rejeter cette dernière partie dans les tomes suivants. Le présent volume traite donc uniquement de la contrée située entre le Teniet es Sassi et le Gourara.*

Cette région frontière présente ce caractère singulier que la frontière n'y existe pas.

On se souvient en effet que le traité de 1845 *qui a délimité le Maroc et l'Algérie, ne l'a fait d'une façon précise que jusqu'au col du Teniet es Sassi. — « Au-delà, dit l'art.* 4, *il n'y a point de limite territoriale à établir*

entre les deux Etats puisque la terre ne se laboure pas. »
Les plénipotentiaires se sont donc bornés à désigner quelques ksours ou villages de la région comme appartenant à l'Algérie et à en attribuer deux au Maroc, ceux d'Iche et de Figuig : ils ont également déterminé les tribus qui dépendent de l'une ou de l'autre domination, laissant à chacune des deux souverainetés la liberté de s'exercer sur leurs propres ressortissants partout où ceux-ci seraient conduits par la recherche de l'eau et des pâturages.

Quant à la contrée située au-delà des ksours, les auteurs du traité de 1845 *la déclaraient absolument inhabitable et proclamaient par suite toute délimitation superflue. — Ce pays, c'étaient l'Erg et ses dunes désolées : et ce n'était évidemment que cela aux yeux du plénipotentiaire français, mais c'était aussi ces oasis si denses et si peuplées, situées précisément au-dessous de l'Algérie et que l'habitude du langage confond aujourd'hui sous le nom général de Touat.*

On s'est étonné que M. le général de La Rue, qui représentait la France au cours de ces négociations, ait passé si aisément sous silence des territoires qui, depuis, ont pris à nos yeux une si grande importance. A dire vrai, l'objectif principal des négociations de 1845 *était de réduire Abd El Kader à notre merci, et non point de nous prémunir contre de futures et invraisemblables prétentions : cela eut été les prévoir et, jusqu'à un certain point les admettre que d'en discuter à ce moment. Il est donc naturel que le traité de* 1845 *ait laissé de côté ces oasis*

de l'Extrême Sud ; elles étaient et sont restées ce que la nature les a faites, c'est-à-dire les dépendances de l'Algérie.

Ce n'est pas ici le lieu d'en parler, ce volume traitant du pays qui s'étend entre le Teniet es Sassi et ces oasis. On ne saurait du reste imaginer les difficultés qui résultent pour l'autorité française dans cette région, de la confusion de territoires qui met continuellement en contact, des tribus turbulentes. Celles qui nous sont soumises, maintenues par une autorité forte, respectent les parcours des tribus marocaines, mais celles-ci cherchent tout au contraire à empiéter journellement sur les nôtres. Elles vivent dans un véritable état d'anarchie : continuellement en guerre entre elles, elles ne reconnaissent la souveraineté nominale du Maroc qu'autant qu'elles y acquièrent un moyen d'échapper à notre action de police. On trouvera dans le cours de ce volume, l'histoire des principaux incidents de frontière auxquels a donné lieu cet état de choses : la France s'efforce, sans se lasser, de protéger les droits de ses sujets et d'obtenir de la cour de Fez, les satisfactions légitimes que nos tribus réclament pour les dommages qui leur sont causés.

L'étude de l'oued Saoura et des tribus qui en peuplent la vallée a formé un chapitre avec une carte spéciale. On a utilisé les travaux fournis par nos officiers du service des Affaires Indigènes ainsi que les informations recueillies par les agents que nous avons envoyés. L'importance de cette contrée est considérable par l'accès quelle nous donne vers les oasis de l'Extrême Sud.

Une très grande partie des populations de ces régions appartiennent à l'ordre religieux des Chekia, dont les Oulad Sidi Cheik sont les chefs. Cette puissante et nombreuse famille est divisée en plusieurs branches: les principales relèvent de notre domination. Il est peu d'histoire qui soit plus significative que celle des Oulad Sidi Cheik, pour qui veut étudier l'action d'une aristocratie à la fois religieuse et guerrière, au milieu de populations énergiques mais soumises à leurs antiques traditions et dont la foi ardente est proprement du fanatisme. L'influence des Oulad Sidi Cheik s'étend sur tout le Sud Oranais. Dans la province d'Alger, les Chambaas les reconnaissent comme leurs chefs religieux. Au Gourara la majorité de la population des Ksours leur est dévouée, et ils ont des partisans dans le Sud du Maroc et presque dans le Tafilalet. Placés ainsi entre l'Algérie et le Maroc, sur la limite des hauts plateaux et du Sahara, s'appuyant sur les oasis de l'Extrême Sud que nous n'occupons pas encore, les Oulad Sidi Cheick se sont trouvés à même et pendant longtemps de ne se donner qu'en partie et de garder une indépendance relative. Si Hamza, ancêtre des chefs actuels de cette famille, qui montra dans le cours de sa vie, une grandeur peu commune, associa sa cause à la nôtre et nous témoigna une fidélité dont on ne s'est peut-être pas toujours assez souvenu. Il détruisit le Sultanat d'Ouargla pour le remettre dans nos mains et fut ainsi le principal agent de notre expansion dans l'Extrême Sud. Il mourut délaissé. Ses fils entrèrent en insurrection durant 1867. Il fallut plus de 16 ans

pour les amener à se soumettre. Depuis lors, cette région est tranquille.

La longue durée de cette rebellion surprend au premier abord. Il en faut sans nul doute chercher la cause dans le dévouement des populations du Sud-Oranais envers leurs chefs religieux, dans la nature du pays, dans la difficulté des communications, et aussi dans les évènements de 1870, *qui vinrent se jeter à la traverse de toute action vigoureuse dans ces contrées lointaines. Les conditions dans lesquelles s'exerce notre pouvoir sont aujourd'hui bien modifiées et le chemin de fer d'Aïn Sefra a tout changé; mais cependant, il est une observation qui ne saurait être passée sous silence, c'est que pour prolonger la lutte, les Oulad Sidi Cheik avaient, au-delà et en dehors du rayon de notre influence, des points d'appui et des asiles, des partisans et des moyens de ravitaillement dans les oasis de l'Extrême-Sud. Par là, ils étaient pour ainsi dire insaisissables et ils nous le firent bien connaître. — A la réalité, un mouvement insurrectionnel qui ne déborde point au-delà de nos territoires, est, quelle que soit sa gravité, nécessairement aussi limité dans le temps que dans l'espace: la pacification du Sud est la condition nécessaire de la tranquille domination de la région tellienne, et c'est pourquoi, à toutes les époques, les conquérants du Nord de l'Afrique ont dû s'étendre progressivement vers le Sud. La même loi s'est imposée et s'impose encore à nous.*

Quant aux Oulad Sidi Cheik, notre civilisation, la facilité de nos mœurs et notre bienveillance semblent les

attirer vers nous chaque jour davantage. Quelques-uns paraissent avoir pris goût à la vie sédentaire. Enfin, les prétentions affichées de la cour chérifienne sur le Gourara blessent leurs intérêts autant que les nôtres, et lient leur fortune en ce pays à celle de la France. On a donc des raisons d'espérer qu'ils se montreront fidèles à l'exemple de leur ancêtre.

Cette situation incertaine qui a été faite pendant longtemps aux Oulad Sidi Cheik, ces incidents quotidiens de frontière, ces difficultés, ces conflits qui naissent de la pénétration réciproque de tribus soumises à des dominations différentes, tout cela est en partie l'œuvre du traité de 1845. *On l'a souvent remarqué et non sans quelque raison. Notre plénipotentiaire d'alors s'est montré trop facile aux concessions, notamment en ce qui concerne Figuig, mais il ne faut rien exagérer et l'absence de frontière n'a point toute l'importance que certaines personnes sont portées à y attacher. Elle présente même quelques avantages car les musulmans ont en ces matières des habitudes d'esprit qui échappent entièrement aux Européens. Ils ne confondent pas, comme nous, l'idée de nationalité avec l'idée territoriale : leur race, leur religion, leurs mœurs déterminent leur individualité en tant que peuple, et c'est dans le Coran, qui ne parle point de patrie, qu'est pour eux renfermée toute la loi. Tout le reste n'est qu'accident. Il y a là un point de vue dont il importe de tenir compte quand on veut juger des idées et des actes politiques dans les pays de l'Islam.*

Ce volume nous conduit aux portes des dernières

oasis sahariennes. Au-delà de ces oasis s'ouvrent les contrées désertiques qui s'étendent jusqu'au Soudan, et que sillonnent incessamment les caravanes et les rezzous des Touaregs. De poursuivre ces nomades au travers de ces immensités, on n'y saurait songer; mais si l'on a souvent comparé le désert à une mer intérieure, et ces caravanes et ces rezzous à des navires qui la traversent, tantôt honnêtes marchands et tantôt corsaires, on peut dire qu'il suffit de tenir les ports de cette mer, pour en être le maître, et que ce qui a été commencé à Timbouctou doit être achevé à In Salah.

Ainsi tout nous commande de ne point nous arrêter, la domination de notre hinterland *africain aussi bien que la paix de nos possessions telliennes. — C'est l'aboutissement de tout ce que nous avons fait jusqu'ici dans le Nord de l'Afrique: le présent volume en fournira la preuve*[1].

J. C.

[1] Les renseignements contenus dans ce volume ont été mis à jour jusqu'au mois de Juin 1895.

OBSERVATIONS

Dans le cours de cet ouvrage, on a adopté comme règle de transcription française des noms arabes, celle qui a paru le plus se rapprocher de l'usage et de la prononciation phonétique. Afin de simplifier on a évité de transcrire en français les pluriels sous leur forme arabe, ainsi, au lieu d'écrire au pluriel Cheurfa, Kiad, Mokadmine, on a préféré Chérifs, Kaïds ou caïds, Mokaddems. Pour ce qui concerne l'équivalence du غ on s'est arrêté au r' généralement usité. Quoiqu'il en soit, on a dû laisser subsister l'orthographe adoptée gh, rh, g, dans les termes consacrés par l'usage.

H. M. et N. L.

DEUXIÈME PARTIE

Étude descriptive de la région comprise entre le Teniet es Sassi et le Gourara. — Populations nomades et sédentaires dépendant de l'Algérie et du Maroc entre le Teniet es Sassi et Figuig. — L'oasis de Figuig et les populations, nomades et sédentaires qui se trouvent au sud et au sud-ouest. — L'oued Saoura. — Les Oulad Sidi Cheikh, leur origine, leur importance et leur rôle dans le Sud-Oranais.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAIN

CHAPITRE PREMIER.

Les articles 4 et 5 du traité de 1845. — Considérations sur la situation historique et politique à l'époque du traité. — Abdelkader et la cour de Fez. — Difficultés diplomatiques. — Les erreurs commises. — Leurs conséquences. — Interprétations du traité par les autorités algériennes et par le Ministère des Affaires Étrangères.

Nous avons examiné dans le volume précédent la délimitation, survenue à la suite du traité de 1845, des territoires compris entre l'embouchure de l'Oued Kiss et le col dit Teniet es Sassi. Analysant le travail effectué à cette époque par les plénipotentiaires, nous avons suivi dans les périodes postérieures les conséquences de cette délimitation, évidemment incomplète et défectueuse.

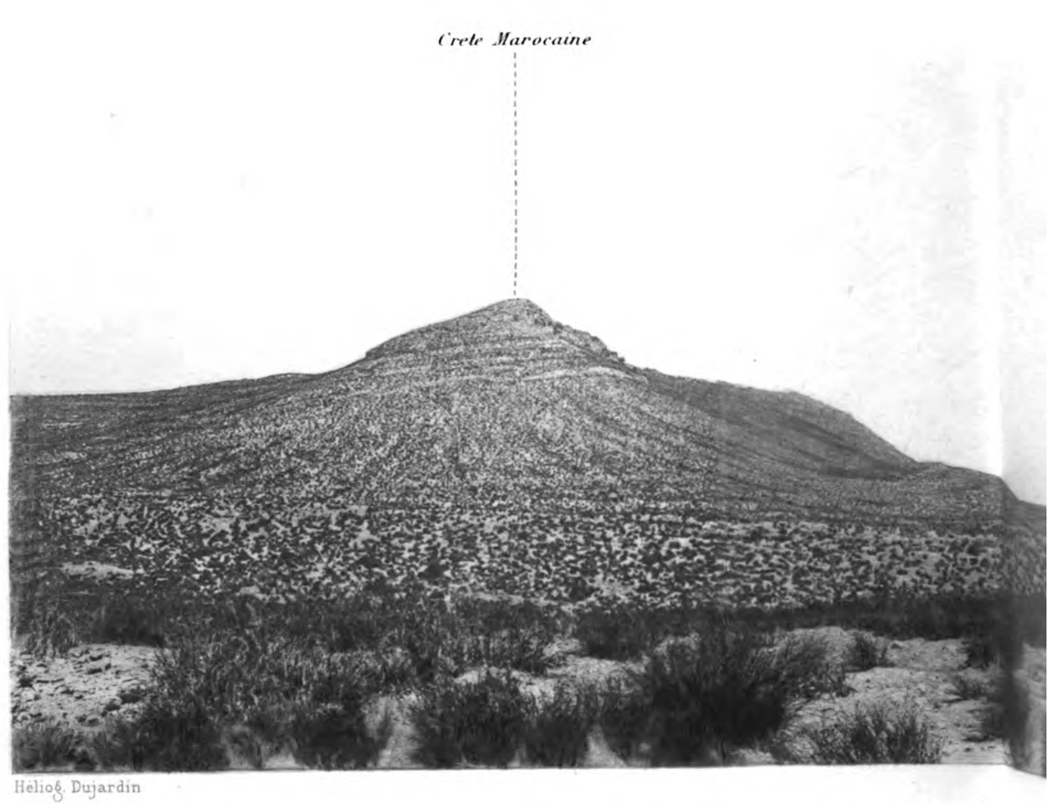
Or nous voici au Teniet es Sassi où, comme on le sait, s'est arrêtée la délimitation topographique de la

frontière des deux empires. Au delà, vers le sud, aucune limite, c'était, disait-on, le désert, car la région passait pour inhabitable. Le partage en ayant semblé superflu et impossible, elle devait être commune, et l'on se contenta de déterminer les possessions territoriales de chacun des contractants. Mais on ne le fit point avec une connaissance suffisante de la région et l'expérience, en un mot, semble avoir manqué alors à nos plénipotentiaires.

De là, par la suite, d'innombrables contestations, une source de difficultés intarissable, et de la part des autorités algériennes, qui s'y sont débattues, les plus vives critiques, origines d'incessantes réclamations, aussi n'est-il pas, dans le traité de 1845, de clause plus épineuse et qui ait provoqué pareils blâmes. Ceux, qui doivent l'appliquer, s'y heurtent sans cesse, et parfois même s'y perdent de fait, les conséquences qu'elle a eues, qu'elle aura sur l'état politique de la région méridionale de la province oranaise semblent la condamner.

Mais dans toutes les critiques, parfois fondées, que l'on a formulées, on n'a peut-être pas tenu un compte suffisant de l'esprit qui avait présidé à la rédaction de cet instrument diplomatique. On a paru, en un mot, oublier la situation délicate où se trouvaient nos plénipotentiaires à cette époque déjà lointaine. Il semble donc indispensable d'expliquer le motif de l'apparente concession faite à la cour de Fez. L'influence des choses marocaines est grande sur les

GOUVERNEMENT ...
Service des Affaires Indigènes Miss...



Héliog. Dujardin

Le Teniet es Sassi. — Vue

NENT G^AL DE L'ALGÉRIE.

s Mission de MM Lacroix et de La Martinière



Cliché de M. de La Martinière

Sassi. — *Vue prise du Sud*

Documents pour servir à l'Étude du Nord-Ouest Africain — Tome II, Page 2.

conditions où s'exerce notre domination oranaise, et l'on peut trouver de telles analogies entre les évènements qui s'y déroulèrent alors et des périodes plus récentes que l'enseignement qui en découle, en rend le développement aussi utile qu'opportun.

Ce motif, nous l'avons dit déjà, c'est que nous voulions en finir avec Abdelkader. La longue lutte, que nous soutenions contre lui, paraissait devoir être interminable[1]. A la vérité, nous venions de le battre, de le contraindre à quitter nos territoires, à se réfugier parmi les populations marocaines. Mais, là encore, il se montrait menaçant dans ce milieu qui était sien, et où il allait puiser de nouveaux éléments de lutte; avec une incroyable activité il s'efforçait d'y recruter

[1] Un an après, le 3 mars 1846, le maréchal Bugeaud écrivait à M. Guizot :

« On est dans une étrange erreur quand on croit que nous ne sommes occupés qu'à combattre un chef de partisans qui mène avec lui 7 ou 800 cavaliers. On oublie que c'est à la nation arabe tout entière que nous avons affaire et que si nous manœuvrons avec tant d'activité pour empêcher Abdelkader de pénétrer dans l'intérieur du pays ou du moins de s'y fixer, c'est pour qu'il ne vienne pas mettre le feu aux poudres accumulées derrière nous, pour qu'il n'ait le temps de rien organiser ou consolider. Nous connaissons le prestige immense qu'il exerce sur les Arabes par son génie, par son caractère éminemment religieux, par l'influence qu'il a gagnée en dix ans de règne....... .... son influence sur les peuples est excessivement puissante, aucune tribu ne sait lui résister.... sa présence même n'est pas nécessaire .... Abdelkader n'est point un partisan c'est un prétendant légitime pour tous les services qu'il a rendus à la nationalité arabe et à la religion ... et qui est assuré de l'amour passionné de tous ses anciens sujets ».

des adhérents. Nous sentions que nos victoires avaient seulement ajourné un péril qui subsistait toujours. C'était à côté de nous une incessante menace et, chose pire, une cause d'inquiétude, d'insoumission, un espoir secret pour les populations dépendantes de nous et qu'il fallait avoir solidement dans la main pour les organiser. Aussi bien, un tel voisin à notre porte semblait nous enlever jusqu'au moindre espoir d'installation pacifique et définitive dans notre conquête.

Dès le commencement de 1844, ces inquiétudes s'étaient manifestées à Paris et à Alger. Une de nos tribus, les Beni Ouriache, venait de faire défection; elle avait gagné le camp d'Abelkader. D'autres peut-être allaient suivre. Les agents de l'émir se multipliaient, et nous percevions la duplicité des autorités marocaines pour favoriser son action. Un grand mouvement se préparait dans l'Ouest de nos territoires. M. Denion, notre représentant au Maroc, en avisait le ministre des affaires étrangères[1].

[1] Et on le vit bien lorsque plus tard, malgré notre victoire d'Isly, nos succès au Maroc et le traité de 1844 AbdelKader installé sur les confins du Rif et ayant développé son prestige en cette région réussit à faire échec et aux armes du Sultan marocain et à toutes les entreprises menées contre lui. S'acharnant contre l'occupation militaire de l'Algérie il fit naître les plus grandes inquiétudes jusque dans les chancelleries européennes, où l'on s'attendait de ce fait à voir un jour déborder à l'Ouest notre action militaire; on avait notamment à cette époque au Maroc, à la Légation britannique et au Makhzen marocain les pires angoisses, car il ne dépendait point du gouvernement marocain de donner satisfaction à la France sur ce point de l'expulsion de l'Emir puisqu'il apparait que la cour se

Des représentations furent faites à Moulai Abderrahman qui louvoya, et chercha à gagner du temps.

Ce délai, Abdelkader ne manquait pas de le mettre à profit. Les moindres circonstances le servaient, car nos menaces avaient ému la cour de Fez. En hâte, sur la ligne frontière, à Taza, à Oudjda, on improvisait des travaux de défense ; on expédiait continuellement des convois d'armes et de munitions[1]. C'étaient, au dire d'Abdelkader, les préparatifs d'une agression contre l'Algérie et qui devait se combiner avec son plan de campagne. Les autorités marocaines laissaient dire.

Les fanatiques s'exaltaient. Et cette idée que l'émir était soutenu sous main par le Sultan, qu'il allait bientôt l'être ouvertement, ajoutait à l'excitation des esprits. On voyait une preuve de cette entente dans la manière d'ambassade, reçue par Moulai Abderrhaman, et chargée de lui renouveler l'acte de soumission

trouvait en face de l'impossibilité matérielle d'agir autrement que par une série d'intrigues longues à préparer ; car l'appui que les populations farouches du Rif prêtait à Abdelkader rendait aux troupes impériales l'entrée du pays fort difficile. Le Sultan avait donné un gage sérieux de sa bonne volonté en mettant hors la loi, c'est-à-dire excommuniant, un tel personnage sur la demande du traité conclu avec les chrétiens. C'était là une décision qu'apprécieront pleinement ceux qui connaissent la théocratie fanatique du gouvernement chérifien.

[1] Dans la suite, à Tetouan notamment, Abdelkader avait un agent zélé et actif, un juif du nom d'Abensur qui lui faisait passer une grande partie des armements et des munitions qui lui étaient nécessaires.

[Archives du ministère des Affaires Étrangères. Correspondance du consulat général de Tanger. 1845].

d'Abdelkader. Le souverain avait accepté les cadeaux offerts, les trois chevaux richement équipés. S'il n'y avait point là véritablement une complicité tacite, il était du moins facile aux révoltés de le faire croire.

D'autre part l'agitation gagnait les tribus de notre territoire. Le général Bedeau en informait le ministre de la guerre. Il insistait sur l'effet produit par cet appui moral prêté, sciemment ou non, par la cour chérifienne à Abdelkader dont le prestige s'en trouvait doublé.[1]

A nos observations, le Sultan continuait de répondre évasivement. L'émir, informé, habile, sentant son action grandir, sachant qu'il avait pour lui les vœux de tous les musulmans, soutenu puissamment dans le makhzen marocain, agissait sur l'esprit du souverain. Il l'effrayait de nous, de ses propres sujets, car la passion religieuse lui était une auxiliaire précieuse. Pour éviter de répondre à nos réclamations, la cour de Fez alla, jusqu'à signifier à notre Consul général qu'elle ne voulait plus échanger avec la France que des communications se rapportant à l'internat de Bou Hamedi et d'autres adhérents d'Abdelkader réfugiés à Oudjda, pour le reste le Sultan osait renvoyer notre représentant au pacha de Tanger, auquel il aurait désormais à s'adresser[1] !

La guerre apparaissait donc comme inévitable puisque nous n'obtenions rien. Quant à l'émir il poursuivait

[1] [Archives du Ministère des Affaires Étrangères. Correspondance du Consulat général de Tanger. 1844].

impunément sa prédication acharnée sur notre frontière où le bruit d'une rupture prochaine avec la cour de Fez avait suffi à soulever la passion religieuse des tribus. Tous les marabouts colportaient la nouvelle, la commentaient, Abdelkader aussitôt s'était représenté comme l'allié, le défenseur des chérifs du Maghreb. On avouera que la manœuvre était habile et peu faite pour décider le Sultan à écouter nos plaintes.

Cependant, et bien que nous fussions dès lors convaincus du mauvais vouloir du makhzen chérifien, nous hésitions à rompre ouvertement avec la cour de Fez. On résolut de différer.

En attendant, nos troupes devaient redoubler de surveillance et châtier, chaque fois que l'occasion s'en présenterait, le Maroc dans la personne de ceux de ses habitants qui seraient rencontrés parmi nos ennemis.

Ce n'était qu'un pis aller. Nos généraux, instruits par une dure expérience, désespéraient de pouvoir s'emparer de l'émir rebelle. Nous étions positivement hypnotisés par cette question de l'asile qu'il avait trouvé au Maroc. Situation qui semblait sans issue puisque dès que notre diplomatie demandait qu'Abdelkader fut éloigné des confins de notre territoire elle se heurtait aux pires prétextes.

La Cour de Fez n'allait-elle pas jusqu'à prétendre que l'empereur du Maroc n'était pas en droit de faire interner Abdelkader et les siens, attendu qu'ils n'étaient point sujets du Maroc, mais bien de la Porte Ottomane ! La duplicité n'était pas douteuse. Déjà au

moment de la prise de la Smala, en 1843, on avait saisi dans la tente de l'émir une lettre du Sultan marocain qui lui transmettait des renseignements d'une régulière précision sur le nombre et sur le mode de recrutement de nos troupes, sur le plan de nos opérations, sur la dissémination de nos forces, enfin sur cette « impétuosité des infidèles, qui fléchit après le premier choc et qui se brisera contre la persévérance et la fermeté des soldats de la foi. »

Mais dominé par notre action, Moulai Abderrahman, s'il cherchait par ses faux-fuyants à ne pas entraver l'action d'Abdelkader, lui refusait pourtant son appui direct. Il affectait, non sans raison d'ailleurs, de craindre cet agitateur, dont le prestige était fortement établi dans le Rif et où il pouvait s'appuyer au besoin pour résister à la Cour de Fez. La légation britannique témoignait les mêmes inquiétudes, celles-là plus sincères. Il se trouvait là un homme connaissant à fond les choses et les gens du pays qui prévoyait les conséquences des difficultés du moment, redoutant en particulier les avantages que donnerait à notre diplomatie l'entrée en campagne de nos troupes. Cet agent crut prudent d'aviser son Gouvernement, en demandant des ordres pour intervenir. Il s'interposa ; mais il ne fut accueilli qu'avec une froideur blessante et obligé lui-même de reconnaître combien les prétentions de la Cour de Fez étaient incompatibles avec les droits et la dignité de la France[1].

[1] Si on n'a pas encore accédé à toutes les demandes faites par la France sans aucune réserve, ainsi que je l'avais recommandé de la

C'est qu'à cette Cour de Fez, le parti de la guerre et de la résistance avait fini par l'emporter. Le ministre Ben Driss, qui le représentait, avait recouvré toute son influence. Les envoyés d'Abdelkader, les fanatiques nous y représentaient comme animés des dispositions les plus hostiles. C'était nous, à les en croire, qui venions de pousser le Danemark et la Suède à réclamer l'abolition du tribut que ces Etats payaient au Maroc depuis longtemps. Une querelle, à la même époque, s'étant élevée entre la Cour chérifienne et l'Espagne à propos de l'assassinat d'un agent consulaire, on nous accusait de l'avoir soulevée. Aussi Moulai Abderrahman manifestait-il publiquement son irritation contre nous.

L'ouverture des hostilités n'était plus qu'une affaire

manière la plus pressante dans mes nombreuses entrevues avec le ministre maure Ben Driss, ainsi que dans ma correspondance, dont je vous envoie des copies, ce n'a pas été, je vous prie de le croire, faute de bonne volonté et d'assiduité.

Je m'abstiens de vous décrire les difficultés que j'ai éprouvées ici, quoiqu'elles aient été bien grandes, cependant après quinze ans de résidence au Maroc elles n'étaient pas inattendues.

[Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance du Consulat général de Tanger, 1844. Extrait d'une lettre de M. Drumont Hay, consul général d'Angleterre, à M. Denion, consul général de France.]

On doit me permettre de dire par avance, que depuis plusieurs années j'ai eu fréquemment l'honneur de faire entendre au Sultan, soit directement, soit par V. E., ou par d'autres officiers de S. M., le Conseil le plus grave et cependant le plus amical du gouvernement de ma royale Maîtresse, à savoir que la plus grande prudence devait être employée par le gouvernement du Sultan pour prévenir tout sujet juste de plainte de la part de celui des Français.

Il n'est pas trop clair cependant que cet avis n'a point été suivi,

de jours. On le prévoyait. L'issue n'en était pas douteuse et il était utile de nous rendre responsable de la guerre. Nos ennemis déclarés y trouvaient l'espoir d'un appui en cas d'échec ; nos ennemis secrets y ménageaient le moyen de réduire les fruits de victoires prévues.

Tout était exploité dans ce but ; fausses nouvelles, articles irréfléchis de feuilles françaises, débats malencontreux au sein de notre Parlement, mouvements militaires, mesures d'organisation politique qui concouraient à l'affermissement de notre domination dans l'ouest de l'Algérie; jusqu'à notre insistance relative à l'internement d'Abdelkader.

Celui-ci, plus acharné, plus actif, quoique toujours

cela est profondément regrettable ; des actes d'agressions ont été commis sous différentes formes contre les Françaises par les sujets du Sultan, et récemment encore avec des circonstances très aggravantes. ....

..... le Gouvernement de S. M. compte que le Sultan fera tout en son pouvoir pour faire cesser toute provocation contre les armes françaises et qu'il prendra des mesures immédiates et efficaces pour empêcher ses propres troupes et ses sujets de se joindre aux hostilités contre la France.

Pour détourner les calamités incalculables qui suivront indubitablement la guerre, S. M. est maintenant invitée par le Gouvernement britannique, à donner sans retard au Gouvernement français l'assurance la plus entière et les preuves les plus complètes qu'il fait et qu'il continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'entendre sur les demandes de la France.

(Suit l'exposé des demandes du Gouvernement français.)

[Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance du Consulat de Tanger. 1844. — Copie de la correspondance de M. Drumont Hay avec le Gouvernement chérifien, communiquée par M. Hay à M. Denion.]

défait par nos colonnes, s'était de nouveau retiré entre Oudjda et Taza pour s'organiser. Mille Oudaïa, faisant partie de la garde de l'Empereur, devaient former le noyau de sa troupe, cent cinquante chameaux partaient chaque jour de Fez pour lui porter des approvisionnements de toutes sortes. A Fez même, la guerre sainte contre les Français était hautement proclamée[1]. Partout les Musulmans s'y préparaient avec ardeur. Ce n'était plus seulement les Kabyles de la frontière qui prenaient part au mouvement, mais aussi plusieurs groupes de populations du centre parmi lesquels on citait les Cheraga, les Oulad Djama tribus Makhzen, et dont l'attitude témoignait ainsi de celle du gouvernement chérifien. L'émir en arrivait à ses fins.

Telle était la situation lorsque se produisit l'agression du 30 mai 1844 contre le camp du général Lamoricière.

Ce fut alors que notre Consul général à Tanger remit à la Cour de Fez notre ultimatum. Il ne visait qu'Abdelkader. Et à vrai dire, notre diplomatie aurait pu affirmer, non sans apparence de raison, que c'était à ce rebelle que nous faisions la guerre et non directement à Moulai Adderrahman. L'émir, installé en maître dans la province d'Oudjda, y avait en quelque sorte supplanté le sultan. Et cette subtilité diplomatique eût pu être opposée avec une assurance plus grande, aux clameurs

[1] Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance du Consulat général de Tanger. 1844.

que souleva, en particulier à Londres, la nouvelle des opérations. Au delà de la Manche, on affectait de craindre que ce ne fut là le commencement de la conquête du Maroc et cette perspective y était un sujet d'inquiétudes très vives que le chef du cabinet, sir Robert Peel avivait,et exploitait. Nous crûmes à leur entière sincérité. Ce fut un souci pour notre ministre des Affaires Étrangères qui s'efforça de calmer ces alarmes. Nousavions eu cependant le soin de déclarer hautement nos motifs de guerre et nos conditions de paix. Elles étaient les mêmes qu'avant les hostilités[1]. Grâce à la clairvoyance de lord Aberdeen ce pseudo-malentendu cessa. Dès la victoire définitive d'Isly, nous nous arrêtâmes.

[1] Il n'est pas sans intérêt à ce sujet de reproduire les instructions remises par le maréchal Bugeaud au général Bedeau au moment de la conférence de l'ouad Mouilah (14 juin 1844) avec Si Ali el Guennaoui, Caïd d'Oudjda.

...... Les premières conditions pour le rétablissement des relations de bonne amitié entre la France et le Maroc, sont :

1° Qu'Abdelkader parti depuis quelques jours pour l'Est, les chefs qui l'auront servi, les tribus qui l'accompagnent ne soient plus reçues sur le territoire marocain.

2° Qu'il ne leur soit donné aucun secours patent ou occulte en hommes ou en argent, en armement, en équipement et en munitions de guerre, ni en vivres.

3° Que la Déïra d'Abdelkader, les chefs qui l'auront servi, ses parents et ses amis réfugiés sur le territoire du Maroc soient envoyés dans l'ouest de l'Empire.

4° Que si Abdelkader lui-même demandait encore asile au Maroc, l'Empereur le ferait interner également dans l'ouest de l'Empire.

5° Que les tribus non soumises de notre frontière qui se sont retirées sur le territoire de l'Empire de Maroc soient immédiatement renvoyés sur leur territoire.

6° Que le Maroc s'oblige à ne plus les recevoir en corps de tribus. La France

Le Maroc était vaincu, il n'en était pas de même d'Abdelkader. C'est lui que nos diplomates allaient traquer dans le traité de paix.

Bien des gens voulaient que l'empereur du Maroc nous le livrât. Le pouvait-il? Ses tergiversations, ses récents revers l'avaient compromis aux yeux des tribus du Maghreb. La sédition qui s'était déjà manifestée aux extrémités de l'empire gagnait du terrain, se rapprochait. Même autour de lui on conspirait. Son trône était ébranlé. L'émir s'était placé à l'abri d'un coup de main qu'aurait voulu tenter sur lui Moulai Abderraman. On le regardait, dans toute une partie de l'empire, comme le plus glorieux défenseur de l'Islamisme. Les populations

de son côté prend le même engagement à l'égard des émigrations marocaines qui pourraient demander un refuge sur le territoire de l'Algérie.

7° Qu'il sera nommé de part et d'autre des Commissaires pour régler définitivement la délimitation des frontières entre les deux pays.

Quant aux relations commerciales vous pourrez dire qu'elles pourront être ultérieurement réglées par un traité favorable aux parties contractantes.

Vous ferez comprendre que ce commerce peut prendre un grand développement par les progrès que nous ferions faire inévitablement à l'Algérie et que c'est un des grands motifs qui doivent nous faire désirer mutuellement la bonne harmonie.

Vous ne parlerez pas le premier de la possibilité d'évacuation du poste de Lalla Mar'nia, mais si cela vous est demandé en échange de toutes les conditions ci-dessus indiquées, vous pourrez répondre que vous êtes autorisé par moi, à dire que si toutes les stipulations susdites sont complétement exécutées par l'Empire du Maroc et après un temps déterminé, nous supprimerons ce poste bien qu'il soit sur notre territoire et qu'au fond il ne menace en rien la sécurité de l'Empire.

commençaient à se faire à l'idée que, lui, empereur, il eut opposé, il opposerait une résistance plus efficace aux chrétiens[1]. Qu'aurions-nous gagné à provoquer, par une exigence trop grande, la sédition couvant de toutes parts ? N'eut-ce pas été donner raison à ceux qui, bien que convaincus de notre modération, incriminaient à plaisir nos intentions ?

Bien au contraire, nous devions trouver, selon la propre expression de M. Guizot, dans un grand acte de modération, conforme à notre politique générale en Europe, plus de sécurité pour notre établissement en Afrique. Nous résumions et bornions ainsi nos réclamations à la mise d'Abdelkader hors la loi.

En ce qui concernait ce rebelle, il y avait quant aux demandes à faire au sultan marocain deux partis à prendre. On pouvait demander à la Cour chérifienne de

[1] L'ex-Emir s'était placé à l'ouest de la Moulouïa entre les Oulad Settout, les Beni bou Iahi, les Hallaf, les Guelaïa et les Beni Snassen.

Dans cet emplacement il pouvait facilement se soustraire à un coup de main tenté sur lui par l'Empereur du Maroc en se retirant dans des montagnes difficiles dont les habitants lui étaient dévoués en tant que serviteurs religieux du fameux marabout Mahi Ed Dine. Le pays riche lui assurait les subsistances. Il y avait aussi à sa disposition un grand nombre de fusils toujours heureux de tirer pour celui que l'on regardait là-bas comme le défenseur le plus glorieux de l'Islamisme. Ne lui donnait-on pas à ce sujet même l'espoir de remplacer peut-être un jour l'Empereur du Maroc. Cet espoir aurait été entretenu, disait-on, par les gens les plus riches et les plus influents de Fez.

[Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance avec le Gouverneur Général de l'Algérie. 1845. Note du colonel Daumas, Directeur des Affaires arabes à Alger.]

l'expulser de son territoire, requête qui fut effectivement adressée par notre diplomatie, ou bien lui imposer de s'en saisir, de l'interner et de le retenir à l'ouest du Maroc dans un des ports de la côte atlantique. L'une ou l'autre alternative adoptée exclusivement avait des avantages et des inconvénients. L'internat d'Abdelkader aurait eu le grave défaut en établissant pour ainsi dire officiellement au milieu de la population marocaine notre rebelle de lui donner ainsi par cette sorte de consécration les meilleurs moyens pour agir et exercer son influence, en rendant son personnage comme plus intéressant. On aurait aussi et par cette même occasion rendu le Sultan responsable de tout ce qu'aurait fait ou tenté Abdelkader. Ayant tenu sous sa garde l'ancien agitateur il nous eut fallu demander raison au souverain marocain de ce qui serait advenu. De là une source de conflits continuels avec le Maroc et qu'il importait d'éviter. Il y avait donc dans toute cette combinaison de graves inconvénients. Quant à continuer la guerre à outrance pour se saisir au Maroc de la personne d'Abdelkader il est douteux que nous y ayons mieux réussi qu'en Algérie où le maréchal Bugeaud avec 80.000 fusils fut impuissant à s'emparer du rebelle. Quant à obliger le Sultan à cette opération cela eut été demander beaucoup plus qu'il n'aurait pu faire, car ses moyens étaient inférieurs aux nôtres. Il parut donc qu'il valait mieux n'adopter exclusivement ni l'un ni l'autre des deux partis, et qu'il était préférable de mettre dans le traité l'obligation alternative pour la Cour de Fez ou d'expulser

Abdelkader du territoire marocain ou de l'arrêter et de le retenir.

On avouera que ces mesures étaient graves à prendre pour un souverain dont le prestige risquait de passer, à cette heure, aux mains de celui même qu'on lui demandait de frapper. Moulai Abderrahman hésitait. Cette clause était cependant essentielle à nos yeux. Un refus de lui nous jetait dans les pires embarras. Nous pouvions nous demander, non sans crainte, quelles complications amèneraient l'échec de notre demande et le souci de notre dignité. Si nos droits, notre modération, hautement reconnus au cours des opérations militaires par le gouvernement britannique[1], ne servaient de rien, à quelles extrémités serions-nous conduits? Et ce qui s'était produit au moment de notre entrée en campagne n'était point fait pour nous rassurer, si nous tenions à rester dans le cadre de la même politique, réservée, prudente.

Il fallait donc amener Moulai Abderrahman à céder.

[1] Les instructions adressées par Lord Aberdeen aux Lords de l'Amirauté et qui devaient être transmises par ceux-ci au commandant de forces navales anglaises stationnées à Gibraltar à l'occasion des événements du Maroc étaient pleinement satisfaisantes. Elles reconnaissaient la justice et la modération de nos demandes à l'Empereur du Maroc. Elles interdisaient au commandant anglais tout acte, toute démarche qui pourraient donner à l'Empereur quelques espérances de l'appui de l'Angleterre et s'il se refuse à nos démarches elles lui prescrivent même d'employer son influence pour que les satisfactions que nous demandons nous soient accordées.

[Archives du Ministère des Affaires Etrangères. — Correspondance avec le Consulat Général de Tanger. 1844.]

La préoccupation de ce succès éclate partout[1]. Nous affirmions, nous ne cessions de répéter au Sultan que notre vif désir était de vivre en bonne intelligence avec lui[2]. Un fauteur de troubles aussi dangereux pour lui que pour nous, nous séparait. Il n'avait qu'à le sacrifier, mais il ne s'y décida qu'à regret, et comme contraint. Cinq mois après la signature du traité aucune mesure n'avait été prise pour l'exécution de l'article relatif à l'expulsion d'Abdelkader ou à son internement dans une ville de l'intérieur. Moulai Abderrahman n'osait rien entreprendre contre le rebelle. Notre situation était cependant très grave et

[1] Le traité de Lalla Mar'nia n'est pas une simple convention de limites, mais, en même temps et surtout un traité de principes qui partage entre un Prince chrétien et le Sultan du Maroc des populations musulmanes, qui place l'empire d'Algérie sur le pied d'égalité avec l'empire du R'arb et qui nous reconnaît le droit de poursuivre Abdelkader jusque dans l'intérieur du désert marocain.

[*Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance du général comte de la Ruë eu mission Tanger. 1845.]

[2] Nos dispositions envers le Maroc sont essentiellement amicales, et nous ne demandons qu'à bien vivre avec lui tant que son souverain lui-même se montrera sincèrement animé du désir d'éviter tout ce qui serait propre à troubler la bonne intelligence heureusement rétablie entre les deux Etats. Nous croyons que telle est, quant à présent, son intention, et qu'il ne tiendra pas à lui que toute nouvelle cause de conflits ne soit écartée. Nous faisons d'ailleurs la part des difficultés de sa position. Il le sait et il a pu apprécier la modération et la générosité dont nous avons si largement usé à son égard dans des circonstances bien critiques pour lui. La mission confiée à M. le comte de la Ruë, sur la frontière de l'Algérie, est encore un gage du caractère bienveillant et loyal de notre politique à l'égard du Maroc, car cette mission n'a pas seulement pour but d'assurer la fixation des limites respectives, elle tend également à resserrer et à

nous le pressions avec insistance de tenir ses engagements. L'émir, lui, ne restait pas inactif; il continuait de prêcher la guerre. On craignait même un

fortifier les relations des deux empires en faisant disparaître et en prévenant autant que possible tout sujet d'ombrage et de mésintelligence.

[Lettre du Ministre des Aff. Etrangères à M. De Chasteau, alors chargé d'affaire à Tanger, mars 1845. Archives du Ministère des Affaires Étrangères, 1845.]

Pour permettre de saisir toute l'importance des préoccupations qui animaient alors notre diplomatie, on ne saurait mieux faire que résumer brièvement l'histoire d'Abdelkader de cette époque jusqu'au moment où il est forcé de se rendre à nous.

Au commencement de septembre 1845, une insurrection nouvelle et violente éclate. L'ex-Emir envahit notre territoire. Un bataillon tout entier, attiré dans un guet-apens, est détruit au marabout de Sidi Brahim (22 septembre), après une héroïque résistance. Et la guerre se trouve rallumée dans cette partie de l'Algérie. En quelques jours le plus grand nombre des tribus du royaume de Tlemcen rejoignent Abdel- kader. Et parmi ses adhérents combattent de nombreuses bandes marocaines.

Moulai Abderraman ne pouvant se résoudre à prendre un parti, des renforts considérables furent envoyés en Afrique. Le duc d'Isly repartit muni de toutes les forces dont il pouvait avoir besoin. Ses instructions portaient de ne pas se borner à faire rentrer dans le devoir nos tribus insurgées, et à repousser Abdelkader de notre territoire. Il avait aussi l'ordre de le poursuivre sur le territoire marocain, et de châtier sévèrement les populations marocaines qui, au mépris des engagements et sans doute des ordres de leur souverain avaient prêté contre nous à Abdelkader asile et appui, et s'étaient associées à ses agressions.

Le Représentant de la France au Maroc eut à annoncer à l'Empereur du Maroc ces résolutions du Gouvernement français, en lui demandant de nous donner son concours et de joindre ses moyens aux nôtres, afin que nous poursuivions en commun accord le but qu'il s'était engagé à atteindre lui-même.

Si l'Empereur, par un motif quelconque, nous refusait son concours, le Représentant de la France avait à lui faire connaître notre

instant que le jour de la signature du traité il ne tentât, sur les plénipotentiaires, un audacieux coup de main.

résolution d'agir seuls en accomplissant par nos propres forces ce que l'Empereur n'aurait pu exécuter après l'avoir formellement promis.

Le guet-apens du marabout de Sidi Brahim exigeait un châtiment exemplaire.

Mais là encore l'Empereur du Maroc se déclarait impuissant. Le pacha Bou Selham l'avouait ouvertement (Lettre de M. Roches, en mission à Tanger, 23 octobre 1845), mais il assurait confidentiellement que son maître s'occupait de se débarrasser par des moyens occultes, de cet hôte dangereux. Il assurait également que l'Empereur verrait avec plaisir que les Français fassent un coup de main sur le territoire marocain, pour s'emparer de la Deïra d'Abdelkader ou pour la disperser, mais ce qu'il redoutait par dessus tout était l'arrivée préméditée ostensible d'un corps d'armée au milieu des tribus marocaines, arrivée qui n'aurait eu d'autre résultat que l'agrandissement de la puissance d'Abdelkader. On redoutait, à la cour de Fez, un soulèvement général du Rif, depuis Ceuta jusqu'aux Beni Snassen, ainsi que toutes les tribus qui s'étendent parallèlement à ces Kabyles depuis la montagne du Rif jusqu'au désert, et depuis Taza jusqu'à Oudjda. Et on craignait qu'Abdelkader ne profitât de l'occasion pour se faire proclamer Sultan par les insurgés, et pour fonder ainsi un Empire avec les forces duquel il pût résister ouvertement à l'Empereur, « Dans ses nouvelles possessions, écrit M. Léon « Roches (29 octobre 1845), en faisant part de ces craintes, il appel» lera tous les mécontents de l'Algérie et dirigera contre nous des » attaques telles, que nous serons naturellement forcés de conqué» rir son pays si nous voulons y renverser sa puissance. » Et il ajoute : « L'empereur Abderrahman qui est impuissant contre le » réfugié, osera-t-il attaquer Abdelkader proclamé Sultan ? » N'est-il pas au contraire très probable que l'ambitieux parvenu » portera ses vues sur le trône de son ancien protecteur, et qu'il » exploitera pour son compte l'esprit de mécontentement et de » révolte qui règne dans presque tout le Maroc. »

Ces considérations devaient nous arrêter. Elles nous étaient

Laisser se prolonger les négociations, c'était lui donner du temps pour se préparer, se prémunir; et chaque jour perdu semblait, à ce point de vue,

présentées par la Cour de Fez avec ce même esprit de duplicité qui devait plus tard (1er juillet 1846) dicter cette lettre de M. de Chasteau :

« ... Il est à peu près certain que l'Empereur ne nous aime pas » et que ce n'est que par crainte qu'il nous fait mille protestations » d'amitié, il est également certain qu'il n'aime pas Abdelkader et » qu'il voudrait en être débarrassé, mais le respect humain musulman » l'empêche de se laisser aller ouvertement à sa haine contre son » coreligionnaire, tout aussi bien que de se montrer hautement » résolu à agir de concert avec nous contre lui. Sous l'influence » de ces sentiments il agit mollement et emploie des demi-mesures. » Il ne peut nier que nous ayons le droit de pénétrer sur son terri- » toire, il ne peut aller au secours des tribus que nous attaquerons ; » mais il serait possible qu'il fit secrètement travailler l'esprit fana- » tique de ces populations pour les engager à opposer une énergique » résistance à nos troupes. Peut-être aussi serait-il bien aise que » ces tribus, rebelles à ses ordres, reçussent une forte leçon de nous, » sans qu'il eût l'air, à leurs yeux, d'y avoir prêté les mains. On ne » peut, en vérité, faire que des suppositions, en face de faits si » étranges, et d'un gouvernement dont les allures sont tellement en » dehors non seulement de la marche ordinaire des gouvernements » européens, mais de ceux du reste de l'Islamisme. »

Cependant l'Empereur du Maroc finissait par se rendre à l'évidence des périls que faisait courir à sa politique la présence d'Abdelkader au Maroc. En 1846 il nommait gouverneur du Rif un des personnages les plus marquants de l'empire, Ben Abbou, pacha de Tanger, tandis qu'un corps d'armée, réuni à Fez sous les ordres du cousin du Sultan, partait pour Taza. En même temps une ambassade marocaine venait à Paris.

Il est vrai qu'à la fin de l'année on n'avait pas encore entendu parler du gouverneur du Rif, ni des rassemblements de Taza, qui devaient concourir à des opérations contre Abdelkader.

Par contre, celui-ci avait mis à profit la réserve de Moulai Abderrahman. Chassé du Tell à la fin de 1845, il reparaissait inopinément en 1846, quelques mois après, sur le bas Isser, aux portes même

compromettre les avantages que nous attendions du traité, c'est-à-dire notre victoire définitive sur lui.

Pour vaincre les incertitudes du Sultan, nous sacri-

d'Alger. Une colonne légère, commandée par Iusuf, est lancée à sa poursuite. L'émir est surpris une première fois le 13 mars à Jouiga, une seconde fois le 5 avril à Djama el Messad et le 22 une troisième fois à R'arza. Vaincu, isolé, désespéré, Abdelkader finit par disparaître dans le sud-ouest et s'enfonce dans le Maroc (juin 1846) après avoir fait atrocement massacrer les 270 français prisonniers qu'il traînait à sa suite, acte abominable dont rien ne lavera la mémoire de ce rebelle.

Les tribus nomades de la province d'Oran se soumettent. Oulad Ziad, — Oulad Abdelkerim, — Derraga, — Oulad Moumen, — Oulad Bourezig, — Oulad Aïssa, — Gens de Chellala, — de Bou Semr'houn, — Hamian Cheraga, — Oulad Sidi Nasser, — Makena, etc. Le 25 novembre, 11 prisonniers que l'émir avait conservés après le massacre dans un but de rançon, sont délivrés.

La situation n'en restait pas moins délicate. Nous attendions toujours l'action marocaine contre le rebelle. En décembre nous nous décidons cependant à autoriser le général Cavaignac à faire une entreprise sur la rive droite de la Moulouïa pour tâcher de saisir la Deïra, ou tout au moins pour ramener une partie de nos populations émigrantes qui faisaient elles-mêmes appel à notre intervention. (A la vérité les expéditions n'eurent pas toutes le résultat qu'on devait en espérer). Mais les croyant suffisantes pour déterminer le Sultan à agir de son côté, afin d'éviter de nouvelles incursions de notre part sur son territoire, le Gouverneur général ordonna au général Cavaignac de s'abstenir de toute nouvelle opération sur la frontière, ne voulant rien négliger pour éviter même l'ombre de complications.

Quant à Abdelkader, il ne semblait pas s'être soucié beaucoup de cette action du Maroc.

La Deïra qui avait paru d'abord avoir quelques inquiétudes avait été pleinement rassurée du côté du Maroc puisqu'elle s'était portée un peu plus loin sur la rive gauche de la Moulouïa, ce qui ne pouvait avoir d'autre but que de s'éloigner de nos coups. Mais ce qui prouvait encore mieux que tout autre chose qu'Abdelkader était plein de

fiâmes certains points[1]. Ces concessions devaient satisfaire son amour-propre et ménager sa situation aux

confiance sur les intentions ou sur l'impuissance de l'Empereur du Maroc, comme aussi sur les garanties que donnaient les tribus de la frontière marocaine, c'est que malgré nos deux expéditions connues longtemps à l'avance, il poursuivait obstinément le cours de ses projets contre l'Algérie et qu'il s'y maintenait autant qu'il le pouvait.

Chaque jour l'audace de son lieutenant Bou Hamedi, qui commandait des populations nombreuses, devenait plus grande. Il parcourait en maître toute la zone entre l'oued Kiss et la Moulouïa qui s'étend jusqu'au désert. Il y levait des contributions et des amendes sur toutes les tribus réfugiées. Oudjda que l'on eut pu appeler un nouveau Coblentz paraissait être une ville à lui (*).

Enfin cette action tant attendue de Moulai Abderrahman se produisit. Et deux ans et demi après la signature du traité de Lalla Mar'nia, Abdelkader, était pressé au Maroc par les troupes de l'Empereur, qui craignait enfin pour son pouvoir depuis qu'un de ses neveux avait rejoint la cause de l'Emir. Le 23 décembre 1847, notre rebelle redoutable se rendait au général Lamoricière.

1....... M. le général Cavaignac me fait connaître que le Caïd d'Oudjda et les personnes qui l'entourent n'ont pas dissimulé que quelqu'accident pourrait arriver au moment de l'entrevue, mais nos mesures sont prises pour être prêt à tout événement. Le général réunira pour cette circonstance 2.000 hommes d'infanterie et 400 chevaux réguliers, cette force sera bien suffisante. L'entrevue d'ailleurs sera fort courte. On la réduira autant que possible à l'échange des signatures des plénipotentiaires.

[Correspondance du Général de La Moricière commandant la Division d'Oran avec le Gouverneur Général de l'Algérie. Oran, 2 mars 1845.]

(*) Et cette situation était telle en avril 1846, que le duc d'Isly proposait alors de refouler la Deïra et les partisans de l'Emir jusqu'aux environs de Taza. C'était une opération profonde qui pouvait nous exposer à avoir affaire un jour donné à des réunions de 30 à 40.000 hommes, et pour cela le Gouverneur général estimait qu'il serait nécessaire d'obtenir du Gouvernement espagnol que Melila nous serve de point de ravitaillement et que l'on mette à notre disposition l'hôpital et peut-être quelques magasins. Cette proposition ne fut pas

yeux de ses sujets. La mise hors la loi d'Abdelkader par l'Empereur du Maroc ce n'était ni plus ni moins qu'une manière d'excommunication et qui devait tendre comme elle le fit à amoindrir l'autorité religieuse de notre rebelle. Mais en même temps que nous imposions cette condition au Sultan nous avons mis dans le traité (et de notre plein gré) que si Abdelkader poursuivi par les troupes marocaines tombait entre nos mains il serait traité avec égards et générosité, et cette déclaration spontanée nous l'avons faite par un motif politique pour couvrir jusqu'à un certain point l'Empereur marocain aux yeux de ses sujets par cette sorte de garantie ou de sauvegarde, pour le gouvernement qui acceptait la condition, de mettre Abdelkader hors la loi religieuse du pays.

En un mot nous nous considérions comme devant user avec la Cour de Fez de certains ménagements, comme ne devant jamais la pousser à bout[1], et même

[1] Enfin on peut rappeler que ce fut sur le 63e verset du chapitre VIII du Koran intitulé le butin.

« S'ils inclinaient à la paix (les infidèles), tu t'y prêteras aussi et tu mettras ta confiance en Dieu, car il entend et sait tout » que s'appuya Abderrahman pour se disculper aux yeux des Musulmans fanatiques de son entourage d'avoir traité avec la France. »

---

acceptée. En réalité la Deïra se trouvait à 25 lieues dans l'intérieur du Maroc. Elle eût été avertie et eût pu s'éloigner. En outre, une telle expédition était des plus dangereuses par les conséquences qu'elle pouvait avoir au profit d'Abdelkader. Il était bon cependant de noter ici cet incident. Il montre mieux qu'aucun commentaire l'appréhension judicieuse que l'on avait du rôle joué par Abdelkader dans l'orient du Maroc. Pour en arriver à envisager les possibilités d'une telle marche dans l'ouest, il fallait bien qu'en Algérie l'on ait conçu à ce sujet les craintes les plus vives.

lors de la guerre d'Isly nous ne voulûmes point traiter le Sultan marocain en ennemi qu'il s'agissait d'abattre. Et ce n'était pas la politique la moins habile que de vouloir qu'il ne restât entre ce souverain et nous que des rapports tranquilles et jusqu'à une certaine mesure des relations confiantes. Notre diplomatie chercha donc à éloigner les sentiments hostiles, amers, violents et ce fut là un des principaux motifs qui nous portèrent également à ne pas demander d'indemnité.

Les concessions que nous faisions ainsi, il faut l'avouer, ne nous paraissaient d'ailleurs pas aussi importantes qu'elles l'étaient en réalité.

C'est qu'à cette hâte, que nous avions d'en finir avec Abdelkader, était venue se joindre notre ignorance presque totale des choses du Sud. Rien ne nous la signalait. Et les renseignements que nous avions pu réunir ne servaient au contraire qu'à nous aveugler davantage.

Quatre ans auparavant nous avions demandé au vieux général turc Mustapha ben Ismaïl de nous dresser une carte de la frontière. Arrivé à Koudiyat el Debbagh, il s'était arrêté, disant : « Le pays au-delà ne peut se délimiter, c'est le pays des fusils. » et la seule inspection de ce document en révèle la valeur. — La reproduction ci-jointe a été faite d'après un fac-simile sur papier calque qui existe aux archives du Ministère de la Guerre. L'original aurait été déposé au bureau topographique de la division d'Oran, le 21 décembre 1840. A vrai dire, cette carte n'est qu'un croquis enfantin.

هاذ الحدود بين رعيت الترك

…t la Régence d'Alger sous les turcs

طابعنا هاذا شاهد علينا

Meza… la rivière de …

بني ازناسن

المزاوير
el mezaouyr

الواد متاع امناصب
La rivière de menasbekhir

اكديات الزي…
من جيهة الشرف
…e, le côté qui regarde l'est
…, et celui qui regarde l'ouest
…e. ces mamelons sont habités
…mel qui vont jusqu'au Beni

اعطية دشرة
Kabyles d'athya
nombreux villages

ذراع الدوم
Deraa el Doum, montagnes
habitées par el áachache des
les oulad mellouk

امسيردة
Kabyles de Mesirda

Ceci est le Fac simile par calque de
la pièce originale déposée par M. le lieutenant Gal
de la Moricière au bureau topographique d'Oran le
21 Décembre 1840

à la Magrena, le 5 Juin 1844
Le chef d'escadron d'état major
chargé du service topo. de la Pce d'Oran

Mais le cachet et la mention « Nous avons scellé le présent témoignage le 12 choual 1256, p. o. de Mustapha ben Ismael » ainsi que certaines indications très concordantes, particulièrement celle-ci : « Le désert — il n'appartient à personne » qu'on retrouve textuellement dans le traité, tout cela indique l'importance qu'on a donnée à ce document.

Le 9 juillet 1843, le général Pelet avait établi au Dépôt de la Guerre une note sur la frontière occidentale de l'Algérie et l'étude de cette note est également intéressante, car elle devait plus tard être jointe aux instructions que le Ministre de la Guerre fit remettre au général de La Ruë, le 10 janvier 1845. On s'y reporte notamment à l'ouvrage publié en 1834 par M. Graeberg de Hemso. Or, cet auteur, dont le livre a longtemps fait autorité et est encore cité en matière de géographie marocaine, ne connaissait pas le pays qu'il a eu la prétention de décrire. Chargé pendant de longues années de fonctions consulaires à Tanger, Graeberg paraît ne pas être sorti de Tanger, tous les détails qu'il donne sur l'intérieur sont empruntés à des renseignements fournis par des indigènes et surtout par les différentes communautés juives du Maroc. Son ouvrage abonde en erreurs les plus grossières et de tout genre ; de Slane et plus tard Tissot ont fait observer avec quelle circonspection il fallait le consulter.

Et trois jours avant la signature du traité, le 15 mars 1845, le général de Lamoricière, commandant la province d'Oran, écrivait au Ministre de la Guerre : « Au

» sud des populations que je viens d'indiquer (celles » situées à l'ouest du Djebel Amour) se trouve la plaine » de sables où les tribus ne peuvent plus camper avec » leurs troupeaux, que les caravanes seules peuvent » franchir, et qui forment, de notre côté, pour cette » cause, la véritable frontière sud de l'Algérie. A l'ouest » sont les populations nomades qui dépendent du » Maroc.[1] »

[1] Or nous savons que le général de Lamoricière s'était trouvé à Tlemcen au moment du passage du général de la Rüe se rendant à Lalla Mar'nia en vue de négocier le traité de délimitation. Il avait remis à notre plénipotentiaire un travail qu'il avait fait préparer sur les limites établies entre l'Empire du Maroc et la régence d'Alger sous la domination des Turcs. C'est de ce travail, qui devait évidemment contenir sur le sud les mêmes idées que la lettre dont nous citons ici un passage, que s'inspira le général de la Ruë pour la discussion et la rédaction des clauses de la Convention du 18 mars 1845.

En février 1866, le service de l'Algérie a fait verser aux archives historiques du Ministère de la Guerre un dossier intitulé : « Mission » de M. le Maréchal de camp de La Ruë, chargé d'établir les limites » entre l'Algérie et le Maroc et de conclure un traité de commerce » avec cette puissance ». Ce dossier qui comprenait 146 pièces a été réparti dans les papiers relatifs à l'Algérie. Le dépouillement de ces derniers se rapportant à l'époque où eut lieu la mission du général de La Ruë, c'est-à-dire de janvier à mars 1845, n'a fourni aucune indication nouvelle. Une lettre du général de La Moricière au maréchal Soult, en date du 25 février 1845, commence ainsi : « M. le Maréchal de La Ruë est parti pour Tlemcen le 17 du courant, » après avoir réuni tous les documents dont il pouvait avoir besoin » pour l'accomplissement de sa mission. » La suite de la lettre ne dit pas quels étaient ces documents.

La seule pièce présentant quelqu'intérêt est une « note sur la frontière occidentale de l'Algérie » établie au dépôt de la guerre par le général en 1843 et jointe aux instructions que le Ministre de la Guerre fit remettre au général de La Ruë, le 10 janvier 1845. — En



Héliog. Dujardin

Vue de la région au S

prise du sommet de



Cliché de M de La Martinière

au Sud de Teniet es Sassi

met de la crête Marocaine



Cliché de M. de La Martinière

Documents pour servir à l'Etude du Nord Ouest Africain — Tome II. page 27

D'autre part la situation des tribus, dont nous allions débattre le sort, n'était point faite pour nous mieux avertir. « Placées aux extrémités de deux États impuis-
» sants à les maintenir, elles restaient livrées sans frein
» aux instincts de pillage qui dominent chez tous les
» nomades, tiraillées par les influences religieuses qui
» ont une action si puissante sur leurs imaginations
» ardentes et satisfaites d'une vie de troubles, de dan-
» gers, d'aventures, préférables pour elles à un ordre
» de choses régulier qui eut pu paraître une atteinte à
» leur indépendance. Toutefois ces querelles soulevées

1872, les papiers du général de La Ruë, qui venait de mourir, furent remis aux Archives du Ministère de la Guerre ; on n'y trouva point d'étude relative aux limites de l'Empire du Maroc et de la Régence d'Alger sous la domination turque.

« Paris, 9 juillet 1843.

» *Note sur la frontière occidentale de l'Algérie.*

» En 1808, le capitaine Burel dresse la carte d'un pays entre Tanger, Fez et Méquinez.

» En 1832, le capitaine Tatareau donne une faible partie du cours de l'Aggierout, (*sic*) rivière qui, séparant près de la mer l'Algérie et le Maroc, coule dans.....

» En 1842, le commandant Gouyon fait une reconnaissance topographique de la province de Tlemcen, mais s'arrête sur le Djebel Zemidal, à trois lieues du ruisseau sur lequel il place les limites et qu'il appelle Menasseb el Khis.

. . . .

» Au surplus, tous ces documents indiquent les limites comme partant de la mer et s'élevant par une ligne plus ou moins sinueuse jusqu'à la chaîne du petit Atlas, qui dans cette partie est fort rapprochée de la mer..... laissant Oudjda à l'ouest.....

» L'ouvrage publié en 1834 par M. Græberg de Hemso, place la frontière près d'un cap de la Guardia à Trounit, (*sic*) entre la Molouya

» par des questions de jalousie ou d'intérêts, ces luttes » au bout desquelles venait toujours la razzia, *étaient » pour ainsi dire locales,* et l'un ou l'autre des gouver- » nements intéressés ne pouvait y voir aucune menace » sérieuse pour la tranquillité générale[1]. »

Aussi bien la domination des Turcs n'était là que fort précaire, à peu près nulle. Ces habitants du petit Désert (c'est ainsi que l'on appelait alors les Hauts Plateaux) ne consentaient à un simulacre de soumission qu'au moment des récoltes, et, une fois leurs approvisionnements rentrés dans leurs ksours ou villages fortifiés, ils s'enfonçaient dans les immenses steppes

et la Teyua (*sic*). Cette direction est la même que celle donnée en 1803 par la carte d'Ali-Bey, qui n'indique aucun point pour le tracé des limites.

. . . .

» La Malouja formait anciennement la frontière naturelle des Mauritanies Tingitane et Césarienne.

. . . .

» Conclusion. Dans l'incertitude où nous laissait la rareté des documents sur la position occidentale de l'Algérie et les différences qu'ils présentent, on doit d'abord rechercher et constater la position de l'Aggierout (*sic*) de M. Tatareau, ou Oued Menasseb-Khis de M. Gouyon qui paraissent être le même ruisseau ; on doit ensuite chercher dans les accidents de la montagne des points remarquables sur lesquels les limites puissent être assises. Il serait certainement préférable de les porter sur la Malouja qui est un fleuve assez considérable, même en prenant un des affluents orientaux qui remontent vers le désert d'Angad. Mais c'est une partie riche, importante, du territoire marocain, qu'on ne pourrait probablement pas avoir sans négociations. »

[1] (Général Chanzy. — Rapport sur la situation du sud de la subdivision de Tlemcen et sur la nécessité d'une réorganisation des populations sahariennes. 1870).

de leurs territoires pour y retrouver une complète indépendance jusqu'à l'année suivante. Il y a plus. Dès notre installation à Oran, à Tlemcen, ils cessèrent même cette peu compromettante démonstration. Soit par crainte, soit par fanatisme religieux, ils s'en allèrent, malgré les longueurs et les périls du voyage, les sacrifices d'argent, tirer leurs provisions du Maroc [1].

Nous devions donc, à de telles apparences, devant ce vide qui s'était fait devant nous, d'être facilement trompés et en croyant que ces régions méridionales n'étaient qu'un lieu de pacage commun aux deux empires, et dont la délimitation était inutile. Les archives turques, en outre, où nous cherchions à puiser quelque indication, ne pouvaient pas mieux nous éclairer, et sur ces choses du sud et même sur la frontière du Tell.

De frontière, telle que nous la concevons, il n'y en avait pas. C'était pour ainsi parler, une frontière flottante.

Avec nos habitudes d'ordre, de méthode et de précision en toutes choses, nous éprouvons toujours quelques difficultés à nous rendre un compte exact de la situation respective de deux États musulmans limitrophes en général et particulièrement de ceux de l'Afrique du Nord. Il en est là cependant des états

[1] (Extrait du Journal des opérations de la colonne expéditionnaire du colonel Géry (avril-mai 1845).

comme des tribus : celles-ci ont un territoire où depuis des siècles elles nomadisent mais les confins de leurs terres de parcours ne sont guère définis et c'est là une des causes principales de leurs luttes constantes avec leurs voisins pour la possession de ce « bled el baroud », pays de la poudre comme ils l'appellent.

La situation était la même entre les états, avec cette restriction cependant que leurs luttes, moins fréquentes, se produisaient généralement d'une façon inopinée, qu'ils prenaient souvent les armes les uns contre les autres sans guère de motifs apparents, qu'un but de conquêtes, et que bien des fois, leur campagne, arrêtée pour une cause quelconque, se terminait sans qu'aucun traité intervînt.

A une telle confusion dans les renseignements et les faits qui auraient dû nous guider, à cette ignorance où nous rejetait sans cesse ce qu'ils nous apportaient d'indécis ou de contradictoire, nous ne nous montrions pas, il faut bien le dire, autrement émus.

Ce désert, à nos yeux, figurait quelque chose comme une mer commune aux deux empires. Nos préoccupations, jusqu'alors, n'avaient pas dépassé le Tell où nous avions si fort à faire. Et nous n'imaginions pas que nous aurions un jour à nous avancer vers des contrées que nous jugions inhabitées, inhabitables, inconnues et fort lointaines. Nous pensions qu'à l'exemple des Turcs, nos prédécesseurs, nous restreindrions au Tell notre occupation. Les évènements ne nous avaient pas encore amenés à aborder, les Hauts

Plateaux [1]. Ils étaient pour nous le seuil du désert où les ressources devaient manquer presque complètement [2] et où des troupes ne pouvaient, croyions-nous alors, s'aventurer sans grandes difficultés [3].

[1] Nous venions de créer trois postes à la lisière des Hauts Plateaux: Tiaret, Saïda et Sebdou. Nous allions en créer (avril 1845) un quatrième à Daya. Cette ligne de postes semblait alors suffisante pour protéger nos établissements naissants du Tell contre les incursions des populations du sud.

[2] Quelles étaient, en 1845, les ressources de ces contrées méridionales, quelle était l'importance des populations nomades qui y habitaient, leurs richesses en troupeaux, etc. ? Nous l'ignorions complètement et *aucun document imprimé ou manuscrit de cette époque et des époques ultérieures jusqu'aux environs de 1860, n'indique que l'on ait cherché même approximativement à s'en rendre compte.*

Actuellement nous constatons que la population indigène qui occupe la partie de la division d'Oran située au sud de la ligne Sebdou, Saïda, Tiaret, est, en chiffres ronds de 100.000 âmes et qu'elle possède (1894) 78.702 chameaux, 40.814 bœufs, 1.215.175 moutons et 23.676 chèvres.

[3] D'ailleurs nous hésitions à nous lancer vers ces régions inconnues où les Turcs, nos prédécesseurs, n'avaient jamais fait que passer. Cependant, depuis notre récente installation à Tiaret, les Harrar s'étaient soumis et le Cheikh du Djebel Amour, Djelloul ben Iahia avait fait des offres de soumission. De semblables ouvertures avaient enfin été faites à la fin de 1844 par les Hamian Cheraga (Trafi).

Un mois après la signature du traité de 1845, nous lancions notre première colonne sur les Hauts Plateaux. Le colonel Géry, qui la commandait, visitait successivement Stitten, R'assoul et Brezina. C'était la première fois que nous nous trouvions en contact dans leur pays même avec les Oulad Sidi Cheikh et les Trafi (Hamian Cheraga). Nous n'avions eu jusqu'alors que quelques pourparlers avec un notable des Derraga (Trafi) nommé Bou Douaïa.

Mentionnons cependant que dans une lettre en date du 10 janvier

Enfin nous ne traitions peut-être pas sans esprit de retour[1]. Les circonstances paraissaient comporter, en même temps que la nécessité de hâter la conclusion des négociations, la prévision de nouvelles complications, qui nous eussent permis de revenir, mieux informés et plus forts, sur ce que nous paraissions abandonner. En tous cas, nous pensions que trop demander serait ne rien obtenir.

De leur côté les plénipotentiaires marocains, servis par les circonstances, de la situation politique, se prévalant de notre hâte, de notre espèce d'indifférence envers les choses du Sud, volontairement ou non, en profitèrent. Leur mauvaise foi les aida et aussi ceux-là mêmes des agents à qui nous dûmes recourir pour nous éclairer. Et encore ne peut-on parler de mauvaise foi

1845, adressée au Ministre de la Guerre, le général de La Moricière, commandant la division d'Oran, annonce que l'Agha Taïeb ben Guernia a été envoyé avec une centaine de chevaux chez les Hamian Cheraga et Gharaba pour faire acte d'autorité sur eux en réclamant le paiement de l'impôt Zekkat.

1 ... Comme j'en ai toujours été convaincu l'intention de ce prince (Moulai Abderrahman) est de revenir sur le traité de délimitation dans lequel nous avions inséré deux ou trois articles essentiels, indispensables même, mais qui lui portent ombrage et qui blessent son orgueil musulman. Il a donc prescrit à Bouselham de refaire une autre convention, de n'accepter que la délimitation du Tell, de rejeter celle du Désert et d'éloigner tous les articles relatifs aux tribus et aux droits de souveraineté sur elles...

[Archives du ministère des Aff. Étrangères. Correspondance du Consulat général de Tanger. Lettres de M. Léon Roches en mission à Larache (juin 1845) à M. De Chasteau chargé d'affaires à Tanger].

évidente, de mensonge flagrant qu'en ce qui concerne les Oulad Sidi Cheikh R'araba et Figuig[1]. Cette oasis quand elle n'était pas indépendante avait de tout temps relevé du royaume de Tlemcen. Les Oulad Sidi Cheikh R'araba étaient incontestablement algériens. Pour les autres tribus, ainsi que pour leurs territoires, le doute était admissible même chez les notables musulmans appelés à se prononcer. La situation des nomades si indépendante, ainsi que nous venons de le voir, vis à vis des Turcs et du Maroc, autorisait à les croire de bonne foi ; d'ailleurs, une fausse déclaration était légère à des musulmans témoignant de la non appartenance aux chrétiens de populations musulmanes.

C'étaient là, il faut l'avouer, de fort mauvaises conditions générales pour traiter. Elles eussent été bien meilleures si nous avions eu le temps ou la bonne fortune de prendre connaissance des écrits des historiens arabes espagnols. Leurs enseignements nous eussent grandement profité car une analyse succinte de ces ouvrages aurait d'autant mieux fait saisir les erreurs qui devaient entacher le traité[2].

[1] Figuig était déjà renommée aux temps anciens de l'écrivain Ibn Khaldoun qui la place à six journées au midi de Tlemcen ; elle était considérée comme une des principales villes du désert et jouissait alors d'une entière indépendance.

[2] C'est ainsi que l'auteur de l'histoire des Berbères, Ibn Khaldoun, qui vivait au XIVe siècle, avait écrit : La Moulouïa, une des limites » du Maghreb el Aksa, est un grand fleuve qui prend sa source dans » les montagnes au midi de Taza......... De la montagne qui donne

Ces renseignements, au moment de la signature du traité de Lalla Mar'nia, nous les ignorions. Ce furent,

» naissance à la Moulouïa sort un autre fleuve appelé, encore aujour-
» d'hui, le Guir (*) qui se dirige vers le midi, en dérivant un peu
» vers l'Orient. Après avoir coupé l'Areg et traversé successivement
» Bouda et Tementit, il se perd dans les sables, auprès de quelques
» autres bourgades entourées de palmiers, à un endroit appelé Regan.
» C'est sur cette rivière que s'élèvent les bourgades de Guir.

« Derrière l'Areg, et à l'orient de Bouda se trouvent les bourgades
» de Teçabit, Ksour qui font partie de ceux du Sahra. Au nord-est
» de Teçabit sont les bourgades de Tigourarin dont on compte plus
» de trois cents, elles couronnent le bord d'une rivière qui coule de
» l'ouest à l'est. » (**)

Marmol qui écrivait vers 1550, est plus explicite, sinon plus exact ; il indique avec précision la limite ouest des possessions des Souverains de Tlemcen dans les régions de l'extrême-sud, mais il la porte beaucoup plus à l'ouest. D'après l'auteur espagnol, le royaume de Tlemcen
» a, au couchant, le royaume de Fez, dont il est séparé par deux
» rivières : l'une que l'on appelle Ziz et qui naît des montagnes des
» Zénègues et passant par la ville de Garcyluuïn (Gers sans doute) et
» par les États de Quinessa, de Metagara et de Reteb, se va rendre à
» Sugulmesse et, de là, dans les déserts où elle se convertit en lac.
» L'autre rivière est nommée Muluye (la Moulouïa), elle descend du
» Grand Atlas, et, courant vers le Septentrion, se va rendre dans la
» Méditerranée près de la ville d'One (***). Ce royaume a pour limites
» au levant... .....; au midi, il a le désert de la Numidie (le Sahara
» au quartier des Maurabitains (les Mozabites). »

Or nous savons que l'oued Ziz prend sa source dans le Djebel el Aïachi (d'où sort également la Moulouïa) chez les Aït Addidou, et qu'il arrose un certain nombre de districts, dont les cinq premiers sont presque exclusivement habités par les Ait Izdek, les Zénègues sans

---

(*) Par ces mots Ibn Khaldoun semble indiquer que le Guir portait le même nom dans l'antiquité. Aussi la critique moderne l'a-t-elle identifié avec le Ger de Pline.

(**) Ibn Khaldoun. Tome I, page 195 et suivantes.

(***) Honeïn qui, contrairement à ce que dit Marmol, est assez éloignée de l'embouchure de la Moulouïa.

comme nous l'avons indiqué, de notables indigènes, tels que le caïd de Tlemcen, Si Ammadi Sakal, et

doute de Marmol. Ces districts sont ceux de Ziz, de Gers, de Tiallalin, d'El Kheneg, de Ksar-es-Souk, de Medaghra, de Reteb, de Tizimi et du Tafilalet. (*)

Mais où nous pouvons puiser les enseignements les plus précis c'est dans l'historique des faits qui se sont déroulés dans les contrées du sud depuis le moment où l'empire almohade s'est démembré au profit de trois dynasties nouvelles formées de ses débris : les Hafsides de Tunis, les Mérinides de Fez et les Beni Zian de Tlemcen.

Depuis plusieurs générations déjà, les chefs des Abdelouad (Zenata) qui allaient former la nouvelle dynastie des Beni Zian, gouvernaient à Tlemcen, pour le compte des Almohades. Quand leur premier prince Iar'moracène ben Zian songea à se déclarer indépendant, il trouva chez les deux fractions des arabes Makil, les Doui Obeïd Allah et les Doui Mansour (Monebatte) établies au sud de Tlemcen, des auxiliaires

(*) D'où pouvait venir chez les auteurs anciens cette indécision sur les limites existant dans le sud, entre des régions qui, au temps des Romains, formaient la Maurétanie Césarienne et la Maurétanie Tingitane et qui depuis ont constitué le Maghreb el Oust et le Maghreb el Aksa ? C'est que, à l'époque où vivaient ces écrivains, les princes musulmans qui régnaient à Tlemcen, comme les Turcs qui allaient leur succéder, agissaient en maîtres dans le Tell, tandis que dans le sud, ils ne parvenaient à exercer qu'une action purement nominale et passagère sur des populations qui ne se soumettaient qu'au vainqueur du moment. De même les Souverains du Maroc, occupés presque constamment à lutter contre des compétiteurs, s'étaient vus forcés jusqu'alors à se désintéresser presque complétement de ces régions limitrophes.

Déjà les Romains restreignant à peu près leur occupation à la région tellienne, n'avaient fait que de rares expéditions dans le sud. Pline parle de l'une d'elles dans les termes suivants : « Suetonius Paulinus, le premier des Généraux romains » qui ait dépassé « l'Atlas (*) rapporte qu'au delà, jusqu'à un fleuve qui porterait » le nom de Ger, on traverse des déserts couverts d'un sable noir, au milieu » duquel s'élèvent d'intervalle en intervalle des rochers comme brûlés : que ces » lieux sont inhabitables, à cause de la chaleur, même en hiver et qu'il l'a » éprouvé. » (**)

(*) Cette expédition eut lieu en l'an 41. Elle fut provoquée par la révolte de l'affranchi Œdemon, à la suite de l'assassinat du roi Ptolémée, et se termina par la réduction de la Maurétanie en province Romaine.

(**) Pline. Livre V - 1. Ainsi que le fait remarquer Duveyrier (Touareg du Nord, page 481), en citant ce passage. Pline affirme ici que le pays n'avait alors que de rares habitants.

l'agha de la montagne de l'ouest, Si ben Abdallah, qui

précieux. Aussi lorsque vers 1262, les Monebatte parvinrent à s'emparer de Sidjilmassa, c'est à Iar'moracène qu'ils offrirent leur conquête. Celui-ci s'empressa de prendre possession de cette nouvelle province et y installa comme Gouverneur, son fils Iahia. Mais dix ans plus tard (1273) le Sultan Mérinide, Abou Ioussof, vint mettre le siège devant la place et l'enleva d'assaut après un siège d'un an. (*) Quelques années après (1282) Iar'moracène profitant de l'anarchie qui régnait en Ifrikia, sur le territoire hafside, s'avançait jusque chez les Arabes Zor'ba de Hamza et de Titeri. Bien accueilli par ces nomades, il songea à s'en faire des auxiliaires dévoués en leur concédant des terres dans l'ouest de ses états. Quelques fractions de ces Arabes répondirent à son appel : ce furent les Hamian, de la tribu des Iézid, et une partie des Amer : les Mehaïa, famille originaire d'Athbedj, qui s'étaient fondus parmi les Zor'ba, suivirent le mouvement. Iar'marocène installa ces trois importantes tribus arabes au sud de Tlemcen refoulant vers Sidjilmassa les Monebatte et les Doui Obéïd Allah. (**) C'est avec l'aide de ces tribus arabes que les Beni Zian vont pouvoir se maintenir à Tlemcen contre les attaques incessantes des Souverains marocains. Souvent ceux-ci franchissant la Moulouia viendront les assiéger dans leur capitale et parcourront, en vainqueurs, tout le pays entre l'Oued Za et la mer. Mais jamais ils ne se risqueront, tant que les Beni Zian seront maîtres de Tlemcen, à porter leurs armes dans les régions du Sud.

Les Turcs qui se substituent aux Beni Zian continuent à soutenir la lutte contre les Sultans de l'Ouest. Leur action sur les nomades du Sud, qui supportent impatiemment leur domination, si éloignée qu'elle soit, n'est plus aussi efficace que celles de leurs prédécesseurs.

(*) Septembre 1274. — Le Sultan Abou Ioussof disposait pour ce siège d'un engin de guerre d'un nouveau genre lançant de son âme, au moyen d'une poudre inflammable, du gravier, du fer et de l'acier.

(**) Les Monebatte (Doui Mansour) et les Doui Obéïd Allah restèrent dans ces régions méridionales jusqu'en 1858. A cette date Abou Hamou II, un des successeurs d'Iar'marocène, qui venait de reconquérir son trône grâce à leur appui, installa les Doui Obéïd Allah, sur la rive droite de la Moulouïa, depuis son embouchure jusqu'à l'Oued Za, et les Monebatte le long du cours de cette dernière rivière. Les Doni Obéïd Allah sont connus aujourd'hui sous le nom d'Angad et les Monebatte sous celui de Hallaf.

nous désignèrent celles des populations du sud que

Aussi à deux reprises différentes, voyons-nous les Marocains, venir guerroyer dans le Sud Algérien.

La première fois en 1647, Moulai M'hammed, le chérif saadien, qui n'est encore maître que du Tafilalet, descend la vallée de la Moulouïa et vient occuper Oudjda. Il y passe l'hiver après avoir soumis les tribus environnantes, puis s'avançant sur les Hauts Plateaux au sud de Saïda, il opère une grande razzia sur les Harrar. Cet important succès attire à lui les tribus sahariennes. Le Cheikh des Hamian, Mahmoud, lui apporte la soumission de cette grande tribu. Cet exemple est suivi par les Mehaïa et les Dakhila. Grâce aux nombreux cavaliers fournis par les nomades nouvellement soumis Moulai M'hammed se porte sur le Tell et s'attaque aux Soueïd, aux Hoceïne, aux Houaret, et aux Hachem. Puis les chassant devant lui, il les contraint à chercher un refuge dans le Djebel Rached (Djebel Amour). Continuant alors ses conquêtes, il s'avance jusqu'à Aïn Mahdi et Laghouat, recevant constamment de nombreuses soumissions. Il arrête enfin à Laghouat sa marche triomphante pour rentrer à Oudjda, chargé de butin, et regagner bientôt le Tafilalet, annonçant toutefois l'intention de reparaître dans ces régions au printemps suivant. D'autres conquêtes allaient l'empêcher de mettre ce projet à exécution.

Ce ne fut qu'en 1679, que les Marocains reprirent le chemin du Sud Algérien. Moula Ismaël ayant alors envahi ces régions vit bientôt son armée se grossir des contingents des tribus arabes qui y nomadisent, impatientes du joug des Turcs ou attirées par l'espoir du butin. C'étaient les Segouna, les Doui Menia, les Dekhiça, les Hamian, les Amour et les Oulad Djerir (*) auxquels se joignirent les Beni Amer, les Harrar et les Hachem, Guidé par ces nomades, Moula Ismaël s'avança jusqu'au Djebel Amour. Mais arrivé à Elgouia (Gouïaa) sur le Chélif, il se trouva en présence d'une colonne turque. Ses auxiliaires

(*) Parmi toutes ces tribus, la seule qui ait pu subir réellement l'influence des Souverains marocains est celle de Doui Menia. En effet, ces nomades ont des relations constantes avec les maîtres du Tafilalet où ils possèdent de nombreuses propriétés principalement dans le district d'El R'orfa. C'est avec l'aide des Doui Menia comme nous le verrons, que le Sultan Moulai Sliman occupa Figuig en 1806.

nous étions en droit de réclamer comme algériennes et

arabes effrayés par la détonation de l'artillerie du dey, prirent la fuite sans combattre, laissant le Sultan réduit à ses troupes régulières. Moula Ismaël trop faible pour lutter seul, se vit dans l'obligation d'accepter la paix que lui offraient les Turcs.

Ainsi que nous venons de le voir dans ce rapide exposé historique, les Souverains du Maghreb n'ont paru qu'à deux reprises différentes sur les Hauts Plateaux au Sud du Teniet Es Sassi, sous Moulai M'hammed et sous Moula Ismaël. Mais si nous savons que pour la première expédition, leur attaque partait d'Oudjda, nous ignorons quel fut exactement le point de départ de la seconde. (*)

Quoi qu'il en soit, ces expéditions des Sultans marocains ne devaient laisser aucune trace dans la région immédiatement au Sud, du Teniet es Sassi. Et si les chérifs les avaient entreprises, c'était surtout pour donner satisfaction à leur désir de conquête et aussi, peut-être, pour répondre aux vœux des tribus nomades de ces contrées qui supportaient difficilement le joug, pourtant bien léger, des Turcs. C'est dans ces conditions qu'ils s'étaient laissé entraîner momentanément en dehors de l'objectif habituel des Souverains du Maghreb,

(*) Mercier (*Histoire de l'Afrique Septentrionale*, Tome III, page 289) indique que Moula Ismaël se transporta « dans les régions sahariennes du Haut Moulouïa » pour s'avancer de là vers l'Est. Il a puisé, ainsi qu'il l'a fait connaître dans une note, les renseignements qu'il donne sur cette expédition : 1° dans le Nozhet el Hadi, dont les indications sont fort vagues et parfois erronées puisque l'on y trouve que Moula Ismaël avait conquis tout le pays jusqu'à Biskra, tandis que arrêté par les Turcs sur le Chélif, il dut se retirer en abandonnant ses conquêtes. 2° dans le Et Tordjeman, où il est dit, (traduction Houdas, page 32) à propos de cette expédition. « Une nouvelle campagne fut entreprise l'année suivante en » 1090 (1679) dans l'est, sur la route du Sahara. » Or parmi les tribus qui fournirent des contingents à Moula Ismaël, figurent les Doui Menia, les Oulad Djerir et les Amour. D'autre part nous savons par l'auteur d'Et Tordjeman lui-même, que Moula Ismaël occupa Figuig à une époque qu'il a omis d'indiquer. Il paraît probable que cette occupation se produisit lors de l'expédition de 1679, Moula Ismaël, ayant alors remonté la Moulouïa, c'est-à-dire « la route du Sahara », se serait porté sur l'oued Guir chez les Doui Menia et les Oulad Djerir, d'où il aurait gagné Figuig, ramassant sur sa route les contingents de toutes les tribus qu'il rencontrait et qu'il contraignait à le suivre, Amour, Hamian, etc., en appelant à lui toutes celles qui étaient mécontentes du joug des Turcs ou avides de pillage.

celles aussi que nous devions en toute justice reconnaître comme marocaines.

objectif qui les avait toujours conduits, à l'époque des Beni Zian comme au temps des Turcs, à chercher à se maintenir sur la rive droite de la basse Moulouia, afin de donner à leur empire une sécurité qui lui faisait défaut par suite du manque d'obstacles naturels entre Lalla Mar'nia et Fez. (*)

Du reste, si les souverains du Maghreb ont souvent franchi la Moulouïa dans son cours inférieur pour porter leurs armes dans le Tell algérien actuel, par contre ils n'ont jamais cherché à utiliser la vallée de la Moulouia, quand ils ont été amenés à y opérer, pour envahir directement les plateaux situés à l'est, c'est à dire la région du Dahra et le Sud oranais. Tous les historiens nous parlent en effet des fréquentes expéditions des Sultans dans la haute vallée du fleuve contre les populations berbères qui l'habitent. Ils nous montrent l'intérêt que ces souverains avaient à maintenir toujours libre la route d'accès du Tafilalet (**) et du Sahara. Mais aucun d'eux ne nous fait

(*) Nous voulons parler de la longue trouée qui unit Fez à Lalla Mar'nia.

Une autre considération devait encore entraîner les Souverains marocains à s'établir solidement sur la rive droite de la basse Moulouia c'est que, maîtres de la haute vallée de ce fleuve, ils avaient besoin d'éloigner le plus possible de cette région tout danger d'invasion, c'est à dire la possibilité de se voir couper toute communication avec le Tafilalet et, en général, avec le Sahara.

C'est sans doute pour ces motifs que les anciens Souverains de Maghreb considéraient la position de Taza comme des plus importantes et qu'ils n'en confiaient jamais le commandement, ainsi que nous l'apprend l'auteur du Nozhet el Hadi (Traduction Houdas, page 284) « qu'à des serviteurs intimes dont l'affection, le zèle et le dévouement étaient assurés. »

(**) C'est qu'en effet la liberté d'accès de cette voie de communication est une des conditions d'existence des oasis de l'oued Ziz et du Tafilalet. Aussi loin que nous remontions dans l'histoire de ces régions, nous voyons qu'une sorte de dépendance intime à toujours uni la haute Moulouia aux oasis sahariennes situées au Sud. Au début de la conquête musulmane, vers 750, nous trouvons les berbères Miknasa, maîtres de la haute vallée du fleuve qui étendent leur influence sur les oasis du désert marocain. Plus tard, vers 909, la dynastie des Beni Midrar, qui règne à Sidjilmassa, exerce sa domination sur les tribus miknasiennes de la haute Moulouia. Plus tard encore, les chérifs filali, partis du Tafilalet, ont la même préoccupation. C'est d'abord sur la haute Moulouïa que Moulai M'hammed, le véritable fondateur de la dynastie, dirige sa marche. Ses successeurs sont constamment à guerroyer dans ces régions élevées contre le

Les articles 4 et 5 de la convention furent donc

voir les Sultans marocains cherchant à étendre leur domination (*) sur les tribus qui nomadisent à l'est de cette même vallée de la Moulouia supérieure. (**)

Il en fut de même pour les régions placées au Sud-est de ce cours d'eau. Les premiers Souverains marocains n'avaient jamais songé a y asseoir leur autorité. Mais sous les chérifs filali, la situation se modifie : les souverainetés locales qui depuis des siècles avaient successivement surgi au Maghreb, disparaissent peu à peu et bientôt l'autorité du Sultan prédomine seule. Sans les compétiteurs qui surgissent fréquemment dans la famille impériale elle-même, sans l'esprit d'indépendance des populations qu'il faut sans cesse réprimer, l'unité de l'empire serait à peu près complète. Trois fois cette unité se produit sous les règnes glorieux d'Abou El Abbas Ahmed el Mansour (1578-1603), de Moula Ismaël (1672-1727) et de Moulai Slimane (1792-1822) et chaque fois les Sultans maîtres à peu près incontestés du Maghreb, vont porter leurs armes dans les régions du Sahara placées au Sud-Ouest des Hauts Plateaux algériens, (***)

Berbères qui les habitent. Citons, par exemple les expéditions d'Er Réchid en 1669, de Moula Ismaël, en 1692, de Moulai Slimane en 1803, en 1808 et en 1819, et, plus prés de nous encore, celles de Moulai Hassan en 1877 (où une garnison fut installée à Ksabi ech Cheurfa) en 1884 et en 1887.

(*) Sauf Moula Ismaël ainsi que nous avons cherché à l'établir dans une note précédente. Ce souverain en prenant pour bases d'opérations l'Oued Guir, de préférence à la basse Moulouïa, comme l'avaient fait ces prédécesseurs, semble avoir voulu grouper autour de lui les grandes tribus nomades du Sud afin d'en mieux utiliser les forces pour atteindre les Turcs qu'il espérait prendre au dépourvu. Il était à craindre d'autre part qu'en prononçant son attaque directement de la haute Moulouia vers l'est, il risquât de se heurter, réduit à ses propres forces, aux Berbères qui habitent le flanc droit de la vallée comme les Aït Tser'rouchen, et que le succès de son expedition fut compromis, dès le début, par une défaite.

(**) Il ne faudrait cependant pas en inférer que les nomades des Hauts Plateaux ne se sont jamais trouvés en contact avec les Marocains. Nous n'en voulons pour preuve que le passage suivant du « Moniteur Algérien » du 10 Janvier 1844. Ce journal, organe officiel de la Colonie, résumant les faits accomplis dans l'ouest durant les derniers mois de 1843, écrivait à propos des Hamian : « Cette grande » tribu limitrophe qui n'a jamais reconnu l'autorité d'aucun souverain, était pour » le moment en hostilité avec le Maroc. »

(***) C'est à dire dans la région que le traité de 1845 considère comme inhabitable et où il trouve toute délimitation superflue.

consacrés au partage des tribus et des ksour du Sud.

cherchant moins à soumettre les tribus qui les parcourent qu'à occuper les ksour qui s'y trouvent, Mais leur autorité dans ces contrées est tout éphémère, car à peine le Sultan est-il parti que nomades et ksouriens reprennent leur antique indépendance.

Les historiens nous ont conservé le souvenir des expéditions entreprises par les Souverains marocains dans cette partie du Sahara qui commence à Figuig et finit au Tidikelt. Elles sont, comme nous allons le voir, fort peu nombreuses. Pour en faciliter l'exposé, nous les diviserons en trois groupes distincts : 1° les expéditions dont Figuig était l'objectif ; 2° celles qui étaient dirigées sur l'Oued Saoura ; 3° celles enfin qui avaient pour but la conquête du Gourara et du Touat.

1° *Expéditions sur Figuig.* — D'après l'auteur d'Et Tordjemane, le Sultan Moula Ismaël, à une date qu'il n'indique pas envoya une expédition, pour occuper Figuig. Une garnison d'abid (soldats nègres) y fut laissée. (*)

Ce ne fut qu'en 1806 que les Marocains reprirent le chemin de Figuig. Moulai Slimane qui régnait alors à Fez, envoya un de ses amels s'en emparer avec l'aide des Doui Menia. « L'amel perçut les » impôts, prit possession du château impérial qui se trouvait dans la » ville et le rendit aux Abid, ses anciens occupants au temps du » Sultan Ismaël. » (**)

2° *Expéditions sur l'oued Saoura.* — L'auteur d'Et Tordjemane est encore le seul qui fasse mention d'expéditions envoyées dans cette région. D'après lui ces expéditions au nombre de deux ont eu lieu

(*) Et Tordjemane traduction Houdas, page 189. Nous avons indiqué précédemment les raisons qui nous amenaient à placer cette expédition en 1679. En occupant Figuig, à cette époque, comme nous le supposons, Moula Ismaël, assurait sa retraite en cas d'échec dans la campagne qu'il entreprenait sur les Hauts Plateaux algériens.

(**) Et Tordjemane, loc. cit.

Il n'existe plus trace de ce château impérial, si tant est qu'il ait jamais existé autre part que dans l'imagination de l'auteur d'Et Tordejamane. En tous cas les indigènes de l'oasis n'en ont même pas gardé le souvenir. Il est probable qu'en passant à Figuig comme nous l'avons supposé au début de sa campagne de 1679, Moula Ismaël y laissa une garnison et que forcé de se retirer après son échec d'Elgonia, il reprit le chemin de Figuig dont la garnison le suivit dans sa retraite.

Il y fut spécifié que les tribus dépendant du Maroc

sous le règne de Moulai Slimane. Elles sont par suite de dates relativement récentes.

La première eut lieu en 1801, l'armée chérifienne après avoir parcouru le Sous, le Dra et le Tafilalet, s'avança jusqu'à l'Oued Saoura. Toute la contrée visitée depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oued Saoura « fut ouverte aux négociants et aux voyageurs qui purent, sans être inquiétés, aller de ksour en ksour et de province en province. » (*)

Deux ans après (1803), Moulai Slimane placait l'amel du Sahara, Dahman es Souëdi, à la tête d'une nouvelle expédition qui gagna le Tafilalet par la haute Moulouia. Un détachement fut envoyé sur l'oued Saoura pour faire rentrer les impôts et assurer la sécurité des routes.

3° *Expéditions au Gouara et au Touat.*— En 1315, le mérinide Abou Ali, ayant reçu de son père le Sultan Abou Saïd, la souveraineté de Sidjilmassa, vint aussitôt en prendre possession. Il organisa le pays et prenant à sa solde les « arabes nomades de la tribu de Makil, il » s'empara des places fortes du désert, réduisit les bourgades de » Touat, de Tigourarin (Gourara) et de Tementis. » (**)

Cette expédition au Gourara est la seule qui soit mentionnée par les historiens arabes avant l'avènement des chérifs saadiens. Elle ne fut entreprise du reste que par un souverain local dont la royauté éphémère disparait avec lui, en même temps que le Touat et le Gourara, s'ils ne l'avaient déjà fait, reprenaient leur indépendance.

Ce ne fut qu'en 1581 que le chérif Abbou el Abbas Ahmed el Mansour conçut le projet de s'emparer du Touat et de « Tigourarin ». L'expédition fortement organisée fut confiée aux deux meilleurs généraux du Sultan ; l'armée marocaine atteignit les oasis du Gourara et du Touat après soixante-dix jours de marche. Sommés de se rendre, les habitants refusèrent. Il fallut donner l'assaut à chaque oasis qui toutes furent défendues avec le plus grand courage, mais la victoire resta enfin eux troupes chérifiennes. (***)

Après cette expédition, il ne semble pas que l'autorité des Sultans

---

(*) Et Tordjemane, traduction Houdas, p. 183.

(**) Ibn Khaldoun, Tome IV, page 194).

(***) Mercier. — hist. de l'Afrique Septentrionale, Tome III, page 157. — Nohzet el Hadi, traduction Houdas, pages 154 et 155. L. Godard, Description et histoire du Maroc, page 475.

étaient : les Mbeïa[1], les Beni Guil, les Hamian Djembâ, les Eumour Sahra[2] et les Oulad Sidi Cheikh R'araba,

ne soit maintenue longtemps au Touat et au Gourara. Les luttes intestines qui allaient désoler le Maghreb devaient contraindre ces souverains à abandonner toute action sur des régions aussi éloignées. Le chérif Moula Ismaël, tout à sa lutte contre les Turcs, put évidemment, nous l'avons vu, occuper Figuig, mais il ne tourna jamais ses vues vers le Gourara et le Touat. Ce ne fut qu'en 1808 que Moulai Slimane reprit le chemin de ces contrées, où il dirigea lui-même, nous apprend l'auteur d'Et Tordjemane, une expédition heureuse au cours de laquelle, il contraignit les habitants à lui verser l'impôt. (*)

Du rapide exposé historique que nous venons de faire, nous pouvons hardiment conclure que les Marocains, avant l'arrivée des Français en Algérie, n'avaient jamais fait que très passagèrement acte d'autorité sur les régions limitrophes du sud oranais actuel, depuis le Teniet es Sassi jusqu'au Touat. En outre si, à de rares intervalles, les maîtres du Maghreb, ont pu porter leurs armes dans ces contrées et y occuper momentanément certains points, sans jamais étendre leur antorité sur l'ensemble du pays à la fois, leur domination n'y fut qu'éphémère ; elle disparaissait dès qu'ils s'étaient éloignés. Nous avons vu également que toutes ces régions étaient en dehors de la sphère d'action habituelle des Sultans et que le petit nombre d'expéditions qu'ils y ont faites se sont produites presque toujours et précisément à l'époque où leur puissance était à l'apogée. Assez forts à ce moment là pour établir une apparente tranquillité à l'intérieur, ils avaient besoin pour la maintenir d'occuper l'esprit remuant de leurs sujets en les entraînant vers de nouvelles conquêtes.

[1] Ce sont les Mehaïa que le traité désignait ainsi. Nous avons vu, tome I[er], page 34, à la note I, que nous aurions pu faire valoir des droits incontestables sur cette tribu, lors de la signature de cette convention.

[2] Ce sont les Amour.

La méconnaissance que l'on avait alors des choses du Sud Oranais, s'étalait en tout et à chaque propos dans ce traité, c'est ainsi que

(*) Et Tordjemane, traduction Houdas, page 189.

et que celles dépendant de l'Algérie étaient : les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, et tous les Hamian, à l'exception des Hamian Djembâ susnommés.

Pour les Ksour, deux étaient reconnus marocains,

les Amour attribués au Maroc ont leurs greniers et magasins de provisions dans les villages qui ont été laissés à l'Algérie dont ils habitent les environs et où ils possèdent au surplus la majorité des jardins.

Peu après le traité le général Pélissier écrivait :

« Dans les régions sahariennes le traité de 1845 a laissé se créer » plusieurs anomalies. C'est ainsi que les Djemba, fraction des » Hamian R'araba, relèvent du Maroc. Cependant cette fraction » campe toujours au milieu des Chafaa sur notre territoire, elle a » toujours fait avec eux ses approvisionnements dans le Cherg (*) » du temps des Turcs comme sous la domination d'Abdelkader, » elle payait le Zekkat à l'Algérie. C'est ce que peuvent témoigner » de nombreux rekkas (**), autrefois employés au paiement de l'impôt » et qui se trouvent aujourd'hui à Tlemcen. Ces Djemba devaient donc » rentrer sous notre domination, leurs chefs, qui ont eu avec nous » de fréquents rapports, sont disposés en notre faveur et ne feront » certainement aucune opposition du jour où l'influence hostile de » l'empereur du Maroc et les intrigues de Sidi Cheikh ben Taïeb » n'empêcheront plus les Chafaa dissidents de nous revenir.

» Quant au malentendu concernant les Oulad Sidi Cheikh R'araba. » La clause de la convention qui a donné lieu à cette erreur, n'a été » ambiguë que pour nous : ni la cour de Fez, ni les Oulad Sidi » Cheikh n'y ont vu, dans l'origine, matière à équivoque. Moulai » Abderrahman a déclaré à la tribu qu'ancienne raya des Turcs et » vivant sur le territoire français, elle était sujette de la France. La » tribu nous a été soumise deux ans; deux ans elle nous a payé » l'impôt, c'est d'Oran qu'est partie la fausse interprétation du traité; » c'est ici que le mot fraction R'araba des Oulad Sidi Cheikh, au » lieu de ne désigner que la portion de cette tribu religieuse qui

(*) L'Orient, par opposition au R'arb, l'occident, le Maroc.

(**) Courrier, émissaire ; au sens littéral : coureur à pied.

c'était Ich et Figuig, et sept algériens, Aïn Sefra, Sfissifa, Asla, Tiout, Chellala, El Abiod et Bou Semr'oum.

» habite Figuig, a commencé à être appliqué à une partie de nos » rayas d'El Abiod qui n'est R'araba que par rapport à El Adiod (*).

De son côté M. Bourée, Ministre plénipotentiaire à Tanger, écrivait à la même époque :

» Pour les Hamian Djemba, ils sont nomades ; de tout temps, ils » ont erré dans le Sahara marocain et le Sahara algérien. Autrefois, » ils dépendaient des beys, cette tradition les rapprochait de nous, » mais, d'autre part, le traité les attribue à l'empereur du Maroc, » disposition à laquelle ils n'ont naturellement pris aucune part. » Aujourd'hui les Hamian sont venus et paraissent s'être décidément » fixés sur la partie du territoire saharien où il est entendu que nous » dominons ; ils ne paient rien à l'Empereur qui ne les fait pas » rechercher si loin. Etrangers accueillis chez nous, ils ne figurent » pas sur nos registres d'impôt, et nous n'exigeons, par conséquent, » rien d'eux. Cette condition leur convient fort et ils en désirent la » prologation ; pour les repousser, nous n'avons aucune bonne » raison, d'autant moins que les agents de l'empereur ont sur eux » des prétentions si modestes qu'on nous a adressé des excuses pour » avoir tenté de les rechercher et de leur faire payer l'impôt l'an » dernier. Les Djemba s'éloignent, en venant chez nous du contact » des tribus avec lesquelles ils sont en mauvais termes et contre » lesquelles ils luttent quelquefois. Nous les accueillons, mais l'on » ne peut guère partir de là pour requérir par la voie diplomatique, » l'empereur de nous les abandonner, et cela quand nous lui » réclamons nous-mêmes nos tribus émigrées.S'il y avait concession, » nous nous trouverions, il est vrai, investis du droit de leur » demander l'impôt ; mais, dans le Sahara, l'impôt est-il bien » intéressant ? L'essentiel est qu'ils achètent chez nous, le Sahara » me semble avant tout un terrain d'intérêts commerciaux..........
....

(*) La question de la nationalité de Hamian Djemba et de Oulad Sidi Cheikh R'araba sera reprise avec de nouveau détails dans l'historique que nous donnons plus loin de chacune de ses fractions.

Quant à la région située plus au Sud nous acceptions sans conteste que toute délimitation y était « superflue » puisque c'était le désert proprement dit, qu'il n'y a pas d'eau et que le pays est inhabitable. Mais nous crûmes devoir remédier à cette absence de frontière par l'adjonction d'une clause ainsi conçue :

« Si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets au moment où ces derniers seraient mêlés à ceux de l'autre Etat il procédera comme il l'entendra pour les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre. »

Or parmi les nomades assignés de la sorte au Maroc figuraient trois tribus qui, incontestablement auraient dû être rattachées à l'Algérie. Ce sont les Hamian Djembâ, les Eumour Sahra (Amour) et les Oulad Sidi Cheikh R'araba [1].

Notons également que le traité est resté muet en ce qui concerne la petite tribu des Cheurfa qui a tous ses intérêts à Tiout ou dans les environs immédiats de ce ksar. Quel que soit le degré de parenté existant entre

[1] Nous avons déjà montré que le général de Martimprey qui avait été chargé comme chef d'escadron d'Etat-major, du service topographique de la province d'Oran, du levé de la frontière annexé au traité et avait assisté le général de la Rüe, lors de sa conclusion avait reconnu, dans ses mémoires l'erreur commise en ce qui concerne les Oulad Sidi Cheikh. Quant aux Hamian, on peut s'expliquer d'autant moins l'erreur dont ils ont été l'objet que le 4 janvier 1845, le général de Lamoricière, commandant la province d'Oran, écrivait au Ministre de la Guerre, sans faire de distinction entre les Cheraga ou les R'araba, les Chafâa ou les Djembâ : « La tribu des Hamian ne » nous a fait aucune soumission, mais elle est algérienne. »

les membres de cette tribu et la famille des souverains régnants du Maroc, la situation géographique de ces nomades était suffisante pour justifier une revendication de notre part.

D'autre part les deux ksour indiqués comme marocains Ich et Figuig, auraient dû de même rester dans notre sphère d'action. Et ajoutons que beaucoup de villages n'étaient même pas dénommés, entre autres les deux Arba, les deux Moghrar, etc... C'est la logique autant que l'usage et la tradition qui ont fixé la domination de la France sur ces ksour situés à l'est ou au sud-est de celui d'Aïn Sfissifa, qui nous était donné.

Nous ne devions pas tarder à éprouver les conséquences d'un partage aussi défectueux. Dès qu'Abdelkader eut été réduit à se rendre, nous fûmes contraints par les circonstances de tourner nos regards vers le sud. Les populations viennent à nous. Il faut songer à les organiser. Aussitôt nous constatons une situation qui doit se prolonger durant de longues années, qui se prolonge encore, toute pleine de difficultés, de complications incessantes. Nous nous apercevons que les tribus, à peu près mêlées les unes aux autres, algériennes ou marocaines, ne peuvent former un tout homogène dans notre main. Nous voyons très-nettement que celles que nous avons abandonnées au Maroc, vivant au milieu des nôtres, n'y apporteront que le trouble, qu'elles ne peuvent être ni éliminées, ni assimilées. Et c'est là cependant la besogne, toute de police, que nous serons amenés fatalement à entre-

prendre. Et nous ne manquons pas d'être frappés par l'obstacle à peu près insurmontable que sera, dans cette opération de longue haleine, d'habileté et de persévérance, l'absence de frontière au Sud de Teniet es Sassi, la répartition inhabile des ksours qui laissent au milieu de territoires où forcément nous devrons exercer notre action, des îlots d'indépendance ouverts à tous les fauteurs de trouble ou d'intrigues. Comment chasser d'un territoire sans limite les bandits ou les révoltés ? Comment même avec la clause qui nous autorise à poursuivre nos rebelles sur le territoire marocain, châtier ceux qui nous attaquent, alors que précisément ceux-ci sont sujets du Maroc, s'allient à nos révoltés et la plupart du temps sont les provocateurs du mouvement à réprimer ? [1]

Ce fut en 1849, à propos des Oulad Sidi Cheikh R'araba, qu'on entrevit cette longue suite de difficultés et que furent formulées les premières critiques contre le traité de 1845. Dès lors elles ne cessèrent pas. Les autorités algériennes, aux prises constantes avec ces difficultés, ne manquèrent aucune occasion de les formuler. Elles réclamaient deux choses : 1° une frontière mieux établie et prolongée au Sud de Teniet es Sassi ; 2° une plus juste répartition des tribus. [2]

[1] Ces complications, les difficultés à surmonter, les révoltes à dompter, toute cette longue suite d'entreprises faites, dans le sud, à partir du traité de 1845, forment l'histoire de la conquête du Sud oranais, que nous étudierons dans le chapitre II.

[2] C'est ainsi en ce qui concerne la frontière, que le 12 juin 1849, le général Pélissier, commandant la province d'Oran, adressait au

« L'établissement d'une limite fixe, écrivait par » exemple en 1879 le général Cérez, commandant la » division d'Oran, ne mettra peut-être pas fin immé» diatement à toutes nos difficultés, mais elle déga» gera et simplifiera singulièrement la situation. Nous » saurons ainsi exactement où nous serons libres

Gouverneur général (*) un mémoire où il proposait de prolonger la frontière au sud (**) de la manière suivante :

« A partir du Teniet es Sassi, la limite doit naturellement passer par le Debded ou relèvement qui divise le Chott el R'arbi en Chott des Hamian et Chott des Mehaïa.

» De Debded, elle doit se continuer vers l'ouest dans la direction de la pointe ouest du Djebel Guettar, de manière à laisser à l'orient, les cols connus sous le nom de Teniet el Hameri, les eaux de Galoul et de Fortassa Cherguia (***).

« De Galoul, la limite devra se diriger en ligne droite sur les » crêtes qui déterminent au couchant le bassin de l'oued Sfissifa, et, » du sommet de ces crêtes, atteindre et suivre les crêtes rocheuses » qui forment le défilé du Djeliba. Elle passerait alors par le Mir el » Djebel, point culminant du système de montagnes que traverse le » défilé du Djeliba, et en se prolongeant nous laisserait la possession

(*) Général Charon.

(**) C'était le général de Mac-Mahon, commandant la subdivision de Tlemcen qui avait soulevé la question, comme nous l'avons vu, tome I, page 81, en demandant la révision de la délimitation entre la mer et le Teniet es Sassi.

(***) A propos des points d'eau situés sur la frontière qu'il proposait, le général Pélissier faisait justement observer dans son mémoire « que lorsque des puits » ou autres eaux servent à jalonner une limite, on doit se borner à dire que tel » puits ou telle source appartiendront à telle ou telle tribu et que ces tribus ne » pourront pas aller boire au delà. Il serait impossible de pouvoir assujettir les » campements des tribus du Sud à la régularité d'un alignement. La latitude qui » serait donnée aux tribus en insérant une clause de la nature de celle dont nous » parlons, aurait toutefois pour limite la distance à laquelle les Arabes ont » l'habitude de camper relativement à l'eau, c'est-à-dire 12 kilom. »

Remarquons que les nomades du sud établissent fréquemment leurs campements à une distance de tout point d'eau beaucoup plus considérable que ne l'indique ici le général Pélissier.

» d'agir et où devra s'arrêter l'action du Maroc; tout
» ce qui sera à l'ouest de cette limite appartiendra au
» Maroc, sera régi et administré par les autorités
» marocaines; tous les gens sans distinction de natio-
» nalité, qui se trouveront à l'est de la ligne frontière
» seront soumis à notre autorité et nous devront

» intégrale du bassin des Moghrar. A cet effet, elle irait courir vers
» le désert jusqu'à l'extrémité de la gorge profonde que Moghrar el
» Foukani ferme au Levant. Cette ouverture est à une lieue environ
» de ce village. Là s'arrêtera naturellement la limite, toutes les
» pentes méridionales des montagnes que la ligne de démarcation
» laisse à l'est, doivent appartenir à la France.

» Il sera cependant convenable de stipuler que la route commer-
» ciale qui de Moghrar Tahtani aboutit au village des Oulad Aïssa,
» chez les Der'emcha du Touat, doit rester libre, comme par le passé
» pour les caravanes des Hamian R'araba, la même garantie couvrira
» à fortiori les deux routes qui, partant d'El Abiod, se bifurquent
» sur l'oued el Khebiz et aboutissent l'une à Sidi Mansour, et l'autre
» à Tabelkoza, en passant par les puits de Ben Hanniche et de Bou
» Aroua. Ces stipulations sont bonnes à mentionner quelle que soit
» l'évidence des droits. » (*)

Plus tard, en 1853, le général Pélissier communiquait au ministre

---

(*) Il est évident pour qui connait la contrée, qu'en proposant une telle frontière, le général Pélissier avait cherché à déterminer à grands traits, à l'aide de renseignements de jour en jour plus certains que nous arrivions à posséder la limite ouest du territoire des Hamian entre Teniet es Sassi et Galoul.

A partir de ce dernier point, la délimitation qu'il indiquait tenait exactement compte des dispositions du traité de 1845, en n'englobant dans notre sphère d'action que les ksour algériens, mais elle lésait nos intérêts en coupant en deux le territoire des Amour qu'une erreur du traité avait reconnus comme marocains et en laissant au Maroc presque tous les massifs montagneux qu'occupait cette tribu et que traversent les nombreux passages qui relient Figuig et Aïn Sefra.

Plus au sud enfin, le général Pélissier, en se montrant soucieux de maintenir toujours libres les voies commerciales du Gourara, faisait voir quels progrès nous avions accomplis depuis quatre ans dans la connaissance des contrées de l'Extrême Sud que nous considérions en 1845, comme inhabitables.

» obéissance ; les Marocains qui, pour une cause quel-
» conque, franchissent la frontière, seront soumis à
» nos lois, absolument comme les Espagnols, les
» Italiens ou autres étrangers qui viennent en France.

» L'adoption d'une limite exacte dans le Sahara
» aura enfin pour conséquence de bien établir les

un mémoire dû au capitaine Chanzy, chef du bureau arabe de Tlemcen, où cet officier rappelait que depuis les temps les plus reculés la Moulouia avait servi de limite entre l'Algérie et le Maroc. En même temps il montrait qu'en prenant ce fleuve pour limite, deux tracés pouvaient être préconisés. Le premier, partant de l'embouchure de la Moulouia en remonterait le cours jusqu'à l'oued Za, suivrait cette rivière jusqu'à Ras el Aïn des Beni Mathar, gagnerait de là le Djebel Doug pour se prolonger ensuite jusqu'à Figuig en suivant l'oued el Hallouf; le second tracé empruntait le cours de la Moulouia jusqu'à ses sources, et descendant ensuite l'oued Guir atteindrait le Touat. (*)

(*) Nous avons vu dans le tome Ier (page 38, note 3) quelle était la valeur de ce premier tracé depuis l'embouchure de la Moulouia jusqu'à Ras el Aïn, des Beni Mathar. A partir de ce point jusqu'à Figuig, la ligne proposée sauvegarderait mieux nos intérêts que celle préconisée en 1849 : elle engloberait en effet tout le pays des Amour, c'est-à-dire des nomades qui campent d'ordinaire aux environs de nos ksour du sud-ouest, elles aurait en outre l'avantage de nous reconnaître la possession des montagnes à l'est de l'oued el Hallouf et par suite de placer entre nos mains tous les débouchés qui conduisent d'Aïn Sefra vers l'ouest.

Quant au second tracé qui traverse une région fort peu connue alors et qui l'est à peine encore aujourd'hui, on peut affirmer que sa valeur serait très discutable. Car, ainsi que nous l'avons dit dans le premier volume, l'étude de l'histoire de ces régions, si incertaine qu'elle soit, montre que de tout temps les souverains marocains ont été les possesseurs incontestés de la Haute Mouloüa « le chemin du Sahara » des auteurs arabes. D'ailleurs l'adoption d'une telle limite ne pourrait que nous faire retomber dans un des défauts reprochés à la frontière entre la mer et le Teniet es Sassi, celui d'avoir séparé des tribus de même origine et de mêmes intérêts, et préparer ainsi, comme à plaisir, une foule de contestations d'avenir. Toutefois, en proposant de prolonger cette limite jusqu'au Touat, le chef du bureau arabe de Tlemcen montrait que nous commencions à avoir conscience de nos droits sur ces régions éloignées.

» responsabilités, de faire disparaître l'état de confu-
» sion et de désordre permanent qui règne dans cette
» région. »

De son côté, M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie, soutenait vivement cette idée d'une frontière au sud de Teniet es Sassi.

« ..... Si l'on examine, disait-il à la même époque,
» quelle a été notre action dans le Sud jusqu'à ce
» jour, en vertu du regrettable traité de 1845, si l'on
» remonte dans le passé et que l'on recherche les
» résultats obtenus à la suite des diverses expéditions
» toujours assez onéreuses, dirigées dans le Sud-
» Ouest, soit pour ramener nos dissidents, soit pour
» châtier les tribus marocaines qui avaient adhéré à
» leur cause, on constatera que ces résultats ont été et
» ne pouvaient être que de peu de durée. Une fois le
» châtiment infligé, nous reprenions nos anciennes
» positions. Quelques années suffisaient ensuite à
» faire oublier à ces populations aussi mobiles de
» caractère que d'habitudes, la répression qu'elles
» avaient essuyée. Il nous fallait alors repartir en
» expéditions, recommencer nos poursuites contre un
» ennemi presque insaisissable à une distance si
» considérable de notre base d'opérations, que notre
» action s'en trouvait forcément diminuée, et cela
» pour atteindre un résultat qui était le plus souvent
» hors de proportion avec l'effort tenté. Le jour où
» nous aurons au sud du Teniet es Sassi, une ligne
» de démarcation nettement établie, il n'en sera plus

» ainsi : le Gouvernement marocain ne pourra plus » nous inviter à procéder nous-mêmes contre nos dissi- » dents. Chaque fois que notre frontière sera violée, » il nous devra une réparation et il appartiendra à » notre représentant diplomatique près la cour de Fez » d'en fixer la nature et l'importance, de nous la faire » obtenir réellement. Dans le cas où, par un aveu défi- » nitif d'impuissance de la part du Sultan, cette » satisfaction ne pourrait pas nous être accordée, il y » aurait lieu d'examiner dès lors dans quelles condi- » tions nous pourrions nous faire justice nous-mêmes.

» Il est donc de notre intérêt, bien entendu, d'ame- » ner le Maroc à prolonger au Sud de Teniet es Sassi » la ligne de démarcation officielle des deux états. »

Il est certain que les difficultés étaient incessantes et qu'une limite eût grandement favorisé notre action. Les autorités de la province d'Oran eussent pu, sans craindre de soulever avec l'empire du Maroc des incidents toujours délicats, exercer leur police sur un point précis avec la plénitude de leurs moyens. Mais il semble qu'une idée de frontière réponde bien plus à nos mœurs qu'à celles des populations musulmanes contre lesquelles nous avions à agir.

« Une ligne frontière, écrivait en 1849 M. Bourée, » notre représentant à Tanger, au-delà de laquelle » commence cette chose sérieuse qu'on appelle une » violation de territoire, éveille des idées dont la » gravité et la rigueur ne sont probablement jamais » entrées dans l'esprit d'un souverain maure, ni de

» ses ministres, et il faut reconnaître que l'ancien
» voisinage des Turcs et que le vague des limites sud
» de l'empire ne sont pas faits pour leur donner ces
» notions. Si cela est vrai, avons-nous bien intérêt à
» établir entre le Maroc et nous, quelque chose de
» précis qui engagerait notre respect pour la légalité,
» et n'engagerait jamais aussi sérieusement nos
» voisins.

» . . . .

» . . . . Dans le sud, plus que dans le Tell,
» le fusil est le dernier et quelquefois le premier
» argument. Là, errent les tribus qui peuplent le
» Sahara algérien et le Sahara marocain : je ne vois
» rien de mieux pour les régir que l'article 4 du traité :
» ces tribus s'arrangent entre elles ; si, au lieu de
» s'arranger, elles se battent, l'empereur du Maroc
» n'y peut rien et nous pas davantage : là surtout il y
» a des traditions et des besoins plus forts que tous
» les traités. Supposons la ligne tracée : qui enga-
» gerait-elle? L'idée de frontière, qui est si peu
» rigoureuse à Fez, ne saurait à plus forte raison
» exister dans la tête de ces gens-là, et le mieux est
» sans doute de les laisser à eux-mêmes ; de leur aban-
» donner le soin de mesurer les résistances ou les
» concessions à leurs besoins d'eau et de pâturages et
» aux besoins de leurs adversaires. Dans ces régions
» sahariennes, l'eau amène souvent des questions de
» vie ou de mort, laissons-les se trancher comme elles
» se sont tranchées depuis des siècles. »

Rien de plus juste que ces appréciations. Une ligne de frontière ne serait un obstacle que pour nous. Les Arabes ne la respecteraient pas. Elle pourrait fortifier, rendre plus facile notre action sur notre territoire, mais elle serait pour les tribus pillardes, réfugiées au Maroc, quelque chose comme une muraille de Chine, la presque certitude de l'impunité. D'autre part nos réclamations, rendues possibles et plus positives auprès de la Cour de Fez, n'y gagneraient rien. Pour qu'on y fasse droit, il faudrait que l'autorité du Sultan fut effective sur les populations du sud. Cette autorité n'est que nominative, chimérique [1].

[1] « Le traité de 1845 a divisé les tribus nomades de cette région » en tribus marocaines et tribus algériennes. En vertu de l'article 4 » de ce traité, les tribus réputées marocaines seraient en l'absence de » toute limite, rigoureusement en droit de porter leurs campements » dans l'est aussi loin qu'elles le voudraient, rien ne s'oppose dans » la lettre des conventions à ce qu'elles s'avancent jusqu'à nos postes » dans le Sahara, dépendant de Saïda et Géryville, et ne viennent » à s'y installer sur les parcours de nos nomades : si pour les points » que nous venons de citer la distance met obstacle jusqu'à un certain » point aux envahissements des populations chérifiennes, il n'en est » pas de même pour nos ksour du cercle de Sebdou (*) autour desquels » sont installés à demeure fixe ou à très peu près, diverses fractions » marocaines ; celles-ci, notamment les Amour, profitent de leur » position pour opprimer les habitants sédentaires de ces localités, » elles y commettent toute sorte d'exactions et vont jusqu'à prélever » des espèces d'impôts réguliers. Nous le savons, les plaintes de nos » sujets des ksour ne nous laissent aucun doute à cet égard, mais » notre éloignement ne nous permet que bien rarement de venir » affirmer dans cette région le principe de notre domination, et alors » l'espèce de promiscuité, s'il est permis d'employer cette expression

(*) Les ksour du Cercle d'Aïn Sefra actuel.

L'essai que nous avons fait d'une ligne hypothétique reliant le point du Teniet es Sassi à Aïn Sfissifa [1], n'a pas donné des résultats heureux. C'était renoncer à

» dans laquelle les termes du traité ont placé les populations de cette » zone, rend extrêmement difficile et délicate toute tentative de » répression de notre part. Quant à obtenir le concours du Sultan » pour y obtenir l'observation des stipulations internationales, il n'y » faut pas songer et une invariable déclaration d'impuissance est la » réponse faite à toutes nos protestations. »

(1) C'est en 1881 que M. Albert Grévy, alors gouverneur général de l'Algérie, prescrivit aux autorités de la division d'Oran de considérer doréuavant comme limite entre les deux États la ligne hypothétique partant du Teniet es Sassi et allant aboutir à mi-distance les ksour d'Ich et d'Aïn Sfissifa.

« Le territoire situé à l'est de la limite, écrivait-il le 21 février 1881, » sera librement occupé par toute tribu ou fraction de tribu, quelle » que soit sa nationalité, que nous jugerons pouvoir y laisser pénétrer » sans crainte d'actes d'hostilité de sa part.

» Les dissidents algériens ne pourront venir s'installer dans cette » contrée qu'après y avoir été autorisés par une lettre d'aman dont » ils auront fait la demande au préalable.

» Toutes les populations qui se seront ainsi établies chez nous » devront reconnaître l'autorité des chefs que nous mettrons à leur » tête et nous paieront l'impôt au même titre que nos sujets indigènes.

» Les caravanes traverseront librement et en tout temps notre terri- » toire, pour venir effectuer leurs transactions sur nos marchés.

» Toute agression venant de la région située à l'ouest de la fron- » tière sera repoussée vigoureusement par les armes, mais la poursuite » s'arrêtera à la limite des deux états. Les dommages qui résulteraient » de ces coups de main feront l'objet de demandes d'indemnités au » Gouvernement marocain, quelle que soit la nationalité, de par le » traité de 1845, des tribus, fractions ou personnalités lésées. »

M. Albert Grévy avait auparavant informé le ministre des Affaires Érangères de la mesure qu'il se proposait de prendre. Il faisait ressortir que l'état particulièrement difficile de notre situation dans le sud était, à proprement parler, l'absence de limites et de territoire distincts à

la clause nous autorisant à poursuivre nos sujets sur le territoire marocain, c'est-à-dire non seulement au sud du Teniet es Sassi mais au nord de ce point, en plein

partir de Teniet es Sassi, ce qui engendrait nécessairement la confusion de toutes les responsabilités et le désordre à l'état permanent.

« Fort de cette clause (art. 4, § 1), écrivait M. Albert Grévy, le
» Sultan pourrait envoyer ses cavaliers jusque dans notre Sahara
» oriental, soi-disant pour rechercher des marocains en rupture de
» nationalité et, de notre côté, du moins nous aurions également la
» faculté de pénétrer jusque dans les profondeurs du Sahara marocain
» sous de semblables prétextes ; d'autre part, le cabinet de Fez peut
» toujours se retrancher derrière cette absence de démarcation terri-
» toriale pour récuser toute responsabilité dans les incursions que
» tentent nos dissidents. Il est inutile d'insister sur les conséquences
» d'un pareil état de choses auquel il serait prudent de remédier le
» plus tôt possible en obtenant la modification du premier paragraphe
» de l'art. 4 du traité du 18 mars 1845, et en ajoutant au détail
» topographique de la limite indiquée à l'article 3 que cette limite
» sera continuée, à partir du Teniet es Sassi, par une ligne hypothé-
» tique reliant ce point au ksar d'Aïn Sfisssfa. Nous pourrions admettre
» alors, sans grand inconvénient, qu'au dessous de la latitude de ce
» ksar, il n'y aurait plus réellement de limites entre les deux États. »

Mais bientôt l'insurrection fomentée par Bou Amama allait nous montrer l'inconvénient de cette conception.

Les premières instructions données à nos commandants de colonnes leur interdisaient de dépasser la ligne hypothétique indiquée par M. Albert Grévy. Mais l'asile donné à nos insurgés par les nomades marocains, l'aide effective qu'ils leur prêtaient, allaient nous contraindre à changer d'attitude. Les constantes incursions qu'ils commettaient sur notre territoire, les coups de main qu'ils opéraient sur nos administrés, réclamaient de promptes représailles. Aussi le Gouverneur Général dut-il faire connaitre que si les dispositions antérieures avaient « été prises pour maintenir notre action officielle
» dans des conditions qui nous permettent de protester auprès du
» Gouvernement marocain et d'entraîner une action diplomatique
» pour obtenir satisfaction, elles ne sauraient engager d'une façon

Maroc. Enfin il n'est pas inutile de faire observer qu'une frontière tracée vers le sud s'arrêtera forcément à un point quelconque et qu'au sud de ce point restera encore un territoire commun. Ce serait rééditer là l'œuvre des plénipotentiaires de 1845. Du jour où ce

» absolue les groupes indigènes qui, attaqués par des r'ezzou,
» les repoussent et les poursuivent sans le concours de nos troupes
» régulières ou de nos agents investis (agha ou caïd).

» Les intérêts matériels de nos tribus fidèles ne doivent pas être
» sacrifiés dans la pratique à l'application d'une décision de principe
» prise en vue d'intérêts politiques d'un ordre différent. »

Mais ces instructions, qui étaient suffisantes tant qu'il s'agissait des coups de main opérés contre nos tribus ou fractions de tribus, ne l'étaient plus lorsque nos troupes, poursuivant nos dissidents, se trouvaient en présence de contingents marocains faisant cause commune avec les rebelles. Les conflits qui en étaient la conséquence, pouvaient entraîner à des complications. Aussi le Gouvernement se décida-t-il à réclamer du Sultan, par voie diplomatique, la reconnaissance de notre droit de poursuivre les rebelles sur son territoire et de les y châtier ainsi que tous leurs adhérents, quels qu'ils fussent (*).

C'est ce que nous avons appelé, depuis lors, le « droit de suite ».

L'article 4 du traité de 1845 ayant reconnu pour les deux états la faculté d'exercer de la manière qu'ils l'entendraient la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs *dans le Sahara* en procédant chacun comme ils l'entendraient sur ses sujets, mais en s'abstenant sur les ressortissants de l'autre Gouvernement.

Par la nouvelle disposition que nous réclamions de lui et qu'il ne tardait pas à nous accorder, le Sultan nous reconnaissait non seulement le droit, déjà inscrit dans l'article 4 précité, de poursuivre nos dissidents dans la zone saharienne qui fait normalement partie de ses

(*) Ce fut M. Ordega, notre Représentant à Tanger, qui obtint de Moulai el Hassan la satisfaction que nous lui demandions, et quelque temps après les autorités de la frontière signalaient l'arrivée parmi les tribus marocaines de lettres du Sultan, interdisant à tous ses sujets de faire cause commune avec les révoltés, et leur donnant à entendre que nos troupes pourraient bien aller châtier au loin, dans l'ouest, les adhérents de nos dissidents.

point, si éloigné fût-il, serait atteint, les mêmes difficultés reparaîtraient, en supposant qu'une frontière fixe eût fait disparaître ces difficultés.

La seule erreur véritable a été la répartion maladroite des tribus et des ksours. Mieux établie, elle eût évité

états, mais aussi celui de châtier ceux de ses sujets qui feraient cause commune avec nos rebelles.

Ce droit de suite était apprécié de la sorte par M. Tirman, le 3 août 1882 :

« Nécessaire, c'est-à-dire en tout ce qui n'est pas impraticable ou » contraire à la sécurité de l'Algérie et spécialement de la zone fron- » tière. Ce qui se résume à respecter la frontière là où elle existe : » depuis la mer jusqu'au Teniet es Sassi. Au delà de ce point, nous » n'avons à respecter d'une façon absolue que les ksour nominati- » vement désignés dans le traité.

» Mais, d'autre part, il est inadmissible qu'au sud du Teniet es » Sassi nous n'ayons pas un territoire et qu'aux portes de Moghrar » ou même de Brezina, des Marocains circulent en armes, s'installent » et perçoivent, soit des impôts, soit des ziara ; encore bien que le » traité de 1845 les autorise comme il nous autorise aussi à aller à » Aïn Chaïr ou au Tafilalet, puisque d'après cet étrange document «*le* » *Sahara n'est à personne* » et que chaque nation peut y exercer sur » ses sujets ses droits suzerains.

» Cependant malgré cet article 4, ni l'opinion publique en Europe, » ni même en France, les ministres de la Guerre et des Affaires » Etrangères n'ont un seul instant admis comme absolument correctes » nos représailles exercées sur ce qu'ils appelaient le territoire maro- » cain ; et tout récemment, le Gouvernement métropolitain a donné » un certain retentissement à l'acte de S. M. Chérifienne, nous auto- » risant à poursuivre *sur son territoire*, en dehors des ksour, nos » rebelles et nos dissidents.

» C'est qu'en effet le bon sens veut qu'il y ait au sud de Teniet es » Sassi un Sahara marocain et un Sahara français, et il n'y a qu'à » revenir dans la pratique, à ce qui a toujours été la politique des » généraux qui ont commandé la division d'Oran, à regarder comme » limite de notre territoire algérien, la ligne hypothétique qui, partant

même de songer à une frontière. Dans la région des Hauts Plateaux et du Sahara les populations pastorales ont des usages admis.

» du Teniet es Sassi, irait passer à égale distance à peu près, entre » Ich, ksar marocain, et Aïn Sfissifa, ksar français.

» Tout ce qui, à l'est de cette ligne, habite d'une façon suivie, » s'installe ou pâture en permanence, est algérien, doit être organisé » et exclusivement dans notre main; par contre, ce qui est à l'ouest, » dans les mêmes conditions, doit être reconnu comme marocain et » laissé tranquille tant qu'il ne s'agit pas d'un rassemblement en » armes existant dans le rayon de protection de nos camps avancés, » car, dans ce dernier cas, nous usons de la latitude à nous donnée et » par le traité et par la dernière lettre de S. M. Chérifienne. »

En somme, c'était le retour à la limite hypothétique précédemment préconisée. Le général Thomassin crut devoir présenter à ce sujet les observations suivantes :

« Il est à remarquer que cette innovation constitue une véritable » rectification d'un traité par un seul des contractants. A ce titre, je » la considère comme de nature à nous susciter des embarras multi- » ples, car si le Gouvernement marocain soulève la moindre objection » à l'encontre de la ligne hypothétique servant de base en même » temps que de justification à certains de nos actes, nous n'aurons » aucune réponse plausible à formuler et nous nous trouverons, vis à » vis d'un état inférieur, dans la situation fâcheuse que crée à tous » contractants la négation pratique de la parole donnée.

» Entrant résolument dans la voie que vous avez tracée, nous nous » enlevons tous droits et peut-être toutes chances d'obtenir de l'amel » d'Oudjda qu'il fasse honneur aux engagements de son souverain, » nous ne devons plus rien attendre que de l'emploi exclusif de la » force ou de l'exploitation de l'intérêt occasionnel que nos voisins » pourront avoir à nous donner certaines satisfactions.

» L'avenir, dans ces conditions, me paraît gros d'imprévu. »

Le général Thomassin écrivait encore à propos du droit de suite (1883) :

« Cette déclaration de Moulai el Hassan, est la négation de l'article » 4 du traité de 1845.

» Ayant le droit absolu d'agir dans des conditions déterminées,

Chaque tribu nomade a ses parcours définis, ses points d'eau consacrés, en un mot son domaine pastoral toujours respecté en temps normal par les tribus

» nous n'avons ni à rechercher, ni à accepter comme une preuve de
» sécurité, une déclaration de S. M. Chérifienne qui se rapporte à un
» droit indéniable. En le faisant, nous nous effaçons gratuitement et
» abandonnons le bénéfice d'une situation qui a près de quarante ans
» d'existence. Nous avons procédé contre nos sujets rebelles comme
» nous l'avons entendu, près d'Aïn Chaïr, ou sur l'oued Fendi,
» comme à Madena ou à Mekam Sidi Cheikh. Et si nos coups sont
» parfois tombés aussi sur des gens marocains, ce n'a été que sur des
» gens qui s'étaient eux-mêmes privés du bénéfice de la situation
» réglée par l'article 4 du traité. Nous ne devons, en effet, nous
» abstenir à l'égard des sujets marocains qu'autant qu'ils ne seront
» pas associés à nos rebelles dans des actes que notre sécurité et notre
» dignité ne nous permettent pas de tolérer. Ce point a toujours été
» admis comme indiscutable et cette interprétation du traité paraît
» aussi loyale que nécessaire. »

D'ailleurs, peu de temps après, le Gouvernement revenant sur son ancienne appréciation, décida qu'il n'y avait plus à admettre au sud du Teniet es Sassi, l'existence d'une limite constituant en fait, mais non en droit, deux territoires, et nous empêchant de faire poursuivre par nos goums les tribus marocaines coupables de coups de main contre nos administrés.

C'était revenir à une interprétation du traité de 1845, pratique et compatible avec notre dignité et notre sécurité.

Comme conséquence et par une saine et correcte application de l'article 7 de cette convention, nous nous déclarions disposés à accueillir, en n'importe quel nombre, les individualités de l'état voisin qui viendraient se réclamer de notre autorité, et cette mesure visait particulièrement les Hamian Djemba et les Amour.

On sait la condition bizarre de ces nomades marocains par erreur. Dans l'intérêt de la police et de la sécurité, nous avons dû organiser les nombreuses individualités de ces tribus et nous l'avons fait sous des noms de fractions ou de familles qui écartent toute revendication fondée de la part du Maroc.

voisines. Toute atteinte portée à ces droits traditionnels est la cause de conflits, de rixes, de graves désordres, car ce sont là pour les nomades, des questions vitales.

Il paraît donc évident que c'est seulement en nous attachant les tribus soit par la force et une continuelle action policière sur leurs ksour, soit par l'habileté, que nous établirons solidement notre influence et notre autorité dans le Sud. Les difficultés que nous y rencontrons dérivent bien plus de l'esprit indépendant des populations que de l'absence de toute frontière. « En règle général, écrivait M. Waddington, ministre des Affaires Étrangères, « l'absence de limites officielles » entre deux états est toujours au détriment du » plus faible. C'est en vertu de ce principe qu'on » a reproché autrefois aux négociateurs du traité de » 1845, d'avoir procédé au partage des tribus insou- » mises du Sahara, et abandonné au Maroc des villages » qui se rattachaient étroitement aux groupes algériens. » Mais on avait reconnu, dès ce moment l'impossibilité » de délimiter des contrées où la terre est de libre » parcours, les habitudes et les intérêts des populations » nomades ayant toujours plus de force que les stipu- » lations diplomatiques.[1]

» [1] La première de ces objections, répondait M. Albert Grévy, » est basée sur les avantages qu'en règle générale un pays fort retire » de l'absence de limites officielles avec des états voisins plus faibles » que lui.. Mais ceci ne s'applique qu'au cas de deux pays réellement » organisés. Alors le plus fort peut peser sur le plus faible et lui » imposer les satisfactions qu'il désire ; ce dernier, en situation de » faire exécuter chez lui les décisions qu'il arrête, accorde les répa-

» J'ajouterai que nous ne devons pas reconnaître » sans nécessité évidente, le droit absolu de l'empereur

» rations exigées par son puissant voisin. Or, peut-on considérer le » Maroc comme un Etat organisé ? a t-il les moyens d'exercer une » action sur les parties éloignées de ses possessions, notamment sur » les tribus nomades, limitrophes de l'Algérie qui en relèvent ? Le » passé nous démontre que nous ne devons attendre rien de pareil de » cet empire. En ce qui nous concerne, nous observons fidèlement » le traité de 1845, tandis que le Sultan, sans autorité réelle sur ses » gens dans la région qui nous occupe, est dans l'obligation de » tolérer tous les coups de main que ceux-ci viennent exécuter chez » nous, il en résulte que, bien que nous soyons certainement les plus » forts, c'est nous qui subissons constamment les préjudices.

» Le jour où la ligne de démarcation sera prolongée jusqu'à » hauteur d'Aïn Sfissifa ; tout ce qui viendra camper à l'est tombera » sous notre action, car nous aurons alors un territoire dont la » nationalité sera incontestable ; ceux qui s'installeront dans l'étendue » de ce territoire devront reconnaître notre autorité, sinon, nous » aurons le droit de les châtier et de les expulser. Il est certain » qu'aujourd'hui rien ne nous empêche de considérer cette ligne » comme existant et d'agir en conséquence ; le Maroc ne nous sus- » citera jamais de difficultés à cet égard, mais il est préférable que » cette manière de faire reçoive une consécration officielle, qu'elle » soit nettement stipulée dans un article du traité, et que les tribus » marocaines en soient bien et dûment instruites par l'intermédiaire » du souverain qu'elles reconnaissent sinon de fait du moins de nom. » Dans sa dépêche, votre prédécesseur (*) mentionne, en outre, que, » lors des négociations du traité de 1845, on avait reconnu l'impos- » sibilité de délimiter des contrées où la terre est de libre parcours, » et que cette situation étant probablement encore la même aujour- » d'hui, il serait à craindre que la modification proposée n'eût pour » résultat de multiplier sur la frontière les incidents que nous cher- » chons à prévenir. Je crois devoir vous faire remarquer, à ce sujet, » que la ligne hypothétique que je demande de fixer dans le traité ne » changera en rien les habitudes des populations de cette zône ; elle

(*) M. de Freycinet avait succédé à M. Waddington, aux Affaires Étrangères.

» du Maroc sur des territoires où son autorité n'est le
» plus souvent que nominale, et que nous pourrions
» avoir un jour l'occasion de revendiquer, surtout si

» se bornera à les régulariser, à bien déterminer les responsabilités,
» surtout en ce qui concerne les coups de main commis par les bandes
» de maraudeurs, et pour ce motif précisément il n'y aura aucune
» difficulté à l'adopter d'une façon officielle. Nous poursuivons la
» création de cette ligne de démarcation, non point pour entraver le
» libre parcours dont les traditions seront respectées de part et
» d'autre, ce qui du reste est d'intérêt commun, mais bien pour
» définir plus nettement l'état de choses actuel au point de vue des
» agressions dont nos gens sont trop souvent les victimes. Jamais
» nous ne songerons à poser une barrière à des migrations pacifiques
» que nous avons avantage à ne pas entraver tant qu'elles garderont
» ce caractère. Quant aux profits que le Gouvernement marocain
» pourrait retirer de l'existence d'une limite fixe entre Teniet es Sassi
» et Aïn Sfissifa, je ne les entrevois pas, puisque il s'agit d'une région
» où, je le répète, l'action du cabinet chérifien est presque nulle.
» Dans tous les cas, nous n'avons pas à nous préoccuper de cette
» alternative, et si la nouvelle situation que nous recherchons est
» réellement la plus profitable à nos intérêts, si elle nous offre des
» garanties plus réelles que l'ancienne, je me demande pourquoi
» nous renoncerions à l'obtenir, en admettant même qu'elle procurât
» certains avantages à nos voisins, sur la condition, bien entendu,
» que ces avantages ne constituassent pas un détriment pour nous.
» Du reste, ce n'est pas, comme le supposait M. Waddington, cette
» question qui a été soulevée par le Sultan lors de l'entrevue de 1877.
» Il ne s'est agi à cette époque, que de territoires situés à l'est de la
» limite comprise entre la mer et Teniet es Sassi, dont quelques-uns
» étaient réclamés par l'Empereur, nous avons éludé courtoisement
» cette demande et l'affaire en est restée là. Enfin, pour répondre à
» la dernière objection formulée dans la dépêche de M. Waddington,
» je ne crois pas que les études entreprises en vue des chemins de fer
» Transsahariens puissent être jamais entravées par le prolongement
» de la frontière jusqu'à Aïn Sfissifa ; c'est seulement à partir de ce
» point que nous avons intérêt à maintenir le statu quo, afin de

» les études du chemin de fer Transsaharien aboutis-
» saient à des conclusions pratiques. »

Et le 18 janvier 1886, le Ministre de l'Intérieur confirmait en ces termes cette manière de voir :

« Si l'on a justement regretté que les négociateurs
» du traité de 1845, en procédant au partage des tribus
» insoumises du Sahara, aient abandonné au Maroc
» des populations rattachées aux groupes algériens,

» permettre que le tracé de la grande ligne projetée puisse se déve-
» lopper librement sans crainte de complications diplomatiques.

» En terminant, il me paraît utile d'établir que les reproches que
» l'on a pu adresser aux négociateurs n'ont pas précisément pour
» motifs ceux que l'on invoque dans la dépêche à laquelle je réponds
» aujourd'hui, je reconnais les reproches fondés, ceci est hors de
» discussion depuis longtemps. Bien certainement ceux qui ont
» procédé aux partages des tribus du Sud, au nom de la France, ne
» connaissaient ni ces tribus, ni leurs lieux de campement, ni leurs
» points d'attache ; témoin les Oulad Sidi Cheikh R'araba que l'on
» a confondues avec une fraction de même nom habitant les oasis de
» Figuig et que l'on a fait marocains alors que par leurs origines, ils
» sont absolument algériens. Dans ces conditions, les négociateurs
» ont contracté des engagements dont ils ne pouvaient apprécier les
» conséquences et il était peut-être, du reste, bien difficile de les
» prévoir à ce moment, en raison de l'absence de renseignements
» précis qui n'ont pu être relevés depuis cette époque. Toutefois, les
» critiques adressées à leur œuvre ne sauraient être formulées en
» vertu de ce principe que l'absence de limite entre deux états profite
» au plus fort. Ne voulant pas borner notre frontière au Tell, ni fixer
» la limite dans le Sud, il fallait bien nécessairement désigner, au
» delà, les ksour qui relèveraient de notre autorité et les tribus dont
» nous revendiquerions la souveraineté. Seulement cette opération,
» ainsi que je l'ai constaté plus haut, a été faite d'une manière défec-
» tueuse et nos négociateurs ont eu le tort d'abandonner au Maroc,
» sans avoir approfondi la question, des tribus et des ksour que tout
» rattachait à l'Algérie. »

» on a cru devoir, jusqu'à présent, tenir compte des
» obstacles que rencontrerait au delà du Teniet es Sassi,
» la délimitation des contrées où la terre est de libre
» parcours et où les habitudes et les intérêts des popu-
» lations nomades auront toujours plus de force que les
» stipulations diplomatiques. Ces idées ont été soute-
» nues avec trop d'autorité pour que nous ne nous
» demandions pas si l'établissement conventionnel
» d'une frontière précise dans la région des ksour
» n'aurait pas pour effet de multiplier les incidents que
» les deux gouvernements cherchent à prévenir.

» D'autre part, serait-il sage de reconnaître le droit
» absolu de l'empereur du Maroc sur des territoires où
» son autorité n'est que nominale et sur des tribus
» auprès desquelles une politique habile et persévérante
» peut nous permettre de développer les moyens d'ac-
» tion que nous créent nos rapports de voisinage ? [1]

C'est là, en effet, la politique que l'on s'est toujours proposée : attirer et capter, fixer les tribus nomades du sud.

On peut, cependant, se demander si ce n'est point

[1] Le Gouverneur Général répondit au Ministre de l'Intérieur dans les termes suivants :

» Au fond nos diplomates estiment que ce traité si défectueux,
» doit être prolongé et maintenu jusqu'au jour où les circonstances
» fourniront à la France les bases d'une révision nous donnant au
» moins nos frontières historiques et nécessaires: la Moulouïa, Oudjda,
» Figuig, le Touat et le Gourara.

» Cette opinion peut avoir une valeur réelle à Paris ou à Tanger
» où l'on n'a affaire qu'avec la Cour Chérifienne et les agents diplo-

une illusion. Il ne paraît pas que des musulmans acceptent avec facilité la domination de chrétiens. Leurs intérêts les amèneront à un semblant de soumission, mais cet état restera toujours aléatoire.

» matiques de puissances qui surveillent d'une façon jalouse et » malveillante nos relations avec le Maroc.

» Ce traité permet toujours, en effet, d'établir, pour des tiers, que » quelque chose que nous fassions (en dehors de l'occupation de » Figuig), nous restons dans le texte et l'esprit du traité » (*).

« Mais en Algérie où nos commandants territoriaux de l'ouest sont » tous les jours aux prises avec les difficultés de détail que crée cette » absence voulue de toute délimitation territoriale, les généraux qui » ont successivement administré la Division d'Oran et les divers » Gouverneurs qui ont eu la direction de la responsabilité officielle » de cette administration ont certainement demandé la révision, ou » au moins la précision du traité de 1845.

» La vérité est, qu'en 1845, pas plus les délégués marocains que le » plénipotentiaire français ne savaient au juste ce qu'il y avait au sud » du Teniet es Sassi. Les Arabes nomades n'étaient pas alors pour le » Maroc des populations administrables. Nous avons introduit dans » telles de ces régions (que la logique et le bon sens ont fait territoire » français en dépit du traité) des habitudes d'ordre et de régularité » qui ont profité à nos voisins.

» En dépit de la théorie islamique qui veut que la terre soit à » Dieu et les musulmans sous les ordres du successeur du prophète, » nos voisins immédiats comme l'Empereur du Maroc ont compris » qu'un état avait des limites, et ils acceptent très bien, comme plus » pratique, aujourd'hui l'exercice de l'autorité sur un territoire et » non plus sur des agglomérations humaines. Les Marocains qui » viennent sur nos chantiers et nos marchés ne songent nullement à » réclamer un régime à part ; ils savent parfaitement que, dans notre » pays, le lieu et non la qualité de la personne entraîne la juridiction.

» Les différents amels d'Oudjda qui ont été en relations incessantes

(*) Ce dernier paragraphe est extrait d'une lettre de M. Bourée, notre représentant à Tanger, lettre datée du 18 août 1850.

Notre seul but semble devoir être de nous établir solidement au milieu de ces populations, de profiter pour cela de l'absence de frontière, d'enclaver les tribus dont nous avons à craindre la turbulence, jusqu'au jour où la question du Maroc se posant d'une manière définitive nous pourrons agir et parler en maîtres.

» avec nos chefs de la frontière, leur Makhzen, les notables d'Ich et » de Figuig, les nomades même des Mehaïa, Oulad Djerir, Beni Guil, » comprennent et acceptent ce modus vivendi qui n'est pas du reste » d'une nouveauté absolue, car, contrairement aux affirmations du » traité, il n'est pas un point du Sahara ou des Hauts Plateaux qui » n'ait un maître nominal ou effectif et ne soit désigné par ces mots » parcours de tel ou tel.

» La situation spéciale de l'Empereur du Maroc impose, je le » reconnais, au département des Affaires Étrangères, une grande » circonspection dans l'affirmation de nos relations internationales » avec nos voisins de l'ouest. Je comprends parfaitement qu'on » hésite, depuis 1850 à aborder cette grosse question d'une révision » du traité de 1845. Mais, il ne s'agit pas ici de révision, ni de » remaniement de frontières. Quelque désirable que puisse être pour » nos intérêts algériens, l'occupation de Figuig et le replacement de » la frontière à la Moulouïa, ce n'est pas cette grosse affaire que mes » prédécesseurs et moi poursuivons avec instance ; ce qu'ils ont » demandé depuis 1850, ce que je demande aujourd'hui, c'est une » simple affirmation, une simple interprétation officielle et com- » préhensible de ce que le traité a évité d'affirmer ; c'est le tracé » d'une limite géographique qui nous donne une ligne à l'est de » laquelle nous soyons chez nous. Que cette ligne se rapproche » autant que possible de la droite hypothétique allant de Teniet es » Sassi à mi-distance d'Ich et d'Aïn Sfissifa, il n'y a nulle difficulté à » cela ; les Marocains, tant les sujets de l'ouest que les personnalités » de la Cour de Fez sont prêts à accepter ce modus vivendi qui » n'engagerait en rien l'avenir, car il pourrait toujours être présenté » non comme une modification du traité, mais comme une conven- » tion annexe fixant un point d'exécution du dit traité.

» Le département des Affaires Étrangères objectera sans doute

Quoi qu'il en soit des difficultés créées par le traité de 1845, il semble, en résumé, qu'elles aient été peut-être exagérées et que les avantages que nous avons pu tirer et que nous pourrons encore tirer de l'absence de frontière, soient bien réels. A plusieurs reprises le Maroc a tenté vainement de nous arrêter,

» qu'il n'est pas utile d'affirmer et de reconnaître le droit absolu de » l'Empereur du Maroc sur des pays où son autorité n'est que nomi- » nale et sur des tribus auprès desquelles une politique habile et » persévérante peut nous permettre de développer les moyens d'ac- » tion que nous créent nos rapports de voisinage.

» Cette objection pourrait avoir une valeur réelle s'il s'agissait de » statuer sur les tribus au sud des ksour marocains. Mais si la limite » tracée ne va pas au sud de la latitude Figuig, l'objection n'a plus » sa raison d'être. Si notre voisinage nous crée des moyens d'action, » les tribus marocaines s'égreneront pour se fixer chez nous (c'est le » cas des Hamian Djemba « marocains » installés à Méchéria et venus » par individus ou groupes isolés). Quant au fait de reconnaître et » d'affirmer que Ich, Figuig, les Mehaïa, Oulad Djerir sont maro- » cains, je n'y vois aucun inconvénient. Si Figuig est nécessaire à » notre sécurité, ce n'est pas en tant que forteresse, c'est comme » refuge d'influences qui nous sont hostiles. En affirmant et en » aidant même l'Empereur du Maroc à faire valoir ses droits et à » développer ses moyens d'autorité sur cette place, nous contribuons » à assurer notre propre sécurité. Quand le chemin de fer de » Méchéria sera prolongé au sud d'Aïn Sefra, sur notre territoire, » les gens de Figuig seront plus à nous qu'à l'Empereur du » Maroc, et ils se rapprocheront de nous d'autant plus facilement » et d'autant plus vite que nous aurons évité une annexion brutale et » précipitée.

» En somme ce que demande le Lieutenant-Colonel Marmet, c'est » la régularisation d'un modus vivendi qui existe en partie, qui » s'impose à tous les riverains, qui est désiré par les autorités maro- » caines comme par nous et qui n'a besoin que d'une consécration » officielle, consécration qui peut être présentée comme l'exécution » pure et simple d'un point du traité de 1845 ».

et nous avons pu ne pas écouter ses réclamations [1], et poursuivre ainsi notre installation dans le sud.

[1] Lorsqu'en 1877, M. de Vernouillet présenta ses lettres de créance à la cour de Fez, la question d'une frontière dans le sud fut directement abordée par le Sultan. M. de Vernouillet, conformément à ses instructions, s'efforça de l'éluder, en invoquant les difficultés très réelles qu'il y aurait pour les deux Gouvernements et surtout pour le Gouvernement chérifien, à composer le personnel chargé des travaux géographiques.

Plus tard en 1884 lors de l'entrevue qui eut lieu à Ich, en septembre 1884, entre un frère du Sultan Moulai-Arafa et le lieutenant-colonel Marmet, commandant supérieur d'Aïn-Sefra, le prince marocain parla ouvertement de l'intention où était le Sultan d'ouvrir des négociations en vue de la fixation de la frontière dans le Sahara et de la détermination des tribus respectives des deux états.

Les déclarations de Moulai Arafa demeurèrent sans effet.

La question de la frontière du sud fut de nouveau soulevée par le Maroc à l'époque des incidents qu'amena notre projet de création d'un poste à Djenien bou Resk.

Dans l'entrevue qui eut lieu en novembre 1885, à Djenien bou Resk même pour examiner nos droits de possession sur ce point, les délégués des deux Gouvernements se mirent d'accord pour proposer d'adopter comme limite, au sud des Ksour, une méridienne partant du point milieu entre Ich et Aïn Sfissifa et tracée vers le sud (*).

Enfin, dans les derniers jours de juillet 1891, le cabinet chérifien informait notre Chargé d'affaires au Maroc que pour mettre fin aux discussions qui se produisaient journellement sur la frontière, des ordres avaient été donnés aux « Gouverneurs » d'Oudjda et de Figuig afin qu'ils compensent dorénavant toute affaire que leur présenteraient les autorités algériennes par une réclamation analogue et équivalente prise parmi celles qui existent contre nos tribus.

En même temps, le Gouvernement chérifien proposait la nomination d'une commission franco-marocaine qui serait chargée de parcourir la frontière d'une extrémité à l'autre et d'y comparer l'état des

---

(*) D'après le rapport de notre délégué cette ligne laisserait non seulement Djenien bou Resk, mais Dermel, sur notre territoire.

lieux avec les clauses insérées dans le traité de 1845, afin de s'entendre sur la possession de points (*) au sujet desquels notre Ministre à Tanger, M. Patenôtre, avait fait toutes réserves.

Cette question paraissait d'autant plus délicate qu'à ce moment même Moulai el Hassan contestait notre droit d'occupation des oasis du Touat qui, prétendait-il, relèvent de son empire.

Le Gouverneur Général, (**) appelé à donner son avis sur les questions soulevées par le cabinet de Fez, fit remarquer que bien certainement, étant donné l'état de civilisation des populations qui habitent les deux côtés de la frontière, des actes de violence et de rapine se sont toujours produits et se produiront toujours entre tribus ennemies, mais qu'on ne peut comparer la police qu'exercent nos officiers avec la complicité plus ou moins déguisée des agents marocains avec les pillards qu'ils gouvernent. « Mais en dehors de mêmes incidents de » frontière qui se produisent sans cesse, des plaintes formelles et » portant sur des faits relativement graves nous ont été précédemment » faites et leur entière fausseté a pu être établie. Il y a donc lieu de » laisser entièrement de côté les griefs du Maroc, qui ne sont » invoqués que pour les besoins de la cause. »

Quant aux prétentions élevées sur les trois points de Moghrar Foukani, Oulakak et Dermel par les autorités marocaines, le Gouverneur Général les considérait comme étant de même nature que celles qu'avait soulevé autrefois auprès d'elles l'occupation de Djenien bou Resk qui est aujourd'hui définitive.

Enfin en ce qui concerne la réunion d'une commission internationale destinée à déterminer d'une façon précise la limite entre les deux pays, M. Cambon ne pensait pas qu'il y eût lieu de l'accepter. En effet, « d'une part, ce serait reconnaître que le Maroc peut élever » des prétentions sur les localités dont nous lui contestons absolu-

(*) Moghrar Foukani, Dermel et Oulakak. La question de Moghrar Foukani fera l'objet d'une étude spéciale que nous développerons ultérieurement. Nous verrons bientôt quels sont nos droits sur Oulakak.

Quant à Dermel, nous avons déjà vu, que cette localité est indubitablement dans notre sphère d'action.

Remarquons ici que le point que nous avons pris l'habitude d'appeler Dermel, est connu par les indigènes sous le nom d'Hadjerat M'Guil, et est situé à quelques kilomètres de Meguets Dermel, localité que l'on confond souvent avec la première.

(**) M. Cambon.

» ment la souveraineté, d'autre part, l'existence de cette commission
» dont le travail durerait nécessairement longtemps, pourrait nous
» empêcher, en cas de besoin, de prendre les mesures de protection
» que les circonstances peuvent rendre d'un jour à l'autre nécessaires.

Le Ministre de la Guerre (*) approuva de son côté les conclusions du Gouverneur Général, ajoutant : « il est d'ailleurs hors de doute
» que l'opération de la délimitation donnerait lieu à des discussions
» interminables sur la durée desquelles le Gouvernement marocain
» compte vraisemblablement pour gagner du temps et détourner
» notre attention de ses agissements et de ses empiètements au
» Touat. »

(*) M. de Freycinet.

CHAPITRE SECOND.

L'occupation du Sud-Oranais. — Nos intérêts commerciaux dans cette région.

Dès la signature du traité, le général de La Moricière, commandant la province d'Oran, songea à montrer nos troupes dans les régions du sud où cette convention diplomatique venait de reconnaître nos droits sur certains ksour et sur certaines tribus sur lesquels nous possédions fort peu de renseignements, et où il était nécessaire en même temps de s'assurer des dispositions à notre égard des populations qui pouvaient à un moment donné faire cause commune avec Abdelkader. Le projet primitif était de lancer simultanément sur les Hauts Plateaux deux colonnes, l'une partant de Tlemcen, sous les ordres du général Cavaignac, commandant cette subdivision, l'autre de Mascara aux ordres du commandant de cette subdivision, le colonel Géry, du 56e de ligne.

Des considérations politiques vinrent modifier ce premier plan et il fut décidé que la colonne de Tlemcen ne partirait qu'après le retour de celle de

Mascara; celle-ci devait agir sur la ligne de Stitten, préparer autant que possible la soumission des Trafi, attirer les Lar'ouat et les Makena et les organiser en favorisant les tendances vers l'est comme conséquence naturelle du mouvement général de la conquête.

Le 14 avril, la colonne[1] quittait Mascara[2]; elle n'emportait qu'un mois de vivres, ceux des sacs compris, avec un équipage de tonnelets et d'outres permettant de se faire suivre de deux litres d'eau par homme. C'étaient là de bien minces approvisionnements qui témoignaient autant de l'inexpérience des régions où l'on allait s'engager que de la vaillance hardie du commandant de l'expédition.

Dix jours après, le 24, la colonne atteignait Stitten qui faisait sa soumission et où les chefs des Derraga, des Akerma et des Oulad Abdelkerim, en annonçant leur prochaine venue, faisaient supplier les « enfants de la puissance » d'épargner leurs ksour et leurs jardins.

[1] Elle comprenait: 3 bataillons du 56e de ligne, le 1er bataillon d'Afrique, 2 escadrons du 9e chasseurs de France, 1 escadron de spahis, 4 pièces de montagne, un détachement du génie et les services accessoires, en tout 2000 hommes et 460 chevaux ou mulets, sans compter un goum de 150 cavaliers aux ordres du capitaine Deligny.

[2] A la date du 1er mai suivant, c'est-à-dire trop tard pour qu'il pût en être tenu compte, le maréchal Bugeaud prescrivait au général de La Moricière de surseoir aux opérations projetées dans le sud et de porter une colonne sur Tiaret. « Avant de tenter une conquête, » écrivait-il à ce propos, il faut étouffer l'insurrection dans le pays » conquis ».

Sentant les populations ébranlées par la hardiesse de notre démarche qu'elles avaient toujours jugée impossible, disposées à venir à nous, le colonel Géry résolut de mettre un terme à leurs hésitations, de lever leurs derniers scrupules et surtout de détruire les influences hostiles, en s'avançant au cœur même du pays. La marche sur Brézina en passant par R'assoul fut alors décidée [1]. C'était oser beaucoup, car le nombre de jours dont on disposait était déjà à peine suffisant pour regagner Tiaret, le moins éloigné des postes-magasins que l'on avait laissés dans le Nord.

On s'attacha à éviter le passage du Teniet et Temens, célèbre par une défaite que les Turcs y avaient essuyée. Passant plus à l'Ouest, on dérouta les projets de résistance de la population, on s'engagea dans le lit à sec et encaissé de l'oued Mécheria et, par une chaleur excessive, on prit le camp sur des sources salées. La ration d'eau potable se trouvait réduite à deux litres par homme. Le lendemain, la petite colonne fut attaquée. Les gens du pays qui rôdaient autour du camp avaient surpris la direction projetée ; ils coururent à un passage dangereux que l'on ne pouvait éviter, appelé Kheneg Mécheria, où leur fusillade nous tua une douzaine d'hommes. Le lendemain, malgré une fatigue excessive et de grandes privations (la ruse d'un espion avait égaré la colonne), on attaquait Brézina. Il fallut alors forcer sous le feu de deux à trois cents

[1] Voir à propos de cette expédition, chap. IX.

fantassins un passage étroit, véritable porte dans la dernière chaîne de hauteurs qui précèdent le Sahara proprement dit. Un combat de cavalerie s'engagea sous les murs, et après quelques jours d'occupation, on quittait Brézina, en faisant sauter les faibles remparts dont les débris remplirent l'air d'immenses gerbes de poussière. Le lendemain, on rencontra la tribu armée des Oulad Sidi Cheikh. Ils montrèrent d'abord beaucoup d'ardeur et de courage et un moment mirent le désordre parmi nos goums. Mais, décontenancés par le feu et la solidité de notre infanterie, ils ne tardèrent pas à reculer, puis à fuir dans toutes les directions. Les chasseurs de France les poursuivirent et ramenèrent quelques prises. Cette brillante affaire permit de repasser sans encombre le long défilé qui avait amené la colonne de R'assoul, et quelque temps après on était à Frenda, après avoir reçu en route un convoi de vivres. Telle avait été la première opération de nos troupes dans le Sud-Oranais, et le premier acte que nous avions fait de notre domination. Nous avions pris contact avec les Oulad Sidi Cheikh et avec les Trafi [1].

Mais nous ne devions pas tarder à reconnaître la nécessité d'une action directe sur ces populations, si

[1] Les résultats devaient en être considérables, car nous avions étendu notre domination sur des régions où les Turcs eux-mêmes, nos prédécesseurs, n'avaient jamais fait que passer. Nous avions été, il est vrai, encouragés par la soumission des Harrar et par celle du cheikh des Djebel Amour, Djelloul ben Iahia. Dans l'ouest, de semblables

nous voulions couvrir efficacement nos établissements naissants du Tell.

En 1849, en effet, les Oulad Sidi Cheikh R'araba faisaient brusquement défection, entraînant à leur suite tous les Trafi. Il fallut, pour apaiser le trouble que cet évènement avait apporté dans le Sud, toute l'activité du général Pélissier, commandant la province d'Oran, qui avait conduit nos colonnes jusque dans les ksour et l'intervention efficace du sultan Moulai Abderrahman. Nous avions alors constaté combien était insuffisante notre ligne de postes de Boghar à Sebdou, et pour obtenir la sécurité dont nous avions besoin, nous résolûmes d'utiliser à notre profit, comme nous l'avions fait ailleurs heureusement, les influences locales qui devaient nous donner, sans coup férir, la prépondérance dans toute la contrée.

Or, dans cet ordre d'idées, nous ne pouvions recourir à une meilleure intervention qu'à celle de cette même famille des Oulad Sidi Cheikh, dont la branche aînée avait été reconnue comme algérienne par le traité de 1845, et qui avait dans sa dépendance religieuse presque tous les nomades du Sud. C'est donc à elle que nous nous adressâmes, et lorsque, après bien des hésitations, son chef, Si Hamza eut accepté la situation

offres nous avaient été faites, dès la fin de l'année précédente, par les Hamian Cheraga (Trafi), et le général de Lamoricière, commandant de la Division, avait envoyé l'agha Taïeb ben Guernia avec une centaine de cavaliers pour faire acte d'autorité parmi ces tribus en y réclamant le paiement de l'impôt Zekkat.

que nous lui offrions, nous nous empressâmes de compléter l'œuvre que nous venions d'ébaucher, en créant un poste à Géryville (1852).

C'était prendre pied définitivement dans le Sud, c'était surtout nous permettre de surveiller de plus près les agissements de nos tribus et des nouveaux chefs investis par nous, c'était encore nous permettre de guider dans un sens favorable à nos intérêts, nos nouveaux sujets.

Mais nos tribus de l'ouest, limitrophes des nomades marocains des Hauts Plateaux, allaient rester en dehors de l'action de ce nouveau poste[1]. De tout temps, en effet, même à l'époque des Turcs, les intérêts des Hamian les avaient toujours plutôt rattachés à la région de Tlemcen. Nous ne changeâmes rien à cette situation et ces tribus continuèrent à dépendre du cercle de Sebdou. Nous nous contentâmes seulement de chercher à les grouper en un seul tout, afin de leur permettre, grâce à la cohésion que nous espérions leur donner, de mieux résister aux attaques dont elles pouvaient être l'objet et de couvrir plus efficacement nos établissements du Tell. Mais leur esprit d'indépendance l'emporta sur tous nos efforts et la tentative que nous fîmes en 1854 de les grouper dans la même main, aux environs d'Aïn ben Khelil, où nous venions de créer une maison de commandement, ne réussit que médiocrement.

[1] C'était là un danger. A la merci des agressions des tribus marocaines, elles étaient aussi accessibles aux prédications fanatiques des agents de la cour de Fez.

La situation du Sud était donc, en réalité, fort précaire; elle ne reposait que sur la fidélité d'une grande famille, fidélité qu'un caprice de l'esprit mobile de la plupart de ses membres pouvait faire cesser d'un jour à l'autre. Elle se maintint néanmoins tant que les représentants de la France à Géryville surent, par une patience à toute épreuve, faire tourner à l'avantage de notre cause leur immense influence.

Mais, du jour où nous nous écartâmes tant soit peu de cette ligne de conduite, l'équilibre fut rompu. C'est ce qui se produisit en 1864, lorsque le bach agha Si Sliman, mécontent, dit-on, de l'attitude prise à son égard, fit brusquement défection, entraînant à sa suite toutes les tribus des hauts plateaux oranais et la plupart de celles du sud de la province d'Alger.

Un instant surpris par la soudaineté de la révolte et par l'anéantissement à Aouinet bou Bekeur de la petite colonne du colonel Beauprêtre, accouru de Tiaret pour couvrir Géryville et s'efforcer d'empêcher la défection d'une partie de nos tribus, nous ne parvenons à nous maintenir dans le Sud oranais que grâce à cet unique poste de Géryville[1], et à l'appui moral qu'il nous procure. Cette heureuse influence nous permet d'organiser la répression, de négocier avec une partie des

[1] Une maison de commandement avait été édifiée à Aflou au cœur du Djebel Amour. Elle avait été occupée par un officier des affaires indigènes en 1858 et en 1859 et seulement pendant quelques mois de chacune de ces deux années. Elle fut en partie détruite en 1864 par les insurgés qui s'acharnèrent surtout sur les plantations d'arbres faites par les soins de l'autorité aux alentours.

insurgés et de détacher de leur cause les Harrar et les tribus du Djebel Amour. Bientôt avec le concours de ces nouveaux auxiliaires, nous pouvons reprendre plus efficacement l'offensive, et nous finissons par rejeter les Oulad sidi Cheikh dans le sud-ouest, ramenant peu à peu par la persuasion ou la force toutes les tribus révoltées.

Le poste de Géryville comme ceux du Sud de la province d'Alger, avait eu un véritable rôle efficace pendant cette période de trouble. Un seul point s'était montré faible sur notre ligne défensive, c'était celui par où était passé Si Lala dans sa pointe hardie jusqu'à Si Ali ben Ioub[1], à quelques kilomètres de Sidi bel Abbès. C'était bien là une preuve de la nécessité où nous nous trouvions d'occuper les Hauts-Plateaux si nous voulions obtenir une protection efficace de nos établissements du Tell.

On ne s'y décida pas encore cependant bien que l'on ait songé un instant à Oran à cette époque à réoccuper Aïn ben Khelil. On se contenta de chercher de nouveau à organiser la grande tribu des Hamian qui habite au sud de la région menacée et à placer ces nomades sous l'autorité d'une personnalité indigène marquante, prise soit dans le sein de la tribu même, soit dans une des grandes familles du Tell qui s'était illustrée déjà à notre service. Ces diverses tentatives devaient encore échouer complètement, parce qu'on ne trouvait pas

[1] Aujourd'hui Chanzy.

parmi les Hamian l'homme assez influent pour dominer sans conteste tous les autres chefs, et qu'en outre ces nomades habitués depuis très longtemps à une indépendance à peu près absolue, ne pouvaient supporter aucun joug, surtout celui d'une notabilité indigène étrangère à leur tribu.

La situation était d'autant plus délicate que ces nomades n'hésitaient jamais à se retirer loin de notre portée au moindre sujet de mécontentement et qu'on était en droit de craindre des complications multiples d'une pareille attitude.

Cependant les Oulad Sidi Cheikh, toujours vaincus et semblant chaque fois à la veille d'un anéantissement complet, reparaissaient bientôt à la tête de nouvelles forces, lançant à l'improviste les bandes de pillards à leur dévotion sur nos administrés, trouvant des auxiliaires non seulement parmi les quelques dissidents de nos tribus restés attachés à leur fortune, mais encore parmi ces turbulents nomades marocains qui ont leurs parcours au sud-ouest de l'Algérie.

C'est ainsi qu'au début de l'année 1870, la situation déjà grave pour les divers motifs que nous venons d'exposer, devint plus menaçante encore lorsque l'on apprit coup sur coup que les chefs des deux branches des Oulad Sidi Cheikh, faisant taire un instant leur inimitié , venaient de rallier à leur cause la puissante confédération de tribus marocaines connue sous le nom de Zegdou et, qu'unis aux contingents de leurs nouveaux alliés, ils avaient razzié les Hamian et leur

avaient enlevé 2.000 chameaux et 16.000 moutons. Ce hardi coup de main que nos gens n'avaient pu réprimer jeta l'épouvante dans le sud. Presque toutes nos tribus du sud-ouest redoutant une nouvelle invasion, se préparèrent à émigrer, les unes voulaient chercher un refuge dans le Tell, les autres se disposaient à passer à l'ennemi. Devant la gravité d'une pareille situation le général de Wimpffen, qui commandait alors la province d'Oran, proposa de briser la naissante coalition en allant l'atteindre dans son foyer même et par ce moyen de relever notre prestige un instant compromis et de prouver aux indigènes que toute rebellion, quelle que fut son origine, serait promptement réduite.

C'est alors que fut décidée l'expédition de l'oued Guir qui devait avoir de si importants résultats[1]. Aussi bien elle allait imprimer aux turbulentes populations du sud-ouest une haute idée de notre puissance, en enlevant aux Oulad Sidi Cheikh, la plus grande partie de leurs moyens d'action, elle maintenait dans le devoir les tribus hésitantes, tout en rassurant celles qui avaient été un instant affolée par les incidents du commencement de l'année et surtout elle ramenait dans le Sud une tranquillité d'autant plus appréciable que les tristes événements qui étaient à la veille de se dérouler en Europe n'auraient pas leur contre-coup

[1] Ces résultats auraient peut-être été encore meilleurs si le Gouvernement français, qui craignait d'inquiéter la Cour de Fez et de froisser les susceptibilités de l'Angleterre, avait laissé plus de latitude au général de Wimpffen qui dirigeait lui-même l'expédition.

dans le Sud oranais, pas plus du reste que l'insurrection soulevée par le bach aga de la Medjana, Mokrani, ne devait avoir d'écho dans cette même région.

Une mesure due à l'initiative du général Chanzy, commandant la division de Tlemcen, vint encore compléter ces résultats et affirmer davantage peut-être la quiétude. Ce fut la décision de placer à la tête des Hamian, un parent de Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, Si Sliman ben Kaddour, récemment rallié à notre cause[1]. Esprit aventureux, homme d'une grande énergie, il sut d'abord grouper autour de lui tous les Hamian en utilisant la grande influence que sa qualité de membre de la famille des Oulad Sidi Cheikh lui donnait sur ces nomades et en s'appuyant sur les familles marquantes de cette tribu. Nous n'avions qu'à profiter de ces heureuses dispositions qui contribuèrent en effet comme nous l'avons dit à maintenir le calme sur les hauts plateaux pendant la guerre de 1870.

Cependant si on rencontrait chez Si Sliman les qualités qui font le chef de bande renommé dans le Sahara, on ne trouvait chez lui aucun sens politique. C'était un esprit mobile et passionné, dont la nature violente et indisciplinée, s'aggravait encore d'une

[1] Ce fut, dit-on, la violente passion inspirée par une femme qui fut cause, en 1868, de la venue dans nos rangs de Si Sliman. Il avait été nommé d'abord agha de Géryville.

grande rapacité. Il était facile de prévoir qu'une époque viendrait où il s'aliénerait non seulement ses administrés, mais encore l'autorité.

C'est le moment que choisit Si Kaddour pour reprendre vigoureusement la campagne, amener à lui les mécontents, et s'avancer un instant jusqu'à Ras en Nouala, à 30 kilomètres de Magenta, semblant chercher à renouveler la pointe hardie faite en 1864 dans les mêmes parages par Si Lala. Il fallait aviser, on se décida à faire opérer un mouvement combiné à nos goums et à le soutenir par nos colonnes. Atteint à Benoud, Si Kaddour fut complètement battu et ne dut son salut qu'à la fuite ; tous les dissidents, qui se trouvaient encore avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga depuis 1864, où les avaient rejoints depuis, firent leur soumission.

Ce succès important, auquel avait pris part Si Maamar, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba venus à nous par haine de leurs parents de la branche aînée autant qu'attirés par la présence de Si Sliman dans nos rangs, allait achever de repeupler le cercle de Géryville et enlever au moins momentanément aux Zoua Cheraga les moyens de renouveler leurs incursions sur les Hauts Plateaux. Malheureusement cet heureux résultat se trouva en partie annihilé par le départ de Si Maamar qui, satisfait de la part active qu'il avait prise au combat de Benoud, se retira au Maroc, et aussi par la nécessité où nous nous trouvâmes de retirer son commandement à Si Sliman.

Cette dernière décision remettait en cause la question de l'organisation des Hamian.

Les effets du combat de Benoud avaient été tels cependant que les années 1872 et 1873 restèrent assez calmes jusqu'au jour où Si Sliman eut reconquis sa liberté en abandonnant par la fuite la plaine de la M'léta où nous l'avions interné. En mars 1874, il recommence ses incursions sur les Hauts Plateaux algériens, mais atteint à Nefich, par un vigoureux retour offensif de nos goums, il voit ses contingents dispersés, lui-même est blessé dans l'action et Si Maamar, son cousin, est tué.

Les deux succès de Benoud et de Nefich avaient donné momentanément une sécurité relative à la région des Hauts Plateaux. Ils furent encore complétés par l'habile intervention du Chérif d'Ouazzan, Moulai Abdesselam, qui parvint à amener Si Sliman à accepter d'établir des campements aux environs de Fez.

La période de tranquillité relative qui s'ouvrit alors devait durer jusqu'en 1876. Elle ne fut troublée que par les tentatives habituelles des nomades marocains sur nos gens, et par les représailles exercées par ces derniers. C'est le moment où les Oulad Sidi Cheikh Cheraga ou tout au moins une partie d'entre eux cherchent à négocier leur rentrée. Mais ce calme apparent ne pouvait qu'avoir une durée limitée. Il était bien certain que cette situation n'était que transitoire et que les causes de troubles qui désolaient le sud

depuis si longtemps reparaîtraient à la première occasion.

Jusqu'à présent, ainsi que nous avons pu le constater, de toutes les tribus que le traité de Lalla Mar'nia avait reconnues à tort comme marocaines, les Zoua R'araba seuls s'étaient réclamés du Maroc. Parmi les autres, les Hamian Djemba avaient toujours subi sans contestation notre domination, tant qu'ils n'avaient pas fait cause commune avec des insurgés : et de leur côté les Amour, encore trop éloignés de notre action directe, étaient cependant venus à nous chaque fois que leurs intérêts du moment les y portaient.

Jusqu'alors aussi, le Gouvernement marocain n'avait jamais cherché à s'appuyer sur le texte de ce traité pour nous adresser quelques revendications à propos de ces mêmes tribus ou pour tout autre motif. On l'avait même vu en 1845, le lendemain de la signature du traité, répondre tout d'abord aux avances que lui faisaient les Zoua R'araba en leur déclarant qu'ils n'étaient et ne pouvaient être que sujets algériens. C'est que pour les peuples musulmans habitués à ne reconnaître d'autre droit que la force, un traité n'est que la solution momentanée d'une difficulté, et il perd toute sa valeur le lendemain de sa conclusion s'il n'est plus appuyé par des arguments puissants. Le traité de 1845 aurait subi le sort général si nous n'avions dès le début affirmé, par la fréquente présence de nos colonnes ou même par une occupation partielle, notre droit sur le sud et les populations qui l'habitent.

Par contre, jamais, à cette époque, le Sultan du Maroc n'eut été en mesure d'exercer une action semblable sur les populations de ces régions ou sur celles qui leur sont limitrophes.

Alors ce souverain ne pouvait avoir sur elles qu'une action morale due principalement à sa qualité de chérif. Il en usa, en 1849, lorsqu'il se décida sur nos instances, à appeler à Fez Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, et l'interna à sa cour. Dans de pareilles conditions, la politique la plus conforme à nos intérêts était de continuer à faire acte d'autorité dans les régions méridionales soumises moralement à notre influence, sans nous préoccuper de la nationalité de populations que nous devions y rencontrer, et en réglant nous-mêmes les difficultés de tout genre qui pourraient surgir.

L'adoption d'une semblable ligne de conduite qui fut d'abord mise en pratique comme les événements permettent de le constater, devait entrainer, sinon l'occupation totale du sud, du moins l'envoi de fréquentes et nombreuses colonnes. C'était nous engager dans de fortes et perpétuelles dépenses pour des résultats généralement passagers. La vraie solution résidait donc dans une occupation effective de toute la région. Mais les idées d'extension effrayaient les esprits qui ne pouvaient encore en comprendre les nécessités et on s'arrêta plutôt à un moyen terme qui donnait satisfaction à nos idées européennes de relations de peuple à peuple; on substitua l'action de la diplomatie à celle de

la force directe, on signala au Gouvernement marocain les méfaits commis par ses sujets, on lui réclama des réparations, on l'amena peu à peu à se mêler de la vie de populations qui lui avaient toujours à peu près échappé, on lui rappela enfin qu'il existait un traité de Lalla Mar'nia qui avait réglé nos relations de voisinage dans le sud, comme il avait plus ou moins bien délimité les possessions des deux états dans le Tell.

Ce changement d'attitude politique se fit peu à peu, il fut la conséquence des besoins d'économie budgétaire et des idées nouvelles qui réprouvaient les trop fréquentes expéditions militaires. Il eut pour résultat immédiat de compliquer davantage une situation déjà fort embarrassée et d'amener insensiblement mais sûrement le Maroc à utiliser à son tour les clauses contenues dans la Convention de 1845.

Ce virement dans la politique du Makhzen marocain se produisit en 1876, à la suite du voyage fait à Oudjda par le Sultan Moulai el Hassan. Il semble dès lors que la cour de Fez va tenter d'inaugurer une ère nouvelle en s'efforçant de faire acte d'autorité sur toutes les populations que l'usage ou les traités rangeaient sous ses lois. Des cavaliers marocains, porteurs de lettres du Sultan, sont bientôt signalés chez les Hamian Djemba. L'énergique intervention de notre Ministre au Maroc oblige, il est vrai, Moulai el Hassan à ordonner leur rappel. Mais l'attitude nouvelle adoptée en cette circonstance par la cour de Fez et la tournure prise par les

négociations entamées nous contraignent à notre tour à ne plus compreddre au nombre de nos administrés que ceux des Djemba qui continueraient à vivre sur notre territoire. C'était admettre que dans le sud chacun des deux états possédait un territoire bien déterminé, tandis que le traité de 1845 laisse tout au contraire ces régions dans l'indivision. C'était encore donner un prétexte aux Djemba pour chercher à échapper à toute autorité. Ils ne s'en firent pas faute et l'anarchie la plus grande régna dès lors dans ces contrées.

En même temps, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga qui s'étaient moins souvent montrés depuis qu'ils négociaient leur rentrée reprenaient leurs incursions sur nos administrés, aidés dans leurs diverses tentatives par les tribus marocaines toujours prêtes aux aventures. Et comme si la situation n'était pas encore assez compliquée, nous défendions presque en même temps à nos administrés d'exercer aucunes représailles contre leurs agresseurs marocains [1]. C'était, en somme, la conséquence logique de la nouvelle ligne

[1] La règle adoptée en 1877 d'empêcher nos administrés du Sud de tirer eux-mêmes satisfaction des agressions dont ils pourraient être l'objet de la part des sujets du Maroc, substituait l'action diplomatique, évidemment plus régulière suivant le droit des gens européens, à l'action individuelle, aux hasards des représailles à main armée. C'était, en un mot, transformer par une décision administrative les mœurs séculaires de nos nomades, en leur interdisant toute initiative personnelle. Il fallait donc, pour que le résultat obtenu ne fût pas en opposition avec nos intérêts et n'excitât aucun mécontentement parmi nos gens, que les questions pendantes fussent toujours réglées avec promptitude par notre diplomatie et que nous fussions assurés

de conduite adoptée par nous, le respect absolu des clauses du traité, en ce qui concerne la nationalité des

d'obtenir pour nos administrés, sans trop de retard, les indemnités auxquelles ils avaient légitimement droit.

Malheureusement, il n'en fut pas toujours ainsi, et le refus de comprendre, parmi les revendications adressées au Maroc, en 1880 (*), celles des Hamian Djemba, sous le prétexte, subitement accepté, que le traité de 1845 a reconnu cette fraction comme marocaine, eut un très fâcheux retentissement dans le Sahara, où on ne put comprendre pourquoi nous abandonnions tout d'un coup ces nomades, après les avoir si longuement accueillis.

Les évènements de 1881 n'allaient pas tarder à nous faire revenir à notre ancienne interprétation à propos des Djemba et à ne plus nous préoccuper de question de nationalité quand il s'agit de gens qui sont normalement nos administrés, en même temps que nous maintenions plus que jamais la ligne de conduite précédemment adoptée en ce qui concerne le règlement des méfaits commis par les sujets marocains au préjudice de nos administrés.

L'épisode que nous allons relater allait nous procurer l'occasion de le prouver.

Le 17 novembre 1881, Si Sliman ben Kaddour, des Oulad Sidi Cheikh R'araba, notre ancien agha de Géryville et des Hamian, qui venait de s'échapper de Fez où il était interné, exécuta à Ang el Djemel un coup de main heureux sur nos Hamian (**).

A la tête de 800 cavaliers des Beni Guil, des Hamian Djemba dissidents et de Mehaïa (***) et d'un contingent de fantassins des

---

(*) Nous avons déjà parlé des indemnités obtenues du Maroc, en 1880, à la suite de l'entrevue de Tlemcen (février-mai), voir tome Ier, page 66, note 1.

Ajoutons que ces indemnités étaient allouées pour des méfaits commis au préjudice des nôtres, aussi bien au nord qu'au sud du Teniet es Sassi. Les Djemba seuls avaient été systématiquement exclus des revendications que nous présentâmes alors.

(**) Ces Hamian appartenaient aux tribus suivantes : Bekakra, Beni Metharref, R'iatra Oulad Ahmed, R'iatra Oulad Messaoud, Oulad Farès, Oulad Mansoura, Akerma, c'est-à-dire aussi bien aux Chafâa qu'aux Djemba.

(***) Auxquels s'étaient joints quelques cavaliers de Sedjâa, venus apporter des approvisionnements à Si Sliman.

diverses tribus, mais nos gens habitués dès longtemps à une autre attitude de notre notre part, n'y virent

mêmes tribus, évalué à un millier d'hommes, il était tombé sur les campements de nos gens, vers 9 heures du matin, et les avait complètement razziés.

Dès que le calme fut rétabli, une enquête minutieuse fut faite chez les Hamian (*) pour établir l'importance des pertes subies par eux (**). Il fut constaté qu'il leur avait été enlevé :

2048	chameaux,
10845	moutons,
39	chevaux,
251	ânes,
9	mulets,

dont la valeur totale était de 429.745 francs.

L'insuccès des négociations poursuivies dans les derniers mois de 1881 par l'amel d'Oudjda avec Si Sliman (***), donna à penser au général commandant la Division d'Oran qu'il était peut-être difficile de faire régler l'affaire par une discussion directe entre l'amel d'Oudjda et les autorités militaires de la frontière. Dans ces conditions, M. Ordéga, notre ministre à Tanger, qui se rendait à la cour de Maroc, fut chargé de réclamer au sultan lui-même les réparations pécuniaires dues aux Hamian.

Sur les instances de notre représentant, l'empereur s'engagea à payer intégralement, en plusieurs échéances, la somme de 429.745 francs et il prescrivit à l'amel d'Oudjda de verser immédiatement un acompte de 100.000 francs.

Toutefois, le sultan présentait en même temps une réclamation

(*) Cette enquête poursuivie sur les lieux pendant près de 4 mois fut faite par M. le capitaine Cauchemez, chef du bureau arabe de Sebdou.

(**) La fuite du marabout qui craignait un retour offensif de nos colonnes d'El Aricha et de Méchéria avait été des plus précipitées. La colonne d'El Aricha, lancée à sa poursuite, trouva, le lendemain et le surlendemain, la route qu'il avait suivie semée de cadavres d'animaux.

(***) Ces négociations avaient été entamées à notre instigation dès que Si Sliman était apparu dans le Sud-Ouest.

qu'une marque de faiblesse. En outre, ils ne se firent pas d'illusion sur les résultats problématiques des

s'élevant à plus de 1.800.000 francs pour pertes infligées par les troupes françaises à diverses tribus marocaines.

Notre ministre à Tanger estima qu'il ne serait pas d'une sage politique, au moment où le sultan venait de nous donner des preuves manifestes de son bon vouloir, d'opposer à sa demande une fin de non-recevoir absolue. Il pensa, d'autre part, que le gouvernement chérifien se prêterait volontiers à l'abandon de cette créance, à la condition que, de notre côté, nous le libérions de celle que nous avions contre lui.

Le Gouverneur général (*), appelé à donner son avis, fit remarquer dans sa réponse que le cabinet chérifien ne pouvait être fondé à nous réclamer quoi que ce soit pour les pertes snbies par ses sujets du fait de nos colonnes, alors qu'il était démontré ou notoirement connu que les dits sujets avaient commis antérieurement des actes d'hostilités contre nous, en prenant fait et cause pour nos dissidents.

« Dans ce cas, en effet, le traité de 1845 autorise nos représailles, » car les sujets marocains, en se livrant à ces hostilités, se sont eux- » mêmes privés du bénéfice de la situation réglée par l'article 4 de » ce document. D'ailleurs, les lettres auxquelles le sultan a tenu à » faire donner la plus grande publicité et par lesquelles il a formulé » son assentiment à l'action éventuelle de nos troupes en ce qu'il » est admis de considérer comme Sahara marocain, n'ont pu que » mettre en parfaite lumière pour tous notre droit incontestable de » nous faire respecter (**).

» Comme principe, dans toute agression militaire contre nos sujets » révoltés, nous devons nous abstenir vis-à-vis du gouvernement » marocain, mais c'est évidemment à la condition expresse que ces » derniers ne seront pas associés aux premiers dans des faits que » notre sécurité et notre dignité ne nous permettent pas de tolérer.»

Quant à la réduction proposée sur l'indemnité de 429.745 francs réclamée, il paraissait bien difficile à M. Tirman de l'accepter et de se contenter de ne recevoir que 100.000 francs, dont le versement à ce

(*) M. Tirman.

(**) Voir la note, page 59.

revendications que nous promettions d'adresser au Makhzen marocain pour les faire indemniser de leurs

moment même s'effectuait avec une certaine lenteur, contrairement aux engagements pris. M. Tirman estimait que nous ne manquerions pas malheureusement d'occasions de nous montrer, plus tard, faciles et généreux, en nous maintenant toutefois dans la limite que nous impose le souci des intérêts de nos administrés. Car les remises que nous pourrions consentir un jour, ce sont nos sujets qui les paieraient.

Répondant à une allégation de M. Ordéga qui estimait que l'évaluation des pertes, subies par nos Hamian, était exagérée, M. Tirman citait le passage suivant d'une lettre du général commandant la Division d'Oran :

« Dès le premier moment, les déclarations des indigènes s'élevaient » à un total de 1.317.029 francs. Un travail très minutieux, poursuivi » pendant près de quatre mois sur les lieux, au milieu des Hamian, a » fait baisser ce total de plus des deux tiers.

« Je tiens donc pour sérieusement basée notre revendication ; il » serait, par suite, peu politique de lui faire subir une notable » réduction. Déjà nos sujets qui, comme tous les gens intéressés » dans une question matérielle ou financière, n'apprécient que ce » qu'ils touchent et goûtent peu les espérances vaporeuses et de durée » inconnue, ne se privent pas de dire que nous ne les soutenons pas » suffisamment et que nous nous contentons trop aisément de paroles « et de promesses. Il n'y a malheureusement pas de réplique victo- » rieuse à opposer à ces plaintes, et puisque l'occasion s'en présente, » je n'hésiterai pas à déclarer que nos Trafi qui avaient été razziés » le 17 décembre 1879, près de Brézina, et qui, en avril 1881, » n'avaient encore reçu aucune indemnité, étaient sérieusement » désillusionnés et désaffectionnés par ces lenteurs. »

A la suite de ces observations, le Ministre des Affaires Étrangères reconnut comme inadmissible la réclamation formulée par S. M. Chérifienne à propos des pertes subies par ses sujets du fait des représailles que nous avions été forcés d'exercer contre eux en raison de leurs agressions. Mais il fit connaître en même temps (*) que « si » de notre côté, nous écartions toute revendication du sultan en

(*) Lettre du Ministre, du 14 février 1883.

pertes, car ils savaient qu'en semblable matière les engagements pris par un Gouvernement musulman

» faveur de ses tribus, si nous lui contestons absolument le droit de
» prendre en mains les intérêts des gens qui ont enfreint ses ordres,
» nous avons nous-mèmes exercé dans toute sa plénitude notre droit
» de représailles, et nos colonnes ont successivement razzié les
» Amour, les Cheurfa, les Beni Guil et d'autres tribus marocaines.
» S'il s'agit de ne pas laisser en souffrance les dommages de nos
» administrés, nos prises ont sans doute été suffisantes pour nous
» permettre de prélever le complément de leur indemnité sur le
» produit des razzias effectuées par nos troupes.

» Nous avons d'ailleurs reconnu nous-mêmes que les sujets du
» sultan ont agi contre ses ordres les plus formels, nous avons
» constaté qu'il est impuissant à les protéger, aussi bien qu'à réprimer
» leur rébellion. Pouvons-nous en bonne conscience le rendre soli-
» daire et responsable d'actes qu'il a répudiés à l'avance ?

» S. M. Chérifienne nous a donné une preuve manifeste de sa
» sincérité, en déclarant publiquement que son territoire était
» ouvert à nos troupes et, devant la menace de notre apparition
» éventuelle, les rebelles se sont éloignés de notre frontière pour
» exercer leurs déprédations sur les tribus marocaines. Il a dû en
» coûter à Moulai el Hassan d'entrer ouvertement dans une voie qui
» pouvait le compromettre aux yeux du fanatisme musulman et
» provoquer une révolte de sujets contre leur souverain. C'était se
» mettre implicitement sous notre protection. Nous sied-il de lui en
» faire sentir le poids, en refusant de rien abandonner de nos reven-
» dications rétroactives ?

» Au surplus, si nous maintenions intégralement nos exigences,
» sur qui retomberait la charge des 329.745 francs que nous aurions
» encore à réclamer ? Sur les tribus limitrophes de nos frontières que
» l'amel d'Oudjda a dû convoquer et mettre à contribution pour
» payer les cent mille francs que l'Algérie a déjà touchés. Mettant à
» part toute considération de justice, il serait imprudent d'indisposer
» contre nous nos plus proches voisins, en les faisant pressurer à un
» moment où la misère et la disette règnent dans tout le Maroc, par
» suite de la sécheresse persistante et du manque de récoltes depuis
» quatre années consécutives. Le sultan a lui-même confessé son

vis-à-vis une nation chrétienne, sont facilement révocables. Dans de telles conditions, le désordre ne pouvait

» dénûment et il a, en quelque sorte, imploré l'indulgence de son
» créancier. Devons-nous lui refuser une concession compensée
» d'ailleurs par les témoignages effectifs de son bon vouloir? Ce
» serait risquer de perdre tout le terrain gagné depuis un an et rejeter
» notre débiteur dans les bras de l'Angleterre ou de l'Espagne, dont
» les agents ne cherchent qu'à nous aliéner les sympathies du souve-
» rain du pays. »

Répondant à ces observations, le Gouverneur général fit remarquer que pour achever de désintéresser les victimes du coup de main du 17 novembre 1881, il n'était pas possible de prélever le complément de cette indemnité sur le produit des prises que nos soldats ou goumiers avaient perçu. Il ajouta que, sous réserve de cette objection, il était d'avis que nous devions éviter de compromettre l'état actuel de nos relations avec le sultan par une trop grande exigence à son égard. Cependant il lui paraissait imprudent de laisser supposer à ce souverain que nous abandonnions tous nos droits sur les trois cents et quelques mille francs restant dus, car il y aurait, peut-être, lieu, le cas échéant, d'en réclamer le versement ou, tout au moins, de faire entrer cette somme en ligne de compte dans le règlement d'une question internationale qui viendrait à se produire ultérieurement. En tout cas, il lui semblait juste de maintenir le principe de l'indemnité due à nos administrés que nous ne pouvons désintéresser nous-mêmes, indemnité dont ils n'avaient encore perçu que le quart environ.

Cependant les Hamian, lésés dans leurs intérêts, ne cessaient d'adresser des réclamations à l'autorité. Le 22 avril 1884, le Gouverneur général se décida à tenter une nouvelle démarche auprès du Ministre des Affaires Étrangères. Elle n'eut pas un meilleur succès, car M. Ordéga, consulté, fit connaître que sa manière de voir n'avait pas changé, qu'il serait fâcheux d'indisposer contre nous par des réclamations réitérées les tribus marocaines, voisines de notre frontière, qui auraient à supporter toute la charge du reliquat de la dette à payer, après avoir été mises à contribution pour payer les premiers 100.000 fr., et qu'enfin nous devions écarter toute complication qui risquerait de nous entraîner en dehors de la ligne politique que nous avions adoptée.

En novembre 1884, au cours d'une tournée qu'il faisait dans la

qu'augmenter chaque jour dans notre sud-ouest ; nos tribus se désagrégeaient de plus en plus et les mesures

division d'Oran, M. le général Detrie fut saisi personnellement d'une réclamation par les Oulad Mansoura, une des tribus lésées par le coup de main du 17 novembre 1881. En transmettant leur requête qu'il appuyait avec beaucoup d'insistance, cet officier général résumait ainsi la question :

« Sous l'influence de considérations diplomatiques, notre Gouver-
» nement ne croit pas devoir exiger du Maroc la somme encore due,
» tout en reconnaissant qu'il est juste et politique que la tolérance ne
» soit pas supportée, en fait, par les victimes du coup de main du 17
» novembre 1881.

» Conséquemment, il paraît devoir incomber à notre Trésor la
» charge d'indemniser les Oulad Mansoura (Hamian). *Notre parole*
» *est engagée vis-à-vis d'eux,* notre dignité par suite, et aussi le souci
» de la tranquillité générale, car le dépit prolongé des nomades peut
» les pousser à des représailles interdites et jusqu'ici évitées et les
» lancer dans une aventure fâcheuse à tous les points de vue. »

Cette nouvelle réclamation transmise aux Affaires Étrangères resta sans réponse.

En février 1885, sur les instances constantes (*) de la Division d'Oran, le Gouverneur général la renouvela, ajoutant que s'il insistait de nouveau sur cette question c'est qu'il avait la conviction profonde de la justice de la question qu'il défendait, et qu'il envisageait, en

---

(*) Le général commandant la Division d'Oran avait écrit à ce propos :

« Je prends la liberté de revenir sur cette question qui présente un haut
» intérêt au point de vue de notre dignité et de notre prestige sur les populations
» nomades du cercle de Sebdou, peut-être aussi au point de vue du maintien de
» la tranquillité dans un certain avenir.

» J'ai, du reste, peu de choses à ajouter à ce qui a été dit à ce sujet.

» Lors du voyage de la mission militaire à Tanger et à Maroc avec
» M. Ordéga, en mars et avril 1882, l'empereur du Maroc promit de nous faire
» verser immédiatement un acompte de 100.000 francs, versement qui n'a eu
» lieu qu'en plusieurs paiements et au bout de huit mois seulement. En outre,
» il s'engagea, par écrit, à faire payer les 329.475 francs restant dûs, à des
» époques qui seraient fixées ultérieurement, à la suite d'arrangements pris

prises pour rendre un peu de leur ancienne liberté d'allures à nos gens ne servaient à rien.

même temps, les conséquences fâcheuses pour notre prestige et notre autorité, du résultat presque négatif auquel avaient abouti jusqu'alors les efforts de notre diplomatie.

« Il est certain, pour moi, écrivait encore M. Tirman, qu'avec un » peu de pression nous obtiendrions la satisfaction légitime que » réclament nos administrés, et cela sans aucun danger pour notre » situation vis-à-vis du Maroc. Dans tous les cas, il me paraît difficile » d'admettre que nous abandonnions cette créance, en faisant acte » de générosité au détriment de nos sujets.»

Enfin, en terminant, le Gouverneur général demandait que l'on profitât de la présence à Paris d'un envoyé extraordinaire de l'empereur du Maroc (*) pour rappeler les engagements pris par ce souverain et en demander l'exécution.

M. Féraud, notre nouveau ministre à Tanger, saisi de la question, se rangea à l'opinion émise par son prédécesseur, M. Ordéga.

Ce ne fut qu'en janvier 1886, après de nouvelles démarches des autorités algériennes, que notre représentant au Maroc, à la suite d'instructions reçues de Paris, tenta une nouvelle démarche auprès du Gouvernement chérifien ; le Makhzen répondit en envoyant la copie d'une lettre de Sid Bargach dans laquelle le ministre marocain informait son souverain que M. Ordéga avait abandonné le reliquat de l'indemnité qui restait à payer après le premier à-compte de 100.000 francs.

En transmettant ce document (**), M. Flourens, alors ministre des Affaires Étrangères, ajoutait que les termes de cette communication

---

» entre les deux gouvernements (voir le rapport de la mission, pages 110 » et 111).

» Dans ce même rapport, à propos des Oulad Sidi Cheikh (page 125), il est » constaté *avec quelle facilité le sultan fait généralement droit à nos revendications,* » au sujet des coups de main opérés contre nos tribus par les Oulad Sidi Cheikh. » Le rapport ajoute que *le sultan se déclare impuissant à réprimer de pareils faits,* » *mais qu'il donne l'ordre de nous payer ce qui clôt chaque fois l'incident.* »

(*) L'amel d'Oudjda, Si Abdesselam ben Ali es Saïdi.

(**) 16 mars 1887.

Sur ces entrefaites M. Albert Grévy fut nommé gouverneur général de l'Algérie. Ses instructions ne

ne nous permettaient pas de nous faire illusion sur les difficultés que rencontrerait l'action diplomatique ainsi engagée pour assurer aux Hamian un supplément d'indemnité (*).

A toute autre époque, la terminaison donnée à cet épisode eût pu avoir de graves conséquences pour notre domination dans le Sud. Mais à ce moment, si l'effet moral produit sur l'esprit des populations indigènes intéressées fut des plus fâcheux, il n'amena heureusement aucune complication. Il faut en rechercher la cause peut-être dans le fait de notre présence permanente dans ces régions; mais surtout dans les moyens que nous avons procurés depuis 1881 à nos nomades de se créer des revenus, souvent considérables et de réparer leurs pertes en louant leurs chameaux pour le service de nos colonnes et le ravitaillement de nos troupes (**).

Une autre circonstance devait, quelques années après, nous permettre d'effacer la mauvaise impression, produite chez nos nomades par la suite donnée à l'affaire que nous venons de rapporter et leur prouver que nous étions bien à même de leur faire obtenir du Maroc les réparations auxquelles ils avaient droit.

C'est en 1891 que se sont produits les faits que nous allons relater,

---

(*) Les Hamian renouvelèrent encore leur réclamation en 1888. L'autorité algérienne n'y donna cette fois aucune suite et s'efforça de leur faire comprendre qu'il était inutile de soulever de nouveau cette question.

(**) Nos colonnes disposaient en permanence d'un convoi de chameaux de réquisition qui leur permettait de se porter rapidement et sans retard sur les points où leur présence était nécessaire.

Ces chameaux de réquisition étaient alors payés 3 francs par jour. Le propriétaires de ceux qui mouraient dans le service (et il en mourait beaucoup) recevaient une indemnité qui variait de 70 à 90 francs, rarement davantage.

D'autre part, lorsque le calme fut rétabli, ce furent des entrepreneurs qui furent chargés des transports des vivres de la troupe. Ils louèrent dans ce but un grand nombre de chameaux aux nomades, qui trouvèrent dans ces ravitaillements une grande source de bénéfices.

Or, un bon chameau valait, à cette époque, 150 francs chez les Beni Guil. Cette indication est suffisante pour faire comprendre ce que pouvait rapporter à un nomade du sud la location d'un chameau à l'Etat ou à des particuliers, comparativement à la valeur du capital engagé.

remédièrent point à la situation. Il affirma davantage la nouvelle politique suivie.

faits qui ont amené notre diplomatie à engager de nouveau, avec la Cour de Fez, des négociations en vue d'obtenir de fortes indemnités pour nos administrés lésés.

Cette année-là, les Hamian décidèrent d'envoyer une grande caravane faire des achats de dattes au Tafilalet. Partie le 26 novembre 1891, leur caravane se partagea en deux groupes : l'un comprenant les Bekakra, les R'iatra Oulad Messaoud et les R'iatra Oulad Ahmed, prit la route de Figuig et de l'oued Guir (*) ; l'autre suivit le chemin qui passe par Talzaza (**).

Arrivés à El R'orfa, nos gens auxquels s'étaient joints en route une caravane de Doui Menia, furent bien reçus par les habitants de ce village, dévoués à ces derniers. Mais ils se déclarèrent dans l'impossibilité d'entamer aucune transaction avec eux en raison des ordres donnés par Moulai Rechid, grand-oncle du Sultan Moulai Abdelaziz et qui réside au Tafilalet.

En même temps nos gens apprenaient que des lettres de Moulai Rechid avaient été lues dans toutes les mosquées de la région, prescrivant, sous les peines les plus sévères, de ne rien vendre aux Hamian qu'elles traitaient de Mezanates (***).

Le 10 décembre, une bande composée d'environ 1.000 à 1.200 fantassins, gens sans aveu de toutes origines et principalement de Beraber, déboucha de Dar el Beïda et vint attaquer nos gens. Parmi eux on apercevait une soixantaine de cavaliers. Mais tous étaient mal armés de fusils à pierre, de haches et de couteaux. Nos Hamian s'empressèrent de faire prendre à leurs chameaux la direction du nord-est, tandis que leurs 70 à 80 cavaliers se préparaient à faire face à l'attaque. A la première décharge le désordre se mit parmi les assaillants : deux de leurs cavaliers ayant été tués, les autres prirent

(*) Quelques gens des Amour d'Aïn Sefra se joignirent à cette portion de la caravane.

(**) Entre Bou Kaïs et Kenadsa.

(***) C'est-à-dire serviteurs de mécréants.

On avait fait courir le bruit que deux officiers français déguisés se trouvaient parmi les Hamian.

Le général commandant la division d'Oran reçut les

la fuite bousculant les fantassins. Ceux-ci firent mine de mieux résister, mais mal armés, ils ne purent tenir et lâchèrent bientôt pied (*).

Le combat terminé, les Hamian, craignant un retour offensif, se mirent en retraite vers l'oued Guir. Là ils se séparèrent, un groupe gagna Bechar, Kenadsa et Ouakda, un autre se rendit aux Beni Goumi le troisième prit la direction de Figuig.

Un nouvel incident allait se produire parmi ceux qui s'étaient rendus à Bechar, incident qui allait encore augmenter le chiffre des pertes subies jusqu'alors par nos gens.

Un homme des Bekakra, connus par ses excentricités (**), croyant reconnaitre sa jument perdue dans celle d'un indigène des Oulad Djerir, habitant Bechar, sauta dessus et s'enfuit en criant aux Hamian qu'ils étaient trahis. Il se produisit dans le premier moment une panique parmi nos gens. Dès que le calme fut rétabli, plusieurs d'entre eux se lancèrent à la poursuite du fugitif, sans pouvoir l'atteindre. La conséquence de cet acte de folie fut que les gens de Béchar s'emparèrent de tout ce qui appartenait à nos Hamian qui se trouvait à leur portée et particulièrement de tout ce qu'ils avaient déjà versé en prévision de leurs achats.

Ces divers incidents étaient de nature à motiver de notre part une demande de réparations au Gouvernement marocain. En prévision d'une telle éventualité, le général commandant la division d'Oran fit dresser l'état des pertes subies par nos Hamian. Le total de ces pertes s'élevait :

pour l'affaire de R'orfa à..................	215.249 fr.
et pour celle de Bechar à................	18.496 fr.
soit en tout.........	233.745 fr.

Muni de tous ces renseignements, le Ministre des Affaires Étran-

(*) Dans ce combat, nos gens avaient eu un homme tué, un autre blessé, deux juments tuées et une perdue. Celle-ci s'était enfuie pendant l'action, alors que son propriétaire avait mis pied à terre. Les pertes des Beraber furent évaluées à 140 tués que nos gens dépouillèrent consciencieusement avant de se retirer.

(**) Celui-là même qui avait perdu sa jument au combat de Dar el Beïda, comme nous l'avons dit dans la note ci-dessus.

ordres le plus impératifs afin de s'en tenir strictement

gères (*) prescrivit de réclamer du Gouvernement chérifien une indemnité égale aux pertes subies par nos gens, et en même temps de demander du Sultan la destitution de Moulai Rechid, gouverneur du Tafilalet, qui semblait sinon l'instigateur, du moins le complice de l'attaque dirigée contre nos administrés.

Notre représentant à Tanger (**) s'empressa, suivant ces instructions, d'adresser au Makhzen une énergique demande de réparations (***). La réponse du Ministre des Affaires Étrangères du Sultan ne parvint à Tanger qu'à la fin de juillet. Le Makhzen semblait accepter le principe d'une indemnité, mais faisait remarquer que Moulai Rechid avait depuis longtemps résigné ses fonctions de Gouverneur du Tafilalet.

Quelques mois après (septembre 1892), l'affaire était conclue à notre entière satisfaction. Le comte d'Aubigny, profitant de son voyage à Fez où il allait présenter ses lettres de créance, obtenait du Sultan le paiement de l'indemnité réclamée ainsi que la destitution du fonctionnaire marocain (****), qui commandait dans la région où nos gens avaient été attaqués.

Les événements que nous venons de rapporter montrent l'esprit d'animosité qui existe contre nous et tous ceux qui nous approchent chez les populations du sud-est marocain. Ils font justement apprécier en outre, la valeur des relations que nous pouvons avoir avec elles et permettent de comprendre pourquoi, depuis quelques années, nos nomades ont, en grande partie, désappris le chemin du Tafilalet.

(*) M. Ribot.

(**) Le comte d'Aubigny.

(***) 19 mai 1892.

(****) Ahmed ould Merimida Cherradi, des Oulad Delim. Il résidait à Reçani, sur l'oued Ifli et était en fonctions depuis 3 ans.

Le Sultan Moulai el Hassan ne cacha pas à notre Ministre que la destitution de ce fonctionnaire de mince importance pour lui, lui coûtait peu. Car il fit remarquer que son autorité au Tafilalet était restreinte et constamment battue en brèche par de nombreux et puissants chérifs, représentant des branches rivales de sa dynastie et ses ennemis personnels qui y résident.

aux termes du traité de 1845 [1]. De son côté le Maroc semblant comprendre qu'il y avait pour lui plus d'avantages que d'inconvénients à favoriser notre attitude

Toutefois ces incidents (*) n'ont pas eu heureusement grande influence sur le commerce que nous pouvons avoir avec ces contrées, commerce qui s'effectue la plupart du temps par l'intermédiaire de négociants de Figuig et qui, en somme, suit un courant ascendant.

[1] Dans un rapport d'ensemble sur l'insurrection de 1881, rapport adressé le 1er août 1883 au Ministre des Affaires Étrangères, on relève le passage suivant :

« Nous signalerons au premier plan des causes qui ont pu favoriser » le mouvement insurrectionnel dans le sud oranais, notre respect » peut-être excessif, dans ces dernières années du traité de 1845 avec » le Maroc, respect résultant d'une interprétation sans doute trop » littérale de cet acte international. A une attitude généralement très » énergique, on a cru pouvoir dans un but d'apaisement et de » conciliation, substituer l'action presque exclusive de la diplomatie. » Cette action comporte forcément une certaine lenteur, une sorte » de temporisation sur laquelle nos sujets musulmans ont bien pu se » méprendre. Les gens mal intentionnés n'ont pas manqué de leur » représenter ce changement dans notre manière d'être, comme un » indice de faiblesse et d'impuissance de notre part.

» Cette application des clauses du traité de 1845 a placé toutes nos » populations nomades dans une sorte de situation d'infériorité vis à » vis de leurs voisins. En interdisant aux nôtres le droit de repré- » sailles immédiates, pour y substituer des revendications réclamées » par la voie diplomatique, réparations souvent éludées ou accordées » tardivement et d'une manière incomplète, nous avons fait le jeu de » nos ennemis. Nous avons permis à ces derniers de propager leurs » mensonges sur notre situation effacée depuis nos revers en Europe. »

(*) Depuis 1891, nos tribus du sud, et particulièrement les Hamian, ont eu à supporter un grand nombre d'incursions, coups de mains, agressions, etc., de la part de leurs voisins marocains. Le total des indemnités qu'ils ont réclamées de ce fait, en juin 1894, s'élève à 273.566 fr. 55. pour lesquelles de nouvelles revendications vont être incessamment adressées au Maroc, par voie diplomatique.

nouvelle faisait taire ses appréhensions habituelles et montrait le moins d'hésitation possible à nous payer les fréquentes et nombreuses indemnités que nous lui réclamions pour les méfaits commis par ses sujets au préjudice des nôtres. Cette politique ne pouvait qu'être profitable au Gouvernement marocain, car elle lui permettait de faire acte de souveraineté sur des populations qui lui avaient toujours échappé, leur faisant comprendre l'utilité des liens qui pouvaient les unir au pouvoir central. Elle ne pouvait qu'être en même temps préjudiciable à nos intérêts en permettant à nos nomades de constater que nos rapports avec le Maroc s'étaient transformés et que loin d'imposer nos volontés comme par le passé, nous acceptions maintenant de discuter sur le moindre incident.

Le contre-coup d'une pareille attitude ne pouvait que se faire sentir parmi nos nomades dont l'attention éveillée par les incidents des dernières années suivait de près une évolution dans laquelle ils se trouvaient les premiers intéressés.

Pour remédier à toutes ces difficultés les autorités de la division d'Oran renouvelèrent la proposition qu'elles faisaient depuis si longtemps, d'envoyer une colonne dans le Sud où elle eût été chargée de montrer notre drapeau; mais M. Albert Grévy pensa trouver le remède cherché dans l'installation d'un nouveau poste permanant dans le sud et dans une mesure dont il prescrivit l'application immédiate. Elle consistait à considérer dorénavant comme frontière hypothétique la ligne qui

joindroit le Teniet es Sassi à un point situé à égale distance entre Ich, le dernier ksar marocain du traité de Lalla Mar'nia et Aïn Sfissifa, le premier ksar algérien de la même convention. [1]

La création d'un poste dans le sud, arrêtée en principe dès le commencement de l'année 1881, [2] ne

[1] Nous avons vu au chapitre précédent les inconvénients que devait présenter une telle mesure.

[2] Les modifications apportées au régime administratif de tout le Tell algérien par l'extension du territoire civil, faisaient alors ressortir la nécessité d'assurer le fonctionnement des nouvelles institutions derrière une ligne fortement établie et confiée à l'autorité militaire. Dans cet ordre d'idées, on songea à réorganiser le territoire militaire des trois départements algériens de façon à créer une barrière qui pût empêcher les ferments de discorde et les excitations dangereuses de pénétrer dans les tribus telliennes.

Ce projet de réorganisation territoriale prévoyait la création d'un poste dans nos ksour du sud-ouest. Dans un rapport (*) établi par le commandant Rinn, chef du service central des Affaires Indigènes, rapport présenté au Conseil du Gouvernement le 21 février 1881 par

(*) Ce rapport faisait ressortir que la ligne de protection du Tell doit être formée par un cordon de postes placés sur les Hauts Plateaux et ayant des avant postes dans le désert.

Les premiers étaient de l'ouest à l'est : Sebdou avec l'annexe d'El Aricha, Saïda, Frenda et Tiaret, doublés par le cercle de Géryville et l'annexe d'Aflou, Boghar, avec sa nouvelle annexe de Chellala et Aumale, que couvraient dans le sud : Laghouat, Djelfa et Bou Saada.

Tous ces postes existaient déjà : pour leur faire suite vers l'est, il paraissait utile de transformer en cercles les annexes de Msila et de Barika et de créer au Djebel Chechar un nouveau cercle, avec des éléments empruntés aux cercles de Biskra, Khenchela et Tébessa.

Quant aux seconds, sentinelles avancées dans l'Extrême-Sud, ils étaient à créer et leurs chefs-lieux paraissaient indiqués vers Tiout (annexe de Sebdou) dans la division d'Oran, à Metlili, (annexe de Laghouat avec poste temporaire à Ouargla) pour celle d'Alger, et à Touggourt (cercle avec poste permanent à el Oued) pour celle de Constantine.

pouvait qu'avoir un heureux résultat, en nous donnant une action directe sur des populations sur lesquelles

le Conseiller Vignard, l'opportunité de cette création était démontrée dans les termes suivants :

« Les moyens que nous avons dû employer pour arriver à main- » tenir tant bien que mal notre influence et notre autorité (dans le » Sahara franco-algérien) sont bien dispendieux et bien défectueux.

» En dehors des coups de force et des répressions militaires, ils » ont consisté surtout à nous servir plus ou moins habilement de » grandes personnalités maraboutiques ou politiques ralliées à notre » cause par des immunités ou des privilèges qui retombaient lourdement » sur la masse de leurs administrés, et qui sont en désaccord complet » avec les principes démocratiques et libéraux du Gouvernement de » la République. D'ailleurs ces personnalités ont disparu de la scène » politique depuis la révolte des Oulad Sidi Cheikh qui avaient été » nos principaux auxiliaires dans l'exercice de notre occupation du » sud-ouest de l'Algérie. Les chefs indigènes que nous avons mis à » leur place depuis 1864, n'ont ni leur prestige, ni leur influence, » ils sont tous restés au-dessous de leur tâche; d'autre part, l'éloigne- » ment de nos postes-frontières nous empêche presque toujours de » donner en temps utile à nos ksouriens et à nos nomades, protection » efficace contre les agressions et les coups de main dont ils sont » fréquemment l'objet ; il en résulte que depuis plusieurs années, les » uns et les autres ne sont plus complètement dans notre main.

» Chaque fois que nous avons vu cette situation s'aggraver, nous » avons pensé qu'il suffirait de nous montrer en armes dans ces » contrées pour rétablir le principe de notre autorité et rejeter au loin » les partis ennemis ; mais à peine étions-nous rentrés dans le Tell, » que les intrigues et leurs conséquences reprenaient leur cours » naturel. Les différentes expéditions que nous avons dirigées, tous » les ans, depuis 1864, dans la région de nos ksour, et plus loin, en » 1870, sur l'oued Guir, prouvent que, tout en dépensant des » sommes considérables, l'objectif que nous visions n'a jamais été » atteint. Actuellement, la situation est la suivante : les tribus » nomades du sud-ouest se désagrègent de plus en plus et s'égrènent » par fractions constituées au Maroc ; quant aux ksouriens, ils » donnent ouvertement accès dans leurs murs à nos dissidents, Oulad

nous n'avions jamais eu qu'une action éloignée et en couvrant en avant nos établissements du Tell. Mais

» Sidi Cheikh Cheraga et autres, dont ils adoptent volontiers les
» idées d'indépendance, et vont même jusqu'à envoyer à Fez des
» députations chargées de demander leur réunion au territoire de
» l'empire marocain.

» En résumé, depuis les limites sud du Cercle proprement dit de
» Sebdou, nous avons devant nous ces espaces considérables auxquels
» le traité de 1845 a donné le nom de Sahara, mais qui sont en
» réalité habités par des populations, les unes algériennes, les autres
» marocaines, qui ne reconnaissent pour ainsi dire aucune autorité
» effective. Celles qui dépendent de nous, ou du moins celles qui ont
» des caïds investis par nous, paient, il est vrai, des impôts à la
» France, mais la base elle-même de ces impôts ne présente aucune
» fixité, car il nous a été toujours à peu près impossible d'en contrôler
» l'exactitude ; il arrive même souvent que ces perceptions atteignent
» un chiffre dérisoire. Au point de vue politique, la situation est plus
» mauvaise encore, puisque nous n'avons jamais pu empêcher
» l'alliance étroite de nos nomades ou ksouriens, avec les plus
» influents des dissidents réfugiés au Maroc, il en résulte fréquem-
» ment des actes d'insoumission, que nous ne pouvons presque jamais
» réprimer, en temps utile, et qui s'accumulant avec le temps,
» sapent notre influence et finissent par compromettre le principe
» même de notre autorité qu'il nous faut affirmer par des moyens
» violents, dispendieux et peu faits pour rendre notre Gouvernement
» sympathique aux indigènes du Sahara. Nous avons donc un puis-
» sant intérêt à ce que cet état de choses ne s'accentue pas et cesse
» même au plus vite, aussi est-ce dans ce but que le général comman-
» dant la division d'Oran propose l'installation, dans la région des
» ksour, d'un poste permanent en un point convenablement
» choisi » (*).

Le Conseil du Gouvernement ayant adopté les conclusions du rapport qui lui avait été présenté, on se disposait à mettre à exécution le projet de création d'un poste dans nos ksour, lorsqu'éclata l'insurrection.

(*) On hésitait entre Tiout et Aïn Sfissifa. Dès fevrier 1881, un officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Banières, avait été envoyé dans la

elle ne devait avoir d'effet immédiat sur l'état politique du pays que si elle était complétée par une action vigoureuse de nos troupes.

Les évènements allaient bientôt se charger de le démontrer.

C'est alors, en effet, qu'éclata l'insurrection fomentée par Bou Amama[1], et l'on put se rendre compte de la prévoyance du général Cerez, commandant la division

[1] Le 6 avril 1881, le bach-agha de Frendah avisait le commandant de la division d'Oran d'un complot ourdi à l'instigation du marabout Bou-Amama (*) et dans lequel, disait-il, étaient entrés tous les Harrar

région des ksour. Il devait, entre autres missions, rechercher l'emplacement le plus convenable pour l'installation du nouveau poste. Dans son rapport il préconisa l'adoption du point de Tiout.

Ce ne fut cependant qu'à la fin de 1881, qu'une décision ferme fut prise par le général Delebecque, commandant la division d'Oran, Aïn Sefra fut alors choisi comme étant le point le mieux placé pour commander tous les débouchés de la région.

(*) Bou Amama, comme nous le verrons dans la suite de ce volume, était marocain. Il n'avait rien pour être le chef d'une insurrection importante. Petit marabout, intrigant, ayant recours pour développer son crédit à des moyens grossiers et charlatans qui n'avaient d'empire que sur les simples, il ne pouvait entraîner à sa suite les Arabes sérieux, pour qui son caractère religieux restait discutable, ni les grandes personnalités dont l'orgueil se fut mal accommodé de plier devant ce chef improvisé. Ce fut là même une circonstance heureuse pour nous. Notre situation eut été singulièrement plus grave si, comme en 1864, le chef d'une grande famille se fut trouvé à la tête du mouvement. Un instant on put craindre que Si Sliman Ben Kaddour ne prit cette place. Mais là encore, nous fûmes servis par les circonstances, l'espèce de rivalité qui s'établit entre Si Sliman Ben Kaddour et Bou Amama, ainsi que le caractère versatile de Si Sliman Ben Kaddour.

Bou Amama n'a été, en somme, que l'habile instigateur d'un grand rezzou. Il y a été amené, pour ainsi dire, fatalement. Son prestige rendait sa conspiration nécessaire. Il voulait se créer une large place, s'assurer de nombreuses ziara. Or, à cette époque il ne pouvait, pour y parvenir, exploiter de meilleurs filons que le fanatisme et la haine des chrétiens. L'état général des esprits se prêtait alors merveilleusement à son agitation; et l'état particulier du sud oranais, diverses circonstances favorables marquaient l'heure pour une tentative. Il est

d'Oran, lorsqu'il demandait, avec instance, depuis deux ans, l'envoi d'une colonne dans ces régions,

du cercle de Tiaret, toutes les tribus du cercle de Géryville et les Rezaïna de Saïda. L'heure du soulèvement était prochaine. Aussitôt, des ordres furent donnés pour arrêter les émissaires de l'agitateur, partout signalés au milieu de nos tribus. Un de nos officiers, le sous-lieutenant Weinbrenner, détaché à cet effet chez les Djeramna, y trouvait la mort. Le 22 avril, il était assassiné ainsi que presque toute son escorte.

Ce meurtre fut le signal de la rébellion. Elle éclata, sans doute, avant la date fixée par les conspirateurs, le décousu des premières défections semblerait l'indiquer.

Néanmoins, la situation était des plus graves. Le Tell fut immédiatement couvert, le plus en avant possible, par les goums des cercles

---

utile, en effet, d'insister sur ce fait que Bou Amama n'a pas *créé* de toutes pièces une rébellion ; son action a été la résultante d'une situation, situation telle que, à défaut de Bou Amama, un autre agitateur, plus redoutable, eut pu se dresser contre nous.

En 1880, M. Fournier, notre ambassadeur à Constantinople, signalait une recrudescence du fanatisme musulman. « Depuis la guerre de 77-78, écrivait-il, il s'est développé avec les grandes espérances et les grands rêves nationaux ; il s'agite en Syrie, en Arabie, dans la Tripolitaine, en Tunisie, au Maroc, surtout dans l'Yemen et autour des villes saintes, la Mecque et Médine... Le pèlerinage de 1879 a été un grand congrès musulman qui a fait autant de politique au moins que de religion. » Et ces renseignements étaient confirmés par tous nos agents diplomatiques et consulaires du Levant, par M. Roustan à Tunis, par M. Féraud à Tripoli. D'après certaines prédictions musulmanes, on fixait même l'année 1882 comme devant être l'époque d'un grand mouvement islamique. M. Tissot, ambassadeur à Constantinople signalait même que des démarches avaient été tentées jusqu'auprès des chefs hindous dans le but de créer à l'Angleterre des embarras analogues à ceux que la Turquie cherchait depuis plusieurs années, à nous créer en Algérie. Le sultan, en effet, voyant le trône des Osmanlis menacé par le soulèvement de l'élément arabe agissant au nom du principe religieux qui domine et réunit tous les peuples de l'Islam, s'était placé à la tête de l'œuvre de panislamisme entreprise par Si Snoussi, à peu près comme Henri III se plaçait à la tête de la Ligue. Il y avait des allées et venues incessantes entre Constantinople et les états musulmans de l'Afrique et de l'Asie. Nous devions prendre des mesures, en Algérie, pour entraver cette agitation ; mesures à peu près illusoires, étant donnés le caractère secret de cette agitation et la médiocrité de nos moyens de surveillance et de renseignements. C'était une croisade prêchée contre les chré-

pour y rétablir notre autorité et y installer, si on s'y décidait, un poste permanent.

de la lisière, tandis que des troupes étaient réunies, dans la mesure des ressources alors disponibles, en avant de Saïda, de Daya et de Sebdou. Mais, aussitôt, des résistances se firent sentir. On eut à constater du mauvais vouloir sur certains points, des refus formels, sur d'autres, d'obtempérer aux ordres donnés.

Dès que la nouvelle de l'assassinat du sous-lieutenant Weinbrenner fut connue, l'agha de Saïda fut lancé en avant, au delà du Chott, sur la route de Géryville, avec un goum de 800 chevaux. Le 27 avril, à Khadra, il se heurtait aux contingents des sept tribus des Trafi. Mais, lâchement abandonné par les goums, l'agha, après un premier succès, devait se replier sous les murs de Sfissifa. Cependant, cette rencontre,

---

tiens à Constantinople, à la Mecque, au Djebel Lakhdar. On a même voulu voir dans le massacre de la mission Flatters comme un acte d'adhésion des Touaregs à cette conspiration générale. Une lettre de l'agent principal de ce guet-apens, Ahitaghel, adressée à Bou Aicha, émir de R'adamès, et saisie par notre police, montre ce crime comme le fait d'un bon musulman et insiste vivement pour la nouvelle de « cette guerre sainte exemplaire faite contre les chrétiens par les Touareg » soit portée à la connaissance du sultan de Stamboul.

Telle était la situation générale des esprits au moment où éclata la révolte de Bou Amama. Ce n'était, on le voit, qu'une manifestation partielle et hâtive, d'un mouvement qui se préparait plus vaste et plus complet.

Quant aux causes locales, on peut les rappeler brièvement. Nos ksour n'étaient point gardés; notre frontière avait été dégarnie pour fournir des contingents à la Tunisie; l'impuissance du Sultan du Maroc sur les tribus relevant nominalement de son autorité, rendait vaine toute réclamation de notre part; et, bien qu'en tout état de cause, ces réclamations se fussent heurtées à une inertie calculée, les intrigues de nos ennemis secrets ne nous permettaient point d'avoir recours à des moyens plus précis que des notes diplomatiques ; enfin, les grandes influences indigènes, à ce moment, nous échappaient, ou, du moins, se tenaient dans une réserve très préjudiciable à nos intérêts. L'extension du territoire civil avait laissé sans emploi 79 khalifas, bach-aghas ou caïds. Ils touchaient ensemble 260.000 fr. environ. Or, du jour au lendemain, et bien qu'on ait proposé et décidé des compensations pécuniaires, 58 avaient été laissés sans allocations, 26 touchaient des sommes dérisoires. (Les choses ont changé depuis.) Les chefs indigènes, frappés dans leur situation politique, également frappés dans leurs intérêts, se renfermèrent dans une indifférence qui laissa le champ libre aux agitateurs.

Ce sont ces causes particulières qui facilitèrent le rezzou de Bou Amama.

Dès que les évènements l'avaient permis, on avait

dans laquelle les Trafi perdirent une vingtaine de cavaliers marquants eut pour résultat de trancher la situation. Les insurgés constatèrent qu'ils ne pourraient pas entraîner de nouvelles défections, et ils se retirèrent vers l'Ouest pour mettre en sûreté leurs familles et leurs biens. Ils se rapprochaient en même temps des tribus marocaines sur les secours desquelles ils étaient sûrs de pouvoir compter.

Ce fut un répit. Nous en profitâmes. On releva le télégraphe détruit par les rebelles ; la route de Géryville redevint libre. A ce moment, les forces de Bou Amama se composaient, en outre des Trafi algériens, des fractions des Amour, des Cheurfa, des Oulad Sidi Ahmed ben Medjedoub, des Djemba, qui s'étaient placés sous l'autorité marocaine, d'habitants de nos ksour, de cavaliers des Beni Guil, Oulad Djerir, Oulad Sidi Cheihk R'araba.

Sans perdre une heure, dès que l'ordre fut rétabli aux abords de Géryville, que l'on ravitailla, la colonne formée en avant de Saïda marcha aux insurgés. Le 19 mai, elle les rencontrait, l'attendant, à Tazina, à 4 kilomètres à l'est de Chellala. Une vive action fut engagée. Les rebelles subirent des pertes sérieuses. Mais, comme à Khadra, nos goums se débandèrent, mirent le désordre en fuyant, dans le convoi. Notre colonne dût remonter vers le Tell pour renouveler ses approvisionnements. Et les insurgés profitèrent de cette circonstance pour revenir dans l'Est et attirer à eux les Lar'ouat et quelques fractions des Oulad Sidi En Nasseur, des Makena et des Oulad Sidi Tifour, de l'annexe d'Aflou.

Alors, tandis qu'une colonne partait de Laghouat et venait occuper le Djebel Amour, que d'autres troupes protégeaient les Harrar de Tiaret, que les communications entre Saïda et Géryville étaient assurées par une colonne légère placée à Sfissifa, et que les Hamian étaient gardés par celle d'El Aricha, des mesures étaient prises partout pour fermer le Tell aux nomades dissidents et chercher à les affamer. En même temps, la colonne de la division d'Oran, ravitaillée et renforcée, s'avançait, sous les ordres du général Detrie, par Khadra et le Kheneg, contre le marabout. Celui-ci, hardiment, marcha vers le Nord. Il espérait, sans doute, entraîner les Harrar Cheraga. Mais, arrivé le 9 à Sidi Abderrahman, il renonçait à ce projet, se rejetait brusquement vers l'Ouest, forçait, le 10, la soumission de la majeure

repris le projet d'installation de ce poste permanent,

partie des Oulad Zian R'araba, du bach aghalik de Frendah ; puis le 11 et le 12, il pillait les silos des Doui Hassen et des Hassasna Cheraga et R'araba, ravageait les chantiers d'alfa et massacrait les ouvriers. Une telle rapidité de mouvements lui permettait d'échapper à l'action combinée de nos colonnes chargées de barrer les passages du Chott. Il paraissait le 14 à Sfid, où il avait avec nos goums une rencontre assez sérieuse, couchait le 15 à Chaïb et regagnait le sud-ouest par Fekarine.

Cependant, si Bou Amama ne pouvait être frappé, nous obtenions, d'autre part, des succès partiels. Le 10, à Mekam Sidi Cheihk, sur l'Oued Sidi en Nasseur, le général Détrie battait l'arrière-garde des Lar'ouat, cherchant à rejoindre l'agitateur. Ils avaient 30 tués, 60 blessés. Leur mouvement était entravé. Le 14, les goums des Harrar Cheraga, commandés par l'agha El Hadj Kaddour Sahraoui, atteignaient à Madena, au nord du Chott, ces mêmes Lar'ouat et les Oulad Sidi en Nasseur. Ils leur tuaient 85 hommes et s'emparaient de leurs convois et troupeaux. Deux jours plus tard, ces insurgés, forcés de rétrograder, se heurtaient à la colonne de Laghouat, à Aïn Khecheb, sur l'oued Sidi en Nasseur, laissant sur le terrain 105 morts. D'un autre côté, une colonne légère sortie de Géryville avait attaqué, le 14, les Ahl Stitten, leur tuant 45 hommes et leur enlevant un butin considérable.

Le mois suivant, Bou Amama recommença sa campagne. Elle fut malheureuse. Il avait, en outre de ses contingents habituels, 400 Chaanba, montés à mehari. Le 5, on le signalait à Mécheria de l'Antar, le 7, à Fekarine. Mais le 9, en passant devant le Kheider gardé par 3 compagnies de tirailleurs, il essuyait un échec.

Quelques jours plus tard, quelques-uns de ses cavaliers enlevaient des troupeaux à Aïn el Hadid, sur le territoire de Frendah, et jetaient la panique chez les Harrar R'araba, restés fidèles. Ceux-ci se réfugièrent dans le Tell. Ce fut là son seul succès. Le lendemain, 14, à Medrissa, la colonne et les goums de Tiaret tombaient sur le gros de ses forces, les poursuivaient vigoureusement ; et les insurgés devaient s'enfuir vers le Sud, par Guetifa et Hamia el Cherguia, jalonnant la route de cadavres de chevaux.

Cette défaite eut pour conséquence de détruire le prestige que Bou

mais on l'avait complété en décidant la création de

Amama avait retiré de sa première incursion. Les défections commencèrent et ne firent que s'accentuer. Le rôle du marabout était terminé. Si Sliman ben Kaddour, dont nous rappelons les agissements dans l'historique des Oulad Sidi Cheikh, venait d'attirer à lui les révoltés.

Jusqu'aux premiers jours d'octobre, les opérations militaires se réduisirent à une défensive commandée par la saison. Puis on se mit en devoir de châtier les tribus des Amour. Le pâté montagneux fut cerné, fouillé, les tribus réduites. Malheureusement nous ne pouvions aller châtier également les rebelles réfugiés sur des territoires que les ordres faisaient considérer comme marocains. Ils en profitèrent, s'enhardirent. Ils lancèrent leurs bandes dans la région montagneuse des ksour.

Diverses opérations eurent alors lieu contre eux. Mais on n'obtenait que des résultats passagers. Bou Amama avait établi ses campements sur l'oued Fendi. C'était lui qui avait été l'âme de la révolte. On résolut de l'atteindre. Le commandant de la colonne d'Aïn Sefra se mit en marche, le surprit le 2 avril. Pour donner à leurs familles et à leurs troupeaux le temps de fuir, les insurgés se battirent en désespérés. Ils abandonnèrent 52 cadavres, 80 tentes et entre autres celle du marabout. Le butin fut considérable.

Cependant une mission topographique attachée à la colonne, s'était éloignée avec 350 hommes pour reconnaître le Chott Tigri. Les gens de Bou Amama, qui avaient transporté leurs campements au-delà d'Aïn Chaïr se réunirent aux Beni Guil, aux Djemba et tombèrent sur la petite troupe qui perdit 76 hommes, 2 officiers, ses mulets, son convoi. Aussitôt, pour venger cette surprise, les colonnes d'Aïn Sefra d'Aïn et Ben Khelil sortirent, et combinant leur action, attaquèrent les révoltés. La première atteignait, le 10 mai, les campements de Bou Amama sur l'oued Zelmou, prenait 300 tentes et un butin important ; la seconde, à Mengoub, près d'Aïn Chaïr, tombait, le 11, sur les campements des Djemba, capturant 150 chameaux et 3.000 moutons. En même temps, les troupes d'El Aricha s'étaient avancées pour appuyer le mouvement. Le 17, leur avant-garde se heurtait sur l'oued Charef à un parti de Beni Guil. Ceux-ci eurent 80 hommes tués. Ils furent mis en pleine déroute.

Ce fut la dernière rencontre de cette campagne. L'insurrection était terminée.

postes intermédiaires[1] qui, en assurant les communications devaient servir à couvrir notre flanc vers l'ouest.

Le plus important de ces postes intermédiaires fut Méchéria[2] en raison de sa situation au cœur du pays des Hamian. Dès lors cette grande tribu que nous n'avions jamais pu administrer que de loin, allait se trouver directement en contact avec l'autorité française, les causes qui avaient pu jadis nous conduire à chercher à mettre dans la même main ces turbulents nomades allaient disparaître et nous allions pouvoir les maintenir dans le devoir mieux que nous n'avions pu le faire jusqu'à ce jour.

Ce fut la localité d'Aïn Sefra qui fut choisie pour y installer le nouveau poste que nous voulions créer dans le sud. Située au nord des montagnes qui forment la limite sud des hauts plateaux, la position se trouvait au centre de cette région des ksour où nous n'avions eu depuis 1845 qu'une action indirecte malgré les droits incontestés que nous avait dévolus le traité. Intermédiaire entre Aïn Sfissifa et Tiout, elle commandait les débouchés des montagnes qui aboutissent à proximité de ces ksour et allait nous permettre d'y exercer une active surveillance. Elle avait en outre l'avantage de nous installer au milieu de centres de

[1] Le Khreider et Méchéria. En même temps Aïn ben Khelil était réoccupé et la colonne permanente d'El Aricha réorganisée.

[2] La colonne du général Colonieu, chargée de procéder à la première installation de ce nouveau poste, arriva à Méchéria le 8 août 1881.

populations où jusqu'alors toutes les bandes de malfaiteurs avaient trouvé un refuge assuré et où les Oulad Sidi Cheikh venaient se renseigner sur nos projets quand ils n'en faisaient pas la base d'opération de leurs coups de mains sur nos tribus[1].

Cependant si notre installation dans ces régions avait des avantages incontestables pour notre domination, elle allait nous mettre aux prises avec des difficultés nouvelles que jusqu'à présent nous avions pu, à cause de notre éloignement, considérer comme négligeables, mais qui prenaient une importance de premier ordre du moment que nous devenions maîtres effectifs de la contrée.

En effet notre présence à Aïn Sefra ouvrait la question de la nationalité des Amour que le traité de 1845 a reconnus comme Marocains bien qu'ils nomadisent aux environs des ksour du sud-ouest. Nous tournâmes la difficulté en amenant à nous, de vive force autant que par la persuasion, ces populations intimidées de prime abord par le déploiement de notre puissance ; mais il était facile de prévoir qu'un jour où l'autre elles chercheraient à reprendre leur indépendance et que la question de leur nationalité se poserait alors dans

[1] Le 14 décembre 1881, nos colonnes, après avoir opéré dans tout le massif montagneux entre Aïn Sfissifa et Ich et en avoir chassé les Amour qui s'y étaient réfugiés, venaient s'installer à Aïn Sefra, et commençaient immédiatement la construction d'un mur d'enceinte provisoire en pierres sèches, c'est là que se trouvent actuellement la redoute et les établissements militaires d'Aïn Sefra.

toute son acuité. Il est en effet inadmissible que, possesseurs incontestés d'un pays, nous ne le soyons pas de ses habitants. En somme, le problème qui les concerne est simple par lui-même, mais il se complique étrangement si l'on considère que le territoire où nomadisent les Amour s'étend depuis l'oued Zousfana jusqu'à Asla, c'est-à-dire que la moitié de son étendue se trouve dans les régions avoisinant les ksour marocains d'Ich et de Figuig qu'il nous est malaisé de revendiquer, tandis que le reste appartient à la région des ksour algériens.

Quoiqu'il en soit, la campagne menée en 1882 par nos troupes, à la suite de notre installation dans les nouveaux postes, avait porté ses fruits. Bou Amama, abandonné peu à peu de tous ses fidèles, qui, pour la plupart avaient rejoint les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, tandis que quelques autres unissaient leur fortune à celle des R'araba, s'était réfugié à Figuig. De son côté, le Gouvernement français était las de cette guerre d'escarmouches perpétuelles qui, commencée en 1864, nous entraînait depuis cette époque dans de fortes et continuelles dépenses. Il nous fallait entretenir constamment sur pied de nombreuses colonnes, de là une cause de gêne pour l'installation définitive de nos nouveaux postes ou le prolongement projeté de la voie ferrée de Saïda-Mecheria. On résolut donc d'en finir avec cette situation embarrassée et, pour y parvenir, il fut décidé de procéder à l'aide de moyens pacifiques au repeuplement des territoires

méridionaux restés à peu près vides depuis la défection en masse des tribus insurgées.

Ce fut au général Thomassin placé, à cet effet, à la tête de la division d'Oran, que fut réservée la réalisation de ce programme. Au moment de la prise de son commandement, le plus grand nombre de nos dissidents se trouvaient avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. C'était dans cette direction qu'il fallait chercher la solution du problème, soit en s'efforçant de détacher les révoltés de leurs seigneurs religieux, soit en amenant les Zoua Cheraga à faire eux-mêmes leur soumission et à ramener tous ceux de leurs serviteurs qui s'étaient groupés autour d'eux. A ce dernier parti, plus conforme du reste aux instructions qu'il avait reçues, le meilleur, en tout cas, puisqu'il lui assurait le retour intégral de nombreux nomades qui étaient avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, s'arrêta le général Thomassin. Les négociations habilement conduites par l'intermédiaire de notabilités indigènes, telles que le bach agha de Frenda, Si Ahmed ould Cadhi aboutirent au résultat désiré[1].

[1] On a reproché au général Thomassin d'avoir ramené les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, éloignés de nous depuis 1864, pour leur rendre une partie de leur ancienne situation. Nous avions, pendant plus de vingt ans, disent les contradicteurs, administré le sud sans avoir recours à leur influence, et en nous mettant directement en contact avec les populations qui habitent ces régions. Puisque cette manière de faire nous avait donné de bons résultats, pourquoi l'avoir modifiée ? pourquoi avoir ramené parmi nous une famille dont l'existence même au milieu de nous est une sorte de contradiction du principe d'autorité

La solution qu'apportait la rentrée des Oulad Sidi Cheikh Cheraga fut complétée par un événement, heureux pour notre politique, qui se produisit peu de temps après, au Maroc. Si Sliman ben Kaddour, notre ancien agha des Hamian, le chef militaire des Zoua R'araba, fut assassiné par les Béraber, et les dissidents qui suivaient encore sa fortune se hâtèrent de venir réclamer notre protection.

Désormais, nous pouvions nous considérer comme fortement établis sur les hauts plateaux où nos nouveaux postes allaient nous permettre d'exercer une

dont l'arrogance et la cupidité ne peuvent que créer de perpétuelles difficultés au commandement? D'ailleurs, au moment de leur rentrée, ces marabouts, comme du reste les dissidents réfugiés auprès d'eux à cette époque, étaient alors à bout de toutes ressources et six mois de patience, prétend-t-on, nous les auraient tous amenés à merci.

On ne peut nier que les tribus révoltées, dont l'état était des plus précaire, à ce moment, n'auraient pas tardé à réclamer de nous leur pardon, malgré même l'opposition des Oulad Sidi Cheikh. Mais rien ne nous dit que ces derniers, qui, depuis si longtemps, vivaient indépendants, au milieu de leurs serviteurs du sud-ouest et s'étaient même créé des intérêts nouveaux dans ces régions, par un séjour prolongé, auraient abandonné de gaieté de cœur cette situation pour venir à nous comme les autres rebelles, sans avoir l'espoir d'obtenir aucune compensation.

Bien au contraire, il paraît plus juste de penser qu'ils auraient préféré rester dans leur exil volontaire plutôt que de venir bénévolement accepter un joug qui ne pouvait que les amoindrir. C'eut été alors le retour au statu quo antérieur, et la tranquillité que nous cherchions à ramener dans notre sud, aurait été aussi incertaine que par le passé. Car reprenant la campagne, les Zoua Cheraga seraient revenus comme jadis harceler nos administrés, disparaissant avec autant de rapidité qu'ils étaient apparus pour tenter leur coup de main. Nos nouveaux postes à peine installés n'auraient pas été un obstacle suffi-

action que nos nomades n'avaient jamais ressentie. D'autre part, le pays était repeuplé et la réinstallation des tribus presque toutes ruinées par l'insurrection sur leur territoire étaient un gage de tranquillité pour le sud. L'heure de la révolte était passée. Bou Amama, réfugié presque seul à Figuig, le comprit, il se rendit compte que, maîtres de la situation, nous allions pouvoir dorénavant attaquer plus spécialement sa personne et nous efforcer de faire disparaître de la scène une personnalité aujourd'hui abattue, mais qui demain pouvait élever contre nous l'étendard de la révolte. Il

sant pour les arrêter dans leurs hardies tentatives, et nos colonnes, sans cesse en haleine, auraient dû être tenues sur un pied fort dispendieux pour nos finances.

D'ailleurs les Oulad Sidi Cheikh algériens ne comprennent pas seulement les Zoua du cercle de Géryville, ils embrassent également tous ceux de la descendance de Sidi Cheikh qui se sont fixés un peu partout sur le territoire de la colonie et particulièrement dans le Tell oranais. On ne peut nier que toutes les branches de cette grande famille aient de tout temps conservé des relations entre elles et qu'il sera toujours plus avantageux pour nous de les avoir entre les mains toutes ou presque toutes puisque le traité de 1845 nous a enlevé les R'araba.

Enfin, il est certain que si en 1883, nous n'avions pas ramené à nous les Cheraga, leur présence dans le sud aurait été un nouvel obstacle à nos projets d'extension. En agissant ainsi le jour où nous aurions mis le pied dans ces régions éloignées où les Zoua sont établis en grand nombre encore et depuis un long espace de temps, il nous aurait fallu compter avec la branche aînée et lui accorder « l'aman » que nous lui avions toujours refusé, à moins que nous ne soyons décidés à la refouler de nouveau. Mais il n'est pas besoin de montrer quels avaient été les inconvénients et les désavantages d'une pareille détermination.

s'enfuit précipitamment et clandestinement de Figuig et alla chercher un nouveau refuge au Gourara dans le district de Deldoul.

Notre situation au commencement de 1884 était donc des meilleures. Cet état prospère était dû autant aux heureuses déterminations que nous avions prises depuis deux ans qu'aux vigoureux retours offensifs que nous avions dirigés contre nos dissidents et leurs alliés marocains au cours de la dernière campagne où nous avions poussé jusqu'à Fendi sur la rive droite de l'oued Zousfana, et jusqu'à l'oued Zelmou, un des affluents supérieurs de l'oued Guir.

Maîtres effectifs dorénavant de la région des ksour, il nous fallait songer à l'organiser solidement afin d'éviter toute surprise dans l'avenir. Si les récentes dispositions prises avaient singulièrement renforcé notre position dans le sud oranais, il n'en était pas de même dans les deux autres provinces, où Laghouat et Biskra, malgré leur force naturelle, ne pouvaient avoir d'action bien efficace sur des régions comme le Mzab jusqu'alors à peu près indépendant, ou sur les tribus, comme celles des Chaanba, qui occupent tout le sud des deux provinces de l'est. Nous ne pouvions oublier que tout récemment encore les Oulad Sidi Cheikh et leurs adhérents avaient trouvé dans ces contrées, comme au Touat et au Gourara, des ressources nouvelles et qu'ils avaient tiré du Mzab une partie de leurs approvisionnements. Ce fut à ce point de vue qu'on se plaça pour

occuper en 1882 [1] le Mzab. Cette mesure était encore incomplète, car notre situation constituait une sorte de position avancée dont les flancs étaient dégarnis. On fut donc amené à compléter cette prise de possession pour lui donner toute son action en occupant ou réoccupant successivement Touggourt et El Oued, dans la division de Constantine, et Ouargla, dans celle d'Alger. Enfin dans le sud oranais, on se décida à donner toute sa force au nouveau poste d'Aïn Sefra en prolongeant la voie ferrée jusqu'à ce ksar. Mais cela encore était insuffisant pour assurer la sécurité d'une manière absolue dans toute l'étendue du territoire sud de la Division d'Oran et particulièrement dans l'immense vide existant entre les postes de Géryville et d'Aïn Sefra. Aussi le Général d'Auerstadt, commandant le 19e corps d'armée, reconnaissant ce défaut, songea à installer dans le sud oranais une double ligne de caravansérails qui auraient eu à la fois pour mission d'assurer la sécurité du pays et de faciliter les relations commerciales. Des difficultés d'exécution firent abandonner ce projet, mais le Général Delebecque, successeur du Général d'Auerstadt, reconnaissant l'importance d'un des points précédemment choisis, Djenien bou Resk [2], décida (mars 1885) d'y élever un poste for-

[1] Ce fut le 17 novembre 1882 que le Général de La Tour d'Auvergne arriva avec sa colonne sous les murs de Ghardaïa pour prendre possession du Mzab.

[2] Le Ministre des Affaires Étrangères et celui de la Guerre firent l'un et l'autre, à ce projet des objections, basées surtout sur ce que le

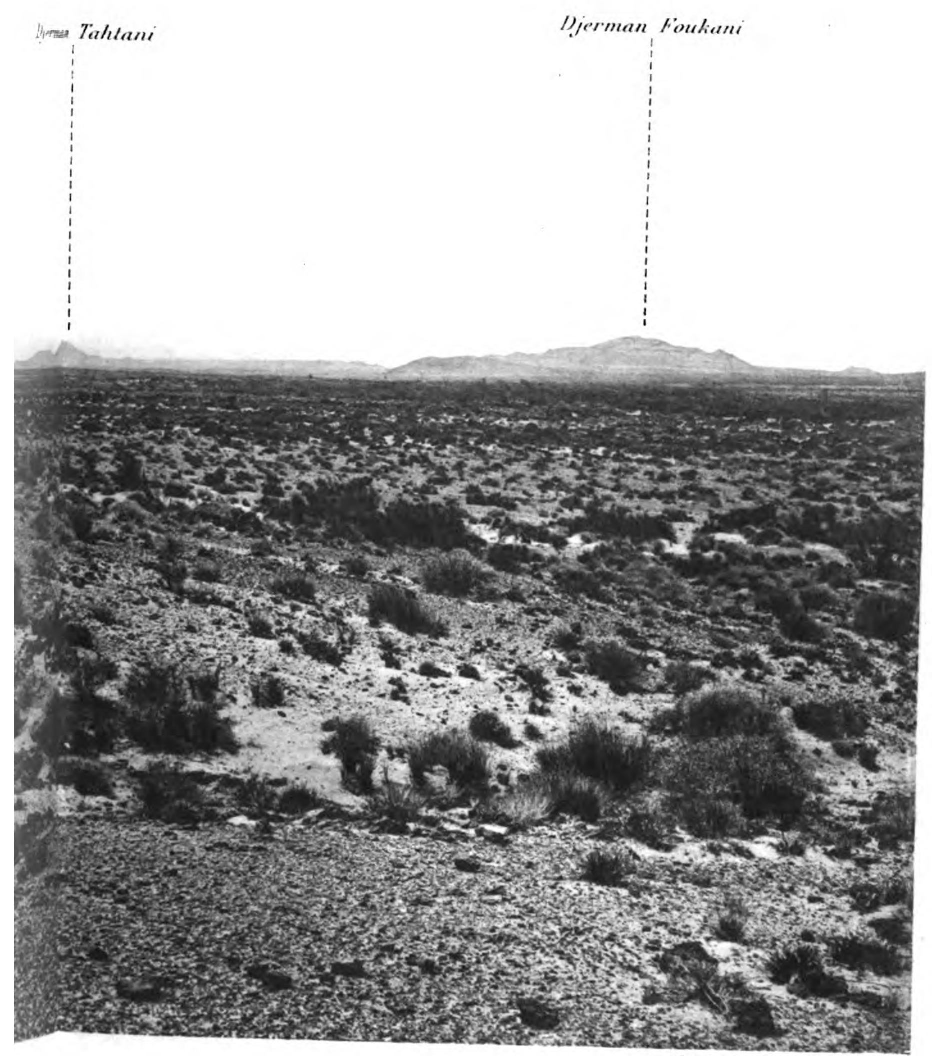
GOUVERNEMENT

Service des Affaires Indigènes Missi



Héliog Dujardin

La vallée vers Figuig. — Vue



Cliche de M de La Martinière

...e prise de Hadjerat M'guil

tifié, destiné à couvrir les communications qui relient Figuig à Aïn Sefra à travers les montagnes [1] (voir cette note page 125.) et à surveiller la grande oasis marocaine.

point en question était situé sur le territoire des Amour, sujets marocains et au sud de la ligne des ksour considérés comme français par le traité de 1845.

Le Gouvernement Général, pour trancher la question fit examiner par le Conseil du Gouvernement la validité de nos droits d'occupation sur Djenien bou Resk. Dans sa séance du 8 mai 1885 ce conseil, sur le rapport de M. le Conseiller Rinn, émit l'avis que « la France » pouvait légitimement exercer la plénitude de sa souveraineté sur » le lieu dit Djenien bou Resk, parce que ce point, situé dans la » banlieue de Moghrar, est à 17 kilomètres d'un méridien équi- » distant d'Ich et d'Aïn Sfissifa et qu'au surplus il est sur le » territoire notoirement connu comme étant celui des Oulad Sidi « Cheikh R'araba d'El Abiod et des Amour non sahariens, maîtres » de nos ksours, lesquels indigènes sont sujets de la France de droit, » depuis 1845, et de fait, depuis 1847. »

Nos droits à l'occupation de Djenien bou Resk étant incontestables, le Gouvernement se rallia à l'avis du Conseil du Gouvernement. Djenien bou Resk fut occupé (juillet 1885) et on commença immédiatement les premiers travaux en vue d'une installation définitive, non sans avoir pressenti au préalable le cabinet de Fez qui ne crut devoir formuler aucune objection.

Déjà les premières constructions provisoires commençaient à s'élever, lorsque les récriminations des habitants de Figuig amenèrent le Sultan à voir dans la réalisation de notre projet un empiètement sur le territoire marocain et à demander qu'il fut sursis à tout travail de construction jusqu'à examen de la question, sur le terrain. Pour donner satisfaction au souverain marocain et éviter toute complication diplomatique, les travaux de construction du nouveau poste cessèrent immédiatement ainsi que ceux qu'on avait entrepris pour remettre en état de viabilité la route qui traverse le col de Founassa. Nos troupes et nos travailleurs se retirèrent sur les ordres formels venus de Paris.

Le 25 novembre 1885 une entrevue eut lieu à Djenien bou Resk. Le gouvernement marocain y fut représenté par le caïd El Hadj

Malheureusement les travaux d'installation du nouveau poste, à peine commencés, durent être interrompus, et la réserve que nous nous étions imposée

Ahmed el Bokhari, un des chefs des Mokhazeni en garnison à Oudjda, assisté de Si Ahmed ben Embarek, khalifa de l'amel à Figuig, de deux adoul d'Oudjda et de six notables de Figuig. Le lieutenant-colonel Marmet, commandant supérieur du cercle d'Aïn Sefra, était notre délégué. De part et d'autre, on convint de proposer aux deux Gouvernements de trancher la question en adoptant comme limite, au sud des ksour, une méridienne qui laissait le point contesté de Djenien bou Resk à environ 8 kilomètres à l'est, c'est-à-dire dans le territoire qui serait considéré comme le nôtre.

Ce ne fut qu'en décembre 1886, sur les instances réitérées de notre diplomatie, que le Sultan se décida à reconnaître que notre projet d'installation à Djenien bou Resk n'avait rien de contraire aux clauses du traité de 1845. Toutefois en vue d'éviter le renouvellement des incidents de 1885, le Gouvernement prescrivit de ne reprendre les travaux qu'après que les populations marocaines intéressées auraient été informées par l'amel d'Oudjda ou son représentant des intentions formelles du Sultan. Cette notification tardant à se produire, le Ministre des Affaires Étrangères estima qu'il y avait lieu de passer outre et de faire reprendre aussitôt les travaux de construction (23 mai 1887). Quelques jours après (6 juin 1887) le Sultan avisait notre Ministre à Tanger que depuis longtemps il avait informé l'amel d'Oudjda et les habitants de Figuig de l'accord intervenu entre les deux Gouvernements à propos de Djenien bou Resk.

Ce ne fut qu'en décembre 1888 que l'édification du nouveau poste fut complètement achevée.

Ajoutons qu'au moment où ces incidents se produisirent, on crut devoir, pour parer à toute éventualité, déterminer à l'avance la limite que nous pourrions assigner, le cas échéant, à nos revendications. Cette question fit l'objet d'une étude particulière de M. le Général Commandant la Division d'Oran. Il montra, dans les termes suivants, quels étaient nos droits, quelles pouvaient être nos prétentions, si la question de la limite venait en discussion.

« Il est difficile, si ce n'est impossible, de fixer, avec quelque

en cette circonstance ne pouvait qu'être mal interprêtée par les indigènes de ces régions peu habituées aux formes de la diplomatie. C'est ce qui eut lieu en

» exactitude, les limites de parcours (des tribus marocaines voisines, » comme les Beni Guil).

» Les nomades sahariens, selon que leurs relations sont pacifiques » ou hostiles avec leurs voisins étendent plus ou moins leurs cam- » pements.

» Ceux-ci, dans le premier cas, sont souvent enchevêtrés avec » ceux de leurs voisins ; dans le second, ils se rapprochent du centre » de la région qu'on peut considérér comme leur appartenant » normalement et il s'établit entre les tribus une zône de protection, » un territoire tampon en quelque sorte, qui n'est réoccupé que » lorsque la sécurité le permet.

» Dans cette zône, quelle est la part qui revient aux uns et quelle » est celle qui revient aux autres ? C'est ce qu'il est bien difficile de » préciser.

» Entre les Beni Guil et les Hamian, la ligne médiane de ce » territoire indécis passe à peu près par Oulakak, Fortassa R'arbia, » et l'oued bou Kholkhal.

» Nos gens campent plus souvent que nos voisins à Oulakak et » presque aussi souvent qu'eux aux Feratis et à l'oued bou Kholkhal, » mais des deux parts, cette ligne est souvent franchie.

» Dans ces conditions, il paraît que le meilleur mode de procéder » pour nous assurer la possession de ces points serait moins de se » baser sur les droits discutables que sur une occupation effective, » continue, appuyée par des travaux d'aménagement des eaux.

» L'occupation de cette ligne permettrait sans doute à nos gens » de pousser plus souvent vers l'ouest leurs troupeaux afin de les » faire jouir des excellents pâturages qui se trouvent entre Oulakak » et Madher el Ahmar et au delà de Fortassa R'arbia.

» En outre, elle aurait l'avantage, si une frontière était plus tard » officiellement reconnue entre l'Algérie et le Maroc, de nous per- » mettre de gagner encore du terrain à l'ouest en certains points, » sous le juste motif de rendre cette limite rationnelle, défendable.

» C'est ainsi qu'à Fortassa R'arbia qui se trouve dans un fond

effet, et à partir de cette époque, nous voyons les tribus des Amour se désagréger chaque jour davantage, si bien que l'on peut dire qu'à l'heure actuelle la plus grande partie de ces nomades nous ont abandonnés pour se réfugier dans l'ouest et unir leur sort soit aux

» dominé par les pentes Est du Djebel Doug, nous pourrions réclamer une partie de ce massif montagneux pour permettre à nos gens d'abreuver leurs animaux sans craindre une surprise. C'est là d'ailleurs une question qui ne pourrait être complètement élucidée qu'après un travail de reconnaissance de détail sur les lieux.

» Le mieux paraît donc de s'en tenir pour le moment à l'occupation effective de la ligne Oulakak, Fortassa R'arbia, Oued bou Kholkhal. Cette ligne donnerait d'ailleurs satisfaction aux désirs comme aux besoins de nos Hamian ; aller plus loin, si j'en crois les renseignements qui me sont donnés, serait peut-être pousser les Beni Guil aux moyens extrêmes.

» D'autre part, au sud d'Oulakak sur la ligne Ich, Djenien bou Resk, oued Dermel, jusqu'à Zoubia et à l'ouest jusqu'au méridien de Figuig, cette région fait partie des parcours des Amour et des Oulad Sidi Cheikh R'araba dont le chef actuel est Si Allal.

» Nous pouvons donc pour justifier l'occupation de ce pays et pour motiver notre installation en dehors de l'oasis d'Ich présenter la plupart des arguments qui ont été développés, à l'occasion de la création du poste de Djenien bou Resk, par M. le Commandant Rinn, Conseiller du Gouvernement, dans son rapport de mai 1885.

» Enfin, au delà de Zoubia, on rencontre les parcours des Oulad Djerir..........

» Depuis que nous occupons Aïn Sefra, nous avons vu ces nomades s'étendre fréquemment entre l'oued Zousfana et l'oued Namous jusqu'à Hassi Mamoura.

» Quels sont leurs droits à ce sujet? et leur présence dans cette région n'est-elle qu'un empiètement de leur part et une tolérance de la nôtre? C'est ce qui n'a pu être établi jusqu'ici.

» En tout cas, ce qui est certain, c'est que les Hamian campent aussi dans ce pays, et que nous pourrons toujours opposer leurs droits à ceux des tribus marocaines, si tant est que des droits de

Beni Guil, soit aux Oulad Sidi Cheikh R'araba, soit aux Oulad Djerir.

Cette fuite des Amour ou l'internement dans l'annexe d'Aflou de ceux d'entre eux qui n'avaient pu nous échapper, avait vidé le pays et rendu toute leur audace aux malfaiteurs de toute origine qui reprirent la campagne, s'attaquant aussi bien aux Européens qu'à nos administrés indigènes. En même temps, les tribus marocaines qui, depuis 1883, s'étaient tenues à l'écart, se rapprochaient de nous. Certaines, depuis les incidents de Djenien bou Resk, que leurs récriminations seraient écoutées à Fez, elles prenaient de nouveau contact avec nos gens et provoquaient à chaque instant les réclamations de ceux-ci pour des questions de pâturages.

Ce fut en mars 1887 que le caïd de Figuig, Driss bel Kouri Cheradi, se décida à poser nettement la question.

» parcours puissent exister dans un pays que le traité de 1845
» déclare inhabitable, qui très probablement n'a jamais appartenu
» qu'au plus fort et dont nous pourrons toujours justifier l'occupation
» par la nécessité de protéger les caravanes de nos administrés qui
» chaque année se rendent au Gourara et au Touat. »

[1] Dès notre arrivée à Aïn Sefra, la nécessité de surveiller les débouchés des montagnes qui entourent ce poste et de se renseigner sur ce qui se passe au delà de la chaîne, nous avait contraint d'établir des détachements de troupes : 1° à Aïn Sfissifa pour surveiller la direction d'Ich et du Chott Tigri ; 2° à Founassa pour assurer la sécurité de ce long défilé de 7 kilomètres. — 3° à Hassi Sliman bou Moussa, pour assurer les communications entre Founassa et Aïn Sefra et 4° d'installer un poste de cavaliers à Moghrar Tahtani pour surveiller l'oued Namous et la plaine d'El Feïdja.

Il écrivit au Commandant supérieur d'Aïn Sefra pour réclamer, en faveur des tribus nomades marocaines relevant de son autorité, l'application des dispositions de l'article 4 du traité de 1845, qui reconnaît que dans le Sahara il n'y a pas de limite puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires [1].

Il était facile de prévoir les inconvénients qui résulteraient de l'enchevêtrement des campements et des troupeaux de Beni Guil avec ceux de nos nomades; ce contact amènerait inévitablement des vols, des rixes, des crimes, et deviendrait la source des difficultés, ou même donnerait naissance à des complications qu'il comportait d'éviter. Du reste, la pénurie des pâturages dans le cercle d'Aïn Sefra ne permettait pas aux troupeaux étrangers d'y trouver à vivre.

S'inspirant de ces considérations, le général Detrie prescrivit au Commandant supérieur d'Aïn Sefra de répondre au khalifa de Figuig que, bien qu'aux termes du traité de 1845, les Beni Guil eussent le droit de s'étendre vers l'Est, il paraissait préférable, dans l'intérêt de la tranquillité du sud, de limiter les migrations des populations des deux empires à une ligne qui,

[1] Cette demande du fonctionnaire marocain de Figuig concernait des Oulad Farés (Beni Guil) qui avaient établi depuis un mois environ leurs campements entre Figuig et Ich et dont les troupeaux étaient arrivés en vue d'Aïn Sfissifa et s'étendaient jusque vers la sortie sud du défilé de Founassa.

partant de Galoul, passerait à Oulakak, à Dar Nouichen, Oued Sidi Aldallah, Mezil, Hadjerat el M'guil et l'oued Dermel. Enfin, il fut fait remarquer en même temps au fonctionnaire marocain que les pâturages n'étaient pas plus abondants dans la région d'Aïn Sefra que du côté d'Ich et de Figuig, qu'il ne serait pas équitable d'en priver nos gens au profit des Beni Guil, et que lorsque les pâturages nous font défaut nous ne songeons jamais à autoriser nos nomades à transhumer vers l'ouest et nous renonçons au bénéfice du traité de 1845 pour éviter des difficultés avec les tribus marocaines limitrophes.

Dans sa réponse, le khalifa de Figuig fit ressortir que puisque nous mettions en discussion une des clauses les plus formelles de la Convention conclue entre les deux pays, il se voyait dans la nécessité d'en référer à son maître, le Sultan [1].

Le Ministre des Affaires Étrangères [2], d'accord avec le Gouverneur général, estima que les autorités militaires de la province d'Oran auraient peut-être pu empêcher les nomades marocains de se rendre dans la partie du Sahara habituellement occupée par les tribus algériennes, en désignant à celles-ci certains lieux de

[1] En rendant compte de cet incident, le Général commandant la division d'Oran fit remarquer que ces faits se produisaient précisément au moment où nous allions élever un poste fortifié à Djenien bou Resk, et où des troupes marocaines arrivaient dans l'amalat d'Oudjda, pour y tenir dorénavant garnison.

[2] M. Flourens.

campement choisis de façon à leur donner satisfaction, sans créer une cause d'embarras pour nos ressortissants établis dans le voisinage [1].

« Il eut été préférable, ajoutait le Ministre, que des » pourparlers, impliquant l'interprétation d'une des » clauses les plus délicates du traité de 1845, ne fussent » pas poursuivis directement entre les autorités mili- » taires françaises et les autorités algériennes ; aussi, » en l'état actuel des choses, convenait-il de laisser » tomber, s'il était possible, la discussion assez mal » engagée sur ce terrain diplomatique et d'indi- » quer le plus promptement possible des campements » aux Beni Guil, de manière à régler l'affaire sur place » sans mettre en cause des questions de principes que » nous n'avions nul intérêt à voir soulever par la Cour » de Fez [2]. »

[1] Appréciant de son côté l'incident qui venait de se produire, le Ministre de la Guerre faisait observer que le texte de l'article 4 du traité est absolument précis et ne peut laisser subsister aucun doute sur les droits respectifs des deux pays.

« Il peut se faire, ajoutait-il, que le khalifa de l'amel d'Oudjda à » Figuig, en réclamant pour ses administrés le libre parcours des » pâturages sahariens, déjà fréquentés par nos tribus, obéisse à une » influence hostile à la nôtre, mais il n'en est pas moins vrai qu'il » revendique un droit formellement reconnu par un acte interna- » tional et, de quelque façon qu'on envisage la question, on se heurte » à ce traité. »

[2] Cette intervention d'un fonctionnaire marocain invoquant pour la première fois l'exécution du traité de 1845 était un symptôme nouveau, qui méritait d'attirer toute notre attention. En en faisant la remarque, le Ministre ajoutait que le fait indiquait, d'après lui, « qu'en portant trop souvent à Fez la discussion d'affaires de fron-

Les instructions données par le Ministre des Affaires Étrangères, servirent dorénavant de règle en pareil cas.

» tières qui pourraient pratiquement se régler sur les lieux, par une » entente directe, avec les intéressés eux-mêmes, nous avions appris » au Gouvernement marocain à se prévaloir de son côté, des dispo- » sitions internationales dont il sait aujourd'hui apprécier comme » nous la valeur. »

Le Gouverneur Général crut devoir faire connaître au Ministre, les observations que ces instructions lui avaient suggérées, ainsi qu'au Général Detrie, qui comme ses prédécesseurs, se trouvait constamment aux prises avec les difficultés que créait dans la pratique l'application du traité de 1845.

En effet, « depuis 1871 ou 1872, écrivait-il, ces difficultés ont » toujours été en augmentant parce que notre action régulière et » permanente, s'avançant chaque jour vers le sud, amenait des » relations plus fréquentes et plus suivies. Puis, nous présents, nous » ne pouvions plus laisser nos tribus régler à coups de fusil avec leurs » voisins, des questions, sans gravité aucune entre sahariens à demi- » indépendants, mais fort délicates quand elles se posent avec un » caractère international.

» La clause du traité de délimitation déclarant qu'il n'y a pas de » limites et par suite qu'il n'y a ni Sahara algérien ni Sahara maro- » cain, est non seulement étrange pour des Européens, mais elle est » absolument contraire aux errements suivis et aux usages admis par » toutes les populations pastorales des Hauts Plateaux et du Sahara.

» Divers groupes de nomades du Cercle d'Aïn Sefra précisément » d'origine marocaine et qui n'étaient venus se placer sous notre » autorité que pour jouir en paix de leur parcours » avaient dit en réclamant contre l'envahissement de leur pays par les Marocains : » Si ces gens veulent venir sur notre territoire qu'ils se placent » comme nous sous l'autorité de la France.

» Ces paroles sont très graves, car si nous ne protégeons pas contre » les empiètements de leurs voisins marocains, ceux qui se sont » volontairement déclarés nos sujets et nos contribuables, ces gens-là, » ne retirant plus, de leur option, le bénéfice qu'ils en attendaient, » invoqueront à leur tour le traité de 1845 et se diront Marocains. » Ils en ont le droit, et, en le faisant, ils cesseraient seulement de

Le Gouverneur Général eut encore occasion de le rappeler quelques jours après (13 juillet 1887), lorsque, sur

» nous payer l'impôt, mais ils continueraient à jouir de ces pâturages
» qui sont à eux, et qui, en réalité, ne leur sont contestés que parce
» qu'ils sont sujets des chrétiens. Or, aux termes mêmes de ce traité
» que l'on invoque aujourd'hui pour accueillir les Beni Guil, nous
» ne pourrions rien faire de correct pour modifier une situation qui
» serait insoutenable, humiliante et dangereuse pour le principe et
» le prestige de notre autorité.

» En somme, comme le fait remarquer le Général Commandant la
» Division d'Oran, c'est toujours nous qui subissons les inconvénients
» du traité de 1845 que nos voisins invoquent contre nous avec
» d'autant plus de logique que chaque fois que nous aurions pu
» profiter de ce traité, ils ont réussi à empêcher ou à entraver notre
» action.

» Le traité de 1845 donne nettement à chacune des parties con-
» tractantes un droit de suite sur ses nomades nationaux dans tout
» le Sahara. Le Maroc n'en use guère étant mal organisé et trop
» faible pour faire sérieusement acte de Gouvernement en ces
» parages ; quant à nous, nous n'osons user de ce droit sans en
» demander en quelque sorte la permission. Un de nos Ministres à
» Tanger considérait comme un grand résultat d'avoir obtenu, en
» 1881, de l'empereur du Maroc, l'autorisation de poursuivre nos
» insurgés sur ce qu'il appelait (contrairement au texte du traité)
» le *Sahara marocain*. En une autre circonstance, il nous a fallu
» deux années de négociations pour nous décider à commencer la
» construction d'un bordj dans la banlieue d'un de nos ksour (*), dans
» un pays situé sur un méridien passant à 13 kilomètres à l'est
» d'Oran, pays que le traité déclare *inhabitable* et sans frontière. Enfin,
» plus récemment, lorsqu'au mois de novembre 1886, le Général
» Commandant la Division d'Oran demandait l'autorisation d'exercer
» le droit de suite contre une bande de malfaiteurs réfugiés dans le
» Djebel Beni Smir, on hésitait à lui accorder cette autorisation qu'il
» n'a pas pu encore obtenir, si bien que ces mêmes malfaiteurs (ou
» peut-être les nomades marocains) viennent impunément la nuit briser

(*) Allusion à la redoute de Djenien bou Resk.

une nouvelle recueillie, par le Général commandant la subdivision de Tlemcen on apprit que le caïd marocain

» nos bornes kilométriques et faire tomber des blocs de rocher pour
» obstruer notre route dans le défilé de Founassa.

» Certes, on ne peut méconnaître l'importance et la valeur des
» raisons d'ordre supérieur qui nous imposent dans nos relations avec
» le Maroc une extrême circonscription et une attitude absolument
» correcte ; mais cette correction serait bien mieux démontrée aux
» cabinets européens s'il existait une frontière réelle au lieu de
» ces conventions contraires à la fois à ce que les diplomates estiment
» être un traité de délimitation et à ce que veulent les traditions,
» droits et usages des intéressés, nomades et pasteurs, des deux pays.

» Cette correction, d'ailleurs nous fait perdre dans la pratique
» journalière tout le bénéfice qu'un état fort et bien organisé, peut en
» théorie, retirer vis-à-vis de son voisin plus faible, d'une frontière
» indéterminée................

» Nous sommes toujours placés dans l'alternative, ou de provoquer
» les réclamations des cabinets européens en usant vis-à-vis du
» Maroc, des droits exorbitants, illogiques, surannés que nous
» confère le texte si critiquable du traité de 1845 ; ou de placer nos
» commandants territoriaux dans une situation fausse, humiliante et
» préjudiciable à la fois à l'action légitime de la France au sud du
» Tell algérien, et à celle aussi de la civilisation européenne, vis-à-
» vis de populations à demi- sauvages.

» Il n'est qu'un moyen de sortir de cette impasse, c'est d'avoir
» une frontière, car il ne semble pas qu'aujourd'hui on puisse,
» comme jadis, autoriser le Général Commandant la Division d'Oran
» à agir comme s'il existait une frontière reconnue. Ce modus
» vivendi, très pratique a pu être, à une autre époque, une solution
» offrant des avantages réels, mais depuis longtemps, il est reconnu
» impraticable parce qu'il donne au Maroc et à ceux de nos ennemis
» européens qui l'inspirent, le droit de nous accuser de violer le
» traité de 1845.

» Il est donc plus sage, plus logique de compléter ce traité par la
» fixation d'une ligne frontière qui existe, en fait, que reconnaissent
» entre eux tous les nomades de ces régions et qui n'est contestée
» que par les intrigues des chefs religieux qui n'admettent pas qu'un

des Mehaïa, El Hadj Saheli, avait reçu du Sultan l'ordre d'aller camper avec sa tribu à Djenan el Adham, point d'eau situé au sud du Chott R'arbi et occupé de tout temps par les Hamian [1].

» prince musulman reconnaisse à une nation chrétienne un droit de » souveraineté pour une terre de l'Islam. »

Mais tout en insistant auprès du Ministre des Affaires Étrangères sur l'utilité d'une ligne de démarcation officielle entre le Maroc et l'Algérie, le Gouverneur Général rappelait au Général Commandant la Division d'Oran que s'il ne pouvait y avoir divergence d'opinions quand on se place exclusivement au point de vue algérien, il n'en était pas de même au point de vue de la politique générale de la France, car notre diplomatie « a à tenir compte d'autres considé- » rations imposées par des raisons d'ordre supérieur. Les nécessités » gouvernementales ou les convenances diplomatiques peuvent » parfois empêcher d'aborder et de conduire, comme on le désirerait, » les affaires ayant un caractère international (*) .» Pour ces motifs, il ne semblerait pas au Gouverneur Général qu'on peut espérer voir les propositions qu'il avait présentées, avoir un effet immédiat ou même prochain.

[1] El Hadj Saheli, alors en mésintelligence avec l'amel d'Oudjda, aurait refusé d'exécuter cet ordre, parce qu'il ne voulait nous donner aucun sujet de mécontentement et aussi par crainte de voir ses alliés se détacher de lui, pendant son éloignement, et se rapprocher des Angad ses ennemis.

(*) En même temps le Gouverneur Général recommandait de s'en tenir strictement aux instructions précédemment données par le Ministre des Affaires Etrangères. Il les complétait de la manière suivante :

« Ce qu'il importe surtout de bien recommander, c'est d'opposer toujours, » dans le Cercle d'Aïn Sefra, une fin de non recevoir aux tentatives qui pour- » raient être faites pour engager des discussions sur le terrain diplomatique ou » international. Il ne faut voir que les droits de nos nomades sur leurs points » d'eau et sur leurs parcours. Ces droits étant réels, connus et incontestables, » encore bien qu'ils aient pu être, parfois violés par des coups de force, il nous » faut les dégager, les affirmer et les garantir contre toute violence. Il sera » sans doute possible d'arriver, sur les lieux et par des moyens indigènes, à » faire reconnaître et respecter ces droits, qui ne sont contestés que parce que » ces nomades sont aujourd'hui nos sujets. »

A cette occasion le Gouverneur général rappela les instructions qu'il venait précisément de donner et recommanda de veiller à ce que nos Hamian occupassent toujours les premiers la localité de Djenan el Adham dès le commencement de la saison des pâturages, leur seule présence devant vraisemblablement suffire à tenir à distance les nomades marocains quels qu'ils fussent. [1]

Jusqu'en 1891, les tribus marocaines semblèrent hésiter à rapprocher leurs campements de ceux de nos nomades. En avril de cette année, la présence de nombreux douars marocains (Mehaïa et Angad) était signalée entre Kasdir [2], Djenan el Adham et Daït Oum ech Cherif. [3] Ils refusèrent d'abord de se conformer à l'invitation qui leur fut adressée de se retirer dans l'ouest, puis se ravisant, au bout de quelques jours, ils se décidèrent à s'éloigner. [4]

[1] En même temps, le Gouverneur Général rappelait qu'à diverses reprises, le Ministre des Affaires Étrangères, faisant ressortir les inconvénients que présenteraient des pourparlers avec la cour de Fez au sujet des modifications à faire subir à la frontière marocaine, avait recommandé, de laisser les tribus intéressées des deux pays régler entre elles sur place leurs droits de pâturage.

[2] Point d'eau dans le Chott R'arbi.

[3] A 28 kilomètres à l'est de Djenan el Adham.

[4] Comme nous l'avons vu, cette tentative d'occupation de points contestés amenait quelques mois après (juillet 1891) Si Feddoul Gharnit, Ministre du Sultan, à proposer, au nom de son maître à notre représentant à Tanger, M. Patenôtre, de procéder d'accord avec un délégué nommé par le chérif à la délimitation des territoires respectifs sur les points en litige. Cette proposition ne fut pas accueillie par

L'année suivante (novembre 1892) les prétentions marocaines s'affirmèrent de nouveau. L'amel d'Oudjda, Si Abdesselam ben bou Cheta, dans une lettre adressée au Général commandant la subdivision de Tlemcen, revendiqua comme dépendant du territoire marocain, les points de Oulakak, Galoul, Djenan el Adham et Mengoub.[1] Le général Détrie, tout en lui faisant répondre qu'une question aussi grave ne pouvait être traitée sans avis préalable de l'autorité supérieure, prescrivit de lui faire observer que ces points paraissaient devoir être praticables à nos gens et non aux marocains.

En même temps, cet officier général proposa « de » revendiquer les droits des nôtres en se basant sur leur » longue possession qui, en droit, vaut titre. »

Il se rappela qu'il a toujours paru préférable de ne pas trop invoquer, en pareille circonstance la lettre du traité de 1845. Car « cette manière d'envisager la ques- » tion, si l'on avait recours à la voie diplomatique, » outre les lenteurs qui en seraient la conséquence, » n'aurait sans doute d'autre résultat que de faire » reconnaître les droits égaux aux populations maro-

notre Ministre et un mois après (août 1891) M. Souhart, notre chargé d'affaires au Maroc, répondit dans le même sens à de nouvelles ouvertures.

[1] Quelques jours auparavant, notre représentant au Maroc, M. le comte d'Aubigny, avait remis au Sultan, ses lettres de créance. Au cours des entrevues qu'il avait eues à ce moment avec ce souverain, il n'avait pas été question des droits du Maroc sur les points en litige. C'était donc bien à l'amel seul qu'il fallait imputer l'initiative de cette revendication.

» caines, frontières, et aux nôtres, sur les points d'eau » et les pâturages qui sont presque sous nos postes du » sud. »

Enfin, le général Détrie faisait remarquer que si nos droits sur les trois points de Oulakak, Galoul et Djenan el Adham étaient incontestables il pouvait y avoir quelque doute à propos de Mengoub, [1] mais cela ne lui paraissait pas une raison suffisante pour ne pas en revendiquer hardiment la possession ; et pour couper court à toute revendication de même nature, il proposait de faire occuper par les Hamian les points d'eau contestés dès le commencement de la saison des pâturages afin d'éviter aussi de voir périmer leurs droits par défaut d'occupation.[2]

[1] De temps immémorial, les trois points de Oulakak, Galoul et Djenan el Adham, ont toujours été occupés par nos nomades qui y campaient constamment, même à l'époque de la conquête, et où ils ont leurs cimetières.

Quant à Mengoub, dans le Chott R'arbi, les Hamian et d'autres tribus soumises à l'autorité française, s'y sont fréquemment installés; mais cette occupation paraît n'avoir été jamais que de courte durée et à titre de tolérance réciproque, lorsque ce point d'eau utile à nos gens, par suite de pénurie de pâturages, était superflu pour les populations marocaines plus favorisées momentanément par les pluies.

Remarquons que les Hamian, au moment de la conquête française, occupaient le pays jusqu'à Tigri d'une façon permanente. A l'exception des Chafaa, ils n'y envoient plus leurs troupeaux que très rarement afin d'éviter d'avoir des contestations possibles avec leurs voisins les Beni Guil.

[2] Cette solution, s'imposait d'autant plus que, dès que la lettre de l'amel fut parvenue à son adresse, les Mehaïa, sans plus attendre, s'étaient installés à Djenan el Adham.

Ces mesures approuvées d'abord par le Gouverneur général qui donna les ordres d'exécution nécessaires, le furent également par le Ministre des Affaires Étrangères.[1] Celui-ci reconnut que « les localités dont il » s'agit se trouvant au sud du Teniet es Sassi et n'étant » pas comprises par conséquent dans les territoires » attribués au Sultan par le traité de 1845, il est de » toute évidence que nos nomades sont fondés à y » exercer leur droit de parcours. »

L'interprétation du Ministre tranchait nettement la question : elle permit au Gouverneur de prescrire non pas l'occupation momentanée, mais bien permanente des points en litige.[2] Mais presque en même temps la Cour de Fez protestait auprès de notre Ministre à Tanger contre nos soi-disant empiétements,[3] et proposait de faire procéder par des délégués des deux pays à la délimitation des régions contestées.

Quelques jours après, le Makhzen marocain, ayant eu connaissance de l'installation de nos gens sur les

[1] M. Ribot.

[2] Ces ordres furent exécutés dans les premiers jours de février 1893. Nos Hamian en s'installant sur ces différents points durent refouler devant eux les douars marocains qui s'y étaient déjà installés. L'amel d'Oudjda s'empressa de protester contre cette prétendue violation du territoire marocain.

[3] Les points revendiqués alors par le Ministre du Sultan, Si Feddoul Gharnit, au nom de son maître, furent ceux de Dermel, Oulakak et Moghrar Tahtani.

points contestés, renouvelait ses protestations [1] et réclamait de nouveau la réunion d'une commission mixte de délimitation. Ces ouvertures de la cour de Fez ne furent pas mieux accueillies que les précédentes et le Gouverneur général appréciant la situation nouvelle fit remarquer que nous ne pouvions « interdire, d'une » façon absolue, aux tribus marocaines, l'usage des » points d'eau en litige, car le texte de l'article 4, du » traité de 1845, nous en impose l'obligation. Toute- » fois, en raison même de nos droits de propriété, nous « ne devons autoriser l'accès de ces localités que par » tolérance, et nous réserver, si les circonstances nous » y obligent, de modifier, complètement notre manière » de faire. »

En résumé les heureux résultats que nous avions retirés de notre prise de possession effective de la région des ksour du sud-ouest, et la situation, prépondérante que nous avait donnée le déploiement de nos forces à la même époque avaient été amoindris par notre hésitation à faire valoir nos droits comme le comprennent des musulmans.

[1] Les points revendiqués cette fois par le Maroc, furent ceux de Mengoub, Galoul, Oglat el Hadj Mohammed et Djerman Dermel.

Remarquons ici l'erreur commise par le Makhzen marocain qui, non-seulement dans ses protestations successives revendiquait chaque fois des points différents, ce qui semblerait indiquer qu'il n'était pas bien fixé sur ses droits, mais citait même des noms de localités qui n'existent pas, comme Djerman Dermel qui sont deux points bien distincts : El Djeramin, pâté de collines au N.-O. de Zoubia, et Dermel, point dont nous avons parlé précédemment.

D'autre part, l'éloignement existant entre les postes du sud de ces régions était une cause de faiblesse qui n'avait pas échappé à l'autorité militaire. La ligne qu'ils constituent pouvait, à un moment donné, être aisément franchie par un parti ennemi venant ainsi inquiéter nos administrés confiants dans notre force. Déjà des bandes qui se formaient au Touat et au Gourara avaient atteint nos gens jusqu'aux environs de Moghrar Tahtani ou dans le cercle de Ghardaïa. Ces tentatives fréquemment répétées tenaient constamment en haleine nos postes du sud, et le passé était là pour nous faire comprendre la nécessité de porter un prompt remède à un pareil état de choses, si nous voulions éviter des complications ultérieures et principalement celles que pouvait amener la présence au Gourara de Bou Amama. En effet, si, depuis qu'il avait cherché un refuge à Deldoul, ce marabout s'était tenu en apparence à l'écart, il avait toujours été en rapport avec ses anciens fidèles, accueillant chaque année tous ceux d'entre eux qui venaient au Gourara pour y faire des achats, ou accordant l'hospitalité à tous ceux qui pour une cause quelconque avaient dû se soustraire à notre autorité. C'était en somme la réédition des difficultés que nous avions rencontrées jadis au moment où n'ayant pas encore dépassé la limité sud du Tell, nous allions être entraînés sur les Hauts Plateaux pour pouvoir mieux résoudre ces difficultés mêmes.

Mais si autrefois, en raison de notre ignorance du pays, nous nous rendions peu compte des obstacles et

des résistances que nous allions rencontrer et des dangers que nous allions courir, nous sommes mieux partagés aujourd'hui, car nous avons une notion plus nette de la situation et une plus grande connaissance des hommes et des choses de ces contrées[1].

En 1890, alors qu'il était encore campé au Gourara, dans le district de Deldoul, Bou Amama avait auprès

[1] Pour bien se rendre compte de la situation que nous occupons dans le sud depuis 1881 et pouvoir en tirer des conséquences sur les événements ultérieurs ou futurs, il est nécessaire d'avoir une idée de la topographie de ces régions et des relations qui les unissent.

De l'ouest à l'est de l'Algérie, et plus particulièrement dans le sud oranais où le fait marque d'une façon plus nette que dans les deux autres provinces, un long bourrelet montagneux, prolongement de celui qui existe au Maroc, à peu près dans les mêmes conditions, vient terminer au sud de la région des hauts plateaux cette chaîne, dont les points culminants se trouvent dans le Djebel Amour et dans le Djebel Aurès, court dans une direction sensiblement E. 30° N.-O. 30° S., depuis Figuig jusqu'à Négrine. On ne peut mieux le comparer qu'à un vaste front de fortifications dont la courtine et l'escarpe seront formées par le versant méridional de cette longue chaîne et dont les bastions flanquants seraient constitués par les oasis de Figuig, de Laghouat et de Biskra.

Au pied de ce redressement du sol auquel les indigènes donnent souvent le nom de Kef-el Guebli (rocher du sud) s'étend une immense plaine, plateau peu accidenté que sillonnent de longues dépressions, lits de rivières généralement à sec qui tous se dirigent presque parallèlement vers le midi. Cette étendue, large de 2 à 400 kilomètres, suivant les régions, se trouve barrée au sud par une ligne de dunes qui, en s'étendant au loin, constituent un obstacle des moins praticables. C'est ce qu'on appelle communément des Areg (les dunes, au singulier Erg) dans l'ouest, et le grand Erg dans l'Est, ou encore l'Erg oriental et l'Erg occidental.

Cette immense muraille n'est cependant pas complètement infranchissable, car la nature a heureusement laissé, entre ces énormes

de lui un grand nombre d'indigènes qui étaient venus peu à peu pour lui demander asile ; c'étaient pour la

amoncellements de sables, des espaces découverts assez étendus, permettant de tourner l'obstacle qu'ils constituent et l'expérience a fait en outre découvrir des points où il est possible de le franchir.

C'est au centre et à l'extrémité ouest de cette ligne de dunes que se trouvent ces sortes de voies d'accès. Au centre, en effet, existe une vaste trouée qui forme la séparation entre le grand Erg et les Areg. Elle est nettement marquée par trois passages principaux. Le premier conduit de Touggourt à Temassinin, par le Gassi Touil et l'oued Igharghar ; c'est la route d'accès au pays des Touareg. Le second, dont la tête est placée à Ouargla, suit la voie tracée par l'oued Mia, et aboutit à In Salah et au Tidikelt. Le troisième enfin, empruntant le cours de l'oued Meguiden, passe à El Goléa et, longeant les Areg au sud, conduit directement au Gourara. Quant à la route de l'ouest, elle est jalonnée par l'importante ligne d'eau qui forme le cours de l'oued Zousfana et de l'oued Saoura.

Pour les voies de franchissement que l'expérience a permis de déterminer, elles sont relativement peu nombreuses. Les plus importantes sont, à l'est, la route qui conduit du Souf à R'adamès, et à l'ouest trois routes principales suivies par les caravanes qui partent annuellement du sud oranais pour aller s'approvisionner au Gourara.

Il ne faudrait pas conclure de cet exposé que les deux massifs de dunes sont complètement dénués de toutes ressources et que jamais, en dehors des voies connues, l'homme ne s'y hasarde. On y trouve, au contraire, de la végétation et les chasseurs n'hésitent pas à s'y aventurer. Dans l'ouest particulièrement, les habitants du Gourara comme ceux de l'oued Saoura, envoient chaque année, à époque fixe, leurs chameaux pâturer dans certaines régions des Areg, où la végétation est plus dense. Si, à ce point de vue, le grand Erg est moins fréquenté, cela tient surtout à son étendue qui le rend moins accessible et aussi à son plus grand éloignement de toute agglomération de populations. Aussi peut-on dire que les dunes du grand Erg sont peu fréquentées comparativement à celles de l'ouest. On comprend que dans de semblables conditions, les Areg constituent dans le sud oranais une sorte de réduit d'où partent la plupart des bandes, qui viennent tenter de hardis coups de main sur nos popu-

plupart des mécontents ou des gens qui avaient à craindre les effets de notre justice.

lations du sud et où ils trouvent un refuge assuré après l'accomplissement de leurs méfaits.

Or, ainsi que nous l'avons vu, la prise du Mzab, nous a contraints à couvrir les flancs de cette position avancée en accupant Touggourt, et el Oued. Par suite, dans le sud-est algérien, notre extension se heurte au grand Erg, obstacle à peu près insurmontable qu'on ne peut tourner que par le Gassi Touil à l'ouest ou en empruntant la direction El Oued R'adamès, tout entière à travers les sables.

Vers l'ouest, le Mzab est à découvert. Il n'a pour se garantir que la grande distance qui le sépare des populations marocaines de l'oued Saoura et la présence de quelques campements de nomades de nos tribus qui s'aventurent au sud d'El Abiod Sidi Cheikh. Mais cette garantie ne saurait être qu'illusoire, en raison de la proximité des Areg, d'où peuvent surgir à l'improviste des bandes de malfaiteurs ayant profité de cet abri discret pour venir tenter quelque incursion nouvelle. Cette situation a pour origine le peu d'extension que nous avons donné jusqu'à présent, toutes proportions gardées, à notre occupation dans le sud oranais. Car si, à l'ouest, Aïn Sefra est presque à la même latitude que Berrian et Guerrara (Mzab), Aflou, le dernier poste oranais à l'est, est situé beaucoup plus au nord.

C'est que en prenant position dans le sud oranais, nous avons dû tenir compte de la nature des lieux. Chaque fois en effet que nous avons créé un nouveau poste dans ces régions, nous l'avons installé au nord de la chaine des ksour, c'est-à-dire que nous l'avons placé au milieu des contrées où se tenaient surtout les populations, sachant bien qu'au sud de la chaine, les centres de population sont peu nombreux et que les nomades n'y paraissent qu'à peu près pour profiter des pâturages. Une autre cause nous avait encore guidés dans ce choix, c'était la nécessité de couvrir le mieux possible une ligne d'invasion importante qui menaçait notre flanc à l'ouest. En effet la chaine de montagnes situées au sud des hauts plateaux n'est pas, à proprement parler, formée d'une ligne continue de hauteurs ; si elle offre, à peu de choses près cet aspect du côté du Sahara, elle se présente au nord comme formée de chainons parallèles, plus ou moins reliés entre eux et dont l'enchevêtrement finit par constituer

Une semblable agglomération d'hommes à l'esprit aventureux, animés souvent de sentiments de haine contre nous, ne pouvait qu'être une menace perpétuelle pour nos postes du Sud et pour nos administrés de ces régions. Aussi les coups de main exécutés par ces réfugiés sont-ils nombreux, et leur exemple a entraîné souvent les populations voisines à tenter, elles aussi, la fortune contre nos gens.

C'est ainsi que nous voyons, en 1886, un parti d'Ou-

une sorte de couloir abrité allant de Figuig à Laghouat. Par suite, un ennemi, maître par Figuig des débouchés des montagnes vers l'ouest, trouverait devant lui une ligne d'invasion toute tracée qui l'amènerait à Laghouat, c'est-à-dire au cœur de l'Algérie. Nos postes du sud sont, il faut l'avouer, bien insuffisants pour remédier à un pareil inconvénient, et il faudra tôt ou tard arriver à réparer l'erreur commise en 1845 à propos de Figuig. Une semblable situation devait avoir deux conséquences graves : nous empêcher d'abord de surveiller d'une façon suffisamment efficace la région au sud de la chaîne des ksour et gêner ensuite notre extension dans le sud. Une décision prise récemment a paré au premier inconvénient. Des officiers des affaires indigènes installés depuis peu à El Abiod Sidi Cheikh et à Djenien bou Resk, pourront exercer, grâce aux moyens d'action dont ils disposeront, une active surveillance sur ces régions méridionales.

En ce qui concerne notre extension dans ces contrées, il est à remarquer que cette partie dn sud oranais, sillonnée de cours d'eau parallèles, vient se terminer au midi à la ligne des Areg qui sera toujours pour nous d'un difficile accès. C'est donc dans d'autres directions que nous devons forcément chercher la voie à suivre. A l'est, la ligne de l'oued Meguiden a l'avantage d'être entre nos mains, mais elle est la plus longue. A l'ouest, la voie est tracée par l'oued Zousfana et son prolongement l'oued Saoura. C'est la plus directe, la plus courte et la mieux jalonnée des deux. Nous verrons, au cours de cette étude les motifs qui ont fait cependant adopter la première de ces deux routes.

lad Moulat, venant du fond du Touat, assaillir une de nos tribus du sud et à proximité de Moghrar. Ce sont encore des Touareg, guidés par des Chaanba dissidents, qui viennent, à leur tour, opérer un coup de main sur nos gens en 1887. Ce fut là une des causes qui déterminèrent l'occupation, en janvier 1891, d'El Goléa, poste avancé destiné à protéger le Mzab vers le sud et à jalonner une des voies d'accès au Gourara, but vers lequel on se décidait à marcher.

Deux routes principales peuvent nous mener dans cette région. La première, empruntant la vallée de l'oued Meguiden, tourne par l'est et le sud l'obstacle des Areg. L'autre, moins longue, plus directe, suit le cours de l'oued Zousfana et de son prolongement l'oued Saoura. Elle a l'énorme avantage de s'appuyer à la voie ferrée qui aboutit à Aïn Sefra et sera bientôt à Djenien ben Resk[1]. Elle est, en outre, heureusement jalonnée

[1] Le 1er juin 1881, c'est-à-dire en pleine insurrection, la Compagnie franco-algérienne, propriétaire du Chemin de fer d'Arzew à Saïda, avait livré à l'exploitation la section comprise entre la gare de Saïda et celle de Khalfalla (44 kilomètres). Elle avait, en outre, poursuivi en même temps l'établissement de la voie pour les besoins de son exploitation de l'alfa dans la direction des puits de Marhoum. Telle était la situation lorsqu'une loi du 8 août 1881 vint autoriser le Ministre de la Guerre à faire construire, comme ligne stratégique, un chemin de fer reliant Méchéria avec la ligne d'Arzew Saïda prolongée. Cette nouvelle ligne, construite spécialement pour assurer les transports de la guerre et terminée dès le commencement de 1882, fut concédée à la Compagnie franco-algérienne et l'acte de concession approuvée par la loi du 21 juillet 1885. En même temps était décidé le prolongement de la ligne jusqu'à Aïn Sefra. Celle-ci fut ouverte à l'exploitation le 28 août 1887. Mais ce n'était qu'un temps d'arrêt

de points d'eau sur tout son parcours et elle traverse presque constamment des centres de populations. Malheureusement, elle longe des territoires connus comme appartenant aux Doui Menia et aux Oulad Djerir, que nous avons pris l'habitude de considérer comme marocains c'est cette seule considération qui nous a empêchés jusqu'à présent de nous étendre dans cette direction, car notre diplomatie craignait de porter ombrage à la souveraineté à peine nominale de la cour de Fez sur ces territoires [1]. Mais comme la nécessité de gagner le Gourara se faisait sentir chaque jour davantage en

dans la marche en avant, car on ne devait pas tarder à reconnaître la nécessité de porter encore plus loin la voie ferrée, afin d'augmenter la valeur de notre poste avancé de Djenien Bou Resk, de faciliter nos relations commerciales avec Figuig et de préparer notre extension dans ces régions. Commencées en 1893, les études de la nouvelle ligne ont été promptement terminées. Actuellement, les travaux d'infrastructure sont poursuivis sur une partie de la ligne, mais l'insuffisance des crédits alloués pour cette entreprise ne permet pas d'imprimer aux travaux toute l'activité qu'il conviendrait en raison de l'importance de l'œuvre en exécution.

[1] La ligne de pénétration que trace au sud-ouest l'oued Zousfana prend réellement naissance à Figuig. Quoique la possession de cette grande oasis ne soit pas absolument nécessaire pour l'aborder, puisqu'il nous est toujours loisible de la rejoindre par Zoubia et l'oued El Aouedj, il n'en est pas moins vrai qu'il serait désirable qu'il en fût autrement. Cette proximité de Figuig a été jusqu'ici une des causes qui nous ont empêchés de nous avancer plus au sud dans cette direction. Aussi bien notre diplomatie ne peut oublier que déjà, en 1870, lorsqu'il fut question d'envoyer une expédition sur l'oued Guir, on hésita longtemps par crainte de froisser les susceptibilités de la Grande-Bretagne. Des raisons analogues ont encore fait rejeter un projet d'occupation de Figuig, présenté en 1882 par le général Delebecque, ainsi que cela

raison du peu de sécurité dont jouissaient nos établissements du sud et de leur situation à découvert du côté de l'ouest ; force fut de s'en tenir à la seule voie dont nous fussions maîtres incontestables, à celle qui d'El Goléa gagne l'Aouguerout par l'oued Meguiden ; c'était choisir l'arc au lieu de la corde, car pour aller par cette voie de Berrouaghia, dernière station du chemin de fer de pénétration de la province d'Alger, au Gourara, on doit décrire une immense courbe, beaucoup plus grande que la ligne presque directe qui unit Aïn Sefra aux

s'était déjà produit en 1867 à la suite de propositions semblables du général Deligny.

D'autre part, l'oued Zousfana, dans son cours, longe sur la rive droite une région assez mouvementée que sillonnent de longues vallées dont le débouché, généralement tourné vers le Sud, vient finir à Igli. Cette région est occupée par les Oulad Djerir et des Doui Menia, tribus dont la situation n'a pas été définie en 1845, puisqu'elles se trouvaient dans une région que les plénipotentiaires considéraient comme inhabitable, mais que nous avons pris l'habitude de regarder comme marocaines. Ce fut encore la crainte de ce voisinage qui a arrêté notre extension dans cette direction ; quelque exagérées que puissent être ces appréhensions, on ne peut nier qu'il sera toujours désavantageux pour nous d'avoir sur notre flanc droit le pays mouvementé des Doui Menia et des Oulad Djerir, d'où ils pourront fondre à l'improviste sur nos gens, arrêter les convois et entraver les échanges commerciaux.

Cependant, il est un point important dont l'occupation parerait en grande partie aux différents inconvénients que nous avons successivement signalés au cours de cette étude, c'est celui d'Igli. Cette localité, placée sur la rive gauche de l'oued Saoura, à proximité de l'oued Guir et de l'oued Zousfana, commande non-seulement les vallées de ces deux cours d'eau, mais encore, comme nous venons de le dire, toutes les vallées secondaires qu'ils englobent. Cette situation nous rendrait donc moins menaçante pour notre ligne de pénétration

oasis du Sud, et suivre une route qui est non seulement longue, mais encore difficile, sans ressources, et partant, fort dispendieuse et qui, en outre, a le grand inconvénient d'être complètement en l'air.

Tel avait été cependant le programme arrêté dès le principe. On en commença la mise en exécution en janvier 1891, en occupant, ainsi que nous l'avons déjà dit, El Goléa d'où l'on pouvait, en rayonnant dans toutes les directions, reconnaître au loin le pays et préparer par une étude sur place notre marche en avant vers le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

La politique que nous allions suivre fut nettement affirmée à la tribune du Parlement par M. Ribot, ministre des Affaires Étrangères, qui vint déclarer que les affaires du Sud algérien ou tout au moins les

le voisinage des Oulad Djerir et des Doui Menia, puisqu'ils pourraient être pris à revers.

En outre, Igli aurait le gros avantage de fermer l'ouverture qui existe entre nos derniers établissements du Sud Oranais et les Areg. Elle nous livrerait, en outre, une nouvelle route d'accès au Tafilalet par l'oued Guir et nous ouvrirait la porte du Gourara en nous permettant d'exercer une surveillance efficace sur l'oued Saoura et les populations qui l'habitent, telles que les R'enanema qui ont la plus mauvaise réputation et la justifient en venant attaquer nos caravanes au moment où elles traversent les Areg.

En terminant, citons l'opinion de l'allemand Gérard Rholfs à propos d'Igli : « Avant tout, les Français devraient transporter leur » frontière jusqu'à l'oued Saoura ; c'est d'ici, en effet, que partent » toutes les difficultés, tous les désordres, et tant qu'ils n'occuperont » pas ces frontières naturelles, il n'y aura aucun calme durable » dans le sud de la province d'Oran. » (Mittheïlungen de Petermann, 1864).

questions que nous y avions pendantes, étaient de simples opérations de police intérieure.

Cette déclaration avait paru d'autant plus nécessaire que nos projets avaient été bientôt connus au Maroc, aussi bien que des populations du Gourara. Le sultan s'en était ému comme il s'émouvra chaque fois qu'il verra des chrétiens mettre la main sur un pays musulman. Il s'empressa d'accueillir avec bienveillance les députations que les habitants du Touat et du Gourara se hâtèrent de lui envoyer et d'investir des fonctions de caïds les principaux notables de ces contrées. C'était une sorte de main mise à distance de l'autorité chérifienne sur ces régions. On ne s'en émut pas cependant outre mesure en Algérie, car on savait combien toutes les dispositions que prend de la sorte la cour de Fez sont généralement d'un effet platonique. On se contenta de protester auprès du sultan par la voie diplomatique et on en revint au programme précédemment arrêté, c'est-à-dire à une progression lente et comme mathématique qui consiste à construire une série de fortins dans l'extrême Sud, afin d'occuper les points d'eau où les nomades aussi bien que les caravanes viennent s'approvisionner.

Un instant cette politique fut mise de côté : on se souvient, en effet, qu'une colonne assez nombreuse fut organisée pendant l'automne 1893 et mise en marche dans le sud de la province d'Alger ; mais on se rappelle qu'à peine en mouvement ces troupes reçurent contre-ordre et rebroussèrent chemin, ce qui produisit dans

tout le Sahara une impression des plus mauvaises, en laissant le champ libre à tous les désobligeants commentaires de nos adversaires.

Pendant ce temps, les autorités algériennes, préoccupées de la situation des régions méridionales et convaincues de plus en plus de la nécessité d'exercer une surveillance plus efficace et une action plus étendue, avaient étudié et décidé la création d'un certain nombre de petits ouvrages, sortes de caravansérails fortifiés, destinés à abriter de légères garnisons. Ces forts ont été construits auprès des puits qui ont paru le plus abondants et qui étaient situés sur les routes les plus fréquentées. On assurait de cette manière le ravitaillement de nos caravanes et on espérait décourager les dissidents dans leurs incursions et ramener par la même occasion plus de confiance et de tranquillité dans des régions souvent appelées par les Arabes du nom suggestif de « pays de la peur ». C'est ainsi que les forts Mac-Mahon, Miribel et Lallemand ont été construits, installés et occupés en l'espace de deux années.

Aussi bien ces ouvrages ne sont pas tant destinés à couvrir les territoires que nous occupons dans le sud, qu'à jalonner d'une ligne d'étapes assurées les routes que nous réservons à l'avenir de notre pénétration. C'est, en effet, un principe élémentaire de stratégie saharienne, que dans le désert, quand on occupe un point, on n'occupe guère que ce point et que ce n'est pas comme dans nos pays où tel fort commande un plateau,

un passage, un gué et, partant, une contrée. Là-bas, ceux qui le veulent peuvent toujours éviter ces ouvrages. Il leur suffit de passer à dix ou vingt kilomètres à droite ou à gauche et comme il paraît difficile, pour ne pas dire impossible, en raison des dépenses que cette œuvre occasionnerait, d'occuper tous les puits du Sahara, on conçoit que cette installation de caravansérails fortifiés est surtout capable d'une action morale; que, continuée avec méthode, elle est destinée à nous faire prendre contact avec les populations des oasis bien plus qu'à nous faire occuper le désert proprement dit. Il convient donc et expressément que ce programme soit poursuivi avec la même et sûre méthode, sans arrêt comme sans défaillance, car l'audace de nos ennemis en serait d'autant accrue, qu'insuffisamment installés pour les dominer, nous n'aurions fait que multiplier nos points de vulnérabilité [1]. Or. si nous avons dans les oasis de l'extrême sud des adversaires résolus qui puisent leur résistance dans le fanatisme intransigeant qu'y entretiennent certains émissaires de la cour de Fez, nous y avons aussi des amis. Dans le nord du Gourara, à Timimoun même, dans certains villages de l'oued Zousfana et ailleurs, il ne serait pas difficile d'augmenter le nombre de nos partisans, car ce ne sont point les moyens d'actions et d'influences

[1] La récente affaire (1894) du Hassi bou Khanfous a été organisée, à n'en pas douter, par des gens de l'entourage de Bou Amama et exécutée par eux avec une grande hardiesse. C'est là une preuve de ce que nous avançons.

diverses qui doivent nous manquer; mais il importe que cette politique saharienne dont on vient d'esquisser les traits principaux, soit poursuivie avec une extrême et patiente continuité et sans le moindre arrêt qui puisse décourager les hésitants.

Dans cet ordre d'idées, il est un élément des plus importants et dont on a paru assez peu se soucier depuis quelque temps : il s'agit de la situation que prendrait dans la région que l'on est convenu d'appeler le Sahara orano-marocain notre ancien rebelle, Bou Amama.

Il ne semble peut-être pas, en effet, que l'on s'occupe assez de l'importance actuelle de ce personnage; elle provient surtout des conditions nouvelles créées dans le sud marocain par la disparition du chérif des Derkaoua habitant l'oasis de Medaghra et par la mort du sultan Moulai el Hassan.

Le marabout Mohammed ben el Arbi, dit Bou Amama, appartient à la grande famille des Oulad Sidi Cheikh, mais issu des Oulad el Heurma[1] cette fraction de la descendance de Sidi Tadj, qui a toujours habité Figuig, il se trouve compris parmi ceux qui, rangés sous la dénomination de R'araba, relèvent du Maroc d'après le traité de 1845. Il est donc sujet marocain et est né à Figuig, au ksar de Hammam Foukani, vers 1840. Ses ancêtres directs avaient déjà une grande réputation de sainteté, car ils recueillaient d'abondantes aumônes ou ziara parmi les tribus du Tell algérien. Tou-

[1] Voir chap. VI.

tefois Bou Amama n'est pas un chérif, c'est-à-dire qu'il ne peut prétendre, non plus que les Oulad Sidi Cheikh, à la descendance du divin prophète Mohammed. Quoiqu'il en soit, on a encore présent à la mémoire tout le détail de cette insurrection et le rôle considérable qu'il y joua par la popularité et le renom extraordinaire de sainteté qu'il s'était acquis.

Après sa défaite, ainsi que nous l'avons vu, le chef de la révolte se réfugia au Gourara, près de Deldoul. Il n'y fut pas accueilli avec grand empressement par la population d'origine berbère, composée en majeure partie de la famille de Ouazzan. Seules, quelques tentes des Zoua, se groupèrent autour de lui avec quelques individualités des Djeramna qui avaient participé au massacre de notre infortuné lieutenant Weinbrenner, point de départ de l'insurrection et qui avaient fui avant le rebelle [1]. Mais Bou Amama ne devait pas tarder à augmenter ses relations avec le sud marocain ; c'est ainsi qu'il s'aboucha, puis se lia intimement avec le célèbre chérif Si Mohammed el Arbi el Derkaoui, qui dirigeait au nord du Tafilalet, dans l'oasis de Medaghra, la zaouia ou couvent d'El Gaouz dont la réputation s'étendait au loin. Or, ce couvent était déjà

[1] En 1890, Bou Amama avait avec lui les tentes suivantes :

6 des Oulad Ziad Cheraga (Djeramna) ;
3 des Oulad bou Douaïa (Zoua R'araba) ;
5 des Oulad Sidi el Hadj Ahmed (d°) ;
1 des Oulad Sidi el Hadj bou Hafs (Zoua Cheraga) ;
84 des Chaanba dissidents.

depuis longtemps, à la suite de la rébellion des Oulad Sidi Cheikh un centre de propagande active contre nous.

Les populations de la région entre Figuig et l'ouad Ziz lui étaient inféodées, tels les Doui Menia, les Beni Guil, les Oulad Djerir, ainsi que les Aït Atta et toute la masse des tribus brabères du Grand Atlas. On conçoit combien un semblable milieu devait être favorable à Bou Amama sur lequel tant de légendes couraient, glorifiant ses combats contre les infidèles. Le bruit de son amitié avec le chérif el Arbi s'étant répandu, notre ancien rebelle y gagna de même une popularité sans bornes. Les Brabères à plusieurs reprises le convièrent à venir s'installer parmi eux, et dans une autre direction, les Touareg Ahaggar lui faisaient les mêmes propositions, tandis qu'il ne cessait de recevoir des marques de déférence et de piété de toutes les caravanes oranaises qui chaque hiver se rendent au Gourara. Aussi, peut-on croire qne depuis la mort du chérif de Medaghra, Bou Amama, s'il ne peut recueillir une part de cet important héritage, ne manquera pas de se prévaloir de l'amitié qui l'unissait à ce personnage pour jouer un rôle prédominant dans la conduite des affaires de la confrérie, tombée aux mains d'un jeune homme assez inexpérimenté. On voit donc là tout le parti qu'il est en train de se créer.

Du vivant du sultan Moulai el Hassan, la cour de Fez, justement émue, s'était préoccupée de la portée que pouvaient avoir, non seulement pour son autorité dans

le sud, mais aussi pour le maintien de ses bonnes relations avec la puissance maîtresse de l'Algérie, les menées du chérif Derkaoui. Le makhzen marocain redoutait avec raison que nous ne fussions amenés à lui faire quelques remontrances et peut-être même à intervenir plus tard en face du danger qui grandissait chaque année ; aussi avait-on vu Moulai el Hassan entreprendre au sud de Meknas la difficile campagne des Beni Meguiled pour détruire la propagande des Derkaoua. Enfin au lendemain de la mort du chérif, le Sultan se rendait, en 1893, au Tafilalet et, dans une expédition qui demeura légendaire dans l'histoire du Maroc, il examinait les conditions où devait s'exercer désormais la politique saharienne. Mais voici que l'arrivée au trône marocain du jeune Abd el Aziz remet tout en question et il est à croire que d'ici longtemps le pouvoir chérifien ne sera pas en état d'en imposer aux fanatiques ambitieux du genre de Bou Amama. A l'heure présente, ce dernier a de nombreux partisans dans les tribus des Aït Atta, il est très écouté chez les Doui Menia, les Oulad Djerir, les Beni Guil et dans une grande partie des Oulad Sidi Cheikh R'araba. Campé à Mer'imin, on lui prête même le projet de se rapprocher de Figuig, car il a quitté Deldoul depuis que Moulai el Hassan, sur les conseils d'adroits rivaux que nous avons au Maroc, lui a enjoint d'abandonner ces oasis, afin de donner le moins de prétexte à une action de notre part.

Nous ajouterons cependant, pour ne rien négliger,

que Bou Amama a, assez souvent, affecté de se rapprocher de nous. Parfois il renvoyait des chameaux volés à nos tribus par des gens de son entourage. Ceux-ci, il est vrai, en avaient généralement enlevé le double, de sorte que l'on ne savait si les autres, demeurés aux mains des ravisseurs, ne constituaient point la part du Marabout. Vers 1889, il nous adressa même des demandes de soumission qni furent naturellement repoussées, en raison des exigences inouïes de cet agitateur. Quant aux protestations qu'il alla jusqu'à nous faire, à certains moments, il se peut que, malgré leur exagération elles fussent l'expression d'une tendance pacifique, bien qu'à l'instant même où il les prodiguait, notre héros ait continué, en sous main, ses menées hostiles. En effet, il écrivait à certains caïds ou chefs de tribus du sud oranais, des lettres destinées à tomber entre les mains de l'autorité française et de nature à les compromettre à nos yeux, tout en ne cessant d'ailleurs de s'approvisionner par Oudjda et Mélila d'armes de guerre à tir rapide et d'abondantes munitions. D'après cela, on conçoit combien profonde doit être la connaissance de tous ces milieux pour discerner le double jeu que jouent presque toujours les agitateurs religieux dans l'Islam. Ambitieux avant tout, ils n'ont guère de préférence bien nette sur les moyens même opposés auxquels ils demandent la satisfaction de leurs appétits. Aussi est-il parfois difficile de procéder avec fruit à l'inventaire qui devrait toujours précéder et guider notre action.

L'étude que nous avons entreprise serait incomplète si, nous plaçant à un autre point de vue nous n'examinions, pour clore ce long exposé, l'état économique actuel du Sahara aussi bien que des contrées qui avoisinent le Maroc, et ne recherchions les mesures les plus propres à développer nos intérêts commerciaux dans ces régions.

Il est une pensée qui a dominé, depuis ces trente dernières années, toutes nos entreprises dans le sud algérien, c'est de moins nous préoccuper des relations avec l'intérieur de l'Afrique que d'arriver aux gîtes d'étape, suivant l'expression militaire, par la création successive et méthodique de postes judicieusement établis, ce qui est le seul moyen de posséder une précieuse base d'opérations.

Mais s'il est nécessaire d'indiquer aux tribus du Sahara la puissance de notre volonté d'occupation, il faut aussi nous créer des protecteurs dans l'ensemble de ces régions où nous avons bien plus d'ennemis que d'amis, mais enfin où nous avons aussi quelques partisans. Il convient en un mot d'agrandir le cercle de nos relations par le commerce et surtout par l'association à nos bénéfices. Notre situation économique algérienne ne nous permet pas de lutter avec les marchandises similaires de nos produits et qui pénètrent par un courant établi du Maroc ou de la Tripolitaine vers ces mêmes régions où nous voulons agir. Avant tout, avant même de songer à entreprendre une action commerciale qui ne saurait être rémunératrice, ainsi

que nous allons le montrer, il importe donc de modifier les causes de cet état d'infériorité de nos marchandises.

Dans le premier ordre d'idées, les causes de l'opposition faite de tout temps par les musulmans, à l'expansion des chrétiens, sont multiples, et sans avoir recours à l'idée d'un panislamisme qui paraît un terme bien pompeux pour caractériser le fanatisme de misérables tribus, ainsi que l'influence religieuse qu'acquièrent les Gouvernements tels que celui de Fez ou celui des autorités de Tripoli ou de R'adamès, il convient d'en trouver la raison dans cette sympathie qui a toujours uni et unira encore durant de longs siècles les musulmans pratiquants de l'Afrique contre l'esprit novateur des soumis. D'autre part nous n'aspirons par le développement de notre commerce méridional de l'Algérie à rien moins qu'à lutter contre le mouvement déjà établi et qui s'effectue parallèlement aux flancs de notre colonie, à l'est par Tripoli, R'adamès et R'at, à l'ouest par Tanger, Fez et les oasis du Tafilalet. Nous poursuivons donc une véritable concurrence pour détrôner tous les agents indigènes qui, établis au Maroc ou en Tripolitaine, ont enrichi les maisons européennes qu'ils représentent avec une science, un art infinis et une connaissance profonde des mœurs et des goûts des populations. On conçoit qu'en présence de la lutte qui se dessine, tous ces courtiers, gens sans grands scrupules, ne reculent devant rien pour maintenir leur suprématie commerciale et même politique.

C'est donc sur ce même terrain et par ces mêmes moyens que nous devons nous efforcer de combattre, et, contrairement à ce que nous avons fait dans nos entreprises commerciales, nous devons uniquement employer des agents indigènes musulmans. Utilisant les influences religieuses dont nous disposons, nous couvrirons ainsi d'un vaste réseau d'agences d'informations et de propagande commerciale cet immense domaine saharien qui prolonge l'Algérie, mais dont nous ne retirons aucun profit, car nous y sommes supplantés par des concurrents plus entreprenants.

Ayant ainsi modifié notre outillage, nous n'aurons encore accompli que la moitié de la tâche, car, si nous examinons la situation économique de nos marchés du sud algérien, nous la voyons peu favorable à toute entreprise commerciale en raison de l'extrême élévation du prix de nos produits, majorés des 2/3 par les taxes qu'ils subissent comparativement aux denrées similaires parvenues à une même latitude dans le Sahara par la voie de Tripoli ou du Maroc. Tel est l'obstacle des plus sérieux au développement de nos relations avec toutes les populations du Sahara ; aussi le Gouvernement Général de l'Algérie, vivement préoccupé des remèdes à apporter à ce lamentable état économique, constitua, dès l'année 1893, une commission spéciale, dite des relations commerciales avec les pays situés au sud de l'Algérie et qui, présidée par le Général de la Roque, Commandant la Division de Constantine, renfermait des fonctionnaires et des officiers des plus au

courant des questions sahariennes [1]. Cette commission constata qu'il était extrêmement urgent d'apporter une modification, sous la forme de dégrèvements, à notre tarif douanier algérien, qui nous crée, dans le sud de la colonie, une situation que l'on peut qualifier sans exagérations de lamentable et que nous résumons ici.

Les denrées consommées dans le Sahara septentrional au Gourara, au Touat, au Tidikelt, comme chez les Touareg, peuvent se diviser en trois grandes catégories :

1° Les matières premières ou objets d'alimentation courante, telles que laines brutes, peaux, viandes séchées, grains qui proviennent en grande partie de

[1] Cette commission était ainsi composée :

MM. le Général de la Roque, commandant la Division de Constantine, président.

de la Martinière, Directeur du cabinet de M. le Gouverneur général, membre.

Rinn, Conseiller du Gouvernement, membre.

Brehier, Directeur des douanes de l'Algérie, membre.

Mercier, membre de la Chambre de Commerce d'Alger, membre.

Giraud, président de la Chambre de Commerce d'Oran, membre.

Dukers, président de la Chambre de Commerce de Constantine, membre.

Jolly, inspecteur des finances à Alger, membre.

Le Capitaine Reibell, sous-chef du service des Affaires Indigènes au Gouvernement général d'Algérie, membre.

Le Capitaine Pansard, chef de bureau arabe à la Division d'Oran, membre.

Turlin, chef du 5e bureau du Gouvernement général, membre.

Fock, ingénieur civil, membre.

Broussais, Conseiller général d'Alger.

nos tribus algériennes ; mais n'ayant payé aucun droit intérieur, leur sortie ne peut donner lieu à aucune restitution, et, sur ce point, mais sur ce point seulement, notre situation est très bonne.

2° Les denrées coloniales, sucres français ou coloniaux, cafés, thés, épices, toutes marchandises consommées en énorme quantité, surtout les sucres, par tous les indigènes, mais frappés de droits énormes à leur débarquement dans un port algérien. Ainsi le sucre supporte une taxe de 50 francs par 100 kilos (droit de douane 30 fr., octroi de mer 20 fr.) ; le café un droit de 60 fr. par 100 kil. (droit de douane, 30 fr., octroi de mer 30 fr.). Or ces mêmes produits, quand ils empruntent les ports marocains et tripolitains ont à peine un droit de 10 % ad valorem à payer ; on arrive donc à cette conclusion étonnante que le sucre rendu au Gourara viâ Fez et le Tafilalet ou à R'adamès viâ Tripoli y revient à meilleur compte et dans de très grandes proportions malgré les difficultés du transport en caravanes et malgré tous les risques de route à travers des régions peu sûres.

Le désavantage est pour les marchandises transportées dans le sud algérien par le chemin de fer, et avec tous les perfectionnements de notre outillage et de notre administration moderne. En effet, si pour deux cargaisons parties, l'une de Marseille pour Tripoli et l'autre du même port pour Philippeville, par exemple, on néglige le prix du frêt qui est un peu plus élevé pour la Tripolitaine que pour l'Algérie, on constate, après

une enquête approfondie aussi bien vers ces régions que du côté du Maroc, que les 100 kilos de sucre se vendront dans la première de ces villes, environ 46 fr. de moins qu'en Algérie ! L'intérêt des populations du Sahara est donc de s'approvisionner chez nos voisins et chez nos concurrents; aussi la conclusion de tout ce qui précède est-elle de tout faire pour ne point prolonger davantage cet état de choses et de supprimer les droits de douane et cet octroi de mer sur des objets qui, en somme, sont destinés à être consommés dans des régions situées, pour le moment, au-delà de notre domination.

3° Les produits manufacturés : quincailleries, tissus, etc., qui ne sont pas tous d'origine française comme les sucres ou autres denrées coloniales. La question du régime qui leur est applicable est quelque peu complexe, car, si les avis recueillis s'accordent à préconiser le dégrèvement pour les produits d'origine française, par contre on est très partagé pour le traitement à appliquer aux produits étrangers ayant déjà acquitté le droit de douane. On ne paraît même pas avoir déterminé dans l'espèce si on leur refusera la détaxe à la sortie, ou bien si cette détaxe devra indifféremment s'appliquer aux produits français et étrangers. Il paraîtrait cependant naturel d'allouer la détaxe à toutes les marchandises sans distinction d'origine ni de provenance et qui ont acquitté les droits à leur entrée. En effet, du moment qu'il s'agit de favoriser le commerce algérien, il convient de procéder le plus largement possible, l'industrie

française devant être en mesure d'offrir aux populations sahariennes et de l'extrême sud tous les produits qu'elles achètent actuellement sur les marchés de nos rivaux au Maroc et en Tripolitaine. Il semblera, d'autre part, évident que, même en admettant le remboursement intégral des droits perçus à l'arrivée de ces marchandises étrangères, la colonie en aura largement bénéficié, car elle y aura trouvé un avantage marqué résultant du transit de ces mêmes marchandises et le commerce local aura touché les commissions et courtages multiples, tandis que les chemins de fer auront perçu des frais de transport qui diminueront d'autant la garantie de l'Etat. On voit donc que même dans le cas où les fabriques françaises ne pourraient lutter sur tous les articles avec la concurrence étrangère, l'Algérie a encore intérêt à détourner à son profit et sur ses territoires un courant d'importation commerciale qui, actuellement, s'exerce en dehors de notre zone d'influence. Cependant il est des esprits qui, dans la crainte patriotique de voir l'industrie étrangère prendre insensiblement la place des manufactures nationales, voudraient que parmi les produits étrangers, on ne détaxe que ceux dont notre industrie ne peut produire les similaires, tels que les essences minérales et les pétroles, etc.

Toutes ces considérations ne paraissent nullement incompatibles avec les principes de notre réglement ou législation des douanes; d'autre part, nous devons bientôt nous arrêter et ne songer à étendre davantage

et comme indéfiniment notre ligne douanière vers l'extrême sud, car l'état géographique aussi bien que politique nous y forcera. Il semble en effet, peu raisonnable d'imposer le paiement de droit d'octroi de mer et de douane à des populations sahariennes, alors que ces taxes ne sont basées que sur le fait de la consommation dans le pays soumis aux droits, et l'on se demande pourquoi ne pas admettre les marchandises en transit avec toutes les garanties spéciales destinées à en prévenir les dangers de fraude. Ainsi que l'avait excellemment indiqué le rapporteur de la Commission réunie à Alger[1], le régime suivant pourrait être adopté.

Les marchandises après acquittement des droits dans un port de l'Algérie, seraient dirigées sur un point par lequel elle doivent sortir et, au vu de la constatation de sortie par un agent de l'Etat, les droits consignés seraient remboursés par le bureau même qui a fait la recette. Tous ces détails ont leur importance. En exigeant, 1° que l'entrée ait lieu par un port, on élimine surtout les produits provenant du Maroc ou de la Tripolitaine et qu'une frauduleuse combinaison ferait pénétrer en Algérie par terre et sur les points mal gardés de nos frontières occidentales ou orientales ; 2° que la totalité des droits soit perçue à l'entrée à titre de consignation, on évite ainsi l'obligation de suivre la circulation des marchandises dans un pays immense où les moyens de surveillance font parfois défaut, on

[1] M. Jolly.

trouvera donc par cette méthode une garantie pour le Trésor, ainsi que pour les communes de l'Algérie contre les conséquences de la consommation éventuelle de ces mêmes marchandises détaxées à l'intérieur de nos territoires ; 3° que la restitution des droits ait lieu au bureau même qui a reçu la consignation, on simplifie les opérations et on évite les transports onéreux des numéraires.

Enfin les marchandises introduites sous le régime spécial devraient être réexportées dans le délai d'un an à dater du jour de la consignation des droits, après ce laps de temps, le remboursement serait refusé. Cette période est suffisante pour laisser toute latitude au commerce, tout en engageant nos négociants à terminer leurs opérations promptement afin de rentrer dans leurs avances.

Bien que toutes ces formalités n'aient aucun rapport avec celles qui existaient autrefois avant la suppression des pays francs du sud, on serait peut-être tenté de trouver dans le régime proposé un retour au système antérieur à 1890 et qui avait provoqué des critiques trop fondées ; mais aucune corrélation n'existe, car ce ne sont point des territoires francs qu'il s'agirait de créer, mais simplement des postes de sortie où l'on s'assurera que les exportations sont bien réelles[1]. En

[1] Les points du sud algérien où l'on a proposé d'organiser le service que nous venons d'écrire sont les suivants.

1° Dans le sud de la province de Constantine El Oued et Touggourt. El Oued est en effet le cœur d'un pays de négoce où la probité tradi-

outre, ces points sont situés à une distance assez grande pour que, en admettant même que les marchandises rebroussent chemin après détaxe et pour rentrer en fraude dans l'intérieur de l'Algérie, les frais de transport jusqu'au centre le plus voisin fassent disparaître une partie du bénéfice résultant des dégrèvements. Au surplus, la surveillance nécessaire pour prévenir toutes les fraudes ressort de l'autorité militaire, car elle ne peut être efficace que si la caravane qui emporte les produits détaxés est escortée pendant une distance variable d'après la configuration de la région et suivant les moyens dont dispose la garnison locale. Bien exercée avec la vigilance et tous les moyens que les autorités des affaires indigènes ont à leur disposition, cette surveillance préviendra assurément toute fraude ; en tous cas, les avantages multiples et considérables de ce

tionnelle des commerçants indigènes n'a d'égale que leur habileté. On choisirait ensuite Touggourt comme terminus probable de la ligne ferrée sauf à reporter ce dernier point à Ouargla quand le chemin de fer dépassera Touggourt.

2° Dans la province d'Alger, Ghardaïa. Bien que les relations actuelles avec les oasis de l'extrême-sud, soient moins actives, l'importance commerciale du Mzab désignerait cette localité.

3° Dans la province d'Oran, Aïn Sefra et Géryville. Le mouvement d'exportation et d'importation est déjà assez développé dans cette partie de l'Algérie, pour qu'on veuille certainement installer à l'extrémité de la ligne de la Compagnie franco-algérienne, les services préconisés, soit à Aïn Sefra, soit à Djenien bou Resk, quand les rails auront atteint ce dernier poste, tandis que l'on procèdera de même pour Géryville, d'où partent tous les hivers de nombreuses caravanes pour le Gourara et les oasis de l'extrême sud.

nouvel état de choses ont déjà été examinés précédemment.

Il nous reste maintenant à examiner la situation économique du sud et du sud-ouest de la province d'Oran, aux flancs du Maroc. Or, c'est là un des côtés les plus importants de la question, d'abord parce qu'il demande à être traité avec une extrême circonspection pour n'apporter aucun élément qui puisse brusquer ou même amener l'ouverture du problème marocain, et ensuite parce qu'on ne saurait prolonger indéfiniment cet état de choses sans compromettre l'œuvre de notre expansion en Afrique.

L'intérêt qui s'attache au développement de notre commerce oranais est plus ou moins immédiat, soit

[1] Au surplus, il serait encore à souhaiter que dans les postes du sud les divers services financiers soient réunis dans les mains d'un seul agent, car la division du travail n'est utile que dans le pays déjà doté d'une organisation administrative à peu près complète, tandis qu'il faut connaître l'existence dans nos postes de l'extrême sud pour savoir avec quelle rapidité l'isolement et le manque d'occupations assidues dépriment le moral; aussi paraît-il convenable que l'administration financière ait un représentant distinct dans chaque poste et suffisamment rétribué pour faire face aux nombreuses difficultés matérielles. Ce service devrait être confié de préférence à un agent de douanes, en raison des connaissances très spéciales que nécessitent les constatations à faire. Enfin, au point de vue budgétaire, la réforme proposée n'entraînerait que bien peu de dépenses nouvelles si on veut bien considérer que déjà, dans la plupart des postes du Sud, préconisés comme portes de sortie, il existe des agents financiers de diverses natures ; on ne croit pas s'écarter sensiblement de la vérité en affirmant que la charge annuelle de la nouvelle organisation ne dépasserait guère cinq à six mille francs.

qu'on envisage la situation dans les régions méridionales qui prolongent nos territoires jusqu'aux oasis de l'extrême sud et là, il faut bien l'avouer, la misère des populations aussi bien que la pauvreté du sol rendent cette étude moins intéressante, soit, au contraire, que l'on examine qu'elle serait la portée de notre rayonnement commercial, si mieux compris, plus favorisé, il dépassait l'antique royaume de Tlemcen et pénétrait, comme nous l'avons indiqué dans le premier volume, dans ces riches territoires de la vallée de la Moulouia, contrée qui est parmi les mieux et les plus solidement peuplées au nord de l'Afrique.

Dans le Sud-Oranais[1], le courant commercial est peu

[1] Rappelons quelles ont été, au début de notre installation dans la région des ksour, les dispositions spéciales que les nécessités du moment nous ont contraints de prendre en ce qui concerne nos rapports avec les populations marocaines limitrophes. Nous voulons parler de la fermeture de nos marchés à ces nomades.

Les évènements insurrectionnels de 1881 dans le sud de la province d'Oran avaient eu un grand retentissement au Maroc. Les tribus chérifiennes voisines de nos possessions, telles que les Beni Guil, Doui Menia, Oulad Djerir, etc., avaient saisi avec empressement cette occasion de se joindre à nos dissidents pour entrer en lutte ouverte contre nous. En même temps, ces mêmes populations n'hésitaient pas à envoyer jusque sur nos marchés du Tell de fortes caravanes qui ne venaient pas seulement y chercher des ravitaillements pour elles-mêmes, mais qui opéraient également de nombreux achats pour le compte des insurgés. Cette situation fut bien vite signalée par nos autorités de la frontière. Elles préconisèrent en même temps pour la faire cesser, l'adoption d'une mesure radicale, l'interdiction de nos marchés à tous les nomades marocains. Ce n'était, en somme, que l'extension à toutes les populations chérifiennes limitrophes de la mesure appliquée depuis plus d'un an aux Djemba

important, en raison de la faible densité de la population, des conditions de la vie nomade et de l'infertilité

dissidents. Se rangeant à cet avis, le général commandant la Division d'Oran (*) fit connaître à l'amel d'Oudjda que nos marchés étaient fermés temporairement aux tribus suivantes de son commandement : Beni bou Hamdoun, Beni Hamlil, Beni Mathar, Beni Iala, Sedjâa, Mehaïa et Angad.

Toutefois, ce ne fut qu'après le coup de main du 17 novembre 1881, dirigé par Si Sliman ben Kaddour contre nos Hamian, que la mesure fut appliquée de concert avec l'amel d'Oudjda dans toute sa rigueur, elle fut alors étendue aux Beni Guil qui avaient participé à cette expédition, en même temps qu'aux Doui Menia et aux Oulad Djerir qui avaient donné asile à nos sujets rebelles et qui leur avaient prêté aide et assistance en diverses circonstances dans leurs agressions contre notre territoire.

Par suite du manque à peu près complet de récolte dans toute la région orientale du Maroc, cette mesure gêna beaucoup ces populations. Quelques-unes ne tardèrent pas à faire des démarches pour en obtenir le retrait.

Dans la première quinzaine de mai 1882, une députation de Doui Menia se présenta à Aïn Sefra. Protestant des dispositions pacifiques à notre égard de leur tribu, elle nous demanda l'accès de notre territoire pour leurs caravanes, s'engageant à faciliter le retour en Algérie de nos tribus révoltées. Cette demande fut accueillie.

Les Oulad Djerir qui marchent toujours de concert avec les Doui Menia ne tardèrent pas à suivre leur exemple. L'interdiction fut également levée en leur faveur.

Quant aux Beni Guil, ils continuèrent jusqu'en mai 1883 à ne pouvoir venir s'approvisionner chez nous. A cette époque, ils furent compris dans la mesure bienveillante prise par M. Tirman, sur la demande de l'amel d'Oudjda à l'égard des Mehaïa, mesure qui fut étendue quelques jours après à tous les ressortissants de l'amalat (**).

Toutefois, l'année suivante (août 1884), on dut fermer de nouveau l'accès de nos marchés aux Doui Menia : ceux-ci avaient refusé d'in-

(*) Général Delebecque.

(**) Voir ce que nous avons déjà dit à ce sujet, tome I, page 91, note 1.

des régions plus méridionales avec lesquelles nos populations sont en contact. Ce mouvement est établi par une série de caravanes algériennes qui vont chercher dans les oasis de l'Extrême-Sud, au Gourara, au Touat, les dattes et les quelques très rares denrées provenant du Soudan, ainsi que les maigres produits de l'industrie locale qui se rencontrent sur les marchés de ces oasis. Ces caravanes annuelles sont celles des Rezaïna et des Beni Mathar de l'annexe de Saïda, des Hamian de l'annexe de Méchéria, des Trafi et des Oulad Sidi Cheikh du cercle de Géryville, et enfin des Amour du cercle d'Aïn Sefra. Elles partent chaque hiver, elles reviennent avant les chaleurs du printemps, et comportent environ quinze mille chameaux et un total de quatre mille hommes[1]. Tout ce personnel porte au Gourara des toisons de laine, des céréales telles que blés, orges, des fèves, du beurre, du fromage sec et de la viande desséchée. Quant au sucre, au thé, au café et aux objets de quincaillerie, ils nous échappent entière-

demniser deux algériens qu'une bande de pillards de leur tribu avait dépouillés en même temps qu'une caravane des Khenafsa (Gourara), revenant de Figuig. Cette prohibition ne fut rapportée qu'en mai 1886.

Bien que les évènements aient pleinement justifié la mesure de l'interdiction de nos marchés prise en 1882, sur la proposition des autorités de la frontière, on ne peut s'empêcher de la regretter, car, quand elle s'est produite, nous l'avons déjà dit, les Espagnols faisaient de Melila un port franc et profitaient de la fermeture de nos marchés pour attirer dans ce port la plus grande partie du mouvement commercial de l'Est marocain.

[1] Ce sont les chiffres de 1893. On peut les considérer comme une moyenne.

ment, car ils pénètrent dans la région saharienne par la voie marocaine ; les seules marchandises que nous importons là-bas sont celles que fabriquent ou produisent nos indigènes. Un exemple le prouvera. Une des dernières caravanes, celle des Rezaïna, était chargée de denrées diverses atteignant une valeur d'ensemble de 65.828 francs ; or, sur ce total, il n'y avait qu'un seul produit de notre industrie française, les bougies de Marseille, et encore n'y entrait-il que pour 96 francs. Ce dernier chiffre n'a-t-il pas son éloquence ?

Plus au nord, nous trouvons une situation également très misérable : ainsi il semblera incroyable que le marché d'Aïn Sefra alimenté par une ligne de chemin de fer ne fournisse qu'un chiffre d'exportation tout à fait infime aux oasis de Figuig qui n'en sont cependant distants que de 113 kilomètres alors que ces mêmes oasis servent, au contraire, d'entrepôts à toutes les marchandises venues de Melila à travers une région pleine de périls, après un parcours à dos d'animaux durant plusieurs semaines et avec toutes les risques que comporte l'état politique du Maroc oriental. Bien plus, les mêmes marchandises parvenues de cette manière à Figuig y sont meilleur marché et y arrivent à meilleur compte que celles de notre marché d'Aïn Sefra. Il en résulte une contrebande et, notamment pour le sucre, le café et le thé, nos indigènes se pourvoient plus économiquement au Maroc.

La création et l'installation d'un entrepôt franc dans ces parages semblerait une excellente mesure et propre

à remplir le but que nous cherchons [1], la surveillance y serait d'autant facilitée si l'autorité militaire pressentie consentait à aider par ses patrouilles de garde les fonctions des douaniers, et, en opérant la police de la contrée et de la zône frontière, elle empêcherait du même coup les fraudes qui pourront se produire. Cette question est d'autant plus intéressante qu'en réalité le mouvement commercial entre le Maroc et le sud oranais tend à augmenter; on voit donc qu'il s'en faut de bien peu pour donner une vive impulsion à ce courant, développer nos relations, augmenter notre influence politique et, en résumé, créer une source honnête de profits pour nos indigènes.

Que l'on n'aille pas en guise d'excuses et en manière de défaite protectionniste alléguer à l'avance l'inefficacité de ces détaxes en prétendant que seule l'insécurité de ces régions lointaines du Maroc, empêche les échanges, car cette même insécurité n'entrave point le mouvement d'importation vers Figuig, l'oued Saoura et une partie du Talifalet qui s'effectue de Mélila à travers des contrées justement connues des indigènes

[1] Il y aurait en outre un très gros avantage comme l'a fait observer le Général Commandant la Division d'Oran, d'obtenir l'abaissement des tarifs de transport de la Compagnie franco-algérienne.

« Ces tarifs, écrivait-on d'Oran en juin 1894, il faut le reconnaître,
» sont actuellement très élevés. Ils empêchent beaucoup d'indigènes
» du pays de faire usage des transports par voie ferrée. C'est ainsi
» qu'ils préfèrent aller faire dans le Tell des voyages longs et pénibles
» pour acheter des céréales que d'employer le chemin de fer pour se
» les procurer sur place. »

sous le nom de pays de la poudre ou de la peur. Aussi bien l'augmentation très réelle, dans notre commerce d'exportation, qui a été signalée dans le nord-ouest oranais, au moment où les incidents de Mélila avaient arrêté les affaires dans ce port avec l'intérieur du Maroc oriental, prouve surabondamment l'importance de cette concurrence. C'est donc par l'installation d'entrepôts francs que nous arriverons à procurer à notre commerce, dans ces régions, les moyens qui lui font défaut pour atteindre tout le développement désirable [1].

[1] Il est encore une question dont il est nécessaire de parler ici, c'est celle de la circulation de la monnaie espagnole dans le sud oranais. On constate que cette monnaie est refusée par les indigènes de ces régions et qu'elle n'est chez eux l'objet d'aucune contrebande. Il s'en introduit toutefois quelque peu à Méchéria et à El Aricha par l'intermédiaire des Beni Guil, des Mehaïa et des Doui Menia qui, ayant d'assez grosses relations commerciales avec Oudjda et Lalla Mar'nia, emploient volontiers cette monnaie.

Il en est de même à Figuig où les paiements sont faits le plus souvent en pièces espagnoles.

La monnaie française est également acceptée par tous les marocains, nomades et ksouriens, des régions limitrophes du sud oranais. En outre, tous les renseignements s'accordent à dire qu'elle afflue de plus en plus au Touat et au Tafilalet. Il faut attribuer évidemment l'introduction de notre monnaie dans ces parages non seulement à nos caravanes qui s'y rendent annuellement, mais encore à la grande quantité de travailleurs originaires de ces contrées qui viennent, plus nombreux chaque année, s'employer en Algérie et rentrent ensuite chez eux après une absence plus ou moins prolongée avec le petit pécule qu'ils ont amassé.

CHAPITRE TROISIÈME.

Caractères généraux des régions qui bornent à l'ouest la province d'Oran. — Les Hauts Plateaux sud-occidentaux, les Chotts. — Le pays de Figuig. — Le Sahara septentrional (Hamadas et grandes vallées). — Le sol. — Les ressources en eau [1].

Au delà de la falaise occidentale du plateau jurassique qui s'étend depuis Ras Asfour jusqu'au Djebel Toumazaït (Akhezzouz), vers le Teniet Mechamis, la ligne frontière descend brusquement dans la plaine de Missiouin pour gagner Sidi Aïssa ; de ce dernier point, elle remonte sur le flanc ouest du Coudiat Debar'; au pied du versant méridional de ce ridement, elle atteint

[1] C'est grâce à l'obligeant et savant concours de M. Flamand, chargé de conférences à l'Ecole des Sciences d'Alger, que nous avons pu insérer cet aperçu général sur les régions situées à l'ouest de l'Algérie. M. Flamand était d'autant mieux désigné pour cette tâche que, depuis quelques années, il s'est particulièrement adonné à l'étude de ces contrées et qu'il les a parcourues en tous sens. Une semblable étude eût été incomplète si elle n'avait traité que des régions placées au sud du Teniet es Sassi sans s'occuper de celles situées au nord auxquelles elles se rattachent. De là, l'auteur a été amené à donner également quelques généralités sur ces contrées septentrionales.

la région des grandes plaines ; là commencent les steppes à alfa ; alors on quitte la région tellienne pour aborder celle des Hauts Plateaux proprement dits.

La ligne frontière continue ensuite au sud, parallèlement au méridien jusqu'au Kheneg El Ahda et, gagne un peu obliquement le dernier relief appartenant au système orographique du Tell : le Djebel Sidi el Aâbed, chaîne sinueuse, formée d'assises puissantes de calcaires rigides et de marnes, se rattachant dans le nord-est par le Djebel Taërziza et ses prolongements (Djebel Ouazen, Djebel Beguira) au massif compact de Daya. Plusieurs défilés coupent çà et là cette chaîne : le Teniet Abbada, le Teniet el Maïz et le Teniet es Sassi, le plus occidental, dernier point qui fixe au sud la limite des deux Etats.

Les régions diverses qui se succèdent tout au long de la limite tracée entre l'Algérie et le Maroc présentent les grandes divisions générales qui se caractérisent si bien dans les pays barbaresques : le *Tell*, les *Hauts Plateaux* et le *Sahara*.

Le Tell s'y montre avec ses allures diverses : zone littoralienne ou Sahel, hautes et basses plaines, masses montagneuses puissantes du relief atlantique, qui, par des altitudes rapidement croissantes atteignent bientôt les Hauts Plateaux.

A partir de l'embouchure de l'oued Kiss à Adjeroud (Oued Adjeroud), jusqu'un peu au delà de Menasseb Kiss, les terrains très variés d'allure et de composition, très mouvementés, appartiennent aux formations ter-

tiaires, sédimentaires et éruptives; de faible altitude générale, ils prennent tous les caractères des *Sahels* si importants au point de vue agricole dans les provinces algériennes.

Cette zone sahélienne se développe vers l'ouest jusqu'à la Moulouia, et, sur la rive gauche de cette rivière, les collines qui s'élèvent faiblement entre Agueddim et Ez Zebra en font encore partie; sur la rive droite elle comprend tout l'espace situé entre le rivage sableux de la plaine de Tazegraret et les premiers contreforts septentrionaux des Djebels Ichaouen, Bou Hammad, Messeref, Kelba des montagnes des Beni Snassen, c'est-à-dire dans l'ensemble, les plaines de Tazegraret et de Trifa et le soulèvement ondulé de Kern ech Chems qui les sépare.

Au sud du Kiss, les altitudes augmentent, on franchit une sorte de détroit de formations jurassiques (Lalla Aïcha) qui relie les monts des Beni Snassen par le Djebel Toumaï et le Djebel Filhaoucen au massif des Traras, prolongement apophysaire de l'Atlas septentrional; mais un peu plus au sud à El Aoudj la ligne frontière redescend dans la haute plaine des Angad (altitude 550^{m}-400^{m}) qu'elle parcourt en zigzaguant pour rejoindre à l'est de Sidi Iahia le plateau jurassique de Tlemcen dont elle épouse le rebord occidental jusqu'au Teniet Mechamis atteignant dans la région de Gar Rouban au Ras Asfour une altitude de près de 1.600 mètres.

Les Hauts Plateaux, développés depuis les golfes de

Hammamet et de Gabès, traversent en écharpe toute la Tunisie et l'Algérie avec une direction sensiblement E. 35° N. Ils présentent *en moyenne* du nord au sud une largeur de 120 à 130 kilomètres, affectant un caractère peu tranché dans l'est, ils prennent une extension d'autant plus grande qu'ils occupent une position plus occidentale, et, ils se montrent dans leur maximum de développement dans la province oranaise vers les Chotts R'arbi et Tigri et dans les vastes steppes de la région de l'oued Charef à l'ouest duquel ils viennent buter contre les pentes orientales des reliefs secondaires du Djebel El Aïachi.

Les Hauts Plateaux atteignent là du nord au sud une étendue de plus de 250 kilomètres. Ils se limitent au sud du Chott Tigri aux premières falaises méridionales ; les Djebels ed Defla, el Klakh, Doug forment une sorte de barrière à leur extension.

Au delà ils perdent leur caractère franc.

Au sud-ouest du Chott Tigri, entre ce dernier et l'Atlas, de vastes plaines séparées par de faibles ridements montagneux permettent de passer insensiblement de la région des Hauts Plateaux proprement dits à la région saharienne. Leur limite dans cette zone correspond sensiblement à la ligne de partage des eaux des bassins de l'oued Charef et de l'oued Guir, c'est une ligne sinueuse suivant dans son ensemble un parallèle terrestre, et, située quelque peu au nord d'Aïn Chaïr.

Les eaux des affluents de l'oued Charef sont par la

Moulouia tributaires du bassin méditerranéen. Les eaux de l'oued Guir jointes à celles de l'oued Zousfana portent la fertilité dans les oasis du Gourara et du Touat.

La région désertique, Plateaux de Hamada, grandes et larges vallées sableuses ne commencent vraisemblablement que plus au sud dès les falaises septentrionales de Hamadet Kenadsa. La zone intermédiaire comprise entre le Djebel Djelalil, le Djebel Haouanet, le Djebel Doug jusqu'à l'oued Talzaza au sud de Bou Kaïs, et, l'oued Ziz, dans l'ouest jusqu'auprès de Medaghra représente la région montagneuse toujours coupée de grandes plaines parallèles, type du système orographique général de l'Atlas saharien, prolongement occidental des montagnes des Ksour et du Djebel Amour; mais alors, cette chaîne saharienne s'y montre avec un développement beaucoup plus considérable des steppes, une moindre altitude dans les sommets, et, surtout, une dispersion plus marquée des reliefs. Très atténués dans l'extrême ouest (Aït Izdek), au nord du Tafilalet, les caractères propres à ces soulèvements s'accentuent en allant vers l'est, et, dans le pays de Figuig, les massifs montagneux de plus en plus denses prennent leur maximum d'importance, ils atteignent et dépassent 2000^{mts} d'altitude, (Djebel Mzi, Djebel Maïz, Mir el Djebel), enserrant les plaines, devenues de longs et larges couloirs, très subordonnées comme étendue, comparativement à l'aire occupée par les régions montagneuses.

Au pied du dernier ridement de cet ensemble se développe, immense, *Sahara.*

Lorsque venant du nord, l'on atteint l'un des points culminants du Djebel Sidi el Aâbed, après avoir franchi par le Teniet es Sassi ce dernier ridement tellien, au midi et à l'occident, les Hauts Plateaux à l'infini se développent, uniformément semblables, laissant à peine deviner çà et là quelques faibles reliefs.

A l'est et au sud se détachent seulement en teintes sombres des lignes épaissies accusant la coupure des Chotts (Chott R'arbi, Chott Tigri) que dominent, en des plans beaucoup plus lointains encore, les silhouettes bleutées des chaînes de l'Antar, du Guettar et du Djebel Doug.

A l'ouest dans les vapeurs de l'horizon s'indiquent à peine quelques sommets aigus du masif du Djebel el Aïachi.

Les Hauts Plateaux occidentaux plus élevés que ceux des provinces d'Alger et de Constantine [1] ont une altitude moyenne variant entre 1.100 mètres et 1.200 mètres, ils se montrent creusés dans leur partie média et suivant l'axe de leur direction de deux grandes dépressions, les Chotts : le Chott Chergui et le Chott R'arbi ; constituant des bassins intérieurs indépendants. Le Chott R'arbi confine aux *terrains de*

[1] En Tunisie l'altitude des Hauts Plateaux varie seulement de 600 à 1.000 mètres.

parcours communs aux tribus de l'Algérie et du Maroc; ses points d'eau multiples et abondants sont très fréquentés, ils abreuvent de nombreux troupeaux. Ce Chott R'arbi, par sa position et par sa fonction, présente donc un intérêt de premier ordre au point de vue de l'industrie pastorale.

Le Chott R'arbi est composé de deux dépressions secondaires auxquelles on donnait autrefois le nom de « Chott des Mehaïa » et de « Chott des Hamian », reliées par des couloirs étroits taillés à pic; il est entièrement limité sur tout son pourtour par de hautes falaises coupées verticalement; de place en place s'ouvrent de larges vallées entaillant profondément les Hauts Plateaux, et au fond desquelles se montrent des lits d'oueds desséchés; au moment des crues, ces oueds se transforment en torrents roulant tumultueusement leurs eaux recueillies, au nord, sur le plateau d'El Mergueb, au sud, sur les flancs occidentaux du Djebel Guettar et sur les versants septentrionaux des ridements qui bornent au nord le Chott Tigri.

La majeure partie du Chott R'arbi couverte de petites dunes provenant des éléments sableux arrachés aux berges, laisse peu d'étendue aux sebkha; en effet, les fonds limono-salins, les terres à gypse, les sols mouvants y sont peu développés, et, ce caractère joint à celui d'une excavation générale profonde, distingue très nettement le Chott de l'ouest, du Chott Chergui. Çà et là des *Gara*: Garet el Begar,

Souiridj, Golb el Djir, découpent dans la plaine même du Chott d'immenses témoins, laissés par les érosions de nature très particulière, auxquelles sont dûs les affouillements des dépôts quaternaires anciens des Hauts Plateaux, affouillements qui ont donné naissance à ces vastes dépressions, les Chotts.

Les Oglat sont très nombreux dans le Chott R'arbi, répartis presque uniformément sur toute l'étendue du Chott de l'est à l'ouest : Oglat Nadja, Hassi bed Drous, Oglat Morra, Oglat Moussa pour la partie orientale, le Chott des Hamian ; les beaux puits de Kasdir, Hassi bou Fathma, El Merir, Brazzia foukania et tahtania, El Mengoub pour la partie occidentale, le Chott des Mehaïa. En général l'eau y est de bonne qualité, quelquefois cependant un peu saumâtre, mais toujours très utilisable pour l'abreuvement des troupeaux, en tous cas toujours très abondante.

Les puits dans chaque groupe sont disposés au fond d'une cuvette elliptique ; le niveau de l'eau est en moyenne à quatre mètres du niveau du sol ; l'eau y atteint deux mètres de profondeur ; rarement la profondeur d'un puits dépasse sept mètres. L'abreuvement du bétail s'y fait chaque matin dès le lever du soleil ; d'un puisement au suivant les puits se remplissent.

On voit combien excellentes sont ces conditions pour le développement des troupeaux ; les effectifs qui viennent *tout l'été* s'abreuver à ces puits sont considérables. D'autre part, vers ces Chotts, dans

toutes les directions, de bons pâturages se montrent sur les Hauts Plateaux.

Le Chott R'arbi possède une population très dense, c'est une des régions les plus favorisées de l'Annexe de Méchéria [1].

Vers El Habbara, El Mengoub, lorsque l'on a gravi les falaises abruptes qui ferment le Chott R'arbi à l'occident, on retrouve jusqu'aux berges élevées de l'oued Charef, la table rase tuffeuse des plateaux à alfa : quelques *daïas*, quelques *haoudh*[2], des *bothma* [3], des *djenan* [4], constitués par quelques bethoum s'y montrent, rares et clairsemés. Ce sont toujours les mêmes aspects monotones, la répétition constante et infinie des mêmes caractères.

Les steppes du sud montrent suivant la composition lithologique de leur sol une végétation spontanée très différente, et les pâturages sont aussi relativement assez variés : « l'alfa occupe les steppes rocailleuses, » complètement dépourvues d'humidité. Entre ses » touffes, vivent des petites plantes très recherchées

[1] On peut remarquer que les Chotts mêmes, pauvres en pâturages, ne laissent pas que d'être très intéressants, au point de vue du développement du bétail : des herbes salées, des salsolacées croissent sur les rives des dépressions salines. Les moutons sont très avides de ces plantes et ils s'en nourrissent presque exclusivement pendant la saison d'hiver. « *Le Pays du mouton* » (publication du Gouvernement général de l'Algérie, 1893) page 345.

[2] Dépression.

[3] Bothma, pluriel bothmat, collectif bethoum (*Pistacia atlantica*).

[4] Jardin.

» du bétail. La steppe limoneuse est couverte » d'armoise blanche (*artemisia herba alba*, chieh) dans » les terrains secs, d'armoise champêtre (*artemisia* » *campestris*, tagoufet) dans les sols plus profonds et » plus riches en argile, de *lygée sparte* (sennar') » dans ceux où l'argile contient un mélange de » sable [1] ».

L'oued Charef en aval de Sidi Salem suit une large vallée (Ang el Djemel — Ras el Aïn), limitée par des plaines sableuses rappelant avec une disposition un peu différente la dépression profonde des Chotts. Des points d'eau d'une grande valeur s'y montrent à Sidi Salem, à Oglat Sedra ; les pasteurs des tribus Hamian ne s'y rendent cependant pas, la présence de nos turbulents voisins étant une cause d'insécurité constante.

Plus loin, vers l'ouest et le sud-ouest, ce sont encore des terrains de parcours, Hauts plateaux, où s'étendent çà et là des pâturages coupés de zones entièrement arides et dénudées, que traversent du S.-O. au N.-E. des oueds : oued Sidi Ali, oued Nadji, oued Bethoum, tributaires de l'oued Charef. Enfin, au nord-ouest, à près de 150 kilomètres des rivages du Chott R'arbi, ces steppes se terminent au pied de la muraille du Gadet el Grâa, premier échelon des contreforts atlantiques.

Ces vastes régions des Plateaux que nous voyons s'étendre de la Tunisie au massif de l'Atlas marocain, descendre jusqu'à la zone désertique au sud-ouest du

[1] *Le Pays du mouton*, p. 327.

Chott Tigri et du pays de Figuig jusqu'au nord du Tafilalet, et, à l'ouest de la vallée de l'oued Guir, sont constituées par un ensemble de dépôts de nature alluvionnaire appartenant aux terrains quaternaires anciens et récents ; ils sont dus aux apports successifs des produits de l'érosion qu'ont subie les masses montagneuses qui les limitent. Cette action érosive s'est manifestée avec son maximum de puissance pendant la longue période géologique *quaternaire* (ancienne et récente), elle s'est montrée considérable encore, quoique atténuée, pendant les temps modernes; de nos jours, même, on en peut encore constater l'action violente et les efforts grandioses.

Les terrains quaternaires anciens recouvrent la presque totalité de ces plateaux; ils sont constitués par des éléments détritiques provenant des formations antérieures; ils se composent de séries d'assises de cailloux roulés, de graviers, de sables, et de limon gris ou jaunâtre intercalés à différents niveaux de couches gypseuses. Ces différentes couches se répètent un grand nombre de fois et présentent des types variés suivant leur degré de compacité et de cohésion : tantôt meubles (graviers et sables), ils s'éboulent alors facilement ; ils se montrent au contraire, à d'autres niveaux ou en d'autres points, soit à l'état de véritables poudingues très compacts, soit à l'état de roches gréseuses cohérentes. Leur puissance est considérable, elle peut atteindre 300 mètres. Ils comblent les larges et profondes dépressions comprises entre les reliefs montagneux et

s'étagent en plateaux successifs (alt. 1260, Taoussera, — 1200, Chott Tigri). En outre dans ces mêmes terrains on constate l'existence de couches de gypse pulvérulent formant de grandes épaisseurs, quelquefois au contraire disséminé, mélangé aux terres argileuses et aux limons.

La partie supérieure de ces terrains est presque toujours recouverte d'une couche calcaire englobant des éléments siliceux, formant des brèches des poudingues où le ciment calcaire domine toujours. L'épaisseur de cette croûte superficielle est très irrégulière ; elle varie de quelques centimètres à plusieurs mètres. Elle constitue le sol dur des Hamadas du Sahara septentrional, les tables rases des Plateaux.

Souvent les éléments, cailloux calcaires et silex encastrés dans la masse, se détachent vers la partie superficielle, ils se répandent alors à la surface de la carapace calcaire y forment un cailloutis à gros éléments caractéristiques du sol de la Hamada[1].

L'étude de ces terrains quaternaires démontre que le creusement des puits ordinaires présenterait de grandes difficultés. L'exécution de forages artésiens demanderait un temps très long et des sommes considérables.

Pour obtenir de *prompts* résultats sur d'aussi vastes espaces, et pour développer les conditions les plus favorables en vue de l'utilisation des pâturages de ces

[1] La Hamadet el kebir entre l'oued Guir et l'oued Ziz.

steppes, il serait préférable de rechercher des emplacements propres à la création de redirs artificiels.

On n'a point tenté, jusqu'à ce jour, l'établissement de puits artésiens dans le Sud oranais; mais l'étude détaillée des grandes vallées parallèles qui drainent vers le sud les eaux de la chaîne saharienne, permettra sans doute un jour de réaliser cette création. On rendrait ainsi praticables des parcours immenses; les tribus qui, aujourd'hui ne séjournent que quelques mois sur ces vastes territoires, s'y fixeraient, dans des limites déterminées, le pays rendu habitable deviendrait rapidement peuplé et par conséquent plus sûr.

Placé en dehors de l'axe des Hauts Plateaux et exceptionnellement par rapport à la loi de dispersion des Chotts, le Chott Tigri occupe une région située à l'extrémité sud-occidentale de la longue chaîne du Djebel Antar et du Djebel Guettar, à 50 kilomètres au sud-ouest du point d'eau de Galoul.

Il forme, lui aussi, un bassin indépendant recevant au sud des oueds nombreux, mais d'un parcours restreint, les eaux recueillies par les Djebel Doug, Djebel Klakh, Djebel bou Arfa, Djebel Hamda, qui sont le prolongement naturel, par les ridements de El Hallalif et de Fortassa, du Djebel Guettar.

Au nord, le plateau d' El Anaguer sépare le bassin du Chott Tigri des bassins du Chott R'arbi et de l'oued Charef.

Dans sa partie septentrionale, le Chott Tigri montre de hautes falaises abruptes d'alluvions qu'entaillent profondément des oueds, mais sur de très faibles étendues. C'est cette même disposition que l'on trouve si caractéristique pour le Chott R'arbi ; au contraire au sud, mais surtout à l'est, les rives du Chott s'élèvent graduellement en pente douce, gagnant les plateaux et les contreforts montagneux ; il y a ici deux facies bien distincts de rivages.

La dépression du Chott Tigri, orientée O.-E., d'une longueur de 60 kilomètres sur une largeur de 40 kilomètres, se montre très mouvementée dans sa partie orientale. C'est là une succession de défilés, de gara, de dunes, de petites sebkhas qui forment un enchevêtrement d'un très pénible accès.

A l'est les dunes ou les *nebket* occupent une grande surface de la dépression. Les régions de sebkha à dépôts récents limono-gypseux et salins, à efflorescences, sont peu étendues : elles se montrent, au contraire, dans la partie médiane vers le nord et au sud très développées (El Guessâ) : elles forment de petits bassins secondaires distincts, séparés par des alignements en forme de gour plus ou moins effondrés. C'est vers le centre de ces dépressions que sont creusés les groupes de puits relativement nombreux.

La région au nord-est du Chott Tigri jusqu'à Galoul montre des alternances de petites vallées et de ridements peu accentués (Rouissat-Halima, El Hallalif) : c'est une région sablonneuse. Des dunes peu

élevées, mais couvrant la presque totalité du sol, gagnent chaque jour davantage; arrêtées momentanément par un accident, un relief du sol, elles montent peu à peu et finissent par recouvrir totalement les bancs rocheux peu élevés. De beaux points d'eau: Fortassa Cherguia, Fortassa R'arbia, Galoul permettent aux tribus des Hamian de fréquenter les pâturages. A Fortassa Cherguia, une source a donné naissance à un lac. Plus à l'est, les assises gréseuses des terrains secondaires se montrent en longues bandes couvertes çà et là de genévriers, laissant entre leurs alignements de larges passages où croît une végétation abondante, mais malheureusement les points d'eaux y sont rares (Hadjar ala Hadjar, El Gouachich, Madher El Oussera). Ce sont d'autre part, des pays faciles aux surprises, où l'on n'aventure les troupeaux que sous la garde de nombreuses tentes, quoique situés à proximité de notre Ksar d'Aïn Sfissifa où récemment encore nous avions un poste permanent.

Au sud des reliefs orographiques qui prolongent le Djebel Doug, dans l'ouest, se développe parallèlement une succession de grandes plaines et de chaînes montagneuses étroites jusqu'à la zone franchement saharienne. Ces ridements, d'altitude assez faible, deviennent, vers l'est, plus considérables; les plaines alors se resserrent, de profondes et étroites vallées leur succèdent, les chaînes plus nombreuses, plus ramifiées, gagnent en altitude et bientôt viennent entre Figuig et Aïn Sefra, constituer les massifs du Djebel Seffah, du

Djebel Beni Smir, du Mir Djebel et du Djebel Mekter (altitude supérieure à 2.000 mètres) ; c'est dans l'ensemble un des nœuds montagneux les plus considérables de l'Atlas saharien. Sur les plateaux couverts de forêts qui les couronnent, existent quelques sources abondantes qu'utilisent en été certains pasteurs des Amour dissidents; leur présence rend dangereuse l'étude détaillée de ces montagnes. Là, dans les vallées ou sur les contreforts, se développent des jardins d'oasis, des cultures maraîchères à l'ombre de quelques palmiers (Figuig, Ich, Aïn Sfissifa, Aïn Sefra, les Moghrar). Au delà d'Aïn Sefra, dans l'est, on retrouve de nouveau l'aspect particulier des régions méridionales du Chott Tigri; les plaines, où coulent des oueds importants, largement se développent à nouveau entre les longs et étroits reliefs; elles occupent des surfaces considérables comparées à celles des montagnes, c'est la *région des Ksour*.

« Dans le pays des Ksour[1] ce n'est plus, à proprement » parler, un massif montagneux admettant des rejets, » des chaînes secondaires et des contreforts, mais une » série d'alignements, de crêtes arides d'une consti- » tution très simple, ordinairement parallèles et distri- » buées irrégulièrement sur d'immenses plateaux.

» Ces reliefs montagneux présentent des aspects » bien caractérisés suivant la nature lithologique de

[1] G. B. M. Flamand, l'Atlas oranais et les régions limitrophes. — Nouvelles géographiques. — Mai 1892, N° 5, page 76.

» leurs éléments ; on peut les classer en deux grands » groupes, les uns de nature gréseuse, les autres » formés d'argiles gypsifères et de calcaires. Ces » derniers, semblables à des *gour* géants, se dressent » au milieu des plaines comme des témoins immenses » laissés à dessein pour mesurer la colossale érosion » qu'ont subie ces contrées. Sur des bancs très puissants » de marnes gypseuses s'étagent au sommet des couches » compactes de calcaire formant un couronnement à » peu près horizontal. » (Djebel Melah, au N.-O. de Figuig, Djebel Mdaouer, etc.).

Tout autres sont les reliefs gréseux ; ils constituent des masses d'une puissance énorme occupant des surfaces considérables. Les couches de grès rougeâtre qui les composent ont subi des actions énergiques de plissements. Ces couches relevées presque verticalement disparaissent sous les bancs calcaires à la lisière du Sahara; mais « en général les strates gréseuses [1] » dans les montagnes des Ksour — Djebel Mekter, » Djebel Mzi, Mir Djebel, les monts de Zeguillem et » d'El Feritis — se présentent en couches horizontales. » Ce sont ces grès qui forment la plupart des massifs » et presque toutes les plaines. Leur épaisseur, leur » horizontalité, voilà les deux grands coefficients, les » deux causes principales de la constitution de ce » pays ».

Les formations calcaires, qui sur la bande méridio-

[1] Nouvelles géographiques, article cité, page 76.

nale de l'Atlas saharien, s'appuient directement sur les assises gréseuses et constituent, pour ainsi dire « *la barrière du désert* », se développent de l'est à l'ouest sur des centaines de kilomètres. Elles forment une arête aiguë très étroite, plongeant verticalement vers le désert, et disparaissent sous les terrains quaternaires de la Hamada. Vers Chebket Beïda, au sud-est de Figuig, cette crête modifie son allure, elle devient presque horizontale et, continuant vers le S.-O., elle gagne Oglat el Hadj Mohammed, où le manteau quaternaire saharien la recouvre.

Au sud de Figuig, elle réapparaît au delà du Djebel Kardacha (Kheneg Zoubia) jusque vers Feïdh Athia, là où l'oued El Ardja (Zousfana) s'ouvre un large passage pour pénétrer dans le désert.

Les Ksour sont ordinairement bâtis sur des dépôts alluvionnaires quaternaires anciens qui forment le remplissage, le fond des grandes plaines; ces apports de nature peu variée présentent des épaisseurs très notables de parties argilo-sableuses sur lesquelles s'établissent précisément les Ksour et les jardins; ce sont là les seules terres cultivables et, les plantations des oasis suivant le développement de ces dépôts, elles leur sont tout à fait subordonnées. Ordinairement dans les Ksour comme à Ich, à Aïn Sfissita, aux Moghrar, ces dépôts ont peu de surface, enserrés qu'ils sont entre les rochers gréseux; alors les jardins sont eux-mêmes très limités, ils suivent les méandres de l'oued qui les arrose, s'établissent souvent dans

son lit même et s'étendent ainsi très loin du Ksar, en long ruban sinueux (Aïn Sfissifa).

Les Ksour et les jardins de Figuig sont sous ce rapport plus favorisés : la dépression, dans laquelle ils s'élèvent, est large de plusieurs kilomètres, et les eaux d'irrigation y sont relativement abondantes. On pourrait tout au long du cours de l'oued Dermel, dans la Feïdja, créer depuis Djenien bou Resk jusqu'auprès de Zoubia, une série presque ininterrompue de jardins ; à Hadjerat M'guil, l'oued Dermel s'élargit, les terres argilo-sableuses y occupent des surfaces assez vastes jusqu'au coude méridional de l'oued, au N.-E. des Djeramin ; l'installation de la voie ferrée d'Aïn Sefra à Djenien bou Resk, développant l'mportance de ce poste, rendra sans doute nécessaire cette extension des jardins.

Tout cet ensemble imposant est parcouru par des défilés sinueux établissant la communication entre le versant nord appartenant au bassin des Chotts et le versant saharien tributaire de l'Océan. Ces Khenegs débouchent dans les vallées par des couloirs, réduits souvent à quelques mètres, au lit même du torrent qui les a peu à peu taillés dans le rocher.

Des cols importants permettent aussi le passage de ces monts : le Djeliba entre le Djebel Mekter et le Mir Djebel ; le col de Founassa entre ce dernier et le Djebel Mzi ; puis plus, au sud, le Teniet Djemel, au S.-E. de Djenien bou Resk, par lequel on passe de la Feïdja à El Menasseb (Zeguillem) à quelques kilomètres du

Kheneg Namous. Dans le massif même le Kheneg Tachtoufelt, par la vallée de Mzil, conduit du Ksar d'Ich à la Feïdja.

Au sud, c'est au travers de la longue bande calcaire verticale qui limite la région saharienne que s'ouvrent d'étroits passages, par lesquels les oueds qui sillonnent ces masses montagneuses, gagnent le Sahara : tels sont le défilé entre les hauteurs d'El R'ar et de Bou Djihan pour l'oued R'arbi, le Kheneg Namous, le Kheneg Zoubia pour l'oued Dermel, mais c'est en traversant une large plaine développée au sud-ouest du Djebel Kardacha que l'oued Zousfana grossi par de nombreux affluents franchit ce dernier relief; plus au nord (oued el Ardja) c'est encore par un étroit défilé que cet oued passe des environs immédiats de Figuig aux plaines de Meghrour et de Tasra.

Plus loin encore vers le sud, et vers l'ouest (oued Guir), tous ces cours d'eau s'élargissent : ils entaillent profondément le sol durci et caillouteux des hamadas sans le moindre filet liquide, amènent, par un lit de sable, large souvent de plusieurs kilomètres, leurs eaux souterraines jusqu'aux grandes dunes de l'Erg. De distance en distance, partout où, en suivant ces oueds, on découvre sous la carapace calcaire les terres argilo-sableuses, se voient des restes de jardins abandonnés, des ruines de Ksour (Benoud).

C'est dans le lit même de ces oueds sur les terres sableuses, sur les nebket, arrosées à l'époque des crues, que paissent en hiver les troupeaux des tribus

du nord (Chotts, Hauts Plateaux et montagnes des Ksour). Les pâturages y sont riches et variés, l'eau conservée dans des redirs dispersés tout au long du cours des oueds, les puits ordinairement peu profonds, suffisamment abondants en cette saison, en font des régions privilégiées, couvertes de tribus dès les premières pluies de l'automne : mais aux chaleurs du printemps, les puits tarissent, les redirs s'épuisent, les troupeaux remontent alors vers le nord, et ces régions du sud sont alors presque complètement désertes (oued Namous, oued Zousfana).

Séparant ces larges vallées fertiles, si précieuses pour la vie pastorale, se développent de l'est à l'ouest jusqu'aux premières pentes de l'Atlas marocain et au sud jusqu'à l'Erg, les plateaux arides des Hamadas. Pendant la saison pluvieuse et non loin des grands oueds, les pâturages qui s'y développent sont utilisés, pour la zone septentrionale en particulier, là où encore de grandes daïas, des redirs conservent temporairement un peu d'eau, les troupeaux, à des époques qui suivent les grandes pluies, s'y aventurent. Mais hors de cette zone restreinte, ils sont déserts et inhospitaliers ; dangereux à parcourir, sans eau, sans ressources d'aucune sorte, c'est la hamada qui constitue par excellence la région désertique du Sahara.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les tribus sous la dépendance normale de l'Algérie entre le Teniet es Sassi et Figuig: Hamian, Amour, Cheurfa et Oulad Sidi Tadj.

Si le traité de 1845, en n'assignant pas de limites aux deux États au Sud du Teniet es Sassi, n'avait pas déterminé exactement les possessions territoriales de chacun d'eux, la logique et la force des choses, comme aussi les nécessités politiques et administratives, devaient nous amener à rechercher un remède à une pareille omission, et nous contraindre presque un jour à considérer comme nôtres un territoire bien défini ainsi que les populations qui l'habitent.

C'est l'étude des populations nomades qui se sont trouvées ainsi englobées par nous que nous allons poursuivre ici; c'est leur situation par rapport à nous, leurs relations avec nous depuis l'origine que nous allons examiner.

Ces tribus peuvent se partager en deux groupes:

celui des Hauts Plateaux, comprenant la grande confédération des Hamian, et celui de la région des Ksour embrassant les tribus des Amour et les petites fractions des Cheurfa et des Oulad Sidi Tadj.

C'est dans cet ordre que nous les étudierons et que nous donnerons sur chacune d'elles les renseignements les plus propres à faire connaître la véritable situation de ces nomades.

HAMIAN.

Les Hamian [1] de l'Annexe de Méchéria plus connus auparavant sous le nom de Hamian R'araba [2] pour les distinguer des Hamian Cheraga qui comprenaient les Trafi proprement dits, les Oulad Ziad et les Rezaïna,

[1] De Slane écrit, « Hameïan », et il ajoute que si l'on admet l'orthographe ponctuée de ce nom, telle que les meilleurs manuscrits le présentent, il faut le prononcer « Homeïyan ».

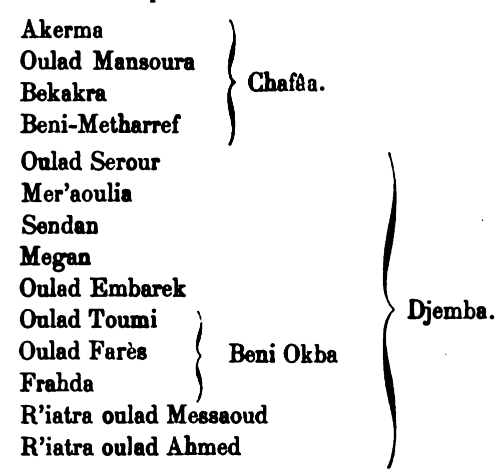
Pour l'origine de cette tribu voir pages 36 et 37 à la note.

[2] Au moment de la signature du traité de Lalla Mar'nia, nous n'avions que des données incertaines sur ces tribus. Ainsi, la correspondance officielle de cette époque, comme aussi l'ouvrage du Général Daumas, intitulé le « Sahara algérien », ouvrage qui porte la date de 1845 et qui a été écrit à l'aide de renseignements recueillis auprès de 2.000 indigènes comme nous l'apprend l'auteur, nous montrent l'importante tribu des Hamian se partageant en deux grandes fractions: les Hamian Cheraga ou Trafi et les Hamian R'araba ou Chafâa qui, ainsi que l'indique le Général en faisant l'énumération des tribus de cette fraction comprennent les Chafâa proprement dits et les Djemba.

se composent de deux grandes fractions, les Chafâa et les Djemba [1].

De tout temps à toutes les époques, ces deux fractions, dont le traité de 1845 attribue l'une à la France et l'autre au Maroc, ont suivi la même fortune, reconnu la même autorité. Le plénipotentiaire français, qui a signé le traité du 18 mars 1845 a créé une situation bizarre par les stipulations qu'il a acceptées sur une question qu'il ne possédait pas, ne l'ayant étudiée que

[1] Les Hamian R'araba comprennent les tribus suivantes :



Tribus	Groupe	Fraction
Akerma		Chafâa.
Oulad Mansoura		Chafâa.
Bekakra		Chafâa.
Beni-Metharref		Chafâa.
Oulad Serour		Djemba.
Mer'aoulia		Djemba.
Sendan		Djemba.
Megan		Djemba.
Oulad Embarek		Djemba.
Oulad Toumi	Beni Okba	Djemba.
Oulad Farès	Beni Okba	Djemba.
Frahda	Beni Okba	Djemba.
R'iatra oulad Messaoud		Djemba.
R'iatra oulad Ahmed		Djemba.

Aux Oulad Mansoura ont été rattachés en 1871, les Oulad Khelif qui constituaient auparavant une tribu séparée appartenant à la grande fruction des Chafâa.

Avant la domination française, les R'iatra formaient, comme aujourd'hui, deux fractions bien distinctes, n'ayant aucune communauté d'intérêts et très peu de lieux de famille. Mais dès le commencement de notre prise de possession du pays, elles furent réunies sous un même chef, pris indifféremment chez les Oulad Ahmed ou les Oulad Messaoud. Cette situation ne fit qu'augmenter les anciennes

d'une manière forcément précipitée. Ce négociateur pour la France fut donc induit en erreur en admettant que les Djemba étaient sujets marocains alors que les Chafâa étaient reconnus appartenir à la France.

D'ailleurs, depuis cette époque, malgré la clause qui les fait marocains, les Djemba sont restés généralement soumis à notre autorité, nous payant l'impôt et acceptant les caïds de notre choix.

Installés presque toujours à l'Est des Chafâa proprement dits, ils portent souvent leurs campements jusqu'à la route qui unit Saïda à Géryville[1].

inimitiés qui avait pu jusque là rester à l'état à peu près latent. On dut en 1857 les constituer en deux caïdats séparés (décision du maréchal Vaillant, ministre de la Guerre, du 17 août 1857).

Pendant un certain nombre d'années, les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub campèrent avec les Djemba. En 1878, ils furent autorisés à rentrer dans le cercle de Géryville.

Les Hamian Cheraga comprenaient les tribus suivantes :

Oulad Ziad.
Rezaïna.
Trafi { Oulad Abdelkerim. Derraga. Oulad Maallah. Oulad-Serour. Akerma.

Toutes appartiennent actuellement au cercle de Géryville sauf les Rezaïna qui dépendent de l'Annexe de Saïda.

[1] Le général Chanzy, dans un rapport portant la date de 1870, indique ainsi qu'il suit les limites de leur territoire :

« La contrée dans laquelle les Hamian se meuvent, s'étend de la » ligne d'eau jalonnée par les points de Magoura, El Aricha, » Taërziza, Kersouta, Ras-el-Ma, au nord ; aux montagnes des

Par suite, s'ils étaient venus à se revendiquer du Maroc, deux cas se seraient présentés : ou bien continuant à vivre sur leurs terrains de parcours habituel, comme l'article 4 du traité leur en donne le droit, ils se seraient trouvés enclavés au milieu de populations reconnues algériennes, ou bien se retirant dans l'ouest et abandonnant leur pays, ils se seraient installés dans ces régions, au détriment des premiers occupants. Les deux solutions n'étaient pas plus admissibles l'une que l'autre. Car, dans le premier cas, nous n'aurions jamais toléré la présence au milieu de nos administrés de fractions étrangères, échappant à notre domination ; dans le second, les inconvénients qui en résulteraient pour eux étaient tels qu'ils se sont hâtés, chaque fois que le fait s'est produit, de venir d'eux-mêmes se replacer sous notre autorité.

» Ksour, au sud ; de Bou Guern, Fekarine et Nâama à l'est ; à » Mesaksa, Mengoub, Galoul et El Anbaa, à l'ouest.

» Les Chafâa ont leur territoire le long de la frontière ; leurs » campements d'été de Taërziza à Magoura, leurs magasins à Aïn » Sfissifa, aux deux Moghrar et partie à Aïn Sefra.

» Les Djemba, qui se tiennent d'habitude à l'est des premiers, » campent l'été sur les eaux de Kersouta, Ras el Ma, ont une tendance » à se prolonger sur les Hauts plateaux de Daya, jusqu'à Hammam ; » fréquentent de préférence dans les Chott, les puits de la pointe » ouest du Chott Chergui, poussent leurs troupeaux jusqu'à Fékarine, » Méchéria et Nâama, et emmagasinent à Asla, Tiout et Aïn » Sefra ».

Ajoutons qu'au moment de notre occupation définitive d'Aïn Sefra, en 1881, les Hamian emmagasinaient leurs approvisionnements de la manière suivante : les Chafâa, à Aïn Sfissifa, Aïn Sefra et Tiout, et les Djemba à Tiout, Asla, Aïn Sefra et Moghrar-Tahtani.

D'autre part, ainsi que le constate le général Chanzy, dans le rapport déja cité « dans le Tell, les Djemba » fréquentent tous les marchés de l'Ouest, mais de » préférence, les tribus de la plaine de Sidi Bel Abbès » qu'ils gagnent facilement par la vallée de la » Mékerra [1], désignée par eux sous le nom de Fortoul, » ou celle du haut Isser; les Chafâa ont toutes leurs » relations avec les tribus de Tlemcen par la route de » Sebdou ».

Enfin, tous les Hamian R'araba, sans distinction, ensilotent dans les Ksour du cercle d'Aïn Sefra dont ils partagent la possession avec les Amour.

Avant 1830, les Hamian échappaient presque complètement à l'autorité des Turcs. Ceux-ci cependant parvenaient à leur arracher de lourds impôts au moyen des chouafs [2] qui signalaient la position de leurs campements et permettaient ainsi au Makhzen [3] d'opé-

[1] Il existe dans la vallée de la Mékerra (commune mixte de Ténira) une tribu des Hamian qui a été soumise aux opérations de délimitation prescrites par le senatus-consulte de 1863 et forme actuellement un douar commune. L'origine de cette tribu est toute récente.

Abdelkader avait trouvé dispersé dans le Tell un certain nombre de tentes originaires des Hamian, surtout des Cheraga. Ces émigrants étaient venus se fixer dans le pays successivement, à la suite de disette dans le Sud. L'émir groupa, en 1842, ces divers éléments aux environs d'Aïn Témouchent et en forma une tribu que nous cantonnâmes, en 1848, près de Ténira, là où elle est encore.

[2] Espions.

[3] Voir Walsin Esterhazy, Domination turque (1840), page 251.

rer sur eux de fructueux coups de main ou de leur imposer de fortes contributions [1].

En outre, chaque fois que ces nomades, comme du reste tous ceux du Sud, venaient faire leurs approvisionnements de grains dans le Tell, ils devaient payer aux Turcs un impôt de capitation appelé *Gharama* ou *Lezma*.

En somme, indépendants de fait sur les Hauts-Plateaux, les Hamian avaient cependant subi réellement l'influence des Turcs. Abdelkader qui succéda à ces derniers trouva chez eux, jusqu'au dernier moment, de précieux auxiliaires. Il les groupa et donna un caïd à chacune de leurs tribus.

Après la signature du traité de 1845, nous n'allions pas tarder à notre tour, à nous trouver en contact avec eux. Notre première préoccupation fut de les organiser. Mais nous ne réussîmes guère dans ce sens tant que nos postes extrêmes restèrent à la limite du Tell. Aussi l'historique de nos relations avec les Hamian R'araba n'est-il, à proprement parler, que l'étude de nos tentatives d'organisation de ces nomades, aussi bien des Chafâa que des Djemba, jusqu'au jour où nous nous déciderons à nous installer définitivement dans cette région des Hauts-Plateaux. Cette étude nous

[1] Au moment de l'arrivée des Français en Algérie, le personnage le plus influent des Hamian R'araba était Mebkhout dont nous fîmes un instant un agha de cette tribu. « C'était lui qui était chargé de » négocier avec les Turcs ou avec les Français (au début de la conquête) » mais une fois rentré dans sa tribu, il devenait simple particulier et » il n'exerçait une influence réelle que dans sa fraction.»

Lettre de la Division d'Oran du 11 octobre 1869.

fera voir combien les intérêts de ces deux fractions sont intimement liés et quelle grave erreur le traité de 1845 a commise en les scindant.

Les premières soumissions [1] des Hamian datent de 1845. Au fur et à mesure de l'arrivée de chacune des fractions, le Général Cavaignac [2] lui laissa pour caïd le chef qu'elle avait sous Abdelkader, et l'organisation consista, dès le principe, à rattacher définitivement chacune d'elles au commandement français de Sebdou. Toutefois, ces soumissions se firent attendre pour la plupart jusqu'en 1847, à la suite des expéditions des Généraux Cavaignac et Renault [3] dans les Ksour. Restés partisans de l'émir jusqu'à sa chute, les Hamian ne vinrent complètement à composition qu'en 1848, après une r'azzia exécutée sur eux au mois de juin, par le Général de Mac-Mahon [4]. On voulut essayer alors d'une organisation qui plaçait Mebkhout, des Oulad Mansoura, à la tête de la tribu, mais cette disposition ne fut pas adoptée et n'eut pas de suite.

En 1849, Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, en hostilité avec Si Hamza [5] avec lequel il partageait l'influence religieuse sur toutes les tribus d'Ouargla à Figuig, fait courir le bruit que le

[1] Extrait du rapport du Général Chanzy (1870) sur la réorganisation des Hamian.

[2] Commandant la subdivision de Tlemcen.

[3] Commandant la subdivision de Mascara.

[4] Commandant la subdivision de Tlemcen.

[5] Le chef des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

Sultan Moulai Abderrahman, vient de lui confier le commandement des populations du Sahara marocain, et attire à lui les Hamian. Ils sont ramenés dans les derniers jours de 1849, après une expédition faite par deux colonnes à la tête desquelles était le Général Pélissier, alors commandant la province d'Oran [1] et après l'internement de Sidi Cheikh ben Taïeb à Fez par ordre du souverain marocain.

La situation s'améliore en 1850 et se maintient en 1851, malgré la mise en liberté de Sidi Cheikh ben Taïeb et son retour dans la région.

En 1852, on essaie de nouveau d'organiser les Hamian, mais, comme toujours, on s'arrête devant la difficulté de trouver parmi eux un chef qui puisse être accepté par les autres. L'agha Mohammed ben Abdallah, des Beni Snouss, sollicite ce commandement, mais le

[1] Le Général Pélissier « organisa deux colonnes, l'une à Mascara, » sous son commandement personnel, l'autre à Tlemcen, sous les » ordres du Général de Mac-Mahon . . . .
» . . . .
» Il n'y eut pas d'action décisive parce que les Hamian, fuyant » devant les Français, finirent par se réfugier sur le territoire du » Maroc . . . .
» . . . .
» Avant de regagner le Tell, le Général Pélissier constitua deux » colonnes mobiles, l'une à El Aricha, l'autre au Kheider, afin » d'empêcher les émigrants de rentrer sur leur territoire sans avoir » fait leur soumission d'abord. Mais plus tard, cette condition ayant » été acceptée par la plus grande partie des dissidents, les colonnes » mobiles furent rappelées dans leurs garnisons accoutumées. » Camille Rousset, *Conquête de l'Algérie*, pp. 217, 218. (Voir chap. IX).

Général de Mac-Mahon écarte ses prétentions parce qu'il reconnaît l'impossibilité et l'inconvénient de mettre à la tête de ces Sahariens, un étranger et surtout un homme du Tell.

Au commencement de 1853, la situation redevient ce qu'elle était en 1849 : tout les Hamian R'araba, Chafâa et Djemba, et jusqu'aux Cheraga de Mascara sont en complète défection, groupés autour de Sidi Cheikh ben Taïeb. Les Angad et les Oulad en Nehar [1] n'osent plus s'aventurer sur les Hauts Plateaux et se réfugient dans le Tell.

Le Général de Montauban, commandant la subdivision de Tlemcen, force les Hamian à rentrer dans leur pays six mois après, et cherche encore à les organiser. Il reconnaît qu'on ne peut songer à mettre les diverses fractions sous un même chef parce qu'il n'y a pas d'influence assez solidement établie dans la tribu, et qu'il est encore préférable de laisser les caïds des diverses fractions relevant directement du commandement français de Sebdou et se réunissant en « djemâa » au chef-lieu du cercle pour traiter les affaires d'administration.

On tenait compte dans cette organisation du fractionnement tel qu'il existe dans la tribu : les R'iatra et les Megan, deux de leurs plus petites fractions eurent chacune leur caïd : Abdelouahab et Bou Tkhil.

[1] Ces deux tribus appartenaient alors au Cercle de Sebdou ; elles dépendent actuellement de l'Annexe d'El Aricha.

Ce n'est, du reste, qu'à cette époque que l'on commence à investir officiellement les chefs des Djemba, dont le choix et la nomination avaient été laissés jusque là au Commandant de la subdivision de Tlemcen [1] .

La question de la création d'une maison de commandement à Aïn ben Khelil est traitée en 1854, par le Général de Montauban [2] qui considère cette mesure comme indispensable pour surveiller le pays au delà du Chott R'arbi, protéger la route de Figuig et maintenir les Hamian. Il propose deux combinaisons: la première, de faire jouer à Aïn ben Khelil à l'ouest, le rôle que Géryville jouait dans l'est, en y plaçant avec deux compagnies d'infanterie et un Makhzen de 50 chevaux, un officier français, duquel relèverait directement chacun des caïds des Hamian; la deuxième, de nommer Moulai Seddik, gendre et Khalifa de l'agha Mohammed ben Abdallah, agha des Hamian, et de l'installer dans cette maison de commandement.

Les considérations qui avaient fait repousser l'agha ben Abdallah, lorsqu'il avait sollicité les Hamian, firent rejeter la combinaison de Moulai Seddik, et comme on voulait laisser à Géryville toute son action dans le Sud,

[1] La nomination des chefs indigènes appartenait alors aux Généraux commandant les provinces. Elle leur fut retirée en septembre 1864; mais l'exécution de cette mesure, suspendue presque aussitôt, ne fut rendue obligatoire qu'en juillet 1871.

[2] Commandant la subdivision de Tlemcen.

on se décida à essayer d'une organisation dont les éléments fussent pris exclusivement dans la tribu. Au mois de juillet 1854, le Général Pélissier, commandant la province, investit lui-même et de son autorité Mebkhout, agha des Hamian, avec Demmouch [1] pour caïd des caïds des Chafâa, Abdelouahab [2] pour caïd des caïds des Djemba.

Le nouvel agha dut s'établir à Aïn ben Khelil [3]. Dès

[1] Des Oulad Khelif, tribu rattachée en 1871 aux Oulad Mansoura.

[2] Des R'iatra.

[3] La nécessité de donner un point d'appui aux colonnes opérant dans le Sud avait fait élever, dès le début à El Aricha un caravansérail, sorte de biscuit-ville. Mais, les Généraux, commandant la Division d'Oran, préoccupés dès la première heure, de l'idée d'asseoir notre domination dans le Sud, n'avaient cessé de réclamer en même temps l'établissement d'un poste à Aïn Sfissifa. Ce projet fut écarté par le Maréchal Randon, Gouverneur général, comme prématuré, comme ne pouvant donner aucune satisfaction aux intérêts de notre domination, comme excentrique et devant, par suite, créer des difficultés nombreuses et des embarras incessants. On se rejeta sur Aïn ben Khelil, situé au milieu de la tribu des Hamian, pour y construire, aux frais des indigènes, non un poste, mais une maison de commandement pour l'agha de cette tribu, Mebkhout (1854).

Les heureux résultats obtenus par cette création, amenèrent en mars 1856, le général Cousin-Montauban, commandant la Division d'Oran, à proposer l'établissement en ce point d'un poste permanent comme celui de Géryville afin de bien marquer notre prise de possession du pays. Il proposait en même temps d'y installer une garnison forte d'une compagnie qui serait relevée tous les mois et 50 goumiers remplacés tous les huit jours. Suivant l'avis exprimé par le Maréchal Randon, le Ministre de la Guerre rejeta ces propositions parce que la compagnie placée dans le nouveau poste allait se trouver hors de toute protection en face des populations turbulentes du Maroc, parce que les communications avec un tel poste seraient toujours

le mois d'octobre suivant, les Hamian protestaient : on était obligé d'envoyer à Aïn ben Khelil le chef du bureau arabe de Tlemcen, qui ne parvenait à rétablir l'ordre qu'en ramenant au Méchouar[1], 16 otages pris chez les Djemba les plus récalcitrants.

En 1855 et 1856, malgré de nouvelles oppositions

difficiles, parce que enfin, un jour peut-être, on se trouverait dans la nécessité d'organiser de fortes colonnes pour aller dégager le poste bloqué.

Mais quelques mois plus tard (juillet 1856) la défection des Hamian et les évènements qui suivirent vinrent modifier la situation. Aïn ben Khelil se trouva du jour au lendemain devenu un point d'appui pour nos colonnes. On se hâta d'achever les constructions commencées en leur donnant tout le développement reconnu nécessaire, et dans les premiers jours de juillet 1857 le Général Cousin-Montauban pouvait annoncer au Gouverneur l'achèvement du nouveau poste. Celui-ci se composait : 1° d'un fort en maçonnerie de 100 mètres sur 80, comprenant une caserne pour 200 hommes, une manutention, une poudrière, un pavillon pour les officiers, un pavillon affecté au bureau arabe ; 2° un camp retranché en terre ayant également 100 mètres sur 80, destiné au campement des troupes de passage et à recevoir les approvisionnements des colonnes opérant dans le Sud. Un équipage de 200 chameaux était en outre toujours prêt à marcher. Le Général commandant la Division d'Oran demanda alors de compléter l'organisation de ce poste en en faisant le chef-lieu d'une annexe du Cercle de Sebdou. Le chef de cette nouvelle circonscription eût été spécialement chargé d'administrer les Hamian, les Ksour du Sud-ouest et les Amour. Mais le budget se trouvant déjà grevé par de nouvelles dépenses à prévoir pour d'autres créations projetées antérieurement, il fallut ajourner la constitution régulière de l'Annexe d'Aïn ben Khelil et quelque temps après la situation momentanément pacifique de ces régions permit d'abandonner complètement le poste provisoire que les évènements avaient contraint d'y installer.

[1] Citadelle de Tlemcen.

et de nouvelles difficultés qui entraînent la destitution de trois caïds, dont Taïeb ben Sliman, des Oulad Serour, l'agha Mebkhout se maintient; il va même chercher jusqu'à Figuig les tentes des Hamian restées insoumises, reçoit des ouvertures des Doui Menia et des Oulad Djerir qui proposent de l'aider à combattre les partisans des Oulad Sidi Cheikh R'araba et à les maintenir au delà de l'oued Guir, et obtient aussi la soumission de Moghrar Foukani.

En juin 1856, les complications reparaissent; les Hamian qui ne veulent plus d'agha, ni de caïd des caïds, se dispersent de tous les côtés sans que Mebkhout puisse les maintenir. Abdelouahab est du reste le premier à lui faire de l'opposition et à entraîner les Djemba dans le cercle de Géryville. Ce n'est qu'en novembre que les émigrants sont ramenés dans leur pays par des colonnes de goums envoyés à cet effet[1].

[1] La défection des Hamian en juillet 1856 avait laissé le poste d'Aïn ben Khelil au milieu d'un pays vide, à cinquante lieues de tout secours et sans cesse exposé aux incursions des rebelles qui étaient allés jusqu'à attaquer un convoi de ravitaillement destiné à ce poste. En outre nos tribus complètement à découvert étaient sans cesse sur le qui vive.

Le 28 octobre 1856, après les fortes chaleurs, le capitaine de Colomb, commandant supérieur de Géryville à la tête d'une colonne composée surtout des contingents indigènes de son cercle et de cent chevaux du cercle de Saïda, renforcée d'une compagnie de tirailleurs et de quelques spahis, reçut l'ordre de marcher sur les Hamian insoumis et de tâcher de les surprendre et de les tourner pour leur couper les routes du Sud. En même temps le capitaine Leroux, commandant supérieur de Sebdou, à la tête d'une autre petite colonne comprenant 300 chevaux, une compagnie de tirailleurs et 25 spahis, devaient se

Le Général de Montauban, qui commande la province reprend alors son projet de donner à Moulai Seddik, khalifa de l'agha des Beni Snouss, le commandement des Hamian, et le nomme caïd des caïds des Chafâa et des Djemba, le 23 avril 1857.

Il y a là dans l'histoire des Hamian une période de calme relatif due surtout à la situation des partis dans le Sahara. Quant à leur nouveau chef, toujours malade, vivant presque constamment, soit à Tlemcen, soit

porter à Aïn ben Khelil et prendre les dissidents à revers. Enfin le sous-lieutenant Nicolas, chef du bureau arabe de Saïda, devait se tenir en réserve prêt à répondre à l'appel des deux autres colonnes.

L'opération réussit : le 8 novembre le capitaine de Colomb atteignait la plus grande partie des Hamian Chafâa à Timechtin entre la chebka de Tioudadin et de Djebel Tendrara R'arbia. Après un engagement assez vif, l'ex-agha Mebkhout, pressé de tous cotés faisait sa soumission, avec tous les siens, malgré l'opposition des Beni Guil, contre les attaques desquels il fallut ensuite protéger les Hamian. En même temps le capitaine Leroux obtenait la soumission de la plupart des Djemba.

Quelques opérations ultérieures devaient achever de compléter ces résultats.

Le 20 février 1857, le chef du bureau arabe de Géryville à la tête des goums de ce cercle appuyés de 35 tirailleurs et de 15 spahis atteignait plusieurs douars des Hamian dissidents (R'iatra, etc.) à l'est de Figuig et leur enlevait 10.000 moutons.

Enfin à la suite d'un coup de main exécuté par les tribus marocaines du Zegdou contre les Oulad En Nehar et d'une tentative semblable contre nos Hamian, les contingents indigènes des trois subdivisions de Tlemcen, de Sidi Bel Abbès et de Mascara, appuyés de quelques troupes régulières indigènes et placés sous les ordres du lieutenant-colonel Niqueux, commandant supérieur de Tiaret, furent mis en mouvement. Le Hassi El Aricha au sud du Djebel Tendrara R'arbia leur fut assigné comme point de concentration. Pendant sa marche, la colonne trouva le vide devant elle. Seul, le capitaine de

aux Beni Snouss, et ne dépassant pas Sebdou, sa présence dans l'organisation ne soulève que des compétitions, mais pas de grandes difficultés; les caïds règlent généralement leurs affaires directement avec le commandement français.

Moulai Seddik étant mort en 1863, on voulut essayer sur les Hamian de l'effet d'un grand nom, et on leur donna comme agha, le 13 mars 1864, le fils du Général Mustapha ben Ismaël. Le nouveau chef devait avoir 10 khialas [1] choisis par lui dans le Tell pour sa garde, et résider dans la tribu. Il n'en fut rien; les Hamian affectèrent de ne pas lui donner plus d'importance qu'ils n'en avaient accordé à Moulai Seddik; l'insurrection éclata dans le Sud, et l'agha Mohammed ould Mustapha ben Ismaël resta à Sebdou jusqu'en 1867, complètement étranger à ce qui se passait dans son commandement.

Colomb, commandant supérieur de Géryville, après avoir passé entre l'oasis de Figuig et Beni Ounif, atteignit les Oulad Djerir, au pied du Djebel Bechar, à proximité d'Ouakda et leur infligea un cruel échec, avant de se porter sur Mengoub où il fit sa jonction avec le lieutenant-colonel Niqueux.

Celui-ci après s'être avancé jusqu'auprès d'Aïn Chaïr ramena sa colonne sans avoir aucun engagement. Quoi qu'il en soit cette expédition devait amener d'excellents résultats, car elle prouva aux tribus marocaines que leur pays n'était pas inaccessible à nos forces et que nos contingents pouvaient s'y porter avec toute la célérité désirable. Le calme qui s'établit dans ces régions à la suite de cette expédition justifie en partie ces conclusions. A la fin de l'année 1857, presque toutes les tentes des Hamian qui étaient encore en dissidence avaient fait leur soumission.

[1] Cavaliers.

Cette même année, le Commandant supérieur de Sebdou propose de revenir au système du caïd des caïds pris dans la tribu même. Cette combinaison doit être abandonnée chez les Chafâa à cause des rivalités qu'elle suscite et de la jeunesse d'El Habib ould Mebkhout [1] qui paraît être le candidat le plus sérieux. Quant aux Djemba, le Général Deligny, commandant la province, convaincu qu'ils sont disposés à nous échapper si on les maintient agglomérés là où on les a cantonnés, nomme Taïeb ben Sliman caïd des caïds, lui laissant toute latitude pour les emmener dans l'est, s'il répond d'eux. Toutefois Taïeb ben Sliman, tout en conservant le commandement de sa tribu, les Oulad-Serour, n'est chargé en ce qui concerne les autres fractions des Djemba, que d'assurer l'exécution des ordres du commandement, la police et la défense du territoire, sans immixtion dans les affaires administratives.

Enfin, en 1868, le Général Deligny « pour établir un » peu d'unité dans le commandement des Sahariens, » les place tous (les Hamian compris) dans la main de » l'agha ben Abdallah » et prescrit de s'en « occuper le moins possible ».

Mais les Hamian ne veulent pas accepter un tel chef; à la fin de l'année 1868, ils se dispersent complètement dans le sud des subdivisions de Sidi bel Abbès et de Mascara ; leurs campements s'étendent bientôt jusqu'à Géryville. L'agha ben Abdallah aidé

[1] Caïd actuel des Oulad Mansoura.

de spahis de Sebdou et de cavaliers du Makhzen cherche à les ramener. Mais au bout de deux mois d'efforts stériles, il ne ramenait pas une tente si la colonne de Sidi bel Abbès n'avait rassemblé et reconduit jusqu'à Ras el Ma toutes les fractions éparpillées sur les Hauts Plateaux.

Cette concentration forcée ne dura guère. Au mois de juillet, l'agha dut encore se mettre en route. Il trouva cette fois de la résistance ; des coups de fusil furent tirés. Il accusa de ces menées quelques chefs de famille [1] et demanda leur expulsion [2].

Cette répression vigoureuse ramena un instant le calme à la surface [3]. Mais la situation ne fut guère mo-

[1] Entre autres El Habib Ould Mebkhout, caïd des Oulad Mansoura, un des plus dévoués à notre cause.

[2] C'est alors que pour soustraire les Hamian à l'inquiétude qu'ils prétextaient pour lui échapper, l'agha chercha à négocier avec les tribus marocaines.

En août 1868, il échoua dans ses négociations ; il fut plus heureux l'année suivante à Oglat Cedra (juillet 1869). Sidi Cheikh ben Taïeb, qui n'avait que le désir de voir relâcher ses enfants, parents ou amis, prisonniers à Fez, promit tout ce qu'on lui demandait. La suite des évènements allait faire voir que les tribus marocaines n'avaient jamais songé à tenir aucune des promesses qu'elles avaient faites alors. Cependant, dans le premier moment, les Beni Guil se montrèrent désireux de prouver leur bonne foi. Suivant les clauses de la convention, ils chassèrent de leur territoire les tentes des Hamian installées depuis quatre ans au milieu d'eux : 10 tentes des R'iatra Oulad Messaoud et le douar des Ougaba (Oulad Serour) regagnèrent leurs tribus.

[3] Entre temps, les autorités de la Division d'Oran, toujours préoccupées par cette question des Hamian, avaient cherché à leur donner plus de cohésion et à leur procurer un point d'appui plus

difiée et l'attidude des tribus marocaines nous obligea bientôt à envoyer une colonne jusqu'à l'oued Guir.

C'est à la suite de cette expédition que le Général Chanzy, commandant la subdivision de Tlemcen, proposa de réorganiser le Sud-Ouest et de ramener nos tribus dans le vide qui s'était fait depuis 1864 en plaçant à Aïn ben Khelil un chef vigoureux et vigilant ayant en main la force nécessaire pour se défendre et pour menacer [1]. Si Sliman ben Kaddour, neveu de Sidi Cheikh ben Taïeb, qui, le 16 décembre 1867, était venu se soumettre à notre autorité et avait été nommé agha de Géryville, lui parut remplir les conditions voulues. Sur sa proposition Si Sliman fut nommé « agha du Sud-Ouest et des Hamian [2] ».

avancé dans le Sud que Sebdou, en décidant (1869) l'agrandissement de la maison de commandement qui existait à El Aricha (50 kilomètres sud de Sebdou) et sa transformation en un poste pouvant contenir une garnison permanente de 150 hommes. Des magasins d'approvisionnement y furent construits en même temps, dans le but de pouvoir, en cas d'expédition dans le Sud-Ouest, faire d'El Aricha un point de ravitaillement pour les colonnes.

[1] Le Général Chanzy proposait, en outre, d'organiser le Makhzen de Sebdou destiné à surveiller le pays depuis le Tell jusqu'au Chott R'arbi et à éclairer la colonne si elle avait à paraître dans le Sud; d'installer à El Aricha un poste magasin qui fût à la fois un appui pour ce Makhzen et une base d'opération pour nos troupes; enfin de former d'une façon effective et de rendre aussi mobiles que possible les colonnes de Sebdou et d'El Haçaïba (Magenta) afin qu'à la moindre alerte elles puissent déboucher sur les Hauts-Plateaux.

[2] Décision du Gouverneur général du 28 juillet 1870.

Le commandement de l'agha du Sud-Ouest et des Hamian comprit :

Les Hamian R'aruba (Chafâa et Djemba), les Oulad Sidi Ahmed el

Cette nomination fut d'abord bien accueillie des Hamian qui avaient demandé avec instance un chef saharien comme eux, connaissant leurs habitudes et leurs besoins, campant au milieu d'eux avec sa famille et ses troupeaux, intéressé à leur sécurité qui serait la sienne, partageant leurs dangers, connaissant leurs ennemis et les moyens de leur résister, toujours prêt à monter à cheval pour les défendre ou pour les venger, ayant une origine et une personnalité qui le placerait au-dessus de leurs ambitions et qui les maintiendrait.

L'adoption de la mesure proposé par le Général Chanzy produisit donc d'abord le meilleur effet. Tant que dura la malheureuse guerre avec la Prusse, les Hamian, tenus constamment groupés par Si Sliman, ne bougèrent pas. Grâce à lui, nous eûmes pendant toute cette période, un goum de 800 chevaux sans cesse à notre disposition et tous les moyens de transport nécessaires à nos colonnes. Sans la main ferme

Medjdoub, les Mehaïa (réfugiés alors sur notre territoire et qui avaient d'abord été rattachés au cercle de Géryville) ;

Les Ksour d'Asla, Tiout, Aïn Sefra, Moghrar Foukani, Moghrar Tahtani, Aïn Sfissifa ;

Les Zoua des Oulad Sidi Cheikh ; les fractions rentrées ou encore en émigration des Trafi, Rezeïgat (Lar'ouat El Ksel) et Rezaïna.

En même temps l'agha Mohammed ben Aldallah était nommé agha du Makhzen et du Djebel du Sud. Son commandement embrassait:

Les Oulad En Nehar, les Oulad Ali bel Hamel (Angad), les Oulad Ouriach, les Beni Snouss, et les Beni Hédiel ;

Un Makhzen de 300 cavaliers était constitué avec des éléments pris dans les Oulad En Nehar, les Oulad Ali bel Hamel et les Oulad Ouriach.

qui les maintenait, ces tribus auraient été razziées par Si Kaddour ben Hamza [1], ou bien reconnaissant notre impuissance à les protéger à ce moment elles auraient pris le parti de l'ennemi. Leur défection aurait été sans doute suivie de celle des nomades de l'Est et le mouvement insurrectionnel eut pu gagner le Tell.

Toutefois ce joug devait nécessairement peser à l'esprit indépendant des Hamian. Aussi du jour où Si Sliman ne fut pas assez habile pour s'assurer les sympathies des deux chefs les plus influents des Hamian, El Habib ould Mebkhout, des Oulad Mansoura (Chafâa), et Djelloul ould Lakhdar, des R'iatra Oulad Messaoud (Djemba), la masse de la population fut toute disposée à se liguer contre lui. Bientôt le mécontentement s'accentue en raison des exactions commises par Si Sliman et grâce aussi aux menées secrètes de Si Kaddour ben Hamza; et Djelloul ould Lakhdar, entraînant à sa suite une partie des Djemba, 30 tentes des Akerma (Chafâa) et les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, fit défection (septembre 1871) et alla rejoindre Si Kaddour. Dans ces conditions, on ne crut pas devoir maintenir Si Sliman à la tête des Hamian. Il fut révoqué le 19 décembre [2].

[1] Chef des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

[2] Si Sliman rongeait ses administrés littéralement jusqu'à l'os; c'était la razzia à l'intérieur, incessante et désordonnée, et cela, indépendamment du détroussement des caravanes qui s'aventuraient à proximité de ses campements. Aussi les Hamian en étaient-ils arrivés

Ces dissentiments parmi les Hamian avaient ramené l'insécurité sur les Hauts Plateaux de la Division à ce point de préférer, à cette paix que leur donnait leur agha, la razzia de leurs désagréables voisins du Maroc, parce qu'avec eux ils pouvaient nourrir l'espoir de rentrer dans leurs biens, par une opération du même genre, tandis qu'avec Si Sliman ce qui était perdu l'était à tout jamais.

L'autorité faisait bien tout ce qu'elle pouvait pour amener Si Sliman à rendre gorge ; mais elle était obligée d'y mettre des formes et beaucoup de patience, car elle avait besoin de lui. Il le savait et il en abusait. Il fallait fermer les yeux sur cet état de choses, remettant à des temps meilleurs, le moment de se priver de ses services. Nous n'avions pas les moyens de faire de la justice et de la sécurité, et, en définitive, il était préférable, malgré ce qu'avait de peu correct ses théories administratives d'avoir Si Sliman pour allié que pour ennemi.

Toutefois cette situation ne pouvait durer longtemps sans compromettre gravement nos intérêts dans le Sud et sans nous aliéner l'esprit des populations qui souffraient des exactions de Si Sliman ben Kaddour.

Déjà quelques fractions des Hamian, nous venons de le voir, pour se mettre à l'abri de sa tyrannie, avaient fait défection et avaient rejoint Si Kaddour ben Hamza.

Il arriva un moment où il ne fut plus possible de reculer devant une mesure de rigueur qui s'imposait impérieusement.

En conséquence, à la date du 19 décembre 1871, le Gouverneur général décidait que Si Sliman ben Kaddour conserverait son titre d'agha (et son traitement de 12.000 francs), mais qu'il n'exercerait plus aucune autorité sur les Hamian et se retirerait dans le cercle de Daya.

Sa disgrâce lui enlevait toute l'autorité, tout le prestige qu'il tenait de sa situation officielle ; il demanda l'autorisation de se fixer dans le Tell, faveur qui lui fut accordée sans difficulté. La plaine de la M'léta au sud de la sebkha d'Oran, lui fut assignée pour l'établissement de ses campements. A son retour de l'expédition de Mengoub, à laquelle il avait pris part à la tête du goum des Hamian, il se rendit au lieu qui lui avait été fixé.

d'Oran. Les Oulad Sidi Cheikh Cheraga y faisaient de constantes incursions et opéraient d'heureux coups de main contre nos nomades. La défection de Djelloul ould Lakhdar, en augmentant les contingents dont pouvait disposer Si Kaddour, rendait nécessaire une action vigoureuse.

De forts goums rassemblés à Géryville et à Daya, durent combiner leurs mouvements soutenus par nos colonnes. Le 23 décembre 1871, le goum de l'Ouest dont faisaient partie les Hamian, atteignit les dissidents à Benoud sur l'Oued R'arbi, et leur infligea une sanglante défaite que le goum de Géryville compléta en poursuivant les fuyards. Au milieu de l'action, les Hamian révoltés s'étaient joints à nos contingents.

A la suite de ce combat, les Hamian dissidents demandèrent l'aman qui leur fut accordé, sauf aux personnages qui s'étaient mis à la tête du mouvement de défection, c'est-à-dire Djelloul ould Lakhdar, Cheikh ould bou Beker, El Hadj Haddi, Cheikh ould Embarek, Miloud ben Dimia et Kaddour ben Allal.

Traduits devant le conseil de guerre, ces six indigènes furent acquittés, mais leur retour au milieu des Hamian pouvant, de l'aveu même de ces derniers, être une cause de nouveaux désordres, l'autorité se décida à prononcer leur internement dans le Tell [1], au mois d'août 1872.

[1] Dans la tribu des Oulhassa, dépendant alors du cercle de Nemours.

Les évènements qui venaient d'avoir lieu avaient rendu nécessaire une nouvelle réorganisation des Hamian. Dans ce but, avait été constituée, dès le mois de février 1872, l'annexe d'El Aricha [1] ; elle eut pour chef le capitaine Mohammed ben Daoud, du 2e Régiment de spahis. Le premier soin de cet officier fut de rassembler les tentes rentrant de dissidence ; il y employa toute l'année 1872. Les dernières tentes, qui étaient éparses aux environs des Ksour du sud-ouest, furent ramenées au cours d'une tournée faite par lui pendant les mois de novembre et décembre.

En même temps, et dans le but de retenir les Hamian auprès d'un point où les rattacherait le souci de leurs intérêts principaux, c'est-à-dire la conservation de leurs biens, les caïds furent engagés à construire des maisons à El Aricha, sous la protection des troupes qui y tenaient garnison. Quelques-uns d'entre eux se conformèrent à cette invitation. D'autre part une centaine de silos furent creusés au pied des murs de la redoute de ce poste et les Hamian durent y emmagasiner leurs grains. A l'exception des faits que nous venons de rapporter, les années 1872 et 1873 se passèrent sans incident notable chez les Hamian [2].

[1] Cette annexe releva directement du Général commandant la subdivision de Tlemcen. Le 3 septembre 1872, le cercle de Sebdou fut lui-même constitué en annexe, mais le 26 novembre de l'année suivante, le cercle de Sebdou fut reformé et l'annexe d'El Aricha fut supprimée.

[2] Il y a lieu cependant de citer l'entrevue qui eut lieu à El Aricha le 27 juin 1872, entre les caïdsdes Hamian et les délégués des

Toute cette période ne fut en somme pour ces nomades qu'une période de réorganisation. Le fait politique le plus important que l'on puisse signaler fut la fuite, au mois d'avril 1873 de Si Sliman ben Kaddour qui, à la suite de sa révocation des fonctions d'agha des Hamian, avait dû s'installer avec sa famille et ses serviteurs, dans la plaine de la M'leta. Cette fuite, qui s'accomplit le long de la lisière du Tell, n'intéressa pas immédiatement les Hamian dont le marabout ne traversa pas le territoire, mais elle devait avoir néanmoins par la suite, chez ces populations, des conséquences inévitables.

Si Sliman ben Kaddour ne pardonnait pas en effet aux Hamian d'avoir, par leurs plaintes, provoqué sa

Doui Menia, Oulad Djerir et Amour. Les trois frères du marabout de Kenadsa qui, par leur influence, avaient provoqué cette réunion, dirigeaient la discussion. Ils s'efforcèrent de faire comprendre à tous qu'il était de leur intérêt commun de faire régner la tranquillité dans le sud. Un acte fut signé, pour lequel les uns et les autres se portaient garants, en ce qui concernait leurs tribus, pour tout dommage qui serait causé à l'avenir à une des parties contractantes. De plus, il fut stipulé que les tribus se donneraient réciproquement toutes les facilités possibles pour la fréquentation des marchés et pour les relations commerciales. Le 19 octobre suivant, une semblable convention était signée entre les Hamian et les Beni Guil qui avaient envoyé à El Aricha plus de quatre-vingts délégués.

Ces heureux résultats étaient dus, comme le constata le Général commandant la division d'Oran, à l'habileté du capitaine Ben Daoud, qui, serviteur religieux par sa famille du marabout de Kenadsa avait su heureusement user de l'influence du chef de l'ordre dans l'ouest pour faire arriver à El Aricha des députations de toutes les tribus marocaines limitrophes.

révocation. Aussi, dès son arrivée au Maroc, uni à son cousin, Si Maamar ould Sidi Cheikh [1], chercha-t-il à jeter le trouble parmi eux, tant par ressentiment contre ces tribus que par dépit contre l'autorité française.

Aucun élément sérieux d'agitation ni aucune personnalité susceptible de la provoquer n'existait alors chez les Hamian, depuis l'internement des six indigènes qui avaient amené la défection de 1871.

Mais sur la fin de l'année 1873 leur internement fut levé et ils rentrèrent dans leurs tribus.

De ces six indigènes, Djelloul ould Lakhdar dont la défection n'avait été amenée que par sa haine contre Si Sliman ben Kaddour [2] et non par un esprit d'opposition à l'autorité française, parut, tout d'abord, par sa conduite, vouloir effacer le souvenir du passé.

Les autres au contraire, animés de mauvaises dispositions envers l'autorité et ayant des relations avérées avec l'ex-agha des Hamian étaient trop disposés à bien

[1] Fils de Sidi Cheikh ben Taïeb, mort à Figuig le 15 juillet 1870, et dont il avait pris la succession comme chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba.

Il fut tué le 14 juin 1874 au combat de Nefich (à 20 kilom. au S.-E. de Nâama, au pied du Djebel Malha) qui lui fut livré par les Trafi en représailles d'une razzia qu'il avait affectuée sur eux le 11 mars précédent. Dans ce combat son cousin Si Sliman ben Kaddour fut blessé et deux caïds des Trafi furent tués. Si Maamar ould Sidi Cheikh eut pour successeur son jeune frère Si Allal qui n'était alors âgé que de 12 ans et qui vit encore.

[2] Si Sliman ben Kaddour avait séduit une des parentes de Djelloul ould Lakhdar ainsi que l'a fait connaître le Commandant supérieur de Sebdou dans un rapport officiel (mars 1875).

accueillir les avances, faites à leurs coreligionnaires par ce dernier et Si Maamar ould Sidi Cheikh, pour ne pas chercher à entraîner tous ces nomades dans une nouvelle défection.

Un fait important survenu au mois de février 1873, l'union au moins momentanée des deux branches des Oulad Sidi Cheikh au Maroc [1] vint redoubler les appréhensions de l'autorité pour le maintien de la tranquillité sur les Hauts-Plateaux. En effet, aussitôt après cette fusion, on prêta à Si Kaddour ben Hamza et à Si Sliman ben Kaddour l'intention de tenter une incursion sur notre territoire; le bruit qui en courut amena un mouvement de recul des Hamian vers le nord, ce qui empêcha probablement les marabouts de mettre leur projet à exécution. Mais la présence de ces derniers dans le voisinage de nos tribus ne pouvait qu'encourager les mauvaises dispositions des personnalités des Hamian dont l'hostilité à notre cause était notoire. Au mois de mai 1874, le 11, l'une de ces personnalités, El Hadj Haddi, des Mer'aoulia, manifesta l'intention de faire défection avec quelques tentes. Le caïd de cette tribu voulut s'opposer par la force à son départ. Un combat s'ensuivit dans lequel El Hadj Haddi et le caïd Bou Feldja ould M'hammed bel Aïredj, furent tués. L'action vigoureuse de ce caïd eut toutefois pour effet d'empêcher d'autres tentatives

[1] L'entente entre Si Kaddour ben Hamza et Si Sliman ben Kaddour ne dura pas longtemps d'ailleurs. A la fin de l'année 1874, leur alliance était dissoute.

de défection. Cependant le 1[er] septembre suivant, quelques coups de feu à balles ayant été tirés dans une fantasia exécutée aux Akerma, sans atteindre cependant personne, huit indigènes des Mer'aoulia parents d'El Hadj Haddi qui assistaient à la fête furent soupçonnés d'avoir voulu venger la mort de leur parent en tirant sur le caïd des Mer'aoulia, Badaoui ould M'hammed bel Aïredj, frère de Bou Feldja auquel il avait succédé. Sans attendre les résultats de l'enquête qui fut aussitôt ouverte, ces huit indigènes prirent la fuite et se retirèrent à Tiout. Quelques jours après, ils demandaient l'aman qui leur fut accordé, l'enquête n'ayant pu établir leur culpabilité ; ils furent internés aux Oulad Ouriach [1].

Dès la fin du mois de septembre 1874, le bruit se répandit que le Sultan du Maroc devait prochainement venir dans l'amalat d'Oudjda pour y rétablir l'ordre troublé et pour asseoir l'autorité de l'amel vis-à-vis des tribus révoltées de cette région.

L'annonce de la venue de ce souverain et sa présence à la tête d'une armée, bientôt signalée (octobre 1874) à Selouane [2] jetèrent la perturbation chez les tribus marocaines du Sud-Ouest et y produisirent une agitation dont le contre-coup se fit sentir jusque chez les Hamian, car les Oulad Sidi Cheikh profitèrent aussitôt de cette situation pour semer le trouble parmi ces

[1] Tribu dépendant alors du cercle de Sebdou.

[2] Voir tome 1[er], page 147.

derniers en faisant courir le bruit que le sultan était dans l'intention de réclamer à la France le retour sous son autorité des Hamian Djemba.

Trois personnages de cette fraction s'empressèrent d'accréditer ce bruit dans le but de satisfaire leurs ambitions personnelles : c'étaient Cheikh ould bou Beker, Kaddour ben Allal, rentrés tous deux d'internement à la fin de 1873, et Taïeb ben Sliman, ex-caïd des Oulad Serour, qui, interné à Daya, depuis le mois d'août 1873, n'en continuait pas moins à entretenir l'agitation chez ses anciens administrés. A leur instigation, les Oulad Serour, les Oulad Farès et les Oulad Embarek prirent la fuite pendant les mois de février et mars 1875 et se rendirent jusqu'à Naama, pour de là gagner les Ksour où se trouvait Si Sliman ben Kaddour. Mais, arrivés à Naama, les Oulad Serour et une partie des Oulad Farès et des Oulad Embarek, redoutant les conséquences d'un premier mouvement d'entraînement, revinrent sur leurs pas et abandonnèrent le parti de Cheikh ould bou Beker et de Kaddour ben Allal ; ceux-ci achevèrent leur migration avec 44 tentes seulement.

Cette situation nécessitant une étroite surveillance sur les Hamian, le Général Commandant la subdivision de Tlemcen entreprit avec une colonne légère de 400 hommes et un nombreux goum des Hamian une tournée dans les Ksour. Parti le 18 mars de Sebdou, il y rentrait le 19 avril. Cette tournée eut pour résultat d'empêcher de nouvelles défections chez les

Hamian et de détruire les hésitations produites par les agissements des Oulad Sidi Cheikh.

La tranquillité ne fut plus troublée jusqu'à la fin de l'année 1875 que par une razzia opérée le 31 octobre par Djelloul ould Lakhdar sur les Amour (Merinat, Souala, Oulad Chahmi, Oulad Gottib). Avec 44 chevaux et 80 fantassins des Mer'aoulia, il tomba à l'improviste sur les troupeaux de ces tribus, aux environs des Ksour d'Aïn Sfissifa, d'Aïn Sefra et de Tiout, et razzia 5.000 moutons [1]. Le coup de main avait parfaitement réussi ; mais malgré toutes les recommandations faites, certaines fractions des Hamian (Oulad Toumi, Sendan, R'iatra Oulad Ahmed) avaient plusieurs troupeaux un peu aventurés dans le Sud et

[1] La razzia opérée par Djelloul ould Lakhdar ne constituait pas un fait de désordre de la part de cet indigène. Elle n'était au contraire que l'exécution d'ordres donnés par l'autorité à la suite des faits suivants. Au mois de mai 1875, la région des Ksour fut inquiétée par une incursion des Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Un parti de 40 cavaliers et de 150 fantassins conduit par Si El Fodhil ben Ali, beau-frère de Si Kaddour alla razzier sur l'oued Seggueur des troupeaux appartenant aux Sioufa et aux Oulad Sidi Kaddour, fraction des Zoua Cheraga restés fidèles. En agissant comme il l'avait fait Djelloul ould Lakhdar s'était donc conformé strictement aux instructions données qui étaient de poursuivre les Amour et de les razzier dès que l'occasion s'en présenterait et jusqu'à ce qu'ils se soient décidés à accorder les satisfactions exigées d'eux, telle que la restitution des troupeaux qu'ils avaient enlevés à Tiout. L'attitude de Djelloul ould Lakhdar était d'autant plus remarquable que peu de jours avant, deux fractions des Hamian, les Akerma et les Oulad Serour, avaient reçu et bien accueilli, sans tenir compte des ordres donnés, une députation des Amour (Voir à ce sujet Chapitre IV).

quelques-uns de ces troupeaux, 10 environ, purent être enlevés par les cavaliers des Amour qui s'étaient aussitôt lancés à la poursuite de Djelloul ould Lakhdar et de son goum. Les propriétaires de ces troupeaux exagérèrent considérablement les pertes qu'ils avaient éprouvées et il s'ensuivit de vives récriminations; mais ces indigènes durent convenir ensuite qu'ils avaient été razziés par leur faute et que leurs récriminations ne provenaient que du dépit de n'avoir pas participé à la razzia conduite par Djelloul ould Lakhdar.

Ce conflit, d'ordre en quelque sorte intérieur, ne pouvait avoir et n'eut d'ailleurs aucune suite.

Mais la menace constante d'une incursion des Oulad Sidi Cheikh qui avaient conclu des alliances au Maroc (Si Kaddour ben Hamza avec les Doui Menia, Si Sliman ben Kaddour avec les Beni Guil) n'en persistait pas moins et obligeait toujours les Hamian à se garder étroitement

Au mois de janvier 1876, on annonçait que les chefs des deux branches des Oulad Sidi Cheikh s'étaient mis en mouvement vers l'Est et que leur objectif paraissait être les caravanes des Hamian et des Trafi qu'ils devaient attaquer à leur retour du Gourara, à la sortie des Areg. Un goum de 250 chevaux des Trafi et de 200 chevaux des Hamian fut envoyé au-devant de ces caravanes qui purent rejoindre les tribus sans accident dans les premiers jours de février.

Le 26 du mois de février 1876, le chérif d'Ouazzan, Si el Hadj Abdesselam, chef de l'ordre de Moulai Taïeb,

arrivait à Sebdou, chargé par l'Empereur du Maroc, après entente de ce dernier avec le Gouvernement français, de régler définitivement la question des Oulad Sidi Cheikh et d'obtenir, s'il était possible, leur internement dans l'ouest du Maroc. Le chérif, dès le lendemain de son arrivée à Sebdou, écrivit des lettres à Si Kaddour ben Hamza et à Si Sliman ben Kaddour par lesquelles il les convoquait à El Aricha où il se rendit lui-même. Si Kaddour et Si Sliman ne répondirent qu'incomplètement à la convocation du chérif. Si Sliman seul s'avança en personne, mais ne consentit à avoir une entrevue avec El Hadj Abdesselam, qu'à Ras el Aïn des Beni Mathar, sur le territoire marocain. Le chérif se rendit à Ras el Aïn; quant à Si Kaddour ben Hamza, il envoya au même point pour le représenter son khodja, Si el Fodhil et son frère Si Eddin auxquels il avait donné pleins pouvoirs. Par leur intermédiaire, il mit comme prix à sa soumission la restitution de tous ses biens.

Si Sliman, à la suite d'un long entretien avec le chérif, se décida à se rendre avec lui auprès du sultan du Maroc. Si el Hadj Abdesselam et lui rentrèrent le 31 mars à Sebdou d'où ils gagnèrent Oudjda par Lalla Mar'nia.

Le voyage du chérif d'Ouazzan fut interprété chez nos nomades, dans les Ksour et jusqu'à Figuig, dans un sens défavorable à notre domination. On disait que ce personnage était venu avec la mission de son souverain de tout préparer pour faire la guerre aux

Français, et les chasser du pays. Ces bruits, démentis par l'autorité française dès qu'elle en eut connaissance[1], n'en causèrent pas moins une certaine effervescence qui se traduisit par quelques défections isolées, notamment chez les Beni Metharref et les Mer'aoulia (juin 1876.)

Dans le courant de juillet, les Hamian quittèrent les bords du Chott et allèrent prendre leurs campements d'été auprès d'El Aricha.

L'arrivée (août 1876) dans le voisinage de notre frontière du sultan Moulai el Hassan, l'entrevue qu'il eut à Oudjda (septembre) avec le Général Osmont, commandant la division d'Oran, entrevue qui fut diversement commentée par les indigènes, causa chez les Hamian une certaine émotion; quelques individualités intrigantes cherchèrent immédiatement à exploiter cette situation pour répandre le trouble au milieu de nos tribus du Sud-Ouest.

Un nouvel incident vint encore entretenir et même augmenter cette émotion. Le 6 novembre, 40 ou 50 cavaliers du Makhzen marocain, partis d'Oudjda et envoyés par l'amel de cette ville, vinrent pour percevoir l'impôt dans le Sud [2]. Dix de ces cavaliers se rendirent

[1] On disait même que Si Kaddour allait être nommé agha de Géryville.

[2] Le Général Chanzy, Gouverneur général, rappela à ce propos que ce n'était pas la première fois qu'un fait semblable se produisait : « En 1852, écrivait-il au général Osmont, commandant la division » d'Oran, lorsque le pacha Si Sadok s'est présenté sur la Moulouia,

chez les Hamian Djemba pour leur remettre deux lettres dont ils étaient porteurs, l'une du Sultan, l'autre de l'amel d'Oudjda et pour leur réclamer l'impôt.

La présence de cavaliers marocains chez nos nomades, au moment où ceux-ci étaient fort agités, faisait craindre que le trouble prit des proportions plus grandes; d'un autre côté il y avait violation du territoire algérien, puisque les autorités marocaines avaient envoyé leurs agents chez nos administrés sans en avoir préalablement référé à l'autorité française. Deux lettres furent expédiées, l'une à l'adresse du chef du Makhzen marocain pour l'informer qu'il lui était interdit de demander quoi que ce soit aux tribus sur notre territoire, sans que la question ait été réglée définitivement entre les deux gouvernements pour l'inviter à se retirer, l'autre aux Djemba pour leur défendre de rien donner sans y avoir été autorisés par nous [1].

L'incident que nous venons de signaler avait amené une assez grande effervescence chez les Hamian. Notre Ministre à Tanger dut faire à la Cour du Fez des représentations énergiques. Devant ces protestations,

» il a également cherché à profiter de sa présence en cet endroit et
» des bonnes relations qu'il avait entretenues avec les autorités
» françaises pour agir efficacement sur les populations relevant de
» S. M. chérifienne et trop éloignées du centre de l'Empire pour que
» l'action directe du gouvernement marocain se fasse bien sentir ».

[1] Le Makhzen du Sultan, après être resté quelques jours chez les Hamian, se rendit dans les Ksour d'Aïn Sefra, Aïn Sfissifa et Moghrar, ainsi que chez les Oulad Sidi Tadj pour percevoir l'impôt. Cette tournée terminée il rentra à Oudjda.

le Sultan donna à l'amel d'Oudjda l'ordre de rappeler de suite son Makhzen de notre territoire et de restituer les sommes indûment perçues[1] parce que les cavaliers

[1] Ce fut l'amel lui-même qui vint restituer les 2.500 fr. indûment perçus. A cet effet, il eut à Magoura, le 21 mars 1877, une entrevue avec le commandant Ben Daoud, Commandant supérieur de Sebdou.

L'amel reçut en outre de son gouvernement un blâme sévère pour avoir agi sans ordres, il fut menacé de peines rigoureuses si pareille violation de notre territoire se renouvelait. La plus grande publicité fut donnée par nous au blâme infligé à l'amel par la Cour du Fez.

En même temps une colonne sous les ordres du Général de Flogny était envoyée dans le Sud-Ouest. Elle parcourait la région des Ksour et rentrait à El Aricha (février-mars 1877).

Avant de se mettre en route, le Général de Flogny avait adressé une proclamation aux caïds des Hamian et des Ksour, leur annonçant sa venue. Il prescrivait en outre aux premiers de porter leurs campements à l'est d'Oglat Nadja depuis Bou Guern jusqu'à Naama avec interdiction de dépasser Oglat Nadja dans la direction de l'ouest et Naama dans celle du sud. De cette manière, en arrivant à Aïn ben Khelil, il devait avoir à sa gauche tous ceux qui avaient obéi, et serait fixé sur les intentions des autres.

Ce ne fut pourtant qu'au retour que les caïds des Hamian Djemba se présentèrent à Aïn ben Khelil au général de Flogny, apportant volontairement une immense diffa pour la colonne. Ils témoignèrent tous de leur désir de rester soumis à la France, demandant que la fréquentation de nos marchés fut interdite aux tribus marocaines qui ne paient pas comme eux des impôts, ce qui les met dans une réelle situation d'infériorité vis-à-vis de ces dernières et les empêche de vendre leurs produits dans de bonnes conditions. On les renvoya en leur disant qu'on examinerait plus tard leur demande, mais que la liberté de commerce exige que nos marchés soient accessibles à tous.

Enfin on annonça aux Djemba que le Gouvernement marocain avait désapprouvé la conduite de l'amel d'Oudjda et que l'impôt indûment perçu allait être restitué.

Deux jours après, à Oglat Beïda, c'était le tour des Chafâa qui venaient protester également de leur dévouement.

chargés de cette mission avaient pénétré dans les Ksour désignés nominativement dans le traité comme nous appartenant. Mais à la suite des pourparlers que cet incident avait provoqués entre notre Ministre à Tanger et la Cour du Fez [1] le Gouverneur général se vit dans l'obligation de prescrire : 1° de considérer les Djemba comme sujets marocains, conformément à l'acte international de 1845 ; 2° de ne pas traiter, comme insoumis, ceux d'entre eux qui ne voudraient pas reconnaître notre domination ; et 3° de n'établir qu'une seule distinction à leur égard : ceux qui restaient sur notre territoire devaient accepter nos lois, ceux qui passaient sur le territoire marocain recouvraient toute indépendance vis-à-vis de nous. Cette distinction était assez délicate : le traité invoqué porte qu'il n'y a pas de limite entre les deux empires au sud du Teniet es Sassi et les Djemba campent toujours au sud de ce point.

La difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de concilier ces diverses conditions, amena la désorganisation des Hamian. En effet, avisée que d'après les traités nous n'avions à prétendre à aucune action sur eux, une grande partie des Djamba en profita. Reconnaître notre autorité, c'était se soumettre à nous payer l'impôt ; invoquer la qualité de sujets marocains, c'était, pour eux, se soustraire à tout

[1] A l'avènement de Moulai El Hassan, la Cour de Fez a tenté d'inaugurer une ère nouvelle en faisant acte d'autorité sur tout ce que l'usage ou les traités rangeraient sous ses lois. C'est alors qu'elle a revendiqué les Djemba.

contrôle, à toute autorité, à toute charge: l'hésitation ne leur parut pas permise. Une partie des Chafâa suivit les Djemba et fit défection.

Dans ces conditions nous n'avions que deux partis à prendre : attendre du temps le rétablissement de l'ordre ou recourir à des moyens de coercition à l'égard des récalcitrants, en reprenant notre interprétation des premiers jours sur le traité de 1845. Cette dernière résolution pouvait entraîner à des dépenses considérables et peut-être amener de graves complications. On s'arrêta au premier parti, à la temporisation. Les résultats en furent des plus défavorables et la situation ne fit qu'empirer. Enhardis par notre attitude, les Hamian Djemba, qui avaient voulu bénéficier des termes de l'article 4 du traité, comme les Hamian Chafâa qui s'étaient mis en état de rébellion, venaient camper à l'Est de la ligne de Teniet es Sassi au Ksar de Aïn Sfissifa, organisaient, avec l'assistance des tribus marocaines limitrophes et d'autres de nos dissidents tels que les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, des coups de main contre notre territoire et nos tribus [1].

[1] A la suite de différents coups de main opérés sur nos tribus par les Hamian dissidents unis généralement aux Beni Guil et aux Amour, nos administrés, qui n'avaient provoqué ces agressions par aucun acte d'hostilité, demandèrent à exercer des représailles. Cette autorisation leur fut refusée afin d'éviter une conflagration sur la frontière. Mais des représentations furent adressées à ce sujet au gouvernement marocain par notre Ministre à Tanger.

Au mois de juin 1878, le sultan envoya à Oudjda deux de ses

Quant à ceux des Hamian Djemba ou Chafâa qui étaient réputés restés sous notre autorité, ils n'obéissaient que d'une manière assez équivoque et étaient en relations constantes avec leurs parents émigrés. Nous ne pouvions faire aucun fond sur eux. On évitait même de les commander pour ne pas donner le signal d'une défection générale. Dans de telles conditions, un profond désordre régnait nécessairement du côté de la zone frontière du Sud-Ouest de l'Algérie.

A la fin de 1878, le général Cérez, commandant la division d'Oran, constatait dans les termes suivants la situation politique profondément troublée de cette région : «La désagrégation des tribus des Hamian s'ac-
» centue chaque jour; plus de 600 tentes sont en
» défection et les intentions de celles restées soumises
» sont incertaines.

» Cet état de choses tient surtout à la nationalité
» mal définie des Djemba, sujets algériens, quand ils
» y trouvent leurs avantages, et marocains dès que
» notre domination leur pèse. Libres de quitter notre

officiers chargés de régler, de concert avec les autorités françaises, les difficultés pendantes entre les tribus limitrophes des deux pays.

Le commandant Ben Daoud, Commandant supérieur de Sebdou, délégué à cet effet, eut plusieurs entrevues avec ces officiers à Sidi Zaher et à Oudjda. Dans l'entrevue de Sidi Zaher, le 24 juillet, une convention fut conclue entre les Hamian et les Beni Guil, en vertu de laquelle les deux partis s'engagèrent à ne pas user de représailles au sujet des coups de main qui pourraient se produire et à avoir recours, pour régler ces questions, à l'intervention des représentants des deux Gouvernements.

» territoire et de passer dans l'Ouest, quand bon leur » semble, sans que nous puissions les y poursuivre » et les y châtier, ces indigènes se considèrent à » juste titre, à peu près indépendants et cet esprit » d'indépendance gagne forcément les Chafâa qui » vivent avec eux.

» Nous avons adopté comme règle de conduite de » ne pas nous immiscer dans les affaires intérieures » des Hamian, de nous borner à les commander et » à les diriger de loin. Mais cette direction même » nous échappe[1] ».

Enfin en juin 1879, la situation devint telle que le Général Cérez, crut devoir appeler l'attention du Gouverneur général sur la désorganisation de nos tribus du Sud-Ouest, sur le mouvement de désagrégation constante qu'elles subissaient et sur l'insécurité qui régnait dans ces régions.

Après entente avec cet officier général, M. Albert Grévy, Gouverneur général, dicida[2] : 1° que toutes les fois que la chose serait possible nos contingents indigènes devaient s'efforcer d'agir assez promptement pour atteindre les fractions dissidentes avant qu'elles n'aient eu le temps de se mêler aux populations marocaines ; 2° que tous nos efforts devaient tendre à rendre

[1] Extrait du rapport résumant l'ensemble des faits administratifs, historiques et politiques pendant l'année 1878.

[2] En même temps, M. Albert Grévy soumettait au Ministre des Affaires Étrangères un projet de modification du traité de 1845.

moins fréquents les coups de main dirigés contre nos administrés.

Pendant toute l'année 1879, la situation du Sud-Ouest reste des plus précaires. Les coups de main s'y succèdent et nous sommes impuissants à les empêcher autant qu'à y riposter par l'unique emploi de nos Hamian, sans cohésion et sans confiance. Des revendications sont adressées à l'amel d'Oudjda [1] et à l'occasion d'une attaque subie par quatre prolonges du train (27 septembre 1879), entre El Aricha et Sebdou, des réparations sont demandées. Le mauvais vouloir, l'esprit de duplicité et aussi l'impuissance de ce fonctionnaire se manifestant tour à tour, notre Ministre à Tanger agit de son côté sans relâche sur la Cour de Fez et finit par la décider à nous faire adresser publiquement des excuses pour l'attaque du convoi du train et à nous remettre l'indemnité exigée (19.000 francs). Mais le résultat de l'entrevue qui eut lieu à Sebdou le 19 novembre 1879, entre Si Abdesselam Baïës, délégué marocain, et le Général commandant la subdivision de Tlemcen, démontra que la Cour de Fez ne pouvait ou ne voulait en réalité rien faire de sérieux ou de stable [2].

[1] Une de ces revendications fut motivée par le fait suivant : au mois de juin 1879, des cavaliers de l'amel avaient violé notre territoire en percevant un impôt sur les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub qui avaient été rattachés au Cercle de Géryville en novembre 1878. L'impôt ainsi indûment perçu ne fut restitué qu'en 1880.

[2] L'envoyé marocain avait d'abord été annoncé comme partant de Fez pour régler la question de l'impôt des Oulad Sidi Ahmed el

Aussi le Général Cérez fit-il observer, en constatant le fait, que la situation de notre Sud ne pouvait se prolonger sans danger, et que nous avions le devoir de poursuivre directement par nos moyens d'action les modifications devenues nécessaires, c'est-à-dire le rétablissement de notre autorité et la réorganisation des Hamian, seules garanties de la sécurité dans ces régions [1].

Cependant une amélioration sensible se produisit vers le printemps de 1880. Elle était due, en premier lieu, au séjour prolongé d'un officier du bureau arabe de Sebdou, M. le Lieutenant de Castries, qui, avec quelques goums, parcourait la région [2], opérait des

Medjdoub. Il reçut à Oudjda seulement la mission de traiter toutes les autres affaires pendantes et principalement celle de l'attaque des prolonges du train, avec le montant des indemnités afférentes à chacune d'elles.

Arrivé au lieu et à l'heure de l'entrevue, il déclara, après quelques hésitations, que ses pouvoirs étaient limités à la seule affaire du convoi du train. Encore le résultat obtenu en cette circonstance, résultat qui ne comprenait pas l'extradition des dissidents ayant pris part à cette attaque, dut-il être attribué, en partie au moins, au déploiement de troupes et de goums que nous avions mobilisés et dont la concentration à Sebdou fit croire un instant que nous avions l'intention d'obtenir par la force toutes nos revendications.

[1] Pour remédier à cette situation, le Général Cérez proposa dans les premiers jours de 1880, l'envoi d'une colonne dans la région des Ksour.

Il en sera parlé en détails à propos des Amour.

[2] Le Gouvernement marocain envoyait en même temps une députation de « sept officiers » parcourir le Sud-Ouest. Il représentait cette mission comme ayant pour but d'imposer aux nomades marocains le respect de notre territoire et de nos administrés.

arrestations, et réglait des différends. Les résultats obtenus par cette tournée démontrèrent une fois de plus, la nécessité d'occuper en permanence un point du Sud-Ouest, pour y installer définitivement et y maintenir notre action directe.

A cette première cause d'améliorations, s'ajoutait l'heureuse issue des conférences qui avaient eu lieu à Tlemcen en février et mai, entre le général Louis, commandant la Subdivision, et l'envoyé marocain Moulai Ahmed ben el Arbi el Belr'itsi[1] et l'ensemble des allures nouvelles du gouvernement marocain qui paraissait résolu à relever son autorité dans le Sud, tant sur les Amour, Doui-Ménia, Beni Guil et autres, que sur nos dissidents réfugiés près d'eux.

Une des conséquences de cet état de choses fut de ramener pendant plusieurs mois le calme dans cette région et de décider tous les Bekakra dissidents (64 tentes) à rentrer sous notre autorité. Mais bientôt l'amel Si Ali Guider parut se repentir de sa manière d'être, courtoise à notre égard, ferme envers ses administrés. Il éleva subitement des prétentions sur les Djemba, en arguant du texte inhabile du traité du

[1] Dans ces conférences, revenant encore une fois à la stricte application du traité de 1845, nous considérâmes les Djemba comme sujets marocains et nous refusâmes de comprendre leurs revendications parmi celles à présenter à l'envoyé marocain. La conséquence de cette attitude fut de laisser aux Djemba une très large liberté d'action pour régler leurs différends avec les tribus marocaines dont ils avaient à se plaindre et, en un mot, de leur laisser le droit de se faire justice eux-mêmes.

18 mars 1845, et leur donna une grande publicité et la sanction d'un acte violent, par l'arrestation d'un notable des Djemba [1] qui s'était rendu sans méfiance à Oudjda pour y recouvrer une créance. En même temps l'amel faisait des démarches actives pour essayer d'obtenir que les Djemba vinssent se placer, de gré ou de force, sous les ordres du Gouvernement marocain.

L'autorité française s'y refusa toujours laissant les Djemba libres de se rendre volontairement au Maroc ou de rester sous notre domination. Ce refus était basé sur ce fait que nous n'avions jamais réclamé la rentrée sur notre territoire des dissidents algériens et que nous n'avions demandé l'extradition que de ceux qui s'étaient rendus coupables de crimes de droit commun.

Une vive agitation se manifesta chez les Djemba dès qu'ils connurent les démarches de l'amel d'Oudjda et qu'ils virent la question de leur nationalité mise en cause ; jaloux de leurs frères les Chafâa, pour lesquels des indemnités assez considérables avaient été stipulées dans les conférences avec Moulai Ahmed, ils affirmèrent hautement, en se basant sur les précédents, leurs

[1] El Hadj El Airedj ould El Hadj Abdelouahab, frère du caïd des R'iatra oulad Messaoud. Il fut arrêté ainsi que son compagnon de voyage originaire de la même tribu, et incarcéré par l'ordre de l'amel, comme sujet marocain dissident. Tous deux parvinrent à s'échapper quelques jours après. Mais leurs armes, leurs chevaux, leurs effets qui avaient été confisqués, ne leur furent rendus, malgré les vives instances du Gouvernement français, qu'environ une année après cet incident.

droits d'être algériens et d'être soutenus par notre Gouvernement. « Ne demandez pas, disaient-ils à » cette époque, de nouvelles sommes comme indem- » nité au Maroc, mais divisez entre tous les Hamian » ce que vous avez obtenu pour les Chafâa. Dussions- » nous ne toucher que 0 fr. 50 pour 50 chameaux, » nous serons contents [1]. »

La politique suivie à cette époque à l'égard des Djemba émanait d'ordres précis du Gouvernement général et du Ministère des Affaires Etrangères [2].

[1] Lettre de la subdivision de Tlemcen du 4 juillet 1880.

[2] Par lettre du 9 mars 1880, M. Albert Grévy, Gouverneur général, renouvelant les instructions antérieures, avait invité le Général commandant la Division d'Oran à donner, une fois pour toutes, les ordres les plus précis pour que l'on se conformât en tout et partout à la lettre du traité de 1845 et que l'on éliminât soigneusement de nos revendications, tout ce qui concernait les Hamian Djemba, dans les affaires desquels nous n'avons à intervenir d'aucune façon.

Ces ordres impératifs avaient été motivés par les observations suivantes qu'avait cru devoir émettre le Général Cérez (lettre de la Division d'Oran du 5 mars 1880).

« Je me suis conformé strictement à vos instructions. Ceux des » Djemba qui ont voulu s'en aller au Maroc et se soustraire à notre » domination, l'ont fait en toute liberté ; nul ne les a recherchés ou » inquiétés à ce sujet. Quant à ceux qui veulent rester chez nous, » sur notre territoire (car enfin, il n'est pas admissible que nous » n'ayons pas un pays à nous au Sud de notre Tell, au sud de la » latitude de Teniet el Sassi), quant à ceux, dis-je, qui se sont » rangés sous notre autorité, dans un pays à nous, nous leur devons, » en stricte légalité, protection au même titre que nous l'accordons » à un belge, par exemple, qui fixe son domicile dans le département » du Nord.

» Si ce point n'est pas admis, si nous n'avons pas à exercer la

Lorsqu'il s'agit de passer à la pratique, l'autorité locale à Sebdou, dont dépendaient alors les Hamian R'araba, fit tout ce qu'elle put pour cacher aux Djemba la ligne de conduite adoptée à leur égard et, par ses hésitations à communiquer nettement aux intéressés les ordres de l'autorité supérieure, elle amena cette fraction à exagérer la situation et à lui laisser supposer qu'on voulait la livrer de force au Gouvernement marocain.

Au moment où l'agitation était la plus vive chez les Djemba, le Général commandant la Division d'Oran prescrivit d'arrêter les caïds El Hadj Lazereg ould Othman et El Badaoui ould M'hammed bel Aïredj, des Sendan et des Mer'aoulia, qui avaient tenu des propos hostiles à notre domination dans le Cercle de Saïda. Cet ordre fut mal exécuté à Sebdou, El Badaoui prit la

» police chez les fractions des Djemba, *toujours* campées, veuillez le » remarquer, à l'Est des Chafâa, je me demande de quel droit nous » acceptons alors l'impôt qu'ils nous versent depuis que notre action » s'est affirmée dans le Sud, c'est-à-dire depuis 1847.

» Si vous décidez que nous ne recouvrerons plus d'impôt sur les » Djemba qui consentent à nous le payer, qui sont campés entre nos » Trafi et nos Chafâa, sous le méridien de Daya et de Ras El Ma, » je suis prêt à exécuter cet ordre dans le sens que vous voudrez » bien m'indiquer. Mais je ne dois pas vous laisser ignorer les » conséquences désastreuses de cette mesure : les Trafi, Chafâa et » autres nomades tenteront de se soustraire également au versement » de l'impôt. Une partie des Chafâa l'a déjà fait.

» Ce sera à courte échéance, la désorganisation de tout le Sud, la » dislocation de toute une situation péniblement acquise après plus » de vingt ans de luttes, d'expéditions et de combats. C'est à ce » résultat que nous marchons depuis quelques années. »

fuite et seul, El Hadj Lazereg, fut arrêté et dirigé sur Oran où il resta consigné pendant un mois.

A ce moment, les Djemba envoyèrent des députations à l'amel d'Oudjda et au Sultan pour se réclamer de la qualité de sujets marocains. Déjà ils refusaient d'obéir aux ordres de l'autorité locale. On leur signifia à différentes reprises, qu'ils étaient libres de rester chez nous ou d'aller au Maroc, que tous ceux qui resteraient sur le territoire que nous considérons comme le nôtre, à l'Est d'une ligne hypothétique allant du Teniet es Sassi à mi-chemin entre Ich et Sfissifa [1], seraient considérés comme sujets algériens et traités comme tel, et que ceux qui dépasseraient cette ligne à l'Ouest seraient marocains ; mais la frontière franchie, ils ne reviendraient jamais plus chez nous.

El Hadj Lazereg, en quittant Oran, fut chargé spécialement de leur porter cette communication et un délai fut spécifié pour l'exécution de cette mesure.

Quelques jours après, le Général commandant la Division d'Oran, décida (février 1881) qu'un officier du

[1] Le Gouverneur général avait en effet reconnu alors le besoin absolu d'avoir dans le Sahara comme dans le Tell un territoire nettement défini, afin de bien établir les responsabilités dans tous les incidents qui pourraient se produire par la suite.

Pour atteindre ce résultat, il décida, après avoir pris l'avis du Ministre des Affaires Etrangères, que nous considérerions désormais comme limite entre les deux Etats, la ligne qui partant du Teniet es Sassi, vient aboutir à égale distance entre Ich et Aïn Sfissifa. « Le but » est de nous garder, en prenant pour fermer notre territoire, la ligne » hypothétique indiquée plus haut et que l'on pourrait consacrer ulté» rieurement par un acte diplomatique ».

bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Banières, se rendrait au milieu des Djemba comme il avait été fait l'année précédente par le lieutenant de Castries, pour leur porter les nouvelles instructions que l'on venait d'adopter à leur égard.

Elles étaient semblables [1] aux précédentes en ce qui concernait la manière dont nous considérerions les tentes de cette fraction qui auraient dépassé la frontière pour se rendre au Maroc ou qui resteraient sur notre territoire, mais elles stipulaient formellement en plus que, pour ces dernières, nous prendrions dorénavant leur cause en main s'ils avaient des revendications à présenter, comme nous avions fait auparavant pour les Chafâa.

Le lieutenant de Banières arriva trop tard pour faire revenir les Djemba sur leur détermination. Poussés par leur désir d'indépendance et surtout par Bou Amama qui à Moghrar appelait à lui tous les mécontents et avait une grande influence sur eux, ils se déclarèrent tous marocains, moins 150 tentes environ, mais en ajoutant qu'ils entendaient rester sur notre territoire.

Malgré cette déclaration, puisqu'ils restaient à l'Est de la frontière hypothétique, le lieutenant de Banières devait les considérer comme sujets algériens et les traiter comme tels, s'ils lui refusaient obéissance. Or, cet officier avait trop peu de monde avec lui pour

[1] Cet officier devait aussi chercher à raffermir dans la région des Ksour notre autorité qui était de plus en plus méconnue depuis que nous avions renoncé à y montrer chaque année nos troupes.

agir de force avec les Djemba. Il parvint seulement, toutes les fois qu'il s'approchait d'eux avec un goum nombreux, à leur faire passer la frontière; mais dès qu'il appuyait à l'Est, les Djemba s'empressaient de revenir avec leurs troupeaux sur notre territoire. Cette situation dura jusqu'au moment de l'insurrection.

Les Djemba furent des premiers à se ranger sous les ordres de Bou Amama. Ils assistèrent en grand nombre au combat de Tazina (19 mai 1881) où un de leurs caïds, El Hadj Lazereg, des Sendan, dont il a été question plus haut, fut tué. Ils prirent part ensuite à toutes les incursions de Bou Amama et de Si Sliman sur notre territoire et aux combats que ces marabouts ont livrés à nos troupes ou à nos goums.

En mai 1882, la ligne de conduite à suivre avec les Djemba fut définitivement réglée. Elle assura aux indigènes de cette fraction, qui viendraient se placer sous notre autorité, les mêmes avantages que ceux attribués à nos sujets algériens. D'autre part, elle enleva au Gouvernement marocain tout droit à protester par ce fait que nous administrons une tribu marocaine.

L'article 7 du traité de 1845 dispose en effet que chaque Etat a le droit d'accueillir les individualités de l'Etat voisin qui viendraient à se réfugier sur son territoire, mais que cette mesure ne s'applique pas aux tribus. Dès lors la dénomination des Djemba n'est plus employée. Nous recevons les individualités de cette fraction qui se présentent et nous les classons pour les

besoins du service en groupes auxquels nous donnons certains noms de famille ou autres, mais ne figurant pas au traité de 1845, tels sont les noms de Mer'aoulia, Sendan, etc [1].

Dans le courant de 1882, surtout dans les derniers mois de l'année, un grand nombre de tentes des Hamian Djemba (environ 650) [2] se replacèrent sous notre autorité. Il ne restait plus au Maroc à la fin de 1882, qu'environ 200 tentes de ces nomades [3]. Nous nous empressâmes de réorganiser ces groupes de populations suivant les dispositions indiquées plus haut.

L'occupation de ces postes du Sud à la suite de l'insurrection, et principalement de Méchéria et d'Aïn

[1] Depuis cette époque, le Gouvernement marocain n'a plus soulevé la question de nationalité des Djemba.

[2] Avant de revenir à nous, ces Hamian s'étaient aliénés à peu près toutes les tribus marocaines du Sahara, limitrophes de l'Algérie, par leurs rapines et leurs déprédations de tout genre. Nous n'avions pas à nous préoccuper de ces coups de main dont les victimes étaient les tribus qui accueillaient nos sujets algériens rebelles et les assistaient dans leur résistance comme dans leurs agressions contre notre territoire.

[3] Depuis cette époque un certain nombre de ces tentes sont revenues se placer sous notre domination. En 1888, il ne restait plus que 76 tentes des Hamian au Maroc. Depuis, ce nombre a quelque peu augmenté par suite de fuites clandestines. Il était de 74 en 1891 et de 93 en 1894.

La plupart de ces tentes appartiennent à des indigènes qui se trouvent sous le coup de poursuites judiciaires et ont par suite tout intérêt à se tenir aussi loin que possible de notre action.

ben Khelil [1], au centre du pays des Hamian, allait dorénavant nous aider à maintenir plus facilement

[1] Préoccupé des difficultés incessantes que nous rencontrions au sud du Teniet es Sassi, le Gouverneur général, M. A. Grévy, avait demandé dans les derniers mois de 1880 au Général Cérez, commandant la division d'Oran, des propositions en vue du maintien de la sécurité et de l'administration du pays hors Tell.

Il avait signalé expressément à son attention, la nécessité d'avoir, sinon à Aïn ben Khelil même, du moins dans cette région, des installations reliant la lisière du Tell avec l'annexe à créer dans le Sud, installations dans lesquelles pourraient s'abriter des officiers détachés temporairement avec du makhzen au milieu des Hamian, lorsque ces derniers remontent vers les Chotts (*).

Au moment où éclata l'insurrection de 1881, aucune résolution n'avait été encore prise. Les nécessités de la répression de la révolte allait bientôt nous contraindre de hâter la solution de la question.

Le Ministre de la guerre, Général Farre, à qui avait été soumis par le Gouverneur général le projet de réorganisation du Sud de l'Algérie où se trouvait prévue la création d'un poste dans la région des Ksour, vers Tiout, rejeta d'abord cette proposition parce que la localité choisie lui parut trop éloignée et d'un ravitaillement difficile ; mais les évènements lui ayant bientôt démontré l'utilité d'une telle création dans le Sud-Ouest, le Ministre songea à réoccuper Aïn ben Khelil. Puis, sur la recommandation du général Colonieu qui estimait qu'au lieu de nous jeter d'un bond aussi loin dans le Sud, il était bien préférable de choisir un point central facile à relier avec El Aricha, Daya, El Kheider, Aïn Sfissifa et Géryville et qui préconisait l'occupation de Méchéria (**) « Ksar ruiné où il y a une belle source donnant au minimum 30 litres « à la minute », il se rallia à ce dernier projet.

C'est ainsi que fut décidée la création d'un poste à Méchéria, c'est-

(*) Notre ligne de défense dans le Sud était évidemment trop faible. Elle ne s'appuyait que sur Géryville, c'est-à-dire sur un poste situé à 200 kilomètres de la frontière marocaine, ne commandant qu'une partie des cours d'eau qui font communiquer les hauts plateaux avec l'extrême Sud et n'ayant aucune action sur Figuig et les tribus marocaines avoisinantes, refuge habituel de nos dissidents.

(**) En même temps et pour des motifs identiques on décidait l'occupation de Négrine sur la frontière tunisienne.

dans le devoir ces nomades à l'esprit indépendant. Dans le même but il fut décidé qu'un des officiers du bureau arabe de Sebdou serait désormais détaché à Méchéria et chargé spécialement de l'administration des Hamian.

Enfin le 1er septembre 1885, la suppression du cercle de Sebdou amena la création de l'annexe de Méchéria, comprenant tous les Hamian, annexe qui fut rattachée au cercle d'Aïn Sefra et à la subdivision de Mascara.

Depuis lors, la préoccupation de renforcer notre

à-dire d'un centre de ravitaillement où nos colonnes tout en gardant le Chott au Sud, allaient pouvoir trouver une excellente base d'opérations (*) et d'où la surveillance politique s'exercerait aisément sur toute la plaine au nord des Ksour, permettant ainsi de tenir les Hamian qui depuis la conquête étaient restés réfractaires à toute action administrative exercée par des chefs indigènes quelle qu'ait été leur valeur.

En même temps les communications en arrière de Méchéria étaient assurées par le poste du Kheider que l'on relevait et le prolongement de la voie ferrée de Saïda-Modzbah sur le Kheider et Méchéria (**).

Puis la redoute d'Aïn ben Khelil, au débouché de deux cols et qui avait dû être abandonnée en 1857 à cause de son isolement, était réoccupée et restaurée (décembre 1881).

(*) On ne devait pas tarder cependant à reconnaître que Méchéria n'offrait pas toutes les facilités désirables pour passer rapidement à l'offensive, si des rassemblements menaçants pour la sécurité du pays se formaient près de la frontière. Ce fut là une des causes qui amenèrent le Ministre de la guerre à accepter la création d'un poste dans les Ksour qu'il avait d'abord rejeté comme trop éloignés.

(**) On avait hésité sur la direction de la voie ferrée à partir du Kheider; deux projets avaient été mis en avant: atteindre Méchéria par Fékarine ou gagner Géryville par Tismouline. C'est le premier tracé qui fut adopté comme répondant tout à fait aux besoins du moment et parce que rien n'empêchait de faire plus tard, si on la jugeait nécessaire, l'autre embranchement.

situation dans le Sud, à proximité des territoires marocains, a amené la création d'une subdivision à Aïn Sefra bientôt suivie de l'érection en cercle de l'annexe de Méchéria. Cette double décision ne peut que fortifier encore l'action du commandement qui depuis 1881, c'est-à-dire depuis que nous administrons de près les Hamian, n'a plus rencontré chez ces nomades les difficultés d'autrefois. C'est que le Hamian diffère totalement comme caractère de la masse des indigènes du territoire algérien. C'est une personnalité qui plaît par certains côtés et qui a su s'attirer les sympathies des chefs qui l'ont approchée; c'est le meilleur éloge qu'on puisse en faire.

Le général Chanzy nous en a laissé le portrait suivant :

« Le Hamian est le type du Saharien, excellent » cavalier, infatigable, aventureux, pillard, d'une » religion facile qui ne va jamais jusqu'au fanatisme, » essentiellement insubordonné, supportant difficile- » ment toute action étrangère et n'admettant comme » chefs que ceux des siens qui se sont fait une répu- » tation de bravoure et d'audace, qui lui inspirent de » la confiance et qui partagent sa vie, ses aventures » et ses dangers.

» L'esprit de la tribu n'est pas mauvais en ce que

[1] Les appréciations que nous donnons ici ainsi que la plupart des renseignements que nous allons reproduire en finissant cette étude des Hamian nous ont été obligeamment adressés par M. le Capitaine Fariau, Chef de l'Annexe de Méchéria.

» notre domination y est facilement acceptée et même
» préférée à toute autre, mais il est difficile parce que
» l'obéissance et la règle y sont choses complètement
» inconnues.

» C'est une population qu'il faut comprendre pour
» n'exiger d'elle que ce qui est nécessaire ; qu'il faut
» contrarier le moins possible dans ses instincts et
» dans ses habitudes, qu'on ne peut grouper qu'en
» l'amenant à connaître que c'est dans l'intérêt de sa
» force et de sa sécurité ; et qu'on doit maintenir en
» la commandant avec vigueur beaucoup plus qu'en
» l'administrant avec détail. »

Il y a peu de chose à changer aujourd'hui à ce portrait.

On peut dire cependant qu'à condition, comme l'a si bien indiqué le Général Chanzy, de ne pas contrarier par des détails et de ne pas heurter mal à propos les habitudes de sa confédération, on est étonné de la ponctualité avec laquelle les ordres sont exécutés.

Le Hamian ignore la réclamation pour des questions futiles. Il n'aime pas, comme la plupart des indigènes algériens, fatiguer ses chefs par ses querelles de ménage ou les coups de poing échangés aux abords d'un puits par deux jeunes bergers. Si au contraire on s'adresse à ces nomades pour des questions touchant leur amour-propre, ils en deviennent reconnaissants et offrent un concours empressé.

C'est grâce à cette particularité de leur caractère que l'on a pu organiser à Méchéria des fêtes hippiques sur

le pied des courses en France dont tous les Hamian sont fiers. Les prix distribués qui, en 1894, se sont élevés à 6.750 fr. ont tous été donnés par la confédération qui supporte en outre tous les faux frais d'une semblable réunion. Et c'est avec empressement que tous donnent leur obole pour cette fête, qu'ils s'y rendent en masse, observant avec docilité toutes les mesures d'ordre qu'on leur impose en pareille circonstance. N'est-ce pas là, en résumé, une preuve de bon esprit.

Ajoutez à cela que la convocation d'un goum, l'envoi de cavaliers sur la frontière ou dans le Sud, à la rencontre de la caravane, par exemple aux confins des Areg, est chose aussi facile et aussi ponctuellement excutée qu'ailleurs la convocation d'un témoin.

Si les Hamian ont des qualités guerrières et d'amour-propre, le voisinage de la frontière nous fait un devoir d'entretenir ces qualités.

En effet, si nous passons en revue les tribus marocaines avec lesquelles ils sont immédiatement en contact, Mehaïa, Beni Mathar, Beni Guil (y compris les Oulad Sidi Ali bou Chenafa), Oulad Sidi Cheikh R'araba, et accidentellement au Sud les Oulad Djerir, nous constatons, d'après les plus récentes statistiques, que l'ensemble de ces sujets du Sultan peut mettre en ligne une masse de 7.000 fantassins et de près de 4.000 cavaliers [1].

[1] Exactement d'après les données que nous avons recueillies :
6.753 fantassins armés.
3.928 cavaliers armés.

Ce sont là des adversaires redoutables non seulement par leur nombre mais encore par leur armement et la qualité de leur cavalerie.

Quelques-uns possèdent des fusils à répétition, la plus grande partie est armée de remington.

Leurs chevaux, dont les Hamian possèdent quelques types enlevés dans les razzias, sont plus forts et plus suivis dans leurs lignes que ceux des Hamian. Ils en font grand cas et ne veulent s'en défaire à aucun prix.

De tout temps, Hamian et Beni Guil, ont été plus ou moins en lutte. Actuellement, les deux confédérations, sans vivre en hostilité ouverte, sympathisent peu. C'est en grande partie la conséquence des nombreux vols que les Beni Guil commettent sur notre territoire, assurés qu'ils sont de l'impunité dès qu'ils rentrent sur le territoire marocain.

Les Hamian n'aiment peut-être pas beaucoup les Oulad Sidi Cheikh R'araba, mais à cause du caractère maraboutique dont sont revêtus ces derniers, ils craindraient de leur nuire et ils vivent au moins extérieurement en bonne intelligence.

Les Oulad Sidi Cheikh R'araba et les Beni Guil servent de refuge à tous les indigènes des Hamian qui ont cessé de bien faire : dissidents, évadés de Cayenne, contumaces, trouvent chez nos voisins un asile assuré. Il y a là un gros danger.

Ces gens qui ont forcément conservé des attaches dans leurs tribus d'origine, cherchent à attirer vers eux leurs parents en faisant miroiter à leurs yeux des

avantages qui, il faut l'avouer, ne sont pas toujours aussi trompeurs qu'on pourrait le croire : indépendance, absence d'impôts, sécurité relative, grâce à notre voisinage.

Pour les vols, ils sont affiliés à des voleurs de profession résidant dans nos tribus. Leur connaissance des hommes et du pays fait d'eux de précieux indicateurs.

Se débarrasser d'eux est chose délicate, car ils ont soin de ne jamais camper isolément entre eux.

Si même des fractions marocaines, auxquelles ils sont accolés, pénètrent sur notre territoire, les Hamian de cette catégorie pousseront l'arrogance jusqu'à les suivre, forts de leur protection.

En effet toute action vigoureuse devient impossible sous peine de prendre les allures d'une agression contre les sujets de l'empire voisin.

On ne trouve chez les Hamian aucune influence religieuse locale. On ne rencontre du reste sur toute l'étendue de leur territoire que deux Koubbas, l'une dite Koubba de Sidi Mohammed ben M'hammed près de Fekarine, l'autre Koubba de Sidi Ahmed ben Miloud à l'extrémité est du Chott R'arbi.

La première rappelle la mort, il y a environ 70 ans, d'un marabout de Kerzaz qui fut d'abord enterré à Aïn Sfissifa, où une Koubba lui a été élevée, puis transporté à Kerzaz.

L'autre sert de tombeau à Sidi Ahmed ben Miloud, marabout originaire de Kerzaz dont les descendants habitent les environs d'Oudjda.

Diverses confréries comptent de nombreux serviteurs parmi les Hamian. Ceux-ci, quoique peu religieux par nature, remettent volontiers leur offrande aux représentants de ces divers ordres qui ne paraissent pas chercher à faire auprès d'eux de propagande hostile à nos intérêts.

Nous résumerons dans le tableau suivant l'ensemble des renseignements que nous possédons sur la répartition des influences religieuses chez les Hamian.

DÉSIGNATION des ORDRES	NOMBRE DE		
	Mokaddems	Khouans	Affiliés
Derkaoua (1)	3	67	1.035
Ioussefia	3	300	140
Kerzazia	10	180	189
Taïbia	8	196	208
Ziania	6	105	104
Kadria	4	69	73
Cheikhia	10	264	274
Totaux	54	1.181	2.023

[1] Cet ordre continue à faire beaucoup de progrès, notamment chez les Hamian Chafâa.

Amour[1].

Le pays parcouru par les Amour (les Eumour Sahra du traité de 1845) avant l'occupation d'Aïn Sefra en 1881, s'étendait depuis les environs d'Asla jusqu'à l'ouest de Figuig et, au sud de cette oasis, jusqu'à Fendi, sur la rive droite de l'oued Zousfana, où ils possèdent des palmiers[2]. La plupart du temps ces nomades se tenaient au centre de cette région, dans la partie[3] qui avoisine nos Ksour de Tiout, d'Aïn Sefra et d'Aïn Sfissifa ainsi que le ksar marocain d'Ich et les deux Moghrar qui, par un oubli sans doute involontaire mais en tout cas regrettable, n'ont pas été mentionnés dans le traité de 1845.

Bien que l'article 4 de cette convention reconnaisse

[1] Les Amour se divisent en trois fractions qui se partagent elles-mêmes en trois sous-fractions. Ce sont les :

Oulad bou Bekeur...	Oulad Abdallah Oulad Gottib Médabiah	appelés quelquefois Amour R'araba
Oulad Selim.........	Merinat Oulad bou Chareb Oulad Chahmi	
Souala...............	Oulad Ameur Oulad Sliman Oulad Aliat	appelés quelquefois Amour Cheraga

[2] Depuis notre occupation d'Aïn Sefra nous avons rarement autorisé les Amour qui nous étaient soumis à dépasser la ligne Ich-Djenien bou Resk.

[3] Pour bien fixer les idées sur l'étendue du pays parcouru par les

aux deux gouvernements la liberté d'exercer « de la » manière qu'ils l'entendront, la plénitude de leurs

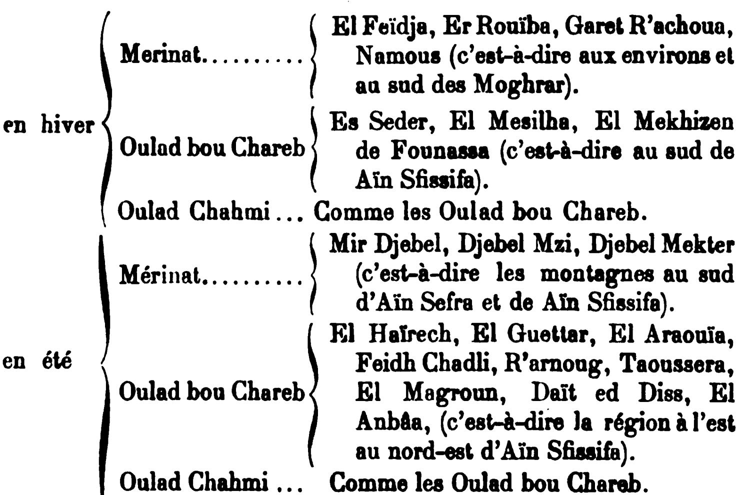
Amour, nous indiquerons ici leurs campements habituels avant la création d'Aïn Sefra.

1° Les Oulad bou Bekeur avaient leurs campements aux endroits désignés ci-après :

en hiver	Oulad Abdallah ..	Er Rekani, Dermel, Madher El Ahmar.
	Medabiah	Djahf, Roumadia, Gaadi (Madher El Ahmar).
	Oulad Gottib.....	Chebka Tamednaïa, El Aouedj, Oued Namous, El Feïdja, Moghrar.
en été	Oulad Abdallah ..	Entre Ich et Aïn Sfissifa, El Anbâa, Galoul, Taoussera, El Magroun.
	Medabiah	Oulakak, El Ferathis, Ouzert (près de Doug).
	Oulad Gottib.....	Mekalis, Asla, Somm.

En résumé, les Oulad bou Bekeur campaient en hiver à l'ouest et au sud-ouest de la ligne Moghrar-Ich et en été à l'est et au nord-est de la même ligne.

2° Les Oulad Selim installaient leurs tentes de la manière suivante :



en hiver	Merinat..........	El Feïdja, Er Rouïba, Garet R'achoua, Namous (c'est-à-dire aux environs et au sud des Moghrar).
	Oulad bou Chareb	Es Seder, El Mesilha, El Mekhizen de Founassa (c'est-à-dire au sud de Aïn Sfissifa).
	Oulad Chahmi ...	Comme les Oulad bou Chareb.
en été	Mérinat..........	Mir Djebel, Djebel Mzi, Djebel Mekter (c'est-à-dire les montagnes au sud d'Aïn Sefra et de Aïn Sfissifa).
	Oulad bou Chareb	El Haïrech, El Guettar, El Araouïa, Feidh Chadli, R'arnoug, Taoussera, El Magroun, Daït ed Diss, El Anbâa, (c'est-à-dire la région à l'est au nord-est d'Aïn Sfissifa).
	Oulad Chahmi ...	Comme les Oulad bou Chareb.

Les Oulad Selim faisaient boire leurs troupeaux à El Bridj (14 kilom.

» droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara », il semble au moins étrange que maître de la plupart

d'Aïn Sefra) et les menaient paître jusqu'à Madher El Ahmar et Galoul, mais ils ne restaient pas dans ces régions.

3° Les Souala campaient d'habitude sur les points suivants :

en hiver { Bou Ler'fad, El Melaha, Kheneg Namous, Teniet Zeboudj, El Ouziden, El Mezimerat.

en été { de R'oundjaïa à Messif, Biin Et Thouaref, Megueta Deli.

Par suite, les Saoula parcouraient la région à peu près délimitée par les méridiens d'Aïn Sefra et d'Asla. En réalité, ils allaient rarement plus à l'ouest que les Moghrar, Founassa et Sfissifa. En été, lorsqu'ils remontaient vers le Nord, ils faisaient boire leurs troupeaux à Messif, Megueta Deli et jusqu'à Naama.

Les indications données ici ne peuvent avoir rien d'absolu ; elles indiquent seulement la région dans laquelle se mouvait chaque tribu des Amour. Mais il leur arrivait souvent, d'en dépasser les limites (*). Aussi peut-on dire qu'en thèse générale, avant notre installation à Aïn Sefra, les Amour s'étendaient jusqu'à Oglat Abdeldjebbar et le Chott Tigri, quand ils étaient en paix avec les Beni Guil, jusqu'à El Magroun et même Naama, quand ils étaient en paix avec les Hamian.

Ils ne passaient l'été dans la montagne que quand ils redoutaient des coups de main de la part de leurs voisins. Il n'y a qu'une fraction des Oulad Adballah, les Oulad El Aouer, qui restait presque constamment dans le Djebel Beni Smir parce qu'elle y faisait du jardinage et se livrait à la fabrication du goudron. Du reste il n'y a que ce Djebel qui ait de l'eau en abondance pendant toute l'année ; les autres montagnes manquent d'eau.

Les terrains incontestés des Amour ne s'étendent pas au delà de Fendi, de l'oued El Hallouf, de Madher El Ahmar et de Galoul. Mais les Beni Guil venaient en deçà de cette ligne et les Amour la dépassaient parfois vers l'Ouest.

En résumé les terrains traditionnels de parcours de la confédération

(*) Sauf cependant pour les Souala qui sortaient bien rarement des limites que nous avons indiquées.

des Ksour précités, nous ne le soyons pas des populations nomades qui en habitent les environs, qui y ont

des Amour s'étendent d'Asla à l'Est jusqu'à Figuig à l'Ouest. En les confinant dans le cercle d'Aïn Sefra en 1882, nous les avons resserrés dans la portion est de leur pays.

Nous compléterons ces renseignements en indiquant quelles étaient les propriétés des Amour et leurs lieux d'emmagasinage avant notre installation définitive à Aïn Sefra.

Propriétés. — Les Oulad Abdallah, et principalement les Oulad El Aouer ainsi que la famille du caïd de la tribu, ont des palmiers à Figuig ou dans les environs (El Hammam tahtani et foukani, Oulad Sliman, El Ardja, Bel Habbezat, Beni Ounif) et plus au sud à Fendi. Les palmiers de Ruknet, au nord de Figuig, appartiennent aux mêmes Oulad El Aouer et aux Oulad Saad, autre fraction des Oulad Addallah. Enfin cette tribu était jadis propriétaire de Djenien bou Resk; elle a en outre, des droits incontestables, sur les terrains d'Hadjerat M'guil. Les Oulad El Aouer cultivent depuis longues années dans le Djebel Beni Smir.

Les Oulad Gottib ont des palmiers à Moghrar tahtani, à Figuig (Djeninat et Hameslou) et à Fendi, localité située au sud de Figuig, sur la rive droite et à quelques kilomètres de l'oued Zousfana.

Les Merinat ont des propriétés et des palmiers aux deux Moghrar, à Ich et à Founassa.

Les Oulad Chahmi ont des palmiers à El Hammam tahtani (Figuig).

Les Oulad Amour et les Oulad Sliman en possèdent également à Tiout et à Moghrar tahtani.

Les Amour labouraient aussi quelquefois. Ainsi en 1879-80, ils ont cultivé à Oulakak, à Aïn Raho, à Aïn Madher El Ahmar, sur l'oued El Hallouf, à Fendi, à El Aouedj tahtani et à Dermel. Ils y avaient semé de l'orge, du maïs et des légumes. Il est probable que si on les avait laissé libres, depuis notre occupation, de cultiver sur ces points situés en dehors de notre action, ils auraient continué à y ensemencer.

Lieux d'emmagasinage. — Les Amour avaient l'habitude avant notre arrivée à Aïn Sefra, d'emmagasiner leurs approvisionnements ainsi qu'il suit :

Les Oulad Abdallah emmagasinaient à Ich et à Figuig (El Oudar'ir);

des propriétés et qui y déposent leurs approvisionnements.

C'est cette constatation qui avait amené en mai 1885, M. Rinn, conseiller du Gouvernement [1] à développer cette théorie que les Amour du sud-ouest se partageaient en deux groupes : le premier composé d'Amour Ksouriens ou montagnards, habitant les Ksour et les montagnes d'Aïn Sefra, le second formé d'Amour Sahariens, qui aurait été le seul désigné dans le traité de 1845, comme appartenant au Maroc attendu que ce traité ne parle que des Amours « Sahra » ou Sahariens [2] ».

A l'appui de sa théorie divisant en deux parties les Amour du sud-ouest, M. le conseiller Rinn affirmait

les Oulad Gottib, à Moghrar tahtani et à Figuig (Zenaga et El Oudar'ir) ; et les Medabiah, à Aïn Sfissifa et Figuig (El Oudar'ir).

Les Merinat avaient leurs dépôts à Moghrar foukani ; les Oulad bou Chareb, à Aïn Sfissifa et Ich ; et les Oulad Chahmi aux deux Moghrar. Mais une fraction de ces derniers, les Oulad Ahmed emmagasinaient isolément à Aïn Sfissifa.

Quant aux Souala, ils emmagasinaient tous à Moghrar tahtani et à Tiout ; cependant une de leurs fractions, les Oulad Aliat, avait encore des dépôts à Aïn Sefra et un autre à Zenaga.

Actuellement toutes les fractions des Amour qui se sont soustraites à notre autorité ont repris leurs anciens lieux d'emmagasinage, dans l'ouest ; cependant la plupart déposent leurs approvisionnements à El Maïz et El Oudar'ir (Figuig).

[1] Rapport présenté au Conseil supérieur (séance du 8 mai 1885) au sujet des droits d'occupation de Djenien bou Resk.

[2] Cette théorie fut reprise en février 1888 par les autorités d'Aïn Sefra qui essayèrent de prouver que les Eumour Sahra du traité étaient uniquement les Medabiah qui après s'être soumis à notre

que, d'ailleurs, les Amour « ne constituaient pas une » tribu, qu'ils n'étaient pas un ethnique, qu'ils étaient » formés d'éléments disparates (arabes ou berbères) » forcés de fuir la plaine et de se réfugier dans des » massifs montagneux, ce qui leur aurait valu le nom » d'Amour (en berbère : Iamouren, les montagnards, » Mauri des Latins) ».

Ces affirmations et cette étymologie séduisantes au premier abord sont malheureusement erronées : si l'on consulte Ibn Khaldoun (tome 1, page 57), on voit, en effet, que Amour ou plutôt Omour, est le pluriel du nom propre Amr (Omr) et que Amour est le nom d'une des tribus de l'invasion hilalienne, tribu qui a dispersé ses fractions dans le Zab de Constantine, dans le pâté montagneux de l'annexe d'Aflou, auquel elle a donné son nom (Djebel Amour) et qui, à l'époque, où Ibn

autorité en 1882, s'en étaient affranchis en 1884 en s'enfuyant chez les Beni Guil.

Appréciant cette théorie, en novembre 1888, le général Détrie commandant la division d'Oran, écrivait :

« Personnellement j'ai toujours été d'avis que contrairement aux » considérations développées dans le rapport de M. le conseiller Rinn » (1885) et contrairement aux conclusions de la note historique » établie par M. le Commandant supérieur d'Aïn Sefra (1888), nous ne » saurions, sans aller à l'encontre du traité de 1845, prétendre que » les Amour englobés dans le cercle d'Aïn Sefra, lors de sa formation, » sont *sujets algériens*.

» Selon moi, nous ne pouvons considérer et traiter les indi- » gènes de cette confédération que comme des *sujets marocains*, » volontairement placés sous notre autorité.

» Ils sont en un mot dans une situation analogue à celle des » Hamian Djemba de l'annexe de Méchéria. »

Khaldoun terminait ses chroniques, c'est-à-dire vers 1394, avait, dépassant le Djebel Amour, poussé déjà une partie des siens vers l'ouest.

Si l'on consulte ensuite l'ouvrage du général de Colomb, intitulé: « Notice sur les oasis du Sahara » on y lit que « les Amour de l'ouest, Oulad bou Bekeur » (c'est le nom qu'il leur donne) sont sortis de la » montagne qui s'élève entre Tiaret et Laghouat[1]. » Ils en furent chassés à la suite des guerres » intestines, par les fractions qui y vivent encore » aujourd'hui ».

Si l'on s'adresse enfin, aux taleb du Djebel Amour, on apprend que, d'après eux, les Amour de l'ouest sont issus de fractions que l'on rencontre encore aujourd'hui dans la tribu des Oulad Mimoun, qui habite cette montagne.

Ainsi, par exemple, les Oulad Abdallah descendraient des Oulad Adda (fraction des Oulad Mimoun).

Les Merinat descendraient des Zerakta (fraction des Oulad Mimoun).

Les Oulad Chahmi et les Oulad Gottib descendraient des Oulad Riab (fraction des Oulad Mimoum).

Les Souala descendraient des Oulad En Nadhri (fraction des Oulad Mimoun).

Seuls les Medabiah, ne seraient pas sortis de la

[1] C'est-à-dire du Djebel Amour.

tribu actuelle des Oulad Mimoum, mais d'un Ksar voisin du Djebel Amour, celui de El Maïa [1].

Les Amour de l'ouest forment donc, cela est incontestable, un tout aussi homogène que celui de la plupart des tribus ayant une origine connue [2]; ils constituent un ethnique qu'il n'y a pas de raisons pour partager en sahariens et en montagnards.

Si les rédacteurs du traité de 1845 ne mentionnèrent qu'un groupe d'Amour dans le Sud-Ouest, c'est qu'en réalité il n'en existe qu'un et s'ils qualifièrent de « Sahra » ou de Sahariens, ces Amour du Sud-Ouest, ce fut, par opposition à l'épithète de « Djebaïlia » [3] qui

[1] Il y a, en effet, à El Maïa une fraction portant le nom de Medabiah. Une de leurs colonies se rencontre au Mzab et quelques familles de la même fraction sont également installées à Laghouat.

[2] Les Amour de l'ouest n'acceptent pas cette origine qui les rattacherait tous aux Amour d'Aflou. Ils agissent ainsi, par crainte évidemment, de nous voir tirer de cette extraction un argument pour les revendiquer comme algériens.

D'après eux, les Oulad Abdallah, seraient seuls originaires du Djebel Amour, ainsi qu'un petit groupe de tentes des Medabiah, les Oulad Hameïda.

Quant aux autres fractions voici les origines qu'elles se donnent :

Les Oulad Gottib prétendent venir des Beni Ounif (Figuig).

Les Medabiah se partagent en trois groupes : les Oulad Hameïda sus-mentionnés, les Oulad El Abid qui viendraient de Saguiet El Hamra et les Oulad bou Trâa qui croient venir des Beni Guil.

Les Oulad Selim se disent originaires de Zenaga (Figuig). Ils auraient contracté des alliances avec les Beni Mérin de Fez ; ce serait là l'origine de la fraction des Merinat.

Enfin, les Souala se donnent pour ancêtre un indigène du Touat, émigré à Figuig.

[3] Les montagnards.

appartenait à leurs congénères du Djebel Amour, lesquels venaient, depuis quelques mois à peine, de reconnaître la souveraineté de la France, lorsque l'on rédigea ce traité de 1845 [3].

[3] Avant l'occupation française, les faits historiques concernant les Amour nous sont presque totalement inconnus. Nous avons vu cependant, d'après l'auteur d'Et Tordjemane, que cette tribu fut une de celles qui prêtèrent leur aide à Moula Ismaël lors de son invasion dans le Sud algérien, en 1679.

Les traditions locales sont plus explicites : mais elles se rapportent à une période relativement récente. Elles prouveraient toutefois que les Amour ont accepté au moins momentanément la domination turque. Ces traditions que nous allons donner ici, ont été rapportées par le vieux caïd des Souala, Bou Zian Ben Heddi.

D'après lui, sous le gouvernement de Mohammed El Kebir, un des derniers beys d'Oran, les Amour pressés par le besoin et se trouvant dans l'impossibilité absolue de s'approvisionner au Maroc, infesté alors par les brigands, résolurent de s'ouvrir les marchés algériens, en faisant leur soumission aux Turcs. Jusqu'alors ils avaient conservé une autonomie absolue, se renfermant dans leurs montagnes ou descendant dans la plaine, suivant que l'état de paix ou de guerre avec leurs voisins le permettait.

Mettant leur projet à exécution, les Amour se mirent en route pour aller acheter des denrées chez les Beni Amer ; de là, ils se rendirent en députation à Oran auprès du bey. En tête de cette députation, où toutes les fractions des Amour étaient représentées, figuraient Ben Sliman ben Merin, des Mérinat, et El Miloud ould El Mazouz, des Oulad Gottib, tous deux principaux notables. Ces délégués présentèrent l'hommage de leur fidélité au bey Mohammed, lui offrirent de l'argent et payèrent en outre deux francs de taxe par chameau. Le bey accueillit bien la députation, il fit cadeau aux députés de vêtements de prix et remit à Ben Sliman un drapeau rouge.

Trois ou quatre ans avant cette soumission, une colonne turque, commandée par Cheikh ould el R'omari, des Angad, était venue faire une reconnaissance jusqu'à Chellalla et Bou Semr'oun.

Depuis cette époque jusqu'à l'avènement d'Abdelkader, les Amour

Quoi qu'il en soit, cette convention avait consacré un principe qui était véritablement la négative de l'autorité de la France sur les Ksour, comme sur la région qui les avoisine. Du reste, les Amour eux-mêmes semblèrent avoir compris dès le début qu'ils ne pouvaient échapper à notre autorité ; car, le jour où pour la première fois une colonne française alla, en 1847, sous la conduite du Général Cavaignac, prendre possession effective des Ksour déclarés français, ils ne cherchèrent pas à s'écarter et à se soustraire à notre autorité. Bien au contraire, ils vinrent à nous, sans que rien les y forçât, si ce n'est leurs intérêts dans les Ksour et le désir de rester dans leurs montagnes, et firent acte de soumission entre les mains du Général commandant la colonne. Ils furent alors organisés en quatre caïdats dont les titulaires furent nommés séance tenante.

vécurent tranquilles, conservant leur autonomie et leur indépendance primitive sous l'autorité purement nominale du gouvernement Turc.

Abdelkader après ses succès, voulut se rallier aussi la confédération des Amour, mais ne put y parvenir. Ceux-ci se trouvaient alors à Galoul, Fratis et El Arouïa, lorsqu'ils furent attaqués soudain par l'émir de concert avec les Hamian Chafâa et razziés de fond en comble. Les Amour pour se venger de cet échec et du coup de main de leurs ennemis héréditaires, les Hamian, attendirent le retour de leurs caravanes du Gourara. Ce retour s'effectua un mois après la razzia d'El Fratis; sans perdre de temps, les Amour vinrent tomber sur les Oulad Khelif (Chafâa) campés à Oglat et Tin, près d'Aïn ben Khelil et leur enlevèrent un butin considérable.

Un mois plus tard, ils attaquèrent à nouveau les Hamian campés à R'arnoug et se dédommagèrent amplement de ce que ceux-ci leur avaient enlevé de concert avec Abdelkader. La paix fut conclue à Figuig.

Alors la Cour chérifienne ne protesta ni ne s'émut, car pour elle les Amour, étant les serviteurs politiques ou religieux d'El Abid Sidi Cheikh et de la Zaouia de Tiout, devaient suivre le sort de leurs maîtres et seigneurs et être algériens.

Quand plus tard, en 1849, le chef de nos Oulad Sidi Cheikh de la branche cadette, Sidi Cheikh ben Taïeb, fit défection, les Amour suivirent sa fortune et finirent comme lui par se réclamer du Maroc [1].

Toutefois, comme ce sont des gens pauvres, et que leurs intérêts les rappellent dans nos Ksour, ils revinrent d'autant plus volontiers qu'ils savaient alors notre action plus nominale que réelle. Nous les revîmes donc à chaque colonne qui visita les Ksour, se représenter toujours volontairement et en nombre plus ou moins grand, payer des impôts et recevoir des caïds sans que la Cour chérifienne protestât jamais.

Ce ne fut cependant qu'en 1855 que nous pûmes leur donner véritablement une organisation régulière. Ils furent alors partagés en trois caïdats [2].

[1] Cependant en 1850 une députation des Amour se présente à Tlemcen. Elle vient « demander la cessation de ces hostilités qui de » temps immémorial ont fait de la partie du Sahara qu'ils occupent » l'arène où les populations de l'ouest disputent à celles de l'est, la » possession de toute la zone des Hauts Plateaux ».

[2] 1° Souala : caïd Bouzian ben Heddi (en fonctions jusqu'en 1889).

2° Oulad Selim : caïd Kaddour ould Hammou (aujourd'hui décédé).

3° Oulad bou Bekeur : caïd Ben Abdallah ould Laredj (décédé).

Quelque temps après on forma le caïdat des Merinat, mais cette

Mais, à cette époque, notre action, sur des populations aussi éloignées ne pouvait être suffisamment efficace. Elles ne tardèrent pas à s'affranchir de notre autorité et n'eurent pas de difficulté à reprendre leur indépendance.

Au commencement de 1857, ils firent une nouvelle soumission [1]. Elle ne dura guère, car dès le mois de Mai 1858, ils cessèrent de nouveau de reconnaître notre autorité. On put alors constater qu'ils ne se rapprochaient de nous que lorsqu'ils avaient besoin de notre appui.

Pendant les trois années qui suivirent on ne s'occupa plus d'eux. Le 22 février 1861, le commandant Dastugue, Commandant supérieur du cercle de Sebdou, à la suite d'une tournée qu'il venait de faire dans la région des Ksour, proposa une nouvelle organisation

mesure ne provint pas de ce que ce groupe fut détaché des Oulad Selim. Les Mérinat n'étaient pas venus à nous en même temps que le gros de la confédération et ce fut pour ne pas froisser la susceptibilité de leur chef, Aïssa ben Merin, homme très influent, qu'on ne les réintégra pas dans la fraction dont ils faisaient partie.

Le principe des trois caïdats était donc maintenu. On ne peut apprécier s'il aurait donné de bons résultats, car dans le courant de 1855 même, les Amour méconnurent notre autorité.

[1] Trois caïdats furent constitués :

1° Oulad Selim : caïd Cheikh Hamadou ben Aïssa ben Merin, décédé.

2° Oulad bou Bekeur : caïd Taleb Embarek (père de Bou Feldja, dont il sera souvent parlé plus tard), décédé.

3° Souala : caïd Bou Zian ben Heddi.

des Amour qui fut adoptée. On constitua alors sept caïdats [1].

Cette organisation n'eut pas plus de succès que les précédentes [2] ni les tentatives de rapprochement

[1] 1° Merinat: caïd Abderrahman ben Aïssa ben Merin, révoqué en 1889.

2 Oulad bou Chareb : caïd Miloud ben Azouz, décédé.

3° Oulad Chahmi : caïd Kaddour ben el Koseïr, décédé.

4° Oulad Abdallah : caïd Bou Feldja oul Embarek.

5° Medabiah : caïd Brahim ould Moussa, décédé.

6° Oulad Gottib : caïd Abdallah ben Laredj, décédé.

7° Souala : caïd Bou Zian ben Heddi.

Ces propositions furent soumises au Général commandant la subdivision d'Oran qui les approuva, mais sans vouloir donner à l'organisation des Amour un caractère autrement officiel.

[2] Cependant, si les Amour restaient confinés dans leur pays sans chercher à avoir des relations avec les autorités françaises, quelques-uns d'entre eux n'hésitaient pas à faire acte de déférence envers les représentants de cette autorité quand ils pouvaient y trouver intérêt. C'est ainsi que lorsqu'en mars 1868, le lieutenant-colonel Colonieu opérait aux environs du Chott Tigri il vit arriver à sa colonne à Galoul quatre caïds des Amour qui venaient à lui spontanément et lui demandèrent l'aman. Suivant les prescriptions qu'il avait reçues, le colonel leur imposa comme première condition à remplir l'appel de leurs contingents.

Ils ne firent pas de difficulté pour les lui amener au point fixé, et lorsque quelques jours plus tard se rapprochant de Figuig, le colonel se trouva à proximité des campements de ces nomades, ceux-ci ne commirent contre sa colonne aucun acte d'hostilité ou de pillage. Les caïds des Amour offrirent même au colonel de le guider de l'oued Dermel à Ich par une route qui n'avait pas encore été parcourue par une troupe française. Les Amour paraissaient donc franchement disposés à la paix. Mais un incident fâcheux se produisit en arrivant à Ich provoqué évidemment par les Hamian faisant partie du goum. Ceux-ci voyaient d'un mauvais œil les dispositions pacifiques de gens auxquels ils avaient à reprocher entre autres choses l'assassinat

qui se produisirent plus tard en 1872 et 1874[1].

Au printemps de cette année, les Amour en vue

du caïd Abdelouahab. Voici ce qui arriva : les caïds des Amour, informés qu'un grand nombre de chameaux du convoi, fatigués, restaient en arrière, se portèrent garants de la reddition de ces animaux moyennant certaines conventions d'usage. Le marché fut conclu et les caïds s'occupaient de ramener les animaux qu'ils avaient réunis, quand Si Sliman ben Kaddour qui commandait le goum, aperçut dans le voisinage un groupe d'une quinzaine d'hommes des Amour. Croyant avoir affaire à un djich, Si Sliman les chargea avec quelques cavaliers. Quatre de ces Amour se réfugièrent près des caïds. Si Sliman, mal conseillé par quelques Hamian, arriva le fusil haut, injuria violemment les caïds des Amour et tua devant eux les quatre fantassins. Confiant ensuite ces caïds à quelques cavaliers, il les expédia au colonel au camp. Malheureusement l'officier de Chasseurs d'Afrique, chargé de surveiller le retour du convoi, leur défendit de passer et, ne comprenant rien aux explications qui lui étaient données, voulut se faire obéir par des procédés arabes et frappa le chef d'escorte, le caïd d'El Abiod Sidi Cheikh. Celle-ci se dispersa, les caïds des Amour partirent de leur côté et ne revinrent plus à l'exception du caïd des Souala, Bou Zian. Malgré une lettre du colonel, aucun autre caïd, sauf celui des Oulad bou Chareb, campé à proximité, ne voulut revenir.

Pendant l'étape du lendemain, le capitaine Morhain, de la Légion étrangère, qui s'était éloigné pour chasser, disparut. Toutes les recherches faites pour le retrouver restèrent inutiles et la colonne rentra à Géryville ramenant en otage le caïd des Oulad bou Chareb qui par deux fois pendant la marche avait tenté de s'évader.

Quant au caïd des Souala dont la tribu campée dans les environs d'Asla et de Tiout était celle qui de tout temps avait à supporter tous les coups de main des Hamian, il fut renvoyé au passage de la colonne à Asla.

[1] Au mois de mars 1872, des délégués des Oulad Selim (Merinat, Oulad bou Chareb) et des Souala se rendaient auprès du capitaine Ben Daoud, à Daïat el Garad, près Bou Guern, et lui faisaient des ouvertures de soumission. Le Général Osmont, commandant la

d'obtenir l'autorisation de camper sur notre territoire, nous firent, comme en 1855, des ouvertures pour reconnaître notre autorité. L'autorisation de pâturage leur fut accordée, mais le Gouverneur général prescrivit

division d'Oran, prescrivit aussitôt de n'accueillir leurs offres qu'à la condition que leurs chefs seraient investis par nous, qu'ils renverraient de leur pays les tentes originaires de nos tribus qui y étaient réfugiées, qu'ils nous paieraient l'impôt et qu'ils accepteraient d'être compris dans l'annexe d'El Aricha.

Ces démarches ne devaient pas avoir d'autre suite et peu de temps après (27 juin 1872) une entrevue avait lieu à El Aricha, ainsi que nous l'avons déjà vu où les Amour, unis aux Doui Menia et aux Oulad Djerir, venaient traiter de la paix avec les Hamian.

En décembre de la même année, le capitaine Ben Daoud, chef de l'Annexe d'El Aricha, se rendait dans la région des Ksour et s'efforçait, sans grand résultat, d'organiser ces nomades.

L'année suivante, la présence de douars des Amour était signalée à Naama, et bientôt leurs chefs se présentaient à El Aricha demandant à se placer sous notre autorité. Mais aucune décision ne fut prise à leur égard.

Au mois de mars 1874, trois cents de leurs tentes s'installaient entre Taoussera et R'arnoug et leurs chefs venaient trouver à El Aricha, le général Carteret-Trécourt, commandant la subdivision de Tlemcen. C'étaient :

Abderrahman ben Aïssa, des Merinat,

Brahim ben el Koseïr, des Oulad Chahmi,

Sliman Ould Sér'ir, des Oulad bou Chareb,

Brahim bel Arbi, des Souala.

Suivant les instructions du Gouverneur général, on les accueillit comme par le passé, mais en évitant les investitures officielles de leurs chefs, ainsi que des mesures ostensibles qui pouvaient soulever des réclamations de la part du Maroc. On se contenta de les autoriser à venir camper au nord des Ksour chaque fois qu'ils en feraient la demande et tant qu'ils ne donneraient pas asile aux partisans des Oulad Sidi Cheikh ou aux maraudeurs et qu'ils nous informeraient de tous les incidents pouvant intéresser nos tribus.

de ne prendre aucune mesure qui put ressembler à une acceptation de leur soumission à la France [1].

L'attitude prise par les Amour ne dura guère. Dès l'année suivante, on signale la présence parmi eux de Si El Fodhil ben Ali, ancien khodja du khalifa Si Hamza et beau-frère de Si Kaddour ben Hamza, qui cherche à provoquer des défections parmi nos nomades. Le Général Carteret-Trécourt, commandant la subdivision de Tlemcen, s'étant avancé avec une forte escorte dans la région des Ksour (avril 1875), eut à essuyer quelques coups de fusil de la part des Amour auprès d'Aïn Sefra. Il constata la présence parmi eux de nombreux dissidents des Hamian.

Après le départ du Général, les Amour commirent un nouveau méfait en aidant des gens de Tiout réfugiés à Moghrar Foukani à enlever tous les troupeaux de leur Ksar d'origine y compris ceux du marabout Si Mohammed ben Miloud.

A la suite de ce coup de main, la date du 15 juin 1875 fut assignée aux Amour comme délai, pour restituer tous les troupeaux enlevés à Tiout et pour donner toutes les satisfactions possibles, au sujet des autres griefs à leur charge, antérieurs à cette attaque.

[1] A ce propos le Général Osmont, commandant la division d'Oran, fit remarquer que le traité de 1845, avait classé ces populations parmi les sujets marocains, bien qu'elles habitent, à peu près constamment, dans les montagnes de nos Ksour de l'Ouest dont une partie des jardins leur appartient et où ils ensilotent. « Cette situation offre bien » des inconvénients, ajoutait-il. Une revision partielle du susdit traité » serait à désirer dans le Sud, comme dans le Tell d'ailleurs ».

Ils ne tinrent aucun compte de cette mise en demeure et l'on dût se décider bientôt à donner à leur encontre des instructions spéciales à nos tribus (Trafi et Hamian). Elles furent informées qu'il n'y avait plus de ménagements à garder à l'égard des Amour [1].

La situation vint encore se compliquer l'année suivante (novembre 1876) à la suite de la tournée faite dans le Sud-Ouest par des cavaliers du makhzen marocain, tournée pendant laquelle ces agents de l'amel d'Oudjda entrèrent en relations avec les Amour. Toutefois, vers la même époque, une fraction de ces nomades, les Oulad bou Chareb, sollicitèrent l'autorisation de camper avec les Hamian. Elle leur fut accordée. Et lorsqu'en février 1877, le Général de

[1] Quelque temps après (31 octobre 1875) Djelloul ould Lakhdar, ex-caïd des R'iatra Oulad Messaoud (Djemba) usant de la latitude laissée par le commandement, se mit à la tête de 44 chevaux et 80 fantassins des Hamian et razzia entre Aïn Sfissifa et Tiout, 5.000 moutons aux Amour.

Ceux-ci répondirent à ce coup de main en enlevant le 8 novembre suivant, à Tismouline, 100 moutons et 450 chèvres aux Oulad Abdelkerim (Trafi).

Peu de jours auparavant cependant (octobre 1875) les Amour, agissant comme gens indépendants, avaient envoyé une députation aux Akerma et aux Oulad Mansoura (Hamian) ; leurs délégués furent bien accueillis. L'attitude prise en cette circonstance par ces deux tribus des Hamian était d'autant plus à noter qu'ils agissaient tout à fait à l'encontre des instructions données, qui étaient de courir sus aux Amour et de les razzier toutes les fois que l'occasion s'en présenterait, jusqu'à ce qu'ils aient restitués les troupeaux enlevés à Tiout et accordé toutes les satisfactions que l'on exigeait d'eux.

Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen, se décida à se rendre avec une colonne dans les Ksour pour y régler les affaires pendantes et combattre l'effet produit par la venue des agents marocains, il reçut à son passage à Aïn ben Khelil la visite du caïd de cette tribu qui lui demanda la permission de continuer à suivre les Hamian dans leurs migrations. On lui accorda ce qu'il sollicitait d'autant plus facilement que les Oulad bou Chareb depuis leur récente soumission n'avaient donné aucun sujet de plainte. Les points d'Oglat et Tin et de Korima leur furent assignés comme lieux de résidence provisoire.

Continuant sa marche vers les Ksour, le Général de Flogny apprit en arrivant à Aïn Sefra que les Amour, en armes, surveillaient à distance ses mouvements, fort hésitants sur la conduite à tenir. Toutefois deux jours après les chefs de ces nomades se présentaient, à Tiout pour protester de leurs intentions pacifiques [1]. Mais en arrivant à Moghrar tahtani les dispositions de ces Amour semblèrent vouloir se modifier ; ils parurent désirer organiser la résistance à Moghrar foukani. Un djich de ces nomades vola même dix chameaux à la colonne lorsqu'elle fut campée près de ce dernier Ksar,

[1] Ce fut avec les Souala (Amour Cheraga) que la colonne fut en relation pendant tout son séjour dans la région des Ksour. Lorsqu'ils se présentèrent pour la première fois à Tiout, ils accusèrent les autres fractions de tous les méfaits commis à notre préjudice ou à celui de nos gens. Deux délégués des Amour R'araba se présentèrent également à Tiout, protestant de leur soumission. Ils venaient surtout pour tâter le terrain, on ne les revit plus.

et une autre bande d'Amour fit feu sur l'escorte d'un officier en reconnaissance. Par des dispositions promptes et énergiques, le Général de Flogny vint rapidement à bout de toutes les résistances sans avoir brûlé une amorce. Il obtint l'entière soumission des Amour et la restitution des animaux volés. Bien plus, les chefs de ces nomades l'accompagnèrent dans sa traversée du col du Founassa [1] et ne le quittèrent qu'à El Anbâa, c'est-à-dire une étape après Aïn Sfissifa. Mais dès le départ de la colonne, les Amour reprenaient leur attitude hostile et leurs habitudes d'indépendance. Nous voyons dès lors plus que jamais figurer quelques-uns d'entre eux parmi les bandes qui viennent tenter des coups de main sur nos nomades. C'est ainsi qu'on en trouve avec les Beni Guil et les Hamian dissidents, lorsque ceux-ci viennent, le 24 janvier 1878, attaquer les campements de nos Hamian dans les environs de Mecheria [2].

Dans ces conditions, l'insécurité augmente sans cesse dans tout le Sud-Ouest dont les Oulad Sidi Cheikh sont les véritables maîtres.

[1] La traversée du long col de Founassa très difficile alors s'accomplit sans encombre, malgré l'annonce d'une attaque des Amour R'araba. Mais le Général de Flogny avait prévenu les délégués des Amour Cheraga qui l'accompagnaient qu'à la moindre insulte, il châtierait rigoureusement les agresseurs et, revenant sur ses pas, irait détruire leurs magasins de Moghrar foukani. Cette menace produisit un effet salutaire sur les esprits des nomades qui ne bougèrent pas.

[2] Le commandant Ben Daoud et le capitaine Jacobé de Haut, chef du bureau arabe d'El Aricha, se trouvaient précisément au milieu de

Aussi lorsque les Amour, ainsi que les Doui Menia pressés par les nécessités de l'existence, sollicitèrent, dans le courant de 1879, l'autorisation de fréquenter nos marchés, nous ne crûmes pas devoir la leur refuser, mais nous y mîmes la condition qu'ils nous tiendraient au courant des intentions de Si Kaddour ben Hamza, de Si Allal ould Sidi Cheikh et de leurs gens, campés ordinairement près ou au milieu d'eux.

Cet engagement ne fut pas plus tenu par les Amour que par les Doui Menia; ces deux tribus se hâtèrent de faire leurs approvisionnements et rentrèrent sur leur territoire habituel. Peu de temps après, le 17 décembre 1879, les Oulad Sidi Cheikh enlevaient 13 troupeaux de chameaux près de Brézina, sans que nous ayons été avisés de ces projets malgré la promesse faite.

C'est après ce nouvel incident que le général Cérez pensa, ainsi que nous l'avons déjà vu, qu'indépendamment d'une demande immédiate de réparation à formuler auprès du Gouvernement marocain pour l'envoi sur la frontière d'un délégué chargé de régler

ces tribus pour grouper leurs campements. Ils organisèrent rapidement la défense et repoussèrent les assaillants, après leur avoir infligé des pertes sérieuses.

Le R'ezzou composé de Beni Guil, d'Amour et d'Hamian dissidents, comprenait 350 cavaliers et un grand nombre de fantassins. Il perdit dans cette affaire 30 hommes et 52 chevaux et laissa, en outre, entre nos mains un drapeau et un fanion. De notre côté nous n'avions eu que deux hommes et trois chevaux blessés.

à l'amiable toutes les affaires en litige [1], il serait nécessaire de diriger sur la région des Ksour une assez forte colonne de troupes : celle-ci serait maintenue pendant quelque temps dans cette contrée, de façon à agir par la force si les négociations échouaient et à mettre un terme à la licence ainsi qu'au dévergondage actuel en prenant les garanties nécessaires pour assurer la sécurité de notre Sud-Ouest, ce qui devait nous amener logiquement, dans l'esprit du Général, à l'occupation de Figuig et autres positions reconnues indispensables. Enfin le Commandant de la division d'Oran, ajoutait que, pour nous relever dans l'esprit de nos tribus, sur lesquelles notre tolérance et notre abstention, en présence des agressions marocaines, produisaient le plus regrettable effet, il était indispensable de leur rendre leur liberté d'action, et de les autoriser à user de représailles en lançant sur les tribus chérifiennes limitrophes nos nomades de la frontière appuyés par les goums de Tiaret, Saïda, Aflou et Daya. Mais les négociations entamées à Tlemcen avec Moulai Ahmed empêchèrent de donner aucune suite à ce projet.

Presque en même temps (Février 1880), un officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Castries, chargé de régler de concert avec le chef du bureau arabe de Géryville, des questions en suspens entre les tribus des deux cercles, profita de sa présence dans la

[1] Une entrevue devait avoir lieu un mois après à Tlemcen entre le Général Louis, commandant la subdivision, et Moulai Ahmed, délégué marocain. Cette entrevue a déjà été mentionnée.

région pour faire une tournée dans nos Ksour. Il y constata les déprédations croissantes des Amour au préjudice des Ksouriens.

En signalant cette situation à notre Ministre à Tanger [1] le Gouverneur général insista pour que le cabinet de Fez se décidât à arrêter de concert avec nous

[1] En même temps que le lieutenant de Castries une députation de 7 officiers marocains parcouraient la région avec mission d'assurer soi-disant la bonne entente entre les tribus limitrophes des deux Etats. Ces délégués séjournaient successivement chez les Amour, les Oulad Sidi Tadj, et les deux Moghrar, montrant partout la plus excessive cupidité et accueillant les doléances de tous ceux qui se réclamaient du Sultan.

Le Gouverneur général en portant ces faits à la connaissance de notre représentant à Tanger, faisait ressortir « les difficultés sans cesse » renaissantes que créent les clauses par trop vagues et sommaires du » traité de 1845, en ce qui concerne la délimitation des deux Etats » dans cette zone, ainsi que l'espèce de fâcheuse promiscuité avec les » populations chérifiennes qui en résulte pour nos tribus par suite de » la teneur de cet acte international.

» Elles se reproduiront sûrement, ajoutait-il, tant que la France et » le Maroc ne jugeront pas convenable de procéder à une fixation plus » précise de la ligne de démarcation qui doit séparer les deux Etats et » c'est là une question dont le règlement est subordonné à des circons- » tances dépendant de l'ensemble général de notre situation diploma- » tique.

» Toutefois, en tout état de cause et sans autres atermoiements, il » est indispensable tout d'abord que le Cabinet de Fez, reconnaisse » catégoriquement les droits imprescriptibles que nous donne le traité » de 1845 dans le Sud-Ouest ainsi que la façon dont il a été interprété » jusqu'à ce jour sans conteste de part et d'autre, notamment en ce » qui concerne les deux Moghrar; ensuite qu'il empêche ses agents » de les mettre en doute aux yeux de tribus et de Ksour que leur » éloignement du pouvoir central des deux pays, rend si éminemment » impressionnables.»

un modus vivendi rationnel permettant de mettre un terme à des difficultés également préjudiciables aux deux puissances. Le Gouverneur rappela en même temps que l'ambassade marocaine, venue à Paris, en février précédent, s'y était engagée et que de plus longs atermoiements seraient de nature à atteindre la parole donnée, au nom du souverain par ses représentants.

Peu après, dans une nouvelle entrevue (avril-mai 1880) qui eut lieu à Tlemcen entre Moulai-Ahmed et le Général Louis, le délégué marocain fit connaître sur nos instances que son souverain avait prescrit formellement aux Amour de cesser tout acte de violence contre nos Ksour et de chasser de chez eux les fauteurs de désordres[1].

Malgré toutes ces promesses, la situation resta la même.

En février 1881, un autre officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Banières, fut envoyé dans la région des Ksour. L'un des buts de sa mission[2],

[1] En même temps le Gouvernement marocain s'engageait à payer le 1er octobre une indemnité de 1.200 fr. pour les dégâts commis par les Amour dans nos Ksour.

[2] Il devait en même temps rechercher le point qui paraîtrait le plus convenable pour l'installation d'un poste permanent.

Les gens de Figuig bientôt informés de ce projet se hâtèrent d'envoyer une députation de notables auprès du Sultan pour protester contre la création d'un poste à Tiout ou dans tout autre de nos Ksour. L'empereur Moulai El Hassan aurait fait observer à ces envoyés que le Gouvernement français était libre de s'installer sur n'importe quel point du territoire algérien et qu'il n'appartenait à qui que ce soit de le défendre.

était de chercher à raffermir dans cette région notre autorité de nouveau mise en cause.

Les résultats obtenus ne répondirent pas à l'attente que l'on pouvait désirer. La présence de Bou Amama à Moghrar Tahtani, les agissements de cet agitateur qui préparait alors l'insurrection, prête à éclater bientôt, contribuèrent à l'échec relatif de la mission de cet officier. Toutefois cet insuccès fit ressortir avec évidence la nécessité où nous nous trouvions d'occuper en permanence un point du Sud-Ouest afin d'y assurer notre action directe, d'y rétablir la sécurité et d'y réprimer les déprédations constantes des Amour.

Dès le début de l'insurrection, ces derniers fournissent des contingents à Bou Amama. Bientôt ils se mêlent à nos dissidents et suivent l'agitateur dans ces incursions jusqu'à la lisière du Tell.

Nous ne ferons pas ici l'historique de l'insurrection de 1881 [1], nous rappellerons seulement qu'aussitôt que

[1] Nous résumerons ici en quelques lignes, les évènements qui marquèrent les débuts de l'insurrection. L'assassinat du lieutenant Weinbrenner (21 avril) par les Djeramma (Oulad Ziad Cheraga) fut le signal de la rébellion. Les Trafi firent aussitôt défection et Bou Amama, quittant sa Zaouia de Moghrar tahtani, prit le commandement des révoltés, forma une colonne à Tiourtelt (au nord de Tiout) et marcha sur Chellala où le rejoignirent d'autres groupes de Trafi.

D'avril en juillet, les évènements se déroulèrent principalement dans le cercle de Géryville (affaire de Tazina) et dans celui de Saïda (affaire de Khalfallah). Refoulé au commencement d'août par la colonne Colonieu, installée à Méchéria, Bou Amama porta successivement ses campements à l'ouest d'Aïn Sfissifa, puis au Djebel Doug; il longea la chaîne qui court au sud du Chott Tigri et se

l'abaissement de la température le permît, il fut décidé de porter nos troupes vers le Sud-Ouest pour aller châtier chez eux les Amour, ces indisciplinés nomades dont nous n'avions pu jamais venir à bout jusqu'alors, et pour procéder à l'installation du poste qu'on avait projeté d'y créer depuis près d'un an [1], reconnaissant

dirigea par Bab en Nedjoua et Aïn Defla, sur Bou Arfa. C'est en ce point que surgirent entre lui et plusieurs groupes des Trafi des difficultés qui déterminèrent les Oulad Maallah, les Oulad Abdelkerim et les Oulad Taleb Cheikh à l'abandonner. Accusant Bou Amama d'imposture, ceux-ci allèrent rejoindre Si Sliman ben Kaddour, à Oglat Sedra. En même temps quelques fractions des Derraga et les Oulad Ziad quittèrent l'agitateur pour se réfugier auprès de Si Kaddour ben Hamza, dans la région du Tafilalet.

Il ne restait, à ce moment, auprès de Bou Amama que les Oulad bou Douaïa (Zoua R'araba) et cinq fractions des Trafi, les Oulad Serour, les Razna, les Sababah, les Chaaneb et les Oulad Sidi ben Aïssa. Le marabout se mit à la poursuite des Oulad ben Zian (Derraga) et des Oulad Ziad ; mais il se heurta aux Beni Guil qui lui infligèrent une défaite à Aïn el Orak. Il se retira alors à Bou Denib. C'est à ce moment qu'abandonné de presque tous ses contingents il entra en relation, comme nous le verrons plus loin, avec Si Sliman et Si Kaddour.

[1] Dans un projet de réorganisation des territoires de commandement du Sud algérien, présenté au Conseil supérieur le 21 février 1881, la création d'une annexe des Ksour du Sud-Ouest et de la province d'Oran se trouvait prévue. Le poste à créer devait former un bureau arabe annexe du cercle de Sebdou. On hésitait toutefois sur le choix du Ksar où l'on établirait le chef-lieu de la nouvelle annexe : Tiout ou Aïn Sfissifa. Le général Cérez avait émis l'avis qu'avant d'arrêter le choix de ce Ksar il convenait d'examiner quelle était la meilleure situation à occuper au point de vue technique, au point de vue militaire, au point de vue des facilités d'approvisionnements, de ravitaillements, etc.....; c'était une question à étudier sur place.

Le rapport ajoutait : « Il importe que l'arrêté créant cette annexe

que la position de Méchéria récemment occupée était insuffisante pour passer rapidement à l'offensive et couvrir efficacement nos établissements.

Dans les premiers jours du mois de novembre, les colonnes expéditionnaires cernaient et fouillaient le pâté montagneux des Amour et réduisaient ces tribus, qui de tout temps, confiantes dans leurs repaires réputés inaccessibles, avaient rançonné et pillé nos Ksour du Sud-Ouest. L'œuvre de la force fut complétée par la fondation du poste d'Aïn Sefra. Notre installation sur ce point indiquait à tous notre ferme intention de nous implanter dans le pays d'une façon définitive et de substituer à une action jusque là intermittente notre autorité directe et permanente.

Dès que les opérations militaires eurent ramené la sécurité dans la contrée, on songea à lui donner une organisation administrative qui facilitât le fonctionnement régulier des divers services. L'éloignement de Sebdou [1], dont avait dépendu jusqu'alors la région de nos Ksour, rendait les communications difficiles avec le nouveau poste. Aussi se décida-t-on à le rattacher à la subdivision de Mascara avec laquelle il allait se

» soit pris le plus tôt possible afin que le Commandant en chef du
» 19e Corps puisse prendre les dispositions nécessaires et que le
» Ministre de la Guerre puisse être saisi en temps utile, de cette
» création déjà annoncée au Ministre des Affaires Etrangères et à
» notre agent diplomatique à Tanger. »

[1] Le cercle de Sebdou, aujourd'hui supprimé, dépendait de la subdivision de Tlemcen.

trouver en rapport facile grâce à l'ouverture prochaine de la voie ferrée du Kheider à Méchéria.

Par arrêté du 20 mars 1882, le Général Saussier, commandant le 19e Corps d'armée, alors chargé de l'administration des territoires militaires, créa le cercle d'Aïn Sefra qui comprit les Ksour d'Asla, Tiout, Aïn Sefra, Aïn Sfissifa, Moghrar Foukani et Moghrar Tahtani et les trois tribus des Oulad bou Bekeur, des Oulad Selim et des Souala [1].

Ces trois tribus, comme nous l'avons vu, constituaient la confédération des Amour. Dans la rédaction de l'arrêté on avait semblé éviter d'employer l'expression de Amour.

Néanmoins le Ministre de la Guerre[2] s'émut. Il fit remarquer que pour nous, tant que le traité de 1845 subsistera, nous n'avons qu'à l'observer religieusement, que si les Amour sont propriétaires dans nos Ksour, ils sont soumis à nos lois pour tout ce qu'ils possèdent dans ces Ksour, mais qu'il ne découle nulle-

[1] Cet arrêté, ainsi que nous l'avons déjà dit, confinait les Amour dans la partie Est de leur territoire traditionnel, c'est-à-dire celle que nous occupions.

Cette situation dès le début, fut particulièrement pénible pour les Oulad bou Bekeur, c'est-à-dire pour les Médabiah, les Oulad Gottib et les Oulad Abdallah. Dès le commencement de 1883, le Commandant supérieur d'Aïn Sefra la signalait en demandant pour ces fractions l'autorisation d'aller s'établir auprès de Figuig et même de Fendi pour y récolter les dattes des palmiers qu'ils possèdent sur ces points.

Des considérations d'ordre supérieur empêchèrent de donner satisfaction à ce desideratum.

[2] Général Billot.

ment de là que nous ayons à les considérer comme nos sujets. Quant à leurs pâturages et parcours qui seraient entre nos mains, l'article 4 du traité est précis : les parages situés au sud du parallèle du Teniet es Sassi ne relèvent pas plus d'un souverain que de l'autre et ceux-ci en dehors des Ksour et de l'enceinte de leurs jardins n'ont à exercer leurs droits que sur les membres des tribus désignées nominativement dans le pacte intervenu. En même temps le Ministre prescrivait de prendre les dispositions nécessaires pour modifier l'arrêté du 20 mars dans le sens qu'il indiquait.

Le Général Saussier qui, entre temps, avait remis l'administration des territoires militaires au Gouverneur général jugea cependant utile d'adresser son avis sur la question au Ministre. Il le fit dans les termes suivants :

« L'obligation de protéger les Hauts Plateaux où le » Gouvernement avait donné d'immenses concessions » à la compagnie franco-algérienne nous a entraînés » dans les Ksour avec la résolution d'y être les maîtres. » Or, cela ne peut être qu'à la condition expresse de » posséder les montagnes qui les dominent ainsi que » les tribus qui les habitent. Les Amour sont dans ce » cas.

» Militairement parlant, ils ne peuvent être qu'à » nous et nous ne pouvons établir de police chez eux » qu'en les administrant et, par conséquent, nommant » leurs chioukh.

» A la simple inspection de la carte, il est visible

» que ces montagnes des Ksour forment un long couloir » qui mène jusqu'au centre de notre province d'Alger » et dont il faut à toute force que nous possédions les » issues.

» La diplomatie doit, en cette occasion, céder le pas » au grand intérêt militaire qui nous a fait agir et il » est nécessaire que les choses restent en l'état où » nous les avons mises.

» Peut-être d'ailleurs trouvera-t-on un moyen » d'arranger les choses à l'amiable en donnant aux » Amour une autre dénomination politique ».

De son côté, le Général Delebecque, commandant la Division d'Oran, exprimait un avis identique de la manière suivante :

« Après avoir spécifié dans son article 4, quelles sont » les tribus nomades, quels sont les Ksour qui appar- » tiennent à chacune des parties contractantes, le traité » de 1845, par son article 7, dispose que chaque Etat » a le droit d'accueillir les individualités de l'Etat » voisin, qui viendraient à se réfugier sur son terri- » toire, mais que cette mesure ne s'applique pas aux » tribus.

» Cet article fut certainement introduit sur la » demande du plénipotentiaire marocain et pour » sauvegarder les tribus algériennes des Djaffra, Beni » Amer, etc., à cette époque réfugiées au Maroc, après » leur rébellion contre la France, et qui s'y étaient » fractionnées.

» Quoi qu'il en soit, ces dispositions de l'article 7

» du traité de 1845 ont toujours été respectées par » nous, aussi bien en ce qui concerne le cercle de » Sebdou, qu'en ce qui a trait au cercle d'Aïn Sefra.

» Des individualités appartenant aux Djemba, que » le traité de 1845 a si malencontreusement reconnus » marocains, sont venus successivement se réfugier » chez nous. A une certaine époque, ces individualités » formèrent un groupe si nombreux et si confus que » pour assurer la police et la sécurité du pays il fallut » bien les organiser ....

» ......Pour les Amour, il en a été de même ....
» Propriétaires de la plus grande partie des jardins de » nos Ksour, tous ceux des Amour qui se trouvent » dans ce cas, sont venus individuellement se ranger » sous notre autorité, après avoir au début, quand nos » colonnes ont paru dans le pays, fait acte d'hostilité » contre nos troupes, dont elles croyaient la présence » simplement temporaire, comme d'habitude.

» Leur exemple a été suivi par les gens qui, sans » être propriétaires, dans nos Ksour, y ensilotent » leurs grains, y déposent leur avoir.

» On ne pouvait pas plus repousser ces gens que les » laisser vivre à l'abandon. Nous les avons organisés » et, dans l'arrêté du 20 mars qui sanctionne cette » organisation, le mot Amour, n'a pas été plus » énoncé que celui de Djemba pour la constitution du » cercle de Sebdou.

» Telle est la situation ; elle est correcte. Ni l'amel » d'Oudjda, ni son gouvernement n'ont formulé la

» moindre protestation. Nos hésitations seules pour-
» raient à la longue leur en inspirer l'idée.

» Si notre diplomate au traité de 1845 avait été
» aussi habile que celui du Maroc, c'est-à-dire, s'il
» eût obtenu la classification, comme françaises, des
» tribus dont tous les intérêts sont dans les Ksour
» attribués au Maroc, il n'est pas douteux que, le jour
» où ce dernier gouvernement eût voulu faire acte
» d'autorité dans ces Ksour, nos tribus se seraient
» égrénées et auraient passé tente par tente, sous la
» domination marocaine.

» En résumé l'arrêté du 20 mars ne contient aucune
» clause de nature à motiver une demande d'expli-
» cations de la part du gouvernement de Fez, et je ne
» vois aucune utilité à rectifier ce document par la
» publication d'un erratum puisqu'il respecte la
» vérité du traité ».

Enfin, notre Ministre à Tanger, M. Ordéga donnait également son avis sur la question. Il s'exprimait ainsi :

«.......... L'adoption de la mesure proposée par
» le Gouverneur général de l'Algérie, n'a rien de
» contraire à l'esprit même du traité de 1845;
» .... elle ne saurait, en aucun cas,
» provoquer les complications qu'une légitime pru-
» dence nous fait un devoir d'éviter et de prévenir.

» Sans doute, au-dessous du Teniet es Sassi, il
» n'existe plus qu'une frontière hypothétique. Mais,
» dans la pratique, n'est-il pas évident qu'en deçà de

» cette ligne imaginaire, l'organisation des Ksour » reconnus français nous appartient sans conteste. » Du moment où nous nous sommes installés à Aïn » Sefra pour y créer un cercle militaire, nous avons » le droit d'y assurer notre administration et d'affirmer » notre juridiction sur les nomades qui y ont des » intérêts et qui s'y fixent en permanence. Tel est le » cas bien avéré des Souala, des Oulad Selim et des » Oulad bou Bekeur. Si nous les accueillons sur » notre territoire, il n'est pas admissible que nous les » laissions vivre à l'abandon et en dehors de notre » juridiction. L'arrêté du 20 mars ne désigne, » d'ailleurs, que des fractions de tribus et s'abstient » de nommer les Amour. Dès lors, nous n'infirmons » en rien la souveraineté du Sultan sur ses sujets.

» La mesure qui englobe dans le cercle d'Aïn » Sefra les trois fractions dont il s'agit ne saurait » provoquer plus d'objections de la part du gouver- » nement marocain que les précédents analogues déjà » suivis pour l'organisation du cercle de Sebdou. Il » s'est écoulé un intervalle de plus de cinq mois depuis » la publication de l'arrêté du Général Saussier, sans » qu'aucune réclamation ait été formulée, et, le cas » échéant, il serait facile d'écarter toute objection du » gouvernement marocain, en démontrant notre » droit indéniable à maintenir les dispositions que » nous avons prises.

» Il y a enfin un dernier argument qui s'impose à » nous sans réplique ; si la question du Sud oranais

» est entrée dans une phase d'apaisement, nous en » sommes pour une bonne part redevables à la publicité » donnée aux récents engagements que nous avons » fait prendre à l'Empereur du Maroc. Le consentement » donné par Moulai El Hassan à l'entrée éventuelle de » nos troupes sur son territoire[1], a eu un retentisse- » ment salutaire. Pour obtenir ce consentement il a » fallu laisser entendre au Souverain que nous saurions » au besoin nous en passer. Mais en déclarant que nous » étions prêts à agir, nous avons fait disparaître toute » équivoque. Les rebelles ont compris que nous étions » décidés à les poursuivre sans merci, les adhérents » des marabouts les abandonnent et se disséminent, et » nos dissidents rentrent les uns après les autres dans » le devoir et viennent nous faire leur soumission. En » présence de ce revirement devons-nous hésiter à » couvrir de notre égide ceux qui viennent aujour- » d'hui se mettre sous la protection de la France?

» Plus que jamais, ce me semble, il importe d'affir- » mer notre esprit de suite en même temps que » l'efficacité de nos décisions. Tout acte qui pourrait » être interprété comme une faiblesse ou un recul » risquerait de nous faire perdre le terrain que nous » sommes en voie de reconquérir.

» C'est à ce point de vue que je me place pour » résoudre les questions qui touchent à la sécurité » de notre frontière et c'est sans aucune réserve

[1] Voir ce que nous avons dit à propos du droit de suite, page 58.

» que je me prononce pour le maintien pur et simple » de l'arrêté du 20 mars dernier. »

Cette déclaration si nette reçut l'approbation du Ministre des Affaires Étrangères qui estima que si des réclamations devaient se produire de la part du gouvernement chérifien, autant valait les attendre que les prévenir au moyen d'une mesure qui ne manquerait pas d'être interprétée comme une marque de faiblesse.

Lorsqu'au mois de novembre 1881, nos colonnes avaient paru dans la région des Ksour, notre premier soin avait été d'assurer la sécurité du nouveau poste que nous allions créer à Aïn Sefra, en chassant des montagnes environnantes et particulièrement du Djebel Beni Smir, tous ceux des Amour qui y avaient cherché un refuge et pouvaient, de là, continuellement inquiéter nos établissements

Mais dès que nous fûmes installés à Aïn Sefra, les bandes de maraudeurs reparurent dans la région et poussèrent jusqu'au delà de Chellala et de Bou Semr'oun, rendant les communications et les ravitaillements de nos postes difficiles et ramenant partout l'insécurité. La situation était, du reste, la même sur toute la zone frontière au sud du Teniet es Sassi. Il fallait forcer à s'éloigner les tribus où se recrutaient ces pillards insaisissables. Nos colonnes d'observation échelonnées le long de cette frontière commencèrent alors une série d'opérations, généralement combinées et destinées à poursuivre ces maraudeurs ainsi que les tribus qui les soutenaient.

Chassés de leur pays, une partie des Amour ne tarda pas à chercher à y rentrer en acceptant volontairement notre domination. Mais en raison de leur esprit d'indépendance qui ne leur avait jamais fait, jusqu'alors, accepter que difficilement l'autorité même de leurs chefs, ils ne se soumirent que successivement et par petites fractions.

Les premiers qui vinrent à nous, à la fin de 1881 [1], appartenaient aux Merinat [2], ils furent bientôt suivis

[1] A la fin de 1881 le nombre des tentes soumises était le suivant pour les Oulad Selim et les Oulad bou Beker :

Oulad Selim	Merinat	91	133
	Oulad Chahmi	41	
	Oulad bou Chareb	1	
Oulad bou Bekeur.	Oulad Aldallah	6	65
	Oulad Gottib	40	
	Medabiah	19	

Leur petit nombre fut une des raisons pour lesquelles on se décida à constituer avec les Amour soumis trois caïdats au lieu de les scinder en nombreuses fractions comme en 1861.

Ce partage, comme nous le verrons, ne répondait pas aux nécessités, aux aspirations des indigènes de la confédération : tout autant montagnards que nomades, possédant un esprit individuel d'indépendance bien caractérisé, n'ayant pas, dans leur sein, d'individualité politique ou religieuse saillante, susceptible de les diriger ; destinés par conséquent, à affectionner le groupement par famille, obligés d'ailleurs d'agir ainsi eu égard à la configuration des étroites vallées de leur pays où de nombreux troupeaux ne peuvent être placés à côté les uns des autres sans se gêner mutuellement, la majeure partie des Amour répugnait à obéir aux trois chefs investis par nous. Chaque fraction voulait un caïd pris dans son sein. On ne tarda pas à s'en rendre compte.

[2] Les Merinat, qui occupaient le Mir Djebel, ne cherchèrent pas dans leur montagne à opposer une résistance quelconque aux opérations

par les Souala et une partie des Oulad Gottib. Peu à peu les autres fractions vinrent se soumettre; l'autorité locale à Aïn Sefra cherchait du reste à les attirer afin de rendre à la contrée toute sa sécurité en y ramenant la population qui l'avait habitée de tout temps.

Souvent même les caïds que nous avions investis signalaient un groupe de tentes non encore soumises, comme disposées à venir à nous, mais cependant encore hésitantes. Un goum se rendait aussitôt à l'endroit où étaient installées ces tentes et l'officier des affaires

de la colonne Delebecque. Dès qu'ils virent nos troupes gravir les pentes de leur refuge, leur chef Abderrahman ben Aïssa, l'ancien caïd investi par nous pour la première fois en 1861, se présenta (9 novembre 1881), à Ben Ikhou, au chef d'escadrons Oudet, pour faire sa soumission. En décembre, les Souala, délogés des montagnes de Moghrar et razziés par le général Delebecque, demandèrent l'aman, et, dans les premiers mois de 1882, plusieurs tentes des Oulad Chahmi suivaient cet exemple et venaient à nous.

Il n'en fut pas de même des Oulad bou Bekeur. Si quelques tentes des Medabiah, des Oulad Abdallah et des Oulad Gottib étaient rentrées au mois de janvier 1882, la majeure partie de cette tribu était encore insoumise. Les Oulad Abdallah avaient opposé une résistance énergique à nos troupes dans le Djebel Beni Smir : ils avaient été razziés, mais avaient pu s'échapper. Les Oulad Gottib avaient été razziés dans le Djebel Kharrouba, mais s'étaient enfuis : 36 tentes seulement avaient été ramenées par Hamouin ben Chadli en février 1882. Quant aux Médabiah, 19 tentes de cette fraction, avaient été cernées dans le Raknet au nord de Figuig par les goums du général Colonieu, et obligées de mettre bas les armes, les autres n'avaient point fait leur soumission.

Ce ne fut qu'en 1883 que le reste des Oulad Gottib se soumit avec Bel Heurma ould ben Et Tadj, qui fut nommé caïd.

indigènes qui le commandait sans user de rigueur, à moins de circonstances particulières [1], ramenait les hésitants et les réunissait aux fractions déjà soumises.

L'autorité marocaine ne s'émut pas tout d'abord de ces soumissions. Cependant un fort groupe de tentes de ces nomades étant venu à nous en juillet 1882, au moment ou le Khalifa de l'amel d'Oudjda se trouvait en mission à Figuig, celui-ci écrivit aux Amour pour les inviter à venir le trouver, leur annonçant qu'il avait des lettres du Sultan à leur communiquer. Il prévenait en même temps le Commandant supérieur d'Aïn Sefra de l'arrivée de ces lettres, ajoutant qu'il était chargé par son souverain de le prier d'empêcher les Amour de « l'Est » [2] d'envoyer des djich [3] contre les autres Amour.

Informé de cette communication, le Gouverneur général estima qu'elle ne comportait pas de réponse et que nous devions la considérer comme une simple lettre de renseignement. « Cela vaut mieux que » d'être obligé de lui dire qu'en exécution de l'ar- » ticle 7 du traité de 1845, nous continuerons à

[1] Une seule fraction, celle des Oulad El Aouer (Oulad Abdallah) fit de la résistance. Installée dans le Djebel Beni Smir, elle nécessita l'organisation d'une petite opération, dont il sera parlé plus loin et dans laquelle des coups de fusils furent échangés. Les Oulad El Aouer ne furent jamais soumis complètement.

[2] Le fonctionnaire marocain faisait allusion à une petite razzia opérée deux mois auparavant dans le Djebel Beni Smir par quelques Oulad Abdallah et Medabiah sur des Oulad Abdallah non soumis.

[3] Bande de maraudeurs.

» accueillir les individus d'origine amourienne qui
» viendraient volontairement s'installer et vivre en
» paix sous notre autorité, aussi longtemps que nos
» dissidents Chafâa, Oulad Sidi Cheikh Cheraga et
» autres auront la faculté de vivre en paix dans le
» Sahara marocain. »

Au commencement de 1883, presque tous les Amour avaient accepté notre domination[1]; un petit nombre de tentes seulement des Oulad Abdallah nous avaient échappé[2]. Réfugiées dans le Djebel Beni Smir et se soustrayant à toute juridiction, elles allaient former un centre vers lequel seraient bien vite attirés tous les mécontents, tous les malfaiteurs de la région.

Le fait ne tarda pas à se produire à l'instigation, sans aucun doute, des réfugiés, Bou Feldja ould Embarek. Celui-ci, dans les premiers mois de l'année 1884, arriva à Figuig, revenant de Fez. Il fit aussitôt courir le bruit que le Sultan l'avait nommé caïd des Amour, qui, répétait-il, d'après le traité de 1845 sont

[1] Peu après leur soumission, la plupart des groupes, constituant ces tribus, réclamèrent des caïds distincts pris dans leur sein. Cette tendance comme nous le verrons ne devait que s'accentuer par la suite.

[2] Elles appartenaient toutes aux Oulad El Aouer, des Oulad Abdallah. Les deux principales étaient celles de Mohammed ould Ali, qui se faisait appeler « le Sultan de la Montagne », et de Bou Feldja ould Embarek, fils d'un ancien caïd des Oulad bou Bekeur, qui avait été lui-même investi en 1861 par le commandant Dastugne, Commandant supérieur de Sebdou, bien qu'il fût alors tout jeune. Son ambition s'était accrue avec l'âge : car son idée fixe paraissait être alors de devenir caïd de tous les Amour.

sujets marocains. Ce fait pouvait, s'il était exact, laisser pressentir de la part du Gouvernement marocain l'intention d'exercer d'une manière plus effective, son action sur les populations de ces régions et de revendiquer même celles qui dépendent de nous par suite d'un acte volontaire.

La suite des évènements sembla le prouver, car c'est à la nouvelle attitude prêtée à la Cour de Fez qu'il fut possible d'attribuer en grande partie le départ subit, en juin 1884, d'un douar de la tribu des Oulad bou Bekeur, les Medabiah, qui nous quitta furtivement pour se replacer sous l'autorité du Sultan [1]. Cet exemple fut également suivi par quelques tentes des

[1] Ce douar qui comprenait 62 tentes était campé près de Galoul, dans le voisinage des Beni Guil, chez lesquels se trouvaient deux cavaliers du Makhzen marocain. Il alla se joindre à ces nomades qui, aussitôt, décampèrent et l'emmenèrent à marche forcée jusque près de Debdou. Il convient de dire aussi que les gens de ce douar étaient tous des bergers des Beni Guil.

En agissant ainsi, les Medabiah usaient au fond du droit que leur réserve l'article 7 du traité de 1845, mais dans un sens inverse à celui en vertu duquel ils s'étaient précédemment réclamés de nous.

Toutefois comme ils s'étaient éloignés sans acquitter leur impôt de l'année en cours, il leur fut fait une mise en demeure d'avoir à le payer à bref délai. Ils y répondirent par une fin de non-recevoir. En présence de ce refus, une revendication fut adressée à l'amel d'Oudjda, Si Abdelmalek, pour lui demander d'intervenir dans cette question et d'obliger les Medabiah à nous verser la somme qu'ils nous devaient. L'amel reconnaissant la légitimité de notre revendication, nous promit de nous faire donner satisfaction.

En décembre 1884, il nous faisait parvenir la plus grande partie de cet impôt soit 3.000 francs.

L'autorité d'Aïn Sefra attribua la fuite des Medabiah au refus

Oulad Abdallah (9 tentes) et des Oulad Selim (4 tentes)[1] qui, dans le courant de la même année, s'enfuirent dans l'Ouest. La plupart de ces dernières allèrent se réfugier dans le Djebel Beni Smir. Mais à la suite de l'assassinat d'un de nos indigènes qui s'était rendu dans cette montagne pour enlever ses récoltes, l'autorité dut prescrire l'installation de postes indigènes pour la sécurité de nos administrés dans cette région au moment des moissons ainsi que pendant les labours.

C'est vers la même époque (septembre 1884) que le Gouvernement marocain se décida à installer à Figuig un fonctionnaire dépendant de l'amel d'Oudjda. Cette détermination fut prise sur les instances de notre Ministre à Tanger, M. Féraud, qui espérait, par la présence dans cette oasis d'un représentant autorisé du Makhzen marocain, voir bien des difficultés aplanies.

Un frère du Sultan, Moulai Arafa[2], accompagné de l'amel, vint lui-même installer le nouveau fonctionnaire. A son retour, il se rencontra à Ich avec le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, le lieutenant-colonel Marmet. Cette entrevue eut quelque retentis-

qu'ils avaient éprouvé de notre part de leur donner un caïd séparé, pris dans le sein de leur fraction. Il y a lieu de penser que ce départ fut également causé par l'obligation que nous imposions à cette fraction de ne plus parcourir que la partie de son territoire traditionnel, soumis à notre action.

[1] Les quatre chefs de tentes des Oulad Selim étaient des contumax.

[2] Celui-là même que nous avons vu, en 1893-94, à Melila, servir de négociateur entre les Espagnols et les Guelaïa.

sement dans la région ; elle produisit un peu d'émotion dans la population d'autant plus que Moulai Arafa profita de l'occasion, comme nous l'avons déjà vu, pour parler ouvertement de la ferme intention qu'avait la Cour de Fez de provoquer la fixation d'une limite dans le Sahara, ajoutant que, à cette délimitation, se rattachait une question de populations. Or, au moment où il faisait ces déclarations, Moulai Arafa, avait auprès de lui Bou Feldja ould Embarek, dont il a déjà été question et qui se disait investi par le Sultan du caïdat des Amour. Le fait était au moins caractéristique.

Des incidents de cette nature ne pouvaient que provoquer, si on n'y prenait garde, la désorganisation rapide des nomades du cercle d'Aïn Sefra et leur départ successif dans l'ouest marocain. C'eût été le retour, à bref délai, de l'insécurité dans la région devenue tout à coup vide de ses habitants comme aux premiers temps de notre occupation. L'autorité locale à Aïn Sefra s'en émut ; elle chercha à enrayer dans la mesure du possible ces fuites clandestines en plaçant dans chaque douar des Amour, quelques cavaliers de Makhzen, choisis parmi les plus sûrs. Ils avaient pour

[1] Une autre mesure fut encore adoptée : les deux fractions des Oulad bou Bekeur restées seules sous notre autorité depuis la fuite des Medabiah, furent constituées en caïdats séparés à la mort du caïd Cheikh ould ben Zian (septembre 1885.) Cette mesure, déjà proposée par l'autorité locale en 1883 et en 1884, n'avait pu jusqu'alors être adoptée par égard pour le chef indigène précité qui s'était beaucoup employé pour amener à nous, en 1882, non seulement sa fraction, les Oulad Abdallah, mais encore les deux autres, les Oulad Gottib et les

mission de surveiller discrètement les dispositions des nomades et de tenir au courant l'autorité de leurs faits et gestes. Malgré ces précautions, neuf tentes parvinrent encore à échapper à notre autorité pendant l'année 1885 [1] et trois dans le courant de 1886[2].

Ces fuites successives avaient amené la formation dans le Djebel Beni Smir, montagne que contourne la route d'Aïn Sefra à Figuig, d'une vingtaine de tentes habitées par des contumax et des gens sans aveu, malfaiteurs vivant de rapines, rançonnant les caravanes et dépouillant les voyageurs isolés. Leur présence rendait dangereux le parcours de cette voie de communication. Ce repaire était un refuge assuré pour ceux

Medabiah, et qui s'était, depuis lors, toujours montré serviteur très dévoué.

D'ailleurs, depuis le départ des Medabiah, l'autorité d'Aïn Sefra signalait sans cesse les tendances à se séparer de nous des Oulad Gottib, ajoutant que cette tribu ne resterait sous notre domination qu'à la condition d'avoir un caïd pris parmi les siens.

La mort de Cheikh ould ben Zian permit de reprendre la question et de lui donner la solution désirée.

Dès 1884 les Oulad Chahmi (Oulad Selim) montrèrent les mêmes tendances que les Oulad Gottib. Ce n'est qu'en 1889, nous le verrons, qu'on put les constituer en caïdat séparé.

[1] Six appartenaient aux Oulad Aldallah : (quatre d'entre elles se réfugièrent au Djebel Beni Smir ; une de celles-ci avait pour chef un contumax) ; une appartenait aux Oulad Selim. Celles-ci allèrent également grossir le groupe de tentes qui se trouvaient dans la montagne précitée.

[2] Deux des Oulad Abdallah et une des Oulad Selim. Ces trois tentes se réfugièrent au Djebel Beni Smir. Il s'y trouvaient deux contumax.

de nos administrés qui commettaient des crimes sur notre territoire.

Enfin si la présence de ces coupeurs de route constituait un danger permanent pour les voyageurs, elle était en même temps un obstacle à l'exécution des labours dans le Djebel Beni Smir où nos administrés possèdent des terres de culture. Car les malfaiteurs en question laissaient bien ensemenser, mais ils faisaient eux-mêmes la récolte, le moment venu.

Au mois de novembre 1886, le Général Détrie, commandant la division d'Oran, soumit des propositions en vue de débarrasser la route de Figuig de ce groupe de gens sans avœu. Sur avis conforme du Général Delebecque, commandant le 19e Corps d'armée, le Gouverneur sollicita du Ministre des Affaires Étrangères l'approbation de l'opération projetée. Celui-ci fit connaître qu'en principe nous étions libres d'agir comme il nous conviendrait et d'user à l'égard des contumax réfugiés dans le Djebel Beni Smir du droit de suite stipulé dans l'article 4 du traité de 1845 pour les cas précisément où nos ressortissants réfractaires se trouvent confondus avec des groupes marocains[1]. En conséquence le Ministre des Affaires Étrangères[2]

[1] D'après le rapport du Général commandant la division d'Oran, le groupe de malfaiteurs du Djebel Beni Smir, comprenait outre les six coutumax des Oulad Selim et des Oulad Abdallah, un certain nombre de vagabonds de Figuig, qui, avec les précédents, faisaient métier de voleurs et de coupeurs de route.

[2] M. Flourens.

approuvait l'opération projetée et afin de dissiper toute équivoque aux yeux des marocains, il prescrivait à M. Féraud, notre représentant à Tanger, de représenter au Sultan cette mesure comme une nécessité non seulement pour notre propre sauvegarde, mais pour le rétablissement de l'ordre dans l'amalat d'Oudjda[1].

Déjà les ordres étaient donnés pour l'exécution de cette opération, lorsque le Ministre de la Guerre[2]

[1] Le Cabinet de Fez répondit à cette communication en faisant connaître que des ordres avaient été donnés tant à l'amel d'Oudjda qu'à la « tribu » de Figuig d'arrêter les malfaiteurs du Djebel Beni Smir, de nous livrer les contumax des Oulad Selim et d'emprisonner à Oudjda leurs complices des Oulad Abdalla. Le Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, en nous communiquant cette réponse, ne faisait aucune allusion à l'expédition que nous avions annoncée à son souverain.

Le Général commandant la division d'Oran fit remarquer 1° que, dans cette lettre le Gouvernement marocain semblait reconnaître que les Oulad Selim étaient nos sujets, mais non les Oulad Abdallah, qui appartiennent cependant à la confédération des Amour ; 2° qu'il était peu probable que les gens de Figuig tentassent jamais de s'emparer des malfaiteurs visés et qu'une opération de ce genre, si elle était fuite, aurait peu de chance de succès, car les malfaiteurs connaîtraient le danger les menaçant avant qu'un seul fusil fut sorti du Figuig ; 3° que la Cour de Fez semblait émettre la prétention de vouloir exercer le droit de suite sur des gens, algériens ou marocains, condamnés par nos tribunaux pour crimes commis pendant qu'ils étaient sous notre autorité et qui cherchent à échapper à notre action en se rejetant vers l'Ouest dans une région où il n'existe pas de limites entre les deux territoires.

C'était, disait encore cet officier général, faire un abandon regrettable de nos prérogatives que de laisser au Gouvernement marocain le soin de cette poursuite ; c'était reconnaître implicitement que nous n'avions pas le droit de l'exercer nous-mêmes.

[2] Général Boulanger.

prescrivit par télégramme, d'y surseoir, en faisant observer que les dispositions de l'article 4 du traité de 1845, à propos du droit de suite, ne paraissent pas applicables à des individus isolés dont la situation est réglée par l'article 7, ni surtout à des indigènes appartenant, comme ceux en cause, aux « Eumour Sahra » qui sont sujets marocains en vertu du paragraphe 2 de l'article 4 précité. D'autre part, le Gouvernement chérifien, d'après le Ministre, pourrait opposer à notre action contre ces réfugiés les objections qu'il a jadis adressées à l'administration algérienne quand elle réclamait des indemnités pour les Hamian Djemba marocains autorisés à séjourner sur notre territoire. Enfin le Ministre faisait observer que, jusqu'alors, on n'avait constaté aucun acte d'agression ou d'hostilité à la charge du groupe d'indigènes campés au Djebel Beni Smir.

Les conséquences d'une telle décision étaient faciles à prévoir: huit nouvelles tentes [1] des Amour s'enfuyaient dans l'Ouest au cours de l'année 1887 [2].

[1] Cinq des Oulad Abdallah et trois des Oulad Selim, dont deux contumax.

([2]) Au commencement de l'année 1887, la Cour de Fez avait exprimé le désir que nous facilitions la rentrée dans leur pays d'origine de mille tentes environ de la tribu des Amour, « appartenant à » la province de Maghreb et qui se trouvent en ce moment sur le » territoire algérien ».

A ce propos le Ministre des Affaires Étrangères écrivait : » C'est à » défaut de renseignements exacts sur la situation des Amour que » les négociateurs du traité de 1845 ont désigné ce groupe indigène

Dès le commencement de 1888, le Général commandant la division d'Oran signalait le départ d'une nouvelle tente des Oulad Abdallah. Il faisait observer à ce propos que cette situation ne pouvait que s'aggraver si nous ne prenions pas des mesures énergiques pour enrayer l'égrenage de nos tribus nomades du cercle d'Aïn Sefra.

« Les Amour, disait-il, font ressortir, à toute occa-
» sion, que depuis leur installation sous notre autorité,
» ils sont traités en ennemis par les fractions maro-
» caines avec lesquelles ils avaient autrefois de bons
» rapports. Ils n'oseraient plus aujourd'hui, lors même
» que nous le leur permettrions, envoyer leurs trou-
» peaux dans le parcours au sud et à l'ouest de Figuig.

» Ceux de leurs frères qui se sont soustraits à notre
» action exploitent cette situation pour les engager à
» les imiter et ces conseils sont accueillis.

» Les caïds et quelques personnalités indigènes qui
» nous paraissent dévoués ne cessent de prier l'auto-

» comme sujets marocains et depuis cette époque nous nous sommes
» constamment attachés à affirmer notre autorité sur ceux qui sont
» venus se fixer au milieu de nos ressortissants algériens ».

Répondant à la demande du Cabinet de Fez, le Général commandant la Division d'Oran fit observer qu'il n'existait dans le cercle d'Aïn Sefra que 683 tentes des Amour ; que ceux-ci ont toujours occupé le pays autour des Ksour que nous a dévolus le traité de 1845, qu'ils n'ont par conséquent, aucun intérêt à abandonner leur véritable pays pour s'enfoncer dans l'ouest et que, s'ils se sont librement placés sous notre autorité, ils n'ont nullement demandé à se replacer sous celle du Sultan.

C'est dans ce sens qu'il fut répondu au Sultan.

» rité locale d'agir sans retard si nous voulons empê-
» cher la désagrégation de ces tribus. Le caïd des
» Oulad Abdallah, a fait, à ce propos, la déclaration
» suivante :

» Si vous laissez impunis les Amour réfugiés dans
» le Djebel Beni Smir, il nous sera difficile, sinon
» impossible, de retenir nos gens dans le devoir. Ceux-
» ci partiront les uns après les autres, en voyant ceux-là
» vivre tranquillement et indépendants dans leur
» voisinage immédiat. »

Le général Détrie estimait en outre qu'en procédant à l'enlèvement de ces tentes nous n'avions aucune complication diplomatique à redouter de la part de la Cour de Fez, puisque ce même gouvernement nous avait offert d'agir lui-même contre les malfaiteurs du Djebel Beni Smir.

Ils nous était loisible d'exercer nous-mêmes l'action que ce gouvernement se proposait d'exercer dans une région où il n'existe pas de frontière. En admettant le contraire, nous renoncions, en faveur de la puissance voisine, à un droit que nous concède formellement l'article 4 du traité de 1845 et nous semblions admettre que le Maroc, seul, peut bénéficier des dispositions stipulées dans ce traité.

Le Ministre de la Guerre et celui des Affaires Étrangères [1] donnèrent leur approbation au plan d'opé-

[1] Avant de transmettre aux deux Ministres, les nouvelles propositions du général Détrie, le Gouverneur général de l'Algérie pria cet officier général de lui faire parvenir tous les renseignements de nature

ration proposé par le Général Détrie, plan qui tendait à faire rechercher et arrêter les gens dont il s'agit par des cavaliers indigènes, non militaires, mis à la disposition du Commandant supérieur d'Aïn Sefra et agissant en vertu du droit de suite que nous confère le traité de 1845. Mais, sous aucun prétexte, l'opération ne devait dépasser le but proposé. Nos cavaliers devaient se borner à poursuivre les individus qui leur auraient été désignés en évitant avec le plus grand soin de nous engager dans des conflits avec les tribus marocaines. Si ces recommandations n'étaient pas strictement observées, il y avait lieu de s'attendre à des actes de représailles de la part de nos voisins.

Mais au moment de donner les ordres d'exécution de cette opération, le Gouverneur général, d'accord en cela avec le Général commandant le 19e Corps d'armée hésita. Il pensa que bien que l'article 4 du traité nous laisse le droit d'agir comme nous l'entendrons sur les sujets algériens réfugiés dans le Djebel Beni

à l'éclairer sur l'origine algérienne ou marocaine des tentes qui avaient échappé à notre autorité et d'y joindre une notice historique succincte sur les divers groupes, soit algériens, soit marocains, qui composent la tribu des Amour.

C'est alors que fut établie à Aïn Sefra, la notice dont il a été fait mention au commencement de cette étude (page 198). Elle faisait revivre la thèse déjà soutenue par le conseiller Rinn, en 1885, que les Amour se partagent en Amour Ksouriens ou algériens, et Amour sahariens (Eumour Sahra du traité) ou marocains, représentés seulement par les Medabiah qui avaient fui dans l'ouest en 1884.

Cette notice fut adressée aux deux ministres en même temps que les propositions du général Détrie leur étaient soumises.

Smir, il était préférable de ne donner suite au projet que s'il ne soulevait aucune objection de la part de la Cour chérifienne.

Sur les instances du Gouverneur général de l'Algérie, le Ministre de France à Tanger [1] pressentit le Cabinet de Fez afin de savoir s'il maintenait l'assentissement tacite qu'il avait donné l'année précédente à cette opération et s'il était disposé à prendre, le moment venu, les mesures de police nécessaires pour qu'il n'y soit apporté aucune entrave de la part des tribus marocaines.

Le Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, chargé de nous répondre le fit en ces termes :

« Quant aux mauvais sujets qui se réunissent au » Djebel Beni Smir, l'ordre de Sa Majesté est parti » pour que le gouverneur d'Oudjda les poursuive et » qu'il n'en reste pas trace. Le Sultan a envoyé » quelqu'un de confiance pour surveiller l'exécution » ponctuelle de cet ordre et qu'on n'entende plus » parler de ces gens-là ».

M. Féraud ajoutait qu'en présence de ces ordres formels donnés par S. M. Chérifienne, il semblerait inopportun de prendre l'initiative d'une mesure que le Gouvernement marocain assurait être prêt à appliquer lui-même.

Le Ministre des Affaires Étrangères[2] en approuvant

[1] M. Féraud.

[2] M. Goblet.

les conclusions de notre réprésentant à Tanger, écrivait : « Il est, sans doute regrettable, à plusieurs » points de vue, que nous n'ayons pas pris les devants, » comme vous le proposiez, il y a un an, avec l'assen- » timent de mon prédécesseur. Mais, étant donnée la » situation signalée par M. Féraud, je crois comme lui » préférable de surseoir à notre projet et d'attendre » que nous ayons pu nous rendre compte de l'effica- » cité des mesures annoncées par S. M. Chérifienne ».

Le Général commandant la Division d'Oran, qui depuis plus de deux ans, ne cessait de demander l'autorisation d'opérer dans le Djebel Beni Smir, crut devoir faire remarquer que la réponse du Cabinet de Fez, communiquée par M. Féraud, était muette sur les conditions dans lesquelles allait s'effectuer l'opération ordonnée par le Sultan. « Le Makhzen marocain, » ajoutait le Général Détrie, nous remettra-t-il les » malfaiteurs ou se bornera-t-il à les déloger de la » montagne ? Dans ce dernier cas, il est probable que » le groupe se reformera aussitôt après le départ des » troupes chérifiennes et l'action de celles-ci n'aura » eu d'autre effet que de bien établir aux yeux des » populations de la région, que nous ne croyons pas » pouvoir opérer dans le Djebel Beni Smir contre les » Amour d'Aïn Sefra. Ce sera, à mon avis, un » précédent fâcheux ».

La prévision du Général Détrie n'allait pas tarder à s'accomplir et, ainsi que nous allons le voir, la désagrégation des Amour allait se produire à bref

délai, ramenant à sa suite l'insécurité dans la région.

Un coup d'œil rétrospectif paraît ici nécessaire pour mieux faire apprécier les évènements qui vont être relatés.

Après la création du cercle d'Aïn Sefra, en mars 1882, les Amour, pendant environ deux ans et demi, n'avaient rien tenté pour se soustraire à notre autorité. A la fin de juin 1884, les Medabiah, au nombre de 62 tentes, s'étaient enfuis dans l'ouest, à l'instigation des Beni Guil et vraisemblablement aussi d'agents du Makhzen marocain.

De juillet 1884 à l'époque où nous sommes arrivés (juin 1888), environ 40 tentes de diverses fractions avaient isolément quitté notre territoire. Pour la plupart elles s'étaient installées au Djebel Beni Smir, attirées par Bou Feldja ould Embarek et Mohammed ould Ali, personnalités ambitieuses des Amour qui n'ont jamais voulu se soumettre à notre autorité et qui, depuis 1882, n'avaient pas cessé d'exciter leurs frères à venir les rejoindre dans l'ouest. Ils agissaient ainsi dans l'espoir d'être placés, par le Gouvernement marocain, à la tête des fractions ou groupes qu'ils parviendraient à attirer autour d'eux.

En outre, parmi les indigènes partis de juillet 1884 à juin 1888, se trouvaient neuf contumax qui avaient fui pour échapper à l'action de nos lois.

L'exemple de ce noyau de malfaiteurs ou de mécontents ne payant aucun impôt, vivant dans

l'impunité des méfaits commis et dans une indépendance absolue aussi bien vis-à-vis du gouvernement français que du gouvernement marocain ne pouvait manquer d'être fâcheux. Aussi les fractions restées sous notre autorité étaient-elles déjà hantées par l'idée de se soustraire à notre action, lorsque le 1er juillet 1888 arriva à Figuig un nouveau caïd, Aomar Soussi.

Dès son installation, ce chef marocain prit l'attitude d'un agent venu avec le parti bien arrêté de nous créer des embarras et, en particulier, d'attirer les Amour sous son commandement.

En même temps qu'il affectait de ne pas entrer en relation avec le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, qu'il affichait des sentiments hostiles et tenait des propos injurieux à notre égard, il faisait arrêter près de Figuig et emprisonner trois de nos administrés, porteurs de lettres adressées par le Commandant supérieur à un indigène des Doui Menia et au marabout de Kenadsa ; il proclamait hautement que les Amour étaient sujets marocains et que nous ne pouvions exercer aucune action sur eux, ni les empêcher d'user librement de tous les parcours de la région d'Aïn Sefra ; il faisait colporter ces propos, par des agents choisis, à Ich et au Djebel Beni Smir, à qui il promettait le commandement des fractions qui se soustrairaient à notre domination.

Sur une sommation qui lui fut faite par le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, il relâcha bien nos trois

administrés, le 20 juillet [1], mais il n'en continua pas moins à agir sur les Amour restés sous notre autorité et, les 26 et 27 juillet, 80 tentes environ des Oulad Selim [2] et des Oulad Abdallah passèrent dans l'Ouest.

[1] Après quinze jours de détention.

[2] Au commencement de septembre le général Détrie avait d'abord proposé de faire exécuter une rafle complète au Djebel Beni Smir, comme il avait été projeté précédemment : « Si cette opération se » faisait, l'enlèvement des tentes et troupeaux des dissidents qu'on » rencontrerait sur la montagne, amènerait vraisemblablement ceux- » ci à reconnaître notre autorité et à ne plus prêter l'oreille aux » suggestions de l'ouest. »

A l'appui de ses propositions, cet officier général rapportait un propos tenu, lors de son récent passage à Aïn Sefra par le précédent caïd de Figuig, Driss bel Kouri, qui avait dit : « J'ai reçu du Sultan » l'ordre de faire évacuer le Djebel Beni Smir ; le caïd Aomar est » arrivé porteur du même ordre. Pourtant une partie des Amour n'ont » pas quitté la montagne ; pourquoi les Français ne protestent-ils pas » auprès du Sultan ? Ils n'auront la tranquillité que le jour où la » montagne, qui est le refuge permanent des hommes de désordre, » sera évacuée. »

L'opération n'eut pas lieu. On se contenta de faire parcourir la région par une colonne de manœuvre devant laquelle les Amour effrayés se refugièrent sous Figuig.

Les Amour appartenant aux divers groupes qui s'enfuirent à cette époque, laissaient derrière eux des dettes, en même temps, qu'ils emmenaient avec eux, des troupeaux, des céréales et divers objets dont ils avaient la garde et appartenant à des indigènes des cercles de Géryville et d'Aïn Sefra. Les pertes subies de ce chef par leurs créanciers s'élevaient à plus de 60.000 francs.

Le Gouverneur général pensa que ces faits pourraient donner lieu de notre part à des revendications auprès de la Cour de Fez.

Mais le Ministre des Affaires Étrangères estima « que pour faire » rendre gorge aux Amour fugitifs, nous n'avions le choix qu'entre » l'une ou l'autre des deux alternatives suivantes : ou bien nous » porterions plainte au Sultan et alors nous reconnaîtrions par là

Le 4 septembre, 120 autres tentes des Souala (Oulad Aliat) et Oulad Selim en firent autant [1]. Tous les Amour avaient résolu de suivre ce mouvement et déjà

» même, contrairement à tous nos intérêts, son autorité sur une » fraction des Amour, classée comme marocaine dans le traité de » 1845, mais que son établissement continu au milieu de nos tribus » avait fait considérer avec raison depuis longtemps comme algérienne, » ou bien nous devions traiter ces fugitifs comme nos ressortissants et » exercer contre eux le droit de suite que nous confère l'article 4 du » traité précité. Dans les deux hypothèses, notre intervention diplo- » matique ou militaire aurait pour résultat de remettre en question » la nationalité des Amour sur laquelle notre interprétation du traité » de 1845 diffère sensiblement de celle de la Cour chérifienne.

» Les réparations pécuniaires à faire accorder à nos administrés » ne semblent pas présenter une suffisante importance pour justifier » de notre part une démarche dangereuse pour la solution des » délicates questions de principe qu'elle ne manquerait pas de » soulever ».

[1] Le général O'Neill, commandant la subdivision de Mascara, estimait que ces départs avaient été provoqués par les causes suivantes :

1° Domination incomplète de cette confédération dont nous ne possédons qu'une partie du territoire, l'autre étant en dehors de notre rayon d'action ;

2° Perturbation apportée, par notre domination incomplète, dans la vie de la confédération que nous n'avons pu, en raison de la lacune ci-dessus indiquée, laisser osciller sans entraves, de l'est à l'ouest, dans ses campements séculaires ;

3° Division de la confédération en un nombre restreint de caïdats, ce qui ne répondait pas aux besoins et aux aspirations des indigènes la composant ;

4° Attitude passive gardée par nous à la suite du départ de la fraction des Medabiah, ce qui a porté les autres à croire qu'elles pouvaient imiter impunément l'exemple donné ;

5° Agissements, dans le cours de l'année 1888, du caïd marocain de Figuig.

bon nombre de troupeaux appartenant aux groupes non encore partis, avaient été poussés à l'ouest de notre zone d'action, en prévision du prochain départ des propriétaires.

Le Gouverneur général estimant que nous devions considérer les Amour comme sujets algériens, adopta la mesure qui lui fut proposée par le Général commandant la division d'Oran et qui était seule de nature à enrayer leur fuite : les fractions encore à notre portée furent groupées et envoyées sous escorte dans l'annexe d'Aflou [1].

Le départ des Amour produisit un vide sensible dans le cercle d'Aïn Sefra. Les malfaiteurs en profitèrent pour commettre une série de vols et d'assassinats [2] qui vinrent profondément troubler la sécurité de cette région.

Ces attentats, dirigés tous contre des Européens ou des indigènes attachés à notre service eussent été certainement plus nombreux et plus graves, si des mesures énergiques n'eussent été prises pour intimi-

[1] Djebel Amour.

[2] Nous énumérerons ici les principaux de ces attentats :

1° 9 septembre 1888, tentative de vol d'un troupeau appartenant aux Sokhars du convoi permanent de l'Etat.

2° 10 septembre 1888, assassinat d'un Européen à la maison d'arrêt (station) de Bou R'ellaba ; tentative de meurtre d'une femme européenne ; pillage de la maison d'arrêt.

3° 14 septembre 1888, assassinat d'une sentinelle (tirailleur indigène) à la porte de la redoute d'Aïn Sefra.

4° 30 septembre 1888, assassinat, dans le col de Founassa, d'un

der les malfaiteurs et mettre un terme à leurs audacieux coups de main. Des détachements d'infanterie firent dans ce but de fréquentes reconnaissances dans les parties de territoire où les bandits pouvaient espérer s'embusquer le plus sûrement, en attendant une occasion propice de commettre un nouvel exploit. Quelques hommes d'infanterie étaient placés en même temps dans les stations de la voie ferrée entre Méchéria et Aïn Sefra pour la sécurité des employés. Enfin des postes de spahis et de goumiers des Hamian étaient répartis sur divers points pour la surveillance du pays et la poursuite des malfaiteurs [1].

tirailleur indigène faisant partie de l'escorte d'un convoi de ravitaillement.

5° 9 octobre 1888, attaque d'un convoi de ravitaillement d'eau dans le col de Founassa.

6° 29 octobre 1888, vol de deux chameaux de l'État, entre les deux Moghrar.

7° 4 décembre 1888, agression contre deux soldats télégraphistes près de Founassa.

8° 12 mars 1889, attaque de deux chasseurs d'Afrique près de Founassa ; assassinat de l'un d'eux.

9° 13 mars 1889, agression contre deux spahis au-dessus du poste optique de Foum el Kheneg (sud de Aïn Sfissifa).

10° 13 mars 1889, attaque d'un berger des Akerma (Hamian) à 700 mètres de Founassa (blessé de trois coups de couteau).

11° 24 mars 1889, assassinat d'un soldat du train à 8 kilomètres d'Aïn Sefra.

Etc....

[1] Dès le mois de septembre 1888, on essaya de combler le vide produit par le départ ou l'internement des Amour, en amenant les Hamian à occuper la région, mais ces efforts n'aboutirent pas.

Les Hamian se contentèrent d'envoyer, en octobre 1888, quantité

Dès qu'il avait connu la fuite des premiers groupes des Amour, c'est-à-dire dès les derniers jours de juillet 1888, le Ministre des Affaires Étrangères [1] avait invité « M. Féraud à signaler d'urgence au Sultan du » Maroc les mauvais procédés du nouveau caïd de » Figuig et à réclamer : 1° l'envoi d'ordres obligeant » ce fonctionnaire chérifien à rendre la liberté aux » trois indigènes d'Aïn Sefra incarcérés, et à leur » verser l'indemnité demandée par le général Détrie ; » 2° l'engagement de nous renvoyer les groupes des » Amour, qui, trompés par les incitations de Si Aomar » Soussi, passeraient au Maroc ; 3° un rappel sévère » du caïd à de meilleurs procédés à l'égard des auto- » rités françaises voisines et amies du Gouvernement » chérifien. »

En avisant le Gouverneur général des dispositions prises, le Ministre ajoutait : L'article 7 « du traité de » 1845 ne vise que le cas où les dissidents se sont » déjà réfugiés sous la juridiction du Gouvernement » voisin. Il nous laisse le droit de nous opposer au » départ non seulement des tribus entières ou des » groupes importants, mais encore à celui des familles » ou des individus isolés. La seule différence entre » ces derniers et les collectivités importantes, c'est » que nous ne pourrions les réclamer une fois

de leurs troupeaux pâturer dans toute la région comprise entre Galoul et El Outed. Tous ces troupeaux étaient remontés sur le territoire de l'annexe de Méchéria en mars 1889.

[1] M. Goblet.

» qu'ils auraient abandonné notre juridiction. La » question de savoir s'il convient de leur laisser une » certaine latitude à cet égard n'est à aucun degré » diplomatique. Vous pouvez la résoudre uniquement » d'après les considérations d'administration intérieure » dont nos autorités militaires et le gouvernement » général sont les juges autorisés [1] ».

[1] La mise en demeure adressée à la Cour de Fez et l'interprétation de l'article 7 du traité donnée par le Ministre des Affaires Étrangères, provoquèrent des observations de la part du Général Détrie, commandant la division d'Oran, qui écrivit :

« M. le Ministre des Affaires Étrangères, en faisant cette demande » au Gouvernement chérifien considère comme fait incontestable que » les groupes d'Amour qui se sont furtivement soustraits à notre » autorité, depuis le 26 juillet, sont sujets algériens. Il est à craindre » que S. M. Chérifienne ne les considère au contraire comme sujets » marocains et que par suite elle se refuse absolument à nous » renvoyer les tentes qui ont gagné ou qui gagneront l'ouest.

» Si on se reporte à ce qui a été écrit jusqu'ici, relativement à ces » populations, on constate que lors de la constitution du cercle d'Aïn » Sefra (1882), nous considérons nous-mêmes les Oulad bou Bekeur, » les Souala, les Oulad Selim, comme marocains.

» Au mois d'avril 1884, le Général Thomassin, commandant alors » la division d'Oran, a donné, sur la ligne de conduite à tenir vis-à- » vis des indigènes de ces fractions, des instructions qui indiquent » que dans son esprit il n'y avait aucun doute à ce sujet, il les tenait » pour marocaines de par l'article 4 du traité de 1845 et nous devions » traiter comme tels, les chefs de tente faisant partie de ces fractions » qui demanderaient à ne pas rester sous notre autorité, où ils étaient » considérés comme s'étant volontairement placés en 1882.

» Lorsqu'il s'est agi de la création du poste de Djenien bou Resk » il a été, il est vrai, écrit que les Amour compris dans le décret » d'organisation du cercle d'Aïn Sefra, étaient algériens ; cette thèse » a été notamment soutenue dans le rapport présenté par M. le » conseiller Rinn, au Conseil du Gouvernement, dans sa séance du

Le Cabinet de Fez répondit à nos sommations en adressant, par notre intermédiaire, au caïd de Figuig une lettre où il était sévèrement blâmé de son attitude à notre égard et où il lui était enjoint d'avoir à payer à chacun des algériens qu'il avait retenus prisonniers une indemnité de 20 fr. par jour.

Mais cette réprimande était insuffisante, on ne tarda pas à le reconnaître; à la suite de l'envoi au Commandant supérieur d'Aïn Sefra par le caïd Aomar Soussi de lettres inconvenantes, de nouvelles réclamations furent adressées à Fez. Elles amenèrent la révocation de ce fonctionnaire marocain qui quitta Figuig le 20 décembre 1888 [1]. Son successeur, le caïd Mohammed El Aksimi, annoncé d'abord comme un homme conciliant

» 8 mai 1885 ; mais aucun acte officiel n'est venu sanctionner cette » thèse et dans l'entrevue qui a eu lieu entre le colonel Marmet et les » représentants du Gouvernement chérifien, en novembre 1885, la » question de nationalité des Amour englobés dans le cercle d'Aïn » Sefra n'a été qu'effleurée. L'attitude de Si Aomar Soussi semble » indiquer nettement que ce chef marocain, soit de son autorité privée, » soit d'après les instructions de son Gouvernement, regarde les » Amour du cercle d'Aïn Sefra comme marocains. »

En terminant, le Général Détrie, rappelait la notice historique établie à Aïn Sefra en février 1888, notice d'après laquelle les Medabiah seuls seraient Amour marocains, tandis que les autres fractions, auxquelles appartenaient tous les Amour restant, à cette époque, dans le cercle d'Aïn Sefra, seraient Amour algériens. Il ajoutait que les termes de la récente correspondance lui donnaient à penser que cette classification des Amour avait été adoptée par le Ministre des Affaires Étrangères.

[1] Peu de temps avant son départ, le caïd Aomar Soussi avait émis la prétention de nous amener à ne laisser pénétrer dans le cercle d'Aïn

se montra animé à notre égard du même esprit hostile.

C'est à sa manière d'être qu'il faut attribuer les nouvelles fuites qui se produisirent en mars 1889, parmi les cavaliers du Makhzen et les sokhars du convoi permanent des chameaux de l'État[1], tous originaires des

Sefra aucune caravane marocaine non munie d'un permis de voyage délivré par l'autorité de Figuig.

A son instigation, le Sultan fit une démarche dans ce sens auprès de notre représentant à Tanger. M. Féraud exprima l'avis que la singulière réclamation du caïd de Figuig devait être motivée par le désir qu'il avait de se faire des revenus en obligeant les caravanes du Sud qui pénètrent en Algérie à acquitter des droits de passeport.

En approuvant cette opinion, le général Détrie répondit que les mêmes prétentions avaient été émises par les prédécesseurs d'Aomar Soussi en 1885 et 1886; que l'adoption de cette mesure nous ferait entrer dans une voie contraire à nos intérêts et créerait des entraves aux relations commerciales entre les Figuiguiens et nos administrés.

[1] Ces convois de chameaux ont été supprimés depuis.

Les services qu'ils rendaient n'étaient pas en rapport avec les dépenses qu'ils occasionnaient. On est revenu à l'ancien système des réquisitions.

C'est une grave erreur que de croire que le dromadaire (auquel on donne improprement en Algérie le nom de chameau) est un animal d'une grande endurance. C'est au contraire un animal qui a besoin de soins et de ménagements si l'on veut en tirer tous les services que l'on est en droit d'en attendre.

Nos indigènes des Hauts Plateaux qui en possèdent un grand nombre, n'en gardent jamais qu'une faible partie auprès de leurs tentes pour leurs services journaliers, et principalement pour les changements de campements. Le plus grand nombre de leurs chameaux sont généralement envoyés sur des pâturages souvent éloignés suivant la saison et la nature des herbes qui y poussent à cette époque. A certains moments même, ils sont conduits auprès des chotts pour y brouter des herbes salées et y boire les eaux émergeant des sources également salées, qui sourdent aux environs de ces bas-fonds. Chaque année à

Amour. En cette circonstance trois spahis furent maltraités : l'un d'eux même blessé ; leurs chevaux furent enlevés en même temps que deux d'entre eux étaient dépouillés de leurs armes et de leurs burnous.

Ces nouveaux départs et les incidents qui les avaient accompagnés rendirent aux Amour fugitifs toute leur hardiesse. Ils recommencèrent leurs incursions : un certain nombre de vols et trois assassinats commis sur des militaires se produisirent. Pour l'exécution de

l'automne, chacun dans la tribu se prépare à faire le voyage du Gourara ; il choisit pour l'accomplir ses meilleurs chameaux c'est-à-dire ceux qui pourront le mieux supporter les fatigues du voyage, la privation d'eau pendant plusieurs jours, de fortes charges, et de longues étapes. En résumé la plupart des indigènes n'imposent à leurs chameaux un travail à peu près constant que pendant quelques semaines chaque année. Aussi de tout temps nos colonnes ont-elles toujours fait une grande consommation de ces animaux et les routes suivies par elles étaient-elles sillonnées de cadavres de ces animaux qui pendant les marches ne trouvaient pas le temps d'absorber la grande quantité de nourriture nécessaire chaque jour à leur subsistance et dépérissaient peu à peu.

Ajoutons que s'il est vrai que le chameau puisse rester jusqu'à sept jours sans boire, il serait dangereux d'en renouveler souvent l'expérience. Enfin rappelons que le chameau coureur connu sous le nom de Méhari, diffère du chameau de charge, comme le cheval de course diffère du cheval de trait et qu'il existe en outre de nombreuses variétés chez cet animal propres au terrain qu'elles habitent. C'est ainsi que les rares chameaux que l'on trouve encore dans le Tell sont gros et lourds de formes. Habitués à vivre dans des pâturages relativement gras, ils auraient du mal à supporter la maigre nourriture que leurs congénères de forme moins massive trouvent sur les Hauts Plateaux. Quant aux chameaux appartenant à des tribus habituées à vivre en pays de montagnes, comme ceux des Amour, ce sont ceux qui ont la plus petite taille et le pied le plus sûr. Il semble qu'ils se sont adaptés au terrain qu'ils étaient appelés à parcourir.

ces méfaits, les Amour réfugiés dans l'Ouest trouvaient aide et assistance auprès des Beni Guil avec lesquels ils étaient mêlés. Pour empêcher la continuation de cet état de choses, de nouvelles mesures furent aussitôt prises : le système de patrouilles et de postes de surveillance fut partout renforcé.

Les Amour n'avaient pas trouvé dans l'Ouest une situation aussi prospère qu'ils l'espéraient. Ils ne tardèrent pas à nous faire des ouvertures [1] pour négocier leur retour sous notre autorité. L'émissaire qu'ils envoyèrent à Aïn Sefra dans ce but, rapporta que les Oulad Djerir et les Figuiguiens cherchaient à s'opposer au retour de ces tentes. Ces négociations n'aboutirent d'ailleurs pas. Mais pour réagir contre l'attitude prise par les Oulad Djerir et les gens de Figuig, et aussi contre les agissements des Beni Guil qui donnaient asile aux fugitifs, le Général commandant la division d'Oran proposa de leur interdire l'accès de nos marchés tant qu'ils mettraient des entraves au retour des Amour ou qu'ils accueilleraient leurs fractions en fuite. « Le » moment me paraît venu, écrivait cet officier » général, de recourir à cette mesure qui a été maintes » fois appliquée avec succès, par le passé [2] ».

[1] Principalement les Oulad Aliat et, parmi ceux-ci, Aïssa bel Arbi, un des hommes les plus influents de cette fraction.

[2] « L'application de la mesure proposée, disait encore le général » Détrie, n'occasionnerait aucune entrave aux relations commerciales » que nous avons avec les tribus de l'empire chérifien qui fréquentent » le marché de Lalla Mar'nia et qui fournissent des bras au moment » de la moisson et de la cueillette de l'alfa ».

Les mesures temporaires proposées parurent au Ministre des Affaires Étrangères et à celui de la Guerre contraires à nos engagements avec le Gouvernement chérifien. Car nous avions tout intérêt à chercher, autant que possible, à aplanir sur les lieux mêmes les difficultés que nous pouvions rencontrer dans la direction de Figuig, sur les confins du Sud oranais plutôt que d'en saisir la Cour de Fez.

Du reste quand la réponse des Ministres parvint à Alger, la tranquillité était rétablie dans le cercle d'Aïn Sefra, grâce aux mesures préventives qui avaient été prises et il ne fut plus question de ce projet d'interdiction de nos marchés.

Entre temps quelques tentes étaient rentrées de l'Ouest et une fraction entière, les Oulad Chahmi [1] avaient pu être reconstituée et réinstallée dans le cercle d'Aïn Sefra [2] (1889).

Quant aux fractions internées dans l'Annexe d'Aflou, après avoir peu à peu épuisé leurs ressources, elles se trouvaient, à la fin de l'année 1889, dans une situation précaire. Pour y rémédier, dans une certaine mesure,

[1] C'est la fraction dite des Oulad Toumi qui s'est replacée sous notre autorité. L'autre fraction des Oulad Chahmi, les Oulad Ahmed, sauf une tente, est restée tout entière dans l'Ouest.

[2] Vers la même époque (mars 1889) sur la demande de l'autorité d'Aïn Sefra, qui signalait de nouveau les tendances des fractions des Amour à ne rester sous notre domination que si elles avaient des caïds pris dans leur sein, le Gouverneur général prononçait la constitution de quatre caïdats parmi les fractions restées soumises.

On révoquait le caïd des Oulad Selim, Abderrahman ben Aïssa,

il parut nécessaire d'envoyer ces gens dans le cercle de Saïda où ils pouvaient travailler à la cueillette de l'alfa et se procurer ainsi les ressources qui leur manquaient.

On put craindre un instant en 1890, de voir les Amour de l'Ouest recommencer leurs incursions. Quelques indigènes de ces fractions vinrent au commencement de l'année commettre sur le territoire du cercle d'Aïn Sefra quelques agressions ou tentatives de vols dans lesquelles ils furent repoussés. Vivement poursuivis, ils eurent quatre hommes tués; cette énergique répression ramena la tranquillité dans cette région.

Dans le courant de 1891, les Amour réfugiés dans l'Ouest manifestèrent encore, à différentes reprises, l'intention de se replacer sous notre autorité. Malgré l'affirmation qui leur fut donnée qu'ils seraient accueillis sans conditions et que les seuls individus coupables de crimes de droit commun seraient poursuivis, il ne rentra que quelques indigènes isolés.

Durant cette même année les Amour internés dans le cercle de Saïda furent autorisés à rentrer dans leur pays ; cette migration s'effectua sans incident.

qui avait favorisé la fuite des Oulad bou Chareb et avait cherché à nous échapper lui-même. Sa tribu scindée formait celle des Merinat et des Oulad Chahmi.

Le vieux caïd des Souala, Bou Ziun ben Heddi, ayant donné, en même temps, sa démission, en invoquant son grand âge, cette tribu se partageait en deux tribus nouvelles : les Oulad Ameur et les Oulad Sliman.

Quelque temps auparavant à la suite de faux bruits répandus avec malveillance parmi les Oulad Gottib [1], cette fraction avait tenté de gagner le territoire marocain. Elle fut arrêtée dans sa fugue ; quelques tentes et quelques individus seulement réussirent à s'enfuir. Plusieurs d'entre eux rentrèrent ensuite spontanément sur notre territoire.

Depuis leur réinstallation dans leur pays les Amour n'avaient donné lieu à aucun sujet de plainte. Seuls quelques individus des Oulad Abdallah et des Oulad Gottib avaient cherché à passer dans l'Ouest en 1892, poussés en cela par les Marocains qui venaient à Aïn Sefra et dépeignaient sous le jour le plus favorable la situation des Amour qui s'étaient soustraits à notre autorité. Ceux-ci cherchaient aussi à attirer leurs frères auprès d'eux, mais leurs tentatives étaient restées vaines jusqu'alors, lorsque dans les derniers jours du mois d'avril 1893, la tribu des Merinat, qui était campée à cette époque entre Aïn Sefra et Hassi Sliman ben Moussa, dût être ramenée à l'est d'Aïn Sefra ; en effet ces nomades manifestaient des projets de départ à la suite du bruit répandu par les Figuiguiens que le Sultan, Moulai El Hassan, en revenant du Tafilalet, allait venir dans l'oasis et y grouper les Amour et les Djemba sous le commandement de Bou Amama et

[1] Cette tribu était de celles qui étaient internées dans le cercle de Saïda. Il fut à peu près prouvé que les auteurs de ces bruits étaient des individualités des Rezaïna qui espéraient, sous prétexte de poursuivre les fugitifs, pouvoir les piller à leur aise.

qu'ils seraient exempts de toute espèce d'impôts et de corvées.

Les mesures prises alors à Aïn Sefra avaient arrêté toute velléité de fuite de la part de ces nomades. Toutefois, les esprits continuaient à être très travaillés chez les Amour et dans les premiers jours de mars 1894, un avis officieux du cheikh marocain d'Ich, vint avertir le Commandant supérieur intérimaire d'Aïn Sefra d'avoir à veiller particulièrement sur les Amour campés dans le Sahara, qui, disait-il, pourraient faire défection. Mais la présence d'un poste de cavaliers du Makhzen à Moghrar, celle de cavaliers des Hamian sur l'oued Namous, et la confiance que l'on avait dans les Oulad Chahmi et les Merinat, qui étaient de force à arrêter ceux qui voudraient fuir firent juger inutiles toutes mesures de précautions spéciales. Cette trop grande confiance fut mise à profit peu de jours après (24 mars) par les Oulad Gottib qui, quittant clandestinement leurs campements au sud du Djebel Haïmer, allèrent s'installer au sud du Kheneg Namous[1] et gagnèrent ensuite l'oued Safsaf où ils trouvèrent un refuge au milieu des Oulad Sidi ben Aïssa (Oulad Sidi Cheikh R'araba) qui avaient rapproché leurs campements pour favoriser leur fuite[2].

[1] Le caïd de la tribu, revenant d'Aïn Sefra, n'arriva que dans l'après-midi dans son douar qu'il trouva installé au sud du Kheneg Namous. Il fut entouré, frappé à coups de bâton, et ensuite ses gens, levant le camp, prirent le chemin de l'Ouest.

[2] Avant qu'on ait pu prendre aucune mesure pour empêcher de

Depuis lors, presque tous les Amour qui s'étaient soustraits à notre autorité, sont venus peu à peu se grouper à proximité de Figuig principalement dans la région où nomadisent normalement les Oulad Djerir dont ils se sont rapprochés de plus en plus. Aussi se sont-ils trouvés récemment englobés dans la lutte engagée entre les Beni Guil et les Oulad Djerir. Mais à la suite des razzias fructueuses opérées par les premiers sur les seconds, ils ont dû abandonner ces derniers. Et au 1er décembre 1894, on les signalait, comme se trouvant dans une position assez précaire, dispersés entre Fendi et le Djebel Beni Smir et sous la double menace des représailles des Oulad Djerir et des attaques des Beni Guil.

Telle était la situation au moment où le Gouvernement, désireux de renforcer notre action dans ces régions et voulant lui donner toute son efficacité, décréta, le 9 décembre 1894, la création à Aïn Sefra d'une subdivision militaire. La nouvelle circonscription, chargée de l'administration de tout le Sud-Ouest

nouvelles fuites la petite tribu des Cheurfa se retira à son tour dans l'Ouest (30 mars 1894).

D'après les renseignements fournis ultérieurement par Aïn Sefra, les Oulad Ameur, les Oulad Sliman, les Oulad Sidi Tadj, les Oulad Abdallah avaient été vivement sollicités par les gens de l'Ouest de passer au Maroc et le plus grand nombre des chefs de tente étaient près de céder à ces sollicitations.

Une tournée faite par le Commandant supérieur, appuyé par la compagnie montée qui tient garnison en permanence à Aïn Sefra, contraignit toutes ces tribus à remonter au nord du Kheneg el Hadjadj, entre Tiout et Asla.

oranais, va centraliser les efforts partiels mieux que n'a jamais pu le faire auparavant la subdivision de Mascara dont le chef lieu était placé dans une position un peu excentrique par rapport au territoire qu'elle avait à administrer. Quant à l'influence que cette création pourra avoir sur les populations des Amour passés dans l'Ouest, elle est, il faut le reconnaître, fort problématique. Ces indigènes ont en effet l'esprit trop mobile et trop indépendant pour que l'on puisse espérer les voir venir, de gaieté de cœur, se plier de nouveau à nos exigences administratives. S'ils reviennent à nous, ce ne sera jamais que contraints par la force ou poussés par l'intérêt du moment. Mais ils ne se soumettront jamais qu'avec l'arrière-pensée de nous abandonner à la première occasion dès que leur caractère fantasque les y entraînera, ou qu'ils voudront jouir en toute liberté de ceux de leurs biens que le traité de 1845 a laissés en dehors du territoire soumis normalement à notre action.

Aussi ne pourra-t-on réellement espérer les voir accepter notre domination que le jour où nous nous déciderons à faire acte permanent d'autorité sur la partie de leur territoire qui sert de refuge habituel au plus grand nombre d'entre eux, c'est-à-dire, sur le pâté de montagnes au nord-est de Figuig, où domine le Djebel Beni Smir. Privés à peu près alors de tout territoire où ils puissent vivre indépendants, ils seront complètement à la merci des autres tribus de l'ouest et préfèreront probablement subir notre joug, plutôt que

de se trouver constamment en butte aux vexations de leurs coreligionnaires marocains, qui leur marchanderont certainement, plus que maintenant, l'hospitalité qu'ils leur donnent.

Depuis le commencement de 1895, la situation sans avoir subi de changement notable, ne s'est pas cependant améliorée. C'est qu'il y a actuellement dans le Sud-Ouest, une personnalité avec laquelle il faut compter, Bou Amama, le chef de l'insurrection de 1881, qui depuis son retour de Deldoul[1] et son installation

[1] Longtemps, Bou Amama est resté à Deldoul, entouré seulement de quelques fidèles ; mais son prestige n'en subsista pas moins sur les Arabes qui l'avaient suivi au « djehad » (guerre sainte). Seulement, ses mokaddems dans nos tribus, se sentant surveillés, dissimulèrent et prétendirent être seulement des mokaddems de Sidi Cheikh. Mais pendant leurs voyages annuels au Gourara, nos nomades n'omirent jamais d'aller visiter le « Cheikh » et de lui porter leurs offrandes ; elles lui parviennent régulièrement chaque année.

Bou Amama a d'un autre côté depuis dix ans, étendu son influence et recruté beaucoup de fidèles dans les grandes tribus de la région de l'oued Zousfana, de l'oued Guir et de l'oued Saoura, comme les R'enanema, les Beraber, les Beni Guil, les Doui Menia, les Oulad Djerir. Ses mokaddems sont installés jusque chez les Zoua R'araba et les Mehaïa.

Ainsi, bien que la fortune des armes lui ait été contraire, sa situation s'est sans cesse agrandie du fait même de son hostilité ouverte contre nous et son autorité sur ses fidèles est devenue d'autant plus personnelle que les descendants directs de Sidi Cheikh, son ancêtre, et longtemps son patron, ont, en 1883, fait leur soumission à la France. Lui, au contraire est resté l'espoir secret de nos sujets, jadis rebelles, aujourd'hui résignés islamiquement, c'est-à-dire seulement jusqu'au jour où ils pourront penser que Dieu leur a mis aux bras assez de force pour jeter l'infidèle à la mer et rétablir l'intégrité de la « Maison de l'Islam ».

Les démarches réitérées de Bou Amama auprès du Sultan du

à proximité du cours supérieur de l'oued Saoura, a reconquis toute son influence sur les populations de ces contrées. Grâce à son intervention, les hostilités qui divisaient récemment les tribus marocaines ont cessé. Actuellement les Amour fidèles, travaillés du reste sans cesse par des émissaires des Zoua R'araba, ont repris l'espoir de se soustraire un jour ou l'autre à notre autorité et de trouver à leur tour un refuge dans l'Ouest.

Maroc n'ont jamais pu lui procurer l'appui avoué de la Cour de Fez. Il paraît même certain que c'est sur l'avis de Moulai el Hassan, alors au Tafilalet, qu'il est venu s'installer sur l'oued Saoura. Le souverain marocain craignait sans doute que la présence du marabout au Gourara ne vînt gêner l'action qu'il prétendait exercer sur cette région, en provoquant quelque intervention de notre part.

Mais en remontant vers le Nord, Bou Amama allait se trouver plus à même de surveiller avec vigilance nos entreprises ; en même temps, il se rapprochait de ses fidèles et allait trouver chez eux des forces toujours prêtes à lui porter secours en cas d'évènement, sans compter les nombreuses tentes qui suivent toujours sa fortune et particulièrement le nombreux groupe des Chaanba dissidents. Aussi semble-t-il être actuellement l'arbitre du Gourara, de la région de l'Erg et du Sahara marocain.

En attendant que l'heure lui paraisse propice pour une action toujours possible contre nous, il travaille sans cesse à entretenir et étendre ses relations, et se fait un entourage de tous les musulmans qui sentent le besoin de se grouper en dehors du chrétien et contre lui.

En résumé, si nous sommes venus à bout de la manifestation guerrière de 1881, il parait bon de ne pas oublier que nous avons toujours devant nous l'œuvre maraboutique et religieuse de Bou Amama.

(Extrait d'un travail sur les ordres religieux dû à M. Martin, interprète militaire à Géryville, mai 1895).

En ce qui concerne l'organisation de l'ordre religieux fondé par Bou Amama, voir chap. IX.

Cette attraction des Amour vers l'Ouest s'explique en partie lorsque l'on sait que la grande majorité de ces nomades sont serviteurs religieux des Zoua R'araba et plus particulièrement des descendants de Sidi Tadj dont fait partie Bou Amama [1].

C'est ainsi que les Oulad bou Bekeur (Oulad Abdallah, Oulad Gottib, Medabiah) et les Oulad Selim (Merinat, Oulad Chahmi, Oulad bou Chareb) [2] leur versent annuellement à titre de ziara, un mouton par tente; ils paient cette redevance une année aux Oulad Sidi Tadj proprement dits, l'année suivante à leurs cousins les Oulad el Heurma de Figuig.

Chez les Souala (Oulad Sliman, Oulad Aliat, Oulad Ameur) l'influence des Oulad Sidi Tadj est moins grande; dans ces tribus la prépondérance appartient

[1] Voici d'après la légende, comment les Amour sont devenus serviteurs des Oulad Sidi Cheikh: au temps de Sidi Cheikh, les Amour envoyèrent une députation saluer le grand marabout. Celui-ci avait un jeune garçon, du nom de Sidi Tadj, qu'il avait eu sur le tard d'une femme d'El Oudar'ir (Figuig) et qui était son fils préféré. Sidi Tadj portait de longs cheveux. A leur arrivée les envoyés des Amour aperçurent l'enfant, le prirent pour une fille. Sidi Cheikh les détrompa et ajouta que c'était celui de ses fils qu'il affectionnait le plus. Les Amour se mirent alors sous la protection de Sidi Tadj, et, c'est depuis cette époque qu'ils donnent chaque année à la descendance de Sidi Tadj, un mouton par tente quel que soit leur état de fortune.

[2] Tout en payant une redevance annuelle à la descendance de Sidi Tadj, un petit nombre seulement de ces nomades, comme nous le verrons dans le tableau ci-après, ont accepté le chapelet de Bou Amama et sont devenus des Khouan Amamia. D'autres subissent également l'influence de la zaouia de Tiout.

plutôt à une autre fraction des Zoua R'araba, les Oulad Sidi El hadj Brahim, mais à côté surgit une influence rivale celle de la zaouia de Tiout [1]. Ainsi, chez les Oulad Sliman, on trouve vingt tentes inféodées à cette zaouia (Ioussefia), tandis que le reste de la tribu donne chaque année un mouton par tente aux Oulad Sidi El hadj Brahim. Aux Oulad Aliat, presque toute la tribu est affiliée aux Ioussefia du Tiout et trois tentes seulement paient une redevance annuelle aux Oulad Sidi El hadj Brahim. Quant aux Oulad Ameur, ils sont presque tous serviteurs de la descendance de Sidi Tadj dans les conditions que nous avons précédemment indiquées, sauf dix tentes de serviteurs de la zaouia de Tiout.

On trouve encore chez les Amour quelques Khouan Kerzazia et dans chaque tribu trois ou quatre serviteurs de Si Abdelkader el Djilani, sans qu'aucun de ces ordres soit représenté dans leurs tribus par un mokaddem.

Pour clore cette étude nous donnerons ci-après, d'abord le relevé des influences religieuses, existant chez les Amour, puis celui des tentes de ces nomades qui se trouvent encore (juin 1895) dans le cercle d'Aïn Sefra.

[1] A priori, il semblerait d'une bonne politique de chercher à opposer les marabouts de Tiout aux descendants de Sidi Tadj et à leur véritable chef spirituel Bou Amama. C'est du reste le but vers lequel tendent tous les efforts des autorités de la Division d'Oran; mais, jusqu'ici, les résultats obtenus ont été nuls. C'est qu'à l'heure présente Bou Amama est le maître incontesté des esprits dans tout le Sud-Ouest et qu'il a retrouvé presque au même degré la situation prestigieuse qu'il avait au début de l'année 1881.

ORDRES RELIGIEUX.	NOMS DES FRACTIONS	NOMS DES MOKADDEM	Nombre de tentes	OBSERVATIONS
Amamia ...	Oulad Abdallah (D)..	Ali ben Rekia...........	15	(D) Appartenant à une fraction dissidente.
	Oulad Gottib (D).....	Mohammed ben Saïd	30	
	Oulad Chahmi	Hammouin ould Mansour.	15	
Ioussefia. ..	Oulad Abdallah (D)..	Djelloul ould Ali........	22	
	Oulad Gottib (D).....	....	10	
	Medabiah (D)........	....	20	
	Merinat............	Mohammed ben Khalifi ..	20	
	Oulad Chahmi (D) ...	....	10	
	Oulad Ameur........	....	15	
	Oulad Sliman	....	20	
	Oulad Aliat (D)......	....	50	
Taïbia.	Merinat......... ...	....	6	
Kadria.....	Merinat......... ...	El Arbi ould Aïssa.......	8	
Kerzazia...	....	....	30	Répartis entre toutes les tribus des Amour.

NOMS DES FRACTIONS		NOMBRE de TENTES	OBSERVATIONS
Oulad bou Bekeur.	Oulad Abdallah	8	dont une tente employée au makhzen
	Oulad Gottib...........	10	dont deux tentes au makhzen; plus 25 tentes chez les Hamian où leurs propriétaires sont employés comme bergers.
	Medabiah.............	1	campe avec les Oulad Sidi Tadj.
Oulad Selim.	Merinat...............	85	dont deux tentes au makhzen.
	Oulad Chahmi..........	51	dont cinq tentes au makhzen.
	Oulad bou Chareb......	»	
Souala.	Oulad Sliman	50	
	Oulad Ameur	53	dont deux tentes aux makhzen.
	Oulad Aliat............	2	leurs propriétaires sont employés comme bergers à Tiout.
	Total......	259	

Cheurfa.

Les Cheurfa sont originaires du Tafilalet. Ils ont pour ancêtre Moulai Abdelmalek[1] descendant de Moulai Abdallah, un des fils de Moulai Chérif ben Ali, d'où sont également sortis les souverains actuels du Maroc. Moulai Abdelmalek demeurait au Ksar de Tir'eddouïne dans le district d'El R'orfa (Tafilalet).

Les Cheurfa sont venus s'installer dans la région dite des Ksour, il y a environ 100 à 125 ans, sous la conduite de Moulai Mohammed ben Abdelmalek. Depuis cette époque ils ne sont plus retournés au Tafilalet et ont dressé généralement leurs campements dans la partie du territoire comprise entre Figuig et Ich d'une part, Asla et Bou Semr'oum de l'autre, c'est-à-dire dans la région qui forme actuellement le cercle d'Aïn Sefra[2].

[1] D'où le nom de Oulad Moulai Abdelmalek qu'on leur donne quelquefois. C'est ainsi que les désigne l'amel d'Oudjda dans sa correspondance.

[2] Quel fut le véritable motif de cette migration. Les Cheurfa, qui, comme tous les indigènes, aiment le merveilleux, l'expliquent de la manière suivante : Leur ancêtre Moulai Mohammed ben Abdelmalek, étant allé à la chasse, emmena avec lui ses lévriers qui portaient au cou des colliers d'or. Tout en chassant, ce saint personnage fit la rencontre du fils du marabout Si Ahmed bel Habib qui se livrait au même exercice, également avec des lévriers porteurs de colliers d'or. Furieux de voir les chiens du fils du marabout ornés de colliers semblables à ceux des siens, Moulai Mohammed ben Abdelmalek tua ce jeune homme. Si Ahmed bel Habib en apprenant la mort de son fils fit une prière pour demander à Dieu la punition du meurtrier. A

Les Cheurfa posséderaient encore des biens au Tafilalet. Ils allaient autrefois les visiter de temps en temps, mais ils sembleraient actuellement ne plus s'y rendre aussi fréquemment. Cependant leur dernier caïd passait pour avoir un frère au Tafilalet, Moulai Mohammed bel Hachemi.

Malgré leur titre de descendants du prophète, les Cheurfa sont presque tous affiliés à un ordre religieux. Quelques-uns sont Taïbïa ou Tidjania, mais la plupart sont serviteurs de Si Abdelkader el Djilani.

Les Cheurfa, en raison de leur origine noble, jouissent d'une certaine considération auprès des arabes. Ils ont particulièrement de bonnes relations avec les Souala (Amour), les Oulad Sidi Tadj, les Hamian Djemba, les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, une partie des Oulad Ziad et quelques habitants de Bou Semr'oun.

On ne leur donne pas de ziara, mais ils reçoivent de temps à autre, fort rarement du reste, un chameau ou quelques moutons des chefs de tente avec qui ils sont en rapport. Les Cheurfa prennent en général leurs femmes dans leur fraction même. On cite

partir de ce moment, celui-ci se vit privé de toute postérité. Accablé par cette malédiction, il se décida à venir implorer la clémence du père de sa victime : Répondant à ses supplications le marabout lui dit : Tu as tué mon fils et, pour cela, j'ai demandé à Dieu de te punir en te privant de postérité, mais tu peux aller dans l'Est à un endroit appelé Tiout que tu peupleras de tes descendants. Moulai Mohammed suivant ce conseil, vint s'établir à Tiout ; il s'y maria et c'est sa descendance qui forme la petite tribu actuelle des Cheurfa.

cependant quelques dérogations à cet usage. C'est ainsi que la mère de Moulai Brahim bel Hachemi était de Bou Semr'oun et que l'on mentionne encore des alliances contractées par des Cheurfa avec des femmes des Oulad Abdelkerim, des Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, des Lar'ouat El Ksel et même des Oulad Sidi Cheikh Cheraga et R'araba.

A Tiout [1] les Cheurfa sont bien vus par une partie des habitants du Ksar, les Ahlaf, qui s'occupent de leurs jardins et de leurs cultures. Ils sont par contre en mauvais termes avec le restant de la population de ce Ksar qui donne toutes ses sympathies à la famille d'un marabout descendant de Si Ahmed ben Ioussef el Miliani.

Les Hamian Chafâa qui donnent la ziara à la zaouia de ce marabout, sont également hostiles aux Cheurfa.

D'après des renseignements recueillis en 1881, les Cheurfa se partageraient en trois groupes [2].

1° Les Oulad Moulai el Hachemi;

[1] D'après d'autres informations fournies au commencement de 1881, les Cheurfa possédaient à Tiout approximativement trois maisons, onze jardins, quatre cent quarante guemoun (lopin de terre de 5 mètres carrés) et vingt-quatre palmiers. Ils avaient encore à Bou Semr'oun, cinq maisons et une douzaine de palmiers.

A la même époque, ils étaient signalés comme entretenant des relations avec les populations du cercle de Géryville et particulièrement avec Bou Semr'oun, les Chellala et les Oulad Abdelkerim. C'est grâce à ces relations qu'ils étaient immédiatement avisés de nos moindres mouvements.

[2] D'après des données plus récentes, ils ne formeraient en réalité que deux groupes principaux, les autres divisions n'étant à propre-

2° Les Oulad Moulai Abderrahman ;

3° Les Oulad Moulai Kaddour ben Ahmed ;

4° Les Oulad Moulai el Kebir.

Jusqu'en 1872, il est rarement fait mention des Cheurfa qui habitaient une contrée où notre action n'avait jamais été jusqu'alors que passagère. Au commencement de l'année précitée, l'assassinat du caïd de Tiout, commis à leur instigation, les troubles qui ensanglantèrent ensuite le même Ksar, vinrent appeler l'attention de l'autorité française sur ces nomades. En décembre 1872, le capitaine Ben Daoud, chef de l'annexe d'El Aricha, en tournée dans ces régions, tenta de s'emparer des auteurs des différents attentats commis à Tiout, mais comme les coupables avaient fui au Maroc sa tentative fut vaine. Il la renouvela sans succès encore, en mars 1873, dans une nouvelle tournée qu'il fit à cette époque dans ces régions et fut alors obligé de reconnaître que la situation troublée du Ksar de Tiout ne prendrait fin que le jour où on pourrait arrêter les auteurs de ces désordres, c'est-à-dire les Cheurfa qui s'efforçaient de persuader aux Ksouriens qu'ils dépendaient du Maroc. Pour remédier à cet état de choses, il fut décidé que l'on obligerait les Cheurfa à reconnaître notre autorité, et à nous payer l'impôt ou à évacuer notre territoire,

ment parler qu'un fractionnement en famille. Ces deux groupes seraient : les Oulad Moulai El Hachemi dont le chef actuel est Moulai Kaddour, et les Oulad Moulai Ali dont le chef est Moulai Smaïn, bien que l'aîné de la famille soit Moulai Abdelkader.

mais en même temps il fut prescrit de procéder avec prudence pour éviter toute complication avec les Amour et les tribus marocaines voisines.

A la fin de 1873, à la suite de divers coups de main opérés à l'instigation des Oulad Sidi Cheikh contre les Trafi, ces derniers accusèrent hautement les Cheurfa d'accueillir les maraudeurs de l'Ouest, de donner asile à leurs espions et même de les renseigner sur les campements de leurs bergers. En même temps, ils insistaient pour que les Cheurfa fussent éloignés de la région des Ksour, soit en quittant le territoire algérien, soit en allant camper avec eux ou avec les Hamian.

Quelques mois après (mai 1874), les Cheurfa suscitaient encore de nouveaux désordres dans le Ksar de Tiout.

Presque en même temps, peut-être même à leur sollicitation, le Ministre des Affaires Etrangères du Sultan, Si Mohammed Bargach adressa, pour la première fois, au nom de son maître à M. Tissot, notre représentant à Tanger, une requête en faveur des Cheurfa. Il réclama pour eux de la part des autorités algériennes « plus d'égards et de considération attendu « que ces gens-là, bien qu'habitant où ils habitent et » payant ce qu'ils doivent payer, n'en sont pas moins » sujets du Sultan et que les Français qui habitent le » Maroc ne sont soumis à aucune taxe et qu'ils sont » traités par les autorités avec égard et considération ». Nous n'eûmes pas de peine à répondre à ces allégations en faisant au délégué du Sultan l'exposé réel

des faits et en lui faisant connaître que les Cheurfa n'avaient encore payé aucun impôt et qu'ils seraient mis en demeure de se soumettre ou d'évacuer notre territoire.

L'année suivante, au cours d'une tournée exécutée dans les Ksour par le Général Carteret, les principaux des Cheurfa, Moulai Kaddour bel Hachemi, Moulai Ali, se présentèrent à son camp d'Asla (5 avril). Ils avaient été convoqués quelques jours auparavant à Tiout, mais comme ils n'avaient envoyé sur ce point que quelques-uns des leurs, sans influence, qui ne pouvaient les représenter, ils avaient reçu l'ordre de venir eux-mêmes. Mis en demeure de payer l'impôt puisqu'ils habitaient notre territoire ou de se retirer au Maroc, ils déclarèrent d'abord qu'ils préféraient s'éloigner du pays, mais, après s'être consultés, ils consentirent à verser une lezma annuelle. De concert avec Moulai Kaddour cette lezma fut fixée à 1.000 fr. par an pour les années 1872, 1873 et 1874. Ils acquittèrent immédiatement un premier versement de 1.500 francs et s'engagèrent à payer une égale somme dans un délai de deux mois. Enfin ils promirent de verser annuellement à partir de 1875, une lezma de 2.000 francs, s'engageant en outre à renvoyer toutes les tentes d'étrangers qui vivaient au milieu d'eux et que nos nomades des Hamian et des Trafi accusaient de temps immémorial de servir d'espions et de guides aux bandes de pillards.

Ces dispositions amenèrent au moins momenta-

nément d'heureux résultats, le calme se rétablit avec la sécurité dans le Sud; les campements de nos nomades ne furent plus inquiétés.

Telle était la situation lorsque le Ministre des Affaires Étrangères[1] signala une réclamation adressée au nom de son souverain par l'ambassadeur marocain, Si Mohammed ben Zebdi, alors à Paris, et qui sollicitait, « le rétablissement du privilège autrefois conféré » aux Cheurfa c'est-à-dire l'exemption du paiement » de toute contribution ». Les autorités algériennes consultées firent connaître qu'elles ne voyaient aucun inconvénient à ce qu'il fut donné satisfaction à la demande présentée par le représentant du Sultan. En conséquence la suppression de toute redevance à exiger des Cheurfa fut décidée [2]. L'ambassadeur marocain en fut aussitôt informé et le Ministre des Affaires Étrangères lui rappela en même temps que cet impôt ayant

[1] Duc Decazes.

[2] Avant que cette décision ait pu être notifiée aux autorités de la Division d'Oran, le Général de Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen, avait reçu une lettre de l'amel d'Oudjda, Si Bou Cheta ben el Bar'dadi, dans laquelle ce fonctionnaire marocain protestait contre les agissements du Commandant supérieur de Sebdou qui réclamait l'impôt aux Cheurfa. Il rappelait que quelques jours auparavant le Sultan de passage à Oudjda avait reçu une députation de ces nomades qui avait été bien accueillie de ce souverain auquel elle avait fait hommage.

Remarquons ici que les Cheurfa devaient encore 500 fr. sur l'impôt de 1874 et la lezma entière des années 1875 et 1876 soit en tout 4.500 francs. La décision prise à la fin de 1876, les exonéra complètement de cet arriéré.

été établi à la suite de plaintes auxquelles les Cheurfa avaient donné lieu, le maintien de la faveur qui leur était accordée serait subordonné à la conduite qu'ils tiendraient dans l'avenir.

Quelques mois après (février 1877) le général de Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen, se portait avec une colonne légère dans la région des Ksour. A son approche, Moulai Ali, celui d'entre les Cheurfa qui était considéré comme leur chef spirituel, s'enfuyait chez les Amour, déclarant que de sa vie il ne voulait plus voir un visage de chrétien. En même temps leur chef politique, Moulai Kaddour, malade, faisait savoir qu'il était dans l'impossibilité de répondre à la convocation qui lui était adressée. Ce furent ses frères qui se présentèrent à sa place au général au camp de Moghrar tahtani. Ils vinrent protester de leur désir de rester sur notre territoire, soumis à notre autorité, et déclarèrent séparer complètement leur cause de celle de Moulai Ali [1]. Ils parurent apprendre avec satisfaction la mesure bienveillante dont ils avaient été récemment l'objet de la part du Gouvernement français.

Deux ans après (novembre 1879) le Général Cérez, commandant la division d'Oran, faisait connaître que les Cheurfa, loin d'avoir rempli les conditions qu'ils

[1] Quelques jours après ce personnage, celui des Cheurfa qui possédait le plus de biens à Tiout, écrivait au Général de Flogny et lui annonçait qu'il était rentré dans son pays par l'ordre de son maître le Sultan.

avaient implicitement acceptées de ne plus nous susciter d'embarras, abusaient de leur situation au détriment de nos administrés de Tiout et donnaient comme par le passé asile dans leurs campements à une foule de dissidents, de malfaiteurs et d'espions de nos ennemis du Sahara marocain. Pour ces motifs, cet officier général demanda que la mesure bienveillante prise en faveur des Cheurfa fut rapportée. Il lui paraissait en effet nécessaire non seulement d'exercer à leur égard nos droits incontestables en matière d'impôts, mais encore de les contraindre à reconnaître définitivement et effectivement notre autorité. Ces propositions furent adoptées et le Gouverneur général [1] prescrivit de faire payer à l'avenir l'impôt à ces nomades « sur les mêmes bases que les autres indi- » gènes du territoire algérien ».

Un officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Castries, envoyé en février 1880 dans la région des Ksour, fut chargé de notifier aux intéressés cette décision et de s'efforcer par tous les moyens de faire cesser les agissements des Cheurfa dans le Ksar de Tiout, où leurs démêlés avec le marabout Si Abdelkader ben Miloud venaient de se raviver [2].

[1] M. A. Grévy.

[2] Sur leur invitation, les Amour étaient venus camper (novembre 1879) dans les jardins du Ksar et les avaient complètement dévastés. En outre les Cheurfa avaient pénétré en bande dans le village pendant que les Amour en gardaient les issues et avaient fait feu sur le marabout Si Abdelkader et sur un autre habitant, sans atteindre heureusement personne.

Presque en même temps, le Gouvernement marocain Si Mohammed Bargach, demandait de nouveau à notre représentant à Tanger, au nom de son maître, que des mesures fussent prises par les autorités algériennes pour faire respecter les Cheurfa, parents du Sultan, constamment en butte aux persécutions des gens de Tiout. On n'eut pas de peine cette fois encore à démontrer au haut fonctionnaire marocain que les doléances des Cheurfa n'avaient aucun fondement sérieux et que c'était au contraire leur conduite à notre égard qui était répréhensible[1].

Un incident qui venait de se produire (la saisie par le lieutenant de Castries d'une lettre adressée à Si Kaddour ben Hamza, le chef des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, par Moulai Kaddour, le chef des Cheurfa, et par son frère Si Mohammed bel Hachemi) vint encore donner plus de poids à la réponse faite au représentant du Makhzen marocain[2].

Nous avions dès lors entre les mains une preuve

[1] On fit observer en même temps à Si Mohammed Bargach que le fait seul d'avoir adressé leurs plaintes à d'autres qu'aux autorités du territoire où ils résident, constituaient pour nous un grief contre les Cheurfa.

[2] Dans cette lettre le chef des Cheurfa signalait à Si Kaddour l'arrivée à Tiout d'un chrétien (M. C. Sabatier) qui avait, disait-il « l'intention » d'aller jusqu'aux Ksour marocains ». Et il ajoutait: « Si vous avez » quelques cavaliers, venez vite, vite, ces jours-ci, afin de les enlever » et de tuer l'infidèle chrétien pour qu'il ne revienne plus chez » nous. »

M. Sabatier était venu dans la région des Ksour pour y recueillir des renseignements géographiques.

manifeste de la connivence des Cheurfa avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. L'attitude prise par les Cheurfa ne pouvait être tolérée plus longtemps, d'autant plus que le lieutenant de Castries constatait de nouveau que ces nomades donnaient asile à une foule de mécontents, de malfaiteurs et d'espions. C'est ainsi que le douar de Moulai Kaddour, qui comprenait alors cinquante-huit tentes, n'en comptait réellement que huit des Cheurfa, les cinquante autres se composant d'Amour et de dissidents. Le seul remède à une pareille situation consistait à nous débarrasser des Cheurfa ou du moins à les contraindre à résider dans une région où ils ne pourraient plus servir d'intermédiaires à nos ennemis. Mais le moment ne paraissant pas favorable à l'exécution d'une mesure aussi radicale, le lieutenant de Castries reçut l'ordre de procéder d'abord à l'arrestation de Moulai Kaddour et de son frère Si Mohammed bel Hachemi. Malheureusement cet officier échoua en partie dans l'exécution de sa mission : Moulai Kaddour avec tout son monde et deux autres douar des Cheurfa qui campaient près de lui, s'enfuit dans les montagnes. Un quatrième douar, commandé par Moulai El Arbi put seul être cerné et amené à Géryville[1] puis dirigé de là sur Frendah où les indigènes qui la composaient furent conservés comme otages. Les Cheurfa protestèrent aussitôt

[1] Ce douar (les Oulad Moulai el Kebir) comprenait six tentes des Cheurfa et onze des Oulad Sidi Cheikh et des Hamian dissidents. Toutes, moins une replacée dans sa tribu d'origine appartenant au cercle de Géryville, furent internées à Frendah.

contre cette mesure en envoyant une députation au Sultan. Elle revint bientôt avec cette réponse, qu'au cas où ces nomades ne voudraient plus rester soumis à l'autorité française, ils n'avaient qu'à aller s'établir au delà de la frontière. Toutefois, quelques jours après l'annonce du retour de leurs envoyés, l'amel d'Oudjda, Si Ali Guider, écrivit directement au général commandant la Division d'Oran, contrairement aux usages généralement admis, et le pria de rendre la liberté aux Cheurfa internés à Frendah, de restituer à tous ces nomades ceux de leurs biens qui avaient été saisis à Tiout et de les faire tous diriger sur le Ksar marocain d'Ich, en les prévenant qu'ils ne devaient plus revenir à Tiout. En même temps l'amel demandait que les questions de propriété qui pourraient être soulevées à la suite de cette migration, fussent traitées par la voie diplomatique, et, il ajoutait qu'en raison de la considération due au Sultan et des liens de parenté qui unissent ce souverain aux Cheurfa, il insistait particulièrement pour obtenir la restitution intégrale des biens de ces nomades. La réponse faite au représentant du Sultan à Oudjda, fut catégorique; elle contenait en substance que les Cheurfa, sujets algériens, relèvent, comme tels, exclusivement du gouvernement français qui entend les traiter suivant leurs agissements, que l'on avait tenu compte de leurs liens de parenté avec le Sultan en les exemptant d'impôts pendant plusieurs années et que, si cette faveur avait été rapportée, si des mesures de rigueur avaient été prises, c'est que leur conduite l'avait rendu

nécessaire. En même temps l'amel était prévenu qu'il eût à s'abstenir dorénavant de toute immixtion dans les affaires des populations résidant sur le territoire algérien et qu'une modification quelconque dans la situation des Cheurfa ne pouvait être traitée que par voie diplomatique

Cet échange de correspondance avec l'amel d'Oudjda avait ramené particulièrement l'attention sur les Cheurfa. On songea plus que jamais à se débarrasser complètement de ces perturbateurs en faisant arrêter les principaux d'entre eux pour les interner au loin comme otages, et en dispersant leurs tentes. L'exécution de cette mesure de violence devait être confiée aux goums des subdivisions de Tlemcen et de Mascara qui devaient mettre à profit toute circonstance pour arriver à s'emparer des tentes et des personnalités notables des Cheurfa, particulièrement de Moulai Kaddour et de son frère Si Mohammed bel Hachemi.

Les circonstances n'avaient pas encore permis de mettre ce projet à exécution lorsque l'on apprit que cinq cavaliers des Cheurfa avaient blessé mortellement, le 24 janvier 1881, Si Mohammed ben Mohammed ben Miloud, frère du chef de la zaouia de Tiout [1]. C'était

[1] Un parent du marabout avait été blessé en même temps. Si Mohammed succomba à sa blessure quelques jours après l'attentat (28 janvier).

Les agresseurs Cheurfa avaient été : le fils même de Moulai Kaddour et les nommés Moulai Abdelmalek, Mohammed ould Moulai Ali, Moulai Abdelkader et Moulai el Hassan.

une vengeance des Cheurfa qui accusaient le marabout d'avoir, l'année précédente, engagé le lieutenant de Castries à les arrêter et d'avoir poussé les autorités françaises à créer un poste dans la région des Ksour.

Cette agression montrait une fois de plus la nécessité d'en finir avec ces nomades qui malgré leur petit nombre parvenaient à tenir impunément en échec l'autorité française. Les prescriptions données antérieurement furent renouvelées et un officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutement de Banières, qui se préparait à faire une longue tournée dans la région du Sud-Ouest, reçut pour instruction de profiter de toute occasion convenable pour atteindre le but que nous nous proposions à l'égard des Cheurfa.

Mais les événements, qui se produisirent, obligèrent cet officier à précipiter son retour de la région des Ksour et l'empêchèrent de mettre à exécution les ordres donnés [1]. Toutefois, il rapporta la nouvelle que les tentes étrangères qui campaient autrefois avec les Cheurfa les avaient abandonnés et que ceux-ci

[1] Il y apprit cependant que les Cheurfa avaient envoyé une députation au Sultan après l'assassinat de Si Mohammed ben Mohammed ben Miloud. Ces délégués, revenus pendant le séjour du lieutenant de Banières dans les Ksour, prétendirent avoir reçu le meilleur accueil du Sultan qui avait accédé à leur demande de continuer à résider dans cette région tout en ne relevant que des autorités marocaines. Mais on sut bientôt qu'en réalité Moulai el Hassan leur avait manifesté tout son mécontentement pour les difficultés qu'ils ne cessaient de lui créer et qu'il leur avait prescrit d'aller camper à Ras el Aïn des Beni Mathar, après avoir livré au marabout de Tiout, les quatre individus qui avaient tué son frère.

campaient maintenant seuls dans les environs de Moghrar, c'est-à-dire à proximité de Bou Amama qui avait installé sa zaouia à Moghrar tahtani.

A partir de cette époque, les Cheurfa se trouvèrent englobés dans le mouvement insurrectionnel, restant généralement attachés à la fortune de Bou Amama qu'ils suivirent presque partout dans les diverses migrations qu'il accomplit à cette époque.

Mais les intérêts qu'ils avaient laissés en territoire algérien devaient tôt ou tard ramener sous notre domination au moins ceux d'entre eux qui n'avaient à se reprocher aucun crime de droit commun [1]. C'est ainsi que le 25 décembre 1882, dix tentes de cette fraction vinrent se replacer sous notre autorité. Elles avaient pour chef Moulai El Arbi bel Hachemi, frère de Moulai Kaddour qui restait avec 25 tentes chéz les Beni Guil [2].

[1] Les biens que possédaient les Cheurfa dans le cercle d'Aïn Sefra avaient été cependant séquestrés à la suite de l'insurrection. Mais ceux qui ne tardèrent pas à revenir avaient espéré voir lever ce séquestre en leur faveur, car on n'avait pas à leur reprocher d'avoir trempé dans l'assassinat du marabout de Tiout et on avait décidé de ne pas traiter les nomades du cercle d'Aïn Sefra, où nous venions de nous installer, de la même manière que ceux des autres cercles qui avaient pris part à la rébellion et qui se voyaient imposés le paiement d'une contribution de guerre, etc.

[2] En 1875, le Général Carteret, dans sa tournée des Ksour, avait constaté que les Cheurfa comprenaient trente-deux tentes.

En février 1881, des renseignements, qui n'avaient pu être contrôlés, établissaient que cette petite tribu était forte de 30 tentes, mais que 33 tentes étrangères vivaient avec elle.

En décembre 1882, au moment de la rentrée des dix tentes dont

Comme les tentes rentrées [1] ne formaient qu'une partie de celles composant la fraction, le Général Thomassin, commandant la Division d'Oran, décida d'attendre le retour de la tribu entière pour le réglement des questions en suspens depuis 1881, c'est-à-dire le paiement de la lezma de 1880 et le réglement, au moins par la justice musulmane, du différend existant entre eux et le marabout de Tiout depuis l'assassinat du frère de ce dernier.

En avril 1884, Moulai Kaddour fit savoir au général, par une lettre écrite de Ras el Aïn des Beni Mathar, qu'il viendrait avec toutes ses tentes rejoindre celles de sa fraction déjà installées dans le nouveau cercle d'Aïn Sefra, dès que la récolte de l'orge qu'il avait ensemencé au Maroc serait faite [2].

il est ici question, le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, rendait compte qu'il restait encore 21 tentes des Cheurfa au Maroc.

En mars 1884, le même officier supérieur constatait que, par suite de la rentrée de quelques tentes et du dédoublement d'autres, le nombre de celles existant dans le cercle d'Aïn Sefra était de 20 et celui des tentes restant au Maroc de 25.

Tous ces chiffres sont en résumé assez indécis et il faut bien avouer que nous n'avons jamais été bien fixés sur la force de cette tribu.

[1] Dès leur retour, elles avaient demandé à aller s'installer dans le cercle de Géryville dans les environs de Bou Semr'oun, où elles campaient souvent avant 1881, particulièrement dans la région d'Aïn el Ourka. Elles cherchaient ainsi à éviter tout contact avec la zaouia de Tiout. Cette permission leur fut cependant refusée, car on espérait faire régler le différend à l'amiable par les tribunaux musulmans.

[2] En prévision de cette éventualité, il avait été prescrit de ne faire payer aux Cheurfa aucune contribution de guerre ou amende

Malgré cet engagement, aucune tente des Cheurfa n'était rentrée en septembre 1884. Le fait pouvait être attribué au récent voyage accompli par Moulai Arafa à Figuig et à Ich et à la tendance déjà signalée du Gouvernement marocain à exercer une action plus effective sur les populations du sud de l'Empire.

Aussi ne parut-il pas possible de laisser plus longtemps bénéficier de l'immunité d'impôt des tentes placées sous notre autorité et auxquelles nous accordions la même protection et la même sécurité qu'à toutes celles des autres tribus de l'Algérie. Mais la redevance qu'il y avait lieu de leur faire payer ne semblait pas pouvoir être basée sur le prix de 2.000 francs, précédemment fixée pour la lezma annuelle des Cheurfa ; car les 20 tentes [1] qui existaient alors sur notre territoire étaient dénuées de toutes ressources.

C'est pourquoi, se maintenant dans une juste limite, le Gouverneur général décida, le 15 septembre 1884, sur la proposition du général Détrie, commandant la Division d'Oran, que ces tentes ne paieraient annuelle-

collective, comme pour les autres indigènes du cercle d'Aïn Sefra. Ils devaient être astreints à payer la lezma due en 1880, au moment de leur départ, soit 2.000 fr. Pour l'année courante et par la suite, ils devaient payer une lezma égale. En attendant, les tentes déjà rentrées ne devaient pas figurer sur les listes de recensement du cercle ; au retour de celles qui manquaient, on pourrait frapper la lezma totale.

[1] Sur les dix tentes rentrées en Décembre 1882, un certain nombre s'était dédoublé. Le 6 mars 1884, trois nouvelles tentes étaient revenues de l'Ouest.

ment qu'une lezma de 200 francs représentant à peu près le montant total de ce qu'elles auraient à verser, en principal, si elles étaient soumises au Zekkat.

Jusqu'à la fin de 1892, la situation des Cheurfa ne fut pas modifiée : ceux qui étaient restés dans l'Ouest continuèrent à unir leur fortune à celle des Beni Guil ou plutôt à celle des Oulad Sidi Cheikh R'araba, qui vivent au milieu d'eux. Quant à ceux du cercle d'Aïn Sefra, toujours placés sous la direction de Moulai el Arbi bel Hachemi, qui les avait ramenés dix ans avant, ils n'avaient donné lieu jusqu'alors à aucune observation méritant d'être citée. En janvier 1893, les autorités de la Division d'Oran pensèrent que l'érection de la fraction algérienne en un caïdat pourrait déterminer les tentes restées au Maroc à rentrer, et leur enlèverait la crainte d'être placées sous les ordres d'un caïd étranger à leur tribu. Cette proposition fut agréée du Gouvernement général et Moulai el Arbi bel Hachemi fut investi des fonctions de caïd.

Mais un an après, à la suite de la fuite dans l'Ouest des Oulad Gottib (Amour), lorsque le Commandant supérieur d'Aïn Sefra arriva à Douis, entre Djenien bou Resk et Zoubia, avec le projet de faire remonter vers l'Ouest tous les nomades du cercle d'Aïn Sefra disséminés alors au sud de Moghrar tahtani, sur l'oued Namous, il apprit que, deux jours auparavant (30 mars 1894), les Cheurfa avaient fait défection, malgré l'opposition de leur caïd. Celui-ci avait été emmené de vive force par ses administrés qui l'avaient préalablement attaché.

Les tentes, qui venaient de fuir, au nombre alors de de 16 [1], avaient été immédiatement rejoindre celles de même origine qui se trouvaient déjà avec les Oulad Sidi Cheikh R'araba. Elles y sont encore et les suivent dans toutes leurs pérégrinations [2].

Depuis cette époque, nous n'avons plus entendu parler des Cheurfa, mais il est probable que ces gens demanderont tôt ou tard à rentrer sur notre territoire ou provoqueront dans un but analogue des incidents divers par voie diplomatique [3].

Oulad Sidi Tadj.

La tribu des Oulad Sidi Tadj, issue de Sidi Tadj, un des fils du grand Sidi Cheikh, a toujours vécu avec les Amour dans la région où sont situés la plupart des Ksour que nous a reconnus le traité de 1845, c'est-à-dire sur le territoire limité à l'ouest par Figuig et à

[1] 5 tentes des Cheurfa seulement sont restées dans le cercle d'Aïn Sefra : elles campent avec les Oulad Ameur (Amour).

[2] Aux Cheurfa existant au Maroc sont venues se joindre depuis plusieurs années des tentes des Hamian dissidents. Tous campent généralement accolés aux Zoua R'araba ou tout au moins dans leur voisinage immédiat.

En été ils dressent d'ordinaire leurs tentes à Ras-el-Aïn des Beni Mathar et descendent en hiver jusqu'à l'oued el Hallouf.

[3] Leurs biens sont toujours soumis au séquestre depuis 1881.

l'est par Asla, mais principalement aux environs de Moghrar [1].

En raison de son habitat, dans une contrée située à l'ouest d'El Abiod et à proximité des parcours primitifs des Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem, elle a été englobée avec ceux-ci sous la dénomination d'Oulad Sidi Cheikh R'araba. Il est certain cependant que les Oulad Sidi Tadj ont toujours vécu en groupe à peu près isolé du reste des Zoua R'araba [2], conservant pour ainsi dire une vie propre tout en restant cependant en relation avec eux lorsque les intérêts communs de ces marabouts pouvaient le commander.

Sidi Tadj, l'ancêtre de cette fraction, est enterré aux Oulad Sidi el Hadj Ahmed d'El Abiod Sidi Cheikh.

C'est là que son descendant Bou Amama, le futur chef de l'insurrection de 1881, venu en octobre 1878 pour faire ses dévotions, favorisa, dit-on, la fuite de Si Hamza ould bou Bekeur.

Une famille, descendant également de Sidi Tadj, les Oulad el Heurma, habite El Hammam foukani (Figuig). Son chef actuel, Sidi Tadj, entretient avec l'autorité française d'Aïn Sefra les meilleures rela-

[1] Cette tribu se trouve donc dans des conditions identiques à celles faites aux Amour par le traité de 1845. Elle est incontestablement algérienne par son habitat.

[2] Comme tous les Zoua, les Oulad Sidi Tadj sont serviteurs religieux de la zaouïa d'Es Saheli (Moul Sehoul) sur le haut oued Guir.

tions comme l'avait fait son père, Si El Menouar; ils semblent chercher à réserver l'avenir, espérant peut-être pouvoir servir un jour d'intermédiaires à leur parent, Bou Amama, pour l'aider à rentrer en grâce.

Dès notre première apparition dans la région des Ksour en 1847, nous nous étions trouvés en contact avec les Oulad Sidi Tadj, mais les ayant trouvés confondus avec les Amour nous n'avions pu nous rendre exactement compte de leur situation. Ce ne fut du reste qu'après l'expédition du Général Pélissier en 1849, dans les mêmes régions, que nous songeâmes pour la première fois à faire réellement sentir notre action dans le Sud. Notre tâche fut d'abord favorisée par la nécessité où se trouvaient les populations de ces contrées de venir faire annuellement leurs approvisionnements dans le Tell. C'est ainsi que les Oulad Sidi Tadj entrèrent en relations avec nous en 1850 et que nous leur imposâmes comme au temps des Turcs, un droit de passage, le « hak et tenia », qui fut fixé pour cette tribu à 100 « douros bou medfa »[1]. Pendant quelques années ils acquittèrent

[1] Douros aux canons; pièces espagnoles de 5 francs ainsi nommées par les indigènes qui prennent pour des canons les deux colonnes d'Hercule qui figurent au revers.

Les tribus qui acquittaient le « hak et tenia » étaient laissées libres de payer un douro bou medfa par chameau pour entrer dans le Tell ou de verser d'un seul coup la somme imposée pour pouvoir s'approvisionner. Ajoutons que le « hak et tenia » n'était payé en principe que par les tribus marocaines qui venaient acheter des grains dans le Tell algérien.

cette contribution; puis, lorsque nous eûmes une connaissance plus approfondie du Sud et des droits que nous pouvions avoir sur les tribus qui l'habitent, nous leur fîmes payer l'impôt (1858) comme nous le faisions pour les Hamian R'araba, auxquels nous les rattachions alors[1].

Ils obéissaient alors à Si Cheikh ben Mohammed: nous le confirmâmes dans son commandement et c'était encore lui qui était à la tête de la tribu, comme caïd, quand en 1865, elle fit ouvertement défection.

Ce ne fut que sept ans plus tard que les Oulad Sidi Tadj revinrent à nous: le chef de l'annexe d'El Aricha, le capitaine Ben Daoud, pendant sa tournée dans les Ksour au mois de novembre 1872, reçut leur soumission[2]. Les 37 tentes qu'ils comprenaient alors avaient été ramenées par l'ancien caïd: on accorda à celui-ci une nouvelle investiture (décision du 2 janvier 1873). Mais cette soumission dictée sans doute par l'intérêt devait être de courte durée: en février 1874, les Oulad Sidi Tadj reprenaient leur indépendance. Lorsque l'année suivante le général Carteret parcourut la région des Ksour, il ne put entrer en contact avec eux: ils

[1] Il en était de même alors d'une autre fraction de souche à peu près identique, les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, qui dépendait alors de Sebdou. Elle ne paya également l'impôt qu'à partir de 1858.

[2] Déjà quelques mois avant, après l'entrevue d'El Aricha où les Doui Menia, Oulad Djerir et Amour, avaient conclu la paix avec les Hamian, entrevue qui avait eu un grand retentissement dans le Sud, les Oulad Sidi Tadj avaient demandé l'aman. Ils étaient alors campés dans la montagne à proximité de Mekalis.

campaient alors avec les Oulad Gottib (Amour) [1] et semblaient peu soucieux de revenir se placer sous notre domination.

Aussi, les voyons-nous, en novembre 1876, faire le meilleur accueil aux cavaliers du Makhzen marocain que l'amel d'Oudjda avait envoyés dans le Sud-Ouest. Leur désir de rester complètement en dehors de nous, se manifesta encore l'année suivante, lors du passage de la colonne du général de Flogny: les Oulad Sidi Tadj ne se présentèrent pas à lui [2].

Mais en juillet 1879, ils étaient signalés comme donnant asile aux Hamian dissidents, recevant dans leurs campements les mokhazeni de l'amel d'Oudjda et leur remettant cent francs d'impôt. Bientôt après (décembre 1879) on apprenait la venue clandestine chez les Rezaïna, du cercle de Saïda, d'une caravane composée d'Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub rebelles et d'Oulad Sidi Tadj. Cette caravane fut aussitôt saisie et les indigènes qui en faisaient partie furent arrêtés; mais presque aussitôt ceux d'entre eux qui appartenaient aux Oulad Sidi Tadj étaient relâchés sous le double prétexte qu'ils étaient sujets marocains et, ce qui était plus réel, que nous n'avions rien à leur reprocher.

On eut encore à s'occuper de ces nomades en

[1] La même année on avait également signalé leur présence aux environs de Figuig et même chez les Beni Guil.

[2] A la traversée du col d'El Hadjadj la colonne put seulement s'emparer de deux de leurs troupeaux.

mars 1880, lorsque le lieutenant de Castries, en tournée dans les Ksour, signale le passage dans leurs campements de Ferâat Mezzin de la députation des 7 officiers marocains, soi-disant envoyés dans ces parages pour travailler à l'apaisement des esprits. Cette délégation avait apporté aux Oulad Sidi Tadj, aux Oulad Sidi ben Aïssa et aux Oulad Sidi el Hadj Brahim une lettre collective du Sultan. En la communiquant aux premiers ils voulurent exiger d'eux une somme de 150 fr., mais ceux-ci ne voulurent payer que le tiers de cette somme[1].

L'insurrection de 1881 devait rencontrer dans les Oulad Sidi Tadj, parents de Bou Amama, ses premiers adhérents. Aussi les voyons-nous s'attacher dès le début à la fortune du chef du mouvement; et c'est en combattant dans les rangs des insurgés que leur ancien caïd Si Cheikh ben Mohammed se fait tuer[2].

Lorsque le calme fut rétabli, et que la création d'Aïn Sefra eut fait comprendre à tous que nous étions bien

[1] « La cupidité qui caractérise ces officiers marocains, écrivait à ce » propos le Général Cérez, commandant la Division d'Oran, comme » la plupart des agents du Sultan d'ailleurs, est un obstacle sérieux » à la réussite de leurs missions dans lesquelles ils ne voient qu'un » moyen de pressurer les tribus qu'ils parcourent. La déconsidération » qui rejaillit sur le Gouvernement marocain d'une pareille attitude » de ses agents lui enlève tout prestige et toute autorité morale. » C'est une des principales causes de son impuissance à régler tout » ce qui nous concerne, sa bonne foi étant admise ».

[2] Il fut tué en novembre 1881 dans le Djebel Beni Smir par les goums du corps expéditionnaire du Général Delebecque.

décidés à rester les maîtres chez nous, les Oulad Sidi Tadj songèrent à rentrer dans le pays où ils avaient tous leurs intérêts[1]. En mai 1883, toutes les tentes qui étaient revenues sur notre territoire furent constituées en un douar séparé sous le commandement de Si bou Douaïa ould bou Hafs, proche parent de l'ancien caïd, qui avait laissé cinq fils dont l'aîné Sliman, seul, avait dépassé vingt ans. A sa mort en avril 1891, il fut remplacé par Si El Medjdoub ben Ahmed, qui deux ans plus tard (janvier 1893) reçut le titre de caïd.

Il avait paru en effet nécessaire d'augmenter le prestige et l'influence du chef d'une fraction qui comprenait à ce moment 54 tentes, alors qu'il ne restait au Maroc que deux tentes de même origine dont l'une avait pour chef Si Ahmed ben Cheikh, le fils de l'ancien caïd tué en 1881.

Mais ce dernier qui se considérait, malgré son éloignement, comme le chef réel des Oulad Sidi Tadj prit ombrage de cette nomination. Ses intrigues amenèrent bientôt (avril 1893) treize tentes de sa fraction à aller le rejoindre dans l'Ouest, où elles vivent

[1] Ils rentrèrent successivement et par petits groupes.

Le 17 avril 1883, il existait 15 tentes de cette fraction dans le cercle d'Aïn Sefra.

Le 10 avril 1884, elles étaient au nombre de 28 et d'après le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, il n'en restait plus que 3 dans l'Ouest. Il signalait en même temps les 28 tentes rentrées comme étant dans le plus grand dénuement. Elles ne possédaient alors, en tout, que 23 chameaux et 58 moutons ou chèvres.

depuis cette époque campées généralement avec les Assassa des Oulad Djerir [1].

Depuis lors les motifs d'inimitié qui existaient auparavant ayant disparu avec les fugitifs, la petite tribu des Oulad Sidi Tadj réduite à une trentaine de tentes, semble ne demander, au moins jusqu'à nouvel ordre, qu'a vivre en paix sur notre territoire. Propriétaires de l'oasis d'El Hadjadj [2], ils l'ont remise en valeur étendant leurs cultures le long de la voie du chemin de fer de Djenien bou Resk actuellement en construction.

Pour compléter cette étude nous donnerons dans le tableau ci-après la généalogie des Oulad Sidi Tadj et celle des Oulad El Heurma, leurs parents de Figuig.

[1] Une nouvelle tente s'est enfuie dans l'Ouest en juillet 1893. Au 1er décembre 1894, les Oulad Sidi Tadj qui se sont soustraits à notre autorité avaient dû abandonner les Oulad Djerir à la suite des razzias effectuées sur ceux-ci par les Beni Guil. Ils s'étaient alors réfugiés à Figuig où ils se trouvaient dans une position des plus critiques en butte à l'inimitié à la fois des Oulad Djerir et des Beni Guil.

[2] Ce fut le marabout Si bou Smaha ben Lakhdar, enterré à El Abiod Sidi Cheikh, qui acheta cette oasis aux Beni Amer à l'époque où ils occupaient ces régions. Depuis lors l'oasis n'a pas cessé d'appartenir aux Oulad Sidi Tadj qui avaient acheté des maisons à Moghrar tahtani pour y déposer leurs grains.

Tous leurs biens ont été séquestrés à la suite de l'insurrection de 1881. Pour pouvoir cultiver à El Hadjadj, ils ont été obligés de louer leurs propriétés aux Domaines.

SIDI TADJ
fils du grand SIDI CHEIKH et d'une femme d'El Oudar'ir (Figuig), enterré à El Abiod Sidi Cheikh.

- **Brahim** enterré à Moghrar tahtani
  - **El Heurma** enterré à El Hammam foukani
    - **Cheikh** enterré à El Hammam foukani
      - Tadj........ { Mohammed
      - Ben Zian.... { Bou Allèle V
      - Bou Smaha V { sans enfants
      - El Arbi .. { Mohammed, dit Bou Amama, le chef de l'insurrection de 1881 (a un frère de mère Mohammed bou Zian qui vit à El Hammam foukani) } Taleb (45 ans) { un fils ; El Arbi (6 à 7 ans) né à Deldoul
  - **Brahim** enterré aux Beni Smiel (Lamoricière)
    - sa descendance restée dans le Tell vit aux Beni Smiel
      - Mohammed el Heurma V. { sans enfants
      - El Heurma V { Mohammed
      - Cheikh V ... { sans enfants
      - El Menouar. { Mohammed V — pas d'enfants ; Ahmed V — pas d'enfants ; Tadj V — un fils en bas âge ; Maamar M — 2 filles

OULAD EL HEURMA (Heurem)

- **Ben Abderrahman bou Smaha** enterré à El Abiod Sidi Cheikh
  - **M'hammed** enterré à Chellala Dahrania près de la Koubba de Si Mohammed ben Sliman
    - **Kaddour**
      - **Seddik Mohammed**
        - Ahmed ..... { pas d'enfants
        - Mohammed. { pas d'enfants
        - El R'azi..... { un fils
        - Kaddour.... { Mohammed ; M'hammed
    - **Bou Smaha**
      - **Bou Hafs**
        - El Menouar. { Bou Hafs M ; Ben Dahman M
        - Ben Sliman.. { Chellali M
        - Maamar .... { El Bachir M ; Kaddour
        - El Amouri... { Ahmed ; Mohammed ; Cheikh ; Kaddour
        - Cheikh ..... { Sliman ; Maamar ; Miloud V
      - **Cheikh** enterré à Moghrar tahtani
        - El Amouri... { Bou Hafs ...... } Bou Douala M chef de douar de 1888 à 1891 { Miloud ; Tadj ; Mohammed ; Maamar ; Mohammed ; Cheikh ; El Habib
        - Kaddour.... { Tadj M ; Sliman M
        - Ben Sliman. { Mohammed M.. } Cheikh nommé caïd en 1858 tué en 1881 { Zor'man V ; Abderrahman D ; Miloud V ; Ahmed V ; Ben Sliman V ; Mohammed M
        - El Habib.... { El Habib M ; Kaddour M
        - Bekkouch... { Brahim M
        - M'hammed.. { Cheikh ; El Arbi ; Brahim ; El Hadj ; Ahmed......... { El Medjdoub, caïd actuel (1895) ; Maamar M

OULAD SIDI TADJ

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les tribus sous la dépendance du Maroc entre le Teniet es Sassi et Figuig : Mehaïa, Beni Guil, Oulad Sidi Ali bou Chenafa, etc. — Description sommaire du Dahra marocain.

Les Hauts Plateaux oranais en se prolongeant à l'Ouest constituent la région que les nomades marocains de l'extrême Sud ont coutume d'appeler le Dahra [1]. C'est toujours la même vaste étendue à l'aspect désertique, « au sol uni, dure sans être pierreuse, aride, » sans autre végétation que l'alfa qui la couvre en » entier, sans autre eau que celle de rares puits creusés » à grands intervalles, souvent à plus d'une journée » de marche l'un de l'autre. Encore les puits sont-ils » fréquemment à sec ou comblés et si l'on y trouve de » l'eau, elle est presque toujours saumâtre [2] ».

Cette immense plaine a pour limites à l'ouest, un mouvement de terrain à peine sensible que de Foucauld appelle Rekkam et qui forme la ceinture orientale d'une

[1] Le Nord.

[2] De Foucauld, Reconnaissance au Maroc, page 389.

partie du bassin moyen de la Moulouïa au nord, le Djebel Debdou, le Djebel Oulad Amer et les montagnes qu'occupent les tribus berbères des Beni bou Zeggou, Zekkara, etc., et qui la séparent de la plaine d'Angad; à l'est, par les tribus algériennes; au sud, enfin par une série de bourrelets montagneux qui l'isolent, soit du bassin du Chott Tigri, soit de celui de l'oued Guir.

Ces steppes désolés, où vivent cependant de nombreux nomades, sont sillonnés de rivières qui ne contiennent généralement d'eau qu'au moment des fortes pluies. Mais alors l'afflux momentané des eaux vient remplir les redirs qui existent en grand nombre dans leurs lits, apportant ainsi une passagère abondance dans une contrée où la sécheresse est l'état le plus fréquent.

Le principal cours d'eau, vaste gouttière qui draine toute l'humidité de la région, est l'oued Charef. Il a son origine chez les Aït Tser'rouchen, non loin des puits de Tisreïn [1]. Après avoir creusé un large sillon du S.-O. au N.-E. dans cette immense plaine, il atteint Ras El Aïn des Beni Mathar, d'où, changeant brusquement d'orientation, il coule dorénavant presque perpendiculairement à son ancienne direction et va se jeter dans la Moulouïa, non sans avoir changé dès lors son nom pour celui d'oued Za.

Au nord-est et au sud-est de la plaine du Dahra se

[1] Tizer'aïn.

trouvent les deux grandes dépressions du Chott R'arbi et du Chott Tigri.

De nombreux nomades vivent dans le Dahra. Les tribus qu'ils forment n'ont point à proprement parler de territoire fixe : sans cesse en mouvement, leur population change constamment de place, pour donner de nouveaux pâturages à leurs troupeaux, et parcourt cette immense plaine en tous sens. Cependant certaines tribus sont plus souvent au sud, tandis que d'autres se tiennent de préférence dans le nord. Les premières sont celles qui ont leurs dépôts de grains dans la région qui avoisine au sud le Dahra, les secondes ont leurs silos à Ras el Aïn des Beni Mathar ou dans les montagnes au nord du Dahra, ou même dans la plaine d'Angad.

Les tribus du Sud sont, en allant de l'est à l'ouest, les Beni Guil, les Oulad Sidi Ali bou Chenafa, les Oulad en Nasseur, les Aït Tser'ouchen et différentes fractions maraboutiques presque toutes originaires des Oulad Sidi Cheikh et dont il sera parlé au cours de cette étude. Celles du Nord sont les Mehaïa et les Beni Mathar. La description que nous avons déjà donnée de ces deux tribus rend inutile tout nouveau développement[1]. Nous dirons seulement que de ces deux fractions, ce sont les Mehaïa qui s'avancent le plus loin dans le Dahra, tandis que les Beni Mathar ne se montrent que rarement au sud de Ras el Aïn.

[1] Voir Tome Ier, Chapitre III.

Enfin les tribus du Nord sont soumises au moins nominativement à l'autorité du Sultan, tandis que celles du Sud ont joui, presque toutes jusqu'à présent, d'une indépendance à peu près absolue.

Beni Guil.

De toutes les tribus qui habitent le Dahra, celle des Beni Guil est incontestablement la plus forte. Le territoire qu'elle occupe s'étend depuis le Chott R'arbi jusqu'à Figuig [1] et depuis Matarka, sur l'oued Charef, jusqu'à Aïn Chaïr et Bou Kaïs. Cet immense espace, embrasse la plus grande partie du Dahra et la région située au sud, au sud-est et à l'est du Chott Tigri [2]. Sur toute cette vaste étendue, il n'existe aucun lieu habité d'une façon permanente, sauf vers le Sud, comme nous le verrons.

Les Beni Guil, étant essentiellement pasteurs, ne vivent que sous la tente et ne s'adonnent à aucune culture. Le sol de leur pays, dont la nature est la même que celle des Hauts Plateaux algériens, ne produit que

[1] Nous avons vu dans le chapitre deuxième quelle était la limite que nous pouvions logiquement revendiquer pour nos possessions dans cette région, c'est-à-dire entre les Hamian et les Beni Guil.

[2] « Ce pays, a écrit le Général de Wimpffen dans le rapport » d'ensemble adressé au Gouverneur général à la suite de l'expédition » de l'oued Guir en 1870, est loin de présenter les conditions de dépeu- » plement et d'aridité qu'on est généralement porté à lui attribuer.
» .... De Taoussera, et en suivant mon itinéraire qui devait » laisser Figuig à l'est, les eaux de Galoul et de Tigri à l'ouest, on

les plantes que l'on trouve habituellement dans ces mêmes régions, c'est-à-dire principalement l'alfa, l'armoise, etc.[1].

La tribu des Beni Guil paraît s'être constituée d'éléments très disparates à une époque fort reculée et dont il n'est pas possible de préciser la date. Aussi, peut-on la considérer plutôt comme une confédération qu'une communauté d'intérêts a réunie en un tout plus ou moins homogène.

On a cependant essayé de démontrer que les Beni Guil n'étaient qu'une fraction des Beni Hassen[2], mais

» atteint les rivières d'Oulakak et de Souf el Keser chez les Amour » dont les montagnes sont à proximité vers l'Est. Puis continuant vers » l'Ouest, on pénètre dans la magnifique plaine de Tamlelt. La grande » tribu des Beni Guil y séjourne pendant plusieurs mois de l'année » avec ses nombreux troupeaux qu'elle trouve à abreuver à Aïn Defla, » à l'oued Bou Arfa et à l'oued Foum Falet, qui sortent des montagnes » situées au Nord. Cette plaine n'est guère couverte aujourd'hui que » d'excellents pâturages ; mais une partie notable de sa superficie se prê- » terait à des cultures de céréales ; on en voit des plaques de distance en » distance, et nul doute qu'avec plus de sécurité dans la contrée, ces » essais timides ne vinssent à s'étendre ».

[1] C'est la plante que les indigènes nomment le chih, artemisia herba alba des botanistes, appelée improprement thym par nos soldats.

[2] Voici ce qu'écrit à ce propos A. Fillias, dans sa brochure sur l'expédition de l'oued Guir en 1870 (page 9 et suivantes), d'après, sans doute, le lieutenant-colonel de Colomb (Notice sur les oasis du Sahara, 1860, p. 116).

« Les Beni Guil descendent des Beni Hassen, qui habitaient autre- » fois le Sahara marocain. Il y a un siècle environ, et après deux » années consécutives d'extrême sécheresse, les Beni Hassen émi- » grèrent en masse vers le Nord. Un jour que la chaleur était intense, » une fraction de la tribu fit halte pour se reposer quelques heures. La

rien n'est venu encore confirmer cette assertion ; un autre prétend qu'une partie d'entre eux, les Beni R'omeracen, comprend les débris des berbères Zenata qui occupèrent jadis la même contrée, et il en voit la preuve dans le nom de cette fraction qui aurait signifié originairement : les enfants de Iar'moracène, c'est-à-dire les descendants du fondateur de la dynastie des Beni Zian (Zenata) à Tlemcen.

Une étude plus approfondie permettra sans doute de reconnaître quelle est la valeur de ces affirmations qui, au demeurant, peuvent avoir un fond de vérité, étant donné les mouvements de populations qu'ont produits depuis des siècles, dans ces régions, les invasions et les guerres continuelles. Et cela est d'autant plus probable que, ainsi que nous allons le voir, des renseignements recueillis sur place permettent d'indiquer, avec assez de certitude, quelle est la véritable origine de plusieurs des fractions qui constituent cette grande confédération.

A l'heure actuelle, on partage quelquefois les Beni

» pluie survint, puis continua, rendant le départ impossible : il fallut
» attendre. Bientôt cependant, sous son action bienfaisante, les pâtu-
» rages reverdirent et la campagne aride la veille se transforma comme
» par enchantement. Le chef du douar y fixa ses tentes. Les Beni
» Hassen qui avaient gagné le Tell, donnèrent à la tribu séparatiste le
» nom de Beni Guil, enfants de la sieste, et ce nom lui est resté ».

Les Beni Hassen mentionnés ici sont évidemment ceux qui habitent actuellement dans le R'arb la plaine du Sebou. Ce sont des arabes de la tribu de Makil. Les lettrés du Maghreb admettent cette origine commune des Beni Guil et des Beni Hassen, mais ils ne peuvent fournir de preuve à ce sujet.

Guil en Cheraga et R'araba, mais le plus souvent, on donne à chacune des deux grandes fractions qu'ils forment les noms qui leur sont propres : Beni Goummen et Beni R'omeracen.

Les Beni Goummen comprennent environ 1.400 tentes. Ils se subdivisent en trois sous-fractions qui sont : 1° les Oulad Brahim, originaires d'après la tradition d'El Oudar'ir (Figuig) ; 2° les Oulad Farès, qui viendraient de Saguiat el Hamra et comme tels prétendraient à une origine chérifienne ; 3° les Oulad Ahmed ben Abdallah, de souche inconnue.

Les Beni R'omeracen comptent environ 1.300 tentes. Ils ne forment que deux sous-fractions : les Oulad Ioub, qui seraient originaires des Sedjâa ; 2° les Oulad Hadji, d'origine inconnue.

Les Beni Goummen étant nos proches voisins, c'est d'eux que nous nous occuperons d'abord.

La première de leurs trois fractions, les Oulad Brahim, comprend quatre grands douars qui sont :

1° Les Oulad M'hammed, forts de 180 tentes et qui obéissent au cheikh Ahmed ben el Kebir. Celui-ci a été investi de ses fonctions par l'ancien amel d'Oudjda, Si Abdelmalek[1], mais il n'a reçu aucun cachet.

Les 180 tentes de ce douar campent d'ordinaire en quatre groupes de la manière suivante :

Oulad Taleb Mohammed..........	50 tentes.
Oulad Sliman.....................	30 tentes.

[1] Si Abdelmalek ben Ali es Saïdi a été amel d'Oudjda de 1879 à 1882.

Oulad Ali ben Brahim .... 50 tentes.
Oulad Abderrhaman .... 50 tentes.

2° Les Oulad Ali bel Hassen, qui comprennent 110 tentes, ont pour cheikh Smaïn ben Mehenni qui a été investi par l'amel Si Abdelmalek dans les mêmes conditions que le précédent. Ce douar forme les trois groupes suivants :

Oulad Taleb..... .. .. 50 tentes.
Oulad Kassou...................... 30 tentes.
Oulad bou Arfa .... 30 tentes.

3° Les Oulad Rhamdan, qui comptent 110 tentes et sont soumis à l'autorité de deux chioukh. Le premier, Tahar ben Abdallah, qui a reçu son investiture, sans cachet du caïd de Figuig, Mohammed ben Aoumar [1], a sous son autorité les deux groupes des Oulad Ali (20 tentes), et des Oulad Abderrahman (30 tentes). Le second, Mohammed ben Brahim ben bou Zian, qui tient son autorité de l'amel Si Abdelmalek, mais ne dispose d'aucun cachet, commande aux Oulad bou Zian (30 tentes) et aux Oulad Abdelkader (30 tentes).

4° Les Oulad Chaïb, qui comprennent 130 tentes, forment trois groupes qui obéissent chacun à des chioukh particuliers. Ce sont les Oulad Abdelkader (40 tentes) dont le cheikh Sliman ben el Kebir a reçu son autorité [2] de l'amel si Abdelmalek ; les Oulad Ali (40 tentes) et les Zareg (50 tentes) qui obéissent aux

[1] En fonction depuis 1891.

[2] Sans cachet.

chioukh, Ben Aldallah Ould Zeroual et Brahim ben Dahman Debbali, tous deux investis[1] par le caïd de Figuig, Mohammed ben Aoumar.

La seconde fraction des Beni Goummen, les Oulad Farès, se partage en trois grands douars: les Oulad Mohammed, les Oulad Embarek et les Oulad bel Hassen.

Les Oulad Mohammed, qui comptent 145 tentes, ont pour cheikh Ahmed ould Ali ben bou Djemâa qui a été investi par l'amel Si Abdelmalek. Ils forment quatre groupes qui sont:

Oulad Mohammed proprements dits	40 tentes.
Oulad Abderrahman....................	30 tentes.
Oulad Azzi...............................	25 tentes.
Oulad bou Azza..........................	50 tentes.

Les deux autres douars de la fraction sont placés sous les ordres du cheikh Mohammed ould Ahmed ben Embarek. Ils se partagent de la manière suivante: les Oulad Embarek, en:

Oulad M'hammed........................	30 tentes.
Oulad Mohammed ben Ahmed..........	50 tentes.
Oulad Embarek proprement dits........	40 tentes.

et les Oulad bel Hassen en:

Oulad bel Hassen proprement dits (appelés aussi Oulad Djilali)......................	60 tentes[2].
Oulad Ali................................	40 tentes[3].

[1] Sans cachet.

[2] Ils ont pour cheikh particulier, Lakhdar ould ben Azzi.

[3] Cheikh particulier, Kaddour ould M'hammed.

La troisième fraction des Beni Goummen, les Oulad Ahmed ben Abdallah, se subdivise elle-même en dix groupes d'inégale importance. Ce sont :

1° les Oulad Abdallah ben Ahmed....	30 tentes.
2° les Oulad Amar....................	40 tentes.
3° les Oulad Ali......................	50 tentes.
4° les Oulad M'hammed..............	30 tentes.
5° les Oulad Madjoub................	50 tentes.
6° les Oulad el Mouloud..............	60 tentes.
7° les Oulad Messaoud................	100 tentes.
8° El Alaouna..........................	100 tentes.
9° les Oulad Abid......................	40 tentes.
10° les Oulad ben Nasseur............	30 tentes.

Les Beni R'omeracen vivent à l'ouest des Beni Goummen. Leur première fraction, les Oulad Ioub, se partage en sept groupes qui ont chacun leur chef particulier, ce sont :

1° Les Oulad bel Kassem qui comprennent 150 tentes et forment 4 douars : Oulad ben Amar, Oulad ben Ali, Oulad R'elane et Oulad bel Kassem proprement dits.

2° Les Oulad Embarek qui comptent 100 tentes et se divisent également en 4 douars : les Oulad bou Faïeda, les Oulad Ahmed, les Oulad Ahmed ben Ali et un quatrième douar dont le nom ne nous est pas parvenu.

3° Les Oulad Bedda qui se divisent en Oulad el Aredj, Oulad bou Melifa, Oulad M'hammed ben Bedda et comprennent 130 tentes.

4° Les Oulad Slama qui comptent également 130 tentes réparties en trois douars.

5° Les Oulad Djabeur qui, au nombre de 200 tentes, forment 4 douars : Oulad Abdallah ben Djabeur, Oulad Mohammed ben Djabeur, Oulad ben Tahar, Oulad Dahman ben Djabeur.

6° Les Oulad Raho qui comptent 60 tentes et auxquels appartient le caïd Abderrahman ould M'hammed bel Hassen.

7° Les Oulad ber Raho, au nombre de 50 tentes.

La seconde fraction des Beni R'omeracen, celle des Oulad Hadji, se divise en quatre groupes principaux. Ce sont :

1° Les Oulad El Amouri.
2° Les Oulad M'hammed ben Nasseur.
3° Les Oulad Amama.
4° Les Oulad Ali ben Iassine.

Les Oulad el Amouri se partagent à leur tour en trois douars qui sont :

Oulad el Amouri proprement dits	50 tentes.
Oulad Abdallah	40 tentes.
Oulad el Meddah	25 tentes.

Les Oulad M'hammed ben Nasseur forment également quatre douars :

Oulad M'hammed ben Nasseur proprement dits	80 tentes.
Oulad Mohammed	40 tentes.

Oulad ben Abbou........................	30 tentes.
? (nom inconnu)....................	25 tentes.

Les Oulad Amama de leur côté constituent trois douars :

Oulad Amama proprements dits........	80 tentes
Oulad ben Amama......................	20 tentes.
Onlad Ouali..............................	50 tentes.

Enfin les Oulad Ali ben Iassine forment de même trois douars.

Oulad Hammadi..........................	50 tentes.
Oulad Rhamdam..........................	20 tentes.
Oulad Aïssa..............................	25 tentes.

NOTABILITÉS ET FAMILLES MARQUANTES DES BENI GUIL.

1° BENI GOUMMEN.

Chez les Beni Goummen, la principale famille est celle des Oulad Ali ben bou Djemâa dont le chef actuel, Ahmed ould Ali ben bou Djemâa, est un homme d'une quarantaine d'années qui a hérité de l'immense influence de son père et de ses ancêtres. Cette influence s'étend chez les Oulad Farès dont cheikh Ahmed possède toutes les sympathies. Il a donné plusieurs fois des preuves de ses aptitudes guerrières, notamment dans un combat qu'il soutint contre les Oulad Serour (Hamian), au sud d'El Gor, non loin d'El Aricha, il y a une vingtaine d'années.

Citons encore les Oulad Abdallah ben Ahmed dont le chef actuel, Cheikh el Mehedi ould Abdallah, est un homme d'environ 48 ans qui dispose d'une autorité incontestée sur l'ensemble des Oulad Ahmed ben Abdallah et chez ses frères. Il est respecté de tous les Beni Guil chez lesquels il est connu par sa bravoure, sa sagesse et ses largesses. Sa famille est nombreuse, mais aucun de ses parents n'est en évidence.

En dehors de ces familles importantes il existe encore aux Beni Goummen des personnalités marquantes de moindre notoriété, nous allons en donner l'énumération en l'accompagnant de renseignements qui peuvent être utiles :

a. — Aux Oulad Brahim :

Dans le douar Oulad M'hammed, on rencontre, en outre du cheikh Ahmed ben el Kebir, un jeune homme de 25 à 30 ans, El Haoussine ould Ahmed bel Haoussine, fils d'un ancien cheikh, tué en 1879 dans une rixe entre Beni Guil, qui paraît devoir hériter de l'influence de son père.

Dans le douar Oulad Ali bel Hassen, le cheikh Smaïn ben Mehenni est la personnalité la plus importante. Il a aussi une grande influence chez les Oulad Brahim.

Citons encore, dans le même douar, El Aribi ben Mehenni, frère du précédent ; Mohammed Lakhdar, homme d'une cinquantaine d'années, très écouté dans sa fraction, et Mokaddem Souïah, âgé également de 50 ans, qui appartient à l'ordre des Kadria.

Dans le douar Oulad Rhamdan, Hamza ould ben Salah, de la fraction Oulad Ali, homme d'une trentaine d'années, est le représentant d'une famille riche et très influente.

Dans le douar Oulad Chaïb, le cheikh Sliman ben el Kebir (45 ans)est le seul personnage un peu en relief que l'on puisse citer.

b. — aux Oulad Farès.

Dans le douar Oulad Mohammed, les notables influents sont: Dahman ould Embarek (45 ans), Sliman ben Haïda, Ben Farès ben Ali et surtout le mokaddem bou Djemâa qui est universellement écouté.

Dans le douar Oulad bou Azza, il faut nommer un homme de 50 ans, Ahmed ben Zerouki qui jouit d'un certain crédit.

Parmi les Oulad M'hammed, des Oulad Embarek, c'est le nommé Ali ben Dahman qui a la plus grande influence (30 ans) ; et chez les Oulad Mohammed, ben Ahmed, de la même fraction, Ahmed ben Sliman (40 ans).

Enfin, chez les Oulad bel Hassen ce sont les nommés Dahman ould Ahmed ben Djilali, personnage de 45 à 50 ans, Lakhdar ould ben Azzi (40 ans) et Kaddour ould M'hammed (40 ans) qui ont le plus d'autorité.

c. — aux Oulad Ahmed ben Abdallah.

Les personnalités jouissant d'une réelle autorité dans

chacun des groupes composant cette fraction sont les suivantes :

1° Chez les Oulad Abdallah ben Ahmed, le mokaddem Abdallah ould el Hadj el Madani Touidjeur.

2° Chez les Oulad Amar, le cheikh Mohammed Lekhal, qui tient complètement son monde dans sa main (65 ans).

3° Chez les Oulad Ali, un homme de 32 ans, Ali ould Ahmed bel Arbi et un autre de 37, Amar ben Haddada.

4° Chez les Oulad M'hammed, Bou Lenouar ould ben M'hammed.

5° Chez les Oulad Madjoub, M'hammed ben Fodhil, homme de près de 40 ans.

6° Chez les Oulad el Mouloud, Ahmed ould ben Ameur, homme d'une trentaine d'années.

7° Chez les Oulad Messaoud , Embarek ould Dahman bel Mahi, personnage du même âge que le précédent qui jouit d'un fort crédit dans sa fraction.

8° Dans le douar El Alaouna, Mohammed ould Dahman ben Abdallah, homme âgé de trente ans.

9° Chez les Oulad Abid, El Hadj el Arbi ould Ahmed ben Abid, frère du cheikh.

10° Chez les Oulad ben Nasseur, le cousin du cheikh, Ben Nasseur ould Embarek ben Nasseur, âgé de 40 ans.

Les Beni Goummen se rangeraient immédiatement sous les ordres de Ahmed ould Ali ben bou Djemaa et d'El Mehedi ould Abdallah ben Ahmed au premier appel de ceux-ci pour entamer une action, ou accep-

teraient leur décision sur toute question touchant leurs intérêts généraux.

II°. — BENI R'OMERACEN.

La principale famille de cette fraction est celle des Oulad bel Kassem, dont le représentant actuel est Cheikh Hamouan ben bou Medien. L'influence de cet indigène est bien supérieure à celle dont dispose le caïd dit « des Beni Guil » Abderrahman ould M'hammed bel Hassen, investi par le Sultan et qui n'a été accepté que par une partie des Beni R'omeracen et pas du tout par les Beni Goummen.

Citons encore comme personnalités marquantes chez les Beni R'omeracen :

Ali ould M'hammed, des Oulad ben Kassem ;

Kaddour ould ben Abdallah, du douar Oulad Djabeur;

El Haoussine el Amar ould Mohammed ben Djabeur, des Oulad Djabeur ;

Mohammed ould Embarek, des Oulad Bedda;

Mohammed ould Salah, des Oulad Embarek;

Bou Djemâa ben Ahmed, des Oulad Slama ;

Haoumine ould Abdallah ben Hammadi, des Oulad Ali ben Iassine ;

Ahmed ben Fodhil, des Oulad M'hammed ben Nasseur.

En thèse générale, dans toutes les fractions des Beni Guil, l'autorité des chioukh est plus ou moins effective. C'est que ce sont d'ordinaire des individualités qui se

sont à peu près imposées. Acceptées d'abord par leurs douars, elles ont été agréées ensuite par le représentant du Sultan à Figuig, de qui elles dépendent administrativement, car l'action très restreinte de ce fonctionnaire sur les populations qu'il dirige ne lui a jamais permis de leur imposer un chef de son choix. D'ailleurs ces nomades, au moindre prétexte, au moindre caprice, n'hésitent pas à retirer à leurs chioukh le semblant d'autorité dont ils jouissent et à les confondre de nouveau au milieu du commun des mortels.

Comme dans la plus grande partie du territoire de l'empire chérifien, les Beni Guil ne paient point d'impôts bien réguliers. Chaque année, les chioukh perçoivent le plus qu'ils peuvent de moutons, en remettent le moins qu'ils peuvent aux mokhazeni envoyés de Figuig et y ajoutent quelques douros à titre de gratification, appelée Sokra. La plupart du temps il ne parvient pas au Sultan un atome de ces soi-disant impôts qui, avant de lui arriver, sont passés entre les mains du chef de douar, du cheikh, des mokhazeni, du caïd de Figuig, du chef d'escorte et de l'escorte elle-même chargée de les porter à la résidence chérifienne.

Les relations des Beni Guil et leurs alliances avec les tribus limitrophes sont de nature excessivement variable, car ils sont subordonnés aux discussions de toute sorte qui prennent si facilement naissance au sein de populations échappant à une autorité assise et effective. Aussi, les voit-on souvent prendre part aux luttes qui désolent l'amalat d'Oudjda et soutenir

tantôt un parti, tantôt l'autre, suivant le caprice du moment.

Les relations des Beni Guil avec les Doui Menia étaient assez tendues en 1893. Il ne semble pas que cette situation se soit améliorée depuis, bien au contraire. L'origine de cette inimitié provenait d'actes de brigandage commis par les Oulad Ioub à l'égard de caravanes venant du Tafilalet sous la protection des Doui Menia.

En outre, les relations qu'ils entretiennent avec les Oulad Djerir et les Beraber, qui étaient assez bonnes il y a quelques années, sont actuellement fort mauvaises[1]. Il en est de même des Oulad el Hadj de la Moulouïa avec lesquels les Beni R'omeracen sont en état perpétuel d'hostilité.

Ordres religieux.

Différents ordres se partagent l'influence religieuse chez les Beni Guil.

Celui de Kenadsa (Ziania) est le plus répandu chez ces nomades. Après lui vient l'ordre des Kerzazia qui a de nombreux adhérents chez les Oulad Farès et dont le mokaddem, Bou Djemâa, est un personnage influent, ainsi que nous l'avons déjà dit. L'ordre de Moulai Taïeb (Ouazzan) compte également d'assez nombreux serviteurs dans ces tribus, ainsi que celui des Derkaoua

[1] Comme nous le verrons plus loin (chapitre VII) la paix serait actuellement faite (mai 1895).

qui semble y gagner chaque jour du terrain, recrutant sans cesse de nouveaux adeptes chez ces nomades et particulièrement chez les Oulad Chaïb.

Quant aux Oulad Sidi Cheikh R'araba dont le chef est actuellement Si Allal, et qui vivent au milieu de ces populations marocaines, ils comptent parmi elles des serviteurs, surtout dans le douar Oulad Madjoub avec lequel ils campent d'ordinaire.

Nous résumerons ici en un tableau les renseignements que nous possédons sur les influences religieuses prédominantes dans chacun des groupes de population composant la confédération des Beni Guil.

NOMS DES FRACTIONS		ORDRES RELIGIEUX	NOMS DES MOKADDEMS
BENI GOUMMEN			
Oulad Brahim	Oulad M'hammed.....	tous Ziania................	Cheikh Ahmed el Kebir.
	Oulad Ali bel Hassen.	Taïbia.....................	»
	Oulad Rhamdan......	tous Ziania	Ben Rhamdan ben M'hammed.
	Oulad Chaïb	tous Derkaoua.............	El Hadj Abdallah, origre du Sous.
		sauf six Taïbia	Mohammed ould Taleb Ahmed.
Oulad Farès	Oulad Mohammed. ...	Kerzazia 2/3 de la population.	Bou Djemâa ben el Kebir.
		Taïbia 1/3 de la population..	Ahmed ben Fersi.
	Oulad Embarek	comme les précédents.....	mêmes Mokaddems que ci-dessus
	Oulad bel Hassen....	tous Ziania................	Bou Cheret ould el Aredj.
Oulad Ahmed ben Abdallah....		tous Kerzazia.............	N......
BENI R'OMERACEN			
Oulad Ioub	Oulad bel Kassem	Derkaoua	Ben Ahmed ben Amar.
	Oulad Embarek	Kerzazia	Mohammed ben bou Feïda.
	Oulad Bedda.........	»	»
	Oulad Slama.........	Taïbia	Abdelouahab ben Ali.
	Oulad Djabeur	»	»
	Oulad Raho..........	Kadria......................	Abdallah ben M'hammed.
	Oulad ben Raho......	Derkaoua	Embarek ben Djilali.
Oulad Hadji	Oulad el Amouri......	Derkaoua	Mohammed ben Mostefa.
	Oulad M'hammed ben Nasseur	Ziania	Abdelkader bel Amouri.
	Oulad Amama........	Derkaoua	»
	Oulad Ali ben Iassine.	Kerzazia	Abdallah bou Amadi.

De toutes les tribus habitant le Dahra, celle des Beni Guil est certainement celle qui a eu le plus contact avec nous [1] en raison de la prépondérance réelle qu'elle a sur l'ensemble de ces nomades par l'importance de sa population et à cause surtout de la situation de son territoire de parcours habituel qui confine à celui de nos administrés, les Hamian. Aussi, faire l'historique de nos relations avec ces tribus chérifiennes, revient-il à répéter tout ce que l'on a déjà pu dire à propos des Hamian et des conséquences qu'a eu pour eux la proximité de ces nomades marocains. Nous nous contenterons de rappeler que nos dissidents, que nos mécontents de tout genre, ont de tout temps trouvé un refuge assuré chez les Beni Guil, en même temps qu'une aide efficace toutes les fois qu'il s'est agi de tenter un coup de main contre nos gens. C'est à eux qu'en 1849, les Oulad Sidi Cheikh R'araba, forcés de quitter le sol algérien sont venus demander asile ; c'est chez eux que Si Sliman ben Kaddour avait recruté la plupart des partisans avec l'aide desquels il a exécuté son coup de main du 17 novembre 1881 [2];

[1] Nous ne parlons pas bien entendu des Mehaïa et des Beni Mathar dont il a été déjà question dans le 1er volume, ni des Zoua R'araba qui feront l'objet d'une étude spéciale.

[2] C'est à la suite de cette incursion que les autorités algériennes interdirent aux Beni Guil la fréquentation de nos marchés. Maintenue jusqu'en mai 1883, cette mesure fut alors rapportée par M. Tirman, sur la demande de l'amel d'Oudjda, d'abord en faveur des Mehaïa et étendue quelques jours après à tous les ressortissants de cet amalat et par conséquent aux Beni Guil (voir à ce sujet chap. II.)

c'est chez eux encore que se sont enfuis la plupart des groupes des Amour qui se sont brusquement soustraits à notre autorité depuis quelques années; c'est à eux enfin qu'il faut imputer la plupart des méfaits commis de tout temps au préjudice de nos nomades et particulièrement des Hamian dont les revendications depuis les derniers mois de 1891 se sont élevées comme nous l'avons dit à plus de 273.000 fr.

Cela suffit pour montrer l'état véritablement anarchique dans lequel vivent ces nomades, et on comprend le peu d'autorité que peut avoir chez eux le caïd que le Sultan s'est décidé, en 1892, à placer à la tête de cette grande tribu.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que l'action du Sultan ne se fasse déjà un peu plus sentir que par le passé (où elle était nulle) chez ces nomades.

C'est que jadis ils ne se trouvaient en contact qu'avec des musulmans, comme eux, tandis qu'aujourd'hui ils se trouvent en présence de chrétiens qui ont la force pour eux et avec lesquels il faut compter. Aussi ne sont-ils pas fâchés de trouver auprès du Sultan un appui et une aide au moins morale contre l'envahisseur quelque peu menaçant qu'il soit.

Jadis les Beni Guil, unis aux Doui Menia, aux Oulad Djerir et aux Amour, formaient une vaste association, appelée zegdou, dont le but semble avoir été moins la défense commune, que le pillage des tribus ennemies ou éloignées. Peu après la campagne du Général de

Wimpffen sur l'oued Guir (1870), ce zegdou s'est dissout et ne s'est plus rassemblé depuis, au moins dans les mêmes conditions qu'autrefois.

RENSEIGNEMENTS

	NOMS DES FRACTIONS	NOMS DES CHEFS
	BENI GUIL	
	BENI GOUMMEN	
OULAD BRAHIM.	Oulad M'hammed	Ahmed ben el Kebir
	Oulad Ali bel Hassen	Smaïn ben Mehenni
	Oulad Rhamdan	Tahar ould Abdallah, Mohammed ben Brahim ben bou Zian
	Oulad Chaïb	Sliman ben el Kebir Ben Abdallah ould Zeroual Brahim ben Dahman ed Debbali
OULAD FARÈS	Oulad Mohammed	Ahmed Ould Ali ben bou Djemâa
	Oulad Embarek	Mohammed Ould Ahmed ben Embarek
	Oulad bel Hassen	Lakhdar ould ben Azzi.— Kaddour ould M'hammed.
OULAD AHMED BEN ABDALLAH.	Oulad Abdallah ben Ahmed	El Mehedi ould Abdallah ben Ahmed
	Oulad Amar	Mohammed Lekhal
	Oulad Ali	Amar ould Haddada
	Oulad M'hammed	El Haddad ould el Aïssaouï
	Oulad Madjoub	El Mâti ould Ali ben Abdallah
	Oulad el Mouloud	Ahmed ould Mohammed
	Oulad Messaoud	Amar ould Chabir
	El Alaouna	Taïeb ben Segher
	Oulad Abid	Hamouan ould Ahmed ben Abid
	Oulad ben Nasseur	Mohammed ben Ahmed ould Zerigui
		TOTAUX DES BENI GOUMMEN
	BENI R'OMERACEN	
OULAD IOUB.	Oulad bel Kassem	Hamouan ould bou Médien
	Oulad Embarek	Salah ould Ahmed ben Ali
	Oulad Bedda	Mohammed Embarek ben Bedda
	Oulad Slama	Bou Djemâa ould Ahmed ben Ali
	Oulad Djabeur	Haddouch ould ben Abdallah
	Oulad Raho	Caïd Abderrhaman ould M'hammed bel Hassen
	Oulad ber Raho	Ali ben Slama
OULAD HADJI.	Oulad el Amouri	El Haoussine ould Mohammed ben Miloud
	Oulad M'hammed ben Nasseur	El Mamoun ould Mohammed ben Nasseur
	Oulad Amama	Mohammed ould Ouali
	Oulad Ali ben Iassine	Abdallah ben Hammadi
		TOTAUX DES BENI R'OMERACEN
		TOTAL GÉNÉRAL DES BENI GUIL

STATISTIQUES.

NOMBRE DE			RESSOURCES POUR TRANSPORTS			RICHESSES EN TROUPEAUX			LIEUX D'ENSILOTEMENT
tentes.	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux.	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.	
180	200	100	500	»	300	18.000	2.000	»	Ksour d'El Oudar'ir et d'El Abid (Figuig)
110	150	80	400	»	200	20.000	2.000	»	
110	160	90	300	»	200	20.000	3.000	»	
130	200	100	500	»	300	30.000	3.000	»	Zenaga (d°)
145	160	100	600	»	400	25.000	2.000	»	El Oudar'ir (d°)
120	150	90	400	»	200	20.000	1.500	»	d° (d°)
100	170	100	300	»	200	15.000	2.000	»	d° (d°)
30	60	30	100	»	80	6.000	1.000	»	Oulad Sliman (d°)
40	70	40	130	»	80	8.000	1.500	»	d° (d°)
50	80	40	150	»	100	8.000	1.500	»	El Maïz (d°)
30	40	30	100	»	80	6.000	1.000	»	Zenaga (d°)
50	100	50	150	»	100	8.000	2.000	»	d° (d°)
60	80	60	240	»	150	12.000	1.000	»	d° (d°)
100	150	80	300	»	200	20.000	2.000	»	d° (d°)
100	130	80	300	»	200	18.000	2.000	»	d° (d°)
40	60	30	100	»	100	13.000	1.000	»	d° (d°)
30	40	20	80	»	50	5.000	600	»	d° (d°)
1.425	2.000	1.120	4.650	»	2.940	252.000	29.100	»	
150	150	100	200	»	200	30.000	4.000	»	Aïn Chaïr
100	150	80	300	»	150	20.000	1.500	»	d°
130	160	80	200	»	150	12.000	1.000	»	d°
130	150	70	200	»	150	25.000	2.000	»	d°
200	200	150	500	»	300	40.000	6.000	»	Zenaga (Figuig)
60	80	60	100	»	150	6.000	500	»	Aïn Chaïr
50	80	40	100	»	100	5.000	500	»	d°
115	130	80	300	»	200	23.000	2.000	»	Mour'eul, El Ahmar, Sfissifa et Boukaïs
175	200	130	400	»	300	30.000	5.000	»	
95	100	70	150	»	150	9.500	500	»	
95	100	70	200	»	200	18.000	3.000	»	
1.300	1.500	930	2.650	»	2.050	218.500	26.000	»	
2.725	3.500	2.050	7.300	»	4.990	470.500	55.100	»	

Oulad Sidi Ali bou Chenafa.

Avec les Beni Guil, vit depuis de longues années une tribu d'origine chérifienne, qui bien qu'indépendante de fait, partage toutes leurs vicissitudes. Ce sont les Oulad Sidi Ali bou Chenafa [1], dont le pays reconnu est le Djebel Tendrara R'arbia où ils ont de nombreux cimetières et les Koubbas de leurs ancêtres.

Ils se partagent en six fractions qui se subdivisent elles-mêmes en un certain nombre de douars, ce sont :

1° Les Oulad R'eziel qui ont pour cheikh, Si Abdelmalek ben el Hadj el Madani et forment six douars.

2° Les Djebabra qui comprennent deux douars ayant chacun un cheikh particulier.

3° Les Oulad bou Ras qui obéissent au cheikh El Hadj Saïd ben Amar et forment quatre douars.

[1] Comme bien d'autres fractions, reconnues marocaines par le traité de 1845, les Oulad Sidi Ali bou Chenafa, avaient généralement l'habitude à l'époque des Turcs de faire leurs approvisionnements de grains dans le Tell oranais. Il payaient pour cela l'impôt appelé « Hak et Tenia » (droit de passage). Nous continuâmes ces errements en exigeant de ces nomades une semblable redevance dont le montant était fixé à un « douro bou medfa » (voir chap. IV), par tête de chameau. En 1851 sur la demande des Oulad Sidi Ali bou Chenafa, cet impôt fut changé en un droit annuel fixe de 200 douros bou medfa.

Pour faciliter nos relations avec ces nomades, il fut même question, à la fin de 1852, de leur donner un caïd qui aurait eu qualité pour correspondre avec nous au nom de sa tribu.

Nos exigences administratives et les événements politiques qui allaient se produire devaient désapprendre peu à peu à cette tribu le chemin de notre Tell.

4° Les Oulad Sidi Ameur, placés sous le commandement du cheikh Si Eddin ould Si Ahmed ben Korès, qui comprennent trois douars.

5° et 6° Les Touhama et les Regâa qui ne forment chacun qu'une fraction.

En dehors des chefs de chacune de ces fractions, il n'existe aux Oulad Sidi Ali bou Chenafa aucune personnalité marquante digne d'être citée.

Quant aux influences religieuses qui s'y font sentir, nous résumerons les renseignements que nous possédons à cet égard dans le tableau suivant :

NOMS DES FRACTIONS		ORDRES RELIGIEUX	NOMS DES MOKADDEMS
OULAD SIDI ALI BOU CHENAFA			
Oulad R'eziel....	Oulad Messaoud........	Derkaoua.	»
	El Guetaïat	Kerzazia...	Si el Miloud ben Ahmed.
	Oulad Moussa..........	Taïbia.....	El Bachir ben Toumia.
	El Aomeur............	Taïbia.....	»
		Derkaoua..	»
		Kerzazia...	El Hadj Mohammed Brida.
	Oulad Ioussef..........	Derkaoua..	»
	Oulad Iacoub..........	Derkaoua..	»
Djebabra ..	Oulad el Bachir	Taïbia.....	Si Djelloul ould Mansour.
	Djemoula............ ..	d°	d°
Oulad Sidi Ameur.	El Kerenga	d°	Si Ahmed ben bou Djemâa.
	El Hameïmat...........	Derkaoua..	»
	Oulad bou Chenafa.....	Derkaoua..	»
Oulad bou Ras...	Oulad Sidi el Hadj Saïd.	Kerzazia...	El Hadj Tahar.
	El Cheretat............	Derkaoua..	»
	Negagza...............	d°	»
	Chelafa................	d°	»
	Touhama..............	Taïbia.....	Si Kaddour ben Lakhdar.
	Regâa.................	Ziania....	Ben Atila ben (?)

RENSEIGNEMENTS

NOMS DES FRACTIONS		NOMS DES CHEFS
Oulad Sidi Ali bou Chenafa		
Oulad R'eziel	Oulad Messaoud	Abdelmalek ould el Madani
	El Guetaïat	El Aredj ben Sérier
	Oulad Moussa	Si El Aredj ben Abdelmalek
	El Aomeur	El Hadj Mohammed Brida
	Oulad Ioussef	Si ben Moussa ben bou Djemâa
	Oulad Iacoub	El Hadj Kaddour ben bou Djemâa
Djebabra	Oulad El Bachir	Bou Médien ben Mamoun
	Djemoula	Bou Alem ben Djelloul
Oulad Sidi Ameur	El Kherenga	Si Ahmed ben bou Djemâa
	El Hameïmat	Si Eddin ould Si Ahmed ben Korès
	Oulad bou Chenafa	Si El Bachir bel Arbi
Oulad bou Ras	Oulad Sidi El Hadj Saïd	Si El Hadj Saïd ben Amar
	El Chérétat	Mohammed ben Ali
	Negagza	Si Aïssa ben Ahmed
	Chelafa	Si Abdallah ben Madani
	Touhama	Si El Haoussine ben Ali
	Regâa	Si Ahmed Dhassi
		TOTAUX

STATISTIQUES

NOMBRE DE			RESSOURCES POUR TRANSPORTS			RICHESSES EN TROUPEAUX			LIEUX D'ENSILOTEMENT
tentes	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux.	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.	
40	100	40	100	»	200	6.000	500	»	Oued Charef
40	100	40	80	»	200	6.000	500	»	d°
60	120	60	150	»	210	9.000	800	»	d°
60	120	60	150	»	210	9.000	800	»	d°
50	70	50	70	»	200	7.500	600	»	d°
40	50	30	80	»	150	6.000	500	»	d°
50	70	50	150	»	200	7.500	600	»	Oued el Aouedj
70	80	60	170	»	250	10.500	1.000	»	à 50 kilom. N.-O. de Ras el Aïn des Beni Mathar
40	50	30	80	»	200	6.000	500	»	
40	50	30	90	»	150	7.500	500	»	
50	70	50	100	»	150	6.000	600	»	
30	50	30	100	»	90	6.000	500	»	Oued el Aouedj
30	50	30	100	»	90	6.000	500	»	
40	60	40	120	»	120	8.000	600	»	à 50 kilom. N.-O. de Ras el Aïn des Beni Mathar
40	60	40	120	»	120	8.000	600	»	
40	60	40	100	»	120	8.800	600	»	
40	60	40	100	»	120	8.000	600	»	Oued Charef
760	1.220	720	1.840	»	2.780	125.000	10.300	»	

Oulad en Nasseur.

Cette tribu, forte de 370 tentes et indépendante des Beni Guil, partage également leurs vicissitudes et leurs campements. Ils dressent cependant leurs tentes le plus souvent au sud-ouest du territoire des Beni Guil, dans la région d'Aïn Chaïr. Ils possèdent d'ailleurs à une cinquantaine de kilomètres de cette oasis un certain nombre de petits Ksour où ils emmagasinent leurs approvisionnements.

Cette tribu se divise en quatre groupes qui sont: El

RENSEIGNEMENTS

NOMS DES FRACTIONS		NOMS DES CHEFS
OULAD EN NASSEUR		
El Ozalcha	Oulad Taleb	M'hammed ould Chaab
	Oulad ber Raho	Mohammed bou Médien
	Oulad Rezzouz	M'hammed ould bel Hassen
Oulad Ali	Oulad Ali	Mohammed ould Mohammed
	Oulad ben Abbou	Mokaddem ben Dahman
El Kerari		El Chebeb
Oulad Abbou		Allal ould M'hammoud
		Totaux

Ozalcha (120 tentes), Oulad Ali (50 tentes), El Kerari (100 tentes) et Oulad Abbou (100 tentes). Les Oulad en Nasseur ont la plus mauvaise réputation dans notre Sud-Ouest, car les bandes de malfaiteurs se recrutent peut-être avec encore plus de facilité chez eux que chez tous leurs voisins. C'est qu'assurés de la complicité des Beni Guil, leurs alliés, qui cachent leurs entreprises et protègent leurs retraites, ils n'hésitent pas à franchir la grande distance qui peut les séparer des campements de nos nomades pour venir tenter un coup de main contre eux.

STATISTIQUES.

NOMBRE DE			RESSOURCES POUR TRANSPORTS			RICHESSES EN TROUPEAUX			LIEUX D'ENSILOTEMENT
tentes	fantassins armés	cavaliers armés	chameaux	mulets	ânes	moutons	chèvres	bœufs	
50	100	25	100	»	150	4.000	400	»	Les Oulad en Nasseur ont de petits Ksour sur l'Oued bou Anan à 50 kilom. à l'ouest d'Aïn Chaïr, ils y ensilotent et y cultivent.
50	80	20	40	»	120	2.000	200	»	
30	50	15	30	»	90	1.500	200	»	
30	50	10	45	»	90	1.500	200	»	
20	40	10	30	»	60	1.000	200	»	
100	200	30	100	»	300	5.000	500	»	
100	200	30	100	»	300	5.000	500	»	
370	720	140	445	»	1.110	20.000	2 200	»	

AÏT TSER'ROUCHEN DU SUD.

Parmi les populations nomades du Dahra marocain, mentionnons encore une tribu d'origine berbère qui vit à l'extrémité ouest de cette plaine, à la source de l'oued Charef, et qui étend également son aire d'habitation sur les deux versants du Grand Atlas : ce sont les Aït Tser'rouchen méridionaux, ainsi nommés pour les distinguer de leurs frères de même nom et de même souche qui habitent les montagnes de l'autre côté de la vallée de la Moulouïa et dont ils vivent complètement séparés. Ils sont tous connus aussi sous les noms de Mermoucha et de Oulad Moulai Ali ben Amer[2] parce qu'ils se prétendent descendants du chérif de ce nom. C'est du reste pour ce même motif qu'ils sont serviteurs religieux des marabouts de Kenadsa, qui ont une origine commune avec le chérif Moulai Ali ben Amer.

Les Aït Tser'rouchen du Sud dont nous parlerons du reste encore quand nous étudierons la Haute Moulouïa, sont généralement nomades ; cependant ils possèdent un certain nombre de Ksour dont nous ne mentionnerons ici qu'un seul, celui d'Anoual (Zaouiet Anoual)[3] sur un affluent de gauche de

[1] Renseignements extraits de l'ouvrage de de Foucauld : Reconnaissance au Maroc, page 384 et suivantes.

[2] Renseignements donnés par de Foucauld que nous n'avons pu contrôler.

[3] Comme nous le verrons, ils ne possèdent que quelques maisons dans ce Ksar.

l'oued Guir. Les fractions nomades de cette tribu qui vivent d'ordinaire dans le Dahra, sont d'après de Foucauld: 1° les Aït bou Ouchchaouen [1] campant habituellement près d'Anoual [2]; d'après le même voyageur, ils pourraient armer mille fusils [3] ; 2° les Aït Saïd ou el Hasen, 200 fusils d'après le même ; 3° les Aït Heddou ou bel Hasen, 200 fusils ; 4° les Aït Haseïn, vivant aux environs de l'oued Guir, 800 fusils ; 5° les Aït Hammon bel Hasen, 60 fusils.

Terminons en disant que les Aït Tser'rouchen [4] jouissent d'une complète indépendance et qu'ils n'ont aucune relation avec le makhzen marocain. Une intervention du Sultan chez eux n'aurait à la rigueur quelque chance d'aboutir que si elle se faisait par l'intermédiaire des marabouts de Kenadsa.

[1] Autres orthographes : Aït bou Oussaouen, Aït bou Chaouan.

[2] C'est dans cette fraction que Si Sliman ben Kaddour fut assassiné en 1883.

[3] Tous ces chiffres paraissent fort exagérés. Il ne faut pas oublier que toutes les fois que de Foucauld n'a pas vu par lui-même, il y a lieu de se méfier de ses informations, car elles lui ont été généralement données par des Juifs, enclins à amplifier démesurément les moindres faits.

[4] D'après un voyageur indigène qui tout récemment (mai 1894) s'est rendu à Figuig après avoir traversé le Dahra, des gens des Aït Tser'rouchen viendraient, tous les étés, s'établir avec des vivres dans les environs de Mouih es Sifer, avec l'intention de couper la route à tous ceux qui suivent la route de Souf el Kesser à Figuig.

C'est une bande de ce genre, à laquelle s'étaient joints quelques indigènes des Oulad en Nasseur, qui assassina, en juin 1888, à Hadjerat es Senn, Si El Menouarb el Heurma, oncle de Bou Amama, revenant de chez les Beni Guil et rentrant à Figuig où il habitait.

Fractions maraboutiques. — Oulad Sidi Cheikh R'araba.

Au milieu des Beni Guil, sans cependant se confondre avec eux et sans s'associer complètement à leur fortune, campent la plupart des fractions des Oulad Sidi Cheikh R'araba qui vivent au Maroc, et le groupe de populations connu sous le nom de Cheurfa [1] qui dressait autrefois ses tentes aux environs du Ksar algérien de Tiout [2].

Les Oulad Sidi Cheikh R'araba (550 tentes [3]) constituent cinq groupes bien distincts qui sont [4] :

1° Les Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem qui obéissent à Si Allal ould Sidi Cheikh ben Taïeb [5] et comprennent 195 tentes.

[1] Nous avons parlé assez longuement de cette fraction dans le chapitre précédent pour qu'il ne paraisse pas utile d'en dire davantage ici. Avec les Zoua R'araba campent également les Oulad Ahmed ben Moussa, fraction des Oulad Khelif (Hamian) qui se sont soustraits à notre autorité en 1889.

[2] Avec les Zoua R'araba campent également la plupart des Amour qui se sont soustraits à notre autorité.

[3] Pouvant fournir environ 370 fantassins armés et 800 cavaliers.

[4] La plupart de ces renseignements ont été puisés dans une monographie des Oulad Sidi Cheilhk R'araba, due à M. le Capitaine Regnault, chef de bureau arabe, et portant la date du 20 septembre 1893. Nous examinerons la situation politique des Zoua R'araba au chapitre IX.

[5] Si Allal n'a pas reçu de cachet du Sultan, il se sert de celui de son père.

2° Les Oulad Sidi ben Aïssa, commandés par Si bou Hafs ben Arabi [1] et comptent 190 tentes.

3° Les Oulad Sidi el Hadj Brahim, qui ont pour chef Sidi Cheikh ben bou Hafs [2] et comptent 40 tentes.

4° Les Oulad Sidi el Hadj Ahmed, placés sous l'autorité de Si M'hammed ould Si el Hadj Maamar [2] et comprenant 70 tentes.

5° Les Oulad Sidi M'hammed Abdallah que dirige Si el Kadj Mohammed ben Ameur et qui forment une agglomération de 50 tentes.

Les Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem se subdivisent eux-mêmes en six douars qui sont :

a. — Oulad Sidi Zian, 80 tentes; chef du douar, Si Kaddour ben Mohammed.

b. — Oulad Sidi bou Douaïa, 20 tentes ; chef du douar, Ben Chellali ben . . . ?

c. — Oulad Sidi Taïeb.	30 tentes	soumis directement à Si Allal.
d. — Oulad Aziz ([3]). .	30 tentes	
e. — Merasla ([3]). . .	20 tentes	
f. — Mehabda ([3]) ([4]). .	15 tentes	

[1] Si bou Hafs a reçu un cachet, il y a une douzaine d'années, par l'intermédiaire de l'amel d'Oudjda qui l'avait demandé pour lui.

[2] Ces chefs de fractions sont reconnus par le Sultan, mais ils n'ont reçu que des lettres de nominations sans cachet.

[3] Ces trois fractions ne sont pas originaires des Oulad Sidi Cheikh, mais comme elles vivent avec eux depuis plusieurs générations, elles se considèrent néanmoins comme en faisant partie.

[4] 14 tentes de cette fraction qui vivaient sur notre territoire à El Abiod Sidi Cheikh se sont soustraites brusquement à notre autorité en avril 1884 et sont allées rejoindre Si Allal. La cause de cette

De leur côté, les Oulad Sidi ben Aïssa constituent trois douars :

a. — Oulad Sidi el Hadj el Arbi, 40 tentes ; chef de douar, Si el Mahdi ben Zoubia.

b. — Oulad Sidi Sliman ben Abdelkader, 70 tentes ; chef du douar, Si bou Hafs ben Arabi [1].

c. — Oulad Sidi Mohammed, 80 tentes ; chef de douar, Si el Haouari ben Mohammed.

fuite était moins imputable aux agissements secrets de Si Allal qu'aux désirs qu'avaient ces nomades d'échapper à l'administration exécrée du caïd d'El Abiod Sidi Cheikh. Quelque temps après (juin 1894), avant même que la nouvelle de la révocation de ce chef indigène et de son remplacement fut parvenue à Géryville, 7 autres tentes, cette fois des Oulad Sidi M'hammed (Zoua R'araba), dépendant également d'El Abiod, s'enfuyaient à leur tour dans l'Ouest, invoquant le même motif que les précédentes pour justifier leur départ clandestin.

Enfin le 15 mars 1895, les six tentes des Mehabda, qui restaient encore en Algérie, quittèrent brusquement leur campement de Melk Sliman, dans l'oued R'arbi, et prirent la route de l'Ouest. Un douar du Makhzen de Géryville, installé à Benoud, fut avisé aussitôt de ce mouvement. Les cavaliers qui le composaient se lancèrent immédiatement à la poursuite des fugitifs. Ils les atteignirent à Arich el Meha, sur l'oued Namous, et, devant la résistance des fuyards, durent engager une lutte avec eux. Au cours du combat trois des Mehabda furent tués ; mais les chevaux exténués souffraient tellement de la soif que les mokhazeni ne purent tirer de leur avantage tout le profit désirable. La plupart des dissidents purent s'échapper et il ne resta entre les mains de nos cavaliers qu'un homme, deux femmes et cinq enfants. En même temps 14 chameaux, 142 moutons et 70 chèvres étaient saisis et ramenés.

Par suite de ces départs successifs, la fraction des Mehabda refugiée au Maroc compte actuellement une quarantaine de tentes.

[1] Celui-là même qui a autorité sur tout le groupe.

Il y a quelques années, les Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem et les Oulad Sidi M'hammed Abdallah campaient seuls constamment ensemble. Il y a quatre ans environ les trois autres fractions sont venues momentanément les rejoindre à la suite des faits que nous allons brièvement relater. A cette époque, les Regâa (Oulad Sidi Ali bou Chenafa), ayant tué sept hommes aux Touhama (même tribu), vinrent solliciter l'appui des Zoua R'araba et avec leur aide réussirent à tuer sept hommes aux Beni Guil qui avaient pris parti pour les Touhama. Les Oulad Sidi ben Aïssa, les Oulad Sidi el Hadj Brahim et les Oulad Sidi el Hadj Ahmed qui jusqu'alors avaient vécu disséminés au milieu des Beni Guil, ne se crurent plus en sûreté et vinrent se grouper auprès de Si Allal. Ils s'en sont de nouveau séparés aujourd'hui pour reprendre leur liberté d'action d'autrefois.

Comme nous l'avons déjà dit et comme nous le montrerons encore plus loin [1], c'est une erreur du traité de 1845, qui a fait d'une partie de ces nomades des sujets marocains et les a contraints à abandonner une contrée où ils vivaient depuis l'origine de leur famille [2].

[1] Voir chapitre IX.

[2] Un certain nombre de familles des Zoua R'araba se trouvent cependant encore en Algérie, mais elles sont fort disséminées. On en trouve un certain nombre dans le caïdat d'El Abiod Sidi Cheikh, d'autres aux environs de Frenda, et quelques autres encore (ou même des fractions entières, comme les Rehamma, des Oulad Mimoun, de la commune mixte de La Moricière) çà et là dans le Tell. Enfin quelques tentes des Oulad Sidi el Hadj Ahmed seraient chez les Beni Snassen et chez les Augad, de l'amalat d'Oudjda.

Aussi ceux d'entre eux qui possèdent des propriétés à Figuig appartiennent-ils à des fractions incontestablement marocaines et qui sont établies depuis de longues années dans le pays. Ce sont les Oulad Sidi el Hadj Brahim et les Oulad Sidi ben Aïssa qui ont des maisons et des jardins à Beni Ounif (Figuig).

Les zaouïas de Sidi Abdelkader ben Mohammed, au N.-E. d'El Hammam, et de Sidi ben Aïssa, entre El Oudar'ir et Zenaga, dépendent des Oulad Sidi ben Aïssa. Ceux-ci ont également des palmiers et des jardins à Bechar, Ouakda, Bou Kaïs, El Ahmar, Sfissifa. En vertu de titres authentiques les habitants de ces Ksour leur doivent le 1/8 de leurs produits. S'ils ne les paient pas, les descendants de Sidi ben Aïssa ont le droit de faire vendre les propriétés et de prélever le 1/8 du prix de la vente.

La justice est rendue chez les Zoua R'araba par le cadhi Si Mohammed ben Mohammed qui a reçu un cachet du Sultan Moulai el Hassan.

Les Oulad Sidi Cheikh R'araba sont exempts d'impôts en vertu d'un titre qui leur a été remis, il y a une douzaine d'années. Ils paient seulement une redevance volontaire pour l'entretien du makhzen d'Oudjda : elle peut être évaluée annuellement à 2.000 fr.

Les Oulad Sidi Cheikh n'ont pas de pays à eux à proprement parler. Ils nomadisent dans toute la région occupée par les Mehaïa, les Beni Guil et les Oulad Djerir, depuis la plaine d'Augad jusqu'à Béchar.

Leurs principaux points de culture sont situés : à

El Aouedj Foukani et Tahtani, à Ras el Aïn des Beni Mathar, chez les Beni Iala, à Tiouli (chez les Mehaïa), à Toual (chez les Angad), à Metarrih (chez les Beni bou Zeggou). Quant aux Oulad Sidi el Hadj Brahim et aux Oulad Sidi el Hadj Ahmed, les premiers ne cultivent pas en dehors de leurs jardins de Beni Ounif et les seconds ne s'adonnent à aucune culture.

Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed.

A l'ouest des Beni Guil, mêlé souvent aux Oulad En Nasseur, vit encore un groupe maraboutique, les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed qui forment une petite tribu d'une trentaine de tentes[1]. Ils ont une réputation justifiée de commerçants émérites et fréquentent les marchés de Debdou, d'Oudjda et de la Kasba de Messoun, ils viennent quelquefois à Lalla Mar'nia. Leurs transactions sont d'ailleurs facilitées par leur caractère maraboutique qui les met généralement à l'abri des vexations des tribus voisines et leur crée une réelle indépendance.

Les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed sont en outre de grands éleveurs de troupeaux ; ils possèdent

[1] Les renseignements que nous possédons sur l'importance de cette fraction sont fort contradictoires ; les uns affirment qu'elle ne se compose que d'une trentaine de tentes, tandis que les autres prétendent qu'elle est forte de 3 à 400 tentes. Cette dernière assertion paraît fort exagérée, car si cette tribu avait véritablement cette importance, elle jouirait dans ces régions d'une plus grande notoriété et il est problable qu'elle ferait parler d'elle davantage. C'est là la raison qui nous a fait adopter jusqu'à plus ample informé la première de ces deux versions.

beaucoup de chameaux et de moutons et élèvent une race de chevaux estimée.

Les Koubbas de leurs ancêtres sont à Zouiet Anoual; ils possèdent également la plupart des maisons de cette localité.

Avec les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed vivaient autrefois 70 tentes de Mesabih, leurs serviteurs religieux; il n'en reste plus qu'une douzaine à présent. La majeure partie de ces nomades est, en effet, allée se fixer auprès des Beni Guil, il y a une trentaine d'années à la suite de dissentiments avec leurs seigneurs religieux [1].

Les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed, gens pacifiques, virent cependant la discorde s'élever entre eux, vers 1882, à propos d'une question d'eau, mais la paix fut bientôt rétablie. Quelques années plus tard, vers 1890, les bonnes relations qu'ils entretiennent avec leurs voisins furent elles-mêmes un instant troublées. A cette époque, une partie d'entre eux, se trouvant camper avec les Oulad el Hadj, leurs serviteurs, eut à subir, en même temps que ces derniers, une agression des Mehaïa et des Zoua R'araba, qui ignoraient que leurs campements fussent mêlés avec ceux des Oulad El Hadj que seuls ils voulaient atteindre. Dans l'action, un neveu de Si Allal fut tué par les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed;

[1] Ces Mesabih sont fort pauvres; ils vivent de rapines qu'ils exercent autant au préjudice des marabouts que de leurs autres voisins.

malgré cela, le chef des Zoua, se rendant bientôt compte de l'erreur commise, fit aussitôt restituer aux marabouts les chameaux qui leur avaient été enlevés. En échange de ces bons procédés, les Oulad Sidi M'hammed offrirent de payer la « dia » (prix du sang) pour la mort du neveu de Si Allal. C'est sur ces bases que la réconciliation s'effectua.

Ksour.

Dans toute la région parcourue par les différentes tribus dont nous venons de parler, il n'existe aucune agglomération de population sédentaire, si ce n'est sur les limites nord et sud du parcours de ces nomades. Au nord, c'est la Kasba de Ras el Aïn [1] où emmagasinent les Mehaïa et les Beni Mathar, ainsi que la plupart des fractions maraboutiques qui nomadisent dans la région; au sud, ce sont les Ksour de l'oasis de Figuig qui feront l'objet d'une étude spéciale, et tous ceux qui sont situés à la limite sud-ouest du territoire de ces tribus. Ces derniers, que nous allons étudier ici, sont tous placés sur les affluents de gauche de l'oued Guir; ce sont d'une part Aïn Chaïr, Mour'eul, Sfissifa, El Ahmar, Bou Kaïs; de l'autre Zaouiet Anoual et les petits Ksour avoisinant ce dernier et qui appartiennent pour la plupart aux Oulad en Nasseur.

[1] Voir la description que nous avons donnée de cette localité dans le Tome Ier, chapitre II.

AÏN CHAÏR [1].

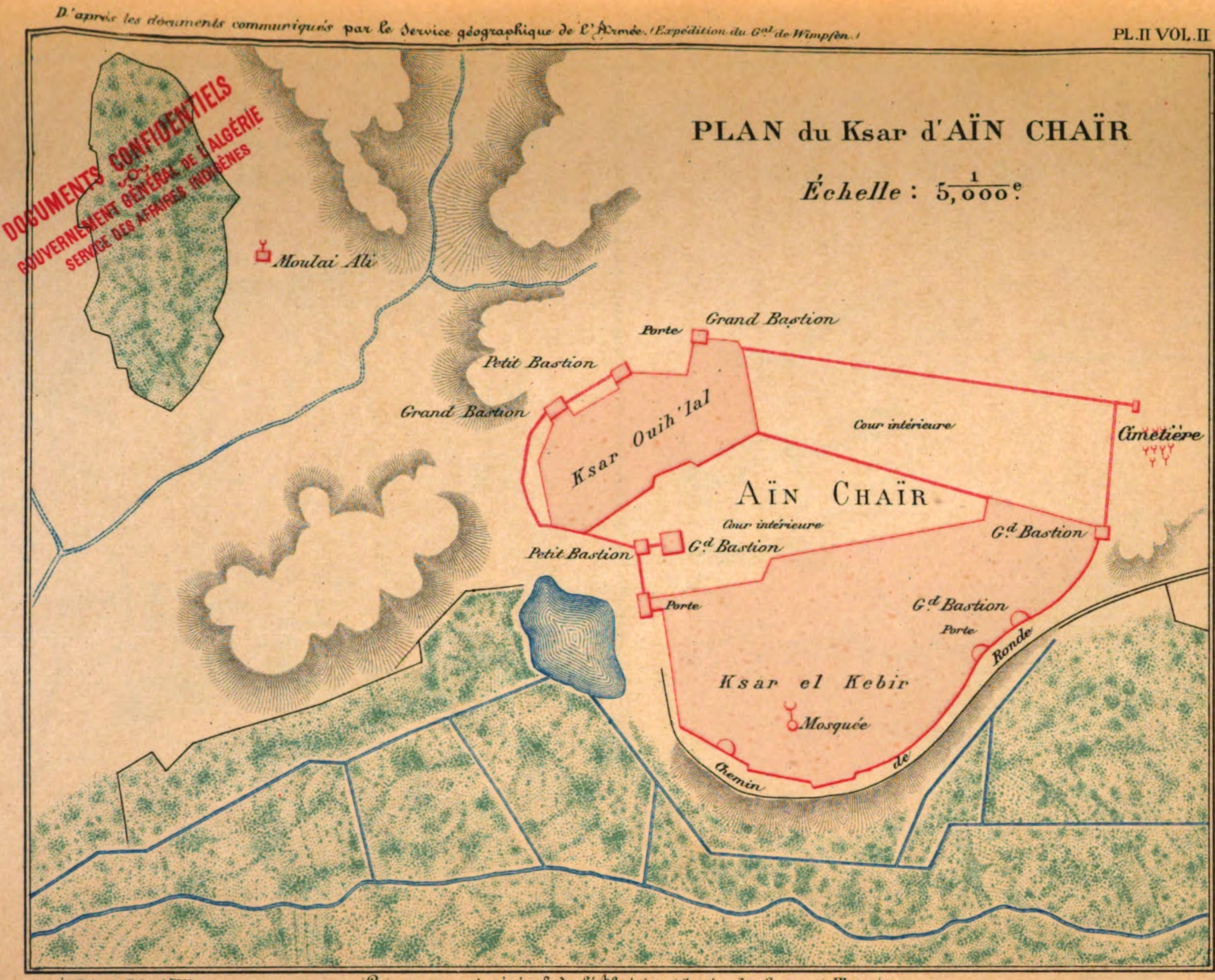
Le Ksar d'Aïn Chaïr [2], construit sur le rocher et dominé vers le nord par une croupe détachée du Djebel R'enem, est entouré d'un mur garni de tours formant bastions. Le rôle actif qu'a joué et que joue encore cette localité située à l'extrémité ouest de la plaine de Tamlelt, l'a en effet mise dans l'obligation de songer sérieusement à sa défense, et un mur d'enceinte bien entretenu, flanqué de distance en distance par des tours [3], était nécessaire pour assurer son indépendance.

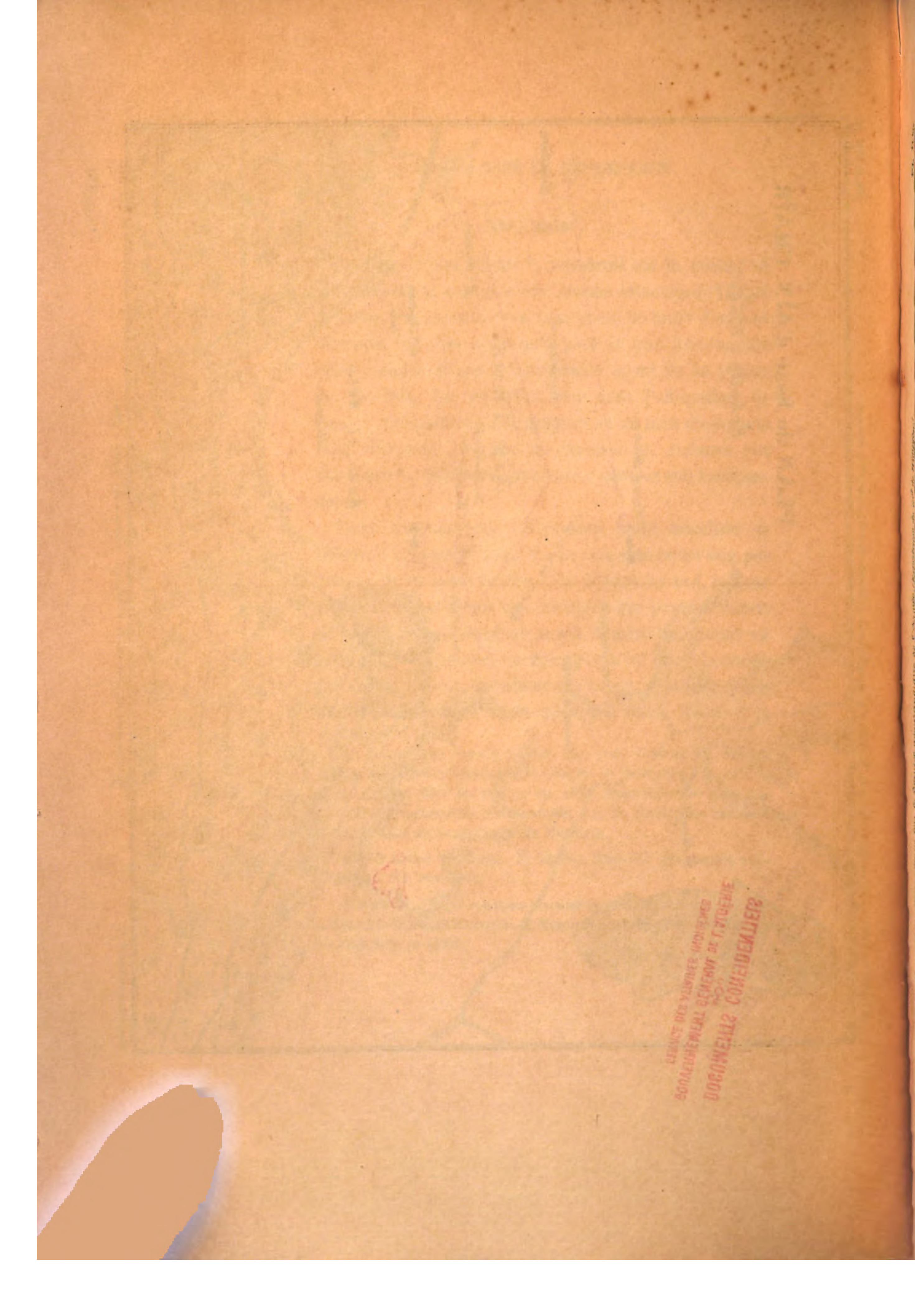
Dans l'espace que circonscrit cette enceinte se trouvent en réalité deux Ksour, séparés entre eux par deux grandes cours intérieures: ce sont, au sud, le Ksar el Kebir, où se dresse une mosquée qui pourrait servir de réduit en cas de siège et qui domine la plaine au loin, et au nord-ouest, le Ksar Ouih'lal dont la partie sud serait, dit-on, inhabitée à l'heure actuelle. Trois portes donneraient accès dans ces deux Ksour ; la

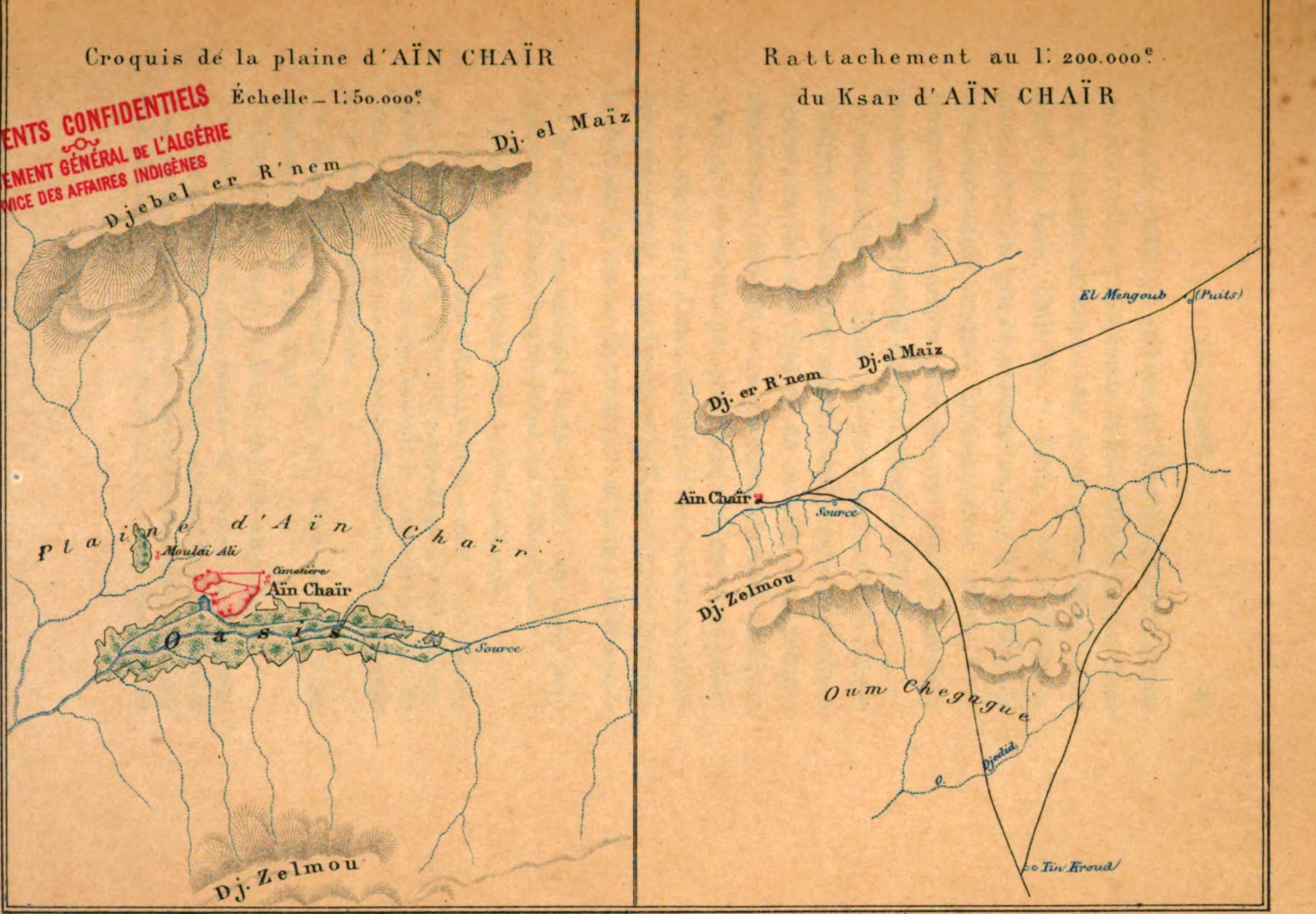
[1] La plupart des renseignements que nous donnons ici ont été extraits des rapports laissés par le Général de Wimpffen à la suite de son expédition dans ces régions en 1870. Nous les avons complétés par des renseignements communiqués par M. l'interprète militaire Piogé, attaché au bureau arabe de Méchéria.

[2] A 980 mètres d'altitude. E. Reclus, Nouvelle géographie universelle, t. XI, page 763.

[3] D'après M. Piogé, ces tours seraient au nombre de onze, ce que semblerait confirmer le croquis du Ksar que nous reproduisons d'après les levés faits en 1870.


D'après les documents communiqués par le Service géographique de l'Armée. (Expédition du Gal de Wimpfen.)
PLAN du Ksar d'AÏN CHAÏR
Échelle : 1/5,000e
Moulai Ali
Grand Bastion
Porte
Petit Bastion
Grand Bastion
Ksar Ouih'lal
Cour intérieure
Cimetière
Aïn Chaïr
Cour intérieure
Gd Bastion
Petit Bastion
Gd Bastion
Porte
Gd Bastion
Porte
Ronde
Ksar el Kebir
Mosquée
Chemin de
Gravé et Imp. par Erhard Fres
Gouvernement général de l'Algérie. (Service des Cartes et Plans.)




D'après les documents communiqués par le Service géographique de l'Armée. (Expédition du Gal de Wimpffen.)
Croquis de la plaine d'AÏN CHAÏR
Échelle – 1: 50.000e
Dj. el Maïz
Djebel er R'nem
Plaine d'Aïn Chaïr
Moulaï Ali
Cimetière
Aïn Chaïr
Oasis
Source
Dj. Zelmou
Rattachement au 1: 200.000e du Ksar d'AÏN CHAÏR
El Mengoub (Puits)
Dj. el Maïz
Dj. er R'nem
Aïn Chaïr
Source
Dj. Zelmou
Oum Chegague
Djedid
Tin Kroud
Gravé et Imp. par Erhard Fres
Gouvernement général de l'Algérie. (Service des Cartes et Plans.)

première placée au sud-est du Ksar el Kebir ouvrirait sur les jardins [1]; la seconde et la troisième donneraient sur la plaine, au nord-ouest de ce même Ksar [2] et au nord de Ksar Ouih'lal [3]. Enfin, les habitations construites en pisé et presque toujours à un étage (le rez-de-chaussée restant généralement affecté aux troupeaux), ne seraient plus en aussi bon état que les a reconnues le Général de Wimpffen en 1870.

Les dattiers[4], à l'abri desquels poussent des arbres fruitiers de différentes espèces, enveloppent la ville à l'ouest, au sud et à l'est et, de ce côté, deux sources abondantes, mais un peu saumâtres, situées à quelques centaines de mètres des premiers palmiers, vont porter la vie, au moyen d'une conduite d'eau [5] à ciel ouvert et bien maçonnée, dans l'oasis et le Ksar dont les maisons assises sur le rocher ne possèdent ni puits, ni citerne [6].

[1] D'après le sous-lieutenant Rochas (1883), cette porte serait appelée Bab el Guebli, la porte du sud, par les Ksouriens.

[2] D'après le même, Bab el R'arbi, la porte occidentale.

[3] D'après le même, Bab el Aousta, la porte centrale. C'est cette porte qui avait été bouchée en 1870 ; c'est contre elle que vinrent se heurter les efforts des tirailleurs sous les ordres du commandant Surtel. En 1881, à l'approche de nos colonnes, les Ksouriens s'étaient empressés de nouveau de la faire boucher.

[4] D'après M. l'Interprète Piogé, il y aurait seulement 3.000 palmiers dans l'oasis d'Aïn Chaïr.

[5] Cette Séguia, d'après M. Piogé, serait dite Aïn el Kebir.

[6] Contrairement à cette assertion du Général de Wimpffen, M. Piogé prétend qu'il existerait vingt puits dans l'intérieur des deux Ksour, et deux petites sources, légèrement saumâtres et de faible débit dans le Ksar Ouih'lal. Il ajoute qu'à une heure de marche à l'est

La population d'Aïn Chaïr, d'origine berbère, est très énergique et turbulente ; c'est que cette localité est le véritable « centre d'action de la vallée de l'oued » Guir et de la plaine de Tamlelt », ainsi que l'a écrit le Général de Wimpffen. Le pouvoir y était exercé en 1894 par le cheikh Abdallah ould Ali [1] qui habitait le Ksar el Kebir.

Les habitants d'Aïn Chaïr pourraient mettre sur pied environ 700 fantassins et 100 cavaliers. Ils posséderaient environ 4.000 moutons et une vingtaine de mulets.

Aïn Chaïr, la « *source de l'orge* », fidèle à l'étymologie de son nom, cultive beaucoup cette céréale tant dans l'oasis que dans les environs.

Comme la plupart des oasis de cette région, elle subit l'influence religieuse du marabout de Kenadsa qui y est représenté par le mokaddem Si el Abbès. D'autres ordres y ont également des adeptes : les Nasseria [2] (mokaddem Si Abbou), les Taïbia (Ouazzan) et surtout les Derkaoua qui y ont une zaouïa.

d'Aïn Chair, on rencontre cinq puits connus sous le nom d'El Biadha qui fournissent un eau excellente servant à arroser les quelques jardins qui les entourent. Enfin, à un quart d'heure de marche au nord-ouest du Ksar coulent deux sources appelées Aïoun Moulai Ali, qui donnent une eau un peu salée et servent à arroser les jardins situés à l'ouest de la Koubba de Moulai Ali.

[1] Dans ce Ksar, comme dans la plupart des Ksour, c'est véritablement la djemâa, assemblée des notables, qui a l'autorité. Le cheikh en est le personnage le plus important, mais non le plus influent.

[2] La maison-mère de cette confrérie religieuse est à Tamgrout, sur l'oued Dra.

Une certaine animosité a jadis existé entre les habitants de Ksar el Kebir et de Ksar Ouih'lal; réconciliés aujourd'hui, ils entretiennent de bonnes relations avec leurs voisins, les Oulad en Nasseur, dont les Ksour de l'oued bou Anan sont situés à 50 kilomètres à l'ouest d'Aïn Chaïr. Par contre, ils n'étaient pas en 1894 en aussi bon rapport que par le passé avec les Beni Guil (Beni R'omeracen) qui de tout temps ont emmagasiné chez eux leurs céréales, moyennant quelques cadeaux.

La grande distance qui sépare Aïn Chaïr de nos postes algériens a toujours été un obstacle au développement des relations de ces Ksouriens avec nous. C'est à Figuig et à Debdou qu'ils vont généralement s'approvisionner et très rarement ils s'aventurent sur nos marchés. Il a fallu la campagne conduite sur l'oued Guir en 1870 par le Général de Wimpffen pour les amener brusquement en contact avec nous [1]. C'est

[1] Ce n'était cependant pas la première fois que nos forces se montraient à proximité d'Aïn Chaïr. Déjà en 1857, nous étions apparu dans ces parages. Le 25 mai 1857, le lieutenant-colonel Niqueux, commandant supérieur de Tiaret, à la tête des contingents indigènes des subdivisions de Tlemcen, de Sidi Bel Abbès et de Mascara, contingents qu'appuyaient quelques troupes régulières indigènes, venait dresser son camp à 3 kilomètres d'Aïn Chaïr et entrait en relation avec ses habitants. Ceux-ci prévenus que nous ne voulions exercer que de justes représailles sur les tribus marocaines, constituant la confédération, dite du Zegdou, tout en respectant les populations paisibles dont nous n'avions pas à nous plaindre, firent à nos goums le meilleur accueil et fournirent tous les renseignements qu'on leur demanda.

cet épisode que nous allons brièvement raconter ici pour clore l'étude que nous présentons sur ce Ksar.

Lorsqu'après le combat d'El Touiniat (15 avril 1870) les Doui Menia eurent fait leur soumission, la colonne du Général de Wimpffen rétrograda sur Bou Kaïs. A son approche, les contingents des Beni Guil échappés au combat du 15 et qui, sous la conduite d'un des fils de Sidi Cheikh ben Taïeb et du vieux chef des Zoua R'araba lui-même, étaient venus avec l'assistance des fantassins d'Aïn Chaïr, attaquer la petite garnison que nous y avions laissée, se hâtèrent de se retirer et d'aller chercher un refuge à Aïn Chaïr même, en attendant les événements. Désireux de compléter les résultats de son premier succès, le Général de Wimpffen résolut de les y poursuivre [1].

Le 24, la colonne arrivait devant l'oasis d'Aïn Chaïr et allait bivouaquer à l'est du Ksar et à 1 kilomètre environ de la lisière de la forêt de palmiers. Les premières reconnaissances furent accueillies à coups de fusils par les habitants sortis en foule pour les recevoir et nos soldats furent obligés de se replier [2]. En même temps les propositions de paix du Général étaient repoussées avec arrogance et celui-ci se décida à installer sur la croupe au nord du Ksar, les six pièces

[1] Malgré les recommandations très formelles du Gouverneur général (Maréchal de Mac-Mahon), comme nous le verrons plus loin, Chapitre VII.

[2] Nous avions eu 1 officier et 11 hommes blessés.

d'artillerie dont il disposait et à canonner pendant une heure les points de la ville où se voyaient les rassemblements les plus nombreux.

Le 25, de bon matin, le goum investit le Ksar et occupa les passages au nord et au sud pour couper toute communication avec l'extérieur. Sur ces entrefaites, la colonne de ravitaillement qu'amenait le Colonel de Lajaille fit sa jonction avec celle du Général de Wimpffen et celui-ci, ainsi renforcé et sentant qu'il ne pouvait plus prolonger son séjour davantage dans ces régions en raison des rappels pressants que lui adressait sans cesse le Gouverneur général, résolut de brusquer le mouvement. De nouvelles propositions de paix ayant été repoussées avec défi par les défenseurs du Ksar, l'attaque fut décidée pour le soir même, trois heures avant le coucher du soleil, c'est-à-dire 5 heures du soir.

A 4 heures et demie, l'artillerie ouvrit le feu et, après une demi-heure de canonnade, toutes les colonnes d'assaut se précipitèrent à la fois vers le Ksar. Au sud-est de Ksar el Kebir, le Général de Wimpffen en personne, dirigeait les opérations : c'était l'attaque principale. A l'ouest, le Colonel de Lajaille attaquait la porte qui s'ouvre dans cette face du Ksar. Au nord, le commandant Surtel[1] avec ses tirailleurs, faisait tous ses efforts pour pénétrer dans Ksar Ouih'lal. Mais partout le mur est garni de trois étages de

[1] Blessé mortellement pendant l'action.

feux[1] et l'on n'a pas d'échelle, pas de pétard pour tenter de faire brêche ; chacun sent son impuissance en face de ces murailles élevées qui défient l'escalade[2]. Voyant la nuit arriver le Général de Wimpffen donna l'ordre de battre en retraite ; le retour s'exécuta partout sans être inquiété par l'ennemi[3]. Pendant toute la nuit nos avant-postes firent le coup de fusil sur les Arabes qu'ils voyaient défiler devant eux malgré l'obscurité. C'étaient les cavaliers des Beni Guil peu préparés à une guerre de siège et qui, ne doutant pas que l'attaque serait renouvelée le lendemain se hâtaient de reprendre la campagne. Mais surpris de la résistance qu'il venait de rencontrer, comprenant enfin qu'il n'était pas outillé pour une pareille entreprise et préoccupé des rappels incessants du Maréchal de Mac-Mahon, le Général de Wimpffen, qui était certainement la bravoure et l'audace mêmes, se décida à traiter avec la djemâa du Ksar le lendemain 26. Les négociations furent singulièrement facilitées par le départ des Beni Guil qui avaient laissé les habitants réduits à leurs propres forces. Ceux-ci répudiant toute participation aux luttes dirigées

[1] Une première ligne faisait feu du haut des terrasses, une deuxième par des petites fenêtres élevées à trois mètres du sol et une troisième par des créneaux percés presque à fleur du sol.

[2] Le génie se trouva dans l'impossibilité de faire jouer la mine parce que le mur d'enceinte du Ksar était bâti sur un terrain rocheux où le travail nécessaire pour établir une fougasse ne marche que lentement.

[3] Nos pertes étaient de 1 officier et 13 hommes tués, 9 officiers et 110 hommes blessés.

contre nous, protestèrent de leur désir d'entretenir avec nous de bonnes relations. Comme gage de leurs intentions pacifiques, ils nous offrirent de nous livrer 200 quintaux d'orge, autant de dattes, des moutons et de menus vivres pour nos troupes. C'était en somme une compensation morale à l'échec militaire de la veille, mais ce n'était que cela et le souvenir de notre impuissance est resté profondément gravé dans l'esprit de ces Ksouriens qui ne se faisaient pas faute, en mai 1882, de nous défier par des feux de salve, lorsque poursuivant Bou Amama et ses adhérents, nos colonnes passèrent à quelques kilomètres de leur Ksar [1].

MOUR'EUL [2].

Mour'eul est un petit Ksar de 80 maisons environ, presque toutes à un étage. Situé à peu près à mi-distance entre les puits de Mengoub et Sfissifa, et bâti au pied des hauteurs qui servent de ligne de partage des eaux entre la plaine de Tamlelt et le bassin de l'oued Guir, il s'élève sur un petit plateau dominé au nord et à l'ouest par les hauteurs, dont nous venons de parler et d'où sort l'oued Mour'eul, origine de l'oued Talzaza.

C'est un Ksar de forme carrée et dont toutes les faces sont également accessibles. Il n'y existe pourtant que

[1] En somme, le but cherché de châtier les Beni Guil aussi bien que les habitants d'Aïn Chaïr n'avait pas été atteint.

[2] Renseignements fournis par M. Piogé.

deux ouvertures : une au nord, l'autre à l'ouest. Elles sont défendues par des tours [1] comme du reste toute l'enceinte elle-même.

La population de Mour'eul, d'origine berbère, pourrait armer 100 fantassins. Fort pauvre, elle ne posséderait qu'environ 600 moutons ou chèvres, mais ni cheval, ni mulet, ni chameau. Les jardins, qui forment le plus clair de ses revenus et qui sont situés au nord et à l'ouest du Ksar, entre celui-ci et les hauteurs environnantes, contiennent environ 5 000 palmiers. Une source [2] les arrosent. Elle sort de terre au nord-est et à proximité du Ksar. Non loin de là, un barrage empêche l'ensablement de cette source au moment des crues.

Les gens de Mour'eul n'ont pas de chef désignés mais ils subissent l'influence du marabout de Kenadsa, à qui ils soumettent tous leurs différends et dont ils sont serviteurs. Celui-ci a pour représentant dans le Ksar le mokaddem Si Abdallah ould Ahmed.

Les Beni Guil et particulièrement les Oulad Hadji des Beni R'omeracen emmagasinent, à Mour'eul, leurs grains, leur beurre, leur laine, etc.; ils y posséderaient même quelques jardins.

[1] D'après M. Piogé, il y aurait en tout huit tours.

[2] C'est à cette source que les gens du Ksar vont s'approvisionner d'eau, car dans l'intérieur de leur village il n'existe qu'un puits, celui de la mosquée.

Sfissifa [1]

Sur les quarante maisons qui composaient jadis le petit Ksar de Sfissifa, dix sont encore debout et abritent une population d'origine berbère qui ne possède que 700 moutons ou chèvres environ et pourrait à peine fournir dix fantassins armés. Situé sur un gour peu élevé [2] au milieu d'un pays légèrement mouvementé [3] et à proximité de l'oued Sfissifa qui coule à petite distance à l'est, ce village est entouré de murailles peu solides percées d'une seule ouverture du côté du sud-est. Les jardins qui s'étendent entre le Ksar et la rivière, le long de la rive, contiennent environ 1.500 palmiers; on y trouve quarante ou cinquante puits dont l'eau fraîche et douce sert à l'arrosage des cultures.

Les Beni Guil et les Oulad Djerir emmagasinent à Sfissifa leurs céréales, leur laine, etc.

Les Beni Guil possèdent les deux tiers des palmiers et des jardins; le tiers restant est la propriété des

[1] Renseignements fournis par M. l'Interprète Piogé.

[2] *Gara*, *garet*, au pluriel *gour*, élévation isolée dans les sables, hauteur terminée par un méplat, témoin d'érosion. — Dans le Sahara algérien on emploie *gour* pour désigner un monticule isolé à tête plate, et gara comme nom collectif pour région ou collection de *gour*. (Général Parmentier, Vocabulaire arabe-français des principaux termes géographiques.)

[3] Au sud-ouest du Ksar se trouve une colline peu élevée, le Djebel Aridh. Au sud-est et sur la rive gauche de l'oued Sfissifa, on aperçoit le petit massif du Djebel Mhadjib.

Oulad Djerir. Les gens du Ksar sont leurs khammès aux uns et aux autres.

El Ahmar [1].

A quelques kilomètres à l'ouest de Sfissifa, au milieu d'une contrée mouvementée se dresse, également sur un gour élevé dont les flancs sud et ouest sont inaccessibles, le Ksar d'El Ahmar. Son enceinte, percée de deux portes au nord et au nord-est, et renforcée de cinq tours formant bastions, offre peu de solidité.

La population d'origine berbère, qui l'habite, est répartie dans une centaine de maisons dont un grand nombre servent de magasin.

Les jardins situés au nord-ouest et à l'ouest du Ksar, entre celui-ci et une colline peu élevée qui le domine au nord-ouest, contiennent environ 3.000 palmiers. Trois sources apportent la fraîcheur dans l'oasis et viennent vivifier les cultures : la première située près du Ksar même fournit une eau excellente. La seconde qui naît au sud-ouest de celle-ci, au pied de la colline et au milieu des jardins est connue sous le nom d'Aïn Falgassem. La troisième enfin, qui sort de terre un peu plus au sud, et toujours à proximité de la colline, est appelée Aïn Tethaf.

Les habitants de ce Ksar qui obéissent au cheikh El Abiod, seraient actuellement en inimitié avec les gens d'Ouakda. Ils sont Khammès des Oulad Hadji

[1] Renseignements fournis par M. l'interprète Piogé.

(Beni Guil) à qui appartiennent tous les jardins et qui emmagasinent chez eux leurs céréales et tous leurs autres approvisionnements.

Bou Kaïs [1].

Située à 35 kilomètres d'Aïn Chaïr et à 30 à l'ouest de Sfissifa, le Ksar de Bou Kaïs, qui contient une quarantaine de maisons, est adossé au nord à une arête rocheuse et complètement découvert du côté du sud que garantit seulement la ceinture des jardins. Son enceinte, aux murailles peu solides, flanquée de sept tours, est percée au sud-ouest d'une grande porte [2], au nord-est [3] et au nord [4] de deux petites.

Les habitants de Bou-Kaïs, d'origine berbère, pourraient fournir soixante fantassins armés et un seul cavalier. Ils ne posséderaient plus qu'une centaine de moutons depuis que les gens d'Ouakda, leurs ennemis, seraient venus les razzier.

« L'oasis de bou Kaïs, dit le Général de Wimpffen [5],
» couvre de l'ombre de ses beaux palmiers 40 à 50
» hectares cultivés en orge et en blé, dont une eau
» abondante assure constamment la récolte. Cette eau

[1] D'après les renseignements fournis par M. l'interprète Piogé et la correspondance du Général de Wimpffen.

[2] Bab en Nouader, d'après le sous-lieutenant Rochas (1883).

[3] Bab Sidi el Hadj Ali, d'après le même.

[4] Bab el Morab, d'après le même.

[5] Lettre au Président de la Société de géographie de Paris (Bulletin de la Société, janvier 1872).

» vient de 150 mètres au nord du Ksar et arrive aux
» canaux des jardins au moyen du système dit *foggara*,
» qui consiste en une série de puits communiquant
» entre eux et dont chacun réunit par un faisceau de
» galeries les eaux plus ou moins abondantes de la
» nappe au milieu de laquelle ils sont creusés [1].

» L'oasis est garantie des vents du nord par le massif
» montagneux auquel elle est presque adossée et
» s'ouvre complètement dans la direction sud où la
» vue s'étend au loin sur une plaine qui se relève
» sensiblement à l'horizon ».

Le pouvoir est exercé par le cheikh Mohammed ould Mohammed. Il est à la dévotion du marabout de Kenadsa qui l'a choisi pour mokaddem de son ordre.

Les Oulad Hadji (Beni Guil) sont en très bonnes

[1] Le voyageur El Aïachi à son retour de La Mecque, en 1663, est passé par Bou Kaïs. Il écrit à ce propos : « La rivière qui est en cet » endroit avait fort peu d'eau, et cependant nous savions que » d'ordinaire il y en a beaucoup. Les gens du pays nous apprirent » qu'à la source de cette rivière, dans une caverne de la montagne, » il y a un réservoir dont l'eau est excellente. Ils ne savaient d'abord, » disaient-ils, ni d'où venait cette eau ni où elle allait. Ils avaient » commencé à creuser pour la faire arriver à leur rigole d'irrigation, » et, après avoir beaucoup travaillé, ils y avaient réussi ; mais, alors, » l'eau de la rivière, qui venait jusqu'à leur bassin, avait cessé de » couler. Ceci leur avait fait voir que l'eau qui alimentait la rivière » était précisément celle de la caverne d'où il résultait qu'ils » avaient travaillé en vain. « Mais Dieu soit loué, disaient-ils, de ce » que nous n'avons pas perdu toute notre eau. » Au reste, ils avaient » gagné, à faire cette besogne, que, dans la saison des pluies, l'eau » venait à la fois, et par le canal qu'ils avaient creusé et par le lit de » la rivière. » El Aïachi, traduction Berbrugger, p. 161-162.

relations avec les gens du Ksar, qui emmagasinent volontiers leurs grains moyennant une légère redevance (en beurre, mouton, etc.).

Eloignés de nos possessions, les habitants de Bou Kaïs n'auraient peut-être pas eu encore de relations directes avec nous, si leur Ksar ne s'était trouvé sur la route que suivit en 1870 le Général de Wimpffen pour atteindre l'oued Guir. Ce sont les faits qui se sont produits à cette époque que nous allons raconter ici.

Ce fut le 8 avril 1870 que nos troupes arrivèrent en vue de l'oasis. Au moment où nos soldats se préparaient à fouiller les jardins, un parlementaire se présenta et la djemâa se rendit à discrétion. Il fut convenu avec elle que la population évacuerait le Ksar [1] où le Général voulait laisser quelques malingres avec une partie de ses impedimenta.

La petite garnison laissée à Bou Kaïs ne fut pas tout d'abord inquiétée. Mais les contingents des Beni Guil, battus le 15 avec les Doui Menia à El Toumiat et ne voulant pas traiter avec nous comme ces derniers, résolurent de rentrer dans leur pays et de profiter de leur marche rétrograde pour inquiéter notre ligne de retraite. Du 19 au 21, conduits par un des fils de Sidi Cheikh ben Taïeb et par le vieux marabout lui-même, ils livrèrent de furieux combats à notre petite

[1] La population se renferma dans une Koubba située à 100 mètres environ de l'oasis.

garnison [2] et ne s'éloignèrent qu'à l'annonce de l'approche de notre colonne.

C'est pour châtier cette agression, nous l'avons vu, que le Général de Wimpffen résolut de modifier son itinéraire primitif et d'aller attaquer Aïn Chaïr dont les fantassins avaient prêté en cette circontance main forte aux Beni Guil.

Zaouiet Anoual [1].

Anoual ou Zaouiet Anoual est un Ksar de peu d'importance, placé comme celui d'Asla (cercle d'Aïn Sefra) au haut d'une falaise, mais au milieu d'une vallée très resserrée, au fond de laquelle coule l'oued Anoual [2]. Au delà, la vallée se rétrécit et la rivière après avoir franchi le Kheneg Gro, atteint l'oued bou Anan entre les Ksour des Aït Aïssa et des Beni Iti.

Zaouiet Anoual comprend environ 18 maisons, dont 15 sont habitées par des gens des Oulad Sidi M'hammed

[2] Malgré l'ardeur des assaillants nous n'eûmes à déplorer que la perte d'un seul homme dans ces différentes attaques. Celle du 21 avril avait été particulièrement sérieuse, les 165 hommes de la garnison avaient eu à repousser 1.500 arabes des Beni Guil ou d'Aïn Chaïr.

[1] D'après les renseignements fournis par de Foucauld, Reconnaissance au Maroc, p. 373 ; le capitaine Fariau et le lieutenant de La Gardette, chefs de bureau arabe.

[2] De Foucauld, d'après l'interprète Pilard, l'appelle oued Oulad Ali, et ajoute, toujours d'après le même informateur, que cette rivière tombe dans l'oued Aït Aïssa à Kheneg Gro, à environ 8 kilomètres au sud de la Zaouia.

ben Ahmed [1], chargés de la garde des quatre Koubbas de leurs ancêtres qui se trouvent en cet endroit. Les deux ou trois autres sont occupées par des familles des Aït bou Ouchchaouen (Aït Tser'rouchen).

Les habitants d'Anoual [2] parlent le tamazirt [3] plus que l'arabe; ils n'ont pas de jardins, mais quelques maigres cultures d'orge, au milieu des pierres; et utilisent pour les arroser les eaux de la rivière qui contient toujours plus ou moins d'eau [4].

Ksour de l'oued Bou Anan.

Ces Ksour sont situés sur une même rivière, affluent de l'oued Guir et qui prend naissance près des villages berbères des Aït Aïssa. Elle change de nom suivant le Ksar qu'elle arrose; c'est ainsi que l'appellation

[1] Leur chef se nommerait Si Taïeb d'après les dires d'un de ses parents venu à Méchéria en 1893.

[2] D'après de Foucauld, ils descendraient comme les marabouts de Kenadsa de Moulai el Abdallah el Rezouani, enterré à Merakech; mais ils se seraient berberisés au point de presque oublier l'arabe.

[3] Berbère.

[4] C'est à proximité de Zaouiet Anoual que les Aït bou Ouchchaouen, auteurs de l'assassinat de Si Sliman ben Kaddour, se virent infliger un châtiment exemplaire, en avril 1884, par les Mehaïa.

Cette expédition avait été entreprise à l'instigation des Oulad Sidi Cheikh R'araba qui avaient voulu venger la mort de leur parent. Ils y étaient parvenus avec l'aide des Mehaïa et d'un certain nombre de Beni Guil et de Beni Mathar, leurs serviteurs religieux. Les Aït bou Ouchchaouen auraient, dit-on, perdu dans cette affaire plus de 30 hommes et une grande partie de leurs troupeaux.

d'oued bou Anan que nous lui donnons lui vient du dernier village qu'elle rencontre avant d'atteindre l'oued Guir. Alimentée sur tout son parcours par des sources nombreuses, cette rivière contient constamment de l'eau courante. Elle coule dans une vallée d'environ 1.500 mètres de largeur moyenne, au moment de la traversée des Ksour que nous allons décrire.

Ceux-ci, répartis en quatre groupes le long de l'oued bou Anan sur une longueur de 20 kilomètres, s'élèveraient aux extrémités d'une longue forêt de palmiers, interrompue seulement sur une longueur de 6 kilomètres entre les deux groupes du centre. Ce sont en allant du Nord au Sud : Beni Iti, El Haïrech, Tekoumit et Bou Anan.

Indépendamment des palmiers, les habitants de ces Ksour cultivent l'orge en abondance le long de la rivière. Leurs jardins sont en outre complantés d'amandiers, d'abricotiers, de pêchers, de grenadiers, etc.

1° *Beni Iti.*

Les Beni Iti (ou Beni Iati), d'origine berbère, son complètement indépendants. Ils sont administrés par une djemâa qui nomme chaque année son chef.

Leurs Ksour, au nombre de trois, sont bâtis le long de la rivière, à 100 mètres l'un de l'autre : deux sont situés sur la rive droite, un sur la rive gauche. Ils renferment ensemble 4 à 500 maisons construites en pierres et pisé et ne sont pas entourés de remparts.

Le plus important des trois est le Ksar Tahtani (d'en bas) dont la fondation est la plus ancienne ; c'est à un accroissement de sa population qu'est due la création des deux Ksour supérieurs.

Les Beni Iti peuvent équiper quarante cavaliers. Ils passent pour très habiles tireurs. On les cite comme perçant facilement d'une balle un flous [1] placé au bout d'un roseau.

Les Ksour des Beni Iti n'appartiennent pas aux Oulad En Nasseur. La fraction des Kerari de cette tribu se borne à y emmagasiner ses grains et à y passer l'automme. Elle y possède en outre un certain nombre de palmiers.

2° *El Haïrech.*

Le Ksar d'El Haïrech, situé à 8 kilomètres au sud des villages des Beni Iti, appartient à une famille de marabouts les Oulad Sidi Zian, d'où le nom de Zaouïet Oulad Sidi Zian donné parfois à cette localité. Ces marabouts sont des gens pauvres et pacifiques, qui vivent des maigres aumônes qu'ils reçoivent de leurs serviteurs envers lesquels ils se montrent du reste peu exigeants.

Ils recueillent ces offrandes auprès des Oulad en Nasseur, des Beni Guil et des Akerma (Hamian Chafâa).

La famille la plus importante du Ksar est celle des

[1] Monnaie de billon marocaine.

Oulad Sidi Mohammed ben Embarek dont le chef actuel est Si El Hassen.

Le petit Ksar d'El Haïrech comprend une trentaine de maisons et la Koubba de Sidi Zian.

3° *Tekoumit.*

Ce groupe comprend deux Ksour placés sur chaque rive de l'oued et qui appartiennent aux fractions El Ozalcha et Oulad Abboud, des Oulad En Nasseur.

Chacun de ces villages renferme une quarantaine de maisons environ, habitées par des harratin et des khammès des indigènes des fractions précitées.

4° *Bou Anan.*

Ce Ksar, situé à 6 kilomètres des précédents sur la rive droite de l'oued, comprend un peu plus de 100 maisons. Sa population est composée d'harratin et de khammès des fractions El Ozalcha, Oulad Ali et Oulad Abbou, des Oulad En Nasseur qui sont les maîtres absolus de cette localité.

Bou Anan a été visité par Gérard Rohlfs en 1862. Il y séjourna dix jours attendant, sur les instances du chef du Ksar, Taleb Mohammed ben Abdallah, le départ d'une caravane qui lui permit de continuer en toute sécurité son voyage. Mais l'explorateur ayant commis l'imprudence de laisser voir au chef du Ksar qu'il possédait de l'argent, celui-ci lui procura aussitôt un guide et l'engagea à se remettre immédiatement en route. Attaqué à la première étape par son hôte de la

veille, le voyageur fut complètement dépouillé et grièvement blessé, laissé pour mort sur place.

El Hadjoui [1]

A une douzaine de kilomètres à l'est de Bou Anan, au milieu de la plaine et à proximité de sources, on rencontre un petit Ksar d'une cinquantaine de maisons C'est El Hadjoui où fut recueilli en 1862 après le guet-apens dont il avait été victime, G. Rohlfs blessé.

Les chérifs qui forment la population de ce Ksar avaient alors pour chef Si El Hachemi, celui-là même qui recueillit dans sa demeure le voyageur allemand.

L'oasis située aux abords du Ksar contient seulement une centaine de palmiers et un petit nombre de jardins.

[1] Autres orthographes : El Hajoui, El Ajoui, suivant la prononciation généralement usitée dans l'Ouest où la lettre arabe « djim » s'énonce comme notre j.

CHAPITRE SIXIÈME.

Les Ksour algériens et marocains du Sud-Ouest de l'Algérie. — Figuig.

Notre installation à Aïn Sefra, à la fin de 1881, nous amenait brusquement en plein pays des Ksour et transformait notre action jadis passagère sur ces régions en une action permanente et directe.

La situation des agglomérations de population sédentaire au milieu desquelles nous allions vivre désormais avait été assez mal définie par le traité de 1845, car, si d'après l'article 5 de cette convention la plupart des Ksour du Sud-Ouest nous avaient été dévolus tandis que quelques-uns seulement étaient reconnus comme appartenant au Maroc; un petit nombre d'entre eux se trouvait cependant omis dans l'énumération des possessions respectives des deux États. Mais la position géographique de ces derniers (Moghrar tahtani et Moghrar foukani) placés à l'est du méridien du Ksar algérien d'Aïn Sfissifa, les avait faits incontestablement algériens. C'est pourquoi nous partagerons les Ksours du Sud-Ouest en deux groupes

seulement: 1° Ksour algériens: ce sont Aïn Sefra, Aïn Sfissifa, Tiout, Asla, Moghrar tahtani et Moghrar foukani; 2° Ksour marocains, c'est-à-dire Ich et Figuig.

La population de tous ces Ksour, sauf pour celui d'Aïn Sefra, est d'origine berbère, et à l'heure actuelle elle continue à faire usage de sa langue maternelle, le chelha, qu'elle parle purement, c'est-à-dire en faisant très peu d'emprunt à l'arabe, mais elle emploie également bien cette dernière langue sans y introduire de mots, ni de formes berbères [1].

1° *Ksour algériens.*

Avant 1830, les Turcs n'avaient fait que de très rares apparitions dans le Sud-Ouest et les Ksouriens, livrés à eux-mêmes avaient de tout temps eu fort à faire pour se défendre contre les déprédations des nomades qui les tenaient pour ainsi dire constamment sous la menace d'une agression ou d'une déprédation.

Ce ne fut qu'en 1847, c'est-à-dire deux ans après la

[1] Ces renseignements nous ont été fournis par M. l'interprète militaire Ismaël Hamet qui a séjourné longtemps à Aïn Sefra. Il nous écrivait à propos de cet emploi simultané de l'arabe et du chelha sans pourtant qu'il y ait mélange entre les deux langues : « Ce fait » mérite d'être signalé, car il est en désaccord avec tout ce qui se voit » là où les groupes berbères avoisinent des populations faisant usage » de l'arabe ».

signature du traité de délimitation que nous songeâmes à visiter nos possessions de ces régions [1].

Le 21 avril 1847, le Général Cavaignac campait sous les murs d'Asla [2] et était bien accueilli des habitants. Quand il arriva à Tiout [3], il trouva le Ksar abandonné de la plus grande partie de la population et put reconnaître bientôt que ceux qui y étaient restés ne l'avaient fait que pour donner le change sur leurs intentions et laisser le temps à leurs compatriotes d'enlever leurs objets les plus précieux. En effet lorsque cette opération fut achevée, le Ksar se vida complètement. Le Général se décida alors à le livrer au pillage.

Les gens de Moghrar tahtani montrèrent plus ouvertement encore leur hostilité : ils assassinèrent trois des quatre parlementaires qu'on leur avait envoyés. Mais quelques projectiles ayant semé l'épouvante et la terreur dans le Ksar, ses habitants se hâtèrent de l'abandonner. Le Général Cavaignac

[1] Pendant longtemps nous ne nous immisçâmes pas dans les détails de l'administration intérieure des Ksour. Nous laissions sous ce rapport la plus grande liberté aux djemâas établies dans chacun d'eux, ce n'est qu'à partir de 1872 que nous commençâmes à faire payer aux Ksouriens un impôt très faible à titre de zekkat.

[2] Le Général Renault qui visitait en même temps les Ksour du cercle actuel de Géryville avait fait halte à Asla le matin du même jour.

[3] D'après le docteur F. Jacquot (Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien), les habitants de Tiout versaient autrefois aux Turcs comme tribut des haïks et des négresses esclaves.

pour venger le meurtre de ses émissaires fit mettre leur village à sac, puis incendier et démolir.

A leur tour les habitants de Moghrar foukani se croyant à l'abri de toute attaque de notre part, n'hésitèrent pas à adresser des provocations au Général. Une partie de la colonne fut envoyée contre eux. A son approche la plupart des Ksouriens se réfugièrent dans un vallon voisin au milieu des rochers. Nos soldats durent les y poursuivre et les en délogèrent malgré les difficultés du terrain parsemé de nombreuses anfractuosités [1] offrant des abris propres à la défensive. En même temps une centaine de dattiers étaient abattus dans l'oasis et la plupart des maisons du Ksar incendiées et ruinées.

Quant au Ksar d'Aïn Sefra, l'accès en fut défendu quelques jours plus tard par des contingents des Hamian, des Amour et des tribus marocaines voisines (Doui Menia, Oulad Djerir, Beni Guil). Pendant que les Ksouriens se hâtaient d'abandonner leurs demeures non sans avoir au préalable enlevé leurs effets les plus précieux, nous nous rendions maîtres de la position. Puis le Ksar fut mis au pillage et dans les jardins, les céréales furent coupées.

Enfin Aïn Sfissifa fut trouvé abandonné par ses habitants. Ceux-ci dès qu'ils avaient connu le résultat

[1] Le docteur F. Jacquot dans sa relation de l'expédition (ouvrage cité) emploie l'expression : grottes pour désigner les ressauts de terrain où les Ksouriens s'abritaient pour combattre. Cette expression est exagérée.

du combat sous Aïn Sefra avaient d'abord songé à faire leur soumission et à payer l'impôt mais ils avaient compté sans les nomades qui les contraignirent à abandonner leur Ksar [1]. La colonne l'ayant trouvé désert, il fut mis au pillage et les jardins furent dévastés.

En résumé, le Ksar d'Asla seul avait fait acte de soumission, tous les autres avaient plus ou moins volontairement refusé d'accepter notre domination. Aussi le brusque départ en 1849 de Sidi Cheikh ben Taïeb, fut-il une occasion pour le général Pélissier, commandant la province d'Oran, de reparaître dans ces régions et de châtier tous ceux qui n'avaient pas voulu se soumettre à notre autorité.

C'est sur Tiout qu'il marcha d'abord. Ce Ksar avait refusé d'accueillir les émissaires de sa colonne; il passait en outre pour être le principal dépôt d'approvisionnements du chef des Zoua R'araba. On le trouva évacué par ses habitants, mais leurs demeures regorgeaient de blé, d'orge, de dattes et de raisins secs. On passa trois journées à enlever tous les approvisionnements qui se trouvaient dans le Ksar pour le distribuer soit aux troupes, soit plutôt aux auxiliaires.

Moghar tahtani et Moghrar foukani qui avaient si mal accueillis l'expédition de 1847 furent pillés et rasés; on ne laissa debout que les mosquées et les Koubbas; mais les jardins furent détruits et nombre

[1] D'après le docteur Jacquot (ouvrage cité), il y avait à cette époque à Aïn Sfissifa quelques familles juives.

de palmiers abattus. Enfin Aïn Sefra et Aïn Sfissifa, moins coupables en 1847, ne furent pas traités avec autant de rigueur : on se contenta de vider leurs magasins de blé et d'orge comme on l'avait fait à Tiout.

Quelle qu'ait été la rigueur déployée en cette circonstance, il était bien certain que des Ksour, aussi éloignés, subiraient encore pendant de longues années le joug des tribus voisines et que nous ne pourrions être réellement les maîtres de ces villages, dont le traité de 1845 nous avait reconnu la possession, que le jour où nous serions à même d'y faire acte d'autorité d'une façon permanente et durable. Aussi l'action que nous avons pu exercer sur ces Ksour avant 1881 a-t-elle toujours été assez précaire ; les caïds que nous nommions n'avaient jamais d'autre autorité que celle que pouvait leur donner leur influence personnelle [1] et les Ksour parcourus sans cesse par nos dissidents leur servaient de repaire et de lieux d'information.

Parmi eux Moghrar foukani, malgré le vigoureux châtiment dont il avait été l'objet à deux reprises différentes avait persisté dès le début à protester contre notre soi-disant usurpation. Profitant de l'activité déployée par l'agha des Hamian Mebkhout, récemment nommé, l'autorité française le chargea de réprimer ces vélléités d'indépendance. Dans le courant

[1] En 1861, le caïd de Moghrar foukani, Ali ben Cheikh, abandonnant son poste, s'était réfugié dans le Tell. On dut pourvoir à son remplacement.

de l'année 1855, nous voyons ce grand chef indigène, contraindre, suivant les ordres donnés, Moghrar foukani à faire acte de soumission.

Malgré tout, les relations étaient fort difficiles avec les Ksour et si les nécessités de l'existence n'avaient pas contraint leur population à avoir des rapports avec le Tell, il est certain que ces bourgades nous auraient échappé complètement. Quoi qu'il en soit, leur réorganisation fut une des causes de la grande tournée entreprise dans ces régions en 1861 par le commandant Dastugue, Commandant supérieur de Sebdou, qui fut bien accueilli partout [1] et put régler sur place tous les différends existant entre les populations.

Quelques années plus tard, l'insurrection des Oulad Sidi Cheikh allait attirer de nouveau nos colonnes dans ces régions ; c'est d'abord en 1866, celle du colonel de Colomb, puis en 1868 celle du colonel Colonieu [2]. Ces deux officiers s'avancent jusqu'à Figuig et ne font que traverser la région des Ksour algériens [3].

En 1870, les Ksour suivant la fortune des Hamian sont compris dans l'aghalik dont le commandement

[1] Il visita successivemant Aïn Sefra, Tiout, les deux Moghar et Aïn Sfissifa.

[2] Cette colonne en revenant de Figuig passa par Ich, et laissant Aïn Sefra sur sa droite, campa successivement à Tiout et Asla, avant de rejoindre par étapes Geryville. Elle reçut bon accueil dans ces deux derniers Ksour.

[3] Le 17 novembre 1865, le colonel de Colomb qui venait d'atteindre les Hamian successivement à Magroun et à Galoul et les avait contraints à demander l'aman, était venu camper sous les murs d'Aïn

est confié à Sliman ben Kaddour. Plus préoccupé des nomades que de ses administrés sédentaires, Si Sliman s'occupa fort peu d'eux, et l'on ne sut que beaucoup plus tard que dans les derniers mois de son commandement le Sultan et son représentant à Oudjda avaient cherché à cette époque à s'immiscer dans les affaires de Tiout [1]. Un parti dans ce Ksar semblait vouloir faire accréditer le bruit qu'il avait cessé d'appartenir à la France.

Ce parti qui trouvait un appui chez les Cheurfa se rendit coupable au commencement de 1872 de l'assassinat du caïd de Tiout, Mostefa ould el hadj Saheli. Ce meurtre ne pouvait rester impuni sans préjudice pour notre autorité. Mais l'éloignement où se trouvait le lieu du crime en retarda la répression.

Ce ne fut qu'en décembre de la même année que le capitaine Ben Daoud, chef de l'annexe d'El Aricha, put se transporter dans la région des Ksour et s'occuper de cette affaire. Il constata que le nouveau caïd [2] avait

Sfissifa où il avait envoyé son convoi dès le 13. Il y faisait séjour afin de faire reposer ses troupes avant de reprendre ses opérations contre les Oulad Sidi Cheikh. Puis se portant vers l'Est, il gagne Aïn Sefra, Tiout et Asla. Arrivé à ce dernier Ksar le 25, il y laissait son convoi et s'enfonçait deux jours après avec une colonne légère vers le Sud pour atteindre bientôt les rebelles qui se rendaient à discrétion.

[1] Une lettre du Sultan et une du caïd d'Oudja adressées aux gens de Tiout en août 1871, furent saisies l'année suivante par le capitaine Ben Daoud, chef de l'annexe d'El Aricha.

[2] El Miliani ould el Hadj Saheli, frère du précédent, assassiné à son tour le 29 mars 1895.

été impuissant à faire prévaloir son autorité et que le désordre avait continué de régner dans le Ksar. Des représailles avaient même eu lieu dans lesquelles avaient succombé quatre nouvelles victimes. Les auteurs de ces meurtres s'étant enfuis au Maroc, il ne fut pas possible au capitaine Ben Daoud de procéder contre eux à une instruction régulière. Les membres de la djemâa qui avaient refusé d'appuyer l'autorité du caïd furent mis à l'amende et la loi musulmane fut appliquée autant pour dédommager les familles des victimes que pour arriver à un apaisement des esprits.

A peine le chef d'annexe d'El Aricha avait-il repris le chemin de son poste que deux indigènes du parti hostile au caïd El Miliani étaient envoyés à l'amel d'Oudjda ; ce fonctionnaire marocain avait le tort de faire bon accueil à ces deux envoyés et ceux-ci de retour dans leurs foyers s'empressaient de raconter que l'amel leur avait promis de soutenir leur fraction et qu'il leur avait assuré que leur Ksar ne dépendait plus de la France.

Ces incidents contraignirent le capitaine Ben Daoud à reparaître dans ces régions en mars 1873. Il put se rendre compte que la situation de Tiout était toujours aussi mauvaise et dans son rapport il montra que l'on n'arriverait à modifier cet état de choses qu'en s'en prenant aux vrais coupables, les Cheurfa [1], qui

[1] Les gens de Tiout se partagent en deux fractions : les Ahlaf, les plus anciens habitants du Ksar, et les Oulad Raho. Les Cheurfa possèdent des jardins dans l'oasis, ainsi que les Oulad Sidi Tadj, mais

cherchaient à persuader aux Ksouriens qu'ils relevaient du Maroc.

En mai 1874, profitant d'une sortie que le caïd de ce Ksar avait dû faire pour aller détruire des sauterelles, la fraction opposée, les Ahlaf, voulut l'empêcher de rentrer. Une lutte s'engagea. Le parti hostile au chef du Ksar eut le dessous, et, après être restés, quelque temps bloqués dans leurs maisons, les notables des Ahlaf se retirèrent à Moghrar foukani au retour d'émissaires envoyés par eux au caïd marocain de Taza.

Ce sont ces réfugiés qui devaient, quelques mois plus tard, secondés par les Amour, exécuter un coup de main sur leur Ksar d'origine et s'emparer de tous les troupeaux de leurs frères, y compris ceux du marabout Mohammed ben Miloud.

La situation des autres Ksour était en même temps fort troublée. Il paraissait urgent de montrer notre autorité dans ces contrées et de contraindre à s'en éloigner les Oulad Sidi Cheikh qui en avaient fait un lieu d'information où ils venaient chercher des renseignements pour préparer leurs coups de main contre nos administrés. On se décida à confier au Général Carteret-Trécourt, commandant la subdivision de Tlemcen, le soin d'aller faire acte de domination

ceux-ci en très petit nombre. Les Ahlaf sont les alliés des Cheurfa, tandis que les Oulad Raho suivent le marabout Si Mohammed ben Miloud descendant de Si Ahmed ben Ioussef qui a une zaouia dans ce Ksar.

dans la région des Ksour et on lui donna comme escorte une colonne légère.

Le 27 mars 1875, cet officier général arrivait sous les murs d'Aïn Sfissifa, ramenant avec lui le caïd de ce Ksar, Mamoun ould el Aïredj, qui avait dû abandonner son commandement l'année précédente à la suite d'une tentative d'assassinat sur sa personne, fomentée par son prédécesseur, l'ex-caïd Moulai El Ahdef ould Ahmed [1], à ce moment réfugié à Figuig.

Mamoun fut réinstallé à son poste et la djemâa promit de faire tous ses efforts pour amener une réconciliation entre les deux adversaires et leurs partisans.

L'accueil fait au général Carteret dans les Ksour du Sud-Ouest fut généralement excellent. Partout l'impôt fut payé ; cependant il ne crut pas devoir s'avancer jusqu'à Moghrar foukani où, lui dit-on, les Amour rassemblés en grand nombre, étaient décidés à la lutte.

Désireux d'éviter tout conflit et ne se sentant pas assez fort avec les quelques troupes dont il disposait pour engager un combat dans ces terrains de montagne, il se contenta de la visite qu'il avait reçue à Tiout du caïd de Moghrar foukani. Celui-ci qui était venu verser l'impôt de son Ksar, déclara que les Amour étaient les maîtres absolus de son village.

[1] Moulai El Ahdef avait été accusé, au commencement de 1873, de participation à un vol commis au préjudice d'israélites de Figuig. Craignant des poursuites judiciaires, il s'était enfui et avait été chercher un refuge à Figuig ; c'est à la suite de ces faits qu'il avait été révoqué le 30 mars 1873.

L'influence de ces nomades était réelle. On en eut la preuve quelque temps après (octobre 1876) lorsque l'amel d'Oudjda fit connaître que les gens de Moghrar foukani et les Cheurfa de Tiout avaient envoyé une délégation saluer le Sultan à son récent passage à Oudjda et faire acte de soumission [1] entre les mains de ce souverain.

S'appuyant sur la démarche faite en cette circonstance par ces populations, l'amel les revendiqua comme marocaines et protesta en même temps contre les prétentions du Commandant supérieur de Sebdou, le commandant Ben Daoud, qui exigeait des uns et des autres le paiement de l'impôt. Il lui fut répondu que jamais nous ne nous immiscions dans les détails d'administration de la Cour de Fez, que nous étions en droit d'exiger une conduite analogue à notre égard, et qu'au surplus des affaires de cette importance ne doivent être résolues que par voie diplomatique.

Presque en même temps on signalait la présence de cavaliers du makhzen marocain dans le Sud-Ouest; une partie d'entre eux allait visiter nos Ksour, excepté Asla, et y percevait l'impôt au nom du Sultan. Seul le

[1] Une conséquence de l'envoi de cette députation et du bon accueil qu'elle avait reçu du Sultan fut un brusque changement dans l'attitude du caïd de ce Ksar, Ahmed ben bel Kassem, qui jusqu'alors avait cherché au moins à justifier sa fonction en entretenant des relations avec le Commandant supérieur de Sebdou. Parlant de ce chef indigène en septembre 1876, cet officier écrivait : « On n'entend plus parler de » lui ; il est complètement annihilé par les Amour qui se sont emparés » de son Ksar ».

Ksar d'Aïn Sfissifa refusait le versement de toute contribution.

Cette immixtion du makhzen marocain amena parmi les populations sédentaires du Sud-Ouest, comme parmi les nomades qui recevaient également la visite de ces cavaliers, une grande agitation. Malgré le désaveu des agissements de l'amel d'Oudjda obtenu par notre diplomatie, il était urgent de couper court à cette ingérence du Maroc dans nos affaires en affirmant notre autorité sur ces régions. Cette mission fut confiée au Général de Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen.

A la tête d'une colonne de trois bataillons d'infanterie et de deux escadrons de cavalerie, il quittait El Aricha le 15 février 1877. Le 22, il était à Aïn Sefra et gagnait le lendemain Tiout où, laissant ses approvisionnements à la garde d'un bataillon de la Légion étrangère, il se dirigeait sur Asla qu'il atteignait le 28. De là, se portant sur Moghrar tahtani il y parvenait le 5 mars, et y trouvait bon accueil comme dans tous les Ksour précédemment visités.

L'attitude des gens de Moghrar foukani fut toute différente. Lorsque nos troupes se présentèrent devant leur Ksar le 7, ils montrèrent peu d'empressement à les accueillir; bien plus la djemâa ne craignit pas de déclarer qu'elle s'était toujours considérée comme dépendant du Maroc. Les contributions imposées par le Général de Flogny n'ayant pas été versées dans le délai fixé, cet officier général fit mine de mettre à

exécution la menace qu'il avait faite à son arrivée de détruire le Ksar s'il ne s'exécutait pas sans retard : deux canons furent braqués sur le village ; l'effet de cette disposition fut immédiat et les ordres donnés antérieurement promptement exécutés. Mais quelques instants après, un coup de feu ayant été tiré par un djich des Amour sur l'escorte d'un officier envoyé en reconnaissance, ceux de ces nomades qui se trouvaient cachés dans le Ksar commencèrent à fuir dans les montagnes. Pour arrêter ce mouvement, l'infanterie de la colonne dut occuper les hauteurs, et poursuivre de ses feux les fuyards tout en empêchant ceux qui restaient encore dans le village d'en sortir. De Moghrar tahtani la colonne atteignait ensuite Aïn Sfissifa pour reprendre presque aussitôt le chemin d'El Aricha.

Mais les résultats de cette expédition, si heureux qu'ils fussent, ne pouvaient être de longue durée. Car dès notre départ les Amour reprenaient leur attitude menaçante contre les Ksouriens ; les Oulad Sidi Cheikh recommençaient leurs incursions. L'insécurité reprenant de plus belle, les Ksour furent bientôt signalés comme se dépeuplant chaque jour davantage [1] et nous échappant de plus en plus. « Notre autorité, » écrivait-on d'Oran, n'y est plus que nominale, tandis » que l'action des Oulad Sidi Cheikh s'y exerce

[1] Au moment de l'occupation d'Aïn Sefra en 1881, nous trouvâmes ce Ksar à peu près abandonné ; un grand nombre de ses habitants, réfugiés depuis longtemps à Tlemcen, rentrèrent peu à peu à notre suite. Pour mieux faire ressortir l'état de dépopulation des Ksour

» effectivement et que ces abris sont pour eux de » véritables relais de nouvelles, fonctionnant en » permanence au préjudice de nos administrés. »

Cette situation troublée était du reste générale dans le Sud-Ouest, elle ne laissait pas d'inquiéter le gouvernement marocain lui-même. Bientôt l'on apprit que, sous prétexte de se rendre compte de l'état réel du pays et d'imposer aux nomades marocains le respect de notre territoire et de nos administrés, la Cour de Fez avait décidé l'envoi dans ces contrées d'une mission composée de sept officiers [1]. Mais ceux-ci loin de

avant 1881, nous reproduirons ici un tableau dressé en 1875 par le Général Carteret où il compare les chiffres qu'il a recueillis pour les Ksour d'Aïn Sfissifa et d'Aïn Sefra avec ceux fournis en 1849 par le Général Pélissier et en 1861 par le Commandant Dastugue.

KSOUR	Maisons habitées en			Populations en		
	1849	1861	1875	1849	1861	1875
Aïn Sfissifa	200	70	33	1.200	350	145
Aïn Sefra	250	100	64	1.000	500	300

[1] Presque en même temps (février 1880), le grand vizir du Sultan, transmettait à notre Ministre au Maroc une requête des Ahlaf, habitants de Tiout, qui se plaignaient de n'avoir pu obtenir justice d'un crime commis au préjudice de l'un des leurs. En même temps, le Ministre marocain se faisait également l'écho des réclamations portées par des gens de Tiout, à propos de prétendues entraves que nous mettions à l'édification de construction à Tiout. Il terminait en demandant que « les Ksour soient respectés et considérés comme de bons voisins ».

Répondant à ces allégations du grand vizir, le Gouverneur général fit remarquer que le Ksar de Tiout, ainsi mis en cause, était algérien et que par conséquent la Cour de Fez était mal fondée de s'immiscer dans les affaires de ce Ksar.

chercher à apaiser les esprits comme ils en avaient charge, n'hésitèrent pas au contraire à écouter les doléances des gens de Moghrar foukani et de Moghrar tahtani chez lesquels ils séjournèrent le 2 et le 4 mars 1880[1].

Dans le premier de ces Ksour, la djemâa leur offrit même 100 francs de gratification et demanda instamment à n'avoir plus à payer l'impôt aux chrétiens. Les officiers marocains répondirent qu'ils n'étaient porteurs d'aucune lettre du Sultan pour les Ksouriens, mais qu'il entrait dans leur mission de se charger de celles qu'on leur confierait.

Les habitants de Moghrar foukani s'empressèrent alors de rédiger une supplique à l'adresse du Sultan qu'ils remirent aux cavaliers marocains[2].

A Moghrar tahtani une fraction du Ksar, les Oulad Ali, leur fit présent d'une somme de 75 francs. Elle aurait voulu écrire également au Sultan, mais le caïd s'y opposa.

Quelques jours auparavant, le 21 février, un officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Castries, en tournée dans les Ksour, avec une escorte de 35 cavaliers avait visité Moghrar tahtani. Il y avait reçu un parfait accueil. Les habitants lui avaient porté plainte

[1] Ils s'y étaient présentés escortés de deux cavaliers des Amour.

[2] Notre représentant à Tanger, M. de Vernouillet, se plaignit à la Cour de Fez de la conduite des sept officiers marocains qui avaient été envoyés sur la frontière dans le but d'apaiser les esprits et non de les exciter et de nous créer ainsi de nouvelles complications.

contre les Amour qui venaient régulièrement saccager leurs maisons et leurs jardins et s'emparer des vêtements tissés par leurs femmes. M. de Castries put même constater que cette année là, le pillage avait été tel que les Amour avaient pris la récolte de dattes tout entière et n'avaient pas eu besoin d'envoyer de caravane au Gourara.

Le jour même de son arrivée à Moghrar tahtani, cet officier écrivait au caïd de Moghrar foukani pour lui prescrire de se rendre auprès de lui, mais celui-ci lui répondit qu'il ne pouvait sortir de son Ksar. La nuit suivante, le lieutenant de Castries recevait une lettre de la djemaâ lui demandant de ne pas entrer dans Moghrar foukani qui appartenait au Sultan. Le 22, M. de Castries, partit néanmoins pour ce village avec l'intention de n'y faire qu'une halte pour s'entretenir avec les habitants. Mais ceux-ci fermèrent leurs portes et refusèrent de paraître, déclarant qu'ils n'avaient aucun entretien à avoir avec le représentant de l'autorité française et qu'ils ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de l'Empereur du Maroc [1]. En présence de ce refus, cet officier qui n'avait pas à sa disposition des moyens suffisants pour

[1] Notre représentant au Maroc, M. de Vernouillet, se plaignit également auprès de Si Bargach, Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, de l'attitude menaçante prise par le caïd et la djemâa de Moghrar foukani. Il fit remarquer que, depuis le traité de 1845, ce Ksar est sous notre autorité et que nous entendons ne pas abandonner les droits que sa situation géographique nous confère.

imposer sa volonté aux Ksouriens, prit le chemin d'Aïn Sfissifa, par le col de Djeliba.

Il apprenait bientôt que quelques heures après son départ de Moghrar tahtani, les Mérinat (Amour) s'étaient emparés des moutons des habitants qui paissaient sur les collines environnantes. Poursuivis par les Ksouriens, les ravisseurs avaient dû lâcher une partie de leurs prises.

La tournée du lieutenant de Castries ne prit fin qu'en juin 1880. Il visita plusieurs fois chacun des Ksour, écoutant partout les réclamations des plaignants, tranchant les litiges pendants et mettant fin aux agissements des Cheurfa et des Amour. Il termina enfin son séjour dans la région par une pointe hardie sur Moghrar foukani (9 juin) dont les habitants firent leur soumission et payèrent les impôts de 1878 et 1879 dont ils étaient redevables envers l'Etat.

En résumé, notre autorité s'était affirmée sur la région des Ksour et cet heureux résultat avait été obtenu grâce au séjour prolongé fait dans ces parages par un représentant du commandement, à l'activité qu'il avait déployée et à l'énergie qu'il avait montrée. Mais dès son départ, les causes du désordre, un instant dissimulées, devaient forcément reparaître et faire revivre l'ère des pillages et des agressions.

Toutefois, il restait bien établi par cette expérience que nous n'arriverions à être les maîtres incontestés de ces contrées qu'en y créant un établissement permanent.

C'est dans cet ordre d'idées que dès le mois d'août 1880, M. Albert Grévy fit étudier les moyens de donner plus d'extension et plus de solidité à notre action dans le sud-ouest de nos possessions [1].

Alors fut proposée pour la première fois l'installation d'une annexe dans les Ksour du Sud-Ouest, à Tiout par exemple. Ce projet ne pouvait du reste que donner satisfaction au désir exprimé par le département des Affaires Étrangères qui, tenu constamment au courant par de fréquents rapports de la situation de cette région, situation qui s'aggravait de plus en plus chaque jour, avait été le premier à demander qu'une surveillance plus effective fut exercée dans ces parages. Or une semblable surveillance à 200 kilomètres au sud de Sebdou ne pouvait être efficace qu'autant qu'elle aurait un point d'appui dans les Ksour même où, à cette heure les nomades marocains étaient en fait les maîtres. L'emplacement du poste à créer restait à choisir ; on hésitait entre Tiout que préconisait le Général Cérez, commandant la Division d'Oran, et Aïn Sfissifa que proposait le Général Osmont, commandant le 19e Corps. Un officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Banières, envoyé dans la région des Ksour, dès le début de l'année 1881, avec une mission analogue à celle qu'avait remplie l'année précédente le lieutenant de Castries, était également chargé

[1] La question fut généralisée et l'étude poursuivie fut étendue à tout le Sud algérien.

d'élucider la question. Il donna la préférence à la position de Tiout comme remplissant le mieux les conditions imposées à l'établissement d'un nouveau fort [1].

Telle était la situation au moment où Bou Amama leva l'étendard de la révolte. Cette levée de boucliers ne fit qu'accentuer davantage l'urgence qu'il pouvait y avoir à créer dans le Sud-Ouest un poste susceptible de surveiller les menées des Oulad Sidi Cheikh, et la nécessité où nous étions de diriger au préalable sur ces régions des forces convenables pour choisir l'emplacement du nouveau poste et commencer les travaux.

Mais le Général Farre, Ministre de la Guerre, bien que ne faisant aucune objection à l'organisation proposée au point de vue administratif, ne jugeait pas opportun d'étendre aussi loin notre occupation militaire [1]. A son avis, il suffirait de renforcer vers l'Ouest la ligne Laghouat, Géryville, ce dernier poste étant trop éloigné (200 kilomètres) de la frontière. C'est alors que fut décidée l'occupation de Méchéria.

[1] Le Général Osmont, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer notre autorité dans le Sud-Ouest, avait cru devoir, en raison des faibles effectifs dont il disposait, faire des réserves relativement aux garnisons à placer dans ce poste comme dans tous ceux que l'on proposait alors de créer dans le sud des trois Divisions. Il avait en effet à se préoccuper avant tout d'assurer la mobilisation des troupes de son corps d'armée en vue de l'embarquement pour la France dans l'éventualité d'une guerre européenne.

[1] « Tiout, avait écrit le général Farre, que l'on songe à occuper à » demeure dès à présent, est à 200 kilomètres soit de Géryville, soit » d'El Aricha. On rencontrera donc pour se maintenir en communica-

Mais cette dernière position quoique renforcée bientôt par Aïn ben Khelil, et bien qu'excellente pour couvrir les Hauts Plateaux, laissait la région des Ksour ouverte aux manœuvres des partis hostiles. L'oasis de Figuig continuait ainsi d'échapper à notre influence et d'être le centre d'intrigues préjudiciables à nos intérêts ainsi qu'un point de ravitaillement pour nos dissidents et leurs alliés marocains.

Les inconvénients de cet état de choses devinrent bientôt si manifestes qu'on dut se résoudre à reprendre le projet primitivement présenté par le Gouverneur général et à s'avancer plus loin dans le Sud en s'établissant au milieu même des Ksour. A la suite d'études faites sur place, par le général Delebecque, le choix s'arrêta sur le Ksar d'Aïn Sefra [1] où l'on

» tion avec ce poste ou pour en assurer le ravitaillement des difficultés » autrement sérieuses que celles que l'on a éprouvées, ces derniers » temps entre Géryville et Saïda. Ce point paraît donc beaucoup trop » éloigné pour y placer une garnison permanente tant que nous » n'aurons pas jalonné, en créant des postes intermédiaires, la route » qui y conduit et que nous n'aurons pas reculé vers le Sud nos » centres de ravitaillement ».

[1] Consulté par le Ministre de la Guerre sur la valeur de la position de Tiout primitivement proposée, le Général Colonieu avait protesté contre le projet d'occupation de cette localité. « Cette petite oasis, » écrivait-il, est située dans une vallée rétrécie, inabordable par le » nord, dominée de tous côtés, au sud par une élévation qui n'est dis- » tante de l'oasis que de quelques centaines de mètres ; au nord par un » petit plateau à bords escarpés, de quelques centaines de mètres de » large qui forme le soubassement du massif au pied duquel est bâti ce » Ksar.

» La vue ne s'étend d'aucun côté, le bois fait complètement défaut

construisit une redoute et qui reçut une garnison dès le mois d'octobre 1881 [1].

Quelques mois plus tard (20 mars 1882), le cercle d'Aïn Sefra était régulièrement constitué : il comprenait en outre des Amour nomades, les Ksour que le traité de 1845 nous a dévolus dans ces parages ainsi que les deux Moghrar dont cette convention a omis de citer les noms.

Notre premier soin en nous installant dans cette contrée avait été de frapper les fauteurs de désordre.

» à moins de brûler les palmiers. L'eau est dans un ravin en dehors
» de l'oasis. Les communications au sud ne peuvent se faire que par
» une gorge fort longue et dangereuse......... Les communications
» avec Asla sont difficiles à cause du manque absolu d'eau sur tout le
» parcours (50 kilom.) ».

[1] A son arrivée dans la région actuelle du cercle d'Aïn Sefra, le général Delebecque, commandant la division d'Oran, avait fait prévenir les Ksouriens, comme les Amour du reste, que tout ce qui ne viendrait pas à nous faire acte de soumission, serait traité en rebelle.

Moghrar tahtani qui au moment de l'insurrection était partagé en deux sofs bien distincts : les partisans de Bou Amama et leurs adversaires, fit sa soumission le 15 novembre 1881, quand Maamar ben Daho vint au-devant du colonel de Négrier.

A Moghrar foukani, toute la population avait disparu, à notre arrivée, le Ksar fut détruit en partie. Les habitants y revinrent et conservèrent depuis une attitude soumise.

Il est hors de doute que les gens d'Asla ont fait cause commune avec les partisans de Bou Amama, mais il n'y avait rien d'étonnant à ce que ces indigènes, extrêmement pauvres, suivissent la fortune de l'agitateur qui leur promettait monts et merveilles alors qu'ils étaient livrés à eux-mêmes.

Aïn Sfissifa, Tiout et Aïn Sefra, sauf quelques individualités de ce dernier Ksar, conservèrent durant toute la lutte une attitude correcte et s'abstinrent de toute participation au mouvement insurrectionnel.

C'est ainsi qu'un certain nombre d'habitants de Moghrar foukani, connus par leur esprit hostile à notre cause furent momentanément internés en Corse et leurs biens mis sous séquestre [1]. Quelques années plus tard (janvier 1887) la Cour de Fez, tout en

[1] Une mesure semblable dut être prise en 1884, à la suite des faits suivants : Le 27 septembre de cette année, une entrevue avait eu lieu à Ich entre le commandant Marmet, Commandant supérieur d'Aïn Sefra, Moulai Arafa, frère du Sultan, et l'amel d'Oudjda, Si Abdelmalek. Au moment d'arriver sur le lieu de l'entrevue, le caïd de Moghrar foukani, qui accompagnait le Commandant supérieur, l'informa que la djemâa de ce Ksar avait reçu une lettre de l'amel d'Oudjda la convoquant à Ich et qu'il avait recommandé à ses administrés de n'en pas tenir compte. Les procédés de l'amel avaient été si courtois, et même si corrects, que cette démarche parut au commandant Marmet ne pouvoir être que le résultat d'une erreur ; il effleura néanmoins la question en présentant notre caïd de Moghrar foukani à l'amel qui ne fit aucune observation, et dans le cours de la conversation l'amel exprima le regret d'avoir été souvent mal renseigné par son entourage. Après cette déclaration, il fut jugé inutile de demander de plus amples explications à l'amel aussi longtemps du moins que sa lettre n'aurait pas d'autre suite.

Mais cette lettre avait produit une certaine effervescence à Moghrar foukani : des gens mal intentionnés avaient tenu des propos séditieux et hostiles, déclarant que leur Ksar était marocain, que la lettre de l'amel en faisait foi et qu'il fallait se rendre à la convocation du représentant du Sultan. Finalement quatre Ksouriens se rendirent à Ich. Ils revinrent rapportant une lettre de l'amel au Commandant supérieur demandant des égards pour les gens de Moghrar qui étaient venus à Ich visiter Moulai Arafa. Pour couper court à de nouveaux désordres, les quatre indigènes les plus compromis furent internés en Corse et le Général commandant la division d'Oran écrivit à l'amel pour lui rappeler que nous n'avions jamais admis et que nous ne pouvions admettre l'immixtion du Gouvernement marocain dans les affaires de Moghrar.

réclamant le retour au Maroc de mille tentes des Amour soi-disant installés sur notre territoire, intercédait en faveur de ceux de ces Ksouriens qui n'avaient pas encore été autorisés à rentrer dans leurs foyers et demandait qu'on leur restituât leurs biens séquestrés. L'intervention du Maroc dans cette question n'était pas admissible. On le fit remarquer au Sultan dans la réponse qui lui fut adressée, en lui faisant observer que ces indigènes originaires d'un Ksar incontestablement soumis à notre autorité, s'étaient rendus coupables d'un délit pour lequel ils avaient été punis par les autorités françaises, seules compétentes.

Il semblait que cette question de la nationalité des Moghrar fut dorénavant bien établie et qu'elle ne dut plus être l'objet d'aucune contestation de la part du Maroc lorsque le 26 novembre 1892, elle fut de nouveau soulevée par le Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, Si Feddoul Gharnit. Au nombre des revendications que ce haut fonctionnaire marocain présenta, à cette époque à notre représentant à Tanger, en figurait une réclamant le retour au Maroc de Moghrar tahtani, prétendue dépendance de l'Empire chérifien, indûment occupée par les autorités algériennes.

Il parut inutile de répondre à cette allégation, car elle se rapportait à la situation politique d'une région frontière, et qu'une discussion par voie diplomatique risquait de provoquer des complications ultérieures.

Depuis 1882, la situation des Ksour du Sud-ouest s'est sensiblement améliorée. Il est incontestable,

qu'au moment de notre venue à Aïn Sefra, un grand nombre d'habitants de ce Ksar et des Ksour voisins s'étaient retirés dans le Tell, plus parliculièrement à Tlemcen, pour échapper aux exactions des nomades.

Revenus en grand nombre derrière nos colonnes, ils ont repris possession de leurs anciennes demeures, trouvant auprès de nous la protection qui leur manquait jadis. [1] Et il est probable que cet état de sécurité ne fera qu'augmenter en raison de l'accroissement d'autorité que nous donnera la récente création d'une subdivision à Aïn Sefra[2].

Cette étude des Ksour algériens ne serait pas complète, si nous ne disions quelques mots des influences religieuses qui se partagent les esprits dans ces contrées où qui y ont laissé des souvenirs.

Au premier rang, nous placerons Bou Amama, le chef de l'insurrection de 1881, qui avait fondé une zaouia à Moghrar tahtani d'où il était parvenu à exercer une influence prestigieuse sur toutes les tribus des Hauts Plateaux et du Sud-Ouest.

[1] Quelques Ksouriens cependant, mais en très petit nombre, refusant d'accepter notre autorité, ont cherché un refuge au Maroc. Ce sont là des cas isolés qui ont chacun une cause déterminante particulière. C'est ainsi qu'en novembre 1883, le caïd de Moghrar foukani, El Arbi ben Aïssa ben El Hassen, investi depuis un mois seulement, quitta clandestinement son Ksar et alla se réfugier à Figuig. L'enquête démontra que cette détermination avait été dictée à El Arbi par le désir de se soustraire à l'action de ses créanciers qui menaçaient de le poursuivre judiciairement pour des dettes anciennes contractées à Tlemcen avant notre installation à Aïn Sefra.

[2] Décret du 9 décembre 1894.

Ce marabout, descendant de Sidi Tadj, un des fils du grand Sidi Cheikh, se nomme en réalité : Mohammed ben el Arbi [1]. Son instruction est médiocre : il a étudié le Coran seulement, mais il est étranger aux autres sciences, excepté à celle de la « fantasmagorie », si l'on peut appeler science ces pratiques grossières d'escamotage et de ventriloquie par lesquelles les initiés font croire qu'ils sont doués d'une puissance surnaturelle.

Né à El Hamman foukani (Figuig) vers 1838 ou 1840 [2], Bou Amama est resté dans ce Ksar jusqu'en

[1] Son père El Arbi ben Cheikh est enterré à Figuig au Ksar d'El Hamman foukani. C'était le frère de Si el Menouar dont il sera parlé plus loin. Son bisaïeul, El Heurma ben Brahim était un homme insignifiant. Il est également enterré à El Hamman foukani. Bou Amama a épousé la fille de son oncle Si el Menouar, nommée Rebiâa. C'est de cette union qu'est né son fils Taïeb, aujourd'hui âgé de 45 ans environ. Pendant longtemps Rebiâa fut sa seule et unique épouse. Il y a six ans environ, il a pris une seconde femme originaire des Oulad Allouch (Chaanba de Metlili). C'est la mère de son jeune fils El Arbi, âgé aujourd'hui de 5 ans. Voir chap. II.

[2] A El Hammam foukani, Bou Amama fut élevé et instruit par un mokaddem de Sidi Cheikh, du nom de Si Mohammed ben Abderrahman, chez lequel il demeura. Adolescent, Bou Amama fut, dit-on, éprouvé par Dieu qui lui réservait un rang glorieux dans l'Islam. Il fut atteint d'une maladie nerveuse qui lui faisait accomplir toutes sortes d'extravagances ; fréquemment, il se dépouillait de tous ses vêtements et parcourait les rues étroites du Ksar dans un état complet de nudité.

Il suivait son maître dans ses tournées chez les fidèles, comme dans ses visites pieuses à la Koubba d'El Abiod Sidi Cheikh, à celle de Chellala et à celles de Figuig. Aussi, Si Mohammed ben Abderrahman étant venu à mourir, Bou Amama, son disciple, recueillit sa succession religieuse ; il n'avait toutefois encore aucune importance particu-

1875, époque à laquelle il est venu s'installer à Moghrar tahtani avec sa famille. Les habitants lui bâtirent une maison à l'extrémité de leur Ksar.

Sa présence dans cette localité passa d'abord inaperçue : pendant plusieurs années il sut dissimuler ses desseins. Mais la renommée de sa sainteté ne devait pas tarder à se répandre dans le Sud, accrue encore par l'annonce des prétendus miracles qu'il accomplissait. De toutes parts, les nomades affluèrent bientôt apportant leurs offrandes au saint homme et écoutant ses prédications hostiles à notre influence.

Lorsque au commencement de 1881, le lieutenant de Banières se rendit dans la région des Ksour, il put constater presque de visu les sentiments d'animosité envers la France ouvertement affichés par Bou Amama. Il put se rendre compte en même temps, que tous les Hamian Djemba étaient ses serviteurs, que les

lière ; il commençait seulement à être remarqué pour sa piété et son ascétisme.

Ce n'est qu'à partir de 1875, époque de son installation à Moghrar, qu'il commença à se créer une clientèle, qu'il augmenta peu à peu et à laquelle il donna, comme mokaddem de Sidi Cheikh, le dekr des Cheikhia. Il partageait alors son temps entre Figuig et la zaouia qu'il venait de fonder à Moghrar ; il faisait de fréquents voyages à El Abiod, disparaissait souvent et donnait à ses absences des motifs surnaturels. Il accueillait les voyageurs et les pauvres, multipliait les aumônes, guérissait les malades et « rendait fécondes » les épouses stériles. Mais en 1878, il se compromit une première fois à nos yeux en favorisant la fuite du jeune Si Hamza ben Bou Beker vers l'Ouest : il dut disparaître pendant quelque temps. (Extrait d'un travail sur les ordres religieux de M. l'interprète militaire Martin).

Trafi étaient gagnés chaque jour et que si la plupart des Hamian Chafâa résistaient à son influence, aucun d'eux probablement n'oserait participer à son arrestation. Dans les Ksour, Bou Amama avait pour lui tous les habitants de Moghrar tahtani et la plus grande partie de ceux de foukani, enfin chez les Amour la majorité lui était dévouée, les Zoua étaient entièrement à sa dévotion et les grandes tentes des Beni Guil, Oulad Djerir et Doui Ménia, lui apportaient des ziara[1].

[1] Dans un dernier rapport, adressé au Général commandant la subdivision de Tlemcen, le 18 avril 1881, le lieutenant de Banières ajoutait que de nombreuses députations des Harrar, des Rezaïna, des Oulad Sidi Khalifa, des Beni Mathar et même des Chaanba étaient venues pendant l'hiver apporter des aumônes religieuses à Bou Amama. « Tous les pèlerins, écrivait-il, qui viennent de ce Ksar, sont enthou- » siasmés par les jongleries du marabout, et, pour employer dans » toute sa crudité une expression que j'ai trouvée dans maintes » bouches : Lorsque des individus vont voir Bou Amama, ils ont » toute leur raison, quand ils en reviennent, ils sont fous ! »

Le 14 avril, étant encore à Tiout, le lieutenant de Banières recevait une lettre du marabout où celui-ci l'invitait à venir le voir à Moghrar, mais sans armes et sans escorte, Bou Amama se chargeant de lui en fournir et de lui envoyer même des porteurs. La réponse de M. de Banières fut des plus brèves et des plus sèches ; elle faisait savoir au marabout que cet officier irait à Moghrar quand le tour d'y régler les affaires l'y appellerait, qu'il s'y rendrait avec ses armes et son escorte et qu'il préviendrait le Khalifa du caïd qui, seul en ce moment dans le Ksar, était le représentant de l'autorité française.

En écrivant cette lettre, le marabout n'avait obéi qu'à un seul mobile, celui de savoir quelles étaient les intentions de l'autorité française à son égard. Il craignait en effet d'être arrêté et ses craintes étaient partagées par les caïds des Oulad Toumi et R'iatra Oulad Ahmed (Hamian) qui étaient venus le rejoindre pour le protéger

Telle était l'importance prise par la zaouia de Moghrar tahtani au moment où éclata l'insurrection de 1881 [1].

Un des premiers soins du général Delebecque, commandant la Division d'Oran, lorsqu'il arriva dans ces parages à la fin de 1881 fut de faire détruire la maison que Bou Amama avait habité à Moghrar tahtani et de faire disparaître toute trace du passé.

A Aïn Sefra, on trouve des descendants plus ou moins authentiques de Si Abdelkader el Djilani, le grand saint de l'Islam.

Ils sont issus de Sidi Bou Tkhil [2], chérif marocain [3], contemporain du grand Sidi Cheikh, qui le premier vint s'installer dans ces parages. On raconte que Sidi Cheikh ayant voulu bâtir El Abiod dans un bas-fond humide où la présence de l'eau s'accusait par une végétation vigoureuse, se trouva en présence des droits

contre toute tentative et lui avaient proposé déjà de se mettre à leur tête pour venir nous attaquer. Mais Bou Amana avait refusé, disant que l'heure n'était pas encore venue, et qu'il n'avait pas entre les mains de forces suffisantes.

L'assassinat du lieutenant Weinbrenner survenu sur ces entrefaites (21 avril), vint précipiter les événements et mettre le feu aux poudres.

[1] Une zaouïa avait déjà existé jadis à Moghrar. Elle avait eu pour fondateur le grand Sidi Cheikh. Son existence avait été éphémère ; au bout de quelques années le saint marabout avait abandonné cette localité pour aller s'établir à El Abiod où il avait résolu d'installer dorénavant sa zaouïa. Voir chap. IX.

[2] Ou Sidi bou Dekhil. Ceux de ses descendants qui habitent Aïn Sefra sont connus sous le nom d'Oulad Daoudi.

[3] D'autres le disent originaire de Zemmorah.

acquis par Sidi bou Tkhil, qui avait cherché un refuge dans ces lieux. Bou Tkhil s'opposa tout d'abord à la prise de ses terres, mais il se convainquit bientôt que toute résistance était impossible et il partit pour Benoud, près de la jonction des vallées de Bou Semr'oun et d'Arba.

Ses tribulations ne devaient pas s'arrêter là et la haine de Sidi Cheikh le poursuivant, il dut chercher un nouveau refuge à Arba. C'est là qu'il mourut. La zaouïa construite auprès de son tombeau devint Arba tahtani. Les descendants de Sidi Cheikh, redoutant l'influence des enfants de Sidi bou Tkhil les chassèrent plus tard de cette zaouïa qu'ils confièrent à des Abid et à des Hassasna à leur dévotion.

Contraints de chercher un nouvel asile, les descendants de Sidi bou Tkhil allèrent bâtir Aïn Sefra dont ils avaient acheté le terrain aux Beni Amer et où ils élevèrent une nouvelle Koubba à leur ancêtre[1]. C'est là que ces malheureux végètent[2] depuis plus de deux siècles, en lutte continuelle avec les sables qui auraient englouti leur ville tôt ou tard, si depuis notre occupation nous n'avions pris d'énergiques mesures de préservation pour empêcher cette éventualité de se produire.

[1] Les habitants des Arba disent que dans cette Koubba, il n'existe qu'une dent du marabout.

[2] Le Ksar d'Aïn Sefra n'abrite plus actuellement que deux prétendus descendants de Sidi bou Tkhil; les autres fractions sont d'origines diverses et l'élément arabe y domine. Ce sont, les Oulad Alba, les Oulad Ioussef et les Oulad el Meddah, qui proviennent des Hamian, Doui Menia, Oulad Djerir, Beni Snous, Lar'ouat el Ksel, etc.

La situation, faite, pendant une longue suite d'années, aux enfants de Sidi bou Tkhil, dont ils ne peuvent desservir la zaouia, explique la conduite qu'ils ont tenue à notre égard, en haine des Oulad Sidi Cheikh. Depuis notre installation à Aïn Sefra, si peu nombreux qu'ils fussent, nous avons su souvent utiliser leur bon vouloir et n'avons eu jusqu'ici qu'à nous louer des modestes, mais dévoués services qu'ils ont su nous rendre.

Zaouia de Tiout (Ioussefia).

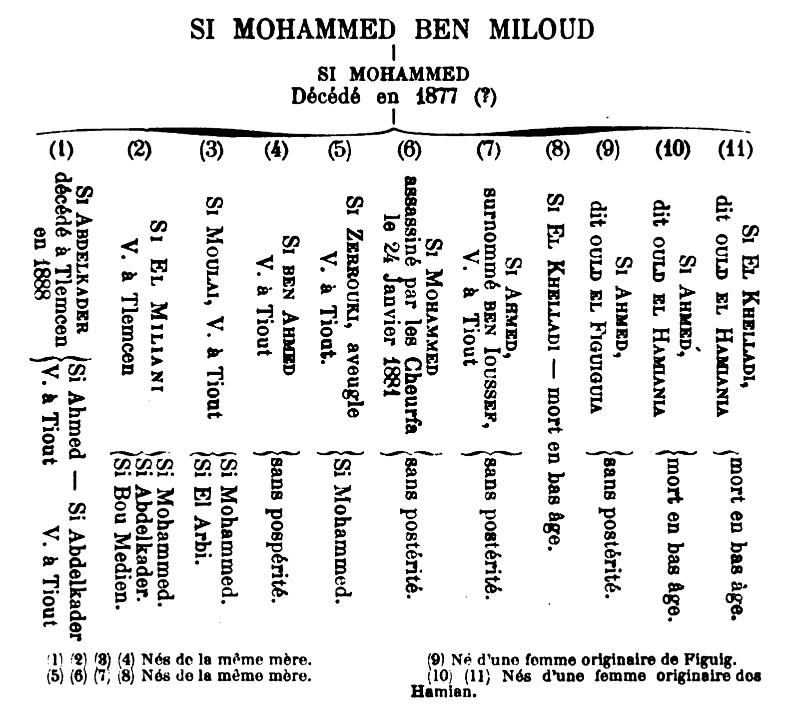
Il y a plus d'un siècle, un marabout du nom de Si Mohammed ben Miloud, issu de Si Ahmed ben Ioussef, arrivait à Tiout venant de Tlemcen, dans les environs de laquelle existe encore un groupe de descendants du saint de Miliana [1]. Bien accueilli par les gens de Tiout, il

[1] Les Oulad El Miloud, marabouts de Tiout, descendent directement de Si El Khelladi, arrière-petit-fils de Si Ahmed ben Ioussef. Ce Si El Khelladi qui est l'ancêtre commun des branches de cette famille répandues dans la province d'Oran, à Tiout, et au Maroc, était le fils de Ben Iahla, fils de Moumen, fils de Ben Ahmed, surnommé ben Marzouga, un des enfants de Si Ahmed ben Ioussef.

A une époque déjà ancienne il vint s'établir à El Kenater, dans l'ancien aghalik des R'ossel, sur le territoire actuel de la commune mixte de Remchi. Il mourut en laissant six enfants : Si Zerrouki, Si El Hadj Safi, Si Zenagui, Si Ouis, Si Iahia, et Si El Miloud ; chacun de ses fils devait à son tour être le père d'une nombreuse descendance qui s'est dispersée de la manière suivante :

Une partie des Oulad Si Zerrouki alla se fixer chez les Zekkara (Maroc) ; les Oulad Sidi El Hadj Safi, les Oulad Zenagui, les Oulad Sidi Ouis et les Oulad Sidi Iahia restèrent fixés à El Kenater où ils sont encore. Quant à Si Miloud, sixième fils d'El Khelladi, il mourut à El Kenater, laissant un fils nommé Si Mohammed, qui se rendit à

se maria dans leur Ksar avec la sœur d'un des notables de l'endroit, El Hadj Saheli[1]. De cette union naquit un fils, Si Mohammed, qui fut élevé dans la famille de son oncle maternel. A son tour Si Mohammed a laissé une nombreuse descendance, on la trouvera énumérée dans le tableau ci-après :



Tiout et s'y fixa il y a de cela environ 121 ans (années lunaires). [D'après les renseignements fournis par Si El Miliani, un des membres de cette famille, vivant à Tlemcen].

[1] Les deux fils de celui-ci ont été successivement les représentants des autorités françaises dans le Ksar. L'aîné, Mostefa ould el hadj Saheli, fut assassiné par les Cheurfa en février 1872 ; son frère El Hadj el Miliani, qui lui succéda comme caïd, a subi récemment le même sort (29 mars 1895).

Lors de nos premières expéditions dans la région des Ksour, là où les Turcs eux-mêmes n'avaient jamais fait que de rares et courtes apparitions, le marabout de Tiout, comme tous les indigènes de ces contrées, montra la plus grande hésitation à entrer en relations avec les chrétiens envahisseurs. Mais au bout de quelques années, lorsqu'il put se rendre compte que toute résistance était inutile et sans profit pour lui, lorsqu'il vint surtout à constater l'avantage qu'il avait à n'entretenir que de bons rapports avec les Français, maitres de Tlemcen, où il possédait encore des propriétés, il changea complètement d'attitude. Venu spontanément à nous, il s'efforça depuis lors à servir nos intérêts dans la région qu'il habite, en se plaçant très ouvertement du côté de nos représentants et en nous renseignant sur les agissements de nos adversaires. Cette manière de faire était d'autant plus méritoire que lui et ses fils avaient à lutter dans le Ksar même de Tiout contre un parti puissant, celui des Cheurfa, qui y représentait l'élément hostile aux chrétiens, et l'on sait quelle est généralement l'influence et la vénération dont jouissent ces descendants du prophète auprès des musulmans. Au cours de cette lutte devaient tomber successivement, en 1872, le caïd Mostefa ould hadj Saheli, et en 1880, un des marabouts eux-mêmes, Si Mohammed ben Miloud [1].

[1] Le parti des marabouts n'était pas non plus exempt de tout reproche. C'est ainsi qu'en mars 1874, Mohammed ben Bahli, frère utérin du marabout Si Mohammed ben Miloud, blessait mortellement

Lorsque au commencement de 1881, le lieutenant de Banières vint faire une tournée dans ces régions, c'est à Tiout qu'il installa son quartier général. Grâce au concours dévoué qu'il rencontra chez Si Abdelkader, alors chef de la zaouia, il put se tenir exactement au courant de tous les agissements de Bou Amama et se rendre un compte bien exact de la situation des esprits dans cette région à cette époque.

Aux débuts de l'insurrection, les marabouts de Tiout, cernés de toutes parts par les forces des rebelles, menacés même par eux et trop éloignés pour pouvoir espérer dans le secours de nos postes, se virent dans la nécessité de restreindre leurs relations avec les autorités françaises. Mais toutes les fois que les circonstances le permirent et particulièrement dès que la colonne Colonieu eut occupé Méchéria, ils s'empressèrent de reprendre, comme par le passé, le rôle qu'ils avaient toujours joué vis-à-vis de nous.

Bientôt même, notre installation à Aïn Sefra, c'est-à-dire à proximité du siège de la zaouia, allait leur permettre de nous prouver encore mieux leur dévouement toujours désintéressé. On ne tarda pas à le reconnaître, car les premiers représentants de l'autorité française qui vinrent prendre possession du nouveau poste du Sud, surent mettre utilement à contribution leur bon vouloir et il fut facile de constater alors qu'ils

un indigène des Ahlaf, Mohammed ben Medjebas. Le meurtrier avait attendu sa victime un soir qu'elle rentrait chez elle et lui avait tiré un coup de fusil presque à bout portant.

ne cherchaient pas à tirer profit de la situation. Les rapports entretenus avec eux étaient donc excellents et rien ne faisait prévoir qu'il pût en être autrement, lorsque l'on apprit, non sans étonnement, au cours de l'année 1885, qu'un marocain, affilié à l'ordre des Derkaoua [1], nommé Mohammed Chaoui, avait reçu l'hospitalité à la zaouia de Tiout, pendant près de deux mois, sans que l'autorité en ait été informée ni par le marabout, Si Abdelkader, ni par le caïd du Ksar. On se souvint alors que quelques années auparavant (1880) au cours d'un voyage qu'il avait fait au Tizimi [2], Si Abdelkader était passé à Medaghra et que, bien accueilli du vieux cheikh des Derkaoua, Si Mohammed bel Arbi, notre ennemi déclaré, il avait reçu le chapelet de l'ordre de ce saint personnage lui-même.

Si Aldelkader protesta contre cette accusation par une lettre adressée au Commandant supérieur d'Aïn Sefra. Dans ce document, il en appelait au témoignage du lieutenant de Castries, qui se trouvait dans la région des Ksour à l'époque du retour de son voyage en 1880 et auquel il avait raconté alors tous les détails de sa visite à Medaghra, ainsi que le séjour qu'il avait dû y faire, pendant quatorze jours, pour soigner sa

[1] Il y a lieu de rappeler ici que les Derkaoua de l'Ouest forment la branche occidentale des Chadelia et que les Ioussefia dérivent de ces mêmes Chadelia. Voir à ce sujet : Rinn, Marabouts et Khouans. Si Abdelkader ben Miloud lui-même, a indiqué son ordre comme une branche des Zerroukia, des Chadelia et des Mechichia.

[2] District de l'oued Ziz entre le Reteb et le Tafilalet.

santé altérée. En même temps, il faisait observer qu'il était lui-même chef d'une confrérie religieuse, que, comme tel, il donnait l'ouerd [1], et que, si les prières de son ordre avaient quelque analogie avec celles des Derkaoua, il n'était pas pour cela Derkaoui. Quant à Mohammed Chaoui, il avait été son hôte à Bou Denib, en 1880, et n'avait pas cru mal faire en l'hébergeant à son tour, d'autant qu'il s'était présenté à la zaouia muni d'un permis de circuler régulier délivré par l'autorité française pour se rendre à Saïda dans un but commercial. Il terminait enfin en sollicitant l'autorisation d'aller s'installer à Tlemcen où il possédait des biens venant de ses ancêtres et il exprimait l'espoir que cet éloignement lui permettrait ainsi qu'aux siens d'échapper aux calomnies dont ils étaient en ce moment l'objet, malgré les témoignages d'estime qu'ils avaient toujours reçus des autorités françaises.

Or, au moment où cet incident se produisait, les bruits les plus menaçants avaient, disait-on, cours parmi les tribus marocaines du Sud-Ouest. D'après ces on-dit, le vieux chérif de Medaghra, malgré son grand âge, retrouvant une vigueur juvénile, allait marcher contre les Français à la tête de toutes les forces du désert, Beraber, Doui Menia, etc. A Aïn Sefra on s'était ému, peut-être outre mesure, de tous ces racontars. En tous cas, pour couper court à toute difficulté

[1] La règle.

ultérieure, à toute velléité secrète ou avouée de correspondance entre la zaouia de Tiout et celle de Medaghra, on appuya auprès de l'autorité supérieure la demande de Si Abdelkader. Celle-ci fut alors accueillie favorablement par le Général commandant la Division d'Oran [1].

Si Abdelkader et ses frères se retirèrent à Tlemcen. Lui-même y mourut en 1888, sans avoir pu revenir dans sa zaouia.

Sa mort faisait disparaître le prétexte précédemment invoqué pour obtenir son éloignement de Tiout ainsi que celui de ses frères. Aussi l'année suivante dut-on se départir de la rigueur imposée et autoriser d'abord un des marabouts à revenir à Tiout pour s'occuper des intérêts de la famille restés en souffrance depuis leur départ. Bientôt même la mesure fut étendue à tous les autres membres de la famille et presque tous se hâtèrent de profiter de cette disposition bienveillante pour rentrer dans le cercle d'Aïn Sefra.

Actuellement le chef de la zaouia, Si Zerrouki, frère puiné de Si Abdelkader, se montre animé du meilleur esprit, mais une infirmité (il est aveugle) le tient à l'écart et il ne s'occupe en général que de la

[1] La mesure prise à l'égard du marabout de Tiout et de sa famille n'avait pas manqué d'émouvoir ceux qui avaient été à même d'apprécier les services qu'ils avaient rendus ou qu'ils pouvaient rendre encore. Certains membres de la députation algérienne eux-mêmes, considérant cette mesure comme excessive, crurent devoir intervenir auprès du Général commandant la division d'Oran pour obtenir qu'elle soit rapportée. Leurs démarches n'eurent aucun succès.

zaouia et des choses spirituelles relatives à l'ordre dont il est le chef. C'est un de ses frères, Si Moulai qui est plus spécialement chargé des relations avec le monde extérieur. C'est avec lui que nos autorités ont les rapports les plus fréquents; c'est à lui qu'elles s'adressent quand il y a quelque affaire à traiter; c'est à lui en un mot que revient le rôle politique dans cette famille.

L'ordre des Ioussefia qui a son siège à la zaouia de Tiout, compte de nombreux Khouan parmi les Amour, mais, excepté à Tiout, il n'en possède aucun dans les Ksour du cercle d'Aïn Sefra. Nous indiquerons dans le tableau ci-après, quelle est la répartition de ces Khouan.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMS DES MOKADDEM.	NOMBRE de KHOUAN	OBSERVATIONS.
Tiout..............	Bel Iazid ben Aïssa.....	40	(D) appartenant à une fraction dissidente.
Oulad Abdallah (D)..	Djelloul ould Ali.......	22	
Oulad Gottib (D).....	» ...	10	
Medabiah (D)........	» ...	20	
Merinat............	Mohammed ben Khalifi..	20	
Oulad Chahmi (D)...	» ...	10	
Oulad Ameur........	» ...	15	
Oulad Sliman.......	» ...	20	
Oulad Aliat...... ..	» ...	50	
	Total........	207	

L'examen de ce tableau permet de constater la réelle influence que possède chez les Amour, la zaouia de Tiout. C'est là une force qui aurait pu être

utilisée à notre profit, si nous avions su mieux l'employer au moment opportun. Actuellement, elle se trouve annihilée par la prépondérance qu'a su acquérir dans la région Bou Amama. Mais il est à espérer que cette situation se modifiera et qu'un jour nous pourrons tirer un heureux parti des bonnes dispositions à notre égard des marabouts de Tiout.

En dehors des Khouan qu'ils possèdent dans le cercle d'Aïn Sefra les Ioussefia de Tiout comptent également chez les Hamian Chafäa [1] de nombreux serviteurs.

Aux Beni Metharref ils ont un mokaddem nommé El Kebir ben Abderrahman, qui jouit parmi les Hamian d'une certaine influence.

Dans le cercle de Géryville et particulièrement chez les Oulad Maallah, ils ont encore six Khouan et une centaine de Khoddam (serviteurs) [2].

[1] Les Bekakra, Oulad Mansoura, Beni Metharref, une partie des R'iatra (Djemba) sont Ioussefia. S'ils n'ont pas le chapelet, ils donnent au moins une aumône religieuse chaque année.

[2] On trouve encore des descendants de Si Ahmed ben Ioussef à Relizane, à Aumale et chez les Meggan de Boghar. Ils ont pour serviteurs religieux les Hassasna (annexe de Saïda), une partie des Harrar (cercle de Tiaret), des Oulad Chaïb (cercle de Biskra) et des Oulad Naïl (cercle de Djelfa).

D'autres descendants du saint de Miliana, après avoir séjourné à Saguiet el Hamra, seraient venus s'installer à Fez, à Meknès et à Taza. Eux-mêmes auraient donné naissance à d'autres branches qui compteraient des serviteurs chez les R'iatra, les Oulad Aïssa et les Beni Hassen.

Enfin les Oulad Si Zerrouki, qui habitent comme nous l'avons dit chez les Zekkara auraient pour serviteurs en outre des gens de cette tribu, tous les Houara.

Pour terminer cette énumération que nous donnons d'après les

Relevé des influences religieuses dans les ksour d'Aïn Sefra.

KSOUR.	Ordres religieux, zaouia ou tribus maraboutiques qui comptent des serviteurs dans les ksour.	NOMS DES MOKADDEM.	NOMBRE de KHOUAN.	Observations.
Aïn Sefra	Kerzazia	El Hadj Belkacem ben Djilali El Hadj Seddik ben Abdallah, ex-caïd	25	
	Ziania	El Hadj Mohammed bel Arbi	25	
	Taïbia	»	20	
	Kadria	»	2	
Tiout	Kerzazia	Hammou Bali bel Hamouda	8	En outre tous les habitants de Tiout versent au marabout Si Zerrouki 8 mesures d'orge par an.
	Ziania	Aachour ben Aachour	4	
	Taïbia	Allel bel Habri	5	
	Kadria	Abderrahman ben Maarouf	8	
	Oulad Sidi Tadj.	El Hadj Sliman bel Bachir	2	
	Derkaoua	Tahar ben Hellou	25	
	Ioussefia	Bel Iazid ben Aïssa	40	
Aïn Sfissifa	Korzazia	El Hadj Mohammed ben Abdallah, caïd	30	
	Ziania	El Hadj Ali ben Moussa	25	
Moghrar tahtani	Kadria	El Hadj Kaddour ben Tahar	6	Tous les habitants de ce ksar paient en outre la redevance religieuse à la zaouia de Sidi Cheikh.
	Taïbia	Mohammed ben Ahmed	10	
	Tidjania	Maamar ben Daho, ex-caïd	5 (1)	
	Oulad Sidi Tadj.	Bou Alem ben Kaddour	15	
Moghrar foukani	Taïbia	Mohammed ben Abdallah	12	
	Kadria	El Aredj ould Taïeb ben Cheikh	8	
	Kerzazia	»	7	
Asla	Taïbia	»	6	En outre tous les habitants du ksar paient une redevance à la koubba de Si Ahmed el Medjdoul.
	Kadria	Djelloul bel Arbi	12	

(1) Tous les Khouan de cet ordre existant à Moghrar tahtani appartiennent à la famille du mokaddem, originaire des Oulad Abdelkerim (cercle de Géryville). Elle est venue s'installer dans ce ksar en 1845.

renseignements fournis par Si El Miliani ben Mohammed, quelques indigènes habitant chez les R'enanema se feraient passer faussement pour descendants de Si Ahmed ben Ioussef. Ils auraient pour serviteurs les Rehamna des Oulad Djelloul (Doui Menia), les habitants du Tizimi et les Mad'id Sebbah.

Voir également Rinn, Marabouts et Khouan.

2° *Ksour marocains.*

Ich.

A 30 kilomètres environ au sud-ouest d'Aïn Sfissifa, sur un oued auquel il donne son nom, on rencontre un misérable Ksar, bâti à flanc de coteau, c'est le village marocain d'Ich. Dominé partout, sauf vers le sud, par les montagnes, il est construit dans une vallée encaissée à l'est par les dernières ramifications du Djebel Mzi, au nord par celles de Djebel Saïga et à l'ouest par le Djebel Rekaïz.

De nombreuses routes ou pistes muletières aboutissent en ce point. La plus importante et une des plus praticable est celle qui vient d'Aïn Sfissifa. Moitié en plaine et moitié en montagne, sablonneuse jusqu'à Rosfet bel Hared, pierreuse sur le reste de son parcours, assez bonne cependant pendant son trajet, elle franchit l'oued Metharref, avant d'atteindre le défilé dangereux appelé Kheneg Ich.

Une piste assez difficile part de Ben Ikhou [1], et atteint Ich, en passant par le Kheneg Aïssa et Foum ez Zegag, en laissant le Djebel Saïga au nord-ouest.

Une autre piste plus difficile encore unit également Ben Ikhou à Ich. Elle se dirige par le Kheneg Oum el

[1] Point d'eau, situé à 2 kilomètres du débouché nord du col de Founassa, qui sert de gîte d'étapes entre Aïn Sefra et Djenien bou Resk. On y a construit récemment un poste-abri où quelques cavaliers du makhzen tiennent garnison.

Arba presque parallèlement à la première, mais un peu au sud de celle-ci.

Une route directe unit Ich à Figuig. En quittant ce Ksar elle suit une direction nord-sud ; d'abord en montagne, elle rencontre dans cette partie de son trajet quelques endroits difficiles; puis, lorsqu'elle atteint la plaine, elle devient excellente, suivant alors parallèlement le cours de l'oued Ich. A partir du point d'eau assez important de Mzil [1], elle se bifurque : un premier embranchement continuant au sud, atteint vers Rahat El Maïz [2] la route de Djenien bou Resk à Figuig, tandis que le second embranchement, suivant toujours la vallée de l'oued Ich, franchit un boyau long de 500 mètres, très dangereux, d'environ 15 mètres de largeur qui domine à gauche le Djebel Mzi et à droite un contrefort du Djebel Beni Smir, pour atteindre cette fois, à El Hadj Mimoun la route de Djenien bou Resk à Figuig.

Enfin une deuxième piste en partant d'Ich se dirige vers le nord-ouest. Arrivée à environ 5 kilomètres de ce Ksar, près de la Koubba de Sidi

[1] 15 litres à la minute.

[2] C'est la route suivie par le colonel Colonieu revenant de Figuig en 1868 :

« Cette route plus courte, écrivait-il alors, constamment plate,
» sauf un col nommé Zegag dont la montée douce et d'environ
» 500 mètres fait communiquer par une pente analogue avec la large
» vallée d'Ich et débouche sur la rivière même dont on a ainsi évité
» les détours ».

Abdallah [1], elle forme patte d'oie : un des embranchements rejoint le chemin d'Ich à Aïn Sfissifa au Teniet Ougaïn, un second se dirige franchement vers l'ouest, passe par Chabet El Amra pour arriver à Si Mohammed El Kenadil, et un troisième atteint Douissa, puis El Attatich (oued el Hallouf) par Rosfet el Ardjem.

D'après la tradition, les berbères qui occupent Ich, n'y seraient installés que depuis le 8e siècle de l'hégire. Une fraction des Oulad Azouz, originaires d'Aïn Sfissifa [2] seraient les fondateurs de ce village.

Ich est entouré d'une ceinture de vieilles murailles, hautes de 4 mètres que flanquent quelques tours aujourd'hui ruinées. Trois portes donnent accès à l'intérieur du Ksar, au nord, au sud et à l'ouest. Les jardins situés le long de la rivière à l'ouest du village, contiennent environ six cents palmiers, qui produisent des dattes de médiocre qualité [3]. Les Ksouriens y

[1] Près de la Koubba de Sidi Abdallah, prenait également naissance le sentier ouvert en 1882, par la colonne d'Aïn Sefra aux ordres du Commandant Marmet, sentier facile, qui aboutissait au col de Serdj dans le Djebel Beni Smir.

[2] Suivant Féraud, les Oulad Azouz, habitants d'Aïn Sfissifa, et originaires de Figuig, seraient des Chérifs Idrissides (Revue africaine, Cheurfa du Maroc).

[3] D'après le colonel Colonieu, Ich est au milieu d'une vallée ayant environ 2 à 3 kilomètres de large. Cette vallée est légèrement mamelonnée à proximité du Ksar. Des dunes et un plateau, les uns et les autres d'assez grande largeur, dominent le lit encaissé de la rivière, lit dans lequel se trouve l'oasis, dans une situation qu'on ne saurait mieux comparer qu'à celle d'Arba foukani (cercle de Géryville).

cultivent également de l'orge, du maïs, du blé et des légumes divers, carottes, oignons, etc. Depuis deux ans, suivant l'exemple des gens d'Aïn Sfissifa, quelques habitants d'Ich ont essayé la culture de la pomme de terre. Leur tentative a eu le meilleur succès et ils sont décidés à étendre encore davantage l'importance de cette nouvelle culture.

A 600 mètres au nord du Ksar, non loin de la rivière, on trouve trois sources abondantes qui servent à l'irrigation des jardins. Une séguia qui traverse le Ksar [1] amène l'eau à proximité de la mosquée [2].

Les femmes des Ksouriens tissent des burnous et des haïks qui sont vendus aux nomades, Beni Guil, Oulad Sidi Cheikh R'araba. C'est à ces tribus qu'ils achètent la matière première nécessaire à cette fabrication, car depuis qu'ils ont été razziés, il y a quelques années, par les fractions voisines des Amour, ils ne possèdent plus de troupeaux pouvant leur fournir la laine indispensable.

Il y a environ trente familles à Ich; cinq d'entre elles sont à peu près dénuées de toutes ressources. On compte dans cette population soixante fantassins et cinq cavaliers.

Le caïd d'Ich n'est pas nommé par le Sultan. Désigné par le djemâa, il est simplement agréé comme cheikh par ce souverain et ne reçoit aucun cachet. En 1890,

[1] Il n'y a aucun puits à Ich.

[2] Celle-ci située dans le Ksar est dépourvue de minaret.

le chef actuel du Ksar, Cheikh Naïmi ben Ali se rendit à Fez. Admis auprès de Moulai el Hassan, il reçut de lui en présent quatre burnous en drap.

La population d'Ich se partage en quatre fractions dont les chefs forment la djemàa du Ksar. Ce sont, avec Cheikh Naïmi, Moulai Achour ben Iaho, Mohammed ben Abdallah et Taïeb ben Ali. Les gens d'Ich paient un impôt annuel de 75 francs qui est versé entre les mains du caïd de Figuig.

La justice est rendue par un taleb originaire d'El Oudar'ir qui demeure à Ich et reçoit pour ses fonctions une indemnité annuelle de 150 francs. Les appels sont portés à Figuig.

La plupart des habitants de ce Ksar sont serviteurs religieux de Moulai Taïeb. Tous les ans chacun d'eux remet au mokaddem de cet ordre qui vit parmi eux un burnous, à titre de ziara.

Neuf familles environ, sont affiliées à l'ordre des Kadria. On trouve du reste au nord et près du Ksar une Kheloua de Si Abdelkader el Djilani, le fondateur de cet ordre.

Vers l'est et à proximité du village se voit encore la Koubba de Sidi bou Azza.

Le Ksar d'Ich, un des plus petits et des plus pauvres de la région, a subi de tout temps la tyrannie des nomades voisins. Pendant longtemps les Hamian y ont ensiloté [1]. De leur côté, les Amour, qui vivent à

[1] Principalement les Oulad Farès (Djemba).

proximité dans les montagnes, y faisaient durement sentir leur influence.

C'est sans doute grâce à leur intervention, que nous dûmes l'accueil plein de duplicité des habitants d'Ich, lorsque, dans les premières années qui suivirent la signature du traité de 1845, nous entrâmes peu à peu en relations avec les populations du Sud-Ouest. Cependant lorsqu'en janvier 1856, la colonne du Sud-Ouest se rassembla à Aïn ben Khelil, la djemâa d'Ich fut seule à venir se présenter. Elle protesta de son désir de se soumettre à la France. Ses propositions furent acceptées et un de ses membres, Bou Amama ould Taïeb bel Abbès, fut investi des fonctions de caïd (30 janvier)[1].

Mais ces démonstrations ne devaient pas être plus sincères que les précédentes; les habitants d'Ich ignorant la vraie mission de la colonne, avaient espéré

[1] En rendant compte de ces faits au Gouverneur général, le général Cousin-Montauban, qui commandait alors la province d'Oran, écrivait : « C'est là un résultat que je n'ai point voulu négliger et » qui aidera plus tard à nos projets sur le Sud-Ouest lorsque le » moment sera venu de trancher cette question si intéressante au » point de vue de la tranquillité et de nos relations avec les oasis de » l'intérieur de l'Afrique. »

Quoi qu'il en soit, cette nomination était contraire aux stipulations du traité de 1845. Le Gouverneur général ne put s'empêcher de le faire remarquer au général de Montauban, lorsqu'il proposa en juillet 1857 d'installer à Aïn ben Khelil une annexe du cercle de Sebdou et d'y rattacher le caïdat d'Ich. La nomination de ce chef indigène dut être considérée comme non avenue et il fut prescrit d'éviter à l'avenir, dans ces régions, tout ce qui pouvait porter atteinte à la lettre et à l'esprit du traité.

en se donnant à nous se mettre à l'abri pour l'avenir du joug odieux des nomades. Lorsqu'ils virent nos troupes s'éloigner, lorsqu'ils reconnurent qu'ils n'avaient plus rien à espérer ni même à redouter de nous, ils changèrent brusquement d'attitude. Le caïd nommé par nous refusa de venir chercher son burnous d'investiture et déclara qu'il était marocain et non Français.

Les préoccupations constantes que nous causait l'organisation des Hamian, l'abandon d'Aïn ben Khelil en 1857, devaient nous faire négliger encore longtemps ces régions méridionales. Aussi lorsqu'en 1861, le commandant Dastugue, Commandant supérieur de Sebdou, vint parcourir la région des Ksour il évita celui d'Ich semblant ainsi complètement abandonner les idées préconisées cinq ans auparavant.

Dès lors, il ne fut plus question de notre part de chercher à mettre de nouveau la main sur ce Ksar. Malgré sa situation sur une des routes qui mènent à Figuig, nos colonnes ont rarement campé à proximité d'Ich. Pour la première fois, en 1868 (4 avril), une colonne française aux ordres du lieutenant-colonel Colonieu, vint dresser ses tentes sous les murs du Ksar[1]. En 1881-82 nos troupes occupées à pourchasser les Amour dans leurs montagnes visitent le Ksar bien

[1] « Les habitants d'Ich, écrivait alors le colonel, entrèrent immé-
» diatement en relations d'échange des minces produits locaux qu'ils
» possèdent. Nul dégât ne leur fut commis. Ils n'ont eu, comme nous,
» qu'à se louer de notre passage dans leur pays ».

souvent et n'ont en général qu'à se louer des habitants. Ceux-ci depuis cette époque, ont toujours cherché à entretenir les meilleures relations avec nous, n'hésitant pas à nous tenir souvent au courant des agissements des nomades marocains, lorsque ceux-ci préparaient un coup de main contre nos administrés. Les Amour ont eu particulièrement à se plaindre de cette attitude à notre égard des gens d'Ich; ils s'en sont vengés en les rançonnant et en leur enlevant il y quelque temps, comme nous l'avons dit, tous leurs troupeaux. C'est ainsi que les Oulad bou Chareb (Amour) qui, à la suite de leur fuite dans l'Ouest, avaient pendant un certain temps, ensiloté à Ich, n'y font plus actuellement aucun dépôt. Ce sont, maintenant les Oulad Sidi Cheikh R'araba qui y emmaganisent leurs approvisionnements tandis que les Beni Guil (Beni Goummen) qui avaient un instant suivi cet exemple, s'en sont retirés par crainte des dépradations des Amour et ne déposent plus leurs réserves que dans les Ksour de l'oasis de Figuig.

Figuig.

De Laghouat au Tafilalet, du Tell au Gourara, l'oasis de Figuig est l'agglomération de populations la plus considérable que le voyageur puisse rencontrer sur son chemin. Située au fond d'une sorte de dépression que dominent des hauteurs généralement peu élevées mais souvent abruptes, comme le Djebel

Grouz [1], elle nourrit de nombreux indigènes, répartis entre plusieurs Ksour [2].

C'est là le véritable centre d'action de la région au sud-ouest de l'Algérie, car c'est l'entrepôt où tous les nomades de la contrée viennent déposer leurs approvisionnements, c'est le lieu d'asile et de ravitaillement accoutumé de nos dissidents en temps d'insurrection, c'est le refuge habituel des coupeurs de route et des batteurs d'estrade qui peuvent attendre en toute sécurité l'occasion de tenter de nouveau la fortune ; c'est enfin le point de convergence presque forcé de toutes les routes de la contrée.

Cette grande importance de l'oasis de Figuig provient de sa situation géographique. Placée en effet au Sud-Ouest et au pied du pâté montagneux des Amour de l'Ouest, elle en commande toutes les issues. Une semblable position, qui fait déjà la force des nomades dans leurs luttes contre nous, deviendrait aux mains d'un adversaire bien organisé une menace sérieuse pour l'Algérie. Car la non-occupation de Figuig sera perpétuellement à notre désavantage, en laissant toujours ouverte sur notre flanc une sorte de porte d'accès par où un envahisseur audacieux pourra, en

[1] D'après Elisée Reclus, l'altitude moyenne de l'oasis est de 700 mètres et les hauteurs diverses qui l'entourent s'élèvent à 2 ou 400 mètres au-dessus de la plaine.

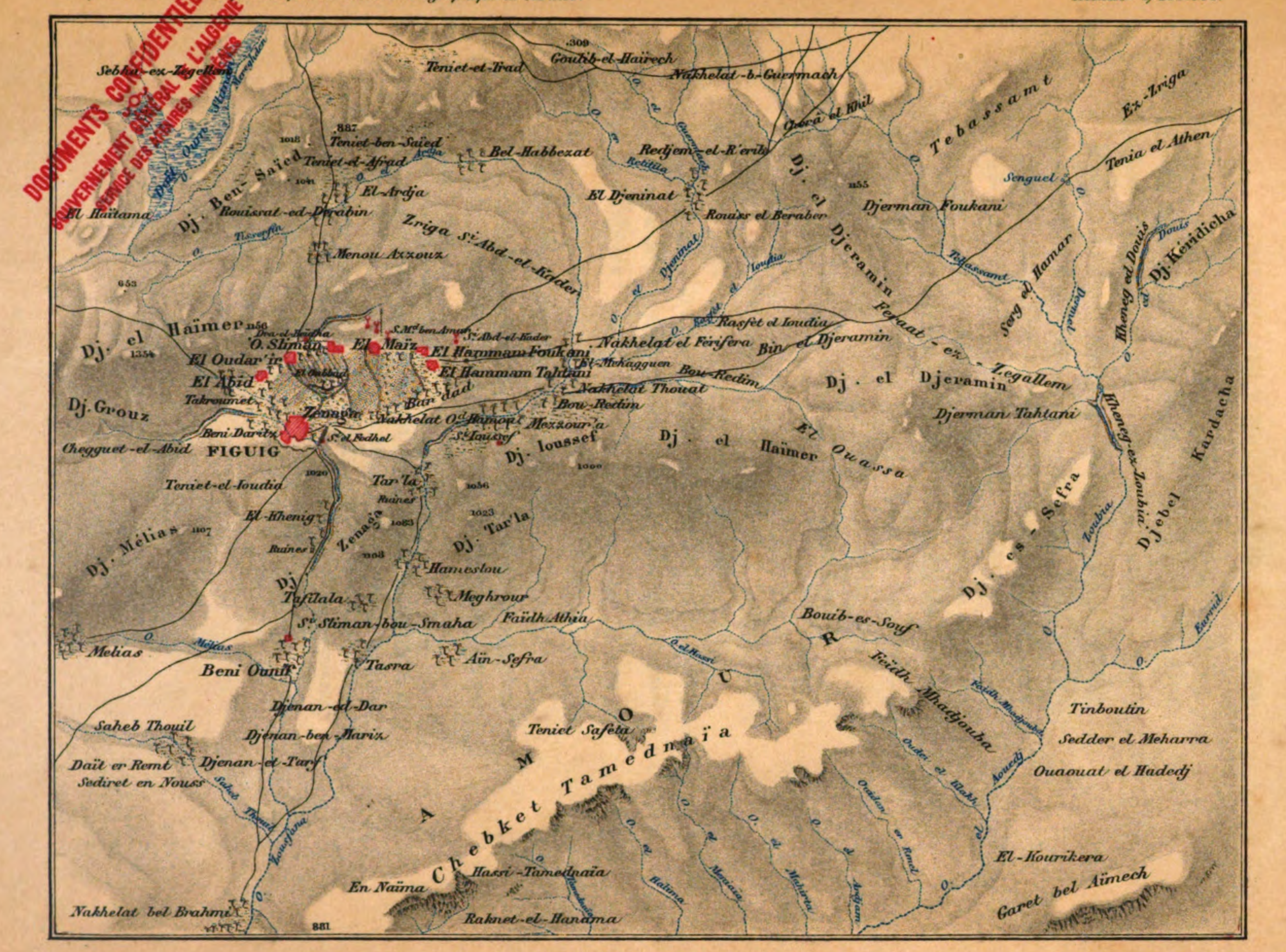
[2] Elisée Reclus estime la population totale de l'oasis à 15.000 âmes ; Camille Sabatier (la question du Sud-Ouest) l'évalue à 12.000 et G. Rohlfs dans la relation de son voyage, à 10.000 seulement.

CARTE DES ENVIRONS DE FIGUIG

PL. III. VOL. II.

D'après les documents publiés par le Service Géographique de l'Armée.

Echelle : 1/200.000.



Gouvernement Général de l'Algérie — Service des Cartes et Plans.

Gravé et Imp. par Erhard Frès

suivant, comme l'a montré jadis le Général Saussier, le long couloir formé par la chaîne des Ksour, atteindre Laghouat c'est-à-dire le centre de l'Algérie.

Mais ce n'est pas seulement sa position au débouché des montagnes du côté d'Aïn Sefra qui fait l'importance de Figuig, c'est aussi sa situation à la sortie de la vallée de l'oued el Hallouf, au moment où cette rivière devenant l'oued Zousfana va tracer la route du Gourara; c'est encore la facilité des communications qui existent entre cette grande oasis et les régions situées à l'Ouest et au Sud-Ouest, comme la plaine de Tamlelt [1], le pays des Doui Ménia et plus loin le Tafilalet.

Toutes ces directions constituent des routes bien jalonnées que l'on peut diviser en cinq groupes: 1° Routes du Nord: de Figuig (El Oudar'ir) au Chott Tigri avec deux embranchements sur Aïn ben Khelil et Aïn Sfissifa [2].

[1] En berbère, la blanche.

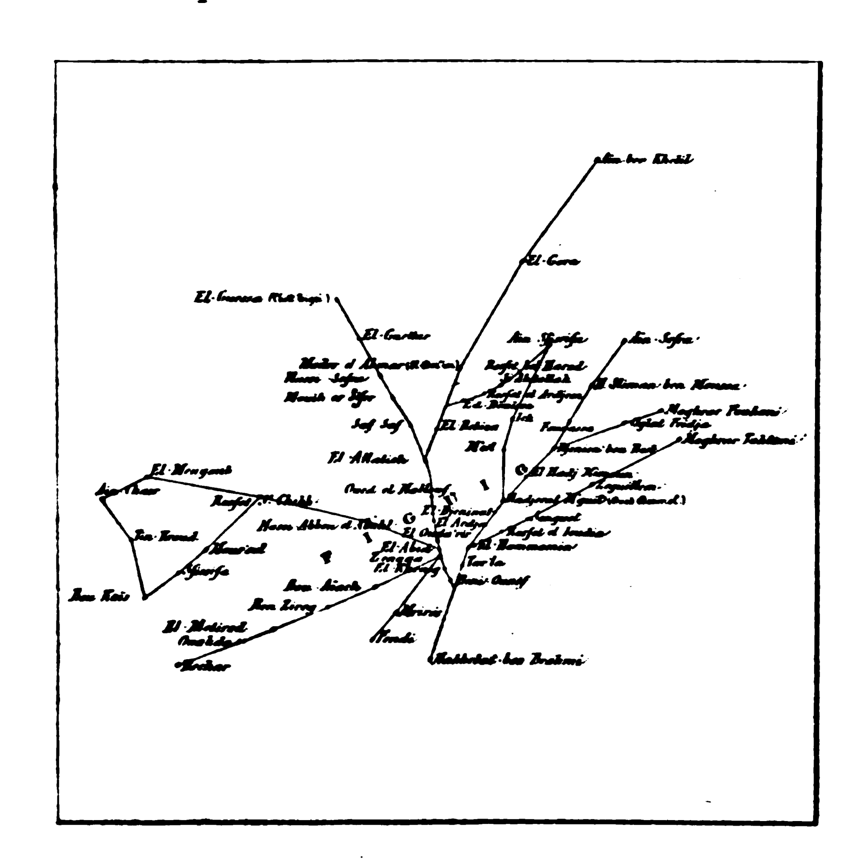
[2] Voir la figure page 460. Les étapes sont représentées par des points carrés, les points d'eau intermédiaires de quelque importance par des points ronds.

Ces renseignements sur les routes qui convergent à Figuig, ainsi que le croquis qui y est annexé, sont extraits d'un mémoire établi en janvier 1882, par le Capitaine de Castries, chef de la brigade topographique du Sud oranais (1881-1882), et publié dans le Bulletin de la Société de Géographie de Paris (2e trim. 1882, p. 401 et suivantes). Il a déjà été question de cet officier précédemment à propos d'une tournée qu'il fit dans les Ksour en 1880, comme lieutenant adjoint au bureau arabe de Sebdou.

2° Routes de l'Ouest :

a. Versant nord du Djebel Grouz. De Figuig (El Abid) à Aïn Chaïr, avec embranchement sur Bou Kaïs, par le Teniet Oulad Amier.

b. Versant sud du Djebel Grouz. De Figuig (Zenaga) à Bechar par Teniet el Ioudia.



3° Routes du Sud-Ouest :

De Figuig (Zenaga) à Fendi par El Kheneg.

4° Routes du Sud :

De Figuig (Zenaga ou El Hammamin) au Gourara par l'oued Zousfana.

5° Routes du Nord-Est :

De Figuig (Zenaga ou El Hammamin) aux Moghrar avec embranchements sur Ich Aïn Sfissifa et sur Aïn Sefra[1].

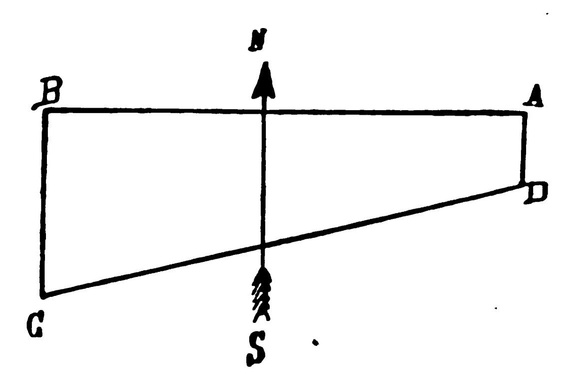
L'oasis de Figuig[2] est situé à 113 kilomètres environ d'Aïn Sefra et à 50 kilomètres de notre poste avancé de Djenien bou Resk.

D'une manière générale, cette oasis à la forme d'un quadrilatère dont les deux grands côtés auraient une orientation sensiblement est-ouest et les deux petits une orientation nord-sud. Soit A B C D, ce quadrilatère : sur le grand côté A B d'une longueur approximative de 6 à 7 kilomètres, on rencontre en allant de

[1] La route directe de Figuig à Ich s'embranche sur celle de Moghrar Foukani à Redjem el R'erib et se dirige à ce point sur Ich par le Teniet ez Zegag et M'zil. M'zil est le premier point d'eau depuis El Djeninat. Il est trop éloigné de Figuig pour qu'on puisse y faire étape. Une colonne a donc intérêt à coucher à Hadjerat M'guil (Dermel). Le lendemain elle fait en une nouvelle étape le trajet qui la sépare encore d'Ich.

[2] Pour la rédaction de ces notes sur Figuig, nous avons eu principalement recours au remarquable et consciencieux mémoire du capitaine de Castries, déjà mentionné, qui restera longtemps le meilleur guide que nous possédions sur la grande oasis saharienne. Nous y avons fait de larges emprunts que nous avons chaque fois signalés. Nous avons aussi utilisé dans une mesure presque égale, un travail dû à M. le capitaine Regnault, chef de bureau arabe, deuxième adjoint à la Section des affaires indigènes de la Division d'Oran (septembre 1893).

l'est à l'ouest les ksour de : El Hammam tahtani[1], El Hammam foukani[1], El Maïz, Oulad Sliman, El Oudar'ir ce dernier occupant le sommet à l'angle A B C.



Sur le petit côté B C long de 2 à 3 kilomètres, on trouve en allant du nord au sud, les ksour de El Abid et de Zenaga[2] ; ce dernier est de beaucoup le plus important de tous [3].

[1] Ces deux ksour sont désignés parfois sous l'appellation collective de El Hammamin, c'est-à-dire les 2 Hammam.

[2] Il y a donc 7 ksour dans l'oasis de Figuig.

Le général Daumas dans son ouvrage : le Sahara algérien, daté de 1845, en indique cependant 12

C'est qu'il ajoute à l'énumération que nous venons de faire les noms suivants : 1° Oulad Sidi Abdelouafi ; c'est une petite zaouia située entre El Abid et El Oudar'ir dont les membres habitent pour la plupart ce dernier Ksar : 2° Beni Ounif (que le Général appelle Beni Ounnis) ; 3° Tar'la. Ce sont deux Ksour (le second est aujourd'hui ruiné) situés dans de petites oasis au sud-est de Figuig ; 4° Beni Aroun ; 5° El Meharza. Ksour ruinés de l'oasis de Figuig dont il sera parlé dans la note suivante.

[3] D'autres Ksour, aujourd'hui ruinés ou disparus, ont jadis existé dans l'oasis de Figuig ou dans ses environs. Ce sont :

1° Beni Krim, au sud d'El Maïz. Les habitants de ce Ksar, long-

Le côté C D serait formé par un fossé qui protégerait

temps en hostilité avec leurs voisins d'El Maïz ont fini par être absorbés par eux.

2° El Meharza, dont les ruines s'aperçoivent au milieu des palmiers à l'est d'El Oudar'ir. Ce Ksar aurait été absorbé par ses deux voisins, El Oudar'ir et Oulad Sliman.

Le Général Daumas (Sahara Algérien, 1845, p. 261), le mentionne dans son énumération des Ksour de Figuig. Le lieutenant-colonel de Colomb, dans sa « Notice sur les oasis du Sahara » (1860, page 110 et suivantes), le place à l'ouest d'El Oudar'ir et ajoute qu'il est à peu près ruiné. Le plan dressé en 1866 par le lieutenant Parisot (*), le place entre El Abid et El Oudar'ir. Enfin sur un croquis établi à la fin de la même année (Novembre) par le lieutenant d'état-major de Pellieux, d'après les renseignements fournis par le Colonel de Colomb (croquis destiné à être annexé à un rapport du Général Deligny, commandant la province d'Oran, rapport adressé au Maréchal de Mac-Mahon, Gouverneur général, pour lui proposer l'occupation de Figuig) El Meharza est figuré entre El Oudar'ir et Oulad Sliman et au sud du suivant.

3° Beni Aroun (ou Haroun). Les ruines de ce Ksar seraient situées au nord du précédent entre El Oudar'ir et Oulad Sliman.

Le Général Daumas en fait également mention (Sahara Algérien, loc. cit.). Le lieutenant-colonel de Colomb dans sa Notice (loc. cit.), dit que c'est un tout petit hameau et le place entre El Meharza et El Oudar'ir. Enfin le croquis sus-visé du lieutenant de Pellieux lui assigne un emplacement entre El Oudar'ir et Oulad Sliman et au nord d'El Meharza. Le Général Deligny écrit en même temps que les deux Ksour d'El Meharza et de Beni Aroun, à peu près ruinés à cette époque, comptaient cependant encore ensemble 200 habitants pouvant fournir 50 fusils. Il n'y aurait donc que quelques années que ces deux Ksour qui ne figurent plus parmi les lieux habités de l'oasis de Figuig, ont été définitivement abandonnés.

4° Tar'la, dans l'oasis du même nom, au sud-est de Figuig. Les

(*) Le travail de M. Parisot avait été exécuté d'après les plans levés en 1855 par un officier du bureau arabe de Géryville qui avait été envoyé en mission, avec un goum de 800 chevaux, pour faire le tour de l'oasis aussi près que possible. (Général Colonieu. Journal de marche de la colonne de 1868).

au sud la R'aba[1] de palmiers de cette oasis contre les incursions des cavaliers nomades.

Le côté D A, d'une longueur d'un kilomètre environ, est formé par les jardins du Ksar de El Hammam tahtani.

L'intérieur de ce quadrilatère, sauf sur une base de deux kilomètres environ, parallèle au côté C D, est rempli par des jardins séparés par des murs enchevêtrés assez élevés et permettant aux Figuiguiens de faire avec succès la guerre de partisans.

« Entre El Hammam foukani et El Maïz s'étend au » nord, la colline allongée dite Zriga Sidi Aldelkader, » du nom d'une koubba voisine. Les pentes occiden- » tales de cette colline, s'abaissent depuis El Maïz » jusqu'à El Oudar'ir et vont se raccorder avec les » dernières déclivités du Djebel el Haïmer, formant

habitants de ce Ksar, aujourd'hui complètement ruiné, se sont réfugiés aux Beni Daritz de Zenaga.

Le Général Daumas (ouvrage cité) le mentionne ainsi que le lieutenant-colonel de Colomb (notice citée). Le Général Deligny dans le rapport sus-visé estime à 200 âmes la population réunie de Tar'la et de Beni Ounif, autre Ksar, situé un peu plus au sud ; et il évalue à 50 ou 60 le nombre de fusils qu'ils peuvent mettre en ligne. Il y a donc également lieu de penser que le Ksar de Tar'la n'est plus habité que depuis un nombre restreint d'années.

5° El Khenig, dans l'oasis du même nom au sud de Figuig. Comme pour le précédent, les habitants de ce Ksar, auraient été chercher asile à Zenaga dans le quartier des Beni Daritz.

[1] R'aba, pl. R'ieb, forêt, fourré de broussailles. En Algérie, aussi forêt de dattiers (c'est le sens sous lequel ce mot est pris ici), oasis, et même jardin de dattiers (à Biskra). Général Parmentier, brochure citée.

GOUVERNEMENT G[AL] DE

res Indigènes. Mission de M

Figu





Cliché de M. de La Martinière

Vue de la plaine précé

Documents pour servir à l'Etude du Nord Ouest Africain — Tome II page 465

» ainsi un col très bas qui ouvre la route de Figuig » vers le nord [2].

» La face occidentale de l'oasis comprise entre El » Abid et Zenaga a vue sur l'étroite vallée de Chegguet » el Abid, issue du Djebel Grouz.

» Au sud de Figuig, l'horizon est borné par une » série de petites montagnes qui sont en allant de » l'ouest à l'est, le Djebel Melias, le Djebel Teniet el » Ioudhia, le Djebel Tar'la et le Djebel Sidi Ioussef, et » enfin de petites éminences rouges appelées Djebel » el Haïmer, comme celles qui sont situées au nord de » Figuig. Cette chaîne, d'un relief moyen de 200 » mètres au-dessus de la plaine, est traversée par » deux rivières : 1° Chegguet [1] el Abid, qui réunie à » l'oued Takroumet va passer entre le Teniet el Ioudhia » et le Djebel Tar'la ; 2° l'oued el Ardja, la grande

[2] Ce col est si peu accentué que les indigènes ne lui ont pas donné de nom. (Capitaine de Castries).

[1] Le mot Chegguet, transcription euphonique de Chegga, se rencontre souvent ainsi que ses dérivés (Cheguiguet, Chegog, Chegag) dans la terminologie topographique du Sud de l'Algérie. Il désigne une vallée étroite allongée entre deux chaînes parallèles. Il est rare dans la région des Ksour, que les chaînes principales orientées, suivant la loi immuable de l'Afrique septentrionale, du nord-est au sud-ouest, n'aient pas au pied de leur versant sud-ouest une petite montagne courant parallèlement à leur direction et formant une chegga. Ces petites chaînes rappellent souvent dans les moindres détails, les ravins et les crêtes de la montagne principale dont elles semblent s'être détachées et être un éclat (Chelkha). On les appelle dalaâ (plur. deloua) à cause de leur forme qui est quelquefois légèrement cintrée. (Capitaine de Castries).

» rivière de Figuig qui prend successivement, en aval
» d'El Ardja, les noms des diverses oasis situées sur
» son cours.

» L'oued el Ardja, après avoir décrit une grande
» boucle dans l'est, s'échappe au sud-ouest entre le
» Djebel Tar'la et le Djebel Sidi Ioussef.

» Un long espace dénué de toute végétation et plan
» comme une aire s'étend depuis l'oued el Khenig
» jusqu'à El Hammam tahtani, les indigènes l'appel-
» lent Bar'dad[1].

» Le sol de l'oasis, à l'exception de la partie située
» entre El Oudar'ir et Zenaga, est plan, avec une très
» faible inclinaison vers le sud.

» Les jardins d'El Oudar'ir sont séparés de ceux de
» Zenaga par un ressaut rocheux de 50 mètres de
» hauteur et franchissable sur un seul point, par où
» passe la rue reliant El Oudar'ir à Zenaga. A droite
» de cette rue et sur la crête même du rocher, se trouve
» un petit groupe de maisons appelé El Oubbad, où
» habitait en 1882 le marabout Sidi Cheikh bou el
» Anouar et ses clients. Vis-à-vis, se voit la Koubba[2]
» de Sidi ben Aïssa[3].

» Au pied du rocher, la rue incline à l'est jusqu'à

[1] Bar'dad (pl. ber'dadid) a, dans le Sud oranais, la signification particulière de : surface plane et dénuée de végétation. (Capitaine de Castries.)

[2] Mausolée.

[3] L'ancêtre des Oulad Sidi ben Aïssa. (Voir chapitre V, Oulad Sidi Cheikh R'araba.)

» sa rencontre avec celle des Oulad Sliman, puis se » dirige sur le Ksar des Zenaga dont elle traverse les » jardins.

» Une autre voie longeant la séguia [1] de Zadert, met » en communication El Abid et Zenaga. Elle n'est » bordée de murs qu'à partir de son entrée dans l'oasis » des Zenaga, du côté d'El Abid, elle traverse une » clairière de palmiers non clôturée. A l'ouest de cette » rue, il existe un espace assez étendu sans palmiers » où les Zenaga font leurs labours.

» Une troisième rue partant de Zenaga se dirige à » l'est sur Bar'dad, en traversant les jardins des Zenaga » qui s'allongent au sud et finissent sur l'oued el » Khenig par un angle aigu connu sous le nom de » Kraa ez Zenaga »[2],[3].

Enfin des ruelles partant des Ksour permettent l'accès des jardins ; et en dehors de l'oasis se trouvent des chemins plus ou moins praticables qui permettent de communiquer d'un Ksar à l'autre.

A l'ouest de l'oasis, près des trois Ksour d'El Oudar'ir, d'El Abid et de Zenaga, on aperçoit en permanence un certain nombre de tentes ; ce sont les Guithana [4] qui abritent une population misérable, appartenant à

[1] Canal d'irrigation.

[2] La jambe de Zenaga.

[3] Capitaine de Castries, loc. cit.

[4] C'est-à-dire, les tentes, au singulier : Guithoun, mais ici par extension le nom de Guithana est aussi donné aux habitants de ces tentes.

toutes les tribus nomades des environs. Vivant dans une condition très précaire, ils pourvoient à leur subsistance en vendant aux Ksouriens des charges d'alfa, de bois, de charbon et de goudron[1].

« Les Ksour sont bâtis en pisé et percés de rues » plus larges que ne le sont généralement celles de » nos oasis du Sud oranais. »

Chaque Ksar renferme une mosquée, bâtie le plus généralement au-dessus de la source. De nombreux talebs, tant de Figuig que des tribus marocaines, y font leurs études. La mosquée d'El Maïz est la plus renommée pour son enseignement.

Les habitants de l'oasis de Figuig, outre leurs palmiers et quelques figuiers, ne cultivent guère dans les jardins qui entourent leurs Ksour que les légumes des oasis sahariennes : navets, oignons, piments, etc... Les labours sont faits sur une très petite échelle et toujours à la pioche.

Quelques Figuiguiens cependant vont cultiver de l'orge ou du blé dans les petites oasis qui dépendent de Figuig et qu'on trouve le long de l'oued el Hallouf et de ses affluents. Les gens de Zenaga vont jusque sur l'oued El Aouedj, affluent de gauche de l'oued Zous-

[1] D'après le capitaine de Castries, les Guithana d'El Oudar'ir appartenaient principalement en 1881 aux Oulad Abdallah (Amour) et aux Beni Guil. Autour de Zenaga et d'El Abid, campaient de préférence à cette époque les indigents des Oulad Gottib (Amour), les Zoua et quelques tentes des Oulad Djerir ; à ceux-ci s'ajoutaient alors, beaucoup de nos dissidents privés par l'émigration de leurs dernières ressources.

fana. La terre y est, paraît-il, très fertile et le rendement de 100 pour un. Toutefois, la production de l'orge et du blé est insuffisante pour les besoins de la population : des achats de blé, orge, sont faits aux nomades et plus particulièrement aux Beni Guil.

Il n'y a pas à Figuig d'industrie proprement dite ; on y fabrique, comme dans tous les Ksour du Sud algérien, des vêtements arabes, burnous, haïks, habaïa, etc., généralement d'un tissu grossier que les Ksouriens vendent aux nomades. On estime qu'il faut deux mois à deux femmes pour faire trois burnous [1].

Les prix habituels de ces différents objets varient suivant la qualité et le travail, pour les :

Haïks ordinaires	de	10 à 20 fr.
Haïks rouges (de femmes)	de	30 à 60 fr.
Habaïa	de	10 à 15 fr.
Burnous	de	10 à 20 fr.
Kheïdous [1]	de	40 à 60 fr.

La matière première (laine), est achetée aux nomades à raison de 1 fr. la toison.

A Zenaga, on fait des broderies de soie sur cuir très appréciées des indigènes. Dans ce genre, on fabrique dans ce Ksar des djebira très renommées.

Les habitants de l'oasis ne paient pas d'impôts. Ils

[1] D'après le capitaine de Castries, on fabriquerait encore à Figuig les beaux haïks verts, appelés Bou Khedira, qui servent principalement à recouvrir les palanquins.

[1] Burnous noir. C'est à Mascara que se fabriquent les plus renommées dans la province d'Oran.

prélèvent seulement 1/10 sur le produit de leurs terres (achour) qu'ils distribuent aux pauvres et, en outre, donnent quelques charges d'ânes de dattes et d'orge pour l'entretien du makhzen du caïd de Figuig.

Voici quelques détails concernant plus spécialement chacun des Ksour.

El Hammam tahtani.

On trouve dans ce Ksar trois familles principales. Ce sont : les Oulad Hammadi, les Oulad Addi [1] et les Oulad Oueddaï.

El Hammam tahtani est placé sous les ordres du représentant du Sultan à Figuig [2]. Il est administré de la même manière que les autres Ksour, c'est-à-dire qu'un cheikh, assisté d'une djemâa, règle toutes les questions intéressant le Ksar.

Le personnage le plus influent serait depuis 1893 El Arbi ould Mohammed, des Oulad Hammadi, homme d'une quarantaine d'années, intelligent, brave, mais peu fortuné.

[1] Le chef de cette famille, Mohammed ben Addi, âgé de 35 ans environ, et qui jouissait d'une réelle autorité dans le Ksar dont il était le personnage le plus influent, a été tué en 1893 par des indigènes d'Aïn Chaïr qui avaient razzié les troupeaux du Ksar et à la poursuite desquels il s'était lancé.

[2] C'est actuellement le caïd Mohammed ben Aoumar el Merakchi. Ce fonctionnaire marocain prend dans sa correspondance le titre de pacha. C'est ainsi également qu'il est désigné par les indigènes de la région.

A propos de ce délégué du Sultan dans l'oasis, voir tome 1er, Chapitre III.

Les trois fractions d'El Hammam tahtani vivent en bonne intelligence entre elles. Avant l'installation d'un délégué du Sultan à Figuig, les indigènes de ce Ksar prenaient parti pour Zenaga contre El Oudar'ir. Actuellement en cas de lutte ils marcheraient avec les Oulad bou Ras [1] contre les Beni Daritz [2] qui leur ont tué quelques hommes.

Ils sont dans les plus mauvais termes avec leurs voisins d'El Hammam foukani [3] qu'ils accusent de leur voler l'eau servant à irriguer les jardins, ce qui donne lieu à des rixes continuelles. Ils vivent en bonne intelligence avec El Abid, El Oudar'ir, Oulad Sliman, ainsi qu'avec les nomades.

Les ordres religieux suivants comptent chez eux des adhérents :

DÉSIGNATION des ORDRES RELIGIEUX.	NOMS DES MOKKADEM.	NOMBRE de KOUANS.
Taïbia............	Mohammed ben Addi ben Abbal......	40
Kerzazia..........	Zenagui ould Messaoud..............	30
Kadria............	Sidi Ahmed ben Chadli	10
Ziania	Hammou Addi ben bou Zian..........	2
Derkaoua.........	Si Mohammed ben Djilali............	10

[1] Fraction de Zenaga.

[2] Autre fraction de Zenaga.

[3] C'est ainsi qu'en 1893 sans la présence à Figuig de Si Taïeb, fils de Bou Amama, il est probable que ces deux Ksour en seraient venus aux mains. Motif de cette prise d'armes : assassinat ayant le vol pour mobile d'un indigène d'El Hammam foukani par un indigène d'El Hammam tahtani, aux environs du Chott Tigri. Quand l'intervention du marabout se produisit, trois indigènes des deux Ksour avaient déjà été assassinés.

Il n'y a pas de zaouia à El Hammam tahtani.

La justice est rendue comme dans tous les pays musulmans : les différends entre particuliers sont portés devant un taleb habitant le Ksar même ou un autre Ksar, au choix des deux parties. Les affaires criminelles sont soumises à la djemâa qui juge suivant le droit musulman et est également chargée de l'exécution des jugements rendus par les talebs ou les cadhis.

El Hammam tahtani est bâti sur une petite éminence d'où l'on domine tous les autres Ksour de l'oasis.

Il est situé à 300 mètres environ au sud-est[1] de El Hammam foukani et à environ 1 kilomètre à l'est d'El Maïz.

Au sud du Ksar et à 10 mètres environ se trouvent les deux Koubbas de Si Ahmed bel Kheir et de Si Ahmed ou Cheikh.

Il n'y a pas de puits à l'intérieur d'El Hammam tahtani, mais seulement des citernes. On y trouve une mosquée sans minaret.

Quelques indigènes des Beni Guil et des Doui Menia ont leurs magasins dans ce Ksar. Ils y confient,

[1] Le capitaine de Castries, et après lui tous ses imitateurs, ont placé El Hammam tahtani au sud-ouest d'El Hammam foukani, tandis qu'il est en réalité au sud-est. Le renseignement rectificatif fourni à ce sujet par le capitaine Regnault se trouve confirmé par les informations rapportées par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie (mai 1894).

à la garde des habitants, un peu de beurre, des grains et de la laine.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMS DES CHEFS en 1893.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transport.			RICHESSES en troupeaux.		
		maisons	fantassins armés	cavaliers armés	chameaux	mulets.	ânes.	moutons	chèvres	bœufs.
Oulad Hammadi...	El Arbi ould Mohammed.	15	40	2	»	2	25	50	30	»
Oulad Addi.......	»	25	60	»	»	4	40	100	100	»
Oulad Oueddaï....	Hammou Taïeb..........	10	20	»	»	2	20	40	40	»
	Totaux......	50	120	2	»	8	85	190	170	»

Comme on peut s'en rendre compte par la lecture de ce tableau, les gens d'El Hammam tahtani ne possèdent qu'un petit nombre de bestiaux. Cela tient à ce que craignant les razzias de leurs voisins, ils préfèrent acheter au fur et à mesure des besoins les animaux nécessaires à leur consommation [1]. Cette

[1] Ajoutons ici quelques renseignements sur El Hammam tahtani, fournis par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie (mai 1894). Ils évaluent le nombre des maisons de ce Ksar à 50 ou 60. Ils ajoutent que l'on y trouve une grande « source d'eau chaude », qui sert à alimenter des bains. Les habitants, qui seraient surtout des travailleurs, fabriqueraient d'après eux de la poterie et s'adonneraient principalement à la culture. On ne trouverait dans leur Ksar qu'un seul magasin fort mal achalandé et la forêt de palmiers qui l'environne ne contiendrait que 800 à 1.000 de ces arbres. Enfin, les gens d'El Hammam tahtani posséderaient 100 à 120 fusils (à piston ou à 2 coups). Il n'existerait pas de marché dans ce Ksar.

coutume n'est pas particulière à El Hammam tahtani : elle est généralement répandue dans les autres Ksour.

Notons pour finir que les Oulad Abdallah (Amour) possèdent quelques jardins à El Hammam tahtani.

El Hammam foukani.

Ce Ksar, habité par quatre familles : les Oulad Anan, les Oulad Ali ou Aïssa, les Oulad Mimoun [1] et les Oulad Ali ou Amar, est, comme le précédent, placé sous l'autorité du représentant du Sultan dans l'oasis. Il est administré par une djemâa de 16 membres [2], présidé (1893) par le chef des Oulad Anan, Kaddour ould el Hadj. C'est de beaucoup l'homme le plus influent du Ksar ; il a environ 45 ans et jouit d'une certaine fortune Après lui vient Mimoun ben Amar, le chef des Oulad Mimoun ; c'est un homme d'expérience qui a à peu près le même âge ; puis Kada ould Daoud, chef des Oulad Ali ben Aïssa, contemporain des deux premiers, homme riche et connu pour sa bravoure, enfin Ammou Antar, chef des Oulad Ali ou Amar, personnalité âgée de 65 ans.

Les gens d'El Hammam foukani sont les ennemis mortels de ceux d'El Hammam tahtani qu'ils accusent

[1] D'après El Achmaoui, cité par Féraud (Cheurfa du Maroc, Revue africaine), les Beni Mimoun (Oulad Mimoun) de Figuig sont des chérifs idrissides.

[2] 4 membres par famille.

à leur tour, à tort ou à raison, de leur couper constamment l'eau destinée à l'arrosage de leurs jardins et de leurs palmiers [1].

En cas de lutte générale, les habitants de ce Ksar ont pour alliés les Beni Daritz, les Oulad Sliman et la moitié d'El Maïz. Ils entretiennent de bonnes relations avec les Beni Guil, les Oulad Djerir et les Amour.

Ils sont serviteurs religieux de Moulai Taïeb et cet ordre qui compte chez eux une trentaine de Khouans, y a pour mokaddem Moulai Bachir ben Mansour el Menesser [2]. Les autres ordres, Kerzazia, Kadria, Derkaoua n'y comptent chacun que quelques adhérents [3].

A 6 ou 800 mètres au nord-est du Ksar, on remarque la Koubba de Sidi Abdelkader ben Mohammed et à côté, les jardins et les quelques constructions de la zaouia d'Es Saheli, qu'habitent des marabouts.

[1] En 1893, l'assassinat d'un habitant d'El Hammam foukani par un indigène d'El Hammam tahtani, amena des complications.

[2] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, ce mokaddem serait en relation avec les bandits qui infestent la région et « s'occuperait de leurs affaires ».

[3] Les Oulad el Heurma, appelés aussi les Heurem, famille de marabouts de même origine que les Oulad Sidi Tadj, sont fixés depuis longtemps à El Hammam foukani. C'est à cette famille qu'appartient l'agitateur Bou Amama qui a lui-même longtemps résidé dans ce Ksar. Le chef des Oulad el Heurma est actuellement Si Tadj bel Menouar, dont le père Si El Menouar ben Cheikh bel Heurma, oncle et beau-père de Bou Amama, fut assassiné en juin 1888, à Hadjerat-es-Senn sur l'oued el Hallouf, par une bande de malfaiteurs, voir Chapitre VI.

C'est le taleb Moulai Abdeldjebar qui rend la justice.

Annuellement, le Ksar verse quelques charges d'âne de dattes [1] pour les besoins du makhzen du caïd de Figuig.

El Hammam foukani, bâti en plaine, est entouré de murs élevés et bien entretenus, flanqués de tours les dominant de 1^m à 1^m50.

La forêt de palmiers commence à environ 1 kilomètre au sud du Ksar.

Pour l'arrosage des jardins, on utilise des puits d'une profondeur de 4 à 5 mètres.

C'est en somme un Ksar peu considérable où un petit nombre de nomades seulement emmagasinent leurs approvisionnements [2].

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMS DES CHEFS en 1893.	NOMBRE de maisons	NOMBRE de fantassins armés.	NOMBRE de cavaliers armés.	RESSOURCES pour transports. chameaux	RESSOURCES pour transports. mulets.	RESSOURCES pour transports. ânes.	RICHESSES en troupeaux. moutons.	RICHESSES en troupeaux. chèvres	RICHESSES en troupeaux. bœufs.
Oulad Anan	Kaddour ould el Hadj.	18	45	»	»	1	60	120	100	»
Oulad Ali ou Aïssa....	Kada ould Daoud	11	25	»	»	1	20	50	45	»
Oulad Mimoun.......	Mimoun ben Amor ...	26	50	»	»	1	30	70	100	»
Oulad Ali ou Amar ..	Hammou Antar	25	50	»	»	2	60	100	110	»
	Totaux......	80	170	»	»	5	170	340	355	»

[1] 4 ou 5 au plus.

[2] Les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, portent à soixante le nombre des maisons

EL MAÏZ.

Ce Ksar que l'on a quelquefois partagé en deux villages bien distincts : El Maïz foukani et El Maïz tahtani, n'en forme en réalité qu'un seul, mais à la suite d'incidents divers (vols, querelles de toute nature, meurtres, etc.), il y eut scission et le Ksar se partagea en deux quartiers auxquels on a pris l'habitude de donner les noms que nous venons d'indiquer. Les habitants des deux quartiers ainsi formés pour bien marquer leur scission, ne laissèrent subsister entre eux qu'une seule ouverture à laquelle fut adaptée une porte que l'on fermait en cas de conflit [1].

d'El Hammam foukani. D'après eux, les jardins du Ksar seraient irrigués par une grosse « source d'eau chaude » sur le parcours de laquelle seraient installés des bains. Les habitants, réputés pour les plus travailleurs des Ksour de Figuig, fabriqueraient de la poterie ou cultiveraient leurs jardins dans lesquels croîtraient 1.000 à 1.200 palmiers. Enfin, on trouverait, dans ce Ksar, 100 à 120 fusils (à pierre ou à 2 coups). Il n'y existe pas de marché.

[1] Avec le temps cette inimitié n'a fait que s'accroître. Les événements tout récents que nous allons rapporter montrent comment ces discordes se sont souvent étendues à l'oasis entière.

Il y a quelques années, nous apprend le capitaine Regnault, une nouvelle lutte a mis à feu et à sang l'oasis : tous les Ksour sans exception y prirent part. L'origine de cette lutte est assez embrouillée.

La tante d'un jeune orphelin, Hammou Aïssa, d'El Maïz, convoitait les biens de son neveu sur lesquels elle prétendait avoir des droits ; l'affaire fut portée devant le cadhi de Zenaga. La tante prit comme homme d'affaires, Hammou Bou ould el Hadj Brahim, d'El Maïz, qui se fit représenter devant le cadhi par El Hadj bou Medien, des Oulad Merzoug de Zenaga ; de son côté le neveu confiait ses intérêts à Baza Orifi, des Beni Daritz, de Zenaga, sof opposé à celui des Oulad Merzoug.

Pendant que l'affaire était en instance, Baza Orifi assassina

Les principales familles habitant El Maïz sont les:

Oulad Berrah dont le chef est Ahmed bou Anani.

Oulad Rahman { Oulad Saïd dont le chef est Moulai Brahim ou Saïd.
Oulad Kassou dont le chef est Moulai Brahim ou Kassou.

Oulad Aïssa dont le chef est Bachir ould Aïssa.

Oulad M'barech ou Zian dont le chef est Mokran ben Ali

Oulad Moussa ou Zian dont les chefs sont { Hammou Haka et Hammou Doudou.

Ces fractions sont très mélangées et au moment de la lutte des deux quartiers les adversaires d'un jour deviennent souvent devenus les amis du lendemain.

Les deux fractions les plus importantes sont celles des Oulad Berrah et des Oulad Moussa ou Zian.

Les Oulad Kassou habitaient autrefois le Ksar ruiné

l'homme d'affaires de la tante peu et après, les frères d'El Hadj bou Medien, firent de même assassiner le neveu.

Ces deux assassinats furent le signal de la lutte. A El Maïz, les partisans de la tante et du neveu en vinrent bientôt aux mains, de même à Zenaga, les deux sofs se reprochèrent en termes violents, les deux assassinats et finalement se battirent.

Chacun fit appel à ses partisans et la lutte d'abord concentrée à El Maïz et Zenaga ne tarda pas à devenir générale. Elle n'a pris fin qu'au commencement de 1893 après quelques trèves de courte durée et sur l'intervention des marabouts de Kerzaz qui n'avaient jamais pu jusqu'alors faire accepter leur médiation.

A la suite de cette réconciliation, les représentants des deux quartiers d'El Maïz, qui avaient à se reprocher de s'être tué réciproquement quelques hommes et de s'être coupé un assez grand nombre de palmiers, se réunirent sur le mamelon d'Adrar Amar au sud du Ksar et prononcèrent la formule du serment El Haram.

Toutefois, certains d'entre eux refusèrent de prêter ce serment, ce qui faisait prévoir que la paix ne serait encore que de courte durée. D'ailleurs personne n'avait songé à faire démolir la porte qui fait communiquer les deux quartiers.

des Beni Krim situé au sud d'El Maïz ; ils étaient alors en lutte avec les gens d'El Maïz. Depuis ils se sont réconciliés et sont venus habiter leur Ksar.

Personne n'a assez d'influence à El Maïz pour prendre autorité sur tout le Ksar, chaque fraction s'administre séparément et relève du caïd de Figuig. Toute la population, sauf une partie de la fraction appelée El Kraoucha et une partie de celle des Oulad M'barech ou Zian, est alliée des Oulad bou Ras de Zenaga.

En cas de conflagration générale, El Maïz prendrait parti du côté d'El Hammam tahtani et des Oulad bou Ras.

On trouve dans ce Ksar des Taïbïa, des Kerzazia et des Kadria. L'ordre de Moulai Taïeb, qui y compte 40 Khouans, y est représenté par le mokaddem Moulai Cheikh bel Kassem.

Celui de Kerzaz, dont le mokaddem est Sliman ou Bella, n'a que 20 Khouans ; mais c'est celui de Si Abdelkader el Djilani dont le mokaddem est Abdelkader bou Azza, qui compte le plus d'adeptes.

Enfin, d'El Maïz dépend la petite zaouia de Sidi Abdeldjebar [1] dirigée par le nègre affranchi Hammou Aïssa.

[1] D'après le capitaine de Castries, les descendants de ce saint personnage, les Oulad ben Abdeldjebar habiteraient El Maïz et resteraient neutres dans les luttes intestines qui divisent ce Ksar. Leurs maisons seraient à cheval sur les deux quartiers. Leur ancêtre passe pour avoir découvert ou plutôt aménagé le premier en vue de

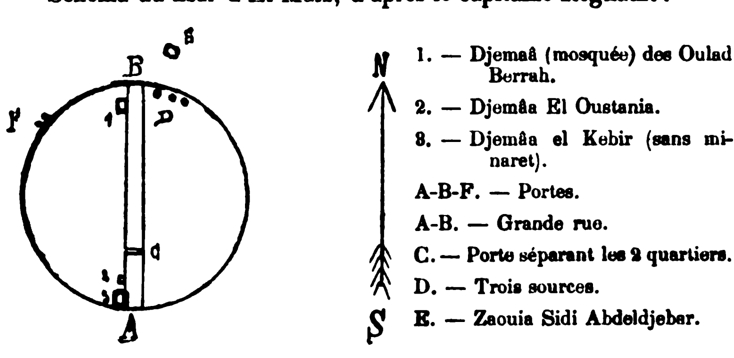
Différents talebs rendent la justice ; ce sont : Si Abdelkader ben Hadjelil, Si Mohammed el Cadhi, et Si bou Zian Hamzian.

Les appels des jugements sont portés devant le cadhi de Zenaga et la révision des sentences de ce dernier peut être demandée, soit au Tafilalet, soit à Fez.

Le ksar d'El Maïz qui a une forme à peu près circulaire, est traversée à son centre par une rue, mi-partie couverte, mi-partie à ciel ouvert. Un mur d'enceinte enveloppe le ksar, sauf dans la partie sud-est où cette enceinte est formée par les murailles des maisons. Trois portes, dont une très petite donne accès dans le ksar, une à chaque extrémité de la grande rue, l'autre à l'ouest. Enfin il y a trois sources dans le ksar ; elles alimentent des séguias qui servent à irriguer les jardins et les palmiers[1].

l'exploitation la fameuse carrière de sel gemme de R'mat. Cette carrière, d'un accès difficile et qu'on ne peut exploiter qu'à l'aide de torches, se trouve dans le Djebel Melah, à l'ouest de Mouih-es-Sifer, au nord-ouest de Figuig.

[1] Schéma du ksar d'El Maïz, d'après le capitaine Regnault :



Les Oulad Djerir et les Beni Guil[1] emmagasinent peu à El Maïz ; tous les Amours y déposent des approvisionnements.

La lisière de la forêt de palmiers se trouve à environ 1 kilomètre au sud d'El Maïz ; tout l'espace intermédiaire est cultivé en jardins [2].

Renseignements statistiques.

NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
maisons	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres	bœufs.
400	600	3	20	10 à 15	500	900	900	»

Oulad Sliman.

Le Ksar des Oulad Sliman est situé à environ 1 kilomètre 500 à l'ouest de celui d'El Maïz et à 2 kilomètres à l'est de celui d'El Oudar'ir. C'est un des Ksour de l'oasis de Figuig qui fait le moins parler de lui. Ses habitants au caractère calme, à l'esprit pacifique, vivent en bonne intelligence avec ceux des autres Ksour et se bornent en cas de conflagration générale à rester neutres, ou prennent parti pour les

[1] D'après le capitaine de Castries, les Beni Guil posséderaient quelques jardins à El Maïz.

[2] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, El Maïz aurait bien moins d'importance. Ce Ksar ne contiendrait qu'une soixantaine de maisons et serait entouré de 6 à 700 palmiers seulement. Enfin les habitants posséderaient 100 à 120 fusils (à pierre ou à 2 coups). Il n'y a pas de marché dans ce Ksar et l'eau qu'on y trouve y est très fraîche.

uns ou les autres suivant l'intérêt du moment. Actuellement ils sont alliés aux Beni Daritz de Zenaga.

Les principales familles des Oulad Sliman sont : les Oulad Iahia, les Oulad Ameur, les Oulad Hassoun et les El Oudarna.

Les Oulad Iahia et les Oulad Hassoun se disent originaires de M'zab, qu'ils auraient quitté à une époque assez reculée. Les Oulad Ameur viennent du Tafilalet. Quant aux Oudarna, ce seraient les premiers habitants du Ksar Oulad Sliman.

Les personnages les plus influents du Ksar, sont : en premier lieu, Lakhdar ben Hammou, le chef des Oulad Ameur, homme expérimenté et riche, âgé d'une cinquantaine d'années. Il n'est pas rare de voir les Beni Daritz et le caïd de Figuig lui-même venir le consulter. Il a une influence réelle sur le Ksar et sur une bonne partie des habitants de Figuig. Après lui, viennent : Brahim ben Kerroum, le chef des Oulad Iahia, homme d'une quarantaine d'années appartenant à une excellente famille ; et Si Mohammed ben Hassoun, personnage d'une bonne extraction, connu par sa bravoure et âgé d'environ 50 ans. La quatrième fraction, celle des Oudarna n'a par elle-même aucune influence, aucune personnalité marquante n'est à signaler dans son sein.

Le Ksar des Oulad Sliman, est administré par sa djemâa, sous la haute direction du représentant du Sultan dans l'oasis.

L'ordre des Taïbia dont le mokaddem est Si Moham-

med ben Kribia [1], compte 30 Khouans dans le Ksar Oulad Sliman. Celui de Kerzaz comprend 14 Khouans que dirige le mokaddem Moussa ben Mohammed. On y trouve également 35 Khouans Kadria dirigés par le mokaddem Ahmed ben bou Beker, et une koubba, consacrée à Si Abdelkader el Djilani, se trouve au nord du Ksar contre le mur d'enceinte. Les Ziania (Kenadsa) sont au nombre de trente et leur mokaddem est Lakhdar ben Hammou. Enfin il y un ou deux Khouans Derkaoua.

Il existe aux Oulad Sliman deux mosquées dont une seule possède un minaret.

Les gens du Ksar Oulad Sliman font juger leurs différends par un taleb d'El Oudar'ir, Si Ahmed ben Moussa. Les crimes sont jugés par la djemâa.

Les Oulad Sliman s'imposent tous les ans une contribution volontaire de 12 charges d'âne de dattes et de 3 ou 4 sacs d'orge pour la subsistance du makhzen et des khialas du caïd de Figuig.

Ce Ksar, bâti en plaine, est entouré de murailles de 4 mètres de hauteur en bon état d'entretien, renforcées de tours flanquantes. Cette enceinte n'est percée que de deux portes, l'une au nord, connue sous le nom de Bab el Berrani, l'autre au sud appelée Bab er R'aba.

Les jardins ne confinent au Ksar que dans sa partie sud ; dans la même direction la forêt de palmiers en est éloignée d'une distance d'un kilomètre et demi

[1] Si Mohammed ben Kerbia d'après les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie.

environ. Autrefois, il y avait sur la lisière nord de l'oasis de Figuig et non loin des Oulad Sliman quelques fortifications, mais le manque d'entretien n'a pas tardé à amener leur ruine, aujourd'hui les fossés sont comblés et les murs écroulés.

On trouve beaucoup de sources aux Oulad Sliman; elles réunissent leurs eaux dans des séguias, qui viennent irriguer les jardins et les palmiers après avoir traversé souterrainement le Ksar.

Les Oulad Sliman ont vendu la moitié de cette eau aux gens de Zenaga, mais ils ne se gênent pas pour la leur couper à la moindre discussion.

Toutes les fractions des Oulad Djerir ont des silos chez eux, ainsi que quelques fractions des Beni Guil [1].

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMS DES CHEFS en 1893.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
		maisons.	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
Oulad Iahia....	Brahim ben Kerroum.......	13	30	»	»	2	25	60	60	»
Oulad Ameur ..	Lakhdar ben Hammou......	30	50	»	»	2	65	90	90	»
Oulad Hassoun.	Si Mohammed ben Hassoun.	30	55	»	»	»	60	100	100	»
El Oudarna....	Barka Embarchi.	30	60	»	»	»	45	80	80	»
	Totaux	103	195	»	»	4	195	330	330	»

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, le Ksar des Oulad Sliman ne

El Oudar'ir.

El Oudar'ir est par son importance le deuxième Ksar de la région ; la première place étant dévolue au Ksar de Zenaga.

Les principales fractions qui l'habitent sont les suivantes :

1° Les Cherafa, parmi lesquels on cite par ordre d'influence, Hammou Djibour ou Cheikh, Hammou ou Cheikh, et Djelloul ou Cheikh ; 2° les Beni Guimal ; 3° les Oulad Maklouf ; 4° les Oulad Zian ; 5° les Oulad Sidi Abdelouafi.

Ces derniers possèdent une petite zaouia située entre El Abid et El Oudar'ir [1].

Le chef des Beni Guimal, Moulai Hamdoun Ali, personnage d'une cinquantaine d'années, riche et expérimenté, est de beaucoup le plus influent du Ksar. Il y commande, mais sans titre officiel ; le caïd de Figuig ne fait jamais rien sans le consulter.

Après lui on cite : 1° son contemporain Moulai Aïssa ben Djibour, homme d'expérience, appartenant à une

contiendrait que 80 maisons. Ses habitants, tous d'origine étrangère, posséderaient 200 fusils (à pierre, ou à 2 coups) et 10 chevaux. On fabriquerait chez eux une grande quantité de vêtements de laine et on n'y trouverait que deux magasins où l'on vendrait des marchandises européennes, de l'huile et des dattes ; 1.000 à 1.200 palmiers entoureraient le Ksar, dans lequel les Oulad bel Guiz, des Doui Menia, auraient quelques dépôts.

[1] D'après le capitaine de Castries, une simple porte séparerait la zaouia du Ksar d'El Oudar'ir.

bonne famille et ayant de la fortune; 2° Hammou Djibour ou Cheikh, le chef des Cherafa, âgé de 55 ans environ, et de condition semblable; 3° Djelloul ou M'hammed, le chef des Oulad Maklouf, 60 ans, et 4° Ahmed ou bou Medien, homme de bonne famille, connu par son intrépidité.

Comme les Ksour précédents, El Oudar'ir est placé sous l'autorité du caïd de Figuig. Ses habitants, n'ayant pas été les plus forts dans leur lutte avec ceux de Zenaga, se sont tournés du côté de l'autorité et pour se faire bien venir du représentant du Sultan, ils lui ont donné pour lui et son makhzen une maison sise au nord du Ksar et ayant entrée de l'extérieur [1].

Pour l'administration intérieure, Moulai Hamdoun est, comme nous l'avons dit, le chef reconnu du Ksar; il y commande avec l'aide d'une djemâa où chaque fraction est représentée par quatre membres. En cas de décès, le successeur désigné de Moulai Hamdoun serait Moulai Aïssa ben Djibour.

Les habitants d'El Oudar'ir sont chérifs idrissides; l'ordre religieux des Derkaoua est le seul auquel

[1] Cependant, d'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, lors de l'arrivée du caïd dans l'oasis, les gens du pays s'entendirent pour ne pas mettre à sa disposition de maison d'habitation. Il dut rester sous la tente pendant huit jours. Le marabout de Kenadra informé de cette situation lui envoya aussitôt l'autorisation de s'installer dans sa zaouia. C'est là qu'il habiterait encore. Cette zaouia serait une grande construction située en face de la porte d'El Oudar'ir.

quelques-uns d'entre eux soient affiliés [1]; il compte dans le Ksar 30 Khouans et 2 mokkadems: Si bel Kassem ben Zian et Moulai El Hadj Abdelhak [2].

Les Oudar'ir sont en général assez bien avec les gens des autres Ksour, sauf avec ceux de Zenaga qui leur ont enlevé la suprématie sur Figuig en leur arrachant de vive force la possession de la source de Zadert [3].

Les gens d'El Oudar'ir, en tant que chérifs, ne paient pas d'impôts. Ils prélèvent seulement pour la réception des hôtes, une quantité de dattes et d'orge, proportionnée à la quantité d'eau à laquelle chaque habitant a droit.

Pour la justice, ils s'adressent à leur taleb Si Ahmed ben Hammou; les affaires criminelles, sont portées devant la djemâa chargée également de l'exécution des jugements.

Bâti comme le précédent en plaine, le Ksar d'El Oudar'ir est comme lui entouré de murailles élevées, et en bon état. Deux portes seulement donnent accès dans l'intérieur, une au nord, l'autre au sud. Dès que

[1] On y trouverait cependant aussi comme conséquence de l'origine des habitants du Ksar, de nombreux serviteurs d'Ouazzan dont le mokkaddem serait Moulai El Arbi el Iman.

[2] D'après le capitaine de Castries, au nord du Ksar se trouverait le caravansérail de Dar el Beïda, appartenant au marabout de Kerzaz. C'est là que ce saint personnage séjournerait chaque année quand il vient à Figuig faire sa récolte de ziaras.

[3] Cette source est toujours gardée par un poste de 40 hommes qui occupent un bordj construit à proximité par les gens de Zenaga.

la nécessité s'en fait sentir, comme au moment où un conflit avec un autre Ksar vient à éclater, ces moyens de défenses sont augmentés, les murs sont percés de créneaux, des fossés sont creusés.

Les sources [1] qui alimentent ce Ksar sont situées à 100 mètres au nord. Il en part deux séguias qui, après avoir passé sous les murs du Ksar, viennent arroser la r'aba placée entre El Oudar'ir et Zenaga. Citons encore une autre source appelée Aïn Tir'ez et située à 100 mètres au sud du Ksar, et surtout Aïn Zadert, qui sort de terre à 50 mètres à l'est. Quant aux jardins, on les arrose à l'aide des puits qu'on y a creusés.

Chaque fraction a sa mosquée; une seule d'entre celles-ci, située au centre du Ksar, a un minaret. Tout autour d'El Oudar'ir on aperçoit un grand nombre de Koubbas dont les principales sont : au nord, la Koubba de Si Abdelkader el Djilani, celle de Si Mohammed ou Mohammed, et celle de Si Ali ou Aïssa, et au sud-ouest celle de Sidi Abdelouafi.

A 1 kilomètre 500 environ à l'est du Ksar, campent une quinzaine de tentes de Guithana, originaires des Oulad Abdallah (Amour).

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, les eaux de ces sources seraient chaudes et auraient toutes une odeur sulfureuse. Les mêmes agents estiment à 2.000 ou 2.500 le nombre des palmiers qui entourent El Oudar'ir. Ils ajoutent que les dattes qu'ils produisent sont réputées dans le Sahara comme étant meilleures que celles du Touat, mais cependant inférieures à celles de l'oued Saoura.

Tous les nomades fréquentant l'oasis de Figuig (Beni Guil, Oulad Djerir, Amour) ensilotent à El Oudar'ir.

On trouve dans ce Ksar quelques magasins où se vendent des étoffes en laine fabriquées dans le pays, des burnous de même origine, du sucre, du thé, des bougies, etc..... Un marché se tient deux fois par semaine, le samedi et le mardi : on y vend quelques ânes, quelques chameaux amenés par les nomades et beaucoup de dattes. Il est fréquenté par toutes les tribus qui ont des dépôts dans ce Ksar.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMS DES CHEFS en 1893.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
		maisons.	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
Cherafa.............	Hammou Djibour ou Cheikh ...	50	110	1	»	2	60	150	150	»
Beni Guimal.........	Moulai Hamdoun Ali..........	60	130	1	»	6	110	60	70	»
Oulad Maklouf.......	Djelloul ou M'hammed.........	70	150	1	»	7	120	50	200	»
Oulad Zian...........	Moulai Ahmed ou bou Medien..	80	170	1	»	20	100	50	100	»
Oulad Sidi Abdelouafi.	Moulai Ahmed ou Addou	40	90	»	»	3	45	45	60	»
	Totaux......	[1] 300	650	4	»	38	435	355	580	»

[1] D'après les informations qu'ils ont recueillies, les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie évaluent seulement à 150 le nombre des maisons d'El Oudar'ir, et à 2.000 ou 2.500 le nombre des palmiers. Ils ajoutent que les habitants de ce Ksar ne posséderaient que 250 à 300 vieux fusils à pierre, quelques fusils à 2 coups et quelques remington provenant de Melila.

EL ABID.

Situé à 500 mètres au sud-ouest de celui d'El Oudar'ir, le Ksar d'El Abid est habité par quelques fractions de nègres affranchis [1], dans nous donnons ici l'énumération :

NOMS DES FRACTIONS.	Nombre de familles dans chaque fraction.	NOMS DES CHEFS.
Aït Amor............	15	Sliman ould Mohammed.
Imemsa..............	21	Ould Brahim Mansour.
Oulad Ali............	20	M'hammed ou Ali.
Oulad Dahman.......	15	Hammou Cheikh.

El Abid est un Ksar ouvert. Comme El Oudar'ir, il reste neutre dans les luttes qui surgissent entre les autres Ksour.

Les habitants d'El Abid sont entièrement sous la dépendance de ceux de Zenaga [2], qui leur ont confié la garde des sources d'Ifli n'ta Zadert et d'Ifli n'ta Zeggoun. La première de ces sources sort de terre à 10 mètres à l'ouest de celle de Zadert, la seconde en est éloignée de 200 mètres environ et de 300 mètres du Ksar.

[1] Nous indiquerons plus loin quelle est, à notre avis, l'origine de la population nègre ou métis d'El Abid.

[2] Nul doute, a écrit le capitaine de Castries, que ce Ksar ne soit bientôt absorbé par les Zenaga, comme celui des Meharza l'a été par les Oudar'ir et les Oulad Sliman.

Dans l'intérieur d'El Abïd, se trouve une source très abondante, dont l'eau pour les trois quarts appartient aux gens de Zenaga. Trois autres petites sources, au débit insignifiant, jaillissent encore du sol au milieu du Ksar.

La forêt de palmiers commence à 300 mètres au sud du Ksar [1].

ZENAGA.

C'est le Ksar le plus important de l'oasis de Figuig[2]; c'est le seul de tout ce groupe qui ait à sa tête un caïd particulier nommé par le Sultan.

Nous donnons ici l'énumération des principales familles de ce Ksar et la liste des personnalités composant la djemâa en 1893. Ce sont en réalité les notabilités les plus marquantes de la localité :

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, El Abid contiendrait 120 maisons qui abriteraient une population d'origine étrangère, pouvant disposer de 120 à 150 fusils et dont le personnage le plus influent serait Ahmed ed Djamaï, mokaddem d'Ouazzan.

La mère de Bou Amama et un de ses frères habiteraient El Abid et n'y seraient l'objet d'aucune considération particulière.

La forêt de palmiers qui entourerait ce Ksar comprendrait 1.000 à 1.500 de ces arbres. On n'y tiendrait pas de marché et le commerce local serait absolument nul.

[2] D'après le capitaine de Castries, les jardins de Zenaga occupent plus d'un quart de la superficie de l'oasis, et, comme on le verra par la suite, les habitants de ce Ksar possèdent en outre presque tous les palmiers des oasis extérieures.

NOMS des FRACTIONS	NOMS des SOUS-FRACTIONS.	Nombre de maisons	NOMS des personnages marquants composant la djemâa du Ksar en 1893. (par ordre d'influence).
Beni Daritz	Aït Moussa ou Tidir	100	Daho Brahim. Hammou Cadhi. Draoui ould Hamida. Hammou Bou.
	Beni Daritz	220	Hammou M'hammed. Ahmed bou Amar. El Arabi bou Amar. Bou Zian bou Zaïd. Ahmed ben Hakkou. El Arabi ben Hakkou.
Oulad Saïd	Ould Hammou	65	Ahmed ou Tami. Hammou Marouf. Hammou Dada ou Beddia. Touhami ould Messaoud.
	Oulad Sellam	80	Hammou Abi. Hammou Bella. Iamani bou Sellam.
Oulad Sliman ou M'hammed	Oulad Merzoug (y compris les Oulad bou Ras)	80	El Hadj Mohammed ben Merzoug caïd. Sliman ou Doudou. Kebir ou Merzoug. Medjdoub ben bou Ras.
	Athamna ou Ichafiin	120	Ali ou bou Tkhil. Ahmed ben Moussa. Abid Sadok ben Athman. Hammou Ali ben Athman.

Les Oulad Moussa ou Tidir, de même que les Oulad Merzoug, sont les premiers habitants de Zenaga.

Les Beni Daritz viennent en partie des Ksour ruinés de Tar'la et d'El Khenig.

Les Oulad Hammou sont originaires de Bou Kaïs.

Les Oulad Sellam sont sortis de R'assoul (cercle de Géryville).

Les Oulad bou Ras sont venus d'Asla (cercle d'Aïn Sefra) et les Athamna de Fez et d'El Oudar'ir.

Zenaga est partagé en deux sofs [1]. Ce sont, d'un côté, les Beni Daritz que dirigent Hammou M'hammed, de l'autre les Oulad bou Ras ou Merzoug qui obéissent au caïd actuel de Zenaga, El Hadj Mohammed ben Merzoug.

Au premier sof, appartiennent les Beni Daritz, les Oulad Hammou, les Oulad Moussa ou Tidir et la moitié des Oulad Sellam ; au deuxième les Oulad Merzoug, les Athamna et la moitié des Oulad Sellam.

Les personnalités les plus influentes de Zenaga, sont : Hammou M'hammed, 35 ans, riche, de très bonne famille, rival du caïd.

El Hadj Mohammed ben Merzoug, 40 ans, caïd depuis 3 ou 4 ans, riche, d'une excellente famille.

Ali bou Tkhil, 50 ans, très écouté de sa fraction ;

Kebir ould Merzoug, 55 ans, guerrier renommé, s'est distingué dans différents combats ;

Sliman ou Doudou, 55 ans, sage, expérimenté.

Le Ksar de Zenaga relève directement du Sultan du Maroc. Il ne dépend en rien du caïd de Figuig qui

[1] Partis.

réside à El Oudar'ir. Il est commandé par un caïd particulier, qui est, ainsi que nous l'avons vu, El Hadj Mohammed ben Merzoug. Celui-ci administre avec l'assistance d'une djemâa dont nous avons donné plus haut la composition. Ce fonctionnaire ne jouirait pas, paraît-il, d'une grande influence : en 1893, ses administrés auraient tiré sur son frère et il aurait songé alors à se mettre du côté du sof des Beni Daritz. Son concurrent, Hammou M'hammed, est au contraire très écouté non seulement des gens de Zenaga, mais même de tous les Ksouriens [1].

Les habitants de Zenaga vivent en très bons termes avec les nomades voisins : Oulad Djerir, Beni Guil, Amour qui presque tous ont des dépôts importants chez eux. Chacun des deux sofs a ses alliés et ses ennemis parmi les autres Ksour de l'oasis. Actuellement les Beni Daritz ont pour alliés les Oulad Sliman, El Hamman foukani et la moitié d'El Maïz ; les Oulad Merzoug ou bou Ras comptent dans leur parti El Hammam tahtani et l'autre moitié d'El Maïz.

De nombreux ordres religieux se partagent l'influence à Zenaga. On en trouvera l'énumération dans le tableau ci-contre.

La justice est rendue par le cadhi Si Mohammed ould El Hadj qui a la réputation d'être un jurisconsulte distingué. Il est malheureusement très vieux

[1] Si l'on en croit les indigènes, lorsque le Sultan écrit à son représentant à Figuig, il parle plus souvent d'Hammou M'hammed que d'El Hadj Mohammed ben Merzoug.

et doit avoir pour successeur, d'après la promesse du Sultan, El Fodhil ben Hammou, homme d'un savoir très restreint, qui a déjà reçu un cachet du Sultan. Les appels sont portés à Fez.

Ordres religieux.	Nombre de Kouans.	NOMS DES MOKKADEMS.
Kerzazia.............	80	El Hadj El Kebir ben Hammou.
Ziania................	40	Hammou Beddiaï.
Taïbia...............	100	Moulai El Arbi ou Ahmed.
Kadria...............	30	Hammou Allal.
Derkaoua............	25	Si Mohammed el Aïa.
Nasseria.............	25	El Fodhil ben Hammou.

C'est la djemâa qui juge tous les crimes.

Zenaga verse une redevance très variable pour l'entretien du makhzen du caïd de Figuig.

Ce Ksar situé à 3 kilomètres environ au sud de celui d'El Oudar'ir, est entouré de murailles percées de créneaux avec tours flanquantes de distance en distance. Sauf du côté du sud, il est entouré de palmiers [1].

Le Ksar ne possède ni sources ni puits. L'eau lui vient soit des sources d'El Abid, soit de celles de

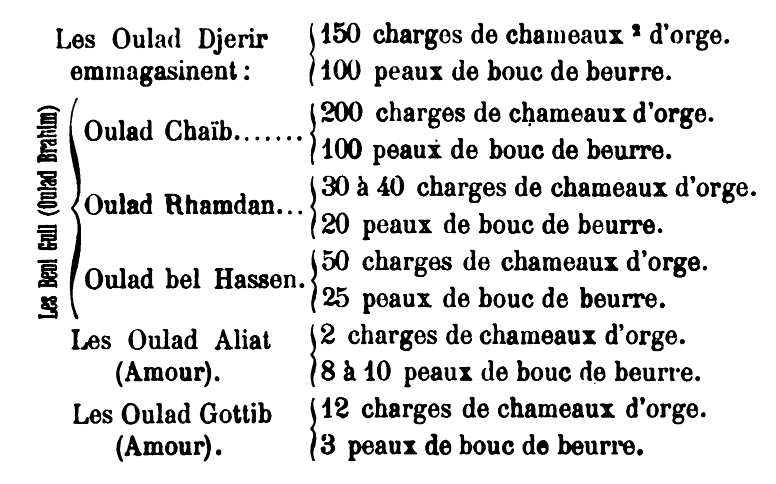
[1] Ce Ksar, nous apprend le capitaine de Castries, est traversé dans son extrémité ouest, par un torrent formé de la réunion de Chegguet el Abid avec le ravin de Takroumet. Le quartier situé sur la rive droite est habité par la fraction des Beni Daritz et par les nciens habitants des Ksour ruinés de Tar'la et de El Khenig.

Zadert, d'Ifli n'ta Zadert et d'Ifli n'ta Zeggoun, ou encore du Ksar des Oulad Sliman.

Au centre du Ksar se dresse un minaret qui surplombe la mosquée dont il dépend.

Au sud-ouest et au sud-est du Ksar, on voit les Koubbas de Sidi El Hadj ben Fodhil et de Sidi Mansour [1].

Les nomades font à Zenaga d'importants dépôts.



	Les Oulad Djerir emmagasinent :	150 charges de chameaux [2] d'orge. 100 peaux de bouc de beurre.
Les Beni Guil (Oulad Brahim)	Oulad Chaïb.......	200 charges de chameaux d'orge. 100 peaux de bouc de beurre.
	Oulad Rhamdan...	30 à 40 charges de chameaux d'orge. 20 peaux de bouc de beurre.
	Oulad bel Hassen.	50 charges de chameaux d'orge. 25 peaux de bouc de beurre.
	Les Oulad Aliat (Amour).	2 charges de chameaux d'orge. 8 à 10 peaux de bouc de beurre.
	Les Oulad Gottib (Amour).	12 charges de chameaux d'orge. 3 peaux de bouc de beurre.

Un marché se tient deux fois par semaine à Zenaga, le vendredi et le lundi. On y vend quelques ânes, des étoffes de laines, des dattes et des marchandises européennes.

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, Zenaga contiendrait environ 250 maisons et serait entouré de 5 à 6.000 palmiers. Les habitants pourraient disposer de 25 chevaux et de 350 à 400 fusils.

[2] La charge de chameaux d'orge peut être évaluée à 2 quintaux.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMS DES CHEFS.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
		maisons.	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
Aït Moussa....	Daho Brahim....................	100	250	6	»	4	200	120	150	»
Beni Daritz....	Hammou M'hammed.............	220	450	18	3	15	600	400	500	»
Oulad Hammou.	Ahmed ou Tami..................	65	150	2	»	5	120	60	90	»
Oulad Sellam..	Hammou Ali......................	80	180	2	»	3	150	80	60	»
Oulad Merzoug.	El Hadj Mohammed ben Merzoug..	80	200	3	»	5	180	80	50	»
Athamna......	Ali ou bou Tkhil.................	120	250	3	»	3	100	»[1]	»[1]	»
	Totaux........	665	1480	34	3	35	1350	740	850	»

Une des sources de richesses de Figuig est la grande quantité de palmiers que l'on rencontre dans ses environs et qui forment des oasis distinctes. Les dattes que l'on y récolte sont d'une qualité supérieure à celles de Figuig; elles sont très précoces et mûrissent un mois avant celles de la grande oasis [2].

La plupart de ces groupes de palmiers sont situés à

[1] Au moment de l'établissement de cette statistique (septembre 1893) les Athamna venaient d'être razziés par les gens d'Aïn Chaïr qui leur avaient enlevé tous leurs troupeaux.

[2] Les Zenaga, à qui appartiennent presque exclusivement ces groupes de palmiers, ne pouvant suffire à une culture aussi étendue, sont obligés de les laisser improductifs une année sur deux. Ils fécondent une année leurs arbres de Figuig, tandis qu'ils coupent les régimes naissants des oasis extérieures, puis procèdent inversement l'année suivante.

proximité de l'oued el Hallouf qui change fréquemment de nom avant d'atteindre Nakhelat ben Brahmi où il devient définitivement l'oued Zousfana[1].

Voici l'énumération des diverses oasis situées autour de Figuig avec quelques renseignements sur chacune d'elles :

1° El Ardja, est à 6 kilomètres environ au nord de l'oasis de Figuig. Ses 10.000[2] palmiers appartiennent moitié aux Oudar'ir, moitié aux Oulad Abdallah (Amour) ; les Oulad Sliman en possèdent cependant un petit nombre. Dans la traversée de cette oasis, l'oued renferme quelques trous[3] pleins d'une eau bonne et très abondante, et qui serait suffisante pour une forte colonne d'une dizaine de mille hommes.

2° A mi-route entre cette oasis et celle de Figuig on rencontre le groupe de palmiers de Menou Azzouz qui est bien moins importante qu'El Ardja.

3° Bel Habbezat, situé à 3 kilomètres à l'est d'El Ardja renferme 30 palmiers appartenant aux Oulad Abdallah et aux Medabiah (Amour).

[1] A partir d'El Ardja, l'oued el Hallouf prend le nom des différentes oasis qu'il traverse. Sa direction est est-ouest jusqu'à 1 kilomètre environ à l'ouest de Bel Habbezat, puis il s'infléchit vers le sud sud-ouest, direction qu'il conserve dans le reste de son parcours alors qu'il a pris le nom d'oued Zousfana.

Les crues de cet oued sont assez peu importantes.

[2] La plupart des chiffres donnés ici, reproduits d'après le capitaine Regnault, paraissent exagérés.

[3] En arabe chria.

Une source y donne une eau peu abondante, mais suffisante pour 50 cavaliers.

4° El Djeninat, placé sur l'oued ben Guermach, se divise en :

a. — Djenan foukani, petite oasis de 100 palmiers, appartenant aux Oulad Gottib (Amour). On y trouve un seul trou d'eau qui en plein été pourrait à peine suffire à abreuver 10 hommes.

b. — Djenan tahtani, grande oasis de 10.000 palmiers, où l'on trouve de l'eau en abondance et qui appartient également aux Oulad Gottib [1].

5° Nakhelat el ferifera, situé à 6 kilomètres au sud de Bel Habbezat, n'est qu'un groupe de trois touffes de palmiers appartenant aux Oulad Hammou de Zenaga. On y trouve une grande excavation où l'eau est très abondante.

6° Nakhelat Thoual ne comprend que quelques palmiers, qui se dressent à 200 mètres à l'est du groupe précédent. Ils appartiennent également aux Oulad Hammou.

7° Mezzour'a, grande oasis de 20.000 palmiers, appartenant aux Zenaga.

8° Oulad Refia, 300 palmiers aux Zenaga.

9° Hadjemar, 150 palmiers aux Zenaga.

10° Djenan Bellal, 170 palmiers aux Zenaga.

[1] D'après le capitaine de Castries, les Oulad Gottib auraient acheté les deux oasis d'El Djeninat aux Oulad Sliman, peu de temps avant 1881.

11° Tar'la, à 7 kilomètres au sud de Nakhelat el ferifera, est une oasis de 15.000 palmiers qui jadis contenait un Ksar dont les habitants se sont réfugiés aux Beni Daritz (Zenaga) [1].

12° Djenan Tafilala, petite oasis de 120 palmiers appartenant aux Zenaga et où on ne trouve pas d'eau.

13° Hadjemad, oasis de 3 à 400 palmiers aux Zenaga, également sans eau.

14° Hameslou [2], 30.000 palmiers aux Zenaga, sauf quelques palmiers aux Oulad Gottib.

15° Meghrour, oasis de 500 palmiers située à 1 kilomètre à l'est de la rivière et qui appartient aux Zenaga. On y trouve beaucoup d'eau.

16° Tafilala, plantation de 400 palmiers à 1 kilomètre à l'ouest de la rivière, qui appartient aux Zenaga.

17° Aïn Sefra, oasis de 40.000 [3] palmiers située à 1 kilomètre 500 à l'est de la rivière et appartenant aux Zenaga. On y trouve en abondance une eau légèrement saumâtre.

[1] Entre Tar'la et El Djeninat on trouve dans l'oued une très grande quantité d'eau légèrement saumâtre.

[2] Meslou, d'après le capitaine de Castries.

[3] Ce chiffre donné par le capitaine Regnault est exagéré, ainsi que nous avons pu le constater en 1882, un grand nombre de palmiers de ce groupe sont presque ensevelis du côté sud par les dunes de sables. NL.

18° Tasra, oasis de 7.000 palmiers aux Zenaga. Elle contient une source d'eau saumâtre ; les palmiers de cette oasis ne sont jamais arrosés.

19° Beni Ounif, situé à 8 kilomètres au sud de de Figuig, est un petit Ksar d'une vingtaine de maisons, siège de la zaouia de Si Sliman ben bou Smaha, le grand-père du grand Sidi Cheikh. Le Ksar est habité par des harratin de Zenaga, chargés de l'entretien des palmiers, et par quelques familles des Oulad Sidi El Hadj Brahim (Oulad Sidi Cheikh R'araba). Le chef de la zaouia, Si Mohammed ben Abderrahman, est un vieillard d'une soixantaine d'années. Les tribus qui apportent des offrandes religieuses à cette zaouia sont les Mehaïa, les Hamian, les Amour et les habitants de Figuig.

Le Ksar est bâti à 600 mètres à l'est de Garet el Hamir [1] et la zaouia à 50 mètres au nord.

Les palmiers, au nombre de 10.000, sont au sud. Ils appartiennent pour les 5/6 aux Zenaga et pour le surplus aux Oulad Sidi Cheikh, aux Oulad Djerir et aux Amour.

Cinq sources, dont une très abondante entre le Ksar et la zaouia, arrosent cette oasis et fournissent une eau très bonne. Elles alimentent cinq séguias qui vont arroser les jardins et les palmiers.

[1] Beni Ounif est compris entre deux oueds généralement à sec : à l'ouest l'oued Sidi Aïssa, à l'est, l'oued Guemoun Sider.

Renseignements statistiques.

Nombre de			Ressources pour transports.			Richesses en troupeaux.		
maisons	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres	bœufs.
20	40	3	4	2	30	20	200	»

20° Djenan ed Dar (ou Bou Saïd), petite oasis de 100 palmiers située à 1 kilomètre au sud des Beni Ounif et en dépendant. On y trouve deux puits fournissant une eau potable en quantité suffisante pour 100 cavaliers.

21° Bou Resfan, à 1 kilomètre à l'est des Beni Ounif, comprend 50 palmiers appartenant à la zaouia de Si Sliman ben bou Smaha. On y rencontre un puits d'eau bonne, et assez abondante pour abreuver 80 cavaliers.

22° Tarf, à 4 kilomètres à l'ouest de Djenan ed Dar, compte 50 palmiers aux Zenaga. Il y a un puits d'eau bonne et suffisante pour 50 cavaliers.

23° Melias, à 8 kilomètres à l'ouest des Beni Ounif, comprend 200 palmiers aux Zenaga. On y trouve une source avec bassin dont l'eau est bonne et pourrait abreuver 150 cavaliers.

24° Nakhelat ben Brahmi, c'est le dernier groupe de palmiers appartenant aux Zenaga au sud de Figuig.

25° Takroumet, petite oasis située à proximité d'El Abid. Les habitants de ce Ksar irriguent leurs palmiers avec les eaux d'Aïn Takroumet.

26° El Khenig. Cette oasis, propriété des Zenaga,

renfermait autrefois un Ksar dont les habitants, comme ceux de Tar'la, auraient cherché un refuge aux Beni Daritz (Zenaga).

L'anarchie la plus complète ne cesse de régner dans l'oasis de Figuig. Pour des motifs souvent futiles, deux Ksour en viennent aux mains et comme chacun d'eux a pour partisans soit des Ksour entiers, soit des fractions de Ksour, la lutte ne tarde pas à devenir générale et il n'est même pas rare de voir des membres d'une même famille combattre dans les rangs opposés. Une des luttes les plus acharnées est celle à laquelle a donné lieu la possession de la source de Zadert [1]. Elle s'est terminée par la victoire des gens de Zenaga et la défaite de ceux d'El Oudar'ir.

Le capitaine de Castries, dans son mémoire sur l'oasis de Figuig, a rapporté cet épisode dans les termes suivants : « Seul, le Ksar de Zenaga ne renferme point » de source et ses habitants irriguent leurs palmiers » avec les eaux de l'Aïn Zadert, qui jaillissent à gros » bouillons entre El Abid et El Oudar'ir. Zadert, dis- » putée tour à tour par El Oudar'ir, El Abid et Zenaga, » a été la cause des plus grands conflits qui ont divisé » Figuig. El Abid, trop faible pour se mesurer avec » ses puissants voisins, s'est depuis longtemps retiré » de la lutte qui subsiste toujours entre El Oudar'ir et » Zenaga. En 1877, les deux oasis rivales, à la suite » d'un accommodement, procédèrent à une répartition

[1] Ou Tadert.

» des eaux qui ramena un peu de paix à Figuig, mais, » quelque temps après, les Zenaga tentèrent de capter » Aïn Zadert à leur profit, en creusant un canal souter- » rain. Leurs entreprises furent déjouées par les Ouda- » r'ir, qui, pour en prévenir le retour, isolèrent la » source au moyen d'un fossé transversal creusé en » aval. Les Zenaga, dont les palmiers se desséchaient, » ne se découragèrent pas ; ils reprirent leur ancienne » mine, la firent descendre sous le fossé des Oudar'ir et » l'amenèrent à proximité de la source. Le lendemain, » une explosion formidable ébranla l'oasis, tuant tout » ce qui était à proximité ; les eaux de Zadert s'élan- » cèrent dans la longue tranchée fumante des Zenaga. » Les Oudar'ir remis de leur stupeur coururent aux » armes, mais les Zenaga, vainqueurs, restèrent les » maîtres de Zadert. Ils y firent construire un bordj [1], » où, depuis, ils entretiennent en permanence 40 » fantassins, armés de fusils et de tromblons. Chaque » année, les gens d'El Oudar'ir vont porter à Fez leurs » récriminations contre les Zenaga, sans pouvoir » obtenir du Sultan autre chose que de stériles » promesses.

» Ces détails seraient vains, s'ils n'aidaient à saisir » la cause principale, l'unique cause [2] des guerres

[1] Bordj, pluriel bradj, abradj et broudj, fort, château, tour, maison fortifiée ; toute construction isolée en pierres ; en Algérie, aussi maison de campagne. (Général Parmentier, brochure citée.)

[2] Cette affirmation est peut-être un peu exclusive, car si importante que soit la question pour ces populations, elle ne peut être leur unique préoccupation.

» intestines, qui divisent les oasis sahariennes. L'eau » acquiert, dans ces régions, une valeur que nous ne » soupçonnons pas. C'est ainsi que la kharrouba d'eau, » c'est-à-dire, le droit perpétuel de disposer du tiers » de la source, deux fois par mois pendant une heure » se vend à Zenaga au prix moyen de six cents francs[1].

» C'est sans doute la guerre souterraine des Zenaga » et d'El Oudar'ir qui a donné naissance à cette fameuse » légende qui tendait à faire des habitants de Figuig » de véritables sapeurs du génie[2] ».

Actuellement la situation à Figuig est la suivante : deux Ksour se disputent le prééminence, Zenaga et El Oudar'ir. Ce dernier n'est pas encore remis du coup que lui a porté Zenaga en lui enlevant la source de Zadert. Il cherche à lancer le Ksar rival dans des luttes et se garde bien d'y entrer afin de ne pas

[1] Le règlement des eaux de Figuig est des plus compliqués. Les propriétaires de kharrouba complètes ont en général des bassins dans lesquels ils emmagasinent leurs eaux. La mesure de la kharrouba s'obtient en faisant flotter dans un bassin un récipient de 1 litre 1/2 dont le fond est percé d'un trou excessivement petit. Quand le récipient est rempli, le seraïf (distributeur d'eau) compte une kharrouba et coupe l'eau. (Capitaine de Castries.)

[2] Rappelons cependant, d'après le général Daumas (ouvrage cité, page 264), qu'en «1793, lorsque le bey Mohammed el Kebir s'empara » d'Oran, il avait avec lui des habitants de Figuig qui minèrent et » firent sauter presque tous les forts avancés de la place ; et que, » lorsque Abdelkader faisait le siège d'Aïn Mahdi, en 1838, il appela » à lui un nommé Taïeb ben Beza, de Figuig, pour enseigner à ses » fantassins la science de destruction qu'il avait apprise de ses » compatriotes. »

s'affaiblir et de pouvoir prendre sa revanche dès qu'il aura quelques chances de succès. Cette époque paraît devoir encore être assez éloignée si l'on considère quelle supériorité Zenaga possède sur El Oudar'ir au point de vue de la population, du nombre de cavaliers et de fantassins.

De l'attitude des autres Ksour peut dépendre le succès de l'un ou l'autre parti, mais connaissant le caractère mobile de leurs concitoyens, aucun d'eux n'ose marcher contre son adversaire même avec l'alliance de tous les autres Ksour qui pourraient l'abandonner au moment où il lui serait impossible de reculer.

Ces luttes perpétuelles ont engendré des haines que n'a pu faire cesser la conclusion de la paix et qui n'attendent pour éclater que la plus petite occasion, le premier prétexte venu.

La question de prééminence de Zenaga et d'El Oudar'ir mise de côté, l'oasis est divisée en deux sofs qui sont, d'un côté les Beni Daritz de Zenaga avec les Oulad Sliman, El Hammam foukani et la moitié d'El Maïz; de l'autre, les Oulad Merzoug ou bou Ras de Zenaga, avec El Hammam tahtani et la moitié d'El Maïz. Les deux Ksour d'El Oudar'ir et d'El Abid restent neutres.

Il ne faudrait pas croire que, grâce à ces divisions, la conquête de l'oasis pourrait s'effectuer sans coup férir et sans qu'il soit besoin de mettre en ligne des forces imposantes, appuyées par une forte artillerie. On

aurait au contraire à surmonter une résistance d'autant plus vive que la disposition des jardins aux murs tracés dans toutes les directions, aux ruelles étroites permet de l'organiser dans les meilleures conditions. Pour repousser l'envahisseur, pour arrêter le conquérant, les ennemis de la veille feraient taire leurs rancunes et uniraient leurs efforts dans la résistance.

Mais en dehors de ces moyens de défenses intérieures, il est bon de citer au moins pour mémoire, les quelques défenses extérieures [1] que l'on trouve aux abords de l'oasis. Ce sont :

1° Un mur crénelé, s'amorçant à l'ouest du Ksar d'El Oudar'ir et allant rejoindre la clôture est de ses jardins devant les Oulad Sliman. Une tour élevée à hauteur de Dar el Beïdha flanque cette muraille ou plutôt permet d'y placer une sentinelle ayant vue sur l'extérieur. Peu rassurés par la présence de nos colonnes sur l'oued el Hallouf pendant les derniers mois de 1881, les Oudar'ir élargirent alors le pied de cette muraille, en y élevant une banquette d'un mètre d'épaisseur, pouvant recevoir des défenseurs.

2° Un fossé de deux mètres de largeur sur un mètre de profondeur, creusé en 1870, lors de l'expédition de Wimpffen sur l'oued Guir et s'étendant depuis la tour d'El Oudar'ir jusqu'à hauteur d'El Maïz.

[1] On a fait beaucoup de bruit des murailles et des tours de Figuig qui, à en croire certains échos seraient le nec plus ultra de la fortification indigène. Il faut rabattre beaucoup de toutes ces descriptions.

3° Une muraille raccordant l'extrémité du fossé précédent au Ksar d'El Maïz [1].

4° Un mur crénelé au sud de Zenaga couvrant la seule face du Ksar qui ne soit pas encadrée de palmiers. Ce mur s'appuie d'une part, sur les jardins des Beni Daritz et de l'autre sur la rivière.

5° Un fossé couvrant Kraa ez Zenaga et s'appuyant au sud sur la rivière et au nord sur la rue qui débouche sur Bar'dad.

Nous sommes encore peu renseignés sur l'origine exacte de la population des Ksour de Figuig. Il est à supposer que la grande majorité des indigènes de cette oasis est de souche berbère et que l'intrusion de l'élément arabe ne s'y est fait sentir que fort légèrement, par suite du contact forcé où ces Ksouriens se sont trouvés depuis des siècles avec des tribus arabes d'origine makilienne ou zorbienne.

L'histoire de Figuig est encore trop incertaine pour qu'il soit possible d'élucider complètement une semblable question. Cependant, Ibn Khaldoun, l'auteur de l'Histoire des Berbères, qui nous a laissé un si précieux monument sur l'origine des populations primitives du Nord de l'Afrique, nous apprend que

[1] Ces trois ouvrages étaient destinés à couvrir au nord El Oudar'ir, Oulad Sliman et El Maïz, car ces Ksour placés vis-à-vis du large col par lequel on accède à Figuig de ce côté, étaient les plus découverts. Nous avons dit, dans la description que nous avons donnée du Ksar Oulad Sliman que ces fortifications qui étaient en bon état en 1881, tombent actuellement en ruines.

l'on trouvait à Figuig des Matr'ara, fraction de la tribu berbère des Beni Faten, qui était fort dispersée : car on trouvait des représentants de ces Matr'ara dans le Touat, dans tout le Maghreb central et même en Ifrikia [1]. A l'époque où vivait cet écrivain, c'était même une famille matr'arienne qui commandait à Figuig, celle des Beni Sid el Molouk. Et Ibn Khaldoun complétait ses renseignements en donnant de l'oasis la description suivante : « Figuig se compose de plusieurs » bourgades rapprochées les unes des autres et » formant une grande ville dans laquelle affluent tous » les produits de la civilisation nomade. Elle est » considérée comme une des principales villes du » désert, et grâce à son éloignement du Tell, elle » jouit d'une entière indépendance [2]. »

Mais ce qui mieux que les données vagues de l'histoire nous prouve l'origine berbère des habitants de l'oasis, c'est le fait avéré pour tous ceux qui ont quelque peu fréquenté ces populations, que l'emploi de la langue berbère s'est conservée presque dans toute sa pureté parmi elles jusqu'à nos jours. Un usage aussi prolongé montre bien que ce ne peut être que leur langue maternelle que les Ksouriens parlent encore entre eux à l'heure actuelle et qu'ils emploient de préférence à l'arabe dont ils se servent cependant également. Eloignés du Tell, isolés au milieu des

[1] A peu près la Tunisie actuelle.

[2] Ibn Khaldoun, Livre I, page 240.

arabes nomades que des migrations successives ame naient en contact avec eux, ils ont su se maintenir indépendants, grâce à la force naturelle de la position qu'ils occupaient et à l'importance qu'acquérait leur oasis aux yeux de leurs voisins comme lieu rapproché de ravitaillement et d'emmagasinage.

En effet, avant notre arrivée en Algérie, l'oasis de Figuig avait toujours joui en réalité d'une indépendance absolue. Les Turcs, qui avaient pu se montrer du côté d'Aïn Sefra et s'avancer même parfois jusqu'à Aïn Chaïr, [1] ne paraissent pas s'être aventurés à proximité de l'oasis. C'eût été peut-être pour eux une opération difficile à mener à bien que de venir s'attaquer à cette reine du Sud-Ouest. L'histoire ne nous dit pas qu'ils y aient songé. Par contre elle nous a gardé le souvenir de deux expéditions faites contre Figuig par les Sultans marocains ou leurs lieutenants.

La première qui eut lieu sous le règne de Moula Ismaël, amena l'occupation de Figuig par ce souverain[2]

[1] Une tradition chez les Hamian veut que les puits de Mengoub, à 14 kilomètres à l'est d'Aïn Chaïr, aient été creusés par les Turcs lors d'une expédition dans ces parages.

[2] Nous avons indiqué précédemment (Chapitre I), les motifs qui nous ont amené à placer cette expédition en 1679, sous le règne de Moula Ismaël, le seul souverain marocain qui ait fait accepter suffisamment son autorité dans tout le Maghreb pour qu'un historien ait pu écrire que de son temps « un juif ou une femme pouvaient » aller de Oudjda à l'oued Noun sans que personne osât leur demander » d'où ils venaient, ni où ils allaient ».

Un pèlerin musulman, Moulai Ahmed nous a laissé une relation du voyage aux lieux saints, qu'il accomplit du vivant de ce prince.

et peut-être aussi l'installation d'une garnison d'Abid[1] dans l'oasis.

La seconde qui date de 1806[2], se produisit sous le règne de Moulai Sliman. En reparaissant à Figuig, les marocains cherchèrent alors à y faire un établissement durable; toutefois ils ne semblent guère y avoir réussi, car leur présence dans l'oasis, à cette époque, ne paraît pas avoir laissé de traces bien profondes[3], et moins d'un demi-siècle après, il a fallu

A l'aller, comme au retour, en 1709 et 1710, il visita l'oasis de Figuig et il nous apprend qu'à la tête de l'oasis était alors un caïd appelé Mohammed es Ser'ir ed Draï el Djezri, « Khalifa de son souverain Abdelmalek ben Ismaël ». Or, nous savons, d'après l'auteur d'El Tordjemane que Moulai Abdelmalek, un des fils de Moula Ismaël, qui devait plus tard lui succéder un instant et qui avait dû en 1703 se soustraire à la colère paternelle en allant chercher un refuge dans le mausolée de Moula Idris à Zerhoum, fut investi par son père en 1718 du gouvernement du Sous. Il est très probable qu'en 1709, époque du voyage de Moulai Ahmed, il était gouverneur d'une autre province, le Tafilalet par exemple, d'où dépendait l'oasis de Figuig et que c'est lui que veut désigner ici notre voyageur.

On peut également en conclure que très probablement l'autorité du Sultan du Maroc se maintint à Figuig au moins jusqu'à la mort de Moula Ismaël survenue en 1727.

[1] Corps de troupe recruté exclusivement parmi les nègres et qui fut créé par Moula Ismaël. Ce souverain les répartit sur tout le territoire marocain et constitua avec eux de véritables colonies militaires.

C'est peut-être une de ces colonies qui a donné naissance au Ksar d'El Abid de l'oasis de Figuig ?

[2] A propos de cette expédition, voir chapitre 1er.

[3] C'est grâce à l'auteur d'Et Tordjemane seul que nous avons gardé le souvenir de ces deux occupations de Figuig par les maro-

la crainte occasionnée aux Figuiguiens par nos progrès incessants pour les amener à faire appel eux-mêmes à

cains. Mais leur présence toute momentanée et passagère dans l'oasis à ces deux époques ne pourrait suffire pour justifier de notre part en 1845, l'abandon complet des droits que nous pouvions avoir sur une aussi importante position située bien à l'est du méridien de Nemours. Il est peu probable d'ailleurs que le plénipotentiaire marocain qui a signé le traité de Lalla Mar'nia, se soit appuyé sur ces faits antérieurs pour réclamer la possession de Figuig. Nous-mêmes nous n'avions à cette époque que des notions très vagues et erronées de la véritable situation. Car lorsqu'en 1843, nous avions essayé de résoudre la question de limite avec le Maroc, nous avions compris Figuig dans la dépendance de l'Algérie. Voir Tome 1er, Planche I. Et l'année même de la signature du traité, le Général Daumas écrivait : « Figuig relève du Maroc, mais n'en dépend réellement » que depuis une vingtaine d'années. Avant cette époque les contri- » butions ne s'y percevaient que très mal et très difficilement. » L'empereur en finit en envoyant une armée qui bombarda les » douze villages et les frappa d'une amende considérable. Depuis » cette leçon sévère, aucun d'eux n'a tenté de se soustraire à l'impôt, » qui est d'un demi-boudjou par dattier, payé en argent, et que » vont percevoir, chaque année après la moisson, quelques cavaliers » marocains. » (Sahara algérien, 1845, page 269).

Nous n'avons pu vérifier, au point de vue historique cette assertion du savant Général. Aucune chronique, aucun document à notre connaissance ne parle d'une expédition des marocains à Figuig, vers 1825.

Le livre du Général Daumas, ainsi qu'il le dit lui-même (page 12) « n'est que la mise en ordre de documents recueillis, pendant deux » années, de la bouche même de 2.000 arabes. »

Il est probable que celui d'entre ces informateurs qui lui a fourni ces renseignements historiques faisait allusion à l'expédition de 1806 dont il n'avait pu préciser la date. On sait, en effet, combien les indigènes ont peu la notion exacte du temps.

Si, en outre, ces faits lui ont été rapportés par plusieurs informateurs, chacun d'eux, pour les mêmes motifs, n'a pu que lui donner des renseignements contradictoires et par suite augmenter encore les

l'autorité du Sultan du Maroc et à se revendiquer de ce souverain.

Quoi qu'il en soit, le traité de 1845 en reconnaissant les droits du Maroc sur l'oasis de Figuig avait créé une situation dont nous allions avoir à subir les

difficultés qu'il éprouvait à établir la date exacte de cette expédition. Celle qu'il indique d'une façon du reste fort peu précise ne serait alors qu'une moyenne.

D'autre part, si véritablement les Marocains ont fait une nouvelle expédition sur Figuig, vers 1825, il semble difficile d'admettre qu'ils y aient envoyé, par la suite, chaque année, quelques cavaliers du Makhzen pour récolter l'impôt ; car la région manquait complètement alors de sécurité et des cavaliers en petit nombre ne s'y seraient pas aventurés. Enfin il n'y a pas à douter que si actuellement, la situation s'est un peu modifiée à ce point de vue, c'est que notre présence dans ces parages a amené insensiblement les tribus de ces contrées à accepter au moins nominalement le joug du Maroc par crainte de celui du chrétien.

Du reste, il y a toujours lieu, en thèse générale, quand on se renseigne auprès des indigènes de se garder de leur exagération habituelle, en particulier lorsqu'il s'agit de faire appel à leurs souvenirs historiques, car la légende facilement se mêle au merveilleux dans leurs récits.

Quant à l'impôt sur les palmiers que le Maroc exigeait des Figuiguiens, d'après legénéral Daumas, il est certain qu'au moment de notre installation à Aïn Sefra, en 1881, ceux-ci n'étaient alors astreints à payer aucune contribution de cette espèce et d'après les renseignements recueillis dans le pays, il ne paraît pas qu'il en eut jamais été autrement.

Depuis 1883, c'est-à-dire depuis l'installation d'un caïd marocain dans l'oasis, chaque Ksar, selon son importance, donne à ce fonctionnaire une ou deux charges d'ânes de dattes et d'orge à l'époque de la récolte. En outre, chaque Ksar à l'aide d'une contribution extraordinaire imposée à ses habitants, constitue une sorte de caisse destinée à payer et à nourrir les cavaliers du Makhzen et les courriers qui apportent les lettres du Sultan.

conséquences. Les populations de l'oasis comme toutes celles de la même région, nomades ou Ksouriens, furent d'abord fort perplexes sur le sort qui leur avait été réservé par cette convention diplomatique, mais dès qu'elles en connurent les principales dispositions, elles n'hésitèrent pas à rompre avec toutes leurs traditions d'indépendance et à faire acte de déférence envers le Sultan.

Trop éloigné pour pouvoir exercer une action directe sur ces indigènes, certain d'ailleurs de n'obtenir d'eux que des protestations d'obéissance, ce souverain se borna pendant de longues années à écrire aux personnages les plus marquants de l'oasis pour les engager à s'interposer et à faire cesser les luttes intestines. Mais ce que l'influence problématique du Sultan ne pouvait obtenir, c'était d'empêcher Figuig de devenir peu à peu le refuge et le lieu de ravitaillement de tous nos mécontents, de tous ceux qui pour un motif quelconque, plus ou moins légitime, avaient ou croyaient avoir à se plaindre de nous. Etant donné l'importance de la position de Figuig, cette situation ne pouvait qu'être une menace pour nos intérêts sans cesse grandissants dans ces régions. L'insurrection de 1864 le prouva surabondamment et il fut établi alors que des expéditions comme celle du colonel de Colomb qui vint camper à El Ardja en avril 1866 sans pouvoir s'attaquer à ce foyer de désordre, ne pouvaient qu'être préjudiciables à nos intérêts. C'est dans cette pensée qu'à la fin de décembre

1866, le Général Deligny, commandant la Division d'Oran, proposa au Gouverneur général, Maréchal de Mac-Mahon, de diriger une expédition contre Figuig. Il fit ressortir qu'il existait dans cette oasis plus de 30 familles algériennes, presque ruinées, dans l'impossibilité de se mouvoir, et n'ayant guère pour vivre d'autres ressources que le brigandage. C'était là que se formaient et se recrutaient les bandes qui à cette époque, sillonnaient incessamment les Hauts Plateaux et le Sahara [1]. Nos tribus comme les tribus marocaines étaient très fatiguées de cet état de choses. Aussi le Général Deligny pensait-il pouvoir compter sur la coopération des unes et des autres en vue de faire cesser une semblable situation [2].

[1] L'une de ces bandes avait, dans le courant de ce même mois de décembre, fait éprouver des pertes considérables à une fraction des Hamian R'araba qui avait étendu ses campements jusque dans les environs d'Asla et de Chellala.

Une autre, peu après, avait poussé une pointe au delà d'El Goléa et enlevé des troupeaux aux Chaanba.

[2] Voici quelle était à ce moment la situation politique du sud et du sud-ouest de la province d'Oran :

Si-Lala s'était retiré dans l'Aouguerout, au milieu des Meharza, serviteurs des Oulad Sidi Cheikh. On pouvait donc le considérer comme momentanément hors de cause.

Si Ahmed ben Hamza, son neveu, s'était retiré au delà de l'oued Guir avec un très petit entourage, et les Beraber lui marchandaient, disait-on, très rigoureusement l'hospitalité qu'ils lui donnaient.

La plus forte masse de nos émigrés, réunie sous le patronage de Si Sliman ben Kaddour, neveu de Sidi Cheikh ben Taïeb, se tenait dans la vallée de l'oued Guir.

Quant à Sidi Cheikh ben Taïeb lui-même, il s'était réfugié avec quelques tentes au Tafilalet.

Revenant, quelques jours après [1], sur la nécessité de cette opération, le Général Deligny montrait que l'apparition d'une force imposante devant Figuig aurait un immense retentissement dans toute la zone saharienne, aussi bien celle dépendant de l'Algérie que celle relevant du Maroc.

« L'opération sur Figuig, ajoutait-il, offre au surplus » la perspective de sortir avantageusement d'une » situation précaire, en quelque sorte humiliante, » compromettante pour la sécurité publique, qu'affecte » gravement toute nouvelle venue de l'Ouest et toute » fable inventée pour nous inquiéter. Ne sommes-nous » pas tenus sans cesse en garde et en méfiance contre » l'esprit remuant de nos tribus sahariennes, dont une » seule pourrait, dans un moment donné, découvrir » nos débouchés du Tell sur des étendues considé- » rables.

» Vis-à-vis de nos tribus du Tell quelle pénible » situation ! voilà trois ans que dure l'insurrection du » Sud et nous n'en n'avons pas encore pu voir la fin ; » c'est faire douter de nous! nos troupes à Tiaret, à » Géryville et à Sebdou ne mènent point une vie » normale et ces efforts constants pour les approvision- » nements de Géryville ne constituent-ils pas de » lourdes charges !

» Nous ne pouvons nous dissimuler que notre » situation n'est pas régulière et que tout nous incite

[1] 15 janvier 1867.

» à la rendre meilleure. Evidemment, avec de la » prudence, de la longanimité, en conservant une » défensive passive, nous conjurerons tout gros » danger, mais le mal passera à l'état chronique, triste » héritage à laisser derrière soi !

» Je me résume : Dans ma conviction l'opération » est très bonne, sera fructueuse en résultats et pourra » clore pour des années l'ère des insurrections. Dans » aucun cas, elle ne saurait rien présenter de dange- » reux et de compromettant. »

C'est en s'inspirant de ces considérations que le Maréchal de Mac-Mahon soumit au Ministre de la Guerre [1] le projet du Général Deligny, en lui adressant des propositions pour la composition du corps expéditionnaire [2]

[1] Maréchal Niel. Il venait de prendre possession de son portefeuille. Cette question fut une des premières qui lui fut soumise en arrivant aux affaires.

[2] Le corps expéditionnaire dont la constitution était proposée, devait comprendre trois colonnes, d'un effectif total de 6.000 hommes et 1.100 chevaux ou mulets.

1° Colonne de Géryville, sous les ordres du colonel de Colomb :
1.350 hommes ;
340 chevaux ou mulets.

2° Colonne de Saïda, sous le commandement du Général Martineau :
2.500 hommes ;
370 chevaux ou mulets.

3° Colonne de Sebdou sous la direction du Général Lacretelle :
2.200 hommes ;
355 chevaux ou mulets.

Enfin une 4° colonne, dite de ravitaillement, sous les ordres du Général Péchot, devait être constituée et apporterait si cela était nécessaire des approvisionnements à Aïn ben Khelil.

et en réclamant l'envoi du matériel nécessaire à cet opération [1].

[1]. La question du matériel d'artillerie à emporter était de celle qui avait préoccupé le plus le général Deligny. Il écrivait à propos des pièces de 4 rayés de montagnes alors en usage : « J'ai étudié la » question avec soin, parce qu'elle m'a sans cesse préoccupé quand » je me présentais devant un Ksar. J'ai expérimenté l'effet de cette » artillerie à El Maïa, Ksar abandonné (réoccupé depuis) sur lequel » j'ai fait tirer une trentaine de coups. J'ai fait la même expérience » à El Abiod Sidi Cheikh... J'ai regretté d'avoir fait ces expériences » devant la troupe et sous les yeux des indigènes, car c'était enlever » aux pièces leur prestige.

» Les obus percent les murs, ils en percent 2, 3 et même 4 ; ils » éclatent dans l'intérieur des chambres, soulèvent de la poussière, » occasionnent une grande fumée. Mais l'obstacle reste intact. Il se » dresse toujours devant l'assaillant, car il n'offre ni brèches ni » éboulements. L'artillerie de montagne, pour faire brèche dans le » pisé, se trouve actuellement dans de moins bonnes conditions que » l'ancienne à âme lisse. Celle d'aujourd'hui a incontestablement » plus de pénétration ; elle ébranlerait davantage un mur en pierres. » Au demeurant, il doit s'agir non de trouer des murs, mais de les » ébranler et de les démolir.

» Je crois que nous ne pouvons compter sur un pareil résultat qu'en » employant le canon de 12 à très petite charge.

» La prise de Laghouat n'a été dû qu'aux deux pièces (un canon » et un obusier) emmenés par le Général Pélissier. Il a fallu moins » de 50 coups tirés à petite charge, à 130 mètres des murs, pour » faire une brèche de 20 mètres dans un mur en pisé de 16 mètres » d'élévation. Le résultat a été dû principalement à l'obus qui avait » moins de pénétration que le boulet et occasionnait plus d'ébranle- » ment dans le mur.

» En résumé, partant avec de l'artillerie de montagne et quoi » qu'on pût m'affirmer, je conserverai des doutes sur l'efficacité des » moyens et je prévois le cas où il y aurait à remplacer par des » sacrifices en hommes l'impuissance de l'artillerie. Avec quatre, et » même à la rigueur avec deux canons, approvisionnés en tout de 300

La réponse ministérielle ne se fit pas attendre. Elle disait en substance que l'Empereur Napoléon III, n'admettait pas la possibilité d'entreprendre une opération de cette importance sans en prévenir préala-

» coups, il me semblerait au contraire qu'on pourrait s'en tirer sans,
» pour ainsi dire, perte d'hommes. »

Mais pour amener ce matériel de 12, il fallait traverser un pays dépourvu de routes. Prévoyant l'objection le général Deligny écrivait :

» En 1852, nous rendant de Géryville à Laghouat, nous étions
» très préoccupés de la marche de nos canons ; nous avons rencontré
» quelques obstacles, mais jamais la marche n'a été retardée par
» l'artillerie. Au retour, nous ne nous en sommes pas même occupés,
» quoique nous traversions le Djebel Amour en travers, en passant
» par Tadjemout, Aïn Mahdi, le défilé de Foum Reddad, Mouïla,
» Khadra, etc...

» Sur la route de Saïda à Figuig, il n'y a pas d'accidents de
» terrain de cette nature à redouter et dans ma conviction l'artillerie
» attelée peut marcher à l'allure de l'infanterie, ne pas la retarder si
» ce n'est accidentellement, considération sans grande importance. »

Le Général Princeteau, commandant l'artillerie en Algérie, ayant exprimé un avis identique à célui du Général Deligny, le Maréchal de Mac-Mahon demanda au Ministre de mettre à sa disposition une batterie de 12 rayé de campagne, celle qui se trouvait déjà en Algérie étant répartie entre les trois provinces pour l'instruction des hommes et n'étant pas disponible.

En ce qui concerne le combat qu'il y aurait lieu sans doute de livrer à l'intérieur des Ksour, le Général Deligny avait fait préparer des modèles d'échelles. Car, écrivait-il : « cheminer par les rues sans
» se prolonger par les terrasses serait une opération des plus
» mauvaises. A part quelques enseignements que fournit l'étude de
» ce qui s'est passé à Zaatcha, il n'y a pas beaucoup de rapports à
» établir entre la situation de ce village et celle des villages de
» Figuig, qui sont pour la plupart en saillie sur le mur d'enceinte
» de l'oasis dominés à l'extérieur et complètement découverts du
» côté de l'assaillant. Ceux-ci peuvent donc être assaillis non seule-

blement le Gouvernement marocain[1]; que nos goums pouvaient comme en 1859 ou 1866 poursuivre nos dissidents au delà de nos frontières sans provoquer les réclamations du Maroc, mais qu'il n'en serait probablement pas de même d'une expédition préparée avec des moyens d'action considérables où nos voisins pourraient voir une atteinte à l'intégrité de leur territoire.

« Au lieu de n'attribuer, écrivait alors le Maréchal » Niel, cette expédition qu'au désir bien légitime » d'assurer la sécurité de notre frontière en mettant » un terme aux incursions des dissidents qui gènent » nos caravanes, on ne manquerait pas de nous prêter

» ment de front, mais latéralement aussi par plusieurs points à la » fois. »

Enfin, d'après le plan proposé par le Général Deligny et l'avis émis par le Général Le Brettevillois, commandant le Génie en Algérie, l'attaque devait se porter sur le Ksar d'El Oudar'ir. La prise de ce village paraissait devoir entraîner la reddition de tous ceux situés à l'est et permettre de concentrer ensuite tous les efforts sur le Ksar de Zenaga, le plus important de l'oasis.

[1] Dès les premiers jours de janvier 1867, le Général Deligny, sur les instructions du Maréchal de Mac-Mahon, avait informé de ces projets d'expédition notre Ministre à Tanger, M. Aymé d'Aquin, en le priant d'aviser Si Mohammed Bargach, Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, de la nécessité où nous nous trouvions de poursuivre et de châtier, même sur le territoire marocain, nos dissidents algériens puisque le Sultan était impuissant à le faire par lui-même.

Le 8 février suivant, notre représentant au Maroc faisait connaître que la Cour de Fez n'avait fait aucune réponse à la communication, mais il considérait le Makhzen comme suffisamment prévenu et il engageait les autorités algériennes à agir comme il leur conviendrait.

» des vues ambitieuses et de les exploiter contre nous.

» D'un autre côté, prévenir le Gouvernement serait » donner aux habitants de Figuig la possibilité de » fuir ou de se préparer à la défense.

» Sans doute, l'oasis de Figuig est un centre de » population fort gênant pour nous, mais en admettant » que nous l'amenions facilement à composition, nous » ne pouvons avoir la pensée d'occuper longtemps une » position si éloignée de nos postes, et alors le danger, » un moment conjuré, ne tarderait pas à renaître à » moins que nous ne rasions les villages et abattions » les palmiers qui en constituent la richesse ! »

Mais c'était là une extrémité que le Gouvernement d'alors condamnait absolument [1]. L'abstention la plus absolue fut donc prescrite au Maréchal de Mac-Mahon et le projet du Général Deligny sur Figuig dut être abandonné [2].

[1] A ces considérations le Maréchal Niel ajoutait que la résistance naguère éprouvée au siège de Zaatcha était de nature à provoquer notre circonspection, que si Figuig réduite à ses propres ressources, ne pouvait tenir longtemps, il fallait prévoir le cas où les nomades viendraient augmenter ses moyens de défense et nous contraindraient à faire le siège en règle d'une oasis qu'il était impossible d'investir complètement en raison de son étendue.

[2] La situation de notre Sud-Ouest nécessitait cependant de notre part une action ou au moins une démonstration contre nos dissidents intallés à cinq journées de Figuig. On songea alors à confier cette opération à la colonne de Géryville forte de 1.500 hommes et placée sous les ordres du colonel de Colomb. Mais ce projet ne fut pas mis à exécution et cependant une opération dans ces parages était si néces-

C'était en somme le respect intégral du traité 1845 auquel nous nous arrêtions, après cependant en avoir fait si bon marché en 1859 chez les Beni Snassen.

La nécessité de la lutte engagée avec les rebelles

saire qu'on dut se résoudre en 1870 à laisser le Général de Wimpffen faire son expédition de l'oued Guir.

En attendant on eut recours à un moyen terme : Dans le courant de l'année 1867, des négociations furent entamées avec le Gouvernement marocain en vue de rechercher, d'un commun accord, les moyens d'arrêter l'insurrection et de faire rentrer dans le devoir les tribus marocaines toujours disposées à prêter leur concours aux rebelles.

Le remède auquel on s'arrêta pour ramener le calme dans ces régions, fut de placer à la tête de ces turbulentes et rapaces tribus, une personnalité connue qui put leur en imposer par sa situation et son influence religieuse. Le choix de l'Empereur du Maroc s'arrêta sur le fils aîné de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si el Hadj el Arbi, qui était détenu depuis longtemps à Oudjda. Il fut relâché et nommé Khalifa du caïd d'Oudjda à Figuig. On plaça sous son commandement non seulement cette oasis, mais encore les populations marocaines du Sahara placées au sud-ouest de l'Algérie : Oulad Djerir, Beni Guil, Doui Menia, Amour. Vers le 10 octobre 1867, Si El Hadj el Arbi, arriva à Figuig et prit possession de son commandement. Ce fut à peu près le seul acte d'autorité qu'il put faire, car les tribus marocaines répondirent à son appel froidement et sans enthousiasme. Mais ses menaces aux rebelles eurent au moins le don d'arrêter leurs tentatives contre nos gens. Bien plus les dissidents ruinés se voyant dorénavant placés entre nos colonnes et Si el Hadj el Arbi qui promettaient de ne point les ménager, et se trouvant dès lors en butte à l'hostilité des tribus marocaines qui les supportaient difficilement, vinrent se grouper autour de Si Sliman ben Kaddour, avec l'arrière-pensée de nous faire bientôt leur soumission.

Quant à Si El Hadj el Arbi, son autorité était, en somme, méconnue de tous ; il ne trouva rien de mieux au bout de quelque temps que de faire cause commune avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Ainsi se termina cette tentative d'organisation de ces régions par l'Empereur du Maroc. Voir chap. VII et chap. IX.

allait cependant nous amener encore une fois sous les murs de Figuig, le 1er avril 1868 [1], mais notre présence dans ces parages n'était qu'un incident de

[1] Le 1er avril 1868, la colonne Colonieu faisait son apparition sous les murs de Figuig et allait camper à Tar'la.

« La position de ce camp, écrit le colonel Colonieu dans son rapport » d'ensemble, est très belle au point de vue défensif, si on se repré- » sente que nous étions séparés de Figuig par une plaine unie, où » notre cavalerie pouvait fonctionner et que nous dominions une berge » au pied de laquelle coule la rivière et d'où nous apercevions tous » les palmiers et tous les Zenaga. Notre camp était à 1.800 mètres de » l'oasis ».

« Dès notre arrivée, ajoute encore le colonel, les gens de Figuig » m'écrivaient que n'étant pas sujets français, ils étaient dispensés de » tout acte de courtoisie envers une puissance étrangère, mais qu'ils » me priaient de garder la même attitude toute pacifique qu'ils comp- » taient tenir. Je leur fis répondre que je n'avais rien à leur offrir ni à » leur demander, les troupes étant largement fournies, que leurs » coréligionnaires seuls (les goumiers de la colonne) désiraient s'appro- » visionner chez eux, affaire qui ne me regardait pas ... Tout » allait donc pour le mieux, sans les continuelles bravades de nos » arabes. Ces derniers ne s'en tinrent même pas aux bravades, ils » enlevèrent un troupeau de moutons et de chèvres qui était au pâtu- » rage. Les envoyés qui vinrent le réclamer trouvèrent ce troupeau en » marche sur Figuig, où je le renvoyais....

» L'enlèvement de ce troupeau et l'entrée de trois ou quatre » hommes dans les blés firent craindre aux habitants de Figuig des » dégâts plus considérables. Une « *fezza* » générale de tous les » Ksouriens eut lieu et me donna le moyen de vérifier leurs forces, » qui se déployèrent sur un seul rang le long des palmiers. J'évalue » à environ 700 le nombre de fusils qui vinrent ainsi se montrer, » pendant que le troupeau volé était renvoyé. Cette « *fezza* » se dispersa » sur mon invitation qui leur fut transmise par les hommes venus » réclamer pour les dommages causés.

» En raison de notre rapprochement de la ville, les relations étaient » rapides, et tout s'expliqua pour le mieux. Pas un coup de feu de part

cette lutte et l'on peut dire que dorénavant nous allions éviter la proximité de la grande oasis de peur d'amener quelque complication diplomatique. C'est ainsi qu'en 1870, le Général de Wimpffen ne fut autorisé à entreprendre son expédition de l'oued Guir qu'à la condition expresse de ne point s'attaquer à Figuig, ni même de s'en approcher.

Mais, les événements qui allaient se dérouler devaient encore démontrer chaque jour davantage la nécessité d'en finir avec ce foyer de désordre ; car tous les mécontents, tous les dissidents, Oulad Sidi Cheikh ou autres, en faisaient non seulement leur refuge, mais leur centre de ravitaillement et leur base d'opérations.

Malgré cela jusqu'en 1881, nous semblâmes garder vis-à-vis de l'oasis de Figuig une sorte de prudente réserve en nous en tenant toujours éloignés.

» et d'autre. Seulement les habitants fermèrent leurs portes et refusèrent
» toutes transactions avec les indigènes de la colonne....

» Les renseignements statistiques que j'ai pris à la suite m'ont
» démontré que cette fezza représentait le maximum des forces dont
» Figuig peut disposer dans ses palmiers, en laissant une faible garde
» dans chaque Ksar. J'ignore les chiffres donnés par les statistiques
» antérieures, mais j'ai constaté qu'il n'existe pas plus de 1.200 fusils
» dans tous les Ksour réunis. Evidemment, je ne fais point la part des
» nomades, qui, à un moment donné, pourraient prendre part à la
» défense. Toutefois c'est bien douteux... Le refus de transaction sur
» un large pied avec nos gens rendait un séjour plus prolongé
» complètement inutile. Je partis donc le 3 Avril pour revenir à
» Géryville. »

Bull. de la Société de Géographie d'Oran, 3e trimestre 1891, p. 310-311).

Il fallut les nécessités de la répression de l'insurrection de Bou Amama et la résolution prise par le Gouvernement de créer un poste dans le Sud-Ouest algérien, pour nous contraindre à reparaître dans les parages immédiats de Figuig. L'obligation d'assurer la sécurité du nouveau poste projeté nous avait amenés à purger de toutes les bandes qui l'occupaient le pâté montagneux au nord-est de Figuig.

C'est à cette opération qu'avaient été employées nos colonnes dans les derniers mois de 1881. Les mouvements qu'elles avaient dû opérer dans ce but ne pouvaient que les entraîner à proximité de l'oasis. Elles s'y montrèrent en effet fréquemment à cette époque sans chercher tout d'abord à entrer en relations directes, avec ses habitants[1]. Cependant, en novembre 1881, le Général Delebecque, commandant la division d'Oran, qui dirigeait l'ensemble des opérations de nos troupes dans la région, prévenu de la présence dans l'oasis de deux jeunes espagnols, enlevés par les insurgés lors des massacres de Khalfallah, résolut de profiter de cette circonstance pour se rendre compte des dispositions à notre égard des Figuiguiens. Il écrivit dans les premiers jours de novembre à la

[1] Dans les derniers jours d'octobre, les opérations en cours amenèrent la colonne Delebecque à venir camper à Raknet Beni Smir; elle y resta quatre jours. Les Figuiguiens émus de la proximité de nos troupes, se livrèrent alors à une mousquetterie plus bruyante que meurtrière dans le but de nous prouver qu'ils ne manquaient pas de poudre et qu'ils ne redoutaient pas une attaque de notre part.

djemâa de l'oasis pour lui réclamer la remise de ces prisonniers espagnols, et profita de la circonstance pour s'efforcer de faire comprendre aux Figuiguiens que leur intérêt était de ne pas donner asile à nos dissidents[1], ajoutant que la présence de nos troupes dans les Ksour de la région d'Aïn Sefra relevant de notre autorité, ne devait leur inspirer aucune inquiétude.

La réponse faite par la djemâa ne fut qu'une fin de non-recevoir. Elle ne pouvait laisser aucun doute sur les dispositions foncièrement malveillantes des habitants de Figuig à notre égard.

Quelque temps après (janvier 1882), l'attitude hostile des Figuiguiens s'accentuait encore. Ils refusaient de commercer avec les Amour qui nous avaient fait leur soumission, tout en les laissant libres cependant d'enlever de l'oasis les approvisionnements qu'ils avaient pu y laisser en dépôt. Mais accentuant encore peu après leurs mauvaises dispositions, ils refusaient de rendre à deux indigènes de Chellala-Dahrania (cercle de Géryville) des marchandises qu'ils avaient déposées dans l'oasis et les retenaient prisonniers sous prétexte d'espionnage.

Tel était l'état des esprits dans l'oasis, lorsque se produisit un incident qui amena les Figuiguiens à faire acte d'hostilité ouverte contre nous.

[1] On signalait alors la présence dans l'oasis de Figuig de 150 à 200 tentes de dissidents, originaires du cercle de Géryville, que le manque de chameaux avait empêché de suivre dans l'Ouest leurs compatriotes.

La colonne d'Aïn Sefra placée sous le commandement du commandant Marmet, manœuvrait dans la région à la poursuite des dissidents, lorsque son chef, fut informé le 27 février 1882 au soir, de la présence à l'ouest de l'oasis de Figuig d'une fraction des Amour non soumis. Profitant de la nuit pour les surprendre, le commandant Marmet avec une partie de sa colonne [1] marcha contre eux et s'engagea pour les atteindre dans le Téniet el Ioudia, qui aboutit à l'ouest de l'oasis presque en face du Ksar de Zenaga. Les Amour, avertis bientôt de notre présence par leurs éclaireurs, s'empressèrent d'abattre leurs tentes et de chercher à fuir. Quelques feux de salve furent alors envoyés dans leur direction pour arrêter ou tout au moins gêner leur mouvement. Mais une partie des balles mal dirigées par suite de l'obscurité qui régnait encore allèrent tomber dans les jardins de l'oasis et même dit-on dans Zenaga. Il n'en fallait pas tant pour exciter contre nous les Figuiguiens. Ils prirent aussitôt les armes et escaladant les crêtes vinrent nous attaquer, dans le défilé où nos troupes s'étaient engagées pendant la nuit [2]. Cette position était trop inégale, nous dûmes reculer et une fois

[1] L'autre partie de la colonne opéraient en même temps contre des douars de Hamian dissidents.

[2] Cet engagement sous Figuig avait ému l'Angleterre et l'Espagne. Les ambassadeurs de ces puissances ne le cachèrent pas au Gouvernement français. A la suite de cette double démarche, le Général Billot, Ministre de la Guerre, recommanda de n'opérer dans la zone frontière qu'avec la plus grande circonspection afin d'éviter toute complication diplomatique.

sortis du col, nous pûmes facilement infliger une rude leçon à nos agresseurs [1].

L'hostilité manifeste des Figuiguiens en cette circonstance, la situation importante de leur oasis au point de vue militaire amenèrent le général Saussier commandant le 19e corps d'armée à considérer comme indispensable pour nous la possession de cette oasis. Il écrivit à ce propos au Ministre de la guerre le 2 mai 1882 :

« Notre organisation défensive sur toute la frontière » marocaine..... nous permet d'attendre les évène» ments, mais cette sécurité relative ne nous est » acquise qu'avec une grande dépense d'argent et » d'hommes. Je crois qu'il serait bon d'en finir d'un

[1] A la suite de cette affaire, le Ministre de la Guerre adressa ses félicitations aux troupes pour le dévouement et la vigueur qu'elles avaient montrés.

Voici quelles avaient été les conclusions du rapport établi par le commandant Marmet après cet engagement: « Les gens de Figuig » cédant à leurs sentiments hostiles qui s'accentuent de plus en plus, » ont jugé l'occasion propice de détruire une petite troupe française. » D'où vient cette hostilité ? Ils se sont sentis directement frappés par » la soumission des Amour, dont les montagnes avec leurs défilés » abrupts et leur population guerrière, constituaient leur meilleur » rempart.

» En contraignant les Amour à se soumettre, M. le Général de » division Delebecque n'a laissé aux gens de Figuig d'autre défense » contre nous que les murs et les jardins de l'oasis qu'ils recon» naissaient insignifiante. Aussi l'appui qu'ils donnent aux Amour » insoumis et les privations qu'ils font subir aux Amour soumis en » leur fermant le marché de Figuig, n'ont-ils d'autre but que de rendre » cette soumission éphémère afin de reconquérir leurs anciens rem» parts ».

» coup en nous emparant de Figuig, qui, si vous
» voulez bien regarder sur une carte, vous paraîtra un
» véritable bastion sur notre frontière. Il prend à revers
» tous les Beni Guil, nos ennemis invétérés et dont
» les incursions chez nous ont été si fréquentes dans
» ces derniers temps. Il est surtout une magnifique
» tête de ligne pour notre chemin de fer que nous
» ne pouvons pas laisser à Méchéria et l'empereur
» du Maroc nous le céderait volontiers pour deux
» batteries d'obusiers ou l'équivalent.

« Dans le cas où j'aurais votre consentement pour
» une pareille opération, je ferais sortir le Général
» Delebecque par Aïn ben Khelil avec une forte
» colonne. Il passerait au Chott Tigri, traverserait le
» pays des Beni Guil, laisserait un fort détachement à
» Aïn Defla pour observer les contingents ennemis et
» les contenir et descendrait sur l'oasis de Figuig pour
» en faire l'investissement à l'ouest tandis que j'y
» arriverais par l'est d'Aïn Sefra avec ce que j'aurais
» pu rassembler de disponible dans la division d'Alger,
» en infanterie et artillerie ; mais pour que le résultat
» fut assuré et obtenu dans de bonnes conditions, il ne
» faudrait pas perdre un instant et pouvoir commencer
» le mouvement dès le 15 mai ».

En même temps (5 mai) le gouverneur général[1] adressait des propositions semblables au ministre des Affaires Étrangères. Il faisait ressortir que le seul moyen

[1] M. Tirman.

d'arriver à rendre le calme au sud-ouest algérien était de poursuivre le cas échéant, sur le territoire marocain, comme nous y autorise le traité de 1845, tout parti dissident ou hostile dont le voisinage ou les incursions peuvent inquiéter nos tribus [1]. Mais il était nécessaire que notre action militaire pût toujours avoir un point d'appui lui permettant de s'exercer dans de bonnes conditions et de façon à précéder et à appuyer au moment opportun notre action diplomatique. Car avec les cabinets musulmans toute négociation qui ne repose pas sur une attitude militaire énergique, n'aboutit qu'à des atermoiements incompatibles avec des résultats pratiques.

Dans cet ordre d'idées, ce qui atteindrait le plus surement le but à obtenir serait l'occupation de Figuig dont la position est la seule, d'après l'autorité militaire, d'où nos colonnes puissent exercer sur la zône frontière une protection suffisante pour empêcher toute incursion sur notre territoire.

M. Tirman rappelait à ce propos, qu'aussi loin qu'on puisse remonter dans la correspondance des généraux qui ont commandé la Division d'Oran, on retrouve cette même opinion exprimée d'une façon très explicite et on est frappé de l'insistance avec laquelle ces officiers généraux reviennent constamment sur cette question

[1] Le Gouverneur Général ajoutait pour compléter sa pensée, qu'il serait nécessaire en même temps de négocier avec le Maroc pour qu'il nous reconnaisse le droit d'occupation temporaire des points nécessaires à notre occupation militaire défensive.

de l'occupation de Figuig au triple point de vue de l'action politique et de l'action commerciale.

Enfin le Gouverneur général rappelait les lettres de son prédécesseur [1] au sujet de la question du transsaharien, lettres qui avaient fait ressortir l'importance du tracé passant près de Figuig et se prolongeant sur l'oued Saoura avec l'objectif lointain d'In Salah :

« L'importance commerciale et politique de Figuig, » ajoutait-il, ressort en effet nettement de toute la » correspondance de mes prédécesseurs avec votre » département et l'unité des informations sur ce point » est telle que je ne crois pas avoir besoin de répéter » ici ce qui a souvent déjà été écrit et publié à ce » sujet ».

Enfin, parlant des droits du Sultan sur Figuig, M. Tirman écrivait : « La cession de ces droits ou » simplement l'autorisation d'occuper temporaire- » ment Figuig peut rapporter à S. M. Cherifienne » plus d'argent qu'il n'en tirera jamais de ce pays; » et une convention de ce genre nous permettrait » de triompher diplomatiquement des résistances » espagnoles ou anglaises. L'empereur qui craint » fort l'ingérence de ces deux puissances et qui » apprécie la loyauté de nos bons procédés et de » nos ménagements à son égard, estimera peut-être » que son véritable intérêt est d'accueillir nos pro- » positions.

[1] M. Albert Grévy.

» D'ailleurs l'occupation par la France d'une oasis » située à plus de 350 kilomètres du littoral, à l'est » du méridien de Nemours, occupation faite unique- » ment dans un but défensif, rendu tout à fait » évident par les derniers évènements [1], ne saurait » porter ombrage à aucune puissance européenne.

« L'Espagne elle-même qui a sur nos chantiers » d'alfa de la Division d'Oran tant de ses nationaux » dont la sécurité l'a justement préoccupé, ne saurait » nous savoir mauvais gré de faire le nécessaire: » pour sauvegarder les intérêts de ceux de ses sujets » établis sur notre territoire algérien.

« Une occupation de ce genre ne saurait avoir » en réalité pour les puissances européennes plus » d'importance que ces empiètements qui ont lieu » chaque jour en Asie de la part de l'Angleterre ou de » la Russie, sur les pays à demi-sauvages voisins de » l'empire chinois, empiètements qui font reculer la » barbarie au profit de la civilisation. »

« ..... Si avec l'assentiment du Maroc nous pouvons » temporairement nous installer à Figuig, ... » nous aurons trouvé le seul remède possible et efficace

[1] Allusion au combat du Teniet el Ioudia dont nous avons parlé plus haut et à l'affaire toute récente (26 avril) du Chott Tigri où l'escorte (350 hommes) de la mission topographique du Capitaine de Castries avait été surprise dans sa marche par un groupe compact de 6.000 fantassins et 1.800 cavaliers tant marocains que dissidents ; nos pertes avaient été sensibles mais celles de l'ennemi bien autrement considérables.

» à ces difficultés du Sud Oranais contre lesquelles nous
» nous débattons en vain depuis tant d'années.

« Et nous pouvons le faire, d'après l'opinion du
» Général Saussier et le sentiment presque unanime
» des anciens officiers généraux de la Division d'Oran
» sans avoir à redouter une résistance bien sérieuse,
» tant en raison de la situation topographie de Figuig
» qu'en raison des rivalités et des haines séculaires
» qui séparent les habitants de ses Ksour. »

« Il est indispensable que cette occupation ait
« lieu immédiatement, dut-elle être présentée à
« l'empereur au moment de l'ouverture des négo-
« ciations comme un fait déjà accompli auquel nous
« auraient contraint les nécessités stratégiques de
« notre action militaire contre les auteurs de l'attaque
« du 26 avril. » [1]

Malgré la valeur de ces arguments le Gouvernement

[1] Affaire du Chott Tigri mentionnée plus haut.

Quelques jours après l'envoi de ces propositions d'occupation de Figuig au Gouvernement, le bach agha de Frenda, Si Ahmed ould Cadhi, qui toute sa vie nous a donné tant de preuves de dévouement écrivait spontanément (13 mai 1882) au Gouverneur général :

» Les événements du Sud Oranais méritant aujourd'hui une
» attention toute particulière, j'ai l'honneur de soumettre à votre
» haute approbation mon avis sur la protection des lignes
» françaises.

» Il est de toute urgence que le Sultan du Maroc protège effica-
» cement ses frontières ; le passage sur le sol français des tribus
» marocaines entraînerait des complications. Dans le cas où il serait
» impuissant à empêcher l'asile qu'on accorde dans ses États aux
» indigènes rebelles de l'Algérie, il devient nécessaire qu'il

ne crut pas devoir se départir de la ligne de conduite précédemment adoptée ; le projet du Général Saussier n'eut pas de suite et nos colonnes continuèrent dans les premiers mois de 1882 à venir camper aux environs de la grande oasis toutes les fois que leurs opérations contre Bou Amama où les dissidents les amenaient dans ces parages.

Depuis lors nos relations avec Figuig n'ont plus été que des relations de voisinage, quoique cette oasis soit restée l'asile et le lieu de ravitaillement des bandits de toutes les tribus environnantes et particulièrement de ceux des Amour.

Dans les débuts de notre installation à Aïn Sefra, les gens de Figuig n'avaient en somme négligé aucune

» consente que les troupes françaises poursuivent ces rebelles sur le » sol marocain.

» Dans tous les cas l'occupation de Figuig s'impose comme une » grande nécessité.

» De quelle façon, sans occuper Figuig, protège-t-on, Aïn ben » Khelil, Aïn Sefra, Mechéria, le Kheider ?

» Ces quatre centres que l'on peut appeler le pays de la poudre » ne purent de longtemps être livrés efficacement à la colonisation. » Il sera aussi difficile de les peupler d'européens s'ils ne sont pas » protégés.

» En occupant Figuig, il faut aussi maintenir les Doui Menia » d'un côté, les Beni Guil et Oulad Djerir de l'autre.

» Comme conséquence directe de l'occupation de Figuig, on » peut être certain d'une paix durable. Les Oulad Sidi Cheikh et » toutes les tribus rebelles se soumettront forcément. Elles rentreront » dans le devoir n'ayant plus ni les parcours qu'elles ont depuis » Mechéria jusqu'à Figuig, ni Figuig leur grand dépôt et centre » d'opération ».

occasion de nous témoigner des intentions hostiles. Mais dans les premiers jours de juin 1882, convaincus sans doute de notre intention de nous installer définitivement dans la région, ils semblèrent vouloir revenir à de meilleurs sentiments en demandant les premiers à nouer avec nous des relations commerciales et de bon voisinage [1]. Ce fut le Khalifa de l'amel d'Oudjda, El Hadj Ahmed ber Rabah, qui, se trouvant momentanément à Figuig [2], fut chargé de la négociation. Il vint à Aïn Sefra et déclara au Commandant supérieur que les gens de l'oasis désiraient ouvrir leurs marchés non seulement à nos indigènes, mais encore aux commerçants européens qui voudraient les fréquenter [3]. Il

[1] Jusqu'alors les Figuigiens comme tous les nomades marocains de ces régions avaient été compris dans la mesure générale d'interdiction de nos marchés qui avait été prise par les autorités de la division d'Oran.

[2] Il avait été envoyé à Figuig par l'amel sur les ordres du gouvernement marocain qui désirait probablement se rendre compte par l'intermédiaire d'un de ses agents, de la véritable situation de ces régions. Sa mission terminée, El Hadj Ahmed revint à Oudjda.

Entre autres instructions de son gouvernement, il lui avait été prescrit de rendre visite au Commandant supérieur d'Aïn Sefra, comme il le lui apprit lui-même en entretenant celui-ci de l'affaire de Teniet el Ioudia. Ce fait permet de supposer qu'un des buts de sa mission était de faire la lumière sur cette affaire qui avait motivé de la part des Figuiguiens de nombreuses réclamations adressées au Sultan.

[3] Afin de donner aux lettres, adressées par la djemâa de Figuig aux autorités d'Aïn Sefra, une marque certaine d'authenticité, le Khalifa El Hadj Ahmed promit de remettre un cachet aux deux grandes personnalités de l'oasis qui étaient alors, El Hadj bou Medien de Zenaga (père du caïd actuel de ce Ksar), et Moulai Ahmed ou Mali, d'El Oudar'ir. Tous deux sont aujourd'hui décédés.

ajouta que, si une colonne poursuivant des dissidents, était amenée à camper près des murs de Figuig, l'autorité française devrait agir comme elle fait pour les Ksour algériens, c'est-à-dire que les gens de Figuig viendraient vendre à notre camp, que la troupe ne pourrait pas pénétrer dans l'oasis, mais que les officiers pourraient la visiter.

C'était un brusque changement dans l'attitude des Figuiguiens qui jusqu'alors avaient montré des sentiments tout autres à notre égard et avaient paru plutôt rechercher constamment les moyens de nous prouver leur animosité. Les autorités algériennes ne crurent pas devoir rejeter complètement ces avances qui pouvaient être en somme avantageuses pour nos administrés, Ksouriens ou nomades. On encouragea leurs rapports commerciaux avec Figuig, mais on ne put étendre ces dispositions conciliantes aux négociants européens comme l'avaient demandé les Figuiguiens, car la situation n'était pas encore suffisamment assise pour les autoriser à nouer des relations directes avec l'oasis.

La visite faite à Figuig par le Khalifa de l'amel d'Oudjda, les vœux sans doute exprimés alors par quelques habitants, l'espoir d'éviter des complications ultérieures ou du moins de les résoudre plus facilement, le désir enfin d'augmenter l'étendue de l'autorité impériale, toutes ces considérations amenèrent le Sultan en 1883 à reconnaître la nécessité d'installer à Figuig un représentant de l'autorité

chérifienne[1]. Cette idée avait été, dit-on, préconisée auprès de Moulai El Hassan, par notre représentant à Tanger, M. Féraud, qui y avait reconnu le moyen de faciliter les rapports de nos gens et en particulier de notre nouveau poste d'Aïn Sefra avec les populations marocaines voisines.

Les débuts du nouveau fonctionnaire marocain semblèrent en effet avoir une assez heureuse influence sur nos rapports avec l'oasis, bien que les Figuiguiens eussent affecté dès le premier abord de ne pas vouloir tolérer la présence chez eux d'un délégué du Sultan. Mais cette attitude toute momentanée, n'allait pas tarder à se modifier. Le fait se produisit le jour où nous nous décidâmes à couvrir notre position d'Aïn Sefra, en occupant Djenien bou Resk. Cette détermination de notre part amena immédiatement les récriminations des habitants de Figuig, qui crièrent bien haut que nous empiétions sur le territoire marocain, et qui ne se gênèrent pas pour annoncer qu'ils étaient prêts à défendre leurs droits les armes à la main. Cette attitude pleine d'arrogance qui n'aurait pas dû nous troubler, car nous avions la force et le droit pour nous et les Figuiguiens sont en somme plus vantards que belliqueux, eut cependant un plein succès. Nous abandonnâmes presque précipitamment nos premiers travaux d'installation à Djenien

[1] Jusqu'alors nous avions correspondu avec la djemâa de Figuig pour toutes les affaires que nous avions eu à régler avec l'oasis.

bou Resk. La jactance des gens de Figuig s'en fit un titre de gloire; ils s'empressèrent de colporter dans toutes les tribus la nouvelle du succès qu'ils venaient de remporter.

De pareils incidents étaient en somme regrettables; ils furent exploités contre nous non seulement dans l'oasis, mais aussi parmi les nomades du cercle d'Aïn Sefra qui virent un relâchement dans la ligne de conduite précédemment adoptée par nous, et c'est, depuis lors, que la plupart de ces nomades ont commencé à abandonner notre cause pour venir se réfugier à Figuig ou dans la région avoisinante [1].

Jusqu'en 1888 cependant ces départs n'avaient été généralement qu'isolés, lorsque le 1er juillet de cette année arriva à Figuig un nouveau caïd, Si Aomar Soussi, qui propageant les bruits les plus dénués de fondement amena la désorganisation des Amour du cercle d'Aïn Sefra [1].

Depuis le remplacement de ce fonctionnaire marocain, dont nous avons obtenu le rappel, nos rapports avec l'oasis ou plutôt avec le caïd de Figuig qui a seul qualité pour correspondre officiellement avec nous, se sont rétablis comme par le passé. Désormais aucun fait saillant, digne d'attirer l'attention, n'est à signaler.

En résumé, nos relations avec Figuig depuis notre installation à Aïn Sefra ne sont pas parvenues à nous

[1] Voir à ce propos chapitre IV, Amour.

ouvrir l'accès de cette oasis, et personne d'entre nous ne peut se vanter d'y avoir pénétré [1]. A l'exception de quelques commerçants indigènes, nos négociants malgré les avances faites par les Figuiguiens en 1883, n'ont pas osé s'y aventurer. Cependant, on doit constater que notre commerce avec Figuig a subi un réel accroissement, dû surtout à l'ouverture de la voie ferrée de Méchéria à Aïn Sefra qui, en facilitant les transports, a permis au commerce local de prendre un plus grand essor.

Auparavant Figuig tirait exclusivement ses approvisionnements de Fez et de Melila par Debdou. C'est ainsi que le Commandant supérieur d'Aïn Sefra signalait en 1885 la présence dans l'oasis d'un riche négociant de Fez, El Bekkali qui y fixait chaque année, pour quelques mois, sa résidence.

D'autre part, un courant d'échange a existé de tout temps entre Figuig et le Tafilalet. Il semblerait que ce courant tende de plus en plus à se développer au profit de notre marché d'Aïn Sefra.

Les tableaux statistiques suivants feront mieux constater que tous les raisonnements, quelle a été en

[1] Le seul européen qui ait visité les Ksour de Figuig est G. Rohlfs. Le capitaine de Castries qui a souvent campé avec nos différentes colonnes aux environs de l'oasis en 1881-82, n'a pénétré dans aucun Ksar. Depuis cette époque, un très petit nombre d'officiers des affaires indigènes, tel que le commandant Godron, Commandant supérieur de Géryville, alors qu'il était chef du bureau arabe d'Aïn Sefra, ont pu traverser la forêt de palmiers, mais sans s'y arrêter et sans s'approcher d'aucun Ksar.

1893, l'importance des transactions d'Aïn Sefra avec Figuig et le Tafilalet.

Importations. — Objets et denrées venus du Tafilalet et de Figuig a Aïn Sefra en 1893.

Détails.	Burnous et haïks.	Peaux de chèvres	Peaux de filali.	Peaux de moutons.	Poils de chèvres.	Dattes.
Quantité.......	10.000	7.700	320 quintaux	75 quintaux	65 quintaux	320 quintaux

Exportations. — Objets et denrées parties d'Aïn Sefra pour le Tafilalet et Figuig pendant l'année 1893.

Détails.	Savon.	Café.	Sucre.	Bougie.	Marmites en fer.	Semoule.	Huile.	Allumettes.	Coton.	Cotonnades et tissus assortis.	Soieries.	Faïences assorties.	Tamis.	Acier.	Fer battu.	Suif de mouton.	Fuschine.	Droguerie assortie.
Quantité ...	300 qx	20 qx	180 qx	170 qx	180 qx	180 qx	100 qx	90 caisses de 50 grosses par caisse.	45 qx	»	»	»	»	»	»	12 qx	135 qx	»
Valeur.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	fr. 80.000	fr. 6.000	fr. 12.000	fr. 2.500	fr. 1.200	fr. 4.800	»	»	fr. 17.000

Ce n'est là en somme que le début de relations commerciales qui pourront dans l'avenir prendre un plus grand essor, si comprenant mieux nos intérêts,

nous nous décidons à prendre des dispositions qui permettent à nos commerçants de lutter avantageusement avec l'importation étrangère dans ces parages éloignés.

On trouve à Figuig une petite colonie juive qui réside dans l'oasis depuis de longues années. La plupart de ces juifs habite Zenaga, quelques-uns El Maïz. Ils se livrent surtout à la fabrication des bijoux, travaillent les métaux précieux. Ce sont eux qui paraissent avoir exploité jadis les gisements cuivreux que l'on a trouvés à l'est de Tiout et où ils avaient creusé quelques amorces de galeries d'exploitation.

Depuis quelques années, il a été importé dans l'oasis un certain nombre d'armes perfectionnées, remington ou Winchester. La plupart proviennent de Melila par l'intermédiaire des Beni Guil. Auparavant, les Figuiguiens ne possédaient que de mauvais fusils à pierre ou à piston et quelques tromblons.

C'est à Zenaga et à El Oudar'ir que l'on trouve le plus de fusils se chargeant par la culasse.

Le caïd de Figuig a sous son autorité tous les Ksour[1] de l'oasis qui s'administrent séparément sous sa haute surveillance. Seul Zenaga a un caïd particulier, complètement indépendant, nommé par le Sultan et qui relève directement de ce souverain.

Le commandement du caïd de Figuig comprend en

[1] Ainsi que nous l'avons déjà dit, le caïd de Figuig habite le Ksar d'El Oudar'ir.

outre les Amour, et, depuis quelques années, les Beni Guil. Mais il n'a sur ces nomades qu'une action toute nominale et son rôle principal consiste à s'efforcer de maintenir la paix dans l'oasis. Pour y parvenir, il doit user surtout d'intrigues, car les forces mises à sa disposition (20 Mokhazeni et 20 Khiala), sont insuffisantes pour en imposer aux turbulents Ksouriens.

Aussi peut-on dire que la parole du caïd de Figuig n'est pas plus écoutée des habitants de l'oasis que ne l'était jadis celle de son maître, quand, avant l'installation de ce représentant de son autorité, il leur adressait par lettre quelque remontrance.

Placé nominalement sous les ordres de l'amel d'Oudjda, le caïd de Figuig a toujours cherché à s'affranchir de cette tutelle et on peut dire qu'à l'heure présente le lien qui unit le subordonné au chef est devenu excessivement léger[1].

Nous donnerons ici pour clore cette étude de la grande oasis du Sud-Ouest, un tableau récapitulatif des renseignements statistiques que nous possédons sur elle[2].

[1] Voir Tome I, page 217.

[2] Tous ces renseignements ont été fournis par le capitaine Regnault, sauf ceux sur El Abid, qui proviennent des informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR L'OASIS DE FIGUIG.

NOMS DES KSOUR.	NOMS DES CHEFS.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
		Maisons.	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
Oasis de Figuig proprement dite.										
El Hammam tahtani..	Si Mohammed ben Aoumar el Merakchi, caïd de Figuig......	50	120	2	»	8	85	190	170	»
El Hammam foukani .		80	170	»	»	5	170	340	355	»
El Maïz		400	600	3	20	15	500	900	900	»
Oulad Sliman........		103	195	»	»	4	195	330	330	»
El Oudar'ir		300	650	4	»	38	435	355	580	»
El Abid..............		120	150	»	»	»	»	»	»	»
Zenaga	El Hadj Mohammed ben Merzoug, caïd..	665	1.480	34	3	35	1.350	740	850	»
	Totaux.........	1.718	3.365	43	23	105	2.735	2.855	3.185	»
Oasis situées aux environs de Figuig et en dépendant.										
Beni Ounif...........	»	20	40	3	4	2	30	20	200	»
	Totaux généraux..	1.738	3.405	46	27	107	2.765	2.875	3.385	»

CHAPITRE SEPTIÈME.

Les tribus au Sud et au Sud-Ouest de Figuig : Oulad Djerir, Doui Menia. L'oued Zousfana et l'oued Guir : les Ksour que l'on rencontre dans leurs vallées.

Au sud-ouest de Figuig s'étend une région, importante par sa situation géographique, par les vallées qui la creusent, par les routes qui la traversent, par les populations qui l'habitent. C'est le pays des Oulad Djerir et des Doui Menia [1].

Ces tribus ont eu et ont encore, même à l'heure actuelle, une grande influence dans cette partie du Sahara. Il faut chercher l'origine de cette situation longtemps prépondérante, autant dans l'organisation spéciale qu'avaient ces nomades et dans l'importance

[1] C'est ici le lieu de rappeler que toutes les populations, nomades ou sédentaires, qui habitent ces régions et dont nous allons nous occuper dans le présent chapitre, ne sont pas dénommées dans le traité de 1845 : l'article 4 de cette convention, qui indique les sujets respectifs des deux Etats contractants, n'en fait aucunement mention ; l'article 6 constate simplement l'inutilité d'une délimitation dans un pays que l'on considérait alors comme sans eau et inhabitable.

des contingents dont ils pouvaient disposer, que dans la force de la position sur laquelle ils avaient su s'appuyer.

Les vallées de l'oued Zousfana et de l'oued Guir qui leur servaient de place d'armes, s'avancent en effet comme un coin vers le sud, et cette disposition n'a pas peu contribué à donner autrefois aux tribus qui occupent la région ainsi délimitée et dont elles ont fait leur réduit, la prééminence qu'elles avaient su conquérir sur les contrées environnantes. Si aujourd'hui la situation s'est un peu modifiée, c'est que notre voisinage et l'action indirecte que nous exerçons sur ces populations, sont venues transformer leurs conditions d'existence.

Avant de donner sur ces tribus les indications que nous possédons, il nous paraît indispensable d'étudier l'échiquier sur lequel elles se meuvent, échiquier marqué principalement à l'est par l'oued Zousfana et à l'ouest par l'oued Guir, grossi sur sa rive gauche par un affluent important l'oued bou Dib qui collige toutes les eaux de la région comprises entre les vallées immédiates des deux fleuves [1].

Oued Zousfana.

L'oued Zousfana est formé par la réunion à Nakhelat

[1] La plupart des renseignements que nous allons donner dans ce chapitre sont extraits de travaux établis en 1893 par M. le capitaine Regnault, actuellement chef de bureau arabe à Oran.

ben Brahmi [1], de l'oued el Aouedj, qui vient de Zoubia, et de l'oued el Hallouf, qui sous différents noms a contourné l'oasis de Figuig.

A partir de Nakhelat ben Brahmi, l'oued Zousfana prend une direction nord-est-sud-ouest et n'en dévie jamais d'une manière sensible. Les deux rives sont d'abord encombrées par les sables sur une bande de 3 kilomètres environ ; en dehors du sable, à droite et à gauche, le terrain est pierreux et légèrement mamelonné surtout sur la rive droite.

A 18 kilomètres de Nakhelat ben Brahmi, le lit de l'oued s'élargit, des dunes de 5 à 6 mètres se dressent sur la rive droite, c'est Oum el Haïran, où l'on trouve un puits d'eau abondante et assez bonne, qui a une profondeur totale de 6 mètres et 2 mètres d'eau [2]. Conservant toujours des rives sablonneuses, garnies d'une végétation saharienne, l'oued Zousfana atteint 13 kilomètres plus loin El Hadhour. Ici son aspect change : à l'est et à l'ouest, le lit de la rivière est garni d'une très grande quantité de tamarix qui forment

[1] Cette localité est constituée par une dune d'une épaisseur et d'une élévation beaucoup plus considérables que celles qui l'environnent. Cette dune qui occupe une surface d'environ 100 mètres carrés et à une hauteur de 4 mètres, est complantée d'une centaine de palmiers. Dans le lit de l'oued, en face et à environ 200 mètres de ces palmiers se trouvent quatre puits peu abondants pouvant abreuver 150 chevaux.

[2] Il pourrait suffire à abreuver une centaine de chevaux. Autour de ce puits, on trouve les vestiges d'anciens puits entièrement comblés. Il est à supposer qu'il serait facile de les revivifier. C'est, dit-on, le manque de pâturages qui les a fait abandonner.

un rideau épais sur chaque rive. Au centre de la rivière, existe un puits de même contenance et de même débit que celui d'Oum el Haïran[1].

Jusqu'à Ksar el Azoudj, point situé à 5 kilomètres d'El Hadhour, le sable subsiste sur les deux rives qui sont boisées et dont la crête se relève progressivement. A Ksar el Azoudj même, la rive droite domine le lit de l'oued d'environ 6 mètres et devient ferme et pierreuse. L'oued Zousfana fait ici un coude vers l'ouest en s'élargissant; son lit bordé sur la rive gauche de tamarix, est couvert dans son milieu des mêmes arbres entremêlés de roseaux, ce qui indique la présence de l'eau au moins à certaines époques de l'année[2].

A partir de Ksar el Azoudj, l'oued Zousfana suit toujours jusqu'à Zaouia Foukania, premier ksar des Beni Goumi, la même direction nord-est-sud-ouest. Ses rives ne sont plus aussi ensablées, particulièrement la rive droite sur laquelle se trouve la piste conduisant à Hassi el Begri[3], puits situé à 10 kilomètres de là. Douze kilomètres plus loin que ce dernier point, à

[1] Comme en ce point, on trouve à El Hadhour d'anciens puits aujourd'hui comblés.

[2] On aperçoit à Ksar el Azoudj sur la rive droite qui a l'aspect d'un gour à flancs abrupts, les vestiges d'un mur en pisé, restes d'un Ksar probablement très ancien. En montant sur la berge, on découvre sur le plateau d'autres traces de constructions.

[3] Ce puits, placé sur la rive gauche, ne donne qu'une eau saumâtre.

Hassi el Mir[1], l'oued Zousfana présente toujours le même aspect général, cependant le sable s'éloigne en certains endroits un peu des rives.

A El Morra[2] (22 kil.) le lit de l'oued s'élargit un peu, mais son aspect reste le même, c'est à dire que l'on y trouve beaucoup de sable, pas d'eau et quelques rares touffes de tamarix[3].

Après El Morra, et à hauteur de Nebak Chegga, les rives de l'oued Zousfana sont presque débarrassées du sable qui les encombrait, le sol est ferme et dur. L'aspect est le même jusqu'à El Moungar[4] (28 kil.) où l'on trouve quelques redirs remplis à l'époque des pluies[5].

De là à Zaouia Foukania (22 kil.), le premier ksar des Beni Goumi, on ne rencontre qu'un seul point d'eau : El Aouina, situé à 12 kilomètres environ au

[1] Groupe de deux puits sur la rive droite de l'oued, qui donnent une eau bonne et assez abondante. Pour en avoir une plus grande quantité il suffit de creuser le sol à une faible profondeur : 2 mètres environ.

[2] A mi-route entre ce point et le précédent, se trouve Oglat Touila, sur la rive gauche de l'oued ; on y trouve de l'eau bonne et assez abondante.

[3] A El Morra, il y a un puits sur la rive droite de l'oued dont l'eau est bonne et abondante. On pourrait s'en procurer davantage en creusant de nouveaux puits comme à Hassi el Mir.

[4] Marché en berbère.

[5] A un kilomètre au nord de Moungar, sur la rive droite de l'oued Zousfana se trouvent au point dit : « Madher Gouama », des terres de culture mises en valeur par les habitants du Tar'it et de Barrebi (Beni Goumi).

nord de Zaouia Foukania. El Aouina est placé en face du Téniet el Aouidja, à 600 mètres sur la rive gauche de l'oued Zousfana. On y trouve plusieurs puits dont un seul est entretenu : il contient une eau bonne et abondante. A proximité on aperçoit les ruines d'un ksar et un groupe d'une vingtaine de palmiers, appartenant aux habitants de Zaouia Foukania et aux Marguebiin, fraction de la tribu des Oulad Ioussef (Doui Menia).

Entre Zaouia Foukania et Igli, l'oued Zousfana qui a toujours la même direction nord-est-sud-ouest, court d'un côté entre la forêt de palmiers des Beni Goumi, situé à l'est, et les ramifications du Djebel Bechar qui le dominent de 300 mètres environ à l'ouest. Il présente à peu près le même aspect que précédemment, si ce n'est qu'on trouve en face de Barrebi et de Tar'it, quelques excavations, pleines d'eau et alimentées par le trop plein de la séguia qui, partant de Barrebi, vient aboutir à l'oued Zousfana.

A la saison des pluies, les crues de cet oued ne sont pas dangereuses. Il a un cours très étendu et avant d'atteindre les ksour, les sables qui encombrent son lit, ont eu largement le temps d'absorber la plus grande partie des eaux de chaque crue.

A partir de Nakhelat ben Brahmi la vallée de l'oued Zousfana est limitée à l'est d'abord par le Djebel Mezarif éloigné de 10 kilomètres environ de la rivière, et plus au sud depuis Hassi el Mir jusqu'à Igli par les pentes occidentales de la Hamada. A l'ouest cette

ceinture est formée successivement par les hauteurs peu élevées, où se trouvent les points d'eau de Bou lala, Merirès, Tebouda[1], Fendi[2], etc., puis par le petit massif aux pentes abruptes que l'on nomme Medaouer sidi Moumen[3], et enfin à partir d'Hassi el Mir jusqu'aux environs d'Igli par le Djebel Bechar et ses ramifications.

Cette chaine[4] d'abord éloignée d'une vingtaine de kilomètres de l'oued Zousfana s'en rapproche de plus en plus, tandis qu'une autre ramification continue à former la ceinture est de l'oued bou Dib[5]; la bifurcation a lieu au Teniet es Sebah. A Moungar, il le force à faire un coude, puis il s'éloigne de nouveau de l'oued pour venir le rejoindre à 10 kilomètres plus

[1] Oasis contenant de nombreux palmiers.

[2] Belle oasis où l'on compte environ 2.000 palmiers appartenant en majeure partie aux Amour. Les Oulad Djerir en possèdent quelque peu. Il s'est livré là un combat contre les dissidents le 2 avril 1882.

[3] Au pied de Medaouer sidi Moumen, se trouve une belle source portant le même nom (Aïn sidi Moumen) qui abrite quelques palmiers, et une koubba. Les Oulad Djerir y font des cultures.

[4] Le Djebel Bechar s'étend sur une longueur de 150 kilomètres son relief maximum est de 4 à 500 mètres au-dessus de la plaine, ses sommets rocheux sont à peu près nus; le bois y est rare, mais le mouflon et la gazelle y abondent et les Oulad Djerir y passent à chasser une grande partie de l'été.

[5] Les cols ou passages qui servent à franchir le Djebel Bechar dans cette première partie de la chaine, sont du nord au sud : le Teniet et Tagnana, large et très praticable; le Teniet Beni Guil, le Teniet en Nakhela, le Teniet el Korima et le Teniet oum el Graf, d'un accès moins facile et peu fréquentés.

au sud, formant ainsi une espèce de cirque de 5 kilomètres de profondeur, appelé Raknet el Hadjadj ; puis il longe l'oued sur la rive droite et à une distance variant entre 500 mètres et 1 kilomètre. Il domine alors cette rive de 300 mètres environ. Il est très difficile de traverser le Djebel Bechar à Raknet el Hadjadj où on ne trouve que deux petits cols tout justes praticables à des piétons.

Entre Raknet el Hadjadj et Zaouia Foukania, il n'existe qu'un seul col : celui d'El Aouidja en face d'El Aouina. Il est large et facile.

Le Djebel Bechar qui à partir de Zaouia Foukania porte le nom de Djebel Beni Goumi, prend celui de Djebel Beni Ouarou entre Tar'it et Zaouia tahtania. Eloigné alors sur toute cette étendue de 500 mètres à 1 kilomètre de l'oued Zousfana, il n'est praticable que sur les points suivants qui sont en allant du nord au sud :

Teniet Tiour, à 1 kilomètre au nord de Zaouia Foukania. C'est un col large et facile, long d'environ 1 kilomètre. Téniet Remel en face de Zaouia foukania. C'est un passage très difficile, à peine praticable aux piétons. Teniet Tar'it, en face du ksar du même nom, col facile et large, d'une longueur de 1.500 mètres qui débouche à 500 mètres de la rivière. Teniet Khou Amrouch, vis-à-vis de Zaouia tahtania ; c'est un passage facile, long d'environ 500 mètres. Après ce dernier col, le Djebel Bechar s'abaisse tout d'un coup pour donner passage à l'oued Hadennès qui prend

naissance sur le versant ouest de la montagne et vient se jeter dans l'oued Zousfana entre Zaouia tahtania et le point d'eau d'El Aouedj[1].

Enfin à 1 kilomètre du confluent de l'oued Guir vient finir le groupe de rochers isolés que l'on appelle un peu prétentieusement peut-être Djebel Kerkour et au pied duquel se trouve le chabet du même nom.

Dans tout son parcours de Nakhelat ben Brahmi à Igli, l'oued Zousfana ne reçoit aucun affluent digne de remarque. Ceux que l'on rencontre sur la rive droite ne sont que des torrents presque toujours à sec qui ne peuvent amener que fortuitement à l'oued les eaux déposées par les pluies sur les cimes du Djebel Bechar.

Oued Guir.

L'oued Guir, dans la partie inférieure de son cours dont nous nous occupons plus spécialement ici, est toujours à sec en été, mais il suffit de creuser à une faible profondeur pour trouver de l'eau potable. Il y a quelques trous toujours pleins été comme hiver, d'une eau excellente[2]. Enfin sur les rives et à peu de distance de la rivière, on trouve fréquemment des groupes de puits[3].

[1] 20 puits sur la rive gauche, eau bonne et très abondante.

[2] Ce sont ces trous que les Arabes appelle « guelta », au pluriel guelt ».

[3] « Oglat » en arabe.

En hiver l'Oued Guir roule une quantité d'eau considérable. Si l'année n'est pas trop pluvieuse, la rivière déborde faiblement, couvrant une partie des cultures des Doui Menia, et laissant après son retrait un limon fertilisant. Mais si les pluies se sont montrées très abondantes, les inondations causent des dégâts considérables, comblant les puits, emportant les cultures. C'est ce qui s'est produit en 1893.

Après ces crues, il se forme des fondrières[1] dans le lit de la rivière, ce qui oblige à prendre d'assez grandes précautions pour la traverser[2].

« L'oued Guir, a écrit le général de Wimpffen, prend » sa source au massif élevé qui donne également nais- » sance, au nord, à la Moulouia. Il coule d'abord dans » un terrain accidenté et rocheux qui retrécit son lit » et le rend impropre à la grande culture. Cette pre- » mière partie de son cours doit à la configuration du » sol et à l'absence de toute eau stagnante, une salu- » brité très favorable aux habitations sédentaires, aussi » est-elle peuplée de nombreux Ksour qui, au moyen » de petits barrages prennent à la rivière l'eau néces- » saire à leurs jardins.

[1] « Ennetzil » ou « rouarouar » en arabe. En général ces fondrières n'existent que dans les endroits, où le lit de l'oued est sablonneux. Lorsqu'on voit des galets en assez grande quantité on peut être à peu près sûr qu'il n'y a pas de fondrières.

[2] Le lit de l'oued Guir est encombré de tamarix, de « Guetaf »-arroche (atriplex halimus) — et de « Djell » — soude (suœda vermiculata).

« A Igorf et Torba, la vallée s'ouvre, permet les irri-
» gations et présente les premières cultures étendues.
» Le lit est large, obstrué de bancs de sable et bordé de
» broussailles de tamarix ».

A 15 kilomètres environ, plus au sud la vallée se resserre de nouveau et traverse le défilé appelé par les indigènes Kheneg Guir[2]. C'est en sortant de cette gorge que l'oued Guir reçoit à droite l'oued Djihani[3] et deux kilomètres plus loin à gauche l'oued Mennouna[4]. Puis après s'être grossi de l'oued Zguilma[5] rive droite, la rivière longe Guelb Chiheb où les Doui Menia[6], possèdent des cultures bien irriguées, et atteint, un peu au Sud du gué de Mohammed bou Zian[7] et à une

[1] L'oued Guir vient de recevoir alors sur sa rive gauche l'oued Zelmou qui lui amène les eaux des environs d'Aïn Chaïr, puis l'oued Talzaza dans le bassin duquel se trouvent les Ksour de Sfissifa, El Ahmar, Mour'eul, et Bou Kaïs, décrits dans le chapitre V.

[2] C'est le Kheneg mta Balloul de l'expédition de 1870.

[3] L'oued Djihani prend naissance dans le Kreb el Hamada, et court dans une direction ouest-est avant d'atteindre l'oued Guir. On y trouve toujours une eau abondante et bonne.

[4] On trouve sur cette rivière au lieu dit Aïn Mennouna, une ancienne oasis auprès de laquelle la colonne de Wimpffen a campé en 1870.

[5] L'oued Zguilma est formé par la réunion des deux oueds Zguilma et Sekhouna ; il sort du Kreb el Hamada et suit également une direction ouest-est. On y trouve un puits fournissant une eau bonne et très abondante.

[6] Les oulad bel Guiz et les oulad bou Anan.

[7] Du nom d'un indigène qui a été emporté par une crue en voulant traverser l'oued en cet endroit.

dizaine de kilomètres de Kheneg Guir, le confluent de l'oued bou Allala [1] (rive droite).

Continuant son cours vers le sud, l'oued Guir reçoit à 12 kilomètres de là l'oued Hassi Embarek, puis après un nouveau trajet de 13 à 14 kilomètres, il parvient aux deux gour de Toumiat [2] en face de la koubba de Sidi Taïeb qu'il laisse à deux kilomètres à l'ouest sur la rive droite, et gagne, 6 kilomètres plus bas, Hadib ben N'sidhoum où se trouvent quelques puits ensablés [3] sur la rive gauche. A partir de ce point, jusqu'à Oglat Berda c'est-à-dire pendant 26 kilomètres environ, la rivière est dominée sur cette même rive gauche par les hauteurs appelées Djebel Moungar d'une élévation moyenne et approximative de 500 mètres.

Dans cette partie de son cours, l'oued Guir reçoit à 2 kilomètres au sud de Hadib ben N'sidhoum, l'oued Zougag (rive droite), longue gouttière qui collige les eaux de la grande hamada située à l'ouest, puis il

[1] L'oued bou Allala ouvre la route du Tafilalet ; il prend sa source dans le Kreb el Hamada et court dans une direction ouest-est. C'est par là que le voyageur allemand G. Rohlfs atteignit l'oued Guir. Il campa à Hassi bou Allala, puits fournissant de bonne eau, et rejoignit ensuite l'oued Guir à quelques kilomètres de là vers le sud.

[2] En creusant le sol au pied de ces gour on peut se procurer une eau excellente et en grande abondance. Une vaste construction entoure la Koubba de Sidi Taïeb. Toutes les fractions des Doui Menia y laissent en dépôt ce qu'elles ne peuvent emporter lors de leurs migrations.

[3] D'après des renseignements dignes de foi, il serait facile de curer ces puits. On y trouverait une eau bonne et abondante, à une profondeur de 7 mètres.

atteint, 7 kilomètres plus bas, Glat Mazouza, point où l'on trouve quelques puits sur la rive gauche et où s'amoncellent sur la rive droite des dunes peu étendues ; il arrive enfin après un trajet de 3 kilomètres à hauteur de la gara Moudjahidin, qui est située à 600 mètres de la rive droite et où les indigènes de la région ont un cimetière.

C'est à 15 kilomètres de cette gara que se trouve Oglat Berda[1], où vient finir le Djebel Moungar. On trouve en ce point un groupe de 10 à 15 puits, de 3 mètres de profondeur, pouvant fournir une eau excellente, puits qui sont situés à 600 mètres sur la rive droite. 8 kilomètres plus au sud, l'oued Guir reçoit à gauche son affluent le plus important, l'oued bou Dib, dont le cours semble tracer en quelque sorte la bissectrice de l'angle formé par l'oued Zousfana et l'oued Guir.

Dès lors ce dernier va être accompagné sur sa rive gauche par une dune de 3 à 5 kilomètres de largeur tandis que sur sa rive droite, il atteindra successivement quatre kilomètres plus bas que le confluent de l'oued bou Dib, les puits d'Hadib M'badi[2], puis plus loin encore à 16 kilomètres du précédent le confluent de l'oued el Arfedj[3].

[1] Les habitants d'Igli ont des terres de culture en cet endroit.

[2] Il y a en cet endroit beaucoup de puits dans lesquels on trouve l'eau à 3 mètres de profondeur.

[3] L'oued el Arfedj tire son nom d'une plante qui pousse en abondance sur ses bords ; le « rhanterium adpressum » des botanistes.

Enfin à 20 kilomètres d'Hadib M'badi et presque à hauteur de Dalaa Khouat Mazit, colline rocheuse de 50 à 60 mètres, l'oued Guir passe devant un bouquet de 6 ou 7 palmiers, au pied desquels se trouve une vaste dépression, remplie d'une eau très abondante et de la meilleure qualité ; c'est Guelt el Arib.

Terminant enfin son cours l'oued Guir atteint, 5 kilomètres plus au Sud, une dépression semblable à la précédente, connue sous le nom de Guelt Ali Abbou, puis franchissant les ruines d'un ancien barrage[1] qu'une crue a emporté jadis, il va s'unir 2 kilomètres plus bas au gué de Taourta[2], à l'oued Zousfana pour former avec lui l'oued Saoura.

OUED BOU DIB ET SES AFFLUENTS.

Le principal affluent de l'oued Guir dans la région dont nous nous occupons est l'oued bou Dib qui draine toutes les eaux de la région à l'ouest du Djebel Bechar.

L'oued bou Dib prend naissance dans les hauteurs au sud du Djorf et Torba ; il coule d'abord dans une direction nord-ouest sud-est, laissant à gauche un petit lac appelé Sfaïa alimenté par des infiltrations et auprès duquel se dressent trois touffes de palmiers[3]. Il atteint Gueltet Ahmed ben Salah à 6 kilomètres du confluent de l'oued bou R'arraf qui lui amène les eaux

[1] Es Sedd, en arabe.

[2] Ou Tamezit.

[3] Eau légèrement saumâtre.

de la Hamada de Kenadsa et arrose successivement Gueltet el Atrous[1] et Bou R'arraf[2].

A 8 kilomètres de Gueltet Ahmed ben Salah, l'oued bou Dib passe auprès de puits en partie ensablés[3], connus sous le nom d'Oglat n'ta Dalaa M'duga. Puis à M'bibikha[4], c'est-à-dire 5 kilomètres plus loin, il reçoit l'oued bed Douïbat et change alors de direction. Il va dorénavant courir vers le sud-ouest. C'est après avoir accompli ce changement de direction qu'il reçoit à droite l'oued Chelkha, puis à gauche l'oued Chebania[5] au point de Oglat el Hadeb, situé à 16 kilomètres de M'bibikha et à 3 kilomètres à l'est d'une grande daya connue dans la région sous l'appellation de Daiat et

[1] Eau très bonne, en assez grande quantité au pied d'une falaise élevée.

[2] Eau saumâtre. Ce point est à 9 kilomètres à l'est de Sfaïa et à 5 kilomètres à l'Ouest de Gueltet el Atrous. On y trouve quelques palmiers.

[3] Eau bonne et abondante.

[4] Appelé aussi Oglat bou Dib ; il y existe plusieurs puits. En creusant le sol on trouve à 1 mètre de profondeur une eau très bonne et très abondante.

[5] Il prend naissance dans le djebel Bechar et porte alors le nom de oued el Haouimi. Il passe d'abord à Hassi Doui Belal où l'on trouve quelques puits donnant une eau excellente et des palmiers abandonnés, reçoit à gauche, 3 kilomètres plus loin, l'oued Menou Arar dans le lit duquel on découvre en abondance de l'excellente eau en même temps que des palmiers, et atteint Hassi Chebania à 6 kilomètres de Hassi Doui Belal. C'est à partir de cet endroit que l'oued prend le non d'oued Chebania. On trouve là un puits de bonne eau et quelques palmiers. En creusant le sol on peut se procurer beaucoup d'eau.

Tiour, et au milieu de laquelle est le point d'eau d'El Abbasia où l'on est assuré de trouver beaucoup d'eau en tout temps.

A 15 kilomètres d'Oglat el Hadeb, l'oued bou Dib longe sur sa rive droite les puits peu abondants dénommés Oglat Freha[1] et reçoit en même temps à gauche l'oued Kroa[2]. 14 kilomètre plus loin, il atteint le bas-fond de Madher ben Salah[3] où poussent de nombreux tamarix, et arrive enfin un peu plus bas sur la rive gauche à Oglat Ndjoui où se trouvent beaucoup de puits contenant de l'eau de bonne qualité. C'est à quelques kilomètres de là, en suivant une direction sud-ouest, que l'oued bou Dib atteint l'oued Guir.

Le principal affluent de l'oued bou Dib. dont nous parlerons spécialement, est l'oued bed Douibat. Il est formé de la réunion de plusieurs ruisseaux, la plupart innommés qui sortent des pentes sud du Djebel Grouz et se réunissent un peu au nord de Hassi ed Dahar[4]. Il porte alors le nom d'oued el Kheroua[5] qu'il conserve jusqu'à Ouakda. A 15 kilomètres avant d'atteindre

[1] Ou Hassi Si Lala. Ces puits ont besoin d'être assez souvent curés.

[2] Il vient du Djebel Bechar et n'offre rien de particulier.

[3] Entre Madher ben Salah et El Abbasia, sur la rive droite de l'oued bou Dib se trouve une série de gour peu élevés.

[4] Un seul puits. Eau bonne et abondante.

[5] Cet oued, comme tous ceux de la région, n'a d'eau qu'à l'époque des pluies.

ce ksar, il rencontre Hassi Safsaf[1], point d'eau qui tire son nom d'une rangée de peupliers placés auprès du puits au milieu de la rivière.

A Ouakda, l'oued Kheroua prend le nom d'oued Béchar, qu'il garde encore après avoir quitté cet oasis située à 13 kilomètres environ d'Ouakda.

Continuant son cours vers le sud-ouest la rivière change une dernière fois de nom au moment de recevoir l'oued R'erassa[2] et prend dès lors celui d'oued bed Douibat jusqu'à son confluent avec l'oued bou Dib à M'bibikha.

BAHARIAT ET KHECHAAB.

Les Bahariat[3] étaient autrefois un vaste marais qui a été desséché. De nombreuses séguias[4] ont conduit dans la plaine de Khechaab ses eaux destinées à l'arrosage des cultures. Actuellement de ces marais, il ne reste qu'une grande guelta[5] longue de 600 mètres sur 100 mètres de large.

[1] L'eau y est bonne et suffisante pour une centaine de cavaliers. On la trouve à deux mètres du sol. Il serait facile de s'en procurer une plus grande quantité en creusant le sol autour du premier puits.

[2] Affluent de gauche, son confluent est situé à environ une trentaine de kilomètres de M'bibikha. On trouve sur le cours de cette rivière une source auprès de laquelle croissent une centaine de palmiers abandonnés. Dans le lit de l'oued R'érassa, il suffit de creuser à une faible profondeur pour trouver de l'eau en abondance.

[3] C'est-à-dire les petites mers.

[4] Canaux d'irrigation.

[5] Mare, flaque d'eau, bas-fond où l'eau séjourne.

La plaine de Khechaab où les Doui Menia ont la plus grande partie de leurs cultures[1], est comprise entre l'oued Chelkha, Megsem N'djoua, l'oued Guir et une ligne allant de Hadib ben N'sidhoum à l'oued bou Dib.

C'est une plaine très fertile où l'on trouve l'eau à une faible profondeur. Une multitude de séguias y amènent l'eau de l'oued Guir et des Bahariat. Elles sont comblées à chaque crue de la rivière.

Les Doui Menia ont également une partie de leurs silos dans cette plaine, généralement à proximité des aires où ils battent le blé. Contrairement à la généralité

[1] Parlant de ces cultures, le général de Wimpffen a écrit :

« Sur une largeur qui atteint 10 kilomètres et une longueur d'au-» moins 25 kilomètres, un faisceau considérable de canaux et de bras » de rivière arrose de grands espaces couverts de céréales. Les tamarix » qui à l'exclusion de tout autre arbre, croissent sur ce terrain en » quantité telle qu'ils forment sur certains points de véritables forêts » donnent avec leurs bois des éléments de barrages qui dérivent dans » toutes les directions. Les clairières laissées libres dans les intervalles » de cette vigoureuse végétation sont toutes cultivées, à l'exception » cependant du milieu de la vallée où s'élève une ligne de hautes dunes » de sable. »

Et ailleurs il dit encore :

» La récolte a lieu vers la fin d'avril. Les Doui Menia ne fument » pas leurs terres, les laissent reposer pendant un an, et doivent l'abon-» dance de leurs récoltes aux crues périodiques du fleuve. Le système » complet de canalisation qui s'étend sur la plus grande partie du » cours d'eau est du reste une des meilleures preuves de la périodicité » de ces crues. Cette périodicité seule explique des travaux aussi con-» sidérables, ayant demandé de nombreuses années de labeurs et exi-» geant en outre un entretien constant. Une première crue a lieu en » automne et permet les labours, d'autres viennent au printemps don-» ner aux céréales tout leur développement. La vallée de l'oued Guïr » doit à ces irrigations une insalubrité très grande pendant l'été. »

des nomades, les Doui Menia ont encore, en sus de leurs silos, des cabanes en pisé qui leur servent de magasins et dans lesquels ils déposent leurs tellis[1] pleins d'orge.

La vallée de l'oued Guir et de ses affluents que nous venons de parcourir est limitée à l'ouest par une grande hamada dont le voyageur allemand Gerhard Rohlfs qui l'a traversée par deux fois, en 1863 et en 1864, estime la largeur de l'Ouest à l'Est, à 100 kilomètres. D'après les renseignements que les indigènes lui ont fourni elle aurait du Nord au Sud une étendue égale à 5 journées de marche. Il nous apprend que dans la traversée de la Hamada, aussi loin que s'étend la vue, on ne découvre pas de hauteur, on n'aperçoit ni le moindre arbre ni le moindre buisson, que le sol ferme et dur est couvert de petites pierres pointues qui rendent la marche pénible. Il ajoute que le bord occidental de cette hamada est de 800 mètres au-dessus du Tafilalet et qu'elle s'incline vers l'Est de telle sorte qu'à son extrémité orientale, elle n'est pas plus élevée que le niveau de l'oasis du Tafilalet.

La ceinture orientale du bassin de l'oued Guir est nettement marquée dans sa partie Sud par la chaine du Djebel Béchar, qui se rattache vers le Nord, par l'intermédiaire du Djebel Antar, à la muraille rocheuse et abrupte du Djebel Grouz d'où sort l'oued Kheroua, un des affluents de l'oued bou Dib.

Des hauteurs de moindre importance, mais cepen-

[1] Sac double en tissu de laine et poil.

dant dignes d'être signalées, séparent les différents bassins des affluents de gauche de l'oued Guir. C'est d'abord le plateau connu sous le nom de Hamadet Kenadsa auquel se rattachent les hauteurs de Djorf et Torba, puis en continuant vers le Sud les élévations qui forment le flanc gauche du Kheneg Guir et dont le prolongement vers le Sud donne naissance au Gour Guir au Nord des Bahariat.

CHEMINS.

De nombreux chemins sillonnent les deux vallées de l'oued Guir et de l'oued Zousfana, les faisant communiquer entre elles ou facilitant leurs relations avec les contrées voisines. Ces chemins à peine tracés sont plutôt des pistes créées par l'usage que des routes proprement dites.

Nous décrirons ici les plus importants en les divisant en 2 groupes principaux : *a*, les chemins de la vallée de l'oued Guir, *b*, ceux de la vallée de l'oued Zousfana.

Dans le premier groupe, nous placerons les chemins qui conduisent de l'oued Guir,

1° au Tafilalet,

2° à El Hadjoui,

3° à Kenadsa et à Béchar,

4° sur l'oued Zousfana, pour gagner ensuite Figuig ou Aïn Sefra,

5° aux Beni Goumi,

6° à Igli et aux Ksour de l'oued Saoura.

Dans le second, les chemins qui mènent :

1° d'Igli à Figuig et à Aïn Sefra,

2° des Beni Gourmi à Bechar.

CHEMINS DE L'OUED GUIR.

Tous les chemins compris dans ce groupe partent d'un point central, appelé Mertouma, qui est placé sur la rive gauche de l'oued bou Allala à 5 kilomètres du gué dit Megueta Mohammed bou Zian sur l'oued Guir.

1° *Chemin du Tafilalet*[1].

Cette piste, après avoir remonté l'oued bou Allala, atteint la Hamada par le col de Khou-Adjeur. Elle quitte plus tard cette même hamada par le col de Nila pour descendre dans une plaine coupée par les affluents de l'oued Amerbouh et qui s'étend jusqu'à R'orfa Tafilalet. Cette piste est très bonne sur tout son parcours, sauf dans la traversée du col de Khou-Adjeur.

[1] Le général de Wimpffen indique un autre chemin pour aller de l'oued Guir au Tafilalet. C'est le plus direct en venant de Figuig. Il part de Djorf et Torba.

1er jour, de Djorf et Torba à Mouih-es-Sifer, eau ;

2e jour, à Hamada, près d'Euch el R'obab (nid du corbeau), longue marche sans eau ; d'Hamada, les Doui Menia prétendent apercevoir la cime du Djebel Tseldj (la montagne de neige) ;

3e jour, à Nekhbet el Alenda, près d'Oglat Misserdein, pas d'eau ;

4e jour, à Oglat el Ichachera, près de Tabi emt, eau ;

5e jour, arrivée aux Ksour de Kasbet Oulad Sliman et El Mansour Tafilalet).

De Mertouma à Teniet Khou-Adjeur, la distance est d'environ 40 kil. Elle n'est coupée que par un point d'eau, celui de Feggara n'ta bou Allala, à 12 kil. de Mertouma.

De Teniet Khou-Adjeur à Teniet Nila, la distance est de 45 kilomètres environ sans eau. Les points principaux que l'on rencontre dans cette partie de la route sont :

El Djefadjef, à 10 kilomètres de Teniet Khou Adjeur, dans la vallée de l'oued Zougag.

Er Reteïma, 8 kilomètres plus loin. Il y avait autrefois un grand arbre en cet endroit ; il a été coupé et remplacé par un redjem [1].

El Areïdj, à 10 kilomètres du précédent, est situé dans un oued peu profond, affluent de l'oued Sobti.

Arigat Serham, 10 kilomètres encore plus loin, se trouve auprès d'un oued tout-à-fait sec, affluent également de l'oued Sobti.

La traversée du col de Nila est facile. On trouve dans ce col un groupe de deux puits, appelé Hassi Talha. Ils contiennent de très bonne eau, presque à fleur de terre.

D'Hassi Talha aux Ksour de R'orfa, la distance est de 50 kilomètres. On ne rencontre sur tout ce parcours qu'un seul point d'eau, Hassi Chebbi, situé à mi-route sur l'oued du même nom. Il y a là un puits, contenant

[1] Signal, point de repère ; construit généralement en pierres sèches.

une eau excellente que l'on trouve à 2 mètres de profondeur.

On rencontre encore à 2 kilomètres au nord du précédent et sur la rive gauche de l'oued Chebbi, un autre puits donnant également de bonne eau : c'est Kelkemia. Enfin, 3 kilomètres 1/2 plus au nord, se trouve un dernier puits d'une eau abondante et très bonne ; on nomme cet endroit Tisserdemin.

2° *Chemin d'El Hadjoui.*

A 6 kilomètres environ de Mertouma, on rencontre dans l'oued Zguilma un puits d'eau potable et, après un nouveau parcours de 7 kilomètres environ, on atteint dans l'oued Djihani un nouveau puits contenant peu d'eau, mais de bonne qualité. Jusqu'alors, la piste très large a été partout très praticable.

En quittant l'oued Djihani et avant d'atteindre l'oued Issen, situé à 10 kilomètres plus loin et où l'on ne trouve que de l'eau saumâtre, on longe le défilé connu sous le nom de Kheneg Guir, par un bon chemin, situé sur la rive droite et à 300 mètres du cours de la rivière qui a, en cet endroit, 600 mètres de largeur.

A 17 kilomètres de l'oued Issen, on trouve à El Meridja, un puits et une source d'eau bonne et abondante, auprès de quelques palmiers. 15 kilomètres plus loin, on atteint l'oued el Ahmar ; on y rencontre une chria, fournissant en abondance une eau excellente.

A 15 kilomètres de là, on arrive à Trafedjar'et sur l'oued Guir ; l'eau y est également bonne et abondante.

Quittant dès lors, la rive droite, on passe sur la rive gauche pour remonter la vallée de l'oued Zelmou qui conduit, après un trajet d'une vingtaine de kilomètres et par une bonne piste, à El Hadjoui, ksar situé à proximité d'un ruisseau dont les eaux saumâtres déposent de la magnésie sur ses bords.

3° *Chemin de Kenadsa et de Béchar.*

Ce trajet peut s'accomplir en une seule journée jusqu'à Kenadsa, malgré la longueur du chemin qui est de 45 kilomètres environ.

Après avoir longé l'oued bou Allala sur sa rive gauche et traversé l'oued Guir à Megueta Mohammed bou Zian, on franchit le bas-fond de Defâa et on arrive à Megsem N'djoua (10 kilomètres de Mertouma). La piste, assez bonne, est ici un peu sablonneuse. Elle passe entre les deux Gour de Chaïb Rassou el de Gour Tebel.

De Megsem N'djoua à Sfaïa, sur l'oued bou Dib, la distance est de 12 kilomètres ; le chemin suivi est assez bon.

De Sfaïa à Bou R'arraf sur l'oued du même nom, le parcours est de 9 kilomètres en bonne piste. L'eau de Bou R'arraf est saumâtre, mais à 6 kilomètres de là, à Gueltet el Atrous, on trouve de l'eau excellente.

La piste de Gueltet el Atrous à Kenadsa est également bonne. Une distance de 15 kilomètres sépare ces deux points. A un kilomètre avant d'arriver à Kenadsa, se dresse le mamelon appelé Sebka ou Richa

Sidi Hamou bou Ali, d'où l'on aperçoit la Zaouïa à ses pieds.

De Kenadsa à Béchar, la distance à parcourir n'est plus que de 14 kilomètres.

A 2 kilomètres à l'est de Kenadsa, on trouve Aïn Cheikh, d'où partent deux séguias qui amènent l'eau de cette source dans l'oasis.

A 7 kilomètres de Kenadsa, à Haouissi en Nous, on rencontre de l'eau excellente et assez abondante.

4° *Chemin conduisant à l'oued Zousfana.*

Pour se rendre de Mertouma sur l'oued Zousfana et rejoindre sur cette rivière le chemin d'Igli à Figuig et Aïn Sefra, il y a deux pistes également praticables :

a) Chemin de Mertouma à Ksar El Azoudj,
b) Chemin de Mertouma à El Morra.

a) Le chemin de Mertouma à Ksar El Azoudj s'embranche sur celui de Kenadsa à Sfaïa.

En quittant ce dernier point, la piste passe à plusieurs kilomètres au nord de Gueltet Ahmed ben Salah et, contournant Redjem Lekaam, chaînon d'une hauteur moyenne de 60 mètres, elle atteint l'oued Douifa à 22 kilomètres de Sfaïa. Là se trouve une chria qui fournit en tout temps une eau bonne et très abondante. Pendant 5 kilomètres, la piste suit les rives légèrement sablonneuses de l'oued Douifa jusqu'à son confluent avec l'oued bed Douïbat.

A 12 kilomètres de ce confluent, elle atteint l'oued

R'erassa en un point où se trouve un groupe de 60 palmiers, auprès d'une chria donnant beaucoup d'eau de bonne qualité.

De l'oued R'erassa à El Mizab, la distance est de 40 kilomètres pendant lesquels la route franchit le Djebel Bechar au col appelé Teniet Nakhela.

Ce col a une longueur de 6 kilomètres, d'abord assez difficile pendant les deux premiers kilomètres où il ne peut livrer passage qu'à deux cavaliers de front, il s'élargit ensuite et devient très accessible. Au milieu du passage, on trouve la grande chria d'Ouzerelt où, à l'ombre de quelques palmiers, on trouve une eau excellente et fort abondante.

De la sortie du col au Djebel Mizab, il y a 5 kilomètres. Au sommet de cette montagne, on trouve une source dont les eaux s'écoulent en cascade jusqu'au pied de la hauteur, formant dans le fond un petit bassin à peine suffisant pour abreuver 150 hommes.

Du Djebel Mizab à Ksar el Azoudj, le trajet est d'une quarantaine de kilomètres. Sur tout ce parcours la piste est bonne ; elle coupe quelques affluents de droite de l'oued Zousfana.

b) Le chemin de Mertouma à El Morra s'embranche sur celui de Kenadsa à Megsem N'djoua.

De ce point à l'oued Er Remlia, sur une distance de 5 kilomètres, on ne trouve pas d'eau, même en creusant le sol : la piste est alors très sablonneuse. 5 kilomètres plus loin, on atteint Gueltet Ahmed ben Salah par un bon chemin et au-delà jusqu'à M'bibikha sur un

parcours de 13 kilomètres, la piste est encore excellente.

De M'Ribikha, on gagne Hassi Beni Belal (15 kil.), sur l'oued el Haouimi, puis Menou-Arar (19 kil.), d'où l'on atteint 10 kilomètres plus loin Téniet Sebbah, point de franchissement du Djebel Bechar. Ce col est facile, sauf sur un espace d'une dizaine de mètres où les cavaliers sont obligés de mettre pied à terre.

A 10 kilomètres de Teniet Sebbah, on atteint par un bon chemin Tlelet Mazouz, redirs généralement pleins d'eau à la saison des pluies. La piste se continue ensuite en bon terrain pendant 20 kilomètres environ jusqu'à El Morra.

5° *Chemin des Beni Goumi*[1].

En partant de Mertouma, ce trajet s'accomplit en deux jours. Le premier jour, après avoir franchi l'oued Guir à Megueta Mohammed bou Zian, on traverse les terrains de culture des Doui Menia et, après un parcours de 27 kilomètres, on s'arrête en un endroit de la plaine de Khechaab.

Le lendemain, on atteint 5 kilomètres plus loin l'oued bou Dib à Mecherrem où l'on ne peut se procurer d'eau qu'en creusant le lit de la rivière jusqu'à une profondeur de 2 mètres environ.

A 5 kilomètres de là, on aperçoit quelques touffes de palmiers. Elles abritent un puits, c'est Hassi Che-

[1] Un travail peu considérable suffirait en général pour rendre ce chemin praticable aux voitures, d'après le capitaine Regnault.

bania, sur l'oued du même nom. L'eau est très abondante en cet endroit ; il suffit de creuser le sol pour s'en procurer.

A 12 kilomètres de Hassi Chebania, on gagne l'oued Kroa, autre affluent de l'oued bou Dib, qui ne contient pas d'eau ; puis on arrive, 6 kilomètres plus loin, à Dalaa Sidi el Hadj, après avoir rencontré à moitié chemin un magnifique talha[1]. De Dalaa Sidi el Hadj à l'oued Hadennès, la distance est de 14 kilomètres. Il ne reste plus que 9 kilomètres à parcourir pour atteindre Tar'it. Pendant ce court trajet, la piste toujours bonne franchit le Djebel Beni Goumi, au col de Tar'it[2].

6° *Chemin des Ksour de l'oued Saoura.*

A 2 kilomètres de Mertouma, en se dirigeant vers le Sud, on rencontre le groupe de maisons de Diabat et 2 kilomètres plus loin, on laisse, à 600 mètres à l'est, une petite hauteur au sommet de laquelle se trouve le tombeau d'El Hadj Hammou. Enfin, après avoir parcouru une distance de 12 kilomètres depuis Mertouma, on atteint Mechera el Ahmar, dans l'oued Hassi Embarek, à 2 kilomètres de son confluent avec l'oued Guir. On trouve en cet endroit un puits contenant de l'eau de bonne qualité et quelques palmiers.

[1] Acacia Tortilis.

[2] Un autre embranchement quitte la piste que l'on vient de décrire à 1 kil. à l'est de l'oued Kroa, près de la gara Zouima et atteint Zaouia foukania par le Teniet Tiour. Ce chemin est également très bon.

A 8 kilomètres de Mechera el Ahmar, on laisse à l'ouest du chemin la hauteur de Oum Dribina[1], puis 3 kilomètres plus loin on rencontre le Ksar ould Hamida aux Oulad bou Anan; enfin à 5 kilomètres de là, on atteint l'oued Guir à Toumiat et on suit dorénavant son cours en passant par les différents endroits déjà décrits et que nous ne ferons qu'indiquer ici :

De Toumiat à Hadib ben N'sidhoum, 6 kilomètres; très bonne piste d'Hadib ben N'sidhoum à Glat Mazouza, 8 kilomètres. On franchit l'oued Zougag à 2 kilomètres du point de départ; le reste du parcours s'accomplit à travers une dune qui couvre la rive droite de l'oued Guir. De Glat Mazouza à Oglat Berda, 18 kilomètres, route bonne, jalonnée par la gara Moudjahidin.

D'Oglat Berda à l'oued el Arfedj, 24 kilomètres, la route est jalonnée par un talba placé à peu près à moitié chemin et en face du point d'eau d'Hadib M'badi, sur l'oued Guir.

D'oued el Arfedj à Dalaa Khouat Mazit, 5 kilomètres, la piste toujours bonne franchit cette dalaa par un passage facile et continue dans les mêmes conditions pendant 4 kilomètres à travers la Hamida Rek bel Lecheb. Enfin 2 kilomètres plus loin, on franchit l'oued Saoura à Taourta, un peu au-dessous du point de confluence de l'oued Guir avec l'oued Zousfana et on aboutit à Igli.

[1] On écrit aussi, à tort, à notre avis : Medrabin.

CHEMINS DE L'OUED ZOUSFANA [1].

1° *D'Igli à Figuig et Aïn Sefra.*

A partir d'Igli la piste suit la rive gauche de l'oued Zousfana; d'abord large et assez ensablée, car elle longe le pied de l'Erg, elle atteint au vingt-troisième kilomètre l'important point d'eau d'El Aouedj. Puis laissant l'Erg à droite, elle devient excellente et arrive après un nouveau parcours de 23 kilomètres à Zaouia tahtania. Dès lors, la route très ensablée va longer jusqu'à Zaouia foukania les palmiers des Ksour des Beni Goumi qui se dressent à 500 mètres à l'ouest.

De Zaouia foukania à El Aouina et à Moungar [2], la piste suivant toujours la rive gauche de l'oued Zousfana est bonne et dépourvue de sables. A 6 kilomètres

[1] Un travail peu considérable suffirait, en général, pour rendre ces chemins praticables aux voitures, d'après le capitaine Regnault.

[2] D'El Aouina à Moungar, au lieu de suivre le cours de l'oued Zousfana, on peut suivre une autre route située à l'est et jalonnée par les points d'eau suivants :

El Ksib el Biod, plusieurs puits, beaucoup d'eau bonne à $0^m,30$ de profondeur.

El Ksib el Atchan à 2 kilomètres au nord du précédent, puits nombreux, mais ensablés pour la plupart ; en creusant à une faible profondeur, on trouve beaucoup d'eau de bonne qualité. 10 palmiers appartenant aux gens de Zaouia foukania.

Zafran Ser'ir, à 5 kilomètres au nord du précédent, un seul puits, eau bonne, 20 palmiers ; un redjem (signal) à 400 mètres environ à l'ouest indique ce point d'eau.

Zafran Kebir à 6 kilomètres au nord du précédent et à 6 kilomètres sud-est de Moungar, 10 puits, eau excellente et abondante.

au nord de Moungar, elle passe sur la rive droite qu'elle suit jusqu'à El Morra ; le chemin est excellent.

A El Morra, la piste franchit l'oued Zousfana et se développe de nouveau sur la rive gauche au milieu des sables. Elle atteint ainsi Hassi el Mir.

A partir de ce point, elle se développe en meilleur terrain jusqu'à Hassi el Begri, mais à 8 kilomètres au sud de ce dernier point, elle passe de nouveau sur la rive droite qu'elle ne va plus quitter. C'est ainsi qu'elle atteint Ksar el Azoudj. Elle est alors large et bonne, quoiqu'une partie soit ensablée et une partie pierreuse.

De Ksar el Azoudj la piste, se maintenant toujours sur la rive droite, atteint successivement El Hadhour, Oum el Haïran et enfin Nakhelat ben Brahmi. Dans tout ce parcours, elle est bonne et praticable malgré la présence d'un peu de sable.

De Nakhelat ben Brahmi on peut gagner Aïn Sefra soit en remontant la vallée de l'oued El Aouedj jusqu'à Zoubia, puis en empruntant la vallée de l'oued Douis pour arriver à notre poste de Djenien bou Kesk, soit en remontant pendant quelques kilomètres l'oued el Aouedj et en se dirigeant ensuite sur Oglat et Hadj Mohammed pour aboutir à Moghrar tahtani en passant par Oglat Djedida et El Outidat, sur l'oued Namous.

De Nakhelat ben Brahmi deux pistes conduisent également à Figuig. Elles remontent toutes deux la vallée de l'oued Zousfana, l'une passant par Tar'la aboutit aux Hammamin, l'autre passant par Beni Ounif et El Khenig conduit à Zenaga.

2° *Des Beni Goumi à Béchar.*

Ce trajet s'effectue en trois étapes de 30 à 35 kilomètres.

Dans la première étape, on va jusqu'à Hassi Doui Belal sur l'oued El Haouimi (41 kil.). Cette piste, très bonne sur tout son parcours, mais sans eau, traverse en quittant Zaouia foukania le Teniet Tiour puis atteint à El Megsem el Hallaba (quinzième kilomètre) le Djebel Bechar.

La seconde étape va d'Hassi Doui Belal à l'oued R'erassa (18 kilomètres). La route est très bonne, elle traverse une longue plaine connue sous le nom d'Hammadet el R'enanemi avant d'atteindre l'oued R'erassa.

La troisième étape, longue d'environ 30 kilomètres, amène à Béchar en suivant la rive gauche de l'oued bed Douibat (14 kil.).

POPULATIONS.

Les populations qui habitent la région que nous venons d'étudier sont nomades ou sédentaires.

Les premières comprennent deux tribus de forces très inégales : les Oulad Djerir au Nord-Est, les Doui Menia dans le reste de la contrée. Comme nous le verrons, ils en dépassent souvent les limites pour aller camper dans des régions voisines où ils possèdent également des intérêts importants.

Les secondes embrassent les Ksour qui se trouvent sur les affluents de l'oued Guir ou à proximité, comme

Ouakda, Béchar et Kenadsa et ceux du bas Zousfana, connus sous le nom de Beni Goumi.

C'est dans cet ordre que nous allons examiner ces différents groupes de populations.

OULAD DJERIR.

Lorsque les Doui Menia vinrent s'implanter dans la vallée de l'oued Guir, ils trouvèrent cette contrée occupée depuis environ 1285 par des Arabes Zor'ba, les Hamian, qu'y avait amenés Iar'moracène, le fondateur de la dynastie des Beni Zian à Tlemcen.

Ils les en chassèrent et s'établirent à leur place. Toutefois une fraction des Hamian parvint à se maintenir dans le nord-est, vers Béchar et Ouakda et dans les montagnes escarpées qui dominent ces petits Ksour. C'est d'elle que descendent les Oulad Djerir. Depuis longues années, ceux-ci ont cessé toute lutte avec leurs vainqueurs ; puis, oubliant leur origine et obéissant au désir de rester dans le pays où ils sont encore aujourd'hui, ils se sont laissé entraîner dans la sphère d'action des Doui Menia et sont devenus leurs fidèles alliés.

Les Oulad Djerir ne devaient pas tarder à reconnaître les avantages d'une telle union, imposée d'abord par la nécessité ; car trop faibles pour pouvoir résister seuls aux entreprises de leurs voisins, comme les Beni Guil ou les Oulad Sidi Cheikh, ils ne pouvaient que bénéficier d'une alliance qui leur permettrait de faire

face à toutes les entreprises et de tirer profit de toutes les expéditions heureuses accomplies de concert.

Cette alliance offensive et défensive s'est maintenue intacte jusqu'à nos jours. Nous verrons plus loin quel était le rôle que les Oulad Djerir étaient appelés à y jouer.

Les Oulad Djerir constituent une petite confédération qui comprend deux fractions: les Assassa et les Mefalha, partagées elles-mêmes en deux tribus, embrassant chacune plusieurs douars.

Les intérêts généraux de la confédération sont réglés par une assemblée composée des caïds et des notables des différentes tribus. Cette assemblée se réunit généralement chez le marabout de Kenadsa qui dirige la discussion et donne des conseils qui sont toujours écoutés.

A la tête de chacune des tribus des Oulad Djerir sont placés, depuis le commencement de 1893, des caïds investis par le sultan[1]. Ils sont assistés d'une djemâa

[1] A cette époque, une députation des Oulad Djerir, composée de Bel R'azi ould Ahmed Mansour, pour les Oulad el Mir, Mohammed ben Mokaddem, pour les Oulad Dada, M'hammed ould Sliman pour les Oulad Kouïder, et Moussa ould Dahman, pour les Oulad bed Diar, et conduite par Cheikh Abdennebi ben El Haoussine se rendit auprès du sultan. En route la maladie força le chef de ce miad à interrompre son voyage. Arrivée à Fez, la députation se présenta au sultan qui ne voulait qu'un seul caïd pour toute la confédération des Oulad Djerir, et l'homme de son choix était Cheikh Abdennebi. Mais, profitant de son absence, les autres envoyés exagérèrent sa maladie et le représentèrent comme prêt à mourir. Sur cette affirmation, le sultan se décida à nommer chacun d'eux caïd de la fraction qu'il représentait et leur fit les cadeaux habituels: un cheval, un fusil à répétition, une tente, un cachet, des vêtements.

NOMS DES					NOMBRE de	
FRACTIONS	TRIBUS.	CAÏDS.	DOUARS.	CHEFS OU NOTABLES.	Tentes	Guithana.[1]
Mefalha.	Oulad el Mir...	Bel R'azi ould Ahmed Mansour.	Oulad Mellouk.......	Fékir Mohammed ould Seddik.............	30	10[2]
			Oulad el Mir proprement dits...........	Bel R'azi ould Ahmed Mansour...........	30	10[2]
				Total.........	60	20
	Oulad Dada ..	Mohammed ben Mokaddem ould Ahmed ben Seddik	Oulad el Haouari......	Ben Abdelmalek ould Ahmed ben Seddik..	45	15[2]
			Oulad Dada proprement dits...........	Mohammed ben Mokaddem ould Ahmed ben Seddik.............	15	8[2]
				Total.........	60	23
Assassa[3]	Oulad Kouïder..	M'hammed ould Sliman..........	Oulad Ali............	Mohammed ould Embarek...............	30	»
			Oulad bou Zian.. ...	Ben M'hammed ould M'hammed.........	20	»
			El Hassinat..........	M'hammed ould Sliman	40	»
			Assassa propr. dits: Oulad Ameur	Saheli ben Ameur .. .	16	»
			Assassa propr. dits: Oulad bou Djemaâ.	Moussa ben Bou Djemaâ...............	18	»
			Assassa propr. dits: El Oussaïf........	Cheikh bou Smaha.....	20	»
				Total.........	144	»
	Oulad bed Diar.	Moussa ould Dahman............	Oulad bed Diar.......	Mansonr ould Dahman	40	»
				Totaux généraux...........	304	43
					347	

[1] Comme à Figuig, ce sont les tentes les plus misérables qui se réfugient aux abords des ksour où elles peuvent se procurer quelques ressources en vendant du bois, faisant des transports etc..

[2] Installées à Béchar.

[3] Les Assassa ont, en outre, une de leurs fractions, les Oulad Hamida, 40 tentes, avec les Idersa (Doui Menia) sur l'Oued Guir.

composée de 10 à 12 membres choisis parmi les indigènes les plus expérimentés et les plus influents dans chaque fraction.

Parmi les personnages marquants de la confédération il faut citer en première ligne, Cheikh Abdennebi ben El Haoussine du Douar El Hassinat, des Oulad Kouïder (Assassa). Bien qu'il n'ait aucun titre officiel, c'est le véritable chef des Oulad Djerir, son influence s'étend à toutes les fractions de la confédération. Il la doit, disent les Oulad Djerir, à sa bravoure intrépide jusqu'à la témérité; le premier au feu ou dans un passage difficile, le dernier en cas de retraite, tel serait, d'après eux, Cheikh Abdennebi. Le commencement de sa réputation date de l'attaque des Oulad Djerir à Nekhila par Si Sliman ben Kaddour en 1882. Cheikh Abdennebi a actuellement une cinquantaine d'années, il passe pour riche.

Après lui, il faut citer les caïds des 4 tribus, dont l'influence à peu près égale, ne s'étend pas au-delà de leur fraction.

M'hammed ould Sliman, le caïd des Oulad Kouïder, est un homme de 35 ans environ[1].

Le caïd des Oulad Dada, Mohammed ben Mokaddem ould Ahmed a environ 45 ans. C'est un homme riche et généreux.

Bel R'azi ould Ahmed Mansour, le caïd des Oulad

[1] Ce fut lui l'orateur de la députation envoyée au Sultan en 1893.

el Mir est âgé de 60 ans environ ; il passe pour brave et expérimenté.

Quant au caïd des Oulad bed Diar, Moussa ould Dahman, c'est un homme riche, âgé d'une soixantaine d'années et sans grande notoriété.

Les Oulads Djerir sont serviteurs religieux de la zaouia de Kenadsa, siège de l'ordre des Ziania. Le chef de cet ordre possède sur eux une influence considérable, ils sont entièrement à sa dévotion. Il perçoit chez eux à titre de ziara, un bélier par tente pris dans le troupeau à son choix, et par douar une peau de bouc de beurre. On lui donne en outre tout ce qu'il désire. Son mokaddem est le caïd Mohammed ben Mokaddem ould Ahmed.

Les Oulad Kouïder sont en outre serviteurs religieux de la zaouia de Sidi Abdallah ben Cheikh[1] qui perçoit chez eux, comme ziara, un mouton par tente.

La secte de Derkaoua a pour mokaddem, Mohammed ould Sliman. Elle compte environ 80 Khouans, qui versent chaque année entre les mains de leur mokaddem des ziara dont le montant, assez élevé, varie entre 200 et 250 fr.[2]

[1] A Guerzim, sur l'oued Saoura.

[2] L'ordre des Derkaoua, comme celui des Snoussia, nous est foncièrement hostile. Cet ordre se répand de plus en plus dans le sud de l'Algérie et chez les peuplades marocaines avoisinantes. Mais en raison des dispositions marquées par cette secte à notre égard, les indigènes n'osent pas avouer qu'ils y sont affiliés, bien au contraire, ils s'en cachent avec grand soin, si bien qu'il nous est très

Bou Amama a environ 16 serviteurs religieux aux Oulad Djerir et un mokaddem Mohammed Saïah ben Zian.

Les différends entre particuliers sont portés devant le taleb Si Aïssa ben Merah. Appel de ses jugements peut être porté à Figuig et en cas de contestation nouvelle au Tafilalet. Les crimes et délits sont jugés par les djemâas de chaque tribu à qui incombe également le soin de faire exécuter les jugements rendus par le taleb précité ou par les cadhis de Figuig et du Tafilalet.

Chaque année, les Oulad Djerir expédient à Oudjda des caravanes, chargées des produits de leur industrie qu'ils vont échanger contre des céréales que leur sol ne produit pas en quantité suffisante pour leur consommation. La nécessité de se procurer ainsi de quoi subvenir à leur subsistance les a contraints également à reconnaître avec plus ou moins de sincérité l'autorité du Sultan ; en effet, ils paient annuellement des impôts, préférant se soumettre à ces contributions que de voir mettre l'embargo sur leurs caravanes lorsqu'elles arrivent dans le Tell marocain.

Ce sont les caïds qui recueillent ces redevances et les portent à Fez ou à Oudjda. Elles s'élèvent pour le Zekkat, à un mouton pour 5 chameaux ou pour 21 à 100 moutons, et pour l'achour, au dixième du revenu

difficile de connaître le nombre de ses adeptes même dans les tribus marocaines. Le chiffre donné ici, comme ceux que nous indiquerons plus loin pour les Doui Menia, doit être pour ce motif, fort inférieur à la réalité.

des terres. Cette dernière redevance est distribuée aux pauvres, suivant la coutume des pays musulmans.

Le centre des pérégrinations des Oulad Djerir est marqué par les 2 ksour d'Ouakda et de Béchar.

Ils portent leurs campements suivant les saisons et les circonstances dans une région très étendue dont nous essaierons de donner ici les limites.

Au nord[1] ce territoire de parcours serait circonscrit par une ligne brisée passant par Mour'eul, le Djebel Grouz, Figuig, l'oued Dermel, Zoubia, l'oued Safsaf et l'oued Zebicha.

A l'ouest, par une ligne dont les points principaux sont Kenadsa, Oum es Seba, El Morra, oued Safsaf.

Au sud, par la ligne passant par El Morra, et le Teniet es Sebbah.

A l'est par l'oued Namous.

En temps de paix les Oulad Djerir sont disséminés sur tout le territoire par groupes plus ou moins nombreux. En temps de guerre, ils resserrent leurs campements et se réunissent par groupes assez forts pour pouvoir résister au moins à une première attaque.

La nécessité de trouver de l'eau, d'avoir des pâturages frais les oblige à changer fréquemment de place. Leurs campements habituels en temps de guerre, sont :

En été : Nekhila, Ben Zireg,

[1] Il est bien rare que les Oulad Djerir s'approchent de la limite nord par suite du voisinage des Beni Guil leurs ennemis acharnés contre lesquels ils ne sont pas en force pour lutter, mais lorsque par hasard ils sont en paix avec eux, alors ils s'avancent même quelquefois jusqu'à Oulakak.

En hiver : Djebel Bechar, oued Zousfana,
Au printemps : oued Namous, au sud d'El Outed,
En automne : à Bechar même.

Leurs terrains de culture sont à El Morra, sur l'oued Zousfana. Ils s'étendent à 12 kilomètres au sud de ce point et à cinq kilomètres au nord sur une largeur moyenne de trois kilomètres. Ils produisent une quantité d'orge insuffisante aux besoins de ces nomades, ce qui les oblige à envoyer chaque année une caravane faire des achats de céréales à Oudjda.

Outre les palmiers qu'ils possèdent à Ouakda et à Bechar, les Oulad Djerir sont également propriétaires d'un certain nombre des dattiers de l'oasis de Fendi de ceux de Tebouda, de Bou Iala, de Sidi Moumen et de Nekhaïla[1]. Mais la récolte des dattes produites par ces palmiers n'est généralement pas suffisante pour les besoins de ces nomades, aussi sont-ils contraints d'envoyer en automne[2] une caravane au Tafilalet ou au Gourara pour y faire des achats de dattes.

[1] Petite oasis à l'est du Djebel Mezarif arrosée par deux sources. C'est un des lieux de campement des Oulad Djerir.

[2] Généralement fin octobre.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES DOUARS.	NOMBRE de fantassins	NOMBRE de cavaliers.	RESSOURCES pour transports. chameaux	RESSOURCES pour transports. mulets.	RESSOURCES pour transports. ânes.	RICHESSES en troupeaux. moutons.	RICHESSES en troupeaux. chèvres.	RICHESSES en troupeaux. bœufs.
Oulad Mellouk......	70	20	150	»	120	3.000	3.000	»
Oulad el Mir........	80	40	350	»	150	4.000	4.000	»
Oulad El Haouari ...	120	20	300	»	140	4.000	4.000	»
Oulad Dada.........	50	20	150	»	80	2.500	2.500	»
Oulad Ali...........	70	18	180	»	90	2.000	2.000	»
Oulad bou Zian......	50	10	150	»	80	3.000	3.000	»
El Hassinat.........	80	10	160	»	150	3.500	3.500	»
Oulad Ameur	35	10	100	»	30	3.500	3.500	»
Oulad bou Djemâa ..	40	10	200	»	50	4.000	4.000	»
El Oussaïf	50	12	150	»	60	3.500	3.500	»
Oulad bod Diar......	90	30	300	»	120	4.000	4.000	»
Totaux......	735	200	2.195	»	1.070	37.000	37.000	»

DOUI MÉNIA.

Les Doui Menia forment une grande confédération qui occupe toute la vallée inférieure de l'oued Guir et étend ses campements à l'ouest jusqu'au district de R'orfa (Tafilalet) où ses nomades possèdent des propriétés.

D'après une tradition rapportée par le général de Colomb dans sa *Notice sur les oasis du Sahara*[1], les

[1] Publiée dans la *Revue algérienne et coloniale* (juillet, septembre et octobre 1860).

Doui Menia habitaient autrefois le Sahel au Sud-ouest de Sous sur les bords de l'Océan Atlantique. « Une » année la sécheresse était grande dans leurs pays, » les troupeaux erraient maigres et affamés dans les » plaines calcinées. Un douar s'éloigna du gros de la » tribu, à la recherche de pâturages moins fréquentés » et plus frais. Il s'avança vers le levant, guidé par » l'instinct des chameaux, les brises de l'Est appor- » taient à ces animaux l'odeur des herbes vertes et des » fleurs. Un jour le troupeau tout entier, au lieu de » rentrer comme d'habitude dans le centre du douar » au soleil couchant, échappa aux bergers et continua » sa route en trottant. Le douar suivit ses traces, et, » quelques jours après, le trouva rassasié et couché » dans les hautes herbes de l'oued Guir dont une » récente inondation avait ravivé la végétation. L'heu- » reux douar que le hasard ou le merveilleux instinct » de ses chameaux avait conduit sur cette terre féconde » envoya des émissaires au reste de la tribu, qui vint » toute entière s'y établir. Les Doui Menia ne quittè- » rent plus l'oued Guir, dont les pâturages étaient pré- » férables à ceux du désert qu'ils avaient abandonné. » Ils chassèrent vers le Nord les Hamian[1] qui l'occu- » paient, et, comme ils étaient nombreux, forts et » entreprenants, ils devinrent bientôt la terreur des » tribus voisines. »

[1] Les Hamian avaient été amenés dans ces régions par Iar' moracène, souverain de Tlemcen.

La tradition rapportée par le général de Colomb laisse le champ libre à toutes les conjectures en ce qui concerne l'origine des Doui Menia. Elle confirme seulement la véracité d'un fait déjà presque démontré par les données historiques, à savoir que les Doui Menia, venant des régions de l'Ouest, ont expulsé les Hamian de la vallée de l'oued Guir.

D'ailleurs, la connaissance que nous avons à l'heure présente de ces nomades permet d'affirmer que chez eux l'élément arabe domine. Aussi faut-il rechercher très probablement l'origine des Doui Menia dans les tribus arabes que l'invasion musulmane a amenées jadis dans ces contrées méridionales ; or nous savons que ce sont les Makil qui se sont presque exclusivement répandus dans le Sud marocain[1], s'arrêtant, les uns, comme les Doui Mansour[2], sur l'oued Drâa, tandis que les autres, comme les Beni Mokhtar[3], occupaient le Sous et s'avançaient jusqu'au littoral de l'Atlantique. C'est donc très vraisemblablement aux arabes Makil

[1] A chaque pas dans les régions du Sud, on trouve des débris des hordes makiliennes plus ou moins transformées aujourd'hui par leur contact séculaire avec des populations berbères. Nous les retrouverons au Touat, sur l'oued Drâ (Arib, Tadjakant, Doui Belal) et aussi au Sous.

[2] Comme nous l'avons déjà vu, une partie des Doui Mansour fut transportée plus tard sur l'oued Za par Abou Hammou II, souverain de Tlemcen. C'est l'origine des Hallaf.

[3] Parmi les Beni Mokhtar, les Doui Hassan avaient occupé le littoral du Sous, tandis que les Chebanate et les Rokaïtate s'installaient vers l'intérieur.

qu'ont été empruntés les principaux éléments qui ont constitué la confédération de Doui Menia[1] tandis que les autres provenaient soit de fractions berbères transformées par le contact, soit de tribus arabes de souche différente[2].

Telle est l'hypothèse que nous formulons en attendant que des données plus certaines aient pu nous fixer sur l'origine de cette grande tribu.

A l'heure présente, la puissante confédération des

[1] Suivant une légende qui a cours dans le Sud-ouest et que nous a rapportée le capitaine Regnault, le premier des chérifs hassani qui vint s'installer à Sidjilmassa amena d'Orient avec lui son serviteur Eddi El Menia et vingt cavaliers commandés par Djérir. Le premier serait le père des Doui Ménia, le second celui des Oulad Djerir.

En écartant le côté merveilleux de cette légende, il reste cette conception très vraisemblable, à savoir que les Doui Menia ont été les premiers « serviteurs » des Chérifs hassani.

Ceux-ci, sans doute, en les groupant autour d'eux et en les organisant en une forte confédération (à la tête de laquelle ils avaient peut-être réellement placé leur serviteur Eddi El Menia d'où le nom de Doui Menia, (ceux de, les gens de Menia (*)) n'avaient d'autre but que de trouver un solide appui pour leur autorité naissante.

Puis, plus tard, lorsque les Sultans hassani, installés à Fez ou à Maroc, se furent à peu près désintéressés des choses du Sud, les Doui Menia unis aux Oulad Djerir, livrés à eux-mêmes, surent conserver leur organisation fédérative, et, grâce à elle, se faire redouter pendant de longues années, de tous leurs voisins.

[2] Nous trouverons en effet dans la tribu des Oulad Djelloul des exemples de ces différents cas. L'avenir permettra, sans doute, d'en signaler d'autres.

(*) Menia signifie également « endroit inexpugnable » « forteresse ». D'où l'expression de Doui Menia pourrait signifier « les gens de la forteresse ».

Doui Menia comprend cinq tribus partagées en six caïdats[1]. Ce sont :

NOMS DES TRIBUS.	NOMS DES CAIDS.
Oulad Sliman. Oulad Ioussef.......	Nadjem ould Djoudi.
Oulad Sliman. Oulad Djelloul......	Mohammed ben Sliman.
Oulad Sliman. Idersa...	Ali Hadjadj.
Oulad bou Anan............	Iaïch ould Moussa.
Oulad bel Guiz.............	El Kebir ould Kaddour. Ahmed ben Touhami ould Belkheir.

Chacune de ces tribus s'administre séparément sous l'autorité de son caïd respectif. Celui-ci, pour tout ce qui concerne les intérêts communs de la tribu, est

[1] Déjà en 1864, Taleb el R'azi des Idersa possédait un cachet.

En 1876, les cinq principaux chefs des Doui Menia se rendirent auprès du Sultan qui se trouvait à Oudjda. C'étaient : Taleb el R'azi pour les Idersa, Si bou Smaha pour les Oulad Ioussef, Salem ben Rahmoun pour les Oulad Djelloul, Kaddour ben Tahar pour les Oulad bel Guiz. Chacun d'eux reçut de Moulai el Hassan un cachet de caïd. La plupart de ces personnages sont aujourd'hui disparus.

En janvier 1892, une nouvelle députation de notables, parmi lesquels se trouvaient Mohammed ben Sliman des Oulad Djelloul, El Kebir ould Kaddour des Oulad bel Guiz, Iaïch ould Moussa des Oulad bou Anan et le caïd Taleb el R'azi des Idersa, se rendait à Fez emportant quelques présents pour le Sultan qui les nomma tous caïds. Mais Taleb el R'azi, trop vieux, fut relevé de ses fonctions et remplacé par Ali Hadjadj. Le cachet et les présents destinés à ce dernier lui furent rapportés par son oncle, le caïd des Oulad Djelloul, Mohammed ben Sliman. Le cachet du caïd Nadjem ould Djoudi, des Oulad Ioussef, lui fut apporté par Si El Arbi, en septembre 1892. Enfin, en février 1893, Ahmed ben Touhami ould Belkheir se rendit en députation à Fez avec des gens des R'enanema et des Oulad Djerir, et fut également nommé caïd des Oulad bel Guiz.

assisté d'une djemâa composée des notables de chaque fraction. Cette djemâa a en outre des attributions judiciaires, car elle constitue un véritable tribunal, jugeant les crimes et délits de droit commun, et chargé également de faire exécuter les jugements rendus par les talebs ou, en appel, par les cadhis du Tafilalet, de Figuig ou de Fez.

Les talebs examinent les contestations entre particuliers. Les parties peuvent faire appel de leurs sentences devant un des cadhis cités plus haut à leur choix. Toutefois, au lieu de recourir à cette juridiction il n'est pas rare de voir les plaideurs s'adresser aux marabouts de Kerzaz ou de Kenadsa qui arrangent l'affaire.

Bien qu'ayant une administration séparée et des intérêts parfois divergents, les tribus qui constituent la confédération des Doui Menia se montrent généralement solidaires les unes des autres. L'une d'elles vient-elle à être attaquée? Toutes les autres prennent les armes pour la secourir. La confédération elle-même est-elle menacée ou l'occasion se produit-elle de nuire à un ennemi ou de faire du butin? Nouvelle prise d'armes générale. Une tribu étrangère sollicite-t-elle l'appui de la confédération? Les chefs se concertent et décident s'il y a lieu de répondre à cet appel.

Voici comment se décide généralement ces prises d'armes.

Le caïd dont la tribu est menacée ou attaquée, dont on a sollicité l'appui ou qui a eu connaissance des faits

de nature à nuire à la confédération, prévient ses collègues qui se réunissent chez lui. La situation ayant été bien examinée sous toutes ses faces, on décide, s'il y a lieu, de convoquer l'assemblée générale [1].

Le tambour est alors porté sur le Gour Tebel [2] au Sud de Megsem N'djoua [3] et retentit bientôt pour convoquer tous les Doui Menia [4].

L'Assemblée général réunie, on expose la situation, puis on décide à la majorité des voix, si, oui ou non, il y a lieu de prendre les armes. Dans l'affirmative, l'assemblée avant de se séparer élit le commandant en chef qui va diriger toutes les opérations [5], et alors même qu'on n'en serait pas très content dans la suite, on évite

[1] C'est ce qui se fait ordinairement.

[2] « Tebel » signifie tambour.

[3] C'est le Bab en Nedjoua des cartes.

[4] On a laissé s'accréditer la légende que les sons de ce tambour étaient perçus par tous les Doui Menia lorsqu'ils sont campés sur l'oued Guir. Cela est tout à fait exagéré, car les sons de cet instrument sont de dimension ordinaire. A la vérité, les fractions campées à proximité de Gour Tebel l'entendent seules. Elles préviennent les autres si cela n'a déjà été fait par les soins du caïd. D'ailleurs, lorsqu'il se produit un fait de nature à mettre en mouvement tous les Doui Menia, il transpire forcément, et tout le monde étant sur le qui-vive, l'assemblée générale se réunit très promptement.

[5] En 1893 on désignait la caïd Iaïch ould Moussa comme étant plus susceptible qu'aucun autre d'être investi du commandement en chef en cas d'une action commune de la confédération. Avant lui, c'était Taleb el R'azi qui était désigné. Ce dernier qui est aujourd'hui trop âgé pous exercer aucun commandement, était le neveu de Taïeb ben Ammar qui avait eu en 1862 le haut commandement du Zegdou.

de le changer pendant toute la durée de la campagne pour ne pas en compromettre le succès.

La prise d'arme générale votée, si l'une des tribus refusait de fournir son contingent, elle risquerait d'être exclue de la confédération. Mais le fait ne s'est jamais produit, parce que les railleries et les sacarmes des autres fractions l'amènent toujours à se joindre à elles.

Si une fraction de tribu refuse de marcher, elle est razziée à fond. A cet effet, le Commandant en chef convoque un certain nombre de cavaliers de chaque tribu, et à leur tête il se porte contre la fraction rebelle. S'il ne s'agit que de quelques individualités, après avoir pris l'avis des caïds, le commandant en chef leur inflige de fortes amendes dont le montant sert à récompenser ceux qui se distinguent pendant la durée des opérations. Il ne faudrait pas croire cependant que ces règles toutes conventionnelles fussent rigoureusement observées, comme le serait chez nous un règlement d'ordre public. L'esprit d'indépendance de ces populations ne pourrait le tolérer. Nous verrons, du reste, plus loin par un exemple récent que ces tribus sont quelquefois divisées et qu'elles se livrent parfois entre elles des luttes sanglantes.

Tous les hommes valides doivent prendre les armes soit qu'ils campent d'ordinaire au Tafilalet[1] ou qu'ils appartiennent aux fractions nomades de la confédération.

Le contingent est divisé en cinq fractions ou corps

[1] Comme les guithana de Figuig.

appelés Khoumous (un par tribu) commandés par leur caïd. Un sixième Khoumous est fourdi par les Oulad Djerir[1] sous les ordres de leurs caïds.

Les forces de la confédération, non compris le contingent de leurs alliés, s'élèvent à environ 5000 fantassins et 1.500 cavaliers[2].

Les hostilités terminées, on procède au partage du butin. L'assemblée générale décide la part à offrir au commandant en chef et à chacun des caïds. Ceux-ci, généralement, n'acceptent qu'une partie de ce qui leur est offert. Le reste est partagé entre les cinq khoumous proportionnellement au nombre d'hommes fournis par chacun d'eux et à raison de deux parts par cavalier et d'une par fantassin[3].

Ces prises d'armes deviennent de plus en plus rares; il n'y en a pas eu depuis 1885[4].

[1] C'est la réunion des contingents des Doui Menia et des Oulad Djerir ainsi organisés que l'on appelle « Zegdou ». Chez les tribus plus au Nord, et particulièrement chez les Beni Snassen, les forces alliées se nomment « Ahl el Leff ».

[2] Le général de Wimpffen évaluait, en 1870, les forces des Doui Menia à 3.100 fantassins et 1.350 cavaliers. Cependant, d'après M. C. Sabatier, dans une lutte engagée deux ou trois ans auparavant avec les Ahl R'orfa du Tafilalet, les Doui Menia, unis à leurs alliés habituels (Oulad Djerir, Amour) avaient pu mettre sur pied 1.100 cavaliers seulement et 5.000 fantassins.

[3] Les Oulad Djerir ont les mêmes droits que chacun des khoumous des Doui Menia.

[4] Nous avons conservé le souvenir des dernières prises d'armes dans lesquelles les contingents de la confédération se réunirent dans

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que les fractions des Doui Menia ne se livrent jamais à des

un but de défense ou d'attaque en commun. Nous en donnons ici l'exposé.

1° En 1862, le Ksar de Mezaourou, situé sur l'oued Zousfana et habité par les Oulad Djerrar, fraction des R'enanema de l'oued Saoura, était en hostilité avec les autres ksour des Beni Goumi où les Douia Menia ont des propriétés. Les habitants de Mezaourou ayant eu l'audace d'attaquer une caravane des Doui Menia qui allait au Gourara, ces derniers décidèrent de détruire le ksar. Après un siège de deux mois, Mazaourou fut ruiné et les débris de sa population se dispersèrent, les uns allèrent retrouver les R'enanema sur l'oued Saoura, les autres se retirèrent dans leur pays d'origine vers le Draa et le Sous où, sans doute, ils avaient encore quelques attaches. Dans cette expédition, les 6 khoumous avaient été commandés par Taïeb ben Ammar des Oulad Ali (Idersa).

2° En 1865, à la suite d'une dispute survenue à l'abreuvoir entre les gens de Serr'in (El R'orfa) et les Oulad Ioussef, les 6 Khoumous commandés par Kaddour ould Salem ben Tahar, des Oulad bel Guiz, vinrent mettre le siège devant Serr'in. Ce ne fut qu'en 1868, année appelée dans le Sud « Aam el R'orfa », que ce siège prit fin. A la suite de leur victoire, les Doui Menia et les Oulad Djerir se partagèrent la plus grande partie des « Melks » de Serr'in. Les palmiers furent divisés en deux lots qui, d'après les bases du partage, furent attribués, l'un aux Oulad Sliman, formant trois khoumous, l'autre aux Oulad bou Anan, Oulad bel Guiz et Oulad Djerir, formant les trois autres khoumous.

3° En 1870, les 6 khoumous, commandés par Si El Arabi ould Si bou Hafs, des Oulad Sidi ben Aïssa (Oulad Sidi Cheikh R'araba) qui campaient généralement à cette époque avec les Oulad Sliman, se levèrent contre nos colonnes que le général de Wimpffen conduisait sur l'oued Guir. Une partie des Oulad Sliman qui se trouvaient près de Zer'amra, au sud de la Hammadet El Kebir, ne put rejoindre les contingents réunis près de Sidi Taïeb.

4° En 1885, au mois de janvier, les familles des Oulad Djerrar qui étaient sur l'oued Drâa revinrent aux Beni Goumi et, profitant de l'éloignement des Doui Menia, s'emparèrent par surprise de Meza-

actes d'hostilité isolés. Bien au contraire, chacune d'elles conserve toujours sa liberté d'action indivi-

ourou; occupé seulement par quelques Khammès. La plupart de celles qui étaient avec les R'enanema ne tardèrent pas à les y rejoindre.

Les Doui Menia, campés sur l'oued Guir, ne vinrent pas immédiatement chasser les usurpateurs. Ils se flattaient de reprendre facilement le ksar lorsque la saison serait venue d'y installer leurs campements. Mais à cette cause d'inimitié d'autres griefs allaient bientôt s'ajouter.

En effet, au mois d'avril suivant, 60 cavaliers des Doui Menia vinrent faire une excursion dans les Ksour de la R'aba des R'enanema et tuèrent deux hommes de cette tribu. Ceux-ci ne tardèrent pas à user de représailles : un parti de 50 cavaliers alla rôder autour des campements de l'oued Guir et tua 5 hommes aux Doui Menia. La querelle prit alors des proportions plus grandes. Il ne s'agissait plus seulement de reprendre Mezaourou, mais de venger le sang versé. Une expédition générale fut résolue. Les Oulad Djerir qui ne demandaient qu'à suivre les Doui Menia au combat pour participer au butin, amenèrent leurs contingents : 1.500 fantassins et 140 chevaux furent réunis. Au lieu de perdre leur temps à faire le siège de Mezaourou, véritable nid d'aigles sur un rocher à pic où quelques hommes peuvent défier une armée arabe ne disposant que de moyens d'action insuffisants, les Doui Menia et les Oulad Djerir résolurent d'aller attaquer les R'enanema dans leurs oasis. Et s'ils venaient à s'enfermer dans leurs Ksour, on pourrait couper leurs palmiers, dévaster leurs jardins, leur infliger enfin des pertes de toutes sortes.

Ces derniers, d'ailleurs, n'attendirent point l'ennemi ; ils se concentrèrent en avant de leur R'aba (forêt de palmiers) au nombre de 700 hommes de pied. Le reste des hommes valides fut laissé à la garde des Ksour. Ce ne fut qu'en juillet que les Doui Menia arrivèrent aux Beni Abbès où le marabout de Kerzaz, se rendant en Algérie, les rencontra. Ce personnage religieux offrit en vain sa médiation. Les Doui Menia exigeaient comme condition de paix l'abandon immédiat de Mezaourou. Les R'enanema refusèrent et poussèrent l'audace jusqu'à marcher à la rencontre de leurs adversaires, bien supérieurs en nombre. Le premier engagement eut lieu près des Beni Abbès ; deux hommes des Doui Menia et 14 des R'enanema restèrent sur le

duelle et a toujours le droit d'attaquer, quand elle le juge à propos, les tribus ennemies. Mais si l'entreprise qu'elle veut engager était de nature à nécessiter, à un moment donné, l'intervention des autres tribus, elle devrait, au préalable, obtenir leur assentiment.

Par contre, personne ne peut s'attaquer à une tribu étrangère et amie. Si cette défense est transgressée et que quelque razzia ait été faite, les caïds écrivent aux fractions qui ont eu à supporter cette razzia, qu'ils tiennent à leur disposition tout ce qui leur a été enlevé. S'il y a eu mort d'homme, ils font connaître aux parents des victimes les noms des meurtriers et leur laissent toute liberté de venir se venger comme bon leur semble.

terrain. La colonne assaillante marcha sur Tamettret, où elle croyait entrer sans résistance, pensant que la majeure partie des habitants se trouvait avec les combattants des Beni Abbès. Mais elle fut reçue à coups de fusil et ne put forcer l'entrée du Ksar. Elle se contenta de dévaster l'oasis en coupant un grand nombre de palmiers.

Les R'enanema qui avaient combattu aux Beni Abbès s'étaient retirés dans l'Areg, soit pour y attirer leurs ennemis, soit pour les éviter. Quand ils en sortirent après deux jours de marche, ils avaient perdu 20 hommes morts de soif et étaient tellement exténués que les Doui Menia n'eurent qu'à se présenter pour les mettre en déroute, Ils leur tuèrent encore 18 hommes sans éprouver aucune résistance. Le marabout de Kerzaz implora la pitié des vainqueurs et les empêcha de poursuivre leurs succès, promettant au nom des R'enanema l'abandon de Mezaourou. Cette convention fut passée par écrit entre le marabout et les trois chefs des Doui Menia, Taleb el R'azi, Kaddour ould Facia et le cheikh Ali ould Ahmed. Les Doui Menia remontèrent dans leurs campements ayant gagné leur cause, mais n'emportant que fort peu de butin.

D'une manière générale, les tribus des Doui Menia campent pendant l'hiver et l'été dans la plaine de Khechaab et dans la vallée de l'oued Guir où se trouvent toutes leurs terres de culture ; pendant l'hiver, elles s'occupent des labours, des ensemencements; pendant l'été, elles font la moisson[1]. Elles sont alors groupées et, en cas de prises d'armes générales, les contingents seraient rapidement réunis.

Il n'en est pas de même au printemps et à l'automne, saisons auxquelles elles se séparent soit pour aller chercher des pâturages, soit, à l'époque de la mâturité des fruits, pour aller vivre auprès des Ksour du Tafilalet[2] et des Beni Goumi où elles ont de grandes propriétés et faire la cueillette des dattes.

Elles sont alors très disséminées et, en cas d'attaque,

[1] Ce ne sont là, nous ne saurions trop le répéter, que des règles générales, que ces populations, qui ne sont soumises à aucun frein, observent avec plus ou moins d'exactitude, suivant l'intérêt du moment. Depuis quelques années, elles semblent tendre de plus en plus à s'en affranchir.

« Lors des fortes chaleurs, les Doui Menia, a écrit le général de
» Wimpffen, d'après les dires des otages de cette tribu qu'il avait
» ramenés de son expédition, s'installent sur les plateaux voisins et
» vont même à une ou deux journées de marche sur les terrains plus
» salubres de l'oued Zousfana et de l'oued bou Dib. L'oued Zous-
» fana ne possède que des puits profonds ; dans l'oued bou Dib, ils
» le sont moins et ce bassin a, en outre, des sources assez abon-
» dantes. La température dans la vallée du Guir est douce en hiver,
» il n'y neige jamais ; mais en été, les chaleurs y sont très fortes et
» le siroco violent. ».

[2] C'est dans le district d'El R'orfa que les Doui Menia ont ces

il est possible qu'elles n'aient pas le temps de se rassembler[1].

En outre, elles ont en tout temps quelques tentes à El R'orfa (Tafilalet) ; ce sont celles qui, par suite de leur état de misère, manquent même de moyens de transport et ne peuvent suivre les autres dans leurs migrations. Les indigènes des Doui Menia, qui habitent ainsi constamment le Tafilalet, sont appelés par leurs coréligionnaires Guithana ; les autres nomades du Sud-Ouest les dénomment généralement Rouasia[2], c'est-à-dire individus sans ressources. Le Rouasi vit ainsi à El R'orfa jusqu'au jour où la fortune lui sourit,

propriétés. Voici l'énumération de ces propriétés ainsi que celle des Ksour de ce groupe :

1° Serr'in.......	Les Oulad Ioussef y possèdent		1/5	des palmiers.
	Les Oulad Djelloul	—	10.000	—
	Les Oulad bel Guiz	—	beaucoup	—
2° Messifi.......	Les Oulad bel Guiz	—	1/5	—
3° Djedid.......	Les Oulad bou Anan	—	1/6	—
	Les Oulad bel Guiz	—	beaucoup	—
4° Tir'eddouin...	Ksar habité par des Juifs.			
5° Oulad Abder-rahman.......	Les Idersa y possèdent		10.000	palmiers
	Les Oulad bel Guiz	—	beaucoup	—
6° El Gesba.....	Les Doui Menia n'ont pas de propriété dans ces deux Ksour.			
7° Oulad Bedilla..				

[1] C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en 1870, ainsi que nous venons de le voir.

[2] « Rouasia », au singulier « Rouasi » (de « ras », tête, pluriel « rous »), au sens propre, individu qui n'a que sa tête, qui n'a plus aucune ressource.

C'est le synonyme de « semmach » (de « chems », ou impropre-

il abandonne alors ses compagnons de misère et retourne habiter dans sa fraction d'origine.

Les Doui Menia reconnaissent au moins nominalement l'autorité du Sultan. Ils obéissent à ses ordres, en tant toutefois que ceux-ci ne gènent pas leurs projets.

Ils paient l'impôt à raison de 1 mouton pour 5 chameaux ou pour 21 à 100 moutons, 1 mouton par fraction complète de 100 moutons.

En outre, ils distribuent aux pauvres, à titre d'achour, le $^1/_{10}$ des produits de la terre.

Mais il faut considérer ces impôts plutôt comme des dons volontaires que comme des redevances obligatoires, car le sultan ne dispose d'aucun moyen pour les contraindre à les payer, s'ils venaient à refuser de le faire.

Les Doui Menia récoltent une quantité d'orge suffisante pour leurs besoins dans les bonnes années ; quelquefois même ils peuvent en vendre à leurs voisins.

Ils trouvent facilement du bois pour leur usage journalier dans le lit des oueds et dans les montagnes.

Nous dirons maintenant quelques mots de chacune des tribus constituant cette grande confédération.

ment, « semch », soleil), autre expression vulgaire pour désigner un pauvre diable.

En un mot, suivant la pittoresque expression du caïd El Habib ould Mebkhout, des Oulad Mansoura (Hamian), les Rouasia d'El R'orfa, c'est le village nègre des Doui Menia. — Capitaine Fariau, chef de l'annexe de Méchéria.

Oulad Ioussef.

Les Oulad Ioussef se partagent en plusieurs fractions qui sont :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de tentes.	NOMS DES NOTABLES.
Oulad Aïd (2 douars)........	100	Embarek ould Abdallah.
	100	Kerroum ould Messaoud.
Oulad Saïdan	150	Nadjem ould Douldi. — caïd de la tribu —
Marguebiin	80	Mokaddem ould Abderrahman. — el Hadj el Arbi —
El Haouachiin..............	70	Mokaddem Khelifa ould bou Azza.
El Merabtin............ ..	80	Si El Madani ould M'hammed.
Oulad Ameur et El Haouamel	90	Mokaddem Sliman ould Djelloul.
Total........	670	

Les personnages les plus importants de cette tribu sont : le caïd Nadjem, homme de 32 ans, connu par sa bravoure, qui s'est distingué lors de l'incursion de Si Sliman ben Kaddour en 1882, et le mokaddem Ould Abderrahman el Hadj el Arbi. Mais l'influence de ces deux personnalités ne s'étend pas au-delà des Oulad Youssef.

Les indigènes de cette tribu sont serviteurs religieux des marabouts des Beni Abbès et de la zaouia de Kerzaz. L'ordre qui a son siège à cette zaouia compte chez eux trois mokaddems, ce sont avec Ould Abderrahman el Hadj el Arbi, Khelifa ould bou Azza et Sliman ould Djelloul. Il compte environ 200 Khouans dans la tribu[1].

[1] Bou Amama compte aussi de nombreux serviteurs dans cette région.

Comme il n'existe pas de taleb chez les Oulad Ioussef, ils s'adressent pour le règlement de leurs questions litigieuses, à ceux des Oulad bel Guiz : Taleb el R'azi et Si Mohammed ben Djilali, ou à celui des Oulad bou Anan, El Hadj Mohammed.

Leurs terrains de culture sont situés :

1° Dans la plaine de Khechaab, près de la séguia dite El Iousfia.

2° à Nebka, au nord des Bahariat.

3° à El Morra sur la rive droite de l'oued Guir, près de Sidi Taïeb.

Ils ensilotent à Hadibat m'ta Messaada et à Moul Tebel, au sud de Megsem N'djoua, où ils ont construit, en 1892, quatre maisons et creusé deux puits.

Leurs campements habituels sont :

En hiver, *dans la plaine de Khechaab*, sur l'oued Chelkha.

Pendant cette saison, l'oued Guir roule une quantité considérable d'eau ; les Oulad Ioussef abreuvent leurs troupeaux dans cet oued, aux puits d'El Aouar[1], dans Khechaab et à ceux de Kheneg[2].

Au printemps, *sur l'oued Zousfana*, de Moungar à Igli ; ils abreuvent leurs troupeaux dans les ksour des Beni Goumi, à El Aouina, à Zafran el Kebir, à Zafran Ser'ir, à El Ksib el Biod et à El Ksib el Atchan ; *Sur l'oued Saoura*, d'Igli à Tamettret au commencement

[1] 12 puits, les uns bons, les autres mauvais.

[2] 4 puits dans l'oued Guir.

de la forêt de palmiers des R'enanema. Ils trouvent l'eau dans l'oued et dans les ksour; *A Daïat et Tiour*, dans la vallée de l'oued bou Dib; *sur l'oued Hassi Embarek et dans la Hammada.*

En été, *Dans la plaine de Khechaab*, pour la moisson.

A l'automne, *près des ksour de R'orfa*; *près des ksour des Beni Goumi*; ils s'installent près des jardins, mangent les fruits et font la cueillette des dattes ; *Dans la Hammada; sur l'oued Saoura.*

Les Oulad Ioussef possèdent des jardins et des palmiers dans les ksour des Beni Goumi : à Zaouia Foukania, Barrebi, Tar'it, Mezaourou. Ils y ont également quelques maisons où ils déposent une partie de leur récolte. Ils possèdent également un grand nombre de palmiers à Serr'in (R'orfa) exactement 1/5 de la totalité des palmiers de cette oasis.

Renseignements statistiques.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
	tentes.	fantassins.	cavaliers.	chameaux.	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
Oulad Aïd	200	300	100	400	»	250	4000	4000	»
Oulad Saïdan	150	260	60	300	»	300	1500	1500	»
Marguebiin	80	150	50	500	»	150	800	800	»
El Haouachiin	70	100	40	200	»	120	600	600	»
El Merabtin.	80	150	40	300	»	150	500	500	»
Oulad Ameur et El Haouamel.	90	320	40	300	»	200	300	200	»
Totaux	670	1280	330	2000	»	1170	7700	7600	»

Oulad Djelloul.

Les Oulad Djelloul se divisent en trois fractions principales : Messaada, Rehamna[1] et Oulad Erzag, qui se subdivisent elles-mêmes de la manière suivante :

	Noms des fractions.	Nombre de tentes. sur l'Oued Guir.	Nombre de tentes. au Tafilalet.	Noms des notables.
Messaada.	Oulad Cheikh M'hammed.	20	5	El Arabi ould Sliman. M'hammed ben Abdelmalek.
	Oulad Aissa (ou Hassasna)	15	»	Mohammed ben Hassoun.
	Oulad Zebban (ou Oulad Taleb ben Mohammed.	40	4	Tahar ben Zebban. M'hammed bel Arbi. Abdelkader ould Mohammed.
	Oulad bou Taïeb........	50	»	Allah ben Dahan.
	Oulad Ahmed ben Embarek	15	»	Sliman ould Ali. Mohammed ould el Aribi.
	El Hamamda.	20	»	Ahmed ben Maamar.
	El Hachelfa............	8	»	Bou Sekir ould Brahim. Mohammed ben R'ellouk.
	Chouafa................	15	1	El Habib ben el Aredj. Mohammed ben Abdelkader.
	Dhorma...	»	10	Ioussef ould Barka.
	Totaux de Messaada..	183	20	
Rehamna.	Oulad en Nasseur.......	10	»	Rahmoun ould M'hammed.
	Cheban................	12	»	Si Maamar ould si Radi.
	Mouabib...............	8	»	Mohammed bel Abdelouahab.
	El Maatig..............	6	»	Abdelaziz ould....
	Totaux des Rehamna..	36	»	
Oulad Erzag.	Oulad el Aribi ben Hammou................	10	»	Abdallah ould Rezoug. Taïeb ould Hammou.
	Oulad Mansour..........	15	»	Mohammed bel Hadj. Mimoun ould Abdelouahab..
	Oulad bou Bekeur.......	20	»	Salah ould bou Bekeur. Ali ben Maamar.
	El Alilat................	8	»	Abdallah ben Ahmed.
	Oulad Mezouri..........	10	»	Abdelkader ould Touhami.
	Oulad Litim.............	10	»	»
	Totaux des Oulad Erzag.	73	»	
		292	20	
	Totaux généraux.....	312		

[1] Ou Oulad ber Rahmoun.

Les Hamamda sont originaires des Mehaïa.

Les Oulad Cheikh M'hammed, les Oulad Aïssa, les Oulad Zebban et les Oulad bou Taïeb viendraient de Figuig.

Enfin les Oulad Ahmed ben Embarek et les Hachelfa seraient venus de Saguiet el Ahmra.

La discorde la plus complète règne dans cette tribu qui est divisée en deux partis : D'un côté les Messaada avec le caïd Mohammed ben Sliman, homme d'environ 45 ans d'une excellente famille[1] sans influence en dehors de sa fraction ; de l'autre, les Oulad Erzag et les Rehamna qui voudraient avoir pour caïd Rahmoun ould M'hammed[2], jeune homme de 22 ans qui jouit d'un grand crédit dans ces deux fractions[3]

Les Oulad Djelloul sont serviteurs de divers ordres religieux. Nous résumerons dans le tableau suivant les renseignements que nous possédons à ce sujet.

[1] Cette famille a déjà donné un chef aux Oulad Djelleul, Sliman ben Abdelmalek, grand père du caïd actuel.

[2] En 1892, ils ont envoyé une députation au Sultan Moulai el Hassan pour protester contre la nomination du caïd Mohammed ben Sliman et demander celle de Rahmoun ould M'hammed. Le Sultan ne voulut pas faire droit à cette requête.

[3] En cas de lutte entre les deux partis, les Oulad Ioussef et les Oulad bel Guiz marcheraient avec les Messaada.

NOMS DES			NOMBRE de Khouans.
FRACTIONS.	ORDRES qui y comptent des affiliés.	MOKADDEMS existant dans chaque fraction.	
Messaada.....	Kerzazia...	Mokaddem Mohammed ben Sliman-caïd.	50
	Ziania.....	»	1
	Taïbia.....	»	2
	Derkaoua..	»	5
	Kadria.....	»	quelques
Rehamna.....	Kerzazia...	»	8
	Derkaoua..	»	3
	Ioussefia...	»	tous
	Kadria.....	»	quelques
Oulad Erzag..	Kerzazia...	Abdallah ould Rezoug................	7
	Derkaoua..	»	3
	Kadria.....	»	quelques

Les Oulad Djelloul n'ont pas chez eux de taleb rendant la justice ; ils soumettent généralement leurs contestations au taleb Si Mohammed ben Djilali des Oulad bel Guiz.

Comme tous les Doui Menia, les Oulad Djelloul cultivent dans la plaine de Kechaab.

Leurs campements habituels sont : en hiver : dans la plaine de Khechaab ; au printemps : sur l'oued Zousfana ; en été : dans la plaine de Khechaab si la récolte est bonne, et sur l'oued Zousfana dans le cas contraire ; en automne : au Tafilalet et aux Beni Goumi.

Les Oulad Djelloul possèdent de grandes propriétés

aux Beni Goumi, à Tar'it, à Bakhti et à Mezaourou. A Serr'in (R'orfa) ils sont propriétaires de 10.000 palmiers.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

	NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de			RESSOURCES en transports.			RICHESSES en troupeaux.		
		tentes.	fantassins.	cavaliers.	chameaux.	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
Messaada.	Oulad Cheikh M'hammed...	25	40	10	90	»	50	750	750	»
	Oulad Aïssa..............	15	30	6	50	»	40	300	300	»
	Oulad Zebban..............	44	70	15	120	»	90	750	750	»
	Oulad bou Taïeb...........	50	75	14	120	»	150	100	100	»
	Oulad Ahmed ben Embarek..	15	25	7	80	»	40	300	300	»
	El Hamamda...............	20	35	6	40	»	60	200	150	»
	El Hachelfa...............	8	15	4	20	»	12	100	100	»
	Chouafa..................	16	30	8	100	»	40	300	300	»
	Dhorma...................	10	15	5	20	»	30	150	150	»
	Totaux des Messaada.....	203	335	75	640	»	512	2950	2900	»
Rehamna.	Oulad en Nasseur..........	10	15	9	30	»	25	20	50	»
	Cheban...................	12	20	3	40	»	20	300	100	»
	Mouabib..................	8	15	2	30	»	15	60	60	»
	El Maatig.......	6	15	1	30	»	10	70	70	»
	Totaux des Rehamna.....	36	65	15	130	»	70	450	280	»
Oulad Erzag.	Oulad el Aribi ben Hammou.	10	20	5	40	»	30	80	80	»
	Oulad Mansour............	15	25	6	30	»	25	120	120	»
	Oulad bou Bekeur..........	20	30	10	60	»	50	250	250	»
	El Alilat................	8	15	3	50	»	15	140	140	»
	Oulad Mezouri............	10	38	7	150	»	20	450	150	»
	Oulad Litim..............	10	20	5	200	»	25	800	800	»
	Totaux des Oulad Erzag..	73	148	36	530	»	165	1840	1540	»
	Totaux généraux.......	312	548	126	1300	»	747	5240	4720	»

Idersa.

Les Idersa se divisent en cinq fractions de la manière suivante :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de tentes.		NOMS DES NOTABLES.
	sur l'oued Guir.	au Tafilalet.	
El R'iout........	30	30	Brahim ben el Hassen.
Oulad Ali........	50	10	El R'azi ould Ahmar.
Oulad Erzoug....	150	»	Ali Hadjadj, caïd de la tribu.
Oulad Neseir.....	120	6	»
Tlelsa...........	20	8	Hadid ould Brahim.
	370	54	
Totaux......	424		

Le caïd Ali Hadjadj administre la tribu avec une djemâa. Il n'est pas de grande tente ; aussi a-t-il été difficilement accepté par les Idersa qui ont envoyé sans succès une députation au Sultan pour demander son remplacement par El R'azi ould Ahmar.

Au point de vue des influences religieuses, on trouve chez les Idersa une centaine de Khouans Kerzazia (dont le mokaddem est Mohammed ben Seddik, d'El R'iout) et 20 Khouans Ziania. Mais, ils sont surtout serviteurs de la Zaouia tahtania (Beni Goumi).

Les Idersa n'ont pas chez eux de taleb rendant la

justice. Ils s'adressent pour cela au taleb des Oulad bou Anan ou à ceux des Oulad bel Guiz.

Ils cultivent également à Khenib Aïa sur la rive gauche de l'oued Guir en face de Medrabin, et à Dechira dans la plaine de Khechaab.

Ils ensilotent dans cette même plaine et particulièrement à Khenib Aïa.

Leurs campements sont habituellement les mêmes que ceux des deux fractions précédentes.

Ils possèdent de grandes propriétés à Tar'it, à Barrebi et à Zaouia tahtania (Beni Goumi). Ils ont également 10.000 palmiers au ksar des Oulad Abderrahman (R'orfa).

Renseignements statistiques.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
	tentes.	fantassins	cavaliers.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
El R'iout	60	90	22	80	»	90	3000	3000	»
Oulad Ali	60	80	25	150	»	120	2000	2000	»
Oulad Erzoug	150	200	40	450	»	350	1500	1500	»
Oulad Neseir	126	250	50	350	»	300	1000	1000	»
Tlelsa	28	40	5	40	»	70	250	250	»
Totaux	424	660	142	1070	»	930	7750	7750	»

Oulad bou Anan.

Les Oulad bou Anan se partagent en sept fractions qui sont :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de tentes [1]	NOMS DES NOTABLES.
El Abadla............	100	Iaïch ould Moussa, caïd de la tribu.
Oulad Iaïch..........	50	Mohammed ben Mrabet.
Soualem.............	120	Cheikh Kaddour ould el Facia.
Diabat..........	40	Taïeb ben Ali.
Oulad Abdelouahab...	80	Mohammed Taleb.
Khouissiin...........	60	El Fekir Kaddour ould Miloud.
El Begara............	20	Mohammed ben Zian ould Kaddour.
Total.......	470	

[1] Les chiffres que nous donnons ici sont extraits du travail établi en 1885 par M. le Sous-lieutenant Niquet.

Iaïch ould Moussa, le caïd de la tribu, est un homme de soixante ans environ qui est riche et possède une réelle influence sur toutes les fractions des Doui Menia[1].

Nommons encore comme personnages marquants Cheikh Kaddour ould el Facia, homme d'expérience, âgé d'environ 65 ans et connu par sa bravoure, et son contemporain, Mohammed Taleb, cité également par sa connaissance des hommes et des choses, ainsi que par sa fortune.

On compte chez les Oulad bou Anan une centaine

[1] C'est à lui, selon toute probabilité que serait dévolu le commandement en chef de tous les Khoumous en cas de prise d'armes générale.

de Khouans Kerzazia. Cet ordre y a 4 mokaddems, ce sont : aux Khouissiin, El Fekir Kaddour ould Miloud ; aux Oulad Abdelouahab, Mohammed ben Kerroum ; aux Soualem, Ali ould Moussa ; et aux Begara, Djilali ben Abbou.

Les Ziania ont aussi un mokaddem dans cette tribu, c'est Mohammed Taleb.

Enfin les marabouts des Beni Abbès (oued Saoura) y comptent également des serviteurs.

La justice est rendue par le taleb El Hadj Mohammed.

Les Oulad bou Anan, cultivent à Nebak el Kraa, dans la plaine de Khechaab et à 3 kil. à l'est de Medrabin, à Oglat bou Dia, dans cette même plaine.

Ils ont là un ksar d'une trentaine de maisons servant de magasins. Ils en ont autant (30 maisons) à Diabat entre l'oued bou Allala et l'oued Hassi Embarek. Enfin ils possèdent encore le ksar ould Hamida (20 maisons) à 2 kilomètres au sud-est de Medrabin.

Aux Beni Goumi, les Oulad bou Anan n'ont de propriétés qu'à Mezaourou.

Ils possèdent en outre 1/6 des palmiers (environ 10.000) de Djedid (R'orfa).

Leurs campements habituels sont :

En hiver : la plaine de Khechaab et la vallée de l'oued Guir.

Au printemps : la Hammada, l'oued bou Dib, et la vallée de l'oued Guir.

En été : la plaine de Khechaab et la vallée de l'oued Guir.

En automne : Mezaourou (Beni Goumi) et Djedid (R'orfa).

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

(Néant.)

OULAD BEL GUIZ.

Les Oulad bel Guiz se divisent en 8 fractions ainsi réparties entre leurs deux caïds :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de tentes.	NOMS DES NOTABLES
El Kebir ould Kaddour caïd.		
Oulad Hammou........	80	Azzi ben Salem.
Oulad Djaber..........	60	Ahmed ben Maamar. Salem ould Brahim.
Sninat.................	30	Brahim bel Hadj el Hachemi.
Oulad Iacoub [1].........	»	»
El Metran.............	70	Kaddour ben Salah. El R'azi ould Tahar.
Total des tentes soumises au caïd El Kebir.......	240	
Ahmed ben Touhami caïd.		
Oulad Aïssa............	60	Abdelkerim ould M'hammed ben Chimiani.
Oulad Sidi bou Zian....	80	Si Smaïn ould el Hadj Abderrahman.
Oulad el Haoufi........	20	Ahmed ould Touhami ould Bel Kheir.
Total des tentes soumises au caïd Ahmed.......	160	
Total général.......	400	

[1] Les Oulad Iacoub sont dispersés par groupe de deux ou trois tentes dans les autres fractions avec lesquelles elles campent. Nous ne les citons que pour mémoire.

Le caïd El Kebir ould Kaddour[1], âgé d'une quarantaine d'années, est le plus influent ; il a de la fortune. Il s'est distingué en 1882 dans la lutte contre les Zoua.

Le caïd Ahmed ould Touhami, âgé seulement de trente ans, n'a pas autant de crédit.

Il faut citer encore comme personnages marquants :

El R'azi ould Tahar, homme d'expérience qui a une grande influence sur tous les Doui Menia et auquel ils s'adressent souvent pour le règlement de leurs questions personnelles.

Ben Abdallah ould el Aïredj, des Oulad Djaber, homme riche d'une soixantaine d'années, et Brahim bel Hadj el Hadi, homme de cinquante ans, assez riche.

L'ordre des Kerzazia a chez les Oulad bel Guiz peu de Khouans. On compte chez eux 25 Khouans Ziania et un mokaddem de cet ordre, El Hadj Mohammed ben Ali. Par contre les Kadria y sont nombreux.

Deux talebs rendent la justice chez les Oulad bel Guiz, ce sont : Taleb el R'azi et Si Mohammed ben Djilali.

Cette tribu cultive sur les deux rives de l'oued Guir, près de Goleïb Chiheb, et dans la plaine de Khechaab, au nord des Bahariat.

Les Oulad bel Guiz ensilotent à Moul Tebel sur le

[1] C'est le fils de l'ancien caïd Kaddour ben Tahar assassiné par les Ouled Djerir en 1883. Le caïd El Kebir passe pour être lié d'amitié avec Si Kaddour ben Hamza.

gour du même nom, au sud de Megsem N'djoua, et à Mertouma sur l'oued bou Allala. En ce dernier endroit les silos sont très nombreux. Ils sont gardés par quelques tentes qui reçoivent pour leur salaire deux mesures d'orge par charge de chameau. Chaque famille des Oulad bel Guiz a au moins un silo, quelques uns en ont jusqu'à trois.

En outre, les Oulad bel Guiz possèdent à Mertouma deux petits Ksour ou groupes de maisons servant de magasins.

Les campements habituels des Oulad bel Guiz sont :

En hiver et en été : sur l'oued Guir, près de Mertouma, l'hiver pour les labours, l'été pour la moisson. Quand ils ne trouvent pas d'eau dans l'oued, ils abreuvent leurs troupeaux à Mertouma et à Mennouna.

Au printemps : sur les rives de l'oued bou Allala, sur le cours supérieur de l'oued bou Dib. Ils abreuvent à Gueltet Ahmed ben Salah, Bou R'arraf et Gueltet el Atrous.

A l'automne : ils se rendent alors au Tafilalet où ils possèdent, dans le district de R'orfa, à Messifi, 1/5 des palmiers ; à Djedid, à Serr'in et aux Oulad Abderrahman de grandes propriétés. Ils vivent alors des fruits ; et la cueillette des dates terminée, ils reviennent sur l'oued Guir.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
	tentes.	fantassins	cavaliers.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
Oulad Hammou............	80	200	30	200	1	120	700	700	»
Oulad Djaber......	60	120	15	300	1	90	600	600	»
Sninat....................	30	60	9	200	»	45	800	800	»
Oulad Iacoub.............	»	35	6	6	»	40	250	250	»
El Metran.................	70	150	35	180	1	150	900	900	»
Oulad Aïssa...............	60	120	20	200	»	180	1800	1800	»
Oulad Sidi bou Zian........	80	180	35	300	»	180	1000	1000	»
Oulad El Haoufi........ ...	20	60	12	200	»	60	1500	1500	»
Totaux......	400	925	162	1586	3	865	7550	7550	»

La région dans laquelle se meut la grande confédération des Doui Menia pourrait, d'après ce que nous venons de voir, être délimitée de la manière suivante :

Au nord : par une ligne partant de El Megren sur l'oued Guir, et passant par El Morra (oued Talzaza), Gueltet el Atrous (oued bou R'arraf), le confluent de l'oued R'erassa avec l'oued bed Douibat, Teniet Sebbah et Moungar (oued Zousfana).

A l'est : par une ligne passant à une dizaine de kilomètres des oueds Zousfana et Saoura depuis Moungar jusqu'à Tamettret.

Au sud : par une ligne partant de Tamettret et allant rejoindre les ksour de R'orfa.

A l'ouest : par une ligne partant des ksour de R'orfa et aboutissant à El Megren.

Renseignements statistiques sur l'ensemble des Doui-Menia.

NOMS DES TRIBUS.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports			RICHESSES en troupeaux		
	tentes	fantassins	cavaliers	chameaux	mulets	ânes	moutons	chèvres	bœufs
Oulad Sliman — Oulad Jousset.....	670	1.280	330	2.000	»	1.170	7.600	7.700	»
Oulad Sliman — Oulad Djelloul.....	312	548	126	1.300	»	747	4.720	5.240	»
Oulad Sliman — Idersa............	424	660	142	1.070	»	920	7.750	7.750	»
Oulad bou Anan.........	470	»	»	»	»	»	»	»	»
Oulad bel Guiz..........	400	925	162	1.586	3	865	7.750	7.550	»
Totaux.......	2.276	3.413	760	5.956	3	3.712	28.240	27.620	»

KSOUR.

OUAKDA.

Le Ksar d'Ouakda est situé à 22 kilomètres à l'Est de Kenadsa et à environ 100 kilomètres au Sud-ouest de Figuig, sur l'oued el Kheroua, au moment où cette rivière prend le nom d'oued Bechar.

Bâti en plaine sur la rive gauche et à environ 800 mètres de l'oued, le ksar compte une quarantaine de maisons.

Les palmiers au nombre de 10.000 environ, s'étendent à l'Ouest du village sur les deux rives de l'oued, jusqu'à 1 kilom. 500 au Nord du ksar et à 1 kilomètre au Sud ; ils occupent une largeur moyenne de 500 mètres.

Le ksar est entouré de murs crénelés avec tours flanquantes, placés surtout à proximité des trois portes qui donnent accès l'une sur les palmiers, l'autre vers le Sud dans la direction de Bechar, et la dernière vers le Nord dans celle de Figuig.

Les habitants d'Ouakda sont berbères d'origine et de langue. Une partie d'entre eux servent de khammès aux nomades qui possèdent des palmiers dans l'oasis.

A la tête du ksar est placé un cheikh qui l'administre avec un djemâa. Ce cheikh appelé El Hadj Mohammed ben Haddou est un homme d'une quarantaine d'années qui jouit d'une réelle influence dans le ksar. Citons encore, Ben Haddou, oncle du chef du ksar, et Mohammed ould Ahmed ben Chamek. Les gens d'Ouakda [1] se partagent en deux fractions d'égales forces :

Les Oulad Haddou, 20 familles,

et les Oulad Chamek, 22 familles.

Au point de vue religieux ils sont sous la dépendance absolue du marabout de Kenadsa dont ils sont les serviteurs. Celui-ci vient chez eux chaque année recueillir des ziara, en dattes et en orge, au moment de la récolte. C'est à lui également qu'ils versent l'impôt zekkat pour qu'il le fasse parvenir au Sultan.

La justice est rendue par Si Mohammed ben Salah, taleb originaire de Laghouat. Pour les affaires graves, ils s'adressent à la zaouia de Kenadsa et dans certaines circonstances le marabout examine l'affaire lui-même.

[1] On a jadis évalué à 400 le nombre des habitants d'Ouakda. Ce chiffre paraît exagéré.

C'est à lui en tout cas qu'ils versent les amendes prononcées.

Une source donnant une eau bonne et abondante, se trouve dans le ksar, en même temps qu'un puits près de la mosquée; celle-ci se dresse avec son minaret au milieu du village.

Cinq sources arrosent les jardins, la principale[1] est située sur la rive gauche de l'oued au milieu des palmiers et au Nord du ksar. On y trouve également une trentaine de puits dont l'eau est à une faible profondeur.

Les 10.000 palmiers d'Ouakda n'appartiennent pas tous aux ksouriens : un tiers environ est la propriété des oulad Djerir (oulad Kouider et oulad bed Diar) et de la zaouia de Kenadsa.

Les habitants d'Ouakda cultivent dans leurs jardins de l'orge, du blé, du bechna[2] en quantité suffisante pour leurs besoins, et en général tous les légumes que l'on récolte d'ordinaire dans les oasis sahariennes. Les principaux arbres fruitiers que l'on trouve chez eux, sont le figuier, le pêcher, l'abricotier, le grenadier, la vigne.

Les gens d'Ouakda ne font pas de commerce, leur seule industrie est la fabrication de burnous, de haïks et aussi de tapis en laine blanche non teints qu'ils échangent contre l'orge et l'argent des nomades. C'est chez ces derniers qu'ils se procurent la laine nécessaire à cette fabrication.

[1] Aïn Sidi bel Kassem d'après le sous-lieutenant Niquet (1885).
[2] Sorgho.

Ils possèdent cependant un millier de moutons ou de chèvres, auxquels il faut adjoindre 5 ou 6 chameaux et 4 ou 5 chevaux.

On estime à une centaine le nombre de fantassins armés que peut fournir ce ksar. Ce chiffre semble exagéré.

Les relations sont assez tendues entre Ouakda et Bechar, le ksar voisin. En 1890, les habitant de ce dernier village voulant venger la mort d'un des leurs tué il y a fort longtemps par ceux d'Ouakda, assassinèrent un Ksourien qui travaillait dans un jardin. Les deux ksour en vinrent aux mains : il y eut 12 tués du côté de Ouakda et 8 du côté de Béchar. Le marabout de Kenadsa intervint et réussit à les reconcilier, mais leurs relations sont restées froides.

A proximité du ksar se trouvent trois Koubbas, ce sont : à l'ouest et à 50 mètres de l'enceinte les Koublas de Si Abdelmalek ben Malah et de Si Aïssa ben Malah, à l'Est et à 100 mètres des murs, celle de Sidi Salah.

BECHAR.

Le ksar de Béchar[1] est situé à environ 13 kilomètres au Sud de Ouakda et à 14 kilomètres à l'Est de Ke-

[1] D'après le voyageur allemand G. Rohlfs qui a visité l'oasis de Béchar en 1863, (il l'appelle « Bu-Schar ») elle contiendrait deux petits ksour et non un seul. Tous les renseignements que nous avons recueillis à diverses sources, c'est-à-dire auprès d'indigènes ayant visité Bechar, sont en contradiction formelle avec cette assertion de l'explorateur allemand.

nadsa sur la rive droite de l'oued Bechar, à 600 mètres environ de cet oued, au milieu des palmiers.

Le ksar compte une centaine de maisons protégées par une enceinte de hautes murailles, percées de créneaux et flanquées par quatre tours. Deux portes donnent accès dans l'intérieur du ksar, l'une au Nord dans la direction de Ouakda, l'autre au Sud, dans celle des Beni goumi.

Les habitants de Bechar, berbères de race et de langue, étaient autrefois installés à Zekkour, à un kilomètre à l'est de l'emplacement actuel de leur ksar Ils ont abandonné ce point pour venir s'installer là où ils sont aujourd'hui parce que leur ancien ksar tombait en ruines.

Le cheikh de Bechar, El Hadj ould Hammou Allah tient son autorité de la zaouia de Kenadsa. Il est assisté d'une djemâa, composée des notables des autres fractions.

La population de ce ksar se partage en quatre fractions, qui sont :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de familles.	NOMS DES NOTABLES.
Oulad El Hareïch	10	M'hammed ben Haïrech.
Oulad Hammou Barka.	5	El Hadj Hammou Barka.
Oulad Hammou Allah..	6	El Hadj Hammoù Allah, cheikh.
Oulad Seddik..........	13	Moulai Bel Kassem ould Daho.
Total.......	34	

Tous les habitants de Bechar sont serviteurs religieux de la zaouia de Kenadsa, à laquelle ils donnent annuellement un panier de dattes par famille.

Les litiges sont réglés par le taleb Si Abderrahman, mais les affaires graves sont portées devant le marabout de Kenadsa.

Un puits est creusé dans la mosquée ; il fournit l'eau nécessaire aux ablutions.

Une source située à 300 mètres à l'Est du ksar pourvoit à la consommation des habitants. Ceux-ci ont en outre construit avec l'aide des Oulad Djerir un barrage sur l'oued Bechar à environ 1 kilom. 500 au Nord du ksar. De ce barrage partent deux seguias, l'une se développe sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de l'oued. Les eaux qu'elles amènent servent à l'arrosage des jardins et des palmiers, aussi n'a-t-il pas été nécessaire de creuser des puits.

L'oasis compte environ 90.000[1] palmiers produisant d'excellentes dattes. La plus grande partie de ces palmiers appartiennent à la zaouia de Kenadsa, aux Oulad bel Guiz (Doui Menia) et aux Oulad Djerir[2].

Dans les jardins, séparés les uns des autres, par des murs en « teubes »[3], il y a une très grande quantité

[1] D'après un travail établi en 1885 par M. le sous-lieutenant Niquet le nombre des palmiers serait seulement de 40.000. L'appréciation de la quantité de palmiers existant dans une oasis est une chose des plus délicates, même pour des indigènes. Les chiffres donnés sont donc forcément très approximatifs.

[2] Ceux-ci possèdent également des maisons dans le ksar.

[3] Briques en terre séchées au soleil.

d'arbres fruitiers : grenadiers, pommiers, pêchers, figuiers, abricotiers. Les ksouriens y cultivent l'orge, le blé et la luzerne. Celle-ci est envoyée au marabout de Kenadsa pour la nourriture de ses chevaux et aux oulad Djerir dans un but analogue. La production en orge et en blé est suffisante pour l'alimentation des gens de Béchar. Ceux-ci se livrent à la fabrication de quelques vêtements grossiers qu'ils vendent aux nomades et ne possèdent qu'environ 300 chèvres, quelques moutons demman[1] et 5 ou 6 chameaux. Ils ont la garde de quelques bœufs appartenant au marabout de Kenadsa.

Il y a dans le ksar de Béchar environ 80 fantassins et

[1] Moutons à poils du Sahara central, et de l'Afrique centrale et méridionale, à propos desquels M. de Quatrefages a écrit : « Les » moutons ont le poil ras chez les Nègres à cheveux laineux tandis » que les animaux de même espèce sont laineux chez leurs voisins, » hommes à peau lisse, d'origine caucasique ».

Le général de Wimpffen, dans les documents qu'il nous a laissés à la suite de l'expédition de l'oued Guir, nous a donné sur le demman les renseignements suivants :

« Cet animal est plus haut et plus gros que le mouton ordinaire, noir et sans laine. Sa viande est très bonne. La brebis est remarquable par sa fécondité. Bien nourrie avec la luzerne des jardins, elle produit a-t-on assuré au général, 4, 5 et jusqu'à 7 petits à la fois, et cela à deux reprises dans le cours d'une année. La quantité de lait qu'elle fournit est en rapport avec sa fécondité. Mais cette race demande sans doute des soins particuliers, car les nomades des contrées de l'oued Guir n'en ont point dans leurs troupeaux. Le général affirme du reste que ce mouton ne peut supporter l'ardeur du soleil et que pour cette raison, on le garde dans des étables. »

4 cavaliers armés de fusils, mais pour leur défense les ksouriens comptent surtout sur les Oulad Djerir, leurs protecteurs attitrés.

C'est en leur absence que les gens d'Ouakda sont venus attaquer Bechar en 1890, et provoquer la lutte entre ces deux villages, lutte que nous avons rapportée précédemment.

A proximité de Bechar se trouvent deux koubbas, celle de Sidi Abdallah[1] et celle de Sidi Aïssa[2].

Sous les murs du ksar et à des distances variables campent les « Guithana » des Oulad Djerir trop pauvres pour suivre leurs coréligionnaires dans leurs migrations.

KENADSA.

Le ksar de Kenadsa, un des plus importants de ces contrées en tant que siège de l'ordre des Ziania, est placé au pied d'une Hammada, à laquelle il a donné son nom, à 30 kilomètres à l'Est de l'oued Guir, à 22 kil. à l'ouest d'Ouakda et à 14 kilomètres à l'ouest de Bechar.

« L'oasis, a écrit le général de Wimpffen, entourée » à grande distance d'un terrain sablonneux, dépourvu » de toute végétation et prenant sur certains points le

[1] D'autres renseignements donnent Sidi Moumen, marabout des Oulad Djerir.

[2] Ancêtre de la fraction des Oulad el Haïrech, qui habitent le ksar.

» caractère d'une sebkha recouverte d'une croûte
» blanchâtre, a l'austère physionomie qui convient à
» ce saint lieu. Les palmiers peu nombreux ne récréent
» pas l'œil par une masse agréable de verdure; un
» minaret élevé attire seul de loin l'attention. Les
» abords de l'est présentent cependant une particularité
» saisissante, la conduite d'eau qui alimente en partie
» le ksar est bordée sur 2 kilom. d'une ligne de pal-
» miers très pittoresque. Des habitations tombent en
» ruine sur certains points, les autres ont néanmoins,
» pour la plupart, un cachet de propreté qu'on ne trouve
» pas d'habitude dans les ksour, les rues sont également
» moins sales, et au centre la mosquée convenablement
» bâtie, est l'objet d'un entretien constant. Le ksar
» protégé par le souvenir traditionnel de Si M'hammed
» bou Zian, n'a ni porte ni enceinte défensive, et l'oasis
» ainsi qu'à Bou kaïs, est adossée au Nord à une arête
» rocheuse et complètement découverte au Sud. Les
» jardins possèdent un peu d'orge......, leur ensemble
» a un aspect misérable[1] dénotant que leurs proprié-
» taires demandent plutôt leur bien-être aux quêtes
» et au commerce qu'à la culture de la terre. Ils ont
» cependant quelques troupeaux et des terres cultivées
» sur la route suivie par la colonne pour atteindre
» l'oued Guir à Djorf et Torba. »

[1] Ces jardins subissaient depuis plusieurs années les ravages des sauterelles, lorsque la colonne de Wimpffen est venue camper auprès de ce ksar en 1870. Les habitants découragés avaient à peu près abandonné toute culture.

Les habitants de Kenadsa[1] forment environ 200 familles ainsi réparties[2] :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de familles.
Oulad Si M'hammed bou Zian	20
Oulad bou Zian	10
Oulad Mohammed	12
Oulad Abdallah	6
Oulad Saïd	7
Oulad Bouïah	50
Oulad Sidi Dekhissa	15
Oulad bel Guiz (Doui Menia)	70
Etrangers (diverses origines)	10
Total	200

Tous les Ksouriens sont serviteurs religieux de la zaouia. Ils ne paient pas cependant de ziaras fixes au marabout, mais ils cultivent ses propriétés.

Les nomades (Doui Menia, Oulad Djerir, Oulad en Nasseur, Beni Guil et une partie des Beraber) lui donnent un mouton par tente chaque année, et les Doui Menia y ajoutent de l'orge.

[1] La plupart des renseignements que nous donnons ici sur Kenadsa sont extraits d'un travail dû à M. le lieutenant Nocher, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra.

[2] Le voyageur allemand G. Rohlfs qui a séjourné à Kenadsa en 1863 estime à 5.000 âmes le chiffre de la population de ce Ksar. A Fillias, dans son récit sur « l'expédition de l'oued Guir » l'évalue à 2.000 âmes, il ajoute qu'un quartier du Ksar est uniquement occupé par les Juifs.

Le marabout et les membres de sa famille ne paient aucune redevance au Sultan. Bien au contraire, celui-ci, qui les a en grande considération, leur envoie souvent des présents.

Les contestations entre les gens du ksar, celles entre les nomades qui viennent pour faire régler leurs différends, sont examinées par l'imam de la mosquée, qui est chargé de trancher le débat. Le marabout juge en dernier ressort ; mais les affaires graves sont toujours portées directement devant lui. Du reste, il est constamment accessible à tous dans sa demeure, sauf le vendredi qu'il consacre exclusivement à ses devoirs religieux.

Tous les palmiers de l'oasis appartiennent au marabout ou à sa famille. A leur ombre pousse dans les jardins la végétation ordinaire des oasis sahariennes. L'eau pour l'arrosage de ces plantations est fournie par un grand nombre de puits disséminés au milieu des cultures.

Ce sont encore des puits, au nombre d'une trentaine environ, qui fournissent l'eau à l'intérieur du ksar, conjointement avec la source dont parle le général de Wimpffen. Cette source [1], située à l'est et à 2 kil. du ksar, est très abondante ; elle est connue sous le nom de Aïn Cheikh. Deux séguias conduisent ses eaux dans les jardins.

[1] Une autre source, Aïn Sidi Embarek, sort de terre à 500 mètres au nord du ksar dont elle alimente les habitations.

Le marabout de Kenadsa possède un troupeau de 300 chameaux, 650 moutons ou chèvres et une centaine de bœufs.

La famille du marabout possède également une vingtaine de chevaux qui servent à monter les 20 cavaliers du ksar. On estime, en outre, à 300 le nombre de fantassins armés de fusils que ce village pourrait mettre sur pied [1].

Les Doui Menia ensilotent à Kenadsa de l'orge, des dattes et du beurre [2].

Enfin on trouve à l'intérieur du ksar deux mosquées, dont une seulement est surmontée d'un minaret, et trois koubbas, dédiées à Lalla Aïcha bent Cheikh, à Si Mohammed ben Ahmed et à Moul Rodah.

La création du ksar de Kenadsa est due à Si El Hadj M'hammed ben Abderrahman ben Abou Zian [3], plus connu sous les noms de Moulai bou Zian ou de Si M'hammed bou Zian. Ce saint personnage, né vers le milieu du XVII[e] siècle de notre ère, d'une famille de chérifs fixé à l'embouchure de l'oued Drâa, étudia

[1] Ce chiffre que nous avons puisé dans les renseignements fournis par la division d'Oran, semblerait indiquer que la population est encore moins nombreuse que ne l'avait indiqué A. Fillias.

[2] Il est à supposer que ce sont surtout des fractions des Oulad bel Guiz dont un certain nombre de familles habitent le ksar, comme nous l'avons vu. Nous n'avons pas d'autres renseignements à ce sujet.

[3] D'après de Foucauld, les marabouts de Kenadsa descendraient de Moulai Abdallah el Rezouani, enterré à Merakech.

d'abord à Fez. Chassé de cette ville par ordre du sultan Moula Ismaël à la suite d'une accusation de magie, il se rendit à La Mecque où Dieu lui accorda le don de Kerama, c'est-à-dire le pouvoir de faire des miracles. C'est à son retour de la ville sainte qu'il s'arrêta chez les Doui Menia, au lieu dit Kenadsa, pour y fonder une zaouia qui est devenue le centre du ksar actuel.

Les fidèles accoururent en foule autour de lui pour écouter sa parole sainte, et son influence grandit bientôt dans tout le Sahara. Il l'employa surtout à ramener dans cette contrée la sécurité sur les routes. C'est la tâche que se sont également imposée ses successeurs. Aussi la spécialité des Ziania est-elle de conduire les caravanes et de les protéger contre les coupeurs de routes.

Les bénéfices rapportés par ce genre de service sont considérables ; c'est pourquoi les propriétés des Ziania sont nombreuses, aussi bien à Kenadsa qu'aux Beni Goumi, au Tafilalet et sur l'oued Drâa.

De là également est née la grande importance commerciale acquise autrefois par le ksar de Kenadsa, dont les caravanes venaient jadis jusqu'à Tlemcen. Mais la fréquentation de nos marchés par ces indigènes a diminué de plus en plus « à partir du jour où nous » leur avons interdit sur notre territoire une des » branches les plus lucratives de leur négoce avec nos » tribus, c'est-à-dire la vente des esclaves [1]. »

[1] Général de Wimpffen.

Le commerce de Kenadsa est cependant assez important, car les nomades viennent s'y procurer des marchandises provenant de Melila, d'Oudjda et d'Aïn Sefra.

Les adeptes des Ziania sont nombreux aussi bien au Maroc que dans le Sahara. On en trouve également, mais en moins grand nombre en Algérie, dans les deux provinces d'Oran et d'Alger.

Au Maroc, on les rencontre sur l'oued Draa, au Tafilalet, chez les Doui Menia, les Oulad Djerir, les Beni Guil, à Aïn Chair, à Figuig, chez les Mehaïa, les Augad, les Beni Snassen. Dans le Sahara, ils comptent des adhérents aux Beni Goumi, dans le Gourara, le Touat et jusque dans le Soudan. Dans la province d'Oran, on en trouve surtout chez les Hamian et les Augad de l'Annexe d'El Aricha où chaque année un parent du marabout, délégué par lui, vient les visiter, avec l'assentiment des autorités algériennes [1].

Cet ordre religieux est, en somme, animé d'un grand esprit de tolérance. Il a toujours refusé de s'inféoder à tel ou tel sof, préférant garder une neutralité absolue.

[1] L'ordre a aussi des adeptes dans le Tell Oranais; ils étaient jadis bien plus nombreux et le chef de l'ordre en tirait grand profit à l'époque où les Turcs étaient maîtres de la Régence d'Alger. « Un » des représentants de la secte, moyennant un certain droit, marchait, » pour la préserver de toute agression, à la tête de chaque caravane » qui mettait en relation l'ouest algérien avec l'intérieur de l'Afrique.» Général de Wimpffen.

C'est ce qui explique l'attitude prise par le marabout, lorsqu'en 1870, le général de Wimpffen vint camper à proximité de Kenadsa. Le camp à peine installé, le commandant de la colonne reçut la visite du marabout qui vint à lui avec tous les talebs formant son conseil.

« Ces pieux personnages, écrit le général, confortablement vêtus, respirant généralement la santé, » d'une physionomie souriante, de formes douces et » agréables et montés sur de beaux mulets, à côté » desquels courent à pied de vigoureux nègres du » Soudan, rappellent assez nos moines du moyen-» âge. »

Le chef de la zaouia, Si Mohammed ben Abdallah [1], lui affirma que son plus vif désir était le rétablissement de l'ordre dans le sud-ouest et qu'il faisait des vœux pour le succès de nos entreprises. En même temps il offrait comme bienvenue au général de Wimpffen des vivres de toute sorte, cent sacs d'orge et 300 moutons.

L'attitude prise en cette circonstance par Si Mohammed ben Abdallah était, du reste, conforme aux principes de l'ordre. Si la pratique habituelle de

[1] Si Mohammed ben Abdallak est mort au commencement de 1895, il avait environ 70 ans. C'est son fils, Si Brahim, âgé d'une quarantaine, qui, après l'avoir longtemps secondé dans la direction de l'ordre, lui a succédé. Comme son père, le nouveau chef de la Zaouia de Kenadsa a toujours entretenu les meilleures relations avec les autorités françaises.

l'hospitalité lui a fait donner parfois asile à nos ennemis [1], il n'a jamais excité personne contre nous. Bien au contraire, sa façon d'agir après 1881 a été des plus correctes et ce sont des insurgés Tidjania ou Ziania qui firent les premiers leur soumission.

Aujourd'hui, les relations de nos autorités avec la zaouia sont toujours excellentes et, étant donné l'esprit de conciliation de cet ordre religieux, on peut affirmer qu'il ne contrecarrera jamais les projets que nous pourrons former pour notre extension dans ces régions, si nous savons nous-mêmes ne pas contrecarrer ses tendances essentiellement pacifiques.

BENI GOUMI.

On désigne sous le nom de Beni Goumi [2] un groupe de ksour situés principalement sur la rive gauche de l'oued Zousfana, ainsi que les indigènes qui les habitent.

[1] On ne saurait lui reprocher également d'avoir approvisionné nos dissidents, car cette manière d'agir est pour lui une affaire de conscience et de commerce et non une alliance de guerre.

[2] D'où vient cette dénomination ? Nous l'ignorons absolument. Est-ce un souvenir des anciens maîtres du pays que les guerres et les invasions ont respecté ? Ces premiers possesseurs étaient-ils les Beni Gommi, cette fraction des Abdelouad dont nous parle Ibn Khaldoun et qui, abandonnant leurs frères, s'étaient inféodés aux Beni Merin ? L'avenir, sans doute, permettra de répondre à toutes ces questions, quand ces populations nous seront mieux connues.

Ces ksour, échelonnés sur une distance d'une vingtaine de kilomètres[1], sont du nord au sud :

Zaouia foukania, appelé aussi Zaouia Boungabia ou Zaouia m'ta Sidi Abdelmalek Boungab,

Tar'it,

Barrebi,

Bakhti,

Mezaourou, ksar ruiné sur la rive droite de l'oued[2],

Zaouia tahtania, appelé encore Zaouia Sidi Embarek ben Athman.

Ils sont complètement indépendants les uns des autres. Deux d'entre eux sont habités par des marabouts : Zaouia foukania et Zaouia tahtania.

Le ksar de Bakhti n'est occupé que par des khammès des Doui Menia.

Les deux ksour de Tar'it et de Barrebi ont à leur tête des caïds qui ont été nommés en 1892 par le Sultan.

Les Beni Goumi, très pacifiques, sont peu ou point guerriers. Trop faibles pour résister à une attaque sérieuse, vu le manque d'entente entre les différents ksour, ils cherchent généralement à s'arranger à l'amiable chaque fois qu'ils ont quelque différend avec

[1] Distance calculée d'après les renseignements recueillis par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie. M. C. Sabatier, dans son « *Itinéraire de Figuig au Touat* » (Mobacher, 1876), l'évalue à 14 kilomètres seulement.

[2] Il existe encore dans cette région d'autres ksour ruinés, ce sont Tkoumit et Brika sur la rive gauche de l'oued Zousfana, Ksar bou M'hammed et Tiasit sur la rive droite.

leurs voisins, les Doui Menia et les R'enanema de l'oued Saoura. Ils n'ont recours au sort des armes qu'à la dernière extrémité.

Du reste, en cas de nécessité, ils trouveraient certainement un appui sérieux chez les Doui Menia. Car ceux-ci, qui ont de très grandes propriétés aux Beni Goumi, auraient tout intérêt à protéger ces ksour contre toute tentative venant de l'extérieur.

La population des Beni Goumi comprend des marabouts, des arabes, des harratin [1] et des nègres affranchis ou esclaves. L'administration est la même dans chacun des ksour : à sa tête est placé un caïd, assisté d'une djemâa, ou le chef de la zaouia.

Dans les Zaouias, le chef de chacune d'elle commande en maître absolu dans son ksar. Il ne réunit la djemâa que dans les cas les plus graves et encore cette djemâa n'a-t-elle qu'une voix consultative.

Pour la justice, chaque ksar possède un taleb qui juge les affaires d'intérêt privé. Les parties peuvent faire appel devant un des cadhis nommés par le Sultan (cadhi du Tafilalet, de Figuig ou de Fez).

[1] Au singulier hartani. Contrairement à une opinion souvent énoncée, l'hartani n'est ni un esclave affranchi, ni un sang mêlé issu d'un blanc avec une négresse, c'est le descendant des anciens propriétaires des oasis, réduit à la condition de cultiver pour ses vainqueurs la terre dont il était jadis le possesseur et qui lui a été enlevée par droit de conquête. (Voir Colonieu, voyage au Gourara et à l'Aouguerout, Bul. de la Soc. de Géographie de Paris, 1er trimestre 1893, p. 65, et de Foucauld, Reconnaissance au Maroc, p. 10 à la note, etc., etc.)

La djemâa s'érige, en outre, en tribunal pour juger les crimes et délits; elle prononce des dommages-intérêts. Elle est aussi chargée de l'exécution des jugements rendus par les talebs ou en appel par les cadhis.

Les Beni Goumi ne paient pas d'impôts au Sultan. Ils s'imposent seulement du 10e de leurs récoltes (achour) en faveur des pauvres.

ZAOUIA FOUKANIA.

Zaouia foukania est le siège d'une zaouia peu importante, fondée il y a environ deux ou trois siècles par Si Abdelmalek Boungab[1], d'où les noms de Zaouia m'ta Sidi Abdelmalek Boungab ou plus simplement Zaouia Boungabia qu'on lui donne quelquefois. Elle comprend deux fractions maraboutiques venues de points différents :

1° Les Oulad ben Djerad qui comprennent 8 familles et dont les membres les plus influents sont les deux frères Brahim et El Hachemi ben Djerad.

2° Les Oulad Sidi Abdelmalek Boungab qui forment 40 familles, dont les membres les plus marquants

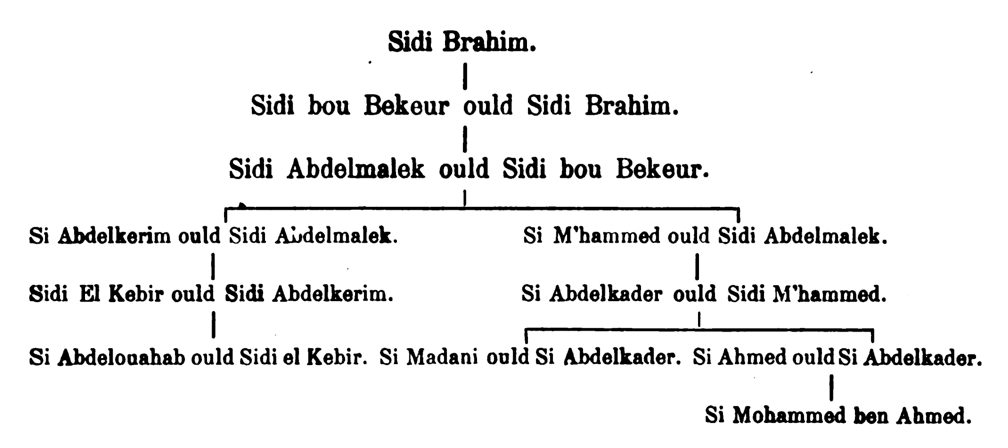
[1] En juillet 1882, Si Kaddour ben Hamza, lancé à la poursuite des Doui Menia, campés alors dans ces parages, atteignit Zaouia foukania, venant déjà de tenter la fortune à Barrebi et à Tar'it. Il savait que les Oulad Ioussef (Oulad Sliman) ont des dépôts à Zaouia foukania; aussi, usant de ruse, il demanda aux marabouts de la zaouia de lui ouvrir les portes du ksar « pour l'amour de Dieu ». Ceux-ci, trop faibles ou trop confiants, donnèrent accès aux gens de Si Kaddour qui livrèrent aussitôt le ksar et la zaouia au pillage.

sont : Si Mohammed ben Ahmed, le chef de la zaouia et son cousin Si Djilali ben Abdelmalek.

Les premiers sont originaires de Kerzaz qu'ils ont quitté il y a environ deux ou trois siècles, à la suite d'une brouille avec leurs parents.

Les Oulad Sidi Abdelmalek Boungab sont originaires de Saguiat el Ahmra.

La généalogie de cette famille depuis un certain Sidi Brahim est la suivante :



Si Mohammed ben Ahmed, le chef actuel de la zaouia, est un homme d'une cinquantaine d'années, très conciliant, expérimenté et jouissant d'une grande influence dans le ksar.

Le commandement du ksar est dévolu aux membres de la famille des Oulad Sidi Abdelmalek Boungab. Il appartient de droit au plus âgé des descendants de Si Abdelmalek à la mort du titulaire.

La djemâa dont est assisté le chef de la zaouia dans

les circonstances graves, est composée d'une quinzaine de notables : les harratin en sont exclus.

Les serviteurs religieux de Zaouia foukania sont les Oulad Dada et les Oulad El Haouari des Mefalha (Oulad Djerir) qui leur donnent annuellement un mouton par tente à titre de ziara. Ce ne sont pas les seuls dons que reçoive la zaouia : à certaines époques, particulièrement au moment de la moisson, les marabouts de cette zaouia vont faire des quêtes chez les Doui Menia. Le produit est destiné aux besoins de la zaouia. Ils recueillent ainsi annuellement environ 30 charges de chameau d'orge.

Les habitants de Barrebi et de Tar'it leur font aussi quelques présents en reconnaissance de leur intervention qui fit cesser une lutte entre ces deux ksour.

Les habitants de Zaouia foukania sont affiliés aux ordres religieux d'Ouazzan [1], de Kerzaz et de Kenadsa.

La justice est rendue par le taleb Mohammed ben El Arabi.

Les habitants de Zaouia foukania sont exempts d'impôts, en vertu d'un titre qui leur a été remis par le sultan Moula Ismaël [2]. Le sultan Moulai El Hassan au moment où il chercha à faire valoir les droits plus ou moins contestables qu'il pouvait avoir sur les

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, le mokaddem des Taïba s'appellerait Si Naïmi.

[2] Probablement à l'époque de son expédition sur Figuig, c'est-à-dire vers 1679.

populations placées au sud-ouest de l'Algérie, leur avait écrit pour les inviter à venir faire viser ce titre par lui; mais, arguant de leur pauvreté qui les empêchait d'entreprendre un tel voyage, ils avaient décliné cette invitation. A la suite de ce refus, le sultan leur a fait connaître par une nouvelle lettre qu'il maintenait la faveur jadis octroyée à leurs aïeux par son illustre ancêtre.

Le ksar de Zaouia Foukania est bâti sur la rive gauche et à environ 600 mètres de l'oued Zousfana. Il est entouré de murailles en « teubes », hautes de 4 mètres et percées de créneaux; une seule porte, au sud-est, donne accès dans l'intérieur. A 500 mètres de cette porte, vers l'est se dresse la Koubba de Sidi Abdelmalek Boungab.

La forêt de palmiers s'étend au nord et à l'ouest du ksar sur une longueur de 5 kilomètres environ et une largeur moyenne de 300 mètres.

Les jardins et les palmiers n'appartiennent pas tous aux habitants de Zaouia Foukania. Quelques fractions de la tribu des Oulad Ioussef (Doui Menia) y ont des propriétés. Ce sont :

Les Marguebiin	qui y possèdent	10	jardins.
Les Haouachiin	—	3	—
Les Merabtin	—	9	—

Ces mêmes fractions possèdent en outre des maisons dans le ksar où elles mettent en sûreté une partie de leurs approvisionnements, soit :

Les Marguebiin : 100 charges de chameau d'orge.

Les Haouachiin :	20 charges de chameau d'orge.	
Les Merabtin :	50 —	—

et aussi une petite quantité de dattes, de beurre et de laine. Il n'y a pas d'eau dans le ksar même, mais à 5 mètres de la porte d'entrée se trouve une source dont l'eau bonne et abondante suffit aux besoins de la population.

Une autre source existe au milieu des jardins et à environ 1.200 mètres au nord-nord-ouest du ksar. Ses eaux ainsi que celles de nombreux puits creusés au milieu des palmiers, ne servent qu'à l'arrosage.

Dans les jardins on cultive de l'orge, du bechna, du maïs et une petite quantité de blé ; en outre ils produisent beaucoup de légumes. L'orge est à peu près suffisante pour la consommation des habitants pendant 6 mois, le reste du temps, ils se nourrissent de dattes dont les meilleures espèces sont les « feggous » et les « kalta ».

Les ressources en fourrages sont assez grandes ; le drinn[1] qui pousse dans l'Erg passe pour être de meilleure qualité que celui des environs d'Aïn Sefra et les chevaux le mangent très volontiers.

Le bois est assez abondant soit dans le lit de l'oued Zousfana (tamarix) soit dans la montagne qui se trouve sur la rive droite et dans l'Erg : les principales espèces

[1] Aristida pungens, très gracieuse graminée qui vient dans les sables. La graine de cette plante est connue des indigènes sous le nom de « loul ». Ils la mangent en temps de disette.

que l'on y trouve sont le talha, le retem[1] et le cedra[2].

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports			RICHESSES en troupeaux.		
	maisons.	fantassins armés.	cavaliers armés.	chameaux	mulets.	ânes.	moutons.	chèvres.	bœufs.
Oulad Djerad	8	70	10	2	»	50	100	100	»
Oulad Sidi Abdelmalek Boungab	40								

TAR'IT.

Le ksar de Tar'it[3] est situé à 6 kil. au sud de celui de Zaouia Foukania. Ce ksar est habité en majeure partie par des harratin qui se partagent en trois fractions, alors qu'il n'y en a qu'une seule d'arabes. Ce sont:

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de familles.	NOMS DES NOTABLES	OBSERVATIONS.
Oulad bel Kheir..	40	Salem ould Belkheir....	Harratin
Oulad Bezzag....	7	Abdallah Bezzag........	Harratin
Oulad Rabah.....	5	Mohammed ould Rabah.	Harratin
Oulad bou Feldja.	10	Taïeb ben Ali	Arabes.
Oulad Krindji....	4	»	Nègres affranchis des Oulad bel Guiz (Doui Menia).
Total........	66		

[1] Genista juncea — genêt d'Espagne.

[2] Zizyphus lotus — jujubier sauvage.

[3] En juillet 1882, Si Kaddour remontant l'oued Zousfana à la poursuite des Doui Menia, vint sommer les habitants de Tar'it de lui ouvrir les portes de leur Ksar ; ceux-ci refusèrent et Si Kaddour dut s'éloigner après un échange de coups de fusil.

En 1892, deux habitants de ce ksar, Taïeb ben Ali et Salem ould Belkheir, se sont rendus en députation auprès du Sultan avec des délégués de Barrebi, Zaouia tahtania, Igli et le fils du marabout de Kenadsa[1], Moulai el Hassan, qui ne cherchait qu'un prétexte d'affirmer ses droits sur ces régions, nomma ces deux indigènes caïd de Tar'it, et plaça sous le commandement du premier la seule fraction des Oulad bou Feldja, laissant au second l'autorité sur les autres fractions.

Le caïd Taïeb ben Ali est un homme de bonne famille qui a perdu par ses prodigalités la grande fortune qu'il tenait de son père.

Le caïd Salem ould Belkheir est un hartani, âgé d'environ 50 ans, assez riche et très écouté de ses administrés, de même origine.

L'influence de ces deux chefs est purement locale.

Les habitants de Tar'it vivent en bonne intelligence avec les nomades et les autres ksouriens. Ils ont été cependant en lutte jadis avec leurs voisins de Barrebi pour des motifs futiles; la paix a été rétablie entre eux, grâce à l'intervention des marabouts de Zaouia Foukania[2].

[1] Le Sultan avait invité Si El Arbi des Doui Menia à lui amener les notables de ces régions sahariennes.

[2] En 1894, le Ksar de Tar'it fut le théâtre d'un épisode de la lutte qui divise actuellement les Doui Menia. Des gens des Oulad bou Anan, qui se trouvaient dans ce ksar, furent attaqués à l'improviste la nuit par leurs adversaires des Messaada (Oulad Djelloul). Ceux-ci leur tuèrent plusieurs hommes et, les ayant chassés du Ksar, s'y installèrent en maîtres.

Trois ordres religieux ont des adeptes chez eux :

Celui de Kenadsa à qui ils donnent de l'orge et des dattes comme ziaras.

Celui de Kerzaz qui est représenté dans le ksar par le mokaddem Bel Kassem ould Ali ou Tahar.

Celui d'Ouazzan dont le mokaddem est Mohammed ben Merzoug.

La justice est rendue par le taleb Abdallah ould Bel Kassem, de la fraction des Oulad bou Feldja.

Le ksar est bâti sur un plateau rocheux. C'est un carré de 500 mètres de côté environ, enveloppant une soixantaine de maisons ; ses murailles hautes de 4 mètres sont percées de créneaux, une seule porte au sud permet d'y pénétrer. Des dunes se trouvent sur sa face nord et ouest. Le flanquement de l'enceinte est assuré au moyen de 5 tours. Au milieu du côté ouest se trouve un puits dont l'eau très abondante est à une profondeur de 10 mètres environ.

La forêt de palmiers s'étend à 4 kil. au nord et à 1 kil. au sud du ksar, sa largeur moyenne est de 300 mètres.

Comme à Zaouia Foukania une partie des palmiers et des jardins est possédée par des étrangers.

C'est ainsi que les Marguebiin des Oulad Ioussef (Doui Menia) y possèdent 3 jardins.

En outre 2 fractions des Idersa (Doui Menia) possèdent :

Les Oulad Erzoug, 3 jardins.

Les Oulad Ali, 2 jardins.

Enfin la zaouia de Kerzaz est également propriétaire de 3 jardins et celle de Kenadsa de 6.

Quant aux palmiers, les Messaada des Oulad Djelloul (Doui Menia) en possèdent 2.800 et les Oulad Ergag de la même tribu près de 4.000.

Ces étrangers possèdent également dans le ksar quelques maisons où ils emmagasinent de l'orge, des dattes, du beurre et de la laine.

Les cultures, les ressources en bois et fourrages sont les mêmes qu'à Zaouia Foukania.

Les jardins sont arrosés par de nombreux puits et par une séguia venant de l'Erg et passant à environ 500 mètres sur la face est du ksar.

Les harratin de Tar'it possèderaient une soixantaine de fusils à pierre et les arabes de ce ksar une quarantaine de ces mêmes armes. On trouverait également dans le ksar une dizaine de chevaux.

Barrebi.

Le ksar de Barrebi[1] est situé à 3 kil. environ au sud de Tar'it[2].

[1] D'après le sous-lieutenant Niquet (1885), Barrebi est le ksar le plus important des Beni Goumi. Comme à Tar'it, Si Kaddour tenta vainement de se faire ouvrir les portes de ce ksar en juillet 1882. Accueilli par des coups de fusil, il dut s'éloigner avec ses gens non sans avoir, dit-on, tué un des fils de Taleb el R'azi.

[2] D'après le capitaine Regnault, de Tar'it à Barrebi la distance est de 6 kilomètres et elle serait la même de Barrebi à Bakhti. Les renseignements recueillis par les agents indigènes déjà cités ont permis de rectifier ces données.

De même que dans ce dernier ksar nous trouvons à Barrebi deux caïds nommés en 1892 par le Sultan et dans les mêmes conditions. Ils se répartissent de la manière suivante le commandement des différentes fractions habitant le ksar.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE DES FAMILLES.	NOMS DES NOTABLES.
Caïd Mohammed ben Saïd.		
Oulad Allal...........	60	El Haoussine ould Embarek.
Oulad Iacoub........		Mokaddem Embarek ould ben Brahim
Oulad Sidi-Brahim...		Mohammed ben Saïd-caïd.
Oulad Aïssa..........		Hammouin Cheikh.
Caïd Mohammed ben Taïeb ben Mir.		
Oulad Moussa........	40	Mohammed ben Taïeb ben Mir-caïd.
Oulad Cadhi.........		Ahmed ou Cadhi.
Total.	100	

Le plus influent est le caïd Mohammed ben Saïd; sa fraction est d'ailleurs la plus nombreuse. C'est un homme de 45 ans environ qui est assez riche.

Sous le rapport de la fortune, l'autre caïd est mieux partagé, car il possède, dit-on, 2.000 palmiers[1].

Tous deux sont assistés d'une djemâa, mais leur influence ne s'étend pas en dehors de l'oasis.

[1] C'est là évidemment, pour la région, une grosse fortune. On peut se rendre compte de sa valeur relative en se basant sur ce fait que le prix moyen d'un palmier à Ṭar'it est de 30 francs.

La justice est rendue par le taleb Daoud.

Les habitants de Barrebi sont serviteurs religieux d'Ouazzan et de Kenadsa. Le mokaddem des Taïbia se nomme Embarek ould Brahim, et celui des Ziania Kerroum ould . . .

Le ksar est bâti sur un plateau rocheux qui se termine par une pente assez raide à 200 mètres au sud. Au nord du ksar, et à 300 mètres environ, se trouve une excavation de près de 450 mètres sur une profondeur de 3 mètres. Elle a été produite par l'extraction des matériaux nécessaires à la construction du village.

Les murs de Barrebi sont en pierres. Ils ont une hauteur de 3 mètres et sont percés de créneaux. Deux portes donnent accès dans l'intérieur, l'une à l'ouest, l'autre au sud.

A cent mètres de la porte ouest se trouve la Koubba de Sidi Brahim Arian Ras[1] et à 500 mètres de la porte sud, celle de Sidi Abdelaziz.

On a creusé dans le roc, au milieu du ksar un puits de 7 mètres de profondeur. L'eau qu'il fournit suffirait aux habitants en cas de siège.

En outre une source qui sort de terre à 500 mètres à l'ouest du ksar, alimente une séguia servant à l'arrosage des jardins en même temps que les nombreux puits qui y sont creusés. Le trop plein de la séguia s'écoule dans l'oued Zousfana.

[1] Le ksar de Arian Ras, du district de Tsabit (Gourara) est habité par des marabouts originaires des Oulad Abdessemod de Deldoul. C'est sans doute un marabout originaire de ce ksar qui a été enterré là.

La forêt de palmiers qui entoure le ksar à l'ouest et au nord, s'étend dans cette direction où elle va rejoindre la forêt de Tar'it.

Les étrangers propriétaires de jardins et de palmiers à Barrebi, sont :

1° la zaouia et quelques familles de Kenadsa.

2° tous les Idersa (Doui Menia).

3° 4 fractions des Oulad Ioussef (Doui Menia), les Oulad Saïdan, les Merabtin, les Haouachiin et les Oulad Ameur.

Lorsque l'année est très bonne, la récolte d'orge est assez abondante pour la consommation d'une année ; dans les années moyennes, elle suffit à peine pour six mois.

En dehors des palmiers, les principaux arbres fruitiers sont, comme dans tous les ksour, le figuier, l'abricotier, le pêcher, le pommier, le cognassier, le poirier, le prunier. Il y a également quelques pieds de vigne.

Mêmes ressources en bois et fourrages, que dans les ksour précédents.

On évalue à 60 le nombre des maisons du ksar. Sa population pourrait fournir 120 à 150 fantassins munis de fusils à pierre. On y trouve 5 chevaux.

Bakhti.

Le ksar de Bakhti est situé à 3 kil. au sud de Barrebi. Ses habitants sont, comme nous l'avons dit, les

Khammès des Rehamna, des Oulad Djelloul (Doui Menia).

Ils n'ont pas d'administration particulière, parce qu'ils sont considérés comm faisante partie intégrante des Rehamna et sont administrés comme eux. Ceux-ci sont, du reste, propriétaires de la majeure partie des palmiers et des jardins.

Ce ksar a été jadis entre les mains des R'enanema. Les Doui Menia le leur ont enlevé il y a environ 35 ans.

Les habitants de Bakhti sont serviteurs religieux de Kerzaz. On trouve chez eux un mokaddem de cet ordre du nom de Abdallah[1].

Le taleb El Hassan y rend la justice.

Le ksar de Bakhti est bâti en plaine, il a la forme d'un carré flanqué à chaque angle d'une tour dominant de 1 mètre les murailles élevées elles-mêmes de 5 mètres et percées de créneaux sur toute leur étendue. Une seule porte se trouve à l'est.

Le ksar est entouré de tous côtés sauf à l'est de palmiers et de jardins.

A l'est, il est dominé par une petite éminence sur laquelle s'élève la Koubba de Sidi bel Iazid.

A l'intérieur du Ksar, il n'y a qu'un seul puits, près de la mosquée ; l'eau en est bonne et abondante. Elle se trouve à 1 mètre 50 de profondeur.

[1] Ali d'après les agents indigènes déjà cités. Il y aurait également dans ce ksar quelques Khouans Taïbia.

Une séguia partant de la hauteur qui domine le ksar à l'est arrose les palmiers et les jardins. On ne trouve aucun puits dans l'oasis, en revanche il existe dans l'oued, en face de la forêt de palmiers, de nombreux trous toujours pleins d'eau.

En fait d'arbres fruitiers, en dehors des palmiers, on ne trouve que quelques figuiers.

Les ressources en bois et fourrages sont les mêmes que dans les autres ksour.

Il y aurait dans ce ksar environ 60 fantassins et un cavalier, tous armés de fusils à pierre[1].

Mezaourou.

C'est un misérable ksar ruiné d'une vingtaine de maisons, perché sur un rocher de la rive droite de l'oued Zousfana entre Bakhti et Zaouia tahtania.

Il a été enlevé par les Doui Menia aux Oulad Djerrar[2]

[1] D'après d'autres renseignements l'importance de ce ksar serait encore moindre ; il ne comprendrait en tout qu'une dizaine de maisons.

[2] Les Oulad Djerrar ont une origine commune avec les R'enanema de l'oued Saoura.

Après la ruine de leur ksar en 1885, les Oulad Djerrar allèrent s'établir sur l'oued Draa. Depuis cette époque, ils ont fait la paix avec les Doui Menia et entretiennent avec eux des rapports amicaux.

Actuellement, ils s'allient souvent aux R'enanema pour opérer de concert avec eux quelque fructueux coup de main,

Les Oulad Djerrar sont peu nombreux ; lorsqu'ils demeuraient à Mezaourou, ils ne pouvaient qu'avec peine réunir 60 hommes.

Ils subsistent habituellement avec les ressources du pays de Drâa et à défaut s'en viennent en caravane au Tafilalet.

et a été la cause de deux luttes sanglantes entre ces nomades en 1862 et en 1885.

Les palmiers appartiennent tous aux Doui Menia ; les Oulad Djerir leur ont vendu la part qu'ils avaient reçue à la suite de la prise de possession du ksar.

ZAOUIA TAHTANIA.

Le petit ksar de Zaouia tahtania [1] appelé aussi Zaouia Sidi Embarek ben Athman [2] ou simplement Zaouia ben Athman, est situé sur la rive gauche de l'oued Zousfana à environ 9 kilomètres au Sud de Bakhti. Il comprend une vingtaine de maisons, habitées par la descendance du marabout Sidi Embarek ben Athman[3] soit environ 60 à 80 personnes.

Au nombre des habitants de ce ksar, il faut citer le Mokaddem des Taïbia Sidi M'barek ou Chadli, vieillard de 90 ans qui jouit d'une grande considération dans le pays.

Son fils Si Mohammed ben M'barek a été de ceux qui répondant à l'appel du Sultan en 1892, se sont rendus en députation auprès de ce souverain.

Il fut alors nommé caïd du ksar. La réputation de

[1] La plupart des renseignements que nous donnons sur ce ksar ont été fournis par les indigènes déjà cités.

[2] D'autres renseignements donnent zaouia Sidi Saïd ben Athman.

[3] Ainsi que nous le verrons les marabouts de Zaouia tahtania sont de la même famille que les oulad ben Athman d'Igli.

son père lui a procuré une certaine influence dans les Beni Goumi.

La plupart des palmiers de l'oasis appartiennent aux Oulad Neseir et aux Oulad Ali des Idersa et à quelques tentes des Oulad Aïd des Oulad Ioussef (Doui Menia).

On compte dans le ksar une trentaine de fusils à pierre.

Evaluant l'importance des populations du Sud-ouest le général de Wimpffen écrivait dans son rapport d'ensemble sur l'expédition de l'oued Guir :

« Je n'exagèrerai rien, en fixant à 80.000 le chiffre » des habitants de la fertile vallée de l'oued Guir et à

[1] Le général de Wimpffen comprend dans ce chiffre en sus des Doui Menia, les tribus qu'ils entraînaient dans leur sphère d'action, c'est-à-dire les oulad Djerir et les Amour et quelquefois les Beni Guil. Il embrasse également, parmi les sédentaires, les ksour situés au Sud des Beni Guil, depuis Figuig jusqu'à Aïn Chaïr.

Quoi qu'il en soit, cette évaluation semble très exagérée.

Celle donnée par M. C. Sabatier dans son livre intitulé « Touat, Sahara, Soudan » paraît plus près de la vérité : nous la résumerons ici :

Sédentaires :	
Figuig	12.000
Beni Goumi...........	3.000
Ouakda, Bechar Aïn Chaïr................	
Sfissifa, Mour'eul.......................	8.000
Bou Kaïs, El Ahmar......	
Nomades :	
Doui Menia	
Oulad Djerir	40.000
Amour	
Beni Guil........................	
Total.........	63.000

» 50.000 environ celui des oasis et tribus qui vivent » entre cette zône et notre frontière, soit une population » totale de 130.000 âmes au moins, que nous avons en » avant de nous, à des distances faciles à franchir.

Et ailleurs, il avait déjà dit : « Les Doui Menia comp- » tent 18 à 20.000 âmes.... Riches et puissants par le » nombre de leurs guerriers qu'on ne doit pas évaluer » à moins de 4.000, ils ont en outre sous leur dépen- » dance des oasis et des tribus qui sur un simple appel » leur apportent le concours de leurs fusils. Avec de » tels moyens et des positions défensives de premier » ordre comme en renferme leur territoire, on com- » prend qu'ils aient pu résister à toutes les invasions » arabes. Jamais subjugués, ils se disaient invincibles » et cette renommée que nul ne songeait à leur contes- » ter, faisait rechercher leur alliance.. Ils ont été de » tout temps la tête et l'âme de la ligue [1] dite des Zeg- » dou [2], formée plus particulièrement des Oulad Djerir » et des Amour.

[1] De Foucauld nous apprend que tous les groupes formant les Beraber se réunissent quelquefois dans les mêmes conditions, élisent un chef unique et rassemblent leurs forces pour frapper un grand coup. Mais ce fait est rare, en raison de la discorde qui les divise généralement.

[2] Le mot « Zegdou » paraît d'origine berbère ; son étymologie est encore à déterminer. Le général Daumas (Sahara algérien) le fait venir du verbe arabe « zer'ed », fourmiller, qui se prononcerait au désert « zegued », mais rien ne justifie cette hypothèse.

Cette expression servait à désigner l'ensemble des contingents armés de la sorte de confédération dont les Doui Menia étaient l'âme, et par

» Cette confédération pesait par sa vigoureuse cons-
» titution, par le nombre et la valeur de ses contingents
» par son ancienne réputation d'invincible sur toutes
» les oasis, sur toutes les tribus du Sud-ouest. Elle a
» sous sa dépendance directe les Oulad Djerir et les
» Amour. Sur les autres[1], son action est moins immé-
» diate; mais elle s'en fait craindre et respecter. Elle
» affirme même à leur égard un droit de suzeraineté,

extension, l'ensemble des tribus composant cette confédération, mais, en aucun cas, elle ne pouvait servir à indiquer une seule de ces tribus: le général Daumas a donc commis une erreur en faisant de Zegdou le synonyme de Doui Menia.

[1] Les Beni Guil joignaient quelquefois leurs contingents à ceux des Doui Menia, Oulad Djerir et Amour. Plus rarement les Beraber et particulièrement les Aït Atta et les Aït Izdek prenaient part aux expéditions. Quelques informateurs prétendent même que parfois les Hamian s'y associaient également.

Le lieutenant-colonel Daumas, dans son livre : *Le Sahara algérien* (1845), a fait voir le rôle politique joué par cette confédération dans le sud oranais. Il montre en même temps la façon dont ces pillards exécutaient leurs coups de main · « Les Zegdou, écrit-il, incessam-
» ment tourmentés par un instinct de pillage et de dévergondage,
» outre qu'ils s'immiscent à toutes les querelles de leurs voisins,
» notamment à celles des ksour de Figuig, font souvent des razzia
» sur les Chaanba et les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Des espions
» adroits vont à la découverte, et, sur leur indication, une partie de
» la tribu, douze ou quinze cents hommes quelquefois, montés à deux
» sur des chameaux aux flancs desquels pendent des outres pleines
» d'eau et les provisions du voyage se portent sur le lieu du coup de
» main, tombent à l'improviste sur les troupeaux mal gardés et les
» enlèvent. S'ils trouvent de la résistance, des deux cavaliers l'un
» tient le chameau, l'autre fait le coup de fusil. Ces expéditions
» hasardeuses sont souvent poussées à de grandes distances.
» Si ces pillards ont leurs ennemis naturels, ils ont aussi leurs amis:
» tels par exemple, les Hamian Cheraga et R'araba, et les Oulad Sidi

» en exigeant une sorte de tribut comme prix des
» incursions qu'elle veut bien ne pas diriger contre
» elles. Nos Hamian et nos Trafi eux-mêmes n'avaient
» pas échappé à ce tribut, ils l'ont acquitté jusque vers
» 1853 ».

Grande, en effet, avait été la puissance de cette association de contingents armés, connue sous le nom de Zegdou, qui, au milieu du désarroi général où vivaient les populations du Sud avant notre apparition dans ces contrées, dominait sur tout le Sahara oriental. Pendant longtemps on avait vu chaque année ces rassemblements d'écumeurs et de pillards envahir les territoires des tribus de l'est[1] et, poussant devant eux les populations affolées, sans respect même pour le caractère sacré des marabouts, s'avancer quelques fois jusqu'au cœur du Djebel Amour[2]. Durant les premiers

» Cheikh R'araba. On se souvient que les deux grandes fractions des
» Oulad Sidi Cheikh ont été pendant quelques temps divisées ; les
» Zegdou avaient alors pris parti dans la querelle, et, malgré la paix
» qui s'est faite, ils sont restés ce qu'ils étaient, alliés des uns par
» habitude, ennemis des autres par intérêts »

[1] A chaque pas dans le sud oranais on retrouve le souvenir de ces incursions. C'est ainsi que par deux fois le ksar de Chellala Gueblia (cercle de Géryville) a été ruiné par les bandes du Zegdou. On rapporte encore qu'en 1824, Si Mohammed el Kebir et Tedjini, marabout d'Aïn Madhi, dirigeant une opération militaire sur le Tell oranais, se croisa sur l'oued Sidi en Nasseur avec une troupe de ces pillards qui allait écumer elle-même le Sud du Beylik d'Oran. Si Mohammed l'attaqua et la dispersa, mais une blessure reçue au cou l'obligea à rentrer à Aïn Madhi.

[2] « On remarque à gauche d'El R'icha (Djebel Amour), écrit le
» colonel Trumelet (Histoire de l'insurrection de 1864), un mamelon

temps de notre occupation, leurs incursions n'avaient pas cessé : en 1849, par exemple, les habitants de Tadjerouna (annexe d'Aflou) menacés par eux avaient dû creuser un fossé de défense pour mettre leur ksar à l'abri des tentatives de leurs bandes.

» Depuis notre occupation du Sahara, écrit en 1860
» le colonel de Colomb, les contingents des tribus qui se
» dispersaient effrayés dans toutes les directions, réunis
» et maintenus par des officiers énergiques, ont tenu
» tête à l'orage au lieu de fuir devant lui; ils ont battu
» à différentes reprises ces Zegdou[1] dont une union
» factice faisait toute la force, et aujourd'hui les rôles
» sont complètement changés : au lieu d'attaquer les
» tribus liguées ne peuvent plus songer qu'à se défen-
» dre sur leur territoire, ou plutôt à se mettre à l'abri
» en fuyant dans les montagnes inabordables des
» Beraber. »

» taillé en cône tronqué, au sommet duquel se voit encore une
» muraille d'enceinte renfermant quelques maisons ruinées. C'est la
» vieille El R'icha. Autrefois la sécurité était médiocre dans ces
» parages,..... les Zegdou, ces pillards marocains, ces écumeurs du
» Sahara poussaient quelquefois leurs expéditions jusque dans l'inté-
» rieur du Djebel Amour. Pour se mettre à l'abri de ces hardis coquins
» les populations étaient obligées de se jucher au même étage que les
» aigles. Les gens d'El R'icha avaient donc choisi ce piton pour y
» construire leur village. ».

[1] Entre autres par le lieutenant colonel de Colomb lui-même, alors capitaine et commandant supérieur de Géryville, qui, le 11 janvier 1855, leur donna une rude leçon à Zoubia, à quelques lieues de Figuig. Deux ans après, le 19 mars 1857, le même officier atteignait les Oulad Djerir au pied du Djebel Bechar, à 2 heures d'Ouakda et leur infligeait un grave échec après un engagement assez vif.

L'insurrection de 1864 allait modifier de nouveau cet état de choses, sans cependant rendre à la confédération toute son ancienne prépondérance. Il était bien certain que lorsque les rebelles auraient usé leurs premières forces, ce serait parmi les tribus marocaines qu'ils chercheraient à recruter de nouveaux adhérents. C'est ce qui se produisit en effet à la fin de 1865. A ce moment le jeune marabout Si Ahmed ben Hamza poursuivi par nos colonnes alla chercher un refuge dans le Sud-ouest espérant y reconstituer ses forces pour préparer une nouvelle campagne. Mais un incident qu'il n'avait pas prévu faillit compromettre dès le début ses efforts : dès qu'il mit le pied sur le territoire des Doui Menia, ceux-ci dépourvus de tout préjugé se présentèrent en force pour lui signifier les conditions auxquelles ils consentaient à accorder, à lui et à ses goums, un séjour plus ou moins prolongé dans leur pays. Le marabout dût subir toutes leurs exigences. Mais bientôt l'instinct du pillage l'emportant sur toute autre considération, Si Ahmed vit accourir autour de lui un millier de fantassins des Doui Menia, Oulad Djerir et Amour. Avec leur aide, il allait pouvoir livrer au lieutenant colonel de Colomb, le sanglant combat de ben Hatab (16 mars 1866).

On pouvait craindre désormais de voir les rebelles obtenir de ces populations un concours empressé dans leur lutte contre nous. Mais il fallait compter avec leur esprit mobile, avec leurs habitudes d'indépendance : Si Ahmed en fit encore l'expérience en janvier 1867.

En effet, ayant voulu, à cette époque, tenter une incursion sur le territoire des Hamian avec l'aide des Doui Menia et des Beni Guil, il ne put les décider à prendre les armes et à risquer leur vie pour la défense d'intérêts dont les profits leur paraissaient problématiques.

Néanmoins l'état de trouble qui régnait dans ces régions préoccupait le gouvernement. Des négociations furent entamées avec la cour de Fez pour arriver à modifier une pareille situation. L'entente entre les deux cabinets finit par s'établir et on s'arrêta de concert à un moyen terme qui parut susceptible de porter un coup décisif à l'insurrection. Le fils aîné de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si El Hadj el Arbi, qui était détenu depuis quelques années à Oudjda fut relâché et nommé Khalifa de l'amel d'Oudjda à Figuig avec autorité sur les populations marocaines du Sud-ouest, les Doui Menia, Oulad Djerir, Beni Guil, Amour et les gens de Figuig.

Mais, accueilli plus que froidement par ses administrés, Si El Hadj el Arbi vit sa mission échouer auprès des tribus marocaines qui accueillirent sans enthousiasme leur nouveau chef.

Vis-à vis de nos fractions rebelles les résultats furent meilleurs. Se sentant menacés par cette autorité nouvelle à la moindre agression sur notre territoire, elles se groupèrent autour de Si Sliman ben Kaddour et l'engagèrent à demander l'aman pour elles et pour lui.

Il s'y résolut et vit sa demande bien accueillie. En somme le résultat désiré par nous se trouvait presque

complètement obtenu puisque le retour de la plupart des fractions rebelles avait fait disparaître dans ces régions une partie des éléments de désordre. Mais, si nous n'allions plus avoir à lutter que contre des tribus marocaines, celles-ci allaient de plus en plus prêter leur concours aux Oulad Sidi Cheikh, démoralisant par leurs incursions incessantes nos populations et leur faisant perdre toute confiance en leurs forces. C'est ainsi qu'en janvier 1870, les Zoua unis à leurs alliés marocains, opéraient un important coup de main sur nos Hamian. Cette razzia, en enlevant à nos administrés 16.000 moutons et 2.000 chameaux, avait occasionné la mort de 40 de nos cavaliers indigènes et réduit à la plus extrême misère des familles de plusieurs douars. Nos tribus justement effrayées d'une prochaine et plus formidable attaque qu'elle pressentait étaient partagées entre l'idée d'aller chercher un refuge dans notre Tell ou celle de passer à l'ennemi.

En présence d'une pareille panique susceptible de s'étendre au moins jusqu'à la province d'Alger il ne restait plus qu'à « marcher contre ces envahisseurs » toujours habiles à déjouer nos mesures défensives. » C'est ce que proposa le général de Wimpffen qui commandait alors la province d'Oran. Malgré tout l'intérêt qui s'attachait à la réalisation d'un tel projet, le gouvernement d'alors hésita longtemps à accorder l'autorisation nécessaire. Il craignait en effet d'engager l'armée d'Afrique dans une expédition aussi lointaine, et qui pouvait à la fois inquiéter la cour de Fez, froisser les

susceptibilités de l'Angleterre et troubler l'opinion publique en France par les craintes que devait faire naître une nouvelle prise d'armes. On céda cependant sur les instances du général de Wimpffen qui montra l'intérêt que nous avions à relever auprès des indigènes notre prestige un instant compromis et à leur prouver que toute rebellion, d'où qu'elle vient, serait promptement réduite. Mais les instructions qu'il reçut étaient accompagnées de prescriptions restrictives qui rendaient singulièrement difficile l'accomplissement de sa mission[1]. Il l'accepta cependant, non sans écrire au moment de se mettre en route : « Il me semble qu'à » Paris on ne s'est pas suffisamment rendu compte de » la situation qui nous est faite par des tribus frontières » qui ne sont à l'empire du Maroc que d'une façon

[1] Le ministre de la Guerre, Maréchal Le Bœuf, avait écrit le 13 mars 1870 au Gouverneur : « L'Empereur pense que dans l'état » actuel des esprits, une expédition qui ne paraîtrait pas sérieusement » motivée pourrait produire le plus fâcheux effet sur l'opinion publi- » que. Tenez donc la main à ce que le général de Wimpffen ne » s'engage pas légèrement, que son mouvement ait pour but de » rassurer et protéger nos tribus sahariennes et qu'il tienne un » compte sérieux des observations contenues dans ma dépêche du » 11 courant. Ecrivez-moi à chaque courrier pour me tenir au cou- » rant des opérations. »

Et le Gouverneur général, renchérissant encore sur ces instructions avait ajouté en transmettant cette lettre : « Limitez vos opérations » autant que possible;..... souvenez-vous que les Zegdou sont » marocains, et que nous n'avons pas de contribution de guerre à » leur imposer. Si vos goums sont assez forts pour agir par eux- » mêmes, employez-les plutôt que des troupes régulières..... Restez » le moins possible sur le territoire marocain. »

» nominale, et qui ne connaissent d'autres règles que » leur caprice ou la force qui les réprime. Le gouver- » nement marocain a proclamé lui-même, à diverses » reprises, cette vérité. »

Répondant en même temps à une suggestion du gouverneur général, il ajoutait qu'il s'efforcerait d'utiliser l'esprit conciliant qu'avait généralement montré Sidi Cheikh ben Taïeb[2], le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, quoique son fils aîné El Hadj el Arbi ait soulevé contre lui, pour les entraîner contre nous, les populations qui subissent d'ordinaire son influence.

Enfin, s'inclinant devant les injonctions qui lui avaient été adressées, il terminait en disant : « Je pren- » drai seulement, ainsi que me l'a précisé Votre » Excellence, les mesures propres à prévenir tout » insuccès : je n'exigerai rien d'oasis susceptibles de » présenter une résistance compromettante. Enfin, » j'agirai à la fois avec prudence et adresse, ainsi qu'on » doit l'attendre d'un vieil Africain habitué aux indi- » gènes et ayant pour lui une longue expérience de » leurs qualités et de leurs défauts. »

[2] Sidi Cheikh, trop vieux désormais pour jouer un rôle bien actif, s'en tenait, en apparence du moins, aux termes de la conventiom d'Oglat Sedra laquelle avait cimenté la paix entre nos Hamian et les tribus marocaines du Sud-ouest. Quant à Si Kaddour et à si Lala, réfugiés chez les populations du Sud-ouest (Doui Menia, Oulad Djerir, etc.), ils se préparaient, disait-on, à tenter de nouveau la fortune avec leur aide.

C'est dans ces conditions qu'allait s'engager[1] l'expédition de l'oued Guir, qui malgré les résultats incomplets qu'elle a pu donner a procuré au moins au sud oranais une tranquillité absolue pendant les tristes évènements de 1870.

Le général de Wimpffen concentra sa colonne à Aïn ben Khelil et avant de s'enfoncer dans le Sud-ouest, il adressa une proclamation aux populations de ces contrées pour leur rappeler les injonctions successives qui leur avaient été faites par le Sultan leur souverain en vue de les amener à respecter le sol algérien, et pour leur annoncer en même temps qu'il ne venait leur réclamer, comme « sérieuses garanties de paix », que des otages devant assurer dans l'avenir la neutralité absolue de leurs tribus, mais qu'il se réservait toutefois de châtier leur témérité si elles l'y obligeaient. Préoccupé en même temps d'assurer ses derrières pendant la marche en avant, le général de Wimpffen prescrivait, dès son arrivée à Aïn ben Khelil, au colonel de Lajaille,

[1] En même temps notre représentant au Maroc, M. Aymé d'Aquin, sur la demande du Maréchal de Mac-Mahon, annonçait à la Cour de Fez l'expédition du général de Wimpffen, l'avisant que celui-ci ne dépasserait la frontière qu'autant que les renseignements qu'il recueillerait sur place lui montreraient la possibilité d'atteindre les rebelles : qu'il n'agirait pas contre la confédération du Zegdou malgré l'appui qu'elle avait toujours donné à Si Kaddour, mais que, s'il les trouvait mêlés aux rebelles, il ne pourrait faire aucune distinction. Le Ministre des Affaires Etrangères du Sultan, en remerciant de cette communication, s'empressa d'annoncer l'envoi aux caïds marocains de la frontière des ordres nécessaire pour seconder, dans la mesure du possible, les mouvements du général de Wimpffen.

des Chasseurs d'Afrique, de remonter avec une colonne légère[1] jusqu'à Ras el Aïn des Beni Mathar et, de là, de descendre vers le Sud en poussant devant lui les Beni Guil et les Oulad Sidi Cheikh R'araba; en même temps il lui donnait rendez-vous le 2 avril à Souf el Kesser, se réservant d'achever lui-même si cela était nécessaire l'œuvre ainsi commencée. La colonne de Lajaille, accomplissant sa mission avec la plus grande célérité, débouchait le 31 mars, dans la plaine de Tamelelt par le Teniet ed Defla, lorsqu'elle aperçut, au pied du Djebel Grouz, à une distance de 15 à 20 kilomètres, plusieurs grands douars que les éclaireurs signalèrent comme appartenant aux Beni Guil. Le colonel de Lajaille dirigea aussitôt la marche de sa colonne de leur côté, afin de leur expliquer le but de son apparition dans le pays. Mais arrivé à leur portée il aperçut à 4 kilomètres en avant de la direction suivie un groupe d'environ 300 cavaliers, ayant avec lui autant de fantassins, immobile en bataille et protégeant la retraite dans le Djebel Grouz des moutons et des chameaux que l'on y poussait de toutes parts, depuis que la colonne était en vue. Devant cette attitude qui semblait présenter un caractère hostile, le colonel porte en avant, au trot, le goum des Hamian, leur donnant comme première réserve le goum du Tell, en appuyant le mouvement avec sa cavalerie et se faisant suivre

[1] Cette colonne comprenait quatre compagnies du 2e Tirailleurs, cinq escadrons de Chasseurs d'Afrique, une section d'artillerie de montagne et les goums.

aussi vite que possible par le reste de ses forces; mais pour se conformer jusqu'à la fin au rôle de conciliation dans lequel il lui avait été prescrit de se renfermer, il recommanda à ses chefs arabes de s'avancer avec mesure, de retenir leurs contingents, et de n'engager d'affaire qu'autant qu'ils seraient formellement provoqués. Dans la crainte que ses ordres ne fussent mal exécutés, il fit marcher avec les goums, le lieutenant Magne, chef du bureau arabe de Sebdou, en lui réitérant ses instructions et en lui enjoignant d'envoyer aux marocains un parlementaire.

En exécution de cet ordre, le caïd Bou Bekeur ould Mimoun[1] se détacha de son goum lorsqu'il fut à 500 mètres des Beni Guil. Avant qu'il eut pu parler, un indigène, qu'on sut plus tard être Si Maamar, fils de Sidi Cheikh ben Taïeb, sortit du côté opposé, se mit à l'injurier d'abord et à insulter ensuite les autorités françaises dont il était le représentant. Ces imprécations terminées, quelques coups de fusils furent tirés par les marocains et alors les Hamian à bout de patience chargèrent sur eux.

En un clin d'œil le goum des Beni Guil fut en pleine déroute; cinquante de leurs cavaliers restèrent sur place, et parmi eux on reconnut, blessé grièvement, Moulai Ferah, autre fils de Sidi Cheikh ben Taïeb. Ce

[1] Caïd des Mehaïa. Cette tribu marocaine avait dû, en 1868, à la suite de revers successifs, venir nous demander l'hospitalité. Placés d'abord dans le cercle de Géryville, les Mehaïa étaient venus depuis peu s'installer au milieu des Hamian.

jeune marabout, malgré tous les soins dont on l'entoura ne tardait pas à succomber à ses blessures.

Nos goums seuls engagés dans cette affaire, avaient eu 2 tués et 4 blessés. Outre les pertes en hommes qu'ils avaient fait subir à l'ennemi, ils lui avaient pris 70 juments harnachées et avec les armes leurs cavaliers, 150 tentes ainsi que tous les objets qu'elles contenaient, plus 2.000 moutons.

Sous l'empire de la réserve que lui imposaient les instructions du général de Wimpffen, le colonel de Lajaille ne crut pas devoir poursuivre ses avantages et le 1er avril il venait camper à Souf el Kesser, au lieu de rendez-vous que lui avait assigné son chef. Celui-ci l'y rejoignait le lendemain avec le reste de ses forces.

Il était à présumer que la nouvelle de la mort d'un des fils de Sidi Cheikh ben Tàïeb allait nuire au succès des efforts de conciliation que n'avait cessé de tenter le général de Wimpffen depuis son entrée en campagne[1].

[1] En principe, la colonne du colonel de Lajaille devait rester à Aïn ben Khelil pour couvrir nos tribus sahariennes et assurer les ravitaillements. Le général de Wimpffen, en présence des évènements qui venaient de se produire et pour parer aux éventualités futures, se décida à enlever au colonel de Lajaille ses 4 compagnies de tirailleurs, que devaient venir remplacer des zouaves venus de Tlemcen.

En même temps, de petites colonnes gardaient les débouchés du Tell et protégeaient les derrières du corps expéditionnaire en empêchant l'ennemi de tenter quelque hardie incursion.

Le colonel Lefebvre était, à cet effet, à Titen Iahia avec la colonne d'El Haçaïba (Magenta); le commandant Gand avec la colonne de

Il le constatait lui-même dans le compte-rendu de cette affaire qu'il avait adressé au gouverneur. A Alger, on s'en émut davantage et dès que son rapport y fut parvenu, le maréchal de Mac-Mahon, se hâta de lui renouveler, en les accentuant, ses précédentes instructions. Il s'exprimait ainsi : « J'ai reçu votre lettre du » 3 avril sur le combat du 31 mars. J'admets que vous » restiez sur le territoire marocain aussi longtemps » que vous croirez avoir chance d'y joindre nos dissi- » dents, ou bien d'entrer en arrangement avec les » tribus marocaines de la frontière. Toutefois, il y a » un inconvénient grave à y séjourner, cette circons- » tance pouvant permettre à nos dissidents de rassem- » bler contre nous des forces considérables, en excitant » les populations marocaines, même éloignées de la » frontière. Le gouvernement n'admettrait point que, » par suite d'un séjour prolongé dans un pays dont » nous devons respecter le territoire et où nous ne » pouvons pénétrer que pour atteindre les algériens » insoumis, vous l'engagiez dans des opérations de » nature à nous amener des complications avec le » gouvernement marocain. »

Expédiées le 14 avril d'Alger, ces instructions ne pouvaient, quelque diligence qu'on fit, parvenir assez à

Tiaret, chez les Harrar, au sud de Frenda ; le lieutenant-colonel de Curten à Géryville et le général Marmier avec 8 escadrons près du Djebel Amour. Enfin une petite colonne, partie de Saïda et établie à Sfissifa (les Saules) sur le Chott Chergui, devait assurer la liaison entre ces divers groupes.

temps au général de Wimpffen[1] qui, dès le 3, avait quitté Souf et Kesser, se dirigeant sur l'oued Guir.

Le 6, la colonne campait à Mengoub, le 8 elle atteignait Bou Kaïs où furent laissés quelques malingres et les impedimenta[2]; le 10, elle arrivait à Kenadsa et y recevait le meilleur accueil du marabout et de la population. Le lendemain enfin, elle atteignit l'oued Guir à Djorf et Torba et trouvait cette rivière fortement grossie par les pluies[3]. La direction normale à suivre était dorénavant le cours de l'oued Guir, mais comme au sud Djorf-et-Torba, ce fleuve se resserre en un

[1] Elles furent transmises télégraphiquement à la subdivision de Tlemcen avec ordre de les faire parvenir au général de Wimpffen par courriers sûrs et duplicata. Elles ne devaient cependant arriver au général que le 25 avril, sous les murs d'Aïn Chaïr.

[2] A la suite d'une convention passée avec la djemâa de Bou Kaïs, la population évacua le ksar et alla se renfermer dans une koubba, située à 100 mètres de l'oasis.

[3] « Nous arrivâmes sur cette rivière, écrit le général de Wimpffen, » le 11 avril, le jour même d'une crue abondante, due sans doute à » un violent orage qui avait renversé nos tentes sous les murs de » Kenadsa.... L'oued Guir roulait, à notre arrivée, un gros volume » d'eau rapide et limoneuse et, pour des imagination françaises cher- » chant partout l'image de la patrie, avait l'aspect de certaines » parties de la Loire. » Il est présumable que la crue qui fit déborder l'oued Guir au moment de l'arrivée de nos troupes sur ses rives, était due à une autre cause qu'un simple orage. Quelle qu'eut été, en effet, la violence de celui-ci, il n'aurait jamais pu provoquer qu'une inondation momentanée, tandis que, comme nous le verrons, l'élévation des eaux persista pendant tout le séjour de nos troupes sur la rivière. Il est donc plus probable que ce débordement était dû à la fonte annuelle des neiges dans les sommets élevés où l'oued Guir prend sa source.

défilé[1] assez étroit qui ne finit qu'à quelques kilomètres de Goleïb Chiheb, la colonne fut contrainte par les accidents prononcés des rives à s'en écarter. Cependant par la faute des guides qui ne l'éloignèrent pas assez de la rivière, elle suivit un terrain pierreux, mamelonné et coupé de lignes de rochers à défilés étroits. Bientôt dépassant l'oasis abandonnée de Mennouna, nos troupes atteignaient le débouché[2] de ces ravins qui doivent à leur réseau inextricable le nom de Chebka et y établissaient leur camp au milieu de nombreux talha.

Dès lors, la colonne allait suivre la vallée même de l'oued Guir; dépassant Goleïb Chiheb, elle venait camper aux Bahariat, au centre d'un terrain d'érosion dont les nombreux gours ferment la vallée à l'ouest (13 avril).

C'est là que les Doui Menia, les Oulad Djerir, les Oulad Sidi Cheikh et leurs alliés[3] attendaient nos

[1] Kheneg Guir.

[2] Kheneg Mennouna et non Kheneg ben Nouna comme le porte à tort l'itinéraire de la colonne. D'après le journal de marche, l'itinéraire suivi par la colonne de Djorf et Torba à Kheneg Mennouna, fut franchi au milieu « de difficultés inouies, à travers un terrain extrême-» ment raviné, à pentes très dures et très pierreuses », tandis que la route directe sur Goleïb Chiheb, « parfaitement marquée par des » sentiers à peu près parallèles, aurait permis d'éviter les défilés de » Mennouna. Pour cela, au sortir du camp, il suffisait de prendre à » gauche, c'est-à-dire de s'éloigner de la rive de l'oued Guir, au lieu » de s'en rapprocher, en se rejetant à droite dans les défilés. »

[3] Les Beraber avaient également envoyé quelques contingents. Ceux des Beni Guil, des Amour, figuraient également parmi nos adversaires.

troupes. Ils s'étaient retirés en arrière du fleuve avec leurs familles et leurs troupeaux, et s'étaient fortement établis, avec toutes leurs forces disponibles[1] sur une longue ligne de hauteurs de la rive droite. Pour les atteindre, il fallait franchir un réseau inextricable de canaux gonflés par la dernière crue, ainsi qu'un épais rideau de tamarix.

On ne devait pas tarder à se rendre compte de toutes les difficultés qu'on allait avoir à vaincre. Dès le lendemain, en effet (14 avril), on tenta de faire établir par une section du génie, soutenue par une compagnie de zouaves, des passages sur les nombreux canaux séparant le camp du lit de l'oued Guir. Mais nos travailleurs furent bientôt attaqués par des tirailleurs ennemis, ainsi que trois autres compagnies de zouaves

[1] Le général de Wimpffen évalue ces forces à 8.000 hommes. Nous avons déjà vu que la plus grande partie du contingent des Oulad Sliman (Doui Menia) qui se trouvaient près de Zer'amra, n'avait pu rejoindre en temps utile les contingents rassemblés sur l'oued Guir.

Il est probable que sans la crue du fleuve qui les contraignit à se réfugier sur la rive droite, les Doui Menia et leurs alliés nous auraient attendus au milieu des cultures de la plaine de Khechâab. Là, grâce aux nombreux canaux qui sillonnent cette plaine, grâce à la vigoureuse végétation de tamarix qu'on y trouve à chaque pas, ils auraient pu nous opposer une singulière résistance. Mais surpris eux-mêmes et acculés par l'inondation sur les dunes situées au milieu de la vallée, ils n'ont pu profiter d'aucun des avantages que pouvait leur procurer leur pays.

« C'est groupés autour de ces dunes, a écrit le général de Wimpffen, avec leurs familles, leurs troupeaux, toutes leurs richesses, » que les Doui Menia, protégés par leur rivière, leurs canaux » gonflés.... nous bravèrent.... »

envoyées, d'autre part, en reconnaissance. Cette double attaque fut vigoureusement repoussée, mais il resta bien évident que la position, couverte comme elle l'était par des marais infranchissables, était inabordable de front.

La situation aurait pu devenir embarrassante si le lieutenant Mohammed ben Daoud[1], du 2e chasseurs d'Afrique, avec un goum de 200 chevaux, n'avait heureusement découvert un gué à trois kilomètres en amont. Le lendemain, le général de Wimpffen, utilisant ce passage, traversait la rivière. Quelques troupes restaient à la garde du camp et le reste de la colonne, allégée le plus possible, franchissait avec difficultés ces terrains inondés où les hommes avaient parfois de l'eau jusqu'aux aisselles.

Vers dix heures, on est à proximité de l'ennemi à El Toumiat, et le général peut reconnaître la position formidable qu'il occupe. La ligne des dunes au sud-est d'Oum Dribina où il est installé est parallèle à la rivière; elle n'est séparée de la colonne que par une forêt de tamarix de 7 à 8 kilomètres de front sur 3 kilomètres de profondeur. Cette forêt est criblée de canaux, de fossés, dont quelques-uns ont plus de 2 mètres d'eau. L'ennemi qui se croit inattaquable dans une telle position n'a pas jugé nécessaire de disputer le passage de la rivière.

[1] Sans doute, celui connu sous le nom de Megueta Mohammed bou Zian, dont nous avons parlé précédemment.

Commencé à 11 heures du matin, le combat finissait à 5 heures du soir[1]. Toutes les résistances étaient brisées et les Doui Menia, renonçant à la lutte, remettaient, à titre d'otages, onze notables de leur tribu[2].

La colonne restait sur le champ de bataille et ne regagnait son camp des Bahariat que le 17. Le général de Wimpffen réglait alors les dernières conditions de la soumission des tribus vaincues, leur imposant l'obligation de fournir des chameaux pour compléter le convoi de la colonne et de livrer les derniers dissidents originaires de la province d'Oran qui se trouvaient encore dans leur camp.

[1] C'est à tort que l'on a appelé quelquefois cet engagement: combat d'El Bahariat, au lieu d'El Toumiat, du nom de la localité près de laquelle il s'est produit, ou simplement, combat de l'oued Guir. Nos pertes avaient été de 23 tués, dont un officier de chasseurs et 28 blessés, dont deux officiers de zouaves. Si El Arabi ould Si bou Hafs, des Oulad Sidi ben Aïssa, que les confédérés avaient choisi pour chef, avait été tué dans l'action, ainsi que son fils qui commandait l'aile gauche.

Les Doui Menia devaient conserver très vivement le souvenir de cette expédition qui nous avait amenés au cœur de leur pays, c'est-à-dire dans la région où ils puisent le plus clair de leurs ressources. C'est pourquoi, comme nous le constaterons plus loin, dès notre apparition à Aïn Sefra en 1881, ils se montrèrent très hésitants sur le parti à prendre. Il ne fallut rien moins que les hostilités qu'engagèrent contre eux les trois marabouts (Si Kaddour, Si Sliman et Bou Amama) pour les contraindre à se déclarer ouvertement nos adversaires.

[2] Deux tribus, les Oulad Ioussef et les Oulad Sliman, qui avaient cherché à nous échapper par la fuite, étaient atteintes le 16 avril par le général Chanzy à la tête d'un fort parti de cavalerie et contraintes, après avoir vu razzier une grande partie de leurs troupeaux, de se soumettre à toutes nos conditions.

Le 19, la colonne reprenait la route du nord, se dirigeant directement sur Kenadsa, sans cependant s'y arrêter cette fois et faisant successivement étape à Gueltet Ahmed ben Salah, à Gueltet el Atrous sur l'oued bou R'arraf et à Oum es Seba, au nord de Kenadsa. Le 22, elle était à Bou Kaïs où le petit dépôt que nous y avions laissé venait de subir les furieuses attaques des Beni Guil, refusant de traiter avec nous comme les Doui Menia. De là, la colonne se portait sur Aïn Chaïr[1], pour y châtier ces mêmes Beni Guil et les habitants de ce ksar qui avaient prêté main-forte à ces nomades dans leurs audacieuses tentatives sur Bou Kaïs.

Enfin, après l'attaque infructueuse d'Aïn Chaïr, attaque que nous avons précédemment relatée, nos troupes rentraient à Aïn ben Khelil le 7 mai, ramenant les otages des Doui Menia, qui s'étaient volontairement livrés à elles comme garantie de l'exécution des promesses faites.

En amenant à sa suite les notables des tribus vaincues, le général de Wimpffen avait pour but principal, ainsi qu'il l'écrivit, « de les mettre à même, dans un

[1] C'est là que le colonel de Lajaille rejoignit la colonne du général de Wimpffen amenant un convoi de ravitaillement dont le besoin commençait à se faire sentir et apportant les instructions du gouverneur général, en date du 14 avril, dont nous avons précédemment parlé. La jonction des deux colonnes eut lieu le 25 à 9 heures du matin : l'attaque du ksar commença le soir même à 4 heures 1/2. La colonne resta campée sous les murs d'Aïn Chaïr le 26 et le 27 et se porta le 28 à Mengoub.

» court séjour au milieu de nous, d'apprécier la » puissance de nos moyens d'action, l'état de nos » établissements en Algérie et les ressources d'une » civilisation dont ils n'avaient aucune idée[1]. »

Conformément à ce programme, on leur fit visiter les principaux établissements militaires, des usines, des exploitations agricoles et, lorsque le général fut convaincu qu'ils avaient acquis une idée assez exacte de nos forces et de notre organisation, qu'ils avaient compris les avantages qu'auraient pour eux une situation de tranquillité qui s'établirait dans le sud-ouest, il les renvoya dans leurs foyers. Au moment du départ, ils demandèrent à emporter chez eux, comme preuves des conférences qu'ils avaient eues avec nous, un écrit contenant les engagements qu'ils avaient pris et les promesses que nous leur avions faites en retour.

Cette note, sorte de convention, que signa le général de Wimpffen, était ainsi rédigée :

« Les chefs des Douia Menia réunis à Oran s'en» gagent, au nom de leur djemâa, vis-à-vis du général » commandant la Province,

» 1° A ne plus prendre les armes contre les tribus » soumises aux Français ;

[1] C'était, à notre avis, bien peu connaître le nomade que de croire qu'il serait attiré par le spectacle d'une civilisation dont il n'a que faire. Quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse, il trouvera son genre de vie, libre et sans souci, bien au-dessus du nôtre, plein d'exigences et de conventions.

» 2° A imposer la même obligation aux Amour et » aux Oulad Djerir;

» 3° A contenir les Beni Guil, en les menaçant, au » besoin, de leur courir sus, dans le cas où, nonobstant » leur avis et leurs conseils, ils accompliraient, soit » par eux-mêmes, soit en se joignant à d'autres, des » incursions contre les populations de la province » d'Oran;

» 4° A interdire l'accès de leur territoire à Si » Kaddour ben Hamza et à ses bandes:

» 5° Enfin, à tenir fréquemment le commandant » de la subdivision de Tlemcen au courant des » évènements qui se produiront de leur côté.

» En échange de ces engagements, les Français » promettent l'oubli complet du passé aux Doui Menia » et à tous ceux qui adhèreront aux intentions de paix » qu'ils ont formellement exprimées. Ils les assurent » contre les excursions des Hamian et leur accordent » pleine liberté avec garantie de toute sécurité pour » venir commercer dans le pays soumis à la France. » Exceptionnellement, et jusqu'à ce que de nouvelles » dispositions aient été prises, les gens des Doui Menia » jouiront du privilège d'être affranchis du paiement » de toute espèce de droits de douanes quand ils se » présenteront porteurs d'une lettre de leurs chefs » constatant leur origine.

» Au contenu de cet écrit, revêtu du cachet » du chef de la province d'Oran, ont complètement » adhéré: le cheikh Mohammed ben Dahan, de la

» fraction des Oulad Sliman ; le cheikh Mbarek ould » Cheikh Moussa et le cheikh El Aïachi bel Kassem, » de la fraction des Oulad bou Anan ; le cheikh » Mohammed ben Aïssa, de la fraction des Oulad bel » Guiz ; le cheikh Mohammed ben Hassoun, de » la fraction des Oulad Djelloul, et Sidi Ben Ed » Din ben Ech Chellali qui, sachant seul écrire, a » signé le présent, par délégation de tous les autres.

» Oran, le 17 juin 1870.

» *Le général de division, commandant la Province d'Oran,*

» Signé : DE WIMPFFEN,

» BEN EDDIN BEN ECH CHELLALI. »

Quelle qu'ait été l'issue de notre tentative sur Aïn Chaïr, l'expédition du général de Wimpffen avait eu un grand retentissement dans tout le sud-ouest[1]. A peine nos soldats avaient-ils quitté l'oued Guir, que les Doui Menia et les Beraber se réunissaient pour reconstituer leurs contingents et parer à l'éventualité d'une nouvelle invasion. Les principaux notables avaient montré les avantages pour la confédération d'une union intime entre toutes ses parties lorsqu'on

[1] Le gouvernement marocain fut informé par voie diplomatique du résultat de la campagne et des faits qui s'y étaient produits. En accusant réception de cette communication, le ministre marocain, Si Mohammed Bargach, assura qu'elle « serait accueillie avec la plus » grande satisfaction par la cour du Maroc, qui aurait ainsi une » nouvelle preuve de ses bonnes relations avec la France, auxquelles » le sultan Sidi Mohammed attache le plus grand prix. »

se trouvait aux prises avec un ennemi de l'extérieur, et ils s'étaient engagés, sous le sceau du serment, à se prêter un mutuel appui si le Chrétien reparaissait dans la contrée. Mais en même temps, ils convenaient de ne plus attaquer, sous quelque prétexte que ce soit, les indigènes soumis à la France, se réservant de sévir avec la dernière rigueur contre tous ceux qui nous fourniraient un prétexte pour franchir la frontière[1].

Le retour des otages vint encore augmenter les bonnes dispositions des esprits à notre égard et, pendant quelque temps, les populations de ces contrées semblèrent avoir à cœur le respect de la foi jurée.

Mais c'était là une attitude que des nomades, accoutumés à ne supporter aucun frein, ne pouvaient conserver bien longtemps. Aussi les incursions des Doui Menia, des Oulad Djerir et des Amour, leurs alliés, ne tardèrent-elles pas à recommencer avec une audace toujours croissante au détriment de nos tribus.

Tant que Si Sliman avait su se faire accepter des Hamian, ceux-ci, sous ce chef audacieux, avaient suffi pour arrêter les tribus marocaines. Mais, lorsqu'il eut disparu de la scène, il fallut songer à placer à la tête de ces nomades une personnalité susceptible de les grouper et de leur donner confiance en leurs propres forces.

[1] Si Kaddour et Sidi Cheikh ben Taïeb avaient assisté à cette réunion ; ils s'étaient efforcés d'empêcher l'adoption de ces dispositions. Mais on leur fit comprendre qu'on ne leur viendrait plus en aide quand il s'agirait d'aller tenter la fortune contre nous et qu'on les expulserait du pays s'ils y occasionnaient du désordre.

Le choix de l'autorité tomba sur un capitaine de cavalerie, d'origine indigène, ancien élève de Saint-Cyr, le capitaine Mohammed ben Daoud, dont le père, agha des Douair, nous avait servi fidèlement. Sous sa direction, les Hamian reprirent confiance et, concentrant leurs forces, purent parer à toutes les éventualités. Mais, serviteur religieux, par sa famille, de l'ordre de Kenadsa, le capitaine Ben Daoud sut en même temps user heureusement de l'influence du chef de l'ordre, Si Mohammed ben Abdallah dans l'ouest, pour faire arriver à El Aricha des députations de toutes les tribus marocaines limitrophes. C'est ainsi que le 27 juin 1872, avait lieu dans ce poste une entrevue les caïds des Hamian et les délégués des Doui Menia, Oulad Djerir et Amour[1], auxquels s'étaient joints trois frères du chef de l'ordre de Kenadsa qui depuis plusieurs mois parcouraient les tribus algériennes et marocaines du sud-ouest, s'efforçant de créer entre elles des relations d'amitié.

L'accord qui fut alors conclu, eut un grand retentissement dans le Sud[2]. Mais quoi qu'on put faire, un

[1] Si parmi les Doui Menia, les Oulad Sliman, ainsi que le constataient à cette époque les autorités oranaises, nous avaient montré jusqu'alors le plus d'hostilité, c'est que, depuis quelques années, ils avaient subi l'influence de Si Kaddour ; les Oulad bel Guiz et les Oulad bou Anan, au contraire, avaient toujours été disposés à vivre en paix avec nos Hamian.

[2] Le 26 octobre suivant, des délégués des Beni Guil, au nombre de plus de 80, se présentaient à leur tour à El Aricha. Un arrangement semblable était conclu avec eux.

tel arrangement ne pouvait avoir un effet de longue durée, car le mal qu'il voulait combattre, mal qui avait surtout son origine dans l'organisation de la société arabe, réclamait des remèdes plus radicaux. Aussi, au bout de quelque temps, la situation devint-elle aussi troublée que par le passé et les relations si péniblement établies redevinrent encore une fois de plus en plus difficiles. Il ne fallut rien moins qu'un manque absolu de ressources, à la suite de mauvaises récoltes, pour décider les Doui Menia, en 1879, à solliciter l'autorisation de venir s'approvisionner sur nos marchés [1]. Cette permission leur fut bénévolement accordée, à la condition qu'ils ne donneraient plus asile à Si Kaddour, ni aux autres dissidents. Ils promirent ce qu'on voulut et une fois leurs achats terminés, ils se hâtèrent de rentrer dans leur pays, oubliant totalement les engagements pris.

La situation était toujours la même lorsque l'insurrection de 1881 éclata [2]. Les relations que Bou Amama

[1] Nous avons vu que pareille demande avait été faite en même temps par les Amour.

[2] C'est ici le lieu de rappeler qu'en 1880, c'est-à-dire peu après qu'il eut été prescrit aux autorités de la frontière, comme nous l'avons vu, de s'en tenir à la stricte observation du traité de 1845, en ce qui concerne les populations du sud-ouest, le gouverneur général faisait demander à la Cour de Fez, par l'intermédiaire de notre légation, des lettres prescrivant aux caïds des Doui Menia, Oulad Djerir, Beni Guil et Amour, de veiller à ce que nos explorateurs ne soient pas inquiétés dans leurs travaux d'étude du Transsaharien. C'était là reconnaître implicitement les droits du Maroc sur certaines de ces tribus qui, pour quelques-unes, n'ont même pas été dénommées dans le traité.

depuis son installation à Moghrar avait su établir avec les populations au sud-ouest de Figuig, devaient lui faire trouver parmi elles, quelques ressources en hommes dès les débuts de l'insurrection. Ils vinrent se mêler aux contingents plus nombreux fournis par nos tribus insurgées.

Notre installation à Aïn Sefra, à la fin de 1881, en nous rapprochant des Doui Menia et des Oulad Djerir, semblait devoir encore aggraver cette situation. Car à ce moment, les trois marabouts Si Kaddour ben Hamza, Si Sliman ben Kaddour et Bou Amama, qui soutenaient la lutte contre nous, avaient transporté leurs campements dans les régions qu'habitent ces tribus ou dans le voisinage. Il était certain que si ces trois chefs de rebelles ne parvenaient pas à entraîner tous ces nomades contre nous, ils devraient au moins trouver chez eux de multiples ressources.

C'est ce que sembla démontrer le coup de main, exécuté le 2 avril 1882 par le commandant Marmet, commandant supérieur d'Aïn Sefra, sur les campements de Bou Amama, installés à Fendi[1], c'est-à-dire sur le territoire des Oulad Djerir.

L'asile donné par les populations de ces contrées à nos sujets rebelles, l'aide qu'elles leur avaient prêté en diverses circonstances dans leurs agressions contre notre territoire, méritaient cependant une répression.

[1] Nous avions poursuivi les fugitifs jusqu'à Oglat ben Zireg à l'ouest de Fendi.

Mais comme nous ne voulions plus nous lancer dans des expéditions pouvant nous entraîner au-delà de la limite normale de nos possessions, force fut de chercher un autre expédient. C'est alors que les autorités de la Division d'Oran, de concert avec l'amel d'Oudjda, décidèrent d'interdire l'accès de nos marchés aux nomades du sud-ouest : Doui Menia, Oulad Djerir, étendant cette prohibition aux ksouriens de la même région.

Par suite du manque à peu près complet de récolte dans toute la partie orientale du Maroc, cette mesure qui fut étendue à presque toutes les tribus marocaines limitrophes, devait gêner beaucoup ces populations et quelques-unes ne devaient pas tarder à faire des démarches pour en obtenir le retrait.

C'est ainsi que dans la première quinzaine de mai 1882, une députation des Doui Menia se présenta à Aïn Sefra[1]. Protestant des dispositions pacifiques à notre égard de leur tribu, elle demanda l'accès de notre territoire pour leurs caravanes, s'engageant à faciliter le retour en Algérie de nos tribus révoltées. Cette demande fut accueillie, et la démarche des Doui Menia eut du retentissement dans le Sahara. La suite des évènements devait nous prouver que ces nomades

[1] Cette démarche avait été, pour ainsi dire, préparée un mois auparavant par le retour de 90 tentes des Rezaïna et de l'ex-caïd Sassi, qui s'étaient réfugiés chez les Doui Menia, après avoir abandonné Si Sliman ben Kaddour. Ce retour avait été facilité et protégé par les Doui Menia, et particulièrement par le Cheikh Ali ben Ahmed, chef des Oulad Djelloul, qui les accompagna jusqu'à Aïn Sefra.

allaient s'efforcer de tenir leurs engagements, en aidant nos dissidents à rentrer et que, si un instant ils semblaient s'en affranchir, c'était sous l'influence des menaces des marabouts.

Les Oulad Djerir, qui marchent toujours de concert avec les Doui Menia, ne tardèrent pas à suivre leur exemple. L'interdiction de nos marchés fut également levée en leur faveur.

Les bonnes relations que tous ces nomades entretenaient alors avec nous, l'aide qu'ils nous prêtaient pour ramener les tentes rebelles, avait profondément irrité les chefs de l'insurrection. En juillet 1882, Si Kaddour et Si Sliman, unissant leurs efforts et entraînant Bou Amama à leur suite, vinrent tomber sur les Doui Menia et les Oulad Djerir. Le sort des armes fut presque toujours défavorable à ces derniers[1]. Les marabouts leur firent essuyer de grandes pertes. A maintes reprises ces populations réclamèrent notre appui, faisant ressortir que nos tribus révoltées n'attendaient que notre apparition pour abandonner les Oulad Sidi Cheikh et se replacer sous notre autorité. Il fut

[1] Le marabout de Kenadsa que tous les événements qui se produisaient à proximité de sa résidence, avait pour ainsi dire isolé et qui n'avait cessé d'entretenir des relations avec nos autorités, particulièrement avec le général commandant la subdivision de Tlemcem, avai dû les interrompre brusquement. Il s'en excusa dans une lettre datée du 15 juillet et adressée à cet officier général, expliquant que vu leur petit nombre et craignant pour leur personne, lui et les siens, avaient dû s'abstenir, car ils étaient dans l'impossibilité de rien faire.

alors décidé que nous n'interviendrions qu'autant que les Doui Menia et les Oulad Djerir battus et réfugiés sur notre territoire[1], y seraient poursuivis par leurs ennemis[2].

A la fin de décembre 1882, les Doui Menia et les Oulad Djerir, divisés entre eux, et dès lors hors d'état de continuer la résistance, sollicités en outre par la nécessité de profiter du moment propice aux semailles

[1] Cela impliquait que nous nous reconnaissions un territoire bien défini dans ces régions, ce qui est contraire aux stipulations du traité de 1845.

[2] On ne peut s'empêcher de regretter une semblable décision en songeant aux avantages qu'une solution contraire aurait pu nous procurer pour l'avenir, en facilitant plus tard nos projets d'extension. Il est bien certain que les Doui Menia comme les Oulad Djerir qui avaient, en somme, gardé le souvenir de l'expédition de 1870, en nous voyant nous installer à Aïn Sefra, pensaient que nous allions vouloir être seuls maîtres dans ces régions. En venant à nous, ils avaient sans doute l'arrière-pensée de se voir garantir la possession d'un territoire fort riche où ils sont installés depuis de longues années. Mais, à ce moment même nous venions de décider qu'il n'y avait plus à admettre au sud du Teniet es Sassi, l'existence entre les deux territoires, d'une limite qui nous empêchât de faire poursuivre par nos goums les tribus ou fractions marocaines coupables de coups de mains contre nos administrés, et nous complétions bientôt ces instructions, peut-être sous la pression de considérations de politique extérieure, en déterminant que l'attitude à observer par nos colonnes était la défensive offensive. Ce sont ces considérations qui avaient sans doute dicté la décision à prendre à l'égard des Doui Menia et des Oulad Djerir. Quoiqu'il en soit, une toute autre solution semblait si bien s'imposer que le Gouverneur général ne put s'empêcher d'écrire au Président du Conseil :

« C'est là une situation de nature à mériter toute notre attention
» et l'intérêt politique que nous avons à maintenir dans leurs bonnes

sur leurs terrains de l'oued Guir et de ses affluents, terrains où Si Sliman ben Kaddour était venu établir ses campements, entamèrent des ouvertures de paix. Le marabout ne la leur accorda qu'à de dures conditions[1] et bientôt des bandes, dont des Doui Menia et des Oulad Djerir faisaient partie, furent signalées dans le Sud algérien.

L'année 1883, débutait pour Si Sliman sous d'heureux auspices. Il voyait autour de lui la plupart de nos dissidents : la plus grande partie, sinon la totalité des Doui Menia et des Oulad Djerir reconnaissait son autorité, les Beni Guil paraissaient disposés à les suivre et les Beraber eux-mêmes semblaient ne pouvoir refuser de lui fournir leurs contingents. C'est alors

» dispositions à notre égard les ksouriens de Figuig, les Doui Menia
» et les Oulad Djerir pourra nous imposer un jour une intervention
» plus effective dans ces régions, soit que cette intervention s'exerce
» pour soutenir nos alliés, soit que nous ayons à agir chez eux le
» jour où supputant les inconvénients de notre alliance, ils laisseraient
» les marabouts s'approcher trop près de notre territoire. »

La suite des événements allait rendre inutile cette intervention, qui, si nous avions su l'opérer à temps, aurait peut-être changé la situation que nous avons à l'heure présente dans ces régions.

[1] Le marabout avait voulu imposer aux Doui Menia et aux Oulad Djerir de marcher avec lui contre nous. La plupart d'entre eux n'avait pas voulu accepter cette condition qui était contraire, disaient-ils, aux ordres du Sultan, mais surtout qui était opposée à leurs intérêts d'avenir. L'intérêt du moment l'emporta cependant, et une conséquence de ce nouvel état de choses fut de contraindre le cheikh des Oulad Djelloul, Ali ben Ahmed, que nous avons vu, quelques mois auparavant, contribuer à la soumission de 90 tentes des Rezaïna à venir se placer sous notre protection.

que sur les énergiques réclamations de notre diplomatie, la Cour de Fez intervint. Par des intrigues adroitement menées, l'amel d'Oudjda Si Abdelmalek, homme des plus habiles, parvint à désagréger peu à peu, les éléments divers qui s'étaient groupés autour de Si Sliman, et celui-ci, abandonné de tous, alla périr misérablement chez les Aït Tser'rouchen, qui l'assassinèrent.

En même temps, les autorités de la Division d'Oran entamaient des pourparlers avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga et négociaient leur retour. Bou Amama, désormais presque seul, n'allait pas tarder à chercher un refuge au Gourara.

Tous ces événements avaient profondément modifié la situation du sud-ouest. On pouvait croire que les Doui Menia et les Oulad Djerir qui s'étaient vus dans l'obligation de subir la domination de Si Sliman, allait renouer les anciennes relations avec nous. Il n'en fut rien cependant, car ils tenaient à tirer vengeance des razzias qu'ils avaient subies des Hamian et des Trafi, récemment rentrés sur notre territoire, pendant qu'ils étaient en dissidence. Bientôt même l'on apprit qu'une partie des Doui Menia, unie aux Beraber, se préparait à opérer une incursion contre nos tribus nomades des cercles de Sebdou et de Géryville[1].

[1] Ce fut Taleb el R'azi, le caïd des Doui Menia, qui nous en informa (janvier 1884). A quel mobile avait-il obéi ? Nous l'ignorons absolument.

En tous cas, l'entente entre les Doui Menia et les Beraber, était

Toutes les précautions furent aussitôt prises pour parer à toute éventualité et les Doui Menia furent avisés que tout acte hostile de leur part ou qu'ils n'empêcheraient pas, dans les limites du possible, de la part des Beraber, aurait comme conséquence pour eux, l'interdiction de nos marchés et des parcours dont usent nos nomades sans préjudice des représailles que nous pourrions exercer.

Cette menace sembla d'abord avoir atteint son but, car les Doui Menia annoncèrent presque aussitôt l'envoi prochain d'une députation pour cimenter les bonnes relations et obtenir un arrangement à l'amiable avec ceux des nôtres à qui ces populations marocaines reprochaient de leur avoir enlevé des chameaux et des moutons.

Mais un incident qui se produisit peu après vint montrer le peu de foi qu'il fallait accorder aux protestations et aux avances des Doui Menia. Le 18 avril 1884, une caravane des Khenafsa et des Meharza

si peu faite, qu'en mai 1884, on signalait de la frontière une grande expédition dirigée le mois précédent par les Doui Menia, contre une fraction des Beraber, les Messoufa (Imsouffa) de la subdivision des Aït Hachchou, appartenant à la grande tribu des Aït Atta. Ceux-ci prévenus, s'étaient réfugiés au-delà de l'oued Drâa. Les Doui Menia les y avaient atteints et avaient réussi d'abord à faire des prises assez importantes ; mais en rétrogradant avec leur butin, ils trouvèrent l'oued Draâ grossi par de fortes pluies et rendu momentanément infranchissable. Ils durent rester six jours sur le bord de ce cours d'eau pour atteindre la fin de la crue. Au moment où ils se préparaient à le passer, ils furent assaillis par les Messoufa qui leur reprirent tout leur butin et leur tuèrent en outre une cinquantaine d'hommes.

(Gourara) venant de Géryville où ces gens avaient été commercer et avec laquelle se trouvaient deux indigènes algériens qui se rendaient au Gourara pour y faire des achats, fut arrêtée et complètement enlevée à El Meharreg à 40 kilomètres au sud de Mengoub[1] par une bande de Doui Menia. Trois des caravaniers furent tués, les autres s'enfuirent. Dès que le produit de la razzia eut été amené sur l'oued Guir, Taleb el R'azi s'empressa de faire connaître aux autorités d'Aïn Sefra que le butin fait avait été saisi sur son ordre et celui des autres chefs des Doui Menia ; en même temps il demanda de lui faire savoir si dans la caravane dépouillée ne se trouvaient pas des Algériens afin qu'on put leur restituer ce qui leur avait été pris[2]. La réponse adressée à Taleb el R'azi, en même temps qu'elle contenait la liste des pertes subies par les deux Algériens qui faisaient partie de la caravane, lui faisait connaître que nous ne pouvions tolérer que les routes commerciales entre l'Algérie et le Gourara ne fussent pas absolument libres. Mais on put bientôt constater que les chefs des Doui Menia hésitaient à nous accorder la satisfaction désirée en nous payant l'indemnité légitimement due à nos deux administrés. Un délai d'un mois leur fut accordé pour s'acquitter, en les menaçant

[1] Dans l'oued R'arbi, au sud de Benoud.

[2] Il en profita également pour protester des bonnes intentions des Doui Menia à notre égard, ajoutant que ceux-ci n'en voulaient qu'aux Gourariens qui avaient fait cause commune contre eux, en 1888, avec Si Sliman et Bou Amama.

en cas de refus de leur fermer nos marchés et de leur interdire l'accès de notre territoire. Puis, peu après, le Général commandant la Division d'Oran, informé que des caravanes marocaines se présentaient à Aïn Sefra pour se rendre dans le Tell, et craignant que les Doui Menia ne missent à profit le délai d'un mois pour s'approvisionner de grains sur nos marchés, prononçait par mesure préventive et seulement provisoire, l'interdiction de nos marchés à l'égard de ces nomades. Quelques jours après, les Doui Menia, qui avaient été avisé de cette mesure, ayant paru, dans différentes lettres, ne vouloir donner aucune satisfaction à notre légitime revendication, la fermeture de nos marchés fut définitivement prononcée à leur encontre (août 1884).

La conséquence immédiate de cette mesure fut d'amener les Doui Menia et les Oulad Djerir à chercher à se réconcilier avec tous leurs voisins, avec lesquels ils étaient en inimitié depuis si longtemps. C'est ainsi que vers la fin de 1884, Taleb el R'azi se rendit au Tafilalet à la tête d'une députation et fit la paix avec les Beraber. L'oncle du sultan, Moulai Rechid, qui vit au Tafilalet, fut, dit-on, pris pour arbitre. Il obtint la restitution de part et d'autre de tout le butin qui avait été fait. Déjà, au mois de novembre un arrangement avait été conclu avec les Beni Guil avec lesquels les Doui Menia vivaient en mésintelligence depuis qu'ils avaient été razziés par eux, en 1881, à Talzaza, entre Bou Kaïs et Kenadsa.

Cependant après ces arrangements l'attitude des Doui Menia parut changer tout à coup ; ils semblèrent vouloir renouer avec nous de bonnes relations et restituèrent quatre des chameaux volés, en avril 1885. C'est qu'à ce moment, ils songeaient déjà à tirer vengeance des Oulad Djerrar qui avaient récemment réoccupé le ksar de Mezaourou[1]. Mais cette réparation était insuffisante, et l'on dut maintenir la mesure de prohibition précédemment édictée, jusqu'au complet règlement de cette affaire.

Quelque temps après (septembre) on apprit qu'une députation à la tête de laquelle se trouvait le chef des Oulad Djelloul, Cheikh Ali ben Ahmed, se disposait à venir nous offrir pleine et entière satisfaction. Mais Cheikh Ali fut surpris par la mort au moment où il allait mettre son projet à exécution, et le règlement

[1] « Que penser de ces luttes constantes entre les Doui Menia, » Oulad Djerir et R'enanema, etc...., écrivait alors le commandant » supérieur d'Aïn Sefra, sinon que toutes ces tribus se considèrent » comme de petites puissances absolument indépendantes, bataillant » entre elles et réglant à leur guise leurs différends. Ils ne songent » pas plus à recourir à l'arbitrage du Sultan de Fez que celui-ci, de » son côté, ne songe à s'occuper de leurs querelles. Pour préciser » ma pensée, je suppose que les menaces dont on nous entretient » depuis quelque temps se réalisent : que les Beraber, Doui Menia » et autres forment avec Figuig une coalition contre nous, n'est-il » pas à peu près certain que le Sultan déclinera toute responsabilité » à l'égard de ces événements, alléguant son impuissance à contenir » des tribus que nous respectons, cependant, comme soumises à son » autorité et faisant partie de son empire ? N'y a-t-il pas là une anomalie évidente, une fausse situation dont nous sommes seuls à subir » les inconvénients. »

de l'affaire fut encore ajourné. Ce ne fut qu'en mai 1886 qu'elle fut définitivement réglée : Le 11 de ce mois le général Détrie, commandant la division d'Oran, de passage à Aïn Sfissifa, reçut alors la visite d'un notable des Doui Menia, qui vint protester des bonnes dispositions des gens de sa tribu à notre égard et solliciter le retrait de la mesure d'interdiction de nos marchés, antérieurement prise. Sur l'assurance qui lui fut alors donnée que cette prohibition serait rapportée dès que nos administrés auraient été complètement indemnisés du préjudice qui leur avait été causé, deux autres notables, Cheikh Sliman ould Ali ben Ahmed des Doui Menia, et Cheikh Sliman ould El Haouissine des Oulad Djerir, ne tardèrent pas à se présenter à Aïn Sefra apportant la somme de 601 fr. 60 représentant le montant du reliquat de l'indemnité exigée[1].

A la suite de ces incidents, nos relations avec les populations placées au sud-ouest de Figuig semblèrent s'améliorer au moins momentanément. Si quelques vols à main armée étaient encore signalés, ils étaient l'œuvre de malfaiteurs agissant dans un but de rapine ou de vengeance et ne revêtaient aucun caractère d'hostilité à notre égard ; ils ne pouvaient par suite exercer d'influence fâcheuse sur les relations de voisinage.

[1] Peu de temps après, le 14 septembre, les Doui Menia qui ont l'inimitié tenace et qui n'avaient pas oublié les traitements que leur avait fait subir Bou Amama en 1882 razziaient complètement dans la vallée de Zousfana une caravane de 14 chameaux revenant de chez les Angad où le marabout les avait envoyés chercher des approvisionnements.

Cette situation se maintint jusqu'au jour où le Sultan Moulai El Hassan sembla vouloir affirmer davantage sa politique dans ces régions en y faisant acte d'autorité plus effective. Cette attitude de la Cour marocaine ne pouvait qu'avoir une répercussion chez ces populations, en les rendant sinon hostiles, du moins plus agressives vis-à-vis de nous.

C'est à la fin de 1891, que se produisit cette accentuation dans la politique généralement suivie par le Makhjen chérifien. Obéissant peut-être alors à une influence étrangère, le Sultan parut se préoccuper des projets d'extension qu'on nous prêtait dans le sud; et afin de contrecarrer toute action future de notre part, il songea à amener les populations de ces contrées à faire elles-mêmes acte d'adhésion à l'empire marocain et à accepter volontiers des chefs nommés par lui. Pour réaliser ce programme, il avait besoin d'un agent dévoué et sûr, qui put se faire écouter des habitants de ces contrées et leur montrer tout l'intérêt qu'ils pouvaient trouver dans l'adoption de ces idées. Son choix s'arrêta sur un personnage de la Cour Chérifienne, qui, par sa charge de *porte-fusil*, l'approchait fréquemment et avait su s'attirer sa confiance. Ce personnage, appelé Si el Arbi El Meniaï, était originaire de cette fraction des Doui Menia qui habite la plaine de Fez[1]. Si El Arbi,

[1] On y trouve aussi des fractions des Oulad Sidi Cheikh, des Hamian et des Mehaïa. Elles y sont venues à la suite des Oulad Sidi Cheikh, au moment où ils ont été internés dans l'ouest de l'empire marocain en 1872.

muni des instructions de son maître, partit aussitôt pour le Touat et profita de son voyage pour visiter les Doui Menia, les Beni Goumi et tout l'oued Saoura. C'est à son instigation que s'organisa la députation des notables des Doui Menia, qui se rendit à Fez en janvier 1892. Celle-ci obtint la nomination de plusieurs caïds et le renouvellement de leurs mandats pour trois autres déjà investis deux ans auparavant[1].

Peu après le fils du marabout de Kenadsa se rendait également à Fez avec les notables des Beni Goumi et d'Igli. Ceux-ci se voyaient également investis des fonctions de caïd pour chacune des agglomérations de populations qu'ils représentaient. Enfin au commencement de l'année 1893, les Oulad Djerir, suivant l'exemple général, envoyaient à leur tour une députation au Sultan. Les principaux membres de cette députation recevaient aussi des cachets de caïd.

Ces voyages à la Cour Chérifienne, ces nominations de caïds, quelque peu d'importance qu'aient auprès des indigènes marocains les chefs ainsi investis, devaient forcément produire une certaine agitation dans les populations de ces contrées. L'expédition du Sultan au Tafilalet, le bruit qui se répandit un instant de sa venue dans la région, contribuèrent encore à augmenter cette effervescence. Elle se traduisit par une série de coups de mains dirigés sur nos gens dans le cercle

[1] C'étaient les caïds Mohammed ben Sliman des Ouled Djelloul, Nadjem ould Djoudi des Oulad Ioussef et Iaïch ould Moussa des Oulad bou Anan.

d'Aïn Sefra. Bientôt même les Oulad Djerir qui donnaient asile à nos Oulad Sidi Tadj dissidents, n'hésitèrent pas à venir camper (juin 1894), en deux douars de cent tentes chacun à El Hadj Mimoun, c'est-à-dire à 8 kilomètres au sud-ouest de notre poste de Djenien bou Resk. Ils avaient avec eux quelques tentes de nos dissidents. Invités à décamper, un des douars s'y décida, mais l'autre ne bougea pas ; son chef M'hammed ould Sliman, caïd des Oulad Kouïder, refusa même d'entrer en relations avec l'envoyé du Commandant supérieur d'Aïn Sefra qui lui avait été adressé.

Profitant d'une marche manœuvre exécutée par la compagnie montée du 1er étranger qui tient garnison à Aïn Sefra, le chef du bureau arabe de ce poste, escorté de quelques cavaliers du Makhzen, vint inviter lui-même les Oulad Djerir qui, entre temps, s'étaient portés sur l'oued Douis à 14 kil. de Djenien bou Resk, à se retirer hors de la portée normale de nos postes. Il éprouva un nouveau refus très catégorique de la part de M'hammed ould Sliman.

Devant cette attitude, il ne restait plus qu'à faire usage de la force pour faire respecter l'étendue du territoire placé normalement sous notre domination

Les ordres nécessaires furent donnés sans retard en vue de faire intervenir la force, mais avant qu'ils fussent parvenus à Aïn Sefra, les Oulad Djerir avaient levé leur camp et s'étaient retirés dans l'ouest.

Ce résultat était en somme regrettable puisque les

Oulad Djerir s'étaient retirés quand et comme ils avaient voulu. Ils ne se firent pas faute de se vanter de ce prétendu succès et continuèrent à envoyer leurs troupeaux pâturer sur notre territoire, malgré les défenses réitérées qui leur avaient été adressées à cet effet. On dut faire reconduire jusqu'à la limite normale de nos possessions tous les troupeaux qui s'infiltraient ainsi sur le sol algérien. A la fin d'octobre 1894, on dut même prendre une mesure plus rigoureuse en faisant saisir et vendre un troupeau qui avait été trouvé sur l'oued Namous par le commandant supérieur d'Aïn Sefra et qu'un parti d'Oulad Djerir avait tenté de reprendre de vive force aux mokhazeni chargés de l'escorter, en blessant l'un d'eux[1].

La situation, après les divers incidents que nous venons de relater elle se serait probablement encore aggravée, si les populations de ces contrées n'avaient été alors très divisées.

[1] Quelques individualités des Doui Menia avaient également envoyé leurs troupeaux sur l'oued Namous. Ils en furent également expulsés. Mais l'un d'eux, Sliman ben Ali ben Ahmed, dont il a été fait déjà mention, vint à Aïn Sefra et déclara soi-disant au nom de sa fraction les Oulad Djelloul, que celle-ci était prête à nous payer l'impôt et à reconnaître notre autorité si nous voulions lui assurer notre protection sur son territoire actuel contre les Oulad Ioussef et les Oulad bel Guiz, alliés des Beni Guil. Il était facile de voir que ce n'était là qu'un prétexte invoqué par Sliman ben Ali ben Ahmed pour pénétrer sur notre territoire et y faire paître ses troupeaux qu'il y avait déjà amenés. On ne put que lui prescrire de retourner dans l'ouest ajoutant qu'on lirait avec intérêt les lettres officielles que la djemâa de sa tribu nous adresserait.

Il faut remonter jusqu'à l'insurrection de 1881 pour retrouver en partie la source de ces inimitiés. A cette époque troublée, Si Sliman, Si Kaddour, Bou Amama, avait pesé extrêmement sur les populations du sud-ouest, attirant les unes à eux, combattant les autres, faisant de leurs alliés de la veille, leurs ennemis du lendemain, partageant des tribus de même origine en deux camps différents, provoquant, en un mot, de profondes divisions[1] dans ces contrées.

[1] C'est ainsi qu'une partie des Oulad Bel Guiz avait suivi la fortune de Si Sliman et avait même participé à sa lutte contre les Doui Menia et les Oulad Djerir. Nous rappellerons brièvement ici cet épisode, en résumant les événements qui l'ont accompagné ou suivi.

Peu de temps avant les débuts de l'insurrection de 1881, Kaddour ben Tahar, caïd des Oulad bel Guiz, investi par le Sultan en 1876, avait eu un différend à régler avec les Oulad Djerir à propos d'une razzia effectuée sur ceux-ci par son fils El Kebir. Il ne voulut pas se soumettre aux conditions qui lui avaient été imposées par le marabout de Kenadsa, pris pour arbitre, ainsi que les autres chefs des Doui Menia. Furieux, il quitta sa tribu, emmenant avec lui deux douars, les Oulad Hammou et les Oulad Aïssa, et alla se mettre au service de Si Kaddour ben Hamza.

Lorsque Si Sliman parut sur l'oued Guir, c'est-à-dire vers la fin de 1881, Kaddour ben Tahar et ses gens vinrent renforcer les contingents de ce marabout. Mais le caïd des Oulad bel Guiz ne tarda pas à regretter sa démarche et, trouvant que Si Sliman exigeait trop de lui, il prit la fuite avec les siens. Le marabout se mit à sa poursuite et parvint à razzier le douar des Oulad Aïssa qui gagna ensuite le Tafilalet. Quant à Kaddour ben Tahar, entraînant à sa suite la fraction des Oulad Hammou qui comprenait environ 50 tentes, il retourna chez Si Kaddour.

Au commencement de février 1883, désireux peut-être de se rapprocher de son pays d'origine, le chef marocain sollicita l'autorisation de venir habiter au milieu des tribus algériennes, à la condition toute-

C'est là qu'il faut chercher la cause originelle de la lutte qui mettait aux prises les Doui Menia et les Beni Guil au commencement de l'année 1893. Les premiers faisant appel aux Beraber, leur demandèrent de marcher avec eux contre leurs ennemis communs et auparavant de leur fermer l'accès de leur marchés. Les Beraber acceptèrent. Informés aussitôt de ce qui se passait les Beni Guil, qui se trouvaient dans la nécessité d'envoyer des caravanes au Tafilalet pour se ravitailler, expédièrent aussitôt une députation au marabout de Kenadsa pour solliciter son intervention. Le marabout s'y refusa tout d'abord, déclarant que les Beni Guil, une fois leurs affaires réglées, s'empresseraient, suivant leur habitude, de violer leur parole en attaquant par surprise les Doui Menia ; puis, se ravisant quelque temps après, il convoqua à sa zaouia les délégués des

fois de conserver son titre de caïd. Déjà l'autorité française se préparait à faire bon accueil à cette demande, lorsque l'on apprit, que revenant sur son projet, Kaddour ben Tahar avait résolu de faire la paix avec les Doui Menia et de retourner parmi eux. A la fin de février 1883, il se séparait de Si Kaddour, pendant le séjour du marabout au Gourara.

L'entente se rétablit assez vite avec les Doui Menia ; mais ceux-ci conseillèrent à Kaddour ben Tahar d'aller trouver le marabout de Kenadsa pour se réconcilier par son entremise avec les Oulad Djerir. Kaddour ben Tahar, arriva avec trois cavaliers vers le 4 mars à Kenadsa. Il y passa la nuit et, le lendemain matin, il fut assailli et tué, ainsi qu'un de ses compagnons par douze fantassins des Mefalha (Oulad Djerir) campés à Bechar.

Kaddour ben Tahar se défendit vaillamment avec l'aide des gens campés auprès de la zaouia. Sur les 12 Oulad Djerir assaillants, cinq avaient été tués et six blessés.

deux partis. A la suite de cette entrevue une trêve d'un an fut conclue[1].

Cette suspension d'armes parut tout d'abord devoir être respectée des deux parts. Mais à la fin de 1894, les divisions qui partageaient depuis longtemps les Doui Menia, ayant amené un conflit, les Beni Guil en profitèrent pour venir attaquer les alliés habituels de ceux-ci, les Oulad Djerir. Dans les premiers jours ds novembre, les Oulad Farès[2] (Beni Guil) alors campés à Mechera el Metamir, entre le Djebel Tendrara et le Chott Tigri, tombaient sur les Oulad Djerir, campés dans l'oued Zousfana au nord d'El Azoudj, et leur enlevaient 500 chameaux et une vingtaine de troupeaux de moutons. Lancés à la poursuite des ravisseurs, les Oulad Djerir les atteignaient sur l'oued el Hallouf, au nord de Figuig, et leur reprenaient 60 chameaux. Cette agression, suivie bientôt de deux autres coups de main aussi heureux pour les Beni Guil, avaient mis les Oulad Djerir dans une situation très précaire. Les Oulad Sidi Tadj et les Amour, qui s'étaient réfugiés auprès d'eux, se hâtèrent de les abandonner et les Oulad Djerir s'étaient vus dans la nécessité d'implorer l'intervention des Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Si Kaddour, désireux de répondre à

[1] Les Beni Guil se hâtèrent d'envoyer une grande caravane au Tafilalet. Ils la firent accompagner d'une députation destinée à traiter de la paix avec les Beraber.

[2] Le reste des Beni Guil, qui reconnaissent plus volontiers l'autorité du caïd Abderrahman, installé à El Mahroug, à l'ouest du Djebel Tendrara, étaient partis en même temps en expédition contre les Beraber.

cet appel, et d'augmenter d'autant son influence, s'était aussitôt empressé de demander l'autorisation de marcher contre les Beni Guil à la tête de tous les goums du Sud Oranais. Cette proposition ne put être acceptée car elle était contraire à la ligne de conduite suivie jusqu'ici, c'est-à-dire de ne pas nous immiscer dans les dissensions des fractions marocaines entre elles.

A la même époque, une lutte intestine divisait deux fractions des Doui Menia, les Oulad bou Anan et les Oulad bel Guiz. L'inimitié qui partageait ces deux fraction datait de fort loin. Déjà en 1881 elles avaient été en hostilité. A cette époque les Oulad bel Guiz soutenaient la politique de Si Kaddour et campaient avec lui. Joignant alors leurs contingents à ceux des Aït Izdek, ils avaient aidé le marabout à razzier d'autres fractions des Doui Menia, Oulad Sliman et Oulad bou Anan.

De leur côté ces derniers, pendant la même période, s'étaient toujours montrés hostiles aux Oulad Sidi Cheikh. Un seul de leur douar avait marqué quelque hésitation sur le choix du parti à servir, en faisant cause commune tantôt avec Si Kaddour, tantôt avec les Oulad Sliman.

Après l'apaisement qui suivit la rentrée en Algérie des Oulad Sidi Cheikh et l'assassinat de Si Sliman, il sembla un instant que les anciennes inimitiés étaient oubliées. Il n'en était rien cependant et après divers incidents survenus entre les deux fractions hostiles, Si Taïeb, le fils de Bou Amama, tenta infructueusement

en juin 1894 de réconcilier, ces ennemis irréconciliables.

Vers le 15 octobre suivant, un nouvel incident vint définitivement mettre le feu aux poudres. Les Oulad bel Guiz, alors campés au Tafilalet et mécontents de voir les Oulad bou Anan installés auprès d'eux, leur intimèrent l'ordre de s'éloigner de la région. Sur le refus des Oulad bou Anan, les deux fractions en vinrent aux mains et se livrèrent un furieux combat où les Oulad bel Guiz perdirent, dit-on, 90 hommes et les Oulad bon Anan, quinze.

Pour pouvoir prolonger la lutte, les deux partis cherchèrent aussitôt à recruter des partisans, en faisant appel à leurs anciens alliés de 1881.

C'est ainsi que les Oulad bel Guiz vinrent réclamer l'assistance des Oulad Sidi Cheikh Cheraga pour le règlement de leur différend. Ils obtinrent d'eux, dit-on, une assez forte somme [1], destinée à les aider à payer le prix du sang versé. Mais bientôt semblant changer d'avis, les Oulad bel Guiz allaient camper auprès des

[1] On pourrait s'étonner de voir les Oulad Sidi Cheikh faire de telles largesses à des tribus marocaines ; c'est cependant pour eux une obligation qui leur est imposée par leur situation, de répondre aux sollicitations qui leur sont adressées. Comme toutes les grandes familles arabes, ils ont des clients vis-à-vis desquels ils ont des obligations auxquelles ils ne sauraient se soustraire.

Une des principales est de les soutenir en cas de calamité, dussent-ils se gêner eux-mêmes, parce que, s'ils agissaient autrement, ils perdraient non seulement tonte influence, mais ils iraient même à l'encontre de leurs intérêts, car ce qu'ils prêtent dans ces occasions, leur est rendu plus tard dans une large mesure.

Beni Guil et leur versaient une certaine somme d'argent pour prix de leur concours.

De leur côté les oulad bou Anan s'étaient tournés vers les Beraber (Aït Atta), recherchant leur alliance et leur protection. Ils avaient également trouvé un appui chez les Mefalha (Oulad Djerir) qui se préparaient, dit-on, à tenter la fortune sur les Oulad bel Guiz.

Telle était la situation de cette partie du Sahara au commencement de l'année 1895 : elle était, comme on peut s'en rendre compte, fort embrouillée. D'un côté les Oulad Djerir et les Beni Guil étaient en lutte, de l'autre les Oulad bou Anan et les Oulad bel Guiz. Ceux-ci avaient unis leur sort aux Beni Guil, tandis que les oulad bou Anan avaient trouvé des alliés chez les Oulad Djerir. Mais en même temps les Oulad Sidi Cheikh sollicités à la fois par des fractions appartenant à l'un et à l'autre camp, s'étaient vus dans l'obligation pour soutenir leur prestige de chefs religieux, de leur prêter secours à l'un et à l'autre soit les armes à la main, soit par un subside d'argent.

Il était à présumer qu'à quelque temps de là, une influence maraboutique quelconque profitant du moment d'accalmie qui régnait momentanément au début de l'année dans ces contrées à la suite des premières hostilités finirait par obtenir des deux partis une suspension d'armes au moins passagère, quitte à reprendre la lutte avec autant d'animosité au bout de peu de temps sous le premier prétexte venu.

La première partie de cette prévision s'est effective-

ment réalisée. Car, à l'heure actuelle (mai 1895), Bou Amama, dont le prestige religieux s'est toujours maintenu très vivace dans ces régions, est parvenu, par l'intermédiaire de son fils Taïeb, son négociateur habituel, à amener la réconciliation entre les divers partis et à faire cesser, momentanément au moins, ces désordres.

CHAPITRE HUITIÈME.

L'oued Saoura [1] et les populations qui peuplent sa vallée.

L'oued Saoura [2] est formé par la réunion à Taourta [3] à un kilomètre au nord-ouest du Ksar d'Igli, de l'oued Zousfana et de l'oued Guir.

[1] G. Rohlfs écrit Zaoura et Ssaura. On trouve aussi Messaoura, Mesaoura, M'saoura. — Quant à la notation Nsaoura que nous avons relevée dans un auteur, elle n'est justifiée par rien et ne peut provenir que d'une erreur d'acoustique. — Les indigènes emploient de préférence l'appellation Saoura (Es Saoura) et plus on s'approche de cette rivière, plus l'emploi de cette expression seule se généralise.

[2] Reproduction d'un travail de M. le Capitaine Regnault, chef de bureau arabe, complété 1° par les indications données par le voyageur allemand G. Rohlfs, qui a descendu le cours de l'oued Saoura en 1864, se rendant à In Salah (Résumé historique et géographique de l'exploration de G. Rohlfs, dû à Malte-Brun) ; 2° par un travail sur l'oued Zousfana, l'oued Guir et l'oued Saoura, établi en 1885 par le Sous Lieutenant Niquet, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra; 3° par un travail de M. C. Sabatier intitulé : Itinéraire de Figuig au Touat et Description de la vallée de l'oued Messaoura, et publié dans le « Mobacher » de janvier-février 1876 ; 4° par les informations recueillies par les indigènes du Gouvernement général de l'Algérie (juin 1894) ; et 5° par les renseignements trouvés dans les archives de la Division d'Oran.

[3] Ou Tamezit. Il y a là quelques excavations où l'eau ne tarit jamais.

Il court dans une direction générale sud-est à travers une vallée dont la largeur moyenne varie entre 1 et 3 kilomètres, vallée limitée à l'est par l'Erg et s'étendant fort peu à l'ouest, sur la rive droite.

Entre Igli et les Beni Ikhlef, on trouve dans le lit de l'oued Saoura, une série d'excavations pleines, en tout temps, d'une eau généralement potable. En outre, sur les rares points de la rivière où il n'existe pas de pareilles excavations, il suffit de creuser à une faible profondeur dans le lit pour trouver la couche aquifère[1]. Au sud des Beni Ikhlef l'eau que l'on trouve dans l'oued est saumâtre.

A l'époque des fortes pluies d'hiver, l'oued Saoura se transforme en torrent impétueux qui ravage tout sur son passage. Il se répand alors dans les jardins et jusqu'au pied des Ksour, déracinant les arbres, emportant tout[2].

[1] C'est ainsi qu'à Kerzaz, d'après G. Rohlfs, l'oued Saoura « n'a » d'eau à sa surface qu'au moment des plus grandes pluies de l'hiver; » cependant, il en conserve sous terre toute l'année, ainsi que » l'indiquent les traces d'humidité laissées sur le sable de son lit ».

Nota. — Les citations de G. Rohlfs que nous donnons sont extraites du Résumé de son voyage publié par Malte-Brun.

[2] D'après M. C. Sabatier, chaque année l'oued Saoura, grossi par les pluies de printemps tombées sur les montagnes voisines de sa source (Djebel el Aïachi), montre un courant superficiel qui dure quelques jours et atteint toujours la R'aba des R'enanema et Kerzaz, parfois la région de Bouda dans le Touat, et même, de loin en loin, chaque dix-huit ans, assure la tradition, le Ksar de Taourirt à l'extrême sud du Touat. Il rappelle en outre que d'après les observations barométriques de G. Rohlfs, il y a 250 mètres de dénivellation entre Igli et Sali (Touat).

Il y a quatre ans, à Igli, quatre cents palmiers furent déracinés [1].

La ceinture de cette rivière est formée à l'est par l'Erg, qui entre Igli et Guerzim, n'est guère éloignée de 1 à 2 kilomètres de son cours. De Guerzim à Kerzaz, la vallée s'élargit et les sables s'éloignent de plus en plus. A hauteur de Kerzaz, ils sont

[1] « Quant au lit de l'oued Saoura, nous apprend G. Rohlfs, il est » plutôt envahi par les palmiers que par l'eau ». Ceci explique les dégâts commis par les crues du fleuve.

Nous croyons devoir donner ici, à titre documentaire, une description du lit de l'oued Saoura que nous avons recueillie dans les archives de la Division d'Oran. Nous ignorons quelle en est la valeur, les rares voyageurs qui ont visité cette région, n'ayant généralement suivi que la rive gauche de l'oued Saoura au milieu des palmiers, et ne s'étant généralement pas attachés à suivre le lit de la rivière même qui se confond généralement comme nous venons de le voir avec les plantations de palmiers riveraines.

D'après ces informations, d'Igli aux Beni Abbès, le lit de l'oued Saoura aurait une largeur moyenne d'environ 4 kil. Après les Beni Abbès, sur une longueur de 10 kil., il se resserrerait en une gorge de 250^{m} seulement, pour reprendre ensuite sa largeur de 4 kil. A Tamettret, nouvelle gorge jusqu'à Bou Hadid. De cet endroit à El Madja, il prend une largeur de deux kilomètres. A Anefid, nouvelle gorge de 200^{m} de largeur, peu longue et à la suite de laquelle il s'élargit sur un kil. environ. De Agdal à El Beïada, gorge étroite de 250^{m}, suivie d'un nouvel élargissement de 5 kil. jusqu'aux Beni Ikhlef. Là, l'oued se resserre encore jusqu'à Kerzaz (250^{m} environ) pour s'élargir ensuite sur 2 kil. jusqu'à Lemmoué.

Enfin de Tamettret à Agdal, ce qui confirmerait ce que nous avons déjà dit, tout l'oued Saoura ne serait qu'une succession de palmiers : la forêt s'étendrait sur une largeur moyenne de 2 kil. dans tout le lit de l'oued entre l'Erg d'un côté et les hauteurs rocheuses de la rive droite de l'autre.

à environ 12 kilomètres de ce Ksar, et se rapprochent ensuite graduellement du cours de la rivière.

A l'ouest la ceinture est formée par les pentes de la Hamada qui à partir d'Igli vient se terminer au bord de l'oued par des ressauts [1] de 7 à 8 mètres. Plus loin, à partir de Guerzim [2], une chaîne de collines rocheuses qui vient du nord-ouest, accompagne ainsi que nous l'apprend G. Rohlfs, la rive droite de l'oued. Cette chaîne qui a d'abord une élévation d'environ 500 mètres, va en s'abaissant au fur et à mesure qu'elle se rapproche de Kerzaz où elle n'a plus guère que 120 mètres d'altitude pour disparaître tout à fait à peu près à hauteur de Lemmoué.

La vallée de l'oued Saoura est très fertile. On y trouve une quantité considérable de palmiers produisant des dattes de bonne qualité.

Les meilleures espèces sont les suivantes :

1° Les Cherka : rouges, assez grosses, molles, transparentes, petit noyau, longueur 5 centimètres.

2° Les Hartan : jaunes, molles, transparentes, très

[1] Djorf.

[2] D'après les renseignements recueillis par le Capitaine Regnault, l'oued Saoura serait dominé entre Bechir et Guerzim, à une distance moyenne de 500 mètres, par une série de gour reliés entre eux de manière à former une petite chaîne de montagnes qui n'offrirait que quelques rares passages seulement praticables aux piétons. A 14 kil. plus à l'ouest se dresserait une chaîne de montagnes qui courrait parallèlement à la rivière ; sa hauteur serait de 5 à 600 mètres au-dessus du niveau de la hamada.

hâtives, mûrissant en juillet, longueur 5 centimètres.

3° Les Ba-Makhlouf: d'assez médiocre qualité, mais très précoces.

4° Les Amcharret: longues, noires, molles, transparentes.

5° Les Khalta ou Timbea: noires, sèches, longues de 5 centimètres.

6° Les Feggous: jaunes, molles, transparentes, se mettent en pain et sont exportées.

7° Les Tinhoud: jaunes, sèches, très bonne espèce, en petite quantité.

Toutes ces variétés de palmiers ne se retrouvent pas dans toute la région de l'oued Saoura. C'est ainsi que parmi les espèces que nous avons nommées, celle appelée Hartan ne se trouve pas à Igli, ni plus au Nord . Presque toutes les variétés citées se retrouvent des Beni Abbès aux Oulad Rafa, tandis qu'on rencontre rarement celle appelée Tinhoud, qui est si recherchée au Gourara, et qu'on ne trouve pas du tout, la hamira, la datte commune de ce dernier pays.

Les jardins ne sont généralement pas clos de murs, mais simplement entourés de clôtures en branches de palmiers. Il y pousse quantité d'arbres fruitiers donnant des produits d'assez bonne qualité, tels que figuiers, pêchers, abricotiers, grenadiers, pommiers. On y rencontre également de rares amandiers et quelques pieds de vigne.

Dans ces jardins, on cultive de l'orge, une faible quantité de blé, de bechna, du maïs et des légumes de toutes sortes. Enfin, avantage fort appréciable dans le Sud, on trouve beaucoup d'eau, soit dans l'oued, soit en creusant à une faible profondeur le sol de cette vallée ou au pied de l'Erg.

Pour l'arrosage de leurs plantations, les indigènes de ces contrées se servent de l'eau que leur fournissent les nombreux puits [1] qu'ils ont creusés dans leurs jardins, ou bien ils utilisent celle de l'oued Saoura, ou même celle que leur amènent quelques rares ségiuas alimentées par des sources et quelquefois même par des fegaguir.

Pendant la période estivale les habitants abandonnent les Ksour, n'y laissant qu'une garde, et vont vivre sous la tente, soit dans la hamada, soit dans l'Erg.

La culture des palmiers et des jardins est leur principale occupation. Leurs femmes tissent quelques burnous; c'est la seule industrie de ces populations vouées généralement à la plus grande pauvreté. Chaque famille n'a pour tout bien que deux ou trois chèvres et un nombre égal de brebis de la race demman. Avant 1880, une brebis de cette espèce se

[1] Le système employé pour puiser l'eau dans les puits est celui dont on se sert généralement dans tout le Sahara: le système à bascule dans lequel la peau de bouc employée au puisage est remplacée par un panier en alfa. Les puits munis de cet appareil sont appelés par les indigènes « reraziz », au singulier « rerraz ».

vendait 4 à 5 fr. Sa valeur est aujourd'hui de 20 à 25 francs grâce à la richesse relative que notre voisinage a fait naître jusqu'à dans ces contrées pourtant assez reculées. Le numéraire qui était autrefois fort rare, y a été apporté par nos caravanes qui se rendent chaque année au Gourara, devenues elles-mêmes plus riches d'argent : il y a été amené surtout par les commerçants de Figuig, en relations d'affaires de plus en plus grandes avec nos marchés de la frontière. Les habitants de l'oued Saoura n'en sont pas moins dans une situation très précaire, esclaves ou victimes des nomades qui les rançonnent et qui les méprisent.

C'est le voisinage de ces derniers qui empêche nos caravanes de suivre l'oued Saoura pour se rendre au Gourara. Ce serait cependant une voie facile, praticable à toutes les époques de l'année, la plus directe de toutes, offrant toutes les ressources désirables, en eau et mêmes en vivres ; ce serait la grande route du Sud [1] sans la présence des Doui

[1] Le général de Colomb l'apprécie ainsi dans sa notice sur les oasis du Sahara (1860) :

« Faut-il comparer entre elles, les routes qui aboutissent au Touat » et au Gourara ? Un seul coup d'œil suffit pour établir cette compa- » raison : l'avantage, quant aux distances, reste forcément à la route » de Figuig et de l'Oued Messaoura, en vertu de deux axiomes de » géométrie : la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un » autre, et une perpendiculaire à une ligne ou à un plan est plus » courte qu'une oblique .... La voie de Figuig au Touat par » l'oued Zousfana et l'oued Messaoura, est, je ne saurais trop le

Menia et des R'enanema [1]. Les premiers au nord de l'Erg, les seconds au milieu même des sables, sont toujours en quête de quelque coup de main à opérer.

La fertilité relative que la vallée de l'oued Saoura retire de l'abondance de ses eaux, a dû amener de bonne heure l'homme à venir s'y fixer. Les cultures qu'il y créa l'attachèrent au sol et la nécessité d'abriter et de mettre en sûreté ses récoltes autant que sa famille lui firent construire des Ksour. L'invasion musulmane avait pu modifier cet état de choses, implantant seulement dans la contrée quelques familles maraboutiques, lorsqu'il y a environ deux siècles apparurent vers l'ouest les hordes envahissantes des R'enanema. Des berbères anciens possesseurs du sol, ceux qui étaient trop faibles pour résister furent chassés de leurs antiques demeures ou n'eurent d'autres ressources que de se mêler à leurs vainqueurs ou d'aller chercher un refuge dans les Ksour les plus importants de la région, tels que : Igli, Beni Abbès, Agdal, Beni Ikhlef, qui plus forts, avaient pu faire respecter leur indépendance.

» répéter, la seule route naturelle de la France vers le Soudan :
» quand je dis la France, je dis l'Europe, car de longtemps encore le
» commerce des peuples chrétiens ne trouvera un accès facile en
» Afrique que par les possessions françaises. »

[1] Et les incursions des Beraber devrions-nous ajouter.

Les populations qui occupent la vallée de l'oued Saoura se partagent en trois groupes :

1° Celles d'origine berbère , restes des premiers possesseurs du sol ; on les rencontre dans les Ksour que nous venons d'énumérer et à Timmoudi ;

2° Les R'enanema, qui, ainsi que nous le verrons, occupent un grand nombre de Ksour le long de la rivière ;

3° Les familles maraboutiques. Elles sont au nombre de trois : la première de beaucoup la plus importante a fondé à Kerzaz, à 170 kilomètres environ d'Igli une zaouia renommée qui est le siège d'un ordre religieux très répandu dans cette partie du Sahara. Les deux autres familles, les Oulad Sidi Abdallah ben Cheikh et les Oulad Sidi El Madani bel Hadj ont installé également leurs zaouias sur l'oued Saoura mais un peu plus au nord, à Guerzim et à El Madja ; leur influence est, comme nous le verrons très restreinte [1].

Avant d'aborder l'étude des différents Ksour bâtis le long de l'oued Saoura, nous dirons quelques mots des R'enanema [2] qui peuplent la plus grande partie du cours de cette rivière.

Cette tribu se partage en quatre grandes fractions de la manière suivante :

[1] On trouve encore sur l'oued Saoura , comme nous le verrons, au cours de cette étude, d'autres familles maraboutiques ; aux Beni Abbès, à Timmoudi et à El Ksar.

[2] G. Rohlfs écrit Rlnema.

	NOMS DES FRACTIONS	NOMBRE de familles	RÉPARTITION DES FAMILLES entre les ksour	NOMS DES CAÏDS
Oulad Hassein ou Chemamcha	Oulad El Guid...	60	dont 20 familles de harratin à Bou Khelouf.........	El Mamoun ould Abderrahman.
	Oulad ben Abid..	30	dont 10 familles de harratin à Ksar el mâ..........	
	El Ataamin......	40	dont 15 familles de harratin à El Madja............	
	Djenchath	20	à Tim'narin...............	
Graoua	Oulad Erzoug....	210	1° 70 familles dont 20 de harratin à Bou Hadid...... 2° 20 familles à Ksar el Mâ. 3° 120 familles dont 30 de harratin à El Khedeir...	Mebrouk ben Kerroum.
	Oulad Hammou..	60	1° 40 familles dont 10 de harratin à El Ouata........ 2° 20 familles aux Beni Abbès.................	Allah ould Mansour.
El Ataouna ou Gourdane	Gourdane........	120	1° 60 familles dont 30 de harratin à Tamettret....... 2° 60 familles à Ancfid.....	El R'ali ould Mokhtar.
	Serahin..........	60	60 familles dont 30 de harratin à Tamettret.......	
El Maadid.............		100	100 familles dont 30 de harratin à Ammès.........	Mohammed ould Brahim.
	Total..........	700		

Les R'enanema [1] pourraient, dit-on, mettre en ligne environ 1.200 fantassins (harratin compris) et 250 cavaliers.

[1] A propos d'une autre fraction de cette tribu, les Oulad Djerrar vivant aujourd'hui sur l'oued Drâa, voir chapitre VII.

G. Rohlfs fait une tribu distincte des Ataouna qu'il place les premiers, sur l'oued Saoura. Les R'enanema viennent ensuite d'après lui ; ils les divisent en Oulad Chodehr au nord de Kerzaz et Oulad Graoui ou simplement Graoui au sud.

Comme dans toutes les tribus du Sud-Ouest, le caïd de chaque fraction est assisté d'une djemâa composée des notables. Dans les autres Ksour de sa fraction où il n'a pas sa résidence, chaque caïd est représenté par un « *Khalifa* » (lieutenant) ou un cheikh qui commande en son nom.

D'après les traditions locales, les R'enanema avant de venir s'installer sur l'oued Saoura, habitaient le littoral de l'Atlantique, dans la région de Sous. C'étaient alors des nomades, vivant exclusivement sous la tente et possédant beaucoup de chevaux et de mehari [1].

Depuis leur installation dans ces contrées ils ont complètement modifié leur genre de vie. Devenus sédentaires, ils ne se servent plus de la tente que pour camper au milieu des jardins pendant les

[1] Quelle est l'origine des R'enanema ? Le problème est difficile à résoudre en l'état actuel de nos connaissances. D'après les traditions recueillies dans le Sud oranais, les R'enanema viendraient, comme nous venons de le dire, de la région du Sous, c'est-à-dire d'une contrée qui a été jadis envahie par les arabes de la tribu de Makil. Il y aurait donc quelque chance pour qu'ils fussent, eux aussi, de souche makilienne. D'après l'avis de lettrés marocains, habitant Fez, qui ont été consultés sur notre demande, cette hypothèse semblerait justifiée. D'après eux, les R'enanema sont d'origine saharienne, car une fraction de la tribu des Haïaïna, aux environs de Fez, porte le même nom, et l'on sait que ces Haïaïna ont été amenés du Maghreb el Oust (Algérie) au Maghreb el Aksa (Maroc) par Brahim el Lemtouni, oncle de Ioussef ben Tachefin alors que ledit Brahim venait de recruter des contingents au Sahara pour lutter contre son neveu Ioussef au Ve siècle de l'hégire. Or à cette époque, les arabes Makil n'avaient guère dépassé vers l'ouest le sud algérien.

chaleurs torrides de l'été [1]. Seuls quelques bergers se dispersent avec les troupeaux sur les deux rives de l'oued dont ils ne s'éloignent pas à plus de deux heures de marche [2].

Bien que renommés par leur instinct du pillage, les R'enanema sont en outre, au dire de G. Rohlfs [3], décriés comme lâches par les tribus environnantes, car ils n'attaquent que les voyageurs sans défense [4].

[1] Ils se contentent souvent, assure-t-on, de misérables gourbis, recouverts avec les herbes qui croissent dans l'Erg.

[2] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, les R'enanema posséderaient encore de très bons chevaux.

[3] D'après les mêmes informations, tout l'oued Saoura étant la propriété d'un petit nombre de personnes, marabouts ou autres qui détiennent la plus grande partie des palmiers, il n'est pas étonnant que les R'enanema soient si voleurs, car ils n'ont absolument rien dont ils puissent vivre.

[3] Pour bien faire connaître le caractère des R'enanema nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le récit rapporté par un des agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie de son passage à Tamettret : « A notre arrivée, écrit-il, plus de 20 harratin, » enlevés dans le Touat par les R'enanema et devenus leurs esclaves, » accourent vers nous pour nous prier de les secourir. Ces » malheureux puisent de l'eau et travaillent du point du jour à midi » et de 3 heures du soir jusqu'au coucher du soleil pour une demi- » livre de dattes qu'on leur donne par jour ; ils sont complètement » nus été comme hiver. Nous leur offrons quelques dattes et un peu » de pain qu'ils acceptent en pleurant, mais à peine nous étions- » nous éloignés d'eux d'une cinquantaine de mètres qu'un homme » des R'enanema vint leur retirer le pain que nous venions de leur » donner ».

Citons encore ce passage de G. Rohlfs : « La passion de ces fils du » désert pour le pillage et le vol, peut s'expliquer par la nécessité ;

Chose presque exceptionnelle chez des musulmans, il y a chez les R'enanema une fraction qui passe pour impie : les gens qui la composent ne prient, dit-on, jamais, ne font point le carême et semblent absolument étrangers aux pratiques ordinaires de l'Islam. Ce sont les Ataouna, appelés aussi Gourdane [1]. Mais partout ailleurs dans l'oued Saoura, la religion de Mahomet est plus respectée : dans chacun des Ksour indépendants comme dans ceux habités par les autres fractions des R'enanema se trouve une mosquée [2].

A l'exception des Ksour de Bechir, de Guesbet Sidi Cheikh Mohammed ben Addou, de Ksar el ma et d'El Ksebat, tous les autres Ksour de la vallée de l'oued Saoura sont bâtis sur la rive gauche de l'oued, à peu de distance à l'ouest de l'Erg [3].

Ces Ksour, sauf celui de Bechir, de Zaouia el Kebira et de Kerzaz, sont entourés de murs bâtis en pierres jusqu'à un mètre environ au-dessus du sol et en « teubes » à la partie supérieure.

» l'oued Saoura, en effet, ne présente pas comme les autres rivières
» un lit large qui pourrait permettre de faciles cultures et fournir
» beaucoup de dattes ; on n'y voit qu'une étroite bordure de
» dattiers, encore appartiennent-ils presque tous au chef de la
» zaouia (de Kerzaz). Les indigènes ont l'air pauvres et amaigris, et
» la faim parle par leurs yeux ».

[1] Il en serait de même des Maadid de la même tribu.

[2] A Kerzaz seulement la mosquée est accompagnée d'un minaret.

[3] Cela semblerait indiquer que la rive droite de l'oued, que nous savons déjà généralement accidentée, est en outre la plupart du temps dépourvue d'eau.

Le flanquement est obtenu au moyen de tours construites en « teubes » et qui dominent de 1 mètre environ le mur d'enceinte.

Les ressources en bois de la vallée de l'oued Saoura sont assez considérables : dans l'oued, on trouve du tamarix ; dans l'Erg, à une distance de 8 à 10 kilomètres des Ksour du « retem » et de l'« alenda[1] » ; dans la montagne à l'ouest[2] du « talha ».

Comme fourrage, on trouve du « drinn » et du « nessi »[3] dans l'Erg. Ce drinn est de la même qualité que celui que l'on rencontre dans les mêmes conditions dans la région des Beni Goumi. En cas de famine les indigènes de ces contrées en mangent les graines, appelées « loul ».

Les habitants de l'oued Saoura ne paient pas d'impôt au Sultan, mais comme tous les musulmans ils donnent aux pauvres le dixième (achour) des produits de la terre.

IGLI [4].

Le Ksar d'Igli est bâti sur une légère élévation de terrain situé à environ un kilomètre au sud-

[1] Ephedra alata. — Plante médicinale dont les fruits sont comestibles.

[2] Cette montagne serait assez peu boisée. — D'après une ancienne chronique, on y trouverait des ânes sauvages (?)

[3] Nessi, aristida obtusa, plante fourragère du Sahara que le chevaux mangent avec avidité.

[4] Ou Gueli. D'après G. Rohlfs qui a visité ce Ksar en 1864, c'est « un très misérable nid. Il est impossible à un voyageur d'y trouver

est du confluent de l'oued Guir et de l'oued Zousfana et sur la rive gauche de l'oued Saoura.

D'après une tradition locale, des gens originaires des Glaoua [1] seraient venus à une époque fort reculée, s'installer dans la région d'Igli. Ils auraient fondé au sud du Ksar actuel, sur une hauteur, appelée Djebel el Kebir, un village aujourd'hui en ruines, auquel ils donnèrent le nom d'Igli en souvenir de leur pays d'origine.

Vers 1730, un marabout appelé Sidi Cheikh Mohammed ben Athman [2], originaire du Touat [3], vint à son tour dans la contrée et y fonda le Ksar dont nous nous occupons. Outre sa famille, il amenait avec lui celle des Oulad el Aïachi, originaire également du Touat. Pendant quelque temps de bonnes relations existèrent entre les

» quelque chose, les habitants eux-mêmes ont beaucoup de peine pour » subvenir à leurs propres besoins. »

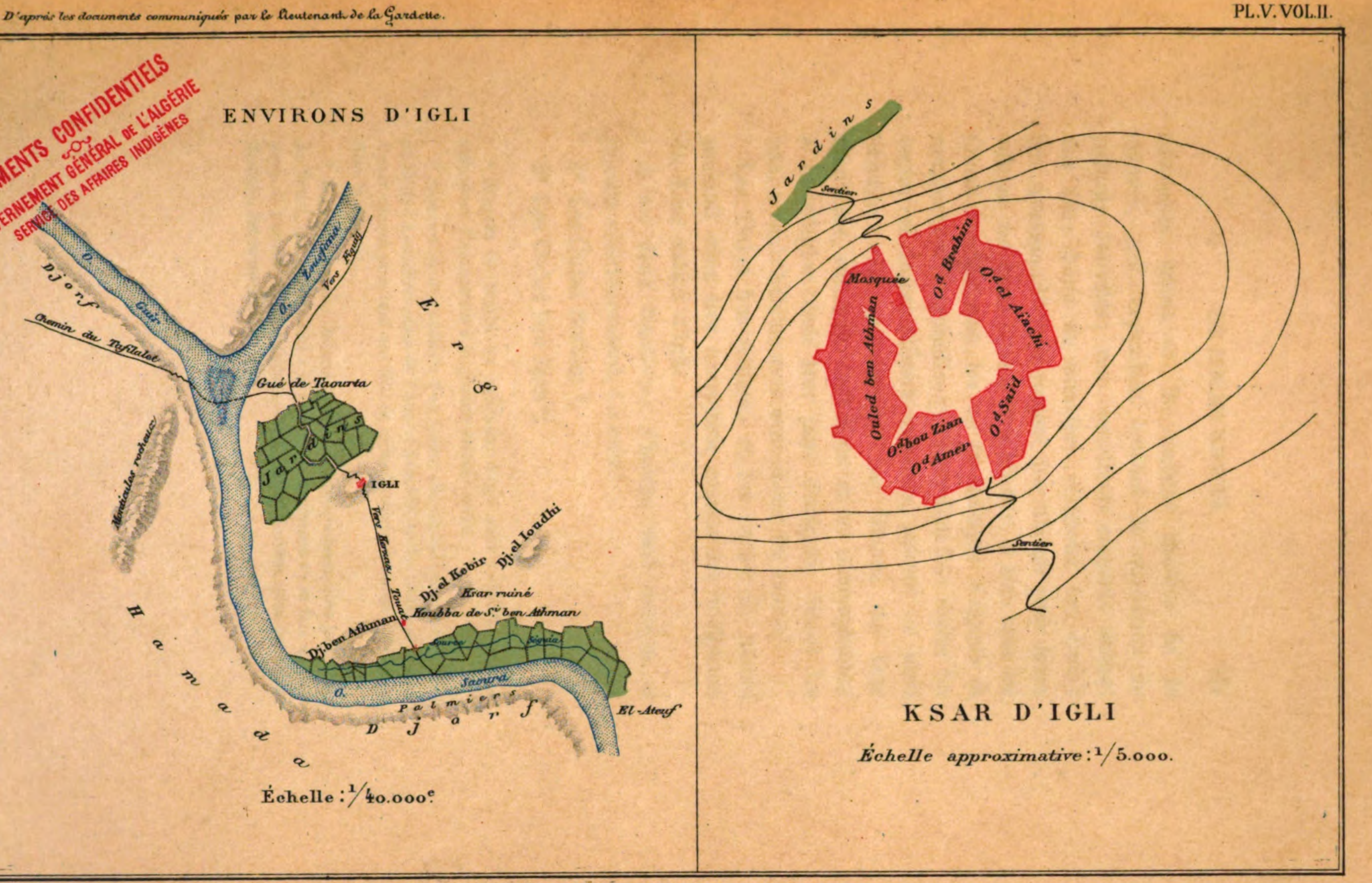
La plupart des renseignements que nous donnons sur Igli sont extraits d'un travail dû à M. le Lieutenant de la Gardette, chef de bureau arabe.

[1] Les Glaoua occupent les pentes septentrionales du Grand Atlas, au nord de Tizi-n-Glaoui, col qui unit le pays de Merakech à la vallée de l'oued Idermi. Cette dernière rivière concourt avec l'oued Dadès à la formation de l'oued Drâa.

[2] Sidi M'hammed ben Athman d'après d'autres renseignements.

[3] D'autres disent du pays de Kerzaz. Les Oulad ben Athman d'Igli sont de la même famille que les Oulad ben Athman de Zaouia tahtania, à 40 kil. au nord, sur l'oued Zousfana. Ils n'ont pas de zaouia à Igli et leur influence tout à fait locale ne s'étend guère en dehors du Ksar.

D'après les documents communiqués par le Lieutenant de la Gardette.



Gravé et Imp. par Erhard Frès

Gouvernement Général de l'Algérie — Service des Cartes et Plans.

nouveaux venus et les anciens maîtres de la contrée, qui cependant avaient la réputation de pillards émérites; ces excellents rapports étaient dus sans doute au caractère religieux des Oulad ben Athman. Mais le respect des Glaoua pour leurs voisins ne tarda pas à s'amoindrir, si bien que les Oulad ben Athman, las de ce manque d'égards et craignant les représailles que pouvaient leur attirer les tentatives de ces pillards endurcis, prirent un parti extrême: ils expulsèrent les Glaoua de leur montagne, ruinèrent leur Ksar et les contraignirent à se réfugier, dans leur pays d'origine, disent les uns, à venir habiter avec eux, disent les autres [1].

Les Oulad ben Athman et les Oulad El Aïachi peuvent donc être considérés comme les fondateurs du Ksar actuel d'Igli.

A ces deux fractions, d'autres sont venues se joindre ultérieurement. Ce sont:

1° Les Oulad Brahim [2];

2° Les Oulad bou Zian [3];

[1] D'après G. Rohlfs les habitants d'Igli sont « chellah » et se défendent d'appartenir à la grande famille arabe.

[2] Seraient les descendants d'un enfant abandonné par une caravane du Djebel Amour revenant du Touat et recueilli par les Oulad el Aïachi. Ayant épousé plus tard une fille de cette fraction, il aurait fait souche dans la contrée.

[3] Seraient, au dire des gens d'Igli, les descendants d'un juif, venu du Touat, qui se convertit à la religion musulmane et se fixa dans le pays. Il y serait arrivé à l'époque où le jeune Brahim, père des Oulad Brahim, fut recueilli.

3° Les Oulad Saïd [1].

4° Les Oulad Amer [2].

Enfin il convient d'ajouter à cette énumération 4 ou 5 familles juives qui exercent à Igli la profession de bijoutiers et ont été « achetées » [3] au Tafilalet par les gens d'Igli. Ils ont leur cimetière dans le Djebel El Ioudhi.

Jusqu'à ces derniers temps, le Ksar d'Igli, absolument indépendant, était administré par une djemàa composée des notables de chaque fraction. En 1892, lorsque le Sultan invita Si El Arbi El Meniaï à lui envoyer des personnalités de ces régions sahariennes, Si Chadli ben Si Mohammed ben Saïd, des Oulad ben Athman, répondit à l'appel et se rendit auprès de Moulai El Hassan qui le nomma caïd d'Igli, en même temps qu'il accordait une semblable investiture aux notables des Beni Goumi qui avaient fait également le voyage [4].

[1] Origine inconnue.

[2] Origine inconnue.

Quelques personnes mentionnent encore une autre fraction, celle des Oulad Baab ; d'après les renseignements recueillis par le lieutenant de la Gardette, ce nom ne devrait s'appliquer qu'à deux familles des Oulad Brahim.

[3] Voir à ce sujet, de Foucauld : Reconnaissance au Maroc, page 399.

[4] On dit que Si Mohammed ben M'barek, de Zaouia tahtania, qui, ainsi que nous l'avons vu, faisait partie de la députation et fut nommé caïd de son Ksar, intrigua pour empêcher son parent Si Chadli de se rendre à Fez. Il espérait sans doute se faire donner par le Sultan le haut commandement des Oulad ben Athman et par suite des deux Ksour d'Igli et de Zaouia tahtania.

Depuis cette époque, le Sultan Moulai El Hassan, pendant son séjour au Tafilalet, a confié les fonctions de caïd à El Mamoun ould Mohammed ou Ali, des Oulad Brahim, personnage très âgé, le plus écouté du Ksar et qui passe pour être très riche.

Après lui il faut citer Aïssa ou Aga et Ahmed ben Abdallah, qui jouissent d'une certaine influence.

Au point de vue religieux, les gens d'Igli sont surtout serviteurs religieux d'Ouazzan. Le mokaddem des Taïbia de ce Ksar est Mohammed ou Taïeb, des Oulad Amer, personnage très considéré de tous. On trouve également quelques Khouans Kerzazia: ils ont pour mokaddem, Mohammed ben bou Azza des Oulad El Aïachi qui a une certaine influence. Enfin on y rencontre un petit nombre de serviteurs de l'ordre de Kenadsa: leur mokaddem Mohammed ber Rached ou Kassou est des Oulad bou Zian; son influence ne s'étend pas en dehors de sa fraction.

La justice et rendue par le taleb M'hammed ben Ali. Les appels sont portés devant le cadhi du Tafilalet ou devant ceux de Figuig ou de Fez.

Le mur d'enceinte du Ksar a 6 ou 7 mètres d'élévation. Sur une hauteur de 1 m. 50 environ, il est construit en pierres; le reste est bâti en « teubes » [1] La partie orientale de cette enceinte

[1] Toutes les maisons du Ksar sont construites de même. G. Rohlfs prétend qu'elles sont fort mal édifiées.

est constituée par une série de saillants et de rentrants qui favorisent le flanquement; la partie occidentale affecte au contraire une forme polygonale. Au centre du village se trouve une place à peu près circulaire d'où partent les rues qui donnent accès dans les différents quartiers. Deux portes, l'une au nord, l'autre au sud, reliées par la rue principale conduisent vers l'extérieur. La première mène aux jardins, puis à Zaouia tahtania, ou au gué de Taourta et à l'oued Guir. La seconde débouche dans la direction des jardins du sud et dans celle de Kerzaz.

La mosquée se trouve à droite et à moitié chemin entre la porte nord et la place centrale. On y trouve un puits d'une profondeur de 15 mètres dont l'eau suffirait à la consommation des habitants en cas de siège[1].

Les jardins situées au Nord commencent immédiatement au bas de la colline sur laquelle est construit le Ksar. Ils sont séparés les uns des autres par des murs en « teubes[2] ».

Ceux du Sud sont échelonnés le long de l'Oued Saoura. Cette rivière après s'être éloignée d'Igli en courant vers le sud s'infléchit un moment vers l'est;

[1] Dans le lit de l'Oued Saoura, à l'ouest d'Igli, on rencontre l'eau en temps ordinaire à 3 ou 4 mètres de profondeur.

[2] G. Rohlfs a trouvé ces jardins fort mal cultivés. D'après lui, le sable y envahit tout, à ce point que beaucoup de dattiers sont enterrés jusqu'à la couronne.

elle est alors bordée par les plantations d'El Ateuf, qui continuent à accompagner la rivière lorsqu'elle a eu opéré brusquement un nouveau changement de direction vers le sud-ouest [1]. A 1.500 mètres de ce coude l'oued Saoura atteint les jardins d'El Kherraz et, à 7 ou 800 mètres de là ceux d'Abbou Amar. Enfin à environ 2 kilomètres plus en aval il parvient à ceux d'Akkacha. C'est la limite méridionale des dépendances d'Igli. Il y a en ce dernier point un Ksar ruiné [2]. Les puits sont très nombreux dans les jardins appartenant aux habitants d'Igli . Leur profondeur moyenne est de 6 à 7 mètres.

Indépendamment des puits qui y ont été creusés, les jardins d'El Ateuf sont également arrosés à l'aide de séguias, alimentées par une source assez abondante et dont les eaux ont été captées [3].

Les habitants d'Igli cultivent dans leurs jardins

[1] Elle la conserve jusqu'à Mazzer où définitivement elle prend la direction sud-est.

[2] Il était auparavant habité par quelques Khammès. Les gens d'Igli se sont décidés à le détruire de leurs propres mains, vers 1880, parce qu'il servait de refuge à une foule de maraudeurs qui s'y installaient en maîtres, s'y défendaient contre les propriétaires et mangeaient impunément leurs fruits. En 1882 l'oasis a été incendiée par Si Kaddour, mais les palmiers ont repoussé.

[3] Autrefois les jardins au nord du Ksar étaient irrigués par des séguias venues du barrage (Es Sedd) que les habitants avaient construit dans le lit de l'oued Guir à 3 kilomètres du Ksar. Ce barrage a été jadis emporté par une crue. El Aïachi cite la localité d'Es Sedd près de laquelle il est passé en 1662, sans donner aucune explication.

tous les légumes que l'on rencontre d'ordinaire dans les oasis sahariennes.

D'après les indigènes originaires de ce Ksar, les forêts de palmiers connus sous les différents noms d'El Ateuf, El Kherraz, Abbou Amar et Akkacha, qui sont échelonnés le long de l'oued, n'auraient que 150 à 200^{m} de largeur. Quelques gourbis s'y trouvent disséminés, ils servent d'abris aux gardiens placés là, pour empêcher les tentatives des maraudeurs et les larcins des caravanes de passage.

L'oasis d'Igli, c'est-à-dire, l'ensemble des plantations de palmiers dépendant de ce Ksar, contiendrait, au dire des indigènes, 300.000 palmiers [1].

Comme aux Beni Goumi, l'Erg qui s'avance jusqu'à 150 ou 200 mètres du Ksar[2], pourrait fournir d'excellents pâturages. Le bois se trouve aussi en assez grande quantité, car le tamarix pousse en abondance dans le lit de l'oued et on trouve dans les environs en assez grand nombre des betoum [3], des cedras, etc.

Les habitants d'Igli qui possèdent environ 400 fusils à pierre ou à piston, fabriquent eux-mêmes leur poudre ou l'achètent soit aux Doui Menia soit aux gens de Kerzaz.

[1] C'est aussi le chiffre donné par M. C. Sabatier, dans son livre : « Touat, Sahara et Soudan ».

[2] D'après G. Rohlfs à Igli l'envahissement des sables serait encore plus considérable. Le Ksar serait entouré de tous côtés par de hautes collines de sable.

[3] Pistacia atlantica.

Ils vendent leurs dattes et en général les produits de leurs jardins aux Doui Menia et aux R'enanema. Parmi les denrées qui font l'objet de transactions sur le marché d'Igli, il faut citer le « henné » qui s'y vend en assez grande quantité. C'est là que viennent s'approvisionner les Oulad Djerir, les Doui Menia, les Oulad Sidi Ali bou Chenafa et nos Hamian.

Trois petites collines sont situées au sud et à 1 kil. d'Igli, un peu au nord d'El Ateuf. Ce sont, en allant de l'ouest à l'est: le Djebel ben Athman, le Djebel el Kebir et le Djebel El Ioudhi. Le premier a 12 à 15 mètres d'élévation au-dessus de la plaine environnante. Entre lui et le suivant, le Djebel el Kebir, se trouve la Koubba de Sidi ben Athman [1]. Le Djebel el Kebir est le plus élevé, il atteint environ 30 mètres. C'est à son sommet que se trouvent les ruines du Ksar des Glaoua.

Enfin le Djebel Ioudhi à la même hauteur que le Djebel ben Athman; c'est la que les juifs d'Igli enterrent leurs morts. Ces différents monticules ont fourni la plupart des pierres employées dans la construction du Ksar d'Igli.

Les gens de ce Ksar vivent en assez bonne intelligence avec les Doui Menia qui leur laissent la

[1] D'après G. Rohlfs, on voit également à proximité d'Igli le tombeau d'un chérif d'Ouazzan assassiné il y a une quarantaine d'années par les R'enanema. Citons encore la Kheloua de Sid bou Iahia, située à 10 mètres des murs du Ksar, vers le sud.

libre possession de leurs jardins et de leurs palmiers [1]. Ils vont même labourer fort loin sur la rive droite de l'oued Guir, à Oglat Berda [2].

Mais c'est surtout avec les Beni Abbès que les gens d'Igli sont en désaccord. On raconte qu'il y a quelques années, un homme des Beni Abbès, nommé Ben Allah, qui possédait de grandes propriétés dans son Ksar d'origine, fut dépouillé par ses concitoyens. Il vint réclamer l'intervention des marabouts d'Igli pour obtenir la restitution de ces biens. Ceux-ci, ayant accepté de servir de médiateurs, envoyèrent plusieurs députations aux Beni Abbès pour leur demander d'accorder la satisfaction réclamée par Ben Allah. Leurs démarches étant restées sans résultats, ils prirent les armes et vinrent attaquer les Beni Abbès. Dès la première rencontre, deux harratin des Beni Abbès et un notable d'Igli furent tués. Le marabout de Kerzaz s'efforça sans succès d'intervenir entre les adversaires. En 1892, le Sultan Moulai el Hassan remit même au caïd Si Chadli, qu'il venait d'investir, une lettre dans laquelle il donnait l'ordre aux habitants d'Igli de faire la paix avec les Beni Abbés. Cette lettre fut lue dans la mosquée, mais les Ksouriens refusèrent

[1] Depuis 1865, les Doui Menia posséderaient des maisons et des jardins à Igli (ce renseignement fourni par les archives de la Division d'Oran n'a pu être contrôlé).

[2] On dit même qu'ils cultivent également à Moungar, sur la même rivière.

d'obtempérer aux injonctions du Sultan. Ce ne fut qu'en mai 1894 que la paix fut signée grâce à l'intervention du marabout d'El Madja, Si Ahmed ben Madani.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de			RESSOURCES pour transports.			RICHESSES en troupeaux.		
	maisons [1]	fantassins	cavaliers	chameaux	mulets.	ânes.	moutons	chèvres.	bœufs.
Oulad ben Athman	50	75	4	»	»	30	»	275	»
Oulad el Aïachi	50	150	3	»	»	41	»	130	»
Oulad Brahim	18	37	1	»	»	15	»	66	»
Oulad bou Zian	33	49	1	»	»	16	»	44	»
Oulad Saïd	18	30	»	»	»	10	»	41	»
Oulad Amor	11	18	»	»	»	9	»	33	»
Totaux	180	359	9	»	»	121	»	589	»

[1] Le chiffre de la population d'Igli est évalué actuellement à mille âmes. G. Rohlfs l'avait estimé à 1500 âmes : « Autrefois dit-il, Igli etait plus « peuplé, cependant l'insuffisance de la nourriture résultant de l'envahis- « sement continuel des sables du désert sur la partie cultivable des « environs, a forcé une grande partie des habitants à émigrer. »

MAZZER [1].

A une vingtaine de kilomètres au sud d'Igli, on trouve le village de Mazzer, bâti sur une falaise de la rive gauche de l'oued Saoura, à proximité de l'Erg.

[1] Ou Mouizzer. — G. Rohlfs écrit Masehr, il donne aussi la forme Masseder. M. C. Sabatier donne Maïzer.

Ce Ksar, qui dépend du précédent, est habité par 10 familles de harratin et 10 familles originaires d'Igli [1]. Il possède environ 2.000 palmiers, arrosés à l'aide de fegaguir creusés dans la colline où s'élève Mazzer. Ceux-ci alimentent des séguias qui amènent l'eau dans les jardins [2]. L'une d'elles située à un kilomètre au nord du Ksar appartient à la zaouia de Kerzaz ainsi que les palmiers qu'elle arrose [3].

OUAROUROUT [4].

A une vingtaine de kilomètres de Mazzer s'étendent sur la rive gauche les jardins de Ouarourout. Là était autrefois un Ksar dont on voit encore les ruines au milieu des palmiers et qui a succombé sous les coups de voisins plus puissants.

Les jardins sont cultivés par les habitants des Beni Abbès qui n'y laissent aucun gardien sous prétexte que personne n'oserait toucher à des plan-

[1] D'après Rohlfs, Mazzer n'est habité que par quelques familles, les autres ayant été décimées par les guerres et la famine.

[2] « Quant aux habitants du Ksar, écrit M. C. Sabatier, ils puisent » l'eau qui leur est nécessaire à un puits très profond situé au sommet » de la montagne et entièrement creusé dans une pierre bleue très » dure. La légende veut que ce puits ait été creusé, il y a plusieurs » centaines d'années, par des chrétiens, pour servir à l'exploitation » d'un minerai précieux. »

[3] On trouverait en outre dans l'oasis une source chaude.

[4] Ou Ouareïrit. C. Sabatier écrit Aouarouritz. G. Rohlfs donne Ararau et le Commandant Bissuel Ouarouzout.

tations de palmiers appartenant en grande partie à la zaouia de Kerzaz [1].

Deux sources et des puits serviraient à l'arrosage des jardins où croîtraient quelques pieds de vigne.

BENI ABBÈS.

Le Ksar des Beni Abbès est situé à 25 kilomètres d'Ouarourout au milieu d'une forêt de palmiers sur la rive gauche de l'oued Saoura, et à peu de distance de l'Erg.

La population de ce village comprend les fractions suivantes :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de maisons.	NOMS DES NOTABLES.
Merabtin	40	Sidi Abdallah ben Touhami.
Oulad Ahmed	30	Ahmed ben Abdallah.
Oulad Mahdi	30	Ben Ali ben Saïd.
Oulad ben Cherki	20	Ahmed ben Chadli.
Oulad Cherki	50	Bel Kassem ben Cherki.
Oulad Raho	30	El Hachemi Raho.
Oulad Saïd	25	»
Oulad Aobid	15	Mohammed ben Aobid.
Oulad bou Azza ben Abbou.	30	Ahmed bou Azza.
Harratin	40	»
Total	310	

[1] La zaouia posséderait à Ouarourout 2.500 palmiers. 70 autres appartiendraient à Si M'hammed ould Sid El Kebir de Kerzaz. D'après le sous-lieutenant Niquet, le chiffre total des palmiers de cette oasis serait de 10.000.

Les Merabtin sont originaires du Tafilalet : les Oulad Ahmed viendraient d'El Maïz (Figuig) ; les Oulad Mahdi, Oulad ben Cherki et Oulad Cherki seraient issus des Oulad Neseïr, des Idersa (Doui Menia).

Le Ksar est divisé en deux partis rivaux occupant chacun un quartier différent : d'un côté les Merabtin, de l'autre le reste des habitants. Le quartier occupé par ces derniers est construit au sommet d'une crête calcaire élevée de 50 mètres environ et située à 800 mètres de l'oued Saoura. A l'est et au pied de cette crête se dresse la partie du village habitée par les Merabtin [1].

En 1893, les Beni Abbès ont envoyé une députation au Sultan Moulai El Hassan. Parmi les notables qui la composaient se trouvaient Mohammed ben Abdesselam ben Abderrahman, le chef du parti des Merabtin, homme d'une trentaine d'années et Sliman bel Hadj, le chef de la fraction adverse. Sliman bel Hadj mourut à Fez avant d'avoir été investi. Ce fut son concurrent qui fut nommé, au mécontentement de toute la fraction rivale qui réclama à grands cris la nomination du fils du défunt, Ahmed ben Sliman bel Hadj, jeune homme d'une vingtaine d'années.

Les Beni Abbès vivent actuellement en assez

[1] Le voyageur musulman El Aïachi qui est passé aux Beni Abbès en 1662 dit qu'à cette époque cette dénomination était donnée à un groupe de trois Ksour.

bonne intelligence avec leurs voisins. Ils ont été cependant en hostilité pendant plusieurs années, ainsi que nous l'avons vu, avec les gens d'Igli. On conserve également le souvenir de leur lutte avec les Ataouna (R'enanema). Commencé il y a une quinzaine d'années, ce conflit ne prit fin que tout récemment grâce à la pacifique intervention du marabout de Kerzaz ; mais cette paix ne semble pas bien assise et les Beni Abbès se considèrent comme sous la perpétuelle menace d'une attaque de leurs rapaces voisins.

Les Beni Abbès sont serviteurs religieux de la zaouia de Kerzaz dont ils travaillent les jardins et les palmiers d'Ouarourout. Comme Ziaras, ils ne versent à la zaouia qu'un peu d'orge. On trouve aussi aux Beni Abbès des Kadria, des Ziania et surtout des Taïbia.

Les Merabtin [1] des Beni Abbès comptent eux-mêmes des serviteurs religieux chez les Oulad Ioussef et les Oulad Bou Anan, des Doui Menia. Le chef religieux de cet ordre tout local est Si Abdallah ben Touhami [2].

Le taleb M'hammed ould Merra est chargé de rendre la justice.

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, on les appellerait dans le pays « Oulad men la Ikhaf », les enfants de celui qui n'a pas peur.

[2] D'après le sous-lieutenant Niquet, il y aurait aux Beni Abbès une Koubba dédiée à Sidi Athman El R'erib.

D'après G. Rohlfs, le Ksar des Beni Abbès contiendrait 600 âmes [1] « ses maisons seraient mieux bâties » que celles d'Igli. Les habitants sont habillés plus » proprement: cependant les enfants courrent généralement tout nus dans les rues. L'idiome employé » est le chellah ; cependant tous comprennent et » parlent l'arabe. La source (située à l'extrémité méridionale des jardins)[2] qui coule continuellement fait » que le sol, outre des dattes, produit d'autres fruits, » tels que des raisins, des figues et des pêches »[3].

La forêt de palmiers[4] s'étend à 5 kilomètres au nord et à 1 kilomètre au sud sur une largeur de 500 mètres.

Tous les jardins et les palmiers ne sont pas la propriété exclusive des Beni Abbès. Les Ataouna

[1] Ce chiffre paraît inférieur à la réalité, si on admet pour certain celui des maisons du Ksar appartenant à chaque fraction, chiffre que nous avons indiqué précédemment d'après le capitaine Regnault.

[2] La seguia à laquelle elle donne naissance est connue sous le nom d'El Abbesia. Cette séguia passe à 500 mètres à l'est du Ksar.

[3] Il ne semble pas que l'état de prospérité sous lequel G. Rohlfs a vu le Ksar des Beni Abbès se soit maintenu, car un des agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie qui y a séjourné en juin 1894, signale les habitants comme vivant dans la plus grande misère, perpétuellement en proie à la famine. Même moyennant finance, notre voyageur ne put se procurer l'orge pour ses chevaux ou mulets. Il ajoute que le Ksar est actuellement sous la dépendance des R'enanema. D'autres renseignements portent en effet que 20 familles des Oulad Hammou (Graoua) y sont installées actuellement.

[4] L'oasis contiendrait 30.000 palmiers, d'après le sous-lieutenant Niquet.

y possèdent 3 jardins ; la zaouia de Kerzaz en a deux avec 300 palmiers : Si M'hammed ben el Kebir de Kerzaz en possède 5 avec 1.000 palmiers et Si Ahmed bel Kebir 2 avec 200 palmiers.

On compte aux Beni Abbès environ 250 fantassins [1] et 8 cavaliers. Ils possèdent une trentaine d'ânes, 400 à 500 moutons ou chèvres et quelques bœufs.

MARHOUMA [2].

A 20 kilomètres des Beni Abbès, on atteint sur la rive gauche de l'oued Saoura, la région appelée El Gour. C'est là que commence le pays proprement dit des R'enanema. A droite de la direction suivie, non loin de l'oued s'élèvent deux collines (Coudiat el Kahla et Coudiat el Hadid) entre lesquelles se voient les ruines d'un grand village abandonné connu sous le nom de Marhouma. Il appartient ainsi que les terrains de culture qui l'entourent aux Ataouna. Sa destruction ne date que de 1893. Elle a été accomplie par les Oulad bel Guiz (Doui Menia) dans les circonstances suivantes. Pendant le séjour de Moulai el Hassan au Tafilalet en 1893, le caïd de Timmi, Hassoun, s'était vu couper la route par un parti de

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, ils ne disposeraient que 120 fusils à pierre environ.

[2] C. Sabatier écrit : Meraouma. Cet endroit n'est pas cité par G. Rohlfs.

R'enanema qui l'avait dépouillé et lui avait enlevé les présents qu'il portait au Sultan. Ce souverain voulant tirer vengeance de cette injure engagea aussitôt les Doui Menia à marcher contre la tribu à laquelle appartenait les pillards et à la châtier sévèrement. La plupart des fractions des Doui Menia craignant de s'aliéner pour l'avenir les R'enanema et de se fermer à tout jamais la route du Touat et d'In Salah où ils s'approvisionnent de dattes, refusèrent d'obtempérer aux ordres du Sultan. Seuls les Oulad bel Guiz prirent les armes : ils marchèrent sur Marhouma, s'en emparèrent et mirent le village à sac ; treize de ses habitants furent tués dans cette affaire [1].

Il y aurait en cet endroit une vingtaine de puits pouvant fournir une eau excellente, des terres de culture et pas de palmiers [2].

EZ ZIREG [3].

Autre Ksar en ruines. Il appartenait aux Ataouna qui possèdent toujours les palmiers qui en dépendent.

[1] Tous les renseignements que nous venons de donner ont été rapportés par le voyageur indigène déjà cité.

[2] D'après C. Sabatier, Marhouma n'a jamais été « habité que » durant le temps des semences, aux moissons. L'unique culture du » Ksar est celle du blé et de l'orge, elle occupe une étendue d'environ » cent « sekkas ». C'est ce que nous apprend aussi le Capitaine Regnault : d'après lui, Marhouma serait plutôt une ferme qu'un village.

[3] On trouve aussi « Ben Zireg ». Il faut sans doute identifier cette localité avec le Ksar de Zbitch dont parle G. Rohlfs.

Il a été détruit jadis par les Doui Menia dans une de leurs luttes avec les R'enanema.

TAMETTRET [1] OU KSAR EL ATAOUNA.

On comprend sous ce nom un groupe de deux Ksour appartenant aux Ataouna, à environ 15 kil. au sud de Marhouma. Il y a quatre ou cinq ans seulement que les habitants de Tamettret, qui étaient jusque là réunis en un seul Ksar, se sont scindés. Ils ont construit depuis lors deux Ksour séparés l'un de l'autre par une distance de deux kilomètres. Chacun d'eux abrite une soixantaine de familles, moitié de R'enanema, moitié de harratin.

Le Ksar oriental est bâti au pied et à l'ouest d'un ressaut de terrain, sorte de gara, de 15 mètres d'élévation, d'où l'on domine complètement les palmiers. Deux fegaguir creusés dans cette hauteur, alimentent des séguias, qui concourent avec l'eau des puits à l'irrigation des jardins. Entre les deux Ksour il y a quelques puits. Mais à l'intérieur de chacun d'eux il n'en existe pas.

C'est à partir de Tamettret que commence la R'aba [2] (forêt de palmiers) des R'enanema.

Les habitants de ce Ksar passaient jadis pour

[1] Autres orthographes : Tamentir't, Tametart, Tametert. C. Sabatier écrit : Tsamertsetz.

[2] Le « bled r'aba » (pays de la forêt) de M. C. Sabatier qui s'étendrait, d'après lui, jusqu'à Anefid, où commencerait le « bled Kerzaz ». Celui-ci comprendrait tout le pays depuis Anefid jusqu'à El Ksebat.

serviteurs religieux de Si Ahmed ben Ioussef. Ils ont aujourd'hui une réputation bien établie d'impiété.

Leur caïd, El R'ali ould Mokhtar, habite le Ksar oriental [1].

BECHIR [2].

C'est un petit Ksar ouvert d'une cinquantaine de feux, bâti sur une petite éminence de la rive droite de l'oued Saoura, presque à hauteur de Tamettret. Une source, située à l'ouest du village, lui fournit les eaux nécessaires à l'alimentation de ses habitants. Ceux-ci sont des Graoua, de la fraction des Oulad

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, l'oasis de Tamettret contiendrait 2.000 palmiers. Les habitants du Ksar posséderait une soixantaine de fusils à pierre et douze chevaux.

Il est à remarquer que les renseignements rapportés par ces agents sont généralement bien au-dessous de ceux habituellement donnés au point de vue du nombre des palmiers des différentes oasis de l'oued Saoura, et de l'armement des habitants de cette même contrée. Ceux-ci sembleraient d'après eux en nombre beaucoup plus restreint qu'on ne l'écrit d'habitude et ils ne détiendraient que quelques mauvais fusils à pierre pour leur défense ou pour l'attaque des caravanes.

[2] Les renseignements que nous donnons sur ce petit Ksar ont été recueillis par le capitaine Regnault. Il est également cité par M. C. Sabatier dans son Itinéraire de Figuig au Touat, mais cet informateur le place entre Marhouma et Tamettret, à 12 kil. au sud du premier et à 10 au nord du second.

Ce village est également mentionné par le voyageur musulman El Aïachi, qui y séjourna, mais les indications qu'il donne à son sujet sont trop vagues pour servir à la détermination de sa situation géographique.

Hammou (R'enanema) placés sous l'autorité du caïd Allah ould Mansour qui habite El Ouata.

IDIKH [1].

Ce Ksar est situé à 1 kilomètre environ de ceux de Tamettret sur la rive gauche de l'oued Saoura, au milieu des palmiers. Ses habitants sont des Serahin (Ataouna). On y compte une vingtaine de maisons et deux puits. Une seule porte, située à l'ouest donne accès dans l'intérieur. Comme tous les administrés du caïd R'ali ould Mokhtar, les habitants de ce Ksar passent pour impies. Ils disposeraient d'environ 25 fusils à pierre. Le Khalifa du caïd des Ataouna à Idikh est Si Embarek ould Sebiti.

BOU HADID [2].

Ce Ksar est bâti sur une éminence de quelques mètres d'élévation à un kilomètre au sud d'Idikh. Il est habité par des Oulad Erzoug (Graoua) et sert

[1] Autres orthographes : Iddir, Idir', Adir', Ouidir, Hider.

[2] Autre orthographe, Bou Haddid. Tous les informateurs ont toujours placé ce Ksar au sud d'Idikh, cependant les renseignements recueillis par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie lui assignent un emplacement plus au sud entre El Madja et Anefid ; ce dire mérite confirmation, car ces agents ont pu commettre une erreur en parlant d'un Ksar auprès duquel il n'ont fait que passer au milieu de la nuit. Jusqu'à plus informé nous le maintiendrons, dans son ancienne situation, ainsi que l'a fait le capitaine Regnault dont nous reproduisons ici la plupart des renseignements.

de résidence au caïd de cette fraction, Mebrouk ben Kerroum.

C'est un village de 70 maisons [1] auquel on accède par deux portes à l'est et à l'ouest. Les palmiers qui en dépendent sont situés au couchant.

Les habitants de Bou Hadid sont serviteurs religieux de Zaouia el Kebira [2]. A 100 mètres de la porte occidentale se trouve une koubba dédiée à Si Brahim ben Ahmed.

GUESBET SIDI CHEIKH MOHAMMED BEN ADDOU.

C'est une maison isolée placée à 600 mètres au sud ouest de Bou Hadid [3] sur la rive droite de l'oued Saoura.

EL OUATA [4].

Ce ksar situé sur la rive gauche de l'oued Saoura à 1 kil. 500 au sud de Bou Hadid, contient une quarantaine de maisons. Il est habité par les Oulad Hammou, des Graoua, et sert de résidence au caïd de cette fraction, Allah ould Mansour. Deux portes, à l'est et à l'ouest, donnent accès dans le

[1] D'après M. C. Sabatier, ce Ksar serait le plus populeux de la R'aba des R'enanema.

[2] Zaouia dépendante de celle de Kerzaz et dont il sera bientôt parlé.

[3] M. C. Sabatier qui l'appelle Ksar Cheikh Addou, en fait un petit Ksar situé à 1 kil. 500 de Bou Hadid, au milieu de 5.000 palmiers et défendu par 20 fusils.

[4] Autres orthographes, Oouta, El Outa, El Ouatz.

Ksar. Un puits à l'intérieur du village fournit l'eau nécessaire aux Ksouriens.

Les habitants d'El Ouata sont serviteurs religieux de la zaouia de Sidi Madani bel Hadj (El Madja), située un peu plus au sud sur le cours de l'oued Saoura.

Ils disposeraient d'une trentaine de fusils à pierre et de 7 chevaux.

BOU KHELOUF[1].

Ce Ksar, bâti au milieu des palmiers, à environ 500 mètres au sud d'El Ouata, est habité par les Oulad Hasseïn. Leur caïd El Mamoun ould Abderrahman y réside. Ce village compte environ 80 maisons. Une porte située à l'est donne accès dans l'intérieur.

Les Oulad Hasseïn passent pour riches ; ils posséderaient beaucoup de chameaux.

Les habitants de Bou Khelouf sont serviteurs religieux de Zaouia el Kebira.

AMMÈS[2].

Ce Ksar, situé au milieu des palmiers et à 500 mètres au sud du précédent, est habité par les

[1] Autre orthographe : Bou Khlouf.
Il faut sans doute identifier cette localité avec le Bou Chalouf de G. Rohlfs.
D'après le capitaine Regnault, ce Ksar serait également connu sous le nom d'El Madid.

[2] Autres orthographes : Ammas, Hammaz, Hammech.
Il faut sans doute identifier ce Ksar avec celui d'El Mais de G. Rohlfs.

Maadid (R'enanema). Il sert de résidence à leur caïd Mohammed ould Brahim. On y compte une centaine de maisons[1]. Un puits creusé près de l'unique porte, située à l'est du Ksar, fournit l'eau aux habitants. Ceux-ci, comme les Ataouna, passent pour complètement impies.

KSAR EL MA [2].

C'est un petit Ksar situé sur la rive droite de l'oued Saoura. Il est habité par une cinquantaine de familles dont 30 des Oulad ben Abid (y compris 10 familles de harratin) et 20 des Oulad Erzoug.

On y trouverait une quarantaine de fusils à pierre et 15 chevaux.

EL MADJA [3] OU ZAOUIA SIDI MADANI BEL HADJ.

Ce Ksar est situé à 1 kilomètre au sud de celui d'Ammès. Il est habité par les Ataamin (Oulad Hasseïn)' commandés par Mansour ould M'hammed et Abderrahman ben Barka. Les palmiers croissent à l'ouest du Ksar. Celui-ci qui compte une qua-

[1] M. C. Sabatier prétend que ce Ksar est aussi important que celui de Bou Hadid.

[2] Ksar el Mâ n'est cité dans l'énumération des Ksour de l'oued Saoura que par le capitaine Regnault, le Commandant Bissuel et les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie. Cette localité doit correspondre à l'une de celles citées par G. Rohlfs et qui n'ont pu être identifiées : Rhaba ou Oulad Derar.

[3] Autres orthographes : El Maja, Oulmaja (G. Rohlfs).

rantaine de maisons, n'a qu'une seule porte à l'est, près d'elle est creusé un puits qui fournit l'eau nécessaire à l'alimentation.

A proximité du Ksar, se trouve la zaouia de Sidi Madani bel Hadj, dont le chef est aujourd'hui Si Ahmed ben Madani [1] et qui n'est qu'une branche de la zaouia de Sidi Abdallah ben Cheikh (Guerzim). Les habitants d'El Madja donnent annuellement à leur zaouia, à titre de ziaras, un panier de dattes et une kharrouba d'orge par famille.

ANEFID [2].

Ce Ksar est situé au milieu des palmiers à 1 kil. au sud d'El Madja. Il est habité par 60 familles des Ataouna et 20 familles des Oulad Hasseïn. Le caïd des Ataouna y est représenté par M'hammed ben Regineg et Rezeg ould M'barek. Celui des Oulad Hasseïn par Cheikh ould Kaddour ould Cheikh.

Les puits servant à l'alimentation des habitants sont à l'extérieur du Ksar. Une seule porte située à l'est donne accès dans l'intérieur.

Les gens de Anefid ont une réputation bien établie d'impiété [3].

[1] D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, Si Ahmed ben Madani aurait quelque influence chez les R'enanema.

[2] G. Rohlfs écrit Ainfil; M. C. Sabatier donne Ann-Fith; le Commandant Bissuel, En Nefid, qui paraît la meilleure version.

[3] C'est ici, d'après M. C. Sabatier, que finit la R'aba des R'enanema.

AGDAL [1]. — (KSAR EL HARRATIN).

Jusqu'à ces derniers temps, ce Ksar, situé à 1 kilomètre au sud d'Anefid était parvenu, au prix de luttes incessantes, à se maintenir indépendant. Mais le Sultan ayant nommé caïd un de leurs concitoyens Mohammed ben Salah, les Ksouriens ne voulurent pas l'accepter pour chef et se placèrent volontairement sous l'autorité des Oulad Erzoug (R'enanema). Le caïd de cette fraction a choisi pour son Khalifa dans le Ksar, Mohammed ben Daho, personnalité dont l'influence dans le pays passe pour supérieure à celle du caïd qu'il est chargé de représenter.

On compte à Agdal une centaine de maisons. La porte d'entrée du Ksar est située à l'ouest. Il y a un puits à l'intérieur du village et on en trouve de nombreux à l'extérieur.

Les habitants d'Agdal seraient pour la plupart des harratin venus du Gourara : d'où le nom que l'on donne quelquefois à ce village de Ksar el Harratin.

EL BEÏADA [2].

C'est un petit Ksar de quelques maisons dont l'entrée est située à l'est. Il dépend de la zaouia de Kerzaz.

[1] Autre orthographe : Aguedal. G. Rohlfs écrit Agdakk.

[2] Autre orthographe : El Beïoda. Il faut sans doute identifier cette localité avec une de celles que G. Rohlfs place entre Agdal et Guerzim: Diada et El maja.

TAFDALT.

On nomme ainsi un point d'eau situé au sud d'El Beïada à mi-chemin de cette localité à Guerzim. Il y a là de nombreux puits et une dizaine de palmiers appartenant aux habitants d'Anefid.

GUERZIM [1] OU ZAOUIA SIDI ABDALLAH BEN CHEIKH.

Ce petit Ksar, à 15 kil. d'El Beïada,[2] est connu également sous le nom de Zaouiet Guerzim et de Ksar Oulad Sidi Abdallah ben Cheikh. Il n'est habité que par deux familles de marabouts des Oulad Sidi Abdallah ben Cheibh et 15 familles de harratin. Ces Ksouriens disposeraient d'une vingtaine de fusils à pierre.

Cette zaouia est fort peu importante. Elle n'a comme serviteurs religieux que les Oulad Hasseïn (R'enanema) qui lui donnent comme ziaras un panier de dattes par famille, les Oulad Kouider (Oulad Djerir) et une partie du Ksar voisin des Beni Ikhlef [3].

La zouia possédait autrefois environ 600 palmiers dans chacun des Ksour suivants, devenus depuis la propriété des R'enanema; Bou Hadid, El Ouata, Ammès, Bou Khelouf, Anefid, Agdal.

[1] Autre orthographe : Guersim.

[2] Si Kaddour détruisit une partie de ce Ksar en 1882.

[3] Les Aït Atta (Beraber) compteraient également chez eux des serviteurs de cette zaouïa.

Le chef de la zaouia est actuellement Si El Mekki ben Ahmed[1].

BENI IKHLEF [2]

Le Ksar des Beni Ikhlef, à 12 kilomètres au sud de Guerzim, est indépendant. Les principales fractions qui l'habitent sont les suivantes :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de familles.	NOMS DES NOTABLES.
Oulad Aoumer	60	Cheikh Allah ben Ioussef.
El Kodia................	45	Cheikh Ahmed ben Taïeb.
Oulad Abdallah	55	Cheikh Moussa ben Abdelmalek
Oulad Mellouk..........	45	Mebrouk ben Miloud.
Total.........	195	

Les Kodia seraient originaires de l'oued Drâa, les Oulad Abdallah du Tafilalet et les Oulad Mellouk des Beni Hassen de l'Est.

Le personnage le plus influent du Ksar est Cheikh Allah ben Ioussef, homme d'une cinquantaine d'années. Après lui viennent Mebrouk ben Miloud, son contemporain, Cheikh Moussa ben Abdelmalek (55 ans) et Cheikh Ahmed ben Taïeb (35 ans).

[1] D'après le sous-lieutenant Niquet, les palmiers de Guerzim appartiendraient aux Ksour voisins et en grande partie à Kerzaz.

[2] Autre orthographe : Beni Yeklef. C'est le Beni Chelif de G. Rohlfs.

Le Ksar est administré par une djemâa composée de notables de chaque fraction en nombre variable suivant l'importance de la fraction. En cas d'égalité, la voix de Cheikh Allah ben Ioussef est prépondérante.

Les Beni Ikhlef vivent actuellement en bonne intelligence avec tous leurs voisins.

Depuis l'établissement des R'enanema dans la vallée de l'oued Saoura, ils étaient constamment en lutte avec ces pillards qui ne cherchaient qu'à dévaster leurs récoltes et à voler leurs dattes. Le marabout de Kerzaz s'est interposé, il y a cinq ans environ, et a réussi à rétablir la paix, que les chefs des deux partis se sont engagés, par un serment prêté à la zaouia de Sidi Madani bel Hadj, à respecter. Il fut convenu qu'en cas de rupture du pacte conclu, l'agresseur paierait une forte amende et qu'en cas de contestations le marabout de Kerzaz serait chargé de déterminer le parti qui aurait eu les premiers torts.

Les Beni Ikhlef sont serviteurs religieux de la zaouia de Sidi Abdallah ben Cheikh, dont le mokaddem est Akdelfodhil ben M'barek. Ils lui versent annuellement à titre de ziaras une guessâa d'orge par famille.

Ils sont également serviteurs religieux de la zaouia de Kerzaz, à laquelle ils versent chaque année une redevance d'un « tellis » de paille par maison.

On compte enfin dans ce Ksar, deux Khouans Kadria.

Pour la justice, ils portent leurs différends devant les talebs de Kerzaz.

Le Ksar des Beni Ikhlef est bâti à 1 kilomètre 500 de l'oued Saoura sur une gara dominant la forêt de palmiers qui l'entoure, et s'étend à 6 kilomètres au sud et à 8 kilomètres au nord sur une largeur moyenne de 2 kilomètres. On ne trouve dans ce Ksar qu'un seul puits près de la mosquée; l'eau s'y rencontre à une profondeur de 6 mètres environ. Elle serait suffisante pour la population en cas de siège. Deux portes donnent accès dans le Ksar, une à l'ouest, l'autre au sud.

TAR'ERDIT [1].

A quinze kilomètres au sud des Beni Ikhlef, est un Ksar en ruines, entouré de 200 palmiers et appartenant à la zaouia de Guerzim.

BOU KHECHBA [2].

Autre Ksar ruiné à dix kilomètres sud de Tar'erdit, et dont les palmiers seraient cultivés par les gens des Beni Ikhlef qui en seraient propriétaires de moitié avec la zaouia de Kerzaz.

[1] Il faut sans doute identifier cette localité avec celle de Tousougourt de G. Rohlfs.

[2] Autre orthographe : Bou Rechba.

BENI R'ALBOUN.

Nouveau Ksar ruiné à dix kilomètres au sud du précédent.

ZAOUIA EL KEBIRA.

Située à environ deux kilomètres au sud des Beni R'alboun, Zaouia el Kebira est un Ksar ouvert au milieu des palmiers. C'était là qu'habitaient primitivement les marabouts de Kerzaz. Ils n'y ont plus qu'une zaouia secondaire dépendant de la zaouia-mère et dont le chef actuel est Si El Hadj Mohammed ben Djerad. Il est en même temps le chef du Ksar dans lequel il commande en maître absolu, ne convoquant la djemâa que dans les cas très graves.

Les serviteurs religieux de cette zaouia sont: sur l'oued Saoura, les habitants de Bou Khelouf et de Bou Hadid, et en Algérie, les Oulad Serour (Hamian). Ceux-ci versent annuellement une somme de 1.000 à 1.200 francs de ziaras.

L'oued Saoura, à hauteur de Zaouia el Kebira, ne contient pas d'eau potable. Celle que l'on obtient en creusant le lit de la rivière est saumâtre.

Il y a environ 100 maisons dans le Ksar qui est bâti à peu de distance à l'ouest de la gara Tioglamin. Deux Koubbas s'élèvent à proximité de ce village: elles sont dédiées à Si Ahmed ben Moussa et à Sidi bou Feldja.

KERZAZ [1] OU ZAOUIA KERZAZ

Le Ksar de Kerzaz, situé à six kilomètres au sud de Zaouia El Kebira, est le siège de l'ordre religieux des Kerzazia [2], dont le chef actuel est Si Ahmed ben El Kebir, surnommé Bou Hadjadja [3].

« Kerzaz, dit G. Rohlfs, est la capitale de l'oued » Saoura, non seulement à cause du nombre de » ses habitants, mais aussi à cause de la grande » influence que le chef de la zaouia exerce sur le » parcours du fleuve, ainsi qu'à cause de sa » richesse ».

Le Ksar compte environ 200 maisons, réparties en trois quartiers séparés, qui s'échelonnent le long de l'oued Saoura. Au centre se trouve la zaouia et les habitations des marabouts, au nord et au sud, les demeures des nègres (esclaves ou affranchis) de ces saints personnages, et celles des étrangers venus chercher un asile à peu près inviolable dans la zaouia ou s'y instruire dans les doctrines de l'ordre.

Kerzaz, nous apprend G. Rohlfs, est sans murs, » ses maisons sont construites en terre glaise » (teubes), comme celles de tous les autres

[1] Autres ortographes : Kersaz, Karsaz.

[2] Ou Ahammediin.

[3] Les adeptes appellent le chef de l'ordre « Moulai Kerzaz » (maître de Kerzaz).

» Ksour ; la mosquée est grande et blanchie à
» l'intérieur, un minaret d'environ 25 mètres la
» signale au loin ; en y comprenant les esclaves,
» elle peut avoir 2.000 habitants, [1] et est sous tous
» les rapports le chef-lieu de l'oued Saoura. La
» principale culture, est ici comme sur tout le
» cours du fleuve, celle des dattiers [2] ; on y recueille
» les mêmes sortes de dattes qu'au Tafilalet, et
» en outre une espèce excellente appelée : benout-
» ech-cherg, qui n'est cultivée que sur ce fleuve.
» On y récolte aussi du froment, de l'orge, du
» millet du Soudan ou bechna, aussi nommé
» dor'na, ainsi que du coton, dont l'arbuste atteint
» une très grande hauteur. En fait de légumes :
» des pastèques, des melons et des choux. Enfin,
» on obtient du poivre rouge et des grenades ».

L'ordre des Kerzazia fut fondé, à la fin du XVI[e] siècle, par Si Ahmed ben Moussa El Hassani, chérif idrisside, né à Kerzaz vers 1502 et mort dans cette localité vers 1608. Sa doctrine, identique à celle des Chadelia, est toujours suivie par ses adeptes. Mais chose particulièrement remarquable cet ordre s'est toujours posé en protecteur du Ksourien, c'est-à-dire

[1] Des renseignements récents, que nous ne pouvons toutefois donner que sous toutes réserves, évalue cette population à un millier d'âmes seulement.

[2] Les palmiers qui dépendent de Kerzaz se développent sur une vaste étendue le long de la rivière, au nord et au sud et sur une largeur de 150 mètres.

du faible et de l'humble, représenté principalement dans ces régions par des éléments d'origine berbère contre le nomade, c'est-à-dire le puissant et l'orgueilleux [1], de souche arabe ou berbère.

La zaouia de Kerzaz passe pour très pauvre quoiqu'elle possède de nombreux biens sur l'oued Zousfana, l'oued Saoura et au Gourara [2]. Mais tous les grands maîtres de l'ordre ont toujours donné l'exemple de l'austérité, du désintéressement et de la libéralité. Du reste, les mokaddems de l'ordre ne sont tenus de prélever pour le grand maître sur les ziaras qu'ils perçoivent qu'une quote-part laissée à leur générosité.

Les adeptes de l'ordre des Kerzazia sont répandus dans les tribus limitrophes de l'Algérie et du Maroc. On les trouve en Algérie chez les Oulad en Nehar, les Hamian Djemba et les Amour, au Maroc chez les Beni-Snassen, les Mehaïa, les Beni Guil, les Doui Menia et à Figuig [3]. La zaouia de Kerzaz possède à

[1] C'est la doctrine contraire qui est professée à Kenadsa où pour assurer la tranquillité des routes et les rapports commerciaux, on protège surtout les nomades. Comme le fait remarquer le Commandant Rinn (Marabouts et Khouan, p. 344), il y a peut-être là le principe d'une rivalité possible entre les deux ordres des Ziania et des Kerzazia, tous deux cependant dérivés des Chadelia.

[2] Notamment dans les districts de Deramcha, Tsabit, Bouda et Timmi.

[3] C'est chez les Doui Menia et les Beni Guil qu'ils forment les groupes les plus compacts.

Fez, non pas une succursale, mais une sorte de communauté qui a la spécialité de déterminer au point de vue de l'agriculture l'époque précise de chaque saison et d'appeler les bénédictions d'Allah quatre fois par an sur les produits du sol.

Les Khouan Kerzazia [2] ont toujours affecté de se tenir en dehors des luttes politiques. Cependant le chef de l'ordre s'interpose volontiers entre des partis en guerre, cherchant surtout à empêcher l'effusion du sang.

Depuis longues années que les autorités françaises sont entrées en relations avec lui, le grand maître des Kerzazia, s'est toujours montré plein de déférence vis-à-vis d'elles. En 1881, presque au moment de notre installation à Aïn Sefra, le chef de l'ordre actuel, prit en main la direction de la zaouia, succédant à son père; depuis lors il a su conserver vis-à-vis de nous une attitude des plus correctes allant même jusqu'à nous offrir son entremise pour ramener à nous une partie de nos dissidents après l'insurrection. Chaque année, généralement au printemps, il demande pour l'un des siens l'autorisation de parcourir les tribus algériennes et d'y recueillir des ziaras.

Si Ahmed ben el Kebir a deux fils, Si Ali et Si M'hammed, mais sa succession religieuse appartient

[2] Le chapelet de l'ordre port comme signe distinctif un grain jaune au milieu des cent grains habituels.

à un de ses cousins Si Abderrahman ben M'hammed, l'aîné de la famille après lui [1].

TOUKI[2] OU DERDOUCH.

Ksar ruiné au milieu des palmiers à 2 kil. 500 au sud de Kerzaz.

LEMMOUÉ[3].

C'est encore un Ksar[4] ruiné à 3 kil. au sud de Touki, entouré également de palmiers appartenant actuellement à la zaouia de Kerzaz qui les a achetés aux habitants de Timmoudi.

TIMMOUDI.

Le Ksar de Timmoudi est à 25 kilomètres au sud de Kerzaz.

[1] « La dignité de cheikh, nous apprend G. Rohlfs, ne passe pas » ici comme dans les autres zaouias du père au fils, mais bien au plus » âgé marabout de toute la tribu. Cela a cependant le mauvais effet » qu'il ne se trouve jamais à la tête de la zaouia une famille puissante; » de là les pillages et vols des R'enanema, qui rendent inabordable » l'oued Saoura pour les voyageurs étrangers ».

[2] Il faut peut-être identifier cette localité avec celle de Ksar el K'dim, Ksar également ruiné, à peu de distance au sud de Kerzaz, cité par le sous-lieutenant Niquet.

[3] Oumeh de G. Rohlfs, l'Hammeh de M. C. Sabatier; on trouve aussi El Oumouih.

[4] Lors de son passage, G. Rohlfs y trouva installés une famille de gardiens et quelques esclaves.

Il comprend les fractions suivantes :

NOMS DES FRACTIONS.	NOMBRE de familles.	NOMS DES NOTABLES.
Oulad Embarek..........	100[1]	Embarek ben Ahmed.
Oulad bou Kelmoun.....	60	Mohammed bou Kelmoun.
Oulad ben Khala........	20	Dahan bou Khala.
Oulad ben Amara........	30	Bou Amara.
Oulad ben Taleb........	50	Addi ben Taleb.
Oulad ber Rahmoun.....	60	Abdallah ben Kamoun.
Oulad ben Iahia.........	30	Abdallah ben Iahia.
Total.........	350	

[1] Si l'on en croit G. . Rohlfs ces chiffres seraient exagérés. « Timmoudi, « nous apprend ce voyageur qui a campé à proximité de ce Ksar, compte « aujourd'hui environ 3 à 400 habitants. Il était antérieurement sur la rive « droite du fleuve. Les ruines de l'ancien Ksar sont encore aujourd'hui « (1864) bien conservées. Il fut détruit par les Aït Atta et ensuite « reconstruit sur la rive gauche ; mais sur cette rive ce Ksar est déjà à sa « quatrième reconstruction. Les Doui Menia l'ont déjà détruit trois fois « pour se venger des pillages dont ils étaient victimes. »
G. Rohlfs ajoute d'autre part que Timmoudi est occupé par les R'enanema ce qui est contredit formellement par les renseignements recueillis par le sous-lieutenant Niquet en 1885 et le capitaine Regnault en 1893.

Les Oulad Embarek, Oulad bou Kelmoun, Oulad bou Khala, Oulad ben Amara et Oulad ben Taleb, sont dit-on, des autochtones.

L'origine des Oulad ber Rahmoun est inconnue. Quant aux Oulad ben Iahia, ils viendraient du Gourara.

Le chef incontesté du Ksar est Embarek ben Ahmed, homme de plus de 70 ans, très vénéré de tous, qui est mokaddem de Kerzaz. Il est assisté d'une djemâa.

En 1892, quatre notables de Timmoudi se rendirent à Fez, en même temps que le chef de l'ordre des Kerzazia. Le Sultan voulut nommer l'un d'eux qui n'était autre qu'Embarek ben Ahmed, caïd de Timmoudi. Mais lui refusa disant que ce Ksar dépendait de Kerzaz.

Tous les habitants sont serviteurs de cette zaouia, à laquelle ils versent annuellement en ziara 0 fr. 25 par homme.

Ce Ksar est le siège d'une petite zaouia appelée Zaouia Si Mohammed ben Daoud, qui n'a aucune notoriété.

Les habitants de Timmoudi sont souvent en lutte avec leurs voisins les R'enanema.

On raconte qu'il y a cinq ou six ans, ceux-ci ayant tiré sur un des leurs à Lemmoué, sans pourtant le blesser, ils poursuivirent les agresseurs et leur tuèrent un homme. La paix ne fut rétablie qu'après le versement d'une forte somme d'argent à la famille de la victime.

Les gens de Timmoudi tentent également des coups de main au loin. C'est ainsi qu'ils vivent en mauvaise intelligence avec les Beraber Aït Khebbach [1]. Ils se font réciproquement des razzias quand ils se rendent d'un pays dans l'autre pour leur commerce.

[1] Ou Aït Ounbegi, fraction des Aït Atta, qui habitent l'oued Draa et le district de Reteb (oued Ziz). Ils s'avanceraient aussi quelquefois sur la hamada entre le Tafilalet et l'oued Guir et occuperaient même des Ksour plus au sud comme nous le verrons à la fin de ce chapitre.

Le Ksar de Timmoudi est bâti en plaine à 800 mètres environ de l'oued Saoura et à 1 kilomètre à l'ouest de l'Erg. Il est entouré de palmiers sauf dans la partie sud. Deux grandes portes y donnent accès, l'une à l'ouest, l'autre au sud. C'est à 10 mètres de cette dernière que se trouve le seul puits qui fournisse l'eau nécessaire aux besoins des habitants.

Quatre Koubbas sont à signaler à proximité du Ksar: la première, à 500 mètres au sud, est dédiée à Sidi el Fari; la seconde, à 1 kilomètre à l'est, à Sidi Mohammed ben M'hammed; la troisième, à 1 kilomètre au sud, à Sidi M'hammed ben Ali; et la quatrième, à 400 mètres au sud, à Sidi el Kebir ben M'hammed.

La forêt de palmiers [1] s'étend sur une vaste étendue au nord et au sud du Ksar sur une largeur moyenne de 5 à 800 mètres.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

NOMBRE de			RESSOURCES pour transports			RICHESSES en troupeaux		
maisons.	fantassins	cavaliers	chameaux	mulets	ânes.	moutons	chèvres	bœufs
310	400	5	50	1	»	600	600	»

[1] D'après G. Rohlfs, les palmiers qui entourent le Ksar appartiennent presque exclusivement à la zaouia ou aux marabouts de Kerzaz.

OULAD IAHIA.

Ce Ksar, situé à 2 kilomètres au sud de Timmoudi, appartient aux Oulad Erzoug des Graoua (R'enanema) dont le caïd, Mebrouk ben Kerroum, habite plus au nord à Bou Hadid.

OULAD KHEDEIR [1].

Autre Ksar des Oulad Erzoug à 4 kilomètres du précédent. Il a été pris et pillé par Si bou Bekeur ben bou Bekeur, frère de l'agha Si Hamza, en 1882. Les renseignements de cette époque évaluent sa population à 800 âmes et indiquent que la forêt de palmiers qui l'entoure est considérable.

OULAD RAFA [2].

C'est, d'après G. Rohlfs, le second en importance des Ksour de l'oued Saoura. Il contiendrait, d'après ce voyageur, plus de 2.000 habitants et appartiendrait aux Graoua (R'enanema).

Les renseignements récents le placent à 1 kil. 500 au sud des Oulad Khedeir, et le font dépendre de Kerzaz. Ils indiquent pour chef de la djemâa un indigène du nom de Ould Cheikh Embàrek et portent

[1] Autre ortographe : Oulad Khedir, Oulad Kebir.

[2] Autre orthographe : Oulad Raffa, Oulad Rafaa. Le voyageur musulman El Aïachi le nomme Oulad Rafia.

que les habitants disposent d'une quarantaine de fusils à pierre et de 13 mehara [1].

EL KSAR.

C'est un petit Ksar, situé à quatre kilomètres au Sud des Oulad Rafa, qui est habité par des marabouts très pauvres, les Oulad Sidi Abdallah ben Amar, qui appartiennent à la famille des marabouts de Kerzaz.

Ce Ksar fut pris et pillé par Si Bou Bekeur ben bou Bekeur en 1882. Il ne put retenir ses gens ivres du pillage des Ksour voisins et malgré ses bonnes relations avec les marabouts de Kerzaz, il ne put arrêter leurs déprédations.

El Ksar dont la population était évaluée en 1882 à 150 âmes, contient une quinzaine de fusils à pierre et est entouré de 200 palmiers environ.

TIMR'ARIN [2]

A moins d'un kilomètre au sud-ouest d'El Ksar se dresse la Kasba de Timr'arin, habitée par des R'enanema. Elle fut également prise et pillée par Si Bou Bekeur ben bou Bekeur, frère de l'agha Si Hamza, en 1882. Sa population était alors évaluée à 90 âmes.

[1] M. C. Sabatier signale un peu au sud des Oulad Rafa, à droite de l'oued Saoura, un très petit Ksar nommé Sidi Ali, qui posséderait environ 2.000 palmiers. Ce sont les seuls renseignements que nous possédions sur cette localité.

[2] Autre orthographe: Tin R'arin, Timrharhin.

EL KSEBAT [1]

A El Ksebat, le lit de la rivière est, d'après G. Rohlfs, envahi par une plantation de palmiers appartenant aux marabouts de Kerzaz. Ce voyageur nous apprend en outre que cet endroit, le dernier sur l'oued Saoura, est placé sur la rive droite.

Les renseignements récents indiquent que cette localité, située à 17 kilomètres au sud de Timr'arin, comprend deux Ksour [2] appartenant aux R'enanema et habités tant par des gens de cette tribu que par des harratin et des nègres affranchis de la zaouia de Kerzaz.

El Ksebat fut pris et pillé par Si Kaddour en 1882.

Les palmiers qui en dépendent appartiennent partie aux R'enanema, partie à la zaouia de Kerzaz.

CHEMINS.

Pour terminer cet exposé, nous donnerons quelques indications sur les pistes généralement suivies dans ces contrées en prenant pour point

[1] Autres orthographes : El Kesbat, Kasbah, Kassabi, Kessabi, El Quessabi, El Guessabi ; le traducteur d'El Aïachi donne El Kasbat.

[2] C'est ce que semblerait indiquer El Aïachi en parlant « des villages qu'on appelle El Kasbat ».

de départ la localité la plus méridionale, celle d'El Ksebat. Nous examinerons d'abord la route du nord-ouest, celle qui suivant la vallée de l'oued Saoura mène à Igli et de là sur l'oued Guir ou sur l'oued Zousfana.

Nous dirons ensuite quelques mots de la voie qui conduit vers le Sud; puis nous parlerons de la communication qui existe avec le nord-est et de celles qui se dirigent vers l'ouest.

1° *Route du Nord-Ouest*

D'EL KSEBAT A KERZAZ.

Dans cette première partie, la piste passe successivement auprès des Ksour de Timr'arin [1], El Ksar, Timmoudi et des ruines de Lemmoué et de Touki. Elle est partout large, mais en partie ensablée, en partie rocheuse. Jusqu'à Lemmoué, elle laisse les palmiers à l'ouest, puis à partir de ce point, elle court tantôt au milieu de la forêt de dattiers, tantôt au dehors.

DE KERZAZ A ZAOUIA EL KEBIRA.

Trois pistes unissent ces deux localités:

La première suit la hamada de la rive droite; elle est excellente [2].

[1] Entre Timr'arin et El Ksebat l'oued Saoura fait un coude vers l'ouest, nous apprend G. Rohlfs.

[2] Elle continue dans les mêmes conditions sur la rive droite jusqu'à Bechir où elle va rejoindre le chemin de la rive gauche à Tamettret.

La seconde, assez bonne, traverse la forêt de palmiers.

La troisième, très bonne et sans obstacles, est la plus habituellement suivie. Elle se rapproche de l'Erg en laissant les palmiers à l'ouest.

DE ZAOUIA EL KEBIRA AUX BENI IKHLEF.

En quittant Zaouia el Kebira la piste de la rive gauche passe auprès des ruines des Beni R'alboun, laissant toujours les palmiers à l'ouest. Elle est assez bonne dans cette partie de son trajet jusqu'aux Beni Ikhlef.

DES BENI IKHLEF à GUERZIM.

La piste est bonne, elle laisse encore les palmiers à l'ouest.

DE GUERZIM A EL BEÏADA.

On rencontre à peu près à mi-route le point d'eau de Tafdalt. La piste qui est très bonne passe à 600 mètres à l'est d'El Beïada, laissant les palmiers à l'ouest.

D'EL BEÏADA A AGDAL.

Dans cette partie de son parcours, la piste est légèrement ensablée. Elle passe au pied des murs d'Agdal.

D'AGDAL A ANEFID.

Longeant la forêt de palmiers, la piste passe également au pied et à l'est de l'enceinte d'Anefid.

D'ANEFID A EL MADJA.

Dans ce trajet la piste qui est bonne, passe à 350 mètres à l'est d'El Madja, laissant les palmiers à l'ouest.

D'EL MADJA A AMMÈS.

Laissant toujours les palmiers à l'ouest, la piste passe sous les murs d'Ammès.

D'AMMÈS A BOU KHELOUF.

La piste, traversant les palmiers, passe à 200 mètres environ à l'ouest du Ksar de Bou Khelouf.

DE BOU KHELOUF A EL OUATA

La piste, se maintenant au milieu des palmiers, longe les murs d'El Ouata.

D'EL OUATA A BOU HADID.

La piste, dans ce trajet, reste en dehors des palmiers et à l'est du Ksar.

DE BOU HADID A IDIKH.

Les palmiers, restant à l'ouest, la piste passe à 200 mètres à l'est d'Idikh.

D'IDIKH A TAMETTRET.

La piste, traverse les palmiers et longe la face ouest du Ksar de Tamettret.

DE TAMETTRET [1] AUX BENI ABBÈS.

Sur ce parcours la piste est très ensablée. A 10 kil. au nord du point de départ, on traverse le petit col appelé Megsem Tamettret et on arrive un peu plus loin à Marhouma, pour gagner ensuite les Beni Abbès qu'on laisse un peu sur sa gauche.

DES BENI ABBÈS A IGLI.

La piste est bonne sur tout ce parcours. Elle est jalonnée à moitié chemin, entre Ouarourout et Mazzer par un talha, puis elle atteint Akkacha et arrive à Igli en passant entre le Djebel Athman et le Djebel El Kebir.

2° *Route du Sud.*

C'est la route suivie par G. Rohlfs pour atteindre Arian Ras (district de Tsabit-Gourara).

D'El Ksebat, on gagne en suivant l'oued Saoura, Foum El Kheneg [2] où la rivière franchit une chaîne de montagnes formée par des grès noirâtres et qui est appelée ici El Mekassem. Il y a là, à la bonne saison, un peu d'eau, mais on n'en trouve jamais en été.

[1] C'est ici que la piste de la rive droite se réunit à celle de la rive gauche.

[2] Le Fouhm El Chink de G. Rohlfs.

De Foum El Kheneg on gagne [1] à l'est une petite vallée appelée El Foggara où l'on trouve un puits de 6 mètres de profondeur et les ruines d'un Ksar abandonné depuis longtemps [2], Ksar qui se dressait sur un rocher encore percé de nombreuses cavernes.

D'El Foggara on se dirige sur El Atchane, colline peu élevée qui vient rompre la monotonie de la hamada déserte que l'on a parcourue jusqu'alors.

D'El Atchane on continue la marche dans les mêmes conditions, puis, laissant à gauche la route de Charouin, on traverse pendant quelque temps un terrain de sebkha où le sel affleure partout, avant de parvenir à Arian Ras.

3° *Route du Nord-Est.*

Cette piste qui, partant de Kerzaz conduit le voyageur sur l'oued Namous dans les environs d'El Outed, est fort difficile dans la première partie de son parcours lorsqu'elle franchit l'Erg qu'elle ne quitte qu'au delà du point appelé Foum el Areg, pour se continuer plus loin à travers la hamada qui s'étend sur la rive droite de l'oued Namous.

[1] En continuant encore pendant quelque temps à suivre la vallée de l'oued Saoura, on aurait pu atteindre plus au sud-ouest Kesaïbet Sidi Saïd, un des Ksour du district de Bouda.

[2] « Il était habité par les *Wegelage* qui levaient un fort tribut sur » les caravanes », nous dit G. Rohlfs. Nous avouons ignorer quelles populations le voyageur allemand a voulu désigner ici.

4° *Routes de l'Ouest*[1].

a. — Route du Tafilalet.

La route généralement suivie pour se rendre de l'oued Saoura au Tafilalet part des Beni Abbès et se dirige sur l'oasis de Tabelbalet[2] qu'elle atteint après un trajet de trois petites journées de marche, sans eau.

De Tabelbalet, trois autres étapes d'une trentaine de kilomètres amènent au lieu dit Zerzour où l'on trouve de l'eau. Un nouveau trajet d'une soixantaine de kilomètres conduit enfin à un puits appelé Hassi

[1] Les renseignements que nous donnons ici nous ont été obligeamment communiqués par le capitaine Devaux, chef du bureau arabe de Géryville.

[2] Cette oasis est très étendue. Sa longueur est d'environ 8 kilomètres de l'est à l'ouest et sa largeur de 5 kilomètres du nord au sud, mais les palmiers ne sont pas très denses et il y a plusieurs clairières assez vastes dans la « raba ». Celle-ci est arrosée par une centaine de fegnaguir.

L'oasis est enfermée entre des collines peu élevées qui la limitent au sud, et l'Erg er Raoui au nord.

Tabelbalet comprend trois ksour : l'un d'eux est complètement ruiné ; les deux autres sont :

1° Le ksar Makhlouf habité par des Beraber (Aït Khebbach) et leurs harratin (30 feux en tout), tous fort misérables.

2° Le ksar Zekri habité par des marabouts (Merabtin) et une fraction de « djouad », les Oulad Mekki. Ce sont tous de grands chasseurs.

Enfin, les Oulad Moulat, ces fameux pillards du désert, campent quelquefois dans la région de Tabelbalet, d'où ils partent pour tenter leurs coups de main dans toutes les directions.

Taous où l'eau se rencontre en abondance. Deux jours de marche mènent de ce point à Abouam (Tafilalet).

b. — Route d'Igli a Tabelbalet.

Deux jours et demi de marche sans eau séparent Igli du petit ksar de Zer'amra[1]. De là, trois petites étapes mènent à Tabelbalet en passant par Ouggart. Il y a de l'eau à chaque étape.

[1] Ksar Mezghemour de la carte Dastugue. C'est un petit ksar où vivent misérablement une trentaine de familles au plus, originaires des Beraber, sans doute des Aït Khebbach. Ce ksar, placé en dehors des routes fréquentées, n'a aucune importance.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Les Oulad Sidi Cheikh, leur origine, leur histoire, leur rôle politique.[1]

Les chefs de la famille des Oulad Sidi Cheikh font remonter leur origine jusqu'à Abou Beker Es Seddik[2], le beau-père et le successeur du prophète. Ils sont donc de la seconde noblesse musulmane, la première étant celle des Cheurfa, qui descendent du prophète par Fathma, fille de Mahomet et femme d'Ali.

Abou Beker fut un des premiers adeptes de Mahomet. Il se nommait Abd el Kaba. En embrassant le culte, il prit le nom d'Abdallah, et plus tard,

[1] Ce chapitre est la reproduction d'un travail établi, en 1886, par M. le capitaine Pansard, chef du bureau arabe de Géryville. Nous n'avons fait qu'y apporter les modifications indispensables pour le faire cadrer avec le reste de cet ouvrage et pour le mettre à jour. Nous y avons ajouté également des annotations dont les archives du Gouvernement général de l'Algérie nous ont fourni la plupart du temps la matière.

[2] « Es Seddik », le véridique.

lorsqu'il donna sa fille Aïcha à Mahomet, il changea de nouveau son nom en celui d'Abou Beker[1].

Les Bou Bekria prétendent que dès les premiers temps de l'Islam, ils habitaient la Mecque, d'où ils auraient été expulsés à la suite de désordres religieux dont ils avaient été les instigateurs.

Ils se seraient dirigés vers l'Ouest et auraient habité l'Égypte pendant quelques années.

On les retrouve en Tunisie au XIVe siècle de notre ère.

Obligés de quitter ce pays, ils viennent dans l'Ouest vers le commencement du XVe siècle.

Si Maamar ben el Alia[2] était alors le chef de la famille des Bou Bekria. Suivi de nombreux serviteurs, il vint s'établir dans la vallée de l'oued el Golita. C'est sur ce cours d'eau que s'élevèrent plus tard les Ksour des Arbaouat.

Les Akerma, les Oulad Ziad, et les Rezaïna seraient issus des serviteurs[3] de Si Maamar ben el Alia.

Les Bou Bekria séjournèrent pendant quatre générations sur les rives de l'oued el Golita. Les tombeaux des descendants de Si Maamar ben el Alia, c'est-à-dire des chefs de la famille des Bou Bekria, Si Aïssa, Si bel Haïa, Si Bou Lila, et Si

[1] Le père de la vierge.

[2] Ou mieux Si Maamar ben Sliman el Alia.

[3] Ces serviteurs se nommaient Akerm, Ziad et Rézine.

Bou Smaha, qui y ont été élevés attestent l'authenticité de cette version.

Un des descendants de Si Maamar ben el Alia, Sidi Abdelkader, qu'on appela plus tard Sidi Cheikh, fut le fondateur de l'étonnante et incontestable puissance de la famille, de cette puissance qui s'est transmise presque intacte, pendant des siècles, de génération en génération, dans sa descendance directe, n'ayant aucun droit, aucune force pour se maintenir, n'ayant d'autre base, d'autre appui que le nom vénéré et le souvenir des vertus de l'homme qui l'a créée.

Sidi Abdelkader, dit Sidi Cheikh, fut marqué du sceau des élus, alors qu'il était encore dans le sein de sa mère.

Nous donnons telle qu'elle est admise par les gens du pays, la légende qui s'attache à sa biographie.

Un jour Chéfiria bent Sidi Ali ben Saïd, enceinte de Abdelkader, se rendait à R'assoul, quand un lion vint sur elle pour la dévorer. « Ibrahim ! Ibrahim ! crie le petit Abdelkader à son frère aîné, sauve notre mère, sinon je le ferai moi-même. — Non, répondit Ibrahim, ça sera moi qui la sauverai, » et Ibrahim saisissant le lion par les oreilles le conduisit ainsi jusqu'à R'assoul.

Le jeune Abdelkader n'avait que sept ans quand son père Mohammed le conduisit en visite au Cheikh El Hadj ben Amer, le fondateur du Ksar de ce nom.

Le marabout prit l'enfant entre ses bras et l'élevant en l'air il le baisa bouche à bouche et par insufflation

le remplit de son souffle, puis il s'écria : « Je l'ai commencé, c'est au cheikh Abderrahman de l'achever [1]. »

Quelque temps après l'avoir présenté au cheikh El Hadj ben Amer, Mohammed conduisit encore son fils Abdelkader au cheikh Abd el Djebar dont un mekam est à Chellala Dahrania.

En arrivant le père descendit de sa monture et invita son enfant à descendre, ce que celui-ci refusa de faire; alors le cheikh Abd el Djebar dit à Mohammed : « C'est donc ainsi que vous élevez vos enfants dans des sentiments d'orgueil ? » Le jeune Abdelkader qui avait entendu ces paroles enleva son cheval et répondit aussitôt : « ô cheikh, Dieu ne souffre pas dans ses élus le plus petit sentiment d'orgueil, fût-il seulement du poids d'une graine de moutarde. »

Là-dessus, le cheikh se mit en devoir de gourmander l'enfant ; mais celui-ci partageant l'espace avec la main, la terre s'entr'ouvrit, des flots s'en échappèrent et le sol s'enfonça sous les pieds du cheikh et de sa suite.

« Abdelkader , lui cria son père Mohammed , quand on rend visite à quelqu'un on le fait sans hauteur. » L'enfant fit signe à son père, et partageant

[1] Mot à mot : « Je l'ai allumé, je lui ai donné le mordant, c'est au cheikh Abderrahman de lui donner la teinture ». Le cheikh Abderrahman désigné ici était un marabout des plus savants et des plus vénérés qui habitait alors Saguiet el Hamra.

de nouveau l'espace avec la main, la terre reprit sa forme première.

Abdelkader était un jour au Téniet Ez Ziar [1] quand il y rencontra ses parents venus pour le tuer. Avec le secours de Dieu il les tint à distance et leur dit : « le soufi sortira du tuf » [2]; et s'enfonçant sous terre, il alla reparaître à travers le tuf de l'oued Et Taleb. Pendant sa marche souterraine sa jument favorite le suivait à la surface du globe. Dès son apparition, il la retrouva et monta dessus.

Plus tard, ses oncles et ses frères ayant conçu le dessein de le tuer, Abdelkader invoque Dieu et la terre les engloutit avec leurs armes. Cependant par pitié, il ne voulut pas les faire périr, mais il leur dit : « Jamais il ne sortira d'entre vous ni saint, ni conquérant ».

Un nouveau miracle lui fit changer son nom d'Abelkader en celui de Sidi Cheikh.

Une femme d'El Abiod, ayant laissé tomber son enfant dans un puits, implora le secours d'Abdelkader. Le fils de Mohammed accourut en un instant sous terre, saisit l'enfant avant qu'il ne touchât la surface de l'eau. En même temps, un autre Abdelkader, le plus grand des saints de l'Islamisme, Abdelkader el Djilani accourut de Bagdad à l'invocation de la

[1] Entre Arba et El Abiod Sidi Cheikh.

[2] Jeu de mot arabe qui porte sur la consonnance des deux mots : « soufi », homme de bien, aimé de Dieu, et « sefa », tuf.

mère de l'enfant; mais ayant un plus long trajet à faire, il arriva trop tard. « Qui donc appelait cette femme? » s'écria-t-il. « Sans doute répondit le fils de Mohammed, celui qui a le degré le plus éminent de sainteté. » C'est moi, répondit le Djilani, et pour qu'on ne nous confonde plus, je veux que désormais on t'appelle Sidi Cheikh et non plus Abdelkader. »

Sidi Cheikh s'en fut dans le Tell chez les Trara. A son arrivée, il descendit de cheval, et pria les gens du pays de faire boire sa jument. Ils répondirent qu'il n'y avait pas d'eau. « Enlevez-lui la selle, dit-il, et laissez-la faire. » La jument gravit alors la montagne; arrivée au sommet, elle frappa du pied la terre et en fit jaillir une source. Sidi Cheikh dit alors à sa bête: « Ne conviendrait-il pas de rester ici? » — « Non, dit-elle, retournons à El Abiod »; et Sidi Cheikh s'en retourna dans sa patrie malgré les instances des Trara.

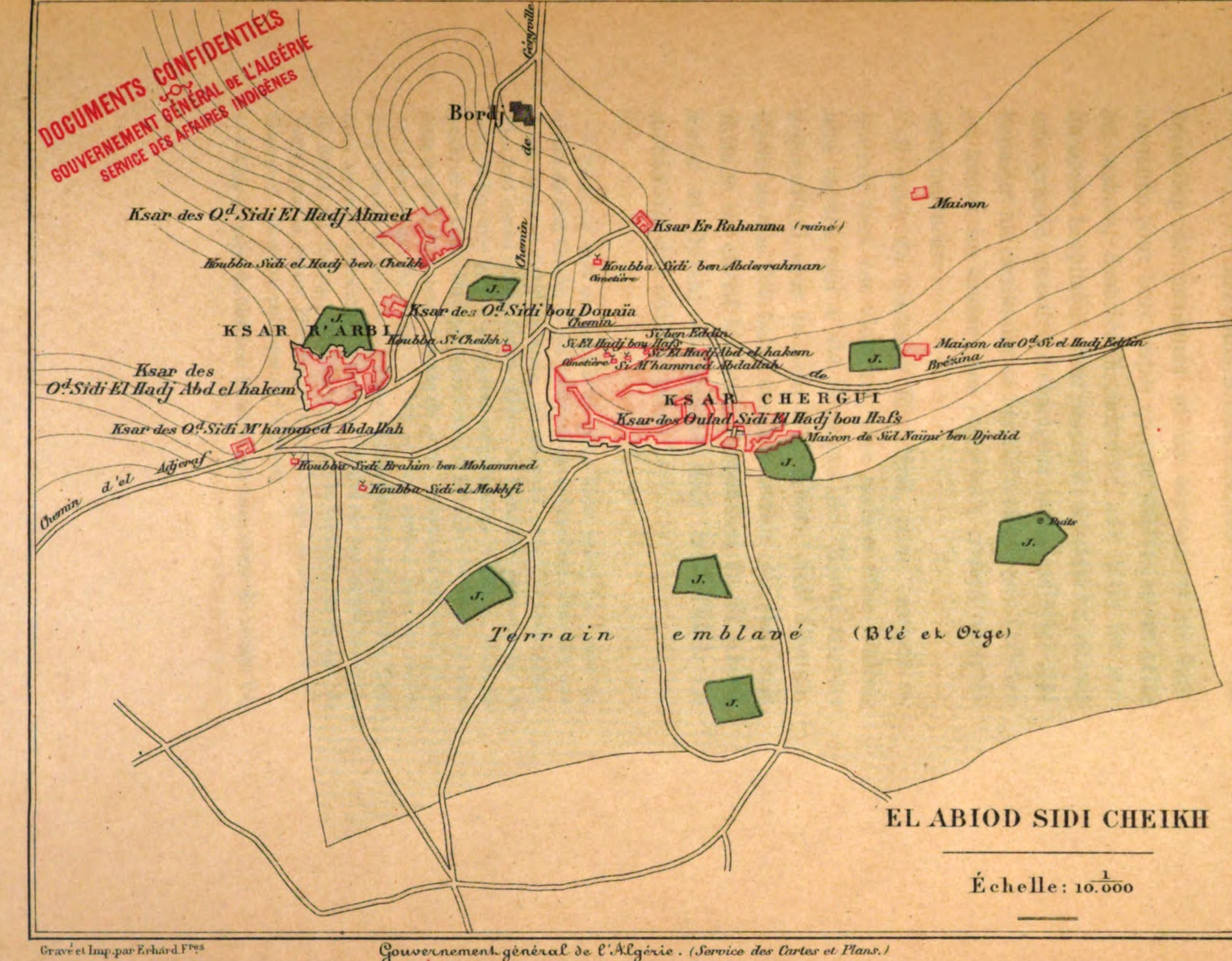
Sidi Cheikh passa une partie de son existence dans des cellules souterraines où il se livrait aux pratiques de la dévotion. Le nombre de ces cellules fut de cent dix.

Sidi Cheikh avait étudié dans les principales villes du Maghreb, il avait parcouru beaucoup de pays, stationné dans les grandes zaouias; quand il vint s'établir dans la contrée qui avait été le berceau de sa famille, il avait acquis un grand renom de sainteté et de sagesse; il y acquit très rapidement une grande

influence [1]. Dans une société extrêmement anarchique, où la force remplaçait partout le droit et la justice, un homme bienveillant, religieux, juste, entouré d'un immense prestige comme descendant direct d'un parent du Prophète, devait prendre un très grand ascendant. Tous les opprimés, tous les faibles allèrent à lui et lui composèrent rapidement une clientèle considérable. Protégé contre les puissants et les forts, contre les Turcs eux-mêmes, par son caractère et surtout par le prestige de son origine, il put se créer dans le Sahara un état religieux qui s'accrut pendant toute sa vie, de gens qui fuyaient l'anarchie et les violences, pour chercher sous sa protection, la paix, l'ordre et la justice. Il gouverna ces nomades avec

[1] Après avoir passé plusieurs années à approfondir les doctrines du soufisme auprès de Si M'hammed ben Abderrahman es Saheli, Sidi Cheikh, parcourut le Touat et le Tafilalet, visita Fez et gagna ensuite Aïn Mahdi, où il épousa Saada bent el Harets, appartenant à une famille des Beni Toudjin établie dans ce Ksar. De là, il revint s'installer à Moghrar où il avait formé le projet, en quittant Es Saheli, de fonder une zaouia pour agir sur les divers groupes des Hamian. Ses efforts ne furent pas d'abord couronnés de succès et constatant qu'ils ne parvenaient pas à fixer à son gré l'attention de ses élèves, Sidi Cheikh reprit le cours de ses pérégrinations dans le Maghreb el Oust. Bientôt sa réputation de sainteté s'étendit dans toutes les contrées où il était passé et la zaouia de Moghrar, où il était revenu, devint un but, très fréquenté, de pèlerinage. Mais au bout de quelques années, la nécessité d'être plus en contact avec des populations qui avaient sans cesse besoin de ses conseils, l'amena à abandonner Moghrar et à aller fonder à El Abiod un établissement religieux qui devint bientôt des plus célèbres dans cette partie du Sahara et au delà. (Voir Colonel Trumelet : l'Algérie légendaire, p. 143 et suiv.)

D'après les documents du Service des affaires indigènes du Gouvernement général de l'Algérie.



Gravé et Imp. par Erhard Fres

Gouvernement général de l'Algérie. (Service des Cartes et Plans.)

beaucoup de prudence et de sagesse, et ne leur demanda pour tout impôt qu'une redevance annuelle en nature, destinée à subvenir aux frais de son immense hospitalité. Son renom de sainteté lui attirait une grande quantité d'étrangers ou de pèlerins qui venaient lui demander sa bénédiction ; il était l'arbitre de toutes les causes; ses jugements étaient acceptés sans murmure.

Il avait dû fonder à El Abiod, pour recevoir et nourrir tous ces visiteurs, une maison d'hospitalité, une zaouia, qui a été le noyau des Ksour connus aujourd'hui sous le nom d'El Abiod [1] Sidi Cheikh. Cette zaouia fut bâtie sur un terrain où était déjà installé un chérif Marocain descendant de Si Abdelkader el Djilani et nommé Sidi Bou Tkhil. Ce mokaddem dut céder la place [2].

[1] El Abiod doit son nom à un puits blanc qui y fut creusé du vivant de Sidi Cheikh et qui existe encore aujourd'hui. Dans les premiers temps on disait, en arabe, El Hassi El Abiod, le puits blanc. Plus tard quand ce lieu devint célèbre, les indigènes pour abréger un nom de lieu trop long à prononcer supprimèrent le mot El Hassi (le puits) et se bornèrent à prononcer celui d'El Abiod (le blanc). Il entre dans le génie de la langue arabe de faire l'ellipse du substantif et de ne se servir que de l'adjectif. Cela se fait surtout pour les choses bien connues et dans un but d'abréviation facile à comprendre. C'est ainsi que nous trouvons fréquemment répétés sur nos cartes les mots : El Beïda, El Hamra, El Khadra, etc., la Blanche, la Rouge, la Verte, pour la source Blanche, la source Rouge, la source Verte (F. Gourgeot, Situation politique de l'Algérie).

[2] Voir au sujet de Sidi bou Tkhil ce que nous avons dit : chap. VI.

Sidi Cheikh vécut 84 ans (1544-45 à 1630 de J.-C.-921-1035 de l'hégire);

En mourant Sidi Cheikh laissa un testament par lequel il affranchissait ses nombreux esclaves nègres et les désignait, eux et leurs descendants, pour être les surveillants et les administrateurs du temporel de la zaouia qu'il avait fondée. Ces affranchis sont les ancêtres des Abid actuels.

D'après la tradition Sidi Cheikh termina sa vie à Stitten.

[1] Sentant sa fin approcher il prescrivit à ceux qui l'entouraient de placer son corps, dès qu'il aurait exhalé son dernier soupir, sur une chamelle blanche, à laquelle ils laisseraient le choix de la direction. A la première station de la chamelle, on devait laver le corps du saint, et, à la seconde, l'enterrer. Les gens de Stitten se conformèrent à la volonté exprimée par le marabout et cinq d'entre eux suivirent la chamelle de loin pour rendre les derniers devoirs à celui que Dieu venait d'appeler à lui. Après avoir marché tout le jour dans la direction du sud, la chamelle s'arrêta et s'accroupit non loin du lieu où Sidi Cheikh était venu souvent se recueillir et prier. Sachant qu'il n'y avait pas d'eau dans les environs, les Stitténiens furent fort embarrassés pour satisfaire à la première partie des

[1] Cette légende est extraite en entier de l'ouvrage du Colonel Trumelet intitulé: L'Algérie légendaire, p. 166.

devoirs exprimés par le saint homme. Ils se consultèrent et décidèrent qu'il fallait inviter, en y mettant des formes, bien entendu, la chamelle à se lever et à pousser jusqu'au Kheneg Bou Djelal, où ils trouveraient infailliblement de l'eau dans quelque infractuosité de rocher. Malgré les exhortations les plus pressantes, l'animal ne bougea pas. Persuadé que la chamelle y mettait de l'entêtement, l'un des Stitténiens levait son bâton pour l'en frapper , quand un chacal parut soudain à quelques pas de la bête, en jetant un glapissement plaintif que répéta l'écho. Le saint fit en même temps un mouvement qui rompit ses liens, et glissa lentement à terre comme s'il y eût été attiré par des mains invisibles. Tout aussitôt le chacal gratta la terre et il en jaillit une source limpide et abondante qui , depuis n'a pas tari.

Les témoins de ce miracle se mirent en devoir de laver le corps dans les eaux de cette source, laquelle pour perpétuer le souvenir de ce prodige fut appelée : l'Aïn el Mars'el ou el Mracil.

Les Stitténiens enveloppèrent ensuite le corps du marabout dans ses burnous et le déposèrent dans un araar [1] pour y passer la nuit.

Le lendemain, à la pointe du jour, la dépouille mortelle de Sidi Cheikh fut de nouveau chargée sur la chamelle qui prit, sans hésiter une direction sud-

[1] Thuya.

ouest. Elle marcha sans s'arrêter pendant tout le jour et toute la nuit, prenant les meilleurs chemins avec un instinct que ceux qui la suivaient ne se lassaient pas d'admirer.

Bien qu'ils fissent la route à pied, nos Stitténiens ne ressentaient pourtant aucune fatigue, miracle qu'ils attribuèrent tout naturellement à la puissance miraculeuse de Sidi Cheikh. Enfin, le second jour vers midi, ils arrivèrent chez les Oulad Sidi Cheikh, au milieu des serviteurs indigènes du saint homme. La chamelle s'agenouilla, au centre des cinq Ksour, les cordes qui retenaient sur son dos le précieux fardeau se dénouèrent d'elles-mêmes et elle le déposa à terre, doucement. Les Khoddam de Sidi Cheikh arrivèrent aussitôt; les gens de Stitten les instruisirent des dernières volontés de leur chef et leur racontèrent les prodiges dont ils avaient été témoins. Une fosse fut creusée sur le lieu même où la chamelle avait déposé le saint marabout. Le lendemain, aux premiers feux du jour, les Oulad Sidi Cheikh furent saisis d'admiration quand ils s'aperçurent qu'une merveilleuse Koubba avait été élevée sans le secours de la main des hommes, sur la tombe de cet ami de Dieu.

Sidi Cheikh laissa dix-huit enfants dont plusieurs moururent en odeur de sainteté.

En mourant, Sidi Cheikh Adelkader laissa comme instructions spirituelles la recommandation expresse à ses descendants de suivre la voie des *Chadelia*.

La personnalité de Sidi Cheikh Abdelkader avait

été si brillante et si célèbre qu'à sa mort, ses descendants et aussi les enfants de ses collatéraux et ascendants, prirent le nom de Oulad Sidi Cheikh.

Sidi Cheïkh avait été fait mokaddem des Chadelia, par Si M'hammed ben Abderrahman es Saheli, disciple de Si Ahmed ben Ioussef el Miliani, chef d'un ordre religieux se rattachant à la chaîne principale des Chadelia.

Aujourd'hui, des groupes entiers, ou des individus de la famille des Oulad Sidi Cheikh sont affiliés à d'autres ordres religieux tels que Derkaoua, Kadria, et Taïbia.

L'ancien agha de Géryville et des Hamian, Si Sliman ben Kaddour, était Taïbi, et, comme tel, relevait spirituellement du chérif d'Ouazzan. C'est ce qui explique l'intervention officieuse de Moulai Abd-Es-Selam en diverses circonstances intéressant Si Sliman.

Les Oulad Sidi Brahim, descendants du frère de Sidi Cheikh, ont tous le chapelet de Tidjania; il en est de même des Oulad Sidi Mohammed ben Sliman, descendants de Si Tahar, frère de Sidi Cheikh.

Les branches seigneuriales des Oulad Sidi Cheikh font offrande tous les ans, à la zaouia de Si Abderrhaman es Saheli, située à Saheli, sur le haut oued Guir, d'un tapis, d'un chameau et d'une négresse.

L'étude des attaches ou servitudes religieuses chez les Oulad Sidi Cheikh est une question des plus

complexes, il est difficile de poser des règles absolues, car dans une même fraction il y a souvent des tendances fort divergentes.

La confrérie des Cheikhia est organisée comme les autres: elle a ses affiliés, ses khouan, ses mokaddems. Le corps et les membres de cette confrérie sont bien nets, mais la tête est un peu vague. Aussi a-t-on pu dire que c'était plutôt un faisceau d'influences maraboutiques, aux mains d'individus très divisés, mais ayant tous une origine commune et plaçant leur autorité religieuse sous le double patronage de leur ancêtre, le grand Sidi Cheikh, et de leur guide spirituel Si Abou Hassan Chadeli, dont ils suivent plus ou moins les rituels [1]. Car Sidi Cheikh en mourant avait laissé la recommandation expresse à ses descendants de suivre la voie des Chadelia, en y ajoutant, comme dekr [2] spécial, trois fois la récitation de la « fatiha » à chacune des cinq prières de la journée.

Voulant profiter des divisions qui existaient entre

[1] Les zaouias d'El Abiod ne sont pas, il n'y a aucun doute à ce sujet, le centre de la confrérie; elles sont un lieu de pèlerinage, un point de concentration de ziaras, mais ce n'est pas d'El Abiod que partent les instructions aux fidèles. Si Hamza à Aflou, Si Kaddour et Si Eddin à Géryville veulent chacun avoir leur part d'influence religieuse et, tout en se faisant publiquement bonne mine, se font concurrence. Il y a aussi la concurrence des Zoua R'araba qui prétendent également être les héritiers de la « baraka ».

[2] Le sens propre et usuel de ce mot, est: mention, exposé, énonciation. — C'est l'oraison spéciale et distinctive de la congrégation.

les diverses branches de la famille, Bou Amama chercha à unir par les liens du chapelet tous les Oulad Sidi Cheikh et tout ce qui tenait à eux par les liens de l'ancienne vassalité. Il se fit passer pour Kotb ou grand saint, créa un nouvel ordre religieux et une nouvelle doctrine. Il enseigna qu'un marabout, quel que fût l'éclat de sa sainteté, pendant sa vie, ne pouvait plus, une fois mort, conserver la baraka, et que les grâces dont il avait été gratifié pendant son existence, étaient transmises par Dieu à celui qui s'en serait rendu digne, par sa grande piété et sa vie ascétique.

Bou Amama fit croire qu'il avait été choisi par Dieu pour être le successeur du grand saint Sidi Cheikh et enseigna que tout fidèle, bien qu'appartenant déjà à un ordre religieux, pouvait, sans pécher, s'engager dans la voie qu'il venait de tracer. Il institua un nouveau Dekr, un nouveau chant religieux et fit mettre par écrit sa nouvelle doctrine; il fit des mokaddems qu'il répandit partout où il put. La nouveauté lui attira des fidèles, et c'est ainsi que Bou Amama se créa une influence sérieuse partout où sa doctrine se propagea.

Voici en quoi consiste le Dekr inauguré par le marabout de Moghrar : Après chacune des cinq prières, tout fidèle doit faire un premier tour de chapelet[1] en prononçant à chaque grain la première

[1] Le chapelet des Oulad Sidi Cheikh a un grain de corail.

moitié de la profession de foi : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu » puis un second tour en prononçant la formule dite El Istir'far : « Je demande pardon à Dieu, toujours vivant, toujours présent » ; puis un troisième tour en répétant la formule dite Es Salat Ala En Nabi : « Béni soit le Prophète » ; et enfin dix tours successifs de chapelet en prononçant la première formule.

Bou Amama impose en outre aux lettrés une prière ou invocation surérogatoire qu'ils doivent réciter à l'aube du jour et au coucher du soleil.

On voit que Bou Amama a été un novateur. Dans le remarquable travail qu'il a publié sur la confrérie de Sidi Mohamed ben Ali Senoussi [1]

[1] Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1884, page 145 à 227.

Nous compléterons les indications données ici en citant ce qu'à écrit dans un récent travail M. Martin, interprète militaire à Géryville, sur la doctrine de Bou Amama et sur l'ordre religieux qu'il a fondé.

Bou Amama, écrit-il, paraît appliquer assez exactement la doctrine du Cheikh Senoussi. Il passe d'ailleurs pour être en relations suivies avec El Hadj El Mahdi ould Ba-Djouda, mokaddem des Senoussia à In Salah et même avec la zaouia mère de Djar'boub (aujourd'hui Koufra). Son enseignement est aussi fortement nuancé de snoussisme : ainsi, il professe, par exemple, qu'en toutes circonstances, il est licite de pardonner aux musulmans, de les ménager et d'oublier leurs erreurs, mais qu'il faut être impitoyable pour le chrétien. Encore, et comme Cheikh Senoussi, Bou Amama a eu soin d'éviter de fermer son ordre aux affiliés des autres confréries ; au contraire, il donne son dekr à tous, Taïbia, Cheikhia, Kadria, Tidjania, etc., sans leur demander autre chose que d'ajouter ses formules à celles qu'ils sont déjà habitués à réciter.

Quoique les mokaddems et les Khouan de Bou Amama se cachent

H. Duveyrier représente Bou Amama comme affilié à cette confrérie. La zaouia fondée par lui en 1875 à Moghrar Tahtani serait un couvent Senoussien.

prudemment, les renseignements que l'on possède, suffisent pour établir que ce marabout a fondé une confrérie particulière, qui, quoique dérivée des Cheikhia est bien distincte de ceux-ci puisque ses adeptes reçoivent de leur cheikh un dekr spécial. Les Amamia portent bien quelquefois des offrandes à la zaouia d'El Abiod, mais c'est comme hommage à l'ancêtre de leur cheikh et sans préjudice des offrandes qui reviennent à celui-ci. Bou Amama lui-même envoie des offrandes à Sidi Cheikh : de même la zaouia d'El Abiod, quoique zaouia mère elle-même, envoie ses offrandes à Es Saheli, parce que Si M'hammed ben Abderrahman Es Saheli fut l'initiateur Chadeli de Sidi Cheikh. On peut donc dire que l'ordre de Bou Amama (les Amamia) est un sous-ordre dérivé de celui des Cheikhia comme celui-ci est un sous-ordre dérivé des Chadelia.

Les mokaddems de Bou Amama qui se disent en Algérie mokaddems de Sidi Cheikh, donnent ouvertement le chapelet de ce saint pourvu d'un morceau de corail. Cependant d'après un informateur digne de foi, dont toutefois l'assertion n'a pu être vérifiée, Bou Amama aurait institué un autre chapelet. Celui-ci porterait comme marque distinctive, au lieu du morceau de corail de Sidi Cheikh, un morceau de cuir rouge (« cherka ») cousu sur ses deux bords opposés pour former une sorte de petit bracelet ou fourreau de deux centimètres environ de longueur, qui embrasse le cordon du chapelet. Si ce chapelet est resté jusqu'ici inconnu, c'est que, d'après le même informateur, les Amamia le tiennent soigneusement caché, qu'ils ne le prennent qu'au moment de la prière et à l'écart des non-initiés et qu'ils ont l'habitude de porter ostensiblement au contraire le chapelet d'un autre ordre quelconque, Taïbia, Kadria, mais le plus souvent celui des Cheikhia.

La zaouia de Bou Amama est sans cesse fréquentée par nombre de voyageurs et de fidèles qui le tiennent au courant de toutes les nouvelles et entretiennent sa correspondance, qui est très active, avec tous ses affiliés.

D'après les renseignements qui ont pu être recueillis, le nombre

Duveyrier signale que bou Amama envoya en 1873, des émissaires au Sénégal pour y prêcher le « Trik es Senoussia » et la guerre sainte contre la France.

On sait que l'un des côtés saillants des doctrines des Senoussia est de ne pas être exclusives et de chercher à rassembler, en un seul faisceau, les ordres religieux qui, souvent divisent, plutôt qu'ils n'unissent, les populations musulmanes. On peut rester Derkaoui, Aïssaoui, etc. . . tout en devenant Senoussi.

Nous avons indiqué que c'est de ce même principe que procède la doctrine créée par Bou Amama, qui

des Khouan Amamia que l'on rencontre dans le Sud-Ouest est approximativement le suivant :

Mehaïa	400
Zoua R'araba	200
Beni Guil	500
Doui Menia	400
Oulad Djerir	200
Beraber	600
R'enanema	50
Gourara et particulièrement Deldoul	100

En Algérie, les Amamia sont très nombreux dans la région des Hauts Plateaux : dans le cercle de Géryville seul, on trouve d'après les derniers renseignements qu'il a été possible de se procurer : 8 mokaddems, 610 Khouan (initiés, mot à mot, frères), 60 Khouaniat (femmes initiées) et 2.120 Khoddam (serviteurs), tandis que les Cheikhia, qui sont en somme dans leur pays, n'ont eux-mêmes que 8 mokaddems, 1.054 Khouan, 400 Khouaniat et 2.733 Khoddam. Ces chiffres sont intéressants à comparer, même en tenant compte de ce fait que si les Khoddam sont assez facilement connus beaucoup de Khouan se dissimulent.

Voir également à propos de Bou Amama : chap. IV, et chap. VI, et plus loin.

recevait sans doute, et reçoit probablement encore, le mot d'ordre de Djerboub.

H. Duveyrier prétend que les Oulad Sidi Cheikh sont tous snoussisés, et que, par leur entremise, leurs serviteurs religieux sont soumis à l'influence des Senoussia. C'est à cette influence qu'il attribue tous les incidents marquants qui se sont produits de 1864 à 1883 période pendant laquelle les Oulad Sidi Cheikh sont restés en dissidence.

« Il suffit de se rappeler cette longue révolte, dit-il, » pour comprendre ce que, sous l'influence de la » confrérie (celle de Snoussia) les Oulad Sidi Cheikh » ont été et sont encore capables de faire contre nous, » hors des limites actuelles de nos possessions. Leur » noblesse originelle, dont ils sont pourtant si fiers, ne » les empêche nullement d'agir d'une manière » déloyale. Le 4 septembre 1859, muni d'une lettre » pressante de recommandations de Sidi Hamza, chef » des Oulad Sidi Cheikh, nous nous présentions à El » Goléa, ville soumise à leur influence religieuse, » mais alors encore indépendante de la France. Nous » dûmes nous estimer très heureux d'en sortir la vie » sauve, après avoir entendu discuter en Conseil, » plusieurs heures durant, si oui ou non on nous » tuerait. Un mois après, un administrateur très » expérimenté, qui avait étudié dès l'enfance la langue » et le caractère des Arabes, le brave et sympathique » Commandant Margueritte, nous disait à Laghouat : » « Autant je connais l'homme, rien ne m'étonnerait

» que tout en vous envoyant la lettre de recommanda-
» tion pour les gens d'El Goléa, Sidi Hamza les eût
» fait prévenir directement, d'avance, d'avoir à se
» comporter, vis-à-vis de vous, aussi mal que possible ».
» Un an plus tard, environ, nous étions campés dans
» une des vallées désertes du Tassili, ou plateau des
» Azdjer, à mille kilomètres d'El Abiod Sidi Cheikh.
» Un jour que nous allions, suivant notre coutume,
» nous accroupir dans le cercle de notre protecteur
» Ikhe Noûkhen, chef actuel de la Confédération,
» celui-ci, nous désignant un étranger vêtu à l'arabe,
» et le visage soigneusement caché dans les plis de
» son haïk : « Regarde bien cet homme ! Le connais-
» tu ? — Non. — Eh bien ! c'est ton ami Hamza
» qui l'a envoyé ici, pour m'engager à te tuer, ou
» pour qu'il te tue lui-même si je refusais de le
» faire ! »

H. Duveyrier fait remarquer un peu plus loin que c'est par l'ordre religieux des Chadelia que le Senoussisme se propage en secret. Nous avons relaté que, dans les instructions spirituelles qu'il a laissées en mourant, Sidi Cheikh a recommandé à ses descendants de suivre la voie des Chadelia. L'opinion que les Oulad Sidi Cheikh sont senoussisés n'est donc pas dénuée de fondement. La confrérie de Sidi Mohammed ben Ali Snoussi, personne ne l'ignore, est l'ennemie irréconciliable et réellement dangereuse de la domination française dans le Nord de l'Afrique, aussi bien en Algérie, qu'en Tunisie et au Sénégal, et de tous les

projets tendant à étendre notre influence dans l'intérieur de l'Afrique.

L'influence de la confrérie des Snoussia est d'autant plus difficile à combattre que la propagande discrète qu'elle fait, prend les voies détournées. C'est, » dit encore H. Duveyrier, par une tactique qui » est alternativement un modèle d'esprit patient, de » connaissance du cœur humain, de souplesse, » de ruse et d'audace, que la confrérie de Si » Mohammed ben Ali Senoussi a pu, dans le court » espace de quarante-six ans, arriver à exercer une » influence prépondérante sur les populations nom- » breuses, étrangères entre elles par la race, et par » les intérêts, qui sont répandues sur un aussi » vaste territoire.

» Partout où ils se sentent sérieusement surveillés, » les Snoussia dissimulent leurs aspirations et cachent » même leurs qualités. Ils s'insinuent d'abord sous » le manteau d'autres confréries, telles que celles » des Chadelia, des Derkaoua, des Rahmania, etc..... » qui sont issues de la même souche, mais qui » se montraient au début où se montrent même » encore moins radicales que la leur, et ils travaillent » à gagner par leur science, par leur discernement et » leur assurance, les premières places dans la magis- » trature, comme dans le professorat et le clergé ».

Cette digression qui n'était pas sans utilité, nous a un peu éloigné de notre sujet principal. Revenons-y.

Pour des raisons ignorées, Sidi Cheikh désigna dans son testament comme chef de famille et héritier de ses pouvoirs politiques et religieux, le troisième de ses enfants Si el Hadj bou Hafs qui était né d'une fille de Si Ahmed el Medjdoub[1].

[1] Avec nos idées de précision et de régularité en toutes choses, nous admettons généralement que l'ordre de succession chez les Oulad Sidi Cheikh est soumis à des règles fixes et que la « baraka » (*) se transmet dans cette famille de mâle en mâle et par ordre de primogéniture.

D'habitude, il est vrai, chez ces marabouts, comme d'ailleurs dans la plupart des confréries religieuses musulmanes, le cheikh désigne, de son vivant ou au moins par testament, celui qui doit lui succéder ; et celui-ci pour pouvoir exercer son autorité a, en outre, besoin de la ratification des autres membres de sa famille ou des principaux de l'ordre qu'il doit diriger. Ce sont encore ces derniers, en cas de non-désignation préalable, qui sont appelés à choisir le nouveau cheikh.

Rien n'indique que ce choix s'exerce toujours sur le fils ainé du défunt. Bien au contraire, ne voyons-nous pas Sidi Cheikh lui-méme appeler à lui succéder son troisième fils ? Et plus tard Si el Hadj bou Hafs, n'ayant que des enfants en bas-âge, n'a-t-il pas transmis ses pouvoirs à son frère Si El Hadj Abdelhakem ?

Plus près de nous, Si Hamza, l'agha actuel du Djebel Amour, né

(*) D'après la légende, le chef de la famille des Oulad Sidi Cheikh aurait en sa possession une bague mystérieuse (khatem) qui serait l'insigne de son pouvoir religieux ; il serait également détenteur du livre où sont inscrites les formules de l'initiation ou rites de l'ordre religieux dont le saint d'El Abiod a été le fondateur.

Cet anneau qui n'est rien moins que celui au moyen duquel le grand Sliman (Salomon), le fils de Daoud (David), commandait aux génies, il n'a été donné à aucun des enfants d'Adam de le voir, pas même à son détenteur, parce qu'il brille d'un tel éclat que le téméraire qui oserait porter son regard sur cet éblouissant et merveilleux bijou perdrait la vue instantanément. Il aurait pourtant été fait exception à la règle en faveur du gendre du Prophète Mohammed, le khalifa Ali ; il en donne la description dans un de ses poèmes ; il se composait de deux triangles superposées formant une étoile à six raies.

Si el Hadj bou Hafs continua l'œuvre de son père ; il se fit aussi une réputation de justice et de sainteté et attira à lui des offrandes avec lesquelles il constitua une zaouia, dont, après sa mort, il laissa la direction à ses nègres. C'est la zaouia de Sidi el Hadj bou Hafs.

Les fils des nègres de Sidi Cheikh et de Si El Hadj bou Hafs, sont loin de suivre les intentions des fondateurs des deux zaouias ; ils sont les âmes damnées de la famille, et les redevances qu'ils perçoivent toujours, et dont ils se montrent fort avides, sont employées à l'entretien de leur luxe et à la satisfaction des passions de leurs patrons.

Les pauvres et les pèlerins qui trouvaient toujours une abondante nourriture à la zaouia, n'y reçoivent plus une datte et ne sont même plus admis à visiter les tombeaux des saints s'ils sont trop dénués pour y déposer une offrande.

en 1859, n'avait que trois ans lorsque son père Si Bou Bekeur, mourut (1862). La succession fut dévolue au frère de ce dernier Si Sliman et se transmit ensuite successivement à ses autres frères Si Mohammed, Si Ahmed, pour être enfin recueillie par Si Kaddour en 1868. Celui-ci, né vers 1850, de la négresse esclave Embarka bent Iaïch (*), s'est vu souvent reprocher cette origine, qui, d'après quelques-uns, aurait dû le rendre inhabile à hériter de la puissance spirituelle et temporelle. Quoiqu'il en soit, l'autorité de Si Kaddour est incontestable et tous les autres membres de la famille, quels qu'ils soient, savent faire taire leurs ambitions ou leurs jalousies personnelles lorsqu'il fait appel à leur concours.

(*) Embarka bent Iaïch vivait encore récemment chez les Oulad Aïssa bel Abbès de Mascara.

Si El Hadj bou Hafs mourut en 1660 de J.-C. (1070-1071 de l'Hégire) laissant neuf enfants, tous trop jeunes pour lui succéder. Il transmit ses pouvoirs spirituels et temporels à son frère, quatrième fils de Sidi Cheikh, Si El Hadj Abdelhakem.

Celui-ci transmit l'héritage à son fils Si bou Hafs ben el Hadj Abdelhakem, mais si bou Hafs, fatigué des discussions soulevées par les représentants de la branche aînée, remit le commandement et la direction spirituelle des Oulad Sidi Cheikh à son cousin Si el Hadj Eddin ben el Hadj bou Hafs, puis il partit pour l'Orient, et mourut, dit-on, dans la ville du Caire.

Si el Hadj Eddin a sa Koubba au Ksar qui porte son nom, au sud de Brézina. Son fils, Si ben Eddin, fonda le second Ksar d'El Abiod qui, bâti à l'est de la Koubba de Sidi Cheikh, prit le nom de Ksar Chergui. De ce moment, l'ancien Ksar fut désigné sous le nom de Ksar R'arbi.

En mourant, Si ben Eddin laissa la direction des Oulad Sidi Cheikh à son fils Si el Arbi, mais celui-ci ne garda pas longtemps la plénitude des attributions seigneuriales et religieuses de ses prédécesseurs.

A l'époque où nous sommes arrivés (seconde moitié du dix-huitième siècle) la Koubba du grand Sidi Cheikh attirait de nombreux visiteurs et les offrandes des pèlerins constituaient de très gros revenus. Ces revenus étaient encaissés par le chef unique des

Oulad Sidi Cheikh, c'est-à-dire par le représentant de la branche issue d'El Hadj bou Hafs. De là une jalousie très grande chez les descendants de Si El Hadj Abdelhakem qui réclamèrent leur part de revenus, alléguant les droits que leur avaient créés, à la direction de la zaouia, la suprématie momentanée de Si El Hadj Abdelhakem et le renoncement volontaire du fils de celui-ci en faveur de Si El Hadj Eddin.

N'ayant pu faire admettre ses prétentions, le représentant des Oulad Abdelhakem, Si Sliman ben Kaddour, âgé de dix-neuf ans, résolut de trancher le différend par les armes. Il gagna à sa cause les Hamian et marcha à leur tête contre les Oulad el Hadj bou Hafs dont il razzia les troupeaux sur l'oued Seggueur.

Si el Arbi répondit par une autre razzia faite sur l'oued R'arbi.

Ces deux coups de main furent le point de départ de la grande scission qui, désormais, allait séparer les Oulad Sidi Cheikh en deux groupes, en deux sofs à jamais irréconciliables : les Cheraga (ou partisans des Oulad bou Hafs) et les R'araba (ou partisans des Oulad Abdelhakem) habitants du Ksar R'arbi.

Les habitants des Ksour d'El Abiod Sidi Cheikh sont encore divisés aujourd'hui en Cheraga et R'araba.

Ces Ksour, au nombre de six, sont :

1° Le *Ksar Chergui* ou *Ksar des Oulad Sidi El Hadj*

bou Hafs, fondé, nous l'avons dit, par Sidi ben Eddin, petit-fils de Sidi El Hadj bou Hafs, il est habité par une centaine de familles des Oulad Sidi Lazer'em, Ber'adid, Oulad el Bachir R'enanecha, Oulad Sidi El Hadj Eddin Fétaït[1].

2° Le *Ksar R'arbi* ou *ksar des Oulad Sidi El Hadj Abdelhakem,* occupé actuellement par une vingtaine de familles.

3° Le *Ksar des Oulad Sidi M'hammed Abdallah*, qui ne comprend que quatre maisons abritant seulement trois familles.

4° Le *Ksar des Oulad Sidi bou Douaïa*[2] — 2 familles, fondé par les descendants de ce personnage au commencement de ce siècle.

[1] Les Fetaït ne sont pas issus des descendants de Sidi Cheikh, mais inféodés à ceux-ci. Les Fetaït sont de Touggourt. Ceux qui sont à El Abiod sont les descendants de quelques individus de cette fraction qui ont été amenés comme domestiques par Si el Hadj Eddin qui, à son retour de La Mecque, est passé par Touggourt. Les Fetaït étaient les abid de la Koubba de Si el Hadj Eddin, construite dans le Ksar qui porte ce nom, par Si ben Eddin. A ce titre, ils recevaient et se partageaient les ziaras offertes à cette Koubba. Cet état de choses dura jusqu'en 1864. A cette époque, les Fetaït prirent part au mouvement insurrectionnel; mais ils ne suivirent les Zoua que jusqu'à Benoud et rentrèrent à Si El Hadj Eddin qu'ils abandonnèrent peu de temps après pour El Abiod.

[2] Le petit Ksar des Oulad Sidi bou Douaïa ne date que du commencement de ce siècle. Il a eu pour fondateur Si bou Bekeur el Mazouzi et Si ben Zian el Mazouzi. Ce dernier n'est mort qu'après l'insurrection de 1864.

5° Le *Ksar des Oulad Sidi El Hadj Ahmed*, appelé aussi *Tin Ket* [1] — 5 familles.

6° Le *Ksar Rahamna* [2], actuellement inhabité et en ruines.

En résumé, sauf le Ksar Chergui, qui a conservé ses habitants et se reconstruit peu à peu, les autres Ksour sont actuellement presque totalement ruinés et inhabités [3].

[1] Le Ksar des Oulad Sidi El Hadj Ahmed a été fondé vers la fin du XVIII[e] siècle, par Si Maamar ben Djilali et Si El Hadj Cheikh ben Ioussef, grand-père de Si Kaddour ould bou Bekeur, ancien caïd du Ksar R'arbi, qui en 1880 fut interné dans le cercle de Mascara.

Le général Daumas (*Sahara algérien*, p. 225) cite à tort Tin-Ket, comme formant un village distinct. Voici ce qu'on raconte au sujet de ce groupe de population : A l'époque des luttes entre les Chéraga et les R'araba, les Oula Sidi El Hadj Ahmed, dès que des discordes recommençaient, gardaient d'abord la neutralité, pour se tourner finalement du côté du parti vainqueur. Un jour que l'avantage était resté aux Cheraga, les Oulad Sidi El Hadj Ahmed vinrent, suivant leur habitude, protester de leur dévouement auprès de Si Eddin ben Tahar, chef du ksar Chergui. Celui-ci, en les voyant venir, ne put s'empêcher de dire à son entourage : « Décidément les Oulad Sidi El Hadj Ahmed ne changeront jamais. » Leur lâcheté est comme le Tinket (maladie du chameau considérée » comme incurable) ! elle n'a pas de remède. » Le mot fut répété et pendant longtemps, on n'appela plus le ksar habité par cette fraction que ksar Tinket.

[2] Le petit Ksar des Rahamna a été bâti par les descendants de Si ben Abderrahman, fils de Sidi Cheikh, à une époque qu'on ne peut préciser, mais qui paraît postérieure à Si ben Eddin.

[3] L'alimentation en eau des habitants de ces ksour, ainsi que l'irrigation des quelques jardins ou cultures qu'ils mettent en valeur, est assurée par environ 150 puits. L'abondante nappe qui fournit

Après une série de combats indécis, mais dans lesquels l'avantage resta facilement aux R'araba, Si El Arbi dut leur céder la moitié des revenus de la zaouia de Sidi Cheikh.

Si Sliman ben Kaddour fonda alors, dans le Ksar R'arbi, la zaouia de Si el Hadj Abdelhakem.

Cet arrangement fut de courte durée ; les Cheraga regrettaient la concession faite et se prétendaient lésés par la construction de la zaouia de Si El Hadj Abdelhakem. De là, de nouveaux conflits, de nouvelles luttes entre les deux branches rivales, et

cette eau est à 7 mètres au dessous du niveau de la plaine cultivée.

Pour l'arrosage on fait monter l'eau à la surface du sol à l'aide d'un appareil à puiser, fort ingénieux, qui consiste essentiellement en un récipient en forme d'entonnoir, taillé dans une peau d'animal (généralement une peau de chameau).

Plongé dans l'eau du puits, ce récipient est élevé à l'aide de deux cordes attachées à chacune de ses ouvertures ; ces dernières sont constamment maintenues à la même hauteur, afin d'empêcher l'écoulement du liquide. Mais lorsque l'appareil atteint la margelle du puits, l'ouverture la plus large continue seule son ascension, attirée qu'elle est par la corde qui glisse sur la poulie supérieure ; en même temps l'autre ouverture suit le mouvement de la seconde corde et vient s'engager sur une deuxième poulie placée au niveau de la margelle. C'est par là que se déverse toute l'eau puisée : elle va remplir un bassin construit près du puits et d'où partent de nombreux canaux d'irrigation.

Un animal (âne, cheval ou chameau) imprime aux deux cordes leur mouvement simultané d'ascension. Un homme suffit à la surveillance de l'appareil.

Les habitants d'El Abiod ne cultivent que du blé et de l'orge; l'étendue cultivée par eux pourrait être facilement quadruplée.

la création d'une troisième zaouia spécialement consacrée à Si El Hadj bou Hafs.

A partir de cette époque, l'histoire des Oulad Sidi Cheikh n'est plus que le récit de rivalités politiques et de compétitions d'intérêts qui divisent les deux branches enuemies et les arment à chaque instant l'une contre l'autre.

Des guerres opiniâtres et meurtrières, des guerres sans merci, comme le sont d'habitude les guerres de religion, durent jusqu'en 1829, époque où deux combats sanglants livrés à Touadjeur et à Oum el Firan, firent sentir la nécessité d'une transaction et d'un accord. Il fut alors convenu que les oftrandes et les dons seraient divisés en trois parts égales :

L'une pour la zaouia de Sidi Cheikh, située dans le Ksar Chergui ;

La seconde pour la zaouia de Si El Hadj bou Hafs (chef de la branche aînée), bâtie également dans le Ksar Chergui ;

La troisième, pour la zaouia de Si el Hadj Abdelhakem (chef de la branche cadette) fondée dans le Ksar R'arbi.

En réalité, la zaouia de Sidi Cheikh étant restée dans le Ksar Chergui, les Cheraga eurent deux parts et les R'araba une seule.

Ce mode de partage est encore en vigueur.

Toutes les offrandes apportées ou envoyées à El Abiod sont reçues à la Koubba de Sidi Cheikh et réparties comme nous venons de l'indiquer.

Les deux zaouias des Cheraga sont administrées aujourd'hui par trois abid qui se partagent les revenus :

Zaouia de Sidi Cheikh : Mohammed ould el Hadj Nasseur, El Haouari ben Ahmed.

Zaouia de Si El Hadj bou Hafs : Mohammed ben Eddin.

La Zaouia R'arbia (Si el Hadj Abdelhakem) est administrée par neuf abid :

Bou Hafs ben Allal,
Cheikh ben Allal,
Abderrahman ben el Hadj Mohammed,
Ben Eddin ben Ahmed,
Larbi ould bou Douaïa,
Khatran ben Ahmed,
Bou Hafs ben Cheikh,
Bou Hafs ben el Arech,
Cheikh ben Ahmed.

On voit que les Abid Cheraga, ont au point de vue du *temporel*, une supériorité marquée sur ceux des R'araba, dont les revenus, en raison de leur nombre, sont assez maigres.

Sur les ziaras on prélève toujours une certaine part qui est attribuée aux boabs (portiers) chargés de l'entretien des Koubbas. C'est ce qu'on appelle el Meftah (la clef).

Les Koubbas élevées à El Abiod sont au nombre de huit :

1° Sidi Cheikh [1]. — Boab : El Hadj Djelloul ; Abid Cheraga.

[1] La Koubba de Sidi Cheikh détruite le 15 août 1881, par M. le Colonel de Négrier, a été reconstruite après le retour des Oulad Sidi Cheikh en 1883. Les ossements du saint qui avaient été exhumés et emportés à Géryville, ont été déposés dans la nouvelle Koubba.

2° Si el hadj Abdelhakem, *fils du précédent.* — Boab : El Hadj Djelloul ; Abid Cheraga.

3° Si El hadj bou Hafs, *fils de Sidi Cheikh.* — Boab : Cheikh ben Miloud ;Abid Cheraga.

4° Si ben Eddin, *petit-fils de Si el Hadj bou Hafs.* — Boab : Cheikh ben Miloud ; Abid Cheraga.

5° Sidi Brahim ben Mohammed, *frère de Sidi Scheikh.* — Boab : Si el Menouar ben Smaïn, des Oulad bou Douaïa.

6° Si el Hadj ben Cheikh, *fils de Sidi Cheikh.*—Boab : Si bou Hafs ben Eddin, des Oulad Sidi el hadj Ahmed.

7° Sidi ben Abderrahman, *fils de Sidi Cheikh.* — Boab : Si el Bachïr ben Mammar ,des Oulad Sidi Abderrahman.

8° Si El Hadj M'hammed Abdallah, *fils de Sidi Cheikh.* — Boab : Messaoud, abid.

Des vertus religieuses et sociales du grand Sidi Cheikh, il ne reste aujourd'hui que le souvenir et les légendes hagiographiques, mais cela suffit pour permettre aux descendants du saint d'El Abiod de porter le titre de Marabout, et d'exploiter aux mieux de leurs intérêts temporels la vénération du nom de leur ancêtre.

C'est de cette exploitation que vivent exclusivement les principaux personnages des familles d'El Hadj bou Hafs et d'El Hadj Abdelhakem qui sont restées les deux branches seigneuriales des Oulad Sidi Cheikh, et qui ont continué à percevoir plus ou moins régulièrement les ziara [1] et la R'efara de la plupart des tribus vassales de leurs ancêtres. Quand

[1] La « ziara » est l'offrande volontaire ou facultative ; la « r'efara » est au contraire la redevance fixe que les seigneurs religieux perçoivent sur leurs vassaux.

cette ressource vient à leur manquer, les Marabouts lancent ou conduisent eux-mêmes des rezzou sur les non-payants et ils se font hardiment coupeurs de routes. Mais comme ils le font avec une grande bravoure, cela ne les déconsidère pas autant qu'on pourrait le croire aux yeux des sahariens et malgré leur arrogance ou leurs exactions, ils conservent toujours le prestige attaché à leur origine maraboutique.

Cependant ces procédés leur ont aliéné la confiance de nombreux groupes appartenant surtout aux branches collatérales de leur propre famille. C'est ainsi que depuis 1766 plusieurs chefs désireux de continuer en paix les pratiques religieuses préconisées par Sidi Cheikh ont quitté El Abiod et se sont installés dans le Tell. Les principales localités où on les retrouve aujourd'hui sont: les Oulad Mimoun et les Beni Smiel (de Lamoricière), les Oulad Balar' (de Daïa), les Oulad Zaïr et les Oulad Khalfa (d'Aïn Témouchent), les Lar'ouat des Douair (d'Oran), les Oulhassa (de Remchi) et les Béni Snouss (de Lalla Mar'nia).

Les chefs de ces familles, ainsi séparés des branches seigneuriales ou sahariennes, se sont érigés en représentants de l'ordre des Oulad Sidi Cheikh, ils donnent l'affiliation religieuse aux gens de la contrée. Ces familles n'ont à leur tête aucune individualité marquante, aucun lien ne les réunit; chacune d'elles se dirige à son gré et cherche à accaparer à son

profit le plus de ziara possible; leur prestige est peu considérable. Le rôle religieux de ces Oulad Sidi Cheikh du Tell est bien effacé; quant à leur rôle politique, il est nul. Si quelques individualités vont parfois en pèlerinage à El Abiod ou visitent quelques membres des branches sahariennes, cela ne tire pas à conséquence.

Le traité de Lalla Mar'nia, du 18 mars 1845, entre la France et le Maroc, vint jeter un certain trouble dans les deux fractions de la descendance du grand saint Sidi Cheikh [1].

[1] En 1845, lorsque le traité fut conclu, notre inexpérience n'avait pris aucun ombrage de l'expression Oulad Sidi Cheikh R'araba inscrite dans l'article 4 de cette convention. On connaissait mal les Oulad Sidi Cheikh dont les premières ouvertures de soumission n'eurent lieu que l'année suivante. On nous dit alors que parmi ces Oulad Sidi Cheikh, ceux de l'est (Cheraga) ou d'El Abiod étaient sujets français, mais que par contre, les Oulad Sidi Cheikh de l'ouest (R'araba) qui étaient à Figuig et entre cette ville et le Tafilalet étaient marocains. Nous trouvâmes ces désignations d'orientaux — Cheraga — et d'occidentaux — R'araba — suffisamment claires et explicites; chaque groupe ayant ses Ksour comme points d'attache et repères géographiques.

Ceux qui acceptèrent cette rédaction ignoraient, sans doute, que nos Oulad Sidi Cheikh d'El Abiod se divisaient eux aussi en orientaux — Cheraga — et occidentaux — R'araba, — ces deux qualificatifs n'étant plus employés ici comme désignations géographiques, mais comme appellations politiques de deux soffs rivaux, appellations qui tirent leur origine de l'orientation des constructions édifiées par chacun des partis. D'où, les deux branches rivales comme leurs clients et adhérents respectifs prirent dans le langage usuel le nom de Oulad Sidi Cheikh Cheraga, Oulad Sidi Cheikh R'araba.

On ne dit pas la branche aînée ou la branche cadette, ce qui est une expression toute française et on ne dit guère non plus les Oulad

Trouvant que la clause qui les concernait manquait

Sidi El Hadj bou Hafs ould Sidi Cheikh ou les Oulad Sidi El Hadj Abdelhakem ould Sidi Cheikh, ce qui est trop long.

On emploie aussi fréquemment pour désigner les membres de la famille de Sidi Cheikh l'expression « Zoua », c'est-à-dire gens de la zaouia.

Il y a les Zoua Cheraga, gens de la zaouia orientale, et les Zoua R'araba, gens de la zaouia occidentale.

Le singulier de Zoua est « Zaoui ».

En 1845, dans son livre du « Sahara algérien » (p. 229), le colonel Daumas donnait ainsi la situation de nos tribus des Oulad Sidi Cheikh :

Les Oulad Sidi Cheikh Cheraga ensilotent à El Abiod, Sidi El Hadj Eddin et Brézina, et campent entre l'oued Zergoun au sud, Stitten au nord, Bou Alem à l'est, et les Arbaouat à l'ouest.

Les Oulad Sidi Cheikh R'araba ensilotent à Sidi El Hadj Abdelhakem, Sidi El Hadj Ahmed, Sidi bou Douaïa, Tinket, Bou Semr'oun et Asla et campent depuis El Abiod jusqu'à Figuig *au sud de leurs montagnes*.

Leur quartier général était en ce moment (1845) à Benoud, sur l'oued R'arbi (*) qui est la rivière de Bou Semn'oun et entre cette rivière et l'oued Namous.

Quant aux localités de Sidi El Hadj Ahmed, Sidi El Hadj Abdelhakem, Sidi bou Douaïa et Tinket, ce sont les quatre Ksour des R'araba adjacents à la zaouia R'arbia dans l'oasis même d'El Abiod Sidi Cheikh. Alors, comme encore aujourd'hui, il était de notoriété que tout le pays entre Stitten et Figuig était le pays des Oulad Sidi Cheikh français inféodés aux Zoua Cheraga et aux Zoua R'araba.

(Extrait d'un rapport présenté au Conseil du gouvernement, en Mai 1885, par M. le Commandant Rinn, conseiller, à propos des droits d'occupation sur Djenien bou Resk).

De son côté, le commandant Deligny, chef du bureau arabe de

(*) Cette rivière est connue aussi sous le nom d'oued Khebiz. Les nomades, qui vivent généralement à l'est de sa vallée, l'appellent plus communément oued R'arbi, la rivière occidentale, tandis que ceux de l'ouest, les tribus du cercle d'Aïn Sefra par exemple, la dénomment volontiers oued Chergui, la rivière orientale.

de clarté, les chefs des deux fractions envoyèrent à

Mascara, dans une notice sur cette grande famille indigène, portant la date de 1849, avait soutenu une thèse semblable, basée sur d'autres arguments.

L'influence que les Cheraga et les R'araba, avait-il écrit, tirent d'une même origine, les ressources qu'ils doivent à la charité des mêmes arabes, rien n'a été modifié (depuis l'accord de 1766). Les Hamian Cheraga (Trafi) ne se sont pas plus déplacés que leurs seigeurs religieux. Depuis 83 ans, les Oulad Sidi Cheikh d'El Abiod n'ont pas fait un pas de plus dans l'Ouest. Ils sont Cheraga par leurs positions territoriales et leurs influences.

En 1786, ils appelaient à eux le bey Mohammed parce que Chellala se refusait à reconnaître leur suzeraineté et payait l'impôt religieux aux Cheurfa de Fez. Plus tard, on les vit chaque année jouissant du privilège spécial de traiter de leurs intérêts avec le bey arriver à Oran pour offrir à celui-ci des autruches conduites par des esclaves. Chaque automne leurs tentes répandues entre Taoudmout et Ras-el-Ma y restaient le temps nécessaire aux approvisionnements de grains.

Puis quand vint Abdelkader, qui se disait l'héritier des Turcs, on vit les Oulad Sidi Cheikh se soumettre à lui et l'escorter pendant son expédition d'Aïn Mahdí. Mais cette entente allait être brisée, le jour où l'émir faisait mettre à mort le cheikh des Angad, El Romari (voir tome 1er, page 20, à la note) qui était l'ami de Si Hamza.

Quant à Sidi Cheikh ben Taïeb il ne se présenta pas de sa personne à Abdelkader lors du siège d'Aïn Mahdi, mais il délégua auprès de l'émir son frère Si Kaddour pour faire les affaires de la tribu et continua plus tard à lui verser des contributions.

Ce fut, nous l'avons vu (chap. II), peu après la signature du traité de Lalla Mar'nia que nous entrâmes pour la première fois en contact avec les Oulad Sidi Cheikh. Au mais d'avril de cette année, le colonel Géry fut envoyé avec une colonne dans la direction de Stitten. Parvenu à ce Ksar, qui était la limite marquée de sa course, il se décida à marcher sur Brézina.

Nous donnerons ici quelques détails complémentaires sur les opérations accomplies pendant cette dernière partie de l'expédition.

Le 27, la colonne atteignait R'assoul; le 30, elle parvenait

Fez une délégation pour demander des explications

à Brézina que l'on trouvait abandonné après avoir enlevé de vive force le passage du Kheneg el Gorri. Le même jour, dans l'après-midi, un rassemblement de cavaliers et de fantassins, signalé dans l'oued Seggueur, était vigoureusement dispersé. L'ennemi laissait, dans cette affaire, 30 morts sur le terrain ; Mohammed ben Moussa, de la tente de Si Hamza, était grièvement blessé, et Tedjini ben Mansour, frère d'Abdallah ben Mansour, le chef des Oulad Moumen, était fait prisonnier.

Par lui, on apprenait que les deux branches des Oulad Sidi Cheikh, oubliant leur mésintelligence pour se réunir et conjurer le danger commun, avaient prêché la guerre sainte, et au nom de la religion menacée, appelé toutes les tribus à se ranger sous leur bannière, annonçant que les vrais croyants du Nord et de l'Ouest avaient pris les armes et que Abdelkader allait s'avancer avec une armée innombrable de marocains. Les Lar'ouat du Ksel (Rezeïgat, Oulad Aïssa et Oulad Moumen) (*) avaient fourni leurs contingents à Si Hamza. C'étaient ceux qui venaient d'être si vivement disperser.

Avant de quitter Brézina, pour reprendre la route du Nord, les magasins et les jardins des Oulad Sidi Cheikh furent ruinés et dévastés ; enfin au moment de partir, la djemaâ du ksar vint faire sa soumission.

Le 2 mai, en arrivant sur l'oued Cheria, à 11 kilomètres au nord d'Aïn Guettar, la colonne se trouva en présence de Sidi Cheikh ben Taïeb, à la tête de 500 cavaliers et de 450 fantassins fournis par les Oulad Ziad, les Rezaïna, les Derraga et le Zegdou. Il s'avançait pour faire sa jonction avec Si Hamza dans la plaine de Stitten où « tous les chrétiens devaient trouver leur tombeau ». Chargés vigoureusement par nos trois escadrons, les cavaliers du marabout s'enfuyaient presque sans résistance ; en même temps, notre infanterie abordait franchement les fantassins de Sidi Cheikh, restés en réserve, les chassait de leur position et les refoulait sur l'escadron de spahis au moment où ils cherchaient à se rallier. La déroute fut complète et la nuit qui s'avançait arrêta seule la poursuite des vaincus.

Après cet engagement, le colonel Géry continuant sa route vers le

(*) A cette époque, les Gueraridj, autre fraction des Lar'ouat, réduits à la plus grande misère, avaient attaché leur fortune à celle des Derraga.

sur la situation nouvelle que leur faisait le traité [1]. Le Gouvernement marocain répondit aux envoyés, avec une certaine loyauté que, vivant sur un territoire ayant appartenu aux Turcs (d'Alger) ils étaient tout naturellement les sujets de la France, qui avait pris leur succession.

C'était en somme la stricte observation des stipulations contenues dans l'article V du traité de Tanger [2], article dans lequel le Gouvernement marocain nous avait implicitement reconnus comme les successeurs des Turcs en Algérie.

Les Oulad Sidi Cheikh se résignèrent, lentement

Nord, regagnait Mascara, le 17 mai, en passant par Aouinet bou Beker, Guetifa et Frenda.

Rendant compte de cette expédition, le général de La Moricière écrivait au Maréchal Bugeaud : « Il est bien naturel de concevoir que » le colonel Géry, ayant poussé jusqu'à Brezina, 20 lieues au sud de » Stitten, s'étant approché à deux marches de l'arche sainte d'El Abiod, » les Oulad Sidi Cheikh aient fait quelques efforts pour conserver leur » indépendance, et se donner l'air d'avoir empêché le chrétien de » venir jusque chez eux.

» Je ne comptais traiter toute cette question des Oulad Sidi Cheikh » qu'après l'échange de la ratification du traité. J'espérais que cette » opération serait faite lors du départ de l'expédition de Chellala, » dans laquelle le général Cavaignac devait s'approcher à environ 18 » lieux d'El Abiod; et dans tous les cas, je comptais faire précéder le » départ du général Cavaignac par quelques négociations avec les » marabouts. Nos Khalifas de Tlemcen et de Mascara, qui sont leurs » arrière-petits-cousins, devaient nous servir dans cette affaire. »

[1] Cette députation était composée de Si Djelloul ben Hamza, Si Kaddour ben Taïeb, frère de Sidi Cheikh, et Si Bou Alem ould Mohammed.

[2] Voir le texte de ce traité : Tome I.

il est vrai, à devenir des sujets français. Ils attendirent jusqu'en 1846 pour faire des ouvertures de soumission. En avril 1847, les deux tribus réunies se portèrent sur le passage de la colonne Renault entre Sidi el Hadj ben Ameur et les Arbaouat, pour y protester de leur dévouement à la France ; elles offrirent un cheval de Gada et les R'araba payèrent dix-huit mille francs d'amende pour avoir manqué à leurs promesses de 1846 ; les Cheraga n'eurent à verser que 6.000 francs [1].

Les impôts furent régulièrement payés pendant les années 1847 et 1848 [2].

[1] Les députations envoyées au Général Renault, étaient conduites par Djelloul ben Hamza, cousin germain du Khalifa Si Hamza et par Si Mohammed, frère de Sidi Cheikh ben Taïeb. Les chefs des deux branches s'excusaient par la bouche de leurs délégués de ne pas se présenter eux-mêmes, alléguant que du temps des Turcs, musulmans comme eux, ils étaient dispensés de leur hommage personnel vis-à-vis du Bey. Ces délégués ajoutaient qu'en ne compromettant pas leur prestige religieux par une démarche humiliante vis-à-vis des chrétiens, les chefs des Oulad Sidi Cheikh seraient mieux à même d'empêcher leurs clients de prendre part à la guerre sainte à laquelle les conviaient les prédictions fanatiques d'El Hadj Abdelkader et de Bou Maza.

On fit bon accueil aux députés et on les renvoya avec les titres de caïd des Oulad Sidi Cheikh Cheraga et caïd des Oulad Sidi Cheikh R'araba. (Nos frontières sahariennes, par le commandant Rinn : Alger, 1886).

[2] D'après les rôles statistiques de 1848, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga se composaient à cette époque de 400 tentes possédant 800 chameaux et 80.000 moutons ; les Oulad Sidi Cheikh R'araba comprenaient 550 tentes, recensées pour 1.000 chameaux et 100.000 moutons.

A cette époque le chef de la branche aînée, celle des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, était Si Hamza ould bou Beker; celui des Oulad Sidi Cheikh R'araba était Sidi Cheikh ben Taïeb.

L'ambiguïté du traité de 1845 ne devait pas manquer de nous susciter des embarras.

En novembre 1848, Sidi Cheikh ben Taïeb envoya une députation à Oran, pour être fixé définitivement, prétendait-il, sur la situation de sa tribu par rapport à la France. A Oran, on était, paraît-il, encore bien moins fixé sur cette question de limites que ne l'étaient les délégués de Cheikh ben Taïeb ; il s'ensuivit que le général Loyré d'Arbouville, qui commandait la province par intérim, montra visiblement dans sa réponse aux envoyés, une hésitation qui ne leur échappa pas ; ils comprirent que nous n'étions pas bien sûrs de nos droits sur les populations qu'ils représentaient [1].

Sidi Cheikh ben Taïeb sut tirer parti de notre indécision relativement à la situation politique et géographique des R'araba dont il était le chef, il

[1] En 1847 et 1848 a écrit le commandant Deligny, dans la notice déjà citée, ils (les Oulad Sidi Cheikh R'araba) payèrent l'impôt, campèrent et déménagèrent librement dans tout le pays des Hamian Cheraga, et s'approvisionnèrent dans le Tell. Cet état de choses a changé à la suite de la prise d'Abdelkader et de la conversation tenue aux Hamian Djemba qui avaient été pour se soumettre à Oran. Il fut dit à cette occasion que les Djemba et les Oulad Sidi Cheikh R'araba étaient sujets marocains. Sidi Cheikh ben Taïeb sachant que nous les rejetions et qu'il ne serait pas réclamé par le Maroc résolut dès lors de profiter d'une position qui le rendait indépendant.

n'hésita pas à se faire une situation indépendante: dans les premiers jours de 1849 il fit répandre assez adroitement le bruit que le Sultan du Maroc l'avait nommé Khalifa du Sud de ce pays. A quelques jours de là deux fractions des Hamian Cheraga, les Oulad Ziad et les Oulad Abdelkerim [1], décomposées par la ruse et la trahison, se laissaient enlever par les cavaliers des Oulad Sidi Cheikh [2], les fractions soumises des Hamian R'araba défectionnaient et nous avions à enregistrer l'assassinat du caïd des Oulad Ziad qui fidèle à ses engagements avait voulu s'opposer à l'enlèvement des siens[3].

[1] Si l'on ajoute foi aux récits de la plupart des chroniqueurs, Abdelkerim , ancêtre de cette fraction , était contemporain de Si Mohammed ben Sliman, père de Sidi Cheikh.

[2] Les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, avaient également suivi le mouvement. Ces descendants de l'oncle du grand Sidi Cheikh étaient venus à nous en avril 1847 avec les Zoua Cheraga, sous le commandement de Djelloul ben Hamza. Avec eux ils avaient payé l'impôt cette année là et la suivante.

En 1849, ils s'associèrent à la fortune de Sidi Cheikh ben Taïeb et le suivirent dans l'Ouest; mais ils ne restèrent pas longtemps en défection : en 1850 las de courir les aventures et n'osant pas, d'autre part, retourner auprès des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, qu'ils venaient d'abandonner pour se jeter dans le cas opposé, ils allèrent présenter leur soumission à Tlemcen et campèrent dans le cercle de Sebdou, auquel, en 1859, ils furent régulièrement rattachés.

Les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub ont été replacés dans le cercle de Géryville par décision du Gouverneur général du 4 novembre 1878.

[3] Dès que le bruit propagé par Sidi Cheikh ben Taïeb, de son élévation au commandement du sud marocain, eût été connu à Mascara et à Oran, le colonel Maissiat, commandant la subdivision de Mascara,

A la suite d'opérations qui durèrent plus de deux mois, le général Pélissier, commandant la province

craignant que cette nouvelle et les menées de Sidi Cheikh ne provoquâssent quelque agitation parmi nos nomades, s'empressa de prescrire aux Hamian Cheraga de venir camper au nord du chott Chergui, comptant ainsi les soustraire à toutes les influences hostiles et avoir au besoin entre les mains un instrument d'agression. Toutes les fractions des Trafi, déjà travaillées par les marabouts n'obéirent pas et les Rezaïna particulièrement dessinèrent leurs velléités de défection en allant s'installer à Bou Guern . Tous les Goums de la Iacoubia se jetèrent vers le Sud pour tourner les populations qu'on voulait atteindre. Une colonne, aux ordres du colonel Maissiat, quitta Mascara le 10 janvier 1849 pour appuyer ce mouvement. Mais les Rezaïna inquiets du mouvement des goums, s'étaient hâtés de remonter dans la direction du Djebel Beguira. C'est dans les environs que le colonel Maissiat les atteignit, c'est de là qu'il les ramena pour les installer entre Taoudmout et Marhoum.

La promptitude de cette repression ne fut pas cependant suffisante pour contrebattre et neutraliser l'influence prise par Sidi Cheikh ben Taïeb : le 14 février suivant, deux fractions des Hamian Cheraga, campées au sud de Saïda, les Oulad Ziad et les Oulad Abdelkerim, levaient leurs tentes à l'improviste et prenaient la route du Sud-Ouest. Le caïd des Oulad Ziad était tué en essayant d'arrêter le mouvement. Peu de jours après, les fractions soumises des Hamian R'araba, campées non loin de Daya, suivaient cet exemple et pour donner plus d'éclat à leur rupture avec le chrétien, insultaient par une fusillade nocturne, avant de partir, le poste avancé de la place. A la suite de ces événements des bandes de maraudeurs paraissaient jusqu'aux environs de Tlemcen, l'inquiétude gagnait les tribus sahariennes et l'obligation de se resserrer pour éviter le danger des razzias leur causait une gêne insupportable. Il était urgent de porter remède à cette situation. Pour en sortir on adopta la combinaison suivante : deux colonnes sortant du Tell, l'une par Saïda, aux ordres du général Pélissier, commandant la province d'Oran, l'autre par Sebdou, ayant pour chef le commandant de la subdivision de Tlemcen, général de Mac-Mahon, devaient se porter dans la région des Chott suivies de toutes nos tribus sahariennes, laissant les immenses troupeaux de ces

d'Oran, parvint à rétablir la tranquillité dans le Sud et le Gouvernement français, désireux de compléter cet heureux résultat, adressa des représentations au sultan Moulai Abderrahman qui blâma sévèrement Sidi Cheikh ben Taïeb, et plus tard l'attira sous un prétexte quelconque à Fez, où il le retint prisonnier.

Rendu à la liberté sous condition, quelques mois après, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, se résigna pour son compte personnel à vivre à l'écart, sans cesser cependant de nous être hostile et de nous créer des embarras chaque fois que l'occasion s'en présenta [1]. Quoi qu'il en soit, Sidi Cheikh ben Taïeb

dernières envahir tous les pâturages, refoulant au loin les tribus hostiles. Bientôt, le général de Mac-Mahon, s'étant avancé jusqu'à Aïn ben Khelil, une troisième colonne était organisée à El Aricha sous les ordres du colonel Mellinet. Pendant ce temps, le général Pélissier opérait dans les Ksour du Sud-Ouest et se faisait livrer tous les grains qui s'y trouvaient, retirant ainsi à Sidi Cheikh le moyen de se ravitailler facilement.

La lassitude commençait à se manifester dans le camp de Sidi Cheikh. Bientôt, la scission s'opérait ; lui-même, suivi de ses fidèles, se retirait vers Figuig, tandis que les fractions qu'il avait entraînées et plusieurs mêmes qui n'avaient jamais été soumises, se portaient à Djenan el Adham, toutes disposées à venir à nous. Le Sud se trouvait dégagé, nos troupes rentrèrent dans le Tell et deux colonnes d'observation furent seules laissées au Kheider et à El Aricha (mai 1849). Enfin dans les derniers jours de l'année, les Hamian se décidaient à reprendre, (comme l'avait déjà fait une centaine de leurs tentes au mois de juin précédent), leurs campements normaux et à se soumettre.

[1] Au mois d'août 1850, Sidi Cheikh ben Taïeb, impuissant à se maintenir sur l'oued bou Ardjem, à la suite d'une razzia qu'il venait d'opérer sur les Beraber, vint se réfugier à Ras-el-Aïn des

ne s'est trouvé mêlé directement à aucune action de guerre de 1849 à 1864, c'est-à-dire durant une période de quinze années.

Beni Mathar. Là sa position était très critique, abandonné de tout le monde, n'ayant plus avec lui qu'un douar des Oulad Ziad, il en était réduit à se défendre des coups de main qui lui venaient de l'Ouest par les Beni bou Zeggou, du Sud par les Beraber, de l'Est par nos Hamian. Les périls de cette situation avaient détaché de lui les derniers Djemba; ses troupeaux qu'il était obligé de maintenir près de ses campements souffraient et mouraient faute d'espace et de pâturages; enfin le dernier convoi qu'il avait envoyé du côté de Taza pour s'approvisionner en grains, venait de lui rentrer après deux mois d'absence, n'apportant que quelques charges de chameaux et ayant employé une grande partie de l'argent destiné aux achats de grains à se frayer une route à travers des populations turbulentes du Maroc qui le retenaient à chaque pas. Telle était la situation des Oulad Sidi Cheikh R'araba à cette époque, lorsque Si Kaddour ben Taïeb, frère de Sidi Cheikh se décida à écrire aux autorités de la Division d'Oran pour leur annoncer sa prochaine arrivée en vue de traiter de la soumission de sa tribu. Lorsqu'il se présenta à Tlemcen, Si Kaddour afficha, tout d'abord, des prétentions inadmissibles, réclamant pour son aîné un commandement égal à celui de Si Hamza ou tout au moins l'autorisation de vivre avec les Hamian R'araba. Ces propositions n'étaient pas acceptables, la première parce qu'on ne voulait créer dans le Sud aucune rivalité, la seconde parce que en l'adoptant, c'eût été laisser l'ennemi sur notre frontière de l'Ouest, ayant devant lui tout le Sahara marocain pour nous échapper. On lui fit comprendre qu'on pouvait seulement autoriser les Zoua R'araba, soit à venir s'installer dans le Tell auprès des membres de leur famille qui y étaient fixés déjà depuis longtemps, soit à aller se placer sous les ordres de Si Hamza. Après beaucoup d'hésitations, Si Kaddour accepta, et les Oulad Sidi Cheikh R'araba reprenaient aussitôt (novembre 1850) leurs anciens campements à El Abiod.

Mais ce rapatriement avait porté ombrage à Si Hamza qui allait perdre le monopole des redevances religieuses dont il avait seul

Laissons un instant ce personnage pour nous occuper du rôle joué pendant cette même période par la branche aînée des Oulad Sidi Cheikh.

Lorsqu'en 1852 la révolte suscitée par Si Mohammed ben Abdallah fit comprendre qu'il était indispensable d'occuper le Sahara pour assurer

le bénéfice chez les nomades. Ne pouvant empêcher le rapprochement des tribus dont l'éloignement lui était plus profitable, il réunissait un goum de 5 à 600 chevaux et allait opérer une razzia sur les Oulad Maallah qui étaient entrés en relations avec les Zoua R'araba, auprès desquels ils devaient camper en vertu d'ordres donnés par l'autorité de Mascara. Puis, voulant se soustraire aux reproches que sa conduite devait lui attirer et se dispenser de rendre compte de quoi que ce soit, Si Hamza s'enfonçait dans le Sud dans la direction de Mzab.

A la suite de ces faits, les Hamian Cheraga (Trafi) étaient distraits du commandement de Si Hamza et replacés sous l'autorité directe du commandant de la subdivision de Mascara. Il en était de même des Oulad Sidi Cheikh R'araba, qui recevaient pour caïd Si Kaddour ben Taïeb.

Le « Moniteur Algérien » du 28 février 1852, annonçant la rentrée des Oulad Sidi Cheikh R'araba et la nomination de Si Kaddour ben Taïeb aux fonctions de caïd de cette tribu, ajoutait : « Le frère de Si Kaddour, le fameux Sidi Cheikh ben Taïeb, à la » suite duquel une grande partie des tribus de l'Ouest s'étaient » soulevées en 1849, paraît avoir complètement renoncé à ses projets » ambitieux et s'est établi avec ses douars à l'endroit qui lui avait » été assigné ».

En réalité les Zoua R'araba n'étaient venus à nous que poussés par la nécessité. Ils ne nous avaient demandé qu'un asile momentané et leur soumission, peu sincère, ne pouvait ni ne devait être durable. On les vit en effet bientôt reprendre le chemin de l'Ouest et le 28 novembre 1853, le Commandant de France et le Capitaine Lacretelle allaient se trouver sur le versant est du chott Tigri, en présence de Sidi Cheikh ben Taïeb et des contingents des Oulad Sidi Cheikh et des dissidents des Rezaïna et des Hamian Chafaa.

la tranquillité du Tell et de la Colonie, le chef de la branche ainée était Si Hamza ben bou Bekeur, il avait été élevé en avril 1850 à la dignité de Khalifa des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, sous la condition d'amener la soumission des Chaanba Berazga et Mouahdi ainsi que celle du Mzab[1].

Au commencement de cette année Si Hamza était chancelant ; il y avait à craindre, non pas qu'il se mit à la remorque de Si Mohammed ben Abdallah qu'il considérait comme un trop petit personnage, mais que, profitant des troubles suscités par lui, il se mit à la tête de la révolte, entraînant avec lui toutes les tribus qui obéissaient à son ascendant religieux.

[1] En septembre 1849, Si Hamza dans une lettre adressée au Gouverneur général (général Charon), semblait annoncer l'intention formelle de se rapprocher de nous. Deux mois après (novembre 49) on apprit subitement qu'il était allé établir ses campements aux environs de Moghrar, qu'il avait eu une entrevue avec Si Kaddour, frère de Sidi Cheikh ben Taïeb, et que son influence se substituant à celle de ce dernier, il avait attiré autour de lui les Hamian dissidents. Mais cette manœuvre du marabout n'avait d'autre but que de lui permettre de prendre position. On s'en rendit bientôt compte à Oran, lorsqu'on reçut une nouvelle lettre de lui contenant de nouvelles ouvertures. Il lui fut répondu que nous n'avions l'habitude de traiter avec les gens qu'après nous être entendus avec eux. Enfin après quelques mois d'hésitations et de tergiversations, Si Hamza se décida à répondre à cette invitation, en envoyant à Mascara son frère Si Naïmi et son fils Si bou Bekeur. A la suite d'une entente avec ces envoyés, ceux-ci acceptèrent les conditions imposées par nous, et le chef des Zoua Cheraga fut nommé Khalifa des Oulad Sidi Cheikh (nomination prononcée à titre provisoire par le Gouverneur général le 23 avril 1850, rendue définitive par

Si Hamza ben bou Bekeur n'avait jamais fait acte public de soumission, avec son approbation, toutes les tribus nous étaient soumises ; mais, de

l'approbation du général d'Hautpoul, ministre de la guerre, du 14 mai suivant).

Le commandement du nouveau Khalifa comprenait les tribus suivantes :

Oulad Sidi Cheikh d'El Abiod,
Lar'ouat du Ksel,
Trafi,
Oulad Ziad,
Makena,
Oulad Sidi En Nasseur,

et les Ksour de :

Bou Alem,
Stitten,
R'assoul,
Brezina,
Arba,
El Abiod,
Chellala,
Bou Semr'oun.

Enfin Si Hamza s'engageait à nous amener les Chaanba Berazga et Mouahdi et à tenter de soumettre à notre autorité « la ville des » Beni Isguen ce qui amènerait nécessairement un jour la chute » du Mzab ».

Cette nomination n'était pas de nature à engager l'avenir. En lui donnant un titre, nous prenions seulement l'engagement de lui laisser exercer paisiblement une influence qu'il possédait indépendamment de nous. Nous restions toujours les maîtres de cesser toutes relations avec Si Hamza dans le cas où l'épreuve à laquelle nous allions le soumettre ne produirait aucun avantage pour la tranquillité des tribus sahariennes sur lesquelles il avait toujours exercé une grande influence. Ce fut là la pensée qui servit de guide dans la conclusion de cette affaire aussi bien à Alger qu'à Paris.

sa personne, il se tenait à l'écart. Il avait cependant son chargé d'affaires, son cousin Si Djelloul ben Mohammed ben Hamza, celui qui avait été envoyé au général Renault et qui servait d'intermédiaire habituel entre lui et les Commandants de la subdivision de Mascara et de la Province. On conçoit les inquiétudes qu'une situation si incertaine devait inspirer au Commandant de la Province et au Gouverneur général.

Il suffisait en effet, d'une boutade, d'une simple froissement de ce chef qu'on savait ou qu'on croyait susceptible, capricieux et changeant, pour bouleverser toute la Province et peut-être toute l'Algérie.

Il fallait à tout prix l'amener à nous, le séduire par l'appât d'une grande situation politique, correspondant à sa situation religieuse et en faire notre agent pour qu'il ne devint pas le chef de nos ennemis.

Le général Pélissier obtint de lui qu'il eut une entrevue à Sfid, avec le capitaine Saal, chef du bureau arabe de Mascara. Cette entrevue qui fut troublée par un coup de feu [1] parti par accident, dit-on, n'eut pas

[1] D'après un rapport établi par M. de Colomb, le coup de feu partit de l'escorte de Sidi Hamza ben bou Bekeur et aurait traversé la tente entre lui et le capitaine Saal. Le colonel Trumelet dans son ouvrage « Les Français dans le désert » fait ainsi le récit de cet incident : « Le » 3 juin 1850, Si Hamza arrivait à l'endroit convenu (Sfid) avec un » goum assez nombreux. Le chef du bureau arabe de Mascara paraissait » bientôt après suivi de quelques spahis et de cavaliers arabes, parmi » lesquels on remarquait un des frères de Si Hamza, Si Naïmi,

un grand résultat ; mais peut-être rompit-elle la glace et fut-elle une préparation aux événements qui suivirent. Si Hamza, nous l'avons dit, était chancelant. Descendant d'une longue suite de marabouts puissants et vénérés, il ne pouvait guère, sans avoir à combattre avec sa conscience, passer avec armes et bagages dans le camp des Chrétiens ; il sentait bien aussi qu'en se rapprochant de nous, qu'en nous servant, il perdait de son influence religieuse. Ces considérations lui firent prêter l'oreille aux pressantes sollicitations du Chérif d'Ouargla [1], il alla même jusqu'à lui envoyer des cadeaux en lui annonçant qu'il se rendrait, sous peu, « de sa personne » auprès de lui.

Les menées de Si Hamza arrivèrent à la connaissance de l'autorité.

» soumis depuis quelque temps déjà et qui voyait de mauvais œil la » démarche que faisait son aîné, démarche qui détruisait toutes ses » espérances d'ambition.

» Le chef du bureau arabe et le Khalifa ne tardèrent pas à » s'entendre et Si Hamza, enchanté de l'envoyé des français et des » promesses qu'il lui faisait au nom de l'autorité dont il était le repré- » sentant, lui demandait une seconde entrevue pour le lendemain, » lorsqu'une balle partit du goum du chef du bureau arabe et vint » siffler entre ce dernier et le Khalifa, qui grâce à un mouvement que » fit son cheval ne fut pas atteint, Si Hamza sentit de suite d'où venait » le coup et se contenta de le donner à entendre : c'était son frère » Naïmi qui avait dirigé la main de l'assassin, soit pour faire croire à » une trahison de notre part, soit pour hériter, en le tuant, de l'in- » fluence et du commandant du Khalifalik. Cet espoir fut trompé, car » il était arrêté, séance tenante ainsi que son complice et on les » dirigeait sur Mascara. »

[1] Mohammed ben Abdallah.

Le général Pélissier voulant en finir, résolut de le faire arrêter avant que sa défection fut consommée [1].

Une petite colonne aux ordres du commandant Deligny, alors directeur des affaires arabes de la Province, fut organisée et envoyée dans le Sud au mois d'avril 1852. Le commandant Deligny avait pour mission d'aller vers les campements de Si Hamza, de le surprendre le plus possible par sa venue, de triompher ainsi de son indécision habituelle et de l'amener à prendre ouvertement parti pour nous.

C'était jouer gros jeu. Cette expédition fut conduite avec beaucoup de vigueur, une grande habileté et un immense bonheur.

La colonne était déjà à Aouinet bou Bekeur, que Si Hamza, campé entre R'assoul et Téniet et Temeur ne se doutait pas qu'elle était dans le pays, ou du moins qu'elle y vint pour l'obliger à prendre un parti décisif.

De Aouinet bou Bekeur, le commandant Deligny écrivit au Marabout d'être le lendemain à R'assoul pour avoir une entrevue avec lui, et laissant ses impedimenta sous bonne garde, il partit en même

[1] Il est à peu près certain aujourd'hui que les menées signalées à la charge de Si Hamza étaient le fait des intrigues du sof des Zoua R'araba, intéressés en la personne de Sidi Cheikh ben Taïeb, leur chef, à compromettre Si Hamza vis-à-vis de nous, et à envenimer les germes de désordre qui déjà existaient dans sa propre famille. Ces intrigues étaient favorisées par l'une des femmes de Si Hamza, Rekaïa bent el Heurma, fille d'un fanatique marocain qui était à la dévotion de Sidi Cheikh ben Taïeb.

temps que sa lettre, avec son infanterie montée à mulets, marcha toute la nuit, et arriva au point du jour à R'assoul, à peu près au moment où le Marabout recevait son invitation.

Mis tout à la fois au pied du mur, acculé à des montagnes escarpées qu'il ne pouvait franchir que par un étroit passage, sentant bien que s'il tentait de s'éloigner, on pouvait le traiter en ennemi, lui faire beaucoup de mal et lui enlever une grande partie de ses immenses troupeaux, Si Hamza mit subitement de côté toutes ses indécisions et tous ses scrupules et il vint au camp de fort bonne grâce.

Le commandant de la colonne fut assez habile pour le retenir auprès de lui sous différents prétextes, autant qu'il fallut pour donner le temps de demander au général Pélissier et de recevoir de lui une lettre adressée directement au marabout, dans laquelle il l'engageait à l'aller voir à Oran.

Si Hamza comprenant bien qu'on le traiterait en ennemi s'il refusait de se rendre à l'invitation du commandant de la Province, fit contre fortune bon cœur et se mit en marche vers Oran avec la colonne [1].

Arrivé à Kheneg es Souk, le commandant Deligny sentant à certaines effervescences qu'il se tramait quelque chose et craignant que les populations sahariennes ne tentassent de lui enlever l'hôte qu'il

[1] Tout le récit donné ici est en partie emprunté à une « Notice sur les Oulad Sidi Cheikh » due au général de Colomb.

fallait à tout prix emmener dans le Tell, le remit au lieutenant de Colomb avec mission de le conduire d'une seule traite à Frenda sous l'escorte de l'escadron de spahis et de le garder à vue jusqu'à l'arrivée de la colonne.

Le Marabout arrivé à Oran fut choyé par tous, mais il y resta interné jusqu'au mois de novembre 1852.

A cette époque, il fut décidé qu'on le ramènerait avec une colonne dans son pays, qu'on lui constituerait un commandement politique [1] et qu'on établirait à El Biod [2] (Géryville) au centre des espaces parcourus par les nomades du nouveau Khalifa, un poste où pourrait rester, sous la protection d'une

[1] Par décision du Ministre de la guerre (général de St-Arnaud) du 12 janvier 1853, le Khalifalik des Oulad Sidi Cheikh était reconstitué, et Si Hamza ben bou Bekeur renommé Khalifa. Son commandement comprenait les tribus des Oulad Sidi Cheikh Cheraga et R'araba, les Lar'ouat du Ksel, les Makena et les Hamian Cheraga (Trafi), les Ksour de Bou Alem, Stitten, R'assoul, Brezina, El Abiod Sidi Cheikh, Arba et Chellala.

Quelques jours après (20 février) les Oulad Iacoub Zerara étaient rattachés au commandement du Khalifa des Oulad Sidi Cheikh.

Enfin une décision ministérielle du 27 juillet 1853 accordait au Khalifa Si Hamza un traitement annuel de 12000 francs.

[2] Il y avait là jadis un grand Ksar habité par les Gueraridj (Lar'ouat du Ksel). — La colonne Géry, en 1845, en retrouva les ruines qui étaient considérables. Ce Ksar, écrit le commandant de Martimprey, chargé du service topographique à la dite colonne, avait été abandonné à une époque récente, à la suite de guerre des Lar'ouat avec leurs voisins.

faible garnison, un officier chargé de le surveiller et de diriger ses actes.

Pendant son internement à Oran, son frère En Naïmi [1] fut choisi pour le remplacer dans son commandement; on lui forma un aghalik composé de 12 caïdats [2].

Cédant à son tour aux sollicitations du chérif d'Ouargla, le nouvel agha n'avait pas tardé à passer à l'ennemi.

Dès les premiers jours de son installation, Si Hamza ben bou Bekeur donna d'excellentes preuves de son bon vouloir.

Le général Pélissier l'emmena avec lui dans son expédition sur Laghouat et le jour même où le Général y rentrait victorieux par la brèche, Si Hamza, avec un goum de 600 chevaux et quelques spahis razziait les Larbâ et les Oulad Naïl sur l'oued en Nsa et leur enlevait 25.000 moutons et 15.000 chameaux. C'était répondre noblement à la confiance qu'on lui avait rendue.

Le lieutenant de Colomb qui avait eu de très bonnes relations avec le marabout, pendant son rapide voyage de Kheneg es Souk à Frenda, et pendant son séjour à Oran fut chargé de la mission

[1] Celui qui aurait tenté de le tuer lors de l'entrevue de Sfid.

[2] Ces 12 caïdats étaient : 3 tribus des Lar'ouat, Stitten, R'assoul, Brézina, Makena, Oulad Sidi Tifour, El Maïa, Tadjerouna, Oulad Sidi Cheikh, El Abiod.

d'organiser le nouveau commandement d'El Biod et de guider le Khalifa dans des voies convenables, de maintenir dans une juste mesure la puissance politique qu'on lui confiait, et de sauvegarder les intérêts et la dignité de l'administration française, tout en lui laissant une latitude et une initiative suffisantes, c'est-à-dire de serrer le frein sans trop le faire sentir et sans le rendre jamais blessant.

Si Hamza était d'une humeur en apparence très versatile, mais quand son intérêt était en jeu, il était d'une rare ténacité. Il était en outre extrêmement avide ; ce n'était pas de l'amour qu'il professait pour l'argent, mais de l'idolâtrie. Tous les dons qu'il recevait en nature, il les entassait dans ses magasins d'El Abiod Sidi Cheikh, de Brézina ou de R'assoul, et les y laissait se perdre, se pourrir, sans profit pour personne.

Antithèse vivante, le Khalifa était un personnage difficile à déchiffrer : tour à tour sérieux ou capricieux comme un enfant gâté ; malaisé à mettre en selle, mais y restant des journées entières ; curieux comme une femme ou indifférent à l'excès, aujourd'hui flexible comme un roseau, demain ferme comme un chêne. Voulait-il faire admettre une de ses idées, il contournait, louvoyait, n'arrivait pas au fait directement ; il tâchait d'amener la conversation sur ce qu'il désirait. S'il sentait son attaque compromise, il battait prudemment en retraite, recommençait sa tentative, se retirait de nouveau et continuait ce

manège jusqu'à ce qu'il obtint ce qu'il demandait ou qu'on lui refusât par un non catégorique [1].

[1] M. F. Gourgeot, interprète principal de l'armée d'Afrique en retraite, a donné de son côté (Situation politique de l'Algérie, p. 11) du caractère de Si Hamza l'appréciation suivante :

« Presque tous les descendants de Sidi Cheikh passent pour avoir » peu de suite dans les idées, pour être d'un caractère léger, emporté, » pour manquer de sens politique et parfois de raison, pour négliger » les prescriptions du Coran et être d'une avidité légendaire... » ... Tous ceux qui ont connu Si Hamza, notre ancien Khalifa, se » souviennent de ses distractions étonnantes. Il lui est arrivé maintes » fois, alors qu'il paraissait écouter avec la plus vive attention des » explications qu'il avait provoquées touchant des sujets intéressants, » il lui est arrivé, dis-je, d'interrompre brusquement son interlocuteur » pour lui demander où il s'était procuré les brillants boutons de » son habit ou pour lui dire que dans le désert il fait plus chaud que » sur les bords de la mer... Notre Khalifa était d'un caractère très » indécis et d'une avidité qui s'alliait peu avec la haute position qu'il » occupait et avec l'influence qu'il exerçait sur des milliers de musul- « mans dont il était le seigneur respecté et obéi. Ainsi il ne craignait » pas de s'abaisser en faisant le commerce des œufs d'autruche ».

Enfin le colonel Trumelet (l'Algérie légendaire, p. 153) nous a laissé du Khalifa le portrait suivant :

« Si Hamza, qui pouvait être âgé de trente à trente-trois ans en 1852, » était un homme superbe, et de traits on ne peut plus attachants. » Paraissant énorme par l'effet des nombreux burnous et cafetans » superposés dont il était revêtu, d'une taille assez élevée et » distinguée ; tout l'air enfin d'un grand seigneur musulman ; les » yeux grands, noirs et d'une douceur extrême, tempérés encore » par des sourcils épais, longs, soyeux et des cils de plusieurs rangs » tamisant son regard troublant ; la barbe noire fournie, coupée à » l'arabe, et tranchant sur le teint mat de son visage ; les dents » magnifiques, nacrées et bien rangées ; les lèvres un peu épaisses ; » la tête forte, et rendue volumineuse par le nombre de ses » chachias et de ses haïks en laine et en soie. Sa voix est douce, » harmonieuse, sans éclats ; le geste est moelleux, sobre et plein de » dignité ; les allures chérifiennes plutôt que guerrières ».

Une lettre écrite le 18 août 1856 par le capitaine de Colomb, commandant supérieur de Géryville, au colonel Durrieu, commandant de la subdivision de Mascara peut trouver sa place ici; elle complétera cette esquisse du portrait et du caractère de Si Hamza[1]. Quoique écrite, il y a trente ans, elle renferme des renseignements précieux :

« Mon Colonel,

» Depuis longtemps Si Hamza fait une opposition » sourde à tous mes actes, à tout ce qui émane du » bureau arabe, il met le désordre dans les tribus en

[1] Il a paru d'autant plus utile de transcrire cette lettre que les faits qui y sont relatés présentent un trait de similitude frappant avec l'attitude qu'a eue vis-à-vie du chef du bureau arabe de Géryville (capitaine Pansard), le fils de Si Hamza, Si Eddin, notre agha actuel, pendant une absence que fit, en 1885, le commandement supérieur du cercle. Des lettres irrespectueuses, peu dignes, furent adressées à cet officier par l'agha Si Eddin profondément froissé de ce qu'il eut osé ne pas accueillir, les yeux fermés, les plaintes qu'il formulait contre un caïd dont il convoitait la place pour un des siens. Dans cette circonstance, l'agha Si Eddin se montra sous son vrai jour; sous des dehors froids, réservés, il cache un caractére passionné, facilement irritable et enclin à l'indépendance.

Les plaintes de l'agha se reposaient sur la dénonciation calomnieuse d'une prostituée, Fatma bent Abdelkader, de Stitten, plus connue sous le nom de bent Aïcha el Kahala ; cette femme avait alors pour époux (?) M'hammed ould el hadj Nouar, également de Stitten. C'est le caïd de cette tribu qui était visé dans les accusations calomnieuses lancées par ce couple peu recommandable. A la suite de ces intrigues, bent Aïcha el Kahala fut internée à Chellala Dahrania, et son souteneur puni de 4 mois de prison. Fatma, condamnée le 11 juin 1888 à 20 ans de travaux forcés pour infanticide s'est évadée peu de jours après sa condamnation, elle se serait réfugiée à Figuig.

» excitant contre les caïds en place, leurs compé-
» titeurs; il rend par ses intrigues mon commande-
» ment impossible; la régularité de notre adminis-
» tration, l'impartialité de notre justice qui se sont
» nécessairement accrues depuis la création du
» bureau arabe et l'installation de son personnel, le
» gênent beaucoup, et il ne sait pas le déguiser. Il
» n'obéit à aucun ordre, ou s'il le fait, c'est avec un
» mauvais vouloir évident.

» Pour la fête du 15 août qui a été célébrée ici
» avec beaucoup de pompe, parce qu'elle est en
» même temps l'anniversaire de l'inauguration du
» poste et que j'ai voulu en faire une Ouada dans
» laquelle toutes les tribus du cercle se réunissent
» et fraternisent une fois par an, pour cette fête, dis-je,
» au lieu d'être ici le 14, comme je l'y avais engagé,
» il n'est arrivé que le 15 à 4 heures du soir.

» Le matin, j'avais passé la revue des goums et
» son absence avait été remarquée de tout le monde,
» et, sans doute, diversement interprétée.

» Aujourd'hui, Monsieur le chef du bureau arabe,
» ayant reçu du caïd des Oulad Ziad Cheraga une
» plainte contre un Derrer du douar des Djeramna,
» dont la plume servait les intrigues de Naïmi ben
» Cheikh, auquel Sidi Hamza, malgré que les Oulad
» Ziad ne relèvent pas de son commandement, cherche
» à vendre la place du caïd, a donné l'ordre à ce
» Derrer de quitter le douar des Djeramna, et d'aller
» camper avec les siens (les Oulad Sidi El Hadj ben

» Ameur); ni le Derrer, ni le chef du douar des » Djeramna n'ont fait d'observations. C'était un ordre » bien simple qui ne devait froisser personne et, » cependant, quelques instants après, le chef du » bureau arabe recevait de Si Hamza, la lettre ci- » incluse qui est aussi grossière et aussi injurieuse » que possible [1].

» J'ai immédiatement écrit au Khalifa qu'il n'avait » en aucune façon à se mêler des affaires des » Oulad Ziad, que sa manière de faire, depuis » quelque temps me déplaisait beaucoup et que » je vous envoyais la lettre qu'il venait d'écrire à » M. Burin.

[1] Voici la traduction de cette lettre :

Si Hamza à M. le lieutenant Burin.

Après les préliminaires habituels,

Vous saurez que vous semez le trouble chez les arabes.

Vous usez de répression sans motifs au point que vous emprisonnez un derrer sans griefs.

Vous écoutez les conseils des caïds et avec leurs conseils il doit survenir du trouble chez les arabes.

Si du trouble a lieu chez les arabes, ce n'est pas à eux qu'il faudra vous en prendre, mais bien aux caïds qui vous conseillent.

Cet état de choses ne date pas de longtemps, il n'a lieu que depuis l'hiver de cette année; vous avez ouvert vos oreilles aux paroles des méchants au point que vous emprisonnerez les gens du Makhzen et de là surgira un grand désordre.

Ecrit par ordre, etc.

Pour traduction conforme :
L'Interprète assermenté,
Signé : POBEAU.

» Sidi Hamza, m'a répondu la lettre ci-jointe [2]. Je » vous laisse à juger, mon Colonel, s'il m'est possible » de supporter une pareille insolence. Ma première » pensée a été de le faire arrêter et de l'interner dans » le fort jusqu'à décision du Général commandant » la province.

[2] Voici la traduction de cette lettre :

Si Hamza au capitaine de Colomb.

Après les préliminaires habituels.

Ecrivez de quelle façon vous servez et moi j'écrirai de quelle façon je sers.

Vous me dites une fois que vous avez assez de moi, et moi, je vous dis mille fois que j'ai assez de vous.

J'ai assez des propos et des paroles inconvenantes.

Ecrivez et j'écrirai ou bien nous nous expliquerons devant les chefs.

On connait vos services et on connait les miens.

J'ai entendu de vous des propos que je n'avais jamais entendu depuis que je suis au monde.

Ecrit par ordre, etc.

Pour traduction conforme :
L'interprète assermenté,
Signé : POBEAU.

La lettre du capitaine de Colomb qui avait provoqué cette réponse était ainsi conçue :

Au très excellent, très parfait et saint personnage Si Hamza ben bou Bekeur.

Que le salut soit sur toi ainsi que la miséricorde et les bénédictions divines ; ensuite,

Tu n'as à te préoccuper en rien des Oulad Ziad,

Quant à l'intrigant que M. Burin a emprisonné, il a agi vis-à-vis de cet homme, comme il agira vis-à-vis de tous ceux qui lui ressemblent.

Quant à la lettre que tu as écrite, je l'enverrai au Général, j'ai assez de ta manière de faire et je saurai écrire au Général quelle est ta manière de servir depuis les trois mois qui viennent de s'écouler.

» J'ai reculé devant cette extrémité qui pourrait » amener des complications fort graves ; j'ai préféré, » dans l'intérêt général, faire taire ma légitime » rancune et tâcher de conserver le statu quo » jusqu'à décision du Général. Je vous envoie » Mr Burin pour expliquer verbalement toute cette » affaire et la conduite du Khalifa, depuis que cet » officier est à Géryville.

» J'ai l'honneur de vous prier de l'envoyer jusqu'à » Oran, auprès du Général commandant la province.

» Si on n'abaisse pas l'orgueil et les prétentions » du Khalifa, l'administration française est impos- » sible ici ; il faudra tout simplement un commandant » supérieur qui jouera le rôle de sergent vétéran, » et un chef du bureau arabe qui sera le scribe et le » très humble serviteur du marabout. Il faudra en » un mot reculer de vingt ans et perdre l'influence » et la considération acquises au nom français par » quatre années d'une administration impartiale » et protectrice de tous les intérêts ; je doute, du » reste, qu'un pareil pas en arrière fût possible, si » on pouvait jamais se résoudre à le faire. Les » tribus du cercle, les Trafi surtout, se soulèveraient, » plutôt que de retomber dans le chaos d'où nous » les avons sortis et de se soumettre encore aux » exactions exhorbitantes auxquelles nous les avons » soustraits.

» Pour moi, mon Colonel, je me retirerai ou je » maintiendrai la position telle que je l'ai faite ; j'ai

» soulevé très haut le drapeau de la France, je l'ai » étendu sur tout ce pays, ce n'est pas ma main qui » le repliera et qui l'abaissera.

» Sidi Hamza veut un pouvoir absolu, sans » contrôle, il s'irrite des bornes imposées à son » avidité et à ses féroces rancunes; il ne supporte » pas les entraves que lui met une administration » sage, régulière et impartiale. Longtemps, je l'ai » maintenu, j'ai pour cela lutté de ruse et de finesse » avec lui, il m'a fallu une patience, un esprit de » conciliation prodigieux.

» Aujourd'hui je suis à bout; je le prévoyais » depuis longtemps, je voyais que la situation était » trop tendue pour ne pas rompre au premier » prétexte.

» Vous voyez, mon Colonel, que le prétexte a été » bien futile.

« Il est inutile de vous dire que M. Burin, chef du » bureau arabe, n'est pour rien dans tout cela; si le » Marabout a été froissé, irrité, ce n'est pas par le » personnel du bureau arabe, mais seulement par » l'invitation; du reste, depuis que M. Burin est à » Géryville, il a absolument marché dans nos eaux » et a suivi exactement la ligne de conduite que je » lui ai tracée: la rupture qui a eu lieu aujourd'hui » était inévitable. J'ai eu l'honneur de vous dire que » je le pressentais depuis longtemps; elle est tout » simplement le résultat du peu d'esprit d'ordre et » de conduite du Khalifa, je puis même dire, du peu

» de solidité de sa cervelle et de la pression exercée
» par nous sur ses instincts d'avidité insatiable et de
» haine contre tout ce qui nous montre quelque
» dévouement ».

On peut penser, d'après cela si le rôle de son mentor politique était ardu ; il fallait quelquefois jouer avec lui au plus fin, ou, ce qui était mieux, déjouer par une extrême franchise ou une bonne foi à brûle-pourpoint, ses finasseries de Marabout ; il fallait enfin toujours faire de la politique avec lui, souvent sans autre guide que le tact personnel.

Cette situation dura huit ans, de 1852 à 1860, et pendant cette période, le chef des Oulad Sidi Cheikh sacrifia tout, non certainement à notre amitié, mais à la grande position que nous lui faisions; il sacrifia tout, depuis les répugnances très mal déguisées de son entourage jusqu'à son influence religieuse qui, dans tout le pays ne relevant pas de son pouvoir politique, était sensiblement altérée depuis ses relations avec les chrétiens.

Si Hamza mourut subitement le 21 août 1861, à Alger, où il avait été appelé pour répondre à des accusations portées contre lui par les gens d'Ouargla. Sa mort, mise alors sur le compte du choléra, fut donnée par les indigènes comme le résultat d'un empoisonnement par les Français.

Plus tard, il fut affirmé qu'il y avait bien eu empoisonnement, mais par la main d'une de ses

femmes, Talia bent Rabah, agissant à l'instigation du parti intransigeant de la famille, qui ne pardonnait pas au Marabout sa soumission à la France. Si Hamza ben bou Bekeur, avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 1er juin 1853 et officier le 3 mars 1854.

On peut dire que jusqu'à sa mort, la fidélité de Si Hamza ben bou Bekeur ne s'est jamais démentie. C'est à lui que le colonel Durieu doit d'avoir pu, en 1853, traverser, sans coup férir, le Sahara, Metlili et le M'zab et planter pour la première fois le drapeau de la France sur les vieilles Kasbas de N'goussa et d'Ouargla.

C'est grâce à lui aussi, que le commandant Colonieu commandant supérieur du cercle de Géryville et le lieutenant Burin, chef du bureau arabe, purent parcourir sans risques le Gourara et l'Aougueroût en 1861.

Mais il faut bien reconnaître qu'en ce temps là, les populations au delà de l'Erg ne nous craignaient, ni ne nous haïssaient. Elles ne voyaient en nous que les successeurs et les continuateurs des deys d'Alger, dont l'activité politique ne s'était jamais tournée de leur côté.

Elles étaient du reste rassurées par la présence, entre elles et nous, de cette principauté héréditaire des Oulad Sidi Cheikh dont le prestige religieux était alors dans tout son éclat. A cette époque, les Snoussia n'étaient pas encore devenus une puissance. Depuis, les choses ont changé du tout au tout.

H. Duveyrier qui, en 1861, réussit à vivre au milieu des Touareg, et à pénétrer leur vie intime, ne renouvellerait certainement pas aujourd'hui ce qu'il a fait il y a trente-cinq ans.

Le massacre de la mission Flatters et, en 1886, l'assassinat du lieutenant Palat à deux journées de marche au nord d'In Salah, disent assez ce que nous devons attendre, non seulement des populations Touareg, mais aussi peut-être de celles du Touat, du Gourara et du Tidikelt [1].

Le fils aîné du Khalifa Si Hamza, Si bou Bekeur lui

[1] Les commerçants arabes comme les Touareg, voient dans toutes nos entreprises, chemins de fer ou explorations, la ruine de leurs ressources, et tant qu'ils croiront pouvoir le faire impunément, ils mettront tout en jeu pour s'opposer à notre extension dans le Sahara. Chaque explorateur, fût-il même isolé, ne sera jamais à leurs yeux qu'un espion envoyé pour reconnaître et « *écrire* » le pays, afin d'y revenir plus tard en force et de s'en emparer. Il est facile de conclure de tout cela qu'il sera toujours impossible, comme on s'en était flatté un instant, de nouer des relations avec les peuplades sahariennes et de leur persuader que nous avons des moyens de trafic leur permettant de vivre en renonçant à la traite.

Cette inimitié contre nous des nomades d'au delà de l'Erg est peut-être plus dangereuse que celle des Touareg. Ceux-ci n'ont aucune influence dirigeante sur les nomades du nord des Areg dont ils n'approchent jamais en groupes nombreux ; ils n'ont en réalité que l'audace de leurs coups de main sur les troupeaux des Chaanba qui les détestent. Nos ennemis arabes du Sud-Ouest, sont plus nombreux, mieux groupés, et ils ont pour satisfaire leur haine, comme moyen autrement puissant et efficace, cette propagande panislamique faite chez nos sujets musulmans par tous les émissaires et agents des divers ordres religieux qui pullulent au Tidikelt et au Gourara. Tous ces ordres, ou à peu près, subissent l'influence des doctrines snoussiennes et les appliquent avec l'exagération du fanatisme et de l'ignorance.

succéda, mais il déchut comme titre et comme solde; il ne fut plus khalifa, mais seulement bach agha, avec traitement annuel de huit mille francs.

Comme lieutenant de son père, Si bou Bekeur nous avait beaucoup fréquentés, il s'était fait à nos idées; doué d'une nature franche et ouverte, il était plutôt Mokhazeni que Marabout. Foulant aux pieds les récriminations violentes de son entourage religieux et particulièrement celle des Abid Sidi Cheikh, il accepta la position sans arrière-pensée.

Il mourut le 23 juillet 1862 après avoir exercé son pouvoir pendant à peine un an, empoisonné très probablement par ceux qui voulaient faire cesser à tout prix le servage dégradant, à leurs yeux, que la famille avait accepté.

C'est à lui que l'on doit l'arrestation du chérif Mohammed ben Abdallah. Dans cette circonstance il fit preuve d'une vigueur et d'une énergie peu communes.

Le chérif s'étant évadé de Laghouat où il était emprisonné, Si bou Bekeur le poursuivit pendant quatre jours et quatre nuits, le rejoignit à huit journées de marche de R'adamès. Après un combat sanglant, il le fit prisonnier, les armes à la main. — Le décès de Si bou Bekeur fut une perte réelle pour nous. Son influence s'était accrue par ses qualités personnelles de vigueur et de bonté; il serait devenu comme son père un aide intelligent, mais plus docile et plus dévoué. Sa mort, comme celle de son père, donna lieu

à des commentaires calomnieux vis-à-vis de Talia bent Rabah, à laquelle on attribua plus tard un troisième empoisonnement, celui de son second mari, le caïd Djelloul ben Mohammed ould Hamza [1].

Si Sliman, le second fils de Si Hamza ben bou Bekeur, fut appelé à succéder à son frère bou Bekeur. Il était alors âgé de 22 ans [2].

Le jeune bach agha se montra d'abord assez soumis en apparence. Il se contentait d'opposer aux conseils qu'on lui donnait, cette force d'inertie qui est le

[1] Après la mort du Khalifa Si Hamza, Si Djelloul avait épousé sa veuve, Talia bent Rabah, dont il vient d'être parlé. Si Djelloul serait bien mort empoisonné par cette femme. Le capitaine Pansard, chef du bureau arabe de Géryville a eu entre les mains un papier, écrit par Tahar ben Abdelkader, de Brézina, le 2 octobre 1864, dans lequel il est dit qu'au moment de mourir, Si Djelloul a déclaré que sa mort était le fait de Talia bent Rabah, des frères de cette femme, Mohammed et M'hammed et de leur mère Khadra bent Sliman. Cette déclaration a été faite en présence de nombreux témoins cités dans la pièce à laquelle il est fait allusion ; plusieurs d'entre eux sont encore de ce monde.

Si Djelloul répudia Talia bent Rabah aussitôt après avoir fait cette déclaration. — Il mourut quelques jours après.

Le rédacteur de l'écrit en question est mort en 1864. Talia bent Rabah est aujourd'hui mariée au cadhi des Oulad Sidi Cheikh, Si el Arbi ben Tahar.

Si Djelloul ben Mohammed était dévoué à notre politique. Il a laissé un fils, Si bou Hafs, le chef actuel du Makhzen des Zoua que l'on dit être à la dévotion absolue de Si Kaddour ben Hamza.

[2] Si Sliman, de même que ses frères Mohammed et Ahmed était fils de Rekaïa bent el Heurma dont il a été parlé précédemment, Rekaïa est actuellement avec Si Kaddour ben Hamza. Si Sliman fut nommé bach agha par décision du 23 septembre 1862 ; comme son frère il touchait un traitement annuel de 8.000 francs.

propre du caractère arabe et contre laquelle viennent se briser les meilleures intentions et la meilleure volonté à faire le bien. Son orgueil dépassait toutes limites et l'influence excessive qu'il tenait de la position élevée à laquelle il se trouva tout d'un coup placé, acheva de le raffermir dans ses mauvaises pensées. Il ne sut pas comme son père, résister aux sollicitations du dehors, il crut à la promesse de gens qui désiraient sa perte, et le fanatisme de son déplorable entourage aidant, il ne douta plus que la mission de chasser les Français de l'Algérie ne lui fut dévolue. Il savait pouvoir compter sur une grande partie des populations du Cercle et était persuadé que le Tell même n'attendait que le moment favorable pour répondre à son appel. Il avait bien jugé.

La combinaison qui consistait à placer tout notre Sud entre les mains de feu le Khalifa et de son frère Si Zoubir portait avec elle un danger en ce sens qu'elle mettait tout le pays compris entre Géryville et Ouargla aux mains de la famille de Si Hamza, de plus elle augmentait de l'influence des armes, l'influence religieuse de la maison des Oulad Sidi Cheikh, et la fidélité des populations sahariennes placées sous le commandement des Oulad Hamza, se subordonnait à la fidélité de ceux-ci. Mais il faut bien le reconnaître, cette politique avait été nécessaire, et il était alors de toute impossibilité de faire autrement.

C'est poussé par son oncle Si Lala [1], personnage ambitieux et fanatique que le jeune Sliman fit défection et souleva contre nous les populations de son commandement. C'est Si Lala qui fut l'âme du mouvement insurrectionnel: après la mort de Si Sliman, il devint le conseil de son successeur, Si Mohammed, et plus tard la tête du jeune frère de celui-ci, Si Ahmed, le quatrième fils du Khalifa.

Il n'entre pas dans cette étude de faire le récit de l'insurrection de 1864; nous relaterons simplement les principaux faits qui s'y rapportent en nous attachant principalement à mettre en lumière le rôle joué par les membres marquants des Oulad Hamza.

C'est dans la deuxième quinzaine du mois de février 1864 que se consomma la défection du bach agha Si Sliman ben Hamza.

Voici en quels termes le capitaine Burin, commandant supérieur de Géryville, rendit compte de cet événement à l'autorité supérieure (Lettre du 17 février 1864).

« J'ai l'honneur de vous rendre compte d'une » nouvelle très grave qui m'arrive à l'instant. Le » caïd Si Mohammed ben Naïmi [2] des Oulad Sidi

[1] Si Lala avait été nommé agha d'Ouargla le 30 décembre 1861 en remplacement de Si Zoubir. On voulait le récompenser ainsi de la vigueur qu'il avait montrée dans l'affaire de la prise du Chérif Si Mohammed ben Abdallah. Si Lala touchait un traitement annuel de 4.000 francs. Il avait été fait Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 11 décembre 1861.

[2] Si Mohammed ben Naïmi est des Oulad Sidi el Arbi, branche aînée ; s'est refugié depuis fort longtemps au Maroc où il est encore.

» Cheikh Zoua, vient d'arriver à Géryville pour » prévenir que sa tribu est en pleine défection et » qu'elle se dirige rapidement vers le Sud. D'après » Si Mohammed ben Naïmi, les moteurs de ce » désordre sont : le bach agha Si Sliman ben » Hamza, son frère Si Mohammed ben Hamza, et » leur oncle Si Zoubir ben bou Bekeur, l'ex-agha » d'Ouargla qui se sont décidés à abandonner notre » cause, et à aller chercher refuge chez les Châanba » d'El Goléa, en y entraînant de gré ou de force » la plus grande partie du personnel religieux.

» Je ne puis croire encore à pareille aberration » chez le bach agha Si Sliman. Ce jeune chef » ne peut, à ce point, s'être laissé entraîner par » les sollicitations de parents jaloux, mécontents » et celles de gens mal intentionnés ne cessant de » lui dire, il paraît, qu'il est sans autorité et que » son influence religieuse disparaît tous les jours » par suite de ses rapports avec nous. . . ».

Deux jours après, le capitaine Burin qui s'était porté rapidement à Brézina, écrivait à la subdivision :

« . . . Au moment où je quittais Géryville, une » lettre de Si Sliman me parvenait. Dans cette » lettre l'ex-bach agha protestait encore de son » dévouement à notre cause. Cependant d'après » tous les renseignements qui m'étaient parvenus, » il ne m'était plus permis d'hésiter, il fallait que » je sache nécessairement à quoi m'en tenir. J'ai pu,

» bien avant mon arrivée à Brézina, me convaincre » que la défection du bach agha Si Sliman était » réelle et j'ai l'honneur de vous transmettre les » renseignements qu'il m'a été possible de recueillir » sur ce grave événement.

» Depuis quelque temps déjà, les Oulad Sidi » Cheikh Zoua s'étaient dispersés peu à peu dans » le Sahara, ainsi qu'ils avaient l'habitude de le » faire tous les ans, et la zaouïa de Si Sliman » s'enfonçait tout doucement dans la direction du » Sud-Est, sous prétexte d'y rechercher des pâtu- » rages nécessaires aux troupeaux de moutons et de » chameaux. Les lettres de service parvenaient au » bach agha qui y répondait exactement, et rien, » absolument rien, ne pouvait faire prévoir que » ce chef indigène avait l'intention d'abandonner » notre cause. De sa personne, il était à Si El » Hadj Eddin, sous prétexte d'y faire ses dévotions, » mais en réalité pour pouvoir, en correspondant » avec nous, couvrir le mouvement de la retraite » de la zaouïa et des gens qu'il emmenait avec » lui. Ce mouvement avait, m'assure-t-on, commencé » le mardi 16 février, dans la direction du Sud-Est, » et ce n'est que jeudi matin 18 février, que Si » Sliman a quitté Si El Hadj Eddin avec quelques » cavaliers qu'il avait conservés auprès de lui».

» Ainsi, mon Général, Si Sliman a bien réelle- » ment abandonné notre cause, emmenant avec lui » sa zaouïa, son frère Si Mohammed ben Hamza,

» l'ex-agha Si Zoubir et une centaine de tentes des
» Oulad Sidi Cheikh Chéraga.

« . . . En résumé, mon Général, l'ex-bach agha
» Si Sliman est parti, sans que je puisse encore
» aujourd'hui trouver le plus léger prétexte à sa
» défection. Il s'est dirigé sur Metlili, ce qui me
» ferait craindre que l'agha Si Lala et toutes les
» populations de son aghalik ne se déclarent aussi
» en défection.

» Dans la tournée que je viens de faire dans
» l'aghalik d'Ouargla, rien ne pouvait faire supposer
» que nous étions à la veille d'aussi graves événe-
» ments. . . ».

Quelles ont été les causes déterminantes de cette défection à laquelle on s'attendait si peu? Cette question est trop complexe pour que nous y répondions par une affirmation.

Suivant les uns, ce serait à l'instigation de Si El Fodhil, son khodja bâtonné par l'ordre du commandant supérieur [1] pour avoir frappé des spahis

[1] Un témoin oculaire nous a déclaré que Si El Fodhil avait en effet été bâtonné à Ouargla par ordre du capitaine Burin parce qu'il s'était livré à des voies de fait sur un des spahis qui accompagnaient cet officier. Si El Fodhil pour témoigner de son profond mépris pour notre autorité serait allé jusqu'à déchirer le burnous rouge du spahi.

Dans une lettre datée du 14 mars 1864, le Commandant supérieur donne les renseignements suivants sur le compte du khodja de Si Sliman ben Hamza :

« .... Si El Fodhil est arrivé dans le Cercle de Géryville dans
» le courant de l'année 1861, et sa présence n'a été connue que lorsque
» Si Sliman fut nommé bach-agha. Cet intrigant venait de l'Est et

au bureau arabe de Géryville, que Si Sliman aurait décidé sa défection. Selon d'autres, il conviendrait de l'attribuer à la persuasion, dans laquelle était le bach agha, que l'autorité française avait des tendances

» avait trouvé asile dans la zaouïa des Oulad Sidi Cheikh. Arrivé au » pouvoir, Si Sliman écarta brutalement de lui tous les serviteurs » de son père et de son frère et malgré nos conseils ne s'entoura que » de gens qui se posaient à l'écart en ennemis des français. »

C'est ainsi qu'il fit de Si El Fodhil son khodja et son conseiller intime.

« A plusieurs reprises, soit à cause des plaintes qui m'étaient portées » contre Si El Fodhil, soit à cause de certaines expressions désagréables » qui se trouvaient dans les lettres écrites de sa main, j'avais » prié Si Sliman de se débarrasser d'un homme qui ne pouvait que » lui attirer des désagréments. Mais, malgré les promesses les plus » formelles, l'ex-bach agha a toujours persisté à le conserver auprès » de lui.

» Vous savez, mon Général, tous les ménagements que j'étais » obligé de conserver avec Si Sliman, aussi je n'insistais pas trop » brusquement sur ce que nous voulions obtenir de lui et je ne voulais » pas me butter contre la force d'inertie qui faisait le fond de son » caractère. J'attendais patiemment une occasion favorable pour lui » démontrer combien il était urgent qu'il se débarrassât de Si El » Fodhil. Pendant une dernière tournée à Ouargla, je croyais avoir » trouvé cette occasion. Si el Fodhil faisait l'objet de réclamations » très vives de la part de deux des spahis qui m'accompagnaient.

» Ces spahis se plaignaient même des mauvais traitements que leur » avait fait subir cet homme. Je déclarai à Si Sliman que son khodja » ne pouvait pas rester plus longtemps dans le Cercle, puisque tout » le monde se plaignait de lui. L'ex-bach agha me promit de la manière » la plus formelle de le renvoyer ; il le fit même éloigner de la colonne ; » mais j'ai su depuis qu'il l'avait conservé à son service et que sa » confiance en lui n'avait fait que s'accroître. Quant aux antécédents » de Si El Fodhil, il me serait très difficile de vous les donner d'une » manière exacte......... Si El Fodhil serait originaire des Oulad » Madhi (Cercle de Bou Saâda) ; il se serait sauvé de son pays à la

à amoindrir son pouvoir et à l'annihiler lui-même aux yeux des siens.

Pour permettre de juger en toute connaissance de cause la conduite de Si Sliman ben Hamza et de son entourage, nous croyons utile de reproduire ici les lettres qu'il écrivit au Commandant supérieur de Géryville et au Gouverneur général pour exposer ses prétendus griefs; nous opposerons ensuite à ces deux missives le rapport que le Commandant supérieur de Géryville adressa à l'autorité supérieure pour expliquer les motifs, qui, selon lui, déterminèrent l'ex-bach agha à tourner ses armes contre nous. Nous ferons remarquer que c'est dans les premiers jours de mars 1864, lorsqu'il se dispose à marcher vers le Nord à la tête des rebelles, lorsqu'en un mot sa défection est flagrante, que Si Sliman réclame l'intervention du Gouvernement de l'Algérie pour faire cesser une situation qui, d'après lui, n'était plus tenable.

» suite de certains démêlés avec l'autorité française ; il avait reçu à la » zaouia des Oulad Sidi Cheikh un accueil d'autant plus empressé » qu'il se posait en homme qui fuit les chrétiens.........

» Je ne puis terminer cette lettre sans vous dire combien je suis » persuadé que les conseils pernicieux de Si El Fodhil ont eu une » influence considérable sur la conduite actuelle de l'ex-bach agha Si » Sliman. »

Si El Fodhil assistait au combat d'Aouinet bou Bekeur le 8 avril 1864, où il fut blessé grièvement. Il mourut au Gourara en 1879. — Un de ses frères Si Lasri qu'il avait emmené avec lui en 1861 est encore chez les Zoua Cheraga. Il habite dans la tente de Si Hamza ould bou Bekeur qui est marié à la fille de Si El Fodhil. »

Voici ces lettres :

Lettre écrite le 16 mars 1864 au Commandant supérieur de Géryville par Si Sliman ben Hamza.

« Du jour où vous vîntes dans ce pays et que » votre commandement s'exerça sur toutes ses » régions, mon père Si Hamza alla vers vous de son » propre gré ; il ne cessa de faire des louanges sur » votre drapeau, jusqu'au jour de sa mort, qui le » surprit encore à votre service. Ensuite, mon frère » Si bou Bekeur le remplaça dans ses fonctions, il » fit comme mon père, et, comme lui aussi, il » mourut.

» Quant à moi, depuis deux ans que je suis à » votre service, je croyais avoir été investi des » mêmes honneurs que mon père et mon frère, » mais il n'en était rien, et mon commandement » avait été réduit à peu de chose par les chefs du » Gouvernement. Cependant je pris patience et me » résignai à mon sort ; mais pendant que vous étiez » en France je fus surveillé et le capitaine Cholleton » prêta l'oreille aux bruits malveillants qui se » répandaient sur mon compte. Bientôt ces bruits » furent connus de tout le monde ; vous-même vous » fûtes entraîné par les exagérations du Capitaine et » d'autres et vous les avez crus. Quant à moi, » j'étais dans la tranquillité la plus complète et » ne m'en émus nullement. Lorsque vous m'avez » envoyé l'ordre d'aller camper à Sidi Cheikh, je

» me suis empressé d'y aller. C'est après cet » événement que tous les arabes parlaient de moi. J'en » reçus qui venaient de chez vous et qui me dirent : » « N'ayez aucune confiance en vos chefs. » Je ne » les écoutai point et je me croyais encore avec vous » comme je l'ai toujours été jusqu'au moment où » Saka m'apporta une lettre de M. Cholleton et » me dit que le Capitaine réuni avec ses goums » était dans l'intention de se saisir de moi. [1] Ne » doutant plus alors que j'étais trahi je quittai votre » pays. Si Hamza en mourant, nous avait recom- » mandé à vous et nous avait placé sous votre » tutelle. Vous n'avez pas tenu compte de ses » recommandations et vous avez prêté l'oreille à » des bruits mensongers. — Aujourd'hui, vous » pouvez mettre à ma place celui qui me dénigrait

[1] Ce Saka était le frère de Miloud ben Abderramhan, dit aussi Saka, qui a joué un rôle dans la fuite de Si Hamza ben bou Bekeur en novembre 1878. Saka était employé comme espion par le Capitaine Cholleton. De même que presque tous les indigènes qui font ce métier, Saka jouait double jeu et servait les deux camps. Il a été assassiné par Si Kaddour ben Hamza dans les circonstances suivantes :

Quelque temps avant la mort de Si Ahmed ben Hamza (octobre 1868), Saka, qui était au service du jeune marabout, s'oublia devant quelques personnes à dire que Si Kaddour et son frère Si Eddin étaient comme lui, Saka, de vulgaires fils de négresse. Cette appréciation fut portée à la connaissance de Si Kaddour ben Hamza qui se promit de venger l'offense.

Il emmena Saka dans une caravane qui allait au Talifalet et pendant la route il le tua d'un coup de fusil en lui disant: « Vois ce que peut faire un fils de négresse ».

» auprès de vous. Ecrit par ordre de Sliman ben
» Hamza. »

P. S.— « Je suis réuni avec tous les habitants
» du Sud : les Khenafsa, les Mekhadma, les
» Mouadhi, les Châanba d'Ouargla, les Chaânba
» Bérazga, et autres que je maintiens dans le devoir.
» J'ai rendu les troupeaux des Rezeïgat, et les
» chameaux des Oulad Moumen, ainsi que tout ce
» qui se trouvait chez moi appartenant à d'autres
» tribus. Enfin voici mon dernier mot: Si vous
» voulez le bien, nous sommes prêts; Si vous voulez
» le mal, nous sommes également prêts ».

Celle adressée au Gouverneur général est ainsi conçue :

» Notre défunt père Si Hamza a pris de vous le
» drapeau (commandement) que vous avez bien voulu
» lui donner et vous a servi comme un fils sert son
» père ainsi que vous l'avez vu et pouvez le préciser.

» Il s'est toujours maintenu dans cette voie jusqu'à
» son décès à Alger. Il en a été de même de son fils
» Si bou Bekeur, jusqu'à sa mort. Ils ont toujours été
» dans la prospérité et n'ont jamais manqué d'hon-
» neurs, ni de votre part, ni de celle des Arabes, ni
» de la part du bureau arabe. J'ai servi comme mon
» père et comme mon frère et j'ai toujours exécuté vos
» ordres, jusqu'au moment où un changement est
» survenu du côté du bureau arabe et même des
» Arabes.

« Nous avons patienté jusqu'au moment où nous

» avons entendu dire qu'on nous faisait garder à
» vue de crainte que nous ne prissions la fuite.

» Nous pensions que nous étions chargé de
» surveiller les Arabes pour les empêcher de fuir;
» par suite d'intrigues et de mauvais propos le
» bureau arabe a donné l'ordre de nous garder à
» vue: Entourez-le comme une bague entoure le
» le doigt, ont-ils dit, et saisissez-le.

» Lorsque nous avons appris cela, notre raison
» est sortie de ses bornes et nos membres ont
» tremblé. Nous ne nous sommes éloigné du
» bureau arabe qu'après avoir acquis la certitude
» qu'on voulait nous nuire.

» Nous sommes au milieu de nos tribus d'où
» nous ne bougerons qu'après avoir reçu des ordres
» de votre bienveillance, ordres qui nous éclairent
» sur ce que nous devons faire.

» Nous vous faisons connaître ce que nous avons
» sur le cœur, c'est à vous à décider ».

L'attitude qu'avait prise Si Sliman jurait un peu avec la forme soumise de sa lettre. Le bach-agha était bien comme il le déclarait, au milieu de nos tribus, mais les cavaliers de ces tribus étaient à cheval et avaient déjà déployé leurs étendards pour marcher vers le Nord. Comme on le voit d'ailleurs, sa lettre ne renferme que l'énumération de griefs vagues et mal définis.

Le Maréchal Pélissier ne voulut voir dans cette lettre que l'expression d'un orgueil froissé et il n'y

répondit pas. Il se refusait d'ailleurs de croire à la possibilité d'une insurrection, tant l'influence du jeune marabout sur les tribus du Sud lui paraissait douteuse; et il n'était point seul à émettre cette opinion: dans un rapport officiel au Gouverneur (1er mars), le Général Legrand qui, en l'absence du Général Deligny, commandait par intérim la province de l'Ouest, disait: « Si Sliman a cru, par un retour » soudain au mysticisme religieux, conquérir sur la » population saharienne l'ascendant qu'exerçaient » son père et son frère bou Bekeur. Fatalement » entraîné, il a voulu se révéler et a peut-être » conçu le projet d'essayer ses propres forces. Je » crois seulement qu'il a mal choisi le moment. »

Le Général Deligny voyait les choses d'un autre œil. Sa longue pratique des populations du Sud lui permit de mesurer d'un seul coup l'étendue du danger et dès son retour à Oran il fit connaître au Gouverneur la situation vraie: « Notre organisation » saharienne, lui écrivit-il (15 mars), se détraque. » Les cercles de Géryville et de Sebdou sont » décomposés par l'action simultanée des Oulad Sidi » Cheikh Chéraga et des Oulad Sidi Cheikh R'araba » s'efforçant d'entraîner les populations, les unes » dans le Sud et les autres dans le Sud-Ouest. Du » côté de Sebdou la question est toute locale; il n'en » est pas de même du côté de Géryville ».

Le Général avait, plus qu'aucun autre, qualité pour tenir ce langage. Nul plus que lui ne connaissait

à fond la politique tortueuse des grandes familles indigènes, les agissements des marabouts et l'esprit mobile des Sahariens. Habitué qu'il était depuis de longues années à débrouiller l'écheveau d'intrigues continuellement ourdies aussi bien par les chefs de tribus en quête d'un commandement que par les aghas et bach aghas nommés par nous, en raison du prestige militaire ou religieux qu'ils tenaient de leurs ancêtres, mais dont les appétits n'étaient jamais satisfaits, il se rendit exactement compte des complications qu'allait faire naître la prise d'armes des Oulad Sidi Cheikh. Il espéra néanmoins qu'il pourrait étouffer l'insurrection dans son germe, et faisant appel aux sentiments de piété filiale dont il le croyait pénétré, il écrivit (19 mars) à Si Sliman la lettre que voici :

« A notre enfant chéri, Si Sliman ben Hamza.

» J'étais absent, en France, j'arrive et j'apprends » que tu t'es éloigné de nous, écoutant les mauvais » conseils de gens qui ont abusé de ton jeune âge » et de ton inexpérience.

» J'ai été peiné de ta conduite. Pendant plus de » douze ans, j'ai vécu en amitié avec ton père (que » Dieu lui fasse miséricorde !). C'est moi qui, toujours, » de loin comme de près, l'ai guidé dans sa manière » d'agir, et je ne l'ai pas rencontré une seule fois » sans qu'il ne m'ait remercié de lui avoir ouvert » les yeux et de l'avoir mené dans le véritable chemin » du bien, des honneurs et de la considération.

» De son vivant, la maison des Oulad Sidi

» Cheikh, était arrivée à se placer au premier rang » parmi celles qu'on cite, non seulement dans la » province d'Oran, mais dans l'Algérie tout entière. » Elle était connue jusque de l'autre côté de la » mer, chez les Grands et le Sultan de la France.

» A Alger, ton père (que Dieu lui soit miséri- » cordieux!) m'a écrit avant de mourir, pour me » recommander ses enfants; il m'a dit: « Je te » confie le soin de ceux que je vais laisser après » moi; je te prie de les conseiller et de les garder » dans cette même voie où j'ai marché, soumis à » tes ordres et docile à toutes tes remontrances. »

» C'est en raison de ce passé et pour rester fidèle » aux dernières paroles de l'auteur de tes jours » que je viens te demander en son nom quel est » le but que tu prétends atteindre.

» A l'heure qu'il est, je ne t'ai pas encore » retiré mon affection: elle est toujours la même » que naguère; j'ai fait pour toi ce que je devais, » je puis encore faire plus qu'il conviendrait, si je » ne te jugeais que d'après tes fautes.

» Au nom de la vénération, des vertus de tes » ancêtres et de la mémoire de ton père, rentre » en toi-même, et réfléchis mûrement. Dis-moi ce » qui te tourmente et je puis encore préparer ton » retour.

» Cette lettre sera la dernière que je t'écris; si » tu ne reviens pas dans le bon chemin, ne t'en » prends pas à moi-même; j'aurai accompli les

» volontés suprêmes de ton père, j'aurai fait pour » toi tout ce qui était en mon pouvoir et il » adviendra ce que Dieu aura ordonné. »

Mais les reproches tout paternels du Général furent sans effet sur le fils de Si Hamza. Au lieu de se soumettre et d'accepter le pardon qui lui était si généreusement offert, Si Sliman, fit aussitôt appel à toutes les tribus de son aghalik.

« Suivez la bonne voie, écrivit-il à leurs chefs, Dieu » vous engage dans la guerre sainte et vous avez les » moyens de la faire.

» Emigrez d'abord, puis combattez.

» Voici le moment attendu et désiré.

» Dieu vous fera triompher.

» Je marche sur Géryville avec les guerriers » saints. ».

Voici maintenant le rapport du Commandant supérieur de Géryville ; ce document que nous reproduisons in-extenso est daté du 26 février 1864.

« Je reçois à l'instant votre dépêche du 24 février » par laquelle vous m'invitez à vous faire connaître, » sans délai, mon appréciation personnelle sur la » défection du bach-agha Si Sliman ben Hamza, » ainsi que les motifs que les indigènes restés fidèles » à notre cause assignent à cette défection.

» Je vais essayer de répondre aussi clairement que » possible aux questions que vous me posez dans » votre lettre précitée.

» Vous savez, mon Général, dans quelles condi-

» tions Si Sliman ben Hamza fut nommé bach-agha.
» A la mort de Si bou Bekeur (juillet 1863) la famille
» des Oulad Sidi Cheikh se hâta d'implorer de
» l'autorité française la continuation du pouvoir
» politique entre les mains du nouveau chef religieux
» investi. Si Sliman ben Hamza, frère du défunt Si
» Sliman n'avait jamais été en scène qu'à l'ombre de
» son père et de son frère aîné ; il avait grandi dans
» la zaouia et ne s'était fait remarquer que par son
» caractère froid et ses manières réservées.

» Nous espérions que, bien dirigé, ce jeune
» homme pourrait rendre d'utiles services à notre
» cause.

» Depuis le jour de son investiture, nous n'avons
» cessé d'avoir pour ce chef indigène tous les ména-
» gements que comportait sa position et qu'indiquait
» une bonne politique. Nous espérions ainsi l'amener
» peu à peu à se faire à nos exigences administra-
» tives.

» Malgré cela, nous n'avons rencontré chez Si
» Sliman qu'une grande raideur, une énorme
» susceptibilité, et, au mois d'août dernier, nous
» profitâmes de sa présence à Oran, pour prier
» M. le Général commandant la Division de vouloir
» bien lui donner de sévères conseils.

» Enfin, dans notre rapport de fin d'année 1863,
» nous n'avons pu nous empêcher de dire quoiqu'avec
» toute la réserve que nous étions obligé de garder :

» Si Sliman est une personnalité indigène trop

» importante dans le cercle de Géryville, pour que » nous ne cherchions pas à analyser son caractère ; » à vrai dire, malgré tous nos efforts, nous ne » sommes pas encore parvenus à nous faire sur son » compte une idée bien arrêtée.

» Si Sliman n'est pas comme son père, un homme » avide d'argent et d'honneurs. Il est loin d'avoir » le caractère hardi et chevaleresque de son frère » Si bou Bekeur, dont la fin prématurée est regret- » table sous tous les rapports ; Si Sliman, sous des » dehors insignifiants, cache une grande et une » énorme susceptibilité ; très soumis en apparence, » il oppose, à bien des conseils qu'on lui donne, » cette force d'inertie qui est le propre de tous les » personnages religieux et qui décourage d'autant » plus que lorsqu'on vient se heurter contre elle, » on s'aperçoit que l'on est encore bien éloigné du » but que l'on se propose d'atteindre.

» L'époque de la tournée administrative annuelle » dans l'aghalik d'Ouargla était arrivée. Cette année, » une complication semblait pouvoir surgir chez les » Châanba Oulad Allouch de Metlili. Des mesures » de répression étaient ordonnées par M. le » Gouverneur général, afin de prévenir le retour » de désordres pareils à ceux auxquels les Châanba » avaient pris part dans l'oasis de Guerrara (M'zab).

» Parmi ces mesures d'ordre, l'internement pen- » dant un an à Géryville, du caïd Ahmed ben » Ahmed des Châanba Oulad Allouch, avait été

» signifié à l'agha d'Ouargla afin d'en assurer l'exé-
» cution.

» Soit impuissance, soit crainte de complications
» auxquelles il ne pourrait seul tenir tête, soit
» affection pour le caïd compromis, l'agha Si Lala
» n'exécuta point l'ordre.

» Prévenus par le journal *Le Mobacher*, par les
» Mozabites, les Oulad Allouch protestèrent à leur
» façon, en se groupant autour de la tente de leur
» caïd, et annonçant indirectement l'intention de
» s'opposer par la force à l'arrestation de leur chef.

» La tranquillité du reste, n'était pas troublée
» et de bonnes nouvelles nous arrivaient de
» Metlili et d'Ouargla.

» Il importait cependant que l'ordre d'internement
» du caïd des Oulad Allouch reçut son exécution,
» mais il était à désirer toutefois que cette mesure ne
» fut pas l'objet de complications sérieuses.

» Les choses en étaient à ce point lorsque le bach
» agha Si Sliman fut appelé à Oran.

» Prévenu qu'en raison de l'agitation signalée à
» Metlili, il serait probablement envoyé seul à
» Ouargla, il déclara à M. le Général Commandant
» la Division, qu'il ne pourrait aller visiter les
» populations placées sous le commandement direct
» de son oncle, sans y être accompagné par le
» Commandant supérieur du Cercle, sous les ordres
» duquel il s'engageait à mener à bonne fin, toutes
» les missions dont on voudrait bien le charger.

» Conformément aux ordres de M. le Général
» Commandant la Division, je partis le 16 décembre
» de Géryville à la tête d'un peloton de 25 spahis
» et d'une goum de 120 chevaux, j'arrivais le 19
» à Tadjerouna, où je fus rejoint par l'ex-bach
» agha.

» Le 25 nous étions à Metlili, où nous recevions
» un accueil qui dépassait de beaucoup mes espérances.
» En effet, comme mes dépêches vous l'ont déjà
» appris, mon arrivée à Metlili, à la tête de ma
» faible escorte et la présence du bach agha Si
» Sliman, de l'agha Si Lala, avaient, à mes yeux
» rallié les indécis, les hommes de bonne volonté,
» et fait évanouir, par l'isolement, toutes les
» velléités de résistance, même passive, qui s'étaient
» traduites en parole chez les Chaanba Oulad
» Allouch.

» Bien pénétré des ordres de M. le Général
» Commandant la Division me prescrivant d'employer
» exclusivement le concours des chefs et agents
» indigènes à mes opérations de détail, je passai
» les trois journées des 26, 27, 28 à faire rentrer
» l'impôt, à causer avec les hommes influents du
» pays et à écouter des réclamations ayant trait à
» des intérêts privés.

» Dans la journée du 29, voyant que le caïd
» Ahmed ben Ahmed persistait à se tenir à l'écart,
» n'ignorant pas qu'il était simplement caché dans
» l'oasis, et voulant démontrer à tous ma détermi-

» nation bien arrêtée de ne pas me contenter d'un
» semblant d'obéissance, je déclarai formellement
» au bach-agha Si Sliman et à l'agha Si Lala, qu'il
» leur fallait prendre toutes les dispositions néces-
» saires pour opérer dans la journée même l'arres-
» tation du caïd des Oulad Allouch. Quelques heures
» après, Ahmed ben Ahmed, m'était amené par le
» bach agha Si Sliman.

» Ce chef indigène, interrogé sur sa conduite et les
» motifs de son refus de venir à Géryville, me répondit
» que la crainte seule d'être déporté en France l'en
» avait empêché, mais qu'il était prêt à me suivre.

» L'ex bach agha Si Sliman s'étant rendu respon-
» sable de l'obéissance du caïd Ahmed ben Ahmed,
» ne voulant pas rompre brusquement en visière
» avec des populations que j'allais laisser derrière
» moi en allant à Ouargla, persuadé en outre que
» la perception de l'impôt à Metlili, une fois assurée,
» nous garantissait la neutralité de tous ceux qui
» l'avaient versé, je n'hésitai pas sur la demande de
» Si Sliman, à laisser en liberté, à Metlili, le caïd
» Ahmed ben Ahmed, lui promettant en outre de
» vous soumettre la demande de borner à six mois
» son internement à Géryville en raison de son
» obéissance, qui, quoique tardive, n'en avait pas
» moins eu lieu.

» J'arrivai à Ouargla le 2 janvier et j'en repartis
» le 15, après avoir passé quatorze jours à faire
» payer l'impôt, et à régler les affaires pendantes.

» De retour à Metlili le 8, je demandai à Si » Sliman où était Ahmed ben Ahmed, et je lui fis » comprendre qu'il fallait absolument que les ordres » de M. le Gouverneur général fussent exécutés.

» Après deux jours d'hésitation le bach agha » s'absenta pendant 24 heures et m'amena la tente » de Ahmed ben Ahmed qui avait pris la fuite.

» Je ne doutai point que celui-ci ne rejoignit; » tout le monde m'affirmait qu'il ne pouvait abandon- » ner sa famille, et je repris la direction de Géryville, » après avoir confié au bach agha, la tente, les » femmes et les enfants.

» Rentré à Géryville, et voulant m'assurer si » Ahmed ben Ahmed, avait enfin rallié sa tente, » j'écrivis au bach agha pour lui demander s'il était » arrivé et quel était le nombre de femmes et » enfants qui étaient arrivés dans son douar. Si » Sliman me répondit une lettre dont j'ai l'honneur » de vous adresser ci-joint l'original et la traduc- » tion.

» Depuis la défection de Si Sliman, j'ai appris que » j'avais été de sa part l'objet d'une mystification. » Son absence pendant 24 heures à Metlili n'avait » eu pour but que d'aller s'entendre avec les Chaânba » Berazga et leurs chefs, afin de me donner une » satisfaction momentanée pour me mieux cacher » leurs projets antérieurs.

» Le 17 février, le caïd Si Mohammed ben Naïmi, » des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, vint me dire

» que le bach agha Si Sliman se disposait à fuir
» dans le Sud; cette nouvelle, à laquelle j'étais loin
» de m'attendre, me surprit au plus haut point et
» depuis le jour où j'ai pu me convaincre par moi-
» même que la défection du bach agha était un fait
» positif, j'ai cherché à m'expliquer ce qui avait pu
» déterminer cet acte de folie. J'ai questionné les
» indigènes qui étaient avec moi et le résultat de
» mes recherches consciencieuses est celui-ci:

» Si Sliman a fait défection parce qu'il ne pouvait
» se plier à nos exigences administratives, exigences
» que nous avons pourtant toujours cherché à rendre
» le plus légères possible.

» Si Sliman a fait défection parce que son orgueil
» excessif de Marabout n'a jamais pu comprendre
» qu'on lui refusât la révocation d'un bon chef
» indigène et la nomination à sa place d'une de ses
» créatures.

» Ainsi que n'a-t-il pas fait pour obtenir de nous
» la révocation des caïds des Oulad Iacoub, des
» Rezeïgat, des Oulad Ziad, des Oulad Abdelkerim.

» Pouvions-nous pourtant en bonne conscience,
» sacrifier nos meilleurs caïds au bon plaisir et aux
» rancunes d'un jeune homme de 22 ans?

» Si Sliman a fait défection parce qu'il était froissé
» de la position indépendante que l'agha Si Lala
» avait su se faire à Ouargla.

» Si Sliman a fait défection parce qu'il a subi
» l'influence des gens malveillants qui l'entouraient.

» Jetons un coup d'œil rapide sur les gens dont il » avait fait ses conseillers intimes: Si Zoubir, son » oncle, ancien agha d'Ouargla, qui ne pouvait nous » pardonner de lui avoir enlevé une position qu'il » avait réussi à rendre très lucrative;

» Si Mohammed ben Hamza, frère de Si Sliman, » jeune taleb d'une vingtaine d'années, très suffisant, » affectant de n'avoir pas de rapports avec nous, et » n'ayant respiré, depuis sa naissance que l'air vicié » de la zaouia;

» Si El Fodhil, khodja de Si Sliman, taleb venu » de l'Est, on ne sait pourquoi, et qui ne cessait de » souffler à son maître les conseils les plus perni- » cieux;

» Les nègres (Abid) de la zaouia, gens avides, ne » vivant que du produit des offrandes et ne cessant » de répéter à leur maître que son étoile pâlissait, » que les Français avaient empoisonné son père et » son frère, et que le même sort lui était réservé » s'il n'y prenait pas garde. Et à ce propos, nous ne » pouvons nous empêcher de constater combien » cette croyance est encore enracinée chez les Oulad » Sidi Cheikh.

» Tous les mécontents avaient trouvé chez Si » Sliman une oreille complaisante disposée à recueil- » lir les bruits qui nous présentaient comme les » ennemis de sa famille.

» La meilleure preuve que je puisse vous donner, » mon Général, que la défection de Si Sliman n'est

» due qu'aux instigations des gens malveillants qui » composaient son entourage et qui ont su habilement exciter son orgueil et son fanatisme, c'est » que l'ex-bach agha n'a pu réussir à entraîner avec » lui qu'un nombre restreint d'individus et pas un » seul de nos caïds. Je l'affirme, mon Général, sans » crainte d'être démenti plus tard, c'est dans le » caractère orgueilleux, dans l'énorme susceptibilité, » dans le fanatisme religieux de Si Sliman et de » son entourage qu'il faut chercher l'explication des » événements.

» L'ex-bach agha a été de ma part l'objet de ménagements excessifs : je comprenais combien il était » important de ne pas créer des complications dans un » pays où l'influence religieuse joue un si grand rôle. » Si malgré tous mes efforts, je n'ai pu prévoir ni » empêcher ce qui arrive, j'ai du moins la conscience » d'avoir fait ce que j'ai pu pour prévenir les complications qui sont venues troubler d'une manière si » inattendue la tranquillité du cercle de Géryville. »

Dans les premiers jours d'avril, Si Sliman était signalé sur l'oued Zergoun qu'il remontait. On le disait tout à fait décidé à lever le masque et à proclamer le Djehad.

Le 8 avril, à la pointe du jour, il attaquait le colonel Beauprêtre dans son camp d'Aouinet bou Bekeur. On sait ce qui se passa. La colonne entière fut détruite.

Si Sliman, atteint en pleine poitrine par un coup de

revolver tiré pas l'ordonnance du colonel Beauprêtre, trouva aussi la mort.

La contagion insurrectionnelle ne tarda pas à gagner tout le Sud de l'Algérie : après les Harrar vinrent les Oulad Chaïb, de la province d'Alger, puis les Larbâa qui furent enlevés par les Oulad Sidi Cheikh.

La défection des Larbâa est suivie par les tribus du cercle de Boghar, quelques tentes de Téniet el Haâd, de Médéa, et enfin par la grande confédération des Oulad Madhi de Constantine. Il est inutile de dire que ce mouvement jeta une perturbation dans nos trois provinces. Des colonnes de troupes sont mises en mouvement de tous côtés, mais sans grand succès, quelques-unes mêmes ont à soutenir des combats difficiles dont les révoltés se glorifient comme de victoires, et l'insurrection monte jusqu'aux Flitta et aux Beni Ourar', d'Ammi-Moussa[1].

[1] Il nous paraît utile de rapprocher de ce que nous venons de dire les appréciations du général Margueritte sur ces événements déjà loin de nous. Elles sont extraites d'une lettre qu'il écrivit le 20 août 1864 au maréchal Randon, alors Ministre de la Guerre qui l'avait prié de lui faire connaître ses impressions.

Le général Margueritte fait allusion aux faits qui se sont particulièrement produits dans la province d'Alger :

« Ce qui se passe en Algérie est si important et l'intérêt que vous » lui portez si connu, que je crois bien faire en vous faisant part, » suivant le désir que vous m'en avez témoigné, de mes appréciations » sur la situation présente de la province d'Alger.

« ...... Les causes de cette nouvelle crise sont multiples. Un » certain malaise pèse sur le peuple arabe depuis deux ou trois ans ; il

Après la mort de Si Sliman ben Hamza, son frère Si Mohammed, troisième fils du Khalifa Si Hamza, lui succéda et devint le chef de l'insurrection. D'un aspect moins rude que son frère Si Sliman, le jeune marabout (il avait 21 ans) était aussi orgueilleux, aussi fanatique et plus implacable peut-être. Vivant constamment

» provient de l'introduction dans ses mœurs d'un excès de réglementations et de sujétions nouvelles, insuffisamment appuyées par la » force, ou indiquées par la nécessité. Le fanatisme assoupi pendant » une assez longue période, s'est réveillé par l'action de ses plus » fervents adeptes, sans que l'on se soit assez préoccupé de le » combattre. L'autorité divisée a montré, dans ses luttes, nos » faiblesses au peuple arabe et s'est dépouillée ainsi de son prestige.

» Des excès de langage et de convoitise contre les droits et » pérogatives des chefs indigènes ont été commis et connus d'eux.

» Les essais de nos formes administratives et judiciaires faits sur » la plupart des chefs arabes et sur les tribus qui avoisinent nos » centres, ont été l'occasion de prêts usuraires, de transactions de » toutes sortes, auxquels les juifs, avec leur funeste habileté, ont su » les entraîner, et la source de mille vexations imputées en mauvaise » part à l'autorité française. Les Arabes, dans leur ignorance de nos » formes judiciaires, sont convaincus que nous avons organisé ce » système pour les pousser ainsi avec préméditation vers une ruine » complète. Toutes ces causes d'inquiétude et de malaise habilement » exploitées par les ennemis de notre domination, avaient déjà » disposé les Arabes à prêter l'oreille à toutes suggestions faisant » espérer le changement de cet état de choses et il faut bien le dire, » la satisfaction de leur besoin naturel d'agitation.

» C'est dans ces conditions qu'a eu lieu l'insurrection des Oulad » Sidi Cheikh, avec des circonstances déterminantes que je ne » connais pas suffisamment et qu'il serait trop long de développer. » Le premier mouvement imprimé par eux a été parfaitement suivi, » et il en est résulté la première phase insurrectionnelle...... ».

(« Le Général Margueritte », par le général Philebert, page 347; ouvrage paru d'abord dans le Spectateur militaire, 1882).

dans la zaouia, il ne venait que très rarement à Géryville ; il était facile de s'apercevoir qu'il regardait comme une souillure tout contact qu'il avait avec l'autorité française. Ce ne fut point en se présentant comme le vengeur de Si Sliman que Si Mohammed ben Hamza invoqua l'aide des chefs indigènes et des tribus dont il lui fallait l'appui. Ce fut expressément en sa qualité de Marabout et de défenseur de l'Islamisme.

C'est ce qu'il fit dire aux chefs des Oulad Ziad, des Chaouïa, des Oulad Mansour, des Oulad bou Affif et à El Hadj Kaddour ben Sahraoui qui était alors caïd des Oulad Sidi Khaled.

« — Sachez, écrivit-il à ce dernier, qu'un devoir » rigoureux nous incombe. Il nous faut ensemble » faire revivre la Souna du Prophète, qui s'est » éteinte au contact des infidèles.

» Comment, en effet, resterions-nous impassibles, » comment nos cœurs pourraient-ils ne pas tomber » en défaillance devant le spectacle des Musulmans » qui, auprès des ennemis de Dieu et de son » envoyé, croupissent dans l'égarement, gémissent » dans l'affliction ?

» Mais non, vous ne vous abstiendrez point, vous » êtes en état de faire avec succès la guerre sainte, » vous êtes bien armés et votre bravoure est connue.

» D'ailleurs, en restant inactifs, nous n'aurions » aucune excuse à produire le jour où nous serons » appelés à comparaître devant le tribunal de Dieu.

» L'heure que j'attendais pour ouvrir le Djehad
» est arrivée conformément à nos désirs. Grâces en
» soient rendues au Très-Haut et qu'il nous permette
» de venger d'une manière éclatante nos frères qui
» ont combattu dans le sentier de la foi. S'il plaît à
» Dieu, nous infligerons aux mécréants un châti-
» ment beaucoup plus rude que celui que nous leur
» avons fait éprouver hier.

» Dieu a dit : Aidez-vous mutuellement à prati-
» quer le bien et la piété [1] ».

Ce message souleva parmi les nomades une indicible émotion. Les Harrar se prononcèrent immédiatement en faveur du Marabout ; les Trafi suivirent leur exemple, et du Djebel-Antar au Djebel-Amour, aussi bien que de la ligne des Oasis à la lisière du Tell, toute la population fit cause commune avec les Oulad Sidi Cheikh.

Habilement dirigé par son oncle Si Lala, Si Mohammed conduisit assez vigoureusement les tribus insoumises. Il montra de l'activité, de l'énergie et de l'intelligence.

Le 26 avril 1864, il chercha à s'opposer au passage de la colonne du général Martineau qui venait ravitailler Géryville ; il livra un combat acharné à la colonne sur le plateau de Ben Hattab. Le succès répondit tellement peu à son attente qu'il se retira au sud du Ksel et n'osa plus tenter qu'un faible

[1] Coran, Chap. V, verset 3.

effort dans le défilé de l'oued El Biod pourtant bien facile à défendre.

Après cette tentative qui ne lui réussit pas plus que la première, il parvint à entraîner les Harrar et le Djebel Amour, qui, jusque-là avaient fait preuve, vis-à-vis de lui, d'une certaine tiédeur. Se croyant dès lors assez fort, il se porta au nord de Stitten et le 13 mai 1864 il essaie de se heurter contre la colonne du général Deligny ; mais il fut vigoureusement châtié de sa témérité et le lendemain, la colonne entrait sans coup férir dans Stitten. Pendant la marche du général Deligny sur Géryville, un petit engagement eut encore lieu, puis ce fut tout. Si Mohammed se retira dans l'extrême Sud où il resta quelque temps dans l'inaction.

Le 10 juillet au point du jour, le jeune Marabout, qui, conduit par Si Lala, s'était avancé par une marche forcée jusqu'au sud-est de Frenda, surprenait les Harrar Cheraga installés sur la Haute-Mina ; quelques douars furent enlevés de force ; d'autres, à l'instigation de El Hadj Kaddour ben Sahraoui, passèrent du côté des dissidents.

Le 12, à 3 heures du soir, les Marabouts attaquaient Frenda avec 2.000 hommes tant de cavalerie que d'infanterie. La garnison forte de 80 hommes seulement, eût été gravement compromise sans l'appui que lui prêta le bach agha Si Ahmed ould Cadhi.

L'attaque de Frenda avait surtout pour but de prouver aux arabes que les Oulad Sidi Cheikh étaient

encore en mesure de tenir la campagne. Le retour offensif de Si Mohammed ould Hamza eut tout l'éclat d'un triomphe et plusieurs tribus des cercles de Saïda et de Mascara prirent une attitude douteuse.

Des lettres interceptées par le bach agha de Frenda, firent connaître que l'attaque du 12 contre cette ville avait été combinée avec les Sdama, les Flitta, les tribus de la Iacoubia et une partie des Hachem Cheraga qui tous, avaient promis d'accueillir à bras ouverts le Marabout, s'il réussissait à pénétrer dans le Tell.

Si Lala qui se défiait du caractère versatile des Arabes, chercha des appuis solides et les trouva, d'abord dans le Djebel Amour, puis chez les Larbâa, lesquels trahirent le vieil agha Eddin ben Iahia qui dut se réfugier à Taguin après avoir été dépouillé de tous ses biens.

L'insurrection gagna alors la province d'Alger.

Vers la fin du mois de septembre, Si Mohammed ould Hamza était encore maître du Djebel Amour — Si Lala, avec El Hadj Kaddour ben Sahraoui, avait établi ses campements en arrière du chott Chergui, pour mieux peser sur les Trafi et les Rezaïna dont il attendait la défection.

Pour faire face aux éventualités, plusieurs colonnes furent organisées.

Trois de ces colonnes sous les ordres des généraux Martineau-Déchesnez, Deligny et Jolivet, devaient

opérer séparément dans le Sud. Les deux premiers étaient à Frenda, Jolivet campait au Kreider.

Dans la journée du 29 septembre, il apprit que Si Lala venait de traverser le chott et se dirigeait sur Bedrous. Il se mit à sa poursuite après avoir laissé la garde du camp à un bataillon du 17e de ligne. Le Général espérait, en voyageant la nuit, passer inaperçu. Mais lorsqu'il atteignit Bédrous la place était vide.

La colonne repartit immédiatement dans la direction d'El Kerch, où paraissaient des feux et où elle arriva à la pointe du jour. Si Lala prévenu de son approche était remonté vers le Nord. Le Général s'acharna à la poursuite du Marabout et, sans donner à sa troupe le temps de se reposer, il se porta sur les puits d'El Beïda (qu'on lui avait dit être distants de trois lieues seulement) dans l'intention d'y passer la nuit. La colonne, éprouvée par les tortures de la soif, sema son parcours de traînards. Au bout de trois heures de marche, aucun indice n'étant venu révéler la présence de l'eau, le général Jolivet prit les devants avec deux escadrons du 11e Chasseurs et arriva enfin au puits d'El Beïda. Les cavaliers remplirent les bidons qu'ils avaient demandés aux fantassins ; un escadron repartit en toute hâte ; l'autre mit pied à terre et resta avec le Général.

Aussitôt les hauteurs voisines se couvrirent de fantassins ennemis et, des ravins, débouchèrent d'innombrables cavaliers poussant de grands cris.

Le général Jolivet disposa sa petite troupe (103 hommes, officiers compris) en carré, et pendant une heure et demie, il résista aux attaques furieuses des insurgés, sans se laisser ébranler ni entamer.

Mais Si Lala, ne laissant que ses fantassins devant l'escadron, surpris à El Beïda, s'était lancé à fond de train, avec tous ses cavaliers contre la colonne. Sans s'attarder à livrer combat à la colonne principale, il alla massacrer jusqu'à 15 kilomètres en arrière les éclopés et les traînards qui furent égorgés, puis décapités.

La colonne fit des pertes considérables, 27 tués, 48 blessés et 150 hommes disparus.

Le lendemain, les Rezaïna informés pendant la nuit du succès du Marabout se ruèrent contre une compagnie du 17e de ligne détachée du Kreider pour surveiller leurs mouvements et l'anéantirent.

Si Lala ne s'endormit pas sur ses lauriers : après s'être porté rapidement du Kreider sur Daya, il pénétrait le 5 octobre dans la subdivision de Tlemcen et entraînait à sa suite les tribus les plus importantes ; le 8, il incendiait les fermes européennes de Si Ali ben Ioub (aujourd'hui Chanzy) et le lendemain celle de Thessalat.

Ce fut son dernier succès. La colonne Deligny se mit en marche et chassa devant elle les populations insurgées.

Débusqué des positions qu'il occupait à Titen Iahia, au sud-ouest de Daya, serré de près par nos colonnes,

Si Lala battit en retraite et repassa le chott (21 octobre).

Ce mouvement de recul décida El Hadj Kaddour ben Sahraoui à faire sa soumission [1]. Quelques fractions du cercle de Géryville suivirent son exemple.

De son côté, le Général Yusuf quittait Djelfa le 5 octobre, refoulait les goums ennemis, et, après avoir contraint les tribus du cercle de Boghar à demander l'aman, pénétrait dans le Djebel Amour, où il réinstallait l'agha Eddin ben Iahia.

Cette opération qui coïncidait avec celle du général Deligny, en marche sur Tajderouna eut un double effet: Si Mohammed ould Hamza et ses contingents se réfugièrent précipitamment dans l'oued Zergoun, et les fractions les plus considérables des Oulad Naïl et des Larbâa firent leur soumission.

Au commencement de l'année 1865, le cercle de Géryville presque en entier, était en insurrection. Une portion des Oulad Iacoub Zerara, des Ahl Stitten et des Oulad Sidi en Nasseur étaient seules restées ou rentrées dans le devoir. Les autres tribus étaient groupées autour de Si Mohammed ould Hamza. Les Trafi avaient fui dans l'extrême Ouest et s'étaient

[1] On donne également à cette soumission le prétexte suivant : L'une des femmes de l'agha du Djebel Amour, Eddin ben Iahia, parente d'El Hadj Kaddour, aurait été insultée, dit-on, par Si Mohammed ould Hamza, lors de son incursion dans cette montagne au mois d'août 1864.

serrés autour du chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, Sidi Cheikh ben Taïeb.

Les choses en étaient là quand le général Deligny vint s'établir à Géryville, d'ou il rayonnait pour assurer la soumission des tribus voisines du poste.

Sous la menace des colonnes Deligny et Margueritte, Si Mohammed ould Hamza, se réfugia dans le Djebel Tismert[1], entraînant à sa suite et loin de leur pays, des tribus dont la plupart étaient fatiguées de le suivre.

Le 27 janvier 1865 la colonne Deligny[2] quittait Géryville et se dirigeait vers le Sud-Ouest. Craignant de la voir déboucher par El Abiod, les dissidents appuyèrent à l'ouest et s'établirent sur l'oued R'arbi et sur l'oued Namous où ils se croyaient hors d'atteinte. Le Marabout vint camper de sa personne au pied de Garet Sidi Cheikh, près de Benoud.

Le général Deligny qui se savait surveillé du côté d'El Abiod avait pris la détermination de pousser sur les camps des insurgés par une direction opposée. Le 4 février à 10 heures du matin, l'avant-garde de la colonne composée de cavaliers du goum et conduite

[1] Au sud-ouest d'El Abiod Sidi Cheikh.

[2] Cette colonne était composée de 2 bataillons d'infanterie aux ordres du colonel de Colomb ; de 3 escadrons de cavalerie, commandés par le chef d'escadrons de Gallifet, 800 chevaux de goum parmi lesquels figuraient les Harrar, sous les ordres d'El Hadj Kaddour ben Sahraoui, qui était devenu l'ennemi acharné de son ami de la veille.

par El Hadj Kaddour ben Sahraoui, débouchait à Garet Sidi Cheikh, où étaient campées celles des forces des rebelles qui avaient pour mission de couvrir le douar de Si Mohammed ben Hmza.

El Hadj Kaddour ben Sahraoui fondit impétueusement sur les campements des insoumis, les traversa et les culbuta[1].

Après une lutte acharnée, le Marabout frappé à la tète, à l'épaule, la poitrine traversée d'une balle, tomba sanglant sous le ventre de son cheval. Il mourut dix-sept jours après le combat, le 22 février.

« Il serait difficile, dit le colonel Trumelet, de » préciser de quel fusil venait la balle qui a déterminé » la glorieuse fin de Si Mohammed oul Hamza; tout ce » qu'on en sait, c'est que le fils d'El Hadj Kaddour et » celui de Si Ahmed ould Cadhi, se disputèrent » l'honneur de lui avoir porté le coup mortel[1] ».

[1] Nous renvoyons, pour le récit de ce combat, l'un des plus remarquables comme action de guerre entre indigènes, au livre du colonel Trumelet: « Histoire de l'insurrection de 1864 », seconde partie, p. 193 et suivantes.

[1] Plus tard, ce ne fut plus le fils d'El Hadj Kaddour ben Sahraoui qui revendiqua cet honneur, mais bien l'ex-agha lui-même, ainsi qu'on peut le constater par la lecture des opuscules qui, après sa révocation, ont été publiés dans le but de préparer l'opinion publique à sa réhabilitation.

Des renseignements puisés à bonne source, nous autorisent, d'ailleurs, à dire que cette mort ne doit être attribuée ni à l'un ni à l'autre des personnages qui viennent d'être cités. Si Mohammed ben Hamza a été tué par un simple cavalier des Harrar, Bel Haggat bel Hachemi, de la fraction des Temaïma (Oulad Zouaï), de laquelle il est originaire (capitaine Pansard).

Le combat de Garet Sidi Cheikh eut pour résultat de ramener à nous le reste des Oulad Iacoub qui étaient en insurrection, et quelques fractions importantes des Lar'ouat du Ksel.

Les Oulad Ziad, très dévoués aux Oulad Hamza, transportèrent pieusement Si Mohammed dans leur tribu où comme nous l'avons dit plus haut, il mourut le 22 février.

Les Oulad Ziad s'empressèrent de reconnaître pour chef et pour successeur le jeune frère du Marabout, Si Ahmed ould Hamza, âgé de 12 ans.

Quelques jours avant qu'il ne succombât, Si Mohammed ould Hamza avait rassemblé autour de sa couche, les personnages les plus influents des Oulad Ziad, des Lar'ouat du Ksel et des diverses fractions qui suivaient sa fortune; il leur avait fait jurer devant sa mère qui était aussi celle de Si Sliman et de Si Ahmed, de venger la mort du premier et la sienne, et de soutenir son jeune frère.

Les tribus ou fractions groupées autour de la zaouia qui jurèrent fidélité au successeur de Si Mohammed ould Hamza sont les suivantes:

Oulad Ziad;

Rezaïna;

Une fraction des Rahman (province d'Alger);

Une fraction des Oulad Chaïb (province d'Alger);

Une fraction des Oulad Naïl (province d'Alger);

Une fraction des Harrar avec l'ex-caïd Safi;

Une fraction des Akerma, les Ferah et les Oulad bou Douaïa;

Les trois tribus des Lar'ouat du Ksel (sauf les Oulad Aïssa);

Cinq ou six familles des Ahl Stitten;

Cinq ou six familles des Ahl Ouïakel.

C'est Si Lala qui devient encore l'âme de la révolte et qui guide et soutient son troisième neveu. Après avoir essuyé une défaite à Hassi bou Rouba, point situé à douze lieues au sud d'Ouargla, il rejoignit à Hassi bou Zid son frère Si Zoubir [1] qui, jusque

[1] Si Zoubir, frère du Khalifa Si Hamza, fut nommé agha d'Ouargla le 10 février 1854. Il relevait du Khalifa. L'aghalik d'Ouargla se composait de 5 caïdats :

1° Caïdat d'Ouargla comprenant: la ville d'Ouargla, les Ksour annexés dits « Chetout », le Ksar Rouissat, le Ksar Ba-Mendil; chacun de ces Ksour avait un cheikh relevant de l'autorité du caïd d'Ouargla ;

2° Caïdat de N'goussa ;

3° Caïdat des Saïd Mekhadma ;

4° Caïdat des Saïd Atba ;

5° Caïdat des Chaanba bou Rouba (Hab er Rih, souffle du vent).

Si Zoubir exerça son commandement jusqu'en décembre 1861, époque à laquelle il fut remplacé par son frère Si Lala qui était son Khalifa. Manquant d'énergie et de vigueur, Si Zoubir n'a marqué son passage au pouvoir que par ses exactions nombreuses. L'extrait suivant d'une lettre qu'écrivit à son sujet, le 14 juin 1854, le capitaine de Colomb au Colonel commandant la subdivison de Mascara, donne une juste idée de son caractère :

« ......Je n'en fais pas moins partir Si Zoubir pour Mascara (il » allait payer l'impôt d'Ouargla); qu'il soit à la côte ou ici, son » action est, je crois, à peu près la même.

» S'il est parti d'Ouargla avant d'avoir tout perçu, c'est, je crois,

là s'était tenu à l'écart. Il remonta avec lui vers le Nord et établit ses campements de manière à boire à Kert, à El Allagah et à Si El Hadj Eddin. Les

» qu'il avait peur. C'est vous dire qu'il est incapable de la
» sauvegarder avec les moyens qu'il y aurait à sa disposition. Je ne
» l'ai vu ici et n'ai pu le voir qu'en présence de son frère. Je n'ai eu
» de lui à mes nombreuses questions, qu'un sourire insignifiant ; Si
» Hamza a toujours pris la parole pour lui. Peut-être qu'à Mascara,
» à 60 lieues de son mentor, il sera plus expansif et que vous pourrez
» le juger.

» Je désire beaucoup me tromper sur son compte, mais je le crois
» sans intelligence et surtout sans énergie. On dirait que la question
» d'Ouargla ne le regarde pas ; il est pour elle, au moins en apparence,
» d'une indifférence que j'ai de la peine à m'expliquer. Un simple
» chaouch accompagné du goum qu'il a eu à sa disposition eût fait,
» il me semble, mieux que lui.

» ......Je ne sais si je parviendrai à obtenir une suite convenable
» pour l'agha d'Ouargla. J'ai prêché Si Hamza à ce sujet, mais je
» crains bien que la jalousie qu'il nourrit contre tous les membres de
» sa famille soit un obstacle à ce que j'aurais voulu. Cependant il m'a
» dit hier que son frère avait fait laver au savon ses burnous et ses
» haïks. Il a ajouté que le malheureux partait sans avoir dans sa
» poche, sa bourse, de quoi payer une tasse de café. Et tout cela il
» me le dis en présence de vingt personnes ; j'en rougis pour lui
» jusqu'au blanc des yeux ».

Les fils de Si Zoubir se sont séparés de Si Kaddour ben Hamza en janvier 1886 et sont allés s'installer à Igrout (Gourara).

Si Zoubir avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 16 mars 1859.

L'envoi successif à Ouargla de deux membres de la famille des Oulad Sidi Cheikh, comme représentants de l'autorité française, devait être d'un utile profit pour l'extension de l'influence de cette famille dans ces régions. Il nous a paru intéressant de compléter les renseignements donnés ici, en faisant brièvement l'exposé de l'influence que les Oulad Sidi Cheikh ont su prendre sur les populations de ces contrées et particulièrement sur les Chaanba, et

deux frères avaient réuni autour d'eux toute la tribu des Oulad Sidi Cheikh à l'exception de la

en montrant quelle transformation a subi leur crédit à l'heure présente.

A la suite de la nomination à l'aghalik d'Ouargla (1854) de Si Zoubir, frère du Khalifa Si Hamza, le nombre des Khouans Cheikhia augmenta sensiblement dans cette région et particulièrement chez les Mekhadma, les Beni Thour et les Chaanba (*).

Ces derniers, du reste, ont été, de tout temps, les clients des Oulad Sidi Cheikh, au même titre que la plupart des nomades du cercle de Géryville.

De nos jours encore, les Chaanba paient volontairement à leurs seigneurs des redevances annuelles bien déterminées.

C'est ainsi que les Mouadhi, en outre des offrandes facultatives déjà si nombreuses, versent une redevance obligatoire des plus lourdes : elle comprend le quart (en nature ou en valeur) de la totalité des jeunes chameaux nés dans l'année. Ce sont les abid d'El Abiod qui viennent clandestinement percevoir ce droit seigneurial. Dans les années non pluvieuses, les Mouadhi vont faire des

---

(*) Les Chaanba se divisent en :

1° Chaanba Berazga (de Metlili), dépendant du cercle de Ghardaïa. Ils comprennent 3 caïdats :

a. — Ksar de Metlili,
b. — Oulad Abdelkader,
c. — Oulad Allouch.

2° Chaanba Mouadhi, ressortissant de l'Annexe d'El Goléa. Ils ont été récemment (14 avril 1895) partagés en 5 caïdats :

a. — Oulad Aïcha,
b. — Oulad Feradj,
c. — Monadhi,
d. — Oulad Sidi El Hadj Iahia,
e. — Oulad Zid.

3° Chaanba d'Ouargla, rattachés au poste de ce nom. Ils forment 3 tribus :

a. — Chaanba Oulad Smaïl,
b. — Chaanba Guebala,
c. — Chaanba Oulad ben Saïd.

4° Chaanba d'El Oued, formés de la réunion de tentes originaires des diverses fractions et réfugiées dans le sud de la division de Constantine.

zaouia, qui était avec le jeune Si Ahmed ould Hamza.

dévotions extraordinaires au tombeau de Sidi Cheikh. C'est un nouveau prétexte à offrandes religieuses si l'on veut que le saint marabout intercède efficacement auprès de Dieu pour obtenir la pluie bienfaisante qui doit féconder la terre.

Quant aux Berazga, leurs redevances annuelles sont réparties comme il suit :

1° A Si Eddin ben Hamza et Si Kaddour ben Hamza. 100 moutons ;
2° Aux Oulad Sidi El Hadj bou Hafs.............. 30 chameaux ;
3° Aux Oulad Sidi El Hadj Eddin................. 100 moutons.

En outre 12 burnous sont remis à un abid de Sidi Cheikh, Dahman ben Cheikh, installé au milieu des Chaanba et qui est chargé depuis quelques années du recouvrement de cette redevance.

Enfin des burnous, des cotonnades, du sucre, du café et d'autres denrées d'une valeur totale de 1500 fr. sont envoyés annuellement à Bou Amama.

Toutes ces redevances, qui sont envoyées ou remises aux destinataires au moment de la migration dans le Sahara, sont supportées par les 3 tribus des Berazga divisées au point de vue contribution féodale en 12 groupes distincts que les remaniements administratifs et les nouvelles subdivisions n'ont pas fait disparaître.

En dehors de ces dîmes que notre domination n'a pu abolir, les Berazga font individuellement d'autres dons qui, tout en étant moins importants, qu'autrefois, en raison de la surveillance exercée par l'autorité, n'en sont pas moins très onéreux pour ces populations peu fortunées.

En outre, chaque année, les Chaanba se réunissent autour de la Koubba élevée à la mémoire de Sidi Cheikh, près de Metlili, et égorgent, en l'honneur de ce saint, 15 moutons et 2 chameaux qui servent à la préparation des 100 guessaa de couscous qui doivent être distribués aux assistants.

Cette Koubba (*) est élevée sur l'emplacement où, dit-on, Sidi

(*) Naguère toutes les caravanes allant au Mzab étaient astreintes à verser un droit d'un franc à la zaouia de Sidi Cheikh à leur passage. L'autorité française a aboli cette coutume.

Ils avaient avec eux :

Les Ahl Fetaït (habitants de Si El Hadj Eddin) ;

Les Oulad Aïssa (des Lar'ouat) ;

Les Oulad Allouch (Châanba Berazga) ;

Les Mekhadma ;

Les Chaanba bou Rouba ;

Les Chaanba Mouadhi ;

L'ex-agha bou Dissa (des Oulad Mokhtar de Boghar) et Ben Nasseur ben Chora, l'infatigable rebelle des Larbâa.

Cheikh a fait sa prière. Elle n'a été construite qu'en 1881 après la destruction du tombeau d'El Abiod par le colonel de Négrier et en signe de protestation contre cette profanation.

De la même époque date la construction à proximité de la précédente, de la Koubba en l'honneur de Si El Hadj bou Hafs, au pied de laquelle tous les ans a lieu un festin dans la composition duquel entrent 10 moutons et une chamelle.

Si depuis quelques années, les tribus dont il s'agit ne donnent pas autant que par le passé aux Oulad Sidi Cheikh Cheraga et montrent un peu moins d'enthousiasme pour eux, il ne faut pas en attribuer la cause à de la tiédeur pour les descendants du saint d'El Abiod, à un détachement progressif de leurs seigneurs. Les motifs en sont que les Chaanba, population avide d'indépendance et d'anarchie, ont vu d'un mauvais œil la soumission des Cheraga et leur retour à l'obéissance. Ils ont toujours regardé les Oulad Sidi Cheikh comme les champions de l'indépendance du Sud ; les voyant abandonner la partie et accepter, du moins en apparence, notre domination, les Chaanba ont tourné leurs regards vers celui qui depuis 15 ans est resté rebelle, c'est-à-dire vers Bou Amama. Les prodiges et miracles attribués à ce marabout les ont séduits ; aussi le considèrent-ils comme celui qui fera triompher l'islamisme. Bou Amama de son côté ne reste pas inactif ; il fait faire une propagande très active ; ses amis et représentants prêchent l'émigration en attendant le moment de mettre en jeu les moyens violents.

Dans les premiers jours de 1865, Si Ahmed ould Hamza et son entourage remontaient insensiblement à l'Est, de manière à se relier à Si Lala. La zaouia, les Rezeïgat, les Rahman, etc., s'étendaient vers El Abiod Sidi Cheikh, tandis que les Oulad Ziad, les Oulad Moumen, et les Harrar commandés par Safi suivaient les vallées de Bou Semr'oun et de Chellala et se rapprochaient des Arbaouat, en occupant les eaux et les pâturages de Tazina, de l'oued Dir'em, de Douis et de Mouilah.

Bientôt toutes les communications de Géryville avec les Ksour furent interceptées.

Si Ahmed Tedjini se trouvait à Bou Semr'oun où il essayait de ramener dans le devoir les Oulad Ziad, ses serviteurs religieux.

Les choses en étaient là, lorsque le 23 mars, le colonel de Colomb qui commandait la colonne de Géryville apprit de source certaine que Si Lala réunissait les contingents rebelles à El Itima et que les gens des tribus qui entouraient Si Ahmed Tedjini, auquel elles avaient refusé leur appui, se rassemblaient sur l'oued El Golita près des Arbaouat avec un mois de vivres.

Le colonel de Colomb se mit en route sur Sidi Amar où il arriva le 26 mars. Les traces de l'ennemi n'ayant pu être relevées, le commandant de la colonne descendit vers le Sud pour menacer les tribus insoumises campées au-dessous de Si El Hadj Eddin; il arriva le 31 à Cheria. Le 1er avril, il s'engagea

dans le Kheneg Souas et ne tarda pas à apprendre qu'un goum nombreux marchait sur ses traces et menaçait ses derrières: c'était le goum rassemblé aux Arbaouat par Si Ahmed ould Hamza. Un petit combat fut livré, dans lequel le goum ennemi fut mis en déroute. Au début de l'action, des éclaireurs envoyés en reconnaissance apprenaient au commandant de la colonne, qu'ils avaient trouvé les populations rebelles campées dans la sécurité la plus complète à l'est d'El Abiod Sidi Cheikh.

Le lendemain 2 avril, le colonel de Colomb se mettait en route sur ce point où il arrivait le soir. Il y trouva le goum ennemi occupé à faire boire ses chevaux. Le Colonel lança sur lui sa cavalerie; la poursuite fut poussée jusqu'à près de 6 kilomètres dans les dunes qui s'étendent au sud d'El Abiod. Le 5 il campait à Arba; le 6 il se dirigeait sur Chellala en passant par la vallée de Douis et dressait ses tentes sur la rive gauche de l'oued Dir'em. Le camp était à peine installé que l'ennemi était aperçu à 3 ou 4 kilomètres au nord-ouest, allumant des feux.

Le Colonel l'envoya inquiéter par quelques cavaliers du goum dans l'espoir que les rebelles ne manqueraient pas de leur donner la chasse et qu'ils pousseraient la poursuite jusqu'à portée de nos armes. C'est en effet ce qui arriva.

Le Colonel partit alors au trot avec deux escadrons de hussards, soutenus par deux compagnies du 1er bataillon d'Afrique, en longeant un pli de terrain

qui dérobait son mouvement à l'ennemi; arrivé à hauteur de son flanc gauche, le colonel de Colomb fit brusquement à droite et lança ses deux escadrons sur les cavaliers rebelles qu'ils fusillèrent à bonne portée et mirent en pleine déroute.

Le 7, la colonne se portait sur Chellala Dahrania. Dans la matinée, le goum ennemi se montrait à nouveau sur les hauteurs éloignées, il se dirigeait vers Asla; il ne reparut plus de la journée. La colonne s'établit sous le Ksar de Chellala.

Pendant la nuit, le colonel de Colomb était avisé que Si Lala, revenu de Si El Hadj Eddin par El Abiod et les Arbaouat, et ayant rallié en passant le goum de son neveu, était venu établir son camp à Chellala Gueblia, où il avait été rejoint par les contingents battus la veille par la colonne à l'oued Dir'em. Le Colonel n'hésita pas à se porter à sa rencontre. Dans le combat de Chellala qui dura près de quatre heures, nos troupes eurent à essuyer des charges furieuses des goums emnemis qu'elles mirent en complète déroute. Si Lala ne resta pas en arrière, il fit preuve d'une vigueur et d'une impétuosité remarquables. Mais nos troupes étaient aguerries et elles opposèrent à cette fougue de l'ennemi, un calme et un sang-froid qui ne se démentirent pas un seul instant: il est vrai de dire qu'elles étaient commandées par un officier ayant l'habitude de la guerre dans le Sahara, la parfaite connaissance du pays et celle du genre d'ennemis

qu'il avait à combattre, qualités indispensables à tout commandant de colonne appelé à faire la guerre en Algérie.

Après le combat de Chellala, la colonne de Colomb rentra à Géryville.

Dans la crainte que le Colonel, dont ils connaissaient l'activité ne se disposât à continuer la campagne, les Marabouts mirent prudemment la zaouia en sûreté à Benoud, restant de leur personne avec les Oulad Ziad et les Harrar de Safi dans les environs de Chellala. Malgré les sérieuses leçons qui leur avaient été infligées dans les premiers jours d'avril, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga étaient loin d'avoir renoncé à la lutte. Ils font tous leurs efforts pour gagner les Hamian et les Trafi à leur cause. Mais ceux-ci soutenus par Sidi Cheikh ben Taïeb, ennemi des Cheraga, vis-à-vis desquels il ne veut pas prendre un rôle d'infériorité, ne tiennent compte ni de leurs promesses ni de leurs menaces et s'enfoncent dans l'Ouest. Bou Bekeur ben Zian et El Arbi bel Aredj, des Trafi[1], furent les seuls

[1] Bou Bekeur ben Zian, le père d'El Aggoun, chef actuel du makhzen des Derraga était caïd; il appartenait à une famille influente. Son frère, Kaddour ben Zian, avait été notre premier caïd des Trafi. Bou Bekeur s'était jeté dans les rangs des Oulad Sidi Cheikh par jalousie de voir son oncle El Hadj bou Tkhil prendre auprès de nous plus d'influence qu'il n'en avait lui-même.

El Arbi bel Aredj était depuis notre domination caïd des Derraga Cheraga. Sans dignité, il suivait celui qui lui donnait le plus. Il se mit à la remorque de Bou Bekeur ben Zian qu'il suivit dans sa défection. Il est mort à Djidjelli où il avait été interné.

qui consentirent à faire leur soumission à Si Ahmed ould Hamza.

Ayant échoué de ce côté, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga essayèrent d'entraver les relations que Si Mohammed ben Taïeb [1] et El Hadj bou Tkhil cherchaient à nouer avec nous. Tous deux promettaient, en échange d'un commandement, de nous ramener les dissidents sur lesquels s'étendaient leur influence et leur action. Nous avions acquiescé à leur proposition ; mais les intrigues des marabouts les mirent dans l'impossibilité de tenir leur promesse ; ils furent réduits à nous revenir avec leur douar seulement.

Les chefs de l'insurrection passèrent le mois d'avril, et une partie du mois de mai, à empêcher les soumissions ; ils sentaient que l'esprit des

[1] Si Mohammed ben Taïeb, frère de Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef de la branche cadette, avait été caïd des Oulad Sidi Cheikh R'araba, mais devant l'influence croissante du Khalifa Si Hamza et les tracasseries de ce dernier, il se réfugia au Maroc auprès de son frère. Il y resta jusqu'à l'insurrection de 1864 qui lui fournit l'occasion de nous offrir ses services.

Outre l'influence que lui donnait sa parenté avec Sidi Cheikh ben Taïeb, Si Mohammed ben Taïeb devait aussi beaucoup à ce qu'il était le beau-frère d'El Hadj bou Tkhil. Celui-ci, le père du caïd actuel des Derraga R'araba, appartenait à une famille très influente des Trafi ; avant notre domination les Trafi lui étaient entièrement soumis ; il les commanda quelque temps avec le titre de caïd des caïds. C'était un homme sage, de bon conseil, bien connu par sa générosité. A son influence personnelle s'ajoutait celle qu'il tenait de son alliance avec Sidi Cheikh ben Taïeb. El Hadj bou Tkhil était l'oncle de Bou Bekeur ben Zian dont il a été parlé précédemment.

populations qui suivaient leur fortune n'était plus avec eux et que leur fidélité devenait de jour en jour plus chancelante.

Bou Bekeur ben Zian et El Arbi bel Aredj qui subissaient les violences tyranniques du jeune Si Ahmed ould Hamza, cherchaient aussi à échapper au Marabout, sous le drapeau duquel ils s'étaient rangés par la crainte d'être razziés.

Cette disposition de ces adhérents forcés n'avait point échappé à Si Ahmed, qui avec une froide cruauté fit assassiner d'abord Bou Bekeur ben Zian, réservant le même sort à El Arbi bel Aredj.

Ce crime que le marabout n'avait même pas cherché à justifier par un prétexte quelconque, souleva un violent orage contre lui. Tous les Trafi et les Oulad Ziad demandèrent que ce meurtre fut vengé; ils allèrent même jusqu'à solliciter l'aman. Mais l'entourage de Si Ahmed réussit encore une fois à calmer les esprits et à rétablir les affaires: les Trafi subirent ce nouvel affront; ceci se passait dans le courant du mois de mai. L'été se passa dans le calme. Mais, dès le mois de septembre, une vague inquiétude commença à se répandre dans les tribus; on parlait d'une incursion des dissidents; les Hamian, voulant sans doute se mettre en bons termes avec les Oulad Sidi Cheikh qui tenaient les routes du Sud qu'ils devaient suivre pour aller au Gourara, firent défection. Si Mohammed ben Taïeb fut obligé de nouveau de s'enfuir au Maroc. Quant à El Hadj bou Tkhil qui

était campé au milieu des Chafâa, il dut les suivre, malgré lui, et faire cause commune avec l'insurrection.

Si Ahmed se trouva dès lors à la tête de forces relativement importantes. Aussi dans les premiers jours d'octobre se mettait-il en mouvement, accompagné de son oncle Si Lala, qui dirigeait les opérations ; il prend pour objectif les Hauts Plateaux avec l'intention de tenter quelque entreprise sur nos tribus du Tell.

Nous ne suivrons pas les marches et contremarches auxquelles donna lieu la poursuite vigoureuse de l'ennemi par la colonne du colonel de Colomb. Plusieurs combats sanglants furent livrés, parmi lesquels celui de Ben Hattab (16 mars 1866) qui nous coûta beaucoup de monde.

La colonne rentra à Géryville le 17 mars 1866. Elle reprit de nouveau la poursuite le 21 mars. Le 26 elle était à Naama, et le 30 les goums de la colonne surprenaient par une marche rapide les campements de Sidi Cheikh ben Taïeb qui étaient établis au nord de Figuig. Le colonel de Colomb qui comptait trouver la zaouia de Si Ahmed ould Hamza sur l'oued el Hallouf prenait la direction du Sud ; mais le jeune marabout pour échapper à ses coups, s'était réfugié sous les murs de Figuig avec les Oulad Ziad et Lar'ouat du Ksel.

L'état de ses approvisionnements ne lui permettant pas d'aller plus au sud, le Colonel se porta rapi-

dement vers le nord-ouest. Le 14 avril après avoir marché toute la journée et la nuit du 13 au 14, il arrivait dans les traces d'une émigration considérable. Nos goums fondirent sur elle et lui enlevèrent 2.500 chameaux chargés de tentes et bagages, 20.000 moutons et une centaine de chevaux.

L'émigration atteinte se composait de douars appartenant aux Rezaïna, aux Oulad Ziad, aux Akerma, aux Harrar et aux Oulad Sidi Cheikh R'araba. Après quarante journées de marches pénibles, la colonne rentrait à Géryville. De son côté, la colonne de Sonis avait poussé une pointe hardie sur l'oued R'arbi ; elle avait mis en déroute les contingents rassemblés autour de Si Lala. Elle alla même jusqu'à l'oued Namous, à Garet el Guefoul, où nos goums parvinrent à tomber sur les campements de Si Lala.

Le Marabout parvint à s'échapper, mais sa tente fut enlevée avec ses bagages, son burnous d'investiture, une grande quantité de bijoux de prix appartenant à ses femmes.

Réduites à la plus extrême misère et dans le dénûment le plus complet, les populations qui, de gré ou de force, étaient restées attachées à la fortune de Si Lala se dispersèrent dans toutes les directions. Quelques fractions se résignèrent à demander l'aman.

L'effet des divers combats livrés par les colonnes de Colomb et de Sonis avait été de laisser un peu

de répit à nos troupes. Si Ahmed ould Hamza n'était plus, pour quelque temps du moins, en état de reprendre la campagne. Quant à ses oncles Si Lala et Si Zoubir, la dernière défaite qui leur avait été infligée sur l'oued Namous les avait réduits à la misère ou à l'indigence.

Dans le courant du mois d'avril ils tentèrent des démarches auprès du commandement de Géryville; ils disaient n'attendre qu'une occasion pour faire leur soumission, mais leurs prétentions étaient tellement exhorbitantes qu'elles furent repoussées. Voici ce qu'écrivit vers cette époque Si Zoubir au colonel de Colomb:

« Lorsque j'ai reçu votre lettre, je me suis » empressé de la communiquer à mon frère et à » mon neveu, pour amener un accord général. Ils » m'ont dit ceci: s'ils veulent quitter Géryville, » nous retournerons dans notre pays et nous le » repeuplerons. Toute haine cessera et nous inspi- » rerons de la confiance ».

Si Zoubir ajoutait: « Si votre intention est de » vouloir une paix générale, abandonnez le Ksar » (Géryville) je m'y installerai, et de là nous » calmerons l'agitation actuelle, les Arabes prendront » confiance et le travail se fera sans secousse ».

La situation des rebelles qui s'étaient réfugiés sur le territoire marocain, était à peu près semblable à celle de ceux qui avaient suivi la fortune des Oulad Hamza. Au début de l'insurrection, ils pouvaient

payer en argent et en cadeaux l'hospitalité qu'ils étaient allés chercher dans l'Ouest; mais lorsque la misère les eut visités, ils ne furent plus pour les marocains que des hôtes gênants et incommodes, mangeant leurs pâturages, buvant leurs eaux, sans autre indemnité que la reconnaissance gratuite que, seule, ils pouvaient leur témoigner; aussi les pillaient-ils sans la moindre vergogne.

Cette situation était devenue intolérable pour nos populations rebelles. Si Ahmed ould Hamza, manquant de l'influence nécessaire sur les tribus marocaines pour les amener à modifier leurs dispositions à l'égard de ces populations, celles-ci cherchèrent d'un autre côté la protection qu'elles ne trouvaient point auprès de la branche aînée des Oulad Sidi Cheikh; elles s'adressèrent à Si Sliman ben Kaddour, l'un des neveux de Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef de la branche cadette.

Si Sliman, alors âgé de 26 ans et dont l'ambition n'était plus un mystère pour personne, possédait toutes les qualités d'un vigoureux et hardi chef de partisans; il aspirait après le moment où il pourrait les employer utilement; aussi n'hésita-t-il pas un seul instant à saisir l'occasion que lui offrait la fortune, de jouer un rôle qui le mit en évidence, en accordant son patronage aux populations qui le sollicitaient.

Avant de poursuivre le récit des événements auxquels vont se trouver mêlés les deux branches

des Oulad Sidi Cheikk, il est utile d'indiquer quelle était la situation des Oulad Sidi Cheikh R'araba, au moment de leur entrée sur la scène politique; il faut pour cela remonter à 1864.

On a vu plus haut que Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef des Zoua R'araba, n'avait été mêlé directement à aucune action de guerre contre nous pendant la période de 1849 à 1864.

Mais à partir du mois de mai de cette dernière année, c'est-à-dire quelques jours après la défection et la mort de Si Sliman ben Hamza, tué à Aouinet bou Bekeur, Si el Hadj el Arbi , l'un des fils de Si Cheikh ben Taïeb, à qui il en coûtait sans doute de ne point se mêler aux affaires qu'avait provoquées son consin, reprit la suite des intrigues qu'avait cessées, ostensiblement du moins, son père. Il provoqua la défection des Oulad Sidi Brahim et de 700 tentes des Trafi. Il s'était adjoint dans cette opération, son cousin, Si Sliman ben Kaddour qui s'essayait à la vie politique. Sidi Cheikh ben Taïeb qui avait déjà pu apprécier le caractère ambitieux et aventureux de son neveu et qui redoutait de lui voir prendre à son détriment un ascendant trop considérable sur les Zoua R'araba, Sidi Cheikh, disons-nous, s'empressa de reprendre la direction des opérations et chercha à enlever les Hamian Djemba. Comme en 1849, le Gouvernement français adressa des protestations au Sultan du Maroc contre les agissements de Sidi Cheikh ben Taïeb qui fut appelé

de nouveau à Fez. Mais craignant d'y être emprisonné il se dispensa de se rendre à l'appel du Sultan.

Au commencement d'octobre 1864, le fils aîné de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si el Hadj el Arbi, ayant eu l'imprudence de se rendre dans l'amalat d'Oudjda pour y acheter des grains fut immédiatement arrêté et incarcéré [1]. Dès que Sidi Cheikh ben Taïeb eut connaissance de cette arrestation, il envoya un autre de ses fils Si Sliman à Fez pour réclamer l'élargissement de son frère. Mais Si Sliman ne réussit pas dans cette négociation. Il fut lui-même retenu comme otage et emprisonné comme son frère Si el Hadj el Arbi.

Cette double arrestation amena Sidi Cheikh ben Taïeb à composition; renonçant à ses projets sur les Hamian Djemba, il vint nous offrir ses services et son dévouement; nous acceptâmes.

A la suite d'une entente entre le Gouvernement de l'Algérie et celui du Maroc, le fils aîné de Sidi Cheikh ben Taïeb était remplacé dans sa prison d'Oudjda par ses deux fils et nommé (1867) Khalifa du caïd d'Oudjda à Figuig avec autorité sur les tribus du Nord [2].

[1] Avec Si El Hadj el Arbi, avait été arrêté son fils Taïeb qui l'accompagnait.

[2] Voir à ce propos chap. VI et chap. VII.

Le commandement ainsi constitué à Si el Hadj el Arbi comprenait les Mehaïa, les Beni Guil, les Amour, les Oulad Djerir, les Doui Menia, les Ksour de Figuig, d'Aïn Chaïr, de Mour'eul, de Sfissifa, d'El Ahmar, de Bou Kaïs, d'Ouakda, de Bechar, etc. Il s'engageait à

Telle était, au commencement de 1867, la situation de la branche cadette des Oulad Sidi Cheikh.

C'est à partir de ce moment que les Zoua R'araba se posent sérieusement en concurrents des Cheraga, et cherchent à jouer un rôle prépondérant dans la revendication de l'influence qu'ils tiennent de leur origine.

Les seules fractions qui à cette époque étaient groupées autour des chefs rebelles étaient les suivantes :

Oulad Ziad R'araba		350 tentes
Oulad Ziad Cheraga		300
Derraga	Brahmia / Oulad bou Douaïa	200
Oulad Maâllah		100
Oulad Sidi Cheikh Cheraga		300
Oulad Aïssa		150
Oulad Moumen		200
Guerraridj		100
Rezeïgat		300
Rezaïna		250
Oulad Abdelkerim		220
	Total	2.470 tentes

Ces populations s'étaient toutes enfoncées dans le Maroc et se trouvaient groupées les unes autour de Si Ahmed ould Hamza, les autres autour de son

employer influence religieuse, persuasion, force, argent, enfin tous les moyens dont il pourrait disposer, pour éloigner de gré ou de force, du territoire marocain, refouler jusqu'au delà de la frontière les dissidents marocains. Comme otages, il laissait son fils Si Taïeb et un enfant qui lui était né d'une négresse pendant sa détention à Oudjda, sans compter son frère Si Sliman toujours retenu prisonnier à Fez.

cousin Si Sliman ould Kaddour, neveu et rival de Sidi Cheikh ben Taïeb.

Si Ahmed ould Hamza s'était transporté de sa personne avec la tribu des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, chez les Oulad Djerir, à Bechar. En janvier 1867, le jeune marabout se proposa de tenter une incursion sur les Hamian, avec le concours des Doui Menia et des Beni Guil. Son frère, Si Kaddour ben Hamza, avait été chargé par lui de gagner à sa cause ces tribus marocaines ; mais celles-ci refusèrent nettement de se mêler des affaires de Si Ahmed et de leur prêter leur appui.

Vers la fin du mois de mars, les rebelles conduits par Si Ahmed et par Si Sliman ben Kaddour, qui s'était rallié au chef de la branche aînée, tentent une entreprise sur notre territoire ; ils tombent sur les Bekakra et les Mer'aoulia et sur quelques autres fractions des Hamian qu'ils razzient. Les contingents ennemis se dirigent ensuite sur nos Ksour ; le 1er avril ils se présentent devant Asla, les deux Chellala et Bou Semr'oun, enlèvent les troupeaux des habitants et imposent à ceux-ci des contributions de guerre assez fortes. Après ces opérations ils rentrent sous Figuig qu'ils quittent bientôt pour se porter sur l'oued Guir, où ils prennent leurs campements d'été. La tranquillité se rétablit encore pour quelque temps.

Peu après, un coup funeste était porté à la puissance et à l'influence de Si Ahmed ould Hamza.

Ce jeune marabout compromettait encore une fois la cause qu'il représentait par une de ces violences irréfléchies qui déjà lui avaient aliéné l'affection d'un grand nombre de ses adhérents : il razziait les troupeaux du caïd Mohammed ould el Hadj Ahmed, des Oulad Abdelkerim, tribu dont 220 tentes marchaient sous ses drapeaux. L'effet de cette mauvaise action ne tarda pas à se faire sentir. Les Rezaïna, les Oulad Abdelkerim et les Oulad Maâllah désertèrent sa cause et se réfugièrent auprès de Sidi Cheikh ben Taïeb; ces fractions furent suivies de près par d'autres et bientôt Si Ahmed ould Hamza n'eut plus avec lui que quelques douars de Lar'ouat du Ksel.

Le 17 décembre 1867, Si Sliman ben Kaddour, qui avait rompu complètement avec son cousin, faisait sa soumission.

Cette démarche que Si Ahmed considérait comme une trahison inspira au jeune marabout l'idée de se venger de son cousin. Il réunit autour de lui les quelques fractions qui étaient restées fidèles à sa cause, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, entre autres, et il fondit sur les Hamian et sur les Mehaïa, campés dans les environs d'Aïn ben Khelil, et les razziait complètement. Il caressa un instant l'espoir de surprendre les Trafi, mais une marche rapide de la colonne de Géryville déjoua ses projets, et le contraignit à la retraite.

Le 3 mars, ses contingents, qui avaient été

signalés à Aïn Malah, sont défaits entièrement par nos goums aux ordres de Si Sliman ben Kaddour à Daïat Moul el Djemâa.

Si Mâamar ben Djedid qui, en l'absence de Si Ahmed, son cousin et beau-frère, commandait en qualité de Khalifa du Marabout, fut tué. Ce qui avait échappé tombait sous les coups du marabout et de l'agha de Sebdou, qui avec son goum s'était lancé à la poursuite des rebelles et leur avait coupé la retraite. A partir de ce moment, une sécurité complète régna dans le Sud.

Dans le courant d'octobre 1868 le bruit de la mort de Si Ahmed ould Hamza qui s'était réfugié dans le Tafilalet, se répandit dans le cercle. On prétendit que c'était le choléra qui avait tué le jeune Marabout, mais pour beaucoup il aurait été empoisonné.

Si Ahmed ould Hamza laissa deux très jeunes fils, dont se chargea leur oncle Si Kaddour ben Hamza.

Celui-ci, accepté comme chef des forces insurrectionnelles, en prit la direction.

Dès la première quinzaine de janvier 1869 des renseignements de divers côtés nous apprenaient que Si Lala et son neveu Si Kaddour ben Hamza s'étaient réconciliés et paraissaient méditer de reprendre la campagne de concert et de tenter une incursion sur le territoire de Laghouat. L'auteur de cette réconciliation était Sidi Cheikh ben Taïeb ; elle avait été faite par l'entremise de son fils Si El Hadj El Arbi.

Un grand conseil, où furent appelées toutes les

tribus marocaines, fut tenu à Kenadsa dans les premiers jours de janvier. Si El Hadj El Arbi des Oulad Sidi Cheikh R'araba en fit partie.

Les chefs de l'insurrection avaient gagné à leur cause le Marabout d'Aïn Mahdi, Si Ahmed Tedjini, qui avait envoyé des subsides à Sidi Cheikh ben Taïeb. Les deux branches, faisant taire tout ressentiment de famille ou d'ambition, faisaient alliance pour lutter contre nous.

Vers le milieu de janvier, après un appel énergique à tous les fanatiques, la colonne ennemie partait de Kenadsa ayant Aïn Mahdi pour objectif. Quelques jours après, elle était signalée dans les environs de Fekarine et enfin à 60 kilomètres Est de Géryville : elle se dirigeait sur le Djebel Amour.

Le commandant de la colonne de Géryville, ayant appris que les campements de l'ennemi étaient restés sans défenseurs et pouvaient facilement être enlevés par notre goum, ordre fut donné au jeune Sliman ben Kaddour de se porter sur ces campements. La colonne française se rendit à Timendert pour surveiller le passage des contingents ennemis à leur retour. C'est là que le commandant de la colonne de Géryville apprit le résultat du combat d'Oum Debdeb à mi-chemin entre Aïn Mahdi et El Haouita, dans lequel le Colonel de Sonis mit en déroute complète les forces insurrectionnelles (1er février 1869).

Le lendemain, 2 février, nos éclaireurs signa-

laient des feux nombreux au sud du Djebel Touila des Makena. Nos troupes se portèrent à toute vitesse sur El Abiod Sidi Cheikh, où elles arrivèrent en trois jours ayant franchi dans cet espace de temps 140 kilomètres. L'ennemis surpris par une marche de nuit se dispersa devant nos forces, refusant le combat et couvrant ses traînards de sa cavalerie.

Pendant ce temps, Si Sliman ben Kaddour se portait rapidement sur l'oued Guir, où campaient les populations dissidentes : parti de Géryville dans la nuit du 28 au 29 janvier avec 200 hommes et son goum il surprenait le 5 février à El Morra les campements de Si Kaddour ben Hamza et de ses adhérents et, en l'absence de leurs contingents, il les razziait de la façon la plus complète. Il revint avec un butin considérable, 2.000 chameaux et de nombreux troupeaux de moutons.

En récompense de cet important coup de main, Si Sliman était nommé le 4 avril, agha de Géryville [1].

A partir de ce moment, toute tentative hostile sérieuse cessa. Nos tribus s'attendaient cependant a une revanche de la part des Oulad Sidi Cheikh;

[1] Si Sliman, avec le titre d'agha, obtint un traitement annuel de 2.400 francs. Il avait sous sa dépendance directe les populations des Ksour de R'assoul, Méchéria, Brézina, El Abiod Sidi Cheikh, les Arbaouat, les Chellala et Bou Semr'oun.

Les autres tribus relevaient directement du Commandant supérieur.

elles étaient restées sous l'influence de la panique produite par l'invasion des forces insurrectionnelles.

Cette panique avait été assez considérable pour qu'aucun goum n'eût osé aller brûler une amorce même contre les traînards ennemis.

Le Makhzen n'avait songé qu'à fuir, l'ennemi n'avait jamais rencontré que les pantalons rouges de nos soldats. Le goum de Laghouat lui-même ne s'était pas joint à la colonne de Sonis. Les Harrar avaient mis onze jours pour venir de la Haute Mina à Aïn el Orak, distance qu'une troupe d'infanterie parcourt en huit étapes ordinaires; cependant ils connaissaient le résultat d'Oum Debdeb et avaient reçu l'ordre d'arriver à Géryville à toute vitesse.

Quoi qu'il en soit, l'effet moral du combat d'Oum Debdeb, et de la razzia de notre goum fut immense chez les tribus marocaines; les chefs ennemis, aigris par la honteuse défaite qu'ils avaient essuyée se rejetaient de l'un à l'autre les torts de l'aventure. Le fils de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si el Hadj el Arbi reprochait à Si Lala et à Si Kaddour ben Hamza leur prudence personnelle au moment de faire parler la poudre, leur refus de combat contre la colonne de Géryville qui les avait chassés ignominieusement de la ville sainte d'El Abiod Sidi Cheikh, en face des tombeaux de leurs ancêtres. Si Lala et Si Kaddour ben Hamza ripostaient que c'était la trahison de Si El Hadj El Arbi qui était la cause

de leur fuite précipitée, car c'était lui qui nous avait prévenus, disaient-ils, de courir sus aux campements laissés sans défense. A ces récriminations, se joignaient l'anxiété de l'avenir et la crainte de représailles de notre part. De là, ces discussions qui amenèrent la séparation de Si El Hadj El Arbi et de son père avec Si Kaddour ben Hamza et Si Lala. Les vieilles haines de famille reprirent le dessus et chacun songea à se mettre en sûreté. Si Kaddour et Si Lala, après avoir réuni les débris de leurs douars pillés, se réfugièrent à l'ouest du Tafilalet; Sidi Cheikh ben Taïeb et son fils se rejetèrent au nord-ouest des immenses parcours des Beni Guil, tant pour se mettre à l'abri de nos coups que de ceux de Si Kaddour ben Hamza et de Si Lala.

La situation de Sidi Cheikh ben Taïeb et de Si El Hadj el Arbi était pleine d'anxiété; ils songèrent à négocier en désavouant la trahison insigne de Si El Hadj El Arbi et en nous accablant de protestations plus mensongères les unes que les autres [1].

Les tribus marocaines les plus exposées, consultées à ce sujet, se rangèrent à l'avis du chef des Zoua R'araba; des ouvertures furent faites et aboutirent à la convention d'Oglat-Sedra qui fut conclue le 23 juillet. On s'y engageait de part et d'autre à ne

[1] Il espérait également obtenir par notre intermédiaire l'élargissement de ses fils toujours retenus prisonniers à Fez.

plus accueillir les tentes qui viendraient à émigrer et à se tenir réciproquement au courant des faits pouvant intéresser la sécurité, comme les mouvements de Si Kaddour, laissant aux Hamian libre passage sur le territoire marocain pour poursuivre le marabout si l'occasion s'en présentait. On décidait en outre de se restituer mutuellement les animaux volés et de soumettre toutes les questions encore en litige à la décision de l'amel d'Oudjda et de l'autorité française. Le résultat le plus clair de cette convention fut que les Hamian, serviteurs religieux de Sidi Cheikh ben Taïeb, reprirent leurs campements du Sud et couvrirent la trouée de l'Antar. Leur présence dans ces parages créa une sécurité passagère sur les Hauts Plateaux.

Pendant la première quinzaine de janvier 1870 des bruits venus de l'Ouest imputaient à Sidi Cheikh ben Taïeb des propos qui témoignaient chez lui d'un certain état d'irritation. Il semblait qu'on dût s'attendre à le voir reprendre bientôt les hostilités.

De son côté, Si Kaddour ben Hamza se préparait, disait-on, à tenter un coup de main sur une de nos tribus fidèles, les Oulad Serour (Djemba).

Bientôt on acquit la certitude qu'une sérieuse incursion des contingents marocains auxquels devaient se joindre les rebelles qui avaient abandonné la cause de Si Kaddour ben Hamza se préparait activement, et avec des moyens d'action importants, à reprendre la campagne sur nos tribus soumises.

Il entrait, disait-on, dans le projet de ces forces réunies de pousser jusque sur les Hauts Plateaux. Comme toujours, ces bandes ne semblaient pas douter du succès. Une expédition dans le Maroc fut décidée.

Le général de Wimpffen qui la commandait quittant Oran le 15 mars, la colonne fortement constituée prenait pour objectif l'Oued Guir, sur lequel s'étaient réfugiées celles de nos populations rebelles qui suivaient la fortune de Si Kaddour ould Hamza et du vieux Sidi Cheikh ben Taïeb, ou tout au moins de son fils, Si El Hadj El Arbi.

L'agha de Géryville, Si Sliman ben Kaddour, qui déjà nous avait rendu de bons services mais dont en réalité la proximité du commandement français gênait un peu les goûts autoritaires et ses dispositions à pressurer ses administrés, était nommé, le 28 juillet 1870, sur la proposition du général Chanzy, commandant la subdivision de Tlemcen, agha des Hamian. En agissant ainsi on espérait que placé dans le voisinage de la frontière marocaine, dont les tribus paraissaient déjà avoir oublié les leçons que leur avaient données récemment la colonne de Wimpffen, il serait beaucoup plus utile qu'à Géryville, qui n'était pas menacé et qui n'avait rien à redouter des incursions de l'ennemi.

Quelques jours avant (15 juillet) Sidi Cheikh ben Taïeb qu'on prétendait âgé de 90 ans, était mort à Figuig. Ce vieux chef des Oulad Sidi Cheikh

R'araba, dont la vie avait été agitée, et qui ne nous avait fait des offres de soumission que pour nous disposer à intervenir auprès du Sultan du Maroc pour qu'il lui rende ses fils, retenus en qualité d'otages, passa la plus grande partie de son existence sur le territoire marocain, toujours mêlé à des intrigues, tantôt donnant asile à nos rebelles et faisant cause commune avec eux, tantôt poussant les tribus de la frontière de l'Ouest sur nos populations soumises, toujours en un mot s'attachant à nous créer des embarras dans cette partie du Sahara.

A sa mort, le commandement des Zoua R'araba passa entre les mains de son fils Si Mâamar [1]. Le nouvel ordre de choses était d'autant plus favorable à nos intérêts, dans cette partie du Sud algérien, que l'héritier de Sidi Cheikh ben Taïeb était, à ce moment, dans les meilleurs termes avec son cousin Si Sliman ben Kaddour, notre agha des Hamian.

Grâce aux bonnes relations qui existaient entre les deux cousins et à l'énergie de Si Sliman ben Kaddour nous pûmes traverser la triste période de notre guerre avec l'Allemagne, sans que la paix et la sécurité fussent sérieusement troublées dans le sud-ouest de la province d'Oran.

[1] Ce fut lui véritablement qui devint le chef actif des Zoua R'araba au détriment de son frère aîné Si El Hadj el Arbi, tué l'année suivante, à Oglat Sedra, dans un engagement contre Si Kaddour, en même temps que son autre frère Si Sliman, l'ancien prisonnier de Fez.

Quel qu'ait été le mobile qui dicta à Si Sliman ben Kaddour sa ligne de conduite dans ces circonstances difficiles pour nous, nous n'en devons pas moins reconnaître que la fermeté de son commandement nous a évité bien des embarras alors surtout qu'il nous eût été difficile pour ne pas dire impossible d'y parer ou d'y remédier.

Malheureusement les qualités de Si Sliman ben Kaddour, étaient gâtées par la cupidité, une rapacité extrêmes; on dut lui retirer son commandement [1] (19 décembre 1871). Il fut autorisé à se retirer dans la plaine de la M'léta.

Quant aux Zoua Cheraga, pendant toute cette période, ils avaient d'abord fait peu parler d'eux.

Dans le courant du mois de mars 1871, la nouvelle s'étant répandue que Si Kaddour ben Hamza faisait des offres de soumission à l'agha de la Iacoubia Si Kaddour ould Adda, autorisé par le Général commandant la division d'Oran à se mettre en rapport avec le Marabout et à entamer avec lui des pourparlers en vue de sa soumission dont les conditions devaient être débattues contradictoirement entre les deux parties.

Si Kaddour ben Hamza avait accepté le rendez-vous demandé, et sa rencontre avec notre agent devait avoir lieu le 24 mars à Bou Guern à la pointe ouest du chott Chergui. Le chef des Oulad Sidi Cheikh Cheraga devait être accompagné, disait-

[1] Voir chap. IV.

on, de Si Sliman ben Kaddour. Il manqua au rendez-vous.

On ne tarda pas à reconnaître que Si Kaddour ould Hamza, cherchait à endormir notre vigilance et se moquait de nous; aussi ordre fut-il donné le 5 avril, à la colonne du lieutenant-colonel Renaud d'Avène des Méloizes, forte de 700 hommes d'infanterie, de 644 chevaux de cavalerie régulière et d'une section d'artillerie de se diriger sur les campements de Si Kaddour toujours établis au Kheneg El Hada sur la frontière marocaine, point de rassemblement de ses contingents, et de porter son camp de Sidi Djilali, chez les Beni Snouss aux puits de Magoura dans la tribu des Oulad en Nehar. Si Kaddour qui, sans doute, n'était pas prêt encore, n'avait point cessé de chercher à nous donner le change sur ses projets. En effet deux marabouts venus le 3 avril au camp de Sidi Djilali, assuraient que les intentions du chef de la branche aînée étaient des plus pacifiques, et ils promettaient de faire connaître le 6 ou le 7 au plus tard, la réponse définitive de Si Kaddour, aux propositions qui lui avaient été faites.

Les véritables intentions du Marabout furent bientôt connues.

Le 17 avril au matin, Si Kaddour ould Hamza, décidé à jeter le masque se mettait en marche à la tête de ses contingents. Informé de ce mouvement le colonel des Méloizes, commandant la colonne, se

lance à la poursuite de Si Kaddour et l'atteint non loin de Magoura. Nous ne décrirons pas les péripéties émouvantes de ce combat, dans lequel les contingents de Si Kaddour qui eut un cheval tué sous lui firent des pertes énormes.

Après cet échec, Si Kaddour avait repassé la frontière au Kheneg el Hada avec les débris de ses bandes et s'était provisoirement établi sur les eaux d'Oglat Sedra, chez les Beni Mathar du Maroc ; il n'y resta pas longtemps et s'enfonça dans le Sud-Ouest.

Dans les premiers jours de juin, Si Kaddour, revenu chez les Beni Guil, multipliait ses démarches auprès d'eux pour les décider à reprendre les armes et à tenter quelque aventure sur nos tribus de l'Ouest.

Mais ils rejetèrent les propositions de Si Kaddour qui, faute d'alliés, se vit obligé de remettre à des temps plus heureux l'agression qu'il avait méditée.

Le 3 juillet, un djich de 300 chevaux commandé par Si Lala, tombait sur deux douars des Beni Ouassin, du cercle de Lalla Mar'nia, campés près de la frontière et les razziait. Le goum, aidé des spahis du poste, se mit à la poursuite des pillards et leur reprit quelques bestiaux.

A la même époque Si Zoubir, frère de Si Lala, était chez les Beni Isguen (M'zab) et se montrait disposé, affirmait-on, à entrer en pourparlers avec nous et à nous faire sa soumission.

Quant à Si Kaddour ould Hamza, il s'était peu à peu rapproché de notre frontière.

Dans le courant de juillet il était venu établir ses campements à El Meridja, chez les Beni Mathar (du Maroc). Si Maâmar ben Cheikh qui avait refusé de se joindre à lui, était campé à Oglat Sedra au sud du premier de ces points.

Si Kaddour n'avait pas pardonné à son cousin Si Maâmar ben Cheikh de n'avoir point répondu à son appel lorsqu'il lui avait demandé son concours pour envahir notre territoire. Pour se venger de ce qu'il appelait son abandon, Si Kaddour surprenait ses campements le 3 août à Oglat Sedra et lui infligeait des pertes très sérieuses. Deux des frères de Si Maâmar, El Hadj El Arbi et Si Sliman ben Cheikh furent tués dans cette journée.

A dater de ce jour, Si Maâmar devint l'ennemi mortel de son cousin Si Kaddour. Aussi sollicita-t-il de l'autorité française la faveur d'amener, sur notre territoire, sa famille et ses adhérents, et de les installer au milieu de nos tribus. Cette autorisation lui fut accordée. Il nous avait demandé en outre l'autorisation de joindre ses goums aux nôtres lorsque l'occasion se présenterait de combattre Si Kaddour. Nous verrons plus loin qu'il ne la laissa pas échapper.

Si Kaddour, qui n'avait pas abandonné ses projets d'incursion, avait quitté Meridja pour reprendre dans le courant d'octobre ses campements d'Oglat Sedra, d'où il cherchait à ramener les Beni Guil à sa

cause. Quelques jours après, il se rapprochait de notre frontière de l'Ouest, pour faciliter la défection des Hamian qui fuyaient les exactions de Si Sliman ben Kaddour et pour profiter des renforts et des renseignements que lui apporteraient ces fractions.

La jonction achevée, Si Kaddour se porte rapidement vers le chott R'arbi qu'il prolonge au sud, passe audacieusement dans la nuit du 10 au 11 novembre, entre les deux colonnes qui étaient parties d'El Aricha et de Daya pour arrêter le mouvement de défection des Hamian et qui tenaient le détroit formé par les deux chotts, il poussa ensuite dans le Nord jusqu'à Ras en Nouala, à 30 kilomètres au sud d'El Haçaïba (Magenta) et jusqu'au puits de Marhoum, à 45 kilomètres au sud-ouest de Saïda. razzie sur son chemin les Beni Mathar du cercle de Daya et les Hamian de Si Sliman ben Kaddour. Il repasse le chott Chergui, au Kreider dans la journée du 13, et reprend en toute hâte avec le produit de son audacieuse expédition le chemin de ses campements du sud-ouest.

Si Kaddour était campé dans les premiers jours de décembre à Kheroua, au sud-ouest d'El Abiod Sidi Cheikh, avec des forces que des renseignements évidemment exagérés portaient au chiffre de 1.600 cavaliers et 2.000 fantassins. De son campement, il lançait des coureurs sur celles de nos tribus les plus voisines. Il venait d'envoyer au Gourara une colonne de ravitaillement qu'il avait dû faire escor-

ter par une grande partie de ses forces ; par suite ses campements se trouvaient à peu près dégarnis de défenseurs. Aussi, semblait-il que le moment fut, on ne peut plus favorable, pour essayer contre lui un mouvement d'ensemble qui serait exécuté par nos contingents indigènes, soutenus par nos colonnes mobiles. Ce fut, en effet, la combinaison adoptée, et les préparatifs, poussés activement, permirent de mettre nos colonnes en mouvement sous peu de jours.

L'expédition ayant été décidée, nos goums appuyés à distance par les colonnes mobiles de Daya, Sebdou, Géryville et Laghouat, furent lancés dans la direction des campements de Si Kaddour, qu'ils attaquaient le 23 décembre dans les environs d'El Mengoub, non loin du champ du combat où avait été tué son frère Si Mohammed ould Hamza, le 4 février 1865 ; après une heure de combat, ils mettaient les contingents ennemis en pleine déroute après leur avoir tué environ 150 cavaliers.

Un butin considérable tomba entre les mains de nos gens, ainsi que deux drapeaux et le cachet de Si Kaddour qui, blessé, s'échappa à grand peine et presque seul. Si Lala avait reçu également une blessure, mais elle ne présentait aucun caractère de gravité.

Le lieutenant-colonel Gand qui continuait à appuyer nos goums avec sa colonne, arrivait le 25 décembre à El Mengoub où il recevait la soumis-

sion d'un grand nombre de fractions de tribus qui marchaient avec Si Kaddour et qui avaient sollicité l'aman.

L'Agha Kaddour ould Adda avait continué avec ses goums la poursuite et atteignait les populations qui suivaient la fortune de Si Kaddour ben Hamza; il parvenait à les cerner et à les pousser vers la colonne.

La femme de Si Kaddour et deux de ses fils, Hamza et Mohammed, étaient parmi les prisonniers.

Les douars rebelles tombés entre les mains de Kaddour ould Adda, formaient environ 1.200 tentes. Si Kaddour ould Hamza et Si Lala s'étaient enfuis avec quelques cavaliers seulement et dans le plus grand dénûment. Le premier, abandonné par la majeure partie de ses partisans, se retira près de Tabelkoza.

Si Maâmar ben Cheikh avait pris avec ses contingents une part très active au combat d'El Mengoub du 23 décembre 1871. Sa vengeance était satisfaite. N'ayant plus rien à redouter, de quelque temps du moins, des entreprises de son consin, lequel avait été poussé dans l'extrême Sud et abandonné de ses adhérents, Si Maâmar exprima, au retour de cette expédition, le désir de reprendre le chemin du Maroc, avec ses contingents; mais ces derniers appartenaient à des familles algériennes en défection depuis 1849 et 1864, et le Gouvernement ne pouvait accueillir favorablement la demande du chef de la

branche cadette. Mécontent de la décision de l'autorité française, il se retirait au Maroc en nous accusant d'ingratitude, bien que nous n'ignorions pas que c'était l'envie seule de se venger de Si Kaddour qui l'avait fait notre allié; Si Maâmar redevenait notre ennemi.

Le mouvement de concentration sur Géryville des tentes tombées entre nos mains à la journée d'El Mengoub s'effectua lentement.

Les tribus qui avaient fait défection en 1864 et plus tard, et qui jusqu'ici, avaient suivi la fortune des Oulad Hamza, rentrèrent peu à peu sur leurs territoires.

Ces fractions étaient dans un état de misère qui, certainement, n'a pas été sans peser fortement sur leur détermination de rentrer dans leur pays.

Quant à la famille de Si Kaddour ben Hamza et aux Oulad Sidi Cheikh Cheraga, ils furent internés dans le cercle de Mascara. Les Zoua R'araba faits prisonniers à Mengoub furent envoyés : les uns dans le bach aghalik de Frenda, les autres dans la province de Constantine. Des négociations furent entamées avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, pendant les derniers mois de l'année 1872. Leurs délégués, sous la direction de Si Eddin ould Hamza, le frère cadet de Si Kaddour, se présentèrent à Alger le 4 janvier 1873.

Ils venaient d'Oran, où le Général Osmont, commandant la Division d'Oran, leur avait notifié les conditions d'aman imposées aux membres de la

famille ainsi qu'à leurs adhérents. Ils retournèrent à Metlili pour les faire connaître aux intéressés. Un délai de trois mois leur avait été accordé pour prendre une décision. A l'expiration de ce délai, Si Eddin adressait au Gouverneur général une lettre dans laquelle il l'informait, à la date du 21 mai, que ses parents n'avaient pas encore pris de décision relativement à leur soumission, mais que lui persistait pour son propre compte dans l'intention qu'il avait manifestée. Une lettre d'aman lui fut adressée pour lui permettre d'effectuer son retour sur notre territoire; il n'en profita point.

Ainsi qu'on l'a vu, Si Sliman ben Kaddour après l'affaire de Mengoub avait été autorisé à fixer sa résidence dans la plaine de la M'léta.

Il était facile de prévoir que lui, saharien, ne supporterait pas longtemps cette existence inactive et incolore, cet emprisonnement dans les montagnes du Tell, qu'il s'était imposé avec l'arrière-pensée évidente d'y attendre des jours meilleurs; son goût, ses aptitudes pour le commandement absolu, pour les aventures de guerre, devaient le rappeler irrésistiblement à la première occasion, dans la région des oasis.

Dans la nuit du 11 au 12 avril 1873, il abandonnait ses campements et disparaissait avec sa femme, ses enfants et les membres de la famille de Si Maâmar, son cousin, qui campait avec lui. Il s'était dirigé sur le Maroc.

Le 11 mars 1874, Si Sliman ben Kaddour, qui n'avait point encore donné signe de vie depuis qu'il s'était enfui de la M'léta, tomba tout à coup et comme la foudre sur nos tribus campées, sans se garder, aux environs de l'oued Chéria, au sud de Géryville, il les razzie et s'enfuit rapidement dans l'Ouest en poussant devant lui les troupeaux et le butin qu'il avait capturés. Encouragé par le succès, Si Sliman voulut recommencer une expédition qui lui avait coûté si peu d'efforts. Le 13 juin, il fond à la tête des insoumis qu'il a réunis sur la frontière marocaine, sur des douars des Trafi campés sur les bords du chott Chergui et il fait là un butin considérable. Mais nos gens lancés à sa poursuite l'atteignent à Nefich, au sud du Djebel-el-Mallah, où s'engage un combat des plus acharnés. Si Maâmar ben Cheikh, le chef des Zoua R'araba, qui était redevenu notre ennemi, y est tué, ainsi que 37 cavaliers des rebelles. Si Sliman est blessé, son drapeau est pris, son cousin est entre nos mains. Le reste des bandes de notre ex-agha est dispersé dans la montagne et tous les troupeaux enlevés aux Trafi sont ramenés. Ce succès nous coûtait la vie de Djedid ben Zian, caïd des caïds des Trafi, et de El Arbi ben Kaddour, caïd des Derraga Cheraga.

Si Allal ben Cheikh ben Taïeb, né en 1862, devint par la mort de son frère Si Maâmar, le chef de la branche cadette des Oulad Sidi Cheikh, sous la tutelle effective de son cousin Si Sliman, le

chef réel des Zoua R'araba. Si el Hadj Abdesselam El Ouazzani, chef de l'ordre de Moulai Taïeb, s'était chargé, d'accord avec l'autorité française et le Gouvernement marocain, de la mission assez délicate de persuader aux Oulad Sidi Cheikh qui étaient restés fidèles au drapeau de Si Sliman ben Kaddour, de consentir à leur internement sur le territoire marocain. Après des pourparlers et des hésitations Si Sliman finit cependant par se laisser convaincre et cédant au conseil que lui donnait Si El Hadj Abdesselam, il se rendit dans le courant de l'année 1876 auprès du Sultan, qu'il assura de sa soumission à ses ordres et de son intention bien arrêtée de ne tenter à l'avenir aucune entreprise contre les tribus des territoires algériens. Le Gouvernement marocain fixa à Si Sliman la ville de Meknès pour résidence; plus tard il était autorisé à établir ses campements dans les environs de Fez.

Au commencement de 1878, le jeune Si Hamza ould bou Bekeur, qui vivait auprès de son oncle Si Kaddour ould Hamza, se brouilla avec ses parents, à la suite, sans doute, de quelque froissement d'amour-propre [1].

La situation s'aggrava au point que le jeune Hamza en arriva à rompre avec Si Kaddour, dont il quitta furtivement les campements pour se rapprocher de nous. Il espérait que l'autorité française lui tiendrait

[1] En octobre 1885 Si Hamza ould bou Bekeur a failli se séparer de son oncle Si Eddin à la suite d'une querelle survenue entre eux à propos de dix moutons offerts à Si Hamza.

compte de cette démarche toute spontanée et qu'il serait plus heureux que ses oncles dans ses offres de soumission; il se présentait en effet à Géryville le 15 février 1878 et nous demandait l'aman. Le Commandant supérieur le dirigeait sur Mascara et lui remettait une lettre de présentation pour le Général commandant la subdivision. Pour démontrer qu'il n'était point compromis et qu'il ne pouvait être confondu avec les chefs de l'insurrection, ses parents, il alléguait qu'il n'était âgé que de cinq ans quand se produisirent les événements de 1864; il ajoutait qu'il ne pouvait donc être rendu responsable des faits accomplis pendant son enfance et même plus tard, puisque c'était son oncle, Si Kaddour, qui s'était emparé du pouvoir et qui persistait à le détenir à son préjudice. S'il venait à nous, ajoutait-il, c'est qu'il avait été séduit par la bienveillance et la générosité de l'autorité française, à laquelle il se livrait avec confiance et sans arrière-pensée, se résignant d'avance aux destinées qu'elle voudrait bien lui faire et se soumettant d'avance aux conditions qu'elle croirait devoir lui opposer.

On ne laissait pas ignorer au jeune marabout qu'il lui fallait renoncer à habiter Géryville, et qu'il ne pourrait, de quelque temps du moins, être investi d'un commandement dans notre Sahara.

Il est clair, pour qui connaît le désir de « heurma » [1]

[1] Honneurs, considération.

de Si Hamza, que ces dispositions de l'autorité à son égard ne durent être que médiocrement de son goût; néanmoins, il ne laissa rien voir du mécontentement qu'il en éprouvait. Quand au bout de quelques mois, Si Hamza s'aperçut qu'on ne voulait rien faire pour lui et qu'on ne paraissait lui savoir aucun gré de l'acte de soumission auquel il s'était décidé, il ne songea plus qu'à regagner le pays où il avait laissé sa famille et ses serviteurs.

Il demanda l'autorisation de faire une tournée parmi les tribus du cercle de Géryville pour y recueillir, de la générosité des Khoddam de son saint ancêtre, quelques dons en argent dont il avait le plus pressant besoin; en effet, à Mascara, il vivait exclusivement des libéralités du « Baïlik » [1] qui ne suffisaient pas à satisfaire ses goûts de luxe et de dépense.

Sa demande ayant été agréée, le jeune Hamza vint à Géryville. Après avoir fait quelques tournées chez ses serviteurs religieux du cercle, il sollicita l'autorisation d'aller faire ses dévotions à El Abiod Sidi Cheikh.

Cette autorisation fut accordée par M. le Général commandant la subdivision. Si Hamza partit le 4 novembre 1878, avec le Commandant supérieur de Géryville qui se rendait à El Abiod pour assister aux réunions des caravanes partant pour le Gourara.

[1] Gouvernement.

On arriva à El Abiod le 6; Bou Amama, le futur chef de l'insurrection de 1881, s'y trouvait.

Le 8 novembre, Si Hamza, après avoir demandé et obtenu l'autorisation d'aller coucher chez Bou Allam bel Hadj, ancien caïd des Oulad Abdelkerim, qui avait marié sa mère au jeune marabout un mois auparavant, Si Hamza, disons-nous, prenait la fuite et regagnait en toute hâte les campements de Si Kaddour sur l'oued Guir.

D'après l'enquête faite à Géryville, la fuite de Si Hamza, aurait été le résultat d'un complot ourdi par ses serviteurs immédiats: Si Hamza ben Douina, les nègres Abdallah et Belkheir, le marabout Bou Amama, le bouab de la Koubba d'El Abiod, Eddin ben Sliman et le domestique du jeune marabout, Miloud ben Abderrahman dit Sakka.

Dans le rapport qu'il établit à cette occasion, le capitaine Créput, commandant supérieur de Géryville, après avoir relaté les conditions dans lesquelles avait eu lieu la fuite de Si Hamza exposa ainsi les motifs qui d'après lui avaient déterminé le départ du jeune marabout:

« Les causes probables du départ de Si Hamza » sont complexes: on peut attribuer la résolution » du jeune marabout à l'ennui que devait lui faire » éprouver la perspective d'un internement dans » le Tell, après avoir joui d'une liberté relative » de plusieurs mois, liberté accompagnée de toutes » les jouissances d'amour-propre qu'il eût pu

» souhaiter même en occupant une des plus hautes » positions dans le pays.

» Cette perspective se compliquait, paraît-il, de » réclamations pour une dizaine de mille francs » de dettes, qu'il aurait eu le temps de contracter » pendant son séjour à Mascara.

» Il éprouvait un violent chagrin d'être séparé des » siens, de son jeune frère surtout ; ainsi, le jour de » l'Aïd, après la fin du Rahmadan, il aurait été pris » d'une si grande tristesse au souvenir d'un éloi- » gnement dont il ne pouvait prévoir la fin, qu'il » n'aurait pu rien manger, au dire de plusieurs » témoins oculaires.

» Aux considérations qui précèdent, on peut ajouter » aussi les suggestions intéressées des gens qui » devaient voir d'un œil jaloux la venue d'un jeune » Marabout dans le pays, et l'accueil que lui avait fait » une partie de la population, toutes choses d'ailleurs » qui pouvaient se traduire pour eux par une dimi- » nution sensible dans le chiffre de leurs revenus, » c'est-à-dire des offrandes religieuses des serviteurs » de Sidi Cheikh. Je veux parler des Zoua Cheraga » qui habitent le ksar Chergui d'El Abiod Sidi » Cheikh.

» Enfin, l'on peut admettre aussi que le jeune » Marabout, trompant dès le premier jour notre bonne » foi, n'est venu sur notre territoire qu'en qualité » d'espion, envoyé par ses oncles, pour reconnaître et » compter leurs serviteurs, et prendre *de visu*, surtout

» dans le cercle de Géryville, des renseignements de » toute nature pouvant favoriser l'accomplissement » de projets futurs. Dans ce cas, sa fuite était iné» vitable, et, sa mission remplie, il ne s'agissait plus » pour Si Hamza que de trouver l'occasion » d'accomplir son dessein dans les meilleures condi» tions de sécurité possible.

» Le voyage d'El Abiod devait lui en fournir les » moyens, et nous avons vu comment il a su les » mettre à profit.

» Toutefois jusqu'à présent nous ne pouvons faire » que des conjectures plus ou moins fondées sur » un départ dont la cause véritable nous échappe » encore, et que nos serviteurs les plus autorisés » sont également incapables d'expliquer d'une manière » satisfaisante.

» A mon avis, les causes du départ de Si Hamza » sont complexes, et elles tiennent à la fois des » mobiles que nous venons d'énumérer ».

Parmi les gens qui paraissent avoir joué un rôle sérieux dans le fuite de Si Hamza ould bou Bekeur, nous avons cité Hamza ben Douina[1]. Ce personnage était récemment encore le Khalifa de l'agha Si Eddin ben Hamza, il est le frère de Cheikh ben Douina qui a été interné en Corse; c'est aussi le frère utérin de Bou Hafs ben Kaddour, ex-caïd

[1] Hamza ben Douina est actuellement caïd de la tribu d'El Abiod Sidi Cheikh. Ses fonctions auprès de l'agha sont occupées par le fils aîné de celui-ci, Si Ahmed.

du Rezeïgat et de Mohammed ben Kaddour, caïd des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

Le capitaine Créput, dans le rapport dont nous venons de donner un extrait, dit à propos de Hamza ben Douina :

» Avant le départ de Si Hamza pour El Abiod, » il avait été question d'envoyer sur l'oued Guir le » nègre Abdallah, porteur de lettres pour la » famille du Marabout, et un certain nombre de » tentes qui devaient venir le rejoindre.

» Cet individu devait partir d'El Abiod le 8, en » même temps que la caravane. Au moment où » j'allais monter à cheval aux Arbaouat, Si Hamza » ben Douina me demanda d'accompagner le nègre » Abdallah, afin d'activer l'arrivée des tentes du » jeune Marabout. J'autorisai avec plaisir le départ » qui éloignait pour quelque temps du moins de Si » Hamza un homme dont les allures ne me » plaisaient point et qu'à tort ou à raison je consi- » dérais comme un mauvais conseiller, exerçant sur » l'esprit du jeune homme la plus fâcheuse » influence.

» Ce départ ayant été décidé en présence même de » Si Hamza, celui-ci me demanda de différer de » quelques instants son départ pour écrire une » lettre à sa famille, il me rejoignit sur le chemin » des Arbaouat.

» Le soir je fus fort étonné de voir revenir dans » ce Ksar, le nègre Abdallah et Si Hamza ben

» Douina qui me raconta que les gens d'El Abiod » n'avait pu se mettre d'accord au sujet du partage » des ziaras que leur avait valu le passage de la » caravane sous leurs murs.

» Voici comment je m'explique aujourd'hui ce » fait: Si Hamza ould bou Bekeur, ayant témoigné » quelque hésitation à partir, son conseiller et » confident, ben Douina, l'aurait menacé de l'aban- » donner et de retourner seul sur l'oued Guir. » Cette menace avait produit son effet, et c'est à » ce moment que le départ a dû être arrêté, ainsi » que toutes les dispositions qui devaient nous en » dissimuler la connaissance aussi longtemps que » possible. »

Dans un autre rapport adressé le 24 décembre 1878 à la subdivision, le commandant de Condé, Commandant supérieur par intérim, s'exprime ainsi:

« Après la lecture du rapport établi par M. le » capitaine Créput, j'ai cherché, sans vouloir établir » une contre-enquête, à me former une opinion » sur les faits accomplis et à déterminer, aussi » exactement que possible, la part de responsabilité » qui incombe à chacun.

« Je ne me suis pas arrêté à l'examen des conditions » dans lesquelles le Marabout a quitté Géryville; je » n'ai pas discuté l'opportunité ou la non-opportunité » de son voyage à El Abiod Sidi Cheikh; je n'ai pas » étudié les circonstances qui ont entouré ce voyage;

» ces questions ont été entièrement traitées par M.
» le capitaine Créput dans son rapport.

» Je me suis borné tout d'abord à rechercher
» quelles ont pu être les causes du départ de Si
» Hamza.

» Après les nombreuses affirmations qui lui garan-
» tissaient liberté complète chez nous et entière
» facilité de retour auprès des siens dès qu'il en
» témoignerait le désir, après toutes les prévenances
» dont on l'avait entouré, après toute la latitude
» qu'on lui avait laissée de parcourir les différentes
» tribus de notre territoire, on a lieu de s'étonner,
» d'être profondément surpris que le Marabout se
» soit esquivé dans les conditions que nous connais-
» sons.

» En quittant Géryville pour se rendre à El Abiod
» Sidi Cheikh, Si Hamza, de qui les bagages se com-
» posaient de trois caisses, chacune du volume d'une
» cantine, laissait dans différentes tribus du Cercle
» un nombre relativement considérable de moutons
» ou chameaux qui lui avaient été offerts et qui sont
» encore entre les mains des donateurs. Le détail qui
» a pu en être relevé et qui n'est sans doute pas
» complet, figure sur l'état ci-joint. Ces ziaras
» évaluées en argent atteignent la somme approxi-
» mative de vingt mille francs.

» Si, en quittant Géryville, le Marabout avait
» conçu le projet, ou même s'il avait eu quelque
» intention de ne pas revenir, n'aurait-il pas préala-

» blement réalisé cette somme en tout ou en partie?
» Cela paraît difficile à ne pas croire.

» Je ne pense donc pas que le plan de départ de
» Si Hamza ait été réalisé par lui à Géryville même.

» M. le capitaine Créput signale, il est vrai, dans
» son rapport, que dès avant son départ de ce poste,
» le Marabout avait paru en proie à une grande
» tristesse, et que le jour de l'Aïd Sérir (dernier jour
» du Rahmadan) le chagrin qu'il éprouvait de se
» sentir loin des siens était assez profond pour avoir
» tous les caractères d'une maladie; mais faudrait-il
» conclure de là, qu'en raison de son état moral, il a
» quitté Géryville sans esprit de retour? Ne peut-
» on supposer que cette disposition d'esprit a sim-
» plement facilité la tâche de ceux qui souhaitaient
» son départ pour l'oued Guir, et qui ne cherchaient
» qu'à le provoquer? Il est certain que depuis
» longtemps la famille de Sidi Hamza faisait tous ses
» efforts pour le décider à revenir. Elle a dû, dans
» ce but, employer l'influence des serviteurs qui
» l'accompagnaient : Si Hamza ben Douina, Bel
» Kheir, Abdallah.

» D'autre part nous connaissons l'impression pro-
» duite sur M. le capitaine Créput, par la manière
» d'être du Marabout de Moghrar [1] dans l'entrevue
» d'El Abiod, manière d'être qui donnait à penser
» que ce Mokkadem ne négligerait rien pour éloigner

[1] Bou Amama.

» de nous le chef religieux que nous accueillions si » favorablement.

» Il me paraît indubitable que les gens de Si » Hamza, secondés par le Marabout de Moghrar, par » les Abid de la zouia d'El Abiod, par les indigènes » du Ksar Chergui enfin, ont dû profiter de la » présence de leur maître à El Abiod pour faire agir » sur son imagination tous les ressorts du fanatisme » religieux et du sentiment de la famille, et qu'en » évoquant dans son esprit les faits se rattachant à » la fin tragique de son père et de son grand-père, » ils ont amené ce jeune homme à prendre une » détermination qu'il n'eût peut-être pas prise dans » un autre milieu ».

Dans les premiers jours de 1879, Si Eddin ould Hamza qui n'avait pas profité de la lettre d'aman qu'il avait sollicitée, en 1873, et son neveu, Si Hamza ould bou Bekeur, organisent avec les Zoua Cheraga et les Doui Menia, une harka de la force d'une centaine de cavaliers et de trois cents fantassins à mehara et se mettent en mouvement avec Brézina pour objectif. Leur marche est si habilement dissimulée depuis les Beni-Goumi, leur point de départ, qu'ils réussissent à surprendre et à razzier le 17 décembre, aux environs de Brézina un millier de chameaux appartenant aux cavaliers du Makhzen des Derraga et aux Oulad Ziad. Il faut dire que ceux-ci, malgré les ordres donnés par l'autorité locale, avaient laissé descendre leurs chameaux au

sud et à proximité de Brézina, négligeant de se couvrir et de prendre les précautions les plus élémentaires.

Parmi les chameaux enlevés s'en trouvaient aussi appartenant au caïd et à des gens de Brézina et à des Châanba campés près de ce point.

A la fin de janvier 1880 le bruit d'une prochaine incursion, que voudrait tenter Si Kaddour ould Hamza, avait pris une certaine consistance. D'après des renseignements qui semblaient présenter quelque précision, ce personnage avait réuni d'importants contingents aux environs de Kerzaz, sur l'oued Saoura ; on ajoutait qu'il se proposait, avec le concours des Beraber, de pénétrer sur notre territoire par deux points différents. Mais soit en raison de l'interdiction faite aux tribus de la frontière du Maroc, par le Sultan Moulai El Hassan, soit à cause du manque de ressources et de la perte de l'influence des chefs de l'insurrection, de Si Kaddour en particulier, si maltraité à l'affaire d'El Mengoub, il ne fut pas donné suite aux projets d'incursion qu'on lui avait prêtés, et l'année 1880 se termina dans un état parfait de paix.

La situation du personnel dissident au 1er janvier 1881 était la suivante :

Si Kaddour, son frère Si Eddin et leur neveu Si Hamza, étaient tous campés dans les environs d'Igli.

Pendant la dernière période de troubles dont nous

venons de tracer l'histoire à grands traits, Si Kaddour et Si Eddin n'avaient pas fait d'offres sérieuses de soumission. Le premier, nous l'avons vu, nous avait leurrés lorsque l'agha Kaddour ould Adda s'était entremis, pour nous le ramener.

Quant à Si Eddin, nous nous rappelons que sur sa demande il lui avait été envoyé une lettre d'aman dont il s'était dispensé de profiter. Il n'avait à son actif de guerre que la razzia exécutée le 17 décembre 1879 de concert avec son neveu Si Hamza sur les chameaux du Makhzen des Derraga.

Si Lala était aussi campé avec ses neveux chez les Doui Menia. Ce personnage a été jusqu'à ces dernières années l'individualité la plus marquante des Oulad Sidi Cheikh; instigateur de la révolte de 1864, homme de guerre d'une certaine valeur et d'une rare audace, nous l'avons toujours trouvé devant nous dans les combats que nous avons livrés dans le Sud algérien pendant ces vingt dernières années. Il a exécuté, sur notre territoire et jusque dans le Tell, des pointes d'une témérité inouïe et les hardies et sanglantes journées de Sidi Ali ben Ioub, de Hassi ben Hattab, et d'Aïn el Beïda en 1864, sont là pour attester que nous avions en Si Lala, un adversaire qui n'était pas, certes, à mépriser.

Quant à Si Zoubir ould bou Bekeur, le frère de Si Lala, il est mort au Gourara en 1879. Il n'avait pris qu'une part sans importance aux faits insurrectionnels.

Quelques tentes seulement des Oulad Sidi Cheikh Cheraga étaient rentrées sur notre territoire après avoir obtenu l'aman. Les fractions de cette tribu, qui étaient restées campées avec les marabouts, étaient celles des Oulad Sidi El Arbi, fractions dont sont originaires Si Kaddour, Si Eddin, Si Hamza et les Oulad Sidi Lazr'em.

Pour ce qui est des Zoua R'araba, ou de la branche cadette, dont quelques-uns étaient tombés entre nos mains à la journée d'El Mengoub (23 décembre 1871) ils avaient été internés les uns dans le Bach-Aghalik de Frenda, les autres dans la province de Constantine. Ces tentes avaient été rapatriées en 1878, sur le désir qui en avait été exprimé par le Gouvernement marocain ; quelques-unes sur leur demande avaient été autorisées à habiter les Ksour du Cercle de Géryville où elles avaient des jardins.

Les Oulad Sidi Cheikh de l'Ouest, rentrées sur le territoire Marocain, campaient dans le sud de l'amalat d'Oudjda.

Quelques-uns d'entre eux ont rejoint Si Allal, le cinquième fils de Sidi Cheikh ben Taïeb et le chef nominal de la branche cadette.

Si Sliman ben Kaddour, s'est rendu sur les conseils d'El Hadj Abd es Salem El Ouazzani, le chef de l'ordre de Moulai Taïeb, auprès du Sultan du Maroc qui lui a assigné la ville de Meknès pour résidence.

Jusqu'au mois d'avril la situation politique du Sud

parut satisfaisante. Rien en apparence dans l'attitude générale de nos tribus ne faisait prévoir l'insurrection qui allait éclater tout d'un coup et avoir pour prélude le lâche assassinat d'un officier du bureau arabe de Géryville et de deux spahis de son escorte. Seuls les agissements du marabout de Moghrar portaient ombrage à l'autorité française qui cherchait le moyen de se débarrasser de cette personnalité naissante dont l'influence commençait à se faire sentir parmi nos nomades et surtout chez les Hamian Djemba.

Les Oulad Sidi Cheikh étant restés à peu près étrangers à la rebellion, nous ne suivrons pas Bou Amama dans ses marches et contre-marches. Disons toutefois que les Zoua ont suivi avec beaucoup d'intérêt les péripéties de la lutte engagée entre nous et le Marabout de Moghrar.

Prévoyant, sans doute, qu'elle aurait pour résultat d'amener à leur portée les populations dissidentes, ils entrèrent de bonne heure en pourparlers avec elles et n'épargnèrent pas les promesses pour les attirer à eux. Si Kaddour ben Hamza, réduit à une centaine de tentes appartenant aux Zoua R'araba et à quelques tentes des Oulad Ziad, émigrées depuis l'insurrection de 1864, ne pouvait que se féliciter du coup de fortune qui lui donnait l'espoir de ressaisir son ancienne action sur les tentes englobées autrefois dans le commandement de ses pères.

Si Allal ould Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef de la branche cadette, était effacé par Si Sliman ben

Kaddour qui avait réussi à s'échapper de Meknès, et était venu s'installer au milieu des tribus marocaines voisines de notre frontière, où il s'était constitué un entourage assez nombreux. Son activité, sa bravoure, ses coups de main heureux et surtout sa réputation de générosité, semblaient devoir lui donner l'avantage sur son rival, Kaddour ben Hamza, dans les prétentions qu'ils s'efforçaient d'exercer l'un et l'autre sur la possession des campements des Trafi, qui formaient le gros des forces des rebelles.

Toutefois ces nomades ne paraissaient pas témoigner grand empressement à obéir aux invitations insinuantes des deux marabouts. Les Lar'ouat du Ksel et Oulad Ziad, connus pour leur dévouement aux Zoua Cheraga, manifestèrent les premiers leur intention bien arrêtée de rejoindre Kaddour ben Hamza, mais ils ne purent mettre de suite leur projet à exécution : il fallait traverser le pays des Doui Menia et ceux-ci refusaient le passage. Le marabout vint au-devant d'eux et leur apporta des grains qu'ils échangèrent contre des troupeaux. Vers le 15 septembre, Si Sliman ben Kaddour avait réussi à réunir autour de lui les Rezaïna, les Oulad Abdelkerim, le douar Oulad bou Azza de la tribu des Akerma, un douar des Oulad Serour, les Harrar de Frenda, et les Oulad Taleb Cheikh, sous la promesse qu'il s'emploierait pour obtenir leur rapatriement, promesses que ce groupe de dissidents pouvait croire sincères, puisqu'en ce moment, le

marabout était en relations avec l'autorité française. Mais ils reconnurent bientôt qu'ils avaient été abusés; les Harrar ne parvinrent à le quitter qu'après avoir sacrifié à peu près tout ce qu'ils possédaient. Les autres se gardèrent bien de les suivre.

Néanmoins le caïd des Derraga R'araba, l'ex-caïd El Hadj Hamza, le caïd des Oulad Maâllah et celui des Oulad Abdelkerim, parvinrent à s'échapper en abandonnant leur famille et leurs troupeaux.

Les autres Trafi allèrent s'installer à Aïn Chaïr où vint les rejoindre Bou Amama; ils espéraient pouvoir s'approvisionner de grains sur ce point; mais ils ne tardèrent pas à éprouver les effets des inimitiés qui existaient de date ancienne entre eux et les Beni Guil. Ils eurent avec ces tribus marocaines une rencontre très meurtrière, à la suite de laquelle ils résolurent d'aller trouver Kaddour ben Hamza. Leur voyage fut protégé par les Beraber et par les Doui Menia à qui ils payèrent le droit de passage.

Bien entendu il n'y avait rien de fixe dans ces trois groupes; les fractions qui les composaient changeaient à chaque instant, suivant le plus ou moins d'accord qui régnait entre elles. Ces fluctuations indiquaient assez le manque d'entente et de cohésion des adhérents de Bou Amama dont le prestige diminuait de jour en jour; il ne pouvait plus se faire écouter de ceux qui avaient naguère

soutenu sa cause avec tant d'enthousiasme. Il éprouvait le retour des choses humaines en subissant les effets de cette mobilité du caractère arabe qui lui avait été si favorable. Ses relations avec Si Kaddour ben Hamza et Si Sliman laissaient à désirer: quelle pouvait être l'attitude de l'obscur marabout en présence des chefs orgueilleux des Zoua? Il nourrissait d'ailleurs contre eux un ressentiment qu'il ne se donnait pas la peine de cacher. Il n'avait pas oublié qu'ils l'avaient abandonné à ses propres forces dans l'entreprise qu'il avait conduite pour la glorification de la vraie religion. Ceux-ci de leur côté, n'avaient pas vu sans jalousie le rôle qu'avait joué dans ces événements un homme qu'ils regardaient comme leur étant bien inférieur. Malgré ces causes de dissentiment, il y eut rapprochement entre ces trois personnages vers le mois de janvier 1882. C'est ce qui a donné lieu aux bruits qui ont couru à cette époque au sujet d'une prétendue expédition qu'ils devaient faire contre nos tribus soumises. On avait même dit qu'ils avaient obtenu le concours de Mohammed bel Arbi, chef de la zaouïa de Medaghra. Il ne faut voir dans cette réunion momentanée des trois marabouts autour des Ksour du Tafilalet et dans les pourparlers qui s'en sont suivis, qu'une manœuvre, imaginée pour nous tenir en éveil. On a cru que Si Kaddour ben Hamza avait provoqué ce rassemblement de dissidents dans l'espoir de les

retenir auprès de lui, il aurait même signifié à Bou Amama d'avoir à quitter un commandement qui ne devait pas lui appartenir. Quoi qu'il en soit, de toutes les menaces d'incursion prêtées à ces trois personnages réunis ou séparés, il n'en est aucune qui se soit réalisée. Les Trafi ne paraissaient pas disposés à se prêter à ces desseins belliqueux si toutefois ils ont jamais existé. Soit épuisement, soit manque de chevaux, ils ne prirent aucune part, ni à la razzia, effectuée à la fin de 1881 par Si Sliman ben Kaddour contre les Hamian Chafaâ, ni à l'affaire de Tigri, où Bou Amama, paraît-il, commandait en personne; les contingents qui coopérèrent à ces deux coups de main, ne comprenaient que des marocains. A la fin de l'année 1881, les dissidents étaient partagés en trois groupes, les uns au Tafilalet avec Bou Amama, les autres plus au nord avec Si Sliman ben Kaddour et quelques-uns avec Si Kaddour ben Hamza.

L'année 1882 se passa sans incident marquant. [1] Les populations dissidentes, réduites à la plus profonde misère, passant alternativement des mains de Si Kaddour ben Hamza, dans celles de son cousin Si Sliman ben Kaddour, fatiguées de cette vie d'aventures, commencent à manifester l'intention de revenir sur notre territoire; à la fin de l'année,

[1] Voir au chap. VII, le récit de la lutte engagée en 1882 par les trois marabouts contre les Doui Menia.

392 tentes des Trafi avaient réussi à échapper aux marabouts et avaient fait leur soumission.

A cette époque des négociations étaient entamées au nom du Gouvernement par le général Thomassin, commandant la division d'Oran, pour obtenir le retour des Oulad Sidi Cheikh Cheraga dans le cercle de Géryville; ces négociations confiées à Si bou Hafs ben Kaddour, caïd des Rezeïgat [1], aboutirent.

En mai 1883, Si Eddin ben Hamza et son neveu Si Hamza ould bou Bekeur rentraient sur notre territoire. Si Eddin ben Hamza, désigné par la famille comme « porte-heurma » fut investi agha des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

Si Eddin et son neveu ramenaient sur notre territoire de nombreux dissidents.

Le nouvel aghalik était constitué des caïdats suivants :

1° d'El Abiod Sidi Cheikh ;
2° de Brézina ;
3° de R'assoul ;
4° des Oulad Sidi El Hadj ben Ameur ;
5° de Méchéria (du Ksel) et de Kérakda ;
6° de Stitten ;
7° des Lar'ouat du Ksel, qui formaient trois tribus rattachées depuis 1872 à l'annexe d'Aflou, et qui jusqu'à nouvel

[1] Si bou Hafs ben Kaddour a été révoqué le 21 juin 1888 sur la demande expresse de l'agha Si Eddin qui avait eu à se plaindre de sa manière de servir.

ordre devaient n'en plus former qu'une dépendant du cercle de Géryville avec le caïd Bou Hafs ould Kaddour pour chef [1].

» Cette mesure, écrivit le général Thomassin, » peut faire naître quelques inquiétudes et certains » mécontentements parmi les populations et chefs » indigènes de la Division d'Oran, si elle est mal » comprise.

» J'appelle particulièrement votre attention sur » ce point, afin que vous soyez tenu avec soin, par

[1] Le groupe de tribus, connu sous le nom de Lar'ouat du Ksel (Lar'ouat El Ksel), a pris son nom du pâté montagneux, le Djebel Ksel, qui domine le pays qu'elles habitent d'ordinaire. Ces nomades se divisaient primitivement en cinq fractions distinctes : Rezeïgat, Oulad Moumen, Gueraridj, Oulad Aïssa et Oulad Amran. Cependant, du jour où pour la première fois nous les avons organisés, nous ne les avons partagés qu'en quatre tribus, confondant les Oulad Amran avec les Oulad Aïssa, en raison de la faiblesse numérique de ces deux fractions. Cette division subsista jusqu'en 1864 ; pendant toute cette période, les Lar'ouat avaient, pour centre de leurs campements, les montagnes du Ksel ; ils dépendaient du cercle de Géryville. Ils furent des premiers à embrasser la cause du bach-agha Si Sliman révolté : les liens de vassalité religieuse qui les attachent aux Oulad Sidi Cheikh, les ont, de tout temps, fait considérer comme les plus fanatiques et les plus dangereuses de toutes les tribus qui reconnaissent la suprématie de ces derniers. Aussi lorsque quelques-unes de leurs fractions rentrèrent dans le devoir en 1865, ne crut-on pas possible de les réinstaller dans leur pays et les plaça-t-on sous la surveillance et l'autorité de l'agha des Harrar Cheraga, El Hadj Kaddour ben Sahraoui. Ceux de leurs douars, qui furent ramenés après l'expédition du mois de décembre 1871, reçurent la même direction et les Lar'ouat dont le nombre de tentes était alors bien inférieur à ce qu'il était en 1864 ne furent plus répartis qu'en deux caïdats : Oulad Moumen et Rezeïgat. C'est groupés de la sorte qu'ils furent compris dans l'annexe d'Aflou, lors de sa création en 1872 (arrêté gouvernemental du 27 septembre). Quelques mois plus tard (août 1873) un troisième caïdat

» les Commandants supérieurs, au courant de tout » ce qui se rapportera à cette question.

» Il importe que tous les représentants de l'auto- » rité à tous les degrés de la hiérarchie compren- » nent la valeur du mobile qui a engagé le » Gouverment à accepter le retour des Oulad Sidi » Cheikh et de leurs chefs.

» Ce mobile est d'apporter un soulagement à » l'occupation actuelle du Sud-Ouest qui depuis » deux ans nous impose de lourds sacrifices en » hommes et en argent, ramenant dans cette région » nos dissidents et une famille dont l'influence » religieuse est toujours assez vivace pour consti- » tuer un danger permanent lorsque ceux qui la » détiennent échappent à notre autorité.

» Aux chefs indigènes qui pourraient prendre » ombrage de la nouvelle situation de Si Eddin, » on s'efforcera de faire comprendre que le comman- » dement a souci des intérêts de chacun et que » son intention n'est pas de laisser les chefs des » Oulad Sidi Cheikh se rétablir sur le pied d'auto-

était créé : les Oulad Amran, Oulad Aïssa et Guereridj jusqu'alors réunis aux Oulad Moumen, en étaient séparés et formaient la tribu des Oulad Aïssa ou Guereridj. En 1881 les Lar'ouat du Ksel ne tardèrent pas à faire cause commune avec l'insurrection. Entraînés d'abord par Bou Amama, ils l'abandonnaient bientôt pour Si Kaddour. Lorsqu'en mai 1883, ils revinrent à nous, ils furent replacés dans le cercle de Géryville et d'abord constitués en un seul caïdat ; mais peu de temps après (septembre 1883) on en revenait à l'ancien fractionnement existant avant 1881. C'est celui qui subsiste encore aujourd'hui.

» rité qu'ils avaient avant 1864, on fera remar-
» quer que la situation créée aujourd'hui, ne leur
» donne, en somme, action que sur des fractions peu
» importantes et qu'elles ne comprennent aucune des
» tribus des Trafi.

» Tel est le sens général dans lequel doit être
» envisagée la réinstallation des Oulad Sidi Cheikh
» sur notre territoire.

» L'autorité compte sur l'esprit de dévouement
» de ceux qui la représentent pour que chacun se
» pénètre du but visé et travaille, dans son rayon
» d'action, à ce que ce but soit obtenu ».

Par lettre du 20 mai 1883, le Commandant de la division faisait connaître l'adoption das mesures suivantes :

1° Restitution immédiate des biens disponibles des Oulad Sidi Hamza déjà rentrés ;

2° Restitution des biens en location soit à l'expiration des baux, soit de suite à l'amiable ;

3° Pas d'intervention pour les biens aliénés ;

4° En dehors des frères et des descendants directs du Khalifa Si Hamza, amende égale au triple de l'impôt annuel, en sus de cet impôt et de celui afférent à l'année du départ ;

5° Ziaras autorisées dans le cercle de Géryville.

Les dispositions bienveillantes qui viennent d'être mentionnées étaient complétées dans le courant de septembre 1883 par l'allocation d'une pension annuelle

de 60.000 francs aux Oulad Sidi Hamza, à raison de 15.000 francs pour chacun des personnages suivants :

Si Lala, Si Kaddour, Si Eddin et Si Hamza.

Si Lala n'ayant pas donné de preuve réelle de soumission, il fut décidé que sa part ne lui serait pas remise.

En juin 1884 la pension faite à Si Kaddour ben Hamza était portée de 15.000 francs à 18.000 francs [1]; l'augmentation était prélevée sur la somme affectée à son oncle Si Lala ; sur cette même somme, une pension annuelle de 6.000 francs fut accordée à Si El Moradj ben Naïmi à partir du 1er juillet 1884.

Enfin dans le courant de juin 1884, les tribus des Oulad Sidi Tifour et des Makena, le Ksar de Bou Alem, et celui d'El Maïa, qui faisaient partie de l'annexe d'Aflou, étaient distraites de cette circonscription administrative, rattachées au cercle de Géryville et englobées dans l'aghalik des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

L'année 1883 a été marquée par un autre fait qui a aussi son importance : nous voulons parler de la mort de Si Sliman ben Kaddour.

Au commencement de 1883, ce Marabout, ainsi que Bou Amama, s'était rendu au Gourara pour se ravitailler. C'est là qu'il avait été abandonné par la plus grande partie de ses contingents.

[1] La pension de Si Kaddour ben Hamza fut suspendue à partir du 3e trimestre 1886. Elle lui fut rendue à partir du 3e trimestre 1889, après la visite qu'il fit à Géryville à M. le Général commandant la Division le 31 mai 1889.

Il revint vers la fin d'avril, mais les ressources qu'il en rapportait et qui, consistaient en dattes et grains, furent vite épuisées. Les marchés du Tafilalet lui étaient rigoureusement fermés par ordre du Sultan et les Beni Guil qui désiraient rester en paix avec nous, afin de venir habiter leurs campements habituels du chott Tigri, refusaient de lui venir en aide.

Ostensiblement ils étaient même en hostilité avec les Zoua R'araba quoiqu'ils ne cessassent jamais d'entretenir des relations secrètes avec le Marabout. Ce dernier se trouva donc dans une situation très précaire, obligé pour vivre, de piller des douars de Beraber et même des Beni Guil. Au mois de juillet il était à Ras Moulouïa, lorsque Bou Amama, jugeant la position intolérable, et craignant même que Si Sliman réduit à la dernière extrémité ne le livrât pour obtenir l'aman, s'enfuit à Figuig et se réfugia au Ksar d'El Hammam Foukani. Cet exemple fut suivi par plusieurs tentes et Si Sliman ne se fiant plus à ses propre forces,conçut le projet de se rendre chez les Beraber. Les Oulad Sidi Cheikh s'y opposèrent et lui proposèrent d'aller se placer sous l'autorité du Sultan du Maroc.

Il n'accueillit pas cette demande et presque tous les Zoua, des membres mêmes de sa famille, se rendirent à Oudjda.

Le marabout se décida alors à mettre son projet à exécution. Il établit ses campements dans le Djebel

Tseldj près des Aït bou Ouchchaouen (Aït Tser'rouchen).

Il fit alliance avec eux, quoiqu'il eut récemment razzié quelques fractions des Beraber, et que son cousin Si Maâmar ben Cheikh eut, il y a quelques années, tué plusieurs individus des Aït bou Ouchchaouen qui sont enterrés à Anoual. Les Aït bou Ouchchaouen cachaient des intentions hostiles et n'avaient attiré le Marabout que pour se débarrasser de lui. Ils y étaient poussés par le Sultan du Maroc et désiraient venger la mort de leurs frères[1]. Ils

[1] Nous avons vu que c'est grâce aux menées secrètes de l'amel d'Oudjda Si Abdelmalek, agissant d'après les ordres du Sultan, que Si Sliman avait été attiré dans ce guet-apens (voir chap. VII).

Il y a lieu de mettre ici en regard du récit officiel que nous reproduisons, celui qui a été rapporté au capitaine Pansard par un témoin digne de foi. D'après cet indigène, Si Sliman avait dans son entourage un homme des Beni Guil, appelé Abderrahman. Cet homme surprit un jour une de ses femmes en flagrant délit d'adultère avec Si Sliman ben Kaddour. Trop faible pour espérer demander aux armes vengeance de cette injure, il agit par la ruse. Il travailla en secret pour brouiller Si Sliman avec les Beraber et fit si bien que ceux-ci attirèrent le chef des Zoua R'araba dans un guet-apens et le tuèrent. — Les 12 cavaliers qui composaient sa suite étaient : ben Nifoud, des Oulad Sidi El Hadj ben Cheikh ; Mansour ben... des Lar'ouat ; Cheikh ben Sliman, des Mehabda ; Kroun ould Sliman, des Rezaïna ; Cheikh ould El Arbi ben El Aredj, des Derraga R'araba, tué ; Mohammed ben bou Zian, des Derraga R'araba, tué ; Ben Chérif bou Hartani, des Derraga Cheraga, tué ; Ali ben Mendani, des Oulad Maâllah ; Ben Ameur ben Lazr'em, des Oulad Ziad R'araba ; Ben Eddin ould Ali ben El Aredj, des Derraga R'araba ; Abderrahman el Guili et un nègre.

invitèrent Si Sliman qui s'était établi à Anoual, à se rendre dans leurs campements.

Le Marabout, confiant dans les promesses faites, accepta et alla dans un de leurs douars avec 12 cavaliers. Les Beraber leur servirent à déjeuner et pendant le repas à un signal donné, ils firent feu sur eux et tuèrent Si Sliman et sa suite.

A la suite de ce massacre, les Aït Bou Ouchchaouen allèrent piller le douar de Si Sliman, mais ils ne poursuivirent pas ses partisans qui prirent la fuite, et revinrent sur notre territoire. La famille de Si Sliman se rendit dans l'Amalat d'Oudjda. Son fils, Cheikh, blessé à la cuisse depuis plusieurs mois dans une rencontre avec les Oulad Sidi Mohammed ben Ahmed, fut transporté chez les Mehaïa et mourut de suites des sa blessure.

Dans le courant du mois d'avril 1884 Si Kaddour ben Hamza qui n'était entré en relations avec nous que par lettre, se présentait à Brézina; le général Thomassin, commandant la Division, s'était rendu sur ce point où il recevait la soumission de ce marabout.

Autorisé à établir ses campements dans la partie qui forme la limite extrême du territoire du cercle de Géryville, Si Kaddour a pendant longtemps usé largement de cette faculté.

Si Lala ould bou Bekeur était encore campé au mois de juin 1885 dans les environs d'El Goléa; il se tenait à l'écart et ne paraissait pas vouloir faire sa

soumission. A cette époque un « Rekkas » venu d'Ouargla lui apprit qu'une harka était dirigée contre lui; Si Lala prit rapidement le chemin du Gourara et s'installa à Hassi In Bibal entre le Touat et El Goléa.

A la fin de juin, Si Lala ould bou Bekeur, cédant très probablement aux instances de ses neveux, rejoignait les campements de Si Kaddour à Hassi bou Zid. Il adressait en même temps au Commandant supérieur de Géryville, une lettre dans laquelle il déclarait se placer sous la protection du Gouvernement français et être prêt à exécuter ses ordres (17 juillet 1885).

L'autorité supérieure estimant que cette démarche devait être suivie d'un acte effectif ostensible, ne laissant aucun doute sur le caractère de la soumission, décida qu'une entrevue aurait lieu entre son représentant français et Si Lala.

Comme celui-ci avait donné à entendre qu'en raison de son grand âge et de son état maladif, il ne pouvait dépasser Sebahi sur l'oued Seggueur, on fit comprendre à Si Lala qu'il devait venir au moins jusqu'à Brézina, ainsi que l'avait fait son neveu Si Kaddour.

Plus tard, Si Lala, était avisé que le général Détrie, commandant la division d'Oran, ferait au mois de mai 1886, une tournée dans le sud de la Province, il était invité à profiter de cette occasion pour se présenter à lui à Brézina: Si Lala arrivait dans ce

Ksar le 17 mai ; le Général commandant la division, forcé de rentrer à Oran avait dû modifier son itinéraire et devait venir à Géryville sans passer à Brézina. Un officier du bureau arabe, accompagné de Si Hamza ould bou Bekeur et de plusieurs autres personnages de la famille, fut envoyé à Brézina pour informer Si Lala de ce contre-temps et pour l'engager à pousser jusqu'à Géryville. Malgré les instances les plus vives de ses parents, Si Lala refusa de dépasser Brézina et reprit le jour même le chemin d'Hassi bou Zid.

On a dit qu'à son retour il avait voulu quitter son neveu et se réfugier au Gourara avec les Djeramna et quelques tentes de Chaanba ; il en aurait été empêché par Si Kaddour ben Hamza, qui se serait opposé à son départ.

Pour apprécier exactement les sentiments de Si Lala à notre égard, il suffit de lire les lignes suivantes ; elles sont extraites de deux lettres écrites en 1884, l'une à Si Eddin ben Hamza, par le fils de son frère, Si Mohammed ben Kaddour ; l'autre par Si Kaddour ben Hamza au Commandant supérieur de Géryville :

« Notre père Si Kaddour ben Hamza, est-il dit dans » la première de ces lettres, a été invité par les gens » du Gourara à se rendre chez eux. Lorsqu'il nous a » quittés nous devions continuer notre route sur » Hassi bou Zid, où il doit nous rejoindre. Il avait » recommandé à Si Lala de se joindre à nous, mais au

» moment de lever le camp, Si Lala s'y est refusé,
» jurant qu'il ne nous suivrait pas plus loin dans cette
» direction. Dans cette occurence nous avons cru bon
» de rester auprès de Si Lala jusqu'au retour de notre
» père qui alors le fera suivre..... Dans tous les cas
» nous arriverons incessamment avec ou sans lui ».

Dans la seconde lettre, datée du 1er juin 1884, Si Kaddour dit :

« J'ai remis la lettre de M. le général Thomassin à
» notre oncle Si Lala ould bou Bekeur ; après en avoir
» pris connaissance il m'a déclaré que son intention
» était de ne pas venir vers vous. J'ai séjourné
» plusieurs jours chez lui ; mais je l'ai quitté en
» voyant qu'il n'accepterait pas les propositions de
» M. le Général, ni mes conseils. »

Si Lala s'est tenu constamment en dehors de nous jusqu'à ces jours derniers [1].

Il est important de relater que de son côté Si Kaddour a persisté longtemps à rester éloigné de notre rayon d'action [2].

[1] Si Lala s'est présenté au Commandant supérieur à Géryville, le 19 juillet 1895, faisant acte de soumission absolue. On lui alloua le traitement annuel de 6000 francs qui devait être primitivement prévu pour lui. Si Lala ne devait pas en jouir longtemps : il est mort le 1er janvier 1896.

[2] Dans une lettre adressée le 14 août 1887 au Gouverneur Général par le général Gand, commandant la Division, on lit le passage suivant : « J'ai eu entre les mains et je l'ai peut-être encore une lettre de Si Kaddour, dans laquelle il affirme qu'il se gardera toujours de toute souillure, du contact avec l'infidèle. Sa conduite jusqu'à ces derniers jours, prouve qu'il tient à ne pas violer son serment ».

Quelles sont les considérations qui dictaient la conduite de Si Kaddour et de son oncle ? A quelles inspirations obéissaient-ils en se refusant à venir ouvertement à nous ? Questions complexes que nous ne cherchons pas à résoudre.

On peut s'en faire cependant une idée par les quelques lignes suivantes extraites d'un rapport établi à Géryville en 1887 :

« Si Kaddour, par sa situation actuelle, dit le » Commandant supérieur dans ce rapport, se trouve » vis-à-vis de nous dans un état d'indépendance à peu » près complet : notre action sur lui et sur les gens » qui forment son entourage, est, il faut bien le » dire, absolument nulle ; il le sait mieux que » personne, et il a intérêt majeur à ne rien changer » à cet état de choses. Un pied chez nous, l'autre » dans le Gourara, il peut faire face à toutes les » éventualités. Qu'un vent d'insurrection souffle » un jour et nous le verrons nous échapper, sans » que nous puissons lui porter le moindre coup. » En restant à l'écart comme il a fait jusqu'à ce » jour, son but est évidemment de maintenir intacts » son influence et son prestige religieux, qu'il » compromettrait en rompant franchement avec ses » hésitations.

» En attendant, Si Kaddour et tous les Oulad Sidi » Cheikh refont leur fortune, reconstituent leur goum. » Eux qui avaient à peine dix chevaux quand ils ont » fait leur soumission, en ont aujourd'hui près de 80. »

Quoi qu'il en soit, la situation fausse, ambiguë, de Si Kaddour ben Hamza et de son oncle Si Lala était gênante pour nous. Elle portait une sérieuse atteinte à notre autorité et nuisait à notre prestige sur les populations que nous commandons : elle laissait, pour tout dire en un mot, subsister un point noir dans notre horizon politique.

A l'heure actuelle le rapprochement de ces personnages est un fait accompli, extérieurement tout au moins. Il s'est effectué petit à petit, au fur et à mesure que se fermait le chemin du Tafilalet et du Gourara et qu'il ne restait plus qu'à nous tendre la main. L'âge et la maladie sont aussi pour beaucoup dans les déterminations des deux marabouts qui n'ont plus la vigueur nécessaire pour supporter les fatigues et les privations des luttes ouvertes. Peut-être aussi les fils n'ont-ils pas l'intelligence et l'énergie de leurs pères. Accessibles aux avantages matériels que procure le voisinage des postes français des Hauts Plateaux et du Tell, ils comparent le luxe et l'abondance de la vie dans l'entourage de Si Eddin et de Si Hamza avec l'ascétisme de leur existence dans le désert.

Aussi Si Kaddour ben Hamza qui s'était rencontré pour la première fois à Brézina au mois d'avril 1884 avec le général Thomassin, se présentait le 31 mai 1889 à Géryville au général Détrie, commandant la division d'Oran. Il y revenait une deuxième fois au mois de février 1892 au moment du voyage

du général Thomassin, inspecteur d'armée en tournée, et enfin tout récemment, en mai 1895, il se rencontrait à El Abiod avec le général Boitard et arrivait quelques jours après à Géryville.

En mars 1892, Si Kaddour était venu saluer à El Goléa, M. Cambon, Gouverneur général, lors de son voyage dans l'extrême Sud, et, dans l'intervalle de ces diverses visites, il s'employait à différentes reprises auprès des populations du Gourara en faveur de notre influence.

L'acte officiel de soumission de Si Lala est, nous venons de le voir, de date toute récente. Mais, depuis quelque temps déjà, il semblait avoir cessé de jouer auprès de ses neveux le rôle de mauvais conseiller. L'attitude déférente de ses fils qui recherchaient le contact des autorités était la préparation de la soumission absolue du père.

La longue étude qui précède a fait suffisamment ressortir le rôle politique des Oulad Sidi Cheikh et nous dispense de le développer.

Les Oulad Sidi Cheikh représentent une force dans le Sud algérien, puissance atténuée, il est vrai, mais non négligeable. A nous de l'utiliser au mieux de nos intérêts.

RELEVÉ DES TENTES D'ORIGINE ALGÉRIENNE

RÉFUGIÉES DANS LES TRIBUS DU SUD-EST DU MAROC OU DANS DES LOCALITÉS DU SUD EN DEHORS DE NOTRE ACTION IMMÉDIATE,

au premier semestre 1895.

TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement.	NOMBRE de tentes algériennes qui y résident.	ANNÉE de leur émigration.	TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires.	CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent.			OBSERVATIONS.
				Cercles ou annexes.	Subdivisions.	Divisions.	
	1	1881	Rezaïna Cheraga........	Saïda.	Mascara.	Oran.	
	1	1864	Rezaïna R'araba........	D°	D°	D°	
	7	1881	D°	D°	D°	D°	
	1	1881	Oulad Zian R'araba......	Tiaret.	D°	D°	
	52	1881	M'rabtin R'araba........	D°	D°	D°	
	5	1864	Oulad Ziad Cheraga	Géryville.	Aïn Sefra.	D°	
	3	1881	Oulad Ziad R'araba.....	D°	D°	D°	
	1	1881	Oulad Maallah	D°	D°	D°	
	2	1864	Rezeïgat..............	D°	D°	D°	
	2	1864	Oulad Moumen..........	D°	D°	D°	
	3	1864	Oulad Aïssa ou Guerarid j	D°	D°	D°	
	1	1864	Oulad Sidi Tifour.......	D°	D°	D°	
Beni Guil.....	2	1864	Arbaouat..............	D°	D°	D°	
	9	1864	Oulad Abdallah	Aïn Sefra.	D°	D°	Toutes les tentes du cercle d'Aïn Sefra en dissidence qui sont mentionnées ici, campent indifféremment avec les Beni Guil et les autres tribus marocaines voisines suivant l'intérêt du moment. La plupart étaient récemment encore, par exemple, avec les Oulad Djerir comme il a été montré dans le travail consacré aux tribus d'Aïn Sefra au cours de cet ouvrage. Quelques-unes de ces tentes, presque toutes des Oulad Abdallah et principalement la fraction des Oulad El Aouer ne quittent guère le Djebel Beni Smir. La plupart des Oulad Gottib (40 tentes environ) viennent d'aller rejoindre Bou Amama.
	6	1885	D°	D°	D°	D°	
	2	1886	D°	D°	D°	D°	
	5	1887	D°	D°	D°	D°	
	43	1888	D°	D°	D°	D°	
	6	1889	D°	D°	D°	D°	
	3	1894	D°	D°	D°	D°	
	1	1885	Oulad Gottib...........	D°	D°	D°	
	10	1888	D°	D°	D°	D°	
	3	1889	D°	D°	D°	D°	
	17	1891	D°	D°	D°	D°	
	30	1894	D°	D°	D°	D°	
A reporter..	216						

TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement.	NOMBRE de tentes algériennes qui y résident.	ANNÉE de leur émigration.	TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires.	CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. Cercles ou annexes.	Subdivisions.	Divisions.	OBSERVATIONS.
Report...	216						
Beni Guil (*suite*).	62	1884	Medabiah............	Aïn Sefra.	Aïn Sefra.	Oran.	
	1	1888	Dº	Dº	Dº	Dº	
	4	1884	Oulad Selim..........	Dº	Dº	Dº	Contumax appartenant à une des trois fractions: Merinat, Oulad bou Chareb, Oulad Chahmi, qui constituaient l'ancienne tribu des Oulad Selim.
	2	1885	Dº	Dº	Dº	Dº	
	1	1886	Dº	Dº	Dº	Dº	
	3	1887	Dº	Dº	Dº	Dº	
	10	1888	Merinat...............	Dº	Dº	Dº	
	7	1889	Dº	Dº	Dº	Dº	
	39	1888	Oulad bou Chareb......	Dº	Dº	Dº	
	44	1888	Oulad Chahmi.........	Dº	Dº	Dº	
	3	1888	Oulad Ameur..........	Dº	Dº	Dº	
	1	1888	Oulad Sliman..........	Dº	Dº	Dº	
	63	1888	Oulad Aliat...........	Dº	Dº	Dº	
	16	1894	Cheurfa...............	Dº	Dº	Dº	
	2	1886	Oulad Sidi Tadj........	Dº	Dº	Dº	Sont allés rejoindre tout récemment Bou Amama.
	13	1893	Dº	Dº	Dº	Dº	
	1	1889	Akerma...............	Méchéria.	Dº	Dº	Cette tente originaire de Laghouat habitait depuis plus de 20 ans les Akerma.
	1	1889	Oulad Mansoura........	Dº	Dº	Dº	Aux Oulad Ali bel Hassen (Beni Guil).
	2	1881	R'iatra Oulad Ahmed...	Dº	Dº	Dº	Aux Oulad Farès (Beni Guil)
	2	1893	Dº ...	Dº	Dº	Dº	Dº
	4	1893	Mer'aoulia............	Dº	Dº	Dº	Dº
	3	1894	Dº	Dº	Dº	Dº	Aux Oulad Brahim (Beni Guil).
	7	1874	Oulad Farès...........	Dº	Dº	Dº	
	1	1889	Frahda...............	Dº	Dº	Dº	Aux Oulad Farès (Beni Guil)
	2	1890	Dº	Dº	Dº	Dº	Dº
	4	1894	Dº	Dº	Dº	Dº	Dº
	4	1874	Oulad Toumi..........	Dº	Dº	Dº	
Total.....	518						

TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement.	NOMBRE de tentes algériennes qui y résident.	ANNÉE de leur émigration.	TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires.	CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent.			OBSERVATIONS.
				Cercles ou annexes.	Subdivisions.	Divisions.	
Oulad Sidi Cheikh R'araba (Zoua R'araba).	1	1881	Oulad Ziad R'araba.....	Géryville.	Aïn Sefra.	Oran.	Avec Si Allal.
	3	1881	Derraga R'araba........	D°	D°	D°	D°
	1	1864	Rezeïgat...............	D°	D°	D°	D°
	3	1864	Oulad Moumen.........	D°	D°	D°	D°
	21	1894	El Abiod Sidi Cheikh (Mehabda)...........	D°	D°	D°	D°
	6	1895	D°	D°	D°	D°	D°
	1	1889	Akerma................	Méchéria.	D°	D°	Aux Oulad Sidi Mohammed cette tente originaire de Laghouat habitait depuis plus de 20 ans avec les Akerma.
	6	1889	Oulad Mansoura........	D°	D°	D°	Aux Oulad Sidi Mohammed
	4	1895	D°	D°	D°	D°	
	4	1865	Oulad Toumi...........	D°	D°	D°	
	9	1880	D°	D°	D°	D°	
	7	1881	Oulad Embarek	D°	D°	D°	Aux Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem.
	2	1894	D°	D°	D°	D°	Aux Oulad Sidi el Hadj Brahim.
	1	1889	Akerma................	D°	D°	D°	Cette tente originaire de Laghouat habitait depuis plus de 20 ans avec les Akerma.
	4	1867	Oulad En Nehar R'araba.	El Aricha	Tlemcen.	D°	Avec Si Allal.
Total.....	73						
Avec Bou Amama.	1	1881	Akerma................	Géryville.	Aïn Sefra.	Oran.	Bou Amama a en outre avec lui 40 tentes des Oulad Gottib (Amour) et 15 des Oulad Sidi Tadj qui ont quitté tout récemment les Beni Guil chez lesquelles elles s'étaient primitivement réfugiées. A ces chiffres il faut ajouter une quarantaine de tentes des Oulad Sidi Cheikh R'araba (Oulad Sidi ben Aïssa et Oulad Sidi El Hadj Brahim), une centaine de tentes des Oulad Djerir et environ 150 des Doui Menia; soit au total 500 tentes pouvant fournir environ 6 à 700 fusils.
	1	1888	Oulad Moumen.........	D°	D°	D°	
	1	1889	Beni Thour	Ghardaïa.	Laghouat	Alger.	
	1	1880	Mekhadma.............	D°	D°	D°	
	1	1890	D°	D°	D°	D°	
	4	1894	D°	D°	D°	D°	
	1	1884	Chaanba Oulad Smaïl...	D°	D°	D°	
	5	1890	D° ...	D°	D°	D°	
	1	1891	D° ...	D°	D°	D°	
	2	1892	D° ..	D°	D°	D°	
A reporter..	18						

TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement.	NOMBRE de tentes algériennes qui y résident.	ANNÉE de leur émigration.	TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires.	CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. Cercles ou annexes.	Subdivisions.	Divisions.	OBSERVATIONS.
Report...	18						
	5	1871	Chaanba Guebala	Ghardaïa.	Laghouat	Alger.	
	12	1890	D°	D°	D°	D°	
	5	1891	D°	D°	D°	D°	
	13	1892	D°	D°	D°	D°	
	1	1893	D°	D°	D°	D°	
	12	1895	D°	D°	D°	D°	
	13	1890	Chaanba Oulad bou Saïd.	D°	D°	D°	
	7	1891	D°	D°	D°	D°	
	2	1892	D°	D°	D°	D°	
	1	1894	D°	D°	D°	D°	
	2	1881	Metlili	D°	D°	D°	
	2	1889	D°	D°	D°	D°	
	2	1890	D°	D°	D°	D°	
	4	1891	D°	D°	D°	D°	
Avec Bou Amama (*suite*).	1	1893	D°	D°	D°	D°	
	1	1888	Oulad Abdelkader......	D°	D°	D°	
	2	1890	D°	D°	D°	D°	
	6	1891	D°	D°	D°	D°	
	1	1878	Oulad Allouch..........	D°	D°	D°	
	3	1879	D°	D°	D°	D°	
	2	1888	D°	D°	D°	D°	
	1	1889	D°	D°	D°	D°	
	2	1891	D°	D°	D°	D°	
	5	1893	D°	D°	D°	D°	
	2	1890	Chaanba Mouadhi......	El Goléa.	D°	D°	
	1	1891	D°	D°	D°	D°	
	1	1864	Oulad Aicha	D°	D°	D°	
	1	1880	D°	D°	D°	D°	
	17	1889	D°	D°	D°	D°	
	1	1890	D°	D°	D°	D°	
A reporter..	146						

TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement.	NOMBRE de tentes algériennes qui y résident.	ANNÉE de leur émigration.	TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires.	CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. Cercles ou annexes.	Subdivisions.	Divisions.	OBSERVATIONS.
Report...	146						
Avec Bou Amama (*suite*).	4	1891	Oulad Aïcha	El Goléa.	Laghouat	Alger.	
	3	1895	D°	D°	D°	D°	
	2	1888	Oulad Zid.............	D°	D°	D°	
	7	1889	D°	D°	D°	D°	
	12	1890	D°	D°	D°	D°	
	14	1891	D°	D°	D°	D°	
	2	1892	D°	D°	D°	D°	
	1	1894	D°	D°	D°	D°	
	21	1895	D°	D°	D°	D°	
	1	1895	Oulad Sidi El Hadj Iahia.	D°	D°	D°	
Total.....	213						
Cheurfa........	2	1881	Megan................	Méchéria.	Aïn Sefra.	Oran.	
Total.....	2						
Oulad Djerir..	4	1891	Rezaïna R'araba........	Saïda.	Mascara.	Oran.	
	1	1892	D°	D°	D°	D°	
	1	1893	D°	D°	D°	D°	
	1	1891	Oulad Ziad R'araba.....	Géryville.	Aïn Sefra.	D°	
	1	1864	Derraga Cheraga.......	D°	D°	D°	
	2	1864	Derraga R'araba........	D°	D°	D°	
	2	1881	D°	D°	D°	D°	
	2	1864	Oulad Abdelkerim......	D°	D°	D°	
Total.....	14						
Doui Menia...	1	1881	Rezaïna R'araba........	Saïda.	D°	Oran.	
	3	1864	Akerma...............	Géryville.	D°	D°	
	2	1864	Oulad Abdelkerim.....	D°	D°	D°	
	5	1867	Mer'aoulia.	Méchéria.	D°	D°	Aux Oulad bou Anan.
Total.....	11						

TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement.	NOMBRE de tentes algériennes qui y résident.	ANNÉE de leur émigration.	TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires.	CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. Cercles ou annexes.	Subdivisions.	Divisions.	OBSERVATIONS.
Figuig	1	1881	Oulad Ziad R'araba	Géryville.	Aïn Sefra.	Oran.	
	4	1864	Oulad Abdelkerim	D°	D°	D°	
	1	1864	Oulad Moumen	D°	D°	D°	
	2	1864	El Abiod Sidi Cheikh	D°	D°	D°	
	1	1877	Bou Semr'oun	D°	D°	D°	
Total	9						
Oued Saoura	1	1881	Oulad Maallah	Géryville.	Aïn Sefra.	Oran.	
Total	1						
Gourara. El Hadj Guelman.	1	1881	Oulad Abdelkader	Ghardaïa.	Laghouat	Alger.	
Gourara. El Haïha	1	1889	D°	D°	D°	D°	
Gourara. Tabelkoza	1	1881	Oulad Allouch.	D°	D°	D°	
Gourara. El Kef (près de Timmimoun.)	1	1888	D°	D°	D°	D°	
Total	4						
Tidikelt In Salah	1	1883	Oulad Zid	El Goléa.	Laghouat	Alger.	
Total	1						
Touareg Hoggar	4	1871	Oulad Zid	El Goléa.	Laghouat	Alger.	
Total	4						
Zaouia d'Es Saheli	1	1864	Rezaïna R'araba	Saïda.	Mascara.	Oran.	
Total	1						
Tafilalet	1	1864	Rezaïna R'araba	Saïda.	Mascara.	Oran.	
	3	1881	D°	D°	D°	D°	
	7	1881	Oulad Ziad R'araba	Géryville.	Aïn Sefra.	D°	
	1	1881	Derraga Cheraga	D°	D°	D°	
	1	1881	Akerma	D°	D°	D°	
	4	1864	Oulad Moumen	D°	D°	D°	
	1	1889	D°	D°	D°	D°	
	5	1874	Oulad Aïssa ou Gueraridj	D°	D°	D°	
Total	23						

TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement.	NOMBRE de tentes algériennes qui y résident.	ANNÉE de leur émigration.	TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires.	CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. Cercles ou annexes.	Subdivisions.	Divisions.	OBSERVATIONS.
Aït Khebbach (Aït Atta)	1	1864	Rezaïna R'araba........	Saïda.	Mascara.	Oran	
	1	1881	D°	D°	D°	D°	
Total......	2						
Reteb (oued Ziz).....	2	1864	Oulad Abdelkerim	Géryville.	Aïn Sefra.	Oran.	
Total......	2						
Oulad El Hadj........	1	1864	Rezaïna R'araba........	Saïda.	Mascara.	Oran.	
	1	1881	D°	D°	D°	D°	
Total......	2						
Merakech............	1	1864	Rezaïna R'araba........	Saïda	Mascara.	Oran.	
	1	1876	D°	D°	D°	D°	
	2	1881	D°	D°	D°	D°	
	13	1864	El Abiod Sidi Cheikh...	Géryville.	Aïn Sefra.	D°	
Total......	17						
Meknas.............	1	1874	Bou Semr'oun.........	Géryville.	Aïn Sefra.	Oran.	
	1	1877	D°	D°	D°	D°	
Total......	2						
Résidence inconnue..	1	1881	Kaabra...............	Tiaret.	Mascara.	Oran.	
	1	1881	Oulad Sidi En Nasseur..	Aflou.	D°	D°	
	17	1864	Oulad Ziad R'araba.....	Géryville.	Aïn Sefra.	D°	
	3	1888	Bekakra..............	Méchéria.	D°	D°	
	3	1889	D°	D°	D°	D°	
	6	1895	R'iatra Oulad Messaoud.	D°	D°	D°	
Total......	31						

CARTOGRAPHIE.

Lorsqu'en 1843, on put prévoir le moment où la question de l'établissement d'une frontière entre l'Algérie et le Maroc allait s'agiter, on dut se préoccuper de réunir à l'avance toutes les données que l'on pouvait posséder sur la question. C'est le résumé de ces recherches, qui se trouve figurer sur la carte reproduite, dans le tome 1er [1], carte qui fut adressée, cette même année, par le Ministre de la guerre au Gouverneur général de l'Algérie. Sur ce document, la limite présumée entre les deux États se trouve indiquée par une ligne coloriée qui dans le sud laisse Figuig bien à l'est, c'est-à-dire sur le territoire supposé algérien.

Deux ans après, cependant, par le traité de Lalla Mar'nia nous reconnaissions les droits du Maroc sur la grande oasis saharienne, en même temps que nous acceptions de considérer comme superflu tout tracé de limite au Sud du Teniet es Sassi.

Se conformant aux termes mêmes de la convention entre les deux Hautes Parties contractantes, l'auteur de la carte qui s'y trouvait annexée [2], arrêtait brusque-

[1] Planche I.

[2] Tome Ier, planche VII.

ment au Teniet es Sassi, le tracé de la ligne pointillée destinée à y représenter la frontière des deux États.

Il était naturel de penser que c'était sur ce document que les géographes allaient s'appuyer à l'avenir pour représenter sur leurs cartes la limite maroco-algérienne. Néanmoins il n'en a généralement pas été ainsi, au moins jusqu'à ces derniers temps, et l'examen des principaux travaux cartographiques édités, avec ou sans caractère officiel, depuis 1845, va nous faire voir de quelle manière les cartographes, même les plus consciencieux, ont su tenir compte de ces indications. Un semblable examen nous permettra en outre de constater que, sur les documents publiés avant 1882 par le gouvernement français lui-même ou sous ses auspices, la limite entre les deux États a toujours été prolongée au sud du Teniet es Sassi. Quant aux principales cartes françaises ou étrangères que nous aurons l'occasion de citer également, elles reproduisent toutes ce même tracé vers le sud malgré son inexactitude [1].

[1] Ces questions de frontière prennent chaque jour une plus grande importance, surtout à une époque comme la nôtre où les nations européennes se disputent la possession des moindres parcelles disponibles du globe. Par suite du manque de documents officiels, n'a-t-on pas vu récemment des plénipotentiaires, chargés de fixer des limites, obligés de s'en rapporter aux renseignements fournis par les cartes dues à un géographe fort éminent, mais cependant sans caractère officiel reconnu. S'il est donc nécessaire que les cartes reproduisent exactement les limites qui ont été assignées par les traités, il est néanmoins indispensable qu'elles n'engagent pas l'avenir en cherchant à définir des frontières là ou règne encore l'incertitude. Ce serait peut-être en effet fournir pour plus tard un argument de discussion à

C'est dans l'ordre que nous venons d'indiquer que nous allons passer en revue ces différents documents.

I. — Documents officiels ou publiés sous les auspices du gouvernement.

1° Carte de l'Empire du Maroc de E. Renou, 1845. Echelle du 2.000.000e.

Ce document fut publié à la suite de l'ouvrage du même auteur, intitulé « Description géographique de l'Empire du Maroc », ouvrage qui porte la date de 1846 et fait partie de l' « Exploration scientifique de l'Algérie »[1].

Dans le tracé de la frontière qu'il a adopté, l'auteur de cette carte n'a pas tenu un compte suffisant des termes du traité de Lalla Marn'ia, dont le texte était cependant reproduit intégralement dans son volume. Aussi la limite commune aux deux États qu'il a indiquée, est-elle erronée. Il la fait partir d'un point de la côte situé à environ 10 kilomètres à l'est de l'embouchure de la Moulouia et la dirige, presque normalement

un adversaire, comme cela a failli se produire pour nous lors du récent conflit avec le Siam. Il fut alors question en Angleterre d'opposer à nos revendications sur la possession de la rive gauche du Mekong, les données fournies par une carte extraite d'un de nos atlas les plus modernes qui fait actuellement autorité en France. Dans ce document cartographique, les droits du Siam étaient reconnus sur une vaste région de la rive droite du fleuve à hauteur de Khone. Voir atlas de géographie moderne de Schrader, Prudent et Anthoine. 1re édition, carte n° 42.

[1] Sciences historiques et géographiques. Tome VIII.

vers le sud-est ; dans ce trajet, elle passe, entre Oudjda et Lalla Marn'nia, dans le Tell et entre Bou Semr'oun et Chellala sur les Hauts plateaux. La ligne ainsi déterminée laisse au Maroc, en même temps que Bou Semr'oun, Ommegrar (Moghrar) et Figuig. Un peu au Sud de Chellala, la limite tracée par E. Renou se partage en deux branches. L'une d'elles va vers l'est contournant le Mzab au Sud : elle marque les confins méridionaux des possessions algériennes. Quant à la branche de l'ouest, elle contourne les ksour du sud-ouest, puis décrivant une grande courbe au sud, elle va passer au delà des Beni Goumi ; en ce point elle se dirige vers l'ouest et va rejoindre l'oued Draa près de son embouchure.

En indiquant un semblable tracé, M. E. Renou paraît avoir eu principalement la pensée de montrer les limites respectives des terres habitables et du Désert dans le nord-ouest de l'Afrique. La preuve en est que dans l'angle sud-est de cette même carte, il a figuré, autour du Touat une limite identique à celle qu'il avait employée pour marquer les confins de l'Algérie et du Maroc. Aussi le Touat a-t-il sur ce document l'apparence d'une île au milieu du Désert.

2° Carte de l'Empire du Maroc du capitaine d'État-major Beaudoin, 1848. Échelle du 1.500.000e publiée au Dépôt de la guerre.

Ce document, très remarquable et encore utile quelquefois à consulter, indiquait au sud du Teniet es Sassi un tracé de frontière des plus fantaisistes. L'au-

teur, en voulant sans doute tenir un compte trop exagéré des articles 4 et 5 du traité de Lalla Mar'nia où se trouvent déterminés les tribus et ksour dépendant de chacun des deux États, a oublié que l'article 6 de cette même convention considère toute délimitation dans le Sud comme superflue.

La limite indiquée par le capitaine Beaudouin, au delà du Teniet es Sassi, va passer entre les deux Chotts, dont l'ensemble constitue le Chot R'arbi, et atteint ensuite un point à égale distance entre Ich et Aïn Sfissifa ; puis contournant les 2 Moghrar et les autres ksour du cercle d'Aïn Sefra actuel qu'elle laisse en Algérie, elle court directement vers El Abiod Sidi Cheikh. Parvenue à proximité de ce ksar, elle s'arrête brusquement pour revenir sur ses pas, sous un angle très aigu, en suivant d'abord le cours de l'oued El Abiod, puis celui de l'oued R'arbi jusqu'aux Areg. Là, s'inclinant légèrement vers l'est, elle laisse à l'occident c'est-à-dire au Maroc, le Gourara et le Touat ; arrivée enfin à hauteur d'In Salah, elle s'infléchit brusquement vers l'ouest pour venir s'arrêter définitivement à hauteur du district de Regan.

3° Carte de la province d'Oran, du dépôt de la Guerre. Echelle du 400.000^{e}. Editions successives de 1855-1862-1867-1877.

En quittant le Teniet es Sassi, la limite tracée sur ce document, se dirige vers le Chott R'arbi, qu'elle coupe en deux parties. Elle court ensuite directement au sud jusqu'au 32°50 de latitude N. Là, tournant brusque-

ment à l'est, elle atteint bientôt la crête du Djebel Doug qu'elle suit jusqu'à son extrémité orientale. S'infléchissant alors, de nouveau vers le sud, elle va rejoindre le cours de l'oued Ich un peu au sud de ce ksar qu'elle laisse à l'ouest, c'est-à-dire au Maroc.

4° Carte de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, à l'échelle de 1/200.000ᵉ, dressée d'après les documents existant au Service topographique du 19ᵉ Corps d'armée. — Alger 1877

Cette carte, qui s'arrête un peu au sud du Teniet es Sassi, n'indique de tracé de frontière qu'entre la mer et le Teniet.

5° Carte générale de l'Algérie du dépôt de la Guerre. Echelle du 1.600.000ᵉ — 2 feuilles, 1869, revue en 1874.

La limite indiquée suit d'abord, à partir du Teniet es Sassi, une direction nord-ouest sud-est, pour aboutir entre les chotts des Mehaïa et des Hamian (chott R'arbi). Se prolongeant ensuite vers le sud sud-est, elle vient passer un peu à l'ouest de Galoul et se termine à 4 ou 5 kilomètres à l'ouest d'Aïn Sfissifa.

6° (a) — Carte générale de l'Algérie publiée par le dépôt de la Guerre. — Echelle du 800.000ᵉ, 1876, 4 feuilles.

(b) — La même revue en 1882 — 4 feuilles.

La limite indiquée au sud de Teniet es Sassi est la même que dans la carte précédente.

(c) — La même revue en 1889 — 4 feuilles.

Aucune limite d'indiquée au sud du Teniet es Sassi.

7° Carte de l'Afrique du colonel de Lannoy de Bissy — publiée par le service géographique de l'armée. — Echelle du 2.000.000e — 1882-1889, 63 feuilles.

La limite indiquée ne dépasse pas au sud le Teniet es Sassi.

8° Carte du sud Oranais, au 1/400.000e, publiée par le dépôt de la Guerre en 1855. Revue et complétée, en 1883, d'après les travaux de MM. de Castries, capitaine, Delcroix et Brosselard, lieutenants. — une feuille.

La même, tirage ultérieur, 4 feuilles.

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

9° Carte du Sud Oranais, du service géographique de l'armée. Echelle du 200.000e, 1886, 15 feuilles.

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

10° Carte d'Afrique à l'échelle de 1/8.000.000 publiée par le Service géographique de l'armée. — 1892.

La limite et les teintes s'arrêtent au Teniet es Sassi.

II. Documents non officiels publiés en France.

1° Carte de l'Algérie, de Dufour (Atlas universel) 1860. Echelle du 1.425.000e.

Sur cette carte, la frontière se prolonge au sud du Teniet es Sassi : elle atteint d'abord le chott R'arbi qu'elle partage en deux parties et va finir ensuite un peu à l'ouest d'Aïn Sfissifa. C'est en somme la repro-

duction de la limite indiquée par les cartes du dépôt de la Guerre à la même époque.

2° Afrique (en trois feuilles), de F. Schrader, F. Prudent et E. Antoine (atlas de géographie moderne), partie nord-ouest, carte N° 48. Echelle du 15.000.000e 1890-1892.

La frontière entre les deux États est indiquée sur cette carte par un pointillé, accompagné d'un double liseré de couleur, violet pour les possessions françaises, bistre pour celles du Maroc. Depuis la mer, le tracé adopté suit une direction général S.E. qui après avoir coupé le chott R'arbi, va passer à égale distance entre Aïn Sefra et Figuig, et se prolonge ensuite un peu au délà des montagnes qui s'éparent ces deux centres de populations. Là, tournant brusquement au sud-ouest, la ligne pointillée va finir sur l'oued Zousfana au sud de Figuig. Au delà de ce point, la limite n'est plus indiquée. Elle est cependant prolongée par des hachures de teinte violette destinées à marquer les limites de la zone d'influence française. Celles-ci se dirigeant vers l'ouest vont atteindre l'oued Draa au grand coude qu'il fait au sud de Tamegrout. [1]

3° (*a*). Algérie et Tunisie, carte politique. Echelle du 3.800.000e.

(*b*). Algérie. Echelle du 2.500.000e de Vidal-Lablache (atlas général), 1894.

[1] La première édition (1890) dirigeait ces hachures de teintes violettes de l'oued Zousfana au cap Blanc.

Sur ces deux cartes, la frontière est figurée de la mer au Teniet es Sassi par un pointillé accompagné d'un liseré de couleur. Le liseré seul se prolonge au sud jusqu'à un point situé entre Ich et Aïn Sfissifia.

4° Carte du Sahara et du nord-ouest de l'Afrique, de P. Vuillot. Echelle du 4.000.000e, 1894, annexée à l'ouvrage intitulé : « Exploration du Sahara ».

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

5° Afrique (en trois feuilles), de Vivien de St-Martin et F. Schrader (atlas universel de Géographie), feuille nord-ouest, N° 58. Echelle du 10.000.000e, 1895.

La frontière indiquée sur cette carte par un double liseré, bistre et violet, qui au sud du Teniet es Sassi, coupe le Chott R'arbi, passe entre Ich et Aïn Sfisssifa, entre Figuig et Djenien bou Resk, puis tournant presque aussitôt au S.O. va rejoindre l'oued Zousfana. Au delà, le liseré violet (algérien) seul se continue. Il accompagne l'oued Zousfana dans son cours jusqu'à Igli et se prolonge même un instant au delà de ce ksar, et toujours vers le sud-ouest.

6° Carte de l'Afrique à l'échelle de 1/10.000, éditée par la Société de Géographie de Paris, 1895.

III. Document publiés a l'étranger.

1° Nordwestliches Africa, Kiepert's Handatlas. Echelle du 5.000.000e, 1871.

La frontière est représentée sur cette carte par un trait ponctué, renforcé d'un double liseré de couleur, rouge pour l'Algérie, jaune pour le Maroc, et qui va de la mer jusqu'au sud de Moghrar. Au delà le trait ponctué, accompagné seulement d'un liseré jaune se poursuit dans une direction S.E. Il s'arrête à proximité de Tiressanin (Timassinin ?) laissant au Maroc le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

2° (*a*). Mittel und Nord Afrika (west theil), blatt N° 45ᵃ. Echelle du 14.000.000ᵉ.

(*b*). Das mittelandische meer und Nord Afrika. — Échelle du 7.500.000ᵉ.

Handatlas von A. Stieler, 1875. [1]

Sur ces deux cartes, la frontière de l'ouest de l'Algérie est figurée par un double liseré de couleurs différentes, qui se continue au sud du Teniet es Sassi. Après avoir coupé le Chott R'arbi la limite ainsi indiquée va passer entre Ich et Aïn Sfissifa laissant Figuig à l'ouest. Au delà elle atteint les Areg et les franchit par une courbe inclinée au sud-est. Arrivée enfin à hauteur de Tabelkosa, elle change encore de direction et se prolongeant vers l'est, atteint successivement Hassi In Ifel et R'adamès, sur la limite de la Tripolitaine.

3° Nordwest Afrika von A. Petermann (Stieler's Handatlas N° 69). Echelle du 12.500.000ᵉ, 1879.

La limite figurée par un double liseré de couleurs

[1] Ces deux cartes ont été publiées successivement en 1875. La seconde passe pour avoir été revue par H. Duveyrier.

différentes, coupe le Chott R'arbi, et va passer à proximité d'Aïn Sfissifa, puis, laissant à l'ouest l'oasis de Figuig, elle se dirige vers le sud et se termine brusquement en atteignant les Areg.

4° Marocco, (carte du génie anglais). Echelle du 1.584.000e, 1889.

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

5° Das Sultanat Marokko von Paul Schnell. Echelle du 1.750.000e, 1890-1892.

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

6° Afrika in 6 blättern (A. Stieler's Handatlas). Echelle du 1.000.000e, 1892.

Dans cette carte, la limite est prolongée au sud du Teniet es Sassi jusqu'à un point situé entre Ich et Aïn Sfissifa.

7° Spezial Karte von Afrika (10 blättern) von Herman Habenicht.— Sektion West-Sahara (1). Echelle du 4.000.000e, 1892.

La frontière est indiquée depuis la mer par un trait coupé, accompagné d'un double liseré de couleur orange pour le Maroc, violet pour l'Algérie. A partir du Teniet es Sassi, ce liseré est tracé en hachures. Il laisse alors à l'est successivement Aïn ben Khelil, Aïn Sfissifa, Moghrar et se prolonge jusqu'à proximité de l'oued Namous. A ce point le trait coupé accompagné seulement dès lors du liseré orange tourne brus-

quement au sud-est. Il va passer maintenant au sud des Bahariat sur l'oued Guir et, se prolongeant ensuite dans la même direction à travers la hamada et la région de l'oued Ziz, va atteindre l'oued Draa au moment où il tourne à l'ouest c'est-à-dire, au sud de Tamegrout. Il accompagne enfin cette rivière jusqu'à son embouchure.

8° Afrika in 6 blättern, von R. Lüddeke, 1/10.000.000.

GÉNÉALOGIE

DES

OULAD SIDI CHEIKH

Nota. — Les Tableaux généalogiques que nous reproduisons ici ont été établis en 1896, par le capitaine Pansard, chef du bureau arabe de Géryville, aujourd'hui chef de bataillon commandant supérieur du cercle de Tiaret.

GÉN

OULAD

1[re]

Du: KHALIFE

: SLIMAN B

GÉNÉALOGIE

DES

OULAD SIDI CHEIKH

1re PARTIE.

Du: **KHALIFE ABOU BEKER.**

à: **SLIMAN BEN BOU SMAHA.**

KHALIFE ABOU BEKER ES SEDIK.
|
Abderrahman.
|
Mohammed.
|
Sofian.
|
Azeraou.
|
El Médiou.
|
Toufil.
|
Iazid.
|
Zidan.
|
Aïssa.
|
Mohammed ech Chabih.
|
Tsoudi.
|
Aïssa.
|
Ahmed.
|
Zid.
|
Asker.
|
Hafidh ben Hermet Allah.
|
Akil.
|
Saad.
|
Sliman.
|
Maamar.
|
Aïssa bou Lila.
|
Ben Haïa.
|
Bou Smaha.
|
Sliman.

·s grand r
ıdi Ahmec

Créa à El
Insta
En mour
être
servi

I.
ahamna,

avec les
a et les
Lamori-

S

...s grand renom de saint
...idi Ahmed el Medjdoub

SIDI AHMED.

Crée à El Abiod le preu...
Installé un chérif ...
En mourant, Sidi Chei...
être les surveillar...
serviteur religieux

...s, connus aussi sous le nom de Oulad Mohammed ben Sliman, ...ahrania, ce sont les boabs de la koubba de Si Mohammed ben Sliman.

SIDI ABDERRAHMAN.

Mort sans laisser de descendants.

...N.

...uhamna, ... avec les ...a) et les Lamori-

SI EL ...

Bi... Enl... Ses des... et à Ta...

EL HADJ BRAHIM.

...rré à Moghrar Tahtani. ...escendants vivent au ...roc et chez les Beni-...il.

SI EL MADANI.

Ses descendants sont aux environs d'El Brair, entre les Oulhassa et les Oulad Khalfa.

SI EL HADJ AHMED.

Enterré avec son frère El Hadj Abdelhakem, à El Abiod. Ses descendants sont les Oulad bou Asria, Oulad Sidi Mazouz.

MOHAMMED.

AHMED.

ABD EL HAKEM.

IOUSSEF.

EL HADJ CHEIKH.

BOU BEKEUR.

KADDOUR.

Né vers 1844. Caïd d'El Abiod Sidi Cheik.
Révoqué le 17 juin 1894.

Déjà investi en 1867. En fuite en 1870, au moment de la colonne Gand. Comme il était mal avec Si Sliman ben Kaddour, il se réfugia pendant quelque temps auprès de Si Kaddour ben Hamza, puis à Fez, où il resta 18 mois; quand Si Sliman ben Kaddour s'enfuit de la Mléta en 1873, Kaddour ben bou Bekeur vint résider dans la Mléta, où il resta 4 ans, puis à Frenda. En 1881 il fit partie du goum commandé par Bel Hadri, le fils du Bach Agha de Frenda et se sauva de Moualok le 19 mai, avec d'autres fuyards et deux chasseurs d'Afrique qu'il amena à Géryville.

BOU BEKEUR.

Né vers 1872.

B

SI TAHAR.

SI EL KHEDIM
N'a laissé que des filles.

HEIKH.
é en 1860
Zoubir ben
Bekeur.

BOU HAFS.
Mort à El Goléa.

CHEIKH.

U HAFS.
à In Salah

ED.

EL ARBI.

CHEIKH.

TAIEB.

NAIMI.

Sont tous les cinq à El Goléa.

MOHAMMED.
Avec l'agha
Si Eddin.

HAMMED.
Si Kaddou
n Hamza.

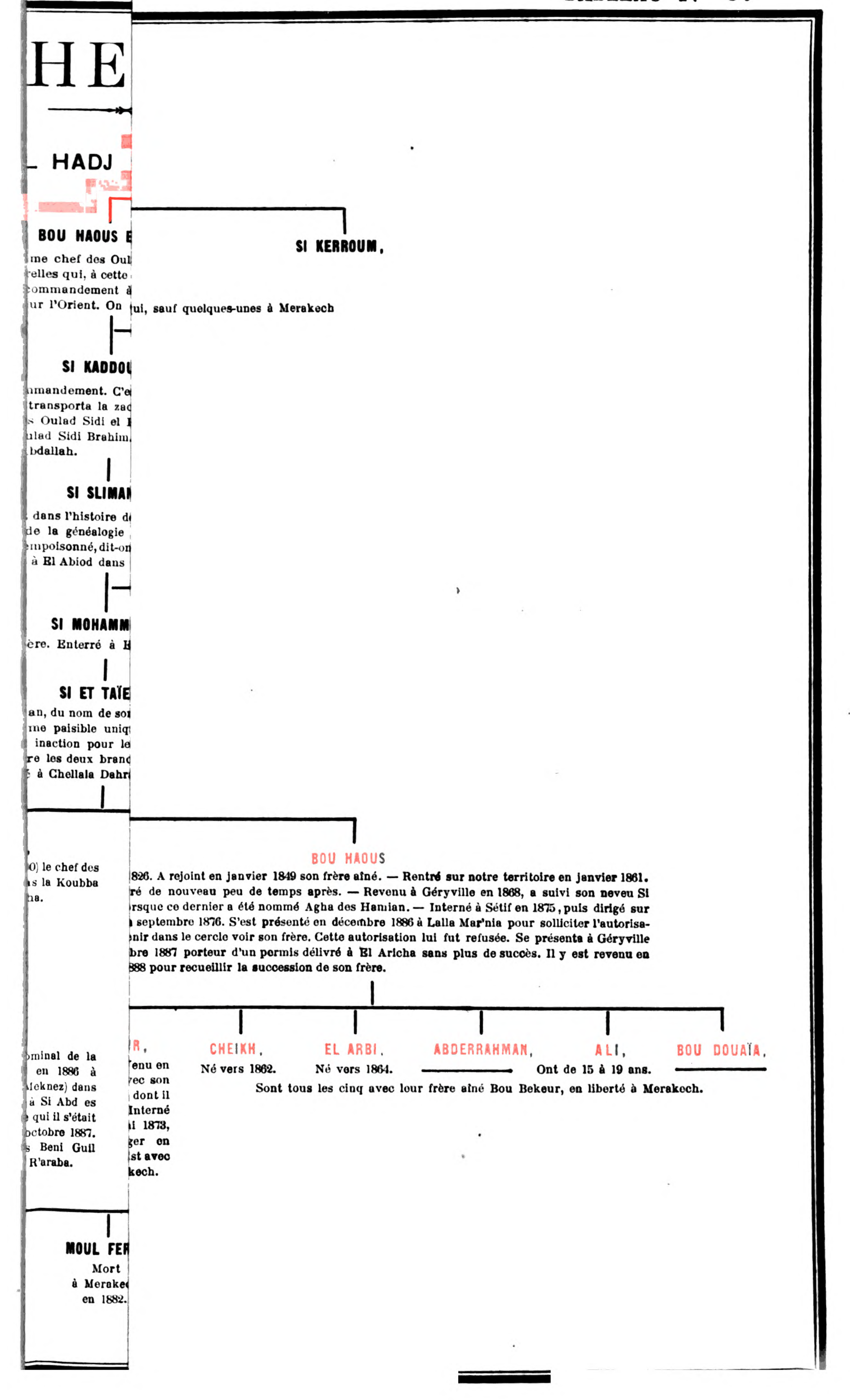

HE
HADJ
BOU HAOUS E
me chef des Oul
relles qui, à cette
commandement à
ur l'Orient. On
SI KERROUM,
ui, sauf quelques-unes à Merakech
SI KADDOU
nmandement. C'e
transporta la za
s Oulad Sidi el
ulad Sidi Brahim,
bdallah.
SI SLIMAI
dans l'histoire d
de la généalogie
empoisonné, dit-on
à El Abiod dans
SI MOHAMM
ère. Enterré à E
SI ET TAÏE
an, du nom de so
me paisible uniq
inaction pour le
re les deux bran
à Chellala Dahr
0) le chef des
s la Koubba
na.
BOU HAOUS
826. A rejoint en janvier 1849 son frère aîné. — Rentré sur notre territoire en janvier 1861.
ré de nouveau peu de temps après. — Revenu à Géryville en 1868, a suivi son neveu Si
rsque ce dernier a été nommé Agha des Hamian. — Interné à Sétif en 1875, puis dirigé sur
septembre 1876. S'est présenté en décembre 1886 à Lalla Mar'nia pour solliciter l'autorisa-
enir dans le cercle voir son frère. Cette autorisation lui fut refusée. Se présenta à Géryville
bre 1887 porteur d'un permis délivré à El Aricha sans plus de succès. Il y est revenu en
888 pour recueillir la succession de son frère.
ominal de la
en 1886 à
Meknez) dans
à Si Abd es
qui il s'était
octobre 1887.
s Beni Guil
R'araba.
R,
enu en
vec son
dont il
Interné
i 1873,
ger en
st avec
kech.
CHEIKH,
Né vers 1862.
EL ARBI,
Né vers 1864.
ABDERRAHMAN,
ALI,
Ont de 15 à 19 ans.
BOU DOUAÏA,
Sont tous les cinq avec leur frère aîné Bou Bekeur, en liberté à Merakech.
MOUL FER
Mort
à Merake
en 1882.

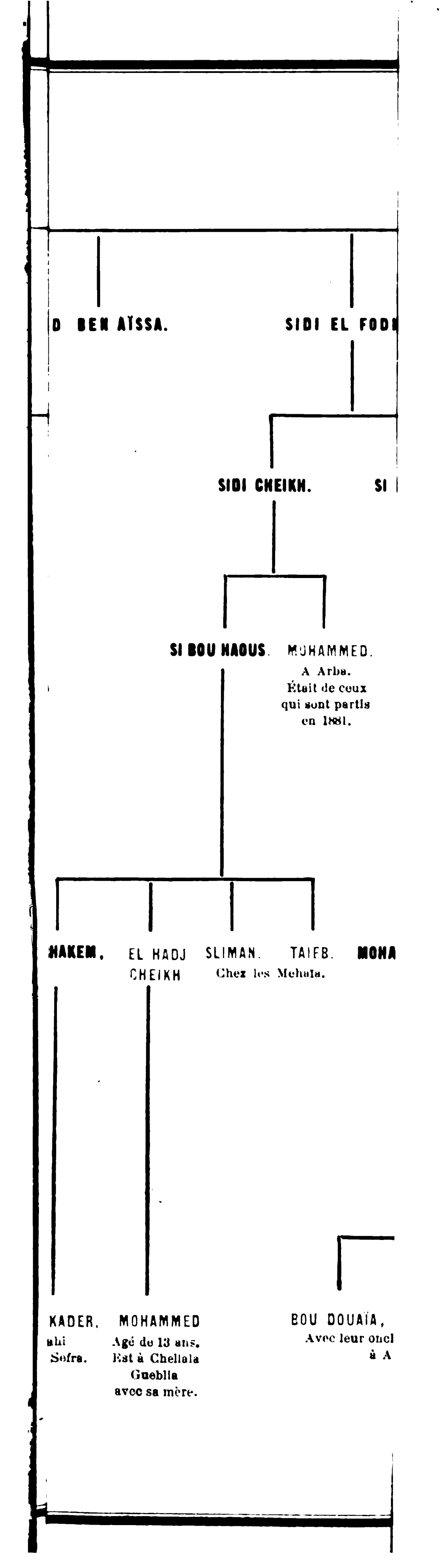
TABLEAU N° 3.

'EM.
bbà de so
fractions
Hafs : 3
Sidi Che
a, et que

SI E...HMED,	MAHMOUD,	B. BEKEUR,	ZOUBIR,	MED LAHKDAR,	AHMED,	MOHAMMED,	ABDERRAHMAN,
Né vers ...ers 1862. négresse ... à El Abiod menée de Cheikh, par el ... était venu Cheikh ...lerinage, Abid de ...uillet 1890. Sidi Chei... Agha, en ...	Né vers 1865.	Né vers 1866.	Né vers 1870.	Né vers 1874.	Né vers 1860. Est avec Si Kaddour ben Hamza	Né vers 1875.	Né vers 1879.

SI ...HMED. MOHAMMED.

Pri...
sa mè...
bent ...
même...
son ...
hamm...
femme...
nue en...
encore...
de Ben...
le fils...
Kad...
Sahra...
agha d...
Le jeu...
...mza ...
pr Ben...
qui l'...
à s...
à la fi...
Il est ...



D BEN AÏSSA.
SIDI EL FOD
SIDI CHEIKH.
SI
SI BOU HAOUS.
MOHAMMED.
A Arba.
Était de ceux
qui sont partis
en 1881.
HAKEM.
EL HADJ
CHEIKH
SLIMAN.
TAIEB.
Chez les Mehala.
MOHA
KADER.
ahi
Sofra.
MOHAMMED
Agé de 13 ans.
Est à Chellala
Guebila
avec sa mère.
BOU DOUAÏA,
Avec leur oncl
à A

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS.

Pline.

Edrisi (Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed el). — Description de l'Afrique et de l'Espagne, traduction Dozy et de Gœje.

El Bekri (Abou el Obeïd). — Description de l'Afrique septentrionale, traduction de Slane.

Ibn Khaldoun (Abou Zeïd Abderrahman). — Histoire des Berbères, traduction de Slane.

Abou el Qassem ben Ahmed ez ziani (Et Tordjeman). — Le Maroc de 1631 à 1812, traduction Houdas.

Mohammed es Ser'ir ben el Hadj ben Abdallah el Oufrani (Nozet el Hadi). — Histoire des souverains du XIe siècle, traduction Houdas.

Imam el Aïachi. — Voyage depuis le pays des Aït Aïach, dans le Maroc, jusqu'à Tripoli, et retour, traduction de A. Berbrugger.

Moulai Ahmed. — Voyage depuis la zaouia En Nasria jusqu'à Tripoli, et retour, traduction de A. Berbrugger.

Graeberg de Hemso. — Specchio geografico et statistico dell'imperio di Marocco.

Walsin Esterhazy. — De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger (1840).

Général Daumas. — Le Sahara algérien (1845).

Docteur F. Jacquot. — Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien en 1847.

Pellissier de Reynaud. — Annales algériennes.

H. Duveyrier. — Les Touareg du Nord.

Le même. — La confrérie de Si Mohammed ben Ali Es Senoussi, Bulletin de la Société de Géographie de Paris. 1884.

G. Rohlfs. — Résumé historique et géographique de son exploration au Touat et à In Salah, par Malte-Brun.

Le même. — Meine erster Aufenthalt in Marokko und die oasen Draa und Tafilet.

Le même. — Mittheilungen de Petermann. 1864.

Général de Colomb. — Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent, Revue algérienne et coloniale, juillet, septembre et octobre. 1860.

Général Colonieu. — Voyage au Gourara et à l'Aouguerout. Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1892. 1893 et 1894.

Le même. — Journal de marche et rapport d'ensemble des opérations de la colonne de Géryville en février, mars et avril 1868, Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran, juillet, août, septembre. 1891.

Général de Wimpffen. — Lettre au Président de la Société de Géographie de Paris sur l'expédition de l'oued Guir. Bulletin de la Société de Géographie de Paris. Janvier. 1872.

A. Fillias. — Récits militaires. L'expédition de l'oued Guir.

Colonel Trumelet. — L'Algérie légendaire.

Le même. — L'insurrection de 1864.

Commandant Rinn. — Nos frontières sahariennes. 1886.

Le même. — Marabouts et Khouan.

Camille Rousset. — La conquête de l'Algérie.

Vicomte de Foucauld. — Reconnaissance au Maroc.

E. Mercier. — Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie).

Général Philebert. — Le général Margueritte.

E. Reclus. — Nouvelle géographie universelle, T. XI. L'Afrique septentrionale.

F. Gourgeot. — Situation politique de l'Algérie (1881).

Féraud. — Les Cheurfa du Maroc, Revue africaine. 1877.

C. Sabatier. — Itinéraire de Figuig au Touat et description de la vallée de l'oued Messaoura. Mobacher. Janvier et Février 1876.

Le même. — La question du Sud-Ouest (1881).

Le même. — Touat, Sahara et Soudan.

Commandant Bissuel. — Le Sahara français.

Capitaine de Castries. — Notes sur Figuig, Bulletin de la Société de Géographie de Paris. 1882.

Général Parmentier. — Vocabulaire arabe-français des principaux termes géographiques.

Lieutenant-colonel Sir R. L. Playfair and Dr H. Brown. — A Bibliography of Morocco.

Lieutenant-colonel Sir R. L. Playfair. — A Bibliography of Algeria.

Turlin, Accardo et Flamand. — Le pays du mouton.

Etc.

DOCUMENTS MANUSCRITS MIS A CONTRIBUTION

Colonel Géry, commandant la subdivision de Mascara. — Journal des opérations de la colonne expéditionnaire du sud, du 14 avril au 17 mai 1845.

Commandant Deligny, chef du bureau arabe de Mascara. — Notice historique sur les Oulad Sidi Cheikh. 27 mai 1849.

Colonel de Colomb, commandant la subdivision d'Aumale. — Note sur les Oulad Sidi Cheikh et sur le cercle de Géryville. 1869 (?).

Général Chanzy, commandant la subdivision de Tlemcen. — Rapport sur la situation du sud de la subdivision de Tlemcen et sur la nécessité d'une réorganisation des populations sahariennes. 19 juin 1870.

Général de Wimpffen, commandant la division d'Oran. — Rapport d'ensemble adressé au Gouverneur général à la suite de l'expédition de l'oued Guir. 25 mai 1870.

P. G. — Histoire de la famille des Oulad Sidi Cheikh. Vigie algérienne. Nos des 6, 8, 9, 10, 12 et 13 septembre 1881.

Capitaine Guénard, chef du bureau arabe à Oran. — Les Oulad Sidi Cheikh. Résumé de leur histoire depuis leur origine jusqu'à leur révolte. Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. N° 15. Octobre, novembre et décembre 1882.

Sous-lieutenant Rochas, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra. — Renseignements sur les Beraber et les Ksour de Bechar, Ouakda, Bou Haïs et Aïn Chaïr. — Juin 1883.

Sous-lieutenant Niquet, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra. — Renseignements sur les Oulad Djerir, les Doui Menia, l'oued Saoura et les R'enanema. 16 novembre 1885.

Capitaine Pansard, chef du bureau arabe de Géryville. — Histoire des Oulad Sidi Cheikh. Juillet, août 1886.

Capitaine de Saint-Julien, chef de l'Annexe de Méchéria. — Les Beni Guil. 1re partie. 31 mai 1893. Les Beni Guil. 2e partie. 24 juillet 1893.

Lieutenant Regnault, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra. — Les populations sédentaires de l'oued Saoura. 9 juin 1893.

Le même. — Les populations nomades et sédentaires de l'oued Zousfana. 9 juin 1893.

Le même. — Les Doui Menia. 9 juin 1893.

Le même. — Les Oulad Djerir. 20 septembre 1893.

Le même. — Les Oulad Sidi Cheikh R'araba. 20 septembre 1893.

Le même. — Figuig. 20 septembre 1893.

Lieutenant de la Gardette, adjoint au bureau arabe de Mascara. — Renseignements sur le Ksar d'Igli. 1er août 1893.

Interprète militaire Piogé, du bureau arabe de Méchéria. — Renseignements sur Aïn Chaïr, Bou Kaïs, Sfissifa, El Ahmar et Mour'eul. 27 juin 1894.

Lieutenant Nocher, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra. Kenadsa Août 1894.

Le même. — Ich. Août 1894.

Interprète militaire Martin, du bureau arabe de Géryville. — Notice sur les ordres religieux dans le cercle de Géryville. 20 mai 1895.

Lieutenant Massoutier, adjoint au bureau arabe de Ghardaïa. — Notice sur les ordres religieux dans le cercle de Gardaïa. 3 juin 1895.

Archives de la section des Affaires Indigènes de l'État major de la division d'Oran.

Archives du service des Affaires Indigènes au Gouvernement général de l'Algérie.

Archives historiques du Ministère de la Guerre.

Archives du Ministère des Affaires Étrangères.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGES

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

PAGES

CHAPITRE NEUVIÈME.

TABLE DES PLANCHES.[1]

1 Ces planches ont été reproduites sous la direction de M. Accardo, géomètre principal du Service topographique de l'Algérie, Chef du service des cartes et plans du Gouvernement général de l'Algérie.

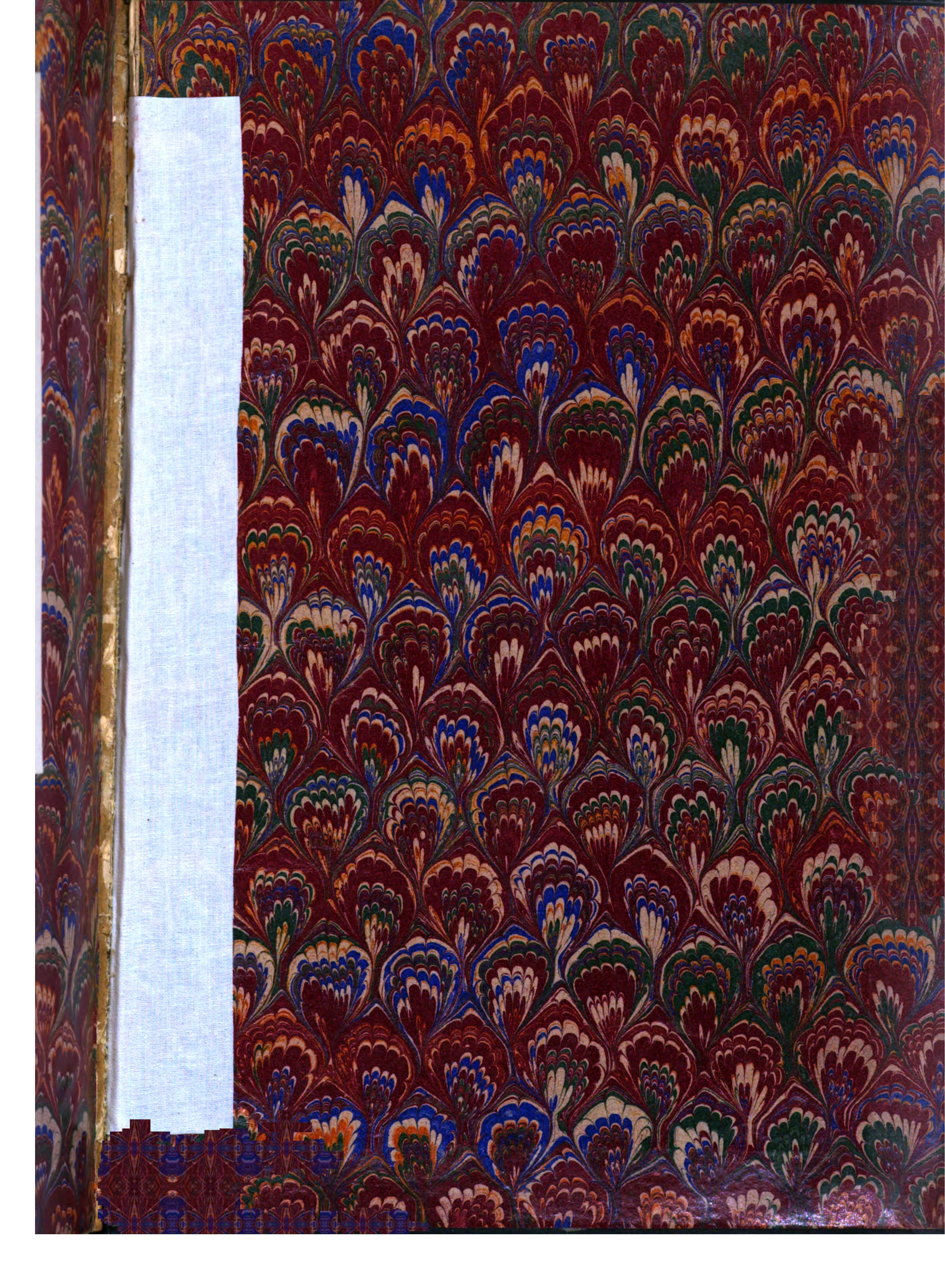
Achevé d'imprimer le 28 février 1896,

par la Maison L. DANEL, de Lille.




TOVT·PAR·LABEVR
L.DANEL · A LILLE






MICHIGAN STATE UNIV. LIBRARIES
31293029534116